



HAL
open science

”Fidèle époux, franc militaire” : une histoire des masculinités dans les armées françaises (années 1750-1798)

Laura Balzer

► **To cite this version:**

Laura Balzer. ”Fidèle époux, franc militaire” : une histoire des masculinités dans les armées françaises (années 1750-1798). Histoire. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2023. Français. NNT : 2023PA01H010 . tel-04777301

HAL Id: tel-04777301

<https://theses.hal.science/tel-04777301v1>

Submitted on 12 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE
ÉCOLE DOCTORALE D'HISTOIRE
Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine (UMR 8066)

Thèse pour l'obtention du titre de docteur en Histoire
présentée et soutenue publiquement
le 13 février 2023 par

Laura BALZER

« Fidèle époux, franc militaire »
Une histoire des masculinités dans les armées françaises
(années 1750 - 1798)

Sous la direction de M. Hervé Drévilion, Professeur des
Universités à l'Université Paris 1-Panthéon Sorbonne et de Mme
Sylvie Steinberg Directrice d'études à l'EHESS

Membres du Jury

Mme Anne DE MATHAN, Professeure des Universités, Université de Caen-Normandie.

Mme Dominique GODINEAU, Professeure des Universités, Université Rennes 2.

M. Thomas HIPPLER, Professeur des Universités, Université de Caen Normandie.

M. Renaud MORIEUX, Professor of European History Fellow of Pembroke College, University of Cambridge.

Mme Marion TRÉVISI, Maîtresse de Conférence, Université de Picardie Jules Verne.

Résumé

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, sous la Monarchie, l'armée française n'est pas encore un lieu de confirmation de la masculinité pour tous les jeunes Français. En effet, malgré la mise en place de la milice sous Louis XIV, ceux qui sont concernés par l'expérience militaire demeurent une minorité. L'armée est avant tout le lieu de la confirmation de l'honneur des nobles qui occupent les grades d'officiers, alors que le simple soldat souffre d'une réputation plutôt défavorable, qui s'améliore cependant dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Si, à la fin de l'Ancien Régime, se dessine les contours d'une masculinité professionnelle commune, seule la Révolution française amène à l'égalité dans les armées entre les citoyens mâles, notamment pour l'accès aux grades. Les premières levées en masse, dès 1793, étendent l'expérience militaire à un plus grand nombre d'hommes en fonction de leur âge, jusqu'à la loi Jourdan-Delbrel de 1798 qui instaure la conscription. Cette thèse analyse la manière dont l'institution militaire a participé à l'élaboration d'un modèle de masculinité militaire, associé à la figure du citoyen mâle. Il se forge en opposition au féminin, au moment où les femmes sont d'ailleurs exclues de l'armée, comme des droits politiques pendant la Révolution. Nous étudierons cette question dans une première partie, en interrogeant notamment le statut marital du soldat, avant d'observer le maintien de certaines lignes de fractures reposant sur l'âge, les origines sociales et les grades, entre les hommes qui s'engagent. Enfin, une sociabilité masculine nouvelle se structure et s'unifie sur l'ensemble de la période, l'armée permettant de forger des liens d'amitié, de partager des moments de vie et de loisir, mais aussi d'accentuer l'émulation entre individus masculins. Cette recherche s'appuie sur trois corpus principaux, les écrits du for privé, rédigés par les combattants qui retracent leur parcours, leur intégration au sein d'un groupe social et professionnel spécifique, mais aussi les traités et mémoires techniques rédigés par les officiers et qui nous permettent d'analyser le regard qu'ils portent sur leurs hommes, ainsi que leur conception de l'institution militaire. Enfin les archives de la justice militaire permettent d'approcher les possibles tensions, rapports de force, d'autorité, mais aussi les solidarités entre les hommes et notamment l'expérience des simples soldats, dont il est plus difficile de retrouver des traces.

Summary

Under the monarchy, in the second half of the 18th century, the French army is not yet a place for the young French people to confirm their masculinity. Indeed, even though a militia was implemented under Louis XIV's reign, only a minority has any military experience. The army is first and foremost the place where nobles, who occupy the ranks of officers, validate their honour, whereas the simple soldier suffers from a rather unfavourable reputation, which improves, however, during the second half of the 18th century. Though, by the end of the Old Regime, the outlines of a professional masculinity progressively materialise, only the French Revolution ensures an equal standing to all male citizens, notably in regards to access to higher ranks. As early as 1793, the first levee en masse, extends the military experience to

a larger number of men depending on their age, until the 1798 Jourdan-Debrel law which establishes conscription. This thesis analyses the way in which the military institution participated in outlining a model of military masculinity associated to the figure of the male citizen. This model is shaped in opposition to the feminine, at a moment where, during the Revolution, women are actually excluded as much from the army as from any political rights. We will study this question in a first part, particularly by questioning the soldier's marital status, before highlighting how certain dividing lines based on age, social origins or ranks are maintained between enrolling men. Finally, a new male sociability is being built and standardises over the period, since the army allows soldiers to form friendships, share slices of life and entertainment, but also increases emulation between male individuals. This work relies on three main bodies of work: private writings written by combatants retelling their journey, how they blended in a specific social and professional group, but also the officers' treatises and memoirs which allow us to analyse both their opinion on their men and how they perceive the military institution. Finally, the military justice archives make it possible to perceive the potential tensions, the power balance and the relationship to authority, but also the solidarity between men and particularly the simple soldiers whose word it is harder to find traces.

Mots-clés

Masculinités – Virilités – Genre – Armées

Militaire – Révolution française – XVIII^e siècle – France

Amitié – Mariage – sexualité masculine.

Keywords

Masculinities– Manhood – Gender– Armies

Military – French Revolution – XVIIIth Century – France

Friendship – Marriage – Male sexuality

Remerciements

Je tiens à exprimer toute ma gratitude à mon directeur de thèse Hervé Drévilion qui, depuis le master, m'a toujours laissé la liberté d'aller vers les sujets qui m'intéressaient, jusqu'à celui-ci qui m'a occupé avec bonheur ces dernières années. Il a su développer ma curiosité pour les questions militaires, me donner les bons conseils pour me guider, tout en me faisant confiance. Je remercie infiniment ma co-directrice Sylvie Steinberg, qui a su, par ses relectures précises, ses discussions constructives et ses remarques toujours positives me donner confiance et me permettre d'améliorer mon travail, en étant toujours à mon écoute. Sans eux, cette recherche n'aurait pas pu aboutir.

Je remercie également Anne De Mathan, Dominique Godineau, Thomas Hippler, Renaud Morieux et Marion Trévisi, qui m'ont fait l'honneur d'accepter de faire partie de mon jury de thèse, de me lire et de discuter mon travail.

Les membres de mon comité de suivi, Jean-Marie Le Gall et Renaud Morieux, m'ont accordé du temps et des conseils particulièrement utiles, je leur en suis reconnaissante. J'ai aussi une pensée pour Bernard Gainot qui m'a toujours apporté son aide depuis le master et dont l'avis éclairé a toujours été précieux.

L'école doctorale d'histoire de Paris 1 Panthéon Sorbonne et l'Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine ont constitué un cadre d'apprentissage idéal où j'ai pu avoir des échanges fructueux avec de nombreux.ses chercheurs et chercheuses. Je remercie particulièrement Jean-Luc Chappey et Claire Zalc, qui ont été très attentifs aux besoins des doctorants du laboratoire.

La thèse a aussi été une belle aventure humaine grâce aux doctorant.es que j'ai rencontré.es et qui ont rendu ces recherches moins solitaires. Je remercie tout particulièrement Marion Philip qui a été un soutien sans faille et qui a eu l'excellente idée de me proposer la création d'un atelier doctoral sur le genre, où nos échanges avec Juliette Eyméoud, Claire-Lise Gaillard, Suzanne Rochefort et Sofia Zuccoli ont été passionnants. Elles sont surtout devenues des amies qui comptent beaucoup pour moi, tout comme Ksenia Smolovic, Sara Legrandjacques, Pascal Bonacorsi, Julien Edrom, Grégoire Binois. Les journées à la BNF auraient été bien longues sans leur présence.

Je remercie aussi les fidèles du séminaire « Guerre et société » Catherine, Michel et Bernard avec qui je suis toujours heureuse de partager de bons moments.

Bien sûr mes amies Charlotte, Émilie, Aliénor, Maëlle, Anaïs, Isabelle, vous êtes toujours avec moi ... merci !

J'ai une petite pensée pour la boule de poils qui est entrée dans ma vie quelques mois après le début de cette thèse. Les longues heures d'écriture auraient été plus pénibles sans ses ronronnements rassurants.

À Jérôme enfin, que je ne remercierai jamais assez pour son soutien pendant ces longues années. Je mesure la patience, l'amour et l'humour aussi qu'il lui a fallu, pour me supporter, dans tous les sens du terme.

Table des matières

Résumé	6
Summary	6
Mots-clés	7
Keywords	7
Remerciements	8
Table des matières	10
Introduction générale.....	16
1. Faire une histoire sociale des masculinités.	18
2. Étudier la construction de la masculinité au sein de l'institution militaire, nouveau lieu de sociabilité masculine.	21
3. La Révolution, un moment de rupture de la sociabilité masculine dans les armées ? .	25
4. Retrouver le « masculin neutre » dans les sources historiques.	28
Partie 1 : Les militaires et les femmes : Du danger du féminin à la valorisation du séducteur français.	47
Chapitre 1 : Le soldat fait-il un bon mari ? conjugalité et insertion sociale du militaire.	51
I. L'armée française, une communauté homosociale de célibataires ?	52
1. Le mariage du soldat sous l'Ancien Régime : l'opposition des officiers.....	53
2. Quelle mixité dans les armées ?	61
II. Le soldat de l'Ancien régime, Un célibataire contraint ou un mari impuissant ?	69
1. Le soldat , un prétendant malheureux.	70
2. Les soldats de l'Ancien Régime, des maris sans autorité.....	77
III. Le citoyen-soldat de la Révolution, un homme marié, un citoyen intégré à la communauté nationale.....	83
1. Une nouvelle valorisation du mariage du militaire, dès la fin du XVIIIème siècle. .	84
2. Le volontaire de la Révolution, un citoyen marié.	88
Chapitre 2 : Réguler le comportement des militaires avec les femmes.....	99
I. Le militaire galant : du modèle masculin nobiliaire puis national	100

1. L'officier galant : la mixité des élites françaises sous l'Ancien Régime et la Révolution.	100
2. Le militaire français et les femmes, un stéréotype national.	108
II. Un nouveau modèle relationnel avec les femmes ?.....	118
1. Une multiplication des conquêtes : vers le militaire séducteur.....	118
2. La violence physique contre les femmes : imposer sa supériorité d'homme et de militaire.	135
Chapitre 3 : Encadrer la sexualité des jeunes militaires célibataires.....	143
I. Les femmes, facteur de risque pour les jeunes militaires célibataires	144
1. Les femmes à l'origine des vices et des désordres dans les armées.....	144
2. Traiter les maladies vénériennes et chasser les prostituées.....	148
II. De l'abstinence à la banalisation de la prostitution ?	151
1. Tenir les militaires loin des femmes et de la sexualité.....	152
2. Vers une banalisation de la prostitution à la fin du XVIIIe siècle	156
III. Gérer les viols et les violences sexuelles commis par les militaires.	160
1. Conquérir les femmes sans leur consentement : représentation littéraire du soldat libertin	161
2. Le soldat prédateur : les violences et les crimes sexuels.....	171
Partie 2 : Masculinités en tension : une société militaire hiérarchisée, du XVIIIe siècle monarchique à la Révolution.....	185
Chapitre 4 : Officiers nobles et soldats roturiers au XVIII ^e siècle : quelle autorité masculine ?	188
I. Entre critique des courtisans efféminés et rejet des indigents : une impossible reconnaissance pour les hommes de la petite noblesse militaire.....	191
1. Officiers et Généraux : quand les hommes nobles définissent leur propre mérite..	191
2. Critique de la noblesse de Cour dans les armées monarchiques.	201
3. Quelle catégorie sociale pour le soldat ?.....	207
II. Hiérarchie sociale et hiérarchie des autorités masculines.....	217
1. Généraux et capitaines : un idéal d'autorité paternelle	217
2. L'exercice de l'autorité par les officiers : entre nouveauté et tradition de l'autorité paternelle.	224
3. L'autorité des bas-officiers et petits gradés : entre tâche disciplinaire ingrate et présomption de brutalité.....	236

III. Des soldats infantilisés : une « masculinité paradoxale » définie par le regard de l'officier.....	250
1. Le soldat et le « Génie Français » : un modèle masculin national entre courage et impulsivité.....	252
2. Le soldat et la métaphore du fils : manque de raison et inconstance.	262
3. Les soldats face à l'autorité des officiers : quelles réponses à la discipline militaire ?	273
Chapitre 5 : officiers et hommes du rang sous la Révolution : La fin des distinctions sociales entre hommes ?.....	283
I. Démontrer son attachement à l'égalité par un nouveau modèle d'autorité.	286
1. Être choisi par ses camarades et incarner le mérite républicain.....	286
2. Faire preuve de modestie et être proche de ses hommes.....	289
3. Une dignité nouvelle pour les sous-officiers ?	292
II. Être un bon militaire et un bon citoyen, les qualités de l'homme bourgeois.....	296
1. Des pratiques de distinction et un entre-soi bourgeois.....	296
2. Nouveaux fondements et permanence du paternalisme des officiers.	303
3. Accepter la discipline, un habitus des hommes de la bourgeoisie	307
III. La masculinité des hommes du peuple : des soldats plus rétifs à l'autorité ?	309
1. Provocation et excès, la figure du soldat d'origine populaire	310
2. Une autorité plus difficile à exercer pour les officiers ?	315
Chapitre 6 : la hiérarchie des âges entre militaires : des modèles masculins opposés entre jeunes et vieux.....	323
I. Une hiérarchie des âges au sein de la communauté militaire sous l'Ancien Régime. 324	
1. Des jeunes hommes fragiles et excessifs.....	324
2. La critique de la jeunesse noble, des enfants de famille et des jeunes des villes : Jeunesses masculines et catégories sociales.....	333
3. L'autorité des vieux soldats, le règne de l'expérience	340
II. L'armée une institution pour guider la jeunesse ?.....	347
1. Discipliner et rééduquer la jeunesse au sein de l'institution militaire.....	348
2. Progresser dans la profession militaire, se former pour prouver sa valeur	355
3. S'émanciper et devenir un homme aux armées ?	364
III. L'âge dans les armées révolutionnaires, un critère effacé par l'universel masculin ?	373

1. Se moquer des vieux officiers nobles : tensions politiques et conflits générationnels dans l'armée de la Révolution	374
2. Le culte de la jeunesse révolutionnaire sous les armes : l'armée, principale interlocutrice de la jeunesse masculine ?	378
3. Le soldat sans âge et l'universel masculin	384
Partie 3 : La construction d'un entre-soi masculin et égalitaire au sein de l'institution militaire : amitié, intégration au groupe et mise à l'épreuve des corps.	393
Chapitre 7 : L'institution militaire, Une communauté masculine sociable, amicale et fraternelle ?.....	394
I. L'armée d'Ancien Régime, une institution masculine propice à l'amitié et à la camaraderie ?.....	396
1. L'Amitié entre tous les militaires : l'influence de la pensée des Lumières.	397
2. L'Amitié, une valeur qui soutient la distinction nobiliaire	402
3. L'Amitié, un outil de cohésion et de discipline dans les armées d'Ancien Régime.	406
II. Une fraternité militaire nouvelle pendant la Révolution française	415
1. La fraternité patriotique au service du roi puis de la patrie révolutionnaire.	416
2. La camaraderie et l'Amitié, entre soutien moral et émulation sous la Révolution	422
3. Une fraternité difficile à établir au sein de l'armée révolutionnaire.	434
Chapitre 8 : Les pratiques de l'amitié au sein de l'armée : s'intégrer dans une nouvelle sociabilité masculine ?	441
I. La gaîté et l'humour, un gage de motivation et d'émulation.	442
1. Le rire et la gaîté : des outils pour souder le groupe masculin.....	442
2. Des chansons pour réchauffer le cœur des hommes	446
3. Aller au théâtre, se déguiser et imiter les femmes pour se divertir	451
II. Vivre entre hommes : boire et manger ensemble pour souder les amitiés	459
1. Les défis de la boisson et de l'ivresse.	460
2. Les tables de l'amitié : manger entre hommes.....	468
III. S'intégrer au groupe : entre amitiés et conflits	476
1. Premières fois et premières rencontres à l'armée : un parcours initiatique ?.....	476
2. Le sens du défi et de la provocation : défendre l'honneur masculin.....	486
3. Supporter la plaisanterie et la moquerie	496

Chapitre 9 : Vers l'uniformisation du corps militaire : entre distinction, rudesse et sacrifice.	504
I. L'épreuve de la formation du corps : redresser le paysan, endurcir l'officier.	505
1. Une critique croissante des marqueurs corporels nobiliaires dans le monde militaire	505
2. L'idéal d'un corps militaire endurci et résistant.....	513
3. Former le corps des recrues.....	519
II. L'uniforme, un attribut viril et valorisant ?	525
1. L'uniforme un vêtement fonctionnel ou une contrainte esthétique ?.....	526
2. La propreté du militaire : entre féminin et masculin, entre superficialité et dignité.	534
3. Porter l'uniforme avec fierté et assurer la réputation du militaire	540
III. Les spécificités du corps masculin du combattant : résistance à la douleur et sacrifice	547
1. La laideur et la blessure : des marques de valeur militaire opposées au féminin. ..	547
2. Supporter la douleur : le corps surhumain du militaire.....	552
3. Le corps sacrificiel du militaire.....	557
Conclusion générale	567
Une masculinité militaire paradoxale entre virilité exacerbée et impuissance.	567
L'armée un lieu d'une sociabilité égalitaire sans cesse contrariée par la hiérarchisation des hommes.	572
De la nécessité d'ouvrir la chronologie pour étudier des masculinités militaires	573
Annexes	577
1. Différents uniformes des armées de Louis XVI, peints à l'aquarelle en 1779	577
2. Des dessins attribués à HOFFMAN Jonas, <i>Costumes militaires : Uniformes de l'infanterie française</i> , peints vers 1780.	578
3. Les Lettres des militaires à « Françoise », près de la garnison de Phalsbourg....	580
4. La série des Gouaches révolutionnaires de Jean-Baptiste Lesueur.	586
I. Sources	588
1. Sources Imprimées	588
A. Écrits du for privé.....	588
B. Traités d'Art militaire	590

C. Traités de médecine et Littérature médicale	591
D. Littérature	592
Dictionnaires.....	592
Traité divers	592
Recueils de Chansons	593
Romans et Pièces de Théâtre	593
2. Archives	595
A. Service Historique de la Défense (SHD).....	595
Série J Justice militaire	595
Série B1 : Série chronologique de la Révolution	598
Fonds des volontaires nationaux de la Révolution française (GR XW).....	598
Fonds Manuscrits du Ministère de la Défense.....	598
B. Archives départementales.....	603
Archives départementales de la Marne.....	604
Archives Départementales de la Haute Marne	604
Archives départementales de Moselle	605
Archives départementales d'Ille et Vilaine	606
II. Bibliographie	607

Introduction générale

Mon habit, signe éclatant de loyauté, d'honneur et de courage, m'assuroit l'amitié de tous ceux qui en portoient un pareil et la considération de tous les autres, et contre les méchants j'avois mon épée. J'étois le compagnon de tout être fort, le soutien de tout être faible, et le frère de tout honnête homme. J'étois certain de posséder bientôt l'amitié de tous mes camarades, l'estime de tous mes chefs, j'espérois être recherché des femmes et chéri d'une seule¹.

Ces réflexions de Balthazar Bonardi du Ménil dévoilent ses sentiments lorsque, jeune officier dans un régiment des carabiniers à la toute fin des années 1770, il rejoint pour la première fois son régiment en portant son uniforme neuf. Dans cet extrait, il associe clairement l'armée à un lieu d'amitié et d'entre-soi masculin, où il espère être entouré de frères et démontrer son honneur en obtenant « l'estime » de ses supérieurs, au sein d'une communauté d'hommes qui partagent avec lui les mêmes valeurs. Il associe sa nouvelle fonction d'officier à une masculinité policée propre à l'élite française à travers la figure de « l'honnête homme », qui maîtrise sa force, tant physique que morale et la met au service des plus vulnérables, surpassant ainsi les autres hommes dont il obtiendrait « la considération ». Il incarnerait aussi un modèle de séducteur, particulièrement « recherché par les femmes ». Cette description du militaire et de sa fonction pourrait apparaître aujourd'hui comme une évidence, tant l'armée et la masculinité sont associées dans les imaginaires collectifs, notamment depuis la généralisation, au XIX^e siècle, du service militaire en France, qui ferait de cette expérience un véritable rite de passage pour tous les hommes d'une même classe d'âge, provenant de tous les milieux sociaux. Ce sont d'ailleurs principalement les historien.ne.s de la période contemporaine qui ont commencé à étudier les liens entre l'armée et la masculinité, par exemple lors des guerres du XIX^e siècle, des deux conflits mondiaux du XX^e siècle ou la guerre du Vietnam². On peut citer l'ouvrage collectif *Masculinities in politics and war*, dirigé par les historiens britanniques John Tosh,

¹ BONARDI DU MÉNIL, Jean-Balthazar de, *Mémoires (1760-1820) de Jean-Balthazar de Bonardi du Ménil gentilhomme normand, édités pour la société de l'histoire de France par Claude Hohl*, préface de André Corvisier, Paris, Honoré Champion, 2001, p. 162.

² BRAUDY Léo, *From chivalry to terrorism : war and the changing nature of masculinity*, New York, A. A. Knopf, 2003.

MEYER Jessica, *Men of war : masculinity and the First World War in Britain*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2009.

FOOTE Lorien, *The gentlemen and the roughs : manhood, honor, and violence in the Union Army*, New York, New York University press, 2010.

CROUTHAMEL Jason, *An intimate history of the front : masculinity, sexuality, and German soldiers in the First World War*, New York, Palgrave Macmillan, 2014.

ROBB Linsey, PATTINSON Juliette (Eds.), *Men, masculinities and male culture in the Second World War*, London, Palgrave Macmillan, 2018.

JEFFORDS Susan, *The remasculinization of America : gender and the Vietnam war*, Bloomington, Indiana university press, 1989.

Stefan Dudink et Karen Hagemann et pour la France la thèse d'Odile Roynette, qui aborde cette question pour l'armée de la fin du XIX^e siècle³. Ainsi, lorsque le sociologue David. H. J. Morgan, affirme que « malgré de profonds changements politiques, sociaux et technologiques, le guerrier semble être toujours un symbole clé de la masculinité » il réfute toute idée de changement au cours de l'histoire⁴ dans les liens entre masculinité et guerre, alors que ce liens connaît des évolutions en réalité bien plus complexe. Par exemple, il n'est pas une évidence dans la société d'Ancien Régime, car cette description faite par Bonardi du Ménil est socialement située. Elle rend compte du point de vue d'un gentilhomme, issu d'une famille de la noblesse moyenne de Normandie, qui espère faire ses preuves parmi des pairs officiers et tout aussi nobles que lui, en endossant la vocation militaire des hommes de sa famille. En effet, sous l'Ancien Régime l'armée est avant tout un lieu d'expression d'une certaine virilité⁵ nobiliaire, où le guerrier glorieux et honorable est certes un homme, mais surtout un individu de naissance noble, comme l'a démontré Hervé Drévilon dans l'histoire de la virilité⁶. En effet, le soldat ne bénéficie par des dividendes de la virilité guerrière des officiers nobles. Il est par exemple un bien mauvais parti pour le mariage et effraie les populations civiles, plus qu'il n'attire les femmes⁷.

Cette évidence doit donc être interrogée par la discipline historique, grâce à une rencontre entre l'histoire militaire et l'histoire du genre, qui depuis quelques années s'est montrée fructueuse et a produit des travaux stimulants interrogeant l'organisation genrée de l'institution militaire et plus largement l'influence du genre dans le déroulement et les conséquences des conflits armés. En histoire contemporaine, l'ouvrage collectif de Luc Capdevila, François Rouquet, Danièle Voldman et Fabrice Virigili interroge les rôles et les assignations des *hommes et des femmes dans la France en guerre*, et comment ces conflits du XX^e siècle ont transformé les identités féminines et masculines. Fabrice Virigili a également dirigé un numéro de la revue *Clio, Femmes, Genre, Histoire*, sur les lois genrées de la guerre,

³ DUDINK Stefan, HAGEMANN Karen, TOSH John, *Masculinities in politics and war : gendering modern history*, Manchester, University press, 2004.

ROYNETTE Odile, *Bons pour le service : l'expérience de la caserne en France à la fin du XIXe siècle*, Paris, Belin, 2000.

⁴ MORGAN David. H. J. « Theater of war: Combat, the Military, and Masculinities » in BROD Harry, KAUFMAN Michael, *Theorizing Masculinities*, Sage Publications, Londres, 1994, p. 165.

⁵ La différence entre masculinité et virilité est définie 18-19.

⁶ DRÉVILLON Hervé, « Du guerrier au militaire », in CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques, VIGARELLO Georges, *Histoire de la virilité, De l'Antiquité aux Lumières, L'invention de la virilité*, Tome 1, Paris, Seuil, 2011, p 248-250.

⁷ PERRÉON Stéphane, *L'armée en Bretagne au XVIII^e siècle. Institution militaire et société civile au temps de l'intendance et des États*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005.

CHAGNIOT Jean, *Paris et l'armée au XVIII^e siècle. Étude politique et sociale*, Paris, Economica, 1985.

à travers différentes périodes historiques⁸. Ces travaux, tout comme l'ouvrage collectif dirigé par Marion Trévisi et Jean Baechler sur *La guerre et les femmes* et ceux de John A. Lynn et Thomas Cardoza complexifient les rapports entre guerre et masculinité en démontrant que les femmes sont aussi des actrices des conflits et plus largement de l'institution militaire⁹. La guerre de 1870, puis la première guerre mondiale, voient l'expérience du feu s'universaliser à l'ensemble des hommes en âge de combattre, au détriment des femmes qui sont progressivement écartées des rôles qui leur étaient autrefois dévolus au sein des troupes, en particulier la Cantinière qui disparaît dès 1914¹⁰.

Les études sur les masculinités doivent donc impérativement sortir de la généralisation abusive d'une analyse trop contemporaine du lien entre masculinité et service militaire, et renoncer à toute tentation de permanence, qui amènerait à l'écueil de l'essentialisation. Comme le rappellent John Tosh et Michael Roper il est nécessaire « de rendre les hommes visibles comme sujets sexués » et de « démontrer que la masculinité a une histoire¹¹ ». De plus, pour saisir la complexité des évolutions de la différence entre les sexes au cours de l'histoire dans des sociétés plus anciennes, l'historien doit utiliser la notion de genre, non comme un thème de recherche mais comme un outil d'analyse qui permet, par l'étude croisée des hiérarchies sociales et de sexe, afin d'effectuer une analyse globale de la société. Les auteurs de l'article « le genre comme démarche », proposent d'utiliser le concept de genre « comme critère d'analyse, à côté d'autres variables telles que le statut juridique, le rang, l'âge ou la fortune ». Cette démarche de genre « permet d'affiner l'identification des individus et des groupes en faisant jouer ensemble ces différentes catégories » et elle constitue « un outil précieux pour l'histoire sociale¹² ».

1. Faire une histoire sociale des masculinités.

Au XVIII^e siècle, le terme de « masculinité » n'existe pas et n'est jamais utilisé dans les sources que nous avons étudiées. On ne trouve dans les dictionnaires de l'Académie française du XVIII^e siècle que le terme « mâle », définit comme celui « qui est du sexe le plus nobles &

⁸ CAPDEVILA Luc, ROUQUET François, VIRGILI Fabrice et VOLDMAN Danièle (dir.), *Hommes et femmes dans la France en guerre (1914-1945)*, *Clio, femmes, genre, histoire*, Paris, Payot, 2003, n°9, 2014.

VIRGILI Fabrice, *Les lois genrées de la guerre*, *Clio, Femmes, Genre, Histoire*, n°39, 2014.

⁹ CARDOZA Thomas, *Intrepid Women. Cantinières and Vivandières of the French Army*, Bloomington, Indiana University Press, 2010.

LYNN John A., *Women, Armies, and Warfare in Early Modern Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.

¹⁰ ROYNETTE-GLAND Odile, « La Construction du Masculin, De la fin du 19^e siècle aux années 1930 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 75, 2002/3, p. 88.

¹¹ TOSH John & ROPER Michael, *Manful Assertions. Masculinities in Britain*, Londres, Routledge, 1991, p. 1.

¹² BRIAN Isabelle, LETT Didier, SÉBILLOTTE-CUCHET, Violaine et alii, « Le genre comme démarche », *Hypothèses*, Paris, Publications de la Sorbonne, n°1, 2004, p 294.

le plus fort », par opposition à la femelle¹³, ou encore l'adjectif « masculin », comme « appartenant au mâle. Le sexe Masculin¹⁴ ». Le concept de masculinité est donc une invention récente, un outil conceptuel pour le chercheur qui pourrait être défini comme « le caractère masculin, l'ensemble des caractères propres à l'homme ou jugés comme tels¹⁵ ». Les recherches en sociologie ont rapidement souligné la pluralité du masculin, en insistant sur la dimension sociale de la masculinité, dès les travaux de Michael Kimmel, qui diffuse le concept de « masculinités plurielles » avec la revue et l'encyclopédie *Men and Masculinities*¹⁶. Les travaux de Raewyn Connell développent cette pluralité du masculin avec le concept de « masculinité hégémonique », une masculinité en position dominante dans un contexte précis et dont le contenu peut évoluer dans le temps et dans l'espace, notamment parce qu'elle entre en relation avec d'autres masculinités subordonnées ou marginalisées. Ces notions permettent de nuancer l'homogénéité des groupes masculins et de préciser les analyses de genre, afin de mieux comprendre les hiérarchies qui peuvent s'opérer en terme de classe, de « race », ou d'orientation sexuelle au sein du groupe social des hommes¹⁷.

En revanche, l'adjectif « viril » ou l'adverbe « virilement » sont des termes bien présents dans les dictionnaires d'Ancien Régime. Si ce qui est viril est aussi ce qui « convient à l'homme en tant que mâle », ce terme renvoie surtout à des qualités synonymes de vigueur, de courage, d'action et de fermeté. Il recouvre donc une masculinité spécifique associée à des vertus, d'ailleurs liées aux qualités du combattant¹⁸. Mais la « virilité » est aussi spécifiquement définie comme l'« âge viril » et qualifie celui qui « est parvenu à la virilité »¹⁹. Elle est donc avant tout une étape de la vie d'homme. C'est d'ailleurs en ce sens que nous l'avons trouvé dans nos sources, notamment médicales, par exemple, dans *le dictionnaire de Chirurgie* de 1767, où l'âge viril est celui où l'homme « est entièrement formé ». Selon cette source, cet âge est compris entre 25 ans et 50 ans, et correspond à des hommes ayant « l'imagination vive »

¹³ ACADÉMIE FRANÇAISE, *Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, J.-B. Coignard, 1740, tome 2, p 70 et édition de 1762, Tome 2, p. 79 tome 2.

¹⁴ *Ibid.*, Édition de 1740, tome 2, p 71.

¹⁵ RIVOAL Haude, « Virilité ou masculinité ? L'usage des concepts et leur portée théorique dans les analyses scientifiques des mondes masculins », *Travailler*, n° 38, 2017/2, p.144.

¹⁶ KIMMEL Michael S. et ARONSON Amy B., *Men and masculinities. A Social, Cultural, and Historical Encyclopedia*, Santa Barbara, ABC-Clio Press, 2004.

¹⁷ CONNELL Raewyn, *Masculinités enjeux sociaux de l'hégémonie*, M. Haège et A. Vuattoux (Ed.), Editions Amsterdam, Paris, 2014, p 73-80.

¹⁸ ACADÉMIE FRANÇAISE, *Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, J.-B. Coignard, 1762, Tome 2, p. 943. VIRIL ILE. adj. [...] Qui appartient à l'homme en tant que mâle. Sexe viril. Membre viril. On appelle Age viril, L'âge d'un homme fait. On dit figurément, Ame viril, courage viril, action virile, etc. pour, Une ame ferme un courage digne d'un homme, une action rigoureuse etc. VIRILEMENT, adv. D'une manière virile, avec vigueur.

¹⁹ *Ibid.*, Tome 2 p 943 : VIRILITÉ, a. Âge viril. Il est parvenu à la virilité. On le dit aussi pour signifier dans l'homme La puissance, la capacité d'engendrer.

mais tempérée par une sagesse plus importante que pendant la puberté, dont « le jugement est formé & est sain & solide ». Cet homme viril, au XVIII^e siècle, incarne donc la modération et la raison, y compris en ce qui concerne « l'amour des femmes » qui n'est plus « cette fougueuse yvresse de la jeunesse ». Enfin « l'amour de la gloire & l'orgueil, la prudence, la fermeté caractérisent cet âge », qui permet d'atteindre un « point de perfection²⁰ ». On voit bien ici que le critère de l'âge, trace des lignes de partage entre hommes, bien différentes des nôtres et hiérarchisent les individus masculins en fonction de leurs qualités et de leur degré de perfection supposés. Masculinité et virilité ne sont donc pas synonymes et doivent être historicisés.

Or, dans l'historiographie française les termes de masculinité et de virilité ont souvent été confondus à travers les travaux pionniers d'historiens qui abordent la question des « identités et des cultures » de la masculinité, comme *l'Histoire de la virilité* dirigé par Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine et Georges Vigarello. Bien qu'ils abordent la diversité des identités masculines, « la catégorie "homme" est relativement homogène et essentialisée à travers la référence à une identité virile²¹ ». De plus *l'Histoire de la virilité* tend souvent à peindre des portraits d'hommes virils en fonction des époques ou des classes sociales et de professions, mais reste bien souvent à la surface des représentations, comme dans un certain nombre d'ouvrages collectifs sur les masculinités, dirigés par des historiens britanniques ou états-unien²², qui utilisent des sources littéraires ou artistiques pour analyser les grandes évolutions des modèles de masculinité, mais sans en étudier leurs conséquences sociales et l'intégration de ces modèles par les individus.

Dans les pages qui suivent nous avons l'ambition de réaliser une histoire sociale des masculinités militaires qui, en utilisant la « démarche de genre » et les outils de la sociologie de Raewyn Connell, rend compte des interactions entre les militaires et les femmes, mais aussi entre des hommes issus de la noblesse, de la bourgeoisie ou des milieux populaires, entre des hommes des campagnes et des hommes des villes, des jeunes et d'autres plus âgés, qui se côtoient au sein de l'institution militaire.

²⁰ LEVACHER DE LA FEUTRIE A.-F.-Th., MOYSANT F., et LA MARCELLERIE E. de, *Dictionnaire de chirurgie*, Paris, Lacombe, 1767, p. 676-677.

²¹ RIVOAL Haude, « Virilité ou masculinité ? ... », *op. cit.*, p 144

²² FORTH Christopher E. & TAITHE Bertrand., *French Masculinities History, Culture and Politics*, New York , Palgrave Macmillan, 2007.

DUDINK Stefan, HAGEMANN Karen, TOSH John, *Masculinities in politics and war ... op. cit.*

DUDINK Stefan, HAGEMANN Karen, CLARK Anna, *Representing masculinity. Male Citizenship in Modern Western Culture*, Londres Palgrave Macmillan, 2008.

ASTBURY Katherine, PLAGNOL-DIÉVAL Marie-Emmanuelle, *Le Mâle en France 1715-1830, Représentations de la masculinité*, Londres, Peter Lang, 2005.

Nous nous inscrivons donc dans les recherches de l'histoire sociale concernant le fait militaire, à la suite des travaux d'André Corvisier²³, de Jean Chagniot, de Jean-Paul Bertaud ou de John Lynn²⁴, en se reposant notamment sur leurs analyses quantitatives et sociologiques de la communauté militaire, pour mieux comprendre comment les représentations de la masculinité et les pratiques de l'autorité et du commandement, ainsi que l'application de la discipline entrent en interaction. Les représentations des masculinités militaires doivent être saisies « dans la pluralité de leurs interprétations, dans la complexité de leurs usages sociaux » et nous nous proposons donc de « penser ensemble le monde social et celui des représentations »²⁵, pour comprendre comment les modèles masculins peuvent être rejetés ou appropriés par les individus auxquels ils sont imposés dans le contexte de l'institution militaire.

2. Étudier la construction de la masculinité au sein de l'institution militaire, nouveau lieu de sociabilité masculine.

Dans nos recherches se sont dessinés les contours d'une communauté militaire qui, au cours du XVIII^e siècle, bien qu'elle renferme d'importantes tensions sociales, s'homogénéise autour de valeurs communes, propres au métier des armes²⁶. Les travaux de Naoko Seriu et d'Hervé Drévilion montrent que cette unification du milieu militaire s'opère, en partie, autour de formes de dérision ou de rejet des symboles féminins ou des pratiques comme le luxe, qui provoqueraient l'effémination²⁷. Par sa structuration croissante en tant que monde professionnel distinct de la sphère civile, réunissant des hommes partageant une vie quotidienne extrêmement réglée, nous avons voulu comprendre comment l'institution militaire permet la création d'une sociabilité masculine nouvelle et comment ces spécificités propres aux exigences du métier contraignent les individus qui y entrent à adopter certains comportements masculins. Comment font-ils pour construire leur propre masculinité en s'adaptant aux exigences de l'armée, à ses valeurs, à

²³ CORVISIER André, *L'armée française : de la fin du XVII^e siècle au ministère de Choiseul. Le soldat*, Brive, Chastrusse, 1964

²⁴ BERTAUD Jean-Paul. « Le recrutement et l'avancement des officiers de la Révolution », *Annales historiques de la Révolution française*, n°210, 1972. p. 513-536.

BERTAUD Jean-Paul, *La Révolution Armée. Les soldats-citoyens et la Révolution française*, Paris, Laffont, 1979.

LYNN John A. *The Bayonets of the Republic : motivation and tactics in the army of revolutionary France, 1791-1794*, Urbana, University of Illinois press, 1984.

CHAGNIOT Jean, *Paris et l'armée ... op. cit.*

²⁵ KALIFA Dominique, « Représentation et pratiques » in DELACROIX Christian, DOSSE François, GARCIA Patrick, OFFENSTADT Nicolas, *Historiographies, Concepts et débats*, Paris, Folio Histoire, 2014, Tome 2 p. 881.

²⁶ DRÉVILLON Hervé, « Des virilités guerrières à la masculinité militaire (France, XVII^e-XVIII^e siècles) », in SOHN Anne-Marie, *Une histoire sans les hommes est-elle possible*, Lyon, ENS éditions, 2018, p. 245.

²⁷ SERIU Naoko, « Du féminin dans les discours militaires au XVIII^e siècle », *Genre & Histoire* [Online], n° 1 Automne 2007.

l'autorité et à la hiérarchie des grades ou à l'exigence du célibat, qui peuvent être en contradiction avec certains critères de la masculinité propre à leur milieu social d'origine ?

On retrouve ces mêmes tensions entre différentes masculinités chez les prisonniers français « sur parole », retenus en Angleterre et étudiés par Renaud Morieux. Ce sont souvent des captifs privilégiés (car aristocrates), mais qui se retrouvent dans une position contraignante, lorsque leur honneur viril est bafoué par les affronts des populations anglaises aux origines sociales plus modestes et qui ne reconnaissent pas leur statut. Ils ne peuvent se défendre en faisant usage de la violence, sous peine de rompre leur serment en tant que prisonnier, et ils se retrouvent donc dans une position très délicate²⁸. Pour mieux comprendre ces contradictions et tensions au sein de l'armée, nous suivrons les parcours individuels d'un certain nombre de combattants, simples soldats ou officiers nobles, volontaires de la Révolution française ou requis des levées en masse, pour comprendre comment ils parviennent à s'intégrer dans la communauté militaire. Nous étudierons certaines pratiques individuelles ou collectives qui permettent de souder le groupe, de se faire accepter par ses camarades, ou de supporter l'autorité, comme Odile Roynette l'a fait au sujet des jeunes recrues qui font l'expérience, parfois rude de la caserne, à la fin du XIX^e siècle²⁹.

Cependant l'armée n'est pas un monde totalement hermétique aux normes et à l'organisation du monde civil. Ainsi Mathieu Marly, au sujet de l'armée du XIX^e siècle, rappelle qu'elle ne peut pas être réduite à un « sanctuaire hors du monde » qui imposerait « un état d'esprit uniforme » à tous ses membres. Il défend la possibilité d'appliquer à l'armée des outils d'analyse développés pour d'autres organisations³⁰. Nous partageons ce constat pour le XVIII^e siècle, et postulons que les sociabilités masculines dans les armées peuvent être rapprochées de celles qui se développent dans la vie civile. Dans les correspondances des soldats révolutionnaires, les préoccupations des épistoliers sont souvent tournées vers la société civile. Ils se soucient de leur famille et demandent aussi des informations sur le départ des autres garçons de la ville, du bourg ou du département dont ils sont originaires, espérant retrouver des têtes connues. Ils reproduisent des sociabilités qui sont celles du village ou du quartier, entre jeunes gens dans les villes et les campagnes. Il s'agit de bals, de repas pris en commun, de moments passés à boire au cabaret. La frontière est donc poreuse entre le monde civil et le monde militaire, malgré les progrès de l'encasernement.

²⁸ MORIEUX Renaud, « French Prisoners of war, conflicts of honour, and social inversions in England, 1744-1783 », *The historical Journal*, n°56, 1, 2013, p. 69-73.

²⁹ ROYNETTE Odile, « *Bons pour le service* » : *l'expérience de la caserne en France à la fin du XIX^e siècle*, Paris, Belin, 2000.

³⁰ MARLY Mathieu, *Distinguer et soumettre. Une histoire sociale de l'armée française (1872-1914)*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2019, p. 16-17.

Plus généralement, les historien.nes qui ont travaillé sur les questions de discipline, d'obéissance et d'autorité au sein de l'institution militaire nuancent l'idée que l'armée est une « institution totale » telle que l'entendait Erwin Goffman, c'est-à-dire qui établirait une emprise totale sur les individus, les empêchant d'élaborer leur « soi ». Sabina Loriga, qui analyse les expériences individuelles des militaires, propose plutôt la notion de « formule de besoins », qui peut rendre compte de la diversité des motivations personnelles des hommes qui s'engagent dans les armées du Piémont au XVIII^e siècle. Selon elle, cette institution peut être considérée comme une opportunité de socialisation pour le soldat et de distinction sociale pour l'officier noble³¹. Arnaud Guinier rappelle également la marge de manœuvre que possèdent les individus enrôlés, soulignant l'oubli chez Michel Foucault, dans *Surveiller et Punir*, de la prise en compte des acteurs à l'intérieur du modèle disciplinaire³².

La conscientisation d'une identité masculine et militaire homogène chez tous les combattants est donc improbable et varie sans doute selon les situations et les parcours de vie des individus. Ainsi, le sentiment pérenne d'appartenance à la communauté militaire est sans doute bien plus fort pour un homme noble comme Bonardi du Ménil, qui est fier d'incarner une forme de virilité guerrière qui correspond à sa vocation sociale, que pour un simple soldat qui s'engage, peut être après une autre carrière professionnelle pour seulement quelques années. On peut se demander s'il existe une forte conscience, pour les hommes qui ont intégré l'armée révolutionnaire, d'avoir vécu une guerre différente de celles de l'Ancien Régime et profondément républicaine. Ce questionnement a d'ailleurs nourri une part importante de l'historiographie britannique et américaine³³. Parmi les hommes qui avaient répondu au premier appel lancé aux volontaires en 1791, peu d'entre eux étaient préparés à la longue lutte qui allait s'engager. Les volontaires se font bien plus rares pour les appels suivants, qui éveillent bien moins de vocations³⁴. Par exemple Pierre Delaporte, soldat qui relate ses campagnes du 26 Germinal an II au 20 fructidor an III, s'établit comme banquier lorsqu'il rentre au pays après une blessure. Dans son journal, qu'il tient au jour le jour, il décrit son désespoir devant la violence à laquelle il assiste. Il ne paraît pas, comme d'autres auteurs, très attaché aux principes

³¹ MARLY Mathieu, *Distinguer et soumettre ... op. cit.*, p. 17.

LORIGA Sabina, *Soldats, Un laboratoire disciplinaire : l'armée piémontaise au XVIII^e siècle*, Paris, Belles Lettres, 2007, p. 16-20.

³² GUINIER Arnaud, *L'honneur du soldat, Éthique martiale et discipline guerrière dans la France des Lumières (1748-1789)*, Paris, Champ Vallon, 2014, p.13.

³³ On trouve cette remise en question dans l'ouvrage de BLANNING J. BLACK et P. SCHROEDER, *The French Revolutionary Wars, 1787-1802*, 1996.

P. GRIFFITH, *The Art of war of revolutionary France 1789-1802*, 1998., cité dans FORREST Alan, *Napoléon's men. The Soldiers of the Revolution and Empire*, Londres et New York, Hambledon and London, 2002.

³⁴ FORREST Alan, *Au Service de l'Empereur*, Paris, Vendémiaire éditions, 2014, p. 29.

révolutionnaires et semble parfois douter du bien-fondé de sa mission et de la distinction entre le bien et le mal, que le discours officiel martèle. Il note, le 25 prairial an II, après avoir assisté à une violente attaque menée par des ennemis :

*O monde ! qu'est-ce donc que tes conventions qui te font distinguer la vertu du vice, le guerrier du brigand ?*³⁵

Ces réflexions sont particulièrement intéressantes, car elles sont contemporaines des faits et montrent que l'engagement idéologique et politique des combattants peut différer fortement des discours officiels. Delaporte reste, par exemple, particulièrement attaché à Dieu et à la religion.

Jean Chatton, fils de laboureur, semble contraint par cet engagement et se plaint des conditions de vie difficiles en s'exclamant :

*Jugez quel triste sort que le pauvre soldat a en faisant la guerre. Il y a beaucoup de bavards qui disent que le soldat est heureux de faire la guerre*³⁶.

Il avoue également avoir abusé d'une permission de seize jours pour rester plus longtemps au pays, perdant à son retour, sa fonction de maréchal des logis³⁷. Il ne cache pas non plus son indiscipline, puisqu'il évoque, dès le début de son récit, l'épisode où il a bien failli être fusillé pour être parti en maraude³⁸.

Chercher à dessiner les contours précis d'une identité masculine et militaire semble faire courir le risque d'une réification de ces identités si fluctuantes, risque d'ailleurs souligné par Rogers Brubaker, qui préfère utiliser les termes de « processus d'identification » pour mieux décrire les agents qui peuvent participer à cette identification. Si l'institution militaire peut être considérée comme un « identificateur » puissant qui cherche à inculquer aux recrues un « modèle militaro-viril³⁹ », il faut s'interroger sur « l'auto-identification » des combattants, qui peut fortement varier en fonction des contextes sociaux et temporels⁴⁰.

³⁵ DELAPORTE Pierre, « Campagne de l'an II Journal du conscrit Pierre Delaporte », in *Nouvelle Revue Rétrospective*, juillet-Décembre, 1899, p. 388-389.

³⁶ CHATTON Jean, *Cahiers de Vieux Soldats de la Révolution et de l'Empire*, publiés et annotés par E. Gridel et le Capitaine Richard, Paris, Chapelot & Cie, 1903, p. 10-11.

³⁷ *Ibid*, p. 12-13.

³⁸ *Ibid*, p. 8-9.

³⁹ MARLY Mathieu, « L'armée rend-elle viril ? Réflexions sur le « modèle militaro-viril » à la fin du XIX^e siècle », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n°47, 2018/1, p. 229-247.

⁴⁰ BRUBAKER Rogers et JUNQUA Frédéric, « Au-delà de L'« identité » », *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 139, septembre 2001, p 75-76.

3. La Révolution, un moment de rupture de la sociabilité masculine dans les armées ?

La Révolution française, en tant que moment critique de redéfinition de la relation entre les sexes, a concentré l'attention des historien.nes français.es du genre depuis plus d'une trentaine d'années, à la suite d'une riche historiographie américaine et britannique⁴¹. Geneviève Fraisse, par exemple, a étudié les éléments de discours qui excluaient les femmes de la vie politique et de l'exercice de la citoyenneté, les confinant à la sphère domestique⁴². En effet, si elle apporte l'égalité sociale entre les hommes, la Révolution entraîne une séparation accrue entre les sexes. Les femmes, bien que citoyennes passives, ne peuvent participer au suffrage, les clubs politiques féminins sont fermés le 30 octobre 1793 et en avril de la même année, l'engagement au sein des armées leur est interdit. Cependant certaines femmes investissent à leur manière l'espace public et politique. Leur rôle, y compris dans les catégories sociales les plus modestes a été réévalué par des ouvrages, comme celui de Dominique Godineau⁴³, qui mettent en avant des voies alternatives de participation à la vie politique et au débat public. Cette révision de la place des femmes dans la Révolution française passe également par des études sur la famille qui apparaît comme une préoccupation essentielle des révolutionnaires. Lynn Hunt dans son « roman familial » montre l'importance des métaphores familiales dans la vie politique, qui aboutissent à une redéfinition du rôle des mères mais également des hommes révolutionnaires, tous frères, alors que la figure du père qui s'incarnait dans la personne du Roi est disqualifiée⁴⁴. Cette question familiale est également traitée par Suzanne Desan et Jennifer N. Heuer, qui analysent la question du divorce, du mariage et de son incidence sur les hommes, redéfinissant leur statut de père, de citoyen et de mari. Mais ces ouvrages s'intéressent, en premier lieu, à la place des femmes⁴⁵.

Notre travail de recherche se propose d'explorer également ces bouleversements révolutionnaires pour comprendre quel rôle l'institution militaire a joué dans cette égalité nouvelle et croissante entre les citoyens mâles et cette relégation progressive des femmes en

⁴¹ HUFTON Olwen, *Women and the Limits of Citizenship in the French Revolution*, Toronto, University of Toronto Press, 1992.

LANDES Joan B., *Women and the Public Sphere in the Age of the French Revolution*, Ithaca, NY, Cornell University Press, 1988.

⁴² FRAISSE Geneviève, *Muse de la raison, démocratie et exclusion des femmes en France*, Aix-en-Provence, Alinea, 1989.

⁴³ GODINEAU Dominique, *Citoyennes tricoteuses: les femmes du peuple à Paris pendant la Révolution française*, Paris, Perrin, 2004.

⁴⁴ HUNT Lynn, *The Family Romance of the French Revolution*, Berkley, L.A, University of California Press, 1992.

⁴⁵ NGAIRE- HEUER Jennifer, *The Family and the Nation. Gender and Citizenship in Revolutionary France, 1789-1830*, Ithaca, Cornell University Press, 2005.

DESAN Suzanne, *The Family on Trial in Revolutionary France*, Berkley, University of California Press, 2004.

dehors du champ politique et de l'espace public. Si André Rauch définit une virilité révolutionnaire conquérante et exacerbée, qui s'oppose aux hommes de la noblesse, présentés comme amollis et dominés par le souverain⁴⁶, l'étude de la masculinité en révolution est encore un vaste chantier trop partiellement défriché. Par exemple, dans *l'Histoire de la virilité*, le seul chapitre concernant cette période est celui rédigé par Jean-Paul Bertaud, qui s'ouvre sur le citoyen-soldat de la Révolution mais se prolonge jusqu'au XIX^e siècle. L'article d'Hervé Drévilion analyse les masculinités militaires durant l'Ancien Régime, mais les liens entre ces deux périodes, notamment les années charnières de 1780 à 1790 ne sont que peu investies, car la Révolution est envisagée avant tout comme une rupture.

Déjà certains historiens s'étaient intéressés aux évolutions de l'armée sur le temps long, comme Thomas Hippler qui analyse l'émergence du service militaire en lien avec la question de la citoyenneté, depuis la milice de Louis XIV, jusqu'à la période révolutionnaire⁴⁷. Christy Pichichero quant à elle explore une longue chronologie de la culture de guerre et de « l'armée des Lumières » française depuis Louis XIV jusqu'au premier Empire de Napoléon. Si la thèse d'Arnaud Guinier s'arrête à l'aube des événements révolutionnaires, il démontre que les réformes et les débats entre les officiers de l'armée monarchique, au XVIII^e siècle, dessinent certains principes qui guident les transformations de l'institution militaire pendant la Révolution. Il note l'apparition d'un discours militaire qui prône déjà une « citoyennisation » du soldat, en proposant de définir un honneur propre à ce dernier, différent de celui des officiers nobles. Il doit permettre une « adhésion volontaire » du soldat à la discipline militaire⁴⁸.

Ces travaux font suite à ceux de Roger Chartier sur *les origines culturelle de la Révolution Française*, ainsi que ceux de Michel Vovelle⁴⁹. Ils replacent la compréhension des événements révolutionnaires dans une échelle de temps plus longue, afin de questionner la notion de rupture et d'observer des causes anciennes et multiples. Cette nouvelle définition de la chronologie révolutionnaire permet par exemple à Hervé Drévilion d'évoquer des « origines militaires de la Révolution française⁵⁰ », en abordant les dernières décennies de la Monarchie

⁴⁶ RAUCH André, *Le Premier sexe, mutations et crise de l'identité masculine*, Paris, Hachette, 2000.

⁴⁷ HIPPLER Thomas, *Soldats et citoyens, Naissance du service militaire en France et en Prusse*, Paris, Presses Universitaires de France, 2006.

⁴⁸ PICHICHERO Christy, *The Military Enlightenment, War and Culture in the French Empire from Louis XIV to Napoléon*, Ithaca et Londres, Cornell University Press, 2017.

GUINIER Arnaud, *L'honneur du soldat ... op. cit.*, p 14.

⁴⁹ VOVELLE Michel, *Piété Baroque et déchristianisation en Provence au XVIII^e siècle. Les attitudes devant la mort d'après les clauses des testaments*, Paris, Plon, 1973.

CHARTIER Roger, *Les origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Le Seuil, 1990.

⁵⁰ DRÉVILLON Hervé, WIEVIORKA Olivier, *Histoire militaire de la France. Des Mérovingiens au Second Empire*, Paris, Perrin, 2018, Tome 1, p. 441.

absolue, tandis qu'André Corvisier et Jean-Paul Bertaud avaient déjà insisté sur le rôle crucial de l'armée dans les événements révolutionnaires⁵¹.

Concernant l'évolution de la différence entre les sexes à la fin de l'Ancien Régime et pendant la Révolution, Jean-Clément Martin a également élargi la chronologie de son étude, en réalisant une importante synthèse dans sa « révolte brisée »⁵², depuis les années 1770 jusqu'aux années 1820, pour comprendre comment, durant cette période, « les relations entre les hommes et les femmes ont été profondément mises en question et ont été l'occasion de véritables expérimentations⁵³ ».

Pour étudier ce basculement entre Ancien Régime et Révolution française, notre travail de recherche débute au mitan du XVIII^e siècle, et se termine au moment de la loi Jourdan-Delbrel du 5 septembre 1798, qui institue la « conscription universelle et obligatoire » pour tous les Français âgés de 20 à 25 ans.

Dès la fin de la guerre de Succession d'Autriche (1740-1748), puis dans le contexte de la guerre de Sept Ans, s'ouvre une période de débats intenses concernant l'armée monarchique française. De nombreux officiers appellent de leurs vœux des réformes militaires profondes pour faire face à l'ennemi prussien qui, avec la défaite française de Rossbach en 1757, démontre la puissance de son armée et domine le paysage militaire européen. On assiste, au XVIII^e siècle, à la multiplication de réflexions stratégiques et de questionnements sur une possible « Constitution militaire des États » qui mêle des questions politiques, administratives ou économiques, enracinant alors « le fait militaire au plus profond des structures de la société⁵⁴ ». Devant la quantité importante de sources disponibles, nous avons fait le choix d'exclure les guerres napoléoniennes, car les travaux portant sur une longue durée, comme l'ouvrage de Christy Pichichero⁵⁵, nous semblaient balayer de manière trop superficielle les mécanismes sociaux à l'œuvre dans l'institution militaire et les expériences personnelles des combattants, en s'appuyant essentiellement sur des sources artistiques, des traités militaires, ou encore une importante historiographie. Certes ces recherches permettent de dégager des inflexions

⁵¹ CORVISIER André, « La place de l'armée dans la Révolution française », *Revue du Nord*, tome 75, n°299, Janvier-mars 1993. p. 7-19. Jean Paul Bertaud la Révolution armée

BERTAUD Jean-Paul, *La Révolution Armée. Les soldats-citoyens et la Révolution française*, Paris, Robert Laffont, 1979, p. 69.

⁵²MARTIN Jean-Clément, *La révolte brisée, femmes et hommes dans la Révolution française et l'Empire (1770-1820)*, Paris, Armand Colin, 2008.

⁵³ *Ibid.*, p. 7.

⁵⁴ GUINIER Arnaud, *Les Lumières de la Guerre, Vol. 1, Mémoires militaires du XVIII^e siècle conservé au service historique de la Défense (sous série 1- mémoires techniques)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2015, p. 8.

⁵⁵ PICHICHERO Christy, *The Military Enlightenment, War and Culture in the French Empire from Louis XIV to Napoléon*, Ithaca et Londres, Cornell Press, 2017.

chronologiques importantes, mais elles retracent surtout les évolutions des représentations sans en étudier les implications à l'échelle des individus. D'ailleurs nous émettons l'hypothèse que malgré les bouleversements indéniables que connaît l'institution militaire pendant la Révolution, tels que l'ouverture des grades à tous les citoyens, la transformation profonde de la justice militaire ou le nouveau statut de citoyen des soldats, la rupture révolutionnaire apparaît beaucoup moins nettement lorsque l'on s'attache à étudier le parcours des individus face à l'expérience militaire. Comparer, par exemple, les écrits du for privé rédigés par les combattants des guerres de l'Ancien Régime et ceux écrits par les soldats de la Révolution permet de repérer des similitudes qui dépassent la temporalité d'une génération de militaires. Ils racontent des anecdotes, des moments de vie, des émotions, des tensions et des formes de compétition qui traversent l'institution, malgré cette rupture politique et chronologique majeure entre l'Ancien Régime et la Révolution et permet de reconstituer des expériences militaires qui présentent de multiples similitudes.

4. Retrouver le « masculin neutre⁵⁶ » dans les sources historiques.

Haude Rivoal rappelle qu'avant les études sur les femmes et sur le genre dans les sciences humaines « on pensait, on analysait, on écrivait au “ masculin neutre ” », car la position, l'expérience et la vie des hommes étaient envisagées, de manière inconsciente, comme celles de l'humanité toute entière. Le masculin est un référent neutre, dont la spécificité n'apparaît presque jamais explicitement car il prend la valeur de l'universel. Cette invisibilité de la spécificité masculine se retrouve dans les sources, y compris dans celles du XVIII^e siècle, qui n'évoquent pas explicitement les caractéristiques du masculin, mis à part quelques traités médicaux qui abordent la différence entre les femmes et les hommes. Il est donc nécessaire de construire des corpus de sources qui permettent, indirectement, de comprendre l'évolution des expériences et des normes masculines. Ils doivent englober l'ensemble de la période étudiée et présenter une masse suffisante d'informations pour opérer une mise en série, pour y repérer des récurrences, afin d'accéder à une expérience collective, à partir de témoignages individuels. Nous avons ainsi repéré des différences qui peuvent constituer la preuve d'un changement, d'une évolution. Les trois corpus principaux concernent l'infanterie et la cavalerie, car il était nécessaire de limiter le cadre de notre étude devant l'ampleur de la documentation. Le premier est constitué d'écrits du for privé rédigés par les combattants eux-mêmes, le deuxième est composé de traités militaires et des mémoires techniques produits principalement par les officiers et enfin, les archives de la justice militaire complètent cet ensemble.

⁵⁶ RIVOAL Haude, « Virilité ou masculinité ? ... », *op. cit.*, p. 142.

Les écrits du for privé rédigés par les militaires sont de nature très diverse : journaux de marche, mémoires, Souvenirs, correspondances, dont les conditions de rédaction, les objectifs des auteurs, ainsi que les contextes et les modes de publication varient considérablement. De la même manière, les origines sociales et la trajectoire des militaires sont très hétérogènes, à l'image de la composition sociale des armées de l'Ancien Régime et de la Révolution. Devant la profusion de documents, nous avons sélectionné Trente-quatre auteurs qui ont vécu une expérience militaire entre les dernières guerres de l'Ancien Régime, jusqu'à celles de la Révolution et qui ont même parfois combattu pendant les deux périodes concernées. Ils viennent de différentes catégories sociales, même si les nobles sont surreprésentés pour l'Ancien Régime. Pendant la Révolution française, les statuts sociaux se diversifient. Paysans aisés, fils de famille issus du monde des professions libérales, ils appartiennent à des catégories sociales qui ont souvent eu accès à l'apprentissage de l'écriture. Peu d'entre eux sont finalement issus de milieux très populaires. Les anciens nobles sont absents du corpus révolutionnaire. En effet, nous avons exclu les émigrés parce qu'ils n'évoluent plus au sein de l'armée française.

La perception que les auteurs ont de leur expérience et de l'institution militaire dépend de leur trajectoire personnelle. En effet, la manière dont ils rendent intelligible leur parcours, dépend de ce qu'ils ont accompli et vécu au sein de l'institution militaire, notamment au regard de leurs origines sociales et de leur ascension. Les origines sociales, les carrières militaires expliquent donc certains partis pris dans ces récits de vie ou ces correspondances. Il est donc nécessaire de suivre individuellement chaque auteur, car chaque récit est spécifique et propose un point de vue particulier en fonction des expériences vécues. Cependant, en comparant les différents auteurs, on peut également discerner des similitudes entre plusieurs auteurs et former des catégories en fonction de leurs parcours de vie.

Un premier groupe d'auteurs est celui des combattants des guerres de l'Ancien Régime. Ils sont plus rares que ceux de la Révolution française. Ces auteurs sont majoritairement des nobles et occupent des grades d'officiers. En écrivant, ils se placent au cœur d'une tradition aristocratique du récit de soi, caractéristique de la monarchie, qui a pour but de valoriser leur existence, en tant que membre d'une lignée noble, même si ces écrits ne sont pas publiés de leur vivant. Cependant, ils proviennent d'une noblesse plus ou moins prestigieuse et n'ont donc pas la même expérience ou le même grade dans les armées royales. Leurs récits de vie, peut être un support propice aux revendications sociales et professionnelles. On retrouve une dimension aristocratique très forte chez Charles de Mathei de Valfons qui écrit avant la Révolution, qu'il ne connaîtra pas. Il est issu d'une famille dont les membres occupent de hautes

fonctions dans la magistrature et dans l'armée⁵⁷. Il fait partie des membres de cette noblesse de cour favorisée qui entrent jeunes à l'armée, en obtenant rapidement des grades d'officiers supérieurs. Écrire pour raconter les campagnes militaires, mettre en valeur ses exploits fait pleinement partie des *habitus* de cette haute noblesse de Cour.

Les officiers subalternes les critiquent pour leur manque d'expérience et leur accaparement des plus hautes fonctions, comme Jean-Balthazar de Bonardi du Ménil et le chevalier de Mautort qui viennent en revanche d'une noblesse moyenne. Le premier connaît une carrière militaire médiocre, surtout en comparaison de son frère qui peut se vanter d'une ascension fulgurante dans les armées. Il entre cependant dans le corps des Carabiniers qui, à la fin de l'Ancien Régime, est un corps privilégié et aristocratique⁵⁸. Le second, Le chevalier Louis-François de Paule Tillette de Mautort publie ses *Mémoires* seulement en 1895⁵⁹. Il est opposé à la Révolution, alors que Bonardi y est plus favorable. Issu d'une ancienne famille noble de Ponthieu, mais peu fortunée, il est promu capitaine en 1780, au régiment de Neustrie avant de s'embarquer pour l'Inde. Il ne rentre en France qu'en 1785 et reste cantonné au grade de capitaine, se heurtant aux mêmes difficultés d'ascension professionnelle que Bonardi du Ménil⁶⁰.

Concernant les conditions d'écriture qui peuvent influencer une réécriture du passé, le Marquis de Valfons qui entre à l'armée en 1727, ne donne aucune indication sur le moment de rédaction de ses *Souvenirs*, qui demeurent aux mains de sa famille et ne sont pas publiés de son vivant⁶¹. Mais il écrit forcément avant les événements révolutionnaires, qu'il n'a pas connus.

Jean-Balthazar de Bonardi du Ménil achève, quant à lui, ses mémoires en 1826, alors qu'il a renoncé depuis longtemps, et sans regret, à la carrière militaire, espérant retrouver un certain confort de vie sous la Restauration⁶². Il prétend écrire pour transmettre son expérience à ses enfants, en se remémorant ses souvenirs, pour leur éviter la remise en cause « pénible » des convictions de la jeunesse⁶³. Il s'inspire du mode faussement intime des *Confessions* de

⁵⁷ VALFONS Charles de Mathéi de, *Souvenirs du Marquis de Valfons, Vicomte de Sebourg Souvenirs du Marquis de Valfons, Vicomte de Sebourg, lieutenant général des armées du roi 1710-1786*, Paris, Mercure de France, 2003, p. I-III.

⁵⁸ *Ibid*, p. XI.

⁵⁹ MAUTORT Louis François de Paule Tillette Chevalier de, *Mémoires du chevalier de Mautort capitaine du régiment d'Austrasie chevalier de l'ordre royale et militaire de Saint-Louis 1752-1802*, Paris, Plon, 1895.

⁶⁰ *Ibid*, p 5-6.

⁶¹ VALFONS Charles de Mathéi de, *Souvenirs du Marquis de Valfons... op. cit.*, p. 14.

⁶² BONARDI DU MÉNIL Jean-Balthazar de, *Mémoires (1760-1820)... op. cit.*, p. XI.

⁶³ *Ibid*..., p. X.

Rousseau et use alors d'un ton qui se veut apolitique, pour neutraliser sa position face aux événements révolutionnaires qu'il vit au moment de la rédaction.

Le chevalier de Mautort, qui rédige ses mémoires en 1796, est alors émigré en Westphalie, dans une situation d'exil et de pauvreté⁶⁴, alors que la Révolution française l'a poussé à quitter l'armée contre son gré en 1792. Il écrit dans un contexte d'exil et de fragilité, qui l'encourage sans doute à porter un regard nostalgique et idéalisé sur la période prérévolutionnaire de l'institution militaire dans laquelle il a forgé sa carrière. En effet, à la fin de ses mémoires, il évoque « l'état de détresse⁶⁵ » dans lequel il se trouve et les démarches qu'il engage pour récupérer ses biens qui restent sous le séquestre national, avant d'être amnistié en 1802.

Un des seuls combattants des guerres de l'Ancien Régime qui n'est pas noble est Charles-Etienne Bernos. Il s'agit de l'auteur pour lequel nous disposons du moins d'informations. Fils d'un médecin, il décède en 1809. Sa seule intention est explicitée par cette phrase « Je laisse à l'histoire le détail des événements militaires qu'une guerre de huit ans a produit. Je ne m'entretiendrai que de ceux où j'étais acteur⁶⁶ ». Il semble donc vouloir apporter un témoignage de la guerre qu'il a vécue, alors qu'il s'est engagé pour plus de six ans au régiment de Limousin. Il ne revendique aucune vocation militaire marquée car, alors qu'on lui propose de devenir lieutenant, il refuse et dit clairement qu'il ne veut pas prolonger son service⁶⁷.

Certains mémorialistes ont connu l'expérience militaire aussi bien sous la monarchie que durant la Révolution, comme le citoyen Rossignol et Etienne-François Girard. Ils sont tous deux issus de milieux très modestes et se sont engagés d'abord comme simples soldats. Ils ont alors tendance à souligner l'amélioration qu'a connue l'armée après 1789. Girard et le citoyen Rossignol décrivent le découragement et le manque de motivation des soldats de l'armée d'Ancien Régime, qui ne supportent plus la discipline violente et injuste à laquelle ils sont soumis⁶⁸. Ils montrent ensuite comment l'armée de la Révolution leur a apporté une ascension professionnelle et sociale qu'ils ne pouvaient imaginer auparavant, eux qui deviennent

⁶⁴ MAUTORT Louis François de Paule Tillet Chevalier de, *Mémoires du chevalier de Mautort ... op. cit.*, p. 2.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 503.

⁶⁶ BERNOS Charles-Etienne, « Souvenirs de campagne d'un soldat du régiment de Limousin (1741-1748) », *Carnet de la Sabretache*, vol.x, Paris, 1902, Berger-Levrault, p. 668-669.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 761-762.

⁶⁸ GIRARD Etienne-François, *Souvenirs militaires du colonel Girard 1766-1846*, Paris, Giovanangeli Bernard, 2010, p. 28.

ROSSIGNOL Jean-Antoine, *Vie de Jean Rossignol vainqueur de la Bastille, Edition présentée et annotée par Antoine de Baecque*, Paris, Mercure de France, 2011, pp. 46-48 et 51-52.

finaleme nt officiers. Rossignol l'explique de manière très explicite à la fin de son mémoire justificatif :

Je suis né dans cette classe du peuple pour qui le travail est un besoin. Sans fortune comme sans intrigue, je n'ai reçu de mes parents qu'une éducation très ordinaire, un bon métier et l'exemple de la plus austère probité. Dans l'ancien régime, je pouvais tout au plus espérer, après quinze ou vingt années de service, devenir caporal ou sergent. Dans le nouveau, j'ai été général en chef⁶⁹.

Il revendique donc ses origines modestes, en insistant sur l'importance de son mérite et de son parcours, qu'il doit à la Révolution. Pour ces auteurs, la valorisation de leur identité de combattant révolutionnaire, ainsi que les louanges envers une armée qui serait devenue parfaitement démocratique et méritocratique sont liés à leur parcours personnel. Ils accentuent donc les bienfaits de la rupture révolutionnaire dans les armées.

Concernant ceux qui ont combattu uniquement pendant les guerres de la Révolution, la plupart des auteurs étudiés sont des notables des campagnes ou des villes, et si certains sont restés de simples soldats, d'autres ont connu des carrières militaires sans précédent, atteignant les plus hauts grades, comme Jean-Pierre Bial, issu de la petite bourgeoisie de Corrèze qui est devenu colonel à la fin de sa carrière sous Napoléon⁷⁰. Cette expérience du métier des armes a propulsé un certain nombre de ces combattants à des charges publiques après la guerre, notamment en tant que maires de leur ville ou élus locaux. Écrire sur sa vie militaire peut ainsi être une nécessité pour rappeler son mérite, son dévouement pour la patrie, au moment où des luttes politiques, dans la première moitié du XIX^e siècle, peuvent menacer leur réputation. Par exemple, Etienne-François Girard, écrit ses mémoires entre 1837 et 1846, alors qu'il a été maire de Toulon à trois reprises, aussi bien sous la Restauration, que pendant la Monarchie de Juillet. À la fin de ses *Souvenirs*, publiés seulement en 1951, il insiste justement sur cette dernière fonction, car durant ses mandats, il maintiendra son opinion libérale face à l'opposition des Ultras⁷¹.

Ainsi, la plupart des écrits du for privé que nous avons étudiés sont des récits qui recomposent une réalité passée, participant à la construction de la mémoire et du souvenir. Les faits passés deviennent des itinéraires produisant le récit cohérent d'une aventure militaire. Le contexte d'écriture est donc crucial et définit la manière dont nous pouvons traiter ces sources. Concernant les combattants des guerres de la Révolution, quelques-uns écrivent juste à la fin

⁶⁹ *Ibid*, p. 207

⁷⁰ BIAL Jean-Pierre, *Les carnets du colonel BIAL 1789-1814, Souvenirs des Guerres de la Révolution et de l'empire, rédigés à Leipzig au dépôt des prisonniers*, Paris, Les éditions de l'Officine, 2003.

⁷¹ GIRARD Etienne-François, *Souvenirs militaires du colonel Girard ... op. cit.*, p. 12.

des campagnes, dans des contextes particuliers de captivité ou d'emprisonnement, ce qui conditionne sans doute le contenu et la forme de leur récit. C'est le cas de Jean-Pierre Bial qui reprend ses notes de campagnes alors qu'il vit au dépôt des prisonniers de Leipzig, à partir du 16 octobre 1813⁷². Le citoyen Rossignol relate son histoire en 1795, alors qu'il a été emprisonné au fort de Ham. Il s'agit d'un mémoire justificatif qui doit l'innocenter dans le procès qu'il subit à cause de ses ennemis politiques, qui remettent en cause son commandement en Vendée. En 1795, il devient le bouc émissaire des combats politiques de la Convention⁷³. Cet auteur a donc un besoin urgent de justifier ses actes, ce qui rapproche son récit des mémoires judiciaires, genre spécifique sous la Révolution. Il s'agit de récits de vie que les « suspects » en attente de jugement devaient rédiger selon un cahier des charges précis pour exposer leur attitude lors des principales journées révolutionnaires⁷⁴. Rossignol, qui se trouve dans un cas de figure similaire veut donc valoriser son parcours et supprime par exemple certains épisodes de sa vie, comme les événements allant du 10 août 1791 aux massacres de 1792, qui pouvaient compromettre sa défense⁷⁵. Ce type de mémoire amène ainsi à une confusion entre la scène historique et la scène judiciaire sous la Convention thermidorienne, pour réhabiliter les victimes de la Terreur⁷⁶. Certains auteurs qui écrivent plus tardivement semblent avoir une démarche plus personnelle, comme Vaxelaire qui se place dans la posture du père sage qui parle à ses fils, pour leur dispenser des leçons de vie, d'homme à homme⁷⁷. Même si le but affiché est intime et qu'il semble réserver ses écrits à un cercle proche, il est permis de douter de l'absence de publicité de ce récit, qui relate avec enthousiasme les aventures d'un soldat, au service de la République puis de Napoléon. La lecture qu'il fait de son séjour dans les armées semble bien différente de celle d'un autre paysan, Jean Chatton, issu sans doute, d'un milieu social plus modeste et qui est retourné travailler sa terre⁷⁸ à son retour de campagne. Il semble être beaucoup plus marqué par les violences de la guerre qu'il critique fortement.

Plus généralement, les ouvrages écrits au moment de la Révolution comportent un aspect justificatif important, dans une société parcourue par la méfiance et la crainte de la

⁷² BIAL Jean-Pierre, *Les carnets du colonel BIAL... op. cit.*, 2003.

⁷³ ROSSIGNOL Jean-Antoine, *Vie de Jean Rossignol vainqueur de la Bastille ... op. cit.*, p. 7-25.

⁷⁴ GARAPON Jean, ZONZA Christian, dir., *L'idée de justice et le discours judiciaire dans les mémoires d'Ancien Régime (XVI-XIXe siècle)*, Nantes, éditions Cécile Defaut, 2010, p. 182.

⁷⁵ ROSSIGNOL Jean-Antoine, *Vie de Jean Rossignol vainqueur de la Bastille...op. cit.*, p. 27.

⁷⁶ CHAPPEY Jean-Luc, « La révolution française dans l'ère du soupçon. L'enjeu des mémoires révolutionnaires », dans *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 65, 1996, p. 72.

⁷⁷ VAXELAIRE J. C., *Mémoire d'un vétéran de l'ancienne armée 1791-1800 siège de Mayence-pacification de la Vendée campagne d'Egypte, publiés et annotés par Henry Gauthier-Villars*, Paris, 1900 p XI.

⁷⁸ CHATTON Jean, « Cahiers de Vieux Soldats de la Révolution et de l'Empire », publiés et annotés par E. Gridel et le Capitaine Richard [Jean Chatton et Nicolas Leclère], R. Chapelot, p. 2-3.

trahison. Le volontaire Jean-Antoine Lecler, écrit son *Journal* en février 1797, juste après avoir démissionné de son bataillon à cause d'une mésentente avec son commandant. Il ressent donc la nécessité pressante de justifier son geste par le récit d'une carrière qu'il présente comme irréprochable. Il se place en retrait de la vie politique et des enjeux révolutionnaires en insistant sur la répulsion qu'il ressent à l'égard des exécutions sommaires de la Terreur⁷⁹. En effet, soucieux de réintégrer l'espace public, les auteurs des mémoires qui écrivent dans ces années, ont contribué à renforcer l'appareil idéologique des thermidoriens « pour sortir » de la Terreur et terminer la Révolution⁸⁰.

Cependant, ces documents qui ont été rédigés pendant les événements révolutionnaires sont assez rares. Et nous avons dû également consulter des auteurs qui écrivent dans les années 1820⁸¹ et parfois dans les années 1840-50⁸². Comme le rappelle, Alan Forrest, les mémoires sont souvent écrits avec plus de temps, de soin et de réflexion, que les correspondances ou les journaux. Ils sont surtout rédigés dans le but de devenir des documents historiques, afin d'être lus par les générations futures, pour se forger une place dans l'histoire. Ils peuvent également refléter le sens de la nostalgie d'un monde que ces militaires tentent de retrouver en racontant, pendant leur vieillesse, les découvertes qu'ils ont faites dans les pays étrangers, les moments les plus excitants de leur vie. Ainsi, quand les combattants écrivent longtemps après les faits, la mémoire peut être un miroir déformant. La retraite, le loisir, les luttes politiques, la nostalgie du premier Empire, peuvent avoir un impact sur la manière de relire ce passé⁸³. Le message est reconstruit, soumis aux évolutions politiques de l'Empire, de la Restauration, voire de la Monarchie de Juillet et de la deuxième République⁸⁴. Ils écrivent donc dans un contexte politique très changeant pouvant amener à modifier le récit ou le déroulement de certains événements de leur existence, pour transformer la portée de leur engagement. Les Cent-Jours puis la Restauration ouvrent ainsi une période qui donne naissance à un flot de mémoires. À partir de 1820, ce déferlement d'écrits est relayé par d'importantes entreprises éditoriales qui, constituent des collections alimentant les bibliothèques, pour un public aristocratique et

⁷⁹ LECLER Jean-Antoine, « Journal d'un lieutenant de sapeurs auxiliaires de l'armée des Alpes et de l'armée d'Italie, Jean-Antoine LECLER (septembre 1793 à juin 1796) », in *Mémoires de la société des Sciences Naturelles & Archéologiques de la Creuse*, Tome 19, 1913, pp. 102-103.

⁸⁰ CHAPPEY Jean-Luc, « La révolution française dans l'ère du soupçon. L'enjeu des mémoires révolutionnaires », ... op. cit., p 72.

⁸¹ CHATTON Jean, « Cahiers de Vieux Soldats... », op. cit.

DUTHILT Pierre-Charles, *Mes campagnes et mes souvenirs*, Paris, LCV Services, 2008.

⁸² VAXELAIRE, J.C., *Mémoire d'un vétéran de l'ancienne armée ... op. cit.*

GIRARD Etienne-François, *Souvenirs militaires du colonel Girard... op. cit.*

⁸³ FORREST Alan, *Napoleon's Men The Soldiers of the Revolution and Empire*, Londres et New York, Hambledon, 2002, p 23.

⁸⁴ *Ibidem*

bourgeois avide d'histoire⁸⁵. Ces écrits sont à mi-chemin entre la construction d'un plaidoyer personnel face à l'opinion publique et le récit historique où l'auteur est l'interprète de la Révolution française. Ces sources doivent donc être considérées comme « la marque d'une stratégie fondée sur l'utilisation de discours appartenant à des registres différents⁸⁶ ».

L'usage de ces écrits en histoire est complexe, car ils sont le fruit de différents contextes, et répondent à des objectifs bien précis. Comme le rappelle Jean-Luc Chappey, les textes portant sur la période 1789-1815 frappent par leur hétérogénéité, car la Révolution a redessiné les contours de l'espace public et a libéré la parole d'acteurs issus de tous les horizons sociaux et qui, dès 1795, ont investi ce cadre de récit personnel pour témoigner de leur parcours. Jusqu'à dans les années 1830, ces événements constituent « un objet brûlant, un sujet de souvenirs indicibles ou inavouables, d'inimitiés et de controverse, difficile, voire impossible à manier⁸⁷ ». Leur interprétation en tant que source de connaissance sur les événements révolutionnaires eux-mêmes, est donc particulièrement complexe. La plupart des militaires qui écrivent ont aussi participé aux campagnes napoléoniennes et ont sans doute été influencés par les représentations diffusées à cette époque et pendant la Restauration. Nous sommes ainsi confrontée à une difficulté particulière pour dater les représentations des militaires ainsi que les modèles littéraires et artistiques qu'ils peuvent mobiliser pour mettre leur existence en récit. Il est donc nécessaire d'être particulièrement attentif au contexte d'écriture de chaque écrit personnel, en essayant de comparer ceux qui sont rédigés à des dates différentes pour observer d'éventuelles variations, ou au contraire des permanences que l'on retrouve parfois même dans les récits des combattants des guerres de Louis XIV, qui écrivent au début du XVIII^e siècle.

Mais si la réalité des faits peut être inaccessible et le récit comporter des erreurs, il est indéniable que les expériences retranscrites dans ces mémoires constituent une réalité en elle-même, faite de souvenirs déformés et d'événements réellement vécus qui ont marqué les auteurs et prennent une place essentielle dans la reconstruction d'un itinéraire de vie qui, à l'armée, peut revêtir des allures de parcours initiatique, marqué par des étapes incontournables, que l'on retrouve dans l'ensemble des récits, qu'ils soient révolutionnaires ou datant de l'Ancien Régime. Ils participent à la construction d'une identité masculine et militaire qui semble cohérente et commune aux différents auteurs. En effet, c'est souvent de l'injonction sociale que

⁸⁵ CHAPPEY Jean-Luc, « La révolution française dans l'ère du soupçon. L'enjeu des mémoires révolutionnaires », ... op. cit, p 73.

⁸⁶ Ibid, p 64

⁸⁷ CHAPPEY Jean-Luc, « La révolution française dans l'ère du soupçon. L'enjeu des mémoires révolutionnaires », ... op. cit, p. 63.

procède la décision de mise à l'écrit qui conduit à l'archive personnelle. Elle est alors une sorte de « biographie collective », d'« histoire de vie sociale », qui signale la fusion de l'individualité dans le groupe et participe activement à la construction des identités, à la fois personnelles et sociales⁸⁸. Ces écrits constituent la trace d'une expérience collective et globale qui est celle de la guerre⁸⁹. Ainsi ces textes pourraient constituer une « communauté textuelle dont les configurations s'avèrent finalement très propices à l'expression de la sociabilité du moi⁹⁰ », tout en comportant des nuances, propres à chaque parcours individuel. Il est donc particulièrement intéressant de les comparer, tout en suivant avec attention les itinéraires particuliers des auteurs et en tenant compte de l'hétérogénéité des conditions d'écriture.

Les thématiques récurrentes de ces récits personnels pourraient apparaître comme des préoccupations constantes, à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, dans le milieu militaire et qui sembleraient avoir marquées individuellement les hommes qui s'engagent. Ils parlent souvent de leur jeunesse et de leur vocation, des femmes qu'ils rencontrent, de leur arrivée dans les armées, de l'apprentissage du métier, de la manière dont ils se font des amis. Par exemple, l'on y trouve toujours des récits de retrouvailles avec un jeune homme du même village, ou des nouvelles connaissances que l'on se fait lors de l'entrée au sein du régiment ou du bataillon, durant les moments passés à boire ensemble, ou à demander des nouvelles du pays. La présence de ces souvenirs communs et la manière dont ils sont racontés ne s'expliquerait pas seulement par l'influence du contexte d'écriture, restreint aux campagnes napoléoniennes et au XIX^e siècle. D'ailleurs ces souvenirs sont aussi très présents chez les officiers qui ont combattu pendant les guerres de Louis XIV comme Monsieur de la Colonie ou le chevalier de Quincy, qui écrivent dans les premières décennies du XVIII^e siècle⁹¹. Elles traduiraient une expérience spécifique au monde militaire, même si cette expérience ne participe pas toujours de manière décisive à l'identification des individus à ce milieu.

Ces grands thèmes construisent ainsi des topos, des lieux obligés du récit personnel des militaires qui dessine les contours d'une expérience spécifique, propre aux armées, tout en élaborant un genre littéraire. Alan Forrest rappelle qu'une grande partie de l'identité des vieux

⁸⁸ ARTIÈRES Philippe et KALIFA Dominique, « L'historien et les archives personnelles : Pas à pas », *Sociétés et Représentations*, n°13, 2002/1, p. 13.

⁸⁹ FORREST Alan, *Au service de l'Empereur*, Paris, 2013, p. 62.

⁹⁰ ARTIÈRES Philippe et KALIFA Dominique, « L'historien et les archives personnelles : Pas à pas », in *Sociétés et Représentations*, n°13, 2002/1, p. 13.

⁹¹ LA COLONIE Jean-Martin de, Maréchal de Camp, *mémoires de M. de la Colonie... contenant les événemens de la guerre depuis le siège de Namur en 1692 jusqu'à la bataille de Bellegrade en 1717... avec les aventures et les combats particuliers de l'auteur*, Bruxelles, aux dépens de la Compagnie, 1737, 2 vol.

QUINCY Joseph Sevin, Comte de, *Mémoires du chevalier de Quincy*, Léon Lecestre (éd), Paris, 1898.

soldats, quand ils reviennent à la vie civile, est associée à l'image du voyageur, qui a vu des choses intéressantes, différentes de ce que connaît la majorité de la population. Ils ont alors une réputation de conteur d'histoires même si celles-ci ne sont pas toujours véridiques⁹².

Enfin, Parmi ces trente-quatre écrits, dix d'entre eux sont des correspondances suivies d'un seul auteur à sa famille, père, mère, frères, sœurs ou cousins auxquelles nous pouvons ajouter l'étude de quelques lettres des volontaires de l'Ariège⁹³. Nous disposons également dans ce corpus de cinq journaux de marche, écrits parfois au jour le jour, au fil des campagnes. Nous voulions favoriser ce type de source, ainsi que les correspondances, en espérant avoir accès à des récits qui n'étaient pas déformés par le souvenir, mais les récits rédigés pendant les campagnes sont rares, car ils ont souvent été perdus, comme le signal certains auteurs eux-mêmes dans leurs mémoires. Les journaux écrits au jour le jour sont souvent très arides, sans anecdotes quotidiennes et réflexions personnelles. Ceux de Leberton⁹⁴ et Fleuru⁹⁵ ou encore de Gerbaud⁹⁶ se concentrent essentiellement sur l'énumération datée des villes traversées, avec leurs descriptions, ainsi que le résumé des mouvements des armées, parfois des batailles et des combats livrés mais de manière assez neutre. Ceux de Delaporte⁹⁷ et du sergent Fricasse sont en revanche plus riches d'événements et de pensées intimes, ainsi que de récits de vie quotidienne.

Les échanges épistolaires comportent bien plus de détails intimes et les correspondances complètes permettent de suivre un individu dans son parcours militaire, ses découvertes, ses rencontres. Plus fréquemment, ces correspondants s'étendent sur les événements du quotidien, les camarades avec lesquels ils ont passé du temps, leurs divertissements, les femmes qu'ils ont rencontrées⁹⁸. Cependant ils n'évoquent pas souvent leur expérience intime des combats. Sans doute pour préserver les membres de leur famille, ils restent assez pudiques sur la violence de la guerre, leurs peurs et leurs souffrances. Ces lettres contiennent donc des silences signifiants

⁹² FORREST Alan, *Napoleon's Men The Soldiers of the Revolution ... op. cit.*, p. XI.

⁹³ SHD, Fond des volontaires nationaux de la Révolution française, XW 7 Volontaires de l'Ariège.

⁹⁴ LEBERTON Pierre, sergent, *Voyage militaire (1793-1814), par le sergent Pierre LEBERTON, de la 89ème demi-brigade d'infanterie de ligne, Histoire d'un charentais, soldat de l'an II, Carnet de route du sergent Leberton*, société archéologique et historique de la Charente, 2001.

⁹⁵ FLEURU DE CATILLON Jacques-François, *Journal de route d'un volontaire de 1792 : le capitaine Jacques-François Fleuru de Catillon*, DELOFFRE (A.). dans les Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai, 65 (1911), p. 435-482.

⁹⁶ GERBAUD capitaine, *Le Capitaine Gerbaud, 1773-1799. Les Volontaires de la Creuse en 1791*, Documents publiés et annotés, par Maxime Mangerel, Paris, Plon, 1910.

⁹⁷ DELAPORTE Pierre, « Campagne de l'an II Journal du conscrit Pierre Delaporte », in *Nouvelle revue rétrospective*, 1899, p. 337-415.

⁹⁸ Alan Forrest confirme également cette présence féminine et de la tolérance, de fait, des femmes qui accompagnaient les régiments, qui gravitaient autour des campements, FORREST Alan, *Au service de l'Empereur... op.cit.*, p. 222.

sur certaines spécificités du métier de militaire, qu'il semble impossible de partager à travers de simples mots. Le contenu de ces lettres dépend aussi du niveau d'alphabétisation des auteurs⁹⁹. Certains soldats illettrés demandaient, en effet, à d'autres et à des officiers maîtrisant l'écrit, de rédiger leurs lettres en échange d'une boisson ou d'un service. Les plus lettrés peuvent alors servir de scribe pour le bataillon et emploient souvent le même modèle de lettre¹⁰⁰. Ces lettres reflètent aussi le niveau d'alphabétisation très hétérogène, en fonction de la mixité sociale de ces armées révolutionnaires. Encore en 1830, seul 52 % des conscrits savent signer¹⁰¹.

Si, comme l'affirme Alan Forrest, ces lettres sont plus spontanées, plus honnêtes et moins travaillées que les Mémoires ou les Souvenirs rédigés à posteriori¹⁰², il semble qu'elles ne soient pas toujours conçues comme des documents intimes destinés au seul cercle de la famille proche. En effet, des pratiques de lecture collective existent, intégrant les membres de la communauté villageoise ou du quartier. Ainsi Joliclerc, volontaire de la Révolution, reproche à sa mère ses plaintes au sujet de sa mauvaise écriture, qu'elle ne parvient pas à déchiffrer. Il lui demande alors de faire lire ses lettres par d'autres personnes, affirmant qu'il n'a rien à cacher au sujet de sa conduite, car il a une réputation de brave auprès de ses autres camarades¹⁰³. Cette correspondance peut donc avoir comme objectif de défendre une réputation au sein de la communauté d'origine du soldat ou de diffuser les nouvelles du front. Certaines lettres sont également lues en public, au sein des sociétés populaires et peuvent servir de preuve lors de procès¹⁰⁴.

Le deuxième corpus que nous avons étudié est composé des sources qui théorisent l'art de la guerre à travers les mémoires techniques et les traités militaires. Si nous avons écarté les thématiques concernant la stratégie et la tactique militaires, de nombreux auteurs, eux-mêmes issus des rangs des combattants, prennent la plume pour décrire leur société militaire idéale. Ils définissent les catégories sociales des hommes qu'il convient de recruter, leur âge et leurs caractéristiques corporelles, ils élaborent des considérations sur l'uniforme, sur la vie en commun au quotidien et discutent même du bien-fondé du mariage pour le soldat, de sa fréquentation des femmes ou des prostituées. Ils abordent donc des thèmes très divers qui

⁹⁹ *Ibid.*, pp. 74-75.

¹⁰⁰ FORREST Alan, *Au service de l'Empereur...*, p. 13.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 75-76 ; p. 82.

¹⁰² *Ibid.*, p. 68-69.

¹⁰³ JOLICLERC, Joliclerc, *Volontaire aux armées de la Révolution, ses Lettres (1793-1796), Recueillies et publiées par Etienne Joliclerc, avec une introduction et des notes par Frantz Funck-Brentano*, Paris, Perrin 1905, 1793, p. 161.

¹⁰⁴ FORREST Alan, *Au service de l'Empereur... op. cit.*, p. 68-69.

concernent la société militaire, composée majoritairement de jeunes hommes dont il convient de définir les valeurs et la moralité, la discipline et les habitudes de vie collective. Cette littérature est foisonnante à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, en rapport avec l'importante activité réformatrice, qui se développe au lendemain de la défaite de Rossbach, en 1757. Leurs écrits ont été conservés notamment dans le fonds GR1M¹⁰⁵ des archives du Service Historique de la Défense. Arnaud Guinier s'est appuyé sur ces sources dans sa thèse, a identifié environ deux cents auteurs qui sont principalement des officiers particuliers, des colonels ou des officiers généraux, appartenant souvent à une petite noblesse militaire ou à la noblesse de Cour¹⁰⁶. Ils envoient ces mémoires au secrétaire d'État de la guerre, en espérant obtenir une promotion, faire reconnaître leur expérience ou affirmer leur conception de l'institution. Leur réception est cependant difficile à évaluer puisqu'il est impossible de savoir si les mémoires ont été véritablement lus par le ministre et ont influencé sa politique, mis à part lorsqu'ils comportent certains commentaires dans la marge. S'ils n'ont pas forcément eu d'impact sur les réformes militaires, et peuvent même s'y opposer, ces écrits permettent cependant de comprendre le regard, socialement situé, que les officiers issus de la noblesse posent sur l'institution et sur leurs hommes. Devant l'immensité de ce fond d'archives, il semblait impossible de le traiter de manière exhaustive. Puisque nous disposions d'un inventaire très détaillé, nous avons privilégié une recherche thématique en ciblant les mémoires techniques concernant l'infanterie et plus particulièrement les cartons abordant la question de la « discipline »¹⁰⁷, essentielle pour l'encadrement des soldats et qui recouvrent les thèmes que nous venons d'énumérer et qui sont essentiels pour notre étude sur les masculinités. Nous y avons ajouté une recherche sur l'habillement et la santé, afin d'aborder les questions de l'uniforme et du corps des soldats¹⁰⁸. Enfin nous avons consulté les cartons qui renfermaient des mémoires techniques rédigés sous la Révolution¹⁰⁹, afin de constituer un corpus qui couvre l'ensemble de notre période, en commençant par le carton 1 M 1718 qui regroupe les adresses des officiers et sous-officiers à l'Assemblée nationale entre 1789 et 1792. Pour cette période, les écrits sont cependant bien plus rares que dans la seconde moitié du XVIII^e siècle sous l'Ancien Régime.

Mais certains traités sont aussi publiés pour mobiliser le tribunal de l'opinion, alors que le débat autour de la question militaire se diffuse dans les salons et intéresse également des

¹⁰⁵ Manuscrits des Archives du ministère de la Défense, série Mémoires et reconnaissances GR 1M.

¹⁰⁶ GUINIER Arnaud, *Les Lumières de la Guerre, ... op. cit.*, p. 23-112.

¹⁰⁷ SHD, GR 1M 1783, GR 1M 1784, GR 1M 1785, GR 1M 1786.

¹⁰⁸ SHD, GR 1 M 1772 et GR 1 M 1711.

¹⁰⁹ SHD, GR 1M 1718, GR 1 M 2008, GR 1M 2009, GR 1M 2017, GR 1 M 2018.

philosophes tels que Rousseau, à la fin de l’Ancien Régime. Certains officiers sont partie prenante de ce débat, incarnant la figure du militaire philosophe, qui se préoccupe de la paix et de la psychologie du soldat « sensible »¹¹⁰. Ils investissent les milieux littéraires, artistiques et scientifiques et sont des membres assidus des grands salons parisiens¹¹¹. Nous avons alors privilégié les auteurs de traités qui étaient eux-mêmes militaires et dont les ouvrages ont connu plusieurs éditions et donc un certain succès. Louis de Boussanelle est un bon exemple de ces écrivains militaires qui investissent l’espace du débat public des Lumières¹¹². Il cherche à devenir colonel grâce à ses travaux, rédigés entre 1754 et 1786¹¹³. Il choisit soigneusement ses dédicataires, comme le marquis de Castrie, maître de camp, général de l’infanterie ou le comte de Camaran, maréchal de camp, qui contribua à sa nomination, en 1761, au rang de mestre de camps. Ancien capitaine au Régiment du Commissaire Général de la Cavalerie, il est ensuite brigadier des armées du roi. En dehors de l’armée, il est aussi membre de l’académie Royale des Sciences et Belles Lettres de Béziers.

Certains ouvrages rédigés dans la seconde moitié du XVIII^e siècle sont mêmes lus et diffusés dans le milieu militaire jusqu’au début du XIX^e siècle, comme *l’Essai de principe de moral militaire* d’Emanuel Zimmermann repris par le professeur Crouzet qui l’enseigne aux élèves du Prytanée militaire de La Flèche¹¹⁴. Ces sources théoriques permettent de comprendre les valeurs, le modèle idéal que les officiers peuvent avoir de la « société militaire », terme employé fréquemment par ces derniers pendant notre période.

Enfin nous voulions trouver un moyen d’approcher la parole du simple soldat, qui demeurait rare dans les écrits du for privé, en nous tournant vers les archives de la justice militaire pour tenter de retrouver des interrogatoires de soldats, des dépôts de plaintes, des déclarations de témoins ou des procès-verbaux, afin d’analyser des solidarités ou des conflits dans lesquels se jouent un certain honneur viril, des dynamiques relationnelles au sein du

¹¹⁰ PICHICHERO Christy « Le soldat sensible : military psychology and social egalitarianism in the Enlightenment French army », *French Historical Studies*, 31, 2008, p 558.

¹¹¹ CORVISIER André, *Histoire militaire de la France, De 1715 à 1871*, Dir, DELMAS, Jean, Paris, PUF, 1997. Tome 2, p. 119-129.

¹¹² GUINIER Arnaud, *Les Lumières de la Guerre, op. cit.,...p 100.*

¹¹³ BOUSSANELLE Louis de, *Aux soldats*, Paris, Delaguette, 1786 ; Edition consultée de 1789 À Paris, Knapen et fils.

BOUSSANELLE Louis de, *Le bon militaire*, Paris, La Combe, 1770.

BOUSSANELLE Louis de, *Essai sur les femmes*, Amsterdam-Paris, Hochereau le jeune, 1765.

BOUSSANELLE Louis de, *Réflexions militaires*, Paris, Duschesne et Durand, 1764.

BOUSSANELLE Louis de, *Observations militaires*, Paris, Jombert et Cellot, 1761.

¹¹⁴ BERTAUD Jean-Paul, « L’armée et le brevet de Virilité », in CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques, VIGARELLO Georges, *Histoire de la virilité, De l’Antiquité aux Lumières, Le triomphe de la virilité le XIXe siècle*, Tome 2, Paris, Seuil, 2011, p. 178.

groupe des militaires, des interactions quotidiennes entre camarades au sein de la chambrée, envers les civils ou avec leurs supérieurs, de comprendre leurs motivations en cas de non-respect de la discipline, pour mieux analyser, de l'intérieur les valeurs et la structuration de cette sociabilité masculine et militaire. Bien que les affaires traitées comportent un biais en laissent forcément voir des comportements particulièrement violents et exceptionnels, les travaux comme ceux d'Yves Castan dans les archives judiciaires du Languedoc¹¹⁵, ou encore ceux de Michel Heichette sur le pays de Sablé au XVIII^e siècle¹¹⁶ démontrent cependant que cette matière judiciaire, malgré la retranscription et le discours des autorités judiciaires, permet de comprendre les contraintes de la vie quotidienne, les valeurs ou les comportements attendus par la communauté dans laquelle justice est rendue¹¹⁷. Les travaux d'Yves Castan sont d'ailleurs précurseurs dans la définition des rôles genrés qui s'imposent aux membres des communautés languedociennes, en tant que père, épouse, mère ou fils¹¹⁸. Dans *Sois un Homme !*, Anne Marie Sohn parvient, grâce aux archives judiciaires, à retrouver les rites importants dans la construction de la masculinité, les pratiques collectives, les gestes, les postures et les habitudes des jeunes hommes¹¹⁹. Yves-Marie Bercé rappelle également que les sources judiciaires recèlent de « moments de récits isolés, libérés qui apparaissent à travers les déclarations des plaignants, dans les interrogatoires des accusés et plus encore dans les dépositions de témoins », qui permettraient d'élaborer une « sorte de psycho-histoire¹²⁰ », à partir de la narration judiciaire, « véritable miroir social, qui peut permettre de restituer la quotidienneté, les banalités qui sembleraient à jamais perdues¹²¹ ».

Différentes institutions judiciaires ont des soldats comme justiciables, telles que la maréchaussée dans les archives départementales, qui s'occupe de la police des troupes en campagne¹²², ceux des conseils de guerre, pour l'Ancien Régime comme pour la Révolution conservé au SHD et enfin, les fonds des intendances des provinces, l'intendant possédant certaines compétences militaires sur le territoire¹²³. De plus, ces fonds sont précisément inventoriés.

¹¹⁵ CASTAN Yves, *Honnêteté et relations sociales en Languedoc (1715-1780)*, Paris, Plon, 1974.

¹¹⁶ HEICHETTE Michel, *Société, sociabilité, justice. Sablé et son pays au XVIII^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, 321 p.

¹¹⁷ CASTAN Yves, *Honnêteté et relations sociales en Languedoc ... op. cit.*, p 36-37.

¹¹⁸ *Ibid.*, p 162-199.

¹¹⁹ SOHN Anne-Marie, « *Sois un Homme !* » *La construction de la masculinité au XIX^e siècle*, Paris, Seuil, 2009.

¹²⁰ BERCÉ Yves-Marie, Castan Yves, (eds), *Les archives du délit : empreintes de société*, Toulouse, Université du Sud, 1990, p. 8.

¹²¹ *Ibid.*, p. 10.

¹²² LORGNIER Jacques, *Les Juges Bottés. Maréchaussée, histoire d'une révolution judiciaire et administrative*, Tome 1, Paris, L'Harmattan, 1995, 446 p.

¹²³ PERRÉON Stéphane, *L'armée en Bretagne ... op. cit.*, p. 32-36.

Les archives des conseils de guerre ont été dépouillées en priorité parce qu'elles gardent la trace d'un fonctionnement disciplinaire interne à l'institution militaire et surtout s'étendent sur l'ensemble de la période étudiée, de l'Ancien Régime¹²⁴ et de la Révolution¹²⁵. Si ces archives renferment majoritairement des recueils et des liasses de jugements sommaires qui ont été utilisés par les historiens, s'appuyant sur des méthodes quantitatives, pour étudier le fonctionnement de cette justice, les délits et les peines qu'elle punit, et la discipline qui s'applique aux soldats¹²⁶, ces sources ne permettent pas de prendre connaissance du détail des affaires et de trouver des interrogatoires. Cependant, certains cartons, que nous avons consultés en priorité, renferment des procédures, le plus souvent partielles, quelquefois complètes qui permettent de comprendre les motivations des disputes, les raisons des attitudes de défis et des désobéissances des hommes, les insultes et les coups qu'ils peuvent parfois s'échanger. Elle donne aussi un aperçu des débordements qui peuvent avoir lieu chez les aubergistes, dans les villages où les soldats sont cantonnés. Cependant, devant la rareté de ces sources, l'aridité des interrogatoires dans lesquels les soldats restent souvent muets ou amnésiques, et les lacunes des fonds, nous avons décidé de réaliser une analyse qualitative d'un nombre restreint d'affaires judiciaires, en les croisant avec des récits d'anecdotes similaires dans les écrits personnels des combattants ou dans les traités théoriques des officiers pour rendre ces discours plus tangibles.

Pour autant nous avons pu observer certaines récurrences, comme les confrontations répétées entre les soldats et les bas-officiers dans les armées monarchiques, ou encore des débordement liés à l'ivresse des protagonistes et les agressions envers les femmes.

Selon l'ordonnance du 1er juillet 1727, les conseils de guerre de l'armée monarchique traitent un grand nombre d'infractions allant de la trahison aux simples fautes de police, comme le jeu ou le fait de couper du bois, mais la majeure partie des infractions jugées dans ces tribunaux sont surtout les désertions et assimilés (87%) puis les vols (5 %), et enfin les violences entre militaires qui ne constituent que de 2 % des affaires¹²⁷.

Les compétences de ces conseils de guerre ont cependant certaines limites, en particulier pendant la Monarchie. Les affaires qui concernent les officiers, ne sont jamais portées devant ces tribunaux¹²⁸. En effet, si les simples soldats y sont jugés par les officiers, les officiers eux-

¹²⁴ SHD, Série 1 J.

¹²⁵ SHD, séries 2 J et série B1 309 à 363 et B3 407-418.

¹²⁶ ÉVRARD Sébastien, *Chouans contre Bleus (1793-1795). La justice militaire sous la Révolution française*, Paris, Mare & Martin, 2018.

¹²⁷ GUINIER Arnaud, *L'honneur du soldat ... op. cit.*, p. 253. Il analyse sur la période allant de 1740 à 1791, un échantillon de 1025 actes sur une population de 1 122 accusés.

¹²⁸ MICHON Georges, « La justice militaire sous la Révolution : I. Constituante et législative, » *Annales révolutionnaires*, T. 14, No. 1 (Janvier-Février 1922), p. 3.

mêmes, souvent nobles ne peuvent être jugés par des pairs ou des magistrats de grades inférieurs, sans que leur dignité ne soit atteinte. Ils sont alors soumis à la discipline des ministres ou du commandement¹²⁹. Les conseils de guerre ne traitent pas non plus toutes les questions disciplinaires, comme le précise Arnaud Guinier, en rappelant le flou juridictionnel qui se maintient dans les armées d'Ancien Régime, les officiers voulant souvent soustraire leurs hommes à son jugement, pour éviter de les perdre.

Les conseils de guerre remplacent progressivement, à partir de 1665 l'autorité des prévôts, mais l'autorité disciplinaire est cependant toujours détenue par les supérieurs des soldats, comme les officiers du régiment, mais aussi les commandants de place, voire les commissaires des guerres dans des cas particuliers, comme lors d'un séjour à l'hôpital. Les officiers, notamment le capitaine dans sa compagnie et le colonel dans son régiment ont toujours un rôle d'arbitrage concernant les fautes de discipline, qui échappent au regard de l'historien, faute d'archives¹³⁰. La séparation entre discipline et justice, n'est pas toujours claire, mais semble être définies par la gravité de l'acte répréhensible. Ainsi, tous les cas d'insubordination relevés en 1 J mentionnent des coups portés à un supérieur, ou pour le moins une menace directe avec une arme, tandis que ceux punis par la justice interne des corps, relevant de l'arbitrage des officiers se cantonnent à l'insolence et à la désobéissance simple. On constate aussi des écarts importants entre les prescriptions des ordonnances et les décisions prises par les officiers¹³¹.

Enfin les conseils de guerre de l'Ancien Régime ne traitent pas des affaires qui opposent les militaires et les civils, qui sont en fait confiées aux juridictions civiles¹³². Stéphane Perréon qui a étudié les archives judiciaires de Bretagne pour y trouver des militaires, note d'ailleurs que les affaires les concernant sont extrêmement difficiles à retrouver, dans ces juridictions, car elles sont éparpillées et rares¹³³. Pour tenter d'en retrouver des traces, notamment en ce qui concerne les possibles violences commises par les militaires envers les femmes, nous nous sommes donc tournée vers les archives des intendances de plusieurs régions frontalières, au Nord, à l'Est et à l'Ouest du territoire¹³⁴, car les intendants des provinces, aidés par leurs subdélégués

¹²⁹ SALÉRIAN-SAUGY Ghogas, *Les conseils de guerre judiciaires en France sous l'Ancien régime*, Dissertation, Bourges, Imprimerie des Orphelins du centre, 1925, p. 37-38.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 251-252.

¹³¹ *Ibid.*, p. 255.

¹³² DEVOS Jean-Claude, CORVISIER DE VILLELE Marie-Anne, SARMANT Thierry, GIBIAT Samuel, *Guide des archives et de la bibliothèque, Château de Vincennes*, 2001, p.176.

¹³³ PERRÉON Stéphane, *L'armée en Bretagne ... op. cit.*, p. 284.

¹³⁴ Archives départementales de Haute Marne, de Moselle, du Bas-Rhin, de la Marne, de l'Ille et Vilaine.

ont des compétences militaires et arbitrent souvent ces litiges entre civils et militaires, avant qu'ils n'atteignent les tribunaux¹³⁵.

Les recherches menées dans les archives de la maréchaussée, dans différents départements frontières se sont avérées peu concluantes, car les interrogatoires de soldats, principalement arrêtés pour désertions, sont particulièrement arides, les prévenus étant peu loquaces devant les autorités. Nous nous sommes alors plutôt tournée vers les conclusions de Naoko Seriu, dans sa thèse sur la discipline militaire, qui utilise ces sources, les analysant de manière quantitative, et montrant les difficultés d'intégration de certains soldats, préférant quitter leur régiment, face à des supérieurs abusifs ou des mésententes entre camarades¹³⁶. Cependant, les fonds de la maréchaussée de Metz renferment un certain nombre de documents concernant des femmes, soupçonnées de prostitution auprès des soldats.

Enfin, pour la période révolutionnaire, les décrets successifs bouleversent profondément le fonctionnement de la justice militaire, en particulier celui du 12 mai 1793 qui impose l'organisation de deux tribunaux criminels militaires dans chaque armée, puis la mise en place d'un code pénal militaire en quatre parties (désertion, trahison, vol, insubordination). Enfin, le 3 pluviôse an II un décret de la Convention prévoit des conseils de discipline dans les demi-brigades et des tribunaux de police correctionnelle, en plus des tribunaux criminels dans chaque armée. L'étendue de la juridiction des tribunaux militaires change et ils traitent même les affaires qui opposent civils et militaires, imposant, si cela est nécessaire, la présence de deux jurés issus de la société civile dans ces affaires¹³⁷. Nous trouvons donc dans les archives de la justice militaire de la période révolutionnaire un certain nombre d'affaires concernant des soldats qui commettent des délits ou des crimes envers les femmes civiles et notamment un certain nombre de viols, qui sont absents des archives des tribunaux militaires de l'Ancien Régime.

Pour compléter ces trois corpus principaux, nous avons aussi utilisé certaines œuvres littéraires et artistiques qui mettent en scène des militaires, en privilégiant celles qui pouvaient être directement reçues par ces derniers et qui pouvaient faire partie de leur quotidien, comme les chansons et les pièces de théâtre. En effet, le quotidien des militaires est rythmé par de nombreuses chansons, compilées, pour l'Ancien Régime dans des anthologies de chants

¹³⁵ PERRÉON Stéphane, *L'armée en Bretagne ... op. cit.*, p. 32-33

¹³⁶ SERIU Naoko, *Faire un Soldat : une histoire des hommes à l'épreuve de l'institution militaire (XVIIIe siècle)*, Atelier national de reproduction des thèses, 2011.

¹³⁷ DEVOS Jean-Claude, CORVISIER DE VILLELE Marie-Anne, SARMANT Thierry, GIBIAT Samuel, *Guide des archives ... op. cit.*, p. 176.

militaires¹³⁸ et dans le chansonnier Berssous¹³⁹, sans doute composé par un militaire à la fin du XVIII^e siècle. Les recueils de chansons sont nombreux à être diffusés dans les armées lors de la Révolution¹⁴⁰, pour maintenir la cohésion et le moral des troupes. Ils participent aussi à dessiner une certaine figure du citoyen soldat. Enfin les pièces de théâtre constituent un matériel intéressant puisque de nombreuses pièces reprennent le personnage du soldat et les militaires eux-mêmes s’amusent souvent à jouer des petites pièces sur leur temps libre, entre camarades, ou se rendent au théâtre pour assister aux nouveautés du moment. Pendant la Révolution, les personnages des militaires incarnent le dévouement pour la Patrie et le courage, mais déjà depuis la seconde moitié du XVIII^e siècle, des troupes de théâtre accompagnent les soldats en campagne, à l’image de celle du Maréchal de Saxe qui sollicite, en janvier 1746, l’aide de Charles Simon Favart, comédien et directeur de l’opéra-comique de Paris et lui propose de venir au front à Bruxelles pour être le directeur de son « théâtre de guerre¹⁴¹ ». Ce général conçoit alors le théâtre comme un outil pour maintenir la gaieté dans les troupes et maintenir la santé émotionnelle des soldats. Ces sources artistiques présentent donc des représentations du militaires qui sont très probablement reçues par les soldats eux-mêmes et qui peuvent influencer la manière dont ils choisissent d’incarner une certaine forme de masculinité professionnelle.

À partir de ces sources et pour analyser la manière dont l’armée a participé à l’élaboration d’un modèle de masculinité militaire, associé à la figure du citoyen mâle, nous commencerons par étudier la manière dont les militaires construisent une identité de genre en relation avec les femmes, en interrogeant notamment le statut marital du soldat, et ses aventures avec la gent féminine, au sein d’une institution qui cherche à les exclure. Dans la deuxième partie de cette thèse nous analyserons la manière dont différentes formes de masculinités, socialement définies ou correspondant à des classes d’âges se développent au sein de l’institution militaire dans un contexte professionnel ou les hommes doivent exercer ou subir une hiérarchie des grades. Enfin, nous interrogerons ce qui unit les hommes qui partagent une

¹³⁸ BOUZARD Thierry, *Anthologie du chant militaire français*, Nîmes, édition Grancher, 2000.

¹³⁹ CHARIERRE Georges, MAXIT Bernard, JACQUIER Jean-Marc, PERRIER Catherine (éd.), BERSOUS Charles, *Chansonnier dit « Berssous »*, rédigé entre 1785-1786, découvert en 1998. <http://f.duchene.free.fr/berssous/i6180.htm>

¹⁴⁰ CITOYENS DE LA PREMIÈRE RÉQUISITION ET DE L’ARMÉE RÉVOLUTIONNAIRE, *Recueil d’hymnes patriotiques chanté aux séances du conseil général de la commune*, 1793.

Le Chansonnier national ou recueil des chansons choisies et patriotiques sur la constitution Française & les Droits de l’Homme, A Paris, chez Valleyre, 1790.

DIFFÉRENTS AUTEURS, *Le chansonnier de la Montagne ou recueil de chansons, vaudevilles, Pots-pourris et hymnes patriotiques, seconde édition*, Paris, chez Favre, 1793.

¹⁴¹ PICHICHERO Christy, *The Military Enlightenment... op. cit.* p 90.

même expérience militaire au sein des armées, lieu de sociabilité, lieu de vie, de formation et de mise à l'épreuve du corps, où se développent aussi l'amitié et la solidarité masculines.

Partie 1 : Les militaires et les femmes : Du danger du féminin à la valorisation du séducteur français.

L'analyse de genre appliquée à la question militaire commence, comme nous l'avons vu dans l'introduction, à s'imposer dans l'historiographie française et britannique avec plusieurs ouvrages collectifs et numéros de revues¹. L'armée apparaît aujourd'hui comme un lieu et une institution pleinement associée au masculin. Faire la guerre serait la mission des hommes, alors que les femmes, à l'arrière, garderaient la maison et ce, même dans les époques historiques lointaines. En fait, cette conception de l'institution militaire est surtout une réalité des guerres les plus récentes de notre histoire où la conscription, instaurée en 1798, puis généralisée par la loi du 27 juillet 1872, qui impose l'égalité de tous les citoyens mâles face au service militaire, en supprimant la possibilité du remplacement², vont nourrir les armées napoléoniennes puis celles des deux guerres mondiales, avec des combattants définis par leur âge et leur genre. Le service militaire devient un passage obligé, un rite de passage, au XIX^e siècle pour faire un homme « bon pour le service »³.

Cependant sous l'Ancien Régime, et encore à la fin du XVIII^e siècle, tous les hommes d'une classe d'âge ne vont pas à la guerre, malgré la mise en place de la milice dès la fin du règne de Louis XIV. Les armées monarchiques sont principalement des armées de volontaires, tout comme celles des premiers temps de la Révolution, avant les levées. Surtout, l'institution militaire ne définissait pas forcément l'identité de ses membres sur le critère du genre, car elle est avant tout, sous l'Ancien Régime, une instance de confirmation des hommes de la noblesse occupant les postes de commandement, alors que les soldats roturiers ne bénéficiaient aucunement du même prestige⁴. La noblesse incarne des valeurs guerrières et viriles, qui peuvent être d'ailleurs partagées par les hommes et les femmes de ce groupe. En effet, certaines femmes nobles pouvaient ponctuellement acquérir un caractère viril, puisqu'elles étaient

¹ BAECHLE Jean, TRÉVISI Marion (dir.), *La guerre et les femmes, actes des journées d'études, 13-14 janvier 2016*, Paris, Hermann, 2018.

VIRGILI Fabrice (dir.), « Les lois genrées de la guerre », in *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n°39, 2014.

FORREST Alan, « Citizenship and Masculinity The Revolutionary Citizen-Soldier and his legacy », in DUDINK Stefan, HAGEMANN Karen, CLARK Anna, *Representing masculinity. Male Citizenship in Modern Western Culture*, New-York, Palgrave Macmillan, 2007.

DUDINK Stefan, HAGEMANN Karen, TOSH John, *Masculinities in politics and war. Gendering Modern history*, Manchester, 2004.

² ROYNETTE Odile, « Bons pour le service », *l'expérience de la caserne en France à la fin du XIXe siècle en France*, Paris, Belin, 2000.

³ *Ibidem*.

⁴ DRÉVILLON Hervé, « Du guerrier au militaire », in CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques, VIGARELLO Georges, *Histoire de la virilité, De l'Antiquité aux Lumières, L'invention de la virilité*, Tome 1, Paris, Seuil, 2011, p. 245-246.

douées des qualités de la noblesse et pouvaient faire preuve d'un courage mâle, comme celles qui se battent pendant la Fronde, ou défendent leurs domaines pendant les guerres de religion ou de Trente Ans, telle que Madame de Saint-Balmont, dont certains reconnaissent « le cœur martial »⁵.

De plus, le processus d'encasernement est loin d'être parvenu à son terme au milieu du XVIII^e siècle et les soldats, en particulier en campagne militaire, fréquentent les civils⁶, hommes comme femmes. Les épouses des soldats, qui sont souvent lavandières ou vivandières sont parfois intégrées aux troupes ou les suivent même pendant les campagnes. Les épouses des officiers rejoignent aussi ponctuellement leurs maris, par exemple dans les villes de garnison. Cette mixité de la communauté militaire questionne la nature de cette institution comme lieu de socialisation exclusivement masculin. Si les femmes ne sont pas entièrement exclues des armées pendant la période étudiée, tous les individus masculins ne participent pas non plus à la construction d'un modèle de masculinité martiale unique et homogène.

La présence de ces femmes dans les armées est un sujet important pour les officiers. Dans les traités militaires qu'ils écrivent et envoient aux bureaux du secrétariat d'État de la guerre, à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, ils montrent une préoccupation pour les relations que les militaires pourraient entretenir avec les femmes, qu'elles soient présentes dans les armées, ou parmi les civiles, ainsi que les effets supposés qu'elles auraient sur eux. Dès la fin du XVII^e siècle, les autorités militaires tentent d'évincer les femmes des armées, qu'elles soient vivandières, épouses de soldats, compagnes ou prostituées⁷. De plus, à la fin du XVIII^e siècle, un discours produit par les officiers concernant les femmes et plus largement les caractéristiques du féminin se structure et dessine, en négatif, les spécificités du monde militaire qui doit notamment se détacher du luxe et des pratiques de distinction par le vêtement, qui auparavant distinguaient la noblesse mais qui sont alors associées au féminin⁸.

La division des rôles genrés, qui s'esquisse dès la fin de l'Ancien Régime, s'accroît pendant la Révolution française, les femmes, mères ou épouses, sont surtout placées dans des rôles genrés, tels que la gestion de la famille, l'éducation et le soin des blessés ou des enfants.

⁵ STEINBERG Sylvie, « Hiérarchies dans l'Ancien Régime », in Michèle Riot-Sarcey (dir.), *De la différence des sexes. Le genre en histoire*, Paris, 2010, p. 144.

⁶ DRÉVILLON Hervé, « Des virilités guerrières à la masculinité militaire (France, XVII^e-XVIII^e siècles) », in SOHN Anne-Marie, *Une histoire sans les hommes est-elle possible*, Lyon, 2018, p. 246.

⁷ LYNN John A., *Women, Armies, and Warfare in Early Modern Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.

⁸ SERIU Naoko, « Du féminin dans les discours militaires au XVIII^e siècle », *Genre & Histoire*, Automne 2007/1. GUINIER Arnaud, *L'honneur du soldat, Ethique martiale et discipline guerrière dans le France des Lumières*, Paris, champ Vallon, 2014, pp. 104 et 317.

Déjà dans les écrits de Louis de Boussanelle, par exemple dans *Le Bon Militaire*, rédigé en 1770, la mère participe pleinement à la formation du guerrier, comme à travers les exemples de l'Antiquité, comme avec les mères Lacédémoniennes qui envoyaient leurs enfants au combat en leur rappelant que la vie qu'elle leur a donné, appartient à la Patrie⁹. Pendant la Révolution, les métaphores antiques sont régulièrement utilisées, comme le modèle des mères spartiates dévouées à leur famille et leurs enfants. Elles sont présentées comme des modèles pour les citoyennes de la Révolution, dont le suprême acte de foi en la Patrie consiste au sacrifice de sa famille, en laissant partir à la guerre mari et fils¹⁰. On retrouve cet exemple de sacrifice maternel dans de nombreuses pièces de théâtre et d'opéra de la Révolution qui évoquent les exploits des jeunes enfants Joseph Bara et Joseph Agricola Viala, tués au combat respectivement à quatorze et quinze ans, après que leur mère les ait encouragé à combattre¹¹. Cette conscience aigüe de la nécessité du devoir patriotique chez les mères est très présente dans le théâtre patriotique de la Révolution française, un genre théâtral qui insiste sur des valeurs morales très fortes, en particulier le théâtre révolutionnaire de l'an II, qui est enfermé dans des modèles rigides et stéréotypés, en particulier pour les femmes dont les rôles sont particulièrement prévisibles¹². En tant qu'épouse, les citoyennes se doivent aussi de soutenir leur mari dans leurs actions pour participer à la défense de la patrie. Dans le *Chansonnier de la Montagne*, rédigé entre 1793 et 1794, une chanson est écrite du point de vue d'une citoyenne qui laisse partir son mari à la guerre. Elle se réjouit d'avoir un « fidèle époux, franc militaire », qui sont des titres dont elle est fière. Au couplet suivant l'auteur rappelle qu'une bonne épouse n'a pas besoin d'être instruite ou intelligente :

*Quand on dit que j'suis une bête ; / On peut ben n'pas être un menteur ; / Mais qu'ons-
j'besoin d'l'esprit d'la tête, / Si j'ons le nôtre au fond du cœur*¹³.

Ce sont donc essentiellement les fonctions reproductrices et émotionnelles des femmes qui sont décrites ici et qui cantonnent ces dernières au foyer, sans avoir besoin d'user d'intelligence et

⁹ BOUSSANELLE Louis de, *Le bon militaire*, Paris, La Combe, 1770, p. 7-9.

¹⁰ MAZEAU Guillaume, PLUMAUZILLE Clyde, « Penser avec le genre : Trouble dans la citoyenneté révolutionnaire », *La Révolution française, cahiers de l'Institut d'histoire de la Révolution française*, n°9, 2015.

¹¹ Pièces sur Bara et Viala : BERTON Henri-Montan, *Agricola Viala*, Paris, 1794.

BRIOIS, *La mort du jeune Barra ou Une journée de la Vendée*, Paris, 1793-1794.

JADIN, Louis, *Agricola Viala*, Paris, 1794.

JADIN Louis, *L'apothéose du jeune Barra : tableau patriotique en un acte, mêlé d'arriettes*, Paris, 1793-1794.

PHILIPON DE LA MADELEINE Louis. *Agricola Viala ou Le jeune héros de la Durance : fait historique et patriotique, acte en prose mêlé de chant*, Paris, 1794.

¹² *Ibid.*, pp. 383 et 394.

¹³ DIFFÉRENTS AUTEURS, « Vaudeville de l'officier de fortune, Fidèle époux, Franc militaire », *Chansonnier de la Montagne ou Recueil de chansons, vaudevilles, pots-pourris et hymnes patriotiques*, Paris, Chez Favre, An II., p.35-36.

de raison, mais seulement de sentiments. Ces rôles genrés renforcent les oppositions entre les femmes et les hommes dans la société civile, comme dans l'armée, où les femmes n'ont plus leur place. Les valeurs du féminin participent alors, en négatif, à construire la figure du citoyen soldat.

Pour analyser les masculinités militaires sous l'Ancien Régime puis pendant la Révolution française, il est donc nécessaire de ne pas transposer une vision trop contemporaine et anachronique de l'organisation de la société militaire autour des critères de genre. D'ailleurs la sociologue Raewyn Connell a été, dans ses travaux sur les masculinités, particulièrement attentive à la nécessité de saisir les évolutions du masculin et surtout de ne pas l'isoler du féminin, car, lors de la parution, en 1995, de son ouvrage *Masculinities*, les études sur la masculinité se développaient dans un contexte scientifique qui tendait à essentialiser cette notion, la définissant comme un fait préexistant et évident qu'il s'agissait de décrire dans différents contextes¹⁴. Pour résoudre ces problèmes, elle refuse d'étudier la masculinité de manière isolée, préférant proposer une conception relationnelle du genre et des masculinités. Elle rappelle que la masculinité n'est pas universelle, et qu'elle n'existe que par contraste avec la « féminité ». Pour parvenir à étudier les conséquences du cadre militaire sur l'évolution des masculinités et le rapport de force politique entre les sexes qui s'établit entre l'Ancien Régime et la Révolution française, il est donc nécessaire de mettre en regard le masculin et le féminin, les expériences et les représentations des hommes combattants en relation avec les femmes et le féminin, pour comprendre les dynamiques de l'élaboration d'un système symbolique et de représentations genrées au sein de cette institution.

Dans la première partie de cette thèse, nous analyserons donc les relations des militaires avec les femmes, leurs capacités de séduction et leur réputation en tant que partenaires sexuels ou conjugaux, la manière dont ils peuvent mobiliser les conquêtes féminines pour soigner leur réputation ou exercer des formes de violences, sexuelles ou non, afin d'imposer aux femmes leurs volontés.

De plus, le statut marital et familial des individus masculins est essentiel pour définir leur position sociale pendant l'Ancien Régime et la Révolution. Être un mari et un père de famille sont des critères importants pour un homme, pour assurer un statut viril dominant sur les femmes, mais aussi sur d'autres hommes, souvent plus jeunes. Mais le mode de vie itinérant du militaire, au sein d'une communauté majoritairement masculine, ainsi que la faible paie du

¹⁴ CONNELL Raewyn W., MESSERSCHMIDT, James W., « Faut-il repenser le concept de masculinité hégémonique ? » Traduction coordonnée par BÉTHOUX Élodie et VINCENSINI Caroline, *Terrains & travaux*, n°27, 2015/2 p. 151-192.

soldat, en particulier dans les armées monarchiques, le placent dans une position défavorable pour accéder au statut de mari et de père de famille, questionnant alors son insertion sociale et ses opportunités pour accéder à la virilité, c'est-à-dire à l'âge auquel les hommes endossent de nouvelles responsabilités.

Chapitre 1 : Le soldat fait-il un bon mari ? conjugalité et insertion sociale du militaire.

Dans la société d'Ancien Régime, le statut social des hommes est particulièrement conditionné par leur situation maritale. Au XVIII^e siècle, la virilité est d'abord associée à un âge, celui de l'homme mûre, qui possède une situation professionnelle stable et surtout qui est le chef d'une famille. Yves Castan rappelle que si l'autonomie est indispensable à l'honneur viril au sein de la société du XVIII^e siècle, il ne s'agit pas d'une autonomie individuelle, elle doit s'exercer dans le cadre de la famille, dont le mari et le père sont responsables¹⁵. Les jeunes hommes célibataires sont encore soumis, au même titre que les épouses avec leur mari, à l'autorité du père. Le mariage est donc une institution indispensable pour conforter l'autorité et l'assise sociale d'un homme adulte dans sa communauté sous l'Ancien Régime, mais également pendant la Révolution, où le père est le représentant de la famille, par son vote, alors que les femmes n'ont pas accès aux droits politiques, représentées politiquement par leur père ou leur mari¹⁶. L'itinérance, inhérente au métier de militaire rend cette insertion au sein d'une famille et d'une communauté locale particulièrement difficile. Mais ce sont surtout les cadres des armées qui limitent la possibilité des militaires de s'établir dans un couple et une vie de famille en cherchant à limiter la présence des femmes au sein de l'institution militaire, alors qu'elles y sont pourtant très présentes durant l'Ancien Régime et se maintiennent même sous la Révolution. En effet, la solde des militaires étant souvent trop faible, en particulier dans les armées monarchiques, les femmes et les enfants suivaient souvent leur époux et leur père dans leurs campagnes militaires¹⁷. Mais cette volonté d'exclusion s'affirme avec le décret du 30 avril 1793, qui s'appuie sur des plaintes des généraux, après la retraite de Belgique affirmant « qu'elles formoient une seconde armée ». Ils font la liste des problèmes, tant logistiques, que moraux ou sanitaires qu'engendreraient les femmes lorsqu'elles suivent les soldats :

¹⁵ CASTAN Yves, *Honnêteté et relations sociales en Languedoc (1715-1780)*, 1974, Plon, Paris, p. 180.

¹⁶ HEUER R. Jennifer, *The Family and the Nation. Gender and Citizenship in Revolutionary France, 1789-1830*, Ithaca, 2005.

DESAN Suzan, *The Family on Trial in Revolutionary France*, Berkeley, University of California Press, 2004.

¹⁷ LYNN John A., *Women, armies, and Warfare in early Modern Europe*, Illinois, Cambridge University Press, 2008, p. 17.

[Elles] absorbent une partie nécessaire des subsistances,[...], gênent la marche des troupes, ralentissent le transport des bagages en se plaçant sur les voitures, [...], elles sont la source des querelles, sèment la terreur dans les camps; elles y inspirent le découragement et les dégoûts ; enfin elles sont un objet continuel de distraction et de dissolution pour tous les militaires qu'elles énervent et dont elles amoindrissent le courage¹⁸. »

Les femmes sont surtout accusées de perturber une bonne entente, une fraternité entre les citoyens mâles qui se sont engagés et la perception des cadres de l'armée sur les femmes est particulièrement négative. Cependant, à travers les mémoires, les journaux tenus quotidiennement et les correspondances des militaires, cette présence féminine se laisse deviner, y compris pendant la Révolution. Elles suivent les armées, partagent les repas des soldats. Cette présence féminine persistante interroge ainsi le niveau de mixité de l'armée mais aussi la possibilité pour les soldats d'établir des relations pérennes avec des femmes si elles ne peuvent les suivre, réduisant ainsi leur accès au mariage. Le militaire, sous l'Ancien Régime est donc assez loin d'incarner un modèle de masculinité commun aux civils et il peut même apparaître comme un marginal social, éternellement célibataire et vagabond, ce qui entre en contradiction avec un statut social masculin associé à une certaine forme d'autorité paternelle. Pendant la Révolution, au contraire, lorsque le simple citoyen, bon fils ou père de famille s'engage dans les armées, le rapport au mariage du combattant pourrait changer fondamentalement.

I. L'armée française, une communauté homosociale de célibataires ?

S'il apparaît comme une évidence que l'armée du XIX^e siècle est un monde d'hommes, cette évidence doit être questionnée pour la fin du XVIII^e siècle, car l'encasernement étant encore limité, les militaires ne sont jamais vraiment coupés des femmes, même, pendant les campagnes militaires, où ils sont souvent logés chez des hôtes civils. Si les femmes non mariées et les prostituées sont particulièrement pourchassées dans les armées, car soupçonnées d'immoralité, les épouses légitimes pourraient être mieux acceptées ; étant même susceptibles de canaliser les ardeurs amoureuses, les débordements des combattants et d'assurer les tâches d'entretien, en particulier des vêtements. C'est par exemple ce que suggère Vauban, dès le début du XVIII^e siècle, qui préconise le mariage du soldat pour ces raisons¹⁹. Mais cette opinion semble très minoritaire. Si les cadres de l'armée montrent une exigence de non mixité vis-à-vis

¹⁸ *Mercure universel* du 1 mai 1793 p. 12.

¹⁹ DRÉVILLON Hervé, « Des virilités guerrières à la masculinité militaire (France, XVII^e-XVIII^e siècles) », in SOHN Anne-Marie, *Une histoire sans les hommes est-elle possible*, Lyon, éditions ENS, p. 246-247.

des militaires et particulièrement des soldats, s'opposent-il également à des unions régulières garanties par les liens du mariage ?

1. Le mariage du soldat sous l'Ancien Régime : l'opposition des officiers

Les officiers qui rédigent des mémoires techniques à destination du secrétariat d'État de la guerre abordent de plus en plus, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, la question du mariage du soldat et de l'officier, c'est un thème récurrent, qui montre les préoccupations de l'institution militaire sur cette question.

Dans les années 1750 à 1780, l'opinion des officiers apparaît majoritairement défavorable au mariage du soldat. L'argument le plus prosaïque contre le mariage des militaires est la question de la charge matérielle que représente une famille. Le capitaine Laissac, officier du régiment du Limousin²⁰ affirme que « les plus mauvais sujets des Régimens, en tout point, ce sont les Soldats mariés », car ces derniers veulent avant tout « pourvoir aux besoins de [leur] famille », même avec une paye dérisoire. Ces difficultés les détournent de surcroît, de leurs « devoirs d'état »²¹. Si Laissac, tout comme Louis de Boussanelle, ancien capitaine et brigadier des armées du roi, admet que l'État pourrait prendre en charge les fils nés de ces unions pour qu'ils suivent ensuite la même carrière que leur père et rembourse ainsi à l'État ce qu'il a versé à leur entretien, les filles de soldat demeurent un problème insoluble, puisqu'elles seraient inutiles et coûteuses²². De plus, Laissac reconnaît aussi qu'obliger ces garçons à suivre la carrière de leur père, serait une forme d'asservissement inacceptable pour un défenseur de la patrie.

Même le mariage des officiers peut être critiqué et interrogé par les théoriciens militaires, souvent eux-mêmes officiers. Pour eux aussi, l'entretien d'une femme et d'une famille constituerait une charge financière et matérielle qui ferait concurrence à la charge militaire. Par exemple, si Louis de Boussanelle considère que, dans la profession des armes, tout militaire doit rester « libre », il ne refuse pas totalement la possibilité d'un mariage. L'union matrimoniale ne devrait, selon lui, être réservée « qu'à des Officiers riches, ou qui le deviennent en se mariant ». Il se désole alors que « le Militaire se marie trop facilement, & presque toujours d'une façon désavantageuse ». En effet, la fortune personnelle est cruciale, particulièrement

²⁰ GUINIER Arnaud, « Une folle raison ? Les Lumières militaires et la crise de la rationalité géométrique », in TRÉVISI Marion, VISSIÈRE Laurent (dir.), *Le feu et la folie. L'irrationnel et la guerre (fin du Moyen Âge - 1920)*, Rennes, 2018, p. 217-218.

²¹ LAISSAC, Mr de, *De l'Esprit militaire, Troisième édition, augmentée et dirigée par l'auteur*, édition de 1789, p. 195.

²² BOUSSANELLE Louis de, *Réflexions militaires*, Paris, Duschesne et Durand, 1764, p. 108., LAISSAC, Mr de, *De l'Esprit militaire ... op. cit.*, p. 195-196.

pour un officier, qui souhaite avancer dans la carrière et obtenir une charge de capitaine ou de colonel qui sont des charges vénales. De plus, si le roi finance une partie de l'équipement et de la paie des hommes des compagnies et des régiments, cette aide est bien insuffisante pour recruter, entretenir et équiper la troupe. Les officiers font alors le sacrifice de leur fortune personnelle et familiale pour assumer cette charge. La mort en service peut ainsi entraîner la ruine financière de toute une famille. La faiblesse de la paie des capitaines rend l'entretien des compagnies très difficile et les oblige à utiliser leurs propres appointements pour cela²³. Les officiers les plus modestes peuvent donc être considérés comme un mauvais parti pour les jeunes filles à marier²⁴. Les fils cadets, issus de familles nobles peu fortunées et qui se sont engagés dans les armées sont plus souvent célibataires. Selon André Corvisier, pour les officiers nobles, c'est donc la position sociale, et non le métier des armes qui détermine le célibat ou le mariage²⁵. Louis de Boussanelle ajoute alors que « faute de ces précautions », les officiers en se mariant « trompent involontairement, à leur tour, le Ministre, qui, sur le compte qu'on lui rend, permet un établissement qu'il n'auroit sûrement pas voulu²⁶ ».

D'ailleurs le chevalier de Mautort dans ses mémoires se montre particulièrement prudent envers les femmes qui courtisent les officiers, notamment lorsqu'il évoque le problème des « mariages de garnison ». Il décrit un phénomène qui aurait cours dans la bonne société des alentours de Metz :

Après cette première classe de la société, il se trouvait, quoique en petit nombre, des maisons particulières où quelques officiers étaient reçus. C'est dans ces maisons que l'on fabriquait ce qu'on appelle des mariages de garnison. Une mère qui a des filles à marier attire, sans en avoir l'air, les jeunes gens qu'on sait appartenir à des familles riches. On donne des bals où l'on n'invite que peu de monde ; on joue de petits jeux de société ; on n'oublie pas le jeu des confidences où il faut nommer la personne que l'on aime le plus ; on donne des gages ; ces gages ne se rachètent que par des baisers ou autres stimulants à peu près semblables. Le jeune homme qui se voit bien choyé prend feu ; la mère intrigante donne les leçons convenables à sa fille pour entretenir le brasier. Le cœur une fois pris, les choses s'engrènent de manière que mon jeune homme se trouve engagé sans pouvoir s'en dédire. D'autres femmes, qui n'ont point de filles à établir, travaillent pour elles-mêmes ; il ne s'agit que de tromper le mari (ce qui n'est pas difficile) ; alors la chose est bientôt arrangée²⁷.

²³ DRÉVILLON Hervé, *L'impôt du sang. Le métier des armes sous Louis XIV*, Paris, Tallandier, 2005, p. 336.

²⁴ *Ibid.*, p. 309.

²⁵ CORVISIER André, « Célibat et service militaire au XVIII^e siècle », in BARDET Jean-Pierre, LEBRUN François, LE MÉE René (dir.), *Mesurer et comprendre, Mélanges offerts à Jacques Dupâquier*, Paris, PUF, 1993, p. 87-98.

²⁶ BOUSSANELLE Louis de, *Réflexions militaires ... op. cit.*, p. 107-108.

²⁷ MAUTORT, Louis François de Paule Tillet Chevalier de, *Mémoires du chevalier de Mautort capitaine du régiment d'Austrasie chevalier de l'ordre royale et militaire de Saint-Louis 1752-1802*, Paris, 1895, p. 65.

Ici toutes les femmes, qu'elles soient mères ou jeunes filles sont présentées comme des manipulatrices qui tentent de ferrer un bon parti, à l'aise financièrement, parmi les jeunes officiers qui sont également réputés pour être moins raisonnables, moins expérimentés et plus prompts à céder aux passions amoureuses²⁸. Ces femmes menacent ainsi leur fortune et donc leur vocation guerrière. On voit poindre ici un préjugé misogynne sur les femmes qui, même en tant qu'épouse légitime, seraient nocive pour le militaire. Le Comte de Montbarey, qui écrit en 1766, relate son expérience d'officier lors des campagnes en Flandres et dans le Hainaut pendant la guerre de Sept Ans, reprend dans un premier temps l'argument financier en conseillant que « l'on refuse avec raison à tout soldat la permission de se lier à une femme qui augmente ses besoins sans augmenter ses ressources », mais il y ajoute une dimension moralisante. Il suppose que « la facilité que dans toutes les provinces, les soldats trouvent dans les Bourgeoises » les encourage à désertir et que c'est à cause d'elles que le soldat ressent « tôt ou tard le désir de se marier ». Ce dernier apparaît comme un homme victime de manipulation car exposé à la « séduction de la part de la fille », qui pourrait l'encourager à la désertion, mais aussi à cause de « l'ouvrage des confesseurs, qui effraient le soldat sur le tort qu'il a pû faire à la malheureuse qu'il a abandonnée »²⁹. Ce point de vue dépréciatif est partagé par Monsieur de Laissac, qui affirme que « la population ne sort pas du sein de la débauche, et toujours elle régnera par les femmes de Soldat ». Cette mauvaise réputation est même si évidente qu'il affirme qu'il « n'est pas besoin d'en dire les raisons³⁰ ». Ainsi, même les épouses légitimes sont considérées comme responsables des désordres au sein des armées, détournant leurs maris de leurs devoirs. De plus, le Comte de Montbarey relaie les préjugés des officiers nobles au sujet du soldat qui serait « un homme sans éducation », à qui il est facile de « faire tourner la tête »³¹. Ces stéréotypes dépeignent les soldat roturiers comme des hommes peu raisonnables et responsables, facilement manipulables, ce qui justifierait de leur interdire le mariage.

Selon Laissac, l'influence des épouses menacerait aussi le courage et le dévouement du combattant. En effet, sorti de l'entre-soi masculin des armées et du « regard des Supérieurs », le soldat perdrait ses vertus militaires car « Si cet homme vit en ménage avec une femme, il restera toujours mauvais serviteur et mauvais Guerrier ». Cette critique de la fréquentation des femmes ne se limite donc pas aux prostituées et aux conquêtes occasionnelles, mais bien aux épouses légitimes qui amèneraient le soldat à en « bourgeois », « dans la société intime et

²⁸ Voir le chapitre 5.

²⁹ SHD, 1 M 1783, MONTBAREY Comte de, *Observations sur désertion générale*, Octobre 1766, p. 1 et 2.

³⁰ LAISSAC, Mr de, *De l'Esprit militaire, Troisième édition, augmentée et dirigée par l'auteur*, édition de 1789, p. 199.

³¹ SHD, 1 M 1783, MONTBAREY Comte de, *Observations sur désertion générale... op.cit.* p. 2.

permanente du mariage », où « la femme communique toujours à l'homme une partie de sa faiblesse ». Il est clair dans ces propos que le soldat ne peut pas se comporter comme les autres hommes à cause de sa vocation militaire qui est incompatible avec une vie de famille.

Le mariage amoindrirait surtout le courage en renforçant un attachement à la vie et une « molesse », incompatible avec le métier des armes qui nécessite un dévouement absolu. Selon Laissac, il est donc « de toute évidence que le Soldat parmi nous doit rester célibataire » et cela est valable aussi pour l'officier, bien qu'il soit en partie protégé par un sentiment d'honneur, qui lui interdit de sacrifier son courage³². Le médecin militaire comme Jean Colombier reprend cette critique contre les femmes en affirmant que les soldats ne doivent pas se marier :

Il n'en est cependant pas du Soldat sur cet article, comme des autres hommes. En effet, la première chose qui se présente comme contraire à la discipline militaires & à la santé de l'Homme de guerre, est ce qui rappelle les autres Citoyens à la vertu, & ce qui les rend sains & utiles à l'État, (le mariage). Un Soldat marié est plus occupé de sa famille que de son service. Il est obligé de partager sa solde, déjà modique pour lui, entre sa femme & ses enfans ; & en supposant que la femme gagne quelque argent, cet homme soustrait à l'ordinaire de ses camarades, en perd l'esprit & les habitudes. J'ai vu la plupart des Soldats mariés être de mauvais Serviteurs, ou présenter l'image du malheur & de la misère.³³

Jean Colombier précise explicitement que le destin social des militaires ne peut être le même que celui des civils qui s'élèvent par le mariage, alors que cette institution abîme la vocation militaire et surtout la discipline. Jean Colombier est l'auteur de nombreux ouvrages de médecine militaire et a exercé une grande partie de sa carrière au service des armées. Fils du chirurgien-major du régiment de cavalerie « Stanislas Roi », il entre lui-même comme chirurgien au régiment de cavalerie de Landeau, il sert ensuite dans des hôpitaux sédentaires des places fortes. Après être passé par les universités de médecine de Caen et de Douai, il soutient sa thèse de doctorat à Reims. Il poursuit ses travaux également à l'université de Paris, avec quatre nouvelles thèses mais aucune ne porte sur une question de médecine militaire. Il commence à écrire véritablement sur ce thème en 1772 avec *le Code de Médecine Militaire pour le Service de Terre*. Son dernier traité, *Médecine militaire ou Traité des maladies tant internes qu'externes auxquelles les militaires sont exposés ...*, est une commande du gouvernement, publié en 1778, puisque Colombier est alors chargé par le ministre de la guerre, le Comte de Saint-Germain, de rédiger plusieurs travaux sur ces sujets. Il est également, dans

³² LAISSAC, Mr de, *De l'Esprit militaire ... op. cit.*, p. 196-197.

³³ COLOMBIER Jean, *Préceptes sur la Santé des Gens de guerre ou L'Hygiène Militaire, Par M. C. Docteur Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, &c, Colombier. Publication après le code de médecine Militaire*, Paris, chez Lacombe, 1775, p. 130.

les années 1780, chargé d'améliorer la gestion des hôpitaux civils, dans une perspective hygiéniste, afin de soigner des individus atteints de maladies vénériennes et mentales³⁴. Ses publications semblent avoir bien circulé puisque plusieurs autres médecins le citent. Il a surtout eu des responsabilités considérables au service de la monarchie mais aussi de l'armée et possède donc une bonne connaissance et une expérience approfondie de ce milieu.

Le capitaine Laissac et Jean Colombier affirment finalement que les militaires ne peuvent s'insérer socialement par le mariage et la paternité, car ils évoluent dans une communauté qui aurait des valeurs, des exigences professionnelles, des règlements différents de ceux de la vie civile. Outre les critiques répétées au sujet de l'argent et de l'attention que nécessite une famille, ils insistent sur le fait que les épouses sortent leur mari d'une société masculine indispensable au bon fonctionnement des troupes. Jean Colombier évoque « l'ordinaire », qui est le petit groupe de soldats qui partagent au quotidien la chambrée, la tente et les repas et qui permettrait de créer l'émulation et de maintenir le courage des combattants qui risqueraient d'en perdre « l'esprit & les habitudes³⁵ ».

Louis de Boussanelle résume alors l'embarras que causent les épouses en rappelant, les mots du Prince Eugène, demeuré célibataire, car il considérait qu'« une femme est un meuble embarrassant pour un homme de guerre, qui oublie son devoir pour penser à elle, & ménage trop souvent sa vie³⁶ ». Ce stéréotype des épouses qui affaiblissent le courage et empêchent le départ de leur mari à la guerre est d'ailleurs particulièrement répandu dans les écrits des officiers qui souhaitent réformer l'armée. Il s'agit en effet d'une accusation récurrente, non seulement contre les épouses, mais plus largement la famille que l'on retrouve déjà dans les écrits personnels des officiers mémorialistes des armées de Louis XIV, qui soulignent les pleurs de leurs épouses au moment de leur départ, comme chez Pierre Quarré d'Aligny, brigadier des armées du roi jusqu'en 1697, affichant ainsi une figure de guerrier insensible aux sentiments, et uniquement préoccupé par la gloire militaire³⁷.

À la veille de la Révolution, le très jeune Vernère, expose ses doutes quant à sa vocation militaire, succombant aux charmes d'une jeune fille dont il tombe amoureux, alors qu'il travaille chez un avocat :

³⁴ LABRUDE Pierre, « Jean Colombier (Toul 1736 – Paris 1789), médecin, chirurgien et hygiéniste, inspecteur des hôpitaux et réformateur du Service de santé militaire », *Études Toulouses*, no 132, 2009.

³⁵ *Ibid.*, p. 130.

³⁶ BOUSSANELLE Louis de, *Réflexions militaires ... op. cit.*, p. 108.

³⁷ BALZER Laura, « Des militaires en couple. La conjugalité des officiers et des soldats, face aux évolutions de l'institution militaire, dans les armées françaises (1650-fin des années 1780) », *Hypothèses*, n°20, 2017/1, p. 283 à 293.

Le penchant qui m'attachait à cette aimable personne ne tarda pas à me donner des inquiétudes sur le moment où je devrais m'en séparer, je commençai à désirer qu'il n'arrivât jamais; mon enthousiasme pour l'état militaire qui m'exposait à ce désagrément, s'en refroidit sensiblement ; je laissai entrevoir un goût assez prononcé pour l'occupation du cabinet de mon avocat, qui eut bientôt l'adresse de remarquer ce changement, et peut être d'en soupçonner la cause qu'il ne serait pas impossible qu'il eut lui-même amenée³⁸.

Il manque de renoncer à la carrière militaire, pour laquelle il avait pourtant un fort penchant, prêt à se convertir pour la carrière juridique, afin de rester auprès de cette jeune femme. Mais quelques lignes plus loin, il refuse finalement de céder aux attraits d'une relation amoureuse, malgré « les plaintes » de la jeune femme et s'engage comme volontaire au 36^e régiment d'infanterie ci-devant Anjou (armée de ligne), dans lequel son oncle est officier, le 18 octobre 1791. Il affirme que sa décision est prise, choisissant de s'infliger une séparation soudaine en se faisant violence pour ne plus côtoyer cette jeune femme afin d'échapper à « la puissance » de cette « enchanteresse³⁹ ». Si cet auteur endosse la posture du guerrier assuré et ferme dans sa décision, la jeune femme est présentée comme détentrice d'un pouvoir d'envoutement redoutable. Il continue à prouver sa résistance aux séductions féminines alors qu'il s'enrôle dans un régiment de ligne :

Quelques personnes charitables, dont le plus grand nombre appartenaient à ce sexe qui sait tout faire endurer aux Français, adoucissaient nos peines tout en cherchant à nous en attirer de nouvelles en nous excitant à devenir plus coupables, ce que nous aurions fait peut-être volontiers, sans la crainte de nos chefs, que nous connaissions amis zélés de l'ordre et de la tranquillité⁴⁰.

Au sein d'une sociabilité masculine, Xavier Vernère, sous la protection de son oncle, montre son obéissance à ses chefs et donc son respect pour leur autorité, sa discipline et son dévouement, loin des distractions des féminines.

L'adoption de ces stéréotypes par les officiers eux-mêmes montrent qu'ils ont intégré les exigences de l'institution en terme de célibat. Mais ces préjugés leur permettent surtout de montrer leur détachement par rapport aux sentiments amoureux et, par effet de contraste, d'insister sur leur dévouement guerrier en accentuant les rôles genrés entre des femmes éplorées et des hommes stoïques et courageux.

Au-delà des représentations et des discours, des mesures concrètes sont prises pour limiter la présence des femmes dans les armées dès le XVII^e et encore plus au XVIII^e siècle,

³⁸ VERNÈRE Xavier, *Cahiers d'un volontaire de 1791 par Xavier Vernère, publiés par M. X. Gerin-Roze, son petit-fils*, Paris, Fayard, 1911, p. 29.

³⁹ *Ibid.*, p. 30.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 34.

comme le montre les règlements militaires, les archives des intendances des provinces ou des conseils de guerre. Si les officiers semblent plus libres de contracter une alliance matrimoniale, cela n'est pas le cas des simples soldats qui sont contraints de demander une autorisation à leurs officiers pour se marier⁴¹, ce qui limite grandement leur capacité d'émancipation en tant qu'homme adulte. Dès 1685, une ordonnance stipule que les hommes qui se marient, en particulier sans autorisation, perdent leur ancienneté et ne peuvent plus accéder aux grades et à la haute paye⁴². Dans une lettre du 6 septembre 1786 un délégué de l'intendant, qui doit traiter un conflit autour d'une demande de mariage d'un soldat, résume l'affaire en précisant que le nommé « François Michelin [...] a la folie de demander une permission de mariage⁴³ », exprimant ainsi une opinion défavorable envers cette décision. L'affaire du soldat « Chabridon », trompette de la compagnie de « Perein au Régiment des Salles », nous permet d'observer quelles précautions sont prises par les autorités militaires, au sujet du mariage. Ainsi, en 1752, l'intendant de Champagne doit répondre à la demande de mariage de ce dernier, qui se défend d'entretenir « un commerce scandaleux » avec « une marchande lingère [...] à laquelle il a fait un enfant et qu'il offre d'épouser ». La source du scandale s'appelle Catherine Taillier et c'est sur elle, plutôt que sur le soldat Chabridon, que le subdélégué doit mener une enquête. Ce dernier résume les résultats de ses investigations au sujet de Catherine :

[L]'on m'a assuré que ce qui lui est arrivé avec ce trompette est plutôt un effet de sa foiblesse que de son libertinage, et qu'il n'y a jamais eu aucune plainte contre elle. Dans ces circonstances, je crois qu'il convient de favoriser le mariage qu'ils désirent l'un et l'autre contracter et qui légitimera l'enfant et réparera en quelque sorte la faute de la mère.⁴⁴

Les autorités militaires semblent s'inquiéter essentiellement de la moralité de Catherine Taillier, qui apparaît comme la seule fautive face à cette grossesse. Si elle doit, après ce mariage, intégrer le régiment en tant que blanchisseuse par exemple, il convient de s'assurer qu'elle n'ait pas pour habitude de séduire les hommes par son « libertinage », ce qui causerait des conflits entre militaires et risquerait de détourner son mari de son devoir. Ces mesures doivent donc permettre d'éviter d'introduire un trop grand nombre de femmes dans les armées, d'autant plus si elles risquent de déstabiliser l'ordre militaire. À l'issue de l'enquête du subdélégué, comme cette femme semble fidèle et raisonnable, le mariage apparaît comme une solution plus acceptable moralement qu'une relation extra-conjugale qui pourrait dériver vers la prostitution et la

⁴¹ GUINIER Arnaud, *L'honneur du soldat, Éthique martiale et discipline guerrière dans la France des Lumières (1748-1789)*, Paris, 2014, p. 311.

⁴² CORVISIER André, « Célibat et service militaire... », *op. cit.*

⁴³ A. D. Haute-Marne, Intendance de Champagne, C 81, 1786.

⁴⁴ A. D. Intendance de Champagne, C 73, 1752.

naissance d'un enfant hors mariage. Les femmes sont donc principalement perçues comme un risque, qui mènerait le soldat à la licence et à la débauche⁴⁵ et cette autorisation n'était délivrée que rarement⁴⁶. L'objectif était surtout d'éviter que les femmes qui intégraient les armées en tant que blanchisseuses ou vivandières ne se prostituent⁴⁷.

Ces demandes de mariage remontent jusqu'au bureau de l'intendant de la province où le régiment se trouve en garnison, en particulier lorsqu'elles donnent lieu à un litige avec les populations civiles. C'est le cas en 1734, pour une demande portée par l'intendant de Champagne au secrétariat d'État de la guerre. Il s'agit d'une plainte déposée par un capitaine du régiment des « Cravattes », contre un curé qui a marié un de ses soldats sans son autorisation. Il rappelle, en effet, qu'« il importe infiniment au service de prévenir les inconvénients résultant de pareils mariages⁴⁸ ». Le curé se défend dans une lettre en précisant que c'est le père du soldat qui a insisté pour hâter le mariage :

Je leur dit que j'avois oui dire que l'officier donnoit des coups de batons a son soldat quand il se marioit sans sa permission et qu'il falloit l'aller trouver.

Il relaie ainsi la perception d'une hiérarchie militaire sévère qui réprimande les soldats comme des enfants désobéissants. Ce cas de figure est d'ailleurs abordé dans le mémoire sur la désertion écrit par le Lieutenant-colonel Cheminades de Lormet en 1769. Il propose que le nom des hommes qui s'engagent dans les armées soient consignés dans les registres paroissiaux. Les curés et les notaires seraient alors empêchés « de marier ny recevoir contrats de mariage de tout homme qui ayant été marqué engagé au Registre de sa paroisse, y reparoit sans un congé absolu »⁴⁹.

Cette difficulté à contracter librement un mariage pour les soldats pousse souvent ces derniers à quitter l'armée. En effet, André Corvisier estime que beaucoup d'hommes quittent le service avant trente ans, voire vingt-cinq ans, et reprennent une vie civile, demandant un congé absolu pour pouvoir se marier⁵⁰.

Le statut marital semble bien peu enviable particulièrement pour le soldat, alors que cet engagement est, dans le reste de la société, une preuve de maturité, de virilité et d'autorité qui assure le statut social d'un homme du commun, qui se doit d'abord à sa famille et à ses

⁴⁵ CARDOZA, Thomas, *Intrepid Women. Cantinières and Vivandières of the French Army*, Bloomington, 2010, p. 26.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 13.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 16.

⁴⁸ A. D. Haute-Marne, Intendance de Champagne, C 155, 1734.

⁴⁹ SHD, 1M 1783, CHEMINADES DE LORMET Lieutenant-colonel au Régiment d'infanterie de Chartres, *mémoire concernant la désertion*, 1769, p. 6-7.

⁵⁰ CORVISIER André, « Célibat et service militaire ... », *op.cit.*

proches⁵¹. D'autant plus que cette limitation au mariage, soumise à l'autorisation des supérieurs, pour les soldats comme pour les officiers est réaffirmée jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, avec le règlement militaire du 1^{er} juillet 1788⁵². On peut alors se demander si, sous l'Ancien Régime en particulier, le soldat roturier célibataire représente véritablement un modèle de masculinité reconnu socialement.

Cependant cette limitation du nombre d'unions matrimoniales n'empêche pas forcément la présence des femmes, épouses de soldats, ou non, dans l'armée durant toute la période étudiée et cette présence interroge l'homosocialité de l'armée.

2. *Quelle mixité dans les armées ?*

À la fin du XVIII^e siècle, le mouvement d'encasernement s'accélère pour mieux séparer les militaires des civils. Il est alors possible, en 1775, d'abriter près de 200 000 soldats dans les casernes. Cependant, les disparités sont importantes sur le territoire, le Nord-Est étant privilégié. Les contacts entre les militaires et la population sont considérablement réduits, car des systèmes de gestion des flux, de permission et d'appels quotidiens au sein des régiments se mettent en place. Mais si les soldats vivent dans des périmètres délimités dans les villes de garnison, ils peuvent tout de même évoluer assez librement, durant certains horaires où ils sont autorisés à sortir⁵³.

Pendant les campagnes militaires, alors que les militaires se déplacent en pays étranger, l'encasernement est presque inexistant et ils logent souvent chez l'habitant, ou dans des logements réquisitionnés, en particulier lorsqu'ils se trouvent hors du territoire national pendant les guerres révolutionnaires. Ces situations encouragent donc la fréquentation des civils, hommes comme femmes.

Les soldats maintiennent également un lien avec des femmes qui ne les suivent pas au sein des armées, et qu'ils ont connu dans leur village ou leur ville natale, ou au fil de leurs campagnes. Les correspondances qu'ils entretiennent avec elles le montrent bien, sur l'ensemble de la période étudiée. Pour les officiers nobles de l'Ancien Régime, le fait d'entretenir une correspondance fait partie d'un habitus de leur milieu social, comme chez le marquis de Valfons, Vicomte de Sebourg et lieutenant général des armées du roi, qui soigne ses lettres, envoyées à des amantes, en même temps qu'il rédige ses mémoires, ou encore Mopinot

⁵¹ SHEPARD Alexandra, *Meanings of Manhood in Early Modern England*, Oxford, Clarendon Press, 2003, p. 3-4.
CASTAN Yves, *Honnêteté et relations sociales en Languedoc... op. cit.*, p. 180.

⁵² Cité par Drévilhon Hervé dans la présentation du colloque intitulée « Soldats, Citoyens et Homme », pour la *Society of French Historical Studies*, avril 2014.

⁵³ GUINIER Arnaud, *L'honneur du soldat ... op. cit.*, p. 296-297.

de la Chapotte, officier d'État-major pendant la guerre de Sept ans, dont la correspondance amoureuse a été publiée⁵⁴. Mais pour les simples soldats ou sous-officiers roturiers issus de milieux modestes, trouver la trace de possibles échanges épistolaires avec des femmes est particulièrement difficile sous l'Ancien Régime. Ces correspondances se multiplient durant la Révolution française où les soldats, requis ou volontaires maintiennent des liens avec leur mère, leurs sœurs, mais surtout avec celles qu'ils espèrent retrouver ou épouser à leur retour. Ainsi Gabriel Noël, envoie des lettres à celle qu'il appelle sa « chère sœur », jeune fille de bonne famille auprès de qui il a été élevé⁵⁵. Pierre Delaporte précise dans son journal, le 27 fructidor an II (13 septembre 1794), qu'il est heureux d'avoir reçu une lettre de sa sœur mais surtout une de la citoyenne Duboullard « qui [lui] cause infiniment plaisir⁵⁶ ». Pierre Girardon également, note dans sa correspondance les liens entre des connaissances du bataillon et des femmes de sa région. Il semble d'ailleurs se heurter à une certaine concurrence au sein de l'armée. Ainsi, dans une de ses lettres, il décrit sa rencontre avec un jeune homme de Nogent-sur-Seine, nommé Jacquemin, amoureux d'une fille du pays, que Girardon avait visiblement remarqué avant lui. Il accepte de lui céder sa place bien volontiers en échange d'un morceau de viande qu'il obtient par son intermédiaire, ce qui le console de voir ses amours « au diable »⁵⁷. Cette anecdote est formulée de manière à mettre en scène son détachement, face à cette possible déception amoureuse.

Les correspondances suivies, se multiplient pendant les campagnes de la Révolution, constituent sans doute des soutiens sentimentaux et moraux indispensables pour ces combattants qui affrontent la mort et des conditions de vies difficiles, loin de leur famille, comme le rappelle Alan Forrest. Les soldats attendaient aussi des nouvelles de la maison, leur moral et leur santé en dépendaient grandement⁵⁸.

Mais les femmes sont aussi bien présentes dans les armées, malgré le refus des cadres, elles demeurent relativement nombreuses au sein même des troupes, pendant les campagnes. Si les traces de leur présence sont plus rares dans les mémoires de l'Ancien Régime, parce que leurs auteurs sont plus souvent des officiers nobles, on les voit apparaître de manière plus

⁵⁴ MOPINOT DE LA CHAPOTTE, Antoine-Rigobert, *Sous Louis le Bien-Aimé, correspondance amoureuse et militaire d'un officier pendant la guerre de Sept-Ans (1757-1765)*, Paris, Calmann-Lévy, 1905.

⁵⁵ NOËL, Joseph-Louis-Gabriel, *Au temps des Volontaires 1792, lettres d'un volontaire de 1792, présentées et annotées par J. Noël*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1912, p. XII.

⁵⁶ DELAPORTE Pierre, « Campagne de l'an II Journal du conscrit Pierre Delaporte », in *Nouvelle Revue Rétrospective, juillet-Décembre*, 1899, p 344

⁵⁷ GIRARDON Pierre, *Lettres de Pierre Girardon officier barsuraubois, Pendant les Guerre de la Révolution (1791-1799), Publiées et annotées par Louis Morin*, Bar-sur-Aube, 1898, p. 34.

⁵⁸ FORREST ALAN, *Napoleon's Men The Soldiers of the Revolution and Empire*, Hambledon, 2002, p. 84-86.

récurrente dans les écrits des combattants de la Révolution, qui évoquent les épouses ou compagnes de simples soldats, et parfois leurs enfants. Les femmes d'officiers cependant, ne sont pas absentes, mais leur présence semble plus occasionnelle. Cette présence féminine est à l'origine de ce que John Lynn a appelé la « communauté de campagne⁵⁹ », communauté mixte où épouses et concubines des soldats participaient activement à la vente du butin de guerre et géraient une partie de la logistique, hommes et femmes vivant dans une certaine symbiose. Cette mixité militaire, comme le souligne Hervé Drévilon, donne d'ailleurs lieu à des représentations stéréotypées, et volontiers bucoliques, comme chez Louis-Joseph Watteau qui peint des scènes de camps à la fin du XVIII^e siècle où des femmes et des enfants vivent au milieu des soldats, dans une « harmonie domestique de la douceur d'un foyer précaire ». D'autres scènes empruntent « à la tradition picturale plus répandue du divertissement des soldats et du libertinage », où des soldats chahutent gentiment des vivandières. Watteau s'est d'ailleurs inspiré lui-même d'œuvres de son grand père qui peignait déjà ce type de scènes, qui pourraient donc être des représentations assez anciennes⁶⁰. Pendant les guerres de la Révolution, l'aquarelliste Béricourt, a peint également un Camp républicain, avec de très jeunes enfants jouant autour d'un feu, et surtout cinq femmes aidant une sixième à accoucher sous un arbre tandis qu'une septième berce son propre nourrisson⁶¹.

Selon John Lynn, les femmes étaient essentielles au fonctionnement des armées européennes, jusqu'à la moitié du XVII^{ème} siècle, faute d'une logistique véritablement efficace pour assurer les besoins des combattants, loin du territoire national. Cependant elles représentent, avec leurs enfants des bouches supplémentaires à nourrir qui gênent aussi le mouvement des armées. À partir des années 1650 et les améliorations sensibles de la logistiques, dans les armées européennes, elles ne comblent plus le fossé entre les besoins de l'armée et ce qu'elles peuvent apporter à cette institution⁶². Il précise également que les sources officielles, édits et ordonnances, publiées à leur sujets ne rendent pas vraiment compte de la réalité de la situation concernant la place des femmes dans les armées, leur nombre étant difficile à saisir, mais plutôt de la volonté des autorités militaires d'exclure les femmes. La répétition des ordonnances à ce sujet marquerait même plutôt l'échec de leur application⁶³. Il tente cependant d'évaluer la population féminine présente dans les armées d'Ancien Régime en

⁵⁹ LYNN John A. *Women, armies, and Warfare ... op. cit.*, p. 18.

⁶⁰ DRÉVILLON Hervé, « Des virilités guerrières ... », *op. cit.*, p. 246-248.

⁶¹ GODINEAU Dominique, « De la guerrière à la citoyenne. Porter les armes pendant l'Ancien Régime et la Révolution française », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n°20, 2004, mis en ligne le 23 août 2013.

⁶² LYNN, John, A. *Women, armies, and Warfare ... op. cit.*, p. 8-9

⁶³ *Ibid.*, p. 10-11.

Europe. Dans les années 1620, les armées de Spinola seraient envahies par les femmes, les enfants et les bagages, qui sont plus nombreux que les combattants eux-mêmes. Sebastian Bürster qui décrit les armées du Général Aldringer qui marchent sur Constance en 1633, évoque une armée de 30 000 soldats, mais qui aurait compté environ 100 000 personnes, lorsque l'on ajoute la population qui les suit. Dans la deuxième moitié du XVII^e siècle, le nombre des « suiveurs de camps » diminue. Louis XIV, en 1706, est le premier à placer toutes les femmes de soldat sous l'autorité d'un code militaire⁶⁴. Un rapport rédigé à Dijon recensant le nombre de femmes par bataillon entre 1692 et 1710, montre une moyenne de 15 femmes par bataillon d'infanterie⁶⁵. En 1709, dans le régiment de Ponthieu, il est fait état de cinq femmes pour cent hommes. Ces deux dernières sources montrant une baisse significative du nombre de femmes dans les armées de Louis XIV⁶⁶. Encore au XVIII^e siècle, beaucoup de soldats étrangers emmènent leurs femmes dans les armées, leur foyer se situant trop loin pour subvenir à leurs besoins.

Mais si les femmes, y compris les épouses de soldats sont de plus en plus considérées comme des indésirables dans les armées à la fin du XVIII^e siècle, paradoxalement, le statut d'un certain nombre d'entre elles est officiellement reconnu, lorsque ces dernières occupent des fonctions nécessaires aux armées en campagne, telles que les blanchisseuses ou les vivandières. Dès les années 1750, les blanchisseuses étaient des épouses de soldats autorisées à laver les vêtements et faire des travaux d'aiguille dans la compagnie, à proportion de sept ou dix blanchisseuses dans chaque régiment d'infanterie. Les frais qu'elles recevaient pour leurs services s'ajoutent alors à la paie de leurs maris⁶⁷. Leur nombre est difficile à définir, encore sous la Révolution. De nombreuses unités comptent deux ou trois fois le nombre de femmes autorisées et les règlements récurrents qui rappellent la limitation de leur présence montre les difficultés à les faire réellement appliquer⁶⁸.

Les orphelins et les enfants illégitimes sont également nombreux dans les armées françaises et même en augmentation au XVIII^e siècle selon Thomas Cardoza. Nés dans les armées, ils évoluent souvent avec leur famille⁶⁹. Même à la mort de leur mari, certaines femmes restent dans les armées pour assurer leur sécurité matérielle, car quitter les camps les condamnerait à une plus grande pauvreté. Elles se remarient presque systématiquement avec

⁶⁴ CARDOZA, Thomas, *Intrepid Women...op. cit.*, p. 27.

⁶⁵ Archives municipales de Dijon, H228 (1692), 232 (1698), 235 (1707), 241(1707), 243 (1709) ; 244 (1710), 256, cité dans LYNN, John, A. *Women, armies, and Warfare ... op. cit.*, p. 13.

⁶⁶ LYNN, John, A. *Women, armies, and Warfare ... op. cit.*, p. 12-14.

⁶⁷ CARDOZA Thomas, *Intrepid Women...*, *op.cit.*, p. 27.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 48.

⁶⁹ CARDOZA, Thomas, *Intrepid Women...op. cit.*, p. 17.

d'autres soldats. La fécondité de ces couples est alors particulièrement élevée, malgré le taux important de mortalité infantile, pour ces enfants qui naissaient dans des conditions souvent incertaines. Leurs parrains et marraines étaient souvent choisis parmi les soldats et vivandières du régiment⁷⁰. Cette organisation familiale au sein des compagnies est décrite par le soldat Charles-Etienne Bernos, qui participe aux guerres de succession d'Autriche :

Le premier sergent se nommait Saint-Charles, le second, Cayer, qui avoit été garçon chirurgien et étoit veuf d'une vivandière du régiment [...] dont il avoit eu une fille ; le tambour-major se nommoit La Roche et avoit laissé sa femme à Maubeuge ; c'étoit un des plus beaux hommes de l'armée, il avoit 5 pieds 11 pouces ; il étoit remarquable à la tête de ses tambours dont le plus bas avoit 5 pieds 4 pouces ; lui et Saint-Charles étoient enfant du régiment ; le perruquier se nommait Deneullain, lillois et étoit grenadier ; c'étoit l'enfant gâté du corps des officiers qui lui passoient bien des fredaines qui l'auroient conduit souvent au tas de pierres⁷¹.

Les trajectoires de vie des couples et des enfants du régiment sont retracées dans cet extrait, les mariages entre bas-officiers et vivandières, mais aussi les possibles séparations comme celle de « La Roche » qui ne vit pas avec sa femme. Il a été, comme son camarade Saint Charles, un « enfant du régiment ». Ils sont probablement nés et ont décidé ensuite de faire carrière dans l'armée aux côtés de leurs parents. Le très jeune Deneullain, est d'ailleurs particulièrement protégé du fait de son âge, preuve d'une véritable solidarité familiale autour de ces très jeunes membres de l'armée, qui parviennent à trouver un rôle et à se rendre utile, notamment en tant tambour, comme c'est le cas pour Girault, qui s'engage à seize ans, en tant que tambour, dans les armées révolutionnaires et y connaîtra une vie de famille, sa femme accouchant notamment de leur fils en 1807 dans les fourgons de la grande armée⁷². Les enfants, aident leur mère, souvent vivandière à faire leur travail, ils grandissent aussi en se familiarisant avec la vie et l'éthos militaire, ces jeunes garçons fournissant souvent un fond de très bons soldats. Le rôle de ces jeunes enfants est reconnu par le ministère de la guerre, qui en 1766 inscrit les enfants de troupes sur les listes de paies et de ration dès l'âge de six ans. Même les jeunes filles reprenne la carrière de leur mère, devenant à leur tour vivandières vers seize ou dix-sept ans⁷³. Le chevalier de Mautort évoque aussi ces familles lorsque son régiment doit prendre le bateau pour

⁷⁰ *Ibid.*, p. 18-19.

⁷¹ BERNOS Charles-Etienne, « Souvenirs de campagne d'un soldat du régiment de Limousin (1741-1748) », *Carnet de la Sabretache*, vol.x, Paris, 1902, Berger-Levrault, p. 748.

⁷² GIRAULT Philippe-René, *Mes campagnes sous la Révolution et l'Empire*, Paris, Le Sycomore, 1983, p. 8-10.

⁷³ CARDOZA, Thomas, *Intrepid Women...op. cit.*, p. 20.

aller en Corse, où ils sont pris en charge par le major qui fait embarquer avec les soldats « les femmes et les enfants du corps⁷⁴ ».

Mais ce ne sont pas uniquement les femmes et enfants de soldats qui vivent dans les camps. Occasionnellement, les femmes d'officiers, voire de grands généraux, rendent visite à leur mari, jusque dans les garnisons. Mautort raconte justement l'arrivée de la femme du Marquis de Seignelay à la garnison de Thionville. Le régiment d'Orléans-cavalerie est mené par un capitaine et un lieutenant pour attendre la voiture du couple à l'extérieur de la ville, afin de les accueillir. Le capitaine « fit un compliment fort délicat en prenant pour texte que madame de Seignelay appartenant à M. de Béthune, colonel général de la cavalerie, le régiment d'Orléans aurait cru manquer à son devoir en ne lui rendant pas les honneurs ». Ici la galanterie des officiers militaires est mise en scène pour une femme de la noblesse. La marquise est ensuite escortée vers les autres « dames de la ville », avec lesquelles elle ira se divertir⁷⁵.

Sous la Révolution aussi, les femmes d'officiers accompagnent parfois leur mari. Écrits en 1814, les *Souvenirs* de Jean-Pierre Bial, jeune officier volontaire de la Révolution, font mention de la femme de son commandant, Madame Souham. Il la décrit comme « une femme charmante et vraiment vaillante, puisqu'elle n'avait pas craint de suivre son mari aux armées⁷⁶ ». Nullement choqué par sa présence dans les camps, l'auteur lui reconnaît même un certain courage, qui vaut bien celui de son mari, car elle s'expose pour le soutenir. Pourtant, l'article V du décret du 30 avril 1793, fait précisément mention des « femmes des officiers généraux et tous autres officiers », qui, sans exception, sont également exclues des armées. Même dans les régiments de ligne, pendant la Révolution, le jeune Vernère, qui s'engage en 1791 dans le régiment de son oncle, précise qu'il voyageait avec sa jeune tante « accouchée d'un fils depuis un mois à peine⁷⁷ ». Cette dernière semble donc suivre son mari dans ses déplacements militaires malgré son état.

On peut également remarquer la présence des femmes épouses et concubines des soldats, dans des correspondances et des journaux de marche, écrits pendant les guerres révolutionnaires et qui permettent donc de confirmer que cette présence féminine n'est pas qu'une représentation qui s'est forgée postérieurement aux faits décrits. Par exemple, dans sa correspondance, Gabriel Noël évoque la femme de son commandant M. de Charlemont, dans

⁷⁴ MAUTORT, Louis François de Paule Tillette Chevalier de, *Mémoires du chevalier de Mautort... op. cit.*, p. 27-28.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 87.

⁷⁶ BIAL Jean-Pierre, *Les carnets du colonel BIAL 1789-1814, Souvenirs des Guerres de la Révolution et de l'empire, rédigés à Leipzig au dépôt des prisonniers*, Paris, Les éditions de l'officine, 2003, p. 54.

⁷⁷ VERNÈRE Xavier, *Cahiers d'un volontaire de 1791... op. cit.*, p. 25.

une lettre du 27 janvier 1792, alors qu'il se trouve en garnison à Sierck, précisant que « Mme Charlemont doit venir le rejoindre au premier jour⁷⁸ ». Dans une note de son journal qu'il date du 22 Fructidor an II, Pierre Delaporte écrit :

Je fais rencontre du citoyen Normand, et son épouse, de Neufchâtel, qui est officier dans un bataillon : nous passons une heure ensemble⁷⁹.

Il les rencontre à nouveau le 12 prairial an II :

je vais avec [...] plusieurs de mes camarades, au camp du Mont-Cassel, où est le bataillon de Normand. La femme de Normand est avec lui ; nous nous réunissons à plus de trente du pays ; nous déjeunons ensemble. [...] Normand et son épouse nous reconduisent une partie du chemin⁸⁰.

Dans ces moments collectifs de repos, qui sont autant d'occasions pour souder un groupe masculin⁸¹, les épouses peuvent apparemment être présentes. Pour Le Normand, l'expérience de l'armée est ainsi bien différente de celle d'un soldat célibataire, puisque sa femme semble l'accompagner dans ses activités quotidiennes. Il échappe ainsi à une sociabilité exclusivement masculine. Cette sociabilité mixte apparaît particulièrement dans la correspondance des deux volontaires Rouvière et Maurin, amis engagés ensemble et inséparables, qui écrivent à un autre ami commun nommé Dessalles. Rouvière s'est trouvé une compagne, qui les suit au sein du régiment. Elle entretient, elle aussi, une correspondance avec Dessalles, se qualifiant elle-même de « phénix du genre féminin ». Elle décrit également une complicité et une sociabilité avec son compagnon et ses amis :

Oui, ami de mon amant, il ne manque que vous pour faire le quatuor de notre société. Si vous pouviés voir de quelle manière nous vivons ensemble vous envieriez notre bonheur⁸².

Ces deux combattants et cette femme créent donc une petite communauté de vie et semblent s'exclure d'une solidarité plus large au sein de la demi-brigade. Certains auteurs rappellent également les liens humains importants que peuvent tisser les cantinières et vivandières avec les soldats, notamment autour de leur tente où elles vendent nourriture et boissons et qui demeure un lieu important de la sociabilité militaire. La tente de la vivandière est d'autant plus

⁷⁸ NOËL, Joseph-Louis-Gabriel, *Au temps des Volontaires 1792... op. cit.*, p. 42.

⁷⁹ DELAPORTE Pierre, « Campagne de l'an II Journal du conscrit Pierre Delaporte » ... *op. cit.*, p. 341

⁸⁰ *Ibid.*, p. 352

⁸¹ ZIMMERMANN Christian-Emanuel, *Essais de principes d'une morale militaire et autres objets*, Amsterdam, Merlin, 1769, p 260. Il propose des « jeux militaires » lors des repas.

⁸² MAURIN, ROUVIÈRE, « Deux volontaires de Sambre et Meuse : lettres de Maurin et de Rouvière à Dessalles (1792-1797) », in *Nouvelle revue rétrospective*, Tome XVI, Janvier-Juin, Paris, 1902, p. 87.

importante sous la Révolution, que les officiers s'y retrouvent avec les soldats, contrairement à l'Ancien Régime où les supérieurs avaient leur propres commodités⁸³.

Dans ses lettres, Maurin loue aussi le dévouement de la compagne de Rouvière, qui, pour suivre son amant dans les armées de la Révolution, trouve de l'ouvrage en tant que couturière dans les armées. Ainsi dans une lettre du 5 janvier 1793, il parle de cette femme, « la Rousseau », comme de « l'estimable maîtresse » de son ami. Il raconte comment elle a essayé de trouver l'argent nécessaire pour soigner son amant qui s'est tordu la cheville :

Elle vouloit travailler de son métier, mais, voyant qu'il n'y avoit pas assez de luxe dans cette ville, elle se décida à aller chez notre tailleur pour avoir de l'ouvrage : on lui donna des culottes à la hongroise à faire, elle en fit, et fut les porter au tailleur. Dès qu'il vit les coutures, il dit que c'étoit trop bien fait, lui donna tout de suite des culottes d'officier à faire ; enfin, bref, il en fit sa première couturière.

Son succès est tel auprès des officiers, qu'elle parvient à faire près de « 100 livres de profit », et paye ainsi la chambre de l'auberge pour loger Rouvière, son compagnon. Maurin conclut alors :

ces détails sont longs, mais ils font trop d'honneur à l'amante de mon ami que la calomnie a peut-être atteint déjà, pour que je te les laisse ignorer⁸⁴.

Ces derniers propos, s'ils traduisent l'estime des deux hommes qui sont proches de « la Rousseau », laissent aussi deviner la difficulté pour ces femmes de se faire respecter dans les armées et de se défendre face à la mauvaise réputation dont elles peuvent être victimes. Dans le cas de La Rousseau, elle est d'autant plus exposée aux calomnies qu'elle suit son amant sans être mariée avec lui.

Nous le voyons donc, les mesures prises pour exclure les femmes de l'institution militaire, notamment le décret du 30 avril 1793, sont insuffisantes. Jean-Clément Martin, qui fait une étude approfondie de la trajectoire des femmes qui ont servi dans l'armée révolutionnaire, affirme que ce décret est mal appliqué et que certaines femmes restent au sein des armées⁸⁵. Il est même publié à nouveau le 1^{er} septembre 1793, ajoutant la menace de barbouiller de noir les femmes trouvées dans les camps⁸⁶, et démontrant par là son inefficacité. Cependant, évaluer leur nombre demeure très difficile.

⁸³ CARDOZA, Thomas, *Intrepid Women...op. cit.*, p. 40.

⁸⁴ MAURIN, ROUVIÈRE, « Deux volontaires de Sambre et Meuse ... » *op.cit.*, p. 197-198.

⁸⁵ MARTIN Jean-Clément, « Travestissements, impostures et la communauté historienne, À propos des femmes soldats de la Révolution et de l'Empire », *Politix*, n°74, 2006/2, p. 38.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 6.

La vie de couple et de famille fait donc pleinement partie, de l'expérience militaire de certains soldats ou officiers. Elle est sans doute minoritaire et ponctuelle, mais est un indice de la porosité constante entre la société militaire et la société civile, à la fin de l'Ancien Régime et toujours sous la Révolution, malgré les ordonnances qui tentent d'exclure les femmes.

Cependant, cette volonté d'exclusion rend particulièrement difficile une vie de couple ou de famille au sein de l'institution militaire. Elle est un frein pour les soldats qui souhaitent trouver une partenaire pour se marier, souvent à cause de la mauvaise réputation attachée à cette profession. Lorsqu'ils y parviennent, leurs épouses et plus largement leur vie de couple ne trouvent que difficilement une place dans les camps militaires. Nous allons alors nous interroger sur les aspects du célibat militaire, mais aussi sur la réputation du soldat marié.

II. Le soldat de l'Ancien régime, Un célibataire contraint ou un mari impuissant ?

Si l'interdiction du mariage du militaire est régulièrement contournée, la volonté de créer un entre-soi masculin au sein des armées et les règlements qui limitent l'accès au mariage compliquent l'acquisition du statut matrimonial pour les militaires, sous l'Ancien Régime. Mais soldats et officiers ne sont pas traités, dans ce domaine, à la même enseigne. En effet, les autorités sont plus méfiantes envers les femmes des soldats, plus susceptibles, comme nous l'avons vu, de suivre leurs maris dans les armées à cause de la faiblesse de leur paie. Pour les officiers, leur accès au mariage dépend essentiellement de leur situation sociale et économique, et ont plus d'opportunités lorsqu'ils viennent d'une noblesse fortunée. Ils peuvent aussi trouver un parti qui les avantage financièrement. C'est le cas du marquis de Valfons, qui pour assurer les dépenses engendrées par ses charges d'officier supérieur, concrétise une alliance avantageuse avec Mademoiselle de Sebourg, issue d'une des plus riches et des plus anciennes familles du Hainaut⁸⁷. Le chevalier de Mautort en revanche, cadet d'une famille noble modeste échouera à fonder une union, mais fait plusieurs fois mention des femmes d'autres officiers, qu'elles soient de passage dans les armées ou non. Pour Christian-Emanuel Zimmermann, auteur des *Essais de principes d'une morale militaire et autres objets*, publié en 1769, colonel, puis brigadier et enfin maréchal de camp d'Infanterie au régiment des Gardes Suisses du Roi, le mariage des officiers semble être une évidence. Dans son traité, qui entretient la fiction d'un oncle, lui-même militaire, donnant des leçons à son neveu destiné à une carrière en tant qu'officier, il disserte longuement sur le choix d'une bonne épouse et les critères qui la

⁸⁷ MURET Pierre, *Souvenirs du Marquis de Valfons, vicomte de Sebourg, lieutenant général des armées du Roi (1710-1786)*, 1907, *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, Année 1908, 10-1, p. 46-48.

caractérise. Il se propose même de délivrer quelques conseils à ces femmes afin d'être de bonnes épouses et de bonnes mères de famille⁸⁸. Son origine suisse explique sans doute ces conseils, car les officiers de cette nationalité, qui viennent combattre dans les armées françaises, sont souvent mariés, même quand ils sont en exercice et ont des autorisations particulières dans les régiments étrangers au service de la France. Comme le montre le travail de Jasmina Cornut, sur les épouses de ces officiers suisses, ils ont souvent pris femme dans leur pays et confient la gestion du domaine, des biens et même parfois le recrutement de la compagnie ou du régiment, à leur femme restée sur place⁸⁹. Les soldats, en revanche, semblent éprouver plus de difficultés.

1. Le soldat, un prétendant malheureux.

Dans l'affaire abordée précédemment concernant le soldat du régiment des « Cravattes », qui a été marié par un curé sans l'autorisation de ses supérieurs, on peut remarquer la volonté du père de ce jeune homme de marier absolument son fils. En effet, il aurait trompé le curé, en lui disant que le capitaine de son fils « l'aymoit beaucoup et qu'il luy avoit dit marie toy ou ne te marie pas cela ne me fait rien, pourvu qu'il fasse son engagement de 6 ans⁹⁰ ». L'empressement de ce père, qui contourne les règlements, pourrait s'expliquer par la volonté de saisir une occasion rare, car les soldats, sous l'Ancien Régime, sont victimes d'une mauvaise réputation qui rend les parents réticents à marier leur fille à un militaire. Selon Thomas Cardoza, les armées avaient la réputation d'être composées des hommes les plus pauvres qui fuyaient la misère où subissaient un système de recrutement violent et inique. Surtout, comme nous l'avons vu, l'itinérance du métier constitue un frein considérable pour fonder une famille, dans une société qui considère le vagabondage avec suspicion, la sédentarité étant la norme. Selon Jean Chagniot, l'image positive du soldat comme aventurier qui profite de ses campagnes pour découvrir le monde, n'émerge que très progressivement à la fin du XVIII^e siècle⁹¹. Ce statut dévalorisé du soldat se vérifie, par exemple, à Paris avec les enseignes qui précisent « pas de laquais, de chien ou de soldats », sur les cafés et les parcs publics, dans le but de préserver l'ordre, car les militaires avaient la réputation de provoquer des bagarres⁹². Le statut de soldat ne s'impose donc pas, sous l'Ancien Régime, comme un modèle de masculinité socialement valorisé. Le soldat se confronte alors à l'échec de tout projet matrimonial, ce qui ferait de lui

⁸⁸ ZIMMERMANN Christian-Emanuel, *Essais de principes d'une morale militaire... op. cit.*, p. 14-15.

⁸⁹ CORNUT Jasmina, « Genre et engagement en temps de guerre (XVI^e-XXI^e siècles) Implications féminines dans l'entrepreneuriat militaire et familial en Suisse romande (XVII^e -XVIII^e siècles) », *Genre & Histoire, Printemps*, 2017, Online since 01 July 2017.

⁹⁰ A.D. Haute-Marne, Intendance de Champagne, C 155, lettre du 13 février 1734.

⁹¹ CHAGNIOT Jean, *Paris et l'armée au XVIII^e siècle. Étude politique et sociale*, Paris, 1985, Chapitre le militaire réhabilité p. 611-645.

⁹² CARDOZA Thomas, *Intrepid Women...*, *op.cit.*, p. 13.

un éternel prétendant malheureux, toujours rejeté et toujours déçu. Au-delà de la question de sa mauvaise réputation, il est surtout entravé par les contraintes indépassables de la vie militaire.

On retrouve notamment ces difficultés à former un couple dans l'affaire qui concerne une certaine Françoise Kremer, arrêtée par la maréchaussée de Metz et Sarreguemines car elle est soupçonnée de se prostituer auprès de soldats, dont on a retrouvé les lettres à son domicile. Si cette femme pauvre, qui a quitté son mari et doit s'occuper d'un enfant, retire sans doute un avantage matériel de ces relations, pour autant, dans ses échanges épistolaires avec trois militaires différents, on n'y trouve aucune mention explicite d'une compensation matérielle ou financière, qui pourrait attester d'une forme de prostitution. Mais ces circonstances l'exposent aux préjugés moraux des cavaliers de la maréchaussée qui la désigne comme une fille de mauvaise vie. Elle s'en défend dans son interrogatoire, affirmant qu'elle gagne sa vie en lavant le linge des militaires. Dans ce petit corpus, nous disposons de quatre lettres, dont deux sont signées, une première par un certain « Saint-Paul », probablement un surnom de guerre, et la deuxième par le « Garnier caporal au régiment de Brie ». Deux autres lettres, de la même écriture, sont anonymes. À la lecture de ces lettres transparaît la volonté de ces militaires d'entretenir une relation pérenne avec Françoise, notamment grâce à une correspondance régulière. En effet, Saint Paul lui demande de donner « promptement de [ses] nouvelles » afin de savoir si son voyage jusqu'à Phalsbourg s'est bien passé et précise que ses lettres « peuvent un peu [l]e soulager ». Dans une des deux lettres anonymes, la seule à être datée, de juillet 1779, l'auteur commence par informer Françoise qu'il a bien reçu la lettre qu'elle lui a envoyée et qui lui a donné « l'unique plaisir » qu'il a eu depuis qu'ils se sont quittés. Enfin, les correspondants de cette femme décrivent tous, dans leurs lettres, une relation qui se veut exclusive et destinée à durer. Françoise est tantôt qualifiée de « chère amie⁹³ » ou de « bonne amie⁹⁴ », et l'auteur anonyme s'enquiert de la fidélité de cette dernière, tout en lui garantissant la sienne :

[I]l seroit bien plus dur pour moi si vous me deveniez infidelle, mais non, je sais que vous m'êtes sincere. [...] Et si mon absence vous chagrine Jouissez du moins d'avoir un amant sincere et fidele à Jamais [...] Je suis toujours, ton ami.

Il espère donc la revoir et construire une relation pérenne. « Saint Paul » se décrit également en compagnon fidèle et mentionne qu'il n'a « d'autre empressement que d'être pour la vie [son] bon ami », évoquant peut être ici une promesse de mariage. Mais ce qui est particulièrement intéressant avec cette correspondance, est de voir comment ces militaires évoquent leur rapport

⁹³ A. D. de Moselle, Maréchaussée de Metz, B 10501, Lettre anonyme.

⁹⁴ *Ibid.*, Lettre de Saint Paul.

à leur profession et aux contraintes qui en découlent, alors qu'ils doivent se séparer de cette femme. Deux d'entre eux exposent leurs souffrances causées par la séparation. « Saint Paul », compare son engagement militaire à une détention cruelle qui serait rendue « supportable, si elle n'étoit ornée de [sa] présence ». Il maudit la « fatalité du sort toujours prêt à [le] contrarier ». L'amoureux anonyme met également en scène cette douleur :

Que de regrets ne me cause ce malheureux éloignement. Le ciel ne pourra-t-il donc pas en exauçant mes prières, faire couler plus vite le peux [sic] de temps que j'ai à faire au Régiment. [...] J'y ay tombé malade et le seul auteur de cette maladie est en partie le desespoir de vous avoir quitté. [...] Je fais mes efforts pour que le chagrin ne me cause pas de nouvelles peines⁹⁵.

Il décrit les symptômes d'une maladie d'amour qui prouve finalement la force de ses sentiments et montre le désagrément que lui cause son engagement militaire. Ces deux auteurs ne semblent tirer aucune fierté d'une profession qui, dans leurs discours amoureux, est une entrave à leur relation, dont ils font une priorité. « Saint Paul » a même une pensée pour l'enfant de Françoise, en ajoutant à la fin de sa lettre :

Mille embrassements pour moi à votre cher enfant, que je vous recommande, ayez en tous les soins d'une bonne mère.

Ce militaire montre son attachement à une vie familiale qu'il cherche peut-être à composer malgré les possibilités limitées de la vie en garnison. Ces deux combattants réagissent comme le craignent les autorités militaires qui préfèrent des soldats chastes et ascétiques. En effet, ces deux derniers regrettent les contraintes de leur profession, qui les empêchent de s'établir avec une femme. Ces sentiments vont même jusqu'à avoir un impact négatif sur la santé du dernier, comme le craint Jean Colombier.

Cependant, tous les militaires ne désespèrent pas d'être éloignés de la femme qu'ils aiment. Le troisième auteur joue de sa fonction pour insister sur ses qualités, qui le rendraient irrésistible aux yeux des femmes. Ainsi, la lettre de « Garnier caporal au régiment de Brie », démontre la fierté de ce dernier au sujet de ce grade de caporal. Dès les premiers vers qui composent sa lettre, il affiche son désir de gloire en affirmant que « La gloire le conduit, La victoire le suit ». Il endosse la posture du combattant courageux, prêt à s'éloigner de la femme qu'il aime, lui demandant même d'être raisonnable et patiente :

Vous devez vous consoler vous remettant devant les yeux que vous futes éprise d'un homme que la gloire vous enlève et conduis dans des lieux a lui Insoumis. Vous ne devez plus pleurer en songeant aux victorieux. Il peut revenir vers vous et que vous pourrez un jour vous reposer à l'ombre de ses Lauriers.

⁹⁵ *Ibid.*, lettre anonyme n°2, sans date.

Il insiste sur son propre courage en faisant de la victoire son ultime objectif et place Françoise dans une posture genrée, ce stéréotype, déjà évoqué précédemment, de la femme éplorée qui tente de retenir le soldat. Il lui intime de maîtriser ses sentiments et ses faiblesses pour profiter également des bénéfices de sa gloire militaire. Il semble se plier ainsi aux préoccupations de sa hiérarchie, qui préfère un soldat tourné vers son devoir.

Mais la figure du soldat malheureux en amour et qui ne parvient pas à se marier, ou doit se séparer de la femme qu'il aime n'est pas seulement un thème restreint au monde militaire. Il semble aussi influencer la manière dont la société civile perçoit la position du soldat, car on le retrouve dans la littérature à la fin du XVIII^e siècle. Deux pièces de théâtre en particulier reprennent le stéréotype du jeune soldat, prétendant malheureux au mariage, la pièce de Sedaine, *Le déserteur*, mais aussi celle de Mercier du même nom qui ont été écrites respectivement en 1769 et 1770. Dans l'Opéra de Sedaine, le jeune héros Alexis est présenté comme un courageux et bon soldat, tout aussi brave que docile⁹⁶. Alors qu'il revient après six ans de service, un bref instant dans son village, devant repartir rapidement pour honorer un nouvel engagement, il espère voir sa promise au bord du chemin. Cependant, les habitants de la ville ont voulu lui faire une farce et organisent un faux cortège de mariage, lui faisant croire que la main de Louise a été donnée à un autre. Il déserte alors par dépit, et est condamné à mort. Il considère alors que sa désertion est une preuve de l'amour qu'il a pour Louise⁹⁷. Cependant, Louise le sauve *in extremis*, juste avant qu'il ne monte sur l'échafaud. Si l'issue de la pièce est heureuse, cette œuvre, selon Hervé Drévilon, aborde la question de l'incompatibilité entre le mariage et l'état de soldat, tout comme la pièce de Louis-Sébastien Mercier qu'il cite également⁹⁸. Dans cette pièce, le héros nommé Durimel un jeune soldat français qui déserte en Allemagne et est promis à la fille de Madame Luzerne, une commerçante dont il gère les affaires, et à laquelle il a caché son identité. Il est d'ailleurs lui-même fils de militaire et décrit ainsi les conséquences que le métier de son père a eu sur son enfance et sur sa famille :

Je fus fils d'un soldat. Elevé loin des yeux de mon pere, j'ai joui rarement du bonheur de l'embrasser. L'infortune a promené sa vie dans presque tous les lieux où s'est établi le théâtre de la guerre. A seize ans, dépourvu de ressources, emporté par l'exemple, je suivis la carrière des armes, mais je n'eus pas la consolation de me trouver dans le Régiment où servoit mon pere. Le sien passa les mers, & depuis ce jour je fus privé de ses nouvelles⁹⁹.

⁹⁶ SEDAINE Michel-Jean, MONSIGNY Pierre-Alexandre, *Le déserteur : opéra-comique en trois actes, quatre tableaux*, Paris, 1769, p. 21.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 120.

⁹⁸ DRÉVILLON Hervé dans la présentation du colloque intitulée « Soldats, Citoyens et Homme », ... op. cit.

⁹⁹ MERCIER Louis-Sébastien, *Le déserteur, drame en 5 actes et en prose, par M. Mercier*, Paris, chez Le Jay, 1770, p. 14.

Durimel démontre ici que la profession militaire abîme le lien paternel, trouble le bonheur des familles et pousse les enfants à s'engager à leur tour, avec aveuglement, dans la carrière pour y subir les coups de leurs supérieurs. Car en effet, Durimel avoue finalement à Madame Luzerne qu'il a fui après s'être débattu face aux mauvais traitements de la hiérarchie. Durimel retrouvera finalement son père, Saint-Franc, alors que ce dernier doit l'exécuter pour la désertion qu'il a commise, l'empêchant également d'épouser la jeune fille qui lui est promise. Cette pièce montre ainsi comment l'armée empêche le militaire de construire un lien social par l'institution du mariage et la fondation d'une famille, car il serait un mauvais père et échoue à devenir un mari.

Cette figure du militaire comme un prétendant malheureux, voyant la femme qui lui était promise partir dans les bras d'un autre, est déjà mobilisée dans le roman de Godard d'Aucourt, fils d'un officier de finance munitionnaire, parent éloigné de Mme de Pompadour, rédigé en 1745 et intitulé, *L'Académie militaire ou les Héros subalternes*. Il connaît un certain succès aux vues des deux publications successives en 1749 et 1777. Dans sa jeunesse, cet auteur souhaite se tourner vers la littérature, mais son père le menace et l'oblige à intégrer le monde de la finance. Il entre aux fermes générales¹⁰⁰. Dans son roman, il décrit les aventures de son héros, surnommé Parisien, et de ses camarades, de simples grenadiers, entrés dans l'armée sans l'assentiment de leurs parents. Un des soldats, qui se nomme Blanchart, devait épouser une jeune fille, Marianne, dont le père M. Rocher était un proche de sa famille. Mais ce dernier ayant fait banqueroute, le père de Blanchart refuse le mariage, et c'est ce qui pousse son fils à s'engager dans les armées. Il apprend que Marianne est envoyé à Tournay pour épouser un « marchand de sa connaissance¹⁰¹ ». Alors que le siège de cette ville se prépare, Blanchart cherche donc, par tous les moyens, à entrer en contact avec elle, quitte à se mettre en danger sous le feu des canons. Il apprend finalement que Marianne a été marié et l'accuse d'avoir manqué de sincérité envers lui. Il veut la punir et « affectant une sécurité parfaite, il attendoit que ses yeux fussent essuyés pour aller braver l'ingrate ». Il est donc très touché par cet échec et décide d'aller se venger, en s'invitant à ce mariage et en dansant au milieu de la pièce. La jeune femme, lorsqu'elle l'aperçoit fait un malaise¹⁰². La douleur et la fatalité traversent les deux amoureux, mais le héros du Roman, un certain Parisien, décide de prendre en charge Blanchart pour qu'il puisse passer à autre chose et accepte cette situation. Il l'entraîne dans un

¹⁰⁰ CORVISIER André, « Les "héros subalternes" dans la littérature du milieu du XVIIIe siècle et la réhabilitation du militaire. » ; in *Revue du Nord*, tome 66, n°261-262, Avril-septembre 1984. Liber Americum. Mélanges offerts à Louis Trenard. p. 828.

¹⁰¹ GODARD D'AUCOURT Claude, *L'Académie militaire ou les Héros subalternes*, par P***, auteur suivant *l'armée*, 2^e édition, Amsterdam, Par la Société, 1749, 3e livre, p. 48-51.

¹⁰² Ibid., 3e livre, p. 80-83.

cabaret afin de l'enlever « entièrement à l'amour pour en faire présent à Mars », en lui servant ce discours :

Là je lui fis voir l'inutilité de ses soupirs, en lui peignant Mariane comme une Ville qui vient de se rendre par capitulation.[...] Blanchart étoit trop raisonnable pour ne pas se rendre à mes remontrances ; il jura d'oublier l'infidèle, & de sacrifier avec nous ses jours au service de sa Patrie ; enfin tout en buvant, pour dissiper son chagrin, il but à la santé du Roi¹⁰³

Si ce n'est pas l'armée qui a empêché, le mariage de Blanchart, elle ne lui a pas permis de reconquérir sa promise, face à son concurrent. Mais surtout Blanchart s'est engagé faute de pouvoir se marier. Cette institution accueillerait donc les hommes malheureux en amour, déçus par les promesses de mariage avortés. Parisien lui rappelle alors la nécessité d'oublier les amours de la vie civile, pour se dévouer corps et âme à la guerre et le prépare ainsi à l'entrée dans un monde professionnel caractérisé par l'homosocialité et l'abandon de soi au service du roi.

Ce stéréotype du soldat comme un prétendant déçu se popularise à travers les chansons de l'Ancien Régime. Dans la *Marche du royal-soissonnais*, trois soldats s'engagent pour aller se battre dans le Piémont, non sans regret, pour le plus jeune des trois, qui pense sans cesse à sa maîtresse. Il demande une permission qu'il obtient pour aller la voir mais « Quand il fut au pays/Demande à voir la belle./"Va ta maîtresse est morte/Et enterrée aussi/Son corps est sous la terre/Son âme au paradis ». Bouleversé par cette nouvelle, il s'engage alors à corps perdu dans l'armée, en répétant « Que maudit soit l'amour/Que bénie soit la guerre »¹⁰⁴. Là encore l'amour déçu pousse irrémédiablement au dévouement pour le métier des armes.

Mais le discrédit du simple soldat en tant que prétendant au mariage est encore plus visible dans la *Chanson d'un capitaine*, où un soldat se plaint de voir la promesse de mariage qu'il avait échangée avec une jeune femme brisée à tout jamais. Il évoque « l'anneau d'or » qu'il lui avait offert, mais « Qu'à d'autre elle a donné ». L'humiliation est extrême puisqu'elle a choisi le capitaine de ce soldat comme époux et ce dernier se permet de lui rappeler son échec :

*Soldat, t'as du chagrin, / Pour l'amour de ta belle./ Elle n'est pas digne de toi,
/ La preuve est à mon doigt./ Tu vois bien clairement/ Que je suis son amant.*

Ici, le personnage du capitaine symbolise surtout la discipline sévère de l'armée et la soumission nécessaire à des chefs tout puissants. La masculinité du soldat est donc doublement dégradée par son incapacité à devenir un mari mais aussi à s'émanciper de l'autorité d'autres hommes.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 85-86.

¹⁰⁴ « Marche du royale Soissonnais » in BOUZARD Thierry, *Anthologie du chant militaire français*, Nîmes, édition Grancher, 2000, p. 418.

La douleur le pousse à tuer son capitaine, ce qui le condamne à la peine capitale, exécutée par un de ses camarades pour marquer la fatalité de cette situation. La chanson se conclut par ces vers :

*On env'loppera mon cœur/ Dans une serviette blanche./ On l'portera au pays/
Dans la maison d'ma mie/ Disant : « voici le cœur De votre serviteur »¹⁰⁵.*

Il existe plusieurs versions de cette chanson qui a servi de chant de marche à de nombreux régiments aux XVII^e et XVIII^e siècles, ce qui montre qu'elle était sans doute répandue et reprise régulièrement. Elle insiste sur la marginalité du soldat et la fatalité de sa situation, incapable d'acquérir un statut social masculin hégémonique sur sa femme et sa famille. Mais paradoxalement, cette représentation permet d'insister sur l'absence d'attache du combattant dans la société civile, qui permet son dévouement total à la vie militaire.

La compétition entre le soldat et les autres hommes pour l'accès aux femmes, compétition dont il sort souvent perdant par son absence, est mentionnée dans une autre chanson, trouvée dans le chansonnier Berssous, un recueil de chansons manuscrit, qui appartenait sans doute à un membre de l'armée, au vu du nombre important de chansons se référant au domaine militaire. Elles ont sans doute été compilées entre 1786 et 1789, et celle qui nous intéresse ici porte le titre *d'Adieu ma jolie Flamande*. Cette chanson, très populaire en France, connaît différentes versions, suivant qu'elle vient des Alpes françaises, du Berry, du Roussillon, de la Franche-Comté, du Dauphiné ou de la Bretagne. Si au début de la chanson, c'est surtout l'amante du soldat qui s'inquiète d'être remplacée, cette inquiétude est partagée par le soldat lui-même qui conclut :

*Adieu ma jolie Flamande / Si je pars c'est malgré moi / Si longtemps j'ai fait la
demande /J'ai de l'amitié pour toi./ Tu auras cette semaine/ D'autres amants à
ton cou./ Car les troupes de la reine/Dans le Brabant sont campées¹⁰⁶.*

Au troisième vers, la mention de la « demande », fait référence à une demande en mariage, dont on comprend qu'elle va être annulée puisque la promesse se tournera sans doute vers d'autres bras, une fois son fiancé parti. La difficulté de maintenir un couple à distance avec les séparations qu'entraîne le métier des armes et la précarité pour celles qui doivent survivre seules, place donc le simple soldat, sans doute plus que l'officier, en bas de la hiérarchie masculine pour l'accès au statut marital. Le registre de la plainte est alors souvent mobilisé et

¹⁰⁵ *Ibid.*, p.413-414

¹⁰⁶ CHARIERRE Georges, MAXIT Bernard, JACQUIER Jean-Marc, PERRIER Catherine (éd.), BERSOUS Charles, *Chansonnier dit « Berssous »*, rédigé entre 1785-1786, découvert en 1998. <http://f.duchene.free.fr/berssous/i6180.htm>.

ces chansons traduisent une certaine complaisance pour le soldat, qui apparaît surtout comme une victime de la fatalité guerrière ou d'une discipline trop sévère. L'indulgence envers le soldat amoureux est particulièrement visible dans la chanson *L'Amante soldate chez les Dragons*, dans laquelle un jeune homme fait part à sa « Nanon » de sa volonté de « Servir le grand Bourbon », pour « toute [sa] vie ». Finalement Nanon, « changea d'habit./Elle prit huit cent écus/S'en fut droit à Lille,/Joindre le régiment/Où était son amant./ ». Dans cette chanson, cette femme n'est pas vilipendée pour avoir suivi son amant et s'être engagée dans les armées, au contraire, ce départ est plutôt considéré comme un exemple de courage et de dévouement puisque le dernier vers lance comme une provocation « En feriez-vous autant/Fillettes d'à présent ? ». Une fois aux armées, avec la complicité de l'amant, elle décide de cacher « le secret » par « Crainte qu'elle fut reconnue ». La chanson se termine par le rachat de leurs congés respectifs grâce aux « huit cents écus » possédés par Nanon. Même si cette femme détourne finalement son amant de son devoir, les paroles de cette chanson ne la condamne jamais et insiste sur la fin heureuse du mariage des deux tourtereaux. Elle précise même que « la belle » s'est comportée « sans abus »¹⁰⁷. L'opinion populaire semble donc plutôt compatissante à l'égard du soldat et de sa destinée solitaire.

2. Les soldats de l'Ancien Régime, des maris sans autorité

Cependant, nous avons vu que le soldat pouvait tout de même être marié et vivre avec son épouse dans les armées, si cette dernière était elle-même vivandière ou lavandière. Mais ces couples sont souvent décrits comme dysfonctionnels, le mari manquant souvent d'autorité ou étant trompé par son épouse. Dans le chant militaire intitulé *Marche du royal-soissonnais*, écrit par Charles Simon Favard, vers 1750, alors qu'il était directeur du théâtre du maréchal de Saxe à l'armée de Flandres, le premier couplet retranscrit la plainte d'un soldat qui affirme que lorsque « la jeune Agnès » est devenue sa femme, il était encore le « maître à la maison », mais qu'au bout « d'un mois changement de gamme, / Elle fut pire qu'un dragon »¹⁰⁸. Les soldats apparaissent alors comme des hommes dominés par une épouse trop autoritaire, qui porte la culotte dans le couple.

Les militaires sont surtout considérés comme des maris manipulés, incapables d'assurer la fidélité de leurs épouses, parce qu'ils sont le plus souvent séparés, lorsqu'elles sont empêchées de les suivre dans les troupes. Entretenir une famille et un couple à distance présente de nombreux désavantages et des risques pour l'exercice de leur autorité et de leur honneur en

¹⁰⁷ *Ibid.*, « L'Amante soldate chez les Dragons ».

¹⁰⁸ « Marche du Royal- Soissonnais », BOUZARD Thierry, *Anthologie du chant militaire français... op. cit.*, p. 418.

tant que mari,. Cet éloignement et cette impuissance du soldat est alors un thème souvent abordé dans la littérature et les chansons, et participe à dépeindre le militaire selon le stéréotype du mari trompé et même ridicule. Dans le roman de Claude Godard d'Aucourt, les soldats sont des maris cocus, qui doivent supporter que leur femme les oublie et se distrait avec d'autres hommes pendant leur absence. Ainsi, le héros Parisien, raconte comme sa jeune épouse « Javotte », qu'il vient tout juste d'épouser et qui pleure son départ à la guerre, obtient de le retarder, en allant supplier son capitaine. Ce dernier est un « Marquis », « jeune, pôli & galant », qui a insisté pour qu'elle prenne le café avec lui, alors qu'il était encore au lit. Parisien conclut alors l'épisode en sous-entendant que sa femme s'est donnée charnellement au capitaine pour obtenir le report de son départ, comme le laisse courir certaines rumeurs :

«Après tout, je serois bien avancé : quand je me convaincrois, à n'en pouvoir douter, que je suis cocu : la belle découverte ! Si le malheur m'en veut, il vaut mieux l'ignorer toute ma vie. Il est vrai que mon Capitaine, qui m'aimoit déjà beaucoup, ne me fit jamais plus d'amitié que depuis mon mariage ; & c'est même encore à Javotte que je dois l'honneur que j'ai d'avoir été fait Cornette cet hyver ; mais passons là-dessus, cela me laisse des doutes qui m'inquiètent ; j'eusse été plus flâté de recevoir cet honneur à la tranchée devant Fribourg qu'à Paris¹⁰⁹.

S'il en tire, ironiquement une récompense, elle est amère car elle ne salut pas son mérite et son courage. Dans la littérature, ce personnage du soldat amuse donc par sa malchance en amour et cette impuissance, du mari trompé, qu'il supporte bon an mal an, de manière presque opportuniste, manquant ainsi d'honneur.

Mais dans ce roman, Parisien n'est pas le seul militaire marié qui a été trompé pendant ses campagnes militaires. En effet, son capitaine lui-même semble avoir été oublié par sa propre femme, comme le rapporte le héros du roman, alors qu'il est chargé d'apporter une lettre à l'épouse de ce dernier. Elle ne manifeste aucun enthousiasme et son accueil est glacial. Parisien se fend d'un vers plaintif, qui décrit ce malheur, similaire pour tous les militaires, soldats comme officiers :

Allez, braves François, allez-vous couvrir de lauriers, ne craignez pas d'être accablés sous leurs poids pendant votre absence vos épouses officieuses font croître sur vos fronts de quoi soutenir vos couronnes. Ce malheur est général[...]¹¹⁰.

Il sous-entend ici que tous les militaires français voient des cornes de cocus leur pousser sur le front dès qu'ils s'en vont à la guerre. C'est donc bien la profession militaire et non seulement

¹⁰⁹ GODARD D'AUCOURT Claude, *L'Académie militaire ou les Héros subalternes ... op. cit.*, 2^e livre, p. 73-74.

¹¹⁰ Ibid., 2^e livre, p 65-66.

le rang social, qui menace la dignité des époux qui ont choisi la carrière des armes. Parisien poursuit le récit de ses aventures en insinuant, quelques chapitres plus loin, dans le quatrième livre, que l'enfant que Javotte attend n'est pas de lui, en précisant que dans sa famille les femmes accouchent « avant le 6e mois ». Il montre une fois de plus son désintéret sur ce point en affirmant que l'honneur d'un galant homme ne peut dépendre « du tempérament d'une prude ou d'une coquette », rappelant qu'il est loin d'être le seul au régiment à connaître cette situation et que le plus important demeure son devoir :

Venez, braves Guerriers, venez mourir en Flandres, & vous couvrir de gloire sur l'Escaut. Vos épouses, chargées du soin de vous donner de dignes successeurs s'en acquittent au mieux sur la Seine & sensibles à vos peines, vous épargnent celles d'être peres vous-mêmes. Soyez, soyez tranquilles, & battez-vous bien ; il est d'honnêtes-gens à Paris, qui chargés du soin de rendre la justice regardent comme un devoir sacré de leur état celui de consoler les pauvres affligés dont les maris sont au service, & vos femmes se prêtent sans peine à ces arrangemens politiques pour le bien de l'Etat¹¹¹.

Ces anecdotes sont surtout des diatribes sur l'hypocrisie et la superficialité des épouses, qui seraient bien loin de comprendre les exigences du métier des armes. Cette association du militaire au mari cocu, ne semble pas tant ridiculiser cette profession, que souligner le sacrifice des militaires pour la gloire et la patrie, alors que leurs femmes prennent du bon temps en les trompant. Ce personnage renforce ainsi la dichotomie entre les figures féminines, perdues dans les intrigues amoureuses et la tromperie, et les personnages masculins, préoccupés par des affaires bien plus importantes, dévoués et honnêtes, qui ne se laissent pas atteindre par la rancœur.

Si l'absence augmente le risque d'être trompé, l'itinérance fait du soldat un mauvais mari qui précarise et expose sa famille à certains dangers, les coupant possiblement d'une communauté sédentaire et plus protectrice. C'est sans doute ce risque qui rebute particulièrement les parents de Jeanne Beslé, originaires de Redon. En 1767, ils s'opposent violemment à leur gendre, Jean-Georges Peiltein, Cavalier au régiment de Bourgogne¹¹². En effet, ce dernier porte plainte contre ses beaux-parents qui s'en sont pris à lui physiquement, car, « n'ayant pu obtenir son congé absolu, comme il l'avoit espéré en se mariant, il se proposoit d'emmener sa femme avec lui au Régiment, quand son congé de semestre, qui expira le dernier jour de ce mois, seroit fini¹¹³ ». Les parents refusent cette situation et persuadent leur fille de rester au village. Ils la cachent alors dans le logement d'une voisine pour éviter son départ.

¹¹¹ *Ibid.*, 2^e livre, p. 33-35.

¹¹² A.D., d'Ille et Vilaine, Justice seigneuriale de Redon, 4B 4263.

¹¹³ *Ibid.*, Information faite le p 1 « 27 may 1767 » p 1- 2.

Alors que le cavalier Peiltein tente de récupérer sa femme, ses beaux-parents s'en prennent à lui. La mère d'abord, « au premier abord vomit mille invectives au suppliant, le prit aux cheveux et se mit en devoir de le chasser hors de la maison. ». Le père ensuite « saisit le suppliant au collet le traîna dans l'escalier à l'aide de sa femme, & là dirent l'un & l'autre qu'ils alloient l'étrangler ». Le père finit par se saisir du sabre du cavalier et lui tranche presque les deux doigts de la main gauche. Ce militaire est finalement reconnu comme victime de ses beaux-parents par la justice, même si ces derniers prétendent qu'il s'est blessé seul, mais aussi qu'il a volé de l'argent à leur fille. Dans tous les cas, ce militaire est impuissant à mener la vie de couple ou de famille qu'il souhaite. Il n'a pas pu obtenir le congé qu'il espérait grâce à son mariage, pour quitter définitivement l'armée et ses beaux-parents ont bien caché leur fille chez une voisine, la veuve Cornille, qui accepte de participer à l'opération. L'épouse semble elle-même refuser de suivre son mari. Le soldat, ici un cavalier, éveille donc la méfiance des parents qui craignent pour l'avenir de leur fille, voyant d'un mauvais œil cette séparation. Cette errance militaire pourrait ainsi mettre en péril une future famille. Yves Castan rappelle d'ailleurs que tout départ volontaire de la famille est considéré comme une désertion et, pour cela, la condition du soldat apparaît comme servile, encore plus que celle du valet. Il est perçu comme un homme sans compétence technique, prêtant main forte à des expéditions judiciaires très discutables, et entretenant une connivence dégradante avec des gens de mauvaise vie¹¹⁴.

Cette impossibilité d'obtenir un congé pour mener la vie de couple et de famille souhaitée se retrouve aussi dans l'affaire de Jean Baptiste Petit dit La Ramée, soldat de milice de Flandre qui, ayant honoré les six ans de son contrat espérait pouvoir épouser sa compagne et rentrer chez lui. Mais il aurait été forcé, par ses supérieurs, de rejoindre son régiment et s'est donc échappé pour rejoindre une famille comportant déjà trois enfants, aux besoins desquels la jeune mère ne pouvait subvenir seule¹¹⁵. L'issue du procès est d'ailleurs de suspendre l'envoi du prévenu aux galères, auxquelles il a pourtant été condamné, à cause de la charge que représente sa famille. Pierre Tiercelin dit Saint Jean, soldat au bataillon de milice de Caen obtient la même grâce en mai 1760, après avoir été condamné aux galères perpétuelles pour désertion. En effet, après un congé pour une longue maladie, il rejoint sa compagne « avec sa femme laquelle s'étant trouvé enceinte de son deuxième enfant », et demande alors un nouveau congé pour la conduire chez ses parents. Ne parvenant pas à l'obtenir, le couple quitte tout de même le bataillon pour aller à Caen la mettre en sécurité. Mais Pierre Tiercelin tombe à nouveau

¹¹⁴ CASTAN Yves, *Honnêteté et relations sociales en Languedoc... op. cit.*, p. 181.

¹¹⁵ SHD, 1J 24, Affaire Petit dit La Ramée, Dossier Novembre 1759.

malade, n'ose plus rejoindre sa troupe et est condamné pour désertion. Finalement ce sont les démarches de sa femme qui lui permettent d'obtenir la grâce, cette dernière faisant rédiger un placet dans lequel elle « représente qu'elle est la cause et son malheur et elle implore la clémence du Roy¹¹⁶ ».

Si les soldats parviennent tout de même à se marier et à fonder une famille, le statut d'époux et de père de famille est difficile à assumer dans les armées. Ces hommes sont en effet soumis à une forte surveillance de la part des autorités militaires, à une limitation de leur liberté de déplacement qui les empêchent de prendre soin de leur famille. Ils s'exposent alors à des sanctions en refusant de respecter ces règles très contraignantes. Certaines affaires judiciaires permettent d'ailleurs de prendre la mesure des violences qui peuvent être subies par les épouses au sein des camps militaire et de l'impuissance de leur mari pour parvenir à les protéger et obtenir justice en leur nom.

Un certain Courtaut, soldat au bataillon de Corbeil, a déserté aux côtés de sa femme en 1759. Dans son interrogatoire, ce soldat justifie sa fuite parce que sa femme a été « maltraité[e] par le commandant ce qui lui avoit occasionner une perte de sang ». Il la suit quand elle décide de partir, puis s'engage dans un autre régiment. Arrêté, Courtaut est amené en prison, et en attendant son jugement, sa femme tente d'obtenir sa grâce en écrivant un placet, expliquant l'agression qu'elle a subie. Elle explique qu'une querelle entre elle et les autres femmes du régiment a éclaté lors d'une distribution de bois et la sentinelle qui surveille la distribution, « fit usage de ses armes contre elle ». Alors que son mari lui porte secours et va se plaindre au commandant, ce dernier le fait « mettre aux [sic] cachot ». La femme de Courtaut et son capitaine tente à leur tour d'obtenir sa libération auprès du commandant du corps, M. de Mafillière, qui, contre toutes attentes se retourne contre l'épouse du soldat et « la frapa et la maltraita très vivement [...] ».

Ce commandant justifie les coups qu'il lui a donnés en précisant qu'il avait défendu auparavant à ce soldat d'amener sa femme aux armées. Mais à cause de son insistance, le commandant lui a finalement donné « une compagnie à blanchir » dans le régiment. Il soupçonne surtout cette femme de ne pas être réellement mariée avec Courtaut, car elle ne lui a toujours pas présenté son « contrat de mariage » et elle risquerait de semer le désordre dans le régiment en voulant se venger. C'est donc pour protéger sa femme « maltraitée par le commandant », jusqu'à perdre l'enfant qu'elle portait, « alors qu'elle était grosse de sept mois », que Courtaut déserte avec elle, avant d'être arrêté et emprisonné. Dans cette affaire, ce

¹¹⁶ SHD, 1 J 24, Affaire Pierre Tiercelin, Dossier Décembre 1759.

soldat est donc un mari bien démuni, face à l'autorité injuste de ce commandant, qui le soupçonne d'avoir contracté un faux mariage, dont il ne parvient pas à faire valoir l'existence, sans pouvoir non plus défendre sa femme, son honneur et son intégrité physique.

D'autres couples connaissent également la sévérité des autorités militaires. La situation difficile de Marguerite Marthe, aussi appelée Troussfumié est justement la résultante de l'échec des soldats à se marier et des impasses que connaissent les couples dans cette institution. Elle aussi a tenté de prendre la défense de son partenaire, « le nommé François Persin dit St Dizier soldat de la compie de Richebourg », mais ce dernier a été arrêté et finalement exécuté le 10 avril 1756 pour désertion. Marguerite est considérée par l'institution militaire comme une « femme debauchée », car elle n'est pas officiellement mariée avec lui et est accusée d'être responsable de sa désertion¹¹⁷. On apprend, dans un courrier rédigé par un administrateur militaire, un certain Marquet, qu'elle était mariée à « henry marthel tailleur de pierre » et qu'ils étaient « nattifs tous les deux de la ville de Saint Dizier en champaigne ». La prisonnière aurait déclaré qu'elle avait quitté ce mari et ses enfants à cause d'une « passion aveugle de l'amour qu'elle avoit pour le nommé françois Persan [sic] dit St Dizier [...], qui étoit pour lors au pays par congé de semestre et qu'ils sont partis tous les deux ensemble le 20 may 1755, de St Dizier, pour venir joindre le regiment ». Dans un placet qu'elle écrit pour défendre la mémoire de son amant et obtenir sa propre libération, elle justifie l'abandon de sa famille par l'amour qu'ils avait l'un pour l'autre depuis leur jeunesse et le fait que « [son] paire et [sa] maire n'ont point voulu [lui] doner an mariage ». C'est d'ailleurs pour cela qu'il « se mis au service de sa majesté de puis onse anne [depuis onze années] ». Ici, la réalité rejoint la fiction des chansons étudiées plus haut, puisque s'est bien par dépit amoureux que ce soldat s'est engagé. Peut-être que l'armée, communauté professionnelle moins ancrée géographiquement, peut incarner une promesse de liberté pour ces couples contrariés, rejetés par une communauté, ce qui explique cette fugue conjointe de Marguerite et son compagnon. Mais elle ne reste pas au régiment et part s'établir en Saintonge, pour trouver du travail. Elle est finalement arrêtée quand elle tente de rejoindre son amant aux Sables d'Olonnes. Ils sont tous les deux mis en prison et passés par les verges, avant d'être relâchés. Quelques temps après, ils sont arrêtés pour désertion et Persan est exécuté. Lors de son enquête, l'administrateur se renseigne auprès de plusieurs soldats originaires, comme eux, des Vosges et qui connaissent Marguerite Marthe depuis longtemps. Ils affirment qu'ils n'avaient « jamais vu ny cognu aucune bassesse en cette femme, si ce n'est d'avoir abandonné son mary et ses enfants pour suivre ce soldat ». Marguerite envoie également

¹¹⁷ SHD, 1 J 20, Affaire Marguerite Marthe, dossier septembre 1756.

un placet au Ministre de la guerre, le comte d'Argenson, pour se défendre : elle s'indigne de l'injustice qu'ils ont tous les deux subi, car la cause de leur désertion serait, en fait, le comportement d'un sergent du régiment, qui serait venu les trouver pour demander à Persin de le laisser « jouir de [la] personne » de sa compagne. Suite au refus de Persin de livrer sa compagne au viol d'un supérieur, le sergent, pour se venger, l'aurait déclaré déserteur, alors qu'il ne partait que trois jours pour mettre à l'abri sa compagne, et lui éviter d'être agressée.

Selon ces témoignages et même si cette relation amoureuse est bien la cause du départ de Persin, on est cependant bien loin d'une simple affaire de débauche, dont la femme serait la seule responsable, comme le répète souvent les autorités. Il semble s'agir d'une relation amoureuse amenée à se développer sur le long terme. On voit également, comme dans l'affaire de la femme de Courtaut, comment les violences des cadres de l'armée, qu'elles soient physiques ou sexuelles, s'abattent sur ces femmes. Leur défense devant la justice est d'autant plus difficile qu'elles sont la cible de nombreux préjugés, et que leur moralité est souvent au cœur de l'enquête. Mais surtout ces affaires montrent l'impossibilité pour les soldats, de protéger, de prendre soin de leur compagne ou de leur épouse. Les règlements et la hiérarchie militaire s'imposent à eux et les rendent impuissants, en tant que maris ou compagnons, pour défendre les membres de leur famille. Leur seul échappatoire est alors la désertion qui peut les mener à la peine capitale.

Les soldats mariés peuvent donc être soumis à une autorité, celle de leurs supérieurs, qui annihile la leur, les empêche de s'assurer la fidélité de leurs épouses lorsqu'ils sont loin d'elles, de rejoindre leur famille lorsqu'elle est en difficulté ou de protéger les membres de celle-ci lorsque femmes et enfants les accompagnent dans les campements. On peut alors se demander si les soldats peuvent pleinement endosser le statut de mari et de père de famille, de la même manière que les autres hommes, avec toute l'autorité et les responsabilités que ce statut masculin leur donne dans la vie civile. Mais cette situation matrimoniale difficile du soldat évolue à la fin de l'Ancien Régime et surtout sous la Révolution française où ce dernier est moins un mercenaire qu'un citoyen qui s'engage pour la société et pour sa patrie.

III. Le citoyen-soldat de la Révolution, un homme marié, un citoyen intégré à la communauté nationale.

Sous l'Ancien Régime, comme le précise Hervé Dréviillon l'identité professionnelle du militaire est loin d'être unifiée et homogène ¹¹⁸. Au contraire, l'opposition entre les soldats roturiers et

¹¹⁸ DRÉVILLON Hervé, « Des virilités guerrières ... », *op. cit.*, p. 246.

les officiers souvent nobles distingue deux types de masculinité. Si l'officier noble bénéficie de la gloire et de l'honneur associés au service du roi, ce n'est pas le cas du soldat roturier, souvent accusé de s'engager par opportunisme pour fuir la pauvreté et trouver de la nourriture, des vêtements et peut-être même, un accès facilité aux femmes, le soldat étant toujours prompt au libertinage¹¹⁹. Même la milice, prémices d'un service militaire qui concerne de plus en plus de jeunes hommes, tirés au sort à partir de 1688, demeure redoutée par la majeure partie de la population française. Cependant, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, les cadres de l'armée tentent de réhabiliter la figure du soldat-citoyen, utile à ses compatriotes et à la société civile, dans laquelle il est censé s'intégrer de mieux en mieux. La position d'un certain nombre d'officiers sur le mariage du soldat évolue alors à la fin la décennie 1780, car en effet, l'ordonnance de 1788 qui rappelle la nécessaire autorisation des supérieurs pour le mariage mentionne également que le nombre d'hommes mariés par régiment n'est pas limitée et surtout que le roi, doit « favoriser par la suite le mariage des soldats en aidant à la subsistance des enfants »¹²⁰.

1. Une nouvelle valorisation du mariage du militaire, dès la fin du XVIII^e siècle.

L'opinion majoritaire, au sein des armées, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle est celle, nous l'avons vu, qui prône un célibat pour le militaire, soldat comme officier. En 1790 encore, le Médecin Jourdan Le Cointe, dont on connaît peu de chose, si ce n'est qu'il porte le titre de médecin et qu'il a écrit un certain nombre d'ouvrages sur l'alimentation, rédige *La Santé de Mars*, où il justifie le contrôle du mariage des soldats sous la monarchie.

Qu'une république ordinaire, dont chaque canton choisit pour défenseurs ses plus robustes citoyens, leur permette de s'y fixer, de s'y établir, de s'y marier rien de plus utile pour eux, parce que le soldat ayant déjà sa subsistance sûre dans sa propre maison, plus il a de liens qui l'attachent à sa patrie, plus il a d'objets intéressans à défendre ; l'honneur & l'héroïsme, qui enflamment & tiennent lieu de tout au soldat monarchique, sont pour lui des chimères ; sa femme, ses enfans, sa chaumière, son état ou sa terre, sont des puissans motifs qui vont réveiller son courage, & l'entraîner aux extrêmes de la valeur, si l'on ose y porter atteinte. Mais dans un vaste empire où la seule volonté d'un maître fait tout penser, tout vouloir, tout agir ; où les troupes qui le défendent sont à chaque instant dans le cas d'aller du bout d'un royaume à l'autre, & quelquefois même aux extrémités de la terre, & d'abandonner pour long-tems le sol & les parens qui les ont vu naître, il faut nécessairement qu'un soldat n'ait aucuns liens qui le retiennent nulle part, que ni maisons, ni femmes, ni enfans, ni fortune ne puissent captiver son coeur, énerver ses forces, & amollir son courage [...] ainsi la raison qui autorise le soldat républicain à se marier,

¹¹⁹ Voir le chapitre 3 sur la sexualité des soldats

¹²⁰ GUINIER Arnaud, *L'honneur du soldat... op. cit.*, p. 311-312.

*le prohibe hautement au soldat monarchique, & j'ose même dire à tous les officiers militaires*¹²¹.

Il justifie donc l'impossibilité pour le soldat de se marier par les structures politiques même de la monarchie dans laquelle il vit et qui font de lui un sujet que le monarque doit pouvoir utiliser et déplacer à sa guise. Ce rôle ne fait donc pas de lui un bon candidat au mariage, car il ne doit pas avoir d'attache et ne peut s'enraciner nulle part. Il lie donc explicitement la question du mariage avec celle du statut politique du soldat et son lien avec la nation et le patriotisme. Mais cet avis défavorable au mariage, surtout prédominant entre 1750 à 1770, dans les traités militaires, est cependant discuté dans les années 1780, au moment où les officiers militaires élaborent la figure du « soldat citoyen », titre d'un ouvrage de Joseph Servan, publié en 1780 et qui interroge notamment l'utilité du soldat en dehors de la guerre, dans la société civile. Cet auteur demeure cependant opposé au mariage du soldat, à cause des contraintes déjà évoquée du métier des armes¹²².

Mais l'idée du mariage devient plus acceptable, voire même nécessaire pour promouvoir cette figure du soldat-citoyen. Comme le précise Yves Castan et le démontre Arnaud Guinier, la marginalité sociale associée aux militaires semble être remise en question. Auparavant, les autorités militaires voulaient éviter la connivence des soldats et des officiers avec les populations locales, en les changeant tous les deux ans de garnison, car « L'officier inséré dans la ville, plus facilement marié, est en effet « plus citoyen et donc moins officier »¹²³. Mais à la fin du siècle, au contraire, les garnisons s'installent de manière permanente et l'ordonnance du 17 mars 1788 prend plusieurs dispositions pour renforcer l'insertion locale des soldats et le lien entre la population et l'armée. Le recrutement est régionalisé, méthode qui sera reprise durant la Révolution, afin d'attacher le soldat à la défense de sa patrie, celle qu'il connaît, la terre de sa famille et de ses amis. Cette ordonnance envisage également la création de jardins militaires, qui seront étendus à toutes les garnisons par le Conseil de la Guerre, afin d'attacher le soldat à la terre qu'il doit défendre¹²⁴.

Au sein de cette logique, une attention nouvelle est portée au mariage du soldat. L'officier Laissac, qui nous l'avons vu s'oppose pourtant au mariage du soldat, nuance son propos, concernant les militaires retirés du service après un congé définitif. Il constate que «

¹²¹ LE COINTE Jourdan, *La santé de Mars, Ou moyens de conserver la Santé des Troupes*, Paris, Briand 1790, p. 213-215.

¹²² SERVAN Joseph, *Le soldat citoyen, ou Vues patriotiques sur la manière la plus avantageuse de pourvoir à la défense du royaume*, Neufchâtel, Dans le pays de la Liberté, 1780.

DRÉVILLON Hervé, WIEVIORKA Olivier, *Histoire militaire de la France*, Paris, Perrin, 2018, p. 422-423.

¹²³ GUINIER Arnaud, *L'honneur du soldat... op. cit.*, p. 310.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 311-312.

Les deux Tiers, au moins, des Soldats rentrent, après un certain nombre d'années, au rang des citoyens, et deviennent peres de famille ». Leur dévouement pourrait ainsi servir d'exemple pour motiver les générations futures, à travers leurs enfants, qui s'engageraient à leur tour. Cette transmission de père en fils permettrait d'entretenir « l'Esprit Militaire dans toute la Nation, et prépare à sa défense des ressources inépuisables¹²⁵ ». Cette notion de filiation se retrouve également chez le sergent Desrivières. Bien que conseillant aux soldats, comme aux officiers de s'abstenir des jeux de l'amour et du libertinage, à l'image du général Montluc¹²⁶, il accepte cependant l'idée du mariage de l'officier, dans un ouvrage qui s'adresse spécifiquement à eux, pour les mêmes raisons qui sont mentionnées dans l'ordonnance de 1788. Il affirme, en effet, que « plus un homme est brave plus il est de l'intérêt de l'État qu'il se reproduise », il fera alors des enfants qui seront à leur tour de bonnes recrues, car leur père leur aura laissé « Son exemple & l'ardeur qu'il eut à servir [la Patrie] ». De plus, il reprend l'argument qui consiste à développer le patriotisme du militaire en fondant un foyer, car « la tendresse d'une épouse, les soins d'une famille sont de nouveaux liens qui l'attachent étroitement à son pays, & un éguillon de plus pour remplir ses devoirs¹²⁷ ». Mais il ne s'agit pas seulement d'attiser le patriotisme, pour lui, le mariage permet l'intégration des militaires à la société civile et surtout à un statut social similaire à celui des autres hommes. Il s'appuie sur l'exemple de l'Empereur Auguste, qui se serait adressé à ceux de ses chevaliers qui n'étaient pas mariés en leur disant que « leur genre de vie avoit quelque chose de si singulier, qu'il ne savoit plus de quel nom les appeler que celui d'homme ne leur convenoit pas, puisqu'ils dédaignoient d'imiter ceux qui l'étoient véritablement ». Par cet exemple, l'auteur sous-entend que les officiers non mariés, ne peuvent prétendre à un statut équivalent à celui de mari et père de famille. Plus loin, Auguste met également en doute leur engagement de « citoyen » et de « Romains », puisqu'ils ne fourniraient pas d'enfants à l'Empire, en les accusant même « d'homicide » au sujet des enfants qui ne seraient pas nés, faute d'union. Auguste aurait même conclu par ces mots, affirmant que le « célibat n'étoit ni vertu ni continence, mais lâcheté, mollesse & libertinage¹²⁸ ». Tous ces éléments sont liées aux considérations populationnistes qui se diffusent de plus en plus à la fin du XVIII^e siècle. Le célibataire volontaire apparaît à cette époque sous les traits d'un homme, forcément débauché et libertin, tourné vers les plaisirs et la volupté, il incarne un topos littéraire

¹²⁵ LAISSAC, Mr de, *De l'Esprit militaire ... op. cit.*, p. 199.

¹²⁶ DESRIVIÈRES Ferdinand, *Essais sur le vrai mérite de l'officier Par l'Auteur des Loisirs d'un Soldat*, A Dresde, Dufour, 1769, p. 86.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 148.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 149-150.

et politique synonyme de « dénatalité, d'antipatriotisme et d'égoïsme¹²⁹ » et éveille chez les penseurs démographes du temps une crainte de la dégénérescence physique qui pourrait toucher les élites. Mais cette volonté de marier le soldat montre aussi une préoccupation nouvelle, celle de faire du militaire et surtout de l'officier un homme bien intégré à la communauté nationale, qu'il désirerait défendre plus ardemment. Le sergent Desrivères inverse ici les valeurs associées jusqu'alors à la fréquentation des femmes, le mariage constituant un devoir du militaire, mais surtout de l'officier, car c'est à eux qu'il s'adresse à travers cet ouvrage. Le capitaine Richard, commandant des Grenadiers dans les volontaires de Luxembourg et pensionnaire de la marine du roi, abonde dans ce sens, dans un mémoire datant de 1784, où il suggère de « mettre le soldat en état de mériter doublement de la Patrie en lui permettant de donner légitimement l'Être à des citoyens » et rappelle que « l'amour paternel, l'amour conjugal peuvent infiniment contenir le soldat dans ces moments malheureux ou le mécontentement, le caprice sont assez forts pour luy faire concevoir l'extravagante idée de désertir ». Alors que le mariage peut être considéré comme un facteur de risque pour la désertion, au contraire ici il apparaît comme un moyen d'engager les militaires à aller au bout de leurs devoirs. Les vétérans pourraient même animer la jeunesse par le « récit de leur campagne » et elle arrêterait alors de craindre l'engagement dans la milice¹³⁰. Selon Christian-Emanuel Zimmermann, une épouse pourrait même adoucir le militaire pour en faire un homme civilisé et compatissant¹³¹.

Le débat sur le mariage du soldat connaît donc un regain d'intérêt dans les années 1780 et à la veille de la Révolution, de plus en plus d'officiers envisagent le mariage du soldat comme une donnée positive qui permettrait de rompre son statut de marginal social. Il incarnerait un modèle légitime de mari et de père de famille, qui valoriserait même l'image de l'institution militaire dans l'ensemble de la société civile. Ces considérations s'insèrent dans un contexte de revalorisation du statut du soldat, de son honneur qui ne serait plus une valeur uniquement associée à la noblesse, comme l'explique Arnaud Guinier dans sa thèse¹³².

Mais la valorisation et même l'incitation au mariage du soldat est encore plus importante pendant la Révolution, où le volontaire qui s'engage est un citoyen, égal à tous les autres, qui dispose de nouveaux droits. La défense de la patrie et des idéaux de la Révolution donne au

¹²⁹ EYMEOD Juliette, *Le célibat dans la noblesse française d'Ancien Régime*, Thèse de doctorat, soutenue à l'EHESS en 2020, p. 452.

¹³⁰ SHD, 1 M 1783, RICHARD, capitaine, commandant de Grenadiers dans les volontaires de Luxembourg et pensionnaire de la marine du roi, *Le patriote où Moyens de diminuer la désertion dans les troupes de France*, 1784, p. 28-29.

¹³¹ ZIMMERMANN Christian-Emanuel, *Essais de principes d'une morale militaire... op. cit.*, p. 116-119.

¹³² GUINIER Arnaud, *L'honneur du soldat... op. cit.*

volontaire un tout autre statut que celui du soldat d'Ancien Régime et la question du mariage participe pleinement à sa définition.

2. Le volontaire de la Révolution, un citoyen marié.

À partir de 1791, l'armée de ligne de la monarchie est progressivement complétée par les Volontaires nationaux, puis les requis lors des levées en masse successives qui commencent en 1793. Ces deux dernières catégories de combattants ne sont plus des militaires de profession, mais des citoyens qui s'engagent ou sont réquisitionnés pour lutter temporairement contre les monarchies européennes en guerre contre la France. La loi sur l'amalgame du 21 février 1793 réunit ces deux armées, n'en faisant exister qu'une seule et le militaire est avant tout un citoyen pleinement intégré à la nation et qui ne peut être empêché de se marier. Le décret du 8 mars 1793 supprime alors l'obligation d'obtenir une autorisation des supérieurs pour fonder une union et garantit la liberté de se « lier par les nœuds du mariage¹³³ ». Le statut social du soldat au sein de la société change fondamentalement et change sa position face au mariage. De plus dès 1792, les autorités révolutionnaires veulent rallier la masse des soldats à la Révolution. Pour cela on leur envoie des journaux montagnards, on leur fait prêter serment, écouter des harangues qui dénoncent la tyrannie, prêchent la vertu et les mœurs républicaines, ils participent à de nombreuses fêtes révolutionnaires, où de nombreuses chansons patriotiques sont interprétées¹³⁴ Hervé Dré villon a montré comment dans les chansons, notamment dans le *Chant du départ* de juillet 1794, des épouses encouragent leur mari à prendre les armes pour défendre la patrie. Le volontaire est aussi désigné comme un bon fils, encouragé par les vieillards et les jeunes filles, ces dernières promettant de s'unir à eux par des vœux, à leur retour¹³⁵.

On retrouve ces mêmes figures dans les pièces de théâtre, où les soldats sont même incités avec enthousiasme à se marier le plus rapidement, alors qu'ils sont en pleine campagne militaire. Dans le théâtre patriotique, les soldats retrouvent, par exemple, des femmes de leur région, souvent à l'occasion d'un congé pour blessure, qui montre d'ailleurs leur héroïsme au combat. Ainsi, dans la pièce de Jean Baptiste Radet intitulée *Le Canonnier convalescent*, le canonnier surnommé Beltonis, laissé pour mort par des Brigands de Vendée est recueilli par la

¹³³ Décret de la convention national du 8 Mars 1793, l'an second de la république Française, qui permet à tous Militaire de contracter mariage sans l'agrément de leurs Supérieurs, Beurnonville et Garat, Paris.

¹³⁴ CORVISIER André, *Histoire militaire de la France, Tome 2, De 1715 à 1871*, Dir, DELMAS, Jean, Paris, Presses Universitaires de France, 1997, p 208-209.

¹³⁵ DRÉVILLON Hervé dans la présentation du colloque intitulée « Soldats, Citoyens et Homme », ... op. cit.

jeune Julie qui le sauve et le soigne, pour finalement l'épouser¹³⁶. Il en est de même pour le jeune Duval, héros de la pièce écrite par Joseph Patrat, *L'officier de fortune ou les deux militaires* et volontaire de retour au pays, car blessé à deux reprises en voulant secourir des civils et un camarade. Après s'être évanoui, il se réveille sur un bateau qui le ramène en France, le temps de guérir ses blessures. Il tombe amoureux de Céleste mais la mère de cette dernière l'a promise à un vieux Monsieur Grugeant, au nom évocateur, ancien receveur de taxes, riche et qui s'était acheté des lettres de noblesse avant la Révolution. En effet, ces jeunes soldats courageux sont souvent confrontés à des hommes ridicules, avarés, lâches et menteurs qui convoitent leur fiancée et manipulent les parents de cette dernière. Le contraste entre deux types de masculinité est alors d'autant plus saisissant dans cette pièce, qui marque la rupture entre les jeunes citoyens courageux, qui défendent les principes révolutionnaires en risquant leur vie et des hommes attachés aux valeurs de l'Ancien Régime. La mère de Céleste incarne également le stéréotype de la femme vénale, préoccupée surtout que sa famille s'enrichisse par ce mariage, mais aussi grâce à son propre fils, simple Grenadier, devenu officier¹³⁷, alors que son fils pense avant tout à secourir la patrie. La même histoire se joue dans la pièce *les Amans de Pailly*¹³⁸, où le malhonnête Durfort manipule le père du jeune Charles, volontaire engagé dans les armées de la Révolution. Le but de cet homme malfaisant est de réussir à épouser la jeune Victoire, éprise de Charles qui l'aime également en retour. Il y est aussi question d'argent, car le père de Charles, riche cultivateur, est réticent à marier son fils à Victoire qui est la fille d'un chirurgien pauvre. Dans les deux cas, ces refus sont la conséquence des reliquats des valeurs de l'Ancien Régime, dont certains protagonistes n'arrivent pas à se départir, alors que les jeunes volontaires sont les héros de la nouvelle société révolutionnaire. Durfort est d'ailleurs présenté comme l'archétype de l'opportuniste, qui porte les habits sobres des révolutionnaires uniquement pour cacher sa vraie nature, alors qu'il ne s'est jamais engagé pour défendre la Révolution¹³⁹.

Mais finalement, dans toutes ces pièces, le mariage des jeunes volontaires et de la femme qu'ils aiment est célébré. Charles explique même à Victoire comment ses lettres l'ont convaincu de redoubler de courage pour défendre la patrie, lettres qui ont été « relues dès que l'ennemi

¹³⁶ RADET Jean-Baptiste, *Le Canonnier convalescent, fait historique en un acte et en Vaudevilles ; Par JB Radet ; représentée pour la première fois, à Paris, sur le Théâtre du Vaudeville, le 11 Messidor de l'an second de la République*, Paris, Chez le Libraire, An III, p. 9.

¹³⁷ PATRAT Joseph, *L'officier de fortune ou les deux militaires, Comédie en vers et en deux actes mêlée d'ariettes. Représentée pour la première fois à Paris, sur le Théâtre de la rue Feydeau, le 24 Septembre 1792*, Paris, 1792-1793, chez le citoyen Caillau, p. 5-6.

¹³⁸ VALCOUR Aristide, Charles et Victoire, *Les Amans de Plailly Anecdote historique comédie en trois actes et en prose, Par le citoyen Aristide Valcour. Représentée pour la première fois à Paris sur le théâtre de la cité le 30 Brumaire an second de la République Française*, chez le citoyen Caillau, 1793.

¹³⁹ *Ibid.*, p. 12.

[...] laissait un instant de repos », et qui « électrisait ce cœur qui ne brûle que pour la Patrie & pour [elle]¹⁴⁰ ». Duval rappelle que bien qu'il se dévoue pour obtenir la victoire militaire, sa véritable gloire demeure dans le cœur de Céleste. Le dernier couplet de Duval, au moment où il va épouser Célèste, insiste sur les liens entre mariage et engagement militaire :

Fidèle époux, franc militaire, Sont des titres chers à mon cœur ; Au Champs de Mars comme à Cythère, Je veux toujours m'en faire honneur. Si la gloire illustre la vie, La tendresse en fait les attraits : Servir l'Amour & la Patrie, C'est le devoir des bons Français¹⁴¹.

Gloire, service de la patrie et amour semblent aussi importants les uns que les autres et surtout, le terme de militaire est associé à celui d'époux. Le mariage du soldat est alors un moyen de garantir son attachement à la patrie et à sa défense et ne pose plus problème.

Dans une pièce inspirée de l'Antiquité, *Callias ou Nature et Patrie*, écrite entre 1794 et 1795, le héros Anténor, jeune combattant défenseur de « la Grèce », avoue à son père son amour pour une femme. Ce dernier lui répond que l'amour est essentiel, puisqu'il fait les familles et attache à la patrie. Il précise :

Ton père ne craint point qu'un si beau sentiment/ Nuise jamais à ceux où ton devoir t'engage ; De ta gloire, mon fils, que l'hymen soit le gage, Et montre aux ennemis que le plus tendre amant/ Porte dans les combats le plus mâle courage¹⁴².

Anténor ajoute alors que « l'amour et l'espoir soutiennent le courage ! » et le père de la promise affirme également qu'il faut être « époux » et qu'« Avant de voler aux combats », le mariage peut être célébré. La scène finale mêle alors départ à la guerre, serment de servir la patrie et mariage, notamment dans cette réplique du héros :

Reçois mes vœux et mon encens. / Que l'hymen présage ma gloire ! / Et que tes terribles accens/ Soient le signal de ma victoire¹⁴³.

Dans *le canonnier convalescent*, Julie, qui sauve le canonnier Belatonis, a un frère, surnommé Bataille, lui-même canonnier. Ce dernier se rend compte qu'il doit la vie à Belatonis qui l'a sauvé au combat. Alors que Julie se persuade que les sentiments qu'elle a pour Belatonis sont ceux d'une mère qui lui a donné la vie, son frère Bataille lui révèle qu'il s'agit de sentiments amoureux et l'incite à se marier. Alors qu'elle hésite à se déclarer à celui qu'elle a sauvé, son frère lui rappelle que les « gens de guerre » ne demandent « pas mieux que

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 17.

¹⁴¹ PATRAT Joseph, *L'officier de fortune ... op. cit.*, p. 55.

¹⁴² HOFFMAN François-Benoît, *Callias ou Nature et patrie : drame héroïque en un acte et en vers mêlé de Musique, représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-comique national, le deuxième jour complémentaire, l'an second de la République*, Paris, chez Maradan, 1794-1795, p. 7.

¹⁴³ *Ibid.*, p.17-18.

d'aimer¹⁴⁴ » et finit par la convaincre. À la fin de la pièce Bataille insiste sur l'importance du mariage :

Oh ! nos enfant seront, comme-nous, bons citoyens ; il faut en avoir beaucoup, mes amis beaucoup d'enfants, beaucoup de mariages ; le mariage est à l'ordre du jour, les filles sont en réquisition, la république est pressée, il n'y a pas un instant à perdre ; se convenir, s'aimer s'épouser, tout ça doit être l'affaire d'un jour¹⁴⁵.

Le mariage du volontaire prend en effet toute son importance en temps de guerre, afin d'assurer la natalité et la formation de futurs citoyens, tout aussi dévoués à la patrie que leurs parents. Nous retrouvons ici les arguments déjà esquissés par les théoriciens militaires des années 1780, favorables à une forte natalité qui permettra de renforcer, selon eux, l'hégémonie française. Anne Verjus a d'ailleurs montré l'importance que la société révolutionnaire donne à la figure du père de famille, citoyen idéal qui, par sa fonction, incarne le sens de l'intérêt général¹⁴⁶. Plus largement, la célébration du rôle des parents est souligné par la fête des époux, instaurée en 1796, incitant ces derniers à faire de leurs enfants de véritables citoyens¹⁴⁷.

Mais c'est aussi le militaire, citoyen avant tout et dévoué au sauvetage de sa famille et de la patrie, qui est valorisé dans cette œuvre. Ce changement de statut est d'ailleurs résumé à la toute fin de la pièce par le Maire qui marie Beltonis et Julie :

Autrefois, dans notre village, Quand il arrivait des soldats, /Chacun, redoutant leur passage, /N'y voyoit que de l'embaras ;/On se plaignait, on murmurait tout bas ;/ C'était toujours même langage ; /Mais les soldats alors servaient les rois ; /Il ne défendaient pas nos droits¹⁴⁸.

Ainsi le soldat n'est plus un mercenaire vagabond et marginal mais un citoyen dont la dignité ne fait aucun doute, soutenu et aimé par la population et donc parfaitement intégré à la communauté nationale, par son dévouement pour la défense de la patrie, mais aussi grâce au mariage.

Si cette association entre le citoyen, la défense de la patrie, l'époux et le mariage est manifeste dans les chansons et les œuvres théâtrales, on peut remarquer que les volontaires de la Révolution sont eux-mêmes pères de famille lorsqu'ils s'engagent et demande des nouvelles de leur femme et de leurs enfants par différents moyens. Par exemple, Gaspard Bousset, engagé au 2e Bataillon du Puy de Dôme demande à sa mère, dans une de ses lettres, de transmettre un

¹⁴⁴ RADET, Jean-Baptiste, *Le canonier convalescent...op. cit.*, p. 28.

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 42.

¹⁴⁶ VERJUS Anne, *Le bon mari. Une histoire politique des hommes et des femmes à l'époque révolutionnaire.*, Fayard, Paris, 2010, pp. 202 et 279.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 275-277.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 45.

message « à la citoyenne Lagarde », de la part de son mari qui « l'embrasse bien au plus profond de son cœur ainsi que son petit ». Surtout Gaspard précise le dévouement de ce père de famille car il a été blessé à la main et pourrait se retirer à cause de cela mais « il veut voir, si cela peut attendre la fin de la guerre pour se retirer près de sa famille qu'il aime tendrement »¹⁴⁹.

Mais plus largement, les volontaires se considèrent avant tout comme des citoyens engagés temporairement dans les armées pour défendre la France qui est menacée. De ce fait, ils semblent particulièrement préoccupés par leur établissement futur, dans la vie civile, lorsque leur service sera terminé. Ils sont alors nombreux, dans leurs correspondances, leurs journaux ou leurs mémoires à espérer trouver bien plus que des aventures sans lendemain avec des femmes de passage. Ainsi, durant leurs campagnes, plusieurs volontaires s'engagent dans des correspondances avec des femmes rencontrées pendant leur périple. C'est le cas de Jean-Pierre-Bial qui fait allusion aux lettres qu'il envoie à la fille de son hôte hollandais, M. Khock, qu'il espère épouser¹⁵⁰. Charles François fait de même, après avoir conclu des fiançailles avec la fille de son hôte, également en Hollande, en 1795. Il maintiendra cette correspondance jusqu'à sa campagne d'Égypte, mais ses promesses de mariages seront bien vite oubliées au bout de quelques mois¹⁵¹.

Dans ces conditions, pendant la Révolution française, partir à la guerre apparaît comme une aventure bien plus positive, qui peut former la jeunesse et permet de voir du pays et de rencontrer des femmes qui pourraient être de bonnes épouses. En effet, le mariage demeure une préoccupation constante des militaires, dans leurs correspondances, leurs journaux ou leurs mémoires, pour se projeter dans leur future existence, en dehors de l'armée. Pierre Girardon mentionne régulièrement les opportunités de mariage qu'il tente de saisir pendant ses campagnes.

Dans une lettre du 13 mars 1792, adressée à son frère, il apparaît en cependant assez aigri, lorsqu'il évoque la petite sœur d'un volontaire de Bar-Sur-Aube qu'il connaît bien :

Je vous dirai qu'elle est en correspondance avec Masson le grenadier, qui demeure presque en face de la maison de la mère. Elle ne m'avait pas dit que lorsque je lui faisais la cour elle avait des intrigues avec Masson ; je l'aurais bien vite abandonnée. Juge comme les hommes sont trompés. Je ne voulais pas le croire, mais le voyage que j'ai fait avec elle pour la noce de Mony m'a fait connaître qu'elle aimait le plaisir. D'ailleurs, les lettres que j'ai vues me le confirment. Combien je croyais qu'il y avait de demoiselles honnêtes dans Bar

¹⁴⁹ BOUSCAYROL René, *Cent lettres de soldats de l'an II*, Paris, Aux amateurs de livres, 1987, p. 55. Lettre de Gaspard Bousset fils de boucher. Engagé au 2e Bataillon du Puy de Dôme. Il écrit à sa mère, en 1794.

¹⁵⁰ BIAL Jean-Pierre, *Les carnets du colonel ... op. cit.*, p. 99.

¹⁵¹ FRANÇOIS Charles, *Journal du capitaine François dit le dromadaire d'Égypte*, Paris, Tallandier, 2003, p. 124.

sur-Aube ! Mais je suis bien désabusé : la plupart de nos volontaires et officiers ont des correspondances avec elles ! ».

Cette dernière phrase laisse deviner l'importance et la fréquence avec lesquelles les combattants de la Révolution sont en contacts réguliers avec des femmes. Il est clair dans cet extrait que les soldats discutent entre eux de celles qu'ils connaissent, de leurs relations avec elles et qu'ils peut s'établir ainsi une certaine compétition entre militaires et surtout des jugements sur les comportements de ces femmes lorsque leurs espoirs sont déçus. En effet, l'éloignement maintient tout de même le volontaire dans une position qui fragilise sa quête d'un bon mariage et peut provoquer un sentiment d'impuissance qui pourraient être aussi à l'origine d'une rancœur, nourrissant ici les considérations misogynes de Girardon, dénigrant alors cette femme qui ne lui a pas réservé toute son attention. Il la calomnie, l'accuse de vices moraux, accentuant le stéréotype du brave soldat honnête, trompé par les femmes menteuses et manipulatrices. Mais Pierre Girardon affirme qu'il en trouvera bien d'autres car « Il y en a beaucoup [des femmes] qui jeûnent de cette maladie d'amour et de mariage¹⁵² ». Il engage d'ailleurs une autre tentative matrimoniale en 1796. Ainsi dans une lettre du 29 mars de la même année, il écrit, enthousiaste :

Je suis plus que jamais attaché à la vie : une petite femme que j'adore m'engage à prendre toutes précautions afin qu'elle me retrouve un jour dans ses bras¹⁵³.

Il est cependant toujours célibataire et déçu à la fin de sa campagne en 1799 et demande à son frère, dans une de ses dernières lettres, de lui trouver une épouse pour son retour :

Si tu trouvais par hasard une demoiselle dans Paris qui voulût partager sa fortune avec moi, je ferais volontiers la folie de l'épouser, eût-elle une trentaine d'années. Ce serait une femme veuve que ça me serait encore égal¹⁵⁴.

Le dépit et les difficultés à construire une relation solide sont ici palpables, mais montre bien la volonté de s'établir au retour des campagnes, pour continuer une vie en dehors de l'armée, en correspondant en tant que mari et chef de famille.

Ces situations de séparation et d'itinérance peuvent donc placer les soldats de la Révolution dans une position de fragilité sociale, dans les relations qu'ils tentent de nouer avec les femmes, ne facilitant pas toujours l'accès au mariage. Si certains volontaires sont déjà mariés, leur vie de couple ou de famille est rendue bien difficiles par les conditions de vie militaires et l'éloignement qui peuvent aussi peser sur le moral des soldats. Par exemple, Jean-Baptiste Favre, Capitaine de la 2e Compagnie du 2e Bataillon de la 86e demi-brigade écrit à

¹⁵² GIRARDON Pierre, *Lettres de Pierre Girardon ... op. cit.* p. 35.

¹⁵³ *Ibid.*, p. 44.

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 45.

son épouse en 1795 et lui confie ses soucis de santé, fatigué par son obligation de « commander le bataillon » depuis quatre mois, à la prise de Coblenz, ou du fort de Rufelde. Il se livre à elle en rappelant que son « tempérament n'est pas des plus robustes »¹⁵⁵. Il aurait manifestement besoin d'un soutien émotionnel qui lui fait défaut.

Il ne semble pas rare cependant que ces soldats révolutionnaires rencontrent des femmes pendant leur campagne et concluent des mariages avec elles, après en avoir informé leur famille. Ainsi dans les lettres des volontaires de l'Ariège on en trouve plusieurs exemples. Un cas particulièrement intéressant est celui de Marie-Joseph Duport. Cette femme semble avoir accompagné son mari en campagne, ainsi que le frère de ce dernier puisqu'elle précise qu'ils vivent « tous les trois », un peu comme La Rousseau, Maurin et Rouvière, dont nous avons déjà évoqué les lettres. Elle écrit à sa belle-mère en signant « votre très humble et très honorée belle fille pour la vie » et lui fait parvenir des nouvelles de ses deux fils, assumant la charge émotionnelle de maintenir le lien familial et affectif avec le foyer d'origine. Elle termine d'ailleurs sa lettre en précisant « vos deux fils vous embrassent de tout leur cœur désirant beaucoup de vous voire ainsi que leur fame [sic] ». En effet, elle doit surtout trouver les mots pour annoncer à sa belle-mère que son deuxième fils s'est marié avec une femme qu'elle ne connaît pas encore :

soyé (sic) persuadée que si votre fils s'est marié éloigné de vous, qu'il a prie un bon sujet de femme qui vous rendra autant de satisfaction que votre fils lui-même, elle n'est pas riche m'est (sic) elle n'a que ce seul défaut¹⁵⁶.

Elle tente ainsi de rassurer sa belle-mère sur la qualité de l'épouse choisie, alors que le contrôle parental n'a pu s'effectuer de manière traditionnelle à cause de la distance.

D'ailleurs, certaines lettres, échangées avec les parents, ont pour but de leur demander une permission de se marier. C'est le cas du soldat Joliclerc qui fait part à sa mère d'une rencontre faite pendant son périple et qui l'encourage à envisager le mariage. Ainsi dans une lettre du 27 décembre 1793, après lui avoir annoncé qu'il venait d'être nommé caporal, non sans une grande fierté, il ajoute après la signature :

J'ai trouvé une jeune créature qui est de mon goût. Je ne vous parle pas de ses richesses parce qu'elles ne sont pas conséquentes ; mais ce que je vous peux dire, elle est belle et pleine de grâce. Envoyez-moi une permission pour m'établir, c'est ce que je vous demande pour le présent. Adieu¹⁵⁷.

¹⁵⁵ BOUSCAYROL René, *Cent lettres de soldats ... op. cit* de l'an II, p. 75. Lettre de Jean Baptiste Favre à sa femme le 4 janvier 1795, Capitaine de la 2e Cie du 2e Bat de la 86e demi-brigade.

¹⁵⁶ SHD, XW 7, volontaires de l'Ariège, lettre 11 juin 1793.

¹⁵⁷ JOLICLERC, *Volontaire aux armées de la Révolution, ses Lettres (1793-1796), Recueillies et publiées par Etienne Joliclerc, avec une introduction et des notes par Frantz funck-Brentano*, Paris, Perrin, 1905, p. 153.

Il songe ainsi à quitter l'armée pour cette femme, et demande l'autorisation à sa mère, avec laquelle il se dispute régulièrement à travers ses lettres, affirmant son désir d'autonomie et d'indépendance, notamment dans la gestion des biens de la famille dont la mère à l'usufruit. Pour le choix de cette femme, Joliclerc s'attache à décrire son apparence, comme il le fait habituellement des femmes qu'il croise. Sa priorité n'est donc pas de trouver un bon parti, lui-même possédant quelques biens. Cependant, il n'est plus question de ce mariage dans les lettres qui suivent, peut-être à cause d'un échec amoureux ou du refus de sa mère.

Le départ à la guerre d'un jeune homme, qui peut le soustraire à l'autorité de son père, lui offre peut être une autonomie dans le choix d'une conjointe, qui ne provient pas toujours de sa communauté d'origine. C'est le cas de Jean Daleur originaire de l'Ariège, soldat chasseur dans le 4e Bataillon, qui écrit à son père, depuis Saint Ybars, à ses parents en 1793. Il s'est engagé à leur insu, coupant les ponts pendant de longs mois, près d'un an, avec eux. Cependant, il s'excuse de son comportement passé, en rappelant sa loyauté filiale :

Je dois vous demander grandement pardon de ma négligence qui ne provient certainement d'un mauvais fils, n'y d'un mouvement d'ingratitude. Je sais qu'après Dieu c'est à vous que je dois certainement les plus grandes obligations. Vous saurez donc que par un coup de tête de jeunesse j'ay pris le parti du service militaire pour trois années dans le Régiment royal corse.

Il reconnaît ses excès de jeunesse et demande leur pardon. Mais son but est surtout d'obtenir leur assentiment, afin de concrétiser ses projets matrimoniaux :

Je vous déclare encore qu'ayant fait la connaissance d'une fille dans l'intention du mariage, je suis dans l'idée de me retirer avec elle au pays pour former un établissement le plus honnête qu'il me sera possible, je vous prie de vouloir m'honorer d'une réponse et votre consentement le plutôt qu'il vous sera possible ¹⁵⁸.

Il présente ainsi son souhait de s'établir de façon « honnête », montrant que l'armée lui a apporté une certaine maturité et lui a permis de gagner un statut nouveau d'homme marié, prêt à s'investir dans une profession sédentaire et à fonder une famille.

Ces tentatives d'unions matrimoniales montrent aussi que les volontaires restent attachés à un ancrage conjugal et familial, pendant ces années révolutionnaires où le statut de soldat est temporaire, et l'armée une étape, finalement assez brève, dans leur existence. Elle ne constitue pas un horizon professionnel définitif.

Ces projets de mariage sont aussi souvent évoqués dans les écrits autobiographiques, rédigés postérieurement aux événements. Qu'ils aboutissent ou non, leur présence dans le récit

¹⁵⁸ SHD, XW7, volontaires de l'Ariège, lettre 12.

semble surtout valoriser les succès amoureux des soldats français auprès des femmes étrangères. C'est notamment en Hollande que ces derniers rencontrent un grand succès. Il y a tout d'abord des mariages curieux, comme celui que décrit Jean-Pierre Bial lorsqu'il arrive à La Haye et revoit un ami dont il raconte l'histoire :

Cet officier vint à La Haye avec la 44e brigade et fut logé chez une vieille et riche dame vivant seule avec un nombreux personnel. L'accueil fut froid tout d'abord, la vieille dame évitait de le voir. Mais l'officier grand et beau garçon ne s'en formalisa nullement. Il était très poli et d'une grande correction. Sa bonne tenue inspira confiance aux domestiques. La douairière eut enfin la curiosité de connaître l'officier, lui fit des avances et l'invita à dîner. [...] Bref, un jour cette dame lui dit : « Vous savez combien je vous estime et combien vous m'êtes sympathique. Je vous considère comme un ami et, si vous partiez, vous feriez un grand vide ». Après cet exorde, elle lui demanda s'il serait disposé à l'épouser... Ce n'est pas la passion, dit-elle, qui me guide, mais votre compagnie me plaît infiniment et je serais heureuse de finir mes jours à côté d'un homme aussi charmant que vous ». [...] Après avoir consulté ses chefs, il accepta et le mariage se fit rapidement. » Après deux ans, la vieille douairière décède en lui léguant sa fortune et il épouse « une jeune et charmante personne¹⁵⁹.

Cette anecdote permet surtout d'insister sur le savoir-vivre, la civilité et la politesse à la française, qui plairaient à toutes les femmes d'Europe et attireraient même les faveurs des plus méfiantes. Bial met aussi en scène un exemple d'ascension sociale offerte par le mariage et l'expérience militaire, ce jeune homme étant récompensé par la fortune qu'il obtient. La bizarrerie de ce mariage est finalement conjurée lorsque ce jeune officier épouse une jolie jeune femme, à la mort de sa première épouse.

Nous avons vu que Charles François se fiance également en Hollande, en 1795, il plaît particulièrement à ses hôtes, ayant « inspiré à toutes ces personnes des sentiments de grande estime pour [sa] gaîté, [son] exubérance et [sa] franchise », autant de qualités qui sont souvent présentées comme le propre des Français¹⁶⁰. Il rapporte d'ailleurs les propos de son hôte, M. Blekman, lorsqu'il autorise sa fille à l'épouser :

Voilà le premier que j'ai l'honneur de loger, il m'a inspiré de la confiance, il est jeune, sensible, honnête homme ; si tu veux l'épouser, moi et mes sœurs, nous lui donnons tout notre bien, nous l'adoptons comme notre fils¹⁶¹.

Alors que ses hôtes le connaissent depuis peu, toute la famille reconnaît ses nombreuses qualités, celles attribuées à l'enthousiasme, l'énergie et l'intrépidité du jeune soldat

¹⁵⁹ BIAL Jean-Pierre, *Les carnets du colonel ... op. cit.*, p. 121-122.

¹⁶⁰ Voir le chapitre 2, la figure du militaire galant.

¹⁶¹ FRANÇOIS Charles, *Journal du capitaine François... op. cit.*, Paris, 2003, p. 122.

révolutionnaire, mais aussi celles de « l'honnête homme » français qui se distingue des autres hommes européens par ses manières.

Avec ces différentes anecdotes sur les mariages des soldats révolutionnaires, les auteurs forgent une représentation des combattants français qui plait autant aux femmes qu'aux pères et à la famille des futures épouses. Ces représentations dessinent une masculinité faite d'enthousiasme, de courage et de dévouement pour la patrie mais aussi de modération et de civilité.

En définitive, si pendant l’Ancien Régime, les conditions d’engagement et de vie au sein de l’institution militaire semblent plutôt éloigner les combattants de la possibilité de contracter un mariage, les marginalisant aussi, il semble que les soldats révolutionnaires aient eu plus d’opportunités dans ce domaine, malgré les difficultés concrètes de l’éloignement. Ils se projettent dans des unions matrimoniales qui leur permettront de s’établir à leur sortie de l’institution militaire.

La contradiction entre le modèle du soldat-citoyen et son assujettissement sous l’autorité monarchique, qui l’empêche de se marier, selon l’argument du médecin Le Cointe, est résolue au moment de la Révolution française, où des citoyens libres et égaux, auteurs des lois qui les gouvernent, sont mobilisés pour défendre un État qui garantit ces valeurs de liberté et leur autonomie. À travers la figure du volontaire, c’est le citoyen qui devient soldat et défend sa communauté, sa famille. De fait, à partir de la Révolution française, le statut marital n’est plus antinomique avec la fonction militaire. La présence des femmes aux armées est certes toujours considérée comme un problème, mais le soldat est avant tout un citoyen, qui peut être un mari et un père et qui protège sa femme et ses enfants, en prenant occasionnellement les armes lorsque la République est en danger. Se battre pour la patrie peut même permettre d’obtenir le droit de vote grâce au statut de citoyen actif, à partir de 1795, quand le suffrage censitaire est rétabli. En effet, la Constitution de l’an III précise que « sont citoyens, sans aucune condition de contribution, les Français qui auront fait une ou plusieurs campagnes pour l’établissement de la République (art. 9) ». Servir dans la garde nationale était également un droit politique du citoyen actif. C’est d’ailleurs à cause de ce lien entre port d’arme et citoyenneté que certaines femmes ont réclamé le droit de s’engager¹⁶². Le soldat, dans ces conditions, n’est plus un marginal, vivant au ban de la société, il est au contraire pleinement intégré au corps politique et social, qu’il défend occasionnellement. Jean-Clément Martin souligne d’ailleurs que la professionnalisation et la masculinisation de l’armée est liée au renforcement de l’injonction à la conjugalité et à la parentalité dans l’ensemble de la société, associé à une vision familialiste qui s’impose aux hommes et aux femmes¹⁶³.

¹⁶² GODINEAU Dominique, « De la guerrière à la citoyenne ... », *op. cit.*, p. 4-5.

¹⁶³ MARTIN Jean-Clément, « Travestissements, impostures et la communauté historique... », *op. cit.*, p. 46.

Chapitre 2 : Réguler le comportement des militaires avec les femmes

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, les militaires sont régulièrement en contact avec les femmes, en particulier des femmes du monde civil, chez qui ils doivent par exemple loger, ou faire des réquisitions. Dès la fin du XVIII^e siècle, Jean Chagniot, comme Arnaud Guinier, montrent que l'image du militaire devient de plus en plus positive, en tant que citoyen utile à ses compatriotes¹. Ce sont notamment des officiers, intéressés par la philosophie des Lumières, qui souhaitent redorer l'image du soldat, particulièrement dénigrée au sein de la population. Il ne doit plus incarner le fauteur de trouble, la menace pour la sécurité et l'intégrité des personnes, et notamment des femmes. Ces officiers nobles favorise alors le modèle masculin correspondant à leur catégorie sociale, en envisageant la démocratisation du modèle de l'honnête homme, galant et civilisé envers la gent féminine. Mais dès le début du XVIII^e siècle, dans certains écrits autobiographiques d'officiers nobles, ce modèle distingué socialement est aussi mêlé de grivoiserie et de certains comportements provocateurs et rudes envers les femmes et qui les désigne alors comme des cibles à conquérir, au sein d'une compétition entre hommes. Elles peuvent alors devenir des faire-valoir pour soigner la réputation des hommes au sein d'un environnement homosocial dont les membres sont complices mais aussi en compétition les uns envers les autres. L'enjeu est alors, comme le rappelle la formule de l'anthropologue Mélanie Gourarier, de « séduire les femmes pour s'apprécier entre hommes² ». Sur la période que nous étudions, les représentations amoureuses du militaire, de ses relations avec les femmes sont ambivalentes. Il est souvent présenté comme un type masculin qui sait plaire aux femmes et multiplie les conquêtes, en particulier parce qu'il est souvent associée à un homme jeune, célibataire et qu'il rencontre différentes populations au fil de ses campagnes. Cet homme déraciné peut alors enchaîner les relations amoureuses, les aventures avec des femmes, les moments de galanterie et les tentatives de séduction sans que cela porte véritablement à conséquence. Les figures du soldat séducteurs sont cependant diverses et évoluent aux cours de la période étudiée. Les injonctions au respect et aux bonnes manières envers les femmes ne sont, en fait, pas toujours respectées par les militaires qui peuvent se montrer malpolis et insultants, voir brutaux. Les cadres de l'armée et la justice militaires semblent alors tenir une position ambiguë envers certaines formes de violences qui

¹ GUINIER Arnaud, *L'honneur du soldat, Éthique martiale et discipline guerrière dans la France des Lumières (1748-1789)*, Paris, 2014.

² GOURARIER Mélanie, *Alpha mâle. Séduire les femmes pour s'apprécier entre hommes*, Paris, Seuil, 2017.

sont faites aux femmes, les proscrivant théoriquement, mais se montrant parfois tolérant envers les débordements des soldats.

1. Le militaire galant : du modèle masculin nobiliaire puis national

1. L'officier galant : la mixité des élites françaises sous l'Ancien Régime et la Révolution.

Dans les traités écrits dans les dernières décennies de l'Ancien Régime, les officiers nobles insistent sur la galanterie des militaires français, qui est en fait présentée surtout comme une qualité propre aux officiers nobles, qui savent traiter correctement les femmes. Le sergent Desrivières, pour montrer cette voie à ses lecteurs, s'appuie sur des figures de héros ou de grands généraux, comme Alexandre qui s'est bien comporté avec les filles de Darius, respectant ses prisonnières. Bien qu'il s'agisse de princesses « d'une grande beauté », il n'a pas profité de ces captives mais les a traitées comme « ses sœurs ». Il respecte la femme de Darius, évitant « d'attenter à sa publicité ». Il leur rend même leurs biens, bijoux et équipages³, à tel point qu'elles ont finalement confiance envers leur ennemi. L'auteur, en enchaînant les exemples sur le même thème, rappelle ainsi que tout bon officier se doit de respecter les mères et les femmes des alliés⁴. Il évoque dans ses *Loisirs d'un soldat*, la figure du Chevalier Bayard, qui peut être « terrible dans la mêlée » mais des « plus affable & plus gracieux » en dehors⁵. Ce héros médiéval aurait ainsi défendu l'honneur des femmes, notamment lorsqu'un soir, il trouve dans son logis une jeune femme en pleurs auprès de son lit. Elle lui apprend que « sa Mère étant trop pauvre pour la nourrir, l'avoit forcée de venir se louer à son service ». Devant la dignité et le désespoir de la jeune fille, le chevalier appelle la mère de cette dernière et lui fait des remontrances pour le peu de cas qu'elle a fait de l'honneur de sa fille. Il lui adresse d'autant plus de reproches que cette femme est « Demoiselle » et dément sa « noblesse » par la conduite qu'elle a envers sa fille. Bayard paye alors la dot de la jeune fille pour qu'elle soit mariée dignement⁶. Si ici le chevalier défend une jeune fille noble, dans l'exemple que Desrivières donne de Turenne, ce dernier respecte l'honneur des femmes de toutes les conditions. Même dans sa jeunesse, alors qu'il n'a que vingt-six ans, il sait déjà contenir ses ardeurs lorsque les Soldats lui amènent une « femme d'une très grande beauté ». Il fait mine de ne pas comprendre le dessein de ses soldats qui lui offrent cette femme comme trophée, pour qu'il puisse profiter d'elle. Il félicite même ses soldats en les remerciant de lui avoir amené cette femme pour la

³ DESRIVIÈRES Ferdinand, *Essais sur le vrai mérite de l'officier Par l'Auteur des Loisirs d'un Soldat*, Dresde, Dufour, 1769, p. 98-99.

⁴ *Ibid.*, p. 101.

⁵ DESRIVIÈRES Ferdinand, *Loisirs d'un soldat du régiment des gardes françaises*, Amsterdam et Paris, Charles Saillant, 1767, p. 146.

⁶ *Ibid.*, p. 147-148.

protéger. Finalement, Turenne « fait chercher son mari, & la remet en ses mains, en lui témoignant que c'étoit à la retenue de ses Soldats qu'il devoit l'honneur de sa femme ». Par cette action, il éduque ses soldats, en leur montrant la bonne attitude à suivre avec les femmes. L'auteur présuppose ici une différence de comportement entre des soldats roturiers, issus d'une catégorie sociale modeste, et le général noble qu'est Turenne et qui sait parfaitement démontrer « l'empire qu'il avoit sur lui-même ». Cette maîtrise de soi, possédée par le combattant noble, lui permet de respecter l'honneur des femmes et participe à la construction d'un modèle masculin courtois, rappelant celui du chevalier. Il est présent dès le XVII^e siècle, sous la plume de René de Ceriziers, qui, dans son traité intitulé le *héros François*, dépeint un officier qui sait servir les dames :

On a veu de grands Capitaines honorer ce beau Sexe, qui commande si souvent au nostre ; mais s'ils en ont esté les Protecteurs, ils n'en ont jamais esté les Esclaves. Leur civilité a connu ses justes bornes, & pas un d'eux n'a ignoré ce qu'il y a de différence entre la servitude et la courtoisie⁷.

Pour cet auteur, il s'agit avant tout de relations courtoises, empreintes de civilité, significatives des habitudes des membres de la même élite sociale. Ces compétences distinguent socialement les officiers des soldats, car les premiers fréquentent une société nobiliaire mixte, où les femmes de haute naissance méritent le respect. Marie-Thérèse Hipp évoque, au début du XVII^e siècle, une résurgence de l'esprit courtois, dû notamment à l'influence de l'Astrée, roman composé par Honoré d'Urfé et qui connaît un grand succès notamment dans les salons des précieuses. Il met ainsi en scène le prestige de l'amour, la gloire de l'homme amoureux qui, pour mériter la femme qu'il aime, doit manifester sa valeur en accomplissant de véritables prouesses guerrières⁸. On assiste alors à la naissance de « la galanterie héroïque », qui semble demeurer un modèle pour certains auteurs de traités militaires jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Ainsi, sans renoncer à la fréquentation des dames de qualité et sans céder aux excès, l'officier honnête-homme peut incarner une virilité faite de civilité. L'honnêteté devient alors une valeur qui permet de se distinguer des autres hommes. Ce modèle masculin connaît un grand renouvellement au XVIII^e siècle à travers différentes figures comme celle du Philosophe, un nouvel intellectuel, intégré à la société policée, ou encore le héros militaire qui réapparaît, à la moitié du siècle, comme un exemple de patriotisme. Les partisans des Lumières font alors appel à des valeurs universelles, telles que la raison, la tolérance et la vertu qu'incarne l'honnête homme⁹. Pour Voltaire, les

⁷ CERIZIERS de, père René, *Le Héros François ou l'idée du grand capitaine*, Paris, Veuve Camusat, 1645, p. 157.

⁸ HIPP Marie-Thérèse, *Mythes et réalités : enquête sur le roman et les mémoires 1660-1700*, Paris, Klincksieck, 2000, p. 89.

⁹ VILA Anne C., « Elite Masculinities in Eighteenth-century France » in FORTH Christopher E. and TAITHE, B., *French Masculinities History, Culture and Politics*, New York, Palgrave Macmillan, 2007, p. 16-17.

élites françaises sont particulièrement caractérisées par un « esprit de société », fait de discussions claires, agréables et délicates. Cette sociabilité participe des idéaux de civilisation qui seraient mieux réalisées en France que partout ailleurs. Les femmes sont également les agents de diffusion de cet éthos de l'honnêteté, en particulier dans les Salons qui permettent cette mixité des élites¹⁰. Mais ce respect des femmes ne supprime pas pour autant une hiérarchie entre les sexes, formulé par Ferdinand Desrivières, qui rappelle que le respect est dû aux femmes en « considération de la foiblesse de leur sexe », qui imposerait aux hommes ce devoir¹¹.

L'officier Christian Emanuel Zimmermann, qui rédige un traité moral à l'usage d'un jeune officier noble, le conseille également sur l'attitude qu'il doit tenir en société. Dans le chapitre intitulé « Du devoir envers les autres hommes », il disserte en fait principalement sur la politesse qui doit être adressée aux femmes par un homme noble destiné au métier des armes, lui rappelant à quel point l'honneur des femmes demeure fragile¹². Il s'indigne alors des « jeunes gens » qui se vantent de leurs conquêtes, prêts à « élever des trophées barbares sur les ruines de l'honneur de leurs maitresses ! ». Comme chez Desrivières, les femmes sont présentées ici comme plus vulnérables, en particulier lorsqu'il s'agit de leur honneur. Mais ce modèle de galanterie, allié à l'honnêteté de l'homme de qualité, permet principalement de valoriser les officiers nobles, au détriment des soldats roturiers, au contraire dépeints comme des prédateurs.

Cette attitude envers les femmes est déjà notable dans certains écrits autobiographiques d'officiers qui ont combattu dans les guerres de Louis XIV. Le meilleur exemple est celui de Monsieur de la Colonie, Maréchal de camp, qui écrit avant 1730, date de la première publication de ses mémoires. Il provient probablement d'une famille roturière, mais tente de dissimuler cette origine en se présentant comme un membre d'une petite noblesse provinciale. Dans ses mémoires, il relate ses rencontres avec les femmes, exposant ainsi aux lecteurs ses compétences relationnelles, toujours respectueuses et civilisées envers la gent féminine. La première femme qu'il séduit est une comtesse de bonne noblesse. Plus âgée que lui, elle l'initie aux manières raffinées d'une société mixte, où il est nécessaire de plaire au beau sexe par sa conversation et ses manières, précisant qu'elle lui donne ainsi « une nouvelle éducation », qui doit absolument différer de la sociabilité qu'il entretient dans son régiment, précisant que dans les « Troupes »,

¹⁰ *Ibid.*, p. 19.

¹¹ DESRIVIÈRES Ferdinand, *Essais sur le vrai mérite de l'officier... op. cit.*, p. 103.

¹² ZIMMERMANN Christian-Emanuel, *Essais de principes d'une morale militaire et autres objets*, Amsterdam, 1769, p. 114-115.

se maintient un « je ne sçai quoi de grossier ; & quelquefois de trop dégourdi, qui ne convient pas chez le Sexe délicat ». L'entre-soi masculin que l'on retrouve dans les troupes apparaît comme un milieu nettement moins raffiné, fournissant certes une éducation entre pairs, mais qu'il considère comme inconvenante pour une société féminine, trop éloignée sans doute de certains principes de bienséance. Il accepte alors que son attitude soit « corrigée » par cette femme, qui possède des compétences « au-dessus d'une éducation ordinaire¹³ », qui correspond sans doute à un milieu social élevé.

Les officiers eux-mêmes ne semblent pas à l'abri de se laisser emporter par cette sociabilité masculine parfois indélicate envers les femmes. Louis de Boussanelle, brigadier des armées du Roi condamne d'ailleurs ces habitudes de troupes avec un exemple édifiant sur le comportement qui devrait être celui d'un militaire vis-à-vis des femmes. Il s'agit d'un officier qui, « étant à table avec ses camarades », s'emporte lorsque leurs « entretiens roulerent bientôt sur la galanterie, sur leurs intrigues d'amour qu'ils assaisonnèrent de reflexions & de plaisanteries les plus obscenes & les plus impures ». Il préfère sortir de table, au grand étonnement des autres officiers qui lui demandent ce qui cause ce mouvement d'humeur. L'officier exemplaire leur répond qu'il préfère manger avec leurs valets car « ils ne tiendront pas des propos aussi libres & aussi dissolus ». Il ajoute ensuite que cette attitude et ces « badinages aussi bas & aussi honteux » sont inconvenants pour « des gens qui ont de l'éducation & de l'honneur, & qui doivent avoir des sentimens nobles ». Sa réplique procède ici à une inversion des valeurs, où les hommes les plus élevés socialement et qui devraient donc « édifier les uns & les autres, édifier [les] soldats & ceux qui [les] servent se sont avilis », en se comportant plus mal que des valets. Il refuse également de rire à une plaisanterie qui « ferait rougir un honnête homme »¹⁴. Le respect des femmes et de leur honneur est donc bien une affaire d'hommes nobles, ceux qui occupent majoritairement les postes d'officiers et doivent donc éduquer leurs hommes sur ces questions. Comme le signale d'ailleurs Éliane Viennot, sous l'Ancien Régime, « les pratiques de la différence des sexes sont au cœur de l'identité des différents groupes sociaux », elles « *font signe social* ». Ainsi, pour les hommes de la noblesse, la capacité à nouer des relations amoureuses avec des femmes de leur rang est une preuve de

¹³ LA COLONIE Jean-Martin de, Maréchal de Camp, *mémoires de M. de la Colonie... contenant les événemens de la guerre depuis le siège de Namur en 1692 jusqu'à la bataille de Bellegrade en 1717... avec les aventures et les combats particuliers de l'auteur*, Bruxelles, 1737, tome I, p. 97.

¹⁴ BOUSSANELLE Louis de, *Aux soldats, par M. de Boussanelle*, Paris, Knapen, 1789 p. 261-262.

leur statut social et même de « leur héroïsme » guerrier¹⁵. Monsieur de la Colonie, quant à lui, suite à l'acquisition de ces nouvelles capacités sociales montre ici que son identité masculine ne se réduit pas à sa profession de militaire, puisqu'il maîtrise également les codes d'un univers nobiliaire mixte. D'ailleurs Monsieur de la Colonie ne choisit pas ses partenaires au hasard. La première étant donc une comtesse, la seconde est la fille d'un Baron, « Demoiselle très-jolie, & qui parloit bien François¹⁶ », alors qu'il est en campagne en Bavière. La dernière, une autre comtesse, est veuve et règne sur une petite ville perdue de Bavière.

Un autre auteur de mémoires, qui a également combattu durant les campagnes de Louis XIV et qui écrit dans les années 1720 est le chevalier de Joseph Sevin de Quincy, qui termine sa carrière comme capitaine, à partir de 1703. Son attitude envers les femmes est également empreinte de galanterie, démontrant son savoir-vivre, sa politesse et son habitude des activités courtoises. Il prétend également apprendre à un mauvais bourgeois, une manière plus respectueuse de traiter les femmes, alors que ce dernier se plaint sans cesse de la sienne et des bassesses qui seraient propres à la gent féminine. Quincy lui fait la morale et lui rappelle que son problème vient de sa propre conduite, puisqu'il traite mal son épouse. Il lui apprend que dans le mariage doit régner « une égalité entre l'homme et la femme, que les femmes doivent être les amies et les compagnes de leurs maris, et non leurs esclaves¹⁷. ». Cet officier s'illustre à de nombreuses reprises grâce à ses qualités de musicien, qui ne manquent pas d'attirer l'attention de ces dames. Sabina Loriga précise que pour un officier, à l'armée, il était important de mettre en valeur une image individuelle de soi, afin de ne pas se confondre avec la masse du corps militaire. Ainsi pendant les quartiers d'hiver, il était mal vu de rester dans une boutique à jouer ou à ne rien faire. Il fallait au contraire mettre à profit ces moments de liberté pour travailler et rentrer chez soi dans une bonne maison, pratiquer la lecture, l'équitation, le dessin et la musique¹⁸. Sur ce modèle justement, Quincy passe l'hiver chez un de ses frères à lire et à faire de la musique, en particulier de la basse de viole¹⁹. Il est d'ailleurs rare que les quartiers d'hiver se déroulent sans concerts, bals et fêtes galantes auxquels Quincy participe volontiers :

Nous y faisons des concerts. Je faisais porter toujours ma basse de viole sur un mulet de mon petit équipage. C'étoit une grande ressource pour moi, aussi

¹⁵ VIENNOT Éliane, « Le genre, cet inconnu. Le mot et la chose dans l'étude de l'Ancien Régime. », in FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL Dominique, PLANTÉ Christine, RIOT SARCEY, Michèle, et alii. (dir.), *Le genre comme catégorie d'analyse: Sociologie, histoire, littérature*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 155.

¹⁶ LA COLONIE Jean-Martin de, Maréchal de Camp, *mémoires de M. de la Colonie ... op. cit.*, tome I, p. 274.

¹⁷ QUINCY Joseph Sevin, Comte de, *Mémoires du chevalier de Quincy*, Léon Lecestre (éd), Paris, Renouard, 1898, tome 1, p. 170-171.

¹⁸ LORIGA Sabina, Soldats, un laboratoire disciplinaire : l'armée piémontaise au XVIIIe siècle, Belles lettres, Paris, 2007 p. 152-153.

¹⁹ QUINCY Joseph Sevin, Comte de, *Mémoires du chevalier de Quincy... op. cit.*, tome II, p. 319.

*bien que la lecture, dont je faisais ma principale occupation lorsque mon service étoit fait, et que je ne montois pas à cheval pour suivre les officiers généraux ; car je ne me lassois point de les accompagner le plus souvent que je pouvois*²⁰.

Ces loisirs et ces compétences sont bien celles d'un gentilhomme et sortent du simple cadre de la compétence et de la vie militaire.

Les officiers nobles de la seconde moitié du XVIII^e siècle insistent également sur leur fréquentation assidue des femmes, comme le marquis de Valfons, issu de l'aristocratie militaire, au service de Louis XV, et qui combat pendant la guerre de Sept Ans. Les multiples relations amoureuses qu'il entretient avec des femmes issues du même milieu que lui, proches de la Cour et du roi sont relatées dans le détail de ses mémoires. Il mentionne la « princesse de R », qui n'est autre que la Comtesse de Rohan, ainsi que la comtesse d'Argenson, épouse du ministre de la Guerre. Cette liaison est d'ailleurs presque officielle et connue du mari²¹, comme dans un certain nombre de relations aristocratiques. Il semblerait, en effet que le libertinage à la fin du XVIII^e siècle soit une pratique aristocratique assez répandue, en réponse aux alliances et aux mariages arrangés, parfois dès le plus jeune âge²². Surtout il rapporte sa grande amitié avec la comtesse de Broglie, relation qui ne sera jamais teintée de tentation amoureuse ou de sensualité. Lorsque Madame de Villars, la mère de cette jeune comtesse s'inquiète de ses fréquentations, à cause des rumeurs entretenues par certains camarades de Valfons, « jaloux de la préférence » dont il est l'objet, il s'en défend aussitôt, affirmant qu'il n'y a dans son âme que « l'honnêteté, la plus tendre amitié », mais rien qui puisse se rapporter à de l'amour charnel. Il reconnaît cependant quelques « désirs passagers » qu'il met sur le compte de la jeunesse, mais termine sa démonstration en affirmant que la jeune comtesse n'a manifestement aucune inclination pour lui²³. Le Marquis de Valfons entre à l'armée en 1727²⁴. Décédé en 1786, il est fort probable que la rédaction de ses mémoires ait été exécutée dans les années 1780. Il n'a donc pas connu les bouleversements révolutionnaires et produit un récit représentatif d'une tradition de la noblesse d'épée, consciente de ses privilèges et de son prestige. Cette relation rend compte de la mixité

²⁰ *Ibid.*, tome III. P. 190.

²¹ VALFONS Charles de Mathéi de, *Souvenirs du Marquis de Valfons, Vicomte de Sebourg Souvenirs du Marquis de VALFONS, Vicomte de Sebourg, lieutenant général des armées du roi 1710-1786*, Paris, Mercure de France, 2003, p. 8.

²² BLANC Olivier, « Visibilité du libertinage féminin sous Louis XVI », in RICHARDOT Anne (dir.), *Femmes et libertinage au XVIII^e siècle. Ou les caprices de Cythères*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2004, p. 47.

²³ VALFONS Charles de Mathéi de, *Souvenirs du Marquis de Valfons, ... op. cit.*, p. 51.

²⁴ *Ibid.*, p 14.

habituelle des élites nobiliaires du XVIII^e siècle où hommes et femmes passent du temps et conversent en toute amitié.

Cette capacité à entretenir une relation aimable envers les femmes, qui est l'apanage des membres de l'élite sociale semble toujours importante pour certains mémorialistes qui ont combattu pendant les guerres de la Révolution. En effet, s'ils ne sont pas membres de la noblesse et ne fréquentent aucune Cour, ils s'attachent à montrer leur bonnes manières dans un milieu bourgeois, ou du moins fait de notables locaux, bien souvent leurs hôtes, qu'ils rencontrent au gré de leurs déplacements. L'art de la conversation et la capacité à traiter correctement les dames demeurent ainsi des critères qui sont valorisés par certains officiers dans leurs mémoires. Ainsi Jean-Pierre Bial, issu d'une famille de notable de la Corrèze, dont le père, bon propriétaire terrien et intendant du Prieuré de Collonges « connaît un peu le latin », veut montrer sa capacité à s'intégrer à la bonne société locale, dans laquelle il est accueilli, après son départ du Limousin et sur la route pour Jemmapes. La maîtresse de maison chez qui il loge l'invite à une soirée pour « aller en société ». Il soigne alors son apparence en se « bichonn[ant] » de son mieux. Il apprend durant cette soirée les fondamentaux qui lui permettent de se comporter correctement avec les dames, lui qui est encore un tout jeune homme sortant tout juste de sa campagne.

Je n'osai pas offrir mon bras à madame, j'avais peur d'un refus... Le mari vint à mon secours en m'y invitant très gracieusement. Je tremblais de faire quelque gaucherie, mais je ne m'en tirai pas trop mal. Tout le monde avait les yeux braqués sur ma petite personne, aussi étais-je un peu ahuri et décontenancé... Heureusement que le maître de la maison vint au-devant de moi et me conduisit vers ces Messieurs. Je saluai et chacun me dit les choses les plus aimables [...].

Après ces premières hésitations, il tente d'entamer une conversation avec une jeune femme, très « spirituelle », qui semble bien décidée à le bousculer et à plaisanter avec lui. Elle se moque notamment de son jeune âge et de son absence de moustache. Mais Bial ne s'en laisse pas conter et riposte :

« Mais j'espère, Mademoiselle, qu'elles pousseront aussi vite que les galons ! » Je n'étais pas mécontent de ma réponse qui fut applaudie de toute la table.

Il s'illustre ainsi brillamment en plaisantant avec ses convives. Mais n'étant pas à l'aise avec la société masculine qui se forme autour d'un jeu qu'il ne connaît pas, il préfère continuer la discussion avec les dames en parlant littérature, heureux d'être « sur [s]on terrain, bien aise de

montrer [s]on savoir²⁵ ». Quelques mois plus tard, il est hébergé chez une certaine « mademoiselle de Clermont », qui le pousse à vaincre sa timidité auprès des femmes, il est alors heureux de faire, à leur contact, son « apprentissage du monde²⁶ ». Il ira même, pour parfaire cette éducation, apprendre le violon et l'escrime²⁷, reprenant les mêmes occupations que les officiers nobles, comme le chevalier de Quincy ou Balthazar Bonardi du Ménil, pendant les quartiers d'hiver.

D'autres combattants des guerres de la Révolution maîtrisent les savoir-faire de la bonne société bourgeoise. Pierre Delaporte, intégré au bataillon de réquisition de Neuf châtell (Seine-Inférieure) et tenant son journal à partir du 26 Germinal an II²⁸, est heureux de remarquer chez ses hôtes, en Hollande, qu'une « citoyenne hollandaise touche le forté-piano dans un salon voisin », lui rappelant des « instants bien agréables qui ont précédés [son] départ pour l'armée », lorsqu'il fréquentait une « société de jeunes citoyennes », qui jouaient du même instrument²⁹. »

Pierre Girardon, né à Bar sur Aube et fils de Jean Baptiste Henry Bonaventure Girardon, propriétaire terrien et issu de la bourgeoisie barsurauboise, est envoyé dans les armées de la Révolution à cause de sa fâcheuse habitude de trop fréquenter les filles. Sa famille n'est cependant pas étrangère au monde militaire puisqu'il a eu « six oncles brigadiers et maréchaux des logis dans les gardes du roy et qu'ils sont morts décorés de la croix de Saint-Louis³⁰ ». Cet officier évoque dans ses lettres adressées à son frère magistrat, l'agréable société qu'il rencontre, alors qu'il est en quartier d'hiver à Verviers. Il précise que « les dames » leur « font la cour ». Lui et ses camarades officiers sont sans cesse invités « à des bals, des fêtes charmantes ». Après avoir décrit ses parties de chasses avec les jeunes gens du lieu, il précise que « Les demoiselles sont superbes » :

Nous nous trouvons quelques fois dans une société avec plus jolie l'une plus jolie l'autre nous jouons le loup c'est une partie de cartes du pays qui n'est pas difficile; quand on a perdu, qu'on quitte le jeu, on mêle les fiches voilà comment on paye. Ensuite on danse, on soupe, et les dames, au moment de partir, vous

²⁵ BIAL Jean-Pierre, *Les carnets du colonel BIAL 1789-1814, Souvenirs des Guerres de la Révolution et de l'empire, rédigés à Leipzig au dépôt des prisonniers*, Paris, les éditions de l'Officine, 2003, p. 44-45.

²⁶ *Ibid.*, p. 58.

²⁷ *Ibid.*, p. 64.

²⁸ Le 15 avril 1794.

²⁹ DELAPORTE Pierre, « Campagne de l'an II Journal du conscrit Pierre Delaporte », in *Nouvelle Revue Rétrospective*, juillet-Décembre, 1899, p. 413.

³⁰ GIRARDON Pierre, *Lettres de Pierre Girardon officier barsurauboise, Pendant les Guerre de la Révolution (1791-1799), Publiées et annotées par Louis Morin*, Bar-sur-Aube, 1898, p. 2-4.

*offrent une place dans leur voiture elles ont même la complaisance de vous reconduire jusque chez vous*³¹.

Si l'on sent chez lui une certaine envie de se vanter de ses rencontres galantes, il décrit cependant l'univers dans lequel il évolue, comme une société mixte, dans laquelle il sait parfaitement se faire apprécier de la gent féminine.

Même sous la Révolution donc, certains officiers et sous-officiers issus de famille de notables de village ou de la petite bourgeoisie sont toujours attachés à faire valoir une certaine distinction sociale, confirmée par les femmes, qu'il s'agit de conquérir par un certain art de la discussion et du savoir vivre, ainsi qu'une connaissance de la littérature ou de la musique. Ces militaires mobilisent un récit de la rencontre amoureuse ou amicale avec les femmes qui leur permet de montrer un pan de leurs compétences, qui peut se situer souvent en dehors de la sphère militaire. Mais ce modèle de galanterie ne semble pas être seulement endossé par les officiers issus de la noblesse et de la bourgeoisie. Il participe également, dans un contexte de construction du patriotisme, à opposer l'homme français à ses adversaires masculins européens.

2. Le militaire français et les femmes, un stéréotype national.

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, la figure de l'homme de guerre français évolue fortement, les officiers qui assument volontiers la figure du militaire philosophe, réfléchissent au statut et à l'honneur du soldat, qui dans le contexte de la guerre de Sept Ans, deviendrait un élément indispensable du patriotisme français et voit son honneur réhabilité³². Cette profession est progressivement associée à un type masculin qui correspondrait à un caractère national, s'opposant à celui des ennemis de la France, dans ce contexte de tensions européennes. La théorie des climats constitue alors un fondement théorique utile pour définir les qualités et défauts de l'homme français et de son rapport à la chose militaire. Pour Montesquieu, dans *l'Esprit des lois*, l'Homme est un être social et les Français le sont plus que tout autre peuple, puisque ce territoire jouit d'un climat tempéré, condition de la modération des mœurs et de la politique. Grâce à cette qualité, les hommes français seraient donc de gracieux maris et des amants galants, recherchant la gloire sur le champ de bataille. Ces qualités seraient particulièrement développées dans l'éducation des élites masculines, qui permet de produire des honnêtes hommes possédant toutes les qualités et les vertus nécessaires au gouvernement³³.

³¹ *Ibid.*, p. 27.

³² SMITH Jay M., *Nobility reimagined : the patriotic Nation in Eighteenth-Century France*, Ithaca, Cornell University Press, 2005.

GUINIER Arnaud, *L'honneur du soldat... op. cit.*

³³ VILA Anne C., « Elite Masculinities ... », *op. cit.*, p. 17-18.

La galanterie telle qu'elle s'établit alors est un mode de communication qui permet aux hommes et aux femmes d'évoluer dans un même milieu sans heurt, une « socialisation par l'amour³⁴ », qui permet un accord parfait entre les deux sexes, au sommet de la hiérarchie sociale³⁵.

Ce modèle de perfection masculine à la française est celui que nous venons d'évoquer précédemment et il est particulièrement mobilisé par les officiers, auteurs d'ouvrages techniques, rédigés dans le but de réformer l'institution militaire. Ainsi, le capitaine de Laissac, énumère les causes qui explique la force du sentiment d'honneur chez les Français et la troisième est « l'esprit de sociabilité du Peuple François » et surtout « Le rassemblement des sexes qui résulte de ce même esprit³⁶ ». Il affirme également, que dans ces conditions les liaisons amoureuses sincères, participeraient à développer la passion de l'honneur chez les hommes français. Cette fierté d'une sociabilité mixte se retrouve aussi chez le sergent Desrivières, qui décrit la nation française comme une « nation où le commerce des femmes polit les esprits, & humanise les mœurs sans énerver les courages³⁷ ». Il évoque alors une forme de complémentarité heureuse entre les sexes, où hommes et femmes, selon leurs qualités, ont un rôle patriotique différent à jouer pour la défense de l'État et de la Nation. Il se dessine ainsi un modèle national de galanterie, qui peut faire la fierté de tous les hommes français et donc de tous les militaires, sans distinction de leur origine sociale.

Selon l'officier Douazac, le soldat français est absorbé par des aspirations élevées, puisqu'il se préoccupe d'acquérir « de l'honneur, & la vanité & son amour-propre le portent toujours à se signaler par quelque exploit glorieux : aujourd'hui il sera bien poudré, & ira au quartier général faire le galant ; demain il ira à maraude, affronter tous les périls, tromper la vigilance & la poursuite du Grand-Prévôt, & prendre, au risque de sa vie, tout ce qui lui tombe sous la main, pour avoir le plaisir de vanter ses prouesses parmi ses camarades³⁸ ». Les soins de l'apparence et la galanterie ne sont pas antinomique avec la gloire et le courage de l'homme français, car ils constituent des signes extérieurs de son honneur, car il sait en user sans vulgarité, contrairement à l'homme allemand qui, manquant de noblesse, s'abandonnerait irrémédiablement aux plaisirs et à ses besoins primaires, satisfait uniquement quand il a bien

³⁴ HABIB Claude, *Galanterie Française*, Paris, Gallimard, 2006, p. 139.

³⁵ *Ibid.*, p 249.

³⁶ LAISSAC, Mr de, *De l'Esprit militaire, Troisième édition, augmentée et dirigée par l'auteur*, édition de 1789, p. 209.

³⁷ DESRIVIÈRES Ferdinand, *Loisirs d'un soldat ... op. cit.*, p. 115.

³⁸ *Ibid.*, p. 49-50.

mangé et bu, qu'il fume, dort et danse³⁹. La défense d'un certain luxe sert avant tout ici à soutenir la comparaison avec les hommes allemands, caractérisés par leur flegme et leur grossièreté, en insistant sur un marqueur extérieur de noblesse, généralisé à tous les militaires français. Il en va de même pour la description valorisante d'un homme prêt à transgresser les règles et qui peut paraître contradictoire au regard de la discipline normalement exigée des combattants. Elle est pourtant souvent mobilisée dans la littérature militaire, pour mettre en valeur la fougue, le feu et la passion des soldats français, impétueux et courageux, toujours dans le contexte d'une comparaison avec la nation allemande. Douazac dénigre ce modèle masculin germanique, pour montrer son désaccord face à l'influence des méthodes prussiennes, qui sont de plus en plus plébiscitées par les officiers français après la guerre de Sept ans, dont la Prusse sort justement victorieuse, au détriment de la France. Il peint alors des portraits très opposés entre les soldats des deux nationalités et s'intéresse même à leurs relations avec les femmes. Ainsi les Allemands sont des maris bien peu dignes d'avoir des épouses :

On assure même que la bonne intelligence ne règne jamais mieux entre le mari & la femme, que lorsque le mari a attention de réveiller de temps en temps la tendresse de sa chère épouse, par quelques coups de bâton ; ce qui réussit toujours à rétablir la paix & la concorde dans le ménage⁴⁰.

L'homme allemand ne sait donc pas s'adresser aux femmes, ni entrer en relation avec elles. Il n'utilise que la contrainte et la force, au lieu de faire usage de politesse et de galanterie, contrainte à laquelle il serait lui-même soumis dans la discipline militaire prussienne. À l'inverse on retrouve à nouveau chez cet auteur les même louange du « Français », qui est « vif, pétulant et libertin, ayant un fond d'amour-propre qui est le principe de presque toutes ses actions⁴¹ », il veut aussi « être poudré, être un Monsieur, un joli garçon », il est surtout « brave tant qu'on veut, pourvu qu'on lui dise à lui-même qu'il l'est⁴² ». L'homme français est ainsi disposé à plaire, en particulier, aux femmes, plutôt qu'à les contraindre. Tout comme le luxe et l'indiscipline, le libertinage et l'oisiveté n'entachent jamais sa bravoure, car il est prêt à en sortir à tout moment pour se rendre au combat⁴³.

À l'inverse, le manque de raffinement associé à la réputation des populations allemandes entache même celle des femmes germaniques, dont l'officier Antoine-Rigobert Mopinot de la Chapotte se moque gentiment, principalement pour montrer sa capacité attirer toutes les

³⁹ DOUAZAC, *Dissertation sur la subordination avec des réflexions sur l'exercice et sur l'art militaire Par Monsieur ****, Avignon, Aux Dépens de la Compagnie, 1754, p. 18.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 18.

⁴¹ *Ibid.*, p. 20.

⁴² *Ibid.*, p. 32.

⁴³ *Ibid.*, p. 21.

femmes. Il décrit en effet les femmes du Hanovre, dans une lettre du 16 août 1757, admettant qu'elles sont de « jolies femmes », mais précise que les militaires français doivent les rendre « aimables⁴⁴ ». Dans sa réponse, sa maîtresse surenchérit, en plaisantant :

Certainement les Français aiment les entreprises difficiles, parce qu'ils y acquièrent plus de gloire, celle de rendre une Hanovrienne aimable me paraît de ce nombre, peut-être est-ce un préjugé de nation ; en tout cas ne vous mêlez point de cette besogne⁴⁵.

Cette opposition entre un militaire français qui traite correctement les femmes allemandes et les forment à la politesse et les hommes allemands qui ne se font respecter de leur épouse que par l'usage des coups, est un stéréotype mobilisé dès le début du XVIII^e siècle, par exemple dans le récit de Monsieur de La Colonie. Officier français, il combat essentiellement sous les ordres de l'Électeur de Bavière, allié de Louis XIV. Ce mémorialiste se compare régulièrement aux hommes Allemands qui font bien pâle figure à côté de lui, galant homme aguerri, notamment lors d'un quartier d'hiver en Bavière où il se met en scène, en train de faire succomber une mystérieuse comtesse bavaroise à ses charmes. Il commence par attirer son attention par de simples regards⁴⁶. Monsieur de la Colonie veut démontrer ses talents de galant homme français en lui tenant ces propos :

Si vous me laissez la liberté de vous faire voir combien ma Nation chérit les Dames qui le méritent autant que vous, j'espère me dédommager de tout ce que j'ai souffert en ne nous parlant point⁴⁷.

Son maréchal des Logis, qui lui sert d'interprète, le présente également comme un gentilhomme de grande qualité, mais insiste surtout sur sa distinction par rapport aux hommes allemands :

Il lui faisoit apercevoir de la différence qu'il y avoit de mes manières à celles des Officiers de leur Nation, qui pour l'ordinaire ne sont pas fort gracieux dans les quartiers d'hyver, dont ils tirent tout ce qu'ils peuvent⁴⁸.

Il séduit, platoniquement cependant, cette comtesse, souveraine d'une petite ville indépendante, qui décide même de l'associer à son pouvoir, en faisant de lui, « le maître de décider en toutes les occasions », justifiant ces actions en affirmant que « c'étoit la manière de France », plaisant ainsi « immédiatement à la souveraine⁴⁹ ». De plus, on remarque le mépris profond de notre auteur pour les hommes allemands. Il se plaît à instaurer dans son récit une hiérarchie masculine

⁴⁴ MOPINOT DE LA CHAPOTTE, Antoine-Rigobert, *Sous Louis le Bien-Aimé, correspondance amoureuse et militaire d'un officier pendant la guerre de Sept-Ans (1757-1765)*, Paris, Calmann-Lévy, 1905, p. 88.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 100. Lettre du 30 août 1757 de Madame de ***am.

⁴⁶ LA COLONIE Jean-Martin de, Maréchal de Camp, mémoires de M. de la Colonie ... op. cit., tome I, p. 213.

⁴⁷ *Ibid.*, tome I, p. 214.

⁴⁸ *Ibid.*, tome I, p. 207

⁴⁹ *Ibid.*, tome I, p. 215

bien marquée, en se plaçant au-dessus des autres hommes allemands, il les qualifie par exemple de « Gentilshommes, ou soi-disant tels ». Il décrit notamment leur attrait pour le vin et leur manque de contrôle lors des repas, qui les pousse à « vidé le calice jusqu'à la dernière goutte ». Il décrit alors « leur yvresse taciturne ; leurs attitudes grotesques, & leurs cérémonies originales⁵⁰ », avec complaisance et dédain. À l'inverse si les hommes français aiment aussi les plaisirs et ne se privent pas d'alcool, ils seraient capables de limiter leur consommation pour entretenir la gaité, sans pour autant perdre leur dignité et leurs manières. Monsieur de la Colonie fait même semblant de boire pour rester sobre et rappelle, comme l'officier Douazac, que les Allemands sont de bien piètres maris :

Les maris de ce pays-là n'auroient pas été si dociles ; mais leurs femmes s'accommodent volontiers des complaisances qu'on a pour elles, & des caresses qu'on leur fait ; parce qu'elles n'en reçoivent guères ; les hommes ne connoissent presque point les charmes de Vénus ; ils se livrent à ceux de Bacchus, & lui adressent presque toutes leurs offrandes⁵¹.

Grossièreté, ivrognerie, naïveté, brutalité, disqualifient les mâles allemands, par rapport au comportement sobre et policé des Français, qui plaisent immanquablement aux femmes allemandes. La Comtesse supplie finalement Monsieur de La Colonie de rester à ses côtés et lui offre la possibilité de gouverner avec elle. Le modèle de l'honnête homme représente donc un enjeu politique, qui n'échappe pas à Monsieur de la Colonie, qui s'improvise ambassadeur de la culture aristocratique française et surtout de sa mixité. Mais face à l'archétype de l'Allemand grossier et porté sur la boisson, se forme aussi, en Europe, un archétype de l'homme français que l'on retrouve également dans le récit de Monsieur de la Colonie, qui explique ce que les hommes allemands rapportent sur son compte, à son interprète :

aussi disoient-ils entr'eux, à ce que mon Interprète me rapporta, qu'il étoit dommage qu'un si honnête homme comme moi fût François; que je n'avois point les manières fanfaronnes de ma Nation, qu'on me prendroit pour un Allemand si j'en avois eû le langage⁵².

Ainsi, la logique peut être inversée et cet art français de la politesse et de la galanterie est interprété tout autrement par les ennemis de la France. Au début du XVIII^e siècle, la vanité française était devenue proverbiale dans les autres pays européens⁵³. Le gentilhomme français

⁵⁰ LA COLONIE Jean-Martin de, Maréchal de Camp, *mémoires de M. de la Colonie ... op. cit.*, tome I, p. 210-211.

⁵¹ *Ibid.*, tome I p 215.

⁵² *Ibid.*, tome I, p. 212-213.

⁵³ FAUDEMAY Alain, « Mots français et « caractère » national des français dans les littératures européennes de la fin du XVII^e siècle au début du XIX^e : quelques exemples quelques réflexions », in MONTANDON Alain, *L'Europe des politesses et le caractère des nations Regards croisés*, Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal, 1997, p. 21-22.

peut ainsi être considéré comme un beau parleur, qui, derrière ses manières polies et galantes, trompe et manipule. Anne C. Vila rappelle ainsi qu'au XVIII^e siècle, le modèle masculin français valorisé et caractérisé par la politesse et une socialisation mixte au sein élites, apparaît comme un repoussoir, une construction en négatif de la masculinité anglaise dans un contexte de rivalité nationale. Ainsi la masculinité anglo-saxonne est plutôt synonyme d'émulation entre hommes et les Britanniques dénigrent les pratiques sociales et les codes moraux des hommes français, qui perdent leur temps en conversation superficielles avec les femmes, pratiquant un art futile de l'honnêteté⁵⁴. Joseph Sevin chevalier de Quincy, comme Monsieur de La Colonie, a combattu en tant que capitaine durant les guerres de Louis XIV, assume quant à lui, cette image des Français, fiers de leurs conquêtes féminines et quelque peu vaniteux. Il raconte ainsi, lors de sa campagne en Italie, les menaces qu'il reçoit de la part du grand frère d'une jeune femme qu'il tente de séduire. Il est alors bien jeune atteignant à peine sa vingtième année :

Je cours après [la jeune femme] ; mais, dans ma course, je trouve son frère (c'étoit un homme de trente ans environ), qui, m'arrétant par le bras, me dit : « jeune homme, il faut, dans ce pays-ci, changer les manières françoises, et encore plus dans le pays où vous allez. Je ne vous dis point cela par rapport à ma sœur (je ne crains point pour elle, car elle est sage), mais par rapport à vous-même. En France, on badine avec les femmes et les filles ; mais, en Italie, vous vous feriez assassiner. » Il me donna ensuite plusieurs exemples à ce sujet. Je me promis très fort de suivre ses avis, et je le remerciai en l'embrassant⁵⁵.

Par cette anecdote Quincy montre au lecteur les différences culturelles concernant les relations entre les hommes et les femmes à travers l'Europe, qui n'empêchent pas cependant une certaine solidarité masculine. Ce passage permet surtout à Quincy de construire une figure masculine française particulièrement douée dans l'art de séduire les femmes, mais qui sait aussi s'adapter aux habitudes de ses congénères masculins, pour plaire à tous. Cependant cette opinion des Italiens sur les militaires français semble avoir perduré à la fin du XVIII^e siècle, comme le montre cette anecdote du sergent Desrivières dans un de ses traités. Un officier du régiment Royal Vaisseaux interroge un habitant de Crémone en Italie et lui demande pourquoi ils se sont souvent déclarés pour les Allemands, qui sont pourtant « ivrognes & de vrais chevaux de carrosse », plutôt que pour les Français. Voici ce que lui répond son interlocuteur :

il est vrai que les Allemands nous maltraitent ; mais il est rare qu'ils nous méprisent ; & nous aimons mieux les voir étendus dans nos caves sous nos

⁵⁴ VILA, Anne C., « Elite Masculinities ... », *op. cit.*, p. 15.

⁵⁵ QUINCY Joseph Sevin, Comte de, *Mémoires du chevalier de Quincy ...op. cit.*, tome I p. 193.

*tonneaux, que de les trouver dans nos lits pêle-mêle avec nos filles & nos femmes*⁵⁶.

Desrivières réaffirme le stéréotype, déjà avancé par La Colonie, des hommes allemands trop portés sur l'alcool et l'on retrouve la même méfiance des Italiens envers des Français qui séduisent leurs femmes. Cette réputation négative des militaires français traverse également la Manche au XVIII^e siècle, où la propagande de guerre anglaise, dans des pamphlets et des caricatures, utilisent des métaphores sexuelles pour illustrer les dangers de l'invasion française et surtout de ces hommes libidineux qui veulent ravir les femmes anglaises et corrompre la nation⁵⁷.

Desrivières, pour préserver la réputation des militaires français condamne surtout les soldats, car quelques pages plus haut, il se plaint du fait que ces derniers manquent d'éducation par rapport aux officiers nobles⁵⁸. Il ajoute plus bas qu'il faudrait alors renforcer l'encadrement religieux des soldats pour aviver leurs « vertus chrétiennes » et améliorer leur moralité pour éviter qu'ils soient « énervés par la débauche », car « la Religion interdit la mollesse & la volupté⁵⁹ ». Ainsi, les aventures amoureuses des officiers posent bien moins de problèmes pour les théoriciens militaires que les frasques du simple soldat qui, contrairement à l'honnête homme noble, se laisserait aller à une débauche sans frein. En effet, cette injonction à l'ascétisme sexuel ne concerne pas les officiers, puisque les récriminations contre les aventures amoureuses du militaire s'évapore quelques pages plus loin, quand le même auteur, dans le même ouvrage, admet bien volontiers, que l'honnête homme français a forcément besoin d'une maîtresse, car « Quel François ignore qu'il y a trois choses qu'un honnête homme ne peut trop louer, son Dieu, sa Maîtresse & son Roi ?⁶⁰ ». On touche ici à une contradiction chez Desrivières qui associe le modèle de l'homme Français à un homme appartenant forcément à l'élite sociale. Cette contradiction est celle que l'on retrouve chez les théoriciens militaires, préoccupés par la discipline, qui veulent éviter les débordements de leurs hommes en prônant l'abstinence, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, tout en vantant les aventures amoureuses d'un modèle national de l'homme français qui doit surtout démontrer la supériorité de ce dernier sur les autres nations, y compris avec les femmes.

⁵⁶ DESRIVIÈRES Ferdinand, *Loisirs d'un soldat ... op. cit.*, p. 7.

⁵⁷ MORIEUX Renaud, « French Prisoners of war, conflicts of honour, and social inversions in England, 1744-1788 », *The historical Journal*, n°56, 1, 2013, p 71.

⁵⁸ DESRIVIÈRES Ferdinand, *Loisirs d'un soldat ... op. cit.*, p. 6.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 10-11.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 162.

Mais le soldat séducteur est présenté sous un jour plus positif dans la littérature et les chansons populaires, qui semblent valoriser ce modèle masculin, comme dans le roman de Claude Godard d'Aucourt, rédigé en 1745 et qui s'intitule, *L'Académie militaire ou les Héros subalternes*. Les héros, tous soldats ou bas-officiers issus de la petite bourgeoisie urbaine, de Paris et de province incarnent pleinement ce modèle masculin du joli-cœur. Alors que le héros, surnommé Parisien, arrive en Hollande, il raconte comment il parvient à plaire facilement à Madame de Steir, une femme de ce pays :

Cette belle n'ayant jamais vû à Bruxelles sa Patrie que des hommes épais & massis, aimoit les François de réputation, & ne fut pas fâchée d'en trouver un sous sa main, sans qu'il soit dit qu'elle le soit allé chercher⁶¹.

Les hommes hollandais semblent aussi souffrir des mêmes préjugés que les Allemands, ce qui permet au héros parisien de se distinguer rapidement. Madame de Steir lui confie « qu'on lui avoit toujours bien dit que les Officiers François étoient de petits lutins fort dangereux⁶² ». Il est d'ailleurs très fier de plaire aux femmes d'un milieu social assez élevé puisqu'il rapporte la pensée suivante :

C'étoit-là la première fois que depuis mon engagement je me trouvois faufile avec le grand monde ; je m'en fis compliment ; ce n'étoit plus la pauvre Louison Janning de la Ferme d'Adrien ; l'apas étoit plus séduisant : ennemi des violences, car je suis délicat & friand en amour, de crainte de tout perdre, je ne précipitai rien ; je me hazardai seulement de dire à Madame de Steir, & le tout pour la porter à la reconnaissance, que j'étois venu pour mettre le Village à contribution ; mais j'ajoutai, avec un coup d'oeil lancé avec art, s'il en fut jamais, & suivi d'un profond soupir, accompagné au moins de cinq h élas ! Que je n'en aurois jamais la force⁶³.

Ici le héros, Parisien, rappelle qu'il est parvenu à devenir officier alors qu'il n'est pas noble et qu'il a commencé sa carrière comme simple soldat. Pourtant, il sait plaire à une femme et obtenir ses faveurs sans user de violence. Le héros veut démontrer qu'il a su s'adapter aux exigences d'un nouveau milieu social et fait tout pour séduire cette femme, qui ne s'en laisse pas compter, puisqu'elle lui répond qu'elle n'est pas aussi « libérale » que les Françaises. Lorsqu'il finit par obtenir d'elle ce qu'il attend, il conclut son aventure par ses mots « Je suis bon François, & j'en fais gloire », il précise cependant qu'il ne se laisse pas distraire par l'amour

⁶¹ GODARD D'AUCOURT Claude, *L'Académie militaire ou les Héros subalternes*, par P***, auteur suivant l'armée, 2^e édition, Amsterdam, Par la Société, 1749, livre 3, p. 24.

⁶² *Ibid.*, livre 3, p. 25.

⁶³ *Ibid.*, livre 3 p 26-27

car « Sortant des bras de l'amour », il se jette dans « ceux de la victoire »⁶⁴. En effet, le valeur soldat ne peut être distrait de son devoir par les jeux de séduction.

Cette réputation de séducteur associée au militaire français de tous grades et donc toutes catégories sociales confondues, se généralise pendant la Révolution française, dans les mémoires des soldats et participe à créer une image positive du volontaire de la Révolution. Jean-Pierre Bial, officier dans les bataillons des volontaires, raconte la bonne opinion que les Hollandaises ont des soldats français, alors qu'il est logé chez une très vieille femme de 107 ans. Cette dernière lui explique qu'elle a vu passé de nombreux Français au gré « des armées impériales et de celles de Louis XIV ». Elle ajoute qu'elle les a toujours trouvés « aimables et polis » et qu'elle voit « avec plaisir que leurs petits-fils ont conservé malgré tout, leurs tradition d'urbanité et de savoir-vivre⁶⁵ ». L'auteur insiste donc sur une réputation française, qui aurait été diffusée bien avant la Révolution et se serait maintenue sur le long terme. Dans sa correspondance avec son ami Dessalles, le volontaire Maurin souligne que dans le pays qu'il traverse avec son bataillon, les Français ont la « réputation de braves » mais aussi « celle de galants », qui sont « bien avec les femmes, mais mal, très mal avec les pères et les maris ». Ainsi, la figure du militaire français et séducteur, s'il elle attise la colère des autres hommes européens, semble gonfler la vanité des soldats sous la Révolution. Maurin se vante également d'avoir « fait l'amour tout l'hiver », c'est-à-dire la cour aux femmes, avant de retourner combattre au printemps⁶⁶. Cette figure patriotique, alternant entre aventure amoureuse et campagnes militaires, se retrouve également dans certaines chansons révolutionnaires, comme dans celle intitulée « Cécile et Julien ou le siège de Lille », parue dans un recueil d'hymnes patriotiques entre 1793 et 1794. Dès la première strophe, c'est « L'amour dans le cœur d'un Français » qui est évoqué, amour pour celle qu'il aime, mais qui ne l'empêche pas, de se sacrifier pour sa « patrie » au « premier coup de tambour », même s'il trouve son « amante au désespoir ». La chanson se termine en rappelant que « Le Français est jaloux de plaire⁶⁷ ».

Charles François évoque, quant à lui, une attitude plus sulfureuse en Hollande, décrivant ses frasques à Zutphen où il s'est « donné beaucoup de plaisir », en ayant de nombreuses « intrigues ». Il explique que son comportement est cependant représentatif de celui d'un

⁶⁴ *Ibid.*, livre 3 p 29-30

⁶⁵ BIAL Jean-Pierre, *Les carnets du colonel ... op. cit.*, p. 57.

⁶⁶ MAURIN, ROUVIÈRE, « Deux volontaires de Sambre et Meuse : lettres de Maurin et de Rouvière à Dessalles (1792-1797) », in *Nouvelle revue rétrospective*, Tome XVI, Janvier-Juin, Paris, 1902, p. 112-113.

⁶⁷ « Cécile et Julien ou le siège de Lille », in DORAT-CUBIÈRE, *Recueil d'hymnes patriotiques chanté aux séances du conseil général de la commune, par les Citoyens de la première réquisition et de l'armée révolutionnaire*, Paris, p. 42-43.

« jeune soldat pas timide et fort entreprenant » qui plaît aux femmes qui « aimaient les mains lestes des soldats français »⁶⁸. Ici, les soldats français incarnent une figure moins policée et distinguée, mais qui ne semble pas faire scandale pour autant. Ils attirent les femmes étrangères malgré des gestes pratiqués sans le consentement des femmes, pour avoir accès à leur corps. En Allemagne, alors qu'il est cantonné dans le Limbourg, François Charles raconte comment « Beaucoup de volontaires comme [lui] avaient des petites Allemandes » qui leur montrait leur affection⁶⁹. L'arrivée des Français est aussi fêtée dans les pays qu'ils libèrent d'un régime autoritaire, comme dans les Pays-Bas où les bals se multiplient. Comme François Charles, Delaporte raconte le succès des Français auprès de la population hollandaise, qui les considère comme des sauveurs. Les bals organisés pour l'occasion, sont autant d'opportunités de séduire des femmes et de voir « la légèreté française réunie au calme Hollandois⁷⁰ ». Les militaires français amèneraient donc, en plus des valeurs démocratiques qui libèrent les populations des régimes autoritaires, une liberté de mœurs et de ton qui ravirait tous les étrangers et qui semble liée aux nouvelles valeurs politiques.

Le lien entre ces deux formes de liberté est d'ailleurs explicite dans la chanson intitulée *Ma Maîtresse Nouvelle*, parue en 1793, puisqu'un jeune soldat prétend être « Epris de onze mille vierges » avec lesquelles il a bien profité de la vie, brûlant la chandelle par les deux bouts, mais, il est encore plus absorbé par « Sa nouvelle maîtresse [qui] est la LOI⁷¹ ».

En définitive, Si la figure du galant et honnête homme est, au début du XVIII^e siècle, liée à la réputation des officiers français, gentilhomme et issus d'une élite sociale habituée à la mixité et à la conversation avec les femmes, ce modèle masculin du gentilhomme s'adapte aussi progressivement à la représentation du simple soldat. Malgré certaines réticences de la part des officiers nobles, le modèle masculin du soldat séducteur se généralise notamment dans les chansons et les récits de fictions, pour devenir un modèle de masculinité français et national populaire, en opposition avec d'autres masculinités européennes. Le contexte de la guerre de Sept Ans est propice aux comparaisons et aux concurrences, notamment avec les hommes prussiens.

Ce modèle masculin nationalisé semble se développer jusqu'à la Révolution, où la libéralité des mœurs du volontaire français apparaît comme le corollaire de son courage et des

⁶⁸ FRANÇOIS Charles, *Journal du capitaine François dit le dromadaire d'Égypte*, Paris, 2003, p. 125.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 72-73.

⁷⁰ DELAPORTE Pierre, « Campagne de l'an II Journal du conscrit Pierre Delaporte » ... *op. cit.*, p. 414.

⁷¹ « Ma Maîtresse nouvelle », in DORAT-CUBIÈRE, *Recueil d'hymnes patriotiques chanté aux séances du conseil général de la commune, par les Citoyens de la première réquisition et de l'armée révolutionnaire*, Paris, 1793. p 27.

valeurs libérales qu'il apporte à l'étranger, venant libérer les populations des tyrans. La figure du militaire galant homme se voit concurrencée par celle du séducteur, alors associé à l'image d'un homme libre, rempli d'honneur et d'amour propre et qui enchaîne les conquêtes féminines à l'étranger quitte à concurrencer les hommes des autres nationalités. Cette attitude amoureuse pourrait alors devenir un lieu commun propre au militaire français.

II. Un nouveau modèle relationnel avec les femmes ?

À côté du modèle masculin galant et distingué et finalement national, on peut aussi retrouver, dans les récits personnels, les correspondances ou les traités militaires des comportements rudes envers les femmes associés à une multiplication des récits d'aventures amoureuses, qui donnent une image très ambivalente des relations entre les militaires et ces dernières. Il se dessine ainsi une contradiction entre les propos des officiers que nous avons étudiés dans la partie précédente, qui prônent un certain respect envers les femmes, et une représentation du militaire séducteur, qui peut parfois malmener les femmes.

1. Une multiplication des conquêtes : vers le militaire séducteur

Tout d'abord les combattants, dans leurs écrits personnels, remarquent particulièrement les femmes lorsqu'ils arrivent à une nouvelle étape de leur itinéraire militaire. Ceux qui tiennent leur journal au quotidien ou prennent des notes, énumèrent les villes dans lesquelles ils passent, décrivent avec précision la tenue des femmes, qui semble plus exotique à leurs yeux que celles des hommes. Le chevalier de Mautort en 1768, décrit, par exemple, les femmes de Nîmes :

On est surpris de voir la mise des femmes du commun de ce pays. Presque toutes, même les servantes, y sont en bas de soie avec un soulier bien dégagé. Elles portent un jupon très court qui laisse apercevoir tout le bas de la jambe qu'elles ont bien faite. Elles ont sur le cou un mouchoir de soie et sur la tête, lorsqu'elles sortent, par-dessus leur coiffure, un chapeau noir de feutre à larges bords ; ce chapeau s'attache sur la poitrine avec deux rubans noirs⁷².

La description est précise mais sans jugement de valeur, mise à part l'évaluation des jambes « bien faites ». Il en est de même pour le sergent Fricasse, qui décrit, en 1794, les habitantes d'Aix la Chapelle. Il ne s'attarde pas sur les hommes, car selon lui, leur costume ne diffère pas de celui des Français. Les femmes, en revanche, sont observées sous toutes les coutures, elles qui ont « un déshabillé assez long, pour coiffure, des petits bonnets de velours ou autre couleur, bordés sur le devant avec une dentelle en or ; leurs cheveux en plusieurs tresses qu'elle roulent

⁷² MAUTORT, Louis François de Paule Tillette Chevalier de, *Mémoires du chevalier de Mautort capitaine du régiment d'Austrasie chevalier de l'ordre royale et militaire de Saint-Louis 1752-1802*, Paris, Plon 1895, p. 15.

derrière leur bonnet comme un escargot et tenus avec une grande épingle en argent, large comme les deux doigts. Leur parler est l'allemand⁷³ ».

De même, Pierre Delaporte, lorsqu'il se promène dans Bruges, au détour de la description des fortifications et de l'allure de la ville, ajoute :

*les femmes sont généralement belles, de beaux yeux et la peau très blanche ; ils leur manquent d'être un peu plus colorées, mais cela même les rend plus intéressantes*⁷⁴.

Cet auteur ne prend même pas la peine de décrire leurs homologues masculins et s'attache à évaluer, cette fois, l'apparence des femmes selon ses goûts, et des critères de beauté, notamment les yeux et la couleur de peau. Alexandre Ladrix également, engagé dans les armées révolutionnaires, s'attelle à la description des femmes dans la ville de Périgueux, dont il regrette d'ailleurs l'absence :

*Il est dommage que les jolies femmes que cette ville renferme ne puissent point être vues au grand jour, celles que j'ai aperçues me font bien augurer de celles que je n'ai pas vues dans mon court séjour*⁷⁵.

Il se plaint de la discrétion de ces femmes, après avoir, comme Delaporte, commenté leur apparence les qualifiant de « jolies femmes », comme s'il était attendu et normal qu'elles s'offrent à son regard. Stéphane Perréon insiste sur cette tendance des militaires, à prêter une attention particulière aux femmes dans leurs récits au XVIII^e siècle. Elles seraient même un de leur sujet favori, car ils sont des hommes souvent jeunes et célibataires, ou vivant loin de leur épouse. Selon lui, cette attention découle plus largement de l'influence de la philosophie des Lumières, qui s'attarde plus sur les personnages, les costumes et les usages. Les militaires qui font le récit de leurs campagnes cherchent à créer « un pittoresque des gens », avec une dimension presque anthropologique dans leurs descriptions⁷⁶. Mais chez certains auteurs, comme Mautort, Delaporte ou Alexandre Ladrix, leur description est faite par un œil masculin qui évalue la désirabilité des femmes qu'il rencontre. Cet attrait est d'ailleurs renforcé par la perception d'un certain exotisme, à travers le regard intéressé d'un jeune homme séducteur et

⁷³ FRICASSE Sergent, *Journal de Marche du Sergent Fricasse, de la 127^e Demi-Brigade, publié pour la première fois par Lorédan Larchey, d'après le Manuscrit original déposé à la bibliothèque de l'Arsenal, Paris, à la Librairie, 1882, p. 58.*

⁷⁴ DELAPORTE Pierre, « Campagne de l'an II Journal du conscrit Pierre Delaporte » ... *op. cit.*, p. 399.

⁷⁵ LADRIX Alexandre, « Lettres d'Alexandre Ladrix volontaire de l'an II avec une introduction et des notes par M. Jean Barada », *Carnet de la Sabretache*, vol 9, 1926, p. 81.

⁷⁶ PERRÉON Stéphane, « « Un vaste et superbe tableau... », Description et pittoresque dans les écrits des soldats et officiers du siècle des Lumières », in LETHUILLIER, Jean-Pierre, *Le Pittoresque Métamorphoses d'une quête dans l'Europe moderne et contemporaine*, Paris, 2012, p. 240-241.

français, étonné par l'altérité de ces femmes, qu'il considère aussi comme des individus à disposition de leurs désirs.

De la même manière, les auteurs décrivent les attraits physiques de leurs hôtes ou des filles et femmes de leurs hôtes, lorsqu'ils sont logés chez l'habitant, alors que leurs hôtes masculins sont décrits selon leur caractère, leurs activités et leur amabilité. Ainsi, Charles Bernos, qui combat pendant les guerres de Louis XV, décrit la famille du sergent de la compagnie bourgeoise du château où il est logé avec d'autres prisonniers. La famille de ce dernier est composée de sa femme, d'un jeune homme et deux jeunes filles de quinze à seize ans, ces dernières étant décrites comme « assez jolies⁷⁷ », alors que l'apparence physique de leur frère n'est pas mentionnée. Parmi les soldats révolutionnaires, Pierre Delaporte, qui prend des notes dans son journal, fait des observations au sujet d'un ministre, réfugié protestant, qui habite en face de son logement, lorsqu'il arrive à Nîmes. Ce dernier est « marié et a deux ou trois filles, dont deux passablement jolies⁷⁸ ». Jean Antoine Lecler, de la même manière, lorsqu'il refuse, par politesse, de prendre la chambre de la fille de ses hôtes qualifie, au passage, cette dernière de « jeune personne fort jolie⁷⁹ ». Dans sa correspondance avec son frère, Girardon émet systématiquement un jugement sur le physique des femmes avec lesquelles il entre en interaction, peut-être pour rendre envieux son frère, resté dans l'Aube. Ainsi dans une lettre du 12 février 1793, il lui précise : « Je quitte la plume pour me mettre à table avec cinq ou six demoiselles plus jolie l'une, plus jolie l'autre...⁸⁰ ». Il réitère ce genre de propos en janvier, à Verviers, affirmant que « les demoiselles sont superbes »⁸¹. Mais il émet parfois des jugements sévères à l'encontre de certaines femmes comme dans cette lettre en octobre 1791, où il précise que les femmes qu'il a croisées « ne sont pas jolies, mais elles sont dédommagées par leur amabilité⁸² ». S'il juge la qualité physique des femmes, il ne questionne jamais sa propre désirabilité, comme si elles seules étaient soumises au regard masculin. Il entretient avec son frère une sorte de connivence dont les femmes sont l'objet. Plus généralement, ces militaires s'autorisent à évaluer le physique des femmes à l'aune de leurs critères personnels, rarement explicités d'ailleurs, mais qui sont entendus par tous.

⁷⁷ BERNOS Charles-Etienne, « Souvenirs de campagne d'un soldat du régiment de Limousin (1741-1748) », *Carnet de la Sabretache*, vol.x, Paris, Berger-Levrault, 1902, p. 737.

⁷⁸ DELAPORTE Pierre, « Campagne de l'an II Journal du conscrit Pierre Delaporte » ... *op. cit.*, p. 415.

⁷⁹ LECLER Jean-Antoine, « Journal d'un lieutenant de sapeurs auxiliaires de l'armée des Alpes et de l'armée d'Italie, Jean-Antoine LECLER (septembre 1793 à juin 1796) », in *Mémoires de la société des Sciences Naturelles & Archéologiques de la Creuse*, Tome 19, 1913, p. 100.

⁸⁰ GIRARDON Pierre, *Lettres de Pierre Girardon ... op. cit.*, p. 18.

⁸¹ *Ibid.*, p. 27.

⁸² *Ibid.*, p. 13.

Même dans des situations extrêmes, cette évaluation des physiques féminins transparait, comme lorsque Jean Chatton se trouve menacé par des hommes italiens, et qu'il décrit les filles du gouverneur qui le recueille. Il est épuisé, affamé et il vient d'être malmené, au point de craindre pour sa vie, mais il ajoute dans ces mémoires, ce trait d'esprit :

*Il me fait asseoir vis-à-vis de deux jolies demoiselles. Dans toute autre occasion, j'aurais eu un beau caprice pour elles*⁸³.

Ainsi, peu importe les circonstances, ces militaires aiment à insister sur la beauté des femmes qu'ils croisent, sans doute pour montrer qu'ils ne se départissent jamais de leurs capacités de séducteurs. Ces femmes ne semblent avoir comme seule qualité qu'une apparence physique agréable, ou quelques savoir-faire en terme de sociabilité. Cette précision dans leur récit permet sans doute d'obtenir la bienveillance et la connivence du lecteur et, dans le cas de Chatton, de montrer son détachement face à des événements pourtant angoissants, qu'il raconte avec le recul qu'apportent les années. Il semblerait surtout que la beauté, la douceur et la sociabilité, ainsi qu'une certaine candeur, soient les qualités principales attendues d'une jeune femme par ces militaires.

Cependant, si les militaires ne font ici que regarder et évaluer les femmes, ils multiplient aussi les aventures avec elles. Toutes les occasions de plaire à une femme, et d'obtenir ses faveurs sont saisies, peu importe son origine sociale. Ce type d'anecdotes amoureuses prend une place croissante dans les écrits personnels des militaires au XVIII^e siècle et sous la Révolution, y compris chez les officiers. Dès le début du XVIII^e siècle, Joseph Sevin, chevalier de Quincy incarne, dans ses mémoires, la figure du séducteur effréné, accumulant les conquêtes, alors qu'il combat dans les armées de Louis XIV. Contrairement à Monsieur de la Colonie, évoqué précédemment, Quincy ne semble pas vraiment faire de tri sur l'origine sociale de ses partenaires. Il disserte avec plaisir sur ses liaisons avec de nombreuses maîtresses, qui n'appartiennent pas toutes à une société féminine socialement distinguée. Il raconte, par exemple, son aventure en compagnie de son frère et de deux servantes qu'ils ont rencontrées lors d'une soirée auprès du feu et qui leur ont promis de venir « coucher » avec eux vers trois ou quatre heures du matin. Cependant, en pleine nuit, ils sont dérangés par un couple qui leur demande de changer de chambre à cause d'odeurs gênantes provenant des ordures placées sous les fenêtres. Quincy et son frère cadet changent de chambre en oubliant le rendez-vous fixé aux deux jeunes filles, qui dérangent le mari et sa femme en entrant dans la mauvaise chambre⁸⁴.

⁸³ CHATTON Jean, *Cahiers de Vieux Soldats de la Révolution et de l'Empire*, publiés et annotés par E. Gridel et le Capitaine Richard, Paris, Chapelot & Cie, 1903, p. 63.

⁸⁴ QUINCY Joseph Sevin, Comte de, *Mémoires du chevalier de Quincy ...op. cit.*, tome II, p. 239-240.

Cette histoire connaît cependant un certain retentissement, qui n'est pas pour déplaire au chevalier :

Tout le monde n'en fut pas la dupe ; car cette petite aventure fut le sujet de toutes les conversations de Versailles : pendant quelques jours, il fut question de nous et de notre rendez-vous⁸⁵.

Cette aventure ne semble pas déshonorante pour cet officier qui la raconte avec humour et dérision et qui se plaît à en évaluer les échos jusqu'à la Cour du Roi.

Il n'hésite pas à courtiser des catégories variées de femmes, comme lorsqu'il arrive en quartier d'hiver dans la ville d'Asti et qu'il constate qu'elles ont préféré se retirer, pour fuir l'arrivée des troupes. Avec un compagnon, ils demandent à un bourgeois « Quel plaisir » ils pourraient bien avoir pendant cet hiver, il leur répond qu'un couvent de religieuses, n'abritant que des « filles de qualité » se trouve non loin de là. Quincy fait alors la connaissance d'une « religieuse de dix-sept à dix-huit ans, belle comme Vénus, l'esprit du monde le plus gai et le plus aimable ». Son camarade et lui ne sont cependant pas les seuls à suivre les conseils du bourgeois d'Asti, puisqu'un autre officier, auquel il laisse la priorité, convoitait déjà cette jeune fille. Il avoue même que le « couvent devint à la mode », car « tous les officiers de la garnison vouloient avoir part à la conversation [des] religieuses ». L'affaire met alors en jeu l'honneur de nombreuses jeunes femmes et devient si grave que l'évêque prévient le commandant qui menace ses hommes de la prison s'ils continuent leur fréquentations⁸⁶. Les autres proies favorites de Quincy sont souvent de très jeunes veuves⁸⁷, mais également des femmes mariées et notamment une comtesse, dont il tombe éperdument amoureux, après l'avoir séduite depuis une fenêtre. Il finit par obtenir plusieurs rendez-vous avec elle et la conquiert malgré ses réticences⁸⁸.

De plus, le Chevalier de Quincy expose ses aventures amoureuses selon un modèle relationnel avec les femmes bien différent de celui de l'honnêteté et de la galanterie, comportement qu'il peut tout de même adopter à l'occasion. Il semble se dépeindre, à plusieurs reprises, comme un homme de guerre sans attache qui accumule les conquêtes et les relations

⁸⁵ *Ibid.*, tome II, p. 241

⁸⁶ *Ibid.*, tome I, p. 333-335.

⁸⁷ *Ibid.*, tome I, p. 215. « C'étoit une jeune veuve âgée seulement de dix-huit ans, qui avoit perdu son mari il y avoit six mois. Elle logeoit avec sa mère.[...]Pour revenir à ma petite veuve, elle eut grand soin de moi ; elle fit elle-même mon lit, elle m'apporta un bon bouillon ; elle venoit de temps en temps s'asseoir auprès de moi; elle me charmoit. Je m'aperçus aussi qu'elle se plaisoit beaucoup à venir me tenir compagnie. Cette conversation ne contribua pas peu à me donner la fièvre, jointe aux fatigues que j'essuyai depuis pour me rendre à Briançon et au peu de ménagement que j'eus dans le manger. »

⁸⁸ *Ibid.*, Tome I, p. 230-231.

amoureuses, de la simple tentative de séduction, à des aventures plus charnelles. Dans ses mémoires, ces épisodes sont nombreux, très brefs, presque systématiques à chaque nouvelle campagne et se superposent parfois dans le temps. Mais cependant, il certifie que ses « maîtresses » n'empiètent pas sur sa vocation :

Je m'étois fait un système, dès que nous étions sortis du quartier d'hiver, malgré la grande tendresse que j'avois pour mes maîtresses, de ne point les aller voir pendant toute la campagne : je craignois toujours qu'il n'arrivât quelque affaire lorsque j'aurois été absent⁸⁹.

En effet, la limite entre le bon et le mauvais militaire réside dans la capacité de ce dernier à ne jamais donner la priorité à ses aventures amoureuses, au détriment de ses devoirs de guerrier.

Cette multiplication des anecdotes amoureuses se retrouve dans les écrits autobiographiques de la fin du XVIII^e siècle, qu'il s'agisse des écrits personnels du Marquis de Valfons, qui aurait séduit, dès sa jeunesse, des dizaines de femmes de tous les âges, parfois des « jeunes filles à peine sorties du couvent⁹⁰ », mais toujours « de condition⁹¹ ». Il en est de même dans les mémoires de Jean-Balthazar de Bonardi du Ménil, qui prétend écrire pour transmettre son expérience à ses enfants, en se remémorant ses souvenirs, pour leur éviter la remise en cause « pénible » des convictions de la jeunesse. Il use alors d'un ton qui se veut intime et apolitique, pour neutraliser sa position face aux événements révolutionnaires qu'il a connus. Il insiste alors beaucoup sur ses états d'âmes et ses ressentis personnels. Dans ce contexte, ses aventures amoureuses occupent une place importante dans son récit, comme autant de distractions pour le lecteur et de tentatives pour capter sa bienveillance. Lui aussi, dès son plus jeune âge compte des dizaines de conquêtes féminines, parfois seulement évoquées, anonymes ou non. Il raconte ses aventures avec des femmes plus âgées, notamment les épouses ou les filles des amis de son père. Il admet qu'elles ont parfois participé à sa progression professionnelle, mais aussi personnelle dans le monde⁹², affirmant même que pour « faire son chemin, on ne pouvoit le faire que par les femmes⁹³ ». En effet, il n'était pas rare, en cette fin de XVIII^e siècle, que les jeunes officiers qui souhaitaient faire carrière s'appuient sur les relations qu'ils pouvaient tisser, en particulier lors de leurs séjours dans la capitale, avec une élite parisienne qu'ils rencontraient autour d'une table de jeux où ils fréquentaient des femmes d'âge souvent plus mûr, de la bonne

⁸⁹ QUINCY Joseph Sevin, Comte de, *Mémoires du chevalier de Quincy ...op. cit.*, tome II, p. 182.

⁹⁰ VALFONS Charles de Mathéi de, *Souvenirs du Marquis de Valfons, ... op. cit.*, p. 8.

⁹¹ *Ibid.*, p. 20

⁹² BONARDI DU MÉNIL, Jean-Balthazar de, *Mémoires (1760-1820) de Jean-Balthazar de Bonardi du Ménil gentilhomme normand, édités pour la société de l'histoire de France par Claude Hohl*, préface de André Corvisier, Paris, Honoré Champion, 2001, pp. 57-59 et 98.

⁹³ *Ibid.*, p. 107.

société⁹⁴. Le Marquis de Valfons ne cache pas non plus l'aide financière que lui procurent certaines de ses maîtresses, qui sont aussi ses protectrices, lorsqu'il doit retourner en campagne et payer le recrutement d'un nouveau régiment⁹⁵. Cette pratique était relativement répandue au sein de la noblesse puisqu'à la fin du XVIII^e siècle, chez les notaires, il existe la trace de nombreuses donations et cadeaux entre amants, qui pouvaient même prendre la forme de rentes viagères en faveur de l'être aimé⁹⁶.

Sur le même modèle que le chevalier de Quincy, Bonardi du Ménil, ne fréquente pas que des femmes du monde. Il approche aussi des jeunes filles issues de tous les milieux sociaux, comme cette petite couturière de dix-sept ans, dont il menace l'honneur, alors qu'ils sont surpris dans un lit par son précepteur, juste avant qu'il ne lui prenne sa virginité. Il a lui-même seize ans, et son père lui fait la morale, lui rappelant que le sort et l'honneur de la petite « Véronique » dépendent de lui :

Vous qui devriez être ici le protecteur, le défenseur de la vertu, c'est vous qui l'attaquez, qui la faites succomber, malheureux !⁹⁷

Il ne s'est donc pas comporté à la hauteur de son rang et des valeurs de sa famille en menaçant la réputation d'une jeune fille. On retrouve ici des normes de comportement qui doivent être policées et respectueuses envers les femmes, évoquées plus haut et qui est la marque de l'honnête homme. Mais, dans la manière dont il raconte cet épisode, Bonardi présente son comportement comme une erreur de jeunesse ponctuelle qui n'entache pas durablement sa réputation, elle ponctue son parcours initiatique pour démontrer aux lecteurs qu'ils a compris la leçon et est prêt à assumer ses responsabilités concernant les femmes et leur réputation.

Cette légèreté de ton et ces sujets libertins sont fréquents dans les écrits personnels des militaires issus de la noblesse et selon Anne Coudreuse, nombre de ces récits s'inspirent de la vogue sensible d'une production romanesque qui s'appuie alors sur des modèles pathétiques, élaborés au théâtre ou dans les romans antérieurs à la Révolution, véhiculant des références littéraires, des représentations appartenant encore à l'Ancien Régime, même quand ces ouvrages sont écrits pendant ou après les événements révolutionnaires⁹⁸. Ces références littéraires influencent le récit des vies des militaires, en particulier dans le domaine amoureux.

⁹⁴ CHAGNIOT Jean, *Paris et l'armée au XVIII^e siècle. Étude politique et sociale*, Paris, Economica, 1985, p. 573.

⁹⁵ VALFONS Charles de Mathéi de, *Souvenirs du Marquis de Valfons, ... op. cit.*, pp. 89 et 99-100.

⁹⁶ BLANC Olivier, « Visibilité du libertinage féminin sous Louis XVI », ... *op. cit.*, p. 52-53.

⁹⁷ BONARDI DU MÉNIL, Jean-Balthazar de, *Mémoires (1760-1820) de Jean-Balthazar de Bonardi du Ménil ... op. cit.*, p. 90-91.

⁹⁸ COUDREUSE Anne, « Les mémoires de la Révolution sont-ils lisibles ? », in ZANONE Damien, *Le sens du passé Pour une nouvelle approche des Mémoires*, Rennes, La Licorne, 2013, p. 310-311.

Jacqueline Hellegouarc'h évoque d'ailleurs, au sujet des *Souvenirs* de Valfons, des similitudes avec les « nouvelles du XVIII^e siècle et leurs thèmes récurrents », notamment celui « de sémillants officiers » occupés à « séduire des jeunes personnes pures, surveillées par leurs parents » et ne songeant qu'à « s'introduire dans leur chambre ». Le stéréotype des jeunes officiers séducteurs est aussi rappelé par le maréchal de camp Christian-Emmanuel Zimmermann dans un chapitre de son ouvrage sur la morale militaire, lorsqu'une jeune femme innocente et irréprochable est incitée à l'adultère par un groupe de femmes qui demandent à un jeune officier de la séduire pour la perdre⁹⁹. S'il critique, par ce récit, la duplicité des femmes, jalouses les unes des autres et incapables de solidarité, à aucun moment il ne fait de reproche au jeune officier qui a pourtant pris part, avec plaisir, au piège qui se referme sur la jeune femme. Selon Stéphane Perréon, la tournure pittoresque du récit de la vie des militaires au XVIII^e siècle est particulièrement marquée, car, contrairement aux écrits relatant les guerres du Grand Siècle, la période de paix, que constitue les décennies 1770 et 1780, n'est pas propice aux exploits guerriers et limite l'envergure héroïque des récits autobiographiques des militaires. Cependant les officiers issus de la noblesse continuent à écrire, et pour intéresser le public, composé sans doute d'un cercle restreint d'amis et de familiers, ils introduisent dans leurs histoires des aventures galantes qui en constituent presque la trame principale, comme par exemple chez le marquis de Valfons¹⁰⁰. Le récit de ces relations est destiné à capter l'attention du lecteur, prenant parfois des tournures et des styles plus personnels, comme avec Bonardi du Ménil, qui revendique une filiation littéraire avec les *Confessions* de Rousseau¹⁰¹, dont il est un lecteur assidu. Cette posture de la confession peut donc expliquer le récit de ses erreurs de jeunesse et la complaisance avec laquelle il les présente. Ces représentations du soldat séducteur sont bien présentes dès le XVIII^e siècle, non seulement dans la littérature, mais aussi dans les mémoires des militaires eux-mêmes, qui se sont appropriés ces représentations particulières, trouvant un écho favorable dans la société civile. Ainsi, contrairement à ce qu'affirme Gil Mihaely, le modèle du soldat aventurier et séducteur n'apparaîtrait pas seulement au XIX^e siècle sous la restauration, mais provient d'une longue histoire qui semble prendre racine dès le début du XVIII^e siècle, présentant les membres de l'armée comme une catégorie masculine plus libre au regard des normes morales de leur temps, ayant une forte capacité à séduire les femmes.

⁹⁹ ZIMMERMANN Christian-Emanuel, *Essais de principes d'une morale militaire ... op. cit.*, p. 192-197.

¹⁰⁰ PERRÉON Stéphane, « “ Un vaste et superbe tableau... ”, Description et pittoresque dans les écrits des soldats et officiers du siècle des Lumières », in LETHUILLIER, Jean-Pierre, *Le Pittoresque Métamorphoses d'une quête dans l'Europe moderne et contemporaine*, Paris, Classiques Garnier, 2012, p. 230-231.

¹⁰¹ BONARDI DU MÉNIL, Jean-Balthazar de, *Mémoires (1760-1820) de Jean-Balthazar de Bonardi du Ménil ... op. cit.*, p. 15.

Même dans des documents encore plus privés, comme les correspondances, cette image de séducteur apparaît, comme dans celle de l'officier Antoine-Rigobert Mopinot de La Chapotte, qu'il établit avec sa maîtresse lorsqu'il part combattre pendant la guerre de Sept Ans. Il n'hésite pas à lui infliger le récit de ses fréquentations féminines pendant ses campagnes. Ainsi dans une lettre du 21 août 1758, il lui précise que, très occupé, il ne peut lui décrire dans le détail son quotidien, mais prend tout de même la temps de relater les larmes d'une « personne de vingt ans, des premières de la ville et jolie », qui l'aimait et pleurait son départ. Il ajoute qu'« étonné, touché », il en a ri et a plaint cette jeune fille¹⁰². Il continue ainsi dans une lettre du mois suivant, daté du 12 Septembre 1758 :

*Pour me faire enrager, ces Saxons ont avec eux une quantité de femmes, de sœurs, malheureuses et belles. Pour la première fois de ma vie, j'ai soupé dans un camp de guerre, sous une tente, avec de tels objets, et assurément, cela réveille plus vivement que le bruit de tous les tambours et du canon. Quelle situation d'être homme, de le sentir continuellement, et d'être obligé de se Si je reporte cette vivacité de camp à Paris, je vous ferai bien enrager. À propos, M. de *** où j'étais à Dusseldorf, vient de m'écrire, et il y a quelques mots de sa jolie petite belle-sœur¹⁰³.*

À travers cet exemple, l'on peut voir que Mopinot de la Chapotte exprime sans retenue son attirance pour d'autres femmes à sa maîtresse, femmes qu'il objectifie, les évaluant essentiellement sur leur apparence physique. Il semble même que ces désirs violents pour les femmes soient caractéristiques des hommes de guerre puisqu'il parle d'une « vivacité de camp », liée manifestement à une vigueur sexuelle qui serait le propre des militaires et de leur sociabilité, décuplée par les frustrations qu'ils ressentent, privés temporairement du contact charnel avec leurs épouses ou leurs maîtresses. On peut aussi supposer que l'étalage de ces tentations pourrait être une stratégie pour attiser la jalousie de sa correspondante. Elle lui répond d'ailleurs dans une lettre le lendemain, ne cachant pas son inquiétude¹⁰⁴.

Cette « vivacité de camp » est aussi rapportée par le Marquis de Valfons et semble participer à faire tomber les barrières sociales au sein de l'institution militaire, lorsqu'il s'agit de vanter ses conquêtes auprès des camarades. Cet officier, issu de la haute noblesse et proche de la Cour fait la description des discussions entre soldats qui montent la garde la nuit. Il écoute les anecdotes que s'échangent des Grenadiers « pour amuser leurs camarades et les empêcher de dormir ». Les grenadiers sont alors réputés dans l'armée pour leur courage, mais aussi leur

¹⁰² MOPINOT DE LA CHAPOTTE, Antoine-Rigobert, *Sous Louis le Bien-Aimé, correspondance amoureuse et militaire d'un officier ... op. cit.*, p. 218-219.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 229-230.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 230-231.

cruauté au combat et apparaissent comme un corps d'élite qui incarne tout particulièrement un esprit militaire provocateur et rude. Un « grand jeune homme de vingt-deux ans, aussi beau que bien fait, grenadier d'Angoumois » commence alors son récit, précisant qu'il est le fils d'un riche notaire de Bordeaux et qu'il aidait souvent le jardinier de son père dans ses travaux. Il se fait même embaucher afin de l'aider pour l'entretien d'un couvent, et s'approcher ainsi des jeunes filles qui y vivent :

En moins de quatre mois j'en grugeai trois charmantes, et comme ici personne n'est de Bordeaux et que nous en sommes assez éloignés, je les peindrai et les nommerai. » Et le voilà qui, avec un ton de gentillesse et de gaieté, peint et décrit son bonheur de la façon la plus intéressante. Personne ne dort, pas même un aide major du régiment, frère d'un conseiller au Parlement de Bordeaux, qui, me voyant rire comme un fou, me dit : « Vous ne seriez pas si gai à ma place ; ce sont trois de mes cousines que ce gaillard vient de nommer ; leur nom et leur portrait, tout est exact ; il est vrai qu'il y en a déjà deux très bien mariés, il portera le même bonheur à la troisième¹⁰⁵.

Tout d'abord, dans cette anecdote, le soldat formalise explicitement le fait que l'éloignement de la communauté d'origine permet une certaine liberté de mœurs et de ton, qui pourrait être propre à la sociabilité masculine dans les armées. De plus, si le conteur affiche son intention de préserver l'honneur de ces jeunes filles en s'assurant que personne ne puisse les reconnaître, cette tentative est vaine et elles font surtout l'objet de plaisanteries, nourrissant la vantardise de ces hommes, qui utilisent leur succès auprès d'elles pour souder le groupe masculin, le divertir et soigner la réputation des individus qui le composent. Cette scène se situe à l'opposé des recommandations de Boussanelle, abordées dans la partie précédente et qui rappellent que les officiers doivent apprendre à leurs hommes le respect de la réputation des femmes en modérant leurs récits et le vocabulaire employé à leur encontre. Ici, au contraire, les officiers nobles comme les simples soldats participent avec plaisir à ces veillées et encouragent une certaine mixité sociale, qui participe à l'élaboration d'une identité masculine commune, autour du récit des actions des hommes qui séduisent les femmes. Bonardi du Ménil, dans ses mémoires, conclut d'ailleurs le chapitre qui évoque son entrée au régiment, en évoquant cette nouvelle communauté masculine dans laquelle il doit faire ses preuves :

L'univers étoit à moi. Son sublime Auteur étoit mon tendre père. Tous les hommes étoient mes amis, toutes les femmes mes maîtresses. Je goûtois le bonheur suprême¹⁰⁶.

¹⁰⁵ VALFONS Charles de Mathé de, *Souvenirs du Marquis de Valfons, ... op. cit.*, p. 26-27.

¹⁰⁶ BONARDI DU MÉNIL, Jean-Balthazar de, *Mémoires (1760-1820) de Jean-Balthazar de Bonardi du Ménil ... op. cit.*, p. 122-123.

Ici la position du jeune homme se définit par son nom hérité de son père, sa capacité à s'attacher de fidèles camarades masculins et à obtenir leur estime, ce qui semble aller de pair avec sa capacité à séduire des femmes et à en faire ses amantes.

De plus, le récit valorisant de l'accumulation des conquêtes féminines n'est pas mobilisé seulement par la noblesse militaire, mais aussi par de simples soldats. En effet, ce type de récit se retrouve aussi dans les écrits personnels de Charles-Etienne Bernos, qui raconte comment, à plusieurs occasions, il parvient à séduire des femmes. Cependant, il renonce bien souvent à concrétiser ses réussites amoureuses, pour ne pas froisser les égos masculins qui l'entourent. Le sergent de la compagnie bourgeoise qui est responsable de la surveillance des prisonniers, dont il fait partie, vit avec sa femme, son fils et ses deux filles de quinze et seize ans. Il se lie tellement d'amitié avec cette famille, que le père finit par l'appeler « filio », les filles le désignent comme leur « frère ». Il espère pourtant se rapprocher de l'une d'elles mais, un cantinier l'avertit que le jeune frère, lui-même « soldat soldé » était « jaloux des amitiés que son père [lui] faisait ». Il a également compris les intentions de Bernos concernant sa sœur et il menace de le poignarder. Bernos se ravise alors prenant ses distances avec cette famille¹⁰⁷. Il parvient cependant à rentrer dans les bonnes grâces de ce fils jaloux :

Il s'humanisa avec moi au point qu'il m'introduisit dans les premières maisons où il alloit passer les soirées et dans l'une desquelles j'aurois inmanquablement pu faire une conquête, comme il me le conseilloit, si je n'eusse craint le poignard, ce qui me fit généraliser les compliments et les louanges que j'adressois aux dames sans m'arrêter à une seule¹⁰⁸.

Sans remettre en question sa capacité à séduire, cet auteur fait en sorte de mieux choisir les cibles de ses sentiments pour rester en bon terme avec ce jeune homme qui devient un compagnon précieux pour séduire et rencontrer d'autres femmes.

Des liens se resserrent ainsi entre les individus masculins quand ils évoquent les femmes entre eux. C'est le cas aussi pour Pierre Girardon, officier des armées révolutionnaires, dont nous avons déjà aperçu les échanges avec son frère, concernant le physique des femmes qu'il rencontre. Il ne se contente pas de décrire ces femmes mais expose ses mœurs légères avec une certaine fierté, par exemple dans une lettre du 29 mai 1792, à l'occasion de sa première garde, pour laquelle il a payé trente bouteilles de vin à ses camarades. Comme il en a bu une partie, il

¹⁰⁷ BERNOS Charles-Etienne, « Souvenirs de campagne d'un soldat du régiment de Limousin... », *op. cit.*, p. 737-738.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 741.

s'excuse auprès de son frère si sa lettre s'en ressent, montrant ainsi sa résistance à l'alcool. Il précise à la fin :

*il est huit heures du soir, ma maîtresse passe, je vous quitte pour la faire entrer !...*¹⁰⁹

Ici Girardon se met en scène, faisant la fête avec ses camarades, buvant de l'alcool et profitant des attraits des femmes qui sont manifestement à disposition des militaires. Il décrit ainsi une sociabilité masculine, souvent festives et libérées d'un certain nombre de normes morales. Les femmes ne font qu'agrémenter ces moments de distraction entre hommes, elles sont des spectatrices de leurs compétences. Il écrit surtout à son frère, de deux ans son aîné, marié, licencié en droit, qui occupe une charge d'officier municipal et il est très probable que depuis sa position de frère cadet, envoyé dans les armées à cause de sa vie dissolue, il joue de cette image pour revendiquer une certaine forme de virilité moins conventionnelle et moins rangée que la figure paternelle et responsable de son frère aîné. On sent ici une certaine vantardise qui s'inscrit dans une compétition entre jeunes hommes.

Dans les pièces de théâtre mais aussi les chansons qui forment la culture populaire on retrouve cette même connivence entre hommes, forgée justement par le partage de discussions et d'anecdotes au sujet des femmes et qui gonfle l'estime de soi. Ces rencontres féminines sont justement possibles grâce à l'itinérance propre au métier des armes. La multiplication des œuvres de fiction qui montrent un groupe de militaires discutant des femmes ou les séduisant semble bien montrer que l'armée est perçue dans la société civile comme une communauté caractérisée par un entre-soi masculin fort. Ainsi, dans la pièce *Le déserteur* de Sedaine, écrite en 1769, un des personnages fait allusion à ses expériences amoureuses, faites hors mariage. Le héros Alexis, soldat de milice, rentre dans son village après six ans de service. Il doit y retrouver sa promise, Louise, afin de l'épouser. Lorsque son futur beau-père Jean-Louis, le retrouve, Alexis est en prison pour désertion. Mais son beau-père l'ignore encore et pense qu'il est emprisonné pour un tout autre motif, qu'il juge moins grave :

*Quand on revient de l'armée quelque aventure quelque boisson, quelque fille dans une auberge... [...] Conte moi ça, conte moi ça tu le peux : j'ai servi, je sçais ce que c'est qu'un soldat. Ne vas-tu pas être mon gendre ? Et je n'en dirai rien à Louise et puis une misère quelques coups, quelques tapes*¹¹⁰.

¹⁰⁹ GIRARDON Pierre, *Lettres de Pierre Girardon ... op. cit.*, p. 22.

¹¹⁰ SEDAINE Michel-Jean, MONSIGNY Pierre-Alexandre, *Le déserteur : opéra-comique en trois actes, quatre tableaux*, Paris, 1769, p. 120.

Jean-Louis sous-entend dans cette réplique qu'il est normal pour un jeune soldat de se divertir avec des femmes et de l'alcool, quand bien même il est promis à une autre. Il emploie d'ailleurs le ton de la confiance entre hommes, partageant une expérience commune de la masculinité et de la profession de militaire. La complaisance de Jean-Louis pour les frasques supposées du jeune homme montre une certaine tolérance envers les comportements sexuels et amoureux des jeunes soldats, puisque elles n'abîment pas la confiance et l'estime qu'il a pour son futur gendre, au contraire elles semblent resserrer leurs liens.

La question des relations entre les soldats et les femmes est abordée aussi dans la pièce de théâtre intitulée *Cythère Assiégée*, rédigée par le comédien Charles-Simon Favart, engagé dans les armées du Maréchal de Saxe, pour divertir les soldats. Cette pièce est jouée pour la première fois à Bruxelles devant des soldats et les héros sont des guerriers Scites, envoyés par Mars contre la cité de Cythère, pour se venger des infidélités de Vénus. Ces guerriers affrontent alors des Nymphes qui toutes triomphent du courage et de la gloire des combattants par l'amour et la séduction. Même le guerrier Brontés, pourtant décrit par ses camarades comme un chef que « ni douleur, ni douceur, ni amour ne touche¹¹¹ », est vaincu par la Nymphé Cloé qui lui montre qu'elle aussi possède une ardeur guerrière digne d'admiration. Une nymphe explique à ces hommes que Cythère est un lieu propice au repos du guerrier car « On voit souvent des Officiers En quartier d'hiver à Cythere¹¹² ». Dans le chant final de cet opéra, ils sont même encouragés à se laisser porter vers les plaisirs de l'amour :

Venez Jeunes Guerriers timides, Nous donnons du cœur aux soldats. Vieux corps autrefois intrépides, Ne nous livrez aucuns Combats¹¹³.

Dans cette pièce, la fréquentation des femmes et les aventures amoureuses ne semblent donc pas constituer une activité condamnable pour le militaire, puisqu'elles deviennent même une récompense bien méritée qui permet de reconstituer ses forces et son courage. Finalement, la conquête des femmes doit souder les soldats autour d'un idéal masculin entreprenant et valorisant.

Les chansons militaires, ou celles des chansonniers parisiens de la fin du XVIII^e siècle reprennent aussi ce stéréotype du soldat séducteur, qui sait parfaitement allier l'amour de la guerre et celui des femmes, sans jamais se déshonorer. Ainsi, Dans une chanson de 1746, Maurice de Saxe est loué, comme étant « Né pour l'amour, né pour la gloire ». L'auteur de la

¹¹¹ FAVART, Charles-Simon, *Cythère assiégée, Opéra-comique en un acte représentée à Bruxelles pour la première fois le 7 juillet 1748*, Bruxelles, [S.l.] : [s.n.], 1748, p. 12.

¹¹² *Ibid.*, p. 38.

¹¹³ *Ibid.*, p. 47.

chanson vante alors les compétences militaires de ce dernier, comme celles qui lui permettent de plaire aux femmes :

*Quand Mars le laisse auprès des belles, / Il est charmant, il n'aime qu'elles;
/Jamais l'Amour ne vit par plus d'exploits/ Exécuter ses douces lois ; / Mais
quand Bellone, au bruit des armes,/ Vient rassembler tous nos guerriers,
Maurice court à ses lauriers.*

*Ainsi toujours son grand courage/ Brûle d'un feu qui le partage / Entre
l'amour et le dieu des combats, / Dont tour à tour il suit les pas ; Vive un héros,
fier et terrible, Quand Mars l'appelle à ses travaux./ Vive un héros, tendre et
sensible, Quand Mars a plié ses drapeaux¹¹⁴.*

Le général, tant qu'il est victorieux, est ainsi porté aux nues, et loué tant pour ses conquêtes militaires que féminines. Ces guerriers apparaissant comme des modèles masculins à la fois courageux et capable de séduire les femmes, sans se détourner pour autant de leur devoir. Ainsi, les relations avec les femmes ne semblent être problématiques qu'en cas de défaite ou de trahison. Au contraire, si la victoire est avérée et les actions courageuses confirmées, la conquête des femmes constitue une preuve supplémentaire des compétences militaires.

Mais s'il s'agit, dans les précédents exemples, de grands généraux, on retrouve les mêmes associations entre l'amour et la guerre au sujet du simple soldat. Par exemple, dans *Les Adieux de La Tulipe*¹¹⁵, la veille de la bataille, les soldats « en attendant la gloire » prennent du « plaisir ». Ils font « ripaille », boivent, mais surtout disent adieux à leurs maîtresses, en refusant de penser à la mort qui les attend. Le portrait des soldats est alors un mélange de bravoure, d'inconscience, de fierté et dépeint un bon vivant, dont le courage est stimulé par la gaieté et qui n'hésite cependant pas à abandonner ses amours lorsqu'il s'agit de combattre. Ainsi le soldat rassure celle qu'il aime :

*Ah ! Retiens tes larmes,/ Calme ton chagrin ; / Au nom de tes charmes... Achève
ton vin. / Mais, quoi ! De nos bandes J'entends les tambours ? Gloire, tu
commandes, Adieu, mes amours !*

Cette figure masculine du militaire séducteur, tout autant que courageux et intrépide, s'affirme pendant la période révolutionnaire. Dans le *chansonnier de la Montagne*, publié en 1793, la *chanson du père Duchêne*, personnage forgé par les hébertistes dans le journal du même nom, incarnant la figure du soldat aguerri, a été écrite par un certain Desmarest, soldat du bataillon de Charente. Elle évoque des soldats heureux de voir Valenciennes assiégée, car ils sont prêts

¹¹⁴ « Les talents du Maréchal de Saxe », in MAUREPAS, Jean-Frédéric Phélypeaux, *Recueil Clairambault-Maurepas : chansonnier historique du XVIIIe siècle, publié par Emile Raunié*, Paris, 1880-1884, tome 7, Cette chanson a été écrite en 1746.

¹¹⁵ MANGENOT, « Les Adieux de La Tulipe », in SAUVREZIS Alice, *Autres chants de Soldats 1200-1916*, Paris, Berger-Levrault, 1916-1917, p. 30. Cette chanson date de 1745.

à en découdre. Ils ne sont pas fâchés d'être bloqués dans cette ville car « Les filles le sont aussi ». Mais ils se réservent uniquement « Les plus belles », alors que les « laides et les mamans/ Restent là pour les Houlans ». Dans un dernier vers, l'auteur, montre que les Français savent s'amuser de « bon cœur », et combattre « de même ». Le courage apparaît même comme une condition nécessaire pour obtenir les plaisirs amoureux ; en effet, l'auteur « défends aux poltrons de tâter de nos tendrons »¹¹⁶.

Cette image a une histoire longue puisque l'on retrouve cette même association de valeurs dans la manière dont le chevalier de Quincy se décrit, au début du XVIII^e siècle. Les mêmes épisodes mettant en scène des militaires qui tentent de séduire des religieuses, constituent la trame narrative de la pièce *Les dragons ou les bénédictines*, écrite par Pigault-Lebrun en 1793. Des dragons de l'armée révolutionnaire, côtoient des religieuses, se moquant des plus âgés, mais tentant de séduire les plus jeunes. Le héros est un jeune capitaine qui décide d'entrer dans le couvent en passant par-dessus un mur. Son ami, plus âgé et maréchal des logis, le lui reproche dans un premier temps s'inquiétant de ce que ce dernier espère y faire ; « L'amour, mon vieux camarade, l'amour », lui répond le capitaine. Son attitude frivole et aventureuse n'est pas condamnée par l'auteur, qui la justifie comme étant une stratégie pour convertir des bonnes sœurs aux principes de la Révolution¹¹⁷. Plus loin, le héros affirme même, que son ardeur amoureuse est un trait caractéristique d'un capitaine « sans culotte »¹¹⁸. À la fin de la pièce, il épouse Claire, une des jeunes conventuelles qui se questionnait sur sa vocation religieuse et accueille favorablement la Révolution.

Les relations entre les soldats et les religieuses constituent une scène de genre récurrente dans les écrits personnels des militaires. Nous en avons vu un exemple chez le chevalier de Quincy au début du XVIII^e siècle, et l'officier Jean-Pierre Bial, engagé en tant que volontaire dans les armées révolutionnaires raconte l'obsession de son compagnon D'Ayne pour une novice qu'il aperçoit à la fenêtre d'un couvent. Lorsqu'il se rend compte qu'elle l'aperçoit, « D'Ayne d'ailleurs fort beau garçon, accentua ses provocations en envoyant des baisers ». Ils décident de revenir le lendemain pour se faire passer pour des Commissaires-Délégués, envoyés afin d'évaluer la richesse du couvent. On les laisse entrer auprès des novices¹¹⁹. D'Ayne perd presque la raison quand il pense retrouver la jeune femme qu'il convoite :

¹¹⁶ « La chanson du père Duchêne », *Le Chansonnier de la Montagne ou recueil de chansons, Vaudevilles, pots-pourris et hymnes patriotiques, par différents Auteurs*, Paris, 1793, p. 29-30.

¹¹⁷ PIGAULT-LEBRUN, *Les dragons ou les bénédictines*, Paris, Barba, 1793, pp.12 et 14-19.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 25.

¹¹⁹ BIAL Jean-Pierre, *Les carnets du colonel BIAL ... op.cit.*, p. 62.

Mon ami était fort désappointé, aussi se dirigea-t-il précipitamment vers la porte par laquelle étaient sortis ces jeunes tendrons... je courus après lui à travers les corridors. Il ouvrait chaque cellule, quand c'était une vieille, elle levait les bras au ciel, quand c'était une jeune, elle poussait un petit cri aigü en mettant ses mains devant les yeux. Je trouvais que la plaisanterie avait assez duré, que la conduite D'Ayne devenait inconvenante et dépassait la mesure, qu'il était temps de se retirer : « Allons, dis-je, il ne faut pas alarmer ces servantes du Seigneur. Nous sommes suffisamment renseignés¹²⁰.

Même si Bial fait comprendre à son ami que son comportement peut avoir des conséquences graves, rien ne s'ébruite et leurs aventures n'entraîneront ni punition, ni condamnation.

Plus largement les écarts amoureux des soldats de la Révolution sont présentés dans la littérature comme facilement excusables. C'est le cas dans la pièce intitulée *Les dragons en cantonnement*, qui constitue une suite des *Dragons ou les Bénédictines*. Nous retrouvons donc le jeune capitaine, devenu colonel. Il est toujours marié à Claire, mais continue de séduire les femmes au gré de ses campagnes, notamment une jeune veuve, chez qui il loge. Contre toute attente, lorsque son épouse Claire l'apprend, elle lui pardonne et confronte même cette veuve, qui n'était pourtant pas au courant du statut matrimonial de celui qui la courtise. Elle aussi est une femme trompée mais pourtant elle est présentée comme la fautive. Claire, l'épouse compatissante, pardonne à son mari volage et est érigée en modèle de vertu féminine, car cette dernière accepte les inévitables fautes de son mari, inhérentes au caractère du militaire français. Une bonne épouse de soldat républicain doit même éviter les « explications désagréables » et lorsque son mari infidèle supplie « embrasse-moi, et pardonne », elle s'exécute¹²¹. La veuve trompée se plaint quant à elle de « la galanterie françoise » trop entreprenante, affirmant qu'un « soldat aimable est dangereux »¹²².

Si ces comportements sont banalisés dans la littérature, on les retrouve aussi chez plusieurs militaires ayant rédigé des carnets ou des correspondances durant les campagnes révolutionnaires. Ils s'approprient donc cette image de séducteur. Nous avons déjà vu le cas de Pierre Girardon qui se vante sans retenue de ses conquêtes dans sa correspondance avec son frère, discours qu'il ne tiendrait sans doute pas dans des lettres destinées à ses parents. Mais il n'est pas le seul militaire à se présenter ainsi, puisque le citoyen Rossignol, emprisonné dans le fort de Ham et qui rédige, en 1795, des documents justificatifs pour obtenir sa libération,

¹²⁰ *Ibid.*, p. 64.

¹²¹ PIGAULT-LEBRUN, *Les dragons ou les bénédictines* ... op. cit., p. 49-57

¹²² *Ibid.*, pp. 24 et 28.

n'hésite pas à mentionner les maîtresses de ses camarades¹²³, ainsi que la sienne, au détour d'une phrase :

j'eus une dispute ; je fus pour la vider ; et, comme j'avais été vainqueur, le sergent fut averti que c'était moi qui m'étais battu. Il fit son rapport, et me voilà pour trois mois en prison, au pain et à l'eau. Heureusement que j'avais une maîtresse qui tous les jours m'envoyait quelque chose¹²⁴.

Ces récits, de Rossignol et de Girardon, ont été écrits dans les années 1790, ce qui montre que cette représentation du soldat révolutionnaire n'est pas seulement une reconstitution postérieure aux événements et endossée par les combattants eux-mêmes.

Charles François, dans ses mémoires qui sont publiées dans la presse sous la Restauration, dessine également un personnage d'homme à femmes pour capter la sympathie du lecteur. Il se vante d'avoir « reçu bien des cadeaux de [s]es maîtresses », affirmant qu'il les a « toutes trompées » et affirme partir de Zutfen, avec « 140 ducats et 12 francs »¹²⁵.

Le jeune Vernère rapporte également son succès auprès des villageoises dans une petite bourgade « à une lieue de Sulz », dans les États allemands du Saint-Empire :

Personne n'y parlait français ; cependant, malgré la différence des langues, nous nous entendions très bien avec les habitants, surtout avec les villageoises, qui, généralement très jolies dans ces contrées, nous inspiraient le désir de les comprendre¹²⁶.

En janvier 1793, dans la ville de Munster, il séduit également la fille de son hôte, « jeune personne fraîche, simple et belle comme les bergères de Florian », à laquelle il plaît réciproquement¹²⁷.

Ainsi, la représentation masculine du militaire qui multiplie les conquêtes semble intégrée et acceptée par les militaires eux-mêmes qui l'affichent dans leurs écrits personnels, pour valoriser leurs capacités de séduction, parfois pour rendre jalouse une maîtresse, ou pour s'insérer dans une concurrence virile entre jeunes hommes. L'institution militaire entretient cette image valorisante à travers des chansons et des pièces de théâtre conçues pour motiver les militaires et maintenir, nous le verrons, une ambiance conviviale. Ce modèle masculin semble s'imposer de plus en plus à partir du début du XVIII^e siècle, dans les écrits personnels des

¹²³ ROSSIGNOL Jean-Antoine, *Vie de Jean Rossignol vainqueur de la Bastille, Edition présentée et annotée par Antoine de Baecque*, Paris, Mercure de France, 2011, p. 41.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 53.

¹²⁵ FRANÇOIS Charles, *Journal du capitaine François ...op. cit.*, p. 125.

¹²⁶ VERNÈRE Xavier, *Cahiers d'un volontaire de 1791 par Xavier Vernère, publiés par M. X. Gerin-Roze, son petit-fils*, Paris, Fayard, 1911, p. 43.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 45.

militaires, sans doute pour divertir le lecteur, y compris pendant la période révolutionnaire. Cependant, l'honneur du militaire est sauf tant que les distractions féminines ne les détournent pas de leurs devoirs. Cette figure masculine militaire ne se cantonne pas cependant à quelques anecdotes dans des écrits personnels, elle prend une dimension nationale dans certaines sources. Paradoxalement, ce modèle masculin de plus en plus grivois et conquérant éloigne parfois le militaire d'un modèle de galanterie respectueux envers les femmes, prôné dans les mémoires techniques rédigés par les officiers. Surtout, cette figure du militaire séducteur est antinomique avec l'exigence d'abstinence qu'ils imposent à leurs hommes dans les traités militaires que nous avons étudié dans le chapitre précédent. En effet, dans ces ouvrages transparait avant tout le souci de maintenir la discipline. Mais les militaires dans leurs écrits personnels semblent vouloir donner une toute autre image d'eux-mêmes. De plus, dans ces récits amoureux, les femmes deviennent des faire-valoir qui démontrent les capacités des militaires et parfois leur autorité. Ils peuvent alors faire preuve de rudesse et même de violence face à des femmes qui leur résistent et refusent leur autorité.

2. La violence physique contre les femmes : imposer sa supériorité d'homme et de militaire.

Les mauvais traitements commis par des soldats envers les femmes apparaissent à plusieurs reprises dans les sources judiciaires concernant les armées monarchiques. Ainsi, le grenadier Julien Guibert de la compagnie du Renard avoue avoir déserté en 1756 à cause d'une peine qu'il encourait pour avoir « mal traité une fille » et « qu'ayant appris huit jours après qu'elle étoit morte, plusieurs personnes luy avoient conseiller de deserter¹²⁸ ». À travers ces sources, il n'est pas rare que des femmes se fassent injurier ou malmené par des soldats lorsque ces derniers veulent absolument obtenir de l'alcool, comme la veuve Petit qui subit les insultes de Jacques Carbonnier dit Bagnol, soldat de la compagnie de Desserres, parce qu'elle refuse de lui ouvrir la porte de son logis, alors qu'il lui demande de lui fournir du vin¹²⁹. Cette violence contre les femmes peut aussi engager tout un groupe de militaires, comme ce maréchal des logis de la compagnie de Ménager, au régiment de Beauvilliers, le Sieur Biais, qui entraîne ses hommes dans un conflit contre une veuve. Il a enfoncé sa porte puis l'a insultée, comme le relatent les lettres échangées entre le subdélégué et l'intendant de Champagne en 1757. Le subdélégué chargé d'enquêter sur cette affaire rapporte les étapes du conflit et les propos qui ont été tenus. Les enfants de cette veuve sont menacés par des soldats, car ils ne se lèvent pas assez tôt pour leur ouvrir la porte de la cour où se trouve le puits. Cet évènement pousse la veuve à refuser

¹²⁸ SHD, 1J 20, Affaire Julien Guibert, Dossier Juin, 1756.

¹²⁹ SHD, 1J 46, Affaire Jacques Carbonnier, année 1782. Les injures ne sont pas précisées dans cette affaire. Un des témoins affirme juste que le soldat Carbonnier a dit « des sottises », à la veuve Petit.

d'ouvrir sa cour en dehors des horaires qui lui conviennent. Elle est alors insultée, par le maréchal des Logis de « bougre de gueuse, foutüe puante foutüe pourrie », affirmant finalement qu'elle « alloit crever sur une paille ». Surtout cette femme est insultée par d'autres militaires, qui laissent entendre « qu'elle étoit gâtée et de mauvaise vie¹³⁰ ». Il est probable, en effet, qu'ils se permettent de la traiter ainsi à cause de son âge, et parce qu'elle est une femme isolée, sans homme dans sa maison pour s'opposer aux allées et venues des soldats qui sonnent chez elle, jusqu'à une heure du matin. Les insultes à caractère sexuel sont très fréquentes à l'encontre des femmes, de toutes catégories sociales, qui peuvent se voir accusées d'être des « putains »¹³¹, comme dans cette affaire où les militaires comparent presque cette veuve à une prostituée, mettant en doute sa chasteté ou sa moralité, accusation souvent faite aux femmes de tous âges¹³². Ils mettent finalement leurs menaces à exécution, puisqu'ils déclenchent un incendie dans sa maison, à l'aide d'une chandelle. La veuve est finalement sauvée par ses voisins qui lui viennent en aide. Ainsi, le maréchal des logis n'a pas supporté la résistance de cette femme, face à ce qu'il percevait comme des privilèges dus aux militaires, prenant cette opposition comme un affront. Il entraîne ses hommes à exécuter sa vengeance, mais surtout, la situation s'aggrave quand le maréchal des logis, le Sieur Biais commet une « espèce de bravade », en se vantant auprès de ses hommes des insultes qu'il a proférées à l'encontre de cette femme, ce qui menace la réputation publique de cette dernière. Mépriser et insulter une femme qui s'oppose à son autorité permet sans doute pour ce militaire de retrouver l'estime des autres hommes, en montrant sa supériorité sur cette dernière, quitte à employer la violence. La connivence masculine pourrait, en effet, exiger une certaine domination sur les femmes, pour éloigner les soupçons de faiblesse.

L'animosité des militaires envers certaines femmes civiles perdure dans les archives judiciaires de la Révolution et peut s'expliquer par des enjeux liés à la justification idéologique de ces guerres. Par exemple, le volontaire Jean-Pierre Bial, acquis aux principes révolutionnaires, n'hésite pas à se moquer d'une aristocrate chez qui il loge. Le mari de cette dernière a émigré lorsque les troupes révolutionnaires sont arrivées à Liège. Cette femme est donc seule avec ses deux nièces, toutes trois contraintes d'accueillir des soldats français, pour lesquels elles ne cachent pas leur antipathie. Bial réagit modérément aux récriminations de son

¹³⁰ A.D. Haute Marne, Série C, intendance de Champagne, C 73.

¹³¹ HEICHETTE Michel, *Société, sociabilité, justice. Sablé et son pays au XVIIIe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, p 198-199.

¹³² GAUDILLAT-CAUTELA Stéphanie, « Le corps des femmes dans la qualification du « viol » au XVIe siècle. », in MCCLIVE Cathy et PELLEGRIN Nicole (dir.), *Femmes en fleurs, femmes en corps Sang, Santé, Sexualités, du Moyen Âge aux Lumières*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2010, p. 263.

hôtesse, mais son camarade Labrue, logé lui aussi chez ces femmes, a bien du mal à garder son calme :

Je riais de ses sorties, parce que c'était une femme. Mais Labrue moins endurant ripostait avec violence. C'était une dispute continue et agressive que j'atténuais le plus possible, prenant même parfois le parti de ces Dames, ce qui produisit un excellent effet¹³³.

S'il avoue limiter ses emportements, parce que son éducation l'incite à refuser la violence, même verbale, envers une femme, ce n'est pas le cas de son camarade, qui ne se contient pas, face à l'ennemi aristocrate, fût-il du genre féminin.

La justification presque patriotique des violences, mêmes extrêmes, exercées sur les femmes se retrouve dans une des deux affaires de viols qui ont été traitées par Sébastien Évrard dans les archives de l'armée des côtes de Cherbourg. Un officier accompagné de trente-cinq soldats de son unité arrive en pays Chouan, il pénètre dans une maison, enlève les deux filles et viole l'une d'entre elles. Au procès, il justifie cet acte par le fait que la mère des victimes les auraient provoqués en se félicitant qu'il n'y ait pas beaucoup de républicains dans les environs¹³⁴. Ce cas peut poser la question du viol en tant qu'arme ou stratégie de guerre, ce qui reste difficile à prouver pour l'époque moderne. Mais Stéphanie Gaudillat-Cautela rappelle que les viols, sans être systématiques peuvent être pensés comme des actes punitifs, par exemple contre une ville qui refuse de se rendre et ici contre les rebelles chouans, au sein d'une guerre civile particulièrement violente¹³⁵. Une provocation de la part des civils peut même amener à innocenter le coupable. C'est le cas du chasseur à Cheval Antoine Monjacque, sous-lieutenant du 14^{ème} régiment, qui est déclaré non coupable par le conseil de guerre, bien qu'il ait blessé une citoyenne du nom de « Misterbruck native de Bruges ». Cette dernière « a été poursuivie, frappée de coups de sabre et blessée à la partie antérieure & inférieure de l'avant-bras, [...] en plein jour dans les rues de Bruges ». Si les jurés reconnaissent « Qu'il est constant que Monjacque Lieutenant au 14^{ème} Régiment de Chasseurs à Cheval est l'auteur de cet attentat », ils affirment qu'il ne l'a pas commis « méchamment, par vengeance, & à dessein d'assassiner cette femme ». Le jury estime également « Qu'il n'est pas constant qu'il ait compromis la dignité de la Nation en se portant à des actes de violence aussi scandaleux surtout chez un peuple à qui nous avons intérêt de prouver que les soldats de la République ne ressemblent en

¹³³ BIAL Jean-Pierre, *Les carnets du colonel BIAL ... op.cit.*, p. 57.

¹³⁴ ÉVRARD Sébastien, *Chouans contre Bleus (1793-1795). La justice militaire sous la Révolution française*, Paris, 2018, p.169.

¹³⁵ GAUDILLAT-CAUTELA Stéphanie, « viols et guerres au XVI^e siècle, un état des lieux », in TRÉVISI Marion et NIVET Philippe, *Les femmes et la guerre de l'Antiquité à 1918*, Paris, Économica 2011, p. 209.

rien aux satellites des tyrans coalisés ». Il n'aurait donc pas sali la réputation de la République et de la France car, la « provocation » de la citoyenne, qui n'est pas précisée dans ce jugement, suffit à justifier son geste et à préserver sa dignité et celle de la nation¹³⁶. Cependant, dans cet extrait du verdict, les bonnes relations entre les militaires et les civils apparaissent comme un enjeu essentiel, pour les cadres de l'armée et pour la justice militaire, en particulier à l'étranger, comme c'est le cas ici, dans des territoires flamands. Il s'agit de mieux faire accepter l'occupation des soldats français, justifiée par les libertés qu'ils viennent offrir à des peuples nouvellement libérés. François Brunot, grenadier du deuxième bataillon de la 179^{ème} demi brigade, est également acquitté pour des raisons semblables, après avoir « frappé une citoyenne avec son sabre », car il « étoit pris de vin », mais surtout « c'étoit cette femme elle-même qui l'avoit provoqué ». La défense du militaire est renforcée par la réputation de cette femme qui est « reconnue pour être de mauvaise vie » et dont la parole ne pèse pas lourd en comparaison de celles des officiers de François Brunot qui attestent de sa bonne moralité par des certificats¹³⁷. A ce rapport de force s'ajoute le fait que les prostituées n'ont pas la possibilité de déposer une plainte en justice¹³⁸. L'ivresse est aussi une défense courante des hommes accusés d'avoir maltraité ou violé des femmes. La faute est alors reportée sur les cabaretiers et taverniers qui persistent à servir les soldats¹³⁹. De même, Pierre Médar chasseur du 1er bataillon de la 13^e 1/2 Brigade d'infanterie légère, âgé de 22 ans, affirme n'avoir aucune connaissance des faits dont il est accusé, car il était ivre. Il a pourtant, selon des témoins, agressé deux femmes, avec son camarade « Petit », âgé de 31 ans, alors qu'ils étaient consignés à la caserne. Selon un rapport rédigé par d'autres chasseurs, ils se sont rendus chez le « citoyen F. Duval », mais « ne trouvant que la femme lui dire donne nous un pot de Sidre. La femme les craignans leur a donné le pot de sidre et ils ont commencé à deboutonner leurs Cûlottes ; et lui montrer leurs culs ; et découvrir le lit ; est piser dedans et vouloir jouir de cette femme qui se trouve encinte de Cinq à Six mois ». C'est parce qu'elle crie, que le citoyen Guillaume Gigavy lui porte secours et fait donc fuir les deux hommes dans une autre maison, où ils exigent que l'habitante du lieu leur donne à manger. Une fois servis, ils lui « envoient de la nourriture au visage ». Malgré la plainte portée par les victimes, les chasseurs décident de défendre Médar dans leur rapport, mais précisent que si Petit était élargi, il « ne serait pas reçu à la compagnie attendu qu'il est auteur de la perte de plusieurs de leur camarades qu'il en est autrement du citoyen Medar que c'est un

¹³⁶ SHD, B1 311, Affaires Antoine Monjacque, Armée Sambre et Meuse Ypres, 14 Messidor An 2.

¹³⁷ SHD, 2 J 231, Affaire François Brunot, 4 Brumaire an IV.

¹³⁸ STEINBERG Sylvie, « Lire et interpréter les récits de viol dans les archives judiciaires (Europe, époque moderne) », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n°52, 2020, mis en ligne le 01 janvier 2022.

¹³⁹ ÉVRARD Sébastien, *Chouans contre Bleus (1793-1795)... op. cit.*, p. 158.

excellent sujet, que depuis deux ans, époque de son brigadement [...] a toujours été reconnu pour un honnête homme & que lui & des camarades le révèront avec plaisir retourner au corps »¹⁴⁰. Ce dernier est donc réintégré, sans qu'aucune sentence ne soit portée contre lui. Il est sans doute important, pour les officiers, de garder dans les armées les « bons sujets », dans un contexte où les hommes manquent toujours et désertent beaucoup. La parole des femmes qui sont agressées, ne semble donc pas toujours peser un grand poids, comme dans les cas précédents où les victimes sont considérées comme responsables des violences qu'elles subissent en ayant provoqué les soldats. Au contraire, les militaires sont défendus par une institution qui semble protéger la réputation de ses membres, d'honnêtes citoyens qui sauvent leur patrie. Si la violence des soldats contre les femmes est officiellement condamnée par les cadres, elle ne semble pas constituer un motif suffisant pour déshonorer le soldat et les officiers se montrent complaisants lorsqu'il s'agit de punir des militaires qui ont une bonne réputation dans leur corps et assument correctement leur mission. Presque tous sont remis en liberté, en ayant seulement supporté une détention provisoire en attente de leur procès. On retrouve ce même cas de figure pour le citoyen Archambeau, canonier de la 17^e compagnie du 6^e Régiment d'artillerie qui insulte des citoyennes. Alors qu'il fait du tapage dans une maison de jeu de billard, il est remis en liberté après avoir passé quelques jours en prison¹⁴¹. Mais souvent les sources dévoilant des cas de violences perpétrées contre des femmes par les soldats révolutionnaires ne permettent pas d'identifier les causes de ces agressions. Ainsi, Martial Roussel, chasseur à cheval au 20^e régiment, âgé de 24 ans, se rend coupable d'attentat à la sûreté d'une femme de citoyen et d'une servante, en février 1795. Il est condamné à 6 mois de prison¹⁴². C'est aussi le cas de Louis Coutans, canonier du 1^{er} régiment d'artillerie légère, qui a « frappé une citoyenne dans sa maison » et qui est condamné à trois mois de prison, en août 1793¹⁴³. Ces violences peuvent aussi s'effectuer en groupe, contre plusieurs femmes, comme lorsque le soldat Blanchet dit Ribbe et son camarade, le canonier Gaspard, s'en prennent aux citoyennes Beaulieu, épouse Belavoine, & Reine Belavoine, sa Fille¹⁴⁴. Souvent, ces voies de fait, comme dans ces deux affaires, sont la conséquence d'un vol par effraction, où les coupables se sont retrouvés face aux habitantes du logement cambriolé.

¹⁴⁰ SHD, 2J 158, Affaire citoyen Médard, 1^{er} Dossier An VI.

¹⁴¹ SHD, B1 311, Affaire citoyen Archambeau, Dossier Armée Sambre et Meuse, Fructidor An III.

¹⁴² SHD, B1 326, Affaire Martial Roussel, Armées du Nord et Flandres, 3^e dossier, 22 février 1795.

¹⁴³ SHD, B1 317, Affaire Louis Coutans, Armées du Nord et Flandres, Commission Arras, an II.

¹⁴⁴ SHD, B1 326, Affaire Blanchet et Gaspard, Armées du Nord et Flandres, Dossier Ypres, sans date.

Au vu de ces affaires, on peut faire l'hypothèse que la réputation du soldat révolutionnaire, dans ses relations avec les civils, est préservée, en particulier par la hiérarchie. La figure du citoyen-soldat émerge et il devient un membre utile de la communauté nationale, qui peut être au service des civils et du patriotisme, comme le rappelle Jay Smith ou Thomas Hippler¹⁴⁵.

¹⁴⁵ SMITH Jay M., *Nobility reimagined : the patriotic Nation in Eighteenth-Century France*, Ithaca, 2005., HIPPLER Thomas, *Soldats et citoyens, Naissance du service militaire en France et en Prusse*, Paris, 2006.

Nous pouvons conclure que les cadres de l'armée monarchique cherchent, dans les dernières décennies du XVIII^e siècle, à réguler les comportements des soldats avec les femmes, alors qu'ils sont souvent perçus dans la sphère civile, comme des dangers pour elles. Ils insistent alors sur le modèle du galant et de l'honnête homme, inspiré du comportement des officiers issus de l'élite sociale, qui évoluent dans une société mixte, où la civilité et la politesse doivent régir les rapports entre les hommes et les femmes. Ce modèle distinct socialement doit alors être adopté pour tous les militaires, officiers comme simples soldats, pour créer un type masculin rassurant et protecteur et participer à l'amélioration de la réputation des militaires dans l'ensemble de la société. Mais ce modèle relationnel policé et distingué entre en concurrence avec la figure d'un militaire coureur de jupon, multipliant les relations et les maîtresses, attitude valorisante au sein d'une sociabilité masculine qui est celle des armées et qui est parcourue par une certaine émulation.

Les cadres de l'armée, sous l'Ancien Régime, peuvent alors participer à la valorisation, dans une certaine mesure, de ce modèle plus provocateur et libertin, afin créer des liens de connivence entre hommes, mais surtout pour attiser la concurrence à l'échelle européenne, entre combattants ennemis, afin de valoriser le courage et l'impétuosité des Français contre la grossièreté et la soumission des soldats prussiens pendant l'Ancien régime, ou des hommes hollandais pendant la Révolution. Mais cette valorisation fait naître une contradiction qui ouvre la porte à la tolérance de certaines violences et abus envers les femmes, qui sont peut défendues, en particulier lorsqu'il s'agit de maintenir des combattants efficace dans les rang. André Corvisier, dans ses recherches souligne d'ailleurs cette tolérance des cadres pour le libertinage, les bagarres, les conflits en tout genre provoqués par les soldats lorsque l'honneur et la cohésion de la compagnie n'est pas menacée¹⁴⁶.

Ces deux modèles semblent perdurer et se maintenir jusque sous la Révolution, mais s'oppose aussi. D'un côté, le citoyen français qui part libérer les populations des « tyrans » doivent être exemplaires, mais d'un autre côté, la civilité peut être bien vite oubliée si les femmes avec qui ils entrent en interaction s'opposent à eux et à leur autorité, refusent de leur obéir ou les provoquent. Face aux insultes et parfois même à la violence physique, les justifications patriotiques, où la défense de l'honneur du militaire et de l'armée semblent apparaître comme des preuves suffisantes pour une justice militaire, particulièrement clémente avec les prévenus qui ont agressé des femmes. L'institution militaire ne semble pas parvenir à faire face à la

¹⁴⁶ CORVISIER André, *Histoire militaire de la France, Tome 2, De 1715 à 1871*, Dir, DELMAS, Jean, Paris, Presses Universitaires de France, 1997, p. 46.

contradiction qu'elle a créé entre une masculinité respectueuse de la gent féminine qui doit permettre de faire des soldats des défenseurs de la veuve et de l'orphelin et la nécessité de relever la compétition masculine entre hommes européens, passant par l'exposition des conquêtes amoureuses des militaires. La représentation du militaire en tant que joli cœur qui multiplie les amantes est d'ailleurs volontiers endossée par bon nombre de combattants dans leurs écrits personnels, car ce modèle masculin semble les valoriser.

Chapitre 3 : Encadrer la sexualité des jeunes militaires célibataires

Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, sous l'Ancien Régime, le mariage est un horizon difficilement atteignable pour le simple soldat, qui est la plupart du temps, un jeune homme célibataire. André Corvisier a d'ailleurs tenté d'évaluer statistiquement le taux de célibataires dans les armées françaises au XVIII^e siècle. Le statut matrimonial n'étant pas mentionné, ou très exceptionnellement, dans les contrôles de troupe, il s'est tourné vers les registres d'immatriculation des invalides, correspondant à la sortie de carrière des militaires, où figure la mention du mariage. À partir de deux enquêtes sur les hommes entrés aux Invalides en 1715-1716 et 1762-1763, soit un millier d'hommes dans les deux cas, il conclut que seulement 16% environ de ces hommes sont mariés, la plupart étant des bas-officiers. Il estime globalement à 84% le taux de célibat dans les armées françaises. Cependant, ce taux varie en fonction des âges par tranche de 5 ans avec 99% de célibataires avant 25 ans, 90% entre 25 et 45 ans et un peu plus de 80% à 45 ans et plus. Il rappelle alors qu'au milieu du XVIII^e siècle, en plus des 100 000 célibataires ecclésiastiques masculins, il existe quelques 150 000 célibataires militaires, peut-être 160 000 en comptant les officiers. En effet, André Corvisier constate que même les officiers attendent souvent la fin de leur carrière pour convoler, repoussant ainsi leur âge au mariage. Ils se marient plus facilement cependant, notamment quand la dot de leur épouse peut permettre d'acheter une compagnie ou de la rééquiper. Nous pouvons donc confirmer que l'armée d'Ancien Régime est avant tout une armée d'hommes célibataires, ce qui d'ailleurs surprend les troupes étrangères qui y sont confrontées, et confirme leur réputation de coureur de jupons¹. En effet, les militaires chargés de famille se rencontrent plus souvent dans les armées prussiennes et anglaises. Une caricature française de 1815 montre d'ailleurs un soldat anglais accompagné de sa femme enceinte et de deux enfants, traduisant alors l'étonnement des Français face à ces familles².

Les autorités militaires peuvent s'inquiéter des difficultés que représentent la surveillance et le contrôle de jeunes hommes célibataires et l'on peut constater leurs préoccupations au sujet des fréquentations que les militaires entretiennent avec les femmes. Si les épouses de soldats ne sont pas les bienvenues dans les armées, les femmes non mariées, compagnes informelles, suiveuses et prostituées sont encore plus stigmatisées et la première mesure préconisée par les militaires est donc souvent l'abstinence du soldat et son éloignement

¹ CORVISIER André, « Célibat et service militaire au XVIII^e siècle », in BARDET Jean-Pierre, LEBRUN François, LE MÉE René, *Mesurer et comprendre. Mélanges offerts à Jacques Dupâquier*, Paris, PUF, 1993, p. 87-98, mis en ligne le 27 avril 2020, § 16.

² *Ibid.*, § 8.

de la gent féminine. Meilleures solutions pour calmer l'ardeur sexuelle et amoureuse des jeunes soldats, elles s'avèrent être, le plus souvent, une utopie inapplicable. L'abstinence entre aussi en contradiction avec la valorisation du militaire galant et séducteur que nous avons abordé au chapitre précédent, à cause du décalage entre l'image impétueuse que les officiers veulent donner du soldat français et les impératifs de discipline qui s'imposent. De plus, l'abstinence ne permet pas non plus de limiter les violences sexuelles que les soldats peuvent commettre à l'encontre des femmes et que les autorités militaires semblent impuissantes à condamner sur l'ensemble de la période étudiée. Vers la fin de la période, la sexualité des soldats semble être de plus en plus considéré comme un paramètre qu'il est nécessaire de considérer, en particulier pour mieux réguler les épidémies de maladies vénériennes.

1. Les femmes, facteur de risque pour les jeunes militaires célibataires

Pour beaucoup de théoriciens militaires, les femmes sont considérées comme un facteur de désordre dans les armées, jusqu'à la Révolution française, comme le montre le décret d'avril 1793³, que nous avons déjà évoqué. Les théoriciens militaires sont alors nombreux à énumérer les maux dont elles seraient responsables, en particulier lorsqu'il s'agit de simples suiveuses ou compagnes de soldats qui ne sont pas officiellement mariées. Mais la figure féminine la plus discréditée demeure celle de la « fille publique », de la prostituée, qui viendrait déranger le soldat, malgré tous les efforts des autorités militaires pour les éloigner.

1. Les femmes à l'origine des vices et des désordres dans les armées

En 1769, le sergent Desrivières rappelle que « l'amour immodéré des femmes est encore un vice qui produit les plus cruels ravages ». Il le compare à un venin qui affaiblit les forces des hommes, les jette dans un état de langueur qui ne leur permet plus de servir. Selon lui, l'officier comme le soldat, négligeraient alors ses « devoirs les plus importants pour courir aux pieds de sa Maîtresse »⁴. Christian-Emanuel Zimmermann partage les mêmes inquiétudes, voyant des jeunes hommes de bonne famille finir en prison, selon lui, à cause de « la crapule & [d]es courtisanes⁵ », « s'étant ruinés avec leurs maitresses », ainsi que « leur tempérament & leur santé ». Ces femmes engloutissent « des fleuves d'or » et ne peuvent être que vénales et intéressées, responsables de la ruine de leur amant⁶. Ces femmes provoqueraient aussi des

³ Voir plus précisément sur ce décret la page 36, dans le chapitre 1.

⁴ DESRIVIÈRES Ferdinand, *Essais sur le vrai mérite de l'officier Par l'Auteur des Loisirs d'un Soldat*, Dresde, 1769, p. 36-38.

⁵ ZIMMERMANN Christian-Emanuel, *Essais de principes d'une morale militaire et autres objets*, Amsterdam, Merlin, 1769, p. 126.

⁶ *Ibid.*, p. 127-128.

conflits entre hommes, soit parce que ces derniers se mettent en compétition pour obtenir leurs faveurs, soit pour défendre leur honneur. Ferdinand Desrivères affirme, par exemple, que les femmes, tout comme le vin et la « rusticité » sont « encore de fréquentes occasions de duels »⁷. Ce sont essentiellement les femmes du peuple, non mariées qui sont visées par ces accusations et qui pousseraient les soldats à la débauche, profiteraient de leur naïveté et de leur argent.

Si les maîtresses ou les prostituées encouragent la débauche, elles pousseraient surtout les soldats à la désertion. Pour Le Baron de Vietinghoff, colonel du régiment Royal-Bavière, les « filles de mauvaise vie » présentes aux frontières du royaume en sont responsables⁸. Louis de Boussanelle utilise l'exemple d'un « Cavalier du Régiment Royal Etranger », qui déserte pour « aller voir sa maîtresse plus promptement⁹ » et qui se retrouve condamné par un conseil de guerre.

Si le baron d'Aigalliers admet que le vin et le jeu peuvent amener les combattants à commettre ce crime, « l'amour des femmes » arrive aussi en bonne place dans cette explication car selon lui, il « ruine encore plus sûrement que le jeu et le vin, expose encore la santé ». Il évoque ici de probables maladies vénériennes qui constituent un risque supplémentaire. Il fait surtout allusion à un désordre moral causé par la fréquentation des femmes et qui suspend toute forme de raison, si bien qu'« un homme qui a donné ses affections à une femme n'a plus d'empire sur lui-même quoiqu'elle exige de lui, il est prêt à l'entreprendre, et pour la suivre il ne craindrait pas de se livrer aux plus grands dangers »¹⁰.

Dans les affaires de la justice militaire, on trouve bien quelques cas qui ne représentent cependant qu'une minorité d'affaires, qui montrent que des femmes participent à la désertion des soldats, comme Marie Elisabeth Altin, considérée comme une « Suborneuse de Soldats » et qui aurait débauché et poussé à la désertion certains d'entre-eux¹¹. L'intendance de Champagne doit également emprisonner un soldat, Nicolas Bossin, qui a déserté, en 1746, par libertinage et qui est réclamé par le Capitaine Diancourt¹². Cependant, il est bien difficile de faire porter aux femmes la responsabilité de ces désertions, car les soldats se plaignent principalement des conditions trop exigeantes et absolues de l'engagement militaire, comme

⁷ DESRIVIÈRES Ferdinand, *Loisirs d'un soldat du régiment des gardes françaises*, Amsterdam et Paris, Charles Saillant, 1767, p. 35.

⁸ SHD, 1 M 1783, VIETINGHOFF, le baron de, colonel du régiment Royal-Bavière, *Tableau et État des Déserteurs d'après les signalements envoyés à la Maréchaussée depuis 1776 jusqu'à 1783*, p 6.

⁹ BOUSSANELLE Louis de, *Le Bon Militaire, par Mr de Boussanelle*, Paris, 1770, p. 252-253.

¹⁰ SHD 1 M 1783, AIGALLIERS, Baron d', Capitaine Aide major du Régiment de Forez, *Discours aux soldats François (sur la désertion)*, 1773, p. 26-27.

¹¹ SHD 1 J 10, Affaire Marie Elisabeth Altin, Dossier Janvier 1748.

¹² A. D. de Haute Marne, Intendance de Champagne, C 78.

dans le cas de Jean-Baptiste Huguet, Chasseur, qui est parti après un refus de permission qu'il avait demandé le 22 décembre 1789, pour aller à « baïonne ». Fâché, « il se decida de s'en aller tout de même sans permission, en consequence il partit pour navarreux le même soir ou il a effectivement été pour y voir sa maitresse »¹³. De même, le Cavalier de la Compagnie Delon, François Jarrey, « ce croyant engagé pour sa vie et qu'ayant une femme et des enfans il deserteroit tot ou tard »¹⁴. Ces hommes réagissent surtout contre les contraintes de la hiérarchie militaire et de l'institution.

Rendre les femmes responsables des comportements des militaires, est la preuve d'un regard très dépréciatif de la part des autorités militaires, mais qui est également partagé par les médecins militaires. Le Médecin Jourdan Le Cointe justifie les excès des soldats par « l'invincible loi de la nature, qui porte l'homme à rechercher avidement ce plaisir fugitif qui tend à la reproduction de son existence », alors qu'il condamne sévèrement les femmes, en comparant une de ces maîtresses de soldat à une « Médée » qui se présente pour l'empoisonner et ruiner sa santé et sa force « par l'explosion du virus corrosif, qui corrompt tout son sang... »¹⁵. Il compare ainsi les femmes à une maladie qui contamine le soldat et d'un autre côté, excuse ces derniers qui seraient poussés par un élan naturel et reproducteur vers les femmes, amenuisant leur responsabilité.

Chez ce médecin, les femmes sont alors associées à la diffusion des maladies vénériennes. Quelques pages plus loin, il utilise à nouveau cet argument de la « nature » masculine qu'il ne faudrait pas contrarier et ajoute que « l'homme de vingt ans jusqu'à cinquante ne brûla jamais en vain d'une flamme souvent très ardente ». Selon lui les « jeunes guerriers entraînés par les feux de leur âge » seraient surtout manipulés par des femmes, succombant « sous les traits empoisonnés des créatures les plus souillées, qui ne cessent de s'offrir à eux ». Il accuse donc ces femmes de porter le trouble et les maladies « au sein des familles honnêtes »¹⁶ et fait ici une différence entre des épouses et des mères de famille honorables qu'il oppose aux femmes non mariées, suiveuses et prostituées qui provoqueraient et séduiraient sans cesse les soldats, décuplèrent leur ardeur sexuelle naturelle et briseraient les familles.

¹³ SHD, 1J 69, Affaire Jean-Baptiste Huguet, Dossier Janvier 1790.

¹⁴ SHD, 1 J 20, Affaire François Jarrey, Dossier octobre 1756.

¹⁵ LE COINTE Jourdan, *La santé de Mars, Ou moyens de conserver la Santé des Troupes*, Paris, Briand 1790, p 216-217.

¹⁶ *Ibid.*, p. 219-220.

Ce lien établit entre les femmes, les soldats et les maladies vénériennes, semble constituer un stéréotype répandu, puisqu'une chanson écrite en 1743 suite à l'ordonnance du Roi pour la levée de la milice dans Paris, sous-entend que les femmes sont des vecteurs de contamination :

*Mais j'aime la fille /Moins que le pivois /Souvent la donzelle /Fait, à notre endroit, /Qu'on se souvient d'elle /Plus qu'on ne voudrait*¹⁷.

Ici ce souvenir indélébile fait référence aux affres interminables d'une maladie vénérienne tenace. Pour le Baron de Vietinghoff, c'est la « corruption des mœurs » qui occasionne « l'épuisement total du corps et de l'âme, qui rend l'homme le plus robuste incapable de soutenir les fatigues ». Le soldat devient inutile au combat et coûte bien trop cher au roi, à cause des « maladies vénériennes », toujours mal guéries, dont les malades viennent surcharger les hôpitaux. Comme chez le médecin Jourdan Le Cointe, les femmes honorables sont ici décrites comme des victimes des aventures des soldats, puisque de « malheureuses femmes et filles » sont alors infectées dans les villes et villages, lorsque les soldats rentrent chez eux, après avoir fréquenté des femmes de mauvaises vie¹⁸.

Pendant la période révolutionnaire, ce stéréotype persiste comme dans le témoignage du volontaire Charles François, qui fait mine, dans ses mémoires, de s'amuser des maladies qu'il a reçues après sa fréquentation trop assidue auprès de la fille d'un des cantiniers :

*Étant au camp de César, j'eus une intrigue avec une des demoiselles du cantinier Bourgeois. Elle me gratifia d'une petite galanterie qui me fit beaucoup souffrir. J'ai été sondé sept fois ; j'ai éprouvé des douleurs terribles, mais je fus cependant quitte, au bout de huit jours de traitement à l'hôpital de Cambrai*¹⁹ ».

Ici, c'est encore une cantinière qui est mise en cause, stigmatisée par une mauvaise réputation de jeune fille volage et malade qui contamine les soldats et qui est partagée par Jourdan le Cointe qui décrit les vivandiers et leur femme comme « des apôtres d'ivrognerie, & des débauchés qui engendrent bientôt le désordre, le libertinage & la peste dans toute une armée²⁰ ». De plus, si Charles François tourne l'anecdote avec un certain humour, il ne cache pas pour autant la douleur que cette maladie et son traitement lui ont causé.

¹⁷ MAUREPAS, Jean-Frédéric Phélypeaux, *Recueil Clairambault-Maurepas : chansonnier historique du XVIIIe siècle*, publié par Emile Raunié, Paris, 1880-1884, Tome 7, p. 12.

¹⁸ SHD, 1 M 1783, VIETINGHOFF le baron de, colonel du régiment Royal-Bavière, *Tableau et État des Déserteurs ... op. cit.*, p. 9.

¹⁹ FRANÇOIS Charles, *Journal du capitaine François dit le dromadaire d'Égypte*, Paris, Tallandier, 2003, p. 85.

²⁰ LE COINTE Jourdan, *La santé de Mars ... op. cit.*, p. 215-216.

La limitation des maladies vénériennes devient alors une préoccupation importante pour les cadres de l'armée, qui dissertent sur les moyens d'en arrêter la diffusion, de soigner les soldats et surtout de chasser les prostituées des armées.

2. Traiter les maladies vénériennes et chasser les prostituées.

Les maladies vénériennes apparaissent comme un mal répandu qui touche souvent les militaires, comme le sous-entend le médecin Jean Colombier dans son *Code de Médecine Militaire*. Il prétend que les « jeunes gens » seraient même poussés à l'engagement militaire « parce qu'ils ont des maladies vénériennes, ou des ulcères dont ils espèrent guérir étant au service²¹ ». Il préconise donc d'organiser des visites médicales, pour leur proposer un traitement et vérifier l'avancement de leur guérison, tout en conditionnant la validité de leur engagement à l'évolution de la maladie. La description du « Mal Vénérien » tient aussi une bonne place dans sa *Médecine militaire*, où il passe en revue tous les symptômes et tous les traitements existants²². Le médecin Meyserey propose également des remèdes pour ceux qui ont « eu le malheur d'avoir eu commerce avec une femme gâtée », en recourant à un lavage avec de « l'eau de vie ou du vin » et des morceaux de « nitre et d'alun »²³.

Selon André Corvisier, la prise de conscience des dangers et de l'ampleur des maladies vénériennes s'accroît à partir des années 1770²⁴. La découverte d'un remède devient un enjeu majeur pour les cadres de l'armée et des expériences sont même organisées pour trouver un traitement efficace, comme l'opération dirigée par le Sieur d'Aignan en 1781, Médecin, qui doit permettre de tester sur des soldats « Vénériens », au nombre de trente-sept, un nouveau remède, des « Poudres » élaborées par un certain Goderneau. Cette expérience aurait d'ailleurs été exécutée « conséquemment aux ordres de la cour » et elle mobilise de nombreux acteurs, comme le montre le procès-verbal qui établit les résultats. Ainsi, le commissaire des Guerres au Département de Metz qui s'occupe de « la police des Vénériens », l'intendant de la Citadelle de Metz, le Comte de Caraman commandant en chef de la province, le Commissaire ordonnateur De la Salle, le colonel de Bretagne, le lieutenant-colonel du même régiment, l'État-Major de la citadelle, ainsi que les médecins et chirurgiens de la garnison et de la ville, soit sept

²¹ COLOMBIER Jean, *Code de médecine militaire*, Paris, J. P. Costard, 1772, p.160.

²² COLOMBIER Jean, *Médecine militaire ou Traité des maladies tant internes qu'externes auxquelles les militaires sont exposés dans leurs différentes fonctions de paix ou de guerre*, Paris, de Cailleau, 1778, tome V, p 445.

²³ MEYSEREY Guillaume Mahieu de, *La Médecine d'armée contenant des moyens aisés de préserver des maladies, sur terre et sur mer et d'en guérir ... les gens de guerre, & autres de quelque condition qu'ils soient...*, Paris, Vve Cavalier et fils, 1754, p 427- 428

²⁴ CORVISIER André, *Histoire militaire de la France, Tome 2, De 1715 à 1871*, Dir, DELMAS Jean, Paris, Presses Universitaires de France, 1997, p. 108.

médecins et dix-neuf Chirurgiens sont présents. Le nom et les maux des soldats testés sont répertoriés, ainsi que les résultats des votes qui jugent ces soldats guéris ou non²⁵. D'ailleurs, comme le rappelle Elisabeth Belmas, dans les années 1780, en France, les militaires pouvaient accéder à des hôpitaux spécialisés, dédiés au traitement des maladies vénériennes, comme à Besançon et Montpellier²⁶.

D'autres mesures sont prises, outre la recherche de nouveaux traitements, pour éviter la diffusion des maladies vénériennes en essayant de les prévenir, en particulier en agissant sur les prostituées ou femmes « de mauvaise vie ». Ainsi, en avril 1765, le Sieur D'Armentières, Lieutenant Général commandant pour le roi dans les Évêchés, adresse une lettre au secrétariat de la guerre pour faire remarquer qu'il semble bien impossible de « guérir les filles de mauvaise vie de la maladie vénérienne » toutes en même temps, soit « deux cents à la fois », comme l'a demandé « M. Le Duc de Choiseul », qui voudrait qu'un essai soit réalisé à Metz²⁷. Mais si cette solution est plutôt clémente envers les prostituées, les avis sont souvent beaucoup plus tranchés. Ainsi le médecin Meyserey propose de chasser les prostituées en trouvant « un moyen sûr de purger les armées, les garnisons, & les quartiers, des femmes publiques qui en sont la peste ». Il estime que les faire « passer par les verges, ou les mettre sur des chevaux de bois » est cependant bien inutile, car elles recommenceraient toujours « leur infâme métier dans un autre endroit, & très- souvent même dans les lieux où elles ont été flétries ». Il réclame alors qu'elles soient « enferm[ées] dans des maisons de force », ou encore de leur « imprimer sur le visage une marque particulière²⁸ ». Le médecin Jourdan Le Cointe, quant à lui, raconte une anecdote qui sonne comme un avertissement aux soldats, même les plus robustes, qui oseraient fréquenter ces femmes de petite vertu. Un groupe de soldats « jeunes gens ingambes & bien découplés », au nombre de soixante, sortent un soir se distraire. Suivis discrètement par leur supérieur, ce dernier les découvre avec une prostituée. Malheureusement, cinquante-sept d'entre eux « furent empoisonnés » et finirent « dans l'hôpital vénérien pour y souffrir les plus cruelles douleurs », certains en ont même « conservé de tristes ressentiments » qui les poursuivront toute leur vie²⁹.

²⁵ A. D. de Moselle, Intendance de Metz, C 69, 1781.

²⁶ BELMAS Elisabeth, « Les relations médecin-malade dans la France des XVIIe-XVIIIe siècles : le rôle de l'institution hospitalière militaire », in BELMAS Elisabeth et NONNIS-VIGILANTE Serenella, *Les relations médecin-malade des temps moderne à l'époque contemporaine*, Villeneuve d' Ascq, Les presse Universitaires du Septentrion, 2013, p. 108.

²⁷ Archives départementales de Moselle, C 19, Gouvernement militaire de Metz, 1765.

²⁸ MEYSEREY Guillaume Mahieu de, *La Médecine d'armée ... op. cit.*, p. 429-430.

²⁹ LE COINTE Jourdan, *La santé de Mars... op. cit.*, p. 217-219.

Les théoriciens militaires préconisent des mesures similaires à celles des médecins. En 1774, un auteur anonyme, dans son *projet d'ordonnance pour rassembler en différents titres les délits et autres cas interressants le service*³⁰, évoque la question des sanctions à prendre envers les « filles libertines ». Lorsqu'elles sont trouvées dans les chambres des soldats, il propose de les condamner à une « peine de fouet ». Cette mesure remplacerait les sanctions prescrites dans une ordonnance de 1468, qui consistait à mettre nues ces femmes et à les « conserv[er] en prison pendant trois mois au pain et a leau au frais du roy ». Elles seraient ensuite « enfermées dans une maison de force autant de temps quil sera jugé convenable pour s'assurer des changements de leur conduite ». Cependant la répétition des ordonnances dans ce domaine, notamment, depuis le règne de Louis XIV, qui prévoyait de couper le nez et les oreilles de ces femmes, montre qu'elles sont loin d'être appliquées³¹. En 1768, une ordonnance du ministre de la guerre Choiseul ordonne que les femmes surprises dans les fourgons de l'armée, atteintes de syphilis, soient arrêtées « par discipline militaire » et enfermées dans des dépôts de mendicité, mais elles verraient les frais de leur entretien et de leur traitement pris en charge par l'Extraordinaire des Guerres³². Au début des années 1770, un certain Souliart, aide major au régiment de Condé, déplore, dans un mémoire rédigé sans doute entre 1771 et 1774, qu'il existe trop de « filles publiques », qui « sont de deux espèces, celles qui sont domiciliées dans les villes, et celles qui courent d'une Garnison à l'autre ». Il accuse les officiers de police de s'être montrés trop tolérants vis-à-vis de leur présence, elles se seraient alors multipliées. Elles apparaissent comme la cause d'un « d'affreux débordement de mœurs » et de « l'incontinence publique », mais aussi de « la dégradation des âmes ». Il encourage alors une meilleure application des ordonnances contre ces femmes³³. Si les prostituées ont longtemps été poursuivies par les autorités militaires, ce sont également les femmes non mariées, qui entretiennent des relations avec les soldats qui sont rapidement soupçonnées d'être des prostituées, et sont poursuivies par les forces de police, en particulier dans les régions où le passage et le cantonnement des troupes sont fréquents³⁴.

³⁰ SHD, 1 M 1783, ANONYME, *Projet d'une ordonnance pour rassembler en différents titres les delits et autres cas interressants le service, la discipline et la subordination dont il deviendrait avantageux de faciliter la connoissance aux officiers lorsqu'ils peuvent être appelés dans un conseil de guerre*, 1774.

³¹ ROGER Nadine, « Soldats et prostituées : un couple indissociable dans la société de Louis XIV », *Revue Historique des Armées*, 1995, p. 20.

³² CORVISIER André, *Histoire militaire de la France, Tome 2, De 1715 à 1871*, Dir, DELMAS, Jean, Paris, Presses Universitaires de France, 1997, p 109.

³³ SHD, 1M 1712, SOULIART Sous aide major au régiment de Condé, *Sans Titre*, 1771-1774 p.17.

³⁴ ROGER Nadine, *La prostitution sous le règne de Louis XIV à Paris (1661-1715)*, Thèse de doctorat sous la direction d'André Corvisier, Paris 4, 1991, p.156.

Cependant, malgré les intentions des autorités, dans la réalité, le célibat contraint des militaires a ses revers et ses effets contre-productifs, car les soldats sont tentés d'entretenir, malgré tout, des relations avec des femmes et se tournent vers les « filles publiques », qui sont cependant étroitement surveillées par la maréchaussée. Dans les archives de la Maréchaussée de Metz, au début des années 1780, on retrouve la trace de plusieurs dizaines de femmes, établies non loin du camp militaire de Phalsbourg, ou dans les villes des environs, Sarrebourg ou Toul, en 1780 et désignées comme des « filles ou femmes débauchées ». Elles sont arrêtées et accusées de faire « la libertine », en particulier avec des « dragons » ou des « soldats » en garnison. Femmes pauvres, parfois sans domicile, déposées à cet endroit pendant plusieurs semaines par leur mari ou protégées par un soldat, elles survivent ainsi dans des conditions difficiles³⁵. Ces femmes sont envoyées dans des « dépôts » de pauvres, comme le recommande l'ordonnance de Choiseul. Mais certains théoriciens militaires ont un point de vue plus nuancé. Par exemple, le capitaine Didelot, réformé du régiment des volontaires de Soubise, pense qu'il faut aussi agir sur les soldats et qu'il serait nécessaire de leur apporter des distractions, tels que des spectacles ou des pièces de théâtre, ou ne pas laisser les troupes dans un même camp militaire trop longtemps, pour les détourner des charmes féminins et éviter que les soldats ne fréquentent des femmes aux alentours et contractent des maladies vénériennes³⁶. Au début des années 1780, l'idée s'impose progressivement que le soldat est aussi responsable de la diffusion des maladies et en 1781 une ordonnance impose des mesures sévères aux soldats qui attrapent une seconde fois une maladie vénérienne³⁷.

II. De l'abstinence à la banalisation de la prostitution ?

Dans les années 1750-1770, outre la répression des femmes prostituées et le traitement des maladies, l'abstinence sexuelle est la première solution préconisée par les autorités militaires pour gérer la sexualité des jeunes soldats célibataires, pouvant occasionner excès et maladies, selon les autorités militaires. Cependant ces mesures semblent bien vaines puisque les soldats sont particulièrement nombreux à fréquenter les prostituées, comme le démontre la thèse de Nadine Roger, sur la prostitution à Paris, sous le règne de Louis XIV. En s'appuyant sur les archives de la police, lorsque les clients viennent porter plainte parce qu'ils ont été, par exemple, victimes d'un vol, elle parvient à établir une sociologie des clients et constate ainsi

³⁵ A. D. de Moselle, Maréchaussée de Metz, Procès-verbaux d'arrestation et états d'internement dans le dépôt de mendicité, B 10501, 1780.

³⁶ SHD, 1 M 1783, DIDELOT, capitaine réformé des volontaires de Soubise, *Mémoire sur la nécessité de commuer la peine de mort pour les déserteurs*, 1765.

³⁷ CORVISIER André, *Histoire militaire de la France... op. cit.*, p 109.

que la catégorie socioprofessionnelle la plus représentée est celle des militaires, et de loin, car ils constituent 42 % des clients. Un grand nombre d'entre eux font partie des gardes françaises et sont très majoritairement de simples soldats, soit environ trois cents cinquante clients, alors que les officiers ne sont qu'une trentaine. Cette surreprésentation des militaires auprès des prostituées montre bien que l'abstinence n'est pas une option efficace pour encadrer la sexualité des soldats.

1. Tenir les militaires loin des femmes et de la sexualité

À la fin de l'Ancien Régime, les nécessités de la discipline semblent venir contredire le stéréotype national du militaire séducteur qui est également souvent combattu par les cadres de l'armée dans leurs écrits, lorsqu'il s'agit d'imposer un ordre moral aux simples soldats pour qu'ils ne succombent pas à la séduction des femmes. Le sergent Desrivières prône une sobriété sexuelle assurée par un meilleur encadrement des comportements des soldats par la morale religieuse³⁸. Cette injonction à l'abstinence et à l'évitement des femmes est aussi présente dans les écrits du Brigadier Louis de Boussanelle, qui dans un de ses traités, fait parler un soldat sur l'attitude exemplaire qu'il doit adopter. Après avoir juré de respecter une stricte obéissance envers ses chefs et de favoriser la concorde avec ses camarades, il promet d'éviter « avec soin les personnes du sexe » afin de se « conserver dans la pureté », car leur commerce serait « dangereux ». Il se doit d'ajouter plus loin que « la guerre n'est l'école du vice & du libertinage que pour les libertins »³⁹.

Les officiers se préoccupent alors de l'encadrement moral et religieux du soldat. Boussanelle rappelle aux capitaines qu'ils doivent vérifier que leurs hommes respectent certaines pratiques religieuses, en veillant, par exemple, à ce qu'il fasse leur « jêun en quartier d'hiver », qu'ils aident « les pauvres, les malades », sans oublier d'aller « à la messe » et surtout « fréquenter régulièrement l'aumônier⁴⁰ ». Le sergent Desrivières rappelle également qu'un bon soldat doit « suivre sa Religion, aimer sa Patrie, pour marcher à l'ennemi et le combattre ». Il rappelle d'ailleurs que les vertus chrétiennes sont toutes militaires, et que « tant qu'on osera regarder la Religion comme une chose indifférente, & peut-être s'en moquer, on aura des demi-Soldats, continuellement énervés par la débauche⁴¹. Plus loin, il ajoute que les soldats ne devraient pas placer leur gloire dans la séduction et il les enjoint à respecter « ces charmes innocens » qu'ils asservissent à leurs désirs « par des promesses illusoires ». Il veut que les

³⁸ DESRIVIÈRES Ferdinand, *Loisirs d'un soldat... op.cit.*, 1767, p. 11.

³⁹ BOUSSANELLE Louis de, *Aux soldats, par M. de Boussanelle*, Paris, 1786, p. 268-269.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 268.

⁴¹ DESRIVIÈRES Ferdinand, *Loisirs d'un soldat ... op. cit.*, p. 8-10.

soldats épargnent les jeunes filles et qu'elles ne deviennent pas des « victimes » de leurs infidélités, entâchées par un deshonneur qui éclabousserait leur famille⁴². Jean Colombier, médecin militaire, formule les mêmes arguments pour empêcher que les soldats ne succombent à un « commerce illicite » avec les femmes, et préconise aux officiers de faire respecter les offices religieux à leurs Troupes⁴³. Dans un dialogue entre un soldat et un religieux que Louis de Boussanelle imagine, l'homme d'Église cherche à inculquer au soldat des principes vertueux, et l'autorise à fréquenter des femmes moralement irréprochables comme « Madame Saint-François », la femme du Caporal, qui « a de la vertu », « blanchit son linge », mais surtout chante de bons cantiques en travaillant. La femme fréquentable dans les armées est mariée, pour se garantir de l'immoralité et elle est seulement tolérée car elle exécute des tâches nécessaires pour les militaires, et dispense une forme d'encadrement religieux⁴⁴.

Dans son *Code de médecine militaire*, Jean Colombier conclut ainsi, sur l'abstinence nécessaire du soldat :

Croire que le Soldat, & en général l'homme qui est dans l'âge des passions ne puisse pas se passer de femmes, c'est un préjugé condamnable. Beaucoup d'occupation, un travail un peu dur, des principes, sont un frein suffisant contre une passion dont les hommes d'ailleurs ressentent moins d'aiguillon, par une nécessité physique, que par le dérèglement de l'esprit, la dépravation des mœurs, le défaut de Religion, & l'oisiveté⁴⁵.

Il considère donc que les hommes, même dans « l'âge des passions », c'est-à-dire la jeunesse et manifestement de toutes catégories sociales, sont capables de s'abstenir de relations charnelles avec les femmes. D'autres médecins militaires partagent également ces prescriptions d'abstinence, y compris avec « des personnes saines », comme le rappelle Meyserey, car ces rapports ne sont pas « moins pernicieux à la santé, quand on en abuse⁴⁶ ». Aucune complexion, aucun tempérament ne peut d'ailleurs supporter les relations charnelles selon lui, ni se modérer dans ce domaine, pas plus que les hommes jeunes, les plus âgés, ou même les vieillards, et surtout ni les soldats, ni les officiers. Même les hommes les plus sains et les plus robustes seraient « affoiblis & ruinés par l'excès de ces plaisirs »⁴⁷. Le seul remède efficace, selon lui, pour faire face à ces pulsions et préserver les militaires des maladies vénériennes, est « la crainte

⁴² *Ibid.*, « Réponse des soldats du régiment des Gardes françaises, Aux Loisirs d'un Soldat du même Régiment » p. 39.

⁴³ COLOMBIER Jean, *Préceptes sur la Santé des Gens de guerre ou L'Hygiène Militaire, Par M. C. Docteur Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, &c, Colombier. Publication après le code de médecine Militaire*, Paris, Chez Lacombe, 1775, p. 133-134.

⁴⁴ BOUSSANELLE Louis de, *Aux soldats ... op. cit.*, p. 268-269.

⁴⁵ COLOMBIER Jean, *Code de médecine ... op. cit.*, p. 140.

⁴⁶ MEYSEREY Guillaume Mahieu de, *La Médecine d'armée ... op. cit.*, p. 430.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 431-432.

de Dieu, l'amour de la gloire, l'attachement à son devoir & la crainte des tristes suites qu'elles ont presque toujours ». Surtout ces maladies condamnent le militaire à la honte, car il passe son temps à l'hôpital, « tandis que ses camarades font leur devoir, & sacrifient leur sang & leur vie pour leur Roi & pour leur patrie ». Le soldat vénérien serait ensuite méprisé dans son régiment à son retour et peut « être chassé avec infamie s'il continue son libertinage⁴⁸ ». André Corvisier souligne d'ailleurs que cette honte des maladies vénériennes est attestée par des cas de suicides parmi les soldats⁴⁹.

Selon ces mêmes médecins, toute pratique sexuelle doit être proscrite, en particulier l'onanisme, de plus en plus redouté suite aux travaux du médecin Samuel Tissot, qui publie en 1760 *L'Onanisme, Dissertation sur les maladies produites par la masturbation*. Ce traité connaît alors plus de soixante éditions en Europe à la fin du XVIII^e siècle. On retrouve ces préoccupations dans d'autres ouvrages, comme dans l'édition de l'Encyclopédie de 1765 qui établit également un lien entre le sexe en solitaire et une morbidité accrue⁵⁰. La littérature médicale participe alors à la crainte d'une dégénérescence des populations, de toutes catégories sociales, à cause de cette pratique. Le médecin militaire Jean Colombier ne fait donc pas exception et évoque la masturbation comme un « danger auquel la jeunesse est exposée » et qui se manifeste en priorité chez les « foibles & les délicats », pour qui elle est d'autant plus funeste⁵¹. Dans le *Journal de Médecine militaire*, un certain M. De La Varenne, Chirurgien-major du régiment de Lorraine, livre son *Observation sur les funestes effets de la Masturbation*, en étudiant le cas d'un « officier âgé d'environ vingt-deux ans », qui s'y était « tellement adonné, depuis l'âge de douze ans, à la masturbation » qu'il s'y livrait plusieurs fois par jour, au point de n'être « plus le maître » de cette passion, qu'il pratiquait même dans ses déplacements, lorsqu'il devait suivre son régiment⁵². Après s'y être adonné, alors qu'il est en chemin, il est saisi « de douleurs aiguës dans tout le bas-ventre, & particulièrement dans la région épigastrique », à tel point qu'il peine à remonter sur son cheval. Mais cet épisode n'est que le début de ses souffrances⁵³. Les symptômes inquiétants se multiplient, allant de la perte d'appétit aux douleurs aux genoux, en passant par des convulsions et des syncopes, avant que ce jeune homme ne devienne « hydrophobe » et se dessèche, ne pouvant plus consommer la

⁴⁸ *Ibid.*, p. 428-429.

⁴⁹ CORVISIER André, *Histoire militaire de la France... op. cit.*, p 109

⁵⁰ CHÉRY Aurore, « Du souverain sans femme à la peur de l'onanisme, une crise de la masculinité royale dans l'Europe du XVIII^e siècle ? », *Circé. Histoire, savoirs, sociétés*, Guyancourt, 2014.

⁵¹ COLOMBIER Jean, *Préceptes sur la Santé des Gens de guerre ... op. cit.*, p.16.

⁵² VARENNE De la, « Observation sur les funestes effets de la Masturbation Par M. De La Varenne, Chirurgien-major du régiment de Lorraine », *Journal de Médecine*, 1782, p. 346.

⁵³ *Ibid.*, p. 347.

moindre goutte d'eau. Il atteint finalement un état de faiblesse corporelle grave et meurt quelques jours plus tard. Selon ce médecin, c'est l'épuisement occasionné par la masturbation, sur l'origine des nerfs qui provoque ces symptômes⁵⁴. Cette description est aussi celle des différents stades de dépérissement physique et de l'esprit, que l'on retrouve dans la description des symptômes de la Syphilis. Cette description effrayante a d'abord un rôle dissuasif. En effet, la médicalisation de la sexualité, au cours du XVIII^e siècle, pousse les médecins à refuser tout plaisir érotique qui s'écarterait de la sexualité hétérosexuelle perçue comme la seule découlant de la « nature »⁵⁵. On voit bien dans cet exemple que la question de la sobriété sexuelle ne concerne pas seulement les simples soldats, mais surtout les militaires les plus jeunes, y compris les officiers. Ce médecin suggère, pour éviter cette dramatique conclusion, d'effrayer autant que possible les jeunes hommes engagés dans les armées au sujet de la masturbation et mentionne même l'emploi de l'autorité et de la force, car les « simples remontrances » s'avèrent souvent inefficaces. Résister à ces tentations, c'est surtout agir en homme de raison qui sait se maîtriser. Il est nécessaire de rejeter « les passions » qui « asservissent l'homme qui s'y abandonne sans réserve » et qui en devient alors « l'esclave jusqu'à la mort »⁵⁶. Les théoriciens et médecins militaires insistent donc sur la figure de l'homme raisonnable, capable d'un parfait contrôle sur lui-même et ses désirs, et qui s'oppose aussi aux excès des jeunes hommes qui, nous le verrons, seraient plus facilement portés à la débauche.

Si le militaire français est parfois décrit par les officiers comme un séducteur, un galant homme, pour montrer sa fougue, son enthousiasme face à ses concurrents européens, il doit cependant maîtriser sa sexualité, qui est synonyme de désordre, et peut être à l'origine de la propagation des maladies. Dans les dernières décennies de la monarchie, pour des raisons disciplinaires donc, les jeunes hommes célibataires, sont incités à contrôler leur sexualité et à se rapprocher d'une abstinence presque religieuse pour ne pas constituer un facteur de trouble dans la société et surtout au sein de l'institution militaire. Elle dessine une masculinité faite d'auto-contrôle, de raison et de modération qui compose le comportement des hommes adultes, de l'élite sociale⁵⁷, un modèle aussi inspiré par la morale religieuse et une forme de stoïcisme.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 349-352.

⁵⁵ CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques, VIGARELLO Georges, *Histoire du corps, De la Renaissance aux Lumières, T. 1., Paris, Seuil*, 2011, p. 227.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 355-356.

⁵⁷ SHEPARD Alexandra, *Meanings of Manhood in Early Modern England*, Oxford, Clarendon, 2003, p. 9 et 10.

2. Vers une banalisation de la prostitution à la fin du XVIII^e siècle

Le modèle d'abstinence sexuelle qui compose la figure du bon militaire doit cependant être nuancé selon les sources mobilisées. En effet, ce sont surtout les écrits des cadres de l'armée, ceux qui doivent gérer des hommes, qui prodiguent des conseils sur l'abstinence, dans un souci d'application de la discipline. Mais dans les écrits personnels des combattants, nous l'avons vu dans le chapitre précédent, leur attitude envers les femmes est bien différente et ils choisissent souvent de se dépeindre comme des séducteurs.

On observe même une certaine inflexion dans la décennie 1780 et au début de la Révolution, dans la description de la sexualité des militaires, dans certaines sources, dans lesquelles la fréquentation des prostituées semble être plus tolérée.

Dans ses mémoires, Balthazar Bonardi du Ménil, qui écrit après les événements révolutionnaires, parle clairement de sa découverte de la sexualité et non uniquement de ses histoires d'amour. Il insiste notamment sur la première relation sexuelle qu'il juge entièrement aboutie, lui qui avait échoué à concrétiser plusieurs tentatives dans sa jeunesse. Il s'avère qu'elle s'effectue la veille de son départ pour son régiment, où il rencontre dans la rue « une de ces jeunes filles éminemment hospitalières qui font leur état d'accueillir les passants et de les inviter à entrer chez elles pour y recevoir un accueil très amical ». Il décrit cette jeune prostituée comme « tremblante » et parlant avec « timidité », car elle avoue faire cela pour la première fois, elle ne serait donc pas encore « gâtée ». Alors qu'il la prévient qu'il n'a pas d'argent, la jeune fille accepte de s'exécuter gratuitement lui répondant « - Est ce qu'on paye à votre âge et avec votre figure ? ». Elle se dit même heureuse de commencer sa carrière par lui. Ultime récompense, une fois nue, il se rend compte qu'elle est superbe. La jeune femme le remercie même en lui baisant les mains « avec une ardeur extrême », qui l'émeut fortement⁵⁸. Il se sert ainsi de cette anecdote pour mettre en valeur sa propre jeunesse, ses atouts physiques, tout en refusant d'assumer sa propre responsabilité dans le fait qu'il profite des services sexuels d'une femme qui se prostitue. En effet, il rend cette dernière responsable, car elle serait à l'initiative de la relation sexuelle qu'ils auront ensemble. Ce rapport sexuel sortirait même du cadre prostitutionnel, car cette jeune femme se donne spontanément et gratuitement à lui. Il romantise ici le recours à la prostitution qui semble apparaître comme un baptême acceptable avant l'engagement dans les armées du roi. Jean-Clément Martin souligne d'ailleurs que la diffusion

⁵⁸ BONARDI DU MÉNIL, Jean-Balthazar de, *Mémoires (1760-1820) de Jean-Balthazar de Bonardi du Ménil gentilhomme normand*, édités pour la société de l'histoire de France par Claude Hohl, préface de André Corvisier, Paris, 2001, Honoré Champion, p. 157-158.

et le succès de la littérature à caractère pornographique, dans les années 1770-1780, entraîne une banalisation de la prostitution, qui prend alors de l'ampleur⁵⁹, ce qui explique peut-être la présence de ce genre d'anecdotes dans les récits personnels. Enfin, alors que Bonardi avoue à cette jeune fille qu'il part pour l'armée, elle propose de le suivre, en portant des habits d'homme et en se faisant passer pour son domestique. Il reprend ici le stéréotype des femmes amoureuses qui se travestissent pour suivre leur amant dans les armées, ce qui lui permet de valoriser sa propre désirabilité auprès des femmes. Mais surtout, il conclut par cette phrase :

*Après tant d'aventures galantes, tant de démarches, tant d'efforts infructueux, c'est ainsi, c'est dans la rue Saint-Honoré, dans un lieu de débauche, que je perdis ce qu'on prise tant chez les femmes et ce dont on fait fort peu de cas chez un homme*⁶⁰.

Avant le début de sa nouvelle vie de militaire, il signale sa première relation sexuelle, la perte de sa virginité, comme étant l'entrée dans la vie d'homme adulte, ou du moins une initiation en ce sens, tout en marquant une différence, concernant les exigences de pureté sexuelle, entre les deux sexes. Si la virginité est essentielle pour les jeunes femmes qui doivent la protéger farouchement, les hommes seraient, selon Bonardi, beaucoup plus libres sur ce point. Lui-même ne ressent aucune honte, ni regrets, concernant cette expérience prostitutionnelle. Rentré chez lui cependant, son père s'inquiète d'une possible infection sexuelle en lui rappelant qu'il est peut être « pourri actuellement jusque dans la moelle de [ses] os ! »⁶¹. On retrouve ici le même stéréotype de la femme prostituée, vectrice de maladie. Mais plus largement, cette anecdote s'insère dans le contexte de la seconde moitié du XVIII^e siècle que Scarlett Beauvalet-Boutouyrie qualifie « d'âge d'or du libertinage », rappelant qu'à partir des années 1730 « un verrou religieux saute » sous les effets de la philosophie des Lumières et la représentation du libertinage occupe alors une place centrale dans le roman. Alors que le terme libertin désignait, au XVII^e siècle, de manière générale, des mœurs déréglées et pouvait aussi être associé à la libre pensée, au XVIII^e siècle, la dimension politique et sociale s'amenuise pour ne plus caractériser que la dévergondage, la dépravation morale et la recherche des plaisirs. Le personnage du Libertin envahit alors la littérature⁶².

⁵⁹ MARTIN Jean-Clément, *La révolte brisée, Femmes dans la Révolution française et l'Empire*, Paris, Armand Colin, 2008, p. 39-40.

⁶⁰ BONARDI DU MÉNIL, Jean-Balthazar de, *Mémoires (1760-1820) de Jean-Balthazar de Bonardi du Ménil ... op. cit.*, p. 158.

⁶¹ *Ibid.*, p. 157-158.

⁶² BEAUVALET-BOUTOUYRIE Scarlett, *La population française à l'époque moderne : XVI^e-XVIII^e siècle : démographie et comportements*, Paris, Belin, 2008, p 59-60.

Pendant la Révolution, toujours dans les écrits personnels des soldats, la fréquentation des prostituées semble de plus en plus banalisée. Charles François s’amuse des risques qu’il a fait courir à sa santé, lorsqu’il revient de Bruxelles, car « les femmes sont généralement bien et, comme dans toutes les capitales, il y en a beaucoup de publiques ». Un autre volontaire, Antoine Jabouille, Lieutenant de la 34^e division de gendarmerie, se plaint, dans ses lettres adressées à son père en novembre 1793, que ce dernier ne l’ait pas autorisé à épouser une jeune fille de 15 ans, qui est depuis décédée, car ce père a cru que cette jeune fille était une prostituée. Le jeune lieutenant réfute ce préjugé, avant d’admettre que « ces sortes de filles peuvent être parfois pour [ses] plaisirs » mais qu’il n’épouserait jamais cette sorte de femme⁶³. Il semble ici admis que, en dehors du mariage, le recours à la prostitution permettrait à des jeunes hommes d’avoir des relations sexuelles, puisque le jeune lieutenant l’avoue presque naturellement devant son père. Enfin, quand l’officier des armées révolutionnaires Girardon écrit à son frère, il disserte sur ses conquêtes et ses divertissements. Ainsi dans sa lettre envoyée de Carvins le 24 octobre 1791, au début de son engagement, il décrit les loisirs des soldats dans cette ville :

*Les plaisirs n'y sont pas bruyants. Nous nous rendons tous les soirs chez le colonel, qui est tombé dans une maison de plaisirs ; nous y faisons de la musique demain nous donnerons à danser aux demoiselles de l'endroit*⁶⁴.

Dans cet extrait, les militaires, y compris les plus gradés, fréquentent donc des prostituées « dans une maison de plaisirs », lorsqu’ils sont en garnison. D’ailleurs, la fréquentation des « filles publiques » par les militaires ne décroît pas sous la Révolution, puisque Clyde Plumauzille, à travers l’analyse de deux cents rapports de surveillance de l’esprit public sous la Terreur et le Directoire, conclut que le groupe majoritaire des clients des prostituées à Paris est toujours celui des militaires qui concerne quarante-quatre rapports, alors que le deuxième groupe le plus nombreux, celui des « jeunes étourdis » n’en comporte que douze. Elle évoque donc un véritable « habitus sexuel militaire », parcourant les lieux de loisirs et notamment les salles de spectacles, où ils sont souvent responsables de désordres ou au bas mot, d’un comportement rebelle et inapproprié⁶⁵.

Dans les mémoires techniques rédigés par des officiers sous la Révolution, la question de la fréquentation des femmes, publiques ou non, n’est pas abordée. L’abstinence et la discipline religieuse sont remplacées par la tempérance et les vertus civiques, comme dans le

⁶³ BOUSCAYROL René, *Cent lettres de soldats de l'an II*, Paris, 1987, p. 38.

⁶⁴ GIRARDON Pierre, *Lettres de Pierre Girardon officier barsuraboïse, Pendant les Guerre de la Révolution (1791-1799)*, Publiées et annotées par Louis Morin, Bar-sur-Aube, 1898, p. 13.

⁶⁵ PLUMAUZILLE Clyde, *Prostitution et Révolution. Les femmes publiques dans la cité républicaine (1789-1804)*, Paris, Champ Vallon, 2016, p. 116-117

traités du commandant Guyard, rédigé en 1794⁶⁶. Mais la tempérance concerne avant tout ici la consommation d'alcool et le respect de la discipline. Chez certains médecins, en revanche, on trouve une proposition nouvelle au sujet de la sexualité des militaires, en particulier chez Jourdan Le Cointe. Deux décennies après les propos de Jean Colombier qui défend la capacité des hommes de tous âges et de toutes conditions à se maintenir dans l'abstinence, Jourdan Le Cointe, dont l'ouvrage est publié en 1790 et réédité en 1793, décrit la sexualité des soldats comme un besoin, une donnée naturelle, comme nous l'avons évoqué dans la partie précédente⁶⁷. Il pense qu'il faut transformer ce problème de la sexualité des jeunes soldats célibataires, qui les précipite dans « les gouffres empoisonnés du libertinage », en des « sources fertiles d'une population plus belle, plus féconde & plus vigoureuse, capable de multiplier toutes les richesses & les forces d'un vaste empire⁶⁸ ». Il propose une solution qu'il décrit comme « un sujet neuf, utile & vrai » et qui consiste à imiter « les Hollandais & les peuples du Nord » où l'on « souffre & entretient des femmes dans des quartiers désignés, dont l'emploi est de satisfaire les plus fougueux empresmens des marins, qui y débarquent après un voyage de six mois, durant lesquels, ils n'ont point vu de femmes...⁶⁹ ».

En appliquant ce modèle à la France, il propose finalement de créer des maisons closes dédiées aux militaires, en prélevant vingt milles « filles publiques » parisiennes, qu'il estime au nombre de quarante mille au total, pour « les diviser en cent lots de deux cents femmes chacun, pour en former autant d'établissements dans les cent villes de provinces frontières où il y a toujours garnison ». Il nomme ces lieux des « maison[s] de population », qui serait ouvertes aux militaires, qui viendraient chaque jour au nombre de deux ou trois cents. Cependant, une sélection préalable est nécessaire et il préconise de sélectionner « ceux qui sont grands, jeunes, bien constitués, & doués de cette ardeur de tempérament, qui annonce un vaillant Hercule ». Il faut ensuite organiser des heures différentes pour ces visites, afin d'éviter les troubles entre soldats et enfin « leur en permettre l'entrée comme une récompense agréable, accordée à ceux qui font leur service avec le plus de valeur & d'exactitude ». Il considère l'accès aux femmes prostituées comme une « faveur » ou « une distinction honnête, accordée au mérite d'un bon soldat », une sorte de trophée qui récompenserait la bravoure des combattants. Le but final de cette entreprise serait surtout de permettre la reproduction des soldats les plus robustes et

⁶⁶ SHD, 1M 2009, GUYARD, Chef du 16e bataillon d'infanterie légère, *Instructions pour tous les grades de l'Infanterie républicaine*, 1794, p. 8.

⁶⁷ Voir Supra, p. 129-130.

⁶⁸ LE COINTE Jourdan, *La santé de Mars... op. cit.*, p. 222.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 224.

courageux, donnant naissance à des enfants destinés à entrer dans les troupes⁷⁰. Dans cette proposition la sexualité des soldats devient une réalité acceptable que les autorités ne devraient pas interdire mais encadrer pour la mettre au service de la force et de l'utilité publique. Cette proposition s'inscrit dans un mouvement nataliste de plus en plus fort, face à une crainte de la baisse de la population française, qui se diffuse à la fin du XVIII^e siècle. Fournir des femmes à la santé contrôlée et dédiées à la fonction reproductrice permettrait ainsi d'assurer la discipline du soldat, tout en fournissant de futures recrues et en assurant à la France une population toujours croissante. Si la fréquentation des prostituées est toujours officiellement et majoritairement condamnée sous la Révolution, il semblerait cependant que l'exigence d'abstinence et d'ascétisme recommandé sous l'Ancien Régime par les officiers ne soit plus considérée comme une solution appropriée pour assurer la discipline et la santé des combattants. La sexualité du militaire est aussi décrite comme un besoin qui serait le propre de tous les hommes et qu'il faudrait pouvoir encadrer plus qu'interdire. Plus largement, ce besoin sexuel du citoyen mâle et donc du soldat-citoyen, semble s'imposer. Elle doit d'autant plus être encadrée que le soldat est en contact régulier, pendant les campagnes, avec la population civile et avec des femmes qui peuvent subir de leur part des violences sexuelles que les autorités militaires semblent avoir des difficultés à contrôler.

III. Gérer les viols et les violences sexuelles commis par les militaires.

La difficulté pour les autorités militaires, lorsqu'elles doivent gérer un grand nombre d'hommes célibataires, ne réside pas seulement dans la limitation des maladies vénériennes ou de la fréquentation consentie des femmes, en particulier des prostituées. Ces jeunes hommes peuvent aussi être à l'origine de nombreuses violences sexuelles envers les femmes, violences que les autorités militaires tentent de réprimer, en condamnant notamment le viol, mais qui sont aussi largement invisibilisées, sous estimées, comme le montre la rareté des affaires judiciaires liées à ce crime, dans les archives des conseils de guerre de la Révolution. De plus l'image du soldat séducteur, en particulier dans la littérature, tend à minimiser les agressions, en effaçant souvent la question du consentement des femmes. La capacité du soldat à séduire les femmes, si elle devient un stéréotype national positif est une représentation ambivalente, car le militaire, pour arriver à ses fins, peut tromper, manipuler ou forcer les femmes pour qu'elles cèdent à ses avances, sous couvert de séduction.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 223-228.

1. Conquérir les femmes sans leur consentement : représentation littéraire du soldat libertin

Dans son ouvrage sur les loisirs d'un soldat, le sergent Desrivières met en garde ceux qui placent leur « gloire dans la séduction », et demande aux militaires de respecter les « charmes innocents » des jeunes femmes qu'ils asservissent « à leurs désirs » par des « promesses illusoires », car ils peuvent causer le déshonneur à de nombreuses familles⁷¹. Il montre ici que la séduction des soldats est dangereuse pour les femmes, qui peuvent rapidement perdre leur honneur et condamne la duplicité de ces derniers. Ces critiques, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, ne sont pas exceptionnelles à l'encontre des soldats, dans les dernières décennies de l'Ancien Régime. Stéphane Perréon, qui a étudié les relations entre les civils et l'armée en Bretagne au XVIII^e siècle, le souligne justement. Le soldat est d'abord considéré comme un indésirable, perçu comme un individu redoutable pour la vertu des filles et des femmes⁷². Son analyse des naissances illégitimes à travers les déclarations de grossesse, dans les archives municipales de Nantes et les fonds de l'assistance publique, peuvent confirmer ce préjugé. Les déclarations de grossesse sont alors devenues obligatoires pour toute femme non mariée ou veuve qui tombe enceinte et qui doit le déclarer aux autorités, qui contrôlent ainsi les risques d'avortement ou d'infanticide. Il montre que même si certains contemporains exagèrent l'ampleur du phénomène, une certaine augmentation des pères soldats se remarque dans ces déclarations, au moment de la guerre de succession d'Autriche, de Sept Ans et des Amériques. Mais les explications de cette augmentation peuvent être nombreuses. Par exemple, l'armée pouvait être aussi une échappatoire pour les pères qui refusaient d'assumer les conséquences matérielles et parfois judiciaires de leur paternité. Les femmes concernées viennent de professions bien spécifiques, qui les mettent au contact des soldats. Elles sont souvent issues d'un milieu social très populaire et exercent des activités en lien avec la vente de nourriture ou la confection de vêtements. Ces grossesses ne sont, pour la plupart, pas la conséquence d'un viol, les filles séduites et les soldats appartiennent au même milieu social et se fréquentent au quotidien dans les mêmes lieux. Ces relations pouvaient alors durer plusieurs semaines, voire plusieurs mois⁷³.

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, dans certaines œuvres littéraires ou même dans les écrits personnels des militaires, la dangerosité des soldats envers les femmes n'est pas toujours liée à la perpétration de violences physiques, mais peut être la conséquence de

⁷¹ DESRIVIÈRES Ferdinand, *Loisirs d'un soldat ... op. cit.*, p.39.

⁷² PERRÉON Stéphane, *L'armée en Bretagne au XVIII^e siècle. Institution militaire et société civile au temps de l'intendance et des États*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005, p. 284.

⁷³ *Ibid.*, p. 300-302 : sources AMN, GG 757. Archives municipales de Nantes.

manipulations psychologiques ou de tromperies qui dessinent un certain modèle masculin tantôt valorisé, tantôt dénoncé, qui s'appuie sur la conquête des femmes et la quête du plaisir, aboutissant souvent à la négation du consentement de ces dernières et entraînant souvent la perte de la réputation des femmes qui sont ainsi abusées.

Même les officiers sont parfois critiqués pour leur manière d'obtenir un accès au corps des femmes. Ainsi le marquis de Valfons dénonce, dans ses mémoires, les agissements d'un officier de son régiment qui, lors d'un bal, séduit une jeune femme honnête et naïve. « Il dansa beaucoup avec elle et finit par lui demander la permission d'aller la voir chez son père », ce qu'elle accepte. L'officier quant à lui, adapte son caractère pour plaire à tous, car il était « maître de tous ses mouvements », et « affectait à l'extérieur la plus vive tendresse et la plus grande obéissance ». La jeune fille subit ensuite du chantage pour qu'elle accepte de se donner à lui avant le mariage. Ainsi, lorsqu'elle refuse, il arrête de la voir pendant huit jours. Elle finit par céder et se rend chez lui plusieurs fois en deux mois⁷⁴. Mais l'officier se lassant rapidement de sa proie, propose à d'autres camarades de le remplacer dans le lit de la jeune femme, sans que celle-ci le devine, en profitant de l'obscurité pour se faire passer pour l'être aimé. Il aurait fait cette proposition au Marquis de Valfons lui-même, qui refuse de participer à cette supercherie :

j'eus horreur de la proposition et répétai mille fois à son auteur qu'il agissait fort mal ; que s'il ne voulait plus de sa maîtresse, il devait la traiter loyalement et lui rendre en bons procédés le sacrifice qu'elle avait fait pour lui.

Cependant, il apprendra plus tard qu'un autre s'est prêté au jeu de « cet odieux complot ». Il affirme que « cette scène incroyable s'est renouvelée huit ou dix fois⁷⁵ » et mit cette jeune femme dans une position fâcheuse, puisqu'elle est tombée enceinte. Cette anecdote permet surtout au Marquis de Valfons de se distancer des officiers dévoyés qui n'ont que les apparences de l'honnêteté, des sentiments et du respect, qu'ils utilisent comme des stratagèmes pour mieux tromper les femmes. Il peut ainsi critiquer une attitude de fausseté et de duplicité, dont il s'écarte volontairement. Si Valfons décrit sans honte ses nombreuses aventures avec les femmes, il se présente cependant en séducteur honnête et respectueux de leur honneur, bien qu'à l'affût de multiples conquêtes.

Si cette aventure a des allures d'une invraisemblable fiction, certaines affaires judiciaires montrent la réalité de cette séduction prédatrice qu'exercent certains officiers sur des femmes. Ainsi, dans les archives de l'intendance de Haute Marne, une plainte du cordonnier

⁷⁴ VALFONS Charles de Mathéi de, *Souvenirs du Marquis de Valfons, Vicomte de Sebourg Souvenirs du Marquis de VALFONS, Vicomte de Sebourg, lieutenant général des armées du roi 1710-1786*, Paris, 2003, p. 31-33.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 34.

Jacques Lucia, datant de 1756, attaque le sieur de la Bastide Maréchal des logis de la compagnie de Roquefeuille au Régiment de Beauvilliers, qui entretiendrait « un commerce scandaleux avec sa fille et la fait évader de sa maison ». Le cordonnier accuse le Maréchal des logis d'avoir séduit sa fille qui a tenté par deux fois de s'évader de la maison familiale, avec la complicité d'une troupe de soldats. La plainte a d'abord été portée auprès du procureur fiscal du duc d'Orléans, avant de se tourner vers le Subdélégué de l'intendant à Compiègne, car « Ce particulier plaignant, n'ose pas trop agir ouvertement attendu qu'il est journellement menassé par différents cavalliers desvoués au nommé de labastide duquel il est fait mention dans la ditte plainte, et nottamment cejourd'huy un nommé Aublin cavalier dans la Compagnie de Rocquefeuille, La menassé de lui casser les Bras ». Cette séduction a semble-t-il été parfaitement organisée, puisqu'il apprend que sa fille est en contact avec La Bastide, depuis un certain temps, alors que la « Compagnie de Rocquefeuille est actuellement en garnison a Esclaron ». L'accusé a alors placé des « Emissaires qu'il a posté de coste et d'autre » et qui « la retient dans un libertinage honteux et scandaleux connu de tout le public dudit Esclaron »⁷⁶. On voit ici que cet officier utilise son statut et son autorité militaire sur ses soldats pour s'assurer et organiser un accès à des jeunes femmes.

Les stratagèmes et les manipulations des soldats pour séduire les femmes et obtenir des contacts physiques, jusqu'à des relations sexuelles, parfois non consenties, parcourent surtout les œuvres littéraires et les chansons qui façonnent la culture populaire du XVIII^e siècle et nourrissent une image sulfureuse des soldats. La chanson *Sur la Route de Dijon* sous-entend en employant l'humour que des soldats profitent de « Marjolaine » qui pleurait le long de la route, car « Paraît qu'tout le bataillon/ Consola la Marjolaine⁷⁷ »...

L'œuvre de Godard d'Aucourt, que nous avons évoquée plus haut, développant la vogue littéraire des « héros subalternes », des années 1740, jusque dans les années 1770, valorise la figure du simple soldat, combattant de l'ombre et anonyme, mais populaire et désinvolte, qui devient un personnage amusant et courageux. Le comportement des personnages de ce roman vis-à-vis des femmes est violent et abusif dans les faits, mais n'est pas présenté comme condamnable, en grande partie à cause des préjugés persistants sur les femmes, provenant de la littérature libertine, et qui suppose que leurs refus face aux assauts des hommes ne seraient qu'une bienséance de façade qui masqueraient leur réels désirs. Les hommes sont donc incités à les assiéger malgré tout. Dans le troisième livre du roman, le héros Parisien décrit en ces

⁷⁶ A. D. de Haute Marne, Intendance de champagne, dossier C 73.

⁷⁷ BOUZARD Thierry, *Anthologie du chant militaire français*, Nîmes, 2000. p. 300-301.

termes l'attitude d'une femme de bonne naissance, Madame de Steir, face à ses avances répétées :

*en Hollande, c'est tout comme à Paris, la vertu du beau sexe consiste à sauver les apparences ; car je l'ai déjà dit, je crois, & c'est une excellente sentence ; être, n'est rien, paroître, est tout*⁷⁸.

Ainsi, il juge que l'attitude distante de cette femme n'est qu'une façade pour préserver sa réputation. Il insiste d'ailleurs tellement, qu'il finit par obtenir les faveurs qu'il réclame. Ce roman est en fait parsemé d'histoires de jeunes femmes trompées et manipulées par ces soldats, présentés comme des héros conquérants de la gent féminine, qui parviendraient à leur faire prendre conscience du désir qu'elles refoulent par pudeur et principe. Ce héros Parisien raconte comment son compagnon, Picard, rend visite à une jeune femme qu'il convoite, Manon, juste après le décès de la tante de cette dernière. Elle est dans une situation de fragilité psychologique que Picard va exploiter⁷⁹. La jeune femme se méfie et lui demande de rester à bonne distance, mais il essaye de lui faire peur en lui racontant des histoires de fantôme en évoquant la tante qui vient de mourir :

*Notre grivois affectant de trembler lui-même, choisit ce moment pour lui souhaiter le bon soir ; on le pria de demeurer ; pôli & obligeant, il offrit de passer la nuit dans le fauteuil de la belle ; la peur est si puissante sur l'esprit féminin, qu'on accepta la proposition, & la crainte redoublant par degré ; on fut peu à peu obligé de s'approcher de plus près. La timide Manon n'osoit crier, de crainte d'éveiller les voisins et de causer du scandale dans la maison ; car la pauvre petite y étoit en odeur de sainteté ; elle espéroit par ses prières arrêter la témérité de l'amoureux jeune homme qui la pressoit de céder à la violence de ses désirs ; mais Dieu fait la valeur de ces prières ; des mouvemens inconnus, qui s'élèvent dans le coeur de Manon, lui firent éprouver qu'elle avoit trop présumé de ses forces ; un profond soupir qu'elle laissa échapper fut le signal de sa défaite.*⁸⁰

Ici, il utilise la crainte supposément plus forte chez les femmes que chez les hommes, pour obtenir un rapprochement, place la jeune fille dans une situation dangereuse pour son honneur, ce qui lui permet de la contraindre et d'abuser d'elle, interprétant un simple soupir comme une autorisation. Après cette aventure, il finit par dilapider l'argent de cette jeune fille. Parisien quant à lui manipule également une autre jeune fille nommée Louison. Alors qu'il est en campagne, logé par une famille très agréable, il comprend que la fille de cette famille est volontairement cachée dans une cave, « reléguée la veille de ses nûces par ordre de sa mère

⁷⁸ GODARD D'AUCOURT Claude, *L'Académie militaire ou les Héros subalternes*, par P***, auteur suivant l'armée, 2^e édition, Amsterdam, Par la Société, 1749, livre 3, p. 24-25.

⁷⁹ *Ibid.*, livre 1 p. 35.

⁸⁰ *Ibid.*, livre 1, p. 41-43.

dans cette retraite, pour n'être vûe d'aucun François ». La réputation des hommes français, que nous avons évoqué dans le deuxième chapitre, semble donc les précéder. Parisien se fait alors passer pour une servante pour que Louison lui ouvre. Alors qu'elle est effrayée, il jure ses grands dieux qu'il est un « honnête homme, qui ne lui feroit aucun tort », que l'habit qu'il porte l'en empêche⁸¹. Il finit par lui dire qu'il connaît bien ses parents et qu'il vient la voir « en qualité de Protecteur de la famille ». Il compare sa tentative auprès de cette jeune fille à un « joli siège à soutenir⁸² ». Il prétexte alors être obligé de se cacher, à cause d'un duel, qui fait de lui un homme recherché par les autorités. Parisien se moque des protestations et de la pudeur de la jeune femme, car « Il faut avouer que la pudeur d'une fille est une étrange chose ; elle se gendarme toujours la première ; mais c'est un petit monstre qu'on apprivoise aisément ; il n'y a que façon de s'y prendre ». Pour l'amadouer, il raconte à la jeune femme de nombreuses aventures, bien souvent fictives, tout en se donnant le rôle de « l'homme charmant, tendre, passionné & rempli des plus beaux sentimens du monde »⁸³. Le soir venu, elle est soulagée car il va enfin pouvoir sortir à la faveur de la nuit. Alors qu'elle en fait part à Parisien, il interprète ses paroles selon sa convenance, affirmant que « Le ton dont elle prononça ce peu de paroles y donnoit un sens tout différent, & me disoit très expressément de rester. Il se laisse emporter par sa « vivacité » en commettant quelques « espiégleries un peu libres ». Effrayée la jeune femme se lève brusquement et fait tomber la lumière qui s'éteint. Parisien profite alors de l'obscurité :

Il est mille petites grimaces, & autant de minauderies, qu'une jeune fille se croit obligée de faire, & dont l'obscurité la dispense, la pudeur qui aime à se manifester par une petite rougeur, ne s'avise pas de paroître quand sa présence est inutile. Les mains de part & d'autre jouèrent leur rôle ordinaire ; par tout où les miennes se portoient, elles rencontroient celles de Louison ; tantôt trop tôt, tantôt trop tard, selon que cela se trouvoit ; ce petit jeu dura quelque-tems, & finit naturellement comme il devoit finir. Enfin l'amour nous ferma les yeux, & le soleil levant à travers une petite lucarne vint me les rouvrir. J'examinai la petite Janning, qui dormoit profondément, dans un désordre charmant & tel que l'autorisent les nuits d'été ; plus amoureux que jamais, j'éveillai Louison comme je l'avois endormie ; nouveaux combats, nouveaux plaisirs, & nouvel embarras pour la belle ; on n'ose me regarder, on baisse les yeux, on pleure ; je veux partir, on m'en empêche, de crainte, dit-on, que je ne sois aperçu & qu'on ne soupçonne la vérité⁸⁴. »

Cette scène montre clairement que la jeune fille ne consent pas, elle exprime même des attitudes de détresse et se retrouve prise au piège, incapable de choisir entre rester en compagnie de cet

⁸¹ *Ibid.*, livre 1, p. 69

⁸² *Ibid.*, livre 1, p. 74.

⁸³ *Ibid.*, livre 1, p. 76-77.

⁸⁴ *Ibid.*, livre 1, p. 81-83

individu qui l'a forcée plusieurs fois à avoir une relation sexuelle ou prendre le risque que cela se sache et qu'elle perde sa réputation et sans doute sa promesse de mariage. Parisien remet sans cesse en doute les oppositions claires qu'il reçoit, les balayant d'un revers de main, considérant cette jeune femme comme disponible, malgré une feinte pudeur, affichée par principe. À aucun moment, dans ce roman, le héros n'est condamné pour cette conduite. Bien au contraire, il se vante de cette aventure auprès de ses camarades, autour du feu et d'une bouteille d'alcool⁸⁵. Cette configuration des rapports de séduction entre les sexes qui efface le consentement des femmes en présentant leurs oppositions comme feintes, glorifie la propension des hommes à forcer ces dernières et euphémise totalement la violence qu'ils exercent sur elles. Les hommes présentent ensuite ces violences comme des exploits qui leur permettront de briller au sein du groupe masculin. Mais comme le rappelle Stéphanie Gaudillat-Cautela, ce type de rapport entre les hommes et les femmes s'observe durant toute l'époque moderne car dans une relation sexuelle ou amoureuse, dans nombre de chansons, de récits de fiction, mais aussi dans les écrits des médecins et des juristes, l'homme est décrit comme celui qui doit prendre d'assaut les femmes, qui quant à elles doivent démontrer quelques résistances afin de ne pas passer pour impudiques, tout en cédant finalement au désir masculin. Elle ajoute que « la violence devient alors un ingrédient du jeu érotique, les femmes résistant moins par pudeur que pour attiser l'ardeur des hommes et valoriser leur force »⁸⁶. Cette manière de décrire les conquêtes masculines sur les femmes est aussi représentative des récits libertins de la seconde moitié du XVIII^e siècle, dont le soldat, dans le roman de Godard d'Aucourt, est le héros. En effet, ce récit a été écrit dans un contexte où le libertinage, au sens de relations amoureuses hors mariage, semble s'être banalisé à Paris et de façon générale au milieu urbain, moins soumis à l'influence de l'Église. Ce type de relation amoureuse se répand dans tous les milieux d'artistes et d'intellectuels, comme dans ceux de la finance et du commerce⁸⁷. Le libertinage représenterait alors le « paradigme amoureux dominant » au XVIII^e siècle où le désir et le plaisir sont considérés comme bon, car naturels et créés par Dieu pour rendre le séjour sur terre agréable pour les hommes. Restif de La Bretonne par exemple développe une véritable mystique de la jouissance sexuelle⁸⁸. On retrouve ces scènes de viol, dans la pièce de *Thémidore, ou mon histoire et celle de ma maîtresse*, publiée anonymement en 1745 mais qui serait également,

⁸⁵ *Ibid.*, livre 1, p. 89.

⁸⁶ GAUDILLAT-CAUTELA Stéphanie, « Le corps des femmes dans la qualification du « viol »... », *op. cit.*, p. 274.

⁸⁷ BLANC Olivier, « Visibilité du libertinage féminin sous Louis XVI », in RICHARDOT Anne (dir.), *Femmes et libertinage au XVIII^e siècle. Ou les caprices de Cythères*, Rennes, 2004, p. 46-47.

⁸⁸ BRIX Michel, « Stratégies amoureuses masculine : du libertinage des Lumières au pétrarquisme romantique », in ATSBURY Catherine, *Le mâle en France 1715-1830*, Paris, 2004, p.177-178.

l'œuvre de Claude Godard d'Aucourt. Alors que le héros Thémidore arrive chez son père, il aperçoit une « solliciteuse » qui attend d'être reçue. Comme elle lui plaît, il la viole et estime qu'elle ne devrait pas s'en plaindre, car il lui a donné du plaisir et le désir qu'il a ressenti pour elle est une preuve de sa beauté⁸⁹. Dans les récits libertins du XVIII^e siècle, les femmes apparaissent comme reconnaissantes d'avoir été éduquées au plaisir, à la découverte de leur corps par les hommes. Michel Brix rappelle que le libertinage est une activité éminemment masculine et repose sur « l'illusion fondatrice de placer dans le domaine de la séduction amoureuse, l'homme et la femme sur un pied d'exacte parité ». En effet, ces donjuans ont besoin de faire croire que « dans une aventure galante, les femmes ont autant à gagner et aussi peu à perdre que les hommes ». Mais cela est évidemment faux car, les femmes risquent des grossesses non désirées et surtout la perte de leur réputation, qui hypothèquerait leur chance de se marier⁹⁰. Pour Brix, comme dans le passage de Godard d'Aucourt avec Parisien, le libertinage est « une stratégie d'asservissement : celui des femmes réduites à la merci d'un homme [...] »⁹¹, un art de tromper les femmes et de leur faire croire que les craintes qu'elles nourrissent vis-à-vis des aventures galantes sont des préjugés infondés. C'est précisément à cet art de la tromperie que se prête le héros Parisien et la figure du soldat semble, en tout cas dans ce roman, incarner ce modèle libertin, encore plus aisé à endosser pour le soldat qui voyage sans cesse et rencontre de nombreuses femmes sur sa route, sans risquer d'y être sérieusement attaché.

Mais cette représentation, d'un militaire qui rudoie les femmes, apparaît dès le début du XVIII^e siècle, notamment sous la plume du Chevalier de Quincy, dans ses mémoires. Il perpètre également des violences, verbales ou physiques envers des femmes, et s'en vante. Il s'en prend ainsi verbalement à une Dame de qualité, italienne qui loge chez la même hôtesse que lui :

Elle tenoit des propos contre la nation françoise qui nous piquoient vivement ; elle ne faisoit que badiner sur les officiers blessés qui passoient, et, entre autres, d'un, qui, quoique fort blessé, rioit de quelques discours qu'on lui tenoit. "En voilà, dit-elle, un qui me paroît battu, content et peut-être c..." Elle m'impatienta si fort, que je la priaï très instamment de sortir au plus vite de la chambre, et j'ajoutai que, si elle ne sortoit point, je la ferois jeter par la fenêtre. Ce discours nous délivra pour toujours de cette babillarde⁹².

On peut déceler dans ce récit, un certain élan patriotique. Ainsi, il ne traite pas cette femme avec les égards dus à un membre de la noblesse et qui il partagerait les mêmes valeurs

⁸⁹ *Ibid.*, p.178.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 180.

⁹¹ *Ibid.*, p. 184.

⁹² QUINCY Joseph Sevin, Comte de, *Mémoires du chevalier de Quincy*, Léon Lecestre (éd), Paris, Renouard, 1898, tome II, p. 21.

au-delà des frontières. Il ne la traite pas non plus comme une femme avec laquelle il devrait converser sa politesse, mais avant tout comme un ennemi de la nation française et préfère défendre ses camarades militaires, quitte à s'en prendre à elle violemment. Mais il ne se limite pas aux agressions, verbales, il peut aussi bafouer l'intégrité physique de certaines femmes, comme avec cette fille d'aubergiste qui lui rapporte l'épée qu'il a oublié dans l'établissement de son père :

« tenez, monsieur, me dit-elle, voilà votre épée. Voilà un grand homme de guerre qui oublie ainsi ses armes! » Elle n'avoit que quinze ans. Ayant mis pieds à terre, je courus après elle, et, pour me venger, je l'embrassai trois ou quatre fois. Après quoi je pris mon épée et je remontai à cheval⁹³.

On est bien loin ici des simples regards échangés entre hommes et femmes nobles de haute condition. Si la pique que lui lance la jeune fille, semble justifier, selon lui, l'agression physique qu'il lui inflige, à tel point qu'il s'en vante dans ses mémoires, on peut penser aussi que l'origine sociale de cette jeune fille ne lui inspire pas autant de respect qu'une femme de la noblesse. Les jeunes paysannes sont des proies faciles pour ces militaires qui, par leur vie nomades, ne subiront aucune conséquence de ces agressions, finalement banalisées sous la description d'anecdotes amusantes et rocambolesques, qui valorisent la verdeur et la bonne humeur de ses auteurs, tout en constituant un récit distrayant pour le lecteur.

Lors de la Révolution française, ce modèle libertin est largement critiqué car associé à une aristocratie dévoyée⁹⁴. Cependant si les révolutionnaires veulent se démarquer des nobles dévirilisés par leur attrait pour le luxe, en mettant à distance les manières trop policées de ces derniers, le soldat de la Révolution peut apparaître comme une figure plus rude envers les femmes, car issu du peuple. Joan B. Landes affirme d'ailleurs que la masculinité pendant la Révolution est de plus en plus virilisée notamment à cause de la conjonction entre citoyenneté et service militaire, dès avril 1792⁹⁵. Dans certaines productions artistiques, les soldats peuvent se montrer agressifs et arrogants envers les femmes, en particulier quand celle-ci ne partagent pas leurs idéaux révolutionnaires. Les religieuses, dans la pièce *Les dragons ou les Bénédictines*, du citoyen Pigault-Lebrun, sont décrites comme de vieilles femmes aux idées étriquées, qui finalement tombent sous le charme du jeune capitaine révolutionnaire. Seule la jeune Sainte-Claire, très disposée à sortir du couvent et à embrasser les nouveaux idéaux

⁹³ *Ibid.*, tome I, p. 64

⁹⁴ *Ibidem.*

⁹⁵ LANDES Joan B., « Masculinity un revolutionary France », in DUDINK Stefan, HAGEMANN Karen and TOSH John, *Masculinities in Politics and War. Gendering Modern History*, Manchester, Manchester University Press, 2004 p. 96-97.

révolutionnaires, est dépeinte sous un jour favorable. Elle épouse le capitaine, héros de la pièce, alors que son maréchal des Logis tombe sous le charme de la rude Gertrude, une religieuse dépeinte comme une femme des milieux populaires, ayant en tout cas son langage. Elle incarne un personnage féminin revêche et pieux, manquant d'intelligence pour comprendre les enjeux des bouleversements révolutionnaires, se situant à l'opposé de la vivacité d'esprit de Sainte Claire. Dans le deuxième volet de cette pièce, *Les dragons en cantonnement ou la suite des bénédictines*, la première scène s'ouvre finalement sur le couple que forme le maréchal des Logis et Gertrude, qui a finalement accepté d'épouser ce dernier et mène, sans enthousiasme, une carrière de vivandière au sein des armées. Gertrude, refuse cependant de satisfaire toutes les demandes de son époux et apparaît manifestement comme l'exemple d'une mauvaise épouse, comparé à la compréhensive Claire. Gertrude commence par reprocher à son mari d'abuser de la boisson, et ainsi, de dilapider son argent. Elle fait la sourde oreille lorsqu'il l'appelle en criant « femme ». Son mari se défend en rappelant qu'il mérite cette boisson puisqu'il a défendu la République⁹⁶. Alors qu'elle s'adoucit et finit par lui amener ce qu'il a demandé, le maréchal ajoute :

*Vous vous comportez en femme soumise, je me montrerai mari complaisant. Je t'aime, mon enfant, je t'aime de tout mon cœur ; mais, palsembleu ! Je n'entends que tu me mène. Viens m'embrasser*⁹⁷

Ici le maréchal des logis rappelle la position dominante du mari dans le couple. Gertrude l'embrasse mais les autres dragons, pour rire, veulent faire de même, réclamant « le baiser de la paix ». Gertrude leur donne un soufflet. Le mari, au lieu de défendre son épouse qui est ainsi agressée, rétorque :

Ma femme, vous avez manqué à ces braves gens, et je ne souffre pas qu'on manque à mes camarades.

Il donne alors la priorité à la solidarité masculine, affirmant que sa femme doit satisfaire à leur demande et refuse d'admettre l'outrage qu'elle estime avoir subi. Il finit par lui intimer l'ordre d'embrasser ses camarades : « ils t'ont demandé un baiser, et tu le leur donneras ». Son mari lui impose alors une forme de chantage qui l'oblige soit à accepter les baisers, soit à le laisser se battre en duel pour sauver son honneur, au risque de se faire tuer. Craignant la mort de son mari, elle accepte finalement de les embrasser⁹⁸. Le maréchal conclut en exposant sa définition d'une « bonne femme », celle qui « verse à boire, qui boit avec [eux], et qui embrasse [ses]

⁹⁶ PIGAULT-LEBRUN, *Les dragons en cantonnement, ou La suite des Bénédictines*, comédie en un acte et en prose *Dragon en cantonnement*, Paris, Barba, 1793, p. 6.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 7.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 10-12.

amis ! ». La femme du soldat doit donc être disponible pour satisfaire les besoins de ce dernier et même de ses camarades, qui méritent manifestement cette mise à disposition de son corps, car ils combattent pour la République. Gertrude résume d'ailleurs sa situation par cette phrase : « tu sacrifies tout à tes camarades, tout, jusqu'à ta femme ». Le maréchal des logis lui répond que ce qu'elle a fait n'est pas un sacrifice et que lorsqu'elle a tort, elle devrait céder, ainsi « *c'est dans l'ordre* ». Cet ordre valide ici la domination du mari sur sa femme, qui lorsqu'elle est femme de soldat, doit non seulement se plier aux obligations d'une épouse, mais aussi à celle du métier de son mari. Elle est d'ailleurs la seule à critiquer le comportement du capitaine, devenu colonel dans cette deuxième pièce, parce qu'il trompe Claire. Comme elle n'a pas la langue dans sa poche, son mari finit par la menacer de violence physique, assenant « Je te casse, je te pulvérise, je te mets au caramel⁹⁹ », si elle ne se tait pas.

Bien que ces échanges et ses personnages exubérants de soldats et de vivandières soient destinés à faire rire le spectateur, forçant ainsi les traits des oppositions entre les hommes et les femmes et trahissant sans doute les préjugés des auteurs de la pièce sur les classes populaires, l'attitude du mari n'est pas critiquée, contrairement à celle de Gertrude, désignée comme une rabat-joie revêche et inadaptée à la sociabilité militaire dans laquelle elle évolue. C'est bien elle qui est tournée en ridicule et qui est contrainte d'accepter l'autorité du mari et les violences qu'il peut lui faire subir .

Nous avons déjà vu que pendant la Révolution, à l'étranger, que les Français avaient une réputation de coureurs de jupons. Si les militaires en tirent une certaine fierté dans leurs écrits personnels, nous avons vu que la population locale n'est souvent pas de cet avis. Certains combattants reconnaissent eux-mêmes que leur compatriotes ne se comportent pas toujours de manière exemplaire. C'est du moins ce que sous-entend Jean-Pierre Bial dans ce passage où il décrit l'opinion de la bourgeoisie de Breda envers les soldats français. La population est méfiante car « Quelques officiers avaient abusé de la facilité que leur donnaient des mœurs et usages différents des nôtres ainsi que de la liberté d'aller et de venir des jeunes filles. Certains nouèrent des intrigues avec promesse de mariage ». Cependant, lorsque les parents apprennent que les jeunes gens sont mariés, cela provoque un véritable scandale qui fait dire aux habitants que « Les Français sont aimables, mais toute intimité est dangereuse »¹⁰⁰.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 15.

¹⁰⁰ BIAL Jean-Pierre, *Les carnets du colonel BIAL 1789-1814, Souvenirs des Guerres de la Révolution et de l'empire, rédigés à Leipzig au dépôt des prisonniers*, Paris, les éditions de l'Officine, 2003, p. 118-119.

Entre le séducteur et le prédateur, la limite est donc fine et dépend souvent du point de vue des concernés. Si les soldats s'enorgueillissent de leurs conquêtes, la population n'est pas toujours du même avis et tente de protéger les jeunes filles. Cette figure du soldat séducteur est donc très ambivalente. Dans les œuvres littéraires, les militaires semblent bénéficier d'une certaine impunité, d'un droit d'accès aux cœurs et au corps des femmes, en récompense de leur engagement au service de la patrie, interprétant à leur guise le consentement des femmes. Cette figure du soldat manipulateur, tout en divertissant le lecteur, banalise aussi certaines formes de violence contre les femmes, dessine un modèle relationnel entre homme et femme qui sort du cadre des relations respectueuses et consenties entre eux. Cette attitude peut faire l'objet de critiques mais semble être aussi acceptée au cours de la période étudiée, tant qu'elle ne dépasse pas un certain degré de violence physique ou de contrainte, qui serait, quant à lui condamnable.

Si le statut de séducteur du militaire français peut paraître particulièrement flatteur pour composer une figure d'homme viril, qui multiplie les conquêtes, plait aux femmes, et impressionne ses camarades, cette figure masculine est cependant très ambivalente, car la frontière est mince entre cette séduction conquérante qui fait des femmes un trophée passif et les abus que ces soldats peuvent exercer sur les femmes lorsqu'elles leur résistent, usant alors de violences et d'humiliations contre elles, allant parfois jusqu'au viol.

2. Le soldat prédateur : les violences et les crimes sexuels

Jean Chagniot, dans son travail sur Paris et l'armée au XVIII^e siècle, revient sur la mauvaise réputation du soldat. Des vagabonds trouveraient refuge dans les troupes, ainsi que des jeunes hommes déjà libertins, mais encore plus corrompus par la grande ville qu'est Paris et qui encourage les vices des soldats. La capitale les accueille surtout pendant les quartiers d'hiver, lorsque des régiments entiers sont licenciés. Même les officiers, lorsqu'ils sont jeunes et célibataires, sont accusés d'entretenir des filles et de fréquenter des cabarets, de perturber les spectacles au théâtre et à l'opéra. Les soldats, quant à eux « faisaient contribuer » les femmes, en jouant le rôle de proxénètes à cause de leurs trop faibles soldes qui ne leur permettent pas de survivre dans la capitale¹⁰¹. Le soldat peut alors apparaître comme un prédateur, parfois violent, pour les femmes civiles. Stéphanie Gaudillat-Cautela rappelle que, déjà au XVI^e siècle, le soldat est synonyme de danger, notamment pour les jeunes filles qui s'aventurent sur les routes. Les études de lettres de rémission montrent que beaucoup de leurs auteurs sont des soldats qui

¹⁰¹ CHAGNIOT Jean, *Paris et l'armée au XVIII^e siècle. Étude politique et sociale*, Paris, Économica, 1985, pp. 557, 561, 572-572 et 558.

agissent souvent en groupes d'hommes mobiles et armés, donc particulièrement menaçants¹⁰² et protégés par le Roi qui veut les garder à son service¹⁰³. Ce stéréotype peut aussi concerner les officiers, comme dans l'ouvrage du sergent Ferdinand Desrivères, qui développe le contre-exemple d'un capitaine dissimulateur et violent, nommé Pont Logé et qui, le temps d'une campagne militaire, vit chez un hôte qui a trois filles. Désireux d'en épouser une, il convoque le père et sa fille. Le vieil homme, ne faisant pas confiance au fourbe officier, lui refuse la main de son enfant. Furieux le capitaine enferme et violente celle qu'il convoitait, mais elle se retourne contre lui et l'assassine¹⁰⁴. Ce premier exemple est bien sûr le pire des comportements imaginables, un comportement indigne d'un officier et même d'un militaire.

Pendant la période révolutionnaire, la réputation des soldats est bien plus positive, en particulier lorsqu'il s'agit des volontaires ou des jeunes hommes participants aux différentes levées en masse. Mais les débordements des soldats ne sont pas toujours passés sous silence, particulièrement dans les mémoires autobiographiques, écrites sous la Restauration ou la Monarchie de Juillet, qui ont tendance, au vue du contexte d'écriture, à condamner la violence révolutionnaire. La violence des soldats envers les femmes est alors évoquée, comme dans les mémoires de Charles Duthilt, au sujet des débordements des soldats durant l'hiver 1793-1794. Il décrit « les mauvaises passions » de certains, mais seulement « quelques anciens », qui commettent des maraudes, des meurtres et même des viols, qui ne seraient le fait que de « quelques misérables d'une nature perverse ». Il se garde bien d'entacher la réputation des volontaires, puisqu'il cible clairement, par l'usage du terme « anciens », les soldats de ligne qui servaient sous la monarchie¹⁰⁵. Il réitère cette accusation dans un passage de ses mémoires, où il décrit une scène terrible, à Moorseele, en Flandre, où des troupes françaises stationnent, affirmant que « quelques malheureux » se sont livrés au pillage, jusqu'à devenir incontrôlables à cause de leur ivresse. Lui-même a vu de près leurs exactions, puisqu'un jour, attiré par des cris, il entre dans une maison où il trouve « deux sergents de la ligne », toujours des troupes d'Ancien Régime, « dont l'un tenait une femme à la gorge et la serrait au point de l'étouffer, tandis que l'autre violentait une jeune fille de quinze à seize ans ». Duthilt se dépeint alors en héros, faisant fuir les agresseurs en les menaçant avec une arme à feu. Il conclut ainsi l'aventure, en affirmant qu'il « rendit un signalé service à ces deux pauvres femmes¹⁰⁶ ».

¹⁰² GAUDILLAT CAUTELA Stéphanie, « viols et guerres au XVIème siècle, un état des lieux », in TRÉVISI Marion et NIVET Philippe, *Les femmes et la guerre de l'Antiquité à 1918*, Paris, Économica, 2011, p. 209.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 214

¹⁰⁴ DESRIVIÈRES Ferdinand, *Essais sur le vrai mérite de l'officier... op. cit.*, p. 94-97.

¹⁰⁵ DUTHILT Pierre-Charles, *Mes campagnes et mes souvenirs*, Paris, LCV Services, 2008, p. 3.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 38.

Cette stigmatisation des soldats d'Ancien Régime, tout autant que l'innocence des volontaires concernant les débordements et les agressions envers les femmes, sont difficiles à mesurer et à vérifier dans la réalité. Girault, par exemple, n'hésite pas à décrire les violences des soldats révolutionnaires en « pays ennemi », notamment dans les territoires allemands :

De temps en temps, sous les ordres d'un Représentant du peuple, nous faisons des expéditions en pays ennemi. Mais quelles expéditions ! Nous partions de notre camp la nuit, ayant à notre suite une cinquantaine de voitures, nous tombions à l'improviste sur un village qui était livré à la dévastation. On chargeait les voitures de tout ce qu'on pouvait ramasser, de tout ce qui pouvait être emporté. Les paysans étaient maltraités, tués quelquefois, les femmes violées, tout était permis. Cela ne pouvait durer. Lorsque tout fut dévasté et les vivres consommés, il nous fallut jeûner¹⁰⁷.

La figure du soldat qui pille les habitants et viole les femmes est surtout présente dans les récits écrits sous la Restauration, bien après les événements. Cette condamnation doit démontrer que l'auteur est un modéré, qui condamne les excès et les violences de la Révolution. Et justement, dans son récit, Girault s'attache souvent à défendre les émigrés et les nobles qu'il croise sur sa route et condamne la violence des armées révolutionnaires qui est probablement exagérée dans son récit.

D'un point de vue des délits et des crimes en général, Sébastien Évrard, dans son étude sur la justice militaire dans l'armée des côtes de Cherbourg, précise que les unités de volontaires sont très impliquées dans les affaires de criminalité, mais sans être, pour autant, sur-représentées. La criminalité varie surtout entre les unités militaires, selon les actions de leurs chefs ou leur situation matérielle¹⁰⁸. Mais concernant précisément les viols commis par les soldats à l'encontre des femmes, les affaires judiciaires sont particulièrement rares, car elles sont peu traitées par la justice militaire et civile, ce qui rend leur quantification impossible. Les conseils de discipline de l'Ancien Régime ne s'occupent que des affaires concernant des litiges et des infractions entre militaires, les affaires opposant ces derniers aux civils, étant traitées par les différents tribunaux de la justice ordinaire d'Ancien Régime. Stéphane Perréon, qui a étudié les archives judiciaires de la Bretagne, en quête des infractions, crimes et délits commis par les soldats, souligne la rareté et l'éparpillement des affaires les concernant. Il note par exemple qu'aucune des 134 affaires instruites dans la seigneurie d'Uzel et La Motte Donnon ne concerne un soldat. L'étude des archives du présidial de Nantes sur trois années consécutives ne donne pas de meilleurs résultats. En réalité la plupart des affaires impliquant des militaires n'arrivent pas

¹⁰⁷ GIRAULT Philippe-René, *Mes campagnes sous la Révolution et l'Empire*, Paris, Le Sycomore, 1983, p. 31-32.

¹⁰⁸ ÉVRARD Sébastien, *Chouans contre Bleus (1793-1795). La justice militaire sous la Révolution française*, Paris, Mare & Martin, 2018, p. 138.

devant les juridictions ordinaires¹⁰⁹. Une partie des litiges les concernant est directement traitée par les gouverneurs des provinces et les intendants, qui possèdent des compétences militaires et une large marge de manœuvre. L'intendant se charge notamment de gérer les permissions des officiers, mais aussi de surveiller les troupes dans les provinces, ce qui nécessite d'en faire la police. Ainsi, il traite une bonne partie des affaires délictueuses et criminelles, entre les soldats et les civils. Concernant les atteintes faites aux personnes, il encourage le règlement à l'amiable, en échange d'une somme d'argent. C'est seulement si cet arrangement n'est pas accepté que l'affaire peut être déposée devant la justice ordinaire. Cette volonté de l'intendant d'agir en amont pour éviter le procès explique, en partie, la rareté des affaires concernant les soldats dans la justice ordinaire¹¹⁰. Les inventaires des intendances, ceux de la série C des archives départementales sont souvent détaillés, dossier par dossier. Nous avons donc favorisé ce fonds dans nos recherches, en analysant les catégories « affaires militaires », « police » ou « justice militaire » des inventaires des intendances d'ille et Villaine, mais surtout des provinces frontalières du Nord-Est du royaume, où les garnisons étaient susceptibles de se concentrer, en Haute-Marne, en Champagne, en Moselle, et dans l'Aube. Cette recherche nous a permis de découvrir un certain nombre d'affaires où des soldats, et même des officiers s'en prenaient à des femmes, physiquement ou par des insultes, comme dans le cas de la veuve Petit, étudié dans le chapitre précédent¹¹¹. Nous n'avons recensé qu'un seul cas d'une « accusation de viol portée contre un grenadier à cheval¹¹² », dans les archives de l'intendance de Champagne, dans la subdélégation de Troyes, mais sans que l'affaire soit détaillée davantage. Dans l'ouvrage de Georges Vigarello sur *l'Histoire du Viol*, il recense deux affaires d'agressions commises par des soldats, dont une qui se déroule en 1733, concernant quatre soldats, qui font violence à une passagère aperçue dans un coche. La fille se défend et elle est secourue par des passants, mais les soldats font usage de leur arme et tuent le maître du coche, un marinier est également blessé. Malgré tout, ces soldats obtiennent une grâce royale rapidement et l'agression envers la voyageuse n'est pas retenue à l'instruction¹¹³. Cette complaisance pour les violences commises par les soldats, se retrouve souvent dans les affaires traitées par l'intendant qui tente d'empêcher que les accusés ne se retrouvent dans les tribunaux de la justice ordinaire. Les affaires d'agression ou de viols dont sont responsables les soldats

¹⁰⁹ PERRÉON Stéphane, *L'armée en Bretagne au XVIIIe siècle. Institution militaire et société civile au temps de l'intendance et des États*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005, p. 284.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 36.

¹¹¹ Voir cette affaire dans le chapitre 2.

¹¹² A. D. de l'Aube, Intendance de Troyes, C 1080.

¹¹³ VIGARELLO Georges, *L'Histoire du Viol, XVIe-XXe siècles*, Paris, 2000, p. 16-17.

sont plus fréquentes dans les archives des conseils de guerre pendant la période révolutionnaire, car leurs compétences ont changé pendant la Révolution. En effet, elles se sont élargies aux affaires concernant les militaires face aux civils¹¹⁴. Il est donc impossible d'évaluer l'évolution de ce crime entre l'Ancien Régime et la Révolution, car les cas de viols commis par les militaires sont plus visibles pendant cette dernière période à cause de ce changement de compétences. Pour ce qui est des archives des conseils de guerre, nous avons ouvert tous les cartons contenant des dossiers de procédures et non ceux avec de simples jugements, dans la série 2 J de la justice militaire pendant la Révolution. Les procédures sont en effet plus pertinentes pour notre sujet, car elles permettent d'obtenir quelques affaires plus détaillées où les déclarations et interrogatoires des prévenus, des victimes et des témoins sont retranscrits. Ces sources nous aident à mieux comprendre les motivations des prévenus. Ces dossiers de procédure ont été conservés essentiellement pour les 13^{ème}, 15^{ème} et 18^{ème} divisions de l'armée de l'Ouest, mais aussi pour les armées de Sambre et Meuse, du Rhin et Moselle et enfin l'armée du Nord. En tout vingt-deux cartons ont été dépouillés. Nous y avons ajouté huit cartons de la série B1, série chronologique de la Révolution, contenant également des archives des conseils de guerre. Nous nous sommes limitée à un petit échantillon, en variant les armées, car il s'agissait essentiellement d'une compilation de jugements succincts, mis à part quelques affaires plus complètes. Dans l'ensemble de ces cartons de quinze affaires de viol ou tentatives de viol, dont les circonstances ne sont pas toujours exposées, les interrogatoires des victimes, comme ceux des prévenus demeurant rares. De plus, les militaires optent souvent pour une défense qui consiste à nier les faits ou à mettre en avant leur absence de souvenir des événements, prétextant d'un état d'ivresse trop conséquent. Pour obtenir une analyse quantitative de ces fonds nous nous sommes appuyée sur les travaux de Sébastien Évrard portant sur les crimes et délits des soldats révolutionnaires, dans son ouvrage *Chouans contre Bleus*, dans lequel il mène une étude exhaustive de la justice militaire révolutionnaire dans les armées des côtes Cherbourg entre 1793 et 1795. Il quantifie ainsi précisément les infractions poursuivies et les sanctions prononcées par les tribunaux militaires. Sur les 948 affaires recensées, il ne compte que deux cas de trahison et seulement deux affaires de viol¹¹⁵. Les agressions sexuelles et les viols sont donc très peu traités par la justice militaire révolutionnaire et il demeure impossible d'évaluer l'ampleur de ces violences sur les femmes. Nous allons

¹¹⁴ Guide des archives et de la bibliothèque du SHD, p. 144.

¹¹⁵ ÉVRARD Sébastien, *Chouans contre Bleus (1793-1795)... op. cit.*, p. 168-169.

cependant analyser certains cas pour comprendre les modes opératoires des prévenus et retrouver les traits communs de ces crimes sexuels.

Même pendant la Révolution française, les viols constituent sans doute une infraction fréquente dans un contexte de guerre. Georges Vigarello rappelle en effet que le viol est banalisé lors des conflits, aussi bien quand il est commis par les soldats que par les officiers et la situation évolue peu au cours de la période¹¹⁶. Les agressions sexuelles et les viols sont aussi rapportés par les femmes qui vivent dans les armées, comme le fait Thérèse Figueur dans ses mémoires, alors qu'elle s'est engagée dans les armées révolutionnaires et mentionne des agressions sexuelles à quatre reprises¹¹⁷. Nous avons abordé également, dans le premier chapitre, le cas de Marguerite Marthe, compagne du soldat François Persan dit St Dizier, menacée par un sergent qui a tenté d'abuser d'elle, cette mésaventure étant la cause de la fuite du couple, en de l'armée¹¹⁸.

Mais ces crimes restent cependant rares, voir absents des tribunaux militaires¹¹⁹. Cette infraction n'est pas définie tout de suite dans les codes de justice militaire. Selon Sébastien Évrard, il faut attendre le 27 juillet 1793 pour que cette incrimination fasse enfin l'objet d'une sanction exemplaire, la mort, au même titre que le pillage ou la fuite des conducteurs de chariots d'artillerie¹²⁰. Cependant le viol est rarement sanctionné aussi sévèrement dans la pratique. Il est d'abord difficile d'en apporter la preuve pour les victimes, devant les tribunaux militaires, comme cette affaire où un chasseur et deux Carabiniers, ces derniers âgés de 27 et 30 ans, le 29 thermidor an IV, tentent de violer plusieurs femmes et y seraient parvenus sur la personne de Perrine Leray. Dans leurs interrogatoires, ils nient tous être rentrés dans la maison où le crime a été commis, mais les témoins sont plus prolixes sur les circonstances précises de l'évènement. Cinq chasseurs commencent par importuner François Marchais, cultivateur du village de Belair. Un « nommé Dubois », en voyant sa femme, « sauta sur elle, en lui disant : il vaut autant que je te baise ici comme ailleurs ». Mais cette dernière parvient à se réfugier auprès de deux autres femmes, Perrine Leray et Perrotte Houssay. Les soldats entrent tout de même dans la cour du cultivateur et « un des quatre militaires entraîna sa cousine Perrine Leray dans une chambre, après lui avoir donné deux coups de sabre sur la main, avec laquelle elle tenoit son cousin par la jambe. Qu'étant entrés ils dirent au nommé Dubois de faire sentinelle ». François Marchais

¹¹⁶ VIGARELLO Georges, *L'Histoire du Viol ... op. cit.*, p. 299.

¹¹⁷ GOUPIL-TRAVERT, Maria, *Braves combattantes, humbles héroïnes. Trajectoires et mémoires des engagés volontaires de la Révolution et de l'Empire*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2021, p. 99-101.

¹¹⁸ Voir dans le Chapitre 1.

¹¹⁹ ÉVRARD Sébastien, *Chouans contre Bleus (1793-1795)... op. cit.*, p. 169.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 169.

entend alors sa cousine crier pendant près d'un quart d'heure et aperçoit finalement du sang sur le tablier et la coiffe de la femme agressée. Perrotte Houssay livre le même témoignage, de même que la citoyenne Julienne Dupas, présentes toutes les deux avec les autres femmes. Cette dernière mentionne que les soldats s'adressent à elle en ces termes : « Nous ne voulons pas de toi, tu es trop vieille ». Malgré tous ces témoignages, le conseil militaire déclare « qu'il n'est pas constant que la citoyenne Perrine Leray ait été violée, n'ayant pas comparu elle-même pour en faire la déclaration ». Les prévenus sont condamnés aux fers, en vertu de « l'article dix-huit du code Penal militaire », qui punit de six mois de prison ceux qui attentent à la sûreté ou à la liberté des citoyens « et s'il y a voye de fait, la peine sera de deux ans de fers & en cas d'assassinat, sera puni de mort ¹²¹ ».

Les victimes, sans doute à cause de la honte qu'elles ressentent, semblent avoir bien du mal à témoigner, comme la citoyenne Laburcerie, qui lors d'un cambriolage commis par plusieurs soldats, aurait subi une tentative de viol de la part du citoyen Valichon, caporal des grenadiers au 4^{ème} bataillon du régiment d'Orléans. Ce dernier « n'a pas pu être convaincu de cet attentat, vue que la dénonciation n'a été appuyée que par le dénonciateur et que la citoyenne Laburcerie n'en a porté aucune plainte »¹²². Même lorsque le prévenu, comme François Le Beau, 32 ans, volontaire dans la 8e compagnie du 6e régiment d'Infanterie, est reconnu coupable d'avoir commis « sur la personne de la femme Scoazec des voies de fait tendant à jouir de sa personne », c'est l'article 18 de la section trois du code pénal qui est encore appliqué, reconnaissant l'attentat « à la sûreté ou à la liberté des citoyens », et non spécifiquement la tentative de viol. Le coupable écope alors de deux ans de fer. C'est toujours ce même article qui est mentionné lorsque Louis Guiller, 25 ans, Volontaire au 8e bataillon de la Sarthe est condamné à la peine de mort pour l'« assassinat commis sur les personnes de la veuve Richer & de ses deux filles, du viol consommé sur la cadette, âgée d'environ vingt ans, crimes accompagnés de circonstances horribles, dont il a fait l'aveu, qu'il a exécuté méchamment & de dessein prémédité¹²³ ». Ici, la peine de mort est surtout justifiée par l'assassinat des deux femmes. Il est rare en effet, que des militaires coupables uniquement de viol soient condamnés à la peine de mort. C'est cependant le cas dans une affaire, où cinq grenadiers et volontaires, s'en sont pris à plusieurs femmes, le mois de Thermidor an IV. Comme pour l'affaire Perrine Leray, les viols sont perpétrés en réunion, afin que l'un des militaire monte la garde pour éviter

¹²¹ SHD, 2J 2, Affaire Dubois, Vilbert, Montpansier, Le Prince et Bartthomé, dossier 7 Vienne. 29 Germinal an IV.

¹²² SHD, 2J 3, Affaire citoyen Valichon, Dossier 1, 3^e registre. 12 Nivôse an IV.

¹²³ SHD, B1 337, Affaire Louis Guiller, Armée de l'ouest, Dossier 3, Pochette 8, 9 Prairial an 2.

que les agresseurs soient surpris. Ils peuvent également menacer les autres hommes de la maison et terroriser leurs victimes grâce à l'effet de groupe. Ainsi, « Stevenin Grenadier, Daruche volontaire de la quatrième compagnie, Colombel volontaire de la septième compagnies, Mallot volontaire de la sixième, charpentier et Heurteau, volontaires de la quatrième compagnie, [...] au premier Bataillon de la 144^e demi brigade sont accusés « des Crimes, de vol chez huit personnes et de viol sur Marie Vadet », dont son mari a été témoin. Rosa Gautier a également été maltraitée par l'un d'eux, pendant qu'un autre la violait. D'autres femmes, comme Suzanne Amont, Françoise Lablé ou la femme de Toussaint Cardinal et la servante Rose Lebreton témoignent avoir été maltraitées et victimes d'une tentative de viol de la part de ces hommes. Jeanne Michiez et Mathurine Amelin, quant à elles, ont été uniquement « maltraitées ». Sur l'ensemble de la troupe de soldats, c'est surtout Mallet, Charpentier et Heurteau qui sont coupables de viol et le conseil de guerre reconnaît que face à tant de témoignages concordants, et notamment celui du mari, les prévenus ne peuvent qu'être considérés coupables et ils sont donc condamnés à la peine de mort¹²⁴.

Il est fréquent que ces viols ou agressions envers les femmes soient commis en réunion, comme dans les deux cas précédents. En effet, seuls deux militaires convaincus d'avoir commis des viols ou tentatives de viol agissaient de manière isolée sur l'ensemble des affaires étudiées. Ce mode opératoire peut faire penser aux cas des viols décrits par Jacques Rossiaud pour la ville de Dijon entre 1436 et 1483, dans son article portant sur les liens entre les groupes de jeunesse masculins, la prostitution et les violences sexuelles. 80% des viols qu'il décrit sont des attaques collectives de jeunes hommes, commises par des groupes composés de deux à quinze individus, qui forcent parfois la porte d'une femme, mêlant brutalité, propositions appuyées, menaces et injures pour arriver à leurs fins¹²⁵. Ces groupes d'hommes commettent parfois ces sévices devant un ou deux témoins terrorisés qui n'osent intervenir. Cette description ressemble beaucoup aux affaires étudiées ici et l'âge des prévenus, lorsqu'il est mentionné, est d'ailleurs compris entre 25 et 32 ans. On pourrait alors supposer que l'armée, en regroupant des jeunes hommes célibataires, armés de surcroît, facilite ces comportements collectifs de la jeunesse masculine.

Une véritable organisation de groupe se révèle aussi, dans l'affaire Jean Marie Flamant, qui fait scandale parmi les habitants de Pont de Croix et d'Audierne, au début de l'année 1798.

¹²⁴ SHD, 2J 3, Affaire Mallet, Charpentier, Heurteau, Armée des Côtes du Nord, Dossier 4, Thermidor an IV.

¹²⁵ ROSSIAUD Jacques, « Prostitution, jeunesse et société dans les ville du Sud-Est au XVe siècle », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, n° 2, 31^e année, 1976, p. 293.

La victime, Anne Danzé, aurait été violée par plusieurs canonniers du deuxième bataillon des canonniers volontaires à Audierne, mais surtout par le capitaine d'artillerie Jean-Marie Flamand ou Flamant. Alors qu'elle revenait de la foire avec une amie, elle se réveille nue, en chemise, cette dernière ayant été déchirée, sur les lieux du crime. Sa compagne de voyage témoigne qu'Anne Danzé est agressée par un groupe de soldats, qui les suivaient sur le chemin depuis un certain temps. Un des témoins, un cultivateur nommé Michel Caiphas, affirme avoir vu les soldats porter la fille dans la cour du citoyen Bernard et faire sentinelle dans cette cour, pendant que « en faveur du clerc de Lune, cet individu nommé Capitaine », a pu « jouir le premier de la fille ». Il s'agit du capitaine Jean-Marie Flamand et ce témoin affirme « qu'il demeura près d'une demie heure après les six autres militaires dans la cour dudit Bernard avec ladite fille qu'il ne connaissait pas ¹²⁶ ». Il a entendu également le jeune fille crier pendant de longues minutes, ce qui est souvent considéré comme une preuve de la violence exercée sur la victime, alors que cette dernière résiste et tente d'alerter le voisinage¹²⁷. Un autre citoyen nommé Larnicol, commis des douanes, témoigne également dans ce sens. Il connaît Flamand, a bu avec lui, et affirme avoir vu ce capitaine importuner Anne Danzé qui criait. Quand il demande à Flamand ce qu'il compte faire avec elle, il aurait répondu qu'il veut la « baiser », puis Larnicol le voit se mettre sur elle¹²⁸.

Ces soldats se sont donc organisés pour trouver et cibler des femmes isolées et vulnérables et semblent donner la priorité à leur capitaine, pour jouir de la victime, en la mettant à sa disposition. Surtout, ils tentent de faire en sorte que l'affaire ne s'ébruite pas, comme le montre le témoignage de la femme de l'aubergiste Thomas Légrillon, particulièrement prolixe sur les confidences qu'elle a reçu du citoyen Larnicol. Elle rapporte que huit jours après la foire « deux étrangers vinrent chez elle, & lui dire que si quelqu'un parlait de l'affaire de flamand il lui seroit arrivé mille malheurs et que le dit flamand avait trouvé les hardes [de Anne Danzé] sur la grand-route suivant qu'il l'avait dit, & si quelqu'un les réclamait, il les rendrait¹²⁹ ». En effet la défense de Flamand, lors de ses interrogatoires devant le juge de paix, comme devant le conseil de guerre, consiste à nier les faits qui lui sont reprochés et affirmer qu'il a juste trouvé les vêtements d'Anne Danzé, par hasard, sur le bord de la route. On voit ici que des arguments sont préparés, probablement entre militaires, et des menaces sont proférées pour protéger le capitaine et finalement garantir l'impunité des violeurs. Si l'affaire est bien passée du juge de

¹²⁶ SHD, 2J 158, Affaire Flamant Armée de l'ouest, 1^{er} Dossier, nivôse an VI.

¹²⁷ STEINBERG Sylvie, « Lire et interpréter les récits de viol ... », *op. cit.*

¹²⁸ SHD, 2J 158, Affaire Flamant, Armée de l'ouest, 1^{er} Dossier, Thermidor An VI.

¹²⁹ *Ibidem.*

paix au conseil de guerre, nous ne disposons d'aucun jugement définitif, ni d'aucune sentence. Anne Danzé elle-même, suite au choc de l'agression qu'elle a subi, dit avoir perdu connaissance et n'est pas capable de reconnaître ceux qui l'ont agressée. Dans l'ensemble de ces affaires de viol, les soldats peuvent jouir d'une certaine impunité, protégés par des supérieurs parfois complices, et jouant de leur nombre et de leur solidarité pour profiter des femmes.

Un autre point saillant de cette affaire est le fait que le comportement déviant des canonniers d'Audierne, en particulier envers les femmes, posent problèmes aux communautés civiles à tel point que « la rumeur publique » a poussé un juge de paix à se saisir de l'affaire, sans qu'aucune plainte ne soit déposée, car le délit était « grave et contraire à l'ordre public ». Il n'est pas rare que la rumeur et l'indignation publique entraînent l'ouverture d'une affaire pour viol, comme le souligne Sylvie Steinberg¹³⁰. Mais la conclusion du commissaire du directoire exécutif du tribunal correctionnel, datée du 6 pluviôse an 6, est particulièrement éclairante sur les enjeux de cette affaire. Il est précisé que le délit commis par Flamand doit impérativement être puni, car il s'agit « d'un attentat contre la sûreté des citoyens », le viol ayant été, en plus, commis « au retour d'une foire et sur une grande route où chacun doit voyager sur la voie publique avec sécurité ». Il se félicite également que le juge de paix ait saisi l'affaire, même si le prévenu n'est pas un justiciable des tribunaux ordinaires, car « le délit ne restât pas impuni, puisque le bruit public le lui dénonçait et que les chefs militaires n'agissoient pas ». Ils semblent donc se plaindre de l'inefficacité des tribunaux militaires qui seraient trop laxistes envers les soldats, qui organisent des formes de criminalités collectives, largement répréhensibles, comme le précise la mention affirmant que « les faits accusent depuis longtemps les canonniers d'Audierne et que leur conduite a fait naître de telles craintes que l'administration du département et le général ont été obligés de prendre à leur égard les mesures les plus sévères ». Cette délinquance des soldats et la violence qu'ils exercent sur les habitants des lieux sont considérées comme d'autant plus inacceptables que ces soldats semblent originaires de ces communautés dont ils connaissent les membres, les côtoyant au quotidien. Mais surtout ce procès doit avoir une valeur exemplaire « intimider les lâches indignes du nom de soldats français qui oublient que l'un de leurs principaux devoirs est de protéger les personnes et les propriétés, le tribunal doit se hâter de se déclarer incompétent et de renvoyer le prévenu à l'officier supérieur commandant qui le fera traduire à un conseil de guerre¹³¹ ». Il devient particulièrement intolérable que des soldats, qui sont aussi des citoyens, manquent à ce

¹³⁰ STEINBERG Sylvie, « Lire et interpréter les récits de viol ... », *op. cit.*

¹³¹ SHD, 2J 158, Affaire Flamand, Armée de l'ouest, 1^{er} Dossier, An VI.

point à leurs devoirs de protection envers la patrie et leur concitoyens. Dans cette affaire, comme dans beaucoup d'autres affaires de viol, ce n'est pas tant le préjudice subi par la jeune fille qui est évalué, mais surtout l'ampleur de l'atteinte portée aux habitants, qui supportent des troubles à l'ordre public et ne se sentent plus en sécurité¹³².

Mais les violences exercées par les soldats sur les femmes ne sont pas toujours aussi organisées et préméditées que dans l'affaire Flamand. Les femmes sont surtout les premières victimes, y compris pendant la Révolution, des désordres collectifs auxquels se livrent les militaires. Le viol est alors souvent un acte opportuniste au milieu d'un pillage, ou lorsque des militaires menacent des habitants pour obtenir de l'alcool et de la nourriture, c'est par exemple le cas dans une affaire qui concerne une douzaine de dragons qui se sont introduits chez un particulier, Joseph Seysan, cabaretier de son état. Les soldats tombent sur la servante et lui réclament à manger et à boire en la menaçant. Ils s'en prennent ensuite aux propriétaires lorsqu'ils rentrent chez eux. Après avoir brûlé un crucifix, maltraité le cabaretier et sa femme, ils tentent de violer la servante, Catherine, en la jetant contre un fourneau, mais celle-ci parvient cependant à se débattre¹³³.

Dans ces débordements, comme le montre le cas de l'affaire Flamand, il semblerait que les officiers peuvent aussi être mis en cause et entraînent même leurs hommes. L'officier Gaspart est, par exemple, accusé d'avoir sollicité et séduit ses subordonnés pour commettre des excès envers des femmes à la suite desquels l'une d'elle a été violée », et une autre, Rosalie Morvan, a été « publiquement fouetté[e] ». Il ne s'agit que d'un jugement qui ne permet pas de connaître les détails de l'affaire, mais il est précisé, à la suite de la sentence, que Gaspart s'est « comporté de manière crapuleuse et indigne d'un officier¹³⁴ ». De même Thérèse Figueur, sur les quatre agressions qu'elle a subi, précise que trois sont le fait de militaires plus gradés qu'elle et notamment d'officiers, capitaine et maréchal par exemple¹³⁵. Il est difficile de savoir si le rôle des officiers dans les agressions commises contre les femmes a évolué entre l'Ancien Régime et la Révolution, car durant la Monarchie, les officiers nobles ne sont pas des justiciables des conseils de guerre, et sont traduits devant des tribunaux spécifiques. Cependant pour les affaires de viol que nous venons d'étudier, on peut émettre l'hypothèse que le statut

¹³² GAUDILLAT-CAUTELA Stéphanie, « Le corps des femmes dans la qualification du « viol » au XVIIe siècle. », in MCCLIVE Cathy et PELLEGRIN Nicole (dir.), *Femmes en fleurs, femmes en corps Sang, Santé, Sexualités, du Moyen Âge aux Lumières*, Saint-Etienne, 2010.

¹³³ SHD, Affaire des dragons, 2 J 336, Armée du Rhin et Moselle, An VI.

¹³⁴ SHD, 2J 162, Affaire Gaspart, Armée de l'ouest, An VII.

¹³⁵ GOUPIL-TRAVERT Maria, *Braves combattantes ... op. cit.*, p. 100.

d'officier et l'autorité qu'il possède sur d'autres hommes, protège et donne une certaine impunité, qui peut encourager une certaine violence envers les femmes.

Si nous avons pu étudier, dans certaines affaires d'agressions commises par des militaires sous la Révolution française, les circonstances et les modes opératoires des coupables, il demeure impossible de dénombrer ces crimes sexuels de manière exhaustive et d'étudier l'évolution de leur fréquence dans les armées française qu'il s'agisse de celles de l'Ancien Régime ou de la Révolution, mais ce phénomène semble tout de même constant.

La violence de guerre se retourne donc souvent contre les femmes et interroge plus largement le rôle des viols en situation de guerre au XVIII^e siècle, phénomène étudié principalement dans l'historiographie à partir du XX^e siècle¹³⁶. Si les violences sexuelles contre les femmes sont évidemment condamnées moralement par les autorités militaires, les sanctions prises à l'encontre des prévenus sont souvent minimales et ces agressions semblent difficiles à résorber dans les faits. Plus généralement, les autorités militaires se trouvent confrontées à un certain nombre de contradictions sur ces questions. D'un côté la figure du militaire qui plaît aux femmes, les séduit et les conquiert est de plus en plus valorisée et permet notamment de démontrer la supériorité des Français sur d'autres nationalités, et en même temps les officiers préfèrent tenir les soldats le plus éloignés possible des femmes les encadrants par des principes religieux stricts qui doivent empêcher tout débordements et toutes violences. Cependant, au cours de la période étudiée, il semble que la sexualité des soldats et plus généralement des hommes est de plus en plus considérée comme une donnée naturelle, un besoin auquel il faudrait répondre et s'accompagne d'une banalisation du recours à la prostitution dans le monde militaire, comme dans le civil. Si les violences sexuelles commises contre les femmes sont, en principe, dénoncées et condamnées, la justice militaire sanctionne peu ces affaires qui demeurent rares dans les archives des tribunaux au regard de leur fréquence réelle.

¹³⁶ VIRGILI Fabrice (dir.), « Les lois genrées de la guerre », in *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n°39, 2014.

Pour conclure, les rapports que les militaires entretiennent avec les femmes sont particulièrement complexes et ont des conséquences parfois paradoxales sur la définition de leur masculinité. Au début de notre période, le simple soldat n'est pas considéré par les communautés civiles et les autorités militaires comme un bon candidat au mariage. Jeune homme itinérant, le soldat serait incapable d'entretenir et d'apporter la sécurité à une famille. Il échoue ainsi à endosser une position patriarcale dominante qui lui donnerait du pouvoir sur une femme, des enfants et plus largement sur une maisonnée. On constate d'ailleurs, jusque dans les archives judiciaires, l'impuissance des soldats, qui sont parvenus à se marier, à préserver leur compagne et leur famille des dangers de la vie au sein des armées. Les autorités militaires, souhaitant se débarrasser des femmes, soutiennent cette valorisation d'un célibat particulièrement répandu au sein des armées françaises, y compris pour les officiers. Ce célibat s'accommode d'ailleurs assez bien de la figure du militaire séducteur sans attache, qui permet la promotion, notamment par les officiers dans leurs mémoires autobiographiques et dans certains traités, d'un modèle masculin nationalisé qui domine ses homologues européens au gré des conflits de cette fin du XVIII^e siècle. Ce modèle masculin du militaire séducteur s'inspire d'un mode relationnel mixte qui est celui de l'élite sociale française, défini par la galanterie envers les femmes et qui permettrait d'adoucir les mœurs du simple soldat. Cependant, ce modèle entre aussi en contradiction avec les exigences d'ascétisme formulées par bon nombre d'officiers pour éviter la fréquentation des prostituées par les soldats, les troubles à l'ordre public, les manquements à la discipline militaire et surtout la diffusion des maladies vénériennes, véritable fléau des armées.

Pendant la Révolution, ce rapport des militaires aux femmes et au couple change considérablement. Si les femmes sont toujours considérées comme des indésirables dans les armées et que le modèle du militaire bon vivant, grivois et séducteur se maintient pour viriliser le citoyen français qui s'engage sous les drapeaux, ce dernier doit également penser à fonder une famille pour fournir de nouvelles forces à la nation, donner l'exemple du dévouement patriotique à une nouvelle génération d'enfants et de futurs citoyens. Le mariage des soldats est alors soutenu et célébré et permet une intégration nouvelle des membres de l'armée à la communauté des citoyens. Pendant la guerre de la Révolution, la sexualité des militaires et leur fréquentation des femmes, n'est plus vraiment un problème qui semble préoccuper les officiers : on ne trouve pas trace de ces préoccupations dans leurs écrits théoriques. La vertu du citoyen devrait garantir ces hommes de tout débordement, grâce à leur tempérance. Du côté des médecins cette sexualité semble être de plus en plus considérée comme un besoin qu'il faut

prendre en charge et encadrer ou qu'il est, du moins, inutile de contrôler par des principes moraux et religieux. Certains médecins, comme Jourdan Le Cointe, envisagent même une nouvelle gestion de la prostitution pour récompenser les soldats et faciliter un accès légal au corps des femmes. La sexualité de ces derniers et plus généralement des hommes, est alors présentée comme un besoin naturel, qu'il serait préférable de combler, afin d'assurer l'ordre et stimuler le courage.

Mais les autorités militaires ont aussi bien du mal, sur l'ensemble de la période étudiée, à réprimer les crimes sexuels des soldats et à les isoler des tentations. Les punitions élaborées semblent peu efficaces et les peines restent légères devant la justice militaire. Il semble difficile de renvoyer pour ces raisons là un homme qui est, par ailleurs, une bonne recrue. De plus, l'émulation au sein des armées entre des jeunes hommes célibataires vivant en communauté, peut pousser les soldats à comparer leurs conquêtes féminines, à s'insérer dans une compétition masculine à ce propos. Cette vie en communauté, parfois en pays étranger, facilite sans doute des débordements collectifs, parfois semblables à ceux des anciens royaumes de jeunesse et autres organisations juvéniles et masculines, qui permettent à certains d'entre eux d'organiser des assauts collectifs envers des femmes, menaçant les civils.

Partie 2 : Masculinités en tension : une société militaire hiérarchisée, du XVIII^e siècle monarchique à la Révolution.

L'armée peut apparaître, au premier abord, comme un champ privilégié de l'étude des masculinités, car cette institution réunirait des hommes autour d'un mode de vie et de valeurs similaires créant ainsi un lieu propice à la formation d'une communauté masculine homogène, dont les femmes seraient exclues. Si nous avons vu que cette communauté militaire, même à la fin du XVIII^e siècle et pendant la Révolution, abritait encore un certain nombre de femmes qui remettent en question cet entre-soi masculin, d'autres facteurs viennent complexifier les structures de ce groupe professionnel, parcouru par des tensions et des hiérarchies.

L'appartenance sociale des membres de l'armée est un facteur déterminant dans l'organisation de la communauté militaire, en particulier sous l'Ancien Régime, où hommes nobles et roturiers se côtoient et peuvent incarner des modèles masculins différents. L'âge des combattants est aussi un facteur essentiel de définition des masculinités, puisque la virilité est souvent définie comme une période de la vie d'un homme, qui correspond à celle de la maturité et des responsabilités. Dans ces conditions, une jeune recrue inexpérimentée n'aura pas la même reconnaissance, le même statut masculin, qu'un vieux soldat blanchi sous le harnais. Cette multiplicité des positions sociales, des âges, mais aussi des grades est à l'origine de rapports de pouvoir dessinant des catégories masculines qui peuvent être très différentes. La masculinité militaire ne peut donc être traitée comme une catégorie homogène, en particulier lorsqu'il s'agit de croiser le genre avec d'autres variables d'analyse comme l'âge et l'origine sociale. Cette analyse fine de la diversité des masculinités au sein d'une société donnée était déjà proposée par Raewyn Connell dans son ouvrage *Masculinities*. Elle critique le concept des « rôles sociaux » féminins et masculins, car il tend à homogénéiser abusivement, deux catégories sociales, celle des hommes et des femmes, qui sont en réalité bien plus complexes si l'on y ajoute d'autres facteurs d'analyses⁵⁸⁷. Pour résoudre ce problème, Raewyn Connell propose une analyse prenant en compte des rapports de classe ou de race⁵⁸⁸, montrant que certaines masculinités en dominant d'autres, en particulier « la masculinité hégémonique », qui est le produit d'une domination non seulement sur les femmes, mais aussi sur des masculinités

⁵⁸⁷ CONNELL Raewyn W. et MESSERSCHMIDT James W, « Faut-il repenser le concept de masculinité hégémonique ? » Traduction coordonnée par BETHOUX Élodie et VINCENSINI Caroline, *Terrains & travaux*, 2015/2, n° 27, p. 151-192.

⁵⁸⁸ CONNELL Raewyn, *Masculinities. Enjeux sociaux de l'hégémonie*, HAGÈGE Meoïn et VUATTOUX Arthur (dir.), Paris, 2014, p. 9-10.

subordonnées, marginalisées ou complices⁵⁸⁹. Cette notion permet d'établir un lien entre les rapports internes à chacun des genres et plus seulement entre les genres. Pour autant, la reconnaissance de masculinités multiples ne doit pas conduire à une réduction de ces masculinités à une typologie de personnalités. La « masculinité hégémonique n'est pas un type de personnalité figé et invariant, mais celle qui est en position hégémonique dans une structure donnée de rapports de genre, une position toujours sujette à contestation ». Toute théorie de la masculinité doit donc pouvoir rendre compte d'un processus de changement⁵⁹⁰, particulièrement nécessaire à l'historien.ne. En opposition à la masculinité hégémonique, certaines masculinités peuvent donc être subordonnées, mais aussi marginalisées au sein d'un certain rapport de classe et/ou de race. Ces concepts de masculinités hégémonique et marginalisée sont particulièrement utiles dans le contexte des armées monarchiques, puisque cette institution fonctionne traditionnellement comme un lieu de confirmation de la noblesse masculine, dont les membres occupent très majoritairement les postes d'officiers subalternes, supérieurs, comme généraux, disposant d'une autorité et d'un pouvoir disciplinaire sur des hommes roturiers, bas-officiers, petits gradés (les caporaux) ou simples soldats. La hiérarchie des grades se double donc d'une hiérarchie sociale qui détermine des rapports de pouvoir entre des hommes séparés par leur naissance.

Les différences sociales entre hommes sont d'autant plus importantes dans la société d'Ancien Régime que chaque individu est défini par son statut social en priorité. En effet, dès le XVI^e siècle, et durant toute l'époque moderne, certains auteurs, décrivent l'organisation sociale de leur époque en s'appuyant sur la théorie des humeurs et des tempéraments qui définit aussi les comportements genrés des individus. À chaque état social correspond certaines qualités, définies par un tempérament spécifique. Ces arguments se concentrent particulièrement sur les qualités de la noblesse, dont il s'agit de justifier la supériorité. Les caractéristiques de genre seraient alors liées aux catégories sociales des individus, avec une séparation affirmée entre les nobles et les non-nobles. Selon Sylvie Steinberg, la hiérarchie des sexes est, à cet époque, subordonnée à un « fixisme social⁵⁹¹ » qui sépare, en premier lieu, les hommes nobles et roturiers. Dès la Renaissance, les théoriciens militaires, comme ceux qui s'intéressent à la noblesse insistent sur la différence entre un modèle masculin idéal et viril, caractérisé par la raison, correspondant au modèle du bon capitaine, de l'officier noble, dont la

⁵⁸⁹ *Ibid.*, p. 59-60.

⁵⁹⁰ *Ibid.*, pp.73 et 80.

⁵⁹¹ STEINBERG Sylvie, « Hiérarchie sociale et hiérarchie entre les sexes en France sous l'Ancien Régime (mi-XVI^e – mi-XVII^e siècles) », in RIOT-SARCEY Michèle (dir.), *De la différence des sexes. Le genre en histoire*, Paris, Larousse, 2010, p. 142.

masculinité serait bien différente de celle, robuste mais grossière, des soldats. Les nobles, hommes comme femmes, considèrent donc qu'ils sont les seuls à pouvoir être pleinement virils, c'est-à-dire à exercer toutes les vertus, notamment les qualités guerrières, correspondant à la vocation de leurs ancêtres. Les membres de la noblesse, doués de raison et caractérisés par la modération, endosseraient seuls les marques de la civilité des élites mixtes de l'Ancien Régime⁵⁹².

Les officiers nobles pourraient, dans ce cas, incarner une « masculinité hégémonique » indépassable, dont les soldats roturiers, hommes issus de milieux populaires, parfois marginalisés, seraient encore exclus dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. C'est du moins la question que nous poserons dans le premier chapitre de cette deuxième partie, en étudiant la relation entre les officiers et leurs subalternes dans l'armée monarchique, avant que la Révolution française ne viennent modifier les modes d'attribution des grades et la composition sociale de l'armée. Le chapitre suivant sera justement consacré à l'évolution de cette relation pendant la période révolutionnaire et enfin, nous aborderons le rôle de l'âge des militaires dans la structuration de cette communauté professionnelle et masculine dans un dernier et sixième chapitre.

⁵⁹² Ibid., p. 142-143.

Chapitre 4 : Officiers nobles et soldats roturiers au XVIII^e siècle : quelle autorité masculine ?

Pour historiciser les notions de masculinité et de féminité sous l'Ancien Régime, les traités de physiognomonie de l'époque moderne constituent une source indispensable. Ils élaborent une conception complexe de la différence des sexes, proposent un système dichotomique entre féminin et masculin, associés respectivement aux vices et aux vertus. Ainsi, selon Cureau de la chambre, à la fin du XVII^e siècle, les hommes virils sont « doués pour le commandement, forts, hardis, [...] justes, raisonnables, fermes, modestes et prudents » et par opposition, les femmes sont caractérisées par la ruse et la faiblesse¹. Au XVIII^e siècle dans le traité d'Antoine-Joseph Pernety, religieux qui s'est consacré à l'art de la physiognomonie, il est précisé que si les femmes, sont particulièrement « vindicative », « pusillanimes », « envieuse, paresseuse, ayant de l'éloignement pour la peine & le travail; docile mais rusée, avare, orgueilleuse, [...] craintive, peureuse, volage, jalouse & médisante », l'homme au contraire, est « libéral, franc, réfléchi, & par-là plus difficile à être trompé, magnanime, brave, actif, ambitionnant toujours d'avoir la victoire, hardi, ferme & constant »². Ces qualités masculines garantissent donc la raison, le courage et la persévérance, autant d'atouts pour incarner l'autorité et commander, alors que les femmes n'ont d'autres choix que d'obéir, en particulier grâce à leur docilité et à cause de leur caractère peureux. La hiérarchie entre homme et femme est particulièrement marquée dans ces descriptions, cependant, en dehors des théories physiognomoniques, la notion d'autorité ne se construit pas seulement autour de la différence symbolique entre les hommes et les femmes au sein du tissu social. En effet, , lorsque Yves Castan évoque la question de l'autorité dans son chapitre sur l'honneur viril³, dans son ouvrage sur les sociabilités en Languedoc, cette dernière n'est pas décrite comme étant l'apanage de tous les hommes, elle dépend du contexte des relations sociales, professionnelles ou familiales. Selon lui, l'autorité est reconnu comme « le droit d'exiger » et est acceptée car, en retour, celui qui l'exerce doit « déployer la protection sur celui qui lui a été fidèle⁴ ». L'Autorité dépend donc des liens de fidélité et de dépendance. Cette conception de l'autorité se retrouve aussi autour de la métaphore du souverain, père de son peuple, qui légitime son pouvoir en assurant

¹ CUREAU DE LA CHAMBRE Marin, *L'art de connoistre les hommes*, Amsterdam, chez Jacques Le Jeune, 1669, pp. 31 et 42.

² PERNETY Antoine-Joseph, *La connoissance de l'homme moral par celle de l'homme physique*, Berlin, G. J. Decker, 1777, p. 254.

³ CASTAN Yves, *Honnêteté et relations sociales en Languedoc (1715-1780)*, Paris, 1974, p. 179.

⁴ *Ibid.*, p. 191.

protection, justice et soins à ses sujets. Cette métaphore politique et sa dilution au moment de la Révolution française est d'ailleurs étudiée par Lynn Hunt⁵.

L'autorité masculine et paternelle tient justement un rôle essentiel au sein des structures familiales, dominée par le pouvoir du père. La famille, contrairement à beaucoup d'autres groupes sociaux, rassemble des individus d'âge, de sexe, de condition, d'autorité et d'activité différents qui sont liés, en fonction de statuts différenciés. « La législation qui l'enveloppe permet le despotisme, l'inégalité, l'absence de réciprocité, l'irresponsabilité qu'elle ne pourrait reconnaître ailleurs au même degré sans mettre en cause le pacte social »⁶. Ainsi à l'intérieur de la famille, comme dans l'ensemble de la société, tous les hommes ne sont pas légitimes pour commander d'autres hommes. Ainsi, plusieurs catégories masculines, disposant de degrés d'autonomie et d'autorité différents, peuvent se dessiner en fonction des catégories sociales, de l'âge, de la position familiale ou du statut matrimonial. Des relations de pouvoir s'organisent ainsi entre les maris et les jeunes hommes célibataires, les pères et les fils, les maîtres et les apprentis, le seigneur et ses obligés. Au sein de l'armée d'Ancien Régime justement, les différences sociales entre les militaires sont importantes et peuvent être à l'origine de différentes formes de masculinités, en lien les unes aux autres, en particulier dans un rapport d'obéissance et d'autorité qui se superpose à la hiérarchie des grades. Les rapports de pouvoir entre la masculinité des hommes nobles, hégémonique dans la société d'Ancien Régime et celle des hommes roturiers, plus marginalisée, peuvent alors justifier l'usage d'une autorité professionnellement mais aussi socialement définies par des hommes sur d'autres hommes.

À partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, certains officiers réfléchissent justement au fonctionnement hiérarchique de l'armée et participent à une importante activité normative, en envoyant aux différents ministres de la guerre un grand nombre de mémoires techniques pour résoudre les problèmes que rencontre l'institution militaire. Leurs écrits ont été conservés dans le fonds GR1M⁷ des archives du Service Historique de la Défense. Arnaud Gunier a identifié environ deux-cents auteurs qui sont principalement des officiers particuliers, plus rarement des colonels ou des officiers généraux, appartenant souvent à une petite noblesse militaire et quelque fois à la noblesse de cour⁸. Ils envoient ces mémoires au secrétaire d'État de la guerre, en espérant obtenir une promotion, faire reconnaître leur expérience ou affirmer leur conception de l'institution. Certains traités sont aussi publiés pour mobiliser le tribunal de

⁵ HUNT Lynn, *Le Roman familial de la Révolution française*, Paris, 1995.

⁶ CASTAN Yves, *Honnêteté et relations sociales en Languedoc...*, *op.cit.*, p. 162.

⁷ Manuscrits des Archives du ministère de la Défense, série Mémoires et reconnaissances GR 1M.

⁸ GUINIER Arnaud, *Les Lumières de la Guerre, Vol. 1, Mémoires militaires du XVIII^e siècle conservé au service historique de la Défense (sous série 1- mémoires techniques)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2015. p. 23-112.

l'opinion, alors que le débat autour de la question militaire se diffuse dans les salons et intéresse également des philosophes tels que Rousseau. Leur réception est cependant difficile à évaluer puisqu'il est impossible de savoir si les mémoires déposés au secrétariat de la guerre ont été véritablement lus par le ministre. Ces écrits permettent cependant de comprendre la perception des officiers issus de la noblesse sur l'institution et sur leurs hommes.

Ces sources théoriques cherchent souvent à définir les modalités précises qui encadrent les relations entre hommes au sein de l'institution, notamment dans la vie quotidienne, pour faire face à des contraintes professionnelles. Les auteurs semblent dépendre une société masculine harmonieuse qui permettrait à des hommes de milieux sociaux différents de vivre en bonne entente et où la valeur et le mérite de chacun seraient reconnus. En effet, les discours des officiers nobles sont, à première vue, imprégnés d'un nouvel idéal égalitaire, de civisme et d'humanité propres aux idées des philosophes des Lumières⁹. Ils reconnaissent la possibilité pour tous les individus masculins d'acquérir les qualités et l'honneur du combattant. Cependant il est possible que ces auteurs conservent un attachement aux prérogatives traditionnelles liées à leur charge d'officier et qui assurent leur dignité sociale, participant à la vocation militaire de la noblesse. Ces principes égalitaires apparaissent également en contradiction avec les tensions sociales qui se maintiennent dans une armée où les cadres demeurent des hommes nobles. Ce point de vue nobiliaire sera également complété par des exemples d'écrits du for privé qui sont majoritairement produits par des nobles sous l'Ancien Régime. Nous essayerons tout de même d'envisager quelles sont les marges de manœuvre des soldats, face à leurs supérieurs, notamment en observant les conflits qui peuvent résulter de leurs relations, à travers les archives de la justice militaire. Dans ce contexte, les relations d'autorité entre hommes structurent l'institution, et sont fonctionnelles au sein d'un environnement professionnel hiérarchisé, mais elles peuvent cependant révéler des ruptures entre différents groupes d'hommes. À travers cette étude de l'exercice de l'autorité, nous essayerons de comprendre comment les officiers s'approprient une certaine forme de masculinité, proche de celle du père qui place le soldat dans une position marginale, qui fait d'eux des hommes dociles et dépendants qui sont parfois comparés à des enfants.

⁹ PICHICHERO Christy, "Le Soldat Sensible: Military Psychology and Social Egalitarianism in the Enlightenment French Army", *French Historical Studies*, 2008, 31, (4) p. 553-580.

1. Entre critique des courtisans efféminés et rejet des indigents : une impossible reconnaissance pour les hommes de la petite noblesse militaire.

À partir du règne de Louis XIV, le souverain affirme une véritable volonté de faire de l'armée une communauté professionnelle, réunissant des hommes qui servent la monarchie, défendent le territoire et partagent une même expérience professionnelle. Afin d'unifier cette communauté et de la rendre plus efficace dans l'exécution de son devoir, la question de l'évaluation du mérite se pose, notamment avec la mise en place de l'ordre du tableau en 1675, qui valorise l'ancienneté. Cette question est surtout débattue par les membres de la noblesse militaire qui, au XVIII^e siècle, connaissent une importante scission. Après la défaite de Rossbach en 1757, pendant la guerre de Sept ans, les tensions sociales sont particulièrement importantes dans les armées françaises, car l'opinion publique impute les échecs militaires de cette guerre à l'incompétence et au laxisme des officiers, en particulier des colonels issus d'une haute noblesse, présentée à la Cour de Louis XV¹⁰. Les officiers nobles qui fréquentaient la Cour, ou les bourgeois très fortunés qui ont acheté leur charge sont particulièrement attaqués et soupçonnés de ne pas avoir été capables d'assurer une véritable discipline au sein de leur corps. C'est la noblesse militaire provinciale, plus modeste, qui se montre très critique car elle voit ses possibilités d'ascension se réduire. Elle s'attache à la notion d'égalité entre ses membres¹¹, en proposant également un rapprochement avec l'homme du rang, dont l'honneur et le mérite sont réévalués, à travers la figure du soldat-citoyen¹². Cependant, à la fin du XVIII^e siècle, la réaction aristocratique dans l'armée est forte et les prérogatives de la noblesse s'exercent au détriment des roturiers, pour l'obtention des charges d'officiers.

1. Officiers et Généraux : quand les hommes nobles définissent leur propre mérite.

Le lien entre les membres du second ordre et la monarchie passe traditionnellement par le service militaire, cet impôt du sang, dont l'idéal est fortement réaffirmé sous le règne de Louis XIV. Les nobles, particulièrement ceux issus de la noblesse d'épée, se conçoivent donc comme une caste de guerriers, tirant leur prestige de cette dangereuse profession¹³.

Une forte hiérarchie existe donc entre hommes, selon la fonction sociale des individus, la fonction militaire étant alors définie comme la « profession de la noblesse », notamment dès

¹⁰ BIEN David, D., "The Army in the French Enlightenment : Reform, Reaction and Revolution", *Past & Present*, n° 85, nov 1979, p. 70-73.

¹¹ PICHICHERO Christy « Le Soldat Sensible... » *op.cit.*, p.155.

¹² GUINIER Arnaud, *L'honneur du soldat, Éthique martiale et discipline guerrière dans la France des Lumières (1748-1789)*, Paris, 2014.

¹³ BERTAUD, Jean-Paul, *Guerre et société en France de Louis XIV à Napoléon I^{er}*, Paris, Armand Colin, 1998, p. 11.

le XVI^e siècle. Au XVIII^e siècle la noblesse de robe et plus récemment la noblesse commerçante ont gagné aussi leur dignité, mais la vieille noblesse campagnarde, éloignée des villes et de leurs élites plus cosmopolites et celle de la Cour, reste attachée à cet idéal guerrier.

La profession des armes fait appel au courage, à la force, la vigueur, la fermeté, mais aussi la prudence et la sagesse, ce qui fait d'elle la seule profession qui permet la démonstration des vertus propres aux nobles et qui sont aussi celles de la virilité. Antoine-Joseph Pernety, s'attache, dans son traité, à définir la noblesse et affirme qu'elle est caractérisée par la vertu et en particulier « la naissance de parents illustrés par leur mérite, ou par des titres honorables » et s'il reconnaît l'utilité d'une éducation adaptée et le risque pour un noble de déchoir par son manque de talent, il fustige tout de même les parvenus qui pensent pouvoir imiter les nobles par leur fortune et une éducation semblable à celle de la noblesse. L'hérédité joue donc toujours un rôle important puisque « quand ils ont conservé la façon de penser de leurs ancêtres », seuls les nobles sont « avides d'honneurs & de gloire », et « il est assez ordinaire à la Noblesse d'être attentive à ne rien faire dont ses ancêtres auroient rougi¹⁴ ». Pour certains théoriciens du XVIII^e siècle, comme le Chevalier d'Arcq, faire la guerre reste d'ailleurs la seule manière pour la noblesse de retrouver sa grandeur, son austérité, en se mettant au service de la patrie¹⁵. Les liens entre les vertus, la noblesse et le métier de la guerre demeurent donc importants au XVIII^e siècle.

Cependant, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, la question du mérite et de sa nature est particulièrement discutée dans les milieux de la noblesse militaire. Jay M. Smith insiste sur l'évolution qui se produit dans l'armée à cause de la professionnalisation croissante des officiers, exigée par l'autorité royale, qui tente de faire coïncider deux conceptions du mérite. D'un côté, le regard du souverain doit valoriser le mérite personnel des nobles et accorder sa faveur à proportion de leur honneur familial, gagné par des actions d'éclat individuelles, mais d'un autre côté, les capacités nécessaires à la profession des armes s'éloignent de cet idéal de distinction individuelle et constituent des critères communs et tangibles de l'évaluation du mérite au sein de l'institution militaire, tels que l'exactitude, l'obéissance, ou l'application à accomplir les devoirs propres à son grade, afin d'assurer un service impersonnel envers l'État. Face à ce double standard du mérite, à partir du règne de Louis XIV, puis avec les réformes du

¹⁴ PERNETY Antoine-Joseph, *La connaissance de l'homme moral ... op. cit.*, p. 168-169.

¹⁵ BRANCOURT Jean-Pierre, « Un théoricien de la société du XVIII^e siècle : le chevalier d'Arcq », *Revue Historique*, t. 250, Octobre/ décembre, 1973, p. 337.

duc de Belle-Isle¹⁶ à la fin des années 1750, jusqu'à l'édit de Ségur de 1781¹⁷, des mesures contrôlant l'ascendance noble des candidats aux grades d'officiers ou aux écoles destinées à leur formation, certificats et preuves écrites de noblesse, sont mises en place, conjointement avec des réformes poussant à l'émulation et au respect de l'idéal de service du roi¹⁸. Au XVIII^e siècle, ces réformes tentent de faire coexister les critères du talent, de la discipline et de la naissance, dans l'évaluation du mérite¹⁹.

Cette redéfinition méritocratique fait naître un vocabulaire paradoxal dans les écrits des membres de la noblesse militaire, qui écrivent sur la réforme de cette institution, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Tout d'abord les nobles sont invités à faire preuve de modestie et à ne pas insister sur leur naissance, pour prouver véritablement leur mérite par leurs travaux, leur investissement et surtout leur discipline. Christian-Emanuel Zimmermann, colonel d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Lieutenant au Régiment des Gardes Suisses du Roi, dans *ses Essais de principes d'une morale militaire et autres objets*, rédigés en 1769, dénigre particulièrement des officiers orgueilleux qui recherchent les actions d'éclat au point d'importuner leurs généraux. Il pousse la moquerie jusqu'à les féminiser en les comparant aux « femmes Indiennes » qui pratiquent le sacrifice traditionnel du Sati, car « ils sont inconsolables si on les empêche de se jeter dans le bucher funèbre ». Ils auraient surtout « moins de courage que de témérité, moins de bravoure que de folie²⁰ ». Il les qualifie même de « foux d'honneur²¹ », rappelant qu'ils feraient mieux de mourir en ayant fait leur devoir, au service du roi²². Il leur donne surtout des conseils pour ne pas afficher un orgueil malvenu qui leur ferait perdre l'estime de leurs soldats :

Quand nous avons acquis le grade de commander aux autres hommes, nous croyons aisément être d'une nature beaucoup plus excellente qu'eux. Qu'arrive-t-il ? c'est que, plus nous nous croyons grands, plus nous devenons petits à leurs yeux : ils ne tardent guères à s'apercevoir, par notre sot orgueil, que notre jugement est de beaucoup inférieur à notre dignité²³.

¹⁶ *Ibid.*, p. 218. En 1758, cette réforme exige des candidats aux grades d'officier un certificat de noblesse, y compris dans la milice.

¹⁷ En 1781, l'édit de Ségur impose à tous les candidats qui souhaitent obtenir la charge d'officier, de prouver quatre degrés de noblesse du côté paternel.

¹⁸ SMITH Jay, M., *The culture of merit : nobility, royal service, and the making of absolute monarchy in France, 1600-1789*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1996, p. 213-224.

¹⁹ *Ibid.*, p. 219.

²⁰ ZIMMERMANN Christian Emanuel, *Essais de principes d'une morale militaire et autres objets*, Amsterdam, Merlin, 1769, p. 40.

²¹ *Ibid.*, p. 41.

²² *Ibid.*, p. 42.

²³ *Ibid.*, p. 44.

L'auteur sous-entend que les officiers ont nécessairement plus de jugement qu'un simple soldat, que cette qualité est associée à la dignité du grade, mais il alerte aussi sur le risque de le perdre en se montrant trop orgueilleux, car un bon officier doit savoir rester humble pour ne pas paraître ridicule.

Chez certains auteurs, on trouve des références plus nombreuses au mérite du simple soldat et à la possibilité de son ascension. C'est le cas par exemple avec Louis de Boussanelle, brigadier des armées du Roi, qui insiste sur l'égalité qui doit s'imposer entre les officiers et leurs hommes, du fait de leur profession commune. Il rappelle que les « Officiers Généraux, Mestres de camp & colonels ignorent le plus beau de leurs privilèges [...] celui de créer Officiers, dans le moment d'une action, les braves soldats qui s'y distinguent²⁴ ». Il énumère ainsi des exemples de soldats qui sont devenus officiers, notamment un courageux fils de fermier²⁵, un Maréchal de Camp qui s'arrête à la tête de sa colonne pour ferrer lui-même son cheval parce qu'il était auparavant maréchal ferrant²⁶. Dans son ouvrage *Le Bon Militaire*, il ajoute, que tous les sentiments d'héroïsme peuvent naître « indifféremment dans toutes les ames », que « la vertu », « le mérite appartiennent à tous les hommes, & les rendent si parfaitement égaux ». Pour lui, « tous les hommes peuvent donc également aspirer à tout, il n'est donc point d'assez haute situation que la vertu ne leur montre, puisque la main qui forma leurs cœurs, y versa tant de fois une égale passion pour la gloire²⁷ ». Mais ce discours égalitaire présente de nombreuses limites au regard de la réalité sociologique de la composition du corps des officiers et surtout, les exemples cités par Boussanelle sont rares voire même imaginaires, servant sûrement d'*exempla* militaires pour stimuler l'émulation et insister sur l'importance du mérite, pour des lecteurs qui sont issus de la noblesse. Surtout ce discours égalitaire est la conséquence d'un développement nouveau du patriotisme, comme l'a souligné Jay M. Smith²⁸, qui influence certains écrits militaires de la seconde moitié du XVIII^e siècle, en prônant un rapprochement entre le soldat et l'officier autour d'un principe d'égalité morale entre les citoyens. Ils s'agit d'un discours qui nationalise l'honneur aux lendemains de la guerre de Sept Ans qui a sanctionné l'échec de la France contre la Prusse.

Comme nous l'avons déjà évoqué dans la partie précédente, le modèle prussien est débattu et comparé à celui de la France. Boussanelle fait d'ailleurs explicitement référence à un

²⁴ BOUSSANELLE Louis de, *Aux soldats, par M. de Boussanelle*, Paris, Knapen, 1789. p. 95.

²⁵ *Ibid.*, p. 98-97.

²⁶ *Ibid.*, p. 103-104.

²⁷ BOUSSANELLE, *Le Bon Militaire, par Mr de Boussanelle*, Paris, Lacombe, 1770, p. 49-50.

²⁸ SMITH Jay M., *Nobility reimagined : the patriotic Nation in Eighteenth-Century France*, Ithaca, Cornell University Press, 2005, p. 200-205.

« roi du Nord » qui a réduit ses soldats « dans la servitude la plus honteuse » et « ses armées n'ont que des esclaves », créant une nation qui « ne peut rien par elle-même ». Il oppose à ce portrait le stéréotype national du soldat français, déjà décrit, dans le deuxième chapitre comme un séducteur et un galant homme :

Il n'est jamais esclave pendant son service, & il est toujours libre à l'expiration de son engagement ; il n'est point né soldat par la loi, c'est par volonté qu'il le devient, c'est par instinct qu'il est Guerrier, aussi a-t-il l'âme d'un soldat, & jamais le chagrin dévorant, la timidité, la bassesse de l'esclave ; ses sentimens, pourvu qu'on ne les avilisse point par les châtimens honteux, ou par des semonces dures & fâcheuses, sont de la plus grande élévation ; tout respire naturellement en lui l'amour de son Roi, & de sa Nation l'honneur, la Noblesse, le désintéressement, & la sensibilité la plus respectable²⁹.

Ce modèle du soldat-citoyen correspond au retour du héros militaire, éclipsé un temps par l'homme de Cour poli et le philosophe, mais qui réapparaît à la moitié du siècle, comme un exemple de patriotisme et de distinction de la grandeur française³⁰. L'homme français sert avec dévouement son roi et sa patrie. Boussanelle insiste notamment sur le lien entre égalité et patriotisme :

Chers compagnons ! Soldats du plus haut comme du dernier grade, vous aimez votre Roi, votre nation ! Aimez-vous donc réciproquement, ou vous n'aimeriez pas véritablement votre maître & votre patrie³¹.

Ce discours égalitaire permet, en fait, de revaloriser un engagement volontaire du soldat-citoyen, au service de la nation. Les auteurs qui défendent l'accès de tous les militaires aux grades, y compris les roturiers sont, finalement, relativement rares, même à la fin du XVIII^e siècle. Joseph Michel Antoine Servan et Jacques Antoine Hippolyte de Guibert en font partie et pensent que l'apprentissage de la citoyenneté peut forcément briser les barrières sociales et l'honneur nobiliaire pourrait être remplacé par un sentiment unifié de patriotisme porté vers le devoir de défendre la nation³². Ainsi, de nombreux réformateurs voyaient le patriotisme et la caractéristique nationale de l'honneur comme un moyen d'abolir la barrière qui séparait les deuxième et troisième états³³. Mais les possibilités d'ascension pour le soldat du rang restent en réalité très limitées. Lorsqu'il est question de libre accès aux grades, les postes de bas-

²⁹ BOUSSANELLE, *Le bon Militaire... op. cit.*, p. 17-21

³⁰ VILA, Anne C., « Elite Masculinities in Eighteenth-century France », in FORTH, Christopher E. et TAITHE Bertrand (dir), *French Masculinities: History, Culture and Politics*, New York, Palgrave MacMillan, 2007, p. 17. SMITH Jay M., *Nobility reimagined... op. cit.*, p. 146-147.

³¹ BOUSSANELLE, Louis de, *Aux soldats, ... op. cit.*, p. 114-115.

³² *Ibid.*, P 191-193

³³ SMITH Jay M., *Nobility reimagined ...op. cit.*, p. 199.

officiers sont jugés suffisants pour le rang³⁴ et André Corvisier, a démontré que le corps des officiers comptait, en 1789, probablement 10 % seulement de roturiers, plutôt des enfants de la bourgeoisie que des classes populaires, ce qui est moins qu'à la fin du XVII^e siècle³⁵. L'égalité réelle est donc loin d'être effective pour l'accès aux grades. Comme le souligne Arnaud Guinier, « la citoyenneté reconnue à l'homme du rang apparaît plus comme une qualité à promouvoir que comme le fondement d'un statut politique commun justifiant l'égalité de tous devant la loi et les exigences du service³⁶ ».

Ainsi les discours des officiers nobles sont aussi très contradictoires au sujet de l'ouverture des grades à tous les militaires, comme le souligne Jay M. Smith, rapportant l'argumentation du marquis de Langeron, maréchal de camp, qui en 1758, propose une réforme militaire dans son *Mémoire sur l'infanterie Française, Autrichienne et Prussienne*. Il commence son propos par « tout le monde sait que la noblesse doit être préférée pour sélectionner des officiers, parce que la noblesse a depuis longtemps la charge de défendre le royaume », tout en critiquant, quelques lignes plus loin, la faveur dont jouissent certains nobles pour l'accès aux grades, fustigeant toute sorte de passe-droits et de privilèges, insistant sur l'importance de l'évaluation du mérite correspondant à un idéal de service³⁷. Devant les critiques faites contre la mauvaise qualité des officiers dans les écoles militaires établies en 1776, Louis-Felix Guinement, chevalier de Kéralio, ainsi que le capitaine Blangermont plaident pour un contrôle plus strict des preuves de noblesse des candidats³⁸. Ces contradictions s'expliquent car, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, la majorité des auteurs militaires plaident pour un mérite bien particulier qui se mesure à l'intérieur de chaque catégorie sociale et maintient donc les privilèges du second ordre. Le mérite semble alors se démocratiser, mais est en réalité limité entre les groupes sociaux. L'idée que le mérite d'un individu dépend de son origine sociale, de son état, reste particulièrement importante dans les armées, où chacun doit tenir son rôle en fonction de sa place. À travers le principe de subordination, chaque fonction a son propre mérite au regard des différents degrés de discipline et d'habileté selon le grade³⁹.

³⁴ Cité dans GUINIER Arnaud, *L'honneur du soldat, Éthique martiale et discipline guerrière dans la France des Lumières (1748-1789)*, Paris, 2014, p. 350-351.

³⁵ CORVISIER André, « Hiérarchie militaire et hiérarchie sociale à la veille de la Révolution », *Revue internationale d'Histoire militaire*, n°30, p. 90.

³⁶ GUINIER Arnaud, « De l'autorité paternelle au despotisme légal : pour une réévaluation des origines de l'idéal du soldat-citoyen dans la France des Lumières », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 2014/2, n° 61-2, p. 173.

³⁷ LANGERON, Marquis de, Maréchal de camps, *Mémoire sur l'infanterie Française, Autrichienne et Prussienne*, 1758, cité dans SMITH Jay, M., *The culture of merit...op. cit.*, p. 230.

³⁸ SMITH Jay, M., *The culture of merit...op. cit.*, p. 233.

³⁹ *Ibid.*, p. 241-242.

Le même processus se retrouve dans la nationalisation de l'honneur, qui s'opère au XVIII^e siècle et que décrit Jay M. Smith. Différents types d'honneur sont énumérés dans les sources, selon l'origine sociale, car l'idée s'impose que tous les individus ont un honneur qui leur permet d'être respecté par les membres de leur communauté, qu'elle soit professionnelle, géographique ou sociale. Cette diffusion de l'honneur ne se fait pas dans le sens d'une plus grande égalité sociale, mais participe au contraire au renforcement de la hiérarchie où chaque sujet de la couronne trouve sa place dans le grand spectre social de l'honneur. Ainsi, les auteurs des traités sur l'organisation de la société insistent sur le fossé qui sépare l'homme noble du roturier⁴⁰. Même Joseph Servan, évoqués plus haut, n'est pas opposé à l'idée d'une élite militaire définie par la noblesse, mais elle doit être poussée à l'émulation et développer naturellement un zèle citoyen. D'ailleurs, dans son ouvrage le *Soldat-citoyen*⁴¹, où tient un discours libéral d'accès aux grades, il envisage en même temps une école d'officiers presque exclusivement composée de fils de la noblesse et de seulement quelques bourgeois fortunés (moins de 10%), uniquement la meilleure part du Tiers-État qui n'était, de toute façon, pas destinée à servir comme soldat.

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, la noblesse ne doute donc pas de ses privilèges et de sa supériorité, tout en adoptant, sans ironie, des principes des Lumières. Les militaires issus de la noblesse mélangent ces idées avec une vision traditionnelle du privilège aristocratique, qui les amène à critiquer certaines habitudes nobiliaires et préconiser une meilleure éducation pour les membres du second ordre, sans remettre en cause la distinction de la naissance qui est tenue pour acquise. Dans leurs écrits, ils prenaient même rarement la peine d'expliquer ou de justifier leur statut, que ce soit à eux-mêmes ou aux autres, tant il apparaissait comme un évidence⁴². Dans les traités rédigés par les officiers qui proposent une réforme de l'armée, la supériorité de la noblesse face aux devoirs militaires est souvent soulignée. Pour Ferdinand Desrivères, qui écrit un traité sur *Les loisirs d'un Soldat*, il décrit ainsi le public auquel il s'adresse :

*Ces illustres Militaires, la plûpart aussi respectables par la supériorité de leurs talens , que par leur naissance ; & qui, oubliant les plaisirs, le repos & leur propre santé, pour se donner sans réserve à leurs devoirs, font l'honneur des différens Corps auxquels ils se trouvent attachés, & des modèles pour tout Officier qui désire servir son prince avec distinction*⁴³.

⁴⁰ SMITH Jay M., *Nobility reimagined ...op. cit.*, p. 1-2.

⁴¹ SERVAN Joseph, *Le soldat citoyen, ou Vues patriotiques sur la manière la plus avantageuse de pourvoir à la défense du royaume*, 1780. Cité dans SMITH Jay M., *Nobility reimagined ...op. cit.*, p. 204.

⁴² SMITH Jay, M., *The culture of merit...op. cit.*, p 219-220

⁴³ DESRIVÈRES, Ferdinand, *Loisirs d'un soldat du régiment des gardes françoises*, Amsterdam et Paris, 1767, p. 2.

La noblesse, reconnue par ses talents et sa naissance, est désignée ici pour s'engager dans le service armé du prince, mais aussi pour occuper les postes d'officiers grâce au « sang qui coule dans [ses] veines [...], son éducation & son zèle pour les intérêts du Roi⁴⁴ ». Dans *Le mérite de l'officier*, ce même auteur vante les qualités d'une « personne bien née », forcément faite pour le service militaire et qui entend « au fond de son cœur une voix qui lui crie, respecte ton Prince n'oublie jamais que tu lui dois tout, hors le sacrifice de ton honneur le seul bien qui t'appartienne en toute propriété ». Il ajoute que les nobles ne ressentent jamais la crainte car « un sentiment si bas n'est point fait pour l'homme⁴⁵ ». Il associe donc ici clairement le courage, le service du souverain et la noblesse masculine. L'officier Douazac, auteur de la *Dissertation sur la subordination avec des réflexions sur l'exercice et sur l'art militaire*, écrite en 1754, s'oppose à l'anoblissement des roturiers, dénonçant le fait que « les emplois militaires ne seront presque occupés doresnavant, que par les roturiers qui voudront s'annoblir [...] ce qui va totalement changer la destination de ces deux états ». Il s'inquiète notamment que la noblesse ne s'adonne au commerce si les roturiers prennent une trop grande place dans l'armée. La noblesse tombera ainsi dans l'oisiveté et ne servira plus l'État, alors que les roturiers, en allant à l'armée priveront l'État de leur industrie⁴⁶. Il condamne ici une possible modification de l'ordre social ou chaque catégorie masculine, définie par son origine sociale doit assumer une profession spécifique, au sein d'une société hiérarchisée. Dans son essai, Zimmermann s'adresse directement à un homme issu de la noblesse. Il élabore la fiction d'un oncle, militaire de carrière, qui s'adresse à son neveu et le fait parler en ces termes :

Je vais donc vous esquisser le grand tableau des vertus civiles et morales, & particulièrement les devoirs d'un gentilhomme dans les différentes positions de sa vie ; ce qu'il se doit ; ce qu'il doit à l'Humanité : j'y représenterai la gloire dont il se couvre en versant son sang pour sa patrie à laquelle il se doit tout entier ; je distinguerai la bravoure d'avec la témérité ; les vertus qui font chérir le guerrier, & l'enthousiasme dont l'amour du devoir & de son pays dois le remplir⁴⁷.

Les gentilshommes sont donc prédisposés au service de la patrie par leur naissance et doivent cultiver les qualités qui y sont associées telles que la bravoure. Il conclut d'ailleurs ainsi :

Quant à vous, mon ami, votre naissance vous appelant naturellement au métier des armes, c'est en vous faisant goûter & aimer les devoirs & les vertus, que je commencerai votre instruction. La carrière Militaire que la Noblesse

⁴⁴ *Ibid.*, p. 64.

⁴⁵ DESRIVIÈRES Ferdinand, *Essais sur le vrai mérite de l'officier Par l'Auteur des Loisirs d'un Soldat*, À Dresde, Charles Saillant, 1769, p. 31-32.

⁴⁶ DOUAZAC, officiers, *Dissertation sur la subordination avec des réflexions sur l'exercice et sur l'art militaire Par Monsieur ****, Avignon, Aux dépens de la Compagnie, 1754, p. 26-27.

⁴⁷ ZIMMERMANN Christian Emanuel, *Essais de principes d'une morale militaire ... op. cit.*, p. 14-15.

entreprend si légèrement comme la plus brillante, est aussi la plus difficile à fournir : sa perspective glorieuse devrait échauffer, ce me semble, les cœurs les plus tièdes, surtout quand on porte un nom fait pour atteindre aux places les plus éminentes[...⁴⁸].

Donc, selon cet auteur, si la noblesse est prédisposée à avoir certaines qualités, propres au service militaire, l'éducation, l'environnement participe à la consolidation de ces dernières. La question de l'éducation de la noblesse est alors cruciale pour rendre ces futurs officiers pleinement compétents face aux responsabilités qu'ils auront à porter. Le chevalier de Bruni précise d'ailleurs que l'éducation des futurs membres de l'institution militaire doit être différente entre futurs officiers et futurs soldats. Mais la séparation se fonde aussi sur les disparités sociales des élèves. Ainsi, les jeunes qui fréquenteraient les écoles militaires doivent être divisés en deux classes, d'abord « Ceux que leur fortune ou leur naissance appellerait à devenir officiers et ceux que leur médiocrité devrait retenir dans la profession de soldat ». Parmi les officiers, il semble cependant accepter les jeunes hommes roturiers qui auraient quelque fortune, mais critique « la légèreté, une vaine émulation, le désir de se soustraire à l'autorité des parents [...] qui font presque toute la vocation des jeunes gens qui ne sont pas nés de familles militaires ». En évoquant la tradition familiale militaire, il montre son attachement au principe de la naissance. Pour ceux qui se destinent à être soldats, il leur faudrait, une meilleure éducation que « celle du peuple », plus adapté à « développer l'intelligence⁴⁹ », sans pour autant les inciter à devenir officiers.

Le Comte d'Hérouville lieutenant général des armées du roi, publie en 1777 *le Traité des Légions*. Tout en critiquant la faveur dont jouissent de trop jeunes officiers, placés par leurs famille, dès l'âge de douze ou treize ans, dans un régiment dont ils connaissent les chefs⁵⁰, il rappelle cependant que la noblesse est la mieux placée pour commander et divise les combattants en différentes classes. La première est celle des « Seigneurs » et des « Gens de qualité, destinée à commander les trois autres » ; vient ensuite la Noblesse seconde d'où « l'on en tire tous les Officiers subalternes » ; enfin les deux dernières sont celles « des Paysans & des Artisans dont nous faisons des Soldats⁵¹ ». Il craint même que l'on en vienne à « chercher des Subalternes dans un État qui n'est point fait pour former le Corps des Officiers, [...] le Bourgeois & le Marchand⁵² » si, après des années de guerre meurtrières, les hommes nobles

⁴⁸ *Ibid.*, p. 15-16.

⁴⁹ SHD IM 1783, BRUNI Chevalier de, *Discours expositif d'un projet contenant le choix et l'éducation des hommes destinés à faire des soldats*, 7 janvier 1790, p. 8.

⁵⁰ HÉROUVILLE DE CLAYE Comte d', *Traité des Légions ou Mémoires sur l'infanterie*, quatrième édition, La Haye, Chez Antoine Gibert, 1777, p. 29.

⁵¹ *Ibid.*, p. 16.

⁵² *Ibid.*, p. 38.

venaient à manquer. Il montre donc son attachement à un ordre social, qui délimiterait les compétences des individus masculins et leurs rôles respectifs dans les armées.

Ainsi, la majeure partie des officiers nobles dont nous avons étudié les écrits, considèrent que la création d'un patriotisme français doit tout de même reposer sur des délimitations sociales et l'existence d'un corps d'hommes nobles qui peut préserver ses normes morales. Les tenants de cette définition du patriotisme, comme le baron de Bohan⁵³, Pierre Augustin de Varennes⁵⁴ ou encore le Chevalier d'Arc⁵⁵ forment un large groupe d'écrivains, particulièrement bien représentés dans les armées pour qui l'esprit patriotique et national ne demande pas un effacement de la noblesse, mais au contraire un renforcement de la distinction entre noblesse et roture. Cette théorie se développe particulièrement après les années 1770 et fait de la noblesse un groupe naturellement dévoué au bien public⁵⁶. Pour ces nobles conservateurs, il faut lutter contre la corruption morale de la noblesse pour reconstituer une classe d'hommes à la moralité solide, pouvant éventuellement intégrer des roturiers qui le méritent, afin d'organiser la vie politique et sociale. Alors qu'il défendent une politique d'épuration de la noblesse, ils utilisent tous le vocabulaire de l'humanité, de l'honneur et du patriotisme, souhaitant s'appuyer sur l'exemple de la noblesse pour qu'il s'étende à l'ensemble des citoyens français⁵⁷.

Cette superposition des grades et des conditions sociales, si elle n'est pas toujours explicitement détaillée dans les traités militaires, est en revanche, clairement exposée dans certains traités de médecine, comme dans *Le Code de médecine militaire* de Jean Colombier. Cet auteur est particulièrement familier de ce milieu professionnel car il a exercé une grande partie de sa carrière au service des armées. Il distingue alors trois catégories de combattants qui se superposent à la hiérarchie sociale d'Ancien Régime et qui coïncident aussi à la hiérarchie des grades. Selon lui, « Quoiqu'il n'y ait aucun grade militaire auquel tous les sujets du Roi ne puissent aspirer, il est cependant généralement reçu que chacun selon sa naissance, sa fortune & sa condition, est destiné à un genre de service particulier ». Il discerne les gens de la Cour et de la haute Noblesse, « ceux d'une condition d'un moins haut parage » ou la noblesse seconde

⁵³ BOHAN François-Philippe Loubat, Baron de, *Examen critique du militaire français. Suivi des principes qui doivent déterminer sa constitution, sa discipline et son instruction*, Genève, [s. n.], 1781.

⁵⁴ VARENNES Pierre Augustin de, *Réflexions morales relatives au soldat Français*, Paris, Cellot et Jombret, 1779.

⁵⁵ ARCQ Philippe-Auguste de Sainte-Foix, *La Noblesse militaire, ou le Patriote français opposé à la noblesse commerçante*, Paris, Michel Lambert, 1756.

⁵⁶ SMITH Jay M., *Nobility reimagined ...op.cit.*, p. 208-210.

⁵⁷ *Ibid.*, p.219-220.

et la haute bourgeoisie et enfin la troisième catégorie, celle du « peuple des villes et des campagnes ». Il superpose ces catégories sociales, à trois types de grades :

On peut donc relativement aux différentes classes de Citoyens qui composent l'ordre Militaire, distinguer trois grades particuliers ; savoir, celui d'Officier supérieur, dans lequel sont compris tous les gens de qualité qui servent à ce titre, ou pour l'acquérir ; tels sont les Officiers généraux, les Colonels, & tous les jeunes gens qui parviennent en peu de temps au rang de Colonel. Le second grade est celui des Officiers particuliers ou Subalternes, qui restent presque toujours dans le même état. Le troisième enfin est celui du soldat⁵⁸.

Même si l'auteur reconnaît que l'on peut voir des gens de mérite gravir tous les grades, il fait le constat d'un monde militaire segmenté socialement, et qui reste dominé par les hommes issus de la noblesse de Cour, destinée à obtenir les plus hauts grades. André Corvisier confirme cette répartition par ses études sociologiques de la composition des armées⁵⁹.

Les différences sociales, entre hommes, aux armées sont donc très importantes et semblent constituer un fossé persistant entre les hommes du peuple, destinés à être soldats ou bas-officiers, alors que la noblesse masculine considère les grades les plus élevés comme un héritage légitime du fait de sa naissance, autant que de son talent. Cependant, au XVIII^e siècle, des questions se posent sur l'éducation des jeunes nobles et sur la possibilité d'intégrer des roturiers méritants dans le corps des officiers. Ces questionnements peuvent donner lieu à des critiques faites en particulier aux généraux et aux colonels, jugés incompetents malgré leur haute naissance, parce que propulsés en haut de la hiérarchie des grades par la faveur.

2. Critique de la noblesse de Cour dans les armées monarchiques.

Dans *Aux Soldats*, Louis de Boussanelle adresse un avertissement à certains officiers nobles, en particulier les « Soldats du grade le plus élevé », les colonels et généraux, qui ne respecteraient pas leurs soldats :

Compagnons des soldats ! Soldats du grade le plus élevé, rappelez-vous toujours ces leçons de justice de modération & de clémence & en même tems de discipline & de fermeté ! [...] accoutumez-vous de bonne-heure à traiter avec égard, avec indulgence & la plus grande douceur vos estimables compagnons. [...] Songez, sçachez que la faveur, la fortune ou la naissance vous ont placé dans un rang, dont le seul mérite leur montre l'avenir ! Bien loin de vous enorgueillir, de tenter de les abbaïsser, de les décourager, regardez-les tous comme vos égaux & vos juges, & le plus grand nombre

⁵⁸ COLOMBIER Jean, *Préceptes sur la Santé des Gens de guerre ou L'Hygiène Militaire*, Par M. C. Docteur Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, Paris, p 1-2. Mais dans COLOMBIER Jean, *le Code de médecine militaire*, Paris, Chez Lacombe, 1772, p. 1-3.

⁵⁹ CORVISIER André, « Hiérarchie militaire et hiérarchie sociale... » op. cit., p. 90.

comme vos conseils & vos guides ; votre réputation, comme votre avancement, dépendent si souvent d'eux⁶⁰ !.

On retrouve l'esprit d'égalité et de valorisation du mérite que nous avons évoqué précédemment chez Boussanelle, qui affirme que tous les militaires doivent se plier à la même obéissance et insiste sur celle que les officiers doivent à leurs généraux, mais surtout le respect qu'ils doivent à leurs soldats. Ces injonctions participent comme nous l'avons mentionné, à un idéal de service qui s'impose même aux plus hauts cadres de l'armée. Mais cette rhétorique de l'égalité entre militaires sert surtout à dénoncer les avantages accumulés par la noblesse de Cour ou des bourgeois très fortunés. En effet, depuis 1760, s'est institutionnalisé la présentation à la Cour des jeunes nobles issus des plus grandes familles, pour obtenir des charges importantes. Un fossé s'est alors creusé au sein de la noblesse militaire. Aux familles présentées revenaient les charges de colonel accordées à de très jeunes hommes, que l'on surnommait ironiquement les « colonels à la bavette », et il devenait de plus en plus difficile à la petite noblesse de dépasser le grade de lieutenant-colonel⁶¹. En valorisant ainsi les simples soldats, Louis de Boussanelle, comme d'autres auteurs, critique surtout le rôle de l'argent et de la faveur dans la promotion des colonels, qu'il oppose à l'expérience et la modestie. Il préfère par exemple mettre en avant la figure du lieutenant-colonel, qui serait donc un meilleur militaire que son « jeune supérieur, qui venoit d'acheter son Régiment cent vingt mille livres ». Alors que ce dernier se comporte en despote, le lieutenant-colonel lui fait cet avertissement :

Un homme comme vous, Monsieur se fait avec quarante mille écus, & un homme comme moi ne se fait qu'avec quarante ans de service⁶².

Boussanelle dénonce ici une mauvaise appréciation de la valeur militaire en s'en prenant à de mauvais officiers qui se conduisent « fort extraordinairement avec leurs Corps, [pour] n'y parler que de leur autorité, de leur pouvoir, de leur crédit, de leurs noms, de leurs races, de leurs fortunes, n'y porter que de la hauteur, du dédain, peu de talents, & nulle envie de s'instruire⁶³ ». Il fait clairement allusion aux colonels qui obtiennent leur charge grâce à leur naissance ou à leur fortune et qui seraient durs et méprisants avec leurs hommes, prouvant leur méconnaissance des fondements d'une autorité respectueuse et des usages du monde militaire. C'est ce sentiment d'injustice qui pousse une noblesse militaire désargentée à promouvoir le mérite. Comme l'explique Rafe Blaufarb, dans les dernières décennies du XVIII^e siècle, la noblesse militaire est un groupe social hétérogène et profondément divisé. Le 26 novembre

⁶⁰ BOUSSANELLE, Louis de, *Aux soldats, ... op. cit.*, p. 70-71.

⁶¹ CORVISIER André, *Armées et sociétés en Europe 1494-1789*, Paris, PUF, 1976, p. 182.

⁶² BOUSSANELLE Louis de, *Le Bon militaire ... op. cit.*, p. 71-72.

⁶³ *Ibid.*, p. 69-70.

1789, l'Assemblée nationale recevait une pétition de la garnison de Lille, dont les officiers dénonçaient le fait que la « ligne de démarcation établie par les dernières ordonnances en faveur de la haute noblesse » était « opposée à cette égalité précieuse qui doit autant qu'il est possible unir les citoyens d'un même empire ». Elle était signée par un comité de trois cents officiers nobles, surtout issus de la noblesse provinciale, militaire et modeste qui critique la richesse et les faveurs dont jouissent la noblesse de Cour parisienne et versaillaise. Mais presque aucune mention n'est faite du Tiers-États dans les revendications égalitaires et méritocratiques de cette noblesse de province⁶⁴. Ainsi selon Rafe Blaufarb, le contenu méritocratique exprimé dans les cahiers de doléances du second ordre ne visait pas à unir et fusionner les différents ordres mais au contraire à dénoncer certains abus au sein de la noblesse, comme les pensions trop élevées, le luxe excessif, mais surtout l'avancement sans mérite d'une aristocratie au sein même de la noblesse⁶⁵. Cette colère avait connu son paroxysme à la suite de l'ordonnance du 17 mars 1788, porté par le conseil de guerre, qui définissait deux colonnes d'avancement, une rapide pour les « jeunes gens de la première noblesse » destinés aux places de colonel, et l'autre, plus lente et limitée, pour la noblesse de province. Cette mesure ravive le système d'avancement qui avait institutionnalisé la distinction entre la noblesse présentée et non présentée à la cour, dès 1760, ainsi que d'autres réformes, entreprises dans ce sens depuis la guerre de Sept Ans⁶⁶. Ainsi, la promotion de l'égalité et la valorisation du mérite de l'homme du rang, relèverait surtout d'une tension au sein de la noblesse militaire pour l'évolution des carrières, car la noblesse provinciale, peu fortunée, veut insister sur son propre mérite et ses compétences professionnelles. L'ouverture de l'accès aux grades pour le simple soldat n'est donc pas une réelle préoccupation.

Cette opposition au sein de la noblesse, visible à la veille de la Révolution, est déjà présente, quelques décennies en arrière, chez de nombreux auteurs de traités militaires. Ferdinand Desrivères, en 1767, met en scène un dialogue entre un sergent et un caporal. Ces personnages sont censés incarner l'opinion factice des simples soldats ou des bas-officiers et de tels personnages sont souvent mobilisés par des auteurs de traités pour donner une impression de bon sens et de simplicité à leurs propos, faisant croire à l'adhésion des bons

⁶⁴ BLAUFARB Rafe, « Une révolution dans la Révolution : Mérite et naissance dans la pensée et le comportement politiques de la noblesse militaire de province en 1789-1790 », *Histoire, économie & société*, 2014/3 33^e année, p. 32-33.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 37-39.

⁶⁶ BLAUFARB Rafe, « Le Conseil de la Guerre (1787-1789). Aspects sociaux de la réforme militaire après l'édit de Ségur », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t.43, n°3, Juillet-septembre 1996, p. 449.

soldats à leurs idées, eux qui sont des professionnels aguerris et dont le mérite n'est plus à démontrer. Il critique justement cette mauvaise évaluation du mérite, concernant leurs officiers :

On voyoit les emplois d'Officiers vendus au plus offrant, remplis par des hommes de basse naissance qui n'avoient sur nous d'autre avantage que celui de la fortune. On les voyoit, dis-je, avec indignation préférés à la Noblesse faite pour nous commander ; & de certains Politiques rejetant celle-ci dans notre classe, la croyoient trop heureuse d'être admise à porter le mousquet. Les engagements n'étoient plus que le fruit de la débauche, du libertinage ou de l'oisiveté. De jeunes gens rebutés bien-tôt de leur nouvel état sollicitoient leurs parens de les en retirer. Ceux-ci s'épuisoient pour acheter à un prix excessif une liberté que leurs enfans n'avoient souvent perdue que par de criminels subterfuges⁶⁷.

Les bas-officiers, portent dans cet extrait les revendications de la noblesse de province à laquelle ils sont associés, pour faire ressortir leur expérience et leur mérite commun. Ils critiquent le rôle de l'argent et de la faveur dans l'obtention des grades, favorisant une bourgeoisie très riche, associée à la noblesse de Cour parisienne. Cette hybridation sociale déplaisait fortement à la vieille noblesse militaire, concurrencée par cette nouvelle élite, et qui demande le durcissement des preuves de noblesse pour l'accès aux grades⁶⁸. L'officier Douazac reconnaît que « les premiers grades sont presque tous occupés par la plus haute noblesse, & depuis le Colonel Général⁶⁹ ». Devant cette situation, les « officiers particuliers » de grades inférieurs et issus d'une noblesse moins prestigieuse, risquent d'être soumis au « pouvoir arbitraire de ceux qui les commandent », et doivent faire face « aux sollicitations & aux insinuations des hauts Officiers qui au-delà de l'obéissance qu'on doit leur rendre, relativement à leur grade supérieur, veulent encore s'arroger le droit de se faire rendre des soumissions humiliantes, & tous les égards qu'exigent leur vanité & leur envie de dominer ». L'arrogance supposée des « hauts officiers », généraux et colonels, leur désir de distinction, leur feraient oublier la stricte hiérarchie militaire pour imposer une domination sociale que les officiers subalternes, issus d'une noblesse moins élevée, vivent comme une humiliation. Cela pousse ces derniers à s'associer plutôt aux soldats et bas-officiers roturiers qu'aux membres de la haute noblesse et ils implorent même le roi et ses ministres d'« empêcher que les Officiers particuliers, qui forment la seconde classe de l'état militaire, ne soient opprimés par les hauts Officiers de la première classe, en leur imposant une subordination poussée au-delà des bornes, qui, par conséquent, pécheroit par l'excès⁷⁰. »

⁶⁷ DESRIVIÈRES, Ferdinand, *Loisirs d'un soldat ... op. cit.*, Dans la deuxième partie de l'ouvrage « Réponse des soldats du régiment des Gardes françaises, Aux Loisirs d'un Soldat du même Régiment », p. 20-22.

⁶⁸ BLAUFARB Rafe, « Une révolution dans la Révolution... », *op. cit.*, p. 36-39.

⁶⁹ DOUAZAC, officiers, *Dissertation sur la subordination... op. cit.*, p. 10.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 12-13.

Dans leurs écrits personnels certains officiers se plaignent particulièrement de ce qu'ils estiment être une non reconnaissance de leur mérite. Cette plainte passe souvent par le dénigrement des officiers supérieurs, notamment des colonels et des généraux, qu'ils estiment avoir été favorisés pour de mauvaises raisons. Ainsi, M. de Prilly, lieutenant des dragons de Schomberg et issu d'une noblesse modeste du Comtat, dans ses lettres, écrites de 1759 à 1762 à son père⁷¹, se plaint de l'incompétence du Maréchal de Contades, lors de la défaite de Minden en août 1759, pendant la guerre de Sept Ans :

Je me consolerais de toutes mes pertes, [...] si nous avions été vainqueurs ; mais nous sommes couverts de honte, et le soldat est intimement persuadé qu'il sera toujours battu sous les ordres de M. de Contades. Notre armée demande M. de Broglie à cor et à cris. Sans une affaire aussi malheureuse, nous faisons la campagne la plus brillante. Les Russes ont battu les Prussiens; l'armée de l'Empire est en Saxe... Il n'y a que nous de déshonorés. Cent mille Français fuyant trente-six lieues devant 50,000 Hanovriens ! J'en suis dans le dernier désespoir⁷².

Il accuse nommément un général, pointe son manque de maîtrise de l'art militaire, mais aussi le peu de confiance que les soldats ont envers lui. En plus d'être un mauvais stratège militaire, il est aussi un mauvais chef qui ne serait pas suffisamment charismatique. On peut émettre l'hypothèse que ces critiques sont aussi liées à l'anoblissement récent de la famille des Contades en 1619, et au fait que ce maréchal a épousé la fille d'un armateur malouin⁷³ particulièrement fortuné. Contades représente donc un symbole concret de l'alliance d'une noblesse récente et de la bourgeoisie marchande et financière, responsable, selon la noblesse provinciale, du déclin de l'armée française.

Les critiques envers les officiers supérieurs sont également très courantes chez le chevalier de Mautort. Il est le cadet d'une famille de petite noblesse et s'engage en qualité de volontaire au régiment de Champagne en 1769. Il passe de sous-lieutenant, à lieutenant, puis obtient le grade de capitaine en 1780. Mais il demeure bloqué à ce grade, jusqu'à devoir quitter l'armée pour émigrer au moment de la Révolution française⁷⁴. Il décrit le maréchal d'Armentières comme un noble de Cour, qui doit son commandement de Metz au fait qu'il est « du même âge que Louis XV », le souverain ayant donc l'habitude « de le voir depuis sa jeunesse à ses chasses ». Mautort en conclut que c'est cette proximité avec le souverain plutôt

⁷¹ PRILLY Monsieur de, *Un soldat de la Guerre de sept ans d'après ses lettres par M. L'abbé Puisieux*, chalon sur Marne, 1889, p. 1-2.

⁷² *Ibid.*, p. 6.

⁷³ Marie-Françoise Nicole Magon de La Lande, fille de l'armateur malouin François-Auguste Magon de La Lande.

⁷⁴ MAUTORT Louis François de Paule Tillette Chevalier de, *Mémoires du chevalier de Mautort capitaine du régiment d'Austrasie chevalier de l'ordre royale et militaire de Saint-Louis 1752-1802*, Paris, Plon, 1895, p. 1.

que « son mérite », qui l'a élevé « à la dignité de maréchal de France et lui a fait obtenir « ce gouvernement, un des plus beaux du royaume⁷⁵ ». Mais si cet auteur met en doute le mérite du maréchal d'Armentières, il est encore plus sévère avec le comte de Mailly, gouverneur de Perpignan, puis maréchal de France. Il critique son apparence et son attachement au luxe, ce qui est, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, jugé de plus en plus négativement :

Effectivement, il venait en grand uniforme, passait dans les rangs de la garde qu'il trouvait toujours très bien, lui faisait donner vingt-cinq louis, voyait défiler la parade et s'en retournait fort satisfait de lui-même. Il était toujours en souliers à talons rouges : il n'en mettait pas même d'autres lorsqu'il allait à la chasse dans une garenne qu'il avait fait arranger dans un des fossés de la place. Il donnait des fêtes de temps en temps. C'est principalement dans ces occasions qu'il rassemblait davantage encore ses grand airs et sa dignité. Malgré toutes ces manières qui, au récit, paraissaient devoir le rendre insupportable à ceux qui l'approchaient, cette suffisance n'étouffait pas en lui plusieurs qualités. Il était obligeant et aimait à rendre service. Il ne tracassait personne, mais il ne fallait pas que ce qui était sous ses ordres essayât de lutter contre lui. Son orgueil alors se trouvait compromis, et il n'abandonnait pas la partie qu'il n'eût eu satisfaction de ceux qui avaient paru méconnaître son autorité⁷⁶.

Il ne s'attache ses hommes et ses inférieurs qu'en leur distribuant de l'argent, mais sans faire preuve d'aucun charisme, d'aucune qualité de chef. Son autorité ne s'exerce que de manière violente, lorsque son « orgueil » a été blessé, sa politesse n'est ainsi qu'un ensemble de bonnes manières de façade, ce qui reprend ici la critique souvent faite aux courtisans de ne présenter que de faux sentiments, que des apparences de politesse. Il insiste bien trop sur sa distinction sociale en soignant son apparence et surtout en portant des talons rouges, particulièrement à la mode à la Cour depuis le règne de Louis XIV et devenu le symbole de la haute noblesse versaillaise. En effet, Monsieur de Mailly est « connu à la Cour de Louis XV sous les noms de marquis de Tuffières, baron de Montorgueil⁷⁷ ». Cet officier incompetent ne donne la priorité qu'à l'organisation de ses loisirs, chasses et fêtes, qui lui permettent de forger sa réputation et de mettre en scène sa personne, plutôt que ses exploits guerriers. Le chevalier de Mautort semble d'ailleurs avoir une bonne raison d'en vouloir à ce Monsieur de Mailly, puisqu'il fait partie des nouveaux maréchaux nommés par Louis XV et très critiqués car « c'était un composé fort extraordinaire ; la plupart attachés à la cour depuis des temps infinis » et qui « avaient perdu de vue le militaire⁷⁸ ». Mautort raconte qu'ils sont même publiquement moqués :

⁷⁵ *Ibid.*, p. 61-62.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 20-21.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 20.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 21.

On les comparait plaisamment et avec assez de justesse aux sept péchés capitaux. L'un était l'envie ; l'autre, la luxure : celui-ci la colère, la gourmandise, la paresse, etc. M. de Mailly fut de cette fameuse promotion. On juge bien qu'on lui donna l'orgueil pour attribut⁷⁹.

On retrouve ici la critique d'une nomination sans mérite et sans compétences. Ce récit du chevalier de Mautort montre la scission au sein même des hommes de la noblesse qui font carrière à l'armée. Les critères du bon militaire ont évolué et signaler sa distinction et sa proximité avec la faveur royale ne permet plus de garantir sa réputation. La concurrence entre ces hommes nobles semble exacerbée et casse une possible solidarité masculine au sein d'un même groupe social. Certains officiers subalternes dénigrent ainsi violemment leurs supérieurs, sur la base de griefs personnels, en scrutant leurs comportements et en mettant publiquement en doute leurs compétences et leur pouvoir au sein de l'institution. Ces officiers subalternes frustrés pourraient alors, par opposition, se montrer plus proches de leur hommes, pourtant roturiers, que de ces nobles de cours. Ils veulent par-là démontrer leurs compétences et leur expérience dans le métier des armes.

Les simples soldats sont, d'ailleurs, décrits par ces officiers qui sont souvent issus de cette noblesse modeste et provinciale, soit à travers leurs mémoires autobiographiques, soit dans les traités militaires. Mais s'ils semblent souvent les valoriser, la description de ces hommes roturiers est ambiguë et leur image dépend de leur catégorie sociale, en particulier quand ces hommes sont issus des milieux les plus modestes.

3. Quelle catégorie sociale pour le soldat ?

Nous l'avons vu dans la partie précédente, certains officiers militaires et médecins divisent les combattants en « classes » correspondant à des grades et à des catégories sociales. Si cette division insiste sur la fracture sociale entre nobles et non nobles et divise la noblesse entre les postes d'officiers supérieurs et subalternes, certains auteurs proposent aussi une division plus fine au sein des hommes du « peuple », terme souvent employé dans les sources, en fonction de leur profession, de leurs conditions de travail, de leur lieu de vie, ou de leur éducation. Ainsi, des différences sont faites entre les hommes issus du monde rural ou des villes, entre les bourgeois, les artisans ou les vagabonds qui présenteraient des profils comportementaux plus ou moins propres au métier des armes. La condition de soldat est aussi une catégorie masculine définie par le rang social et par une « espèce » d'homme décrite par

⁷⁹ *Ibidem.*

les officiers qui rédigent les mémoires techniques. Ils en déduisent que, même au sein des catégories masculines des roturiers, tous ne sont pas aptes à endosser la profession des armes, ces hommes sont ainsi catégorisés et hiérarchisés.

Chez Souliart, sous-aide major au régiment de Condé, qui écrit entre 1771 et 1774 ; les hommes du Tiers-États sont divisés en quatre classes, en fonction des différentes professions. Les hommes de la première catégorie, celle des « Riches Bourgeois et négociants », ne doivent pas s'engager dans les armées, car ils seraient plutôt destinés aux offices civils et à la profession de leur père, car leur condition est trop éloignée de celle du soldat. En revanche, les « jeunes gens recrutés dans les Bourgeois et marchands d'une moindre fortune peuvent devenir d'excellents soldats », car leur éducation leur a donné toute l'énergie de la Nation⁸⁰. Les bourgeois feraient également de bons bas-officiers, pour le baron de Vietinghoff, colonel au régiment Royal-Bavière⁸¹. Dans son roman sur les « héros subalternes » Godard d'Aucourt met en scène de valeureux soldats, qui revendiquent leurs origines en insistant sur le fait qu'ils sont « tous fils de bons Bourgeois & à un peu de libertinage près, [ils en valent] bien d'autres⁸² ». Dans ce roman, les combattants sont tous des citoyens, souvent parisiens. Ils sont issus de milieux relativement aisés, certains ont un frère qui va au collège, un autre est entré dans une loge franc-maçonne. Ces personnages cherchent à devenir caporaux ou sergent, comme c'est le cas pour le héros principal, nommé Parisien, mais jamais officier. Certains auteurs de traités mettent aussi en scène des dialogues entre des bas-officiers pour énoncer certains principes. C'est le cas de Zimmermann qui fait parler deux caporaux qui évoquent leurs origines :

Étant tous les deux du même pays ; tu n'ignores pas que je suis né d'honnêtes parents, & que mon invincible penchant m'a toujours retenu dans ce métier. Des études que nos familles nous on fait faire ensemble, il m'en est resté un esprit de réflexion que j'ai porté sur tout ce qui concernait ma profession [...]. J'ai pris le parti de mourir honorablement dans le poste que j'ose me flatter d'avoir honoré par ma conduite⁸³.

Ce caporal revendique sa fiabilité, sa réflexion et son éducation et insiste particulièrement sur sa vocation et son attrait pour ce métier qu'il a pleinement choisi. L'auteur valorise ainsi des hommes d'une origine sociale probablement apparentée à la moyenne bourgeoisie, issus d'un milieu urbain, qui ont fait des études mais qui sont cependant cantonnés aux grades inférieurs, sans revendiquer une évolution professionnelle. Ensuite Souliart, comme d'autres auteurs

⁸⁰ SHD, 1 M 1712, SOULIART, Sous aide major au régiment de Condé, *Sans Titre*, 1771-1774, p. 2.

⁸¹ SHD, 1 M 1783, VIETINGHOFF, le baron de, colonel du régiment Royal-Bavière, *Tableau et État des Déserteurs d'après les signalements envoyés à la Maréchaussée depuis 1776 jusqu'à 1783*. SHD, p. 11.

⁸² GODARD D'AUCOURT, Claude, *L'Académie Militaire ou Les Héros Subalternes*, Par P.***, Auteur suivant *l'Armée*, Amsterdam, 1749, Livre 1. p. 28.

⁸³ ZIMMERMANN Christian Emanuel, *Essais de principes d'une morale militaire ... op. cit.*, p. 243-244

louent les qualités des paysans et plus largement des hommes des campagnes, qui incarnent souvent un type masculin, dont la vie quotidienne a forgé un corps robuste adapté aux exigences de la vie militaire et qu'il suffirait de former et d'exercer pour les rendre plus performants⁸⁴. En plus de la robustesse du corps, un des arguments important est l'attachement du paysan à sa terre et donc à la patrie, ce qui lui apporterait un élan supplémentaire pour se battre et défendre le Royaume. Ainsi, Souliart affirme que ces paysans ont « Des mœurs plus simples » qui « leurs laissent moins de besoin », ils sont donc « attachés à la patrie, et intéressés à la défendre. Ils sont plus aisément pénétrés des sentiments qui élèvent l'âme, et lui donnent ce ressort qui rend les hommes courageux ». Le capitaine Didelot affirme qu'un paysan n'a rien à perdre au regard de l'amour de la patrie qu'il peut trouver dans l'état de soldat et qui est au-dessus de son « petit bien être⁸⁵ ». Parce qu'ils vivent simplement et ne se préoccupent que de leur terre, les paysans apparaissent comme les citoyens qui ont le plus à gagner en s'engageant dans les armées. Habités déjà à un mode de vie difficile, ils élèveront leur condition en se mettant au service de la Patrie.

Les qualités des hommes des campagnes sont surtout soulignées pour mieux critiquer, en négatif, les populations des villes, car elles abriteraient de nombreux hommes pauvres qui constitueraient un problème dans les armées. En effet, l'optimisme quant à la possibilité d'éduquer les hommes des catégories sociales populaires ou paysannes atteint rapidement, chez les officiers, certaines limites. Par exemple, Souliart précise que la formation des bourgeois doit commencer « dans l'âge de puberté », car « dans un âge plus avancé l'habitude d'une éducation contraire à celle du métier les rendrait difficiles à former aux travaux militaire⁸⁶ ». Surtout, si les bourgeois d'une fortune moyenne et les paysans peuvent être formés pour être de bons soldats, certains hommes apparaissent comme définitivement incapables de servir, condamnés par leur pauvreté ou leur profession honteuse. Souliart, par exemple, refuse d'intégrer dans les armées les « artistes » qui sont trop atteints par la débauche des villes et dont les mains ne sont pas propres « à manier le fusil ». Ils n'ont pas non plus d'attachement à leur patrie car ils sont toujours tentés de vendre leur talent ailleurs⁸⁷ ». Mais ce sont surtout les hommes les plus pauvres qui doivent être exclus du recrutement, « cette écume de la nation, Ces Libertins, Ces fainéants, Gens souvent noircis par le Crime, sans vertu, sans mœurs, Elevés dans la lâcheté et

⁸⁴ GUINIER Arnaud, *L'honneur du soldat, Éthique martiale et discipline guerrière dans la France des Lumières (1748-1789)*, Paris, 2014, p. 135.

⁸⁵ SHD, 1 M 1783, DIDELOT, capitaine réformé des volontaires de Soubise, *Mémoire sur la nécessité de commuer la peine de mort pour les déserteurs*, 1765, p. 3.

⁸⁶ SHD, 1M 1712, Par SOULIART Sous aide major au régiment de Condé, *Sans Titre ...op. cit.*, p. 2.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 3.

l'abjection et ramassés par les Recruteurs dans les bouës des villes ». Ils seraient les plus nombreux dans les troupes « depuis que les États major sont chargés des Recrues, parce que c'est le plus souvent dans les villes qu'ils envoient recruter⁸⁸ ». Ici cette condamnation permet de critiquer la suppression du recrutement des compagnies par les capitaines, première étape, entre 1762-1763, des réformes de Choiseul qui enlèveront finalement la propriété des compagnies à ces derniers. Alors que les capitaines géraient eux-mêmes le recrutement, en embauchant souvent leurs obligés, des hommes issus de leurs terres et qu'ils connaissent, le recrutement est confié à des recruteurs de l'état-major⁸⁹. Cependant, cette condamnation des recruteurs révèle les stéréotypes que les officiers peuvent nourrir à l'égard de leurs hommes, puisque les soldats sont souvent assimilés abusivement à des miséreux des villes. Leurs conditions de vie difficile pourraient pourtant en faire de bons candidats, car ils sont tenus à l'écart du luxe qui entraînerait l'effémination et la perte du courage. Mais la plupart des auteurs ne l'envisagent pas ainsi, dénonçant une corruption irréversible de leur moralité. Pour Souliart justement il est impossible de les changer et d'améliorer leurs capacités ou leurs comportements. Ainsi, « Les exercices, [...] la discipline ne peuvent que difficilement donner les sentiments convenables à un soldat, à des hommes familiarisés avec la honte et l'opprobre, et qui ne devraient avoir l'honneur de porter les armes que lorsque l'espèce manque dans les autres classes, on doit avoir des foyers pour obtenir le droit de les déffendre, et dans un Gouvernement qui a l'honneur pour principe, le rebut de la nation ne devrait partager la gloire de soutenir l'Etat que dans les cas les plus pressans ». Le capitaine Laissac oppose les mêmes arguments contre le recrutement des plus pauvres, décrivant les armées européennes comme « un ramas de vagabonds, d'étrangers, de transfuges, et la lie des hommes⁹⁰ ». Il refuse d'embaucher des hommes qui ont été rejetés de toutes les « professions honnêtes », alors que celle des armes est justement celle de l'honneur. Aucune discipline ne pourra, selon lui, les corriger⁹¹.

La catégorie sociale qui permet de faire un bon soldat doit donc être corrélée à une certaine richesse, qui permet la possession de quelques biens qui attachent les hommes à la patrie et leur fournit un honneur suffisant. Si Jay M. Smith rappelle que de plus en plus de théoriciens et écrivains définissent des types d'honneur soutenant le patriotisme dans l'ensemble de la société, il rappelle que « les criminels, les serviteurs, les ouvriers journaliers »

⁸⁸ *Ibidem*

⁸⁹ GUINIER Arnaud, *L'honneur du soldat ... op. cit.*, pp. 233 et 293.

⁹⁰ LAISSAC, Mr de, *De l'Esprit militaire, Troisième édition, augmentée et dirigée par l'auteur*, Bruxelles et Paris, Buisson, édition de 1789, p. 21.

⁹¹ *Ibid.*, p. 22-23.

sont toujours exclus de l'honneur et plus largement les hommes pauvres, comme les vagabonds⁹², car ces derniers ne sont pas associés à des communautés qui pourraient les reconnaître comme des hommes respectables. Ils ne peuvent pas avoir d'attachement pour la patrie, car ils n'ont pas de racines⁹³.

Pour Souliart, l'armée n'est donc pas destinée à rééduquer « les vils vagabonds⁹⁴ ». Cette possibilité a cependant été envisagée par quelques auteurs, comme dans ce mémoire anonyme qui propose de « débarrasser les villes des hommes sans aveu, des libertins et des paresseux qui s'y retirent pour éviter le service militaire, et y faire toutes sortes de mauvais commerces qui troublent la société », « tout écolier mis hors du collège par sa mauvaise conduite », « tous les gens qui feront du désordre [...] dans les cabarets [...] arrêtés sur les grands chemins, sans passeport », ceux qui auront été arrêtés pour « mauvaise conduite qui auront contracté des dettes », en les intégrant de force dans les armées. Il évoque aussi « les enfans masles des pauvres manouvriers des villes ou des villages ainsi que les orphelins » qui seraient enregistrés dès l'âge de douze ans, ainsi que les enfants abandonnés dans les hôpitaux, pensant que tous ces jeunes hommes, au contact de l'armée et de sa discipline vont « s'évertuer »⁹⁵. Cette idée s'impose dans un contexte où le nombre d'enfants abandonnés à l'assistance publique augmente, comme à l'hôpital général de Paris et des enfants trouvés, qui voit passer ses pensionnaires de 3783 enfants en 1751 à 8000 en 1771. L'idée s'impose chez certains penseurs et philosophes qu'il faudrait former ces jeunes pour en faire de bons citoyens, dévoués à la patrie⁹⁶.

Cependant cette idée de rééducation des plus pauvres et des déshérités, qui serait opérée par l'institution militaire, est minoritaire dans les écrits des officiers. Au contraire, ces derniers accusent les hommes pauvres de dévaloriser l'institution. Par exemple, le Chevalier de Bruni se plaint que le métier de militaire est méprisé, dans la société comme dans l'armée, à cause du type d'hommes qui sont engagés. Il affirme que « si on croyait encore qu'en engageant des criminels dans des prisons, ou des libertins dans des cabarets, on peut transformer en bons soldats toute cette canaille-là, et qu'on n'a pour y réussir qu'à la frapper de coups de barre⁹⁷ » cela est une erreur. Il conclut que les problèmes de recrutement font que les « soldats français

⁹² SMITH Jay M., *Nobility reimagined ...op. cit.*, p. 2.

⁹³ *Ibid.*, p. 202.

⁹⁴ SHD, 1M 1712, Par SOULIART Sous aide major au régiment de Condé, *Sans Titre ...op. cit.*, p. 3.

⁹⁵ SHD 1M 1705, ANONYME, *Mémoire contenant les moyens de remédier aux défauts qui se trouvent dans l'Infanterie françoise, de la rendre en tout temps aussi nombreuse que complète et d'épargner à l'État des sommes considérables, 1750*, p. 20-23.

⁹⁶ FARGE Arlette, LAÉ Jean François, CINGOLANI Patrick, MAGLOIRE Franck, *Sans Visages. L'impossible regard sur le pauvre*, Paris, Bayard, 2004, p. 51-54.

⁹⁷ SHD 1M 1783, BRUNI Chevalier de, *Discours expositif d'un projet contenant le choix et l'éducation des hommes destinés à faire des soldats*, 7 janvier 1790, p. 4.

sont la lie de la Nation⁹⁸ ». Au contraire, il faut recruter les soldats « parmi les honnêtes citoyens⁹⁹ ». Un auteur anonyme s'indigne que les officiers ne recrutent que des « libertins de plusieurs espèces qui ne quadrent que difficilement les uns avec les autres¹⁰⁰ ». Pour un autre encore, « L'espece des soldats est la partie la plus vile de la nation », qui ne seront jamais des patriotes, car « la plupart n'ont rien au monde, ils sont de tous les païs et ne sont attachés à aucun, point de relief ni de considération pour eux, le plus frivole prétexte le plus petit mécontentement les fait désert¹⁰¹ ». Monsieur de Fauville rappelle que la nation ne doit pas recruter de « pieds poudreux¹⁰² » et le baron de Vietinghoff, estime que « la moitié de l'armée au moins n'est composée que de gens les plus pauvres : de trop jeunes : de trop foibles et des trop vicieux par leur construction : de Libertins ; de Débauchés : de mutins et de la plus misérable Portion de Citoyens¹⁰³ ». Le capitaine de Buffevent, au régiment de Lorraine infanterie, décrit les « malheureux qui n'ont d'autres metiers que de courir de villes en villes de provinces en provinces pour voler l'argent du Roi confié aux officiers employés à recruter leurs differens Régimens » et critique violemment cette « espèce d'homme¹⁰⁴ ». Dans un autre mémoire, l'auteur affirme que les recrues seront « composées de deserteurs, de contrebandiers, de faussonnier, de Braconniers ou d'autres scelerats qui auront mérité châtement, et qui ne s'engagent que pour l'éviter ; tous libertins que l'inconstance et la débauche portent ordinairement à la désertion¹⁰⁵ ».

Ce mépris pour les roturiers et les recrues issus de milieux modestes est particulièrement visible dans une affaire judiciaire de 1758, où un homme noble espagnol, Bernardo de Ossey dit Grandezza, se retrouve, à cause de recruteurs manipulateurs, enrôlé au régiment royal Corse. Accusé de vol et de désertion, il se défend en écrivant une lettre où il fustige les autres soldats, de l'avoir dégouté du métier. Il avoue ne plus vouloir les fréquenter car il les considère comme « des gens mechans et dangereux ». Il rappelle alors ses origines familiales et l'honneur qu'il y attache, affirmant qu'il préfère « mourir avec honneur par raport à [sa] mere, [ses] freres et [ses] soeurs et [sa] famille », que de rester dans ce régiment. Sur la lettre du coupable a été ajouté un

⁹⁸ *Ibid.*, p. 1.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 2.

¹⁰⁰ SHD 1M 1705, ANONYME, *Mémoire contenant les moyens de remédier aux défauts ... op. cit.*, p. 8.

¹⁰¹ SHD, 1 M 1711, ANONYME, *Nottes sur l'infanterie du 20 juillet 1769*, p. 8.

¹⁰² SHD, 1 M 1711, FAUVILLE, M. de, *Réflexions militaires sur l'organisation et la discipline*, 30 juin 1774, p. 12.

¹⁰³ SHD, 1 M 1783, VIETINGHOFF, le baron de, colonel du régiment Royal-Bavière, *Tableau et État des Déserteurs...op. cit.*

¹⁰⁴ SHD, 1 M 1783, DE BUFFEVENT, capitaine au régiment de Lorraine infanterie, *projet pour arreter la désertion*, 1772, p. 17.

¹⁰⁵ SHD, 1M 1784, ANONYME, *Mémoire concernant les recrues de l'Infanterie moyens d'arrêter la désertion*, sans date, p. 1.

commentaire, sans doute de la part de l'intendant chargé de l'affaire. Il tente d'innocenter Bernardo :

Voicy Monseigneur mes reflexions ce pauvre malheureux est homme de bonne maison, il a été racolé par les sergens il s'est retrouvé dans le regiment de Royal Corse avec une recrue de coquins il s'est abandonné [sic] à des réflexions tristes et déplacées on l'aura trouvé a quelque distance dans Lisle ne sachant pas un mot de françois on s'est imaginé qu'il vouloit désertter.

La lettre du capitaine du régiment royal Corse, un certain Galleazzini va dans le même sens et le défend également en rappelant qu'il a dû évoluer « parmi des soldats avec lesquels il avoit de la repugnance à vivre »¹⁰⁶. Cet homme, en plus de ne pas maîtriser correctement la langue française était confronté à d'autres hommes de milieu social inférieur et dont il n'a pu supporter les mœurs, au point de les dénigrer violemment. Il est alors soutenu par les cadres de l'armée, y compris au sein même du régiment dans lequel il est pourtant accusé de vol et de désertion.

Dans leurs écrits personnels les officiers nobles comme Bonardi du Mesnil ou le Marquis de Valfons décrivent peu les hommes qu'ils commandent et en semblent très éloignés. Seul le chevalier de Mautort évoque ses soldats, en particulier lorsqu'il entre, pour la première fois, dans son régiment. Il constate qu'il doit superviser des hommes de la milice, nouveaux combattants qui sont une « espèce d'hommes » qui « n'était ni élevée ni bien découplée », en comparaison des soldats plus expérimentés. Il reconnaît surtout avoir de nombreux « ivrognes de profession¹⁰⁷ », dont il dénonce la violence, difficile à contenir. En effet, ils pillent « un couvent de Franciscains », mettent le feu à une église et « comblèrent leur brigandage par une cruauté digne des barbares ». Ces violences sont responsables des « malheurs et misères de la guerre », peints par Jacques Callot dès le XVII^{ème} siècle et constituent un poncif repris par cet auteur. En plus d'attaquer des lieux sacrés, ils s'en prennent cruellement à des civils innocents, notamment « trois vieillards qui n'avaient pas pu fuir comme les autres ». Mautort relate la scène dans le détail :

Ils tuèrent à coups de baïonnette ces trois religieux, et, lorsque je fus me promener dans cette maison, je vis les cadavres de ces malheureux. Ils étaient baignés dans leur sang. Ce spectacle me fit horreur¹⁰⁸.

À nouveau, en route vers Corte, les soldats, en fouillant les maisons trouvent un coffre dans lequel était cachée une vieille femme. Ils le refermèrent alors et « sur-le-champ y mirent le feu, de manière que cette infortunée fut la proie des flammes et périt dans les tourments¹⁰⁹ ». Mautort

¹⁰⁶ SHD, 1 J 21, Mars-octobre 1758.

¹⁰⁷ MAUTORT Louis François de Paule Tillette Chevalier de, *Mémoires du chevalier de Mautort, ... op. cit.*, p. 19.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 46.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 47.

condamne fermement ces brutalités et insiste sur l'immense distance qui existe entre lui et ces hommes, dont il généralise les comportement monstrueux en mentionnant sciemment « ces deux exemples coup sur coup » condamnant « le soldat livré à toute sa brutalité » qui est « un être féroce¹¹⁰ ». Il insiste sur les excès, le manque total de contrôle et de discipline de ces hommes, en affirmant que « dès l'instant où le soldat peut échapper à l'œil de ses supérieurs, on doit être assuré qu'il fera des sottises. Heureux quand il ne va pas jusqu'aux bassesses et quelquefois même aux atrocités¹¹¹. » Il présente ces hommes comme une catégorie masculine, celle « du soldat », qui serait incapable de se contrôler, de se raisonner, sans la surveillance étroite des officiers, dont il critique aussi le laxisme. De même, dans le roman de Godard d'Aucourt qui fait parler ses héros, de jeunes hommes bourgeois, soldats valeureux, se dissocient explicitement des « manans ramassés dans les ruës, ou tirés des campagnes, qui n'ont ni coeur ni honneur, ni éducation¹¹² ».

Ces représentations négatives ne sont pas attachées directement à la fonction de soldat en elle-même, que les officiers tentent au contraire de redorer dans cette seconde moitié de XVIII^{ème} siècle, comme nous le verrons. Cependant c'est à une catégorie masculine, socialement définie, que s'attachent ces griefs. Les officiers nobles accusent les hommes pauvres, miséreux et vagabonds, d'envahir l'armée, pour survivre et profiter de l'argent du roi, salissant ainsi une fonction particulièrement honorable. Pour ces hommes, aucun espoir d'amélioration, pas même par l'éducation et l'entraînement, ne semble pouvoir corriger le déshonneur dans lequel ils sont tombés et vivent désormais. Ces opinions négatives sont symptomatiques du dénigrement des personnes pauvres qui s'exerce dès le règne de Louis XIV, subissant des formes nouvelles d'enfermement et de contrôle, dans des institutions qui maintiennent cependant une dimension charitable jusqu'au XVIII^e siècle¹¹³. Cependant, ce siècle voit se développer une large contestation de la mendicité qui s'avère persistante, malgré l'activité charitable de l'Église, qui est alors jugée inefficace et la mise au point de nouvelles méthodes de prise en charge des plus pauvres fait ainsi naître des nouvelles réflexions sur ces questions¹¹⁴. De plus, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, au sortir de la guerre de Sept Ans qui a déstabilisé le royaume, naît une peur des instables, asociaux et « désaffiliés » qui parcourraient tout le territoire, par exemple dans le Sud-Ouest, « attroupés, armés » et prêts à

¹¹⁰ *Ibidem*

¹¹¹ *Ibid.*, p. 48.

¹¹² GODARD D'AUCOURT, Claude, *L'Académie Militaire ou Les Héros Subalternes...* op. cit., p. 28-29.

¹¹³ GUTTON Jean-Pierre, « Enfermement et charité dans la France de l'Ancien Régime », *Histoire, économie & société*, 10-3, 1991, p 354-355.

¹¹⁴ PAUL Christophe, *Les pauvres et la pauvreté. 2, du XVI^e Siècle à nos jours*, Paris Desclée, 1987, p.98.

détrousser les voyageurs et à piller les fermes, constituant de « véritables contre-sociétés ». Ces soupçons donnent naissance à une enquête commandée par le contrôleur général de L'Averdy dans cette région de la France et réalisée par les intendants du royaume en 1763 et elle montre une crainte croissante, mais souvent infondée, au sujet des « mendiants » et « véritables libertins », vivant dans une « oisiveté criminelle », refusant toute forme de travail¹¹⁵. Ce vocabulaire est donc aussi très présent sous la plume des officiers qui écrivent au secrétariat d'État de la guerre. Les considérations négatives sur le soldat soulignent ainsi l'ambiguïté du regard des hommes nobles sur les hommes roturiers qui sont sous leurs ordres, car la proportion inquiétante et grandissante de vagabonds et des membres de la plus « vile partie » de la population masculine, au sein de l'institution militaire, demeure un fantasme surévalué par les officiers, qui entretiennent une véritable légende noire autour du recrutement¹¹⁶. En effet, ces affirmations sont bien loin de la composition sociale réelle de l'armée, comme l'a montré André Corvisier. D'abord, les ruraux semblent majoritaire, sur le total des statistiques faites dans les généralités pour l'année 1763, à hauteur de 65,2%. La critique des citadins qui serait de plus en plus nombreux à l'armée et constitueraient les hommes les moins propres au service, vient surtout du fait que, avec l'action nouvelle des recruteurs de l'État-major, ces derniers iraient chercher des recrues majoritairement en ville. Il est vrai que les soldats sont majoritairement issus de familles très modestes, parfois fragilisée par la mort d'un père ou d'une mère, à hauteur de 84,6% en 1763¹¹⁷, mais ces hommes sont majoritairement des fils d'artisans sans statuts déterminé, de boulangers, bouchers, aubergistes, cabaretiers, jardiniers, manouvriers ou journaliers, bateliers, charretiers ou portefaix. Les fils de laboureurs sont même les plus nombreux parmi eux, à hauteur de 22,6%¹¹⁸. Corvisier précise que ces familles, sans doute plus pauvres que les autres du même village, ne vivent pas pour autant dans l'indigence. Bien que peu instruites, elles témoignent d'un certain sérieux dans leurs affaires, et d'un souci réel de l'intérêt de leurs enfants. Au contraire les enfants de la domesticité des villes, souvent accusés de posséder une moralité douteuse, sont peu nombreux à l'armée, soit 0,6% en 1763¹¹⁹. Les fils ayant des parents dont la profession serait inavouable, comme les contrebandiers, ne sont pas non plus très répandus et encore moins après la réforme de Choiseul qui a cherché à renforcer

¹¹⁵ FROELHY Françoise, *Quand la pauvreté était un crime, Les gueux dans le Sud-ouest au siècle des Lumières (1763-1789)*, Morlass, Cairn édition, 2018, p. 24-26.

¹¹⁶ GUINIER Arnaud, *L'honneur du soldat ... op. cit.*, p.233-235.

¹¹⁷ CORVISIER, André, *L'armée française de la fin du XVII^e siècle au ministère de Choiseul. Le soldat*, Paris, 1964, pp.496 et 499

¹¹⁸ CORVISIER, André, *L'armée française de la fin du XVII^e siècle ... op. cit.*, p. 505.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 498.

la discipline dans les rangs de l'armée¹²⁰. Le décalage entre la composition sociale réelle du groupe des soldats et les discours alarmistes des officiers nobles, quant aux vagabonds et gens sans aveu qui s'engageraient, montre peut-être, outre la critique des recruteurs, la persistance de préjugés de la part des hommes nobles sur les roturiers qu'ils commandent et entraînent et dont ils exagèrent la misère des origines et l'absence de mœurs.

La condition sociale des hommes qui s'engagent dans la profession militaire reste donc un critère très important, au sein des armées de la fin du XVIII^e siècle, hiérarchisant des groupes masculins où les hommes les plus pauvres, mais aussi les moins gradés sont souvent stigmatisés, malgré une volonté contradictoire, que résume également Arnaud Guinier, de la part des officiers. Pour eux, le soldat peut être pourvu du sentiment de l'honneur en vertu de son appartenance nationale, mais il se voit bien souvent refuser cette qualité et tout attachement à la patrie, au nom de son origine sociale¹²¹. Les officiers, tentent d'apporter des réponses à ce paradoxe, mais, la plupart du temps, ils se contentent de juxtaposer, sans chercher à les concilier, la revendication d'un honneur national et la nécessité d'améliorer le recrutement afin de composer l'armée de soldats à même d'être conduits par les sentiments d'honneur et de patriotisme¹²².

En définitive, si le mérite est souvent évoqué dans les écrits des officiers, qui valorisent également la fonction de soldat, ces discours ne sont pas forcément la preuve d'une réelle démocratisation du mérite et d'une ouverture des grades à tous les militaires. Les préjugés sociaux persistent chez les officiers nobles et dessinent différents types masculins qui sont hiérarchisés. Si le bon paysan et l'humble bourgeois peuvent être de bons militaires, il n'en est pas de même pour les hommes issus de catégories sociales très modestes, qui sont assimilés abusivement à des vagabonds sans aveux, incapable de patriotisme. La peur d'une menace des hommes miséreux et sans moral, qui infiltreraient les armées en nombre, reste tenace et laisse deviner les préjugés des officiers sur leurs hommes. Les discours égalitaires ne comblent pas les fractures sociales qui parcourent la communauté militaire, entre haute noblesse de Cour, noblesse seconde de province, roturiers issus de la bourgeoisie ou des classes populaires. Ces catégories masculines définies socialement ont alors un rôle important dans l'exercice de l'autorité et de la discipline et structurent les relations entre les officiers nobles et les hommes qu'ils commandent.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 499.

¹²¹ GUINIER Arnaud, *L'honneur du soldat ... op.cit.*, p. 235.

¹²² *Ibid.*, p. 235.

II. Hiérarchie sociale et hiérarchie des autorités masculines.

La répartition des catégories sociales et des grades, décrite dans la première partie, a un impact sur la nature de l'autorité accordée aux officiers nobles, pour qu'ils disciplinent leurs hommes. Les officiers nobles, se décrivent souvent comme des pères, prenant soin de leur soldats, comme s'ils étaient leurs fils. Cette métaphore familiale de la relation hiérarchique entre deux individus masculins, de catégorie sociale différente, est héritée d'une organisation sociale où seulement certains hommes ont du pouvoir sur les femmes, les enfants mais aussi sur d'autres hommes qui leur obéissent, en vertu de leur âge ou de leur situation sociale, maritale, ou de leur profession. Tous les hommes n'ont pas accès à l'autorité, et au sein de l'institution militaire, l'origine noble des officiers leur donne une dignité particulière qui définit une masculinité hégémonique spécifique et différente de celle des roturiers. Cette différence est d'autant plus marquée lorsque l'on compare les conseils qui sont donnés par les officiers nobles aux bas-officiers, roturiers pour la plupart.

1. Généraux et capitaines : un idéal d'autorité paternelle

Traditionnellement, le recrutement des compagnies était effectué par les capitaines eux-mêmes. Bien souvent, ces officiers faisaient appel aux habitants de la seigneurie paternelle, aux voisins et mêmes aux amis d'enfance. La hiérarchie militaire se doublait ainsi d'un lien d'homme à homme, qui reprenait la pyramide féodale¹²³. Le capitaine possédait sa compagnie qu'il finançait sur ses propres deniers, en plus de l'indemnité, très insuffisante, versée par le roi. Avec les défaites de la guerre de Sept ans, notamment celle de la bataille de Rossbach en 1757, où l'armée prend la fuite de manière désordonnée, alors que près de 5000 soldats étaient en maraude, les autorités militaires prennent conscience des limites des progrès de la discipline au front. Cette constitution militaire qui permet aux capitaines d'être propriétaires de leur compagnie est alors tenue pour responsable de ces débordements. En effet, pour ne pas user le matériel et risquer de dégouter leurs hommes du métier, les capitaines n'ont pas intérêt à les faire trop souvent s'entraîner. Ces chefs se montreraient également trop complaisants envers les soldats, évitant de les réprimer, pour éviter la désertion¹²⁴. Finalement, en 1776, Le ministre de la guerre, le comte de Saint-Germain, supprime la vénalité des charges et met fin à la propriété des compagnies¹²⁵. Cette mesure intervient au terme d'un processus de réforme engagé par Choiseul : dès 1763 le recrutement et l'entretien des troupes sont pris en charge financièrement par le roi. Le but est de briser les liens d'intérêt entre officiers et soldats et de

¹²³ CORVISIER, André, *L'armée française de la fin du XVII^e siècle ... op. cit.*, p. 355.

¹²⁴ GUINIER Arnaud, *L'honneur du soldat ... op. cit.*, p. 214.

¹²⁵ GUINIER Arnaud, « De l'autorité paternelle... », *op. cit.*, p 158.

mettre ces derniers sous l'autorité unique du major qui sera choisi au mérite et évalué sur sa capacité à obtenir une bonne discipline de la part de son régiment¹²⁶.

Cependant les officiers restent, jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, très attachés à la possession des compagnies, car elle leur conférait une certaine dignité qu'ils continuent à revendiquer et qui découle de leur origine sociale. Cette autorité n'est donc pas seulement liée à leur grade mais participe d'un certain prestige qui est aussi lié à des formes de masculinité différentes entre l'officier noble et les soldats roturiers, dans une relation semblable à celle d'un père envers ses fils. En effet, comme le rappelle Arnaud Guinier, jusqu'à la Révolution, les officiers furent nombreux à promouvoir le rétablissement de la profession militaire comme un véritable « métier de famille », où l'officier disposerait d'un intérêt réel pour ses hommes¹²⁷ ».

Ce modèle relationnel, plus personnel et compatissant est aussi défendu par le commissaire des Guerres Bussenne de Schlagberg, qui précise qu'il faut bien connaître les hommes et savoir les punir et les récompenser « avec discernement ». Mais cela a été, selon lui « négligé [par les capitaines] depuis que les compagnies ont cessé de leur appartenir ». Dans la marge, il note que « le régiment de la Sarre et de Briançon ont su corriger la désertion en se dispensant « d'avoir des plantons qui ne serviroient qu'à fatiguer leur troupe », ils répondent de leur soldats, « sans avoir besoins de les faire observer »¹²⁸. Il critique donc la fin de la possession des compagnies et refuse la présence d'intermédiaires entre les capitaines et leurs hommes, comme le major ou les sous-officiers, qui prennent de l'importance avec les réformes de Choiseul. Cet auteur assure que les membres de la compagnie, officiers, sous-officiers, soldats « ne formeroient plus qu'une même famille »¹²⁹. Pour lui, l'idée abstraite selon laquelle les soldats seraient directement sous l'autorité du roi, ne marquerait pas assez leurs esprits :

Ce ne seroit plus le Roi que le soldat voleroit en désertant, ce seroit ses camarades, et je pose en fait, d'après la connaissance que j'ai du génie de la nation, que cette idée seule seroit plus propre à le retenir que la crainte du chatiment quelque sévère qu'il puisse être.

Il défend donc que c'est le lien d'autorité d'homme à homme, incarné et teinté d'affection qui fonctionne pour maintenir la discipline et non une autorité neutre et abstraite, ainsi que l'application d'une discipline froide. C'est ce qu'affirme aussi l'ancien capitaine d'infanterie, Monsieur de Saint-Aulas en demandant de « rendre les Compagnies aux capitaines, afin d'attacher l'officier au soldat, & le soldat au service, ce qui n'existe que bien foiblement, dans

¹²⁶ GUINIER Arnaud, *L'honneur du soldat ... op. cit.*, pp. 215 et 233

¹²⁷ *Ibid.*, p. 294.

¹²⁸ SHD, 1 M 1783 BUSSENNE DE SCHLAGBERG, commissaire des guerres, *Mémoire sur la désertion*, 1780, p. 2.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 8.

la situation actuelle [des] troupes ». Pour lui, une relation entre soldat et officier qui ne reposerait que sur l'application des exercices, l'entretien matériel de la troupe et l'application des ordonnances serait bien insuffisante pour faire un bon combattant car les officiers ne se préoccuperaient plus de « la fletrissure » de l' « ame » du soldat et ne se donneraient « aucun soin pour la réparer ». De cet éloignement, « il résulte que le soldat n'a plus personne à qui il puisse avoir recours dans ses petits besoins, les officiers de sa compagnie lorsqu'il s'adresse à eux, le renvoient à l'Etat major, & l'Etat major, qui n'a que des devoirs à luy prescrire, & des châtimens à luy ordonner, est bien moins un objet de consolation, & de ressources pour luy, que le sujet de sa haine¹³⁰ ». Pour cet auteur, les officiers n'ont pas seulement une fonction de formateurs militaires qui apprennent les exercices aux soldats, mais ils sont en charge de leur moralité et doivent prendre soin de leur âme. Ce rôle est clairement lié à un statut supérieur des hommes nobles qui seraient plus vertueux, plus courageux, que les autres hommes, ils possèderaient des qualités morales, spirituelles et patriotiques supérieures à celles du soldat, justifiant d'ailleurs leur accès privilégié aux grades supérieurs. Le soldat est considéré comme un individu qui doit tout apprendre, y compris le bien et le mal, de la part de son supérieur qui incarne une forme de conscience omnisciente. Louis de Boussanelle compare même les officiers à des autorités divines en affirmant ; « Soldats, vous aimez naturellement vos Supérieurs [...] ; ils sont également tous l'organe de votre Maître ; ils sont bien plus, soldats, ils sont l'image du Dieu que vous adorez !¹³¹ ».

Le vocabulaire paternel se retrouve ainsi dans de nombreux traités, justement chez Louis de Boussanelle , qui définit la relation verticale d'autorité entre les grades à l'armée. Pour un chef ou un supérieurs, « Ses Inférieurs doivent lui être chers, ils sont comme lui les enfans de l'État, il en est particulièrement du père ; plus il est élevé en grade, plus il leur doit ses premiers sentimens, il les doit à son essence, autant qu'à l'Humanité ; de grade en grade cet amour paternel & filial doit être le tissu, la chaîne, la base d'un métier fondé sur l'honneur, sur l'amour de la Patrie, & par conséquent sur la plus étroite & la plus intime union de toutes les différentes parties d'un tout qui la représente & la conserve ; ce ne seroit plus l'aimer, que de traiter avec dureté ceux qu'elle a fait également naître dans son sein, ceux qui se sont également destinés à sa défense [...]»¹³² ». On retrouve dans cette citation le discours patriotique qui consiste à rendre cohérent et uni un corps politique, à l'image de la nation. Cet auteur revendique un traitement

¹³⁰ SHD, 1M 1711, SAINT AULAS, ancien capitaine d'infanterie, *Observations Politiques et militaires sur la disposition actuelle de nos troupes, discipline, administration d'un Regt*, 1768, p. 22.

¹³¹ BOUSSANELLE, Louis de, *Aux soldats, ... op.cit*, p. 41.

¹³² IBID., p. 13.

égalitaire au nom de l'humanité et du service de la patrie auquel se soumettent tous les militaires. Cette relation père-fils, s'applique théoriquement à tous les grades y compris donc entre les officiers subalternes et leurs généraux. Elle montre surtout un attachement au principe de subsidiarité dans lequel chaque grade possède une autorité directe sur celui qui lui est inférieur, permettant une plus grande proximité entre chacun des échelons, et des relations plus personnelles et concrètes dans l'exercice de l'autorité. Boussanelle évoque ce lien lorsqu'il fait référence à l'amour qui doit lier les militaires, un sentiment qui dépasse la seule autorité d'un grade supérieur sur son inférieur. Cette vision des relations entre les militaires s'oppose à la volonté du secrétariat d'État de la guerre de placer directement le soldat sous l'autorité du roi, en remettant en cause les liens d'intérêt qui structuraient la hiérarchie des compagnies en préférant un idéal d'extranéité, qui ne donnerait aux officiers qu'un rôle de surveillant, chargés d'appliquer une discipline réglementaire stricte, sans assouplissement ou passe-droit¹³³.

Le discours de Boussanelle n'est pas synonyme d'égalité puisqu'il rappelle dans un autre ouvrage qu'« un Régiment doit être une espèce de Monarchie, & point un Corps Républicain ; le Colonel est le Monarque¹³⁴ ». Pour les officiers nobles, la nature absolue de leur autorité leur vient du pouvoir que le roi leur a délégué, donc l'officier est le seul médiateur entre la volonté du roi et sa troupe. Son pouvoir est non seulement militaire mais aussi politique, puisque il joue un rôle équivalent à celui attribué par Montesquieu aux pouvoirs intermédiaires dans le cadre d'une monarchie tempérée, c'est-à-dire que la possession des compagnies confère au capitaine une dignité qui se rapproche de celle d'un officier civil¹³⁵. Le Baron de Vietinghoff, affirme, par exemple, que « C'est à force d'obéir comme Enfant, qu'on apprend à obéir comme sujet, c'est à force de commander comme père qu'on apprend à commander comme Militaire et comme Magistrat¹³⁶ ». Il désigne les deux professions qui sont investies par la noblesse d'Épée et la noblesse de Robe, et dont la dignité repose sur des modèles masculins dominants, définis par leur autorité sur d'autres hommes. La métaphore du père désigne également une catégorie masculine qui a du pouvoir et une autorité importante dans la société d'Ancien Régime. En effet, Alexandra Shepard rappelle que cette société est organisée selon un système patriarcal où le gouvernement est assuré par des mâles à la tête de grandes maisons dont les membres leur sont subordonnés. Les trois règles de l'autorité du père sont à la fois celle de

¹³³ GUINIER Arnaud, « *De l'autorité paternelle... op. cit.* », p 152.

¹³⁴ BOUSSANELLE, Louis de, *Réflexions militaires, ... op.cit.*, p 97.

¹³⁵ GUINIER Arnaud, « *De l'autorité paternelle... op. cit.* », p 157.

¹³⁶ SHD, 1M 1783, VIETINGHOFF, le baron de, colonel du régiment Royal-Bavière, *Tableau et État des Déserteurs ... op. cit.*

l'homme sur sa femme, du maître sur ses gens et du père sur ses enfants¹³⁷. La virilité correspond aussi, dans la vie d'un homme, au moment où il est marié et père de famille et possède de multiples responsabilités, exerçant sa raison et une autorité légitime sur sa maisonnée. Autour de la figure du père se dessine alors une masculinité hégémonique, face à des fils soumis et dépendants. À l'armée, nous faisons donc l'hypothèse que cette métaphore de l'autorité paternelle, même si elle peut être aménagée, au XVIII^e siècle sous l'influence du courant des Lumières, peut comporter les vestiges d'une distinction sociale propre à la conception que les officiers nobles ont de la dignité de leur charge. Cette autorité paternelle se superposerait à la hiérarchie des grades, créant une hiérarchie masculine, également teintée des préjugés sociaux de la noblesse face aux hommes roturiers qui ne peuvent être pleinement virils. La hiérarchie sociale d'Ancien Régime est ainsi justifiée par les qualités exceptionnelles des nobles, incarnant une virilité indépassable et une autorité paternelle qui permet de maintenir l'ordre social, et la discipline aux armées¹³⁸.

Cette métaphore paternelle est d'ailleurs mise en exergue par le Chevalier de Bruni, qui affirme qu'« un lien moral ou politique comme une famille et une propriété » est nécessaire à l'officier pour exercer la discipline et faire accepter aux soldats des punitions¹³⁹. Elle est souvent utilisée pour justifier le pouvoir monarchique, en dépeignant le roi comme un bon père pour son peuple. Cadenel lorsqu'il critique une ordonnance qu'il juge trop sévère à l'égard des déserteurs, dédouane le roi d'être responsable de son adoption car il a confiance dans le « Tendre-Coeur Paternel, de notre Auguste monarque – Bienfaisant »¹⁴⁰. Ce dernier a, sans doute, été mal conseillé. Au sein du mouvement des Lumières, cette figure politique du roi-père est d'ailleurs défendue par Diderot qui prône également un monarchisme à tendance paternelle, à l'image du fonctionnement de la famille¹⁴¹. Cette hiérarchie politique et sociale, corrélée à l'organisation familiale est aussi évoquée par le capitaine de Buffevent, qui donne un certain nombre de conseils aux « chefs de corps ». Bien qu'il leur demande d'être « humains », avec leurs inférieurs, il leur rappelle qu'ils ne doivent pas les traiter « avec la même égalité », mais au contraire qu'ils doivent veiller sur eux « en père de famille, qu'ils sachent se faire obéir, et

¹³⁷ SHEPARD Alexandra, *Meanings of Manhood in Early Modern England*, Oxford, Clarendon, 2003, p. 3-4.

¹³⁸ STEINBERG Sylvie, « Hiérarchies dans l'Ancien Régime », in Michèle Riot-Sarcey (dir.), *De la différence des sexes. Le genre en histoire*, Paris, 2010, p. 135-162.

¹³⁹ SHD 1M 1783, Chevalier de Bruni, *Discours expositif d'un projet ... op. cit.*, p. 8.

¹⁴⁰ SHD 1M 1783, CADENEL, *Moyens pour qu'en France, les soldats ne désertent plus*, 1773, p. 9-10.

¹⁴¹ DELUMEAU Jean et ROCHE Daniel, *Histoire des pères et de la paternité*, Paris, Larousse, 2000, p. 254.

punir à propos »¹⁴². L'humanité défendue par ce dernier est aussi reprise par le Sieur Gigot, ancien militaire, qui loue la justice du capitaine exercée paternellement dans son régiment :

De mon tems le soldat cavalier, où dragon, étoit-il pris en flagrant delit, il parroissoit devant son capitaine qui écoutoit les raisons, il lui faisoit une mercuriale comme un Pere à son fils, en le menaçant de la prison s'il recidivoit voilà comme les officiers, conduisoient avec douceur leur soldats cavaliers, et dragons, ils étoient les Peres d'Enfants quelque fois difficile à gouverner, mais avec un peu d'indulgence pour les vices ne portant aucun préjudice à la société faisoit fermer les yeux à des officiers humains sur de foiblesses fomentés par les passions¹⁴³.

Ici, l'auteur, qui écrit pourtant en 1790, décrit une manière d'exercer l'autorité qui est explicitement définie comme celle du père sur son enfant. Il faut donc réprimander les soldats mais avec complaisance, en établissant une relation faite de paternalisme et d'indulgence, quitte à contourner les règlements, en cherchant des circonstances atténuantes. Ces relations sont précisément à l'opposé des principes de surveillance extérieure et d'application stricte des ordonnances voulus par les différents ministres de la guerre, à la fin du XVIII^e siècle, pour améliorer la discipline. Il ravive donc un idéal paternel marqué par son autorité traditionnelle, mais aussi rénové, dans un contexte de surinvestissement de l'image du père que l'on retrouve dans tous les domaines entre les années 1750 et la Révolution¹⁴⁴. Jean Delumeau montre qu'au XVIII^e siècle, la figure du père gagne une nouvelle aura sentimentale¹⁴⁵, et l'idée s'impose, à la fin du XVIII^e siècle, que l'autorité paternelle ne se justifierait que par la faiblesse des enfants qui ont besoin d'être guidés et protégés et disparaît lorsque l'enfant grandit. La relation de pouvoir est remplacée par un contrat moral qui règle les liens de famille. Mais si la notion d'autorité paternelle est ainsi critiquée, elle reste pertinente en de nombreux domaines, dont celui de la théorie politique. Diderot, par exemple, ne légitime pas la monarchie en la faisant procéder directement du pouvoir paternel mais il est attaché à un monarchisme de caractère paternaliste¹⁴⁶.

Les officiers auteurs des traités militaires cherchent aussi à accumuler des exemples de grands officiers qui illustrent leur conception de l'autorité et des rapports avec les soldats. La figure du Maréchal de Turenne, notamment, est omniprésente. Sa figure s'impose dans les sources militaires du XVIII^{ème} siècle car il incarne, rétrospectivement, la prudence du général qui s'applique à protéger la vie de ses hommes en évitant d'exposer inutilement ses troupes au

¹⁴² SHD, 1 M 1783, DE BUFFEVEENT, capitaine au régiment de Lorraine infanterie, *proget ... op. cit.*, p. 5.

¹⁴³ SHD, 1 M 1783, GIGOT, Sieur de, ancien militaire, 1790, *Mémoires sur la désertion*, 1790.

¹⁴⁴ DELUMEAU Jean et ROCHE Daniel, *Histoire des pères ... op. cit.*, p. 246

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 242.

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 252-254.

danger. Ainsi, Laissac affirme que « les Soldats de Turenne ne l'appeloient que leur père, et ce grand homme en avoit pour eux la tendresse¹⁴⁷ ». Ferdinand Desrivières relate une anecdote où ce général entend des soldats parler de lui à l'intérieur d'une tente. Certains critiquent les longues marches qu'ils sont obligés de faire, mais un vieux soldat les corrige :

Mes Enfants, vous ne connoissez pas notre Père ; il a ses vues ; ou je me trompe, ou nous serons bientôt payés de nos peines. Chacun à ces mots reprend courage, & chante les louanges de ce même Général dont il venoit de blâmer imprudemment la conduite¹⁴⁸.

Cet exemple est censé montrer que la confiance des soldats envers leur général doit être totale, car ce dernier a toujours raison, plus compétent et informé que ne le sera jamais un soldat. Louis de Boussanelle affirme que les soldats de Turenne lui sont tellement attachés qu'ils « sortent de leurs canonnières pour le voir quand il passe et ajoutent : « Notre père se porte bien, nous n'avons rien à craindre¹⁴⁹ ». De la même manière, l'officier Douazac loue le Maréchal de Saxe et plus précisément « cette attention paternelle à ménager la vie du Soldat¹⁵⁰ ». Dans les écrits autobiographiques des officiers cette figure de père apparaît également, comme chez Bonardi du Menil qui évoque son capitaine, Monsieur de Saint-André, qui lui a toujours donné des conseils et qu'il considère comme son protecteur¹⁵¹. Cet officier est en train de mourir et Bonardi loue sa réputation et sa mémoire. En plus d'être un « Respectable et digne guerrier », il affirme qu'« il aimait réellement ceux qui étoient sous ses ordres et sut s'en faire aimer. Il regardoit les carabiniers comme ses enfants, ils le regrettèrent comme leur père¹⁵² ». Le capitaine D'Aleynac, s'il n'emploie pas le terme de père, insiste sur le fait que ses soldats lui demeurent particulièrement fidèle grâce à l'attachement personnel qu'ils ont développé à son égard. Même au cœur des événements révolutionnaires, ses hommes refusent de participer à l'insurrection du régiment, à Montauban, en avril 1790, ce qui fait dire à d'Aleynac sa « grande satisfaction de voir toujours [sa] compagnie, non seulement rester ferme et fidèle à ses devoirs, mais contribuer à mettre le bon ordre parmi les plus mutins¹⁵³ ». Pour lui, il s'agit d'un témoignage « de confiance et d'amitié [...], de la part de [ses] soldats, dans des circonstances

¹⁴⁷ LAISSAC, De, *De l'Esprit militaire, Troisième édition, augmentée et dirigée par l'auteur*, Amsterdam et Paris, 1789, p. 240-241.

¹⁴⁸ DESRIVIÈRES, Ferdinand, *Loisirs d'un soldat ... op. cit.*, p. 89-90.

¹⁴⁹ BOUSSANELLE, Louis de, *Aux soldats, ... op. cit.*, p. 41.

¹⁵⁰ DOUZAC, officier, *Dissertation sur la subordination... op. cit.*, p. 123.

¹⁵¹ BONARDI DU MÉNIL, Jean-Balthazar de, *Mémoires (1760-1820) de Jean-Balthazar de Bonardi du Menil gentilhomme normand, édités pour la société de l'histoire de France par Claude Hohl*, préface de André Corvisier, Paris, 2001, p. 155.

¹⁵² Ibid., p. 174-175.

¹⁵³ ALEYRAC, Comte d', *Aventures militaires au XVIIIe siècle d'après Les mémoires de Jean-Baptiste d'Aleynac*, publiés par Charles Coste D'Aleynac, Paris, Berger-Levrault, 1935 p. 105.

critiques ». Ces sentiments forts entre officiers et soldats sont d'ailleurs longuement décrits dans les traités militaires et constituent de outils essentiels pour que les officiers puissent commander et assurer leur autorité.

2. L'exercice de l'autorité par les officiers : entre nouveauté et tradition de l'autorité paternelle.

Comme nous venons de le voir, la métaphore du père et du fils fait référence à une conception particulière des relations de pouvoir au sein de l'armée, mais aussi à une certaine manière, pour les officiers, d'exercer leur autorité sur leurs hommes.

Arnaud Guinier rappelle que dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, dans les mémoires techniques des militaires, ces derniers soulignent souvent l'importance de faire preuve de douceur envers le soldat français, notamment en opposition avec les officiers prussiens qui infligent à leurs hommes des châtiments corporels, considérés comme avilissants pour le soldat français¹⁵⁴. Ils révisent également l'idéal du soldat-machine qui donnait lieu à un dressage trop brutal du soldat et de son corps et revendiquent un plus grand respect de la dignité de l'homme du rang dénonçant l'usage trop fréquent des coups associés à son instruction¹⁵⁵. Dans les dernières décennies qui précèdent la Révolution, les officiers recherchent des moyens nouveaux pour faire appliquer la discipline, et la douceur apparaît alors comme la première vertu exigée de l'instructeur, qui doit s'appuyer avant tout sur l'usage de la parole et de l'exemple, plutôt que sur la contrainte physique. Ces réflexions sont présentes dans l'ordonnance de 1788, qui signale que les officiers ne doivent pas toucher les soldats, sauf si les recrues ne comprennent pas les gestes requis, afin de rectifier leurs mouvements. Surtout les instructeurs doivent faire eux-mêmes l'exercice pour montrer l'exemple¹⁵⁶.

Cependant, ces références à l'usage de l'exemple et de la douceur sont très souvent associées au rôle du père. Dans le paragraphe précédent, le sieur Gigot conseille aux officiers de conduire leurs soldats « avec douceur » parce qu' « ils étoient les Peres d'Enfants quelque fois difficile à gouverner », le capitaine de Buffevent prône « l'humanité » envers les soldats, tout en rappelant que les officiers demeurent des pères pour eux ... Ainsi, l'humanité, l'amour prônés par ces deux auteurs, ou encore chez Louis de Boussanelle et bien d'autres, ne sont pas forcément synonymes d'une plus grande égalité entre militaires, mais au contraire d'une hiérarchie et d'une autorité qui reposent sur le paternalisme des hommes nobles. Ainsi, même si de nombreux officiers utilisent un vocabulaire qui peut explicitement faire référence à celui

¹⁵⁴ GUINIER Arnaud, *L'honneur du soldat ... op.cit.*, pp. 197 et 282.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 198.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 198-199.

des nouveaux principes des Lumières, à une meilleure considération des hommes du rang, ils demeurent attachés à un ordre social et à une hiérarchie masculine plus traditionnelle, qui limitent une possible égalité entre les membres de l'armée.

Le meilleur traitement des soldats participe surtout d'une volonté de revaloriser la fonction militaire qui doit apparaître comme un modèle de patriotisme aux yeux des Français. Ainsi, Ferdinand Desrivères, affirme que « Non seulement un guerrier trahit sa patrie en se rebellant contre'elle ; mais aussi en abusant de l'autorité qu'elle lui confie ». Le risque est que « sa dureté ou son avarice sordide affoiblissent dans les cœurs des soldats l'amour patriotique ». Il ajoute alors l'exemple de Montluc qui rappelle que les soldats « sont des hommes comme nous, & non pas des bêtes. Si nous sommes gentilshommes, ils sont soldats, ils ont les armes en main, lesquelles mettent le cœur au ventre à celui qui les porte¹⁵⁷ ». Ce discours de respect envers le soldat n'est pas dénué d'ambiguïté, car si l'auteur admet que les soldats sont bien des êtres humains et non des « bêtes », il marque cependant, une distinction sociale entre « les gentilshommes » que sont les officiers et ceux qui « sont soldats ». Si le soldat peut apparaître comme un modèle de patriotisme, il ne semble pas pouvoir s'émanciper de l'encadrement des officiers et nous émettons l'hypothèse que ces sentiments envers le soldat constituent surtout des outils disciplinaires pour encourager sa motivation, guidée par des stratagèmes émotionnels et un amour aveugle pour son chef.

D'ailleurs les conseils sur l'importance du lien affectif entre soldat et officier ne sont pas une nouveauté du XVIII^e siècle et ils ne sont pas seulement liés à l'influence des écrits des philosophes des Lumières sur les officiers, car ce lien est plus ancien et est explicitement souligné dès la fin du XVII^e siècle. Rémond des Cours, qui écrit en 1697, rappelle que le capitaine, comme un père, doit montrer tout son intérêt pour le sort de ses soldats blessés, en jouant sur des ressorts psychologiques pour obtenir une guérison miraculeuse. Il ne doit épargner « ni [ses] visites ni [sa] bourse pour les assurer de [sa] tendresse ». La simple présence de l'officier retire le soldat « comme d'entre les bras de la mort »¹⁵⁸. Renée de Ceriziers, dans son traité sur « Le Héros François » désigne même l'amour comme le seul sentiment qui permet une véritable obéissance au sein de l'armée et le seul moyen d'obtenir le meilleur de ses hommes :

Ne cherchons plus, pourquoi l'on obeït à nostre Heros, puisque celui qui demande pourquoi l'on obeït à un homme qu'on ayme, demande pourquoi on

¹⁵⁷ DESRIVIÈRES Ferdinand, *Essais sur le vrai mérite de l'officier...op. cit.*, p. 161-162.

¹⁵⁸ REMOND DES COURS, Nicolas, *Les véritables devoirs de l'homme d'épée, particulièrement d'un gentilhomme qui veut réussir dans les Armées, par l'Auteur de la lettre d'Éloïse à Abélard*, Amsterdam, Adrian Braakman, 1697, p. 77-78.

*l'ayme. Qui connoist les forces de l'amour, ne s'informera jamais des causes de l'obéissance, quelque rude qu'elle soit*¹⁵⁹.

De même, un simple contact visuel entre un capitaine et un de ses soldats suffit à combler ce dernier et à lui donner du courage car « Ses oeillades nourrissent les Soldats, ils mangent, s'il regarde », de même « qu'il leur parle, il les paye ». Ainsi il suffit que le héros, c'est-à-dire l'officier noble, se montre parmi ses hommes et « Son oeil guerit toutes les playes, qu'il regarde ; sa voix chasse toutes les peines, qu'elle console¹⁶⁰ ». On retrouve cette même force des sentiments dans certains traités du XVIII^e siècle comme chez Christian-Emanuel Zimmerman qui rappelle que, les soldats peuvent provoquer la perte de l'officier, mais « qu'au contraire [s'il a] sçu [se] les affectionner, il n'en sera pas un qui ne prodigue son sang & sa vie pour le succès de [leurs] projets ». Il conclut que les soldats sont « obéissans par affection » et si l'officier n'a que la volonté de se faire craindre, il « ne se fera pas obéir et plutôt haïr »¹⁶¹. Louis de Boussanelle, quant à lui, prend l'exemple des soldats choisis par Philippe ou Pyrrhus, parmi les plus expérimentés et les plus fidèles, qui leur étaient particulièrement attachés, et précise que « Si leurs chefs étoient vraiment leurs amis et leurs pères, ils en étoient tout aussi véritablement les oracles & les idoles : accoutumés à aimer & à vaincre, ils ne connoissoient jamais ni méfiance, ni obstacle, ni danger ». « La confiance leur montrait par-tout la victoire¹⁶² ». Les soldats devraient donc considérer leurs officiers comme des « idoles », non comme de simples supérieurs, leur vouer une grande admiration et avoir en eux une confiance absolue. Les soldats n'agiraient vraiment que pour satisfaire leurs officiers, pour se rendre digne d'eux et répondre à leur attachement. Dans la description que fait Louis de Boussanelle du comportement des soldats lors de la mort de Turenne, il se plaît à décrire ce dévouement :

*L'amour des soldats pour M. de Turenne étoit aussi naturel & fondé, que la douleur & la consternation qui accablèrent l'armée à la mort de ce grand homme. ». Les soldats crient, s'arrachent les cheveux et disent « notre père est mort, nous sommes perdus ! qu'on nous mène au combat, nous voulons venger la mort de notre père*¹⁶³.

L'attachement des soldats est ici mis en scène par des démonstrations extrêmes de désespoir qui doivent montrer le degré d'attachement, mais surtout de dépendance envers leur chef. En effet, ils seraient « perdus » sans lui, ce qui les pousse à développer un esprit de sacrifice sans limite pour ce dernier. Ils sont donc prêts à se battre, non pour leur patrie, mais pour venger leur

¹⁵⁹ CERIZIERS de, père René, *Le Héros François ou l'idée du grand capitaine*, Paris, Veuve Camusat, 1645, p. 16-17.

¹⁶⁰ *Ibid.*, p.22-23.

¹⁶¹ ZIMMERMANN Christian Emanuel, *Essais de principes d'une morale militaire ... op. cit.*, p. 35-36.

¹⁶² BOUSSANELLE, Louis de, *Aux soldats... op. cit.*, p. 48.

¹⁶³ *Ibid.*, pp. 42 et 44-45.

père qui vient d'être tué. Ainsi, les soldats ne semblent pouvoir obéir à des valeurs abstraites, ils ne se battent pas pour une nation mais bien pour des hommes auxquels ils sont attachés.

Cette relation d'amour, allant jusqu'au dévouement entre l'officier et ses hommes est un modèle relationnel idéal et très valorisant pour les officiers qui semblent l'endosser, lorsqu'ils rédigent leurs mémoires. On retrouve ces comportements à travers la description que le capitaine d'Aleyrac fait de ses hommes, dans son récit autobiographique. Ses soldats lui sont tant attachés, qu'ils décident de s'en prendre à ses détracteurs et notamment à un certain Bonnard, qui a organisé une sédition :

Le sieur l'Amant, mon fourrier et quelques autres s'embusquèrent le soir pour le tuer, au cas où il aurait voulu se rendre au quartier pour faire éclater le trouble. En sorte que l'absence de ce révolté et toutes les exhortations que je n'ai cessé de faire pendant le jour, ainsi que la confiance assez générale que m'a attiré l'intérêt naturel que j'ai toujours pris pour le soldat, ma fermeté et ma prudence enfin, calmèrent presque tout¹⁶⁴.

Ici, les soldats organisent même une vengeance violente, qui prend racine dans un conflit entre le capitaine et un autre homme séditieux. Les soldats semblent si attachés à leur chef qu'ils vont défendre son honneur, comme s'il s'agissait de leurs intérêts propres, rappelant des relations de fidélité entre un seigneur et son vassal. D'Aleyrac en profite pour énumérer ses qualités en tant que chef. Il insiste sur sa vocation et son humanité en évoquant « l'intérêt naturel » qu'il a pour le soldat mais surtout une modération faite de « prudence » et de « fermeté ». Dans ce même ordre d'idée, Boussanelle cite des exemples de soldats qui décident de sauver leurs supérieurs ou leurs camarades sur le champ de bataille. Ainsi, deux soldats du Régiment de Champagne retournent sur le lieu du combat pour retrouver le corps de leur capitaine et de leurs sergents. Ils n'hésitent pas à chercher « dans les différents monceaux de cadavres » et lorsqu'ils reconnaissent leur capitaine, leur sergent et un de leur camarade, « ils déchirent leurs chemises par lambeaux, ils y ajoutent leurs mouchoirs pour former de leur mieux des appareils & des bandages, ils leur font boire le reste de leur eau-de-vie, les embrassent, les caressent, & raniment leurs corps & leur courage, en les consolant. »¹⁶⁵. Ils empruntent une charrette pour les ramener et alors que le sergent meurt, ils l'enterrent pieusement. Dans les exemples de cet auteur, si des soldats sauvent leurs officiers, on ne trouve pas en revanche l'exemple d'un officier qui sauve un de ses hommes. Ce dévouement n'est donc pas réciproque et est, avant tout, le fait du soldat.

L'amour et la douceur que les officiers doivent également à leurs hommes semblent surtout destinés à rendre supportables le quotidien et la condition du soldat. Comme le rappelle

¹⁶⁴ ALEYRAC, Comte d', *Aventures militaires au XVIII^e siècle ... op. cit.*, p. 105-106.

¹⁶⁵ BOUSSANELLE, Louis de, *Aux soldats... op. cit.*, p. 116-117.

Boussanelle, les soldats « se sont également destinés à [la] défense [de la Patrie], avec d'autant plus de mérite, que tous leurs sacrifices sont sans nulle comparaison bien plus grands, leur vie plus laborieuse, plus pénible, & moins fructueuse, leur dépendance une vraie servitude, un état de captivité, si elle n'étoit adoucie, tempérée, & soutenue par les témoignages les plus continuels de la douceur, de la bienveillance & de l'estime¹⁶⁶ ». Il ne nie pas leur situation de dépendance et propose simplement de la tempérer par la bienveillance. Cet usage de la douceur et de l'amour pour faire accepter l'autorité et la dépendance relève d'une conception de la hiérarchie de la société d'Ancien Régime où le pouvoir du supérieur est justifié par l'amour et le soin qu'il porte à ses inférieurs. On retrouve ce genre de relation au sein du mariage entre mari et femme ou pour justifier l'autorité du père de famille sur ses enfants. En effet, dès le XVII^e siècle, l'amour du père se confond avec son autorité et l'amour du fils avec l'obéissance. Au XVIII^e siècle, cet amour prodigué par le père est essentiel puisque c'est grâce à lui que l'enfant est censé obéir toute sa vie. Pour Maurice Daumas, ce sentiment est au cœur de la famille moderne, fondant un système affectif qui solidifie les liens entre les membres du groupe familial¹⁶⁷. Un père « doit aimer et se faire aimer » tout comme le roi, père du peuple, aime également ses sujets comme ses enfants, justifiant ainsi leur soumission. Il doit savoir tantôt faire preuve de sévérité mais également d'un amour et d'une tendresse qui ne soit pas trop démonstratif¹⁶⁸.

Cette douceur et cet amour envers les soldats peuvent aussi relever d'une stratégie de défense de la part des officiers nobles qui utilisent une image du père qui fait l'objet de nombreux débats et est en plein renouvellement à la fin du XVIII^e siècle, dans la littérature ou le théâtre. Il se peut que cette paternité bienveillante et aimante, valorisée dans la société civile, permette de justifier les bienfaits de l'autorité paternelle et l'importance de la propriété des compagnies pour maintenir la discipline. D'après Jean Delumeau et Daniel Roche, la figure du père est laïcisée pour remplacer celle du héros et du saint à partir des années 1750. Le père doit cultiver ses vertus sociales plus que sa magnificence. Les héros militaires en sortent grandit et pacifiés, à l'image de la figure du maréchal de Catinat surnommé « le père la pensée ». Il est dépeint comme un citoyen, soucieux d'humanité, incarnant une raison douce, un homme modeste, qui fait preuve d'une sollicitude paternelle pour le soldat¹⁶⁹. Cette figure paternelle

¹⁶⁶ BOUSSANELLE Louis de, *Le Bon Militaire... op. cit.*, p. 13-14.

¹⁶⁷ DAUMAS Maurice, « La place de l'enfant dans les traités sur le mariage en France aux XVI^e et XVII^e siècles », in BARDET Jean-Pierre, LUC Jean-Noël, ROBIN-ROMERO Isabelle, ROLLET Catherine (dir.), *Lorsque l'enfant grandit, entre dépendance et autonomie*, Paris, Presses de l'Université de Paris Sorbonne, 2003, p. 430-431.

¹⁶⁸ DELUMEAU Jean et ROCHE Daniel, *Histoire des pères... op. cit.*, pp.128 et 150-151.

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 260-261.

semble être un élément de distinction essentiel pour les officiers nobles qui, tout en traitant mieux le soldat et en reconnaissant la dignité, continuent de le percevoir comme un individu qui leur est attaché personnellement, dévouée et dépendant comme un enfant, ou un vassal. Les officiers veulent définir les droits et devoirs de l'homme du rang et, en même temps, restent attachés à l'autorité paternelle. « Cette survivance atteste la difficulté à penser une véritable égalité du service entre le soldat, issu du peuple, salarié et voué à l'obéissance, et l'officier, généralement membre de la noblesse et pour lequel la profession des armes reste envisagée comme un métier de famille devant être investi d'une forme de distinction¹⁷⁰ ».

La volonté d'utiliser la douceur, plutôt que la contrainte physique, peut également correspondre aux caractéristiques de l'idéal de l'honnête homme, que s'est appropriée une aristocratie constituée de l'élite de la noblesse d'épée qui domine les salons mondains, fréquente des financiers, des philosophes et des hommes de lettres¹⁷¹ et s'ouvrent à l'idée de mérite afin de mieux critiquer la trivialisation de l'honneur et de l'honnêteté. Anna C. Villa rappelle que l'honnêteté connaît un fort renouvellement au XVIII^e siècle et s'impose comme un moyen ultime de se distinguer en tant qu'homme, spécifiquement français¹⁷². Pour Voltaire, par exemple, « l'esprit de société » correspond à un ensemble d'idéaux de civilisation qui sont, selon lui, mieux réalisés en France que partout ailleurs. Dans *l'Esprit des lois*, Montesquieu affirme qu'en France la modération est idéale dans les mœurs et dans le domaine politique, les Français y étant particulièrement disposés car le climat tempéré dans lequel ils vivent y est propice. Si les femmes sont les agents de diffusion de cet éthos de l'honnêteté, notamment à travers les salons qu'elles tiennent, la réalisation de l'honnêteté comme un idéal laïque est plutôt une affaire d'homme. Le rôle social d'une honnête femme est beaucoup plus passif que celui d'un honnête homme et l'honnête appliqué aux femmes recouvre surtout les vertus chrétiennes de chasteté, de piété et d'humilité¹⁷³. L'honnêteté définit donc plutôt un modèle masculin, qui se voudrait typiquement français. Pour correspondre à ce modèle, les officiers, auteurs de mémoires techniques et de traités, insistent particulièrement sur des modes d'interaction qu'ils ont avec leurs inférieurs et qui font référence aux valeurs de l'honnêteté. Pour Boussanelle, l'officier doit employer « des manières douces, engageantes, séduisantes, dans un langage vrai & honnête, dans un coeur droit & bienfaisant¹⁷⁴ ». Le capitaine Saint-Aulas énumère des exemples de grands chefs de guerre nobles comme Vendôme, Villars, Turenne et insiste sur

¹⁷⁰ GUINIER Arnaud, « De l'autorité paternelle... », ... *op. cit.*, p. 172.

¹⁷¹ CROQ Laurence, « L'autre noblesse, Paris XVIII^e siècle », *Génèses*, n°76, 2009/3, p. 9.

¹⁷² VILA Anne C., « Elite Masculinities in Eighteenth-century France » ... *op. cit.*, p. 16.

¹⁷³ *Ibid.*, p.17-20.

¹⁷⁴ BOUSSANELLE Louis de, *Le Bon militaire* ... *op. cit.*, p. 68-69.

« L'honnêteté de leur caractère, leur politesse¹⁷⁵ ». Le maréchal de Turenne savait également, être « Attentif dans ses discours à ne blesser en rien la liberté des autres, il ne l'étoit pas moins à soutenir sa dignité, & il possédoit parfaitement cet art difficile de s'abaisser sans s'avilir »¹⁷⁶. Cette manière d'exercer l'autorité nécessite de s'adapter à son interlocuteur par une familiarité distanciée. L'officier doit savoir séduire par la parole, en faisant preuve d'un charisme qui n'utilise pas de violence physique et où les émotions, comme la colère, sont contrôlées. Zimmermann rappelle qu'il faut s'adresser correctement au soldat, parce qu'un « homme de qualité » doit respecter « la décence & la dignité de ses propos » ; « quoiqu'il y ait de la distance entre l'Officier & le Soldat, elle n'est pas assez grande pour vous autoriser à le traiter en esclave¹⁷⁷ ». L'officier Maltzen proscrit « les punitions dictées dans la vivacité », l'« emportement ou la colère », il faut uniquement appliquer la loi et s'appuyer sur la récompense pour stimuler la motivation du soldat¹⁷⁸. L'officier Douzac définit les « bons supérieurs » comme ceux « qui savent allier la plus sévère discipline, à une affabilité, & à des égards pleins de bonté ; qui bien loin de leur faire rien perdre du pouvoir absolu qu'ils ont pour le commandement, leur gagnent au contraire, toute l'affection & les cœurs de ceux qui leur sont subordonnés ». Le pouvoir de l'officier est décrit ici comme « absolu », sans doute parce qu'il est une délégation du pouvoir royal, mais surtout les qualités de l'officier sont celles de « l'affabilité et de la bonté », qui sont celles recherchées par l'honnête homme. De plus, elles sont associées, chez cet auteur, à une position sociale élevée, car il dénigre ensuite les roturiers ou du moins les officiers parvenus, ceux « que la faveur a élevés, & dont la naissance les met tout au plus de niveau avec ceux qui sont sous leur commandement », en les accusant de vouloir « d'autant plus appesantir le joug, & faire sentir leur supériorité¹⁷⁹ ». Le manque de légitimité sociale de la part de ces hommes les pousseraient à exagérer leur autorité pour en faire, ostensiblement, la démonstration, alors que l'honnête homme sait parfaitement s'adapter à son interlocuteur pour se faire aimer et obéir.

Il s'agit de comportements et d'attitudes propres à une élite sociale, qui cherche à les transmettre à l'ensemble des membres de l'armée. Ils permettent surtout à l'officier noble d'affirmer sa distinction en tant que bon officier et homme de qualité qui sait commander à d'autres hommes. L'attitude mesurée et surtout la politesse de l'honnête homme se remarquent aussi par le langage employé pour commander. Ainsi plusieurs officiers donnent des conseils à ce sujet. L'officier Maltzen critique l'usage des cris de guerre au moment du combat, qu'il

¹⁷⁵ SHD, 1M 1711, SAINT AULAS, ancien capitaine d'infanterie, *Observations Politiques...* op. cit.

¹⁷⁶ BOUSSANELLE Louis de, *Aux Soldats, ... op. cit.*, p. 43.

¹⁷⁷ ZIMMERMANN Christian Emmanuel, *Essais de principes d'une morale militaire ...op.cit.*, p. 34.

¹⁷⁸ SHD, 1M 1786, MALTZEN officier dans la légion de Lorraine, *Discipline*, 1776, p. 54.

¹⁷⁹ DOUZAC, officier, *Dissertation sur la subordination... op. cit.*, p. 23.

qualifie d'« hurlements indécents » qui seraient la marque d'un « joug barbare et honteux », bien indignes des hommes « policés¹⁸⁰ ». Les supérieurs doivent, comme le rappelle le capitaine Laissac, proscrire l'emploi de « termes injurieux qui avilissent à la fois le supérieur qui en est l'organe, et l'inférieur qui en est l'objet. Un chef qui s'échappe en expressions offensantes cesse d'être le représentant de la loi calme et majestueuse ; c'est un homme qui insulte un autre homme¹⁸¹ ». Ferdinand Desrivières affirme que « les juremens & blasphèmes » ne sont pas acceptables, même « sous prétexte [d']un ton mâle, & des expressions nerveuses ». ¹⁸² La masculinité ne s'affirme donc pas à travers des comportements trop impulsifs ou des paroles paillardes. Ces deux derniers auteurs condamnent ces langages insultants, parce qu'indirectement, les blasphémateurs porteraient atteinte à la dignité du souverain et même de Dieu. Mais Desrivières précise surtout qu'il s'agit « d'imprécations qui ne doivent pas sortir de la bouche d'un honnête homme¹⁸³ ». Boussanelle donne en exemple les interactions de Turenne avec ces hommes, rapportant qu'il était « familier avec ses soldats », « il partageoit avec eux sans peine tous les travaux & toutes les fonctions militaires. Facile & populaire, il écoutoit tout, il régloit tout. Libéral & bienfaisant, il répandoit, il plaçoit ses graces à propos ». Il sait à la fois être « familier », c'est-à-dire parmi évoluer parmi les soldats, être proche d'eux, se les attacher par sa faveur, sans pour autant déchoir de son statut de supérieur en tombant dans la vulgarité. Ce modèle d'autorité semble bien avoir une connotation nationale, notamment quand il est comparé aux pratiques des officiers prussiens :

La noblesse allemande ne pourroit jamais sortir de son flegme, pour s'humaniser comme la notre avec leurs soldats, ni se prêter à cette douce familiarité que l'officier français sait joindre au commandement sans l'affoiblir¹⁸⁴.

À nouveau, la familiarité est essentielle et permet une juste mesure dans l'attitude de l'officier qui le préserve de la brutalité d'une part et d'un mépris hautain de l'autre, envers des hommes qui n'appartiennent pas à son milieu. Ces qualités le distinguent d'un officier prussien qui manquerait également de distinction et ne saurait dresser ses hommes que par la violence.

L'idéal d'honnêteté a été décrit par Norbert Elias, qui associe l'honnête homme à un type social, notamment une personne de naissance noble, mais c'est aussi un idéal éthique, reposant sur une attitude personnelle polie, la maîtrise de son corps et de ses émotions, pour

¹⁸⁰ SHD, 1M 1786, MALTZEN officier dans la légion de Lorraine, *Discipline... op. cit.*, p. 39-40.

¹⁸¹ LAISSAC De, *De l'Esprit militaire, Troisième édition ... op. cit.*, p. 169-170.

¹⁸² DESRIVIÈRES Ferdinand, *Loisirs d'un soldat ... op. cit.*, p. 15.

¹⁸³ *Ibid.*, p. 17.

¹⁸⁴ SHD, 1 M 1786, ANONYME, *Observations sur le rétablissement de la discipline militaire et un projet d'instruction pour messieurs les officiers généraux*, 1766.

permettre des interactions agréables et une attitude de déférence envers autrui. Mais cette attitude ne doit pas reposer uniquement sur la volonté de plaire, en particulier à la Cour mais aussi sur l'usage de la raison¹⁸⁵, qui est une des valeurs essentielles mobilisées par les partisans des Lumières. La raison est également associée à une virilité honorable qui doit rester à l'écart des dangers des passions, comme l'explique Elizabeth Foyster¹⁸⁶. En effet, à l'époque moderne, la virilité des élites a intégré comme valeurs principales la raison et la modération, qui semblent faire l'unanimité au sein même de la noblesse française. Le fait de maîtriser ou non ses passions est souvent l'élément discriminant qui marque le fossé entre le vrai gentilhomme et le gentilhomme idéal¹⁸⁷. Le manque de diplomatie et de contenance est la marque de la grossièreté des gens du commun. Dans une société ordonnée qui marque les différences sociales, la raison privilégie certains hommes qui sont capables de s'appliquer une discipline à eux-mêmes mais aussi aux autres. Elle participe des attributs de l'homme adulte à la tête d'une maisonnée¹⁸⁸. Anthony Fletcher rappelle également que l'honneur masculin passe par la capacité à faire preuve de sa raison et d'une force de caractère qui sont des ressources pour discipliner le sexe faible¹⁸⁹. Dans les traités militaires rédigés par les officiers, la raison, la contenance, la sagesse, sont des qualités qui appartiennent à l'honnête homme et sont régulièrement mentionnées, comme dans l'essai de Christian-Emanuel Zimmermann :

Quant à l'Officier, sa naissance, son éducation & ses réflexions lui prescriront les règles de sa conduite ; il contractera peu-à-peu, l'habitude de réprimer son ardeur en éprouvant chaque jour, que rien n'est plus important pour lui que de se posséder & de conserver toute sa tête, pour conduire & gouverner sa troupe¹⁹⁰.

La référence à la naissance est toujours présente et doit garantir une éducation qui permet à l'officier d'agir avec raison et calme pour asseoir son autorité sur ses hommes. Ferdinand Desrivières insiste également sur le fait qu'il est impossible d'établir la discipline si « on ne peut se régler soi-même » ou encore d'apaiser les passions d'une armée « si l'on n'est pas maître des siennes¹⁹¹ ». Il ajoute que ce qui porte « un guerrier » au travail est « la raison éclairée de l'expérience¹⁹² ». Prenant l'exemple du chevalier Bayard, il affirme qu'« il étoit si mauvais

¹⁸⁵ VILA Anne C., « Elite Masculinities in Eighteenth-century France »... *op. cit.*, p. 20.

¹⁸⁶ FOYSTER Elizabeth A., *Manhood in Early Modern England: Honour, Sex and Marriage*, Londres, Longman, 1999.

¹⁸⁷ VILA, Anne C., « Elite Masculinities in Eighteenth-century France » ... *op. cit.*, p. 20.

¹⁸⁸ SHEPARD Alexandra, *Meanings of Manhood in Early Modern England*, Oxford, 2003, Clarendon, p. 87.

¹⁸⁹ FLETCHER Anthony, *Gender, sex and subordination in England 1500-1800*, Londres, Yale University Press, 1995, p. 105.

¹⁹⁰ ZIMMERMANN Christian Emmanuel, *Essais de principes d'une morale militaire ...op.cit.*, p. 81.

¹⁹¹ DESRIVIÈRES Ferdinand, *Essais sur le vrai mérite de l'officier...op.cit.*, p. 71-72.

¹⁹² *Ibid.*, p. 77.

flatteur des Grands, que pour gagner un Empire il n'eut pas dit autre chose que la raison¹⁹³ ». Enfin, s'il reconnaît que « les lions, les ours, les tigres » peuvent vaincre des adversaires avec « de la férocité, de la force & de l'adresse », « il faut être un homme » pour « dompter ses passions, & être capable d'un généreux procédé »¹⁹⁴. Le Baron d'Aigalliers, capitaine aide major du régiment de Forez rappelle que « les hommes [sont] faits pour être conduits encore plus par la raison que par la crainte¹⁹⁵ ». La maîtrise et la modération de l'officier doivent même transparaître dans sa manière de donner ses ordres, il doit « Commande[r] d'une voix ferme, en termes intelligibles & sans précipitation», d'autant plus que « le Soldat perd la tête aisément »¹⁹⁶. Cette différence de raison entre l'officier et le soldat est d'ailleurs un des arguments, comme nous le verrons dans la dernière partie, qui participent à placer le soldat dans une catégorie masculine inférieure, qui d'être commandée, encadrée.

Un autre attribut important de l'officier et qui est aussi une des prérogatives du roi et des pères de famille, est de rendre justice, puisqu'il est en effet le seul détenteur de la discipline du corps. Il doit faire appliquer les règlements et régler les conflits entre ses hommes. Dans la littérature normative du XVIII^e siècle, les auteurs militaires discutent abondamment des punitions et peines corporelles qui doivent être infligées au soldat pour le faire adhérer à l'obéissance et le pousser à acquérir de l'honneur. Un certain nombre d'officiers et les cadres du ministère de la guerre définissent « un nouveau droit de punir¹⁹⁷ », qui soustrait le soldat à l'arbitraire en lui accordant un statut de justiciable, reconnaissant sa liberté individuelle. Les questions concernant le fonctionnement des conseils de guerre et de la justice militaire sont donc abordées dans les traités militaires. C'est le cas, par exemple, du capitaine du régiment de Chartres infanterie, Monsieur de Menonville qui préconise « l'uniformité et un tarif dans les chatimens militaire qu'il ne devrait jamais être permis d'exéder ». « La variété et l'arbitraire des punitions » infligées aux soldats, entraîneraient selon lui des désertions à cause de l'injustice que cette situation provoque. Mais, paradoxalement, il accepte que « la prudence des chefs [...] pourroient au contraire mitiger et rendre justice aux inférieurs des injustices et des mauvais traitements qu'on leur feroit par exemple des coups¹⁹⁸ ». Les officiers, s'ils doivent faire appliquer des règlements, demeurent donc libres d'évaluer la pertinence de ces derniers et

¹⁹³ DESRIVIÈRES, Ferdinand, *Loisirs d'un soldat ... op. cit.*, p. 146.

¹⁹⁴ *Ibid.*, p. 35.

¹⁹⁵ SHD 1M 1783, AIGALLIERS, Baron d', Cap. Aide major du Régiment de Forez, *Discours aux soldats François (sur la désertion)*, 1773, p. 9.

¹⁹⁶ DESRIVIÈRES Ferdinand, *Essais sur le vrai mérite de l'officier...op.cit.*, p. 174.

¹⁹⁷ GUINIER Arnaud, *l'Honneur du soldat... op.cit.*, p.250.

¹⁹⁸ SHD, 1 M 1784, MENONVILLE, Monsieur de, capitaine au régiment de Chartes infanterie, *Mémoire sur des Moyens de prévenir la désertion*, Sans date, p. 2-3.

doivent prendre garde aux abus de sévérité. Le flou persistant entre une justice exercée par les conseils de guerre et la discipline définie par le chef de corps, maintient un pouvoir disciplinaire arbitraire de l'officier qui défend cette prérogative et prétend adapter les règlements à son bon vouloir¹⁹⁹. Par exemple, Boussanelle insiste sur le fait que l'officier est « l'arbitre²⁰⁰ » de son corps. Dans *Aux soldats*, concernant le chapitre adressé aux officiers, il précise que la justice est essentielle pour ceux qui ont de l'autorité :

c'est à proportion du zèle pour la justice, que les peuples, les nations regardèrent comme leurs protecteurs & leurs pères, ou comme leur persécuteurs & leurs tyrans, ceux qui les gouvernoient²⁰¹.

Il précise que l'officier doit être « plein de tendresse & de justice²⁰² », pour ne pas se comporter en despote. Ce dernier sait accorder son pardon, se montrer compréhensif et compatissant. L'exemple de Turenne est encore mobilisé à l'aide d'une anecdote dans laquelle un vieux cavalier est conduit à la potence s'adresse à Turenne en ces termes :

mon Général, [...] ne souille point la gloire de tes belles actions en faisant mourir par la main d'un boureau un vieux soldat tout cicatrisé, qui a affronté mille fois la mort sous tes étendarts.

Turenne, qui sait évaluer la valeur de ses hommes, se trouve « attendri » et « lui pardonna. » Boussanelle oppose ici une justice inhumaine, prête à exécuter froidement un soldat qui n'a fauté qu'une seule fois, alors qu'il a donné de multiples preuves de sa bravoure, à la bienveillance de Turenne qui se laisse émouvoir et reconnaît la valeur de ce cavalier. L'exemple de Turenne est aussi utilisé par le capitaine de Saint-Aulas qui affirme que « Personne ne recompensait avec plus de justice, & ne punissoit avec plus d'indulgence que Mr de Turenne, aussi faisoit-il tout ce qu'il vouloit des troupes²⁰³ ». Ce rôle de justicier rapproche l'officier du père qui est désigné comme l'arbitre des relations entre ses enfants et entre les domestiques de sa maisonnée. Il doit apporter la paix à la famille et assurer son honneur en contrôlant celui de ses membres, comme l'officier le fait pour son corps²⁰⁴. La métaphore paternelle structure surtout une relation, où le soldat est directement attaché à l'officier, ce dernier étant le seul maître de la morale, de la discipline et de la justice au sein du corps. Il connaît personnellement la valeur et le caractère de chacun de ses hommes pour appliquer une discipline proportionnée à chacun. Ainsi le citoyen Rossignol, qui commence sa carrière comme soldat dans l'armée

¹⁹⁹ GUINIER Arnaud, *l'Honneur du soldat... op.cit.*, p. 251-253.

²⁰⁰ BOUSSANELLE Louis de, *Le Bon Militaire... op. cit.*, p. 73.

²⁰¹ BOUSSANELLE Louis de, *Aux soldats...op.cit.*, pp.66-67.

²⁰² *Ibid*, p. 73.

²⁰³ SHD, 1M 1711, SAINT AULAS, ancien capitaine d'infanterie, *Observations Politiques... op. cit.* p. 17.

²⁰⁴ DELUMEAU Jean et ROCHE Daniel, *Histoire des pères... op.cit.*, p. 131.

monarchique, mais se ralliera immédiatement à la Révolution, est protégé par un supérieur, issu de la haute noblesse, alors qu'il est pourtant coutumier des faits d'indiscipline et surtout des duels. Lorsqu'il tue un soldat lors d'un nouvel affrontement, c'est le marquis de Livry, chef d'escadre de la Marine Royale, qui le protège, notamment contre les parents de l'adversaire qu'il a tué, après lui avoir dit « Allez-vous-en, et si les parents veulent faire des poursuites, réclamez-vous de moi. » Ici, le marquis se place clairement en protecteur, pour faire de Rossignol son obligé, cette relation dépassant les prérogatives du grade d'officier et allant à l'encontre de l'application stricte des lois qui punissent sévèrement le duel²⁰⁵.

Enfin l'officier doit être un instituteur, très pédagogue, auprès de ses soldats, notamment en leur montrant l'exemple. Cette fonction éducative peut aussi faire référence aux devoirs du père envers ses enfants, comme le souligne le chevalier de Bruni, qui rappelle que « toute bonne éducation est fondée sur le sentiment de la paternité, un père est l'instituteur que la nature donne à ses enfants²⁰⁶ ». Au XVIII^e siècle, l'héroïsation du nouveau père, plus tendre et compréhensif envers ses enfants, passe par une valorisation de son rôle éducatif et des leçons paternelles qui deviennent essentielles dans l'évolution de l'enfant²⁰⁷. Les officiers nobles de la seconde moitié du XVIII^e siècle se préoccupent d'ailleurs de mettre en place un apprentissage qui passe par une « une gradation intelligente de l'exercice » et cherchent aussi à mieux connaître le tempérament des hommes qui sont sous leur commandement. Les écrits des philosophes placent l'enfant et son caractère au cœur de leurs programmes éducatifs et ils influencent le domaine militaire, dont les membres appellent à prendre en compte le naturel du soldat²⁰⁸. Pour appliquer ces principes pédagogiques nouveaux, les officiers s'accordent majoritairement sur l'idée qu'il faut donc connaître ses hommes, vivre avec eux et partager les mêmes contraintes. Les supérieurs doivent notamment éviter de murmurer contre les généraux et de critiquer leurs décisions, car cela influencerait directement leurs hommes. Pour déterminer l'attitude du soldat, tout dépend de la conduite de l'officier qui doit donc être absolument irréprochable. Les instructions données aux pères de famille pour guider leurs enfants sont similaires. Zimmerman, dans son traité, conseille d'ailleurs son neveu, futur officier, dans son rôle de père si, un jour, il a des enfants :

*Combien de familles illustres tombées dans l'oubli, & peut-être dans le mépris,
par la faute d'un père qui s'est endormi dans les bras de la volupté ; ses*

²⁰⁵ ROSSIGNOL Jean-Antoine, *Vie de Jean Rossignol vainqueur de la Bastille, Edition présentée et annotée par Antoine de Baecque*, Paris, Mercure de France, 2011, p. 58-59.

²⁰⁶ SHD 1M 1783, BRUNI Chevalier, *Discours expositif d'un projet ... op. cit.*, p. 9.

²⁰⁷ DELUMEAU Jean et ROCHE Daniel, *Histoire des pères... op.cit.*, p. 244-245.

²⁰⁸ GUINIER Arnaud, *l'Honneur du soldat... op.cit.*, p. 199.

dépenses excessives l'ont forcé de se retirer encore jeune dans ses terres ; incapable du moindre soin, il n'a songé qu'à s'y faire un nouveau cercle d'amusemens, & leur a sacrifié l'arrangement de ses affaires, aussi bien que l'éducation de ses enfans ²⁰⁹.

Le père doit adopter un mode de vie sobre et responsable, pour mener les membres de sa famille vers la vertu et assurer leurs besoins.

Dans l'exercice de leur autorité, les officiers nobles s'inspirent donc des relations du père de famille avec ses enfants. Ils doivent discipliner leurs hommes grâce à un amour paternel qui leur attache personnellement ces derniers. Les soldats sont alors principalement motivés par cet attachement, plus que par l'amour de la patrie. Un officier, comme un père, mais aussi un honnête homme, doit faire preuve de raison, de modération et de contrôle de soi pour marquer son ascendant sur ses hommes, autant de qualités qui le distinguent socialement des soldats roturiers. Détenteur de la justice du corps et maître de l'éducation et de la moralité du soldat, il incarne un modèle masculin hégémonique qui modèle les hommes sous son commandement. La pratique concrète de l'autorité des officiers demeure tournée vers un certain nombre de préjugés sur les soldats, que nous développerons dans la dernière partie de ce chapitre. Cependant ces préjugés sociaux sur l'exercice de l'autorité se retrouve aussi à travers la manière dont les militaires nobles définissent la place et l'autorité des bas-officiers, qui sont majoritairement des roturiers.

3. L'autorité des bas-officiers et petits gradés : entre tâche disciplinaire ingrate et présomption de brutalité.

Comme nous l'avons vu précédemment, Boussanelle affirme, dans *le Bon Militaire*²¹⁰, que l'amour filial et paternel s'exerce de grade en grade. Pourtant il semble limiter ce rôle de père aux seuls officiers dans le chapitre qui leur est consacré, dans *Aux Soldats*. Dans celui concernant les bas-officiers ou petits gradés, l'auteur préfère les qualifier de « soldats intermédiaires²¹¹ » entre les officiers et les soldats, et définir ainsi leur comportement :

*sortez de leur sein. Oseriez-vous rendre votre ancien état méprisable, en déshonorant votre état actuel ? [...] Rendez agréables toutes vos fonctions par vos manières honnêtes ; tout ce qui commande a besoin des cœurs ! Vous particulièrement, soldats intermédiaires, que vos anciens camarades voient sans cesse, que certains pourraient jalouser ; vous, qui continuellement parmi eux fondez, reglez & assurez tout service*²¹².

²⁰⁹ ZIMMERMANN Christian Emmanuel, *Essais de principes d'une morale militaire ...op.cit.* p. 128-129.

²¹⁰ BOUSSANELLE Louis de, *Le Bon militaire ... op. cit.*, p. 13, voir infra p 36

²¹¹ BOUSSANELLE Louis de, *Aux soldats... op.cit.* p. 53.

²¹² *Ibid.*, p. 55-56.

Ces bas-officiers sont considérés comme des rouages qui rendent les ordres des officiers acceptables auprès des soldats, étant eux-mêmes issus du rang. Il leur rappelle qu'ils étaient encore parmi les simples soldats, avant d'acquérir leur nouveau grade. Sortant de leur sein, anciens camarades, ils doivent garder une certaine modestie et ne pas afficher une supériorité mal placée, simplement parce qu'ils ont obtenu un grade. Les bas-officiers sont ceux qui demeurent au plus près des soldats, car ils sont en charge de leur instruction initiale au sein de la compagnie. En effet, avant les réformes de Choiseul, les officiers étaient eux-mêmes chargés de la formation de leurs hommes, ce qui les forçait à s'intéresser aux soldats, mais de plus en plus le secrétariat d'État de la Guerre préfère des recruteurs qui se spécialisent dans la formation. Dès les années 1750, un personnel dédié à la pédagogie est choisi parmi les bas-officiers et les officiers majors du régiment. Les officiers subalternes comme les lieutenants et capitaines ne sont sollicités que pour les entraînements par sections et peloton. En 1774, des écoles d'instruction par régiment sont créées pour affirmer le principe d'une école régimentaire unique placée sous la direction d'un aide major, assisté de bas-officiers choisis parmi les soldats du corps.²¹³

Dans ses écrits, Louis de Boussanelle formule une différence de nature entre l'autorité du bas-officier, et celle de l'officier. Il reproche à ces derniers une certaine brutalité, dans leur manière de l'exercer. Ainsi, il raconte une anecdote d'un bas-officier qui inspecte ses hommes pendant une famine. Il ordonne aux soldats d'être poudrés comme à la parade, mais un des plus vieux d'entre eux se fend d'une boutade, lui disant « avec respect, & comme en badinant, que rien ne figuroit plus mal que la tête blanche & l'estomach creux, & qu'il lui paroissoit fâcheux de mettre toute la fleur du froment sur la tête, n'ayant que le son dans le corps ». Boussanelle insiste sur la sagesse des propos de ce soldat, qui saisit l'ironie de la situation et l'inutilité de ces exigences. Pourtant, le bas-officier « s'emporta jusqu'à oser frapper le soldat, qui ne répliqua plus, qui ne se plaignit pas même, pensant qu'en pareil cas, le seul déshonoré est celui qui frappe ». Le bas-officier est alors renvoyé²¹⁴. Le vieux soldat avait fait preuve d'un humour qui convient au militaire dans un moment difficile, afin de mettre à distance les misères de la guerre, il a évalué correctement les priorités nécessaires au bien-être de la troupe dans un pareil cas. Au contraire, le bas-officier ne sait pas apprécier la valeur de ce combattant. L'opposition entre la clémence de Turenne, qui épargne la vie du vieux soldat²¹⁵ et la dureté de la réprimande aveugle de ce bas officier est ici manifeste. Ce dernier ne sait pas faire preuve de la souplesse

²¹³ GUINIER Arnaud, *l'Honneur du soldat... op. cit.*, p. 168.

²¹⁴ BOUSSANELLE Louis de, *Aux soldats... op. cit.*, p. 55-56.

²¹⁵ Voir dans ce chapitre p 209-212 sur Turenne.

nécessaire à l'application de la discipline. D'ailleurs Boussanelle leur propose de cacher les fautes légères des soldats si le service du roi n'en souffre pas²¹⁶. Ainsi, lorsque les officiers dissertent sur les devoirs des bas-officiers, ils font souvent la critique d'une autorité brutale qui repose sur la crainte, montrant l'incompétence relationnelle de ces encadrants. Dans le *Bon Militaire*, Louis de Boussanelle estime que les responsables des malheurs du soldat sont « surtout des bas-Officiers, si souvent de l'espèce la plus cruelle, parce qu'on l'a été à leur égard²¹⁷ ». Il reconnaît qu'ils reproduisent une violence qu'ils ont connue en tant que soldats, mais ils doivent donc apprendre rapidement « les manières honnêtes » qui font le bon supérieur et qui sont le propre des officiers français. Les conseils aux bas-officiers portent, de ce fait, sur la clémence dont ils doivent faire preuve. Il leur est demandé d'être agréables avec leurs anciens camarades :

Soyez plus doux que sévères, plus fermes que violents & durs ; faites-vous obéir, punissez, vous en avez le droit ; mais que ce soit en tout tems sans humeur & sans colere. [...] Ménagez vos compagnons, ne les avilissez jamais par des traitements, par des termes injurieux²¹⁸.

Les injures et les coups sont proscrits pour ne pas avilir les soldats, qui sont leurs anciens compagnons.

Mais de manière plus générale, dans les écrits des officiers, les bas-officiers souffrent, d'une mauvaise image persistante, comme en témoigne un mémoire daté de 1772 :

Rien de plus indécent que les propos Injurieux et les coups. Rien de plus ridicule que de voir un viel soldat puni par un bas officier brutal et Yvrogne.

L'auteur précise que la punition ne doit être décidée que par « le chef qui est le véritable organe de la Loy » et non par le bas-officier²¹⁹. Flavigny condamne également la brutalité des bas-officiers qui martyrisent les soldats et qu'il décrit comme étant « sans mœurs et sans education ». Il s'agit, selon lui, d'un facteur de désertion²²⁰. Le baron de Vietinghoff insiste sur leur partialité et leur mauvaise humeur qui s'abattent directement sur les soldats :

Les trois quarts sont des hommes sans nulle éducation, sans mœurs, sans principes, sans ambition et sans probité ; qui n'ont pour tout mérite qu'une belle figure et bien des pouces .

²¹⁶ BOUSSANELLE Louis de, *Aux soldats... op. cit.*, p. 59.

²¹⁷ BOUSSANELLE Louis de, *Le Bon militaire ... op. cit.*, p.256.

²¹⁸ BOUSSANELLE Louis de, *Aux soldats... op. cit.*, p. 54.

²¹⁹ SHD, 1M 1783, Anonyme, *Nottes sur le mémoire ayant pr titre Discours sur ce que l'on doit faire pour eviter la désertion et pour la punir ds des circonstances presentes*, 1772, p. 5.

²²⁰ SHD, 1 M 1784, FLAVIGNY, *Réflexions sur la désertion et sur la punition des déserteurs en forme de lettre à Monseigneur le duc de Choiseul Ministre et secrétaire d'Etat au département de la guerre*, 1761-1770, p. 27.

Il affirme qu'ils ont été choisis selon leur apparence, notamment leur grande taille, mesurée en « pouces », plus que pour leurs compétences et leur connaissance du métier. Surtout, comme Flavigny, il estime que ces hommes n'ont pas été élevés dans des conditions qui leur permettent d'avoir une bonne moralité pour encadrer d'autres hommes. Ces remarques sont donc indirectement teintées d'un préjugé social. Vietinghoff préconise d'ailleurs une meilleure sélection, sur la base de l'origine sociale, affirmant qu'il ne faut choisir « que des gens au-dessus de l'ignorant païsan, à moins qu'il ne s'en trouve dans cette dernière classe des hommes de mérite et à Talents²²¹ ». L'auteur préfère ici sans doute des hommes issus d'une petite ou moyenne bourgeoisie. Bien qu'il laisse une place au mérite, l'origine sociale des bas-officiers semble limitée à certaines catégories, ni trop pauvres ou trop éloignées des manières urbaines, ni trop élevées socialement. Richard, capitaine commandant des Grenadiers dans les volontaires de Luxembourg et pensionnaire de la marine du roi, propose de « punir ceux de l'instruction qui frappent les recrues ou leur adresse des sarcasmes²²² ». À cause de ces mauvais traitements, il affirme que les soldats, plutôt que de se plaindre directement à leurs supérieurs, « préfèrent gémir en silence en attendant le moment où ils pourront se venger sans péril ». Il préconise d'établir un lien direct entre les soldats et les capitaines, ces derniers seraient d'ailleurs les seuls à pouvoir rendre justice à leurs hommes. Il propose que les capitaines interrogent « eux-mêmes les soldats en faute »²²³. Le Sieur De la Balme condamne également les violences des sergents en proposant « que tous sergent qui auroit frappé un soldat hors les armes ou sous les armes fut puni de huit jours de Prison²²⁴ ».

Le lieutenant-colonel au régiment des Chartres, Cheminades de Lormet, se plaint, quant à lui du travail effectué par les bas-officiers à qui la première instruction du soldat est confiée. Ils n'est pas rare qu'ils les fassent travailler trop longtemps « ce qui les lasse et les dégoûte » ou au contraire, ils sont pressés de « voire plutôt la fin de [leur] besogne²²⁵ » et bâclent leur formation. Ces critiques montrent un certain nombre de préjugés à l'égard de l'autorité des sous-officiers, qui sont soupçonnés de ne pas savoir l'appliquer correctement, de ne pas respecter la condition honorable de soldat, car leur condition sociale ne leur a pas donné les clés

²²¹ SHD, 1M 1783 n°131, VIETINGHOFF, le baron de, colonel du régiment Royal-Bavière, *Tableau et Etat des Déserteurs... op.cit.*, p. 10 -11.

²²² SHD, 1 M 1783, RICHARD, capitaine commandant de Grenadiers dans les volontaires de Luxembourg et pensionnaire de la marine du roi, *Le patriote où Moyens de diminuer la désertion dans les troupes de France*, 1784, p. 8.

²²³ *Ibid.*, p. 13.

²²⁴ SHD, 1 M 1783, DE LA BALME Sieur de, Ecuyer Lieutenant de la Maréchaussée de Senlis, *Moyens d'empescher la Désertion au moins de la réduire a très peu de chose*, 1761, p. 13.

²²⁵ SHD, 1 M 1783, CHEMINADES DE LORMET, Lieutenant-colonel au Régiment d'infanterie Des Chartres, *Mémoire concernant la désertion*, 1769, p. 17.

pour se faire respecter sans être des tyrans. L'origine sociale des bas-officiers pèse donc dans cette critique, en effet, ces postes étaient, selon André Corvisier, occupés à 90 % par des membres de la bourgeoisie ou de l'élite des classes populaires, qui ne pouvaient véritablement espérer obtenir des charges d'officier²²⁶. Le grade de caporal, encore en dessous du bas-officier, apparaissait comme le sommet de la carrière pour les soldats sans aptitudes spéciales, en particulier sans instruction, ce qui explique une moyenne d'âge plus élevée que pour les sergents, premier grade des bas-officiers, occupé par des jeunes hommes qui ont été choisis directement, sans passer par le grade de caporal, pour leur maîtrise de l'écrit, nécessaire aux tâches administratives qu'ils doivent effectuer²²⁷. Les caporaux viennent donc souvent de milieu plus populaires, majoritairement des artisans sans qualification, que les sergents issus de la bourgeoisie et souvent fils de militaire²²⁸. Cette condamnation est souvent injuste puisque beaucoup de bas-officiers sont en fait instruits. Cependant, les auteurs de traités militaires, semblent donc marquer une importante différence de dignité entre les grades d'officiers et ceux des bas-officiers.

Ces critiques peuvent aussi naître de la concurrence croissante que représentent les bas-officiers pour l'encadrement des hommes du rang. En effet, avec les réformes de Choiseul, au début des années 1760, les effectifs des compagnies augmentent au nombre de soixante hommes, entraînant une réduction du nombre de capitaines et de colonels. Choiseul veut faire des sergents et des caporaux les principaux instructeurs des recrues. Les réformes donnent donc une importance nouvelle aux bas-officiers dans l'application de la discipline, ils s'interposent entre les officiers et leurs hommes et distendent leurs liens²²⁹. Cette concurrence aboutira en 1776 à la suppression des aides majors et à la restitution de l'instruction des recrues au capitaine, qui s'appuie tout de même sur les bas-officiers les plus compétents, contrôlés eux-mêmes par l'adjutant.

De plus, la position complexe des bas-officiers et petits gradés face aux soldats et aux officiers se traduit par des difficultés effectives à incarner l'autorité. Les officiers conseillent les bas-officiers à ce sujet et affirment qu'ils doivent maintenir une certaine distance avec les soldats pour se faire respecter, sans pour autant leur montrer du mépris. Ferdinand Desrivères, par exemple, rappelle aux bas-officiers d'être « sages » et de se souvenir « que les Soldats sont [leurs] camarades ». Il les encourage à faire preuve de modestie, en évitant de les « traiter avec

²²⁶ CORVISIER André, « Hiérarchie militaire et hiérarchie sociale... », *op. cit.*, p. 90.

²²⁷ CORVISIER, André, *L'armée française de la fin du XVII^e siècle ... op. cit.*, p. 507.

²²⁸ *Ibid.*, p. 509.

²²⁹ CORVISIER André, *Histoire militaire de la France, ...op. cit.*, p. 41-43.

hauteur ». Mais surtout il est nécessaire qu'un bas-officier évite « toute familiarité qui pourroit le compromettre »²³⁰. Monsieur de Bellonsus prodigue les mêmes conseils, affirmant qu'il ne « doit point se trop familiariser avec les soldats encore moins boire ou jouer avec eux ; ne point permettre qu'ils se tutoyent, & en général veiller à ce que les hommes de son escouade où de sa chambrée vivent en paix & Union ; à ce qu'ils ne jurent pas »²³¹. On retrouve dans ces exemples l'exigence de se comporter avec une certaine distance, alors que l'officier noble est invité, au contraire, à entretenir avec les soldats une grande proximité, pour agir comme un père attentif. La familiarité est même explicitement recommandée aux officiers pour marquer l'intérêt qu'ils doivent porter à leurs hommes, alors qu'elle est proscrite pour le bas-officier qui s'en trouverait discrédité. Les bas-officiers doivent donc apprendre une autre forme d'autorité qui leur permet de se faire respecter, parce que leur position est plus fragile et ne dispose pas de cette autorité paternelle surplombante, possédée par l'officier.

Si les officiers se montrent particulièrement sévères envers les bas-officiers, cette mauvaise réputation semble aussi entretenue par les soldats qui ne voient en eux que des surveillants rigides et même injustes. On trouve ces critiques dans les mémoires du citoyen Rossignol. Il décrit à plusieurs reprises sa haine envers son sergent-major, ces deux hommes partageant une mésestime réciproque. Rossignol considère qu'il est « un véritable sot » :

*Il s'appelait d'Ardennes de son nom ; il était du pays des marchands de bas rouges, c'est-à-dire catalan ; c'était l'homme le plus injuste que j'ai connu, mais il était très aimé du capitaine appelé Dutrémoy*²³².

Il rappelle que « dans ce temps-là, les sergents-majors dirigeaient les compagnies, car bien des officiers n'y connaissaient seulement pas trois individus²³³ ». On retrouve ici la critique de l'éloignement des capitaines de leurs hommes qui s'est opéré à la fin de la monarchie et qui est à l'origine de la création du grade de sergent-major en 1776, intermédiaire privilégié entre les soldats et le capitaine. Le sergent Major a fait croire à Rossignol que le capitaine lui refusait injustement son congé, alors que, grâce à son ancienneté, il y avait droit. En réalité, c'est le sergent major qui a menti au capitaine, lui disant que Rossignol ne souhaitait pas de congé. Ignorant la vérité, Rossignol s'emporte face à son capitaine, allant jusqu'à l'insulter et mettre en doute son autorité. Le capitaine est finalement clément, Rossignol ne fera que six mois de cachot. Alors que le sergent major a donné l'ordre qu'il subisse sa peine de prison, seul dans

²³⁰ DESRIVIÈRES Ferdinand, *Essais sur le vrai mérite de l'officier...op. cit.*, p. 88-89.

²³¹ SHD, 1 M 1712, BELLONSUS, *Monsieur de, Instruction concernant les devoirs des bas officiers, officiers : subalternes, capitaines, majors & commandants du Régiment, par Mr de Bellonsus à M le P de Salms*, 1772, p 1.

²³² ROSSIGNOL, Jean-Antoine, *Vie de Jean Rossignol vainqueur de la Bastille, Edition présentée et annotée par Antoine de Baecque*, Paris, Mercure de France, 2011, p. 46.

²³³ *Ibid.*, p. 47.

un cachot, avec une mauvaise litière de paille, le capitaine le met dans la salle de discipline, plus confortable. Rossignol lui montre sa gratitude :

Capitaine, je vous remercie des bontés que vous voulez bien prendre pour moi ; je vous demande excuse de tous les propos et injures que j'ai commis en votre personne. Vous voyez mon repentir, et certes je ferai mes six mois de prison sans me plaindre ; je les ai mérités. – « Allez, Monsieur, soyez sage », me dit-il ; et le treizième jour après il me fit sortir, de sorte que je n'ai fait en tout que vingt-huit jours de prison. Je n'en ai jamais voulu à mon capitaine, mais ce coquin de sergent-major, je le détestais ; je ne pouvais le sentir ; [...] mais personne ne pouvait le souffrir, de manière que cela faisait une réjouissance et de grandes risées dans la compagnie²³⁴.

Même si son capitaine le traite avec paternalisme en lui intimant d'être « sage », Rossignol lui est reconnaissant et accepte d'autant mieux ses réprimandes qu'il lui doit probablement la vie. Alors qu'il pardonne à son capitaine et reconnaît sa bonté et ses qualités, c'est le sergent major qui cristallise toutes ses rancœurs et apparaît comme un supérieur particulièrement injuste et détesté par les autres soldats. Pourtant le capitaine n'est pas un chef irréprochable, il ne connaît pas bien ses hommes, il a parlé à Rossignol sur un ton hautain et s'est laissé berné par le sergent-major, se déchargeant sur lui de ses obligations envers ses hommes. Girard, lui aussi soldat dans les armées d'Ancien Régime et issu d'un milieu très populaire, fait le même constat de la distance et de l'indifférence des officiers par rapport à leur troupe, « trop entichés de leur noblesse pour daigner s'instruire et s'occuper de leur compagnie », cependant, il préfère condamner les « sergents-majors » qui, pour plaire aux officiers « ne se montraient ni moins despotes, ni moins durs envers les soldats²³⁵ ».

Cette détestation à l'égard des bas-officiers et de la discipline qu'ils imposent est une cause importante de la désertion des soldats qui s'estiment souvent maltraités par les sergents et les caporaux. C'est ce sentiment négatif que souligne également Naoko Seriu dans sa thèse, portant sur 898 interrogatoires de déserteurs, trouvés dans les archives de la maréchaussée, au XVIII^e siècle. Sur l'ensemble des cas étudiés, 129 cas relèvent de la violence hiérarchique, dont 97 sont des cas de mauvais traitements ou brimades. Parmi ces 97 cas de mauvais traitement, 14% sont le fait des caporaux, 34 % des sergents et 13% des officiers, notamment le major et le capitaine. Pour les cas restants, le grade du supérieur n'est pas clairement mentionné²³⁶. Ces conflits sont cependant très minoritaires sur l'ensemble des affaires, comme le souligne Arnaud Guinier qui rappelle que la majeure partie des infractions jugées par les conseils de guerre sont

²³⁴ *Ibid.*, p. 51-52.

²³⁵ GIRARD, Etienne-François, *Souvenirs militaires du colonel Girard 1766-1846*, Paris, 2010, p. 40.

²³⁶ SERIU Naoko, *Faire un soldat, Une histoire des hommes à l'épreuve de l'institution militaire (XVIII^e siècle)*, Thèse de doctorat, EHESS, 2005, p. 177.

les désertions et assimilés (87%) puis les vols (5 %). Les violences entre militaires ne représentent que 2 % des cas, sur la période allant de 1740 à 1791, sur un échantillon de 1025 actes et une population de 1 122 accusés²³⁷.

Selon les ordonnances, le soldat peut d'abord porter plainte auprès du sergent s'il est maltraité par un brigadier ou un caporal, ou à l'officier subalterne de sa section, s'il est la victime d'un bas-officier. Enfin, si on ne lui rend toujours pas justice, il peut s'adresser au capitaine et aux officiers supérieurs de l'État-major. À cause de ce fonctionnement, les soldats cherchent principalement à s'attirer la protection du grade le plus élevé, notamment celui de capitaine dont la justice est perçue comme bienveillante, alors que celle des subalternes serait responsable d'une violence arbitraire. Mais la parole des bas-officiers est souvent jugée plus crédible que celle du simple soldat²³⁸. On retrouve justement cette méfiance et ce sentiment d'injustice dans l'anecdote présentée par Rossignol, où finalement le capitaine apparaît comme le seul à rendre une justice proportionnée et clairvoyante, alors que le sergent major cherche à faire souffrir les soldats et ment à son supérieur.

Mais ces tensions entre les soldats et les bas-officiers sont aussi provoquées par le fait que ces derniers sont en permanence au contact des soldats, tout en étant issus de leur rang et parfois de la même catégorie sociale. Ferdinand Desrivères le reconnaît en rappelant que « L'espèce d'obéissance qui nous coute le plus, est celle que nous rendons à des gens que nous avons vu nos égaux ; de là le peu de subordination du Soldat aux ordres de ses Bas-Officiers, & la nécessité de ne choisir, pour remplir ces places importantes, que des sujets dont la probité, l'expérience, les services & la sagesse en imposent²³⁹ ». Ni le grade, ni une forme de distinction sociale ne les protègent pour asseoir leur autorité, face à des hommes dont ils sont les semblables. Leur autorité est donc bien plus fragile que celle des officiers figures plus lointaines, incarnant le père auréolé de compassion et de bienveillance et représentant un possible recours en cas d'injustice. Tout comme le roi, pourtant bienfaisant, peut parfois être trompé par de mauvais ministres ou conseillers, les officiers, naturellement bons sont dupés par des bas-officiers malfaisants, comme dans les souvenirs de Rossignol.

Les confrontations entre soldats et bas-officiers peuvent être fréquentes et violentes. Dans les archives de la justice militaire de l'Ancien Régime, dans la série 1J, conservée au Service Historique de la défense, dans les cartons correspondant aux dates de la guerre de Sept ans et ceux de la décennie 1780, précédant la Révolution française, nous avons pu relever un

²³⁷ GUINIER Arnaud, *l'Honneur du soldat... op.cit.*, p. 253.

²³⁸ *Ibid.*, p. 241-242.

²³⁹ DESRIVIÈRES, Ferdinand, *Loisirs d'un soldat ... op. cit.*, p. 87.

certain nombre de conflits entre soldats et supérieurs dont la majeure partie oppose des soldats à leur caporal et plus fréquemment encore à leur sergent, comme l'a décrit Naoko Seriu au sujet des archives de la maréchaussée. C'est notamment le cas d'Antoine Lahaÿe dit Saint Antoine, soldat de la compagnie de Clary qui déserte en 1747 et « ne se plaint pas de ses officiers, mais de son sergent », parce que ce dernier lui a demandé de lui donner l'argent qu'il avait gagné. Sur son refus, il le menace de le jeter au cachot et la peur d'y être enfermé l'incite à désert²⁴⁰

Les tensions entre soldats et bas-officiers sont aussi inhérentes à la tâches de ces derniers, qui vivent avec eux et doivent les contraindre à respecter les exigences de la vie militaire, faite de nombreuses règles et de privations de liberté. Les soldats peuvent donc avoir du mal à supporter ces limitations à leur liberté, imposées par des hommes venant du même milieu qu'eux et qui était, peu de temps auparavant . Par exemple, en février 1761, Guillaume Faisant dit La Fleur, grenadier de la compagnie de La Forest au régiment de Conti Infanterie a « pris au Colet en se rebelant, le Nommé Monplaisir sergent des Grenadiers de la ditte Compagnie de La Forest, qui avoit trouvé ledit La Fleur devant le quartier qui avoit bû et voulant le faire aller coucher²⁴¹ ». Il en est de même pour Pierre-Joseph Labadie, dit Fleur d'Épine, « soldat du régiment de roüergue ». Il a dix-neuf ans et a frappé son sergent dit Lavinal qui « le voulû faire couché », alors qu'il était « plein de vin ». Ce dernier n'hésite pas non plus à frapper le jeune soldat pour l'obliger à lui obéir, mais Labadie se débat et blesse par inadvertance son sergent²⁴². Les soldats sont soumis, en effet, à des appels réguliers, car il doivent respecter des horaires. Leur liberté de circulation est limitée et les sergents doivent veiller à ce qu'ils soient présents, à les envoyer au lit, faisant souvent face à des hommes alcoolisés. Les bas-officiers doivent aussi conduire les soldats pour répéter les exercices et les préparer pour la revue ou pour constituer un piquet, c'est-à-dire un groupe de soldats prêts à partir pour répondre à un ordre. Dans ces moments, les soldats doivent se taire et écouter. Mais Pierre Boulanger dit La France, soldat au régiment de Navarre se révolte contre son sergent, un certain Morel, qui porte plainte :

Le Sieur Morel a voulu imposer silence audit la France le premier janvier mil sept cent soixante et un, lorsque les Piquets sont partis pour aller à Douderstat, lui ayant repeté a différentes fois de se taire, il lui a tenu de très mauvais propos en lui disant quil n'étoit pas capable de lui imposer silence, à ces mots le Sieur Morel l'a poussé sans le fraper en lui repretant de se taire. Le dit La France a fait main basse sur lui, lui donnant un coup de point dans le visage, auquel ledit Morel se voyant frapé lui a donné un coups de Canon de son fusil sur la

²⁴⁰ SHD, 1 J 10, affaire Antoine Lahaÿe dit Saint Antoine, Janvier 1748, qui déserte en 1747

²⁴¹ SHD, 1 J 27, Affaire Guillaume Faisant dit La Fleur, Février 1761.

²⁴² SHD, 1 J 30 Affaire Pierre Joseph Labadie, dit Fleur d'Épine, Janvier 1764.

tête et la fait arrêter sur le champs et conduire en prison par ordre de M. de La Roque Capitaine Commandants pour lors lesdits Piquets²⁴³ .

Enfin, lorsque Morel va joindre le capitaine, il se plaint qu'un « gueux » l'a frappé. Le soldat défie ici clairement l'autorité de son sergent, et de manière particulièrement insolente, devant d'autres soldats, des sergents et même son capitaine. D'ailleurs le conseil de guerre précise dans l'interrogatoire de l'accusé que son geste ne peut rester impuni puisqu'il « s'étoit passé devant tous ses camarades ». Le sergent Morel ne peut se permettre de perdre la face mais ne parvient pas à réagir avec autorité et perd aussi son calme ; les deux hommes en viennent aux mains.

Les bas-officiers doivent aussi contraindre les soldats à rester à leur poste, y compris quand un certain Adrien Leroy dit Vivelamour, grenadier de la Compagnie de saint Amant a « quitté son poste étant de patrouille le vingt-trois du présent mois pour aller se griser dans la ville ». Lorsque le sergent le retrouve et veut l'emmener à la prison, Leroy l'aurait « maltraité de paroles et levé la main sur lui ²⁴⁴ ». Les bas-officiers doivent surveiller leurs hommes, lorsqu'ils sortent de la garnison ou de la place forte et faire en sorte qu'ils se comportent correctement avec les civils, notamment ceux qui leur fournissent nourriture et boissons, pour éviter les vols. Ainsi, lorsque trois soldats importunent une femme pour obtenir de l'eau de vie, le sergent Jean Gauffay dit Baptiste, de la Compagnie de Kourin, est « appelé pour mettre le bon ordre et faire retirer les dits soldats », mais il est « frappé à la tête d'un coup de baton par un desdits trois soldats, qui s'est sauvé après avoir commis ce crime²⁴⁵ ».

Toutes ces tâches ingrates de maintien de l'ordre et d'application stricte de la discipline compliquent encore la mission des bas-officiers et l'on voit à travers ces exemples le peu de solutions à leur disposition pour se faire respecter, face aux nombreuses provocations des soldats, ce qui explique sans doute qu'ils usent également de violence. Les officiers, plus lointains et intervenant uniquement pour trancher les conflits, évitent ainsi ce genre de confrontations et peuvent protéger plus facilement leur dignité et accuser les bas-officiers d'être cruels et violents.

Avec ces deux derniers exemples, on peut voir que les sergents doivent surtout réguler la consommation d'alcool des soldats. Elle est souvent excessive et à l'origine des injures et des coups. Ainsi Guillaume Faisant et Joseph Labadie refusent de se coucher parce qu'ils sont ivres, tout comme Pierre Boulanger qui refuse de se taire, et qui était sans doute ivre, comme le révèle le premier témoin, « car il avait de la peine à marcher ». Un certain Pierre Gaugin,

²⁴³ SHD 1J 27, Affaire Pierre Boulanger dit La France, soldat au régiment de Navarre, Janvier 1761.

²⁴⁴ SHD, 1J 21, Affaire Adrien Leroy, dit Vivelamour, Novembre 1757.

²⁴⁵ SHD, 1 J 46, Affaire Jacques Carbonnier dit Bagnol, Année 1782

caporal de la compagnie du chevalier de Bouillé a « pris au Collet un sergent de son régiment qui le conduisoit au quartier à cause de son ivresse²⁴⁶ ». Cette alcoolisation excessive est particulièrement difficile à gérer pour les sergents qui, même quand ils cherchent la conciliation se retrouve confronté à une violence parfois ingérable. Par exemple François Felix Valette dit la Ramée, Sergent de la Compagnie de Chevigny se retrouve pris dans une rixe, alors qu'il entre dans un cabaret où il a entendu crier. C'est un soldat, « mathurin vallée dit sans frayeur », qui refuse de payer ce qu'il doit à l'aubergiste. Pour apaiser la situation, le sergent Valette propose de payer pour lui, mais contre toute attente « le dit mathurin Vallée s'est jetté sur luy et l'a jetté contre un banc où il s'est fait une contusion à la tête ». Ensuite, Mathurin Vallée l'entraîne dans la rue « par les cheveux et la jetté par deux fois a terre ».

Les bas-officiers et les caporaux sont alors exposés à une violence physique régulière de la part des soldats, qui n'est pas accidentelle ou involontaire. Certains bas-officiers sont « pris au collet », « tirés par les cheveux », « frappés à coups de baton » et même « mordu à la joue »²⁴⁷ où à la « main²⁴⁸ ». Comme dans le cas des prisonniers français malmenés en Angleterre et étudié par Renaud Morieux, on peut imaginer que ces attaques sont particulièrement humiliantes, notamment lorsqu'il s'agit de coups de bâtons, plus infamants que le duel, souvent pratiqué par les militaires²⁴⁹. Les atteintes au visage, aux cheveux, notamment lorsque l'individu est mis à terre sont des affronts difficiles à laver. Le soufflet est une provocation au visage de l'adversaire, tout comme le fait de saisir à la cravate, à la boutonnière ou au collet, les mains faisant office de premières armes, avant un possible duel²⁵⁰. Ces gestes atteignent l'intégrité physique de ces hommes qui, en tant que bas-officiers, ne sont pas censés répondre par la violence.

Cette violence exercée contre ces supérieurs va même jusqu'à l'assassinat, prémédité et organisé parfois collectivement. Ainsi Antoine Gourdin dit Vitry, caporal de la Compagnie de Camaret au Régiment de Bourgogne, a « voulu assassiner ses sergents d'un coup de fusil chargée d'une Balle quil a tiré dans la porte de leur chambre dimanche deux du present mois vers les dix heures...²⁵¹ ». Quatre soldats du Régiment d'infanterie de Bourbon ont « assassiné pendant la nuit leur caporal de Chambrée ». Dans l'affaire, il est ajouté que « ce crime a paru

²⁴⁶ SHD, 1J 20 , Justice militaire Ancien Régime, Affaire Pierre Gaugin dit l'espérance, Juin 1756.

²⁴⁷ SHD, 1J 22, Affaire Léonard Rochecourbe, Septembre 1758

²⁴⁸ SHD, 1J 25, Mai 1760, Sentence.

²⁴⁹ MORIEUX Renaud, « French Prisoners of war, conflicts of honour, and social inversions in England, 1744-1783 », *The historical Journal*, n°56, 1, 2013, p 69.

²⁵⁰ HEICHETTE Michel, *Société, sociabilité, justice. Sablé et son pays au XVIIIe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, p 207.

²⁵¹ SHD, 1J 21 , Affaire Antoine Gourdin dit Vitry, Octobre 1757.

d'autant plus affreux contre ce caporal qu'aucun des accusés ne s'est plaint, dans les informations, contre ce caporal, qu'ils sont tous convenus que c'étois un très honnête homme²⁵² ». Bien souvent, en effet, il est difficile de décrypter les motivations qui sont à l'origine de cette violence car ces affaires ne nous sont parvenues qu'à travers des jugements ou des lettres qui racontent sommairement les faits mais sans que les prévenus se sentent réellement libres, face au conseil de guerre, d'expliquer les raisons de leurs gestes. Ils sont souvent mutiques, et dans les rares interrogatoires dont nous disposons, ils font appel à l'ivresse pour excuser leurs crimes. Elle semble être une excuse acceptable et très souvent avancée par les prévenus, qui prétendent avoir tout oublié, comme Jean Carbonnier, celui qui a frappé le sergent Gauffay, qui avoue s'être réveillé le lendemain en n'ayant plus aucun souvenir de ce qui s'était passé la veille, ou comme Mathurin Vallée qui « a répondu qu'il ne se souvenoit de rien de tout cela ». Il est donc difficile pour l'historien de comprendre ces accès d'extrême violence, mais ils laissent entrevoir des tensions fortes, comme chez Antoine Gourdin où ce geste ne peut être le résultat d'un accident.

Le cas de Léonard Phanton, grenadier au régiment de Béarn est particulièrement intéressant, car il avoue ses desseins dans son interrogatoire. Un soir, il va demander au sergent Saint-André s'il doit être présent pour l'appel. Ce dernier lui répond par la négative et lui demande d'aller se coucher. Alors qu'il fait noir, Phanton transperce Saint-André avec sa baïonnette. Entendant des cris, deux soldats qui dormaient dans la chambre d'à côté accourent avec une bougie. Phanton explique, devant le conseil de guerre qu'il a fait exprès de venir dans la chambre avec une baïonnette pour tuer le sergent, car il « avoit traité La Compagnie de grenadiers de Coquins ». Comme le citoyen Rossignol, il cherche donc à se venger et à rétablir l'honneur de sa compagnie, ne supportant pas les insultes faites par ce sergent. Les conflits liés à l'honneur masculin et militaire peuvent donc expliquer certaines tensions entre ces hommes proches socialement et en terme de grade et d'expériences militaires²⁵³.

Les bas-officiers se retrouvent effectivement dans des situations d'impuissance et d'humiliation paradoxales, pour des hommes censés exercer une autorité. Ils doivent contraindre des hommes adultes, souvent issus de milieux populaires, identiques au leur, jeunes et bien portants, à respecter des règlements qui les infantilisent, sans être pleinement soutenus par une hiérarchie qui tend à les mépriser et à les désigner comme seuls responsables des

²⁵² SHD, 1 J 21, Affaire Antoine Balzaque dit la Rivière, Pierre Marchand dit Marchant, Bertrand Sebastian Chauviau dit Pot à boire, François Tardin dit la jeunesse, François l'Evêque dit l'Evêque, Maurice Samenot dit Maurice, Septembre 1757.

²⁵³ SHD, 1J 27, Affaire Léonard Phanton dit Phanton, mai 1761.

débordements du soldat, à cause de leur incompétences et de leur manque d'autorité. Ils sont alors dans l'incapacité d'incarner un modèle masculin qui inspire le respect.

Le capitaine Didelot, ancien officier des volontaires de Soubise préconise d'ailleurs de mieux choisir les bas-officiers, conscient que leur tâche est difficile. Il rappelle en effet que le soldat s'engage souvent en pensant « briser ses fers », trouver une liberté nouvelle, loin de l'autorité familiale. Au contraire, il n'a pas envisagé toutes les contraintes qui s'imposeront à lui :

sous un appareil séduisant pour sa faible imagination, des tambours, des trompettes, une musique guerrière, ce bruit des armes enfin si attrayant pour des françois tout cela enchante les sens, il pense n'y être jamais assés tôt, mais l'illusion ne dure pas longtems car etant arrivé au régiment ont le livre a de nouveaux maîtres qui presque tous bruteaux et ignorans dans l'art de dresser des recruës (j'entends les bas officiers) n'ont que celui de luy faire sentir tout le poids de l'auttorité [sic] qu'ils ont sur luy, et ce quil trouve de pire, c'est qu'à l'obéissance il faut qu'il y ajoutte le respect. c'est icy où l'on voit combien il est important d'avoir de bons sujets pour montrer l'apprentissage des armes aux jeunes soldats, car c'est la forme hideuse sous laquelle ont leur montre la discipline que nait d'abord la haine pour les bas officiers, ensuite le dégoût pour le metier et bientôt apris s'engendrent la maladie du pays, et l'envie de désertter²⁵⁴.

Si l'on retrouve chez cet auteur le mépris dont les officiers font preuve à l'encontre des bas-officiers, il analyse bien, cependant, la multiplicité des contraintes qui s'abattent sur le jeune soldat lors de son entrée au corps, source d'une grande déception au regard des fantasmes que les recrues ont pu se forger en imaginant leur vie militaire future, ou en écoutant les boniments des recruteurs. Cette situation peut donc être une des sources de ces altercations entre les soldats et leurs bas officiers.

Face à ces difficultés et du fait de l'importance croissante des bas-officiers dans la gestion de la discipline et de la formation des compagnies, l'intérêt porté à ces derniers s'intensifie durant la période ; certains officiers, bien que minoritaires, semblent vouloir élaborer une nouvelle éthique pour ces derniers. Ainsi, pour le capitaine Richard, les bas-officiers « feront de leur autorité un usage convenable et seront les amis de leurs subordonnés qui leur obéiront avec d'autant moins de peine qu'ils ne verront plus en eux que « des protecteurs et des Pères »²⁵⁵. Il est le seul auteur à leur accorder ce rôle paternel et préconise de mieux les choisir en prenant « les plus intelligents des fusiliers pour désigner des camarades

²⁵⁴ SHD, 1M 1783, Didelot capitaine réformé des volontaires de Soubise, *Mémoire sur la nécessité de commuer la peine de mort pour les déserteurs*, 15 Novembre 1765, p. 2-3.

²⁵⁵ SHD, 1M 1783, RICHARD, capitaine commandant de Grenadiers dans les volontaires de Luxembourg... *op. cit.*, 1784. P 40.

qui seraient caporaux ou Brigadiers²⁵⁶ ». Le Baron de Vietinghoff reconnaît également leur importance en insistant sur la nécessité de bien les choisir, car ils sont « l'âme d'une compagnie », en permanence au contact du soldat, contrairement aux officiers qui ne dirigent que par « air et par décence²⁵⁷ ». Dans cette citation, il critique ouvertement les officiers français qui semblent faire preuve d'un mépris social inapproprié et qui sont trop éloignés de leurs hommes. Cependant, il maintient son attachement aux liens entre les grades et les catégories sociales puisqu'il s'appuie sur le modèle prussien pour affirmer que les postes de bas officiers doivent être réservés aux classes bourgeoises, les officiers seraient des gentilshommes et fils d'officiers et les soldats des paysans²⁵⁸. Christian-Emanuel Zimmerman critique aussi le mépris des officiers nobles pour les bas-officiers et petits gradés en mettant en scène une discussion entre deux caporaux :

plusieurs [officiers] se plaisent à jeter ce mépris sur nous ; tu les as entendu souvent nous donner en public les noms odieux de ces ennemis de la nature crime que nous ne connûmes jamais ; sont-ils plus délicats sur les épithètes dont nous accablons nous mêmes un soldat qui s'est déshonoré ? Ils savent que nous ne souffrons pas parmi nous de tels camarades : comment donc nos propres Officiers, qui devraient être nos peres & nos soutiens, peuvent-ils s'avilir jusqu'à nous apostropher publiquement de ces noms infâmes²⁵⁹.

Il défend ainsi l'idée que les simples soldats et petits gradés ont de l'honneur et savent le mesurer en refusant de combattre aux côtés de camarades qui se seraient déshonorés par leur conduite. Certains officiers pensent même que les soldats devrait choisir ceux qui les encadrent pour que la formation et la discipline puissent se dérouler sans heurts, préfigurant ainsi les modes de désignation qui auront cours sous la Révolution. Le capitaine Richard propose par exemple que les soldats les plus sages puissent choisir trois de leur camarades pour être caporaux ou brigadiers²⁶⁰. De même si les bas-officiers étaient mieux choisis, avec l'accord de leurs camarades, ils seraient « hors d'état de craindre les rapports de ceux qui pourraient être jaloux de leur élévation²⁶¹ ».

La nature de l'autorité des supérieurs envers les inférieurs est donc variable selon le grade, mais aussi l'origine sociale des hommes qui les endossent. En effet, malgré des appels à

²⁵⁶ *Ibid.*, p 6-7

²⁵⁷ SHD, 1M 1783 n°131, VIETINGHOFF, le baron de, colonel du régiment Royal-Bavière, *Tableau et Etat des Déserteurs... op. cit.*, p. 11 : cependant il ne semble cantonné les postes de bas officiers aux classes bourgeoises puisqu'il ajoute, que le modèle à suivre est celui de la Prusse où les officiers sont des gentilshommes fils d'officiers, les bas officiers sont issus de la bourgeoisie et des soldats des paysans.

²⁵⁸ *Ibidem.*

²⁵⁹ ZIMMERMANN Christian Emmanuel, *Essais de principes d'une morale militaire ...op. cit.*, p. 276-277.

²⁶⁰ SHD, 1M 1783, RICHARD, capitaine commandant de Grenadiers dans les volontaires de Luxembourg ... *op. cit.*, p. 14.

²⁶¹ *Ibid.*, p. 18.

l'évaluation juste du mérite par la vieille noblesse militaire, il semble que les membres de cette dernière ne conçoivent le mérite qu'au sein de ce groupe, pour dénoncer le règne de l'argent dans l'obtention des grades. Ils maintiennent des préjugés envers les roturiers que sont majoritairement des soldats ou les bas officiers. La métaphore du père et les conseils pratiques sur l'application de l'autorité pour les officiers nobles montrent ce maintien d'une certaine dignité sociale et politique traditionnelle, attachée au grade d'officier et notamment à celui de capitaine. Cette autorité masculine, si elle intègre des préoccupations nouvelles autour de la pédagogie, la douceur et le respect du soldat, relève aussi d'un certain paternalisme et d'une dépendance tant matérielle qu'affective, maintenue par une élite sociale vis-à-vis des catégories inférieures. Cette autorité reprend alors l'idéal hiérarchique de la société d'ordre, fondée sur des relations entre maîtres et obligés, comme entre père et fils, et dessinant des modèles masculins hiérarchisés. L'autorité de l'officier noble s'appuie sur des qualités, des vertus qui proviennent de sa naissance, de son éducation et de son environnement familial, qui déterminent une masculinité prédisposée à l'autorité et au commandement et inspirée par la figure de l'honnête homme, que n'incarnent pas les bas-officiers. En effet, les officiers nobles s'attachent à définir une autorité de nature différente, lorsqu'il s'agit des bas-officiers. Ces derniers devraient trouver une manière de faire respecter la discipline en utilisant les méthodes non coercitives des officiers nobles, mais sans bénéficier de la dignité qui les protégerait. La seule solution proposée par les officiers est de mieux les choisir en sélectionnant les plus raisonnables, les plus sages, ou ceux qui s'entendent le mieux avec leurs camarades. Les bas-officiers se retrouvent ainsi dans une position difficile, qui les confronte à l'ivresse, la désobéissance, la violence et la vengeance des soldats qui ne parviennent pas à s'habituer aux contraintes de la vie militaire. Mais les bas-officiers ne sont pas les seuls à être relégués à une condition masculine subordonnée à celle des officiers. C'est également le cas des soldats qui sont désignés souvent comme des fils et incarnent un portrait masculin très paradoxal, entre un modèle national vertueux et un manque de raison et de maturité confinant à l'infantilité.

III. Des soldats infantilisés : une « masculinité paradoxale » définie par le regard de l'officier.

Dans ses travaux, Arnaud Guinier défend la thèse selon laquelle, bien avant la Révolution qui redéfinit le statut politique du soldat, la fin du XVIII^e siècle accorde une nouvelle dignité à l'homme du rang, en lien avec les mutations de l'art de la guerre²⁶². En effet, les Lumières ont influencé la noblesse militaire qui, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle

²⁶² GUINIER Arnaud, *l'Honneur du soldat... op. cit.*, p. 21.

soutient un discours qui, s'il ne développe pas l'idée du citoyen-soldat qui s'imposera à la Révolution française, propose une sorte de citoyennisation de l'armée à travers l'idéal du soldat-citoyen, décrit notamment par Joseph Servan dans son ouvrage du même nom. Ce phénomène a également été étudié par Thomas Hippler²⁶³. L'armée d'Ancien Régime devient alors un « laboratoire où se forge le principe d'une discipline intérieure détachée du concept d'obéissance passive, au profit d'une mobilisation morale du rang²⁶⁴ ». Si les soldats acceptent de se soumettre à la discipline et aux nombreux règlements, ce ne serait pas par la seule contrainte, ou comme des machines qui exécutent des ordres, mais grâce à une « adhésion volontaire » qui permet au soldat de devenir un sujet « à la fois comme l'individu assujéti mais également comme sujet autonome »²⁶⁵. Christy Pichichero rappelle également que de nombreux officiers cherchent à prendre en compte la nature humaine, ainsi que la psychologie pour considérer le soldat comme un être de chair et de sang, dont les états physiques, psychologiques et émotionnels doivent être étudiés et pris en compte, spécialement dans les conditions particulières du combat ou de la vie des camps²⁶⁶. Les officiers qui réfléchissent à de nouvelles méthodes pédagogiques, à la manière d'appliquer une justice militaire et une discipline plus équitable²⁶⁷, questionnent les principes des droits humains et de la dignité des individus, et cherchent des méthodes pour encourager les soldats par les récompenses et l'émulation, en insistant sur leur mérite²⁶⁸. Arnaud Guinier souligne que ces considérations nouvelles sont marquées par l'absence de l'homme du rang dans les discussions qui le concernent, il s'agit donc d'un discours socialement situé²⁶⁹. De même, Naoko Seriu affirme que la masculinité des soldats est paradoxale, notamment en prenant l'exemple de l'idéal corporel de ce dernier. Il n'existe pas a priori, mais est seulement défini par les officiers nobles qui cherchent à le faire exister en transformant les corps des hommes des milieux populaires, qui ne peuvent être satisfaisants dans leur état originel. Elle constate surtout que les officiers s'arrogent le droit de parler du soldat en son absence, d'en définir les contours idéaux, tout comme les hommes commentent le comportement et le corps des femmes, affirmant ainsi un certain pouvoir sur elles. Alors que l'identité du soldat constitue un type masculin présenté comme un modèle de patriotisme fort et courageux, il se construit pourtant à travers les discours et le regard des

²⁶³ HIPPLER Thomas, *Soldats et citoyens, Naissance du service militaire en France et en Prusse*, Paris, 2006.

²⁶⁴ GUINIER Arnaud, *l'Honneur du soldat... op. cit.*, p. 14.

²⁶⁵ *Ibid.*, p. 14.

²⁶⁶ PICHICHERO Christy « Le Soldat Sensible... » *op. cit.*, p.557-558.

²⁶⁷ GUINIER Arnaud, *l'Honneur du soldat... op. cit.*, p. 250-290.

²⁶⁸ *Ibid.*, p. 291- 320.

²⁶⁹ *Ibid.*, p. 23.

officiers nobles²⁷⁰. C'est ce paradoxe que nous souhaitons approfondir, en relevant les contradictions qui existent dans les différentes représentations du soldat tel que les officiers nobles le décrivent, pour ensuite interroger les possibilités d'autonomie du soldat face à l'autorité et aux exigences de ses supérieurs.

1. Le soldat et le « Génie Français » : un modèle masculin national entre courage et impulsivité.

Les traités ou mémoires techniques rédigés par les officiers s'intéressent de plus en plus au soldat français et commencent à faire de lui un portrait spécifique, en particulier après la bataille de Fontenoy, en 1745, pendant la guerre de succession d'Autriche, qui se conclut par une victoire française. Un poème de Voltaire au sujet de cette bataille dépeint les combats en insistant sur les grands noms des généraux, des nobles qui mènent la bataille et surtout sur les exploits du roi Louis XV et de son fils. Les soldats sont peu évoqués, moins même que les ennemis dont il fait les louanges, pour valoriser d'autant plus la bravoure des vainqueurs. Mais l'année de cette bataille est également celle de la publication du roman de Claude Godard d'Aucourt, intitulé *L'Académie militaire, ou les héros subalternes*, que nous avons déjà évoqué. Cette académie militaire citée dans le titre doit rendre leur gloire aux soldats anonymes à « ceux dont on ne parle jamais, mais sans lesquels la victoire ne serait pas possible²⁷¹ ». Le héros principal du roman est un soldat surnommé Parisien, qui répond au poème de Voltaire, en faisant, cette fois-ci, apparaître les exploits de ses camarades :

*Aux champs de Fontenoy, volez, accourez tous
Camarades, soldats, je ne chante que vous,
Combien sont descendus sur l'infernale rive ;
Lionnois, rappelant son ame fugitive,
Blessé devant Tournay, sent croître sa valeur,
Et volant à l'Anglois veut mourir son vainqueur ;
St. Pierre, Limousin, le Breton, l'Espérance,
La Rose, Jolicoeur, la Tulippe, la France ;
Pezenas qui perdit un œil devant Menin,
Bourguignon, Francoeur, moi, tous nos Héros enfin,
Dans l'ombre de la nuit, & celle du silence,*

²⁷⁰ SERIU Naoko, "The paradoxical masculinity of French soldiers : representing the soldier's body in the age of the enlightenment", *EUI Working Paper*, MWP 2009/ 32.

²⁷¹ CORVISIER André, « Les "héros subalternes" dans la littérature du milieu du XVIIIe siècle et la réhabilitation du militaire », in *Revue du Nord*, tome 66, avril-septembre 1984, p. 829.

*Demandons que l'aurore & le péril commence*²⁷².

Le héros insiste sur les surnoms de guerre de ses camarades et a même ajouté des notes généalogiques pour évoquer leur famille et leur bravoure, pastichant les récits généalogiques des guerriers nobles. Ainsi les héros inconnus ne le sont plus, ceux qui étaient « dans l'ombre de la nuit » sont rattachés à un nom glorieux. Les strophes suivantes citent encore d'autres noms de soldats, en mentionnant leurs exploits, leurs blessures, ainsi que leurs origines, souvent parisiennes. Cette expression de « héros subalternes » connaît un véritable succès, confirmé par ses multiples publications, jusqu'en 1766 où est publiée une tragédie en trois actes du même nom qui, se déroule également dans un milieu militaire²⁷³. Le héros de Godard d'Aucourt, est guidé par une certaine idée de la gloire qui l'a poussé vers le métier des armes et qui est le moteur de ses actions. Il accepte l'ordre social et reconnaît la valeur des officiers, mais veut aussi l'égalité dans le partage de la gloire, car si le soldat meurt au combat, sa famille n'en recevra aucune reconnaissance. Mais ce roman, qui participe à la glorification du soldat, le héros faisant siennes les valeurs de la noblesse militaire, est avant tout l'œuvre d'un courtisan qui glorifie la figure du roi combattant, qui a parfaitement guidé et animé les soldats. Le seul héros de ce poème pastiche est Louis XV, qui s'est comporté en soldat et en chef, ayant à la fois risqué sa vie et pris les bonnes décisions. Les héros subalternes n'ont finalement droit qu'à un hommage collectif²⁷⁴. En effet, Godard d'Aucourt est le fils d'un officier de finance munitionnaire qui n'est pas vraiment familier du monde militaire et encore moins avec la vie du soldat²⁷⁵. Certains officiers nobles, font aussi parler des soldats ou des petits gradés dans leurs traités pour donner un aspect plus authentique à leurs propos. Zimmerman fait dialoguer deux caporaux, dont il peint le caractère. Le premier est surnommé la Franchise, le second, La Liberté. Il fait dire au premier qu'il « tient ce nom de guerre de [ses] camarades », car il a l'habitude de dire ce qu'il pense, dessinant ainsi le portrait d'un homme simple, honnête et droit qui ne cherche pas à se comporter en courtisan. Dans la même ligne que Godard d'Aucourt, Zimmermann mentionne les « six blessures honorables », obtenues en ayant servi le roi pendant trente-cinq ans. Il le servira encore car il « l'aime trop, ainsi que [son] Régiment » pour se reposer²⁷⁶. Cette représentation patriotique du brave soldat issu du peuple, dévoué au roi, tout comme les héros de Godard d'Aucourt, est discutée également par Ferdinand Desrivères, qui

²⁷² GODARD D'AUCOURT, Claude, *L'Académie Militaire ou Les Héros Subalternes...* op. cit., Livre Troisième, p. 101.

²⁷³ CORVISIER André, « Les "héros subalternes" ... op. cit., p. 828.

²⁷⁴ *Ibid.*, p. 833.

²⁷⁵ *Ibid.*, p. 830.

²⁷⁶ ZIMMERMANN Christian Emmanuel, *Essais de principes d'une morale militaire ...op.cit.*, p. 243.

cite d'ailleurs cet auteur à plusieurs reprises²⁷⁷. Ce type de personnage participe à la valorisation du soldat, et révèle l'idéal patriotique des officiers issus d'une noblesse seconde. Cette figure du soldat permet d'insister sur la notion de sacrifice des sujets pour le royaume et est l'incarnation du défenseur courageux de la nation, dont il faut améliorer la réputation et consolider l'honneur. L'enjeu est notamment d'attirer de meilleures recrues, comme l'admet le baron de Vietinghoff qui dénonce « L'horreur, le dégoût, la crainte et le mépris qu'inspirent les habitants des villes et de la campagne à leurs enfans depuis leur tendre jeunesse contre le métier du Soldat²⁷⁸ ».

Cette figure masculine du soldat, que les officiers dessinent à travers les descriptions de leurs hommes, fait alors référence à des caractères spécifiquement nationaux qui opposent différents modèles masculins européens, dans le contexte d'affrontement de la guerre de Sept Ans²⁷⁹. Avant même ce conflit, certains officiers sont fascinés par le modèle militaire prussien. Mais cet engouement provoque des oppositions qui sont à l'origine d'une littérature qui, dès les années 1740, souligne l'incompatibilité des caractères allemands et français, tout en insistant sur la supériorité de ce dernier. Rapidement les tenants de la méthode prussienne, comme Hérouville de Claye qui rédige *le traité des légions* en 1753, se trouvent en minorité²⁸⁰. Par exemple Zimmerman, dans son dialogue fictif entre deux caporaux, les fait se plaindre des officiers qui s'inspirent de la dureté de la discipline prussienne et les traitent comme des machines sans les laisser réfléchir et apprendre²⁸¹. Si leurs supérieurs leur faisaient plus confiance, « en six semaines de tems un gros paysan serait métamorphosé en héros »²⁸². Ces arguments reposent sur la théorie des climats qui connaît un regain d'intérêt au XVIII^e siècle avec la publication de *l'Esprit des lois* de Montesquieu, attribuant à l'homme français le meilleur des tempéraments, le plus équilibré, grâce au climat tempéré propre au territoire²⁸³. Une des spécificités principales des hommes français, est résumée ici par Bussenne De Schlagberg :

ce qui a donné de tous les temps une supériorité incontestable à nos soldats sur ceux des autres nations du cotté des ressources c'est sans contre dit l'amour propre et le point d'honneur. Que l'on parvienne en France à entretenir et à allimenter cet heureux préjugé de la nation dans les troupes du

²⁷⁷ DESRIVIÈRES, Ferdinand, *Loisirs d'un soldat ... op. cit.*, p. 128.

²⁷⁸ SHD, 1M 1783 n°131, VIETINGHOFF, le baron de, colonel du régiment Royal-Bavière, *Tableau et Etat des Déserteurs... op.cit.*, p. 4.

²⁷⁹ GUINIER Arnaud, *l'Honneur du soldat... op.cit.*, p. 218.

²⁸⁰ *Ibid.*, p. 218-219.

²⁸¹ ZIMMERMANN Christian Emmanuel, *Essais de principes d'une morale militaire ...op.cit.*, pp. 248-249 et 254

²⁸² *Ibid.*, p. 254.

²⁸³ GUINIER Arnaud, *l'Honneur du soldat... op. cit.*, p. 220.

*Roy, je réponds non seulement de leur bravoure mais de leur inviolable attachement au service de leur prince*²⁸⁴.

L'honneur est ce qui pousserait tous les Français, nobles comme roturiers, à combattre et à servir le roi. Zimmerman, toujours à travers le dialogue entre les deux caporaux, rappelle d'ailleurs que « nos troupes fourmillent de braves & honnêtes soldats dont le cœur est aussi chaud que le [leur] ; presque tous ont leur métier par goût, ainsi ceux qui risquent leur vie aisément pour le Souverain & la patrie, ne devraient pas être des créatures qu'on se croit en droit de mépriser²⁸⁵ ». Or ces caractéristiques, et notamment la chaleur du cœur évoquée dans ce passage, font référence à la théorie médicale des humeurs datant de l'Antiquité, largement diffusée et popularisée par les médecins et les physiognomonistes entre le XVI^e et le XVIII^e siècles. Quatre humeurs sont présentes dans le corps de chaque individu et possèdent différentes propriétés : l'humide, le froid, le sec et le chaud. La théorie des humeurs attribue au masculin les principes de la chaleur, associé d'ailleurs au cœur et au courage et de la sècheresse, alors que le féminin, par opposition, est caractérisé par le froid et l'humidité²⁸⁶. Ces humeurs définissent les caractéristiques comportementales et corporelles des individus. Par exemple, la couleur du cheveu et du corps sont aussi associées aux humeurs : le sombre est ce qui est cuit par la chaleur, alors que la blondeur est la conséquence du froid et de l'humide. Cette théorie explique l'abondance des poils chez les hommes, et leur rareté chez les femmes, la forme de leurs corps aussi²⁸⁷, mais surtout, elle associe féminin et masculin à des valeurs contraires. L'Abbé Antoine-Joseph Pernety, auteur populaire du traité de *La Connaissance de l'homme moral par celle de l'homme physique*, rédigé à partir de 1781, consacre un paragraphe sur les caractères masculins et féminins. Il affirme que le caractère de l'homme est « véhément, facile à la colère, mais aussi facile à en oublier le sujet », « libéral franc, réfléchi, & par-là plus difficile à être trompé, magnanime, brave, actif, ambitionnant toujours d'avoir la victoire, hardi, ferme & constant ». Au contraire, le caractère de la femme est d'être « adroite, souple vive, sensible, se fachant pour un rien, gardant la rancune & la haine, impitoyable dans sa colère, vindicative, parce qu'ayant moins de force pour repousser une injure », elle est « pusillanime » et ne sait pas non plus pardonner. Pernety insiste encore sur d'autres vices des femmes, qui seraient « envieuse, paresseuse », ne supporteraient aucun travaux pénibles. Une femme est aussi « docile mais rusée, avare, orgueilleuse, avantageuse, aimant à être flattée, timide [...]

²⁸⁴ SHD, 1 M 1783 BUSSENNE DE SCHLAGBERG, commissaire des guerres, *Mémoire... op. cit.*, p. 2.

²⁸⁵ ZIMMERMANN Christian Emmanuel, *Essais de principes d'une morale militaire ...op. cit.*, p. 275.

²⁸⁶ CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques, VIGARELLO, Georges, Histoire de la virilité, Tome 1, *L'invention de la virilité, L'Antiquité aux Lumières*, Paris, 2015, Points, p. 235.

²⁸⁷ STEINBERG Sylvie, *La confusion des sexes. Le travestissement de la Renaissance à la Révolution*, Paris, Fayard, 2001, p. 179-180.

compatissante, craintive, peureuse, volage, jalouse & médisante »²⁸⁸. Dans son Essai sur la physiognomonie, le théologien Jean-Gaspar Lavater, dont l'ouvrage est traduit en français en 1781, insiste aussi sur ces oppositions entre féminin et masculin, plaçant l'homme du côté de la force, mais surtout de la réflexion et de la raison, alors que les femmes seraient tournées vers les sentiments, répondant aux besoins de tendresse des hommes, mais elles sont aussi plus « faciles à former & à conduire, que le sexe masculin », ne devant jamais avoir recours à la violence²⁸⁹. Dans ces écrits, il existe donc une hiérarchie entre le masculin et le féminin, les premières qualités étant surtout associées à des vertus, qui ne sont d'ailleurs pas étrangères au monde guerrier, telles que la force, la bravoure ou la volonté d'emporter la victoire, alors que les caractéristiques féminines sont plus souvent associées à des défauts, ou du moins à une certaine faiblesse, tant physique qu'intellectuelle ou psychologique. Seulement ces tempéraments, féminins et masculins, ne sont pas systématiquement déterminés par le sexe biologique des individus et les femmes et les hommes ne sont pas si radicalement différents dans la réalité. Pernety nuance ainsi son propos :

*Non que cette différence soit absolument essentielle pour déterminer le sexe ;
mais parce que l'on trouve quelque-fois dans le masculin ce qui est ordinaire
au féminin, & dans le féminin ce qui est comme l'essence du masculin.*

Surtout d'autres facteurs régulent la proportion des humeurs qui définissent les caractères genrés chez les individus. Pernety consacre par exemple des chapitres aux différentes physionomies nationales qui dépendent du climat, tout comme Lavater. Il aborde aussi les spécificités qui dépendent du rang social, consacrant un paragraphe au « peuple » et « à la noblesse » ou encore aux différents âges de la vie, les humeurs évoluant entre l'enfance et l'âge adulte. Ainsi, chaque individu, en fonction de ces différents paramètres, possède son tempérament propre qui peut être bilieux, sanguin, flegmatique ou mélancolique²⁹⁰.

Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre, les tempéraments nationaux permettent de classer les hommes des différentes nations selon des critères qui se rapprochent ou s'éloignent de la perfection, en s'appuyant sur des caractéristiques qui sont finalement genrées. L'opposition entre les tempéraments des Allemands et des Français que nous avons déjà abordée participe donc à une hiérarchisation des modèles masculins. Ces théories influencent les officiers militaires qui les reprennent dans leurs traités militaires. L'ouvrage de Lavater est d'ailleurs dédié en l'honneur du marquis de Bombelles, capitaine commandant au régiment

²⁸⁸ PERNETY Antoine-Joseph, *La connaissance de l'homme moral ... op. cit.*, p. 245.

²⁸⁹ LAVATER Jean-Gaspard, *Essai sur la Physiognomonie destiné à faire connoître l'homme et à le faire aimer*, La Haye, [s. n.], 1783, p. 89-90.

²⁹⁰ STEINBERG Sylvie, *La confusion des sexes... op. cit.*, p. 183.

des hussards de Bercheny, puis diplomate et auteur d'un mémoire militaire, déposé au secrétariat d'État de la guerre²⁹¹. L'officier Douazac développe particulièrement l'opposition entre les tempéraments nationaux français et prussiens, abordant aussi bien le caractère, que l'apparence physique et même les comportements amoureux des Français et des Allemands :

Tout le monde sait que le caractère de l'Allemand, est d'être plus avide de plaisir que de gloire ; et qu'il est naturellement bon & patient ; mais aussi qu'il est dur, grossier & opiniâtre ; ne faisant rien qu'il n'y soit contraint par la force, par la violence & par les coups qu'il endure très patiemment, & sans se plaindre²⁹².

Il ajoute que le soldat allemand est une machine qui ne connaît ni l'honneur, ni l'émulation, ou l'amour propre. Alors que ce sont des « passions qui font agir si puissamment (sic) tous les hommes ; son esprit est abruti & avili par la crainte ; il n'a d'autre ambition que de satisfaire aux besoins de la nature : Boire, manger, dormir & n'être pas battu ; borné au seul instinct, quoiqu'homme pourtant, le Soldat Allemand n'est qu'un être purement passif²⁹³ ». Ce caractère des Allemands est associé au tempérament flegmatique, considéré, durant l'époque moderne comme le plus proche du tempérament féminin souvent décrit comme passif, associé à la crainte et la docilité dans le traité de Pernety par exemple. L'homme flegmatique possède une chaire molle et pesante, un goût porté sur la luxure²⁹⁴, ce « plaisir », évoqué justement par Douazac, qui va à l'encontre de la raison et de la modération propre au masculin. Ce dernier affirme d'ailleurs que ce tempérament est en opposition avec « ce qui fait agir puissamment tous les hommes ».

Inversement, Douazac décrit de la manière suivante le caractère du Français, poussé par la chaleur de son tempérament :

Le François est vif, pétulant & libertin, ayant un fonds d'amour-propre qui est le principe de presque toutes ses actions ; affrontant les dangers plutôt par vanité, que par intrépidité naturelle ; voulant se faire admirer & considérer ; amateur de la liberté, & docile aux ordres du Souverain, auquel il obéit par amour ; la noblesse du second rang, qui est la classe des Officiers particuliers, se tenant continuellement en garde contre les prétentions de la haute noblesse, qui occupe les premiers grades, & dont elle ne veut lui reconnaître d'autres supériorités que celle que les premiers emplois lui donnent²⁹⁵.

²⁹¹ SHD, 1M 1708, Sans nom d'auteur, *Mémoire contenant les moyens de remédier aux défauts qui se trouvent dans l'infanterie française*, 1756-1759.

²⁹² DOUAZAC, officiers, *Dissertation sur la subordination...* op. cit., p. 18.

²⁹³ DOUAZAC, officiers, *Dissertation sur la subordination...* op. cit., p. 32.

²⁹⁴ STEINBERG Sylvie, *La confusion des sexes...* op. cit., p. 186.

²⁹⁵ DOUAZAC, officiers, *Dissertation sur la subordination...* op. cit., p. 20.

On retrouve ici un portrait élogieux des hommes français, qui mentionne cependant la hiérarchie sociale, correspondant aux différents grades, tout en insistant sur une égalité qui doit régner entre les membres de la noblesse. Mais l'auteur propose aussi des caractéristiques communes à tous les hommes français, qui participent d'un modèle patriotique, honorant le service du roi. Ce tempérament est très proche du caractère sanguin, décrit dans les traités de physiognomonie. Le chirurgien De Lignac, dans son ouvrage intitulé *De l'homme et de la femme considérés physiquement dans l'état du mariage* et paru en 1778, décrit l'homme sanguin avec « Un corps ferme & vigoureux, une physionomie animée, les yeux ordinairement bleus, des chairs qui ne sont ni trop fermes ni trop molles, la peau souple & unie, une couleur vermeille [...], des membres souples & agiles, peu propres néanmoins aux travaux pénibles & continus, des veines bleues, amples & tendues, dans lesquelles le sang circule avec facilité ». Il s'agit d'un tempérament très équilibré qui permet de posséder les qualités suivantes :

*des désirs ardents qui annoncent son goût pour les plaisirs, où le portent encore une gaieté naturelle, une imagination féconde, & beaucoup de penchant pour la société. Il exerce toutes ses fonctions avec une facilité admirable*²⁹⁶.

La gaieté apparaît comme une qualité importante pour le militaire, qui doit supporter souvent un quotidien pénible. Surtout, la transpiration se fait aisément ce qui permet la bonne santé des personnes au tempérament sanguin, elle entretient l'égalité de pouls, la vigueur du corps, une douce chaleur, un sommeil tranquille, ponctué de rêves agréables qui le maintiennent de bonne humeur. Un homme sanguin est donc naturellement « doux, sensible, enjoué, vif, & que son inclination le porte sans cesse vers les plaisirs de l'amour & ceux de la table ; plaisir qu'il rend d'autant plus piquant, qu'il paroît être destiné à les embellir²⁹⁷ ». Aucun des autres tempéraments décrits dans le traité de Lignac n'est aussi mesuré et flatteur. Les hommes bilieux sont violents et colériques²⁹⁸ et les tempéraments mélancoliques et les flegmatique, le tempérament des hommes allemands pour ce dernier, sont mêmes considérés comme pathologiques, entravant la bonne santé de ceux qui ont ce tempérament²⁹⁹.

De plus ces caractères sont associés, chez les rédacteurs de traités, aux régimes politiques et à la discipline qui leur correspondent. Ainsi, l'homme allemand, parce qu'il est flegmatique, peut donc subir des châtiments corporels, qui sont mêmes nécessaires pour le faire agir. En effet, manquant de vivacité et d'énergie, étant insensible à la douleur³⁰⁰, il devrait être

²⁹⁶ LIGNAC, M. de, *De l'Homme et de la Femme considérés physiquement dans l'État du mariage*, tome 1, Lille, C.-F.-J. Le Houcq, 1778, p 24.

²⁹⁷ *Ibid.*, p. 25.

²⁹⁸ *Ibid.*, p. 29-31.

²⁹⁹ *Ibid.*, p. 42-43.

³⁰⁰ GUINIER Arnaud, *l'Honneur du soldat... op. cit.*, p. 221.

« contraint que par la force ». Pour les officiers français, l'Allemand est adapté pour vivre dans un État despotique³⁰¹ :

Soit que la servitude & l'esclavage dans lequel presque tous les Allemands vivent, ait contribué à leur donner les qualités qu'on vient de voir [...] ou soit que leur caractère primordial ait fait tenir à leurs Chefs la nécessité qu'il y avoit de les traiter durement, & de les réduire en esclavage, pour pouvoir les gouverner [...] : aussi la plus légère faute du Soldat est punie par cent coups de bâton, & celles des Officiers particuliers par les fers, les chaînes, & les dégradations les plus ignominieuses ; ce qui arrive aussi très souvent aux hauts Officiers, qui occupent les premiers grades³⁰².

Si l'homme allemand peut être traité en esclave, le Français, au contraire, est naturellement franc et magnanime et doit donc vivre dans une monarchie dont le principe d'action n'est pas la crainte mais l'honneur. Il est sujet du monarque mais libre. La noblesse française a aussi ses spécificités³⁰³ :

Cette noblesse Française, qu'on peut d'ailleurs mener si facilement par les égards, par la politesse & par la fumée même de l'honneur ; qui dépense son bien au service de son Maître ; qui renonce sans le moindre murmure au plaisir, à la volupté & à la mollesse dans laquelle elle aime vivre, pour se livrer sans nulle répugnance, lorsque l'occasion s'en présente, à tous les dangers & à toutes les fatigues qu'elle supporte aussi bien & avec autant de confiance que les Nations les plus endurcies au travail³⁰⁴.

Pour certains auteurs, la défaite de Rossbach en 1757 contre les Prussiens, est due à dix ans d'imitation de la Prusse qui ont contrarié les Français et leur caractère³⁰⁵. Le soldat français est surtout occupé d'« acquérir de l'honneur, & la vanité & son amour-propre le portent toujours à se signaler par quelque exploit glorieux : aujourd'hui il sera bien poudré, & ira au quartier général faire le galant ; demain il ira à maraude, affronter tous les périls, tromper la vigilance & la poursuite du Grand-Prévôt, & prendre, au risque de sa vie, tout ce qui lui tombe sous la main, pour avoir le plaisir de vanter ses prouesses parmi ses camarades³⁰⁶. » Cette dernière remarque de Douazac montre que le soldat français est un aussi bien séducteur que combattant valeureux, mais peut aussi être difficile à discipliner du fait de ce caractère national qui le rend impétueux et prompt à enfreindre les règles pour démontrer son courage et sa valeur. On retrouve ce même problème de discipline, quand cet auteur décrit le comportement des officiers français en plein combat :

³⁰¹ *Ibidem.*

³⁰² DOUAZAC, officiers, *Dissertation sur la subordination... op. cit.*, p. 18-19.

³⁰³ GUINIER Arnaud, *L'Honneur du soldat... op. cit.*, p. 223.

³⁰⁴ DOUAZAC, officiers, *Dissertation sur la subordination... op. cit.*, p. 21.

³⁰⁵ GUINIER Arnaud, *L'Honneur du soldat... op. cit.*, p. 224.

³⁰⁶ DOUAZAC, officiers, *Dissertation sur la subordination... op. cit.*, p. 49.

*& les Officiers eux-mêmes dans ces occasions, sont tout aussi François que les Soldats : ce qui prouve combien on a tort d'attribuer au défaut de discipline, ce qu'on ne doit reprocher qu'au génie de la Nation*³⁰⁷.

Il renverse la situation en faisant alors les louanges de la mêlée chaotique que forme l'armée française au combat, les officiers comme les soldats enflammés par l'entrain, et l'indiscipline ne constituant plus un défaut, mais un atout :

*sans songer à qui doit commander, ni qui doit obéir, tous ensemble se jettent sur les ennemis, qui, étonnés & ébranlés de cette vive & furieuse attaque, ne purent jamais la soutenir*³⁰⁸.

Cet emportement, fait sans doute référence à la *furia francese* du combattant français, qui s'impose déjà pendant la Renaissance, lors des guerres d'Italie³⁰⁹. S'il ne semble pas condamner franchement ces comportements, car ils constituent, pour une bonne part la définition du « génie français », il admet qu'ils posent problème lorsqu'il s'agit d'encadrer le soldat en dehors des combats³¹⁰. Les Allemands ont au moins, selon lui, cette qualité d'être plus disciplinés, évitant les maraudes. Cette question sous-tend un bon nombre de mémoires techniques qui réfléchissent à la discipline à appliquer au soldat français et aux adaptations nécessaires, par rapport à son caractère national³¹¹. Tous les auteurs s'accordent pour reconnaître le courage du soldat français mais concèdent la difficulté de gérer la légèreté et l'inconstance de son comportement. Flavigny n'est pas le premier à faire un constat particulièrement alarmant :

*Le françois a pour partage la fierté, et l'inconstance, celui qui commande le fait avec hauteur et celui qui obéit enrage souvent d'y être forcé, le commandement est-il lui-même subordonné ? la nécessité et la dissimulation fait son obéissance. Il n'oublie pas qu'il a souffert en obéissant lorsqu'il commande d'autres aussi susceptibles que luy. Une inquiète susceptibilité est voisine du mécontentement : l'homme naturellement inconstant passe bientôt du mécontentement au moyen de s'y soustraire, le moyen dans le service le plus ordinaire est la désertion*³¹².

Les soldats, ne supportant pas d'être commandés, comme tous les Français, sont donc de ceux qui désertent le plus parmi tous les autres peuples d'Europe. La désertion, effectivement très élevée³¹³, est considérée comme un véritable fléau par les officiers français qui veulent trouver des solutions adaptées au tempérament des Français. André Corvisier qualifie la désertion de

³⁰⁷ *Ibid.*, p. 41.

³⁰⁸ *Ibid.*, p. 42-43.

³⁰⁹ LYNN John, A., *The Bayonets of the Republic : motivation and tactics in the army of revolutionary France*, 1791-94, Urbana, 1984, p. 185-188.

³¹⁰ DOUAZAC, officiers, *Dissertation sur la subordination...* *op. cit.*, p. 48.

³¹¹ GUINIER Arnaud, *L'Honneur du soldat...* *op. cit.*, pp. 105 et 227.

³¹² SHD, 1 M 1784, FLAVIGNY, *Réflexions sur la désertion ... op. cit.*, p. 8.

³¹³ BOIS Jean-Pierre, « Les anciens soldats de 1715 à 1815. Problèmes et méthodes », *Revue Historique*, Janvier-Mars, 1981, t. 265, Fasc. 1 (537), p. 91.

« principale maladie des Armées » et rappelle les stratégies des jeunes gens pour éviter la milice, comme l'engagement rapide en tant que domestiques, car ceux des gentilshommes et des curés en étaient exemptés de tirage au sort³¹⁴. Il précise qu'au lendemain de la Guerre de Sept Ans, on rendait la désertion responsable de l'émigration de 12 000 hommes tous les ans. Si ce chiffre est sans doute exagéré, il pousse les autorités militaires à prendre des mesures, notamment sous le ministère de Choiseul et à la veille de la Révolution, on estime que ce chiffre était tombé à moins de 3 000 hommes par an³¹⁵.

On touche cependant à une contradiction récurrente, dans les mémoires techniques des officiers, quand ils évoquent leurs soldats. D'un côté ces derniers seraient des guerriers redoutables, pourvus d'un sentiment d'honneur et de liberté, en vertu de leur appartenance nationale et par opposition à la Prusse. Mais d'un autre côté, ils sont impulsifs et les officiers français peinent alors à les discipliner. Il faut trouver des méthodes pour soumettre ces hommes, caractérisés par leur liberté attachée « au génie de la nation ». Il devient alors difficile de concilier le statut de sujet autonome que défendent les officiers, avec celui du sujet d'un régime monarchique, qui doit se soumettre à une autorité paternelle, mobilisée par les officiers nobles pour se faire obéir. Cet écueil est pourtant analysé par l'officier Douazac :

Nous convenons que s'il étoit possible que le même homme fût en même-tems ardent, vif, pétulant, lorsqu'il faut attaquer l'ennemi ; & qu'il devint ensuite, lorsqu'il est rompu, & qu'il faut se rallier, flegmatique, froid & attentif au commandement, nous conviendrons, avec tous les faiseurs de systèmes, que la chose seroit admirable, si elle étoit possible³¹⁶.

Cette contradiction liée aux nécessités de l'obéissance militaire, ou des hommes des milieux populaires sont soumis à des hommes de l'élite sociale, contrevient sérieusement à l'indépendance et l'autonomie du soldat, qui sont pourtant des valeurs importantes pour les hommes adultes qui ont atteint l'âge de la virilité comme le rappelle Pernety. À « l'âge viril », « l'homme se corrige de ses défauts à mesure que l'expérience l'éclaire ». Il gagne en « modération », s'éloignant « des excès de la jeunesse, qui abuse de ses forces, [...] L'esprit se mûrit alors, & cette maturité se fortifie jusqu'à la vieillesse³¹⁷ ».

Le soldat, peu importe son âge, ne semble pouvoir trouver cette sagesse, cette raison qui lui permettrait de se passer de guides. La figure de l'enfant, face à l'officier père, trouve alors tout son sens.

³¹⁴ CORVISIER André, « Service militaire et mobilité géographique au XVIIIe siècle », *Annales de Démographie Historique*, 1971, p. 189.

³¹⁵ *Ibid.*, p. 190-191.

³¹⁶ DOUZAC, officiers, *Dissertation sur la subordination... op. cit.*, p. 37.

³¹⁷ PERNETY Antoine-Joseph, *La connoissance de l'homme moral ... op.cit.*, Tome 2, p. 162.

2. Le soldat et la métaphore du fils : manque de raison et inconstance.

Nous avons vu, dans la deuxième partie de ce chapitre que les officiers se plaçaient dans une position de père face à leur soldat, attachés qu'ils étaient à la dignité que leur octroie la possession de leur compagnie. Cette posture a forcément des répercussions sur le statut des soldats qui, à l'inverse, apparaissent comme des « Enfants quelque fois difficile à gouverner³¹⁸. Ce vocabulaire qui renvoie le soldat à un modèle masculin infantile, le soumet à l'autorité des pères, se repère régulièrement dans les sources. Tout comme les soldats de Turenne qui le désigneraient comme leur père, le capitaine Saint-Aulas prétend que le commandant du Régiment de Navarre, au moment de charger l'ennemi qui les attaque par surprise, ordonne à ses hommes « Enfant allez-vous habiller », car « Ce regiment étoit nud, & les ennemis le prenoit pour de la Milice³¹⁹ ».

La discipline imposée au soldat, renvoie parfois à une soumission infantile et fait référence au droit de correction du père³²⁰. Par exemple, plutôt que la peine de mort en cas de désertion, le chevalier d'Aulan préconise d'envoyer les coupables aux « travaux du Roy » « tel que bien des enfans de famille, qui ayant passé plusieurs années renfermés et souvent bien fessés reparoissent dans le monde sans qu'ils soient flétris³²¹ ». Ce vocabulaire, est aussi mobilisé par Louis de Boussanelle qui adresse un avertissement à tous les « soldat parvenus », c'est-à-dire les simples soldats devenus officiers, qui oublieraient le respect qu'il doivent à leurs anciens chefs et renonceraient à l'obéissance. Pour cela il rapporte l'anecdote d'un soldat qui, une fois officier, se querelle avec ses camarades et défie ses supérieurs. Son ancien capitaine entreprend de lui parler :

homme doux & sage, [il] lui représenta tous ses travers, lui en parla en père (il l'étoit en quelque manière) ; c'étoit lui qui l'avoit mené soldat au Régiment.

Malgré la figure paternelle et sage incarnée par l'officier, le soldat le provoque en duel et tue le bon capitaine. Boussanelle conclut que « le monstre devint parricide !³²² ». La fidélité du soldat doit donc persister envers ses anciens chefs, même s'il n'est plus officiellement sous leurs ordres, justement à cause de ces liens filiaux. Cette autorité semble ainsi dépasser le cadre d'exécution de la simple hiérarchie des grades et l'ascension du soldat dans la carrière militaire ne dépendrait que des bienfaits de son officier qui garde une légitimité à le conseiller ou à le sermonner. Le lien avec le père qui éduque ses enfants est présent en filigrane, lorsque le

³¹⁸ SHD, 1 M 1783, GIGOT, Sieur de, ancien militaire, 1790, *Mémoire sur la désertion*, 4 mai 1790, p. 4.

³¹⁹ SHD, 1M 1711, SAINT AULAS, ancien capitaine d'infanterie, *Observations Politiques... op. cit.*, p. 13.

³²⁰ DELUMEAU Jean et ROCHE Daniel, *Histoire des pères... op. cit.*, p. 66.

³²¹ SHD, 1M 1711, SAINT AULAS, ancien capitaine d'infanterie, *Observations Politiques... op. cit.*, p. 2-3.

³²² BOUSSANELLE, Louis de, *Aux soldats...op.cit.*, p. 38.

capitaine Maltzen rappelle que c'est l'officier qui doit « faire naître » ses hommes pour en faire des soldats³²³. La métaphore est également suivie par Boussanelle, qui évoque les objectifs des officiers en ces termes :

*Jamais pere n'a souhaité que ses enfans fussent immortels, mais bien qu'ils devinssent des hommes pleins d'honneur & de probité*³²⁴.

Pour Christian-Emanuel Zimmermann, l'attachement d'un soldat à son régiment « doit être celui d'un fils tendre pour sa famille³²⁵ ». Si la métaphore paternelle existe donc du côté de l'officier, la métaphore filiale est bien présente pour le soldat et dessine une figure masculine subordonnée à l'autorité des officiers. Une des caractéristiques du soldat qui le rapproche de l'enfant est un manque d'intelligence et de discernement souvent abordé par les officiers à travers le débat concernant l'application de la peine de mort pour les déserteurs. De ce fait, elle est souvent considérée comme une peine contre-productive et inadaptée au tempérament du soldat français. Bussenne De Schlagberg raconte, pour illustrer ses arguments, un exemple concernant un déserteur :

*Un soldat de Roïal corse dont le regiment étoit en garnison à Mont Dauphin aïant été taxé de Lacheté par ses camarades et voulant leur donner des preuves de sa Bravoure, déserta avec arme et bagage étant de garde sur la place d'arme et prit publiquement congé de ses officiers et de ses camarades dont deux le suivirent, [...] malgré toutes les tentatives que firent en vain pour les arreter les officiers de ce regiment ainsi que les Bas officiers dont deux furent blessés grièvement sur le pont de guillestre en les poursuivant*³²⁶.

Cet auteur veut montrer ici que « tant que la peine de mort a été infligée aux déserteurs, le soldat, loin de se croire deshonoré et d'être humilié de désertir, attache de la bravoure et de la grandeur d'âme à risquer sa vie pour sa liberté ; et cette idée seule flatoit son amour propre³²⁷ ». Ce stéréotype du soldat qui déserte pour démontrer son courage, en assumant le risque d'encourir une exécution, est repris chez différents auteurs. Le chevalier d'Aulan admet que la première cause de désertion chez le soldat est « la légèreté et l'inconstance de la nation », qui l'amène à mépriser la mort et à ne plus redouter l'exécution capitale. Il rapporte des paroles de soldats qui s'exclament au sujet de la mort « belle chose eh bien c'est un mauvais moment qui guérit de beaucoup d'autres », ajoutant que les soldats prouvent leur valeur « par la fermeté

³²³ SHD, 1M 1786, MALTZEN officier dans la légion de Lorraine, *Discipline ... op. cit.*, p. 45.

³²⁴ BOUSSANELLE, Louis de, *Aux soldats...op.cit.*, p. 28.

³²⁵ ZIMMERMANN Christian Emmanuel, *Essais de principes d'une morale militaire ...op.cit.*, p. 78.

³²⁶ SHD, 1 M 1783 BUSSENNE DE SCHLAGBERG, commissaire des guerres, *Mémoire... op. cit.*, note 5 p. 9.

³²⁷ *Ibid.*, p. 9.

dont ils meurent presque tous », au moment de l'exécution. Cet auteur est tout de même satisfait de cet aplomb face à la mort, qui permet de maintenir le courage des troupes et précise :

*je voudrais leur conserver ce mépris pour la mort, qu'on tâche de leur inspirer uniquement pour les occasions où ils se trouvent vis à vis des ennemis du Roy*³²⁸.

On retrouve cet exemple également chez le Chevalier de Jaucourt qui souligne que « la légèreté de la nation » ne pourra être endiguée par « la peine de mort » car « le soldat s'y est familiarisé, le danger ne fait impression chez le Français que dans les premiers momens où il l'éprouve et il ne l'occupe plus, quand le temps en a décidé l'habitude³²⁹ ». Le Baron d'Aigalliers reprend exactement les mêmes réflexions en soulignant que « quelques uns même se font une espèce de point d'honneur de braver la mort en cette manière » et explique cet engouement pour la désertion par le fait que le soldat se fait de « fausses idées de ce crime », il ne se rend pas compte qu'il s'agit d'un crime « contre Dieu, le Roi et la Patrie »³³⁰. En effet, si le soldat est reconnu, à l'unanimité, comme un homme courageux, il manque cruellement de discernement pour comprendre qu'il doit mettre cette qualité au service de la monarchie. Le soldat déserteur est alors un homme atteint d'une « véritable foiblesse de l'esprit, qui n'ayant pas la force de supporter une incommodité, une punition legeres, ou tout au moins passageres fait qu'on s'aveugle sur les suites funestes, mais inévitables qu'entraîne après soi la desertion³³¹ ». Cette faiblesse d'esprit et cette incapacité à faire preuve de raison dans les circonstances appropriées, n'est pas sans rappeler les tares féminines décrites chez Pernety. De même pour Cadenel, la désertion est une « bravoure mal entendue³³² ». L'officier Maltzen, estime que les soldats, lorsqu'ils enfreignent le règlement ou commettent une faute, le font « sans le vouloir », « par pure faute de discernement³³³ ».

Le baron d'Aigalliers, qui propose de lire un long discours, dans toutes les compagnies, à tous les soldats, pour les convaincre de ne pas désertir, est sans doute l'auteur qui montre le plus de scepticisme quant aux capacités intellectuelles et rationnelles du soldat. Il désigne les déserteurs comme des « infortunés », poussés à fuir l'armée par « un espèce de délire³³⁴ »,

³²⁸ SHD, 1 M 1783, AULAN, Chevalier d', *Réflexions sur la désertion*, 1764, p.1-3.

³²⁹ SHD, 1 M 1784, JAUCOURT, Chevalier de, *Mémoire sur les moïens de détruire l'Esprit de desertion qui existe en France*, vers 1760, p. 2.

³³⁰ SHD 1M 1783, AIGALLIERS, Baron d', Cap. Aide major du Régiment de Forez, *Discours aux soldats ... op. cit.*, p. 2.

³³¹ *Ibid.*, p. 12.

³³² SHD 1M 1783, CADENEL, *Moyens pour qu'en France... op. cit.*, p. 4.

³³³ SHD, 1M 1786, MALTZEN officier dans la légion de Lorraine, *Discipline ... op. cit.*, p. 54.

³³⁴ SHD 1M 1783, AIGALLIERS, Baron d', Cap. Aide major du Régiment de Forez, *Discours aux soldats ... op. cit.*, p. 3.

montrant bien qu'il leur dénie toute forme de logique ou de raison. Pour rendre son discours convainquant, il s'adresse aux soldats et se place dans une position omnisciente en rappelant, qu'en tant qu'ancien capitaine, il a vécu parmi eux et connaît « les torts réels qu'on peut [leur] faire, et les torts imaginaires qui n'ont d'existence que dans [leur] inquiétude et [leur] insubordination ». Il discrédite immédiatement leurs possibles reproches en avançant qu'ils se plaignent « sans en avoir de sujet » et ont tendance à « pousser des murmures qui [les] rendent injustes envers [leurs] chefs ». Durant tout son discours, son argumentation est construite sur le fait que les soldats se trompent sur leurs propres intérêts, qu'ils ont une trop haute estime d'eux-mêmes et manquent de persévérance face aux exercices, proférant à ce sujet des « plaintes mal fondées », alors que les officiers s'astreignent eux aussi à ces entraînements³³⁵.

Surtout, cet auteur affirme que les supérieurs ne peuvent être injustes envers les soldats. Il admet que « toute punition suppose une faute, et qu'un homme qui n'a rien à se reprocher doit ressentir beaucoup de peine de passer pour coupable ». Mais dans la suite de son argumentation il met en doute le jugement des soldats :

Mais il arrive presque toujours que lorsque vos chefs veulent vérifier l'action pour laquelle vous croyés avoir été punis injustement, il se trouve que cette action étoit réellement mauvaise et punissable. [...] Jettés en ce moment les yeux autour de vous, examinés tous vos camarades, vous verrés que ceux qui sont souvent punis, et qui crient sans-cesse que leur fourier, leurs sergens, leurs caporaux leur en veulent, sont des sujets paresseux, mal-propres, peut-être même suspects que vous puniriés vous-mêmes aussi frequemment si vous étiez leurs chefs.³³⁶

Les soldats ne seraient pas aptes à se rendre correctement justice. Même la sélection et la nomination des bas-officiers seraient infaillible, ces derniers ne commettant aucune erreur dans l'évaluation du mérite. Au contraire, c'est l'amour propre démesuré des soldats qui les pousse à surestimer leurs capacités. De plus, les soldats seraient libres de protester auprès des officiers pour faire valoir leurs services, corriger une erreur, se plaindre de la violence des bas-officiers. Chez cet auteur, les soldats sont décrits comme des hommes paresseux, susceptibles et jaloux de l'ascension des hommes plus capables qu'eux, aux prises avec une imagination qui les rend injustes envers leurs supérieurs. Ils sont trop préoccupés de leur sort pour entrevoir des enjeux collectifs qui les dépassent. Ainsi, lorsqu'ils se plaignent de la prolongation arbitraire de la durée de leur service, en cas de nécessité militaire, ils ne seraient que « des cœurs laches, ou

³³⁵ *Ibid.*, p. 2-3.

³³⁶ *Ibid.*, p. 7.

indifférents pour le bien de l'État et du service³³⁷ ». C'est d'ailleurs ainsi que d'Aigalliers conclut son discours :

revenés de votre aveuglement, mes Camarades, ne regardés point comme une injustice qui n'en est point une, et cherchés à vous délivrer de celles qui pourroient vous avoir été faites par des voies légitimes et moins pernitieuses pour vous que la desertion³³⁸.

Ce manque de discernement est, nous l'avons vu précédemment, caractéristique des femmes mais aussi des jeunes enfants qui n'ont pas encore atteint l'âge de raison.

C'est d'ailleurs, avant cet âge que l'enfant ne serait pas capable de contrôle de soi, encore confié au soin des femmes. Il passe ensuite entre les mains des hommes qui lui apprendront à acquérir de la raison et de la modestie³³⁹. L'autonomie et la liberté du soldat est donc compromise et l'autorité de l'officier indispensable. C'est ainsi, que le capitaine Saint Aulas décrit l'esprit dépendant du soldat :

Rien n'est si brave que le soldat françois, quand il croit l'être, rien n'est si foible, ni si abattu que luy lorsqu'il manque de Confiance dans ceux qui le commandent ; son ignorance & sa vivacité luy otant les moyens de la Réflexion, Il vat comme on le mene, lorsqu'il a de la confiance, C'est une moquerie d'imaginer qu'elle soit éclairée, c'est de ses officiers qu'il la tire, c'est leur bonne ou mauvaise contenance, leurs bons ou mauvais propos, qui dirigent sa conduite³⁴⁰.

S'il reconnaît bien la bravoure du soldat liée au caractère national, en revanche, il lui refuse toute capacité de réflexion autonome et son comportement ne dépend que de l'officier. Si les officiers tentent de revaloriser le statut du soldat, pour ne pas l'asservir sous une discipline trop violente et lui reconnaissent une certaine forme d'honneur, une capacité à apprendre et à progresser, les propos de Saint-Aulas, ou du baron d'Aigalliers, montrent que ce modèle idéal ne doit pas être surévalué, car pour beaucoup d'officiers, l'intelligence du soldat est tout de même limitée³⁴¹. Cette soumission aux volontés de l'officier enlève la sienne à l'homme du rang et le place souvent dans une situation de dépendance face à ses chefs. On retrouve ici une autre caractéristique qui le rapproche de l'enfant, tel qu'il est considéré au XVIII^e siècle. Pour Marcel Grandière les adultes impliqués dans l'éducation de l'enfant veulent l'étudier pour mieux le conduire et le façonner. Il est ainsi, d'une certaine façon, mieux asservi et souvent

³³⁷ *Ibid.*, p. 9.

³³⁸ *Ibid.*, p. 12.

³³⁹ GRANDIERE, Marcel, « Quelques observations sur l'enfant au XVIII^e siècle », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 1980, 87-1., p. 59.

³⁴⁰ SHD, 1M 1711, SAINT AULAS, ancien capitaine d'infanterie, *Observations Politiques... op. cit.*, p. 11-12.

³⁴¹ GUINIER Arnaud, *L'Honneur du soldat... op.cit.*, p. 203.

comparé à une jeune plante qu'il s'agit de redresser dès le début de sa croissance et à qui il faut donner la forme voulue en sélectionnant les rameaux les plus fertiles³⁴².

Les officiers militaires emploient plus volontiers la métaphore de l'automate pour décrire l'apprentissage du soldat. C'est le cas de l'officier Maltzen qui soutient que « plus le soldat est valeureux et plus il tient de la machine, car la valeur du soldat n'est autre chose que la fermentation du sang, plus sa bravoure est outrée et plus elle a besoin d'être contenue³⁴³ ». Ici la fermentation du sang est normalement causée par la chaleur masculine, caractéristique du tempérament national des Français, déjà évoqué dans la partie précédente. Si cette chaleur est particulièrement forte et n'est pas modérée ou équilibrée par d'autres humeurs, elle peut pousser les hommes aux excès. Contenir le soldat est aussi, selon lui une nécessité car, « ce peuple du peuple, est de tous les êtres le plus maniable, le plus souple à se plier et à recevoir les impressions quelconques³⁴⁴ ». L'origine sociale du soldat « peuple du peuple » est clairement évoquée ici pour justifier le fait de le « réduire à l'obéissance la plus exacte, et faire des hommes les plus ignorants et les plus indociles, des gens instruits, souples et de bonne volonté, des âmes qui s'animent et s'enflâment par celles de leurs commandants ». Matlzen insiste et souhaite faire des soldats « des hommes qui n'agissent que par la voix de leurs officiers qui renoncent sans regrets à leurs opinions désirs et volonté pour adopter avec plaisir celles de leurs chefs³⁴⁵ ».

Cette métaphore de l'homme machine et de l'automate a été étudiée par Arnaud Guinier qui relève les contradictions du modèle disciplinaire des Lumières. Si d'un côté les soldats doivent être dociles, sans volonté, comme de véritables soldats-automates que les passions ne viennent pas troubler, d'un autre côté, à la veille de la Révolution, la figure idéalisée du soldat, est celle d'un homme dont l'action est volontaire et qui se plie à la discipline militaire car il a intégré un nouvel idéal moral et patriotique³⁴⁶. Ce paradoxe n'est pas résolu par les officiers de l'armée monarchique qui font coexister le modèle du caractère national français, plein de fougue et de passion et la figure du soldat discipliné qui suit docilement les ordres. En effet, on peut constater que Maltzen défend le modèle de l'automate, encore en 1776. Cette contradiction semblent surtout liée au fait que les officiers refusent de voir leurs hommes comme des individus doués de raison, donc comme des hommes adultes, mûres et pleinement virils.

³⁴² GRANDIERE, Marcel, « Quelques observation sur l'enfant ... », *op. cit.*, p. 52-53.

³⁴³ SHD, 1M 1786, MALTZEN officier dans la légion de Lorraine, *Discipline ... op. cit.*, p. 4.

³⁴⁴ *Ibid.*, p. 10.

³⁴⁵ *Ibid.*, p. 46.

³⁴⁶ GUINIER Arnaud, *l'Honneur du soldat... op. cit.*, p. 12-17.

Plus généralement, sans comparer leurs hommes à des machines, la majorité des officiers plaident pour un modèle de l'apprentissage par l'imitation, où les soldats n'auraient aucune autonomie émotionnelle, morale ou intellectuelle. Leurs esprits sont entièrement soumis aux attitudes de leurs officiers. Le Sieur Gigot les compare à des « moutons » qui suivent leur chef « en toutes choses dans les services militaires ainsi que dans sa vie privée » :

*Ce chef aura-t'il des vices des Passions desordonnées, soyés assurés que sa troupe aura les mêmes deffauts*³⁴⁷.

Chez un autre auteur anonyme, le soldat est « le vrai singe des officiers, il se plie a leurs idées il saisit leurs impressions avec la plus grande facilité », allant jusqu'à devenir « ce qu'on veut qu'il soit³⁴⁸ ». En fait, au moment où les philosophes placent l'enfant et son caractère au cœur de leurs programmes éducatifs, les officiers, chez qui transparait l'influence du débat pédagogique en cours, appellent également à prendre en compte le naturel du soldat. Et souvent, les soldats, comme les enfants dans la philosophie de Locke qui inspire aussi les penseurs militaires, seraient comme des pages blanches, sur lesquels il suffirait d'écrire, des esprits malléables qu'il conviendrait de modeler pour qu'ils deviennent des hommes et des militaires, adaptés aux convenances de la société ou à l'honneur militaire³⁴⁹.

Cependant, les soldats ne s'imprèneraient pas seulement des attitudes professionnelles de leurs officiers mais aussi de leur moralité. L'officier acquiert alors un pouvoir absolu sur les esprits de ses hommes. Boussanelle affirme que le soldat « cherche dans les yeux & les actions de son Officier ce qu'il faut qu'il soit, s'il doit être soumis, ou rebelle, triste, ou content, vigilant, ou paresseux, & qui machinalement, & par imitation, ne se discipline que sur la conduite & la subordination de l'Officier³⁵⁰ ». Leur autonomie psychique, émotionnelle et décisionnelle est donc impossible. Le fait de chercher dans les yeux de l'officier des indices pour diriger leur conduite renforce cette idée de communion où il n'est nul besoin de paroles pour que ces hommes comprennent leur chef. On retrouve ce type d'exemple chez Zimmermann, où les officiers ont le contrôle des émotions des soldats et développent des stratagèmes pour « manier » leurs esprits :

Leur commandant leur donnera les louanges qu'ils auront méritées ; une brave troupe les aime & cherche toujours à s'en rendre digne. La réprimande au contraire que les Soldats auront eu le malheur de s'attirer justement, jettera la

³⁴⁷ SHD, 1 M 1783, GIGOT, Sieur de, ancien militaire, 1790, *Mémoires ... op. cit.*, p. 4.

³⁴⁸ SHD, 1 M 1711, Anonyme, *Nottes sur l'infanterie du 20 juillet 1769*, p. 3.

³⁴⁹ MORERE, Pierre, « L'idée d'éducation chez Locke et ses fondements empirique », *Revue de la Société d'études anglo-américaines des XVII^e et XVIII^e siècle*, n° 61, 2005, p.72-73. GUINIER Arnaud, *l'Honneur du soldat... op.cit.*, pp. 199 et 240.

³⁵⁰ BOUSSANELLE, Louis de, *Le Bon Militaire... op. cit.*, p 57.

*tristesse dans tous les cœurs ; la marche jusqu'au logement sera lente & silencieuse. Vous les croiriez accablés sous le poids de leurs armes ; ce repentir tacite doit faire prendre le parti, aux Officiers, de les encourager à faire oublier leur tort. En maniant ainsi les esprits, vous en ferez plus que des hommes*³⁵¹.

Les soldats ne sont braves que pour plaire aux officiers. Punis comme des enfants, ils ressentent des remords après les avoir déçus, et ne deviennent « plus que des hommes » que par les leçons que les officiers leur administrent, comme s'ils leur apportaient la maturité ; comme dans ce mémoire où l'auteur anonyme demande à l'officier de ne rien épargner au soldat pour « en faire un homme raisonnable³⁵² ». Saint-Aulas décrit en ces termes, l'influence morale de l'officier sur les soldats :

*j'appelle un bon esprit, cet esprit national qui élève l'ame excite l'émulation, & fait fermenter un amour propre, qui leur donne une excellente opinion de leur valeur, & un grand fond de mépris pour l'Enemy ; Cet esprit est Communément le partage de l'officier françois, c'est luy qui le communique au soldat, lorsqu'il ne croit pas avoir de sujet de mécontentement*³⁵³.

Selon cet auteur, l'officier doit transmettre ses principes moraux et ses valeurs, aux soldats et non l'inverse. L'homme du rang n'est donc pas apte à adopter de lui-même « le bon esprit » qui est naturellement une qualité de l'officier français. Hérouville de Claye défend également l'idée que « l'esprit du soldat » ne dépend que de la confiance qu'il porte à son officier, qui doit savoir sonder leurs âmes³⁵⁴. Le Baron de Vietinghoff utilise quant à lui la métaphore de l'officier, véritable artiste qui doit connaître ses outils, c'est-à-dire les soldats, et en avoir grand soin³⁵⁵. Cette communion des âmes est aussi un principe pédagogique des Lumières où tout le fruit de l'instruction dépend de la parfaite correspondance entre maître et son disciple³⁵⁶.

Dans cette perspective, pour encadrer l'âme du soldat et l'amener vers la vertu, la religion demeure un outil essentiel à la disposition des officiers, pour encadrer moralement ses hommes. Si l'on suit la comparaison entre les soldats et les enfants, au siècle des Lumières, un des premiers devoirs des éducateurs, est d'insuffler foi et piété à ses jeunes élèves, pour les amener dans le droit chemin de la morale³⁵⁷. La religion est essentielle dans la société d'Ancien

³⁵¹ ZIMMERMANN Christian Emmanuel, *Essais de principes d'une morale militaire ...op. cit.*, p. 60.

³⁵² SHD, 1 M 1786, *Règlement concernant les devoirs les plus essentiels de MM les Lieutenants et sous lieutenants, sergents et caporaux de l'Infrie pour maintenir leur Compagnie Conformément à la dernière ordonnance*, 1764, p. 7.

³⁵³ SHD, 1M 1711, SAINT AULAS, ancien capitaine d'infanterie, *Observations Politiques... op. cit.*, p. 10-11.

³⁵⁴ HÉROUVILLE DE CLAYE, Comte d', *Traité des Légions ... op. cit.* p. 6.

³⁵⁵ SHD, 1M 1783 n°131, VIETINGHOFF, le baron de, colonel du régiment Royal-Bavière, *Tableau et Etat des Déserteurs... op.cit.*, p. 10.

³⁵⁶ GRANDIERE Marcel, « Quelques observation sur l'enfant ... », ... *op. cit.*, p. 55.

³⁵⁷ *Ibid.*, p. 62-63.

Régime, justifiant son organisation hiérarchique, ainsi que la forme de l'État monarchique où le roi, par le lien privilégié qu'il entretient avec Dieu, dirige les sujets, secondé par la noblesse et assure son rôle de père envers son peuple. Cette organisation politique se transpose finalement dans les armées et participe à soutenir la subordination du soldat. Ainsi, la religion permet de garantir la soumission du soldat, car, selon Desrivières, elle « met l'obéissance au nombre de nos principaux devoirs³⁵⁸ ». En apprenant au soldat à perfectionner « la vertu », la religion « resserre les liens qui unissent les différens membres d'un état ; elle bannit du milieu d'eux la dissension & les haines, elle contient la puissance dans les bornes de l'équité ; d'elle enfin émanent la supériorité & la force du gouvernement ». Cet auteur en conclut que « quiconque est impie, est mauvais citoyen³⁵⁹ » et que « c'est servir son Dieu, que de servir son maître », c'est-à-dire son officier. Ainsi de nombreux traités militaires abordent la question de la place de la religion dans la discipline militaire. Zimmerman conseille à son élève, un jeune officier noble, de cultiver « l'amour des loix, [...] celui de l'honneur & de la religion [...] car c'est dans ces trois sources qu'on trouve tous les principes de l'ordre social pour toutes les conditions³⁶⁰ ». Il précise que « nul corps, nulle société ne peut long-tems subsister sans elle, elle est la source de toutes les vertus ». Les officiers apparaissent d'ailleurs comme des directeurs de conscience pour leurs hommes, ils doivent surveiller de près leurs dévotions en vérifiant que les soldats exécutent « les devoirs de la religion, aille à l'Église et soit d'une conduite régulière », comme le mentionne ce règlement de 1764³⁶¹. Le choix d'un bon aumônier est crucial. Il faut privilégier un homme qui montrera l'exemple aux soldats par ses actions plutôt que par ses paroles et ses prêches, car les soldats y seront plus sensibles³⁶². Louis de Boussanelle, dans ses différents ouvrages, rappelle également que les soldats doivent obéir à Dieu et au Roi, en remplissant les devoirs d'un bon chrétien³⁶³. Dans *Aux soldats*, il y consacre même un chapitre entier, dans lequel la religion soutient le courage, car sans vertu tout homme est « au fond de l'ame un lâche qui n'a pour se défendre de la poltronnerie que l'emportement, la grossièreté, la brutalité & la rage³⁶⁴ ». Là aussi, les chefs doivent former les soldats à la religion, en particulier la jeunesse pour produire des hommes « vertueux, guerrier & citoyen ».

³⁵⁸ DESRIVIÈRES Ferdinand, *Essais sur le vrai mérite de l'officier...op.cit.*, p. 31.

³⁵⁹ Ibid., p. 215.

³⁶⁰ ZIMMERMANN Christian Emmanuel, *Essais de principes d'une morale militaire...op.cit.*, p. 14.

³⁶¹ SHD, 1 M 1786, *Règlement concernant les devoirs les plus essentiels de MM les Lieutenants et sous lieutenants... op.cit.*, article 34.

³⁶² ZIMMERMANN Christian Emmanuel, *Essais de principes d'une morale militaire...op.cit.*, p. 37.

³⁶³ BOUSSANELLE Louis de, *Aux soldats...op.cit.*, p. 119.

³⁶⁴ BOUSSANELLE Louis de, *Le Bon Militaire... op.cit.*, p. 101.

Le premier devoir du « chef », comme du bon parent, est d'inspirer à ses soldats « la crainte du Seigneur³⁶⁵ ».

Mais ce ne sont pas seulement les âmes des soldats qui sont soignées par les officiers, ces derniers doivent aussi les prendre en charge matériellement, ce qui place les hommes du rang dans une situation de dépendance. Cette dépendance est aussi proche de la situation de l'enfant envers ses parents, et les soldats doivent tout aux officiers : leur nourriture, leur vêtements, leur paie et finalement leur survie, comme l'expose Louis de Boussanelle, à travers des anecdotes sur le Vicomte de Turenne. Alors qu'il dort en plein air, ils veulent le protéger des intempéries :

Nous voulons, disent-ils, conserver notre père, c'est notre plus grande affaire ; si nous venions à le perdre, qui nous rameneroit dans notre pays ?

Les soldats sont ici entièrement dévoués à Turenne, conscients qu'ils lui doivent presque la vie, du moins leur retour en France. D'ailleurs, Boussanelle, précise en ces termes les devoirs de l'officier :

Il en fut, il en est, il en sera toujours des dignes Chefs, vrais compagnons, vrais citoyens, Guerriers respectables, vraiment pères de tous ceux qui leur sont confiés, qui occupés sans cesse, de l'union, de la gloire & du bonheur de leur Corps, en sont l'appui, le lustre, & les délices ; il en est qui veillant sans relâche aux mœurs, à l'instruction, à l'avancement, aux besoins, à l'existence entière de tous leurs camarades [...], procurant les grâces, les secours du Roi nécessaires, savent y renoncer pour eux-mêmes, & souvent par le plus noble désintéressement, tout sacrifier au bonheur d'autrui³⁶⁶.

Ce souci des officiers pour les besoins moraux et matériels de leurs hommes est un héritage de la propriété des compagnies, comme le rappelle Arnaud Guinier, quand l'officier traitait ses hommes « comme des fils adoptifs », les choisissant avec soin, veillant sur leur santé, négociant avec eux leurs congés et s'occupait même de leurs affaires personnelles, au sein d'une relation d'homme à homme³⁶⁷. Dans son traité, Zimmerman idéalise cette proximité :

Chez les Nations où, depuis près d'un siècle, on perfectionne la discipline, j'ai vu les Officiers, dans les chambres de leur Compagnie, se dépouiller de leur autorité pour converser familièrement avec les Soldats. Ils s'informaient affectueusement de leurs affaires, de leur famille, de leurs petits intérêts ; [...] ces braves gens s'empressaient de témoigner leur reconnaissance, ils entouraient leur Capitaine, lui baisaient la main, & le bas de l'habit³⁶⁸.

³⁶⁵ BOUSSANELLE Louis de, *Réflexions militaires*, Paris, 1764, p. 41.

³⁶⁶ BOUSSANELLE Louis de, *Le Bon Militaire... op. cit.*, pp. 74-75.

³⁶⁷ GUINIER Arnaud, « *De l'autorité paternelle... op. cit.* », p. 158.

³⁶⁸ ZIMMERMANN Christian Emmanuel, *Essais de principes d'une morale militaire ...op. cit.*, pp.35-36.

À travers cette image harmonieuse, les officiers sont censés s'intéresser aux moindres détails de l'existence de leurs hommes, y compris leurs problèmes dans le monde civil, comme un protecteur noble vis à vis de ses obligés. Le dévouement des soldats s'exprime explicitement à travers des actions de déférence comme le baisement de la main et du manteau, gestes extérieurs qui tendent à souligner la fidélité et la reconnaissance. Les officiers montrent une certaine nostalgie d'un mode d'exercice de l'autorité militaire où ils étaient chargés de la défense des intérêts de leurs hommes, le capitaine veillait sur leur santé, négociait avec eux leurs congés et s'occupait même de leurs affaires familiales³⁶⁹. Par exemple, après la mort du soldat Prudhomme soldat, valeureux combattant, le Vicomte de Turenne aurait décidé de « prendre soin de sa veuve & de ses enfants³⁷⁰ ».

Cette proximité avec le soldat, cette attention à ses besoins, doit être une priorité pour tous les officiers, même les plus gradés. Zimmermann affirme que l'obéissance des soldats passe par des exemples concrets qui obligent les officiers à les côtoyer quotidiennement. La seule manière de s'attacher leur confiance « c'est en partageant tous les travaux des Soldats, c'est en mangeant du même pain, c'est en couchant, comme eux, au bivouac ou dans la tranchée : c'est, en un mot, en s'asservissant eux-mêmes aux rigueurs de la plus exacte discipline. Ils n'avaient point d'autre secret pour s'en faire aimer, respecter & obéir³⁷¹ ». Le marquis de Valfons, dans ses mémoires, montre qu'il applique ces principes en précisant qu'il se lève à trois heures du matin, pour planifier et rythmer les journées de marche et en organisant les repas³⁷². Il marche même parmi eux lorsque la journée deviens trop longue :

« je mettais pied à terre ainsi que mon laquais et faisais monter sur les chevaux ceux qui étaient les plus las. Je leur racontais des histoires étant à pied au milieu d'eux, et comme on dit, nous trompions le chemin³⁷³. »

Comme un père avec ses enfants, Valfons prend soin des plus fatigués, les prend en charge, invente des stratagèmes pédagogiques pour maintenir leur volonté et leur persévérance. Ce modèle du grand général qui met un pied à terre, pour partager les peines de ses soldats, pour se mettre à leur hauteur et les encourager, semble être un topos de la littérature militaire, puisque Bousannelle reprend ces mêmes méthodes, en affirmant que lui-même, lorsqu'il voit

³⁶⁹ GUINIER Arnaud, « De l'autorité paternelle... », ... *op. cit.*, p. 157-158.

³⁷⁰ BOUSSANELLE Louis de, *Aux soldats...op.cit.*, p. 36-37.

³⁷¹ ZIMMERMANN Christian Emmanuel, *Essais de principes d'une morale militaire ...op. cit.*, p. 32.

³⁷² VALFONS Charles de Mathéi de, *Souvenirs du Marquis de Valfons, Vicomte de Sebourg Souvenirs du Marquis de VALFONS, Vicomte de Sebourg, lieutenant général des armées du roi 1710-1786*, Paris, 2003, p. 40-41.

³⁷³ *Ibid.*, p. 41.

les « soldats las », a « mis pied à terre, afin de cheminer avec eux, pour leur faire faire quelque grande traicte », ou encore en buvant de l'eau à leurs côtés³⁷⁴. On retrouve ici exactement les mêmes méthodes et les mêmes gestes chez ces deux auteurs, pour manifester leur lien avec les soldats. Cette proximité devient donc essentielle au XVIII^{ème} siècle pour faire le bon officier et est la trace d'un certain paternalisme, propre aux relations personnelles entre protecteurs et obligés.

L'officier définit alors seul les conditions d'une relation clientélaire que les hommes nobles ont l'habitude d'entretenir et qui s'inscrit dans la logique de la propriété des compagnies, où le capitaine choisit ses recrues. Les soldats eux-mêmes seraient convaincus de l'intérêt de cette relation et attendent beaucoup des bienfaits de leur capitaine, comme l'affirme le chevalier d'Aulan en prétendant que lorsque les compagnies ont été retirées aux capitaines, l'idée s'est imposée dans « l'esprit du soldat », qu'il serait abandonné et a cru qu'on ne satisferait pas à ses besoins³⁷⁵.

À partir de toutes ces considérations, nous allons dans le sens de Naoko Seriu qui affirme que les soldats d'Ancien Régime incarnent une masculinité paradoxale, essentiellement définie par les officiers. Malgré une volonté de valoriser le courage et l'enthousiasme du soldat français, dans un contexte de développement du patriotisme, les officiers nobles, dans leur pratique de l'autorité, influencés par un certain nombre de préjugés sociaux, traitent le soldat comme un homme peu raisonnable, trop impulsif, manquant de clairvoyance et d'intelligence. Il incarne une masculinité marginalisée dont les défauts peuvent le rapprocher des enfants qui n'atteindront jamais l'âge de la virilité et auxquels ils sont explicitement assimilés. Les soldats doivent se soumettre et obéir, imiter leurs supérieurs, intégrer leurs valeurs et leur moralité. Ils sont alors entièrement guidés par des officiers-pères omniscients auxquels ils doivent leur existence, leur réussite et leur éducation. Le soldat est alors bien loin de pouvoir gagner réellement son autonomie et sa liberté, qui seraient pourtant propres au « génie de la nation », face à l'autorité de l'officier. Cependant, cette passivité recherchée des soldats correspond aussi à un fantasme des officiers qui espèrent modeler leurs hommes à leur image.

3. Les soldats face à l'autorité des officiers : quelles réponses à la discipline militaire ?

Dans les sources de l'Ancien Régime, la parole des simples soldats demeure bien rare et il est difficile d'évaluer leur réaction face à l'autorité des officiers et aux contraintes qui leur sont imposées. Même si Naoko Seriu espère retrouver la parole des soldats à travers les

³⁷⁴ BOUSSANELLE Louis de, *Aux soldats...op. cit.*, pp. 14-15.

³⁷⁵ SHD, 1 M 1783, AULAN, Chevalier d', *Réflexions sur la désertion ... op. cit.*

interrogatoires des déserteurs, cette parole est largement contrainte par le questionnaire et sa retranscription est effectuée par les membres du conseil de guerre. Cependant les sources judiciaires, ainsi que les écrits du for privé des soldats peuvent permettre à l'historien d'envisager le point de vue de ces derniers par rapport aux officiers et aux bas-officiers mais aussi les réactions, leurs réponses aux ordres militaires. Certaines de leurs actions vont à l'encontre de cette idée de passivité et de soumission et montrent l'élaboration de stratégies pour tenter de faire valoir leur mérite et leur valeur. Pour autant, il ne faut pas surévaluer ces capacités de réponse, car leurs réactions sont aussi condamnées à une certaine impuissance.

Les soldats tentent régulièrement d'intervenir, sur les décisions disciplinaires qui les concernent. Ainsi, Charles-Etienne Bernos soldat français dans la guerre de succession d'Autriche rapporte plusieurs scènes de discipline, où, si la violence physique est utilisée, il est aussi question de la clémence des officiers, et de la réaction des soldats. Il relate une anecdote qui s'est déroulée lors de la fête de la Saint Martin en 1744. Un fantassin français, surnommé Saint-Etienne, s'était lié d'amitié avec une vedette hongroise qui devait les surveiller sur ordre d'un lieutenant, également Hongrois, alors qu'ils étaient prisonniers. La vedette et Saint-Etienne ont échangé leurs uniformes pour plaisanter lors de la fête, mais se sont endormis ainsi. Au matin, le lieutenant hongrois bat Saint-Etienne, le prenant pour la vedette qui ne s'est pas réveillée. Lors du rassemblement des troupes, les deux individus se sont mis du côté de leur corps respectif, ce qui attire l'attention des officiers qui les obligent à se placer au milieu de la cour pour être punis. Cependant, le chevalier de Noncourt, commandant des soldats français interpelle ses hommes :

Il vint nous inviter à crier : Grâce, ce que nous fîmes et se qui fut répété en latin par nos hongrois.

Dans cette scène, on retrouve la figure de l'officier bienveillant, qui menace dans un premier temps, en faisant croire aux deux coupables qu'ils vont être punis et qui finalement se montre clément. Le capitaine Noncourt, pour régler les conflits, met en scène l'action des autres soldats pour faire participer la communauté militaire aux questions de discipline. Si Saint-Étienne, le soldat français est sorti d'affaire, grâce à ce capitaine, ce n'est pas le cas de son camarade hongrois, que le commandant hongrois veut punir en lui rendant les coups que Saint Etienne a subi à sa place. Mais plusieurs personnes s'y opposent :

Le chevalier de Noncourt paroissoit s'y opposer vivement ; le commandant se fâcha et donna le signal de la charge, mais Saint-Etienne attentif à ce qui se passoit sortit de son rang en criant grâce comme un forcené en faisant tourner son chapeau au-dessus de sa tête, fut secondé avec la même force par nous autres ; ce qui fit passer le commandant de la sévérité à l'admiration.

Finalement, le commandant hongrois, ému par l'action de Saint-Étienne propose aux deux coupables de s'embrasser pour vider le conflit et les deux troupes les applaudissent³⁷⁶. Il semble difficile de savoir si cette scène très visuelle et pittoresque a réellement eu lieu. Toujours est-il que les actions et les bons mots des soldats ont ici, selon l'auteur une influence sur le chef. L'officier français est cependant présenté comme plus clément que l'officier hongrois et donc valorisé par cette anecdote, mais il est possible d'imaginer que pour des petites fautes, les soldats puissent avoir une part de négociation, en ce qui concerne leur châtement, dans des affaires qui ne remettent pas fondamentalement en cause l'autorité des supérieurs.

Certains soldats tentent également d'obtenir justice face à des maltraitances perpétrées par des bas-officiers, en convoquant l'autorité du capitaine ou d'un officier supérieur. C'est le cas de Marguerite-François Rousseau soldat au régiment des gardes françaises qui a déserté en 1779, à cause de « violentes injures et même des menaces d'être frappé que luy a proféré le Sieur Desrosieres sergent de la section ». Il s'était pourtant défendu en lui rappelant qu'il avait « bien servy, dans les grenadiers » et qu'il était « connu de Monsieur le marquis de Marcilly, officier et regarder comme étant un brave garçon ». Mais cette preuve de valeur, confirmée par l'opinion d'un supérieur, n'a pas l'effet escompté et met en rage le sergent, qui, voyant ses décisions contestées, cantonne le soldat aux « services les plus vils de la compagnie ». Le soldat Rousseau s'est alors plaint au sergent major pour dénoncer ces maltraitances, mais ce dernier n'aurait rien fait. Ce soldat prend donc des initiatives pour faire valoir sa réputation, pour contourner l'autorité de son sergent et il exprime une frustration sur la reconnaissance de son parcours et de sa valeur³⁷⁷. Antoine Thibault, soldat au régiment des gardes françaises déserte, quant à lui, le 16 mars 1780, et avoue vouloir changer de régiment pour fuir les « mauvais traitements qu'il avoit éprouvé des caporaux instructeurs de la seconde classe et qu'il les méritoit d'autant moins qu'il sortait de servir huit ans dans le régiment d'Orléans infanterie où il avoit été traité bien différemment ». Il ne souhaite donc pas quitter le monde militaire mais bien trouver des supérieurs plus respectueux. Il valorise, comme Rousseau, son expérience et refuse le traitement qui lui est réservé³⁷⁸. À travers ces deux exemples, on peut voir que certains soldats cherchent donc à se défendre, expriment leur point de vue et affirment leur légitimité militaire. Le recours à la justice des supérieurs, que nous avons déjà évoqué, est mobilisé par le soldat Rousseau et pour Naoko Seriu, il s'agit d'une pratique courante pour les soldats, d'une

³⁷⁶ BERNOS Charles Étienne, « Souvenirs de campagne d'un soldat du régiment de Limousin (1741-1748) », *Carnet de la Sabretache*, vol.x, Paris, Berger-Levrault, 1902, p. 685-686.

³⁷⁷ SHD, 1J 44, Affaire Marguerite François Rousseau, dossier février 1780.

³⁷⁸ SHD, 1 J 44, Affaire Antoine Thilbaut, dossier Mars 1780

démarche connue des hommes du peuple qui savent bien s'approprier la justice, dont les procédures sont manifestement connues, comme moyen de régulation sociale.³⁷⁹.

Les soldats peuvent aussi occasionnellement exprimer leur mécontentement ou leur désapprobation envers leurs chefs de diverses manières. Dans leurs écrits personnels d'abord, ils n'hésitent pas à critiquer leurs chefs, repérant leurs défauts, leurs associant des surnoms peu flatteurs. Le citoyen Rossignol, alors qu'il est encore soldat dans l'armée monarchique, critique son colonel, qui ne pense qu'à guider les soldats par une conduite religieuse ostensible, sans prendre soin de démontrer ses compétences militaires. Il s'agit du marquis de Vauborel qui n'est autre qu'un « bigot » et qui impose que dans chaque chambre, il y ait « une prière du matin et une du soir », et oblige les soldats à aller à la messe du régiment « Tous les dimanches et fêtes »³⁸⁰. Ce colonel ne manque jamais les vêpres et le salut. Cette démonstration de piété est tellement excessive, qu'elle est source de moquerie de la part des autres régiments qui les surnomment le « régiment des capucins ». Ces brocards attirent des disputes et des conflits durant lesquels certains soldats sont tués ou blessés. Les soldats apparaissent peu sensibles à l'éducation religieuse que leur dispensent leurs supérieurs et critiquent aussi les mauvais officiers qui ne se préoccupent que d'apparences et de religion pour encadrer leurs hommes. Cette critique est corroborée par un mémoire anonyme qui dénonce « une espèce de fanatisme qui ne pouvoit avoir que de mauvaises suites, car il y en a qui s'imaginent être les plus grand officiers de l'Europe pourvû que Leurs Régiments soient poudrés au Blanc et qu'ils aillent à la messe en règle³⁸¹ ».

Les soldats expriment aussi leur désapprobation ou leur attachement en inventant des surnoms à leurs officiers, dont ils discutent entre eux. Ainsi Charles-Étienne Bernos raconte que l'officier qui surveille son régiment, alors prisonnier en Italie, était « aimé de sa troupe, il était de la plus haute taille, il avoit l'air bonasse et d'un caractère doux et rond ». Il choisissent alors de l'appeler « M. Rondeau³⁸² ». À l'inverse, leur commandant « dont la bedaine rebondissoit sur le balcon ; un visage rouge et épanoui par les éclats de rire, une taille courte et un chapeau à la hongroise » est surnommé « Sancho- Pança³⁸³ », pour souligner son aspect ridicule.

³⁷⁹ SERIU Naoko, *Faire un soldat, ... op. cit.*, p. 240.

³⁸⁰ ROSSIGNOL, Jean-Antoine, *Vie de Jean Rossignol ... op. cit.*, p. 72.

³⁸¹ SHD, 1 M 1786, ANONYME, *Observations sur le rétablissement de la discipline militaire et un projet d'instruction pour messieurs les officiers généraux*, 1766.

³⁸² BERNOS Charles Etienne, « Souvenirs de campagne d'un soldat du régiment de Limousin ... », *op. cit.*, p. 688-689.

³⁸³ *Ibid.*, p. 675.

Mais il semble aussi possible que les soldats agissent collectivement et pacifiquement pour se plaindre de leurs supérieurs. C'est le cas des Cavaliers du régiment de Bourbons, en poste à Stenay, qui écrivent un « placet » au duc de Choiseul, alors secrétaire d'État de la guerre, en 1764, en faisant état de nombreux dysfonctionnements dans le régiment. Ils se plaignent de manquer « du nécessaire par faute de ce qu'on ne veut pas [leur] payer ce qui [leur] est redeu de la dernière campagne ». Ils estiment que leurs supérieurs font une mauvaise gestion de leur argent, même s'ils ne sont pas « initiés dans les mystères », affirmant qu'il « a été dépancé mal à propos ». Ils ne croient plus aux paroles de leurs chefs qui prétendent agir en vertu des ordres du roi, alors que leurs camarades des autres régiments ont bien été payés. Ils évoquent également des dettes honteuses et réclame qu'un « honnête homme » vienne vérifier les comptes du régiment. Ils portent des accusations détaillées, en proposant des éléments de preuve, comme la consultation du « livre du Sr Cavellier marchand drapier dans la rue St honoré, ou l'on trouvera que certains particuliers qui luy devoient sont quités par le moien de ce que leurs emplettes ont été englobées dans les fournitures qui concernent les Compagnies ». Ils avancent des chiffres précis sur des sommes qui feraient l'objet d'une fraude, soit « les dix huit milles frans déposés au trésor royal provenans de la vente des compagnies de Champlay et de la tour ». Cette somme était apparemment destinée à « payer les dettes de ces deux compagnies », mais ont été utilisées par les deux capitaines en guise « de pot de vin pour bonifier un peu leurs retraites ». Il dénonce ainsi que « sur le compte du roy », on y retrouve « les dettes particuliers des uns et des autres... ».

Il semblerait donc que ces cavaliers soient particulièrement bien informés de la santé financière de leur corps et des intrigues et malversations qui peuvent s'y dérouler. Ils critiquent également les marques de distinction de leurs officiers, « des colifichets, de toutes façons avec tout ce qu'on peut inventer de plus ridicule, des portemanteaux de drap bigarés de gallons de livrée, des armemens de sabres à la mode », qu'ils jugent être un luxe superflu, de plus en plus dénoncé dans les armées au XVIII^e siècle. Ils participent donc à un discours critique envers les officiers, trop occupés de leur fortune et de leur apparence. Critiquant les exercices inutiles et les punitions qu'ils subissent, les auteurs de ce placet affirment que les « officiers particuliers des compagnies, ne sont plus que des zéros en chiffre. Ils n'oseroient ouvrir la bouche surquoy que ce soit », « le commandant par accident, quel qu'il soit, n'est qu'un fantôme qui n'est pas maître de décider de la plus petite chose. Il reçoit sa leçon tous les ordinaires comme écolier de sixième ». Les mots sont durs et même humiliants, pour dénoncer les officiers qui n'osent pas contredire une discipline outrée qui s'abat sur les cavaliers. Le commandant, parce qu'il se soumet et n'a aucun pouvoir réel de décision est comparé à une figure dévirilisante d'un enfant,

soumis à la discipline scolaire, pour insister sur son absence d'autorité. Enfin, deux hommes sont désignés comme responsables de ces problèmes, laissant entrevoir des cabales et des tensions au sein de ce régiment. Il s'agit d'un certain « Ligonier » et un nommé « Bacareve ». Ils seraient prêts à tout pour se hisser aux postes les plus enviés, au détriment du mérite et de l'ancienneté, en dénonçant des camarades. Ces deux hommes ont déjà fait renvoyer un aide major et un lieutenant-Colonel, que les auteurs du placet défendent. Ces derniers se plaignent d'être sans cesse surveillés et tourmentés par ces deux hommes qui se sont acquis les grâces d'un lieutenant-colonel « naturellement indolent, ne sachant presque rien de son métier ». Ils dénoncent les « aydes majors qui consomment de si gros appointemens pour ne rien faire d'utile au bien du service », de même que la « grande quantité de bas officiers qui sont esclaves des premiers »³⁸⁴.

Tous les chefs, officiers supérieurs, officiers particuliers, aide major, bas-officiers sont ici mis en accusation et les auteurs peignent un portrait honteux du régiment, miné par des querelles intestines que les cavaliers sont les premiers à subir. Ces réclamations peuvent paraître surprenantes venant de militaires non gradés, mais les troupes montées ont la réputation d'être une arme aristocratique et les cavaliers sont aussi mieux payés que les hommes pieds. Le nombre de gens à particule y fut également beaucoup plus élevé que dans les autres armes, et ceux qui n'étaient pas nobles en prenaient les caractéristiques par défaut. Du fait de cette réputation, la cavalerie entretient un sens de l'honneur particulièrement poussé. Il y régnerait un véritable « esprit cavalier » spécifique³⁸⁵. D'ailleurs, les cavaliers se dissocient clairement des fantassins lorsqu'ils justifient leur refus des exercices et de la discipline trop sévère qu'on leur impose, en ajoutant cette réflexion :

*nous sommes cavaliers, nous nous sommes engagés pour servir en cete qualité
et non celle de fantassins.*

Ils soulignent leur mépris des hommes de pieds, à cause de leur docilité face à la discipline. Le duc de Choiseul, à qui est destiné ce placet, écrit alors à l'intendant pour demander une enquête, afin de vérifier ces accusations. Cette action collective semble donc porter ses fruits ou du moins être prise en compte par l'administration militaire.

Cependant, il ne faut pas sous-estimer l'impuissance des soldats, en particulier dans l'infanterie, lorsqu'ils tentent de se défendre face à des supérieurs injustes. En effet, Margueritte

³⁸⁴ A. D. de Moselle, Série C intendance de Moselle, Gouvernement militaire de Metz, C 18, 1764. Plainte anonyme des cavaliers du Régiment de Bourbon contre leurs officiers qu'ils accusent de malversations.

³⁸⁵ CORVISIER André (Dir.), *Dictionnaire d'art et d'histoire militaires*, Paris, Presses Universitaires de France, 1988, p. 158-159.

François Rousseau et Antoine Thibault, les deux déserteurs évoqués plus haut, se plaignant tous les deux des injustices de leurs bas-officiers et instructeurs, sont condamnés à la « chaîne de terre ». C'est aussi à cause de l'inaction de son sergent major auquel il s'est plaint, que le soldat Rousseau est parti pour racheter son congé, avant d'être arrêté pour désertion et condamné. Les soldats semblent donc confinés à une certaine impuissance face à la discipline et à leur supérieurs, impuissance qui fait écho au discours du baron d'Aigalliers, remettant en question la validité des plaintes des soldats et la légitimité de leur mécontentement, affirmant qu'ils ont toute liberté de se défendre. Face à cette impuissance certains soldats répondent alors par une violence qui semble parfois impulsive, mais qui peut aussi être préméditée, parfois collectivement par les soldats, qui tendent des pièges aux officiers dont ils veulent se venger. Ainsi, Jean Baptiste De Boscq, lieutenant d'infanterie, relate dans une plainte la vengeance dont il a été victime, fomentée contre lui par un certain Seguenot, dragon dans le régiment de Bertillac et finalement déclaré « atteint et convaincu du crime d'avoir maltraité de coups de sabre et de Baton led. Sr Dubosq ». La plainte de ce dernier nous apprend des éléments intéressants sur le contexte de ces coups. Le lieutenant de Boscq va manger, un soir, dans son auberge habituelle, puis part pour rentrer à son logement, à « La maison Castienne ». « Plusieurs gens deguisés, et Armés de sabres, et battons », faisaient « Carillion dans le Cafet deladit maison qui auroit appelée le plaignant pour y mettre le bon ordre ». Le lieutenant De Boscq entre et fait la morale aux perturbateurs, pour qu'ils fassent moins de bruit, lorsqu'il sort pour rejoindre des camarades, « il fut alors attaqué par l'autre soldat du Regnt de Trenel qui cri a luy ses camarades qui tomberent sur le plaignant avec leurs Armes et bâtons ». Le dragon Segueno, fait partie de ceux qui faisait le guet pour organiser ce guet-apens. Les causes de cette agression ne sont pas explicitées dans les documents de cette affaire, mais il peut s'agir de vengeances organisées par les soldats à l'encontre de leurs officiers ou bas-officiers. Ces vengeances sont par exemple pratiquées par le citoyen Rossignol contre le sergent major qui a menti pour lui faire perdre son congé :

*j'imaginai tout ce qui pouvait lui déplaire et tous les jours je lui faisais quelque tour nouveau : je lui coupais du crin dans ses draps ; il se grattait toute la nuit, vous eussiez dit plusieurs chevaux dans une écurie, il jurait, je riais de tout mon cœur ; d'autres fois, comme il ne se levait jamais pour uriner, je lui perçais son pot de chambre, de manière qu'il ne s'en apercevait pas, et il était obligé dans la nuit de changer de draps. Pour toutes ces farces, il n'y avait que moi et un de mes amis qui lui en voulait qui savions cela. Le lendemain, on entendait dire qu'on avait fait telle farce au sergent-major[...]. Mais tous ces tours-là ne me vengeaient pas assez...*³⁸⁶

³⁸⁶ ROSSIGNOL, Jean-Antoine, *Vie de Jean Rossignol ... op. cit.*, p. 51-52.

Cette succession de désagréments s'achève par une action finale bien plus violente, longuement préméditée et préparée par l'auteur. Après avoir répondu à l'appel et s'être couché, Rossignol se lève en pleine nuit, enfle un long manteau qu'il a préalablement caché sous des piquets et s'arme « d'un gros bâton » :

je fis faction dans une petite rue où devait passer le sergent ; je le vis sortir ; j'entrai dans une allée et, quand je jugeai qu'il était près de moi, je m'entortillai bien dans mon manteau et je ne mis dehors que le bras droit ; je tombai sur lui ; je lui détachai cinq ou six bons coups ; je l'étendis et, comme il criait, et qu'il appelait tant qu'il pouvait « à la garde ! » je lui en détachai un autre sur la mâchoire et je le laissai là³⁸⁷.

Cette violence des soldats à l'égard des supérieurs est sans doute exacerbée par la nature même des sources judiciaires qui concentrent les cas d'insubordination et d'agressions graves passibles de la peine de mort, et forcément jugées au conseil de guerre. Ces cas ne représentent pas la réalité quotidienne des relations disciplinaires entre supérieurs et inférieurs à l'armée, puisque une part importante de la discipline était gérée par les officiers au sein de la compagnie. Cependant la mention de telles agressions dans les écrits autobiographiques peut être une preuve que ces vengeances, individuelles ou collectives, pouvaient être perpétrées régulièrement par les soldats.

Les relations entre soldats et officiers, malgré les bonnes intentions de ces derniers qui rappellent la nécessité de bien traiter le soldat, ont pu comporter leur part de violence et de tensions. Le Sieur Gigot, ancien officier et auteur d'un mémoire technique, relaie d'ailleurs une peur latente de la vengeance du soldat sur ses officiers, en rappelant « que dans les batailles nous avons perdu bien des officiers, non pas tués par les Ennemis mais par leurs soldats pour ce vanger de leurs ingratitude³⁸⁸ ». D'un autre côté, la défense des soldats qui insistent sur les maltraitances de leurs supérieurs dans les interrogatoires, peut aussi être une stratégie, pour obtenir la grâce royale, alors que la peine de mort est abolie en 1775 pour les déserteurs. À cette date, ils ont légalement trois jours, puis six jours l'année suivante, pour revenir au corps après avoir déserté et ne seront punis que de quinze jours de prison, s'ils expriment des remords. Cette mesure fait suite aux réflexions des officiers qui souhaitent construire une justice militaire plus impartiale et cherchent à comprendre les ressorts psychologiques de la désertion³⁸⁹. Dans les interrogatoires, il est systématiquement demandé au prévenu s'il a subi des mauvais traitements, ou un détournement de son prêt par ses supérieurs et s'il a des raisons de s'en plaindre. Le but

³⁸⁷ *Ibid.*, p. 52.

³⁸⁸ SHD, 1 M 1783, GIGOT, Sieur de, ancien militaire, 1790, *Mémoires ... op. cit.*, p. 3.

³⁸⁹ SERIU Naoko, « Le regret d'avoir déserté : une posture du soldat au XVIIIe siècle (France) », *Revue Nuevo Mundo Mundos Nuevos, Workshops*, [Online] 16 March 2006.

est de limiter les vexations faites au soldat pour préserver la dignité de la fonction et trouver des punitions plus à même de faire obéir le soldat, sans pour autant l'avilir. Il est d'abord question des coups de cannes, pour punir les fautes légères. Mais ce châtement est, dans les années 1750, la source de nombreuses critiques, dans un contexte de comparaison avec l'armée prussienne où est pratiquée cette punition. La plupart des officiers pensent que le génie national du soldat français ne pourrait le souffrir. Ils cherchent alors à concilier l'efficacité des coups, au respect de la dignité individuelle du soldat, en proposant, dans les années 1760 de pratiquer des coups de plats de sabre, arme de la cavalerie qui inspirerait plus de respect que le bâton, avec un cérémonial formalisé par l'ordonnance du ministre Saint-Germain en 1776. Cette punition suscite également de vives oppositions, chez les officiers qui attachent une grande importance à la maîtrise de soi et refusent de perdre leur dignité en prenant le rôle du bourreau. Les coups reçus en dehors du duel sont également considérés comme une injure. Dans la pratique, les peines de prison, ou la salle de discipline, bien que souvent insalubre, sont préférées³⁹⁰.

³⁹⁰ GUINIER Arnaud, *l'Honneur du soldat... op. cit.*, p. 282-285.

En définitive, dans les armées d'Ancien Régime, les officiers nobles, bien qu'ils défendent majoritairement une revalorisation de l'honneur et de la dignité du soldat, exercent encore leur autorité à travers des méthodes qui sont attachées aux principes hiérarchiques et du fonctionnement politique de la société de l'Ancien Régime. Comme le roi avec ses sujets, les officiers nobles sont les pères de leurs hommes, qui sont attachés à leur personne, par des liens consolidés par des sentiments forts et des obligations mutuelles. Les officiers sont les guides des soldats, aussi bien dans l'apprentissage du métier que dans celui d'une morale religieuse et patriotique. Cette relation personnelle d'homme à homme repose sur la tradition de la vénalité des charges où les capitaines recrutent et entretiennent personnellement les hommes de la compagnie. Bien que l'administration militaire cherche à abolir ce fonctionnement, les officiers ne veulent pas y renoncer pour préserver la dignité que leur offrait la possession de leur charge. Les déclarations d'égalité et la valorisation du mérite chez les officiers sont surtout des arguments utilisés par la noblesse de province pour dénoncer les privilèges des nobles de Cour et le règne de l'argent dans les armées. La rhétorique patriotique qui peint le portrait d'une masculinité nationalisée, assurant la supériorité de tous les militaires français sur les autres hommes européens, en particulier sur les Prussiens, est contradictoire avec la manière dont les soldats sont encadrés. Dans les faits, ils sont associés, par les officiers à un modèle masculin qui manque d'autonomie, de raison, d'entendement, qui justifie leur infantilisation et leur condamnation à des châtiments corporels. Les différences sociales dans les armées participent donc à une forte hiérarchie masculine au sein de l'institution, dans laquelle la capacité d'action des soldats est limitée.

Chapitre 5 : officiers et hommes du rang sous la Révolution : La fin des distinctions sociales entre hommes ?

Jusqu'à la fin de la monarchie, les différences sociales entre les officiers nobles et les soldats roturiers limitent l'application effective d'un modèle militaro-viril unique, malgré la volonté des officiers, dans leurs écrits théoriques, de rendre au soldat sa dignité et une forme d'honneur qui le rapprocheraient de ses homologues masculins, possesseurs d'un grade. La persistance de l'autorité paternelle le montre bien, en opposant le modèle masculin du fils, certes courageux et énergique mais dépourvu de jugement et de raison et celui, sage et compréhensif de l'officier. Finalement le soldat est un homme qu'il faut contrôler, encadrer et auquel il est nécessaire de transmettre des ressources morales, qu'il ne peut trouver seul. Ce sont les officiers, ces pères de substitution, plein de compassion, qui doivent effectuer cette transmission, tout en sachant être sévères lorsque cela est nécessaire pour assurer leur autorité. Ces deux modèles masculins sont à l'origine d'une hiérarchie qui, si elle correspond à la hiérarchie des grades, puise aussi ses origines dans un modèle de masculinité nobiliaire, incarné par le capitaine, propriétaire de sa charge, père des hommes de sa compagnie, qu'il considère comme une famille et pour laquelle il recrute des hommes sur ses terres.

Cependant, la Révolution française, qui concrétise le principe d'égalité entre citoyens masculins promeut un nouveau projet de société, que ces derniers sont incités à défendre, lorsqu'ils tombent sous la menace des monarchies européennes. Dès 1791 des citoyens s'engagent en tant que volontaires, puis de manière plus contrainte avec les différentes levées, en particulier celle d'août 1793, qui mobilise, en priorité, les hommes célibataires de 18 à 25 ans. Ces jeunes hommes, pourtant des citoyens libres, vont devoir abdiquer une part de cette liberté en se soumettant à la discipline militaire. L'armée doit alors s'adapter au nouveau contexte idéologique de la Révolution et faire en sorte que l'engagement militaire ne soit pas perçu comme une servitude, comme sous la monarchie. Il est nécessaire de proposer une discipline librement consentie, car elle va dans le sens de l'intérêt général. Le citoyen-soldat de la Révolution incarne alors les vertus civiques décrites par Thomas Hippler dans sa thèse, qui ne sont autres que l'amour des lois et de la patrie, qui demande « une préférence continuelle de l'intérêt public au sien propre »¹. En effet, officiers et soldats sont des citoyens égaux, qui peuvent se faire aveuglément confiance, car ils partagent les mêmes intérêts et obéissent *in fine*

¹ HIPPLER Thomas, *Soldats et citoyens, Naissance du service militaire en France et en Prusse*, Paris, Presses Universitaires de France, 2006, p. 52.

à la loi, qui est la « cause commune », la « volonté générale » de la nation. Cette obéissance à la loi caractérise l'homme juste, utile à son pays et justifie l'obéissance aux chefs militaires, investis, par elle seule, de l'autorité de commander². L'usage de la raison, qui pousse à soumettre sa liberté à l'intérêt général, est alors le propre de tous les individus masculins, quand l'égoïsme demeure un vice féminin³.

Dans ce nouveau contexte idéologique, les structures de l'institution militaire sont bouleversées. Dans un premier temps l'armée de ligne, issue de la monarchie, existe toujours jusqu'à la réforme de l'amalgame, qui consiste à intégrer aux bataillons de volontaires les soldats des troupes de lignes. Elle débute en 1793 et se déroule, non sans difficulté, car il a fallu plus de deux ans pour la réaliser. En 1796, un second décret permet d'embrigader les unités laissées indépendantes et de compléter les demi-brigades⁴. Mais bien avant cette date, les officiers nobles quittent progressivement l'armée, laissant plus d'opportunités pour les volontaires. Le recrutement évolue avec le décret du 20 septembre 1790 qui ouvre l'accès aux grades à tous les citoyens, permettant au mérite de l'emporter sur la naissance. Mais les principes à appliquer pour l'avancement sont très débattus. Dans les bataillons de volontaires, les sous-officiers et les officiers furent élus. Puis, lors du vote de la loi sur l'amalgame, le système d'avancement fut unifié pour toute l'armée et il s'organise autour d'un compromis entre le principe d'élection, qui concernait seulement un tiers des emplois et le principe de l'ancienneté pour le reste des grades⁵. Certains officiers et sous-officiers seront donc choisis par les soldats. La troupe désignait en fait trois candidats, qui étaient cooptés par les officiers du grade⁶.

Dans certains mémoires techniques, ces nouveaux modes de promotion sont justifiés par les valeurs de la Révolution, et notamment l'article V de la déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen, qui précise que les fonctions doivent être attribuées au mérite sans distinction de naissance⁷.

² *Ibid.*, p. 104-105.

³ *Ibid.*, p. 56.

⁴ BERTAUD Jean-Paul et ROUCAUD Michel, *Registres matricules des sous-officiers et hommes de troupe des unités d'infanterie de ligne et d'infanterie légère de la Révolution, sous-série 17Yc des archives de la guerre*, Château de Vincennes, Service Historique de la Défense, 2009, p. 18-21.

⁵ CORVISIER André, *Histoire militaire de la France, de 1715 à 1871*, (Dir.) DELMAS Jean, Tome 2, Paris, 1997, p. 293.

⁶ BERTAUD Jean-Paul, « Le recrutement et l'avancement des officiers de la Révolution », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 210, 1972, p. 525.

⁷ SHD, 1M 2017, *Pétition et plan militaire présenté au citoyen prosper Jijay adjoint au ministre de la guerre, par le citoyen Chavardès ...sortant du regt des dragons le 7 août 1793* », 1793, p. 5.

Mais c'est aussi la réforme du code de justice et des tribunaux militaires qui permet d'adapter l'armée aux nouvelles valeurs républicaines, en respectant davantage la dignité et les droits des soldats, qui sont ainsi intégrés dans le corps civique. En effet, sous l'Ancien Régime, le statut pénal des hommes de troupes les maintenait « dans une espèce de minorité dont leurs officiers demeuraient les tuteurs » et les soumettaient donc à l'arbitraire de ces derniers. La Révolution permet alors d'encadrer cette dimension arbitraire, sans priver pour autant les officiers de la faculté de punir les soldats. L'Assemblée Constituante entreprend de refondre le code pénal militaire, afin de faire du soldat un sujet de droit⁸.

Le but de cette réforme est notamment de mieux graduer les peines, en particulier, en supprimant le recours, trop systématique, à la peine de mort, en abolissant les inégalités entre le régime pénal des officiers et celui des soldats, tout en distinguant les peines de discipline concernant les infractions aux règlements militaires et les châtiments à appliquer en cas de crime. La loi du 29 octobre 1790, qui ouvre une série de lois ayant pour objet de réformer la justice militaire, mentionne que « L'Assemblée entendait soumettre le soldat au règne de la loi en le reconnaissant comme sujet et comme citoyen⁹ ». L'honneur du soldat doit être préservé contre les peines infamantes, notamment avec l'article I de cette loi qui précise que les hommes de guerre ne peuvent être condamnés à une peine afflictive ou infamante que si cette décision est prise par un tribunal. La peine doit également être adaptée à la nature du délit. Si elles ne disparaissent pas, ces peines afflictives ne sont plus à discrétion des officiers.

Mais la discipline demeure un enjeu essentiel dans les troupes révolutionnaires : le décret du 4 mai 1792 affirme que l'armée française ne peut exister sans elle, « mais qu'il faut qu'elle soit juste, modérément sévère et toujours paternelle ». On retrouve ici l'idée d'une autorité paternelle, qui, nous le verrons ne disparaît pas pendant la période révolutionnaire¹⁰. Mais des dissensions existent sur la forme que doit prendre cette discipline républicaine. Les Hébertistes, par exemple, à travers les numéros du journal *Le Père Duchesne*, défendent le principe de l'autodiscipline, en affirmant que « les soldats véritablement républicains », sont capables de gérer et d'imposer eux-mêmes la discipline en punissant les agitateurs qui incitent au pillage ou qui se comportent comme des lâches¹¹.

⁸ DRÉVILLON Hervé, *L'individu et la Guerre ; du chevalier Bayard au soldat inconnu*, Paris, Belin, 2013, p. 152.

⁹ CHABROUD Charles, *Rapport et projet de loi sur les délits et les peines militaires, proposé à l'Assemblée nationale, au nom du Comité militaire*, 1791, p. 21, cité dans DRÉVILLON Hervé, *L'individu et la Guerre... op.cit.*, p. 152.

¹⁰ Cité dans DRÉVILLON Hervé, *L'individu et la Guerre... op. cit.*, p. 153.

¹¹ *Le Père Duchesne* n° 281, août 1793, n° 281, cité dans DRÉVILLON Hervé, *L'individu et la Guerre... op.cit.*, p. 154.

Mais quelles sont alors les conséquences réelles de ces mesures égalitaires ? Susceptibles de rebattre les cartes d'une hiérarchie masculine fondée sur l'origine sociale, très prégnante dans les armées d'Ancien Régime, ces mesures effacent-elles, concrètement les inégalités sociales entre militaires au sein de l'armée ? Modifient-elles la nature de l'autorité, de la discipline et de l'obéissance, pour les rendre compatibles avec la liberté ? Permettent-elles de dégager un modèle militaro-viril unique, qui serait endossé par tous les militaires ?

Si nous avons abondamment mobilisé, dans le chapitre précédent, les mémoires techniques produits par les officiers de l'Ancien Régime, grâce au fonds 1M du Service Historique de la Défense, ces sources sont cependant bien moins nombreuses pour la Révolution française, durant laquelle la théorisation de la guerre, si elle n'est pas absente, n'a pas donné naissance à un grand nombre d'écrits. Si quelques mémoires ont été utilisés ici, le point de vue des officiers et des soldats est surtout recomposé, dans ce chapitre, à travers leurs écrits personnels et leur expérience de la vie militaire, de la discipline ou de l'exercice de l'autorité durant les guerres de la Révolution. Ces sources permettent d'ailleurs de mesurer certains décalages entre les valeurs portées par les réformes que nous venons d'évoquer et l'expérience concrète des combattants.

1. Démontrer son attachement à l'égalité par un nouveau modèle d'autorité.

Beaucoup de nouveaux officiers, qui ont obtenu leur grade pendant la période révolutionnaire, le plus souvent dans les bataillons de volontaires, se plaisent à incarner ostensiblement, dans le récit qu'ils font d'eux-mêmes et de leur parcours, un nouveau modèle d'officier, méritant, juste et respectueux des hommes qu'ils ont sous leur commandement. Ils espèrent, par-là, démontrer leur attachement à l'égalité.

1. Être choisi par ses camarades et incarner le mérite républicain

Le citoyen Rossignol, qui revendique au début de son récit de vie ses origines sociales humbles, s'est engagé dans les armées royales sous la monarchie en tant que soldat, et les quitte sans regret, affirmant qu'il ne veut rien garder de ce passé militaire, tant il détestait alors le métier¹². Il change cependant d'avis à la faveur des événements révolutionnaires, embrassant la cause de la liberté et de l'égalité. Il dénonce alors les vieilles habitudes de certains officiers, comme les « Les Hullin, Maillard, Richard Dupin et autres », qui « s'étaient distribués les grades ». Il constate amèrement qu'« on accaparait déjà les suffrages¹³ ». Cet auteur se plaît à souligner,

¹² ROSSIGNOL Jean-Antoine, *Vie de Jean Rossignol vainqueur de la Bastille, Edition présentée et annotée par Antoine de Baecque*, Paris, Mercure de France, 2011, p. 72.

¹³ *Ibid.*, p. 101.

dans la recomposition de son récit, le changement radical qu'aurait été la Révolution en critiquant vertement l'attitude de ces officiers. Il s'oppose alors à ces chefs auto-proclamés qu'il provoque publiquement, les poussant à se confronter en duel. Ses opposants auraient cependant eu trop peur de lui pour se présenter à la confrontation¹⁴. Jean-Pierre Bial, issu de la petite bourgeoisie rurale de Corrèze reprend cette thématique en évoquant un épisode sur le choix des officiers des régiments de volontaires qui commencent à se former en 1791. Alors que les fils de notables de la région se réunissent pour boire ensemble, pour « causer pour chercher à se connaître » et qu'ils ne se mélangent pas au reste des volontaires, « l'un d'eux prend la parole pour dire que les jeunes gens « instruits et de familles aisées » devraient prendre le commandement. Bial s'y oppose vivement en défendant que « pour faire des chefs, quoique l'éducation et l'instruction fussent des qualités essentielles, elles ne suffisaient pas pour constituer ce qu'on appelle le mérite militaire, qu'il fallait laisser à la masse le soin d'apprécier le mérite de chacun ». Il valide ainsi le principe de l'élection, qu'il juge plus démocratique et méritocratique.

Nombreux sont alors les officiers qui, dans leur récit autobiographique ou dans leurs correspondances mettent en avant leurs capacités à convaincre leurs camarades et à plaire aux soldats, pour légitimer leur autorité d'officier. Le jeune Alexandre Ladrix, obtient un grade de lieutenant dès son engagement en juin 1792, sans avoir été élu par des soldats. Il le doit sans doute au fait qu'il est issu d'une famille aisée d'Auch, de tradition militaire dont le père est capitaine et le frère lieutenant. Il prétend cependant, dans une lettre de septembre 1792, qu'il fait tout, auprès de « ses camarades supérieurs et inférieurs » pour se « comporter avec eux de manière à mériter leur estime » et affirme que « si la nomination avait été déferée aux soldats », il « n'aurai[t] pas été le dernier servi¹⁵ ». Cette légitimité que confère la désignation par les camarades est aussi investie par le volontaire Joliclerc, qui montre à sa mère, dans une lettre de juin 1793, sa fierté d'avoir été élu caporal :

je vous écris seulement pour vous faire voir que je ne suis pas absolument dans le besoin et que la compagnie m'aime et qu'elle me préfère à bien des individus tels que votre bougre de borgne Godin qui faisait le fanfaron au pays¹⁶.

¹⁴ *Ibid.*, p. 102-103.

¹⁵ LADRIX Alexandre, « Lettres d'Alexandre Ladrix volontaire de l'an II avec une introduction et des notes par M. Jean Barada », *Carnet de la Sabretache*, vol 9, 1926, p. 10, Lettre du 15 septembre 1792 à son père.

¹⁶ JOLICLERC Etienne, *Volontaire aux armées de la Révolution, ses Lettres (1793-1796), Recueillies et publiées par Etienne Joliclerc, avec une introduction et des notes par Frantz Funck-Brentano*, Paris, Perrin, 1905, p. 95.

Cette élection est pour lui une preuve de sa valeur et de sa capacité à se faire apprécier par ses camarades, ce qui lui permet de se distinguer d'autres hommes, moins chanceux. Le sergent Fricasse expose la même fierté lorsqu'il est élu par ses « compagnons » qui l'ont « honoré du grade de caporal dans la sixième compagnie ».

Joseph-Louis-Gabriel Noël est un jeune bourgeois dont le père, notable du village d'Ubexy, gérait la seigneurie de M. Renault, une famille de la noblesse de Robe. Engagé comme volontaire, il écrit à sa marraine, Madame Durival, une amie des Renault, pour lui raconter, au jour le jour son intégration dans les armées. Il se targue également, en tant que chef de chambrée, d'avoir obtenu la confiance de ses camarades, ce qui lui procure un grand plaisir. Il estime que « C'est une chose flatteuse qui donne à Lisette [c'est comme cela qu'il appelle son âme] un certain contentement, un certain sentiment d'assurance et de sécurité qui n'est pas de la vanité sott¹⁷ ». Il est heureux de sa place au sein du groupe masculin qui lui permet de démontrer ses vertus citoyennes. Il se plaît d'ailleurs, dans ses lettres, à se nommer « le soldat », pour montrer qu'il a bien intégré les valeurs égalitaires de la Révolution, acceptant de sacrifier son individualité pour se fondre dans la communauté des citoyens, combattants pour la patrie.

Surtout, ces auteurs, en montrant qu'il sont appréciés de leurs camarades, font la preuve de leur capacité à s'intégrer à une collectivité masculine, grâce aux vertus civiques évoquées en introduction. Or ce modèle de vertu, et les vices qui lui sont opposés, correspondent également à des catégories sexuées, décrites, par exemple par Mably, dans son texte *De la législation ou principes des lois*, publié en 1795. La vertu y est présentée comme une qualité masculine, qui serait menacée par la présence des femmes, péril permanent pour l'ordre moral. Il serait donc nécessaire de contenir leur présence dans la sphère publique, afin de diminuer leur influence et d'empêcher le nouveau Régime politique de devenir « une république de femmelettes », ou les hommes seraient « les esclaves » de leurs épouses, déjà « tyrans de leur maison »¹⁸. À l'exclusion des femmes, les citoyens mâles doivent donc s'intégrer dans une sociabilité civique, mais aussi une sociabilité militaire fondée sur une discipline que tous acceptent dans une même convergence d'intérêt¹⁹. Ce sens de l'intérêt commun exclut les

¹⁷ NOËL Joseph-Louis-Gabriel, *Au temps des Volontaires 1792, lettres d'un volontaire de 1792, présentées et annotées par J. Noël*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1912, Lisette est le surnom que sa marraine et lui donnent à sa conscience, lorsqu'ils évoquent sa conduite dans leurs échanges.

¹⁸ BONNOT DE MABLY Gabriel, *De la législation ou Principes des Loix*, Amsterdam et Leipzig, 1795, p. 375, cité dans HIPPLER Thomas, *Soldats et citoyens... op. cit.*, p. 56.

¹⁹ *Ibid.*, p. 115.

arrivistes qui ne penseraient qu'à leur ascension personnelle. C'est pourquoi, la modestie est également affichée par les combattants de la Révolution.

2. Faire preuve de modestie et être proche de ses hommes

Le modèle de vertu masculine et civique élaboré pendant la Révolution préconise un dévouement, et un désintéressement pour la sauvegarde de la patrie et ces qualités sont mises en avant par des gradés, qui savent se protéger de l'ambition. Ainsi, lorsque le fils de son hôte, s'étonne du fait que Jean-Pierre Bial, contrairement à ses camarades, ne réclame aucun poste supérieur à celui qu'il détient déjà, il lui répond qu'il n'a pas le caractère « à faire des courbettes » et surtout qu'il s'est engagé dans l'armée sans « autre ambition que de bien servir [son] pays », se contentant « d'être pour tous bon camarade »²⁰.

De même, Gabriel Noël, pour montrer sa modestie et son humilité, explique dans une lettre du 21 février 1792, qu'il est très embarrassé que ses camarades l'aient désigné caporal postiche, en attendant l'élection d'un remplaçant, suite au départ du leur, nommé Didelot. Mais un autre candidat se présente :

Là-dessus on fait passer dans notre chambrée un nommé Botta, celui qui a été à Trèves comme émissaire. Le sergent-major ne sachant pas que la chambrée m'avait élu chef, comme elle en a le droit, avait désigné pour en faire l'emploi ce Botta qui est parmi les plus anciens. C'est un bon garçon, mais je ne sais pourquoi on ne l'aime pas. La Chambrée a donc fait savoir qu'elle avait le droit de se donner provisoirement un chef, qu'elle m'avait choisi et qu'elle n'entendait pas que ce fût Botta. J'ai représenté à mes camarades que pourtant cette charge lui convenait mieux qu'à moi, que j'étais recrue, que de droit le plus ancien devait être choisi, même étant nouveau venu dans la chambrée.

Il fait ici preuve d'humilité, demande à ce que les règles de nomination soient correctement appliquées, bien qu'elles le desservent, et veut se démettre de ses fonctions. Mais ses camarades lui font part de leur déception s'il refusait sa nomination. Il garde donc son poste pour respecter la volonté de ces derniers²¹. Il ajoute à la fin de sa lettre qu'il ne souhaite pas obtenir un poste de caporal définitif et l'explique ainsi à sa marraine, qu'il surnomme mémère :

Nous n'aspirons pas aux places, bonne mémère ; nous n'avons embrassé cet état que pour servir la patrie et ne voudrions la servir que comme simple volontaire²².

²⁰ BIAL Jean-Pierre, *Les carnets du colonel BIAL 1789-1814, Souvenirs des Guerres de la Révolution et de l'empire, rédigés à Leipzig au dépôt des prisonniers*, Paris, 2003, les éditions de l'Officine, p. 39.

²¹ NOËL Joseph-Louis-Gabriel, *Au temps des Volontaires, 1792, lettres d'un volontaire de 1792, présentées et annotées par J. Noël*, Paris, 1912, p. 93-94.

²² *Ibid.*, p. 94.

Le désintéressement chez les volontaires doit donc être total pour démontrer le dévouement à la patrie et à la cause révolutionnaire. Vernère rappelle également cette « indifférence pour l'avancement, dont on croit tous les militaires également avides ». Il met cette indifférence sur le compte de « l'esprit qui animait la plupart de nos soldats à cette époque : leur unique ambition était de bien défendre le pays et de combattre pour la gloire ». Lui-même précise qu'il était « fier déjà de [son] grade de sergent-major et n'aspirai[t] à rien de plus²³ ». Girard également, refuse sa nomination comme officier à l'État-major de Dugommier, parce qu'il estime qu'il n'a pas les aptitudes requises et se sent plus utile dans son régiment « où camarades et soldats veulent bien [lui] accorder leur confiance »²⁴. Il est cependant contraint d'accepter face à l'insistance de Dugommier, même s'il s'en plaint.

Ce refus de l'ambition chez ces futurs ou jeunes officiers a surtout pour but de démontrer l'honnêteté de leur engagement afin de ne pas passer pour un intrigant, figure honnie des théoriciens militaires pendant la Révolution. Ces derniers sont notamment dénoncés dans le mémoire du Citoyen Vezu, rédigé en 1792, qui affirme que les armées sont mal composées, avec notamment un tiers « d'intrigants, de voleurs, de désorganiseurs ». Il précise que les « honnêtes gens, les hommes probes, rougissent d'être amalgamés à ces êtres immoraux ». Il est donc nécessaire de « purger les légions de la République »²⁵. Cette même méfiance face à l'ambition se retrouve chez Guyard, commandant du 16^e bataillon d'infanterie légère, dans son ouvrage dédié à cette arme. Il est convaincu que « l'expérience nous a démontré que l'honnête homme est modeste et que l'intrigant seul est ambitieux, l'honnête homme fait son devoir pour principe, l'intrigant ne le fait que pour obtenir des places et se soustraire impunément à la loi²⁶ ». Il s'agit donc d'une attitude incivique puisque le bon citoyen est justement celui qui respecte la loi. Par opposition, il énumère toutes les qualités d'un bon officier : la prudence, la prévoyance, l'obéissance, la probité, la tempérance, et résume l'ensemble de ces dispositions comme étant « les vertus sociales reconnues par lui et ses représentants », et conclut que « tout autre que l'homme dont on vient de parler est indigne de l'honneur d'être officier et de commander à des hommes libres, amis de la nature et de toutes les perfections²⁷ ». On retrouve les mêmes vertus

²³ VERNÈRE Xavier, *Cahiers d'un volontaire de 1791 par Xavier Vernère, publiés par M. X. Gerin-Roze, son petit-fils*, Paris, Fayard, 1911, p. 99.

²⁴ GIRARD Etienne-François, *Souvenirs militaires du colonel Girard, 1766-1846*, Paris, 2010, p. 53.

²⁵ SHD, 1 M 2018, *Mémoire sur les abus qui se commettent à l'armée, par le citoyen Vezu, chef du 3e bataillon de Paris*, 1792, p. 2.

²⁶ SHD, 1 M 2008, GUYARD, Commandant du 16e bataillon d'infanterie légère, *Travail relatif à l'infanterie légère*, 1794, p. 2.

²⁷ SHD, 1 M 2009, GUYARD, Commandant du 16e bataillon d'infanterie légère, *Instructions pour tous les grades de l'Infanterie républicaine par Guyard Chef du 16e bataillon d'infanterie légère*, 1794, p. 32.

sociales, ces vertus évoquées en introduction, qui seraient le propre de l'homme révolutionnaire et républicain.

De plus, pour faire vivre cette communauté masculine sans tension et promouvoir l'égalité, les officiers doivent se montrer proches de leurs hommes. L'amour, déjà prôné sous l'Ancien Régime est mentionné dans plusieurs sources révolutionnaires, mais il s'agit surtout ici de se faire apprécier par ses inférieurs, plus que de les traiter de manière infantilisante et condescendante. Ainsi, lorsque Gabriel Noël explique qu'il ne se sent pas capable d'être chef, il en profite pour faire le portrait du parfait officier qui doit « bien conduire une chambrée », « savoir se faire obéir en se faisant aimer », « réprimander ceux qui ont tort », « plaire à tout le monde sans faire de flatterie », « remettre l'ordre là où on aperçoit le désordre et « surveiller la conduite de tous²⁸ ». Mais l'autorité et le contrôle ne doivent pas être vécus par les soldats comme une contrainte inique, elle doit s'effectuer « sans qu'il n'y paraisse » et sans que les hommes ressentent une privation de leur liberté. Jean-Pierre Bial, qui a finalement obtenu le grade de lieutenant, puis de capitaine, affirme qu'il aime son métier « d'officier de compagnie », autant qu'il « aime » ses hommes dont certains étaient des volontaires de 1792, mais surtout de son pays et de son canton de Meyssac²⁹. Bial tient d'ailleurs à prouver son attachement à ses hommes en vivant à leur côté au quotidien, par exemple lorsqu'il arrive au camp de Soisson, alors qu'il pleut :

Point de tentes pour nous abriter, on fut obligé de loger les hommes dans des granges autour de la ville. Les officiers eurent des logements dans Soissons. Je ne voulus pas profiter du mien, mais rester avec mes hommes. Je leur donnai quelque argent afin de se procurer des victuailles que nous partageâmes³⁰.

Il tient à montrer qu'il partage le même sort que ses hommes, preuve d'une égalité des conditions entre tous les militaires. Il parsème alors son récit d'anecdotes, pour montrer qu'il endure leurs peines, « parfois crevant de faim avec eux, partageant leurs joies et leurs peines ». Il cherche à leur donner l'exemple « de toutes les vertus militaires », et se comporte en supérieur « juste et sévère pour ce qui concernait le devoir ». Il se présente comme leur « ami en dehors du service », cette attitude ne perturbant ni la discipline, ni la considération qu'ils ont pour lui³¹.

Si Bial tient à réduire les distances avec ses hommes, on peut retrouver également chez lui cette posture d'exemplarité paternaliste déjà observée chez les officiers d'Ancien Régime,

²⁸ NOËL Joseph-Louis-Gabriel, *Au temps des Volontaires ... op. cit.*, p. 95.

²⁹ BIAL Jean-Pierre, *Les carnets du colonel BIAL ... op. cit.*, p. 105.

³⁰ *Ibid.*, p. 45.

³¹ *Ibid.*, p. 80.

qui insinue que les simples soldats doivent être éduqués, élevés vers la vertu par leurs officiers. D'ailleurs cette proximité avec les soldats est loin d'être générale dans les armées, puisque Bial précise que ses autres collègues gradés sont logés plus correctement que leurs hommes à Soissons.

3. Une dignité nouvelle pour les sous-officiers ?

Dans le chapitre précédent, nous avons pu analyser la position ambiguë des sous-officiers dans l'armée d'Ancien Régime qui, tant par leur positionnement dans la hiérarchie militaire que par leur origine sociale, voient souvent leur autorité critiquée et leur dignité rabaissée. Ils souffrent d'un certain nombre de préjugés qui les cantonnent à un rôle d'homme brutal et manquant d'entendement. Sous la Révolution, un indicateur d'une meilleure reconnaissance de tous les militaires et d'une plus grande égalité entre hommes est sans doute l'évolution du rôle des sous-officiers et petit gradés, qui semble bien mieux considérés. Ils jouent d'ailleurs un rôle important dans les événements révolutionnaires, notamment dans les révoltes qui se multiplient au sein des régiments, entre 1789 à 1792 et qui étaient souvent dirigées par des comités de soldats et de sous-officiers. Ces derniers rejoignent la Révolution, par idéologie ou par intérêt, car le nouveau régime leur ouvrait largement l'accès aux grades supérieurs. Ils dirigèrent souvent des comités de soldats demandant le départ des officiers nobles³². Leur ascension est importante car en 1789, les sous-officiers détenaient 13 % des emplois des officiers et les deux tiers en 1794, bien qu'ils ne possédassent pas toujours les compétences suffisantes pour le commandement³³.

Nous avons vu plus haut à quel point certains volontaires, comme Fricasse ou Joliclerc étaient fiers d'avoir obtenu le simple grade de caporal, c'est également le cas de Girard, fils de Vigneron et cadet d'une famille de huit enfants, qui n'a appris à lire que tardivement, et qui est heureux d'atteindre ce grade, qu'il obtient le 20 juillet 1789. Cette fierté est peut être due au fait que les caporaux étaient élus et donc pouvaient se prévaloir du soutien de leurs camarades³⁴. Lorsque Girard relate ces événements, il commence par critiquer l'attitude méprisante des officiers nobles, à leur égard, car ils sont « trop entichés de leur noblesse pour daigner s'instruire et s'occuper de leur compagnie », ils laissent alors tout faire à « leurs sergents-majors, et ceux-

³² CORVISIER André, *Histoire militaire de la France ... op. cit.*, tome 2, p. 198-199.

³³ *Ibid.*, p. 292.

³⁴ *Ibid.*, p. 293.

ci, pour leur plaire ne se montraient ni moins despotes, ni moins durs envers les soldats³⁵ ». Par opposition, il se présente ensuite comme un sous-officier modèle en précisant :

Ce ne fut pas ma méthode quand j'atteignis mon premier grade. Ma joie fut inexprimable lorsque je fus paré de ces humbles galons de caporal, mais qui me donnaient le commandement de vieux soldats. De semblables sensations, un aussi parfait bonheur ne peuvent exister qu'à cet âge. Et ce n'est que de ce jour que j'ai commencé à être réellement militaire et à mériter le titre de soldat³⁶.

Sa compagnie devient alors un modèle dans le régiment et ses hommes finissent même par décider qu'ils « se surveilleraient réciproquement et se puniraient eux-mêmes : les fautes devinrent rares et moins graves³⁷ ». On retrouve ici l'idéal d'autodiscipline, qui démontre la capacité des citoyens mâles, même issus des classes populaires, à faire preuve de responsabilité et de vertus civiques, bien mieux d'ailleurs que les officiers nobles critiqués par Girard, sans avoir besoin d'être punis par une autorité extérieure.

Le rôle d'encadrement premier des petits gradés et sous-officiers est aussi mieux reconnu par la hiérarchie militaire, comme le montrent les traités et instructions de certains officiers de la Révolution. Dans son essai rédigé en janvier 1796, l'ancien général de division, puis commandant en chef de Paris Jean-Frédéric Krieg décrit les missions du caporal, qui consiste à encadrer tous les gestes quotidiens des soldats, tels que le réveil, la toilette, l'habillement. Ils doivent aussi veiller à la santé des hommes et les emmener à l'hôpital si cela est nécessaire, faire les courses et préparer la marmite³⁸. Ils doivent surtout tenir des livrets où ils notent quotidiennement leurs remarques concernant les hommes et la tenue de la chambrée, livrets qui seront ensuite consultés par les capitaines, lors de l'inspection. Ils sont donc les premiers maillons de la chaîne disciplinaire et c'est finalement sur leurs notes et rapports que les officiers peuvent sanctionner les soldats³⁹. Le sergent major joue également un rôle primordial dans la police de la Compagnie. Le général Krieg le définit d'ailleurs comme « l'ame de la Compagnie⁴⁰ ». Les caporaux doivent encadrer moralement les hommes et notamment « empêcher que les soldats ne jouent pour de l'argent, Ni ne tiennent de mauvais propos entre eux. La décence, l'honnêteté, l'amitié fraternelle doivent présider à tous leurs entretiens et leurs actions ». Ces vertus ne peuvent être cultivées que si les sous-officiers incitent les soldats de la

³⁵ GIRARD Etienne-François, *Souvenirs militaires du colonel Girard ... op. cit.*, p. 39.

³⁶ *Ibid.*, p. 40.

³⁷ *Ibidem.*

³⁸ SHD, 1 M 2018, KRIEG Jean-Frédéric, général de division, *Quelques observations sur la composition actuelle de l'état militaire de la République française*, 1796, p. 5.

³⁹ *Ibid.*, p. 6.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 17.

chambrée « à ne pas se livrer à l'oisiveté la mère des vices » et à acquérir les connaissances nécessaires pour être un bon soldat. Il doit alors être un « exemple » pour guider la jeunesse inexpérimentée⁴¹. Le commandant Guyard souligne, au sujet des caporaux, que « les obligations de ce grade sont plus importantes qu'on ne saurait l'imaginer⁴² ». La fonction de caporal prépare aussi à celle de sergent en éprouvant « les moyens moraux et physique » de celui qui l'endosse⁴³. Les cadres de l'armée considèrent donc que les sous-officiers et petits gradés doivent former les soldats au civisme⁴⁴, et ont un rôle d'édification moral primordial. Enfin le caporal instructeur est le premier formateur des jeunes recrues et doit faire preuve de patience et de douceur pour ne pas dégoûter les nouveaux venus et maîtriser « le degré de ton et de fermeté dans le mode de ses leçons⁴⁵ ».

Mais dès le commencement des événements révolutionnaires, durant les années 1789 et 1790, ceux qui s'appellent encore les bas-officiers s'expriment eux-mêmes, notamment à travers des adresses faites à la nouvelle Assemblée Nationale, pour réclamer une meilleure reconnaissance de leur grade. Ces adresses sont même parfois envoyées séparément de celles des officiers de leur régiment, pour marquer une divergence d'intérêts ou des revendications spécifiques. S'ils partagent parfois les mêmes critiques sur l'institution militaire, ou proposent d'opérer les mêmes changements, ils affirment aussi leur volonté de mieux faire valoir leur dignité. Cette affirmation passe par la suppression de certains gestes symboliques jugés dégradants et dépassés, comme par exemple le salut spécifique que les bas-officiers et les soldats doivent aux officiers. Les « bas-officiers de la Garnison de Lille » affirment que lorsqu'il faut s'arrêter devant l'officier, cela laisse « le sentiment de cette sujétion servile et basse »⁴⁶, qu'ils ne veulent plus tolérer. Même le lieutenant-colonel d'infanterie Du Puy Lauron, en 1791, propose la suppression de ce « salut particulier exigé des bas officiers et soldats pour les officiers supérieurs et les commandants des compagnies », qu'il considère comme « humiliant », parce qu'il « n'est qu'un raffinement de l'aristocratie »⁴⁷. Ces gestes de distinction deviennent d'autant plus insupportables qu'ils marquent une hiérarchie entre les

⁴¹ *Ibidem*.

⁴² SHD, 1 M 2009, GUYARD, Commandant du 16e bataillon d'infanterie légère, *Instructions pour tous les grades...* *op. cit.*, p. 11.

⁴³ *Ibid.*, p. 24.

⁴⁴ CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques, VIGARELLO Georges, *Histoire de la virilité*, Tome 2, *Le triomphe de la virilité. Le XIX^e siècle*, Paris, Points, 2015, p. 165.

⁴⁵ SHD, 1 M 2018, KRIEG Jean-Frédéric, général de division, *Quelques observations sur la composition actuelle de l'état militaire...* *op. cit.*, p.13.

⁴⁶ SHD, 1M 1718, *Lettre des bas officiers de la Garnison de Lille contenant leurs réclamations pour le bien être militaires*, 1789, p. 61.

⁴⁷ SHD, 1M 1718, DU PUY LAURON, Lieutenant-colonel d'infanterie, *Le mal et le remède ou organisation militaire pour les troupes française 1791*, p. 3.

militaires en fonction de leur position sociale et non simplement de leur grade, hiérarchie devenue intolérable au vu des valeurs de la Révolution.

Les bas-officiers du régiment de Languedoc infanterie proposent quant à eux de modifier le terme « bas-officiers », car « le mot de bas étant avilissant on pourrait y substituer celui de sous-officier », cette mesure est effectivement adoptée sous la République pour marquer leur dignité nouvelle. La même proposition est formulée par les bas-officiers de la garnison de Lille, qui expliquent que le titre de sous-officiers représente mieux le rôle de « principaux exécuteurs des ordres immédiat, pour le service de la nation », alors que le terme « bas-officier » n'entraîne pas assez d'importance⁴⁸.

En 1789, Les bas-officiers du régiment de Languedoc, comme ceux de la garnison de Lille veulent aussi « porter une épée uniforme en place du sabre, différente cependant de celle de Messieurs les officiers⁴⁹ ». Ils espèrent ainsi être différenciés des caporaux des grenadiers et des chasseurs qui portent ce sabre et pouvoir ainsi se rapprocher symboliquement de la dignité des officiers qui portent une épée. Enfin, les bas-officiers de la garnison de Lille résument leurs demandes en expliquant qu'il faudrait donner « aux grades des bas-officiers une consistance plus étendue, plus respectable et une marque plus distinctive des autres grades⁵⁰ ».

Enfin, dans l'adresse des sous-officiers du régiment de Languedoc, il est également demandé que dans les « villes de guerre la liberté des portes soit accordée à tous les sous-officiers caporaux et soldats⁵¹ » et une idée similaire est formulée dans l'adresse des bas-officiers de Lille. Ils réclament donc une plus grande liberté de déplacement, refusant d'être soumis à de plus grandes restrictions que les officiers.

Toutes ces mesures distinctives et symboliques, sont essentielles pour ces militaires de grade inférieur qui veulent supprimer les survivances de l'Ancien Régime, entre les hommes nobles et les roturiers, qui occupaient respectivement les grades d'officiers et de bas-officiers⁵².

⁴⁸ SHD, 1M 1718, *Lettre des bas officiers de la Garnison de Lille ... op. cit.*, p. 2-3.

⁴⁹ SHD, 1M 1718, *Lettre des bas officiers du régiment de Languedoc infanterie contenant les articles qu'ils soumettent à la considération de l'Assemblée nationale*, 1789, p.1.

⁵⁰ SHD, 1M 1718, *Lettre des bas officiers de la Garnison de Lille ... op. cit.*, p. 2.

⁵¹ SHD, 1M 1718, *Lettre des bas officiers du régiment de Languedoc infanterie ... op. cit.*, p. 3.

⁵² Mathieu Marly, dans sa thèse qu'il consacre à une histoire sociale des sous-officiers, à partir de 1872, jusqu'en 1914, montre que cette dichotomie entre grades, doublée d'une différence sociale, se maintient pourtant jusqu'à cette période et créer toujours des tensions dans l'institution militaire un siècle plus tard. Par exemple, les officiers sont encouragés à porter des gants blancs où appeler monsieur leur subordonné, les anciens officiers de Saint Maixent ne sert pas la main des sous-officiers pour marquer une distance avec eux. Ces gestes de distinction sont considérés comme préjudiciables par les sous-officiers car ils menacent leur réputation et leur autorité face aux soldats . En dépit d'une volonté d'instaurer l'égalité entre les combattants, celle qui s'exerce entre tous les citoyens

En dépit d'une volonté d'instaurer l'égalité entre les combattants, celle qui s'exerce entre tous les citoyens mâles, des distinctions sociales persistent dans les armées révolutionnaires et pourraient bien dessiner deux modèles masculin toujours différents.

II. Être un bon militaire et un bon citoyen, les qualités de l'homme bourgeois

L'ouverture des grades à tous les citoyens, mais aussi les départs massifs des nobles au début de la Révolution, ont permis de renouveler en profondeur le corps des officiers. Selon André Corvisier, deux cents officiers furent chassés de leur corps entre 1790 et 1791 sur des accusations d'incivisme ou parce qu'ils étaient nobles, puis la fuite du roi à Varennes en juin 1791 provoqua la première vague d'émigration, soit 1 500 officiers qui refusèrent de prêter serment. Dans de nombreux régiments les départs enlevèrent entre le tiers et plus de la moitié des officiers. Du 21 juin 1791 au 20 avril 1792, on estime qu'il y eut plus de 3 800 abandons⁵³. Ces départs laissent l'avantage aux volontaires pour obtenir des grades, mais pas n'importe lesquels. John Lynn montre ainsi que les bourgeois sont largement représentés dans le corps des officiers. En 1790, dans l'armée de ligne, on compte encore 85% de nobles, alors qu'en 1791, dans les bataillons de volontaires, si les bourgeois constituent 41% des colonels, 52% des capitaines et des lieutenants et 43% des sous-lieutenants, les nobles, eux, composent encore 48% des colonels, mais seulement 2% des capitaines et des lieutenants et 1% des sous-lieutenants. En 1793, après le début de l'amalgame, dans l'ensemble des armées françaises, les nobles représentent encore 40% des colonels et lieutenants-colonels, mais la part de la bourgeoisie est de 36% dans ces mêmes grades. Enfin pour les Capitaines et lieutenants, John A. Lynn compte 34% de bourgeois et 36% de nobles. Les grades d'officiers subalternes, comme supérieurs, sont donc toujours occupés par une élite sociale, et la bourgeoisie s'impose progressivement, puisqu'en 1794, elle occupe 44% des postes de capitaines, 37% des lieutenants et 37% des sous-lieutenants également, les nobles ne composant plus que 2 à 3% des capitaines⁵⁴.

1. Des pratiques de distinction et un entre-soi bourgeois.

Vernère, est un officier qui a commencé sa carrière dans les armées de ligne grâce à son oncle, lui-même capitaine et qui l'a pris sous son aile. Malgré son engagement dans les armées

mâles, des distinctions sociales persistent dans les armées révolutionnaires et pourraient bien dessiner deux modèles masculin toujours différents. MARLY Mathieu, *Distinguer et soumettre. Une histoire sociale de l'armée française (1872-1914)*, Rennes, Presse Universitaires de Rennes, 2019, p. 171-173.

⁵³ CORVISIER André, *Histoire militaire de la France ... op. cit.*, tome 2, p. 201-202.

⁵⁴ LYNN John A., *The Bayonets Of The Republic : Motivation And Tactics in the Army of Revolutionary France, 1791-1794*, Urbana, Westview Press, 1996, p. 70-71.

révolutionnaires, il reste empreint de certaines valeurs associées à la petite noblesse militaire. Alors qu'il vient d'être élu sous-lieutenant en 1795, il se plaint de la position des officiers subalternes, « particulièrement affreuse » selon lui, car ces gradés n'ont « d'autres moyens de subsistance que le produit de la distribution qui leur était faite comme à leurs soldats, avec un supplément qui s'élevait à la moitié en sus de la ration accordée à ces derniers ». Mais surtout, « ils étaient obligés de vivre avec les soldats, de partager leur ordinaire, de tolérer l'introduction dans leurs marmites de pièces de viande ou de volaille enlevées aux habitants, faute de quoi ils auraient été souvent exposés à être entièrement privés de nourriture⁵⁵ ». Malgré son dévouement pour le service de la France, y compris pendant la Révolution, Vernère supporte mal l'égalité des conditions qui serait imposée à tous les militaires, sans distinction de grade, mais surtout la nécessité de fréquenter les simples soldats et de se plier à leurs habitudes qu'il juge immorales, en particulier le vol de nourriture, auquel ils sont pourtant contraints, faute de subsistance, fournie en quantité suffisante.

La question de la différences des modes de vie entre officiers et simples soldats, semble centrale et continue à faire débat, car les formes de consommation ostentatoires des officiers, déjà dénoncées sous l'Ancien Régime ne semblent pas toujours cesser. John Lynn précise également que des problèmes qui avaient cours sous l'Ancien Régime persistent, comme l'absentéisme des officiers et des formes de subordination trop absolues demandées aux soldats⁵⁶. Certaines pratiques marquant la distinction sociale se perpétuent, comme nous pouvons le voir avec les critiques du citoyen Vezu, chef du 3e bataillon de Paris, qui en 1792 s'indigne du fait que « La plupart des officiers étalent un faste insolent », ils s'éloignent des camps, pour mieux se divertir dans les villes, et scandalisent alors « le bon, le vertueux, le brave soldat qui souvent n'a ni chemise ni soulier, qui se nourrit de pain et se désaltère d'eau ». Ces mauvais officiers sont aussi accusés d'être lâches et paresseux puisqu'ils « sont toujours munis de certificats de maladies, et ne paraissent dans leurs bataillons que pour toucher leurs appointements ». Ici, il critique surtout ceux qui ont atteint les grades d'officiers par la cooptation des ministres de la guerre, avant que les nouveaux modes d'élection et de désignation en cours dans l'armée révolutionnaire ne soient appliqués. Il estime alors que ces officiers sont « des enfans ineptes, sans patriotisme bien prononcé, sans connaissances militaires, et qui par conséquent n'inspirent aucune estime aux braves vétérans, leurs inférieurs, qui ont vieilli dans les armées ». Il ajoute que « les États-majors sont en grande partie composés

⁵⁵ VERNÈRE Xavier, *Cahiers d'un volontaire de 1791 ... op. cit.*, p. 116.

⁵⁶ LYNN John A., *The Bayonets Of The Republic ... op. cit.*, p. 93.

de ces enfans inexpérimentés, et qui ressemblent trop aux inutiles femmes que Dumouriez traînait à sa suite⁵⁷ ». Il s'indigne que « Dans les armées de la République, le luxe n'est pas diminué ; la nation seule en fait les frais⁵⁸ ». Il exige alors une extrême sobriété de la part des officiers, qui consisterait à supprimer toute dépense, ou tout bien matériel inutile :

Quel est l'insensé qui a pu imaginer qu'un officier d'infanterie, hors les chefs de bataillon, devait avoir des chevaux nourris aux dépens de l'État, tandis qu'il est obligé de combattre à pied ; n'est-ce pas le comble de la déraison ? n'est-ce pas vouloir perpétuer les abus ? hé quoi ! l'officier tient-il aujourd'hui son existence d'un pouvoir arbitraire ? non ; il la tient de l'équité ou de ses égaux, de l'équité, puisque c'est son rang d'ancienneté qui l'élève en grade ; de ses égaux, puisque ce sont les volontaires qui de leur sein, ont tiré leurs officiers ; mais ces officiers auraient-ils perdu leurs jambes, lorsqu'ils ont cessé d'être simples volontaires ; pourquoi dans les routes ne marcheraient-ils à pied comme leurs anciens camarades ?⁵⁹

Après les chevaux, il aborde la question des bagages trop volumineux, en affirmant que rien ne justifie qu'un officier aient plus de bagage qu'un soldat et qu'il doit les porter lui-même, au lieu de compter sur des chevaux. Ce serait ainsi la seule manière de « faire régner l'égalité ». Il réserve le même sort aux valets et aux tentes des officiers qu'il serait bon de faire disparaître⁶⁰. Selon cet auteur, toutes ces prérogatives matérielles portent en elles une abusive distinction sociale et sont héritées de l'aristocratie. Ainsi, le grade seul ne peut les justifier, car une simple fonction ne doit pas être à l'origine de privilèges spécifiques. Mathieu Marly montre que ces débats autour des distinctions symboliques et matérielles parcourent aussi l'armée de la fin du XIX^e siècle puisque ce sont principalement les soldats et les sous-officiers qui doivent porter un sac pendant les manœuvres, faire les exercices physiques, contrairement aux officiers qui demeurent à cheval, afin d'opérer une surveillance lointaine des manœuvres⁶¹.

Si la question du confort matériel des officiers est si sensible, c'est parce que l'on touche ici à une tension, entre hommes de catégories sociales différentes. Car malgré l'égalité déclarée entre tous les individus masculins, des divisions persistent en fonction des conditions sociales, notamment entre ceux qui viennent de la bourgeoisie et les hommes des catégories plus populaires. Selon Jean-Paul Bertaud, en 1791, des bourgeois ou des petits nobles acquis aux idéaux de la Révolution, se satisfont de ces changements, en particulier des modes de désignation des officiers, car ils contrôlaient les élections dans les villages ou dans les petites

⁵⁷ SHD, 1 M 2018, *Mémoire sur les abus qui se commettent à l'armée, par le citoyen Vezu ... op. cit.*, p. 2-3.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 6-7.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 7.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 7-9.

⁶¹ MARLY Mathieu, *Distinguer et soumettre ... op. cit.*, p. 174.

villes. Ainsi, s'est créé une grande proximité sociale entre les cadres des deux armées, celle des volontaires, comme celle de ligne. Des membres de la petite noblesse ont pris parti pour la Révolution à ses débuts, car ils étaient bloqués pour l'accès aux grades supérieurs par la concurrence des membres de la haute noblesse. Ces petits nobles sont alors souvent élus et occupent des postes de chefs de bataillon pendant les événements révolutionnaires et ils se mêlent aux capitaines et aux lieutenants issus de la bourgeoisie⁶². Ces derniers venaient souvent de professions libérales et de petite et moyenne bourgeoisie et occupent les postes d'officiers subalternes. On trouve des avocats, des notaires, des procureurs, des huissiers, des greffiers et des hommes de lois, mais aussi beaucoup de métiers en lien avec la médecine, et plus précisément des chirurgiens. Le groupe le plus important parmi les officiers subalternes est celui des étudiants, ce qui montre que ce groupe était particulièrement éduqué et possédait un habitus des milieux scolaires⁶³. On comprend mieux alors pourquoi Jean-Pierre Bial soutient, comme nous l'avons vu précédemment, le principe de l'élection par les soldats, qui peut, dans ce contexte, favoriser les jeunes gens issus de son milieu, tout en leur donnant une légitimité au commandement. Si les artisans et les paysans deviennent plus nombreux dans les rangs des officiers avec les levées de 1792 et 1793, dès 1794, un décret réserve les places de caporaux et de sous-officiers à ceux qui savent lire et écrire, ce qui provoque une sélection sociale supplémentaire et désavantage notamment les vieux sous-officiers ou les soldats de la ligne qui, bien souvent, ne maîtrisaient pas ces compétences⁶⁴. L'ouverture des grades aux hommes de toutes les catégories sociales, y compris populaires est également de courte durée. Le principe électif diminue progressivement jusqu'à la loi du 10 Brumaire an IV (novembre 1795) qui l'annule totalement⁶⁵. Et dès l'an VIII (1799), l'habitude a été prise de laisser faire le général en chef pour choisir les officiers, procédé qui encourage la formation de clientèles autour des généraux, qui s'attachent des jeunes hommes par des nominations rapides⁶⁶.

La plupart des officiers de la Révolution dont nous avons étudié les écrits personnels font également partie de cette bourgeoisie, de l'ancienne petite noblesse et de la petite notabilité de province, qui entretiennent des formes d'entre-soi. Dans la première partie de cette thèse nous avons d'ailleurs évoqué leur attitude galante et policée envers les femmes, comme Jean-Pierre Bial qui sait manier l'humour pour leur plaire lors des dîners en ville, ou encore Pierre

⁶² BERTAUD Jean-Paul, « Le recrutement et l'avancement des officiers de la Révolution », ... *op. cit.*, p. 515-516.

⁶³ BERTAUD Jean-Paul, *La Révolution Armée. Les soldats-citoyens et la Révolution française*, Paris, Robert Laffont, 1979, p. 69.

⁶⁴ BERTAUD Jean-Paul, « Le recrutement et l'avancement des officiers de la Révolution », ... *op. cit.*, p. 516.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 524.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 532.

Delaporte qui écoute avec plaisir une jeune femme hollandaise qui joue du piano-forté, lui rappelant ses propres concerts dans une « société de jeunes citoyennes »⁶⁷. Ils adoptent des manières bien différentes de la grivoiserie des soldats révolutionnaires issus du peuple et tels qu'ils sont présentés au théâtre ou dans les chansons. Le jeune Girault, Tambour dans les armées révolutionnaires, souligne que les officiers avec qui il discute sont « pour la plupart des jeunes gens de bonne famille, qui tout frais sortis de leur pays, avaient le gousset bien garni⁶⁸ ». Ils peuvent entretenir une sociabilité excluante, grâce à leur argent, pour « payer bombance » à leurs camarades. Gilbert Favier, officier issu de la bourgeoisie de Besançon, et qui a effectué des études de droit, évoque dans une de ses lettres datant de janvier 1799, un banquet chez le général divisionnaire auquel il est invité. Il est entouré de « généraux ou adjudans généraux et une centaine d'autres militaires » qui ont établi une « société de danse, [dont] l'abonnement est fort cher 12 livres par mois pour trois bals, un par décade ». Les bals se tiennent chez le général divisionnaire, dans une superbe salle et les dames qui y sont présentes sont issues « des meilleures familles bourgeoises », d'où viennent les épouses des généraux et des officiers⁶⁹. On voit bien ici la constitution d'une société bourgeoise, dont l'entre-soi est préservée par des critères financiers, un tarif que même l'auteur de cette lettre trouve assez élevé. Jean-Pierre Bial de son côté prend des leçons d'escrime et surtout de danse et de violon à ses heures perdues ou avant son service et est invité chez une certaine « Mademoiselle de Clermond » qui réunit autour d'elle la bonne société⁷⁰.

Il est alors fort probable que, dans les armées de la Révolution, les qualités des officiers, leur autorité, reposent en grande partie sur un ethos et des habitudes issus de la bourgeoisie, qui dessinent une certaine sociabilité. Thomas Hippler rappelle que l'exigence d'obéissance pendant la Révolution est aussi importante que sous l'Ancien Régime. L'obéissance du soldat envers son chef est mise en parallèle avec l'obéissance que les simples citoyens doivent à la loi. C'est d'ailleurs ce qu'affirme le commandant Guyard dans son mémoire :

Les obligations du soldat ne sont pas plus peinibles que celles du citoyen, comme lui il n'est assujéti qu'à l'obéissance aux lois et dans l'état militaire comme dans l'état particulier tout réfractaire à la loi est un être dangereux contre lequel elle doit servir. L'homme qui se destinent à l'état militaire doit donc avoir l'obéissance, plus que de la valeur il ne doit jamais être téméraire car alors il pourrait compromettre la vie de ses camarades et l'intérêt public

⁶⁷ Voir la Sous-partie du Chapitre sur la galanterie des Bourgeois, voir partie II.1

⁶⁸ GIRAULT, Philippe-René, *Mes campagnes sous la Révolution et l'Empire*, Paris, 1983, p. 21-22.

⁶⁹ FAVIER Gilbert, *Deux Volontaires de 1791 : les Frères Favier de Montluçon, journal et lettres, publiés d'après des papiers de famille*, par L. Duchet, 1909, p. 117.

⁷⁰ BIAL Jean-Pierre, *Les carnets du colonel BIAL ... op. cit.*, pp. 47 et 64.

un homme téméraire est toujours dangereux, le courage et la valeur sont des vertus guerrières, comme la témérité est un vice qui prend ordinairement sa source dans l'ivresse ou dans la vanité, d'ailleurs le soldat accoutumé à n'obéir qu'à ses chefs saura maîtriser ses passions et n'être qu'un homme courageux. [...] Nous disons donc qu'un soldat doit être obéissant ? oui sans doute mais c'est aux lois et non pas comme autrefois aux caprices des hommes ; rien de si naturel que l'obéissance aux lois, d'abord parce qu'elles sont qu'une émanation de notre volonté⁷¹.

Cette obéissance nécessite aussi une maîtrise des affects, de soi et de son corps, qui est au cœur du modèle de virilité proposé par les élites sociales, l'ancienne noblesse, comme la bourgeoisie. Le commandant Guyard reprend ces valeurs pour dépeindre le soldat révolutionnaire idéal. Il doit d'abord être honnête envers ses camarades. L'honnêteté étant « une suite de l'éducation que l'homme a reçue et un correctif des mœurs ». Selon lui, elle est essentielle aux soldats car ce sont souvent de jeunes hommes qui risqueraient de se disputer continuellement. De plus, le bon militaire doit faire preuve de tempérance, afin de « s'élever au-dessus des autres hommes par les vertus sociales et la valeur ». À l'inverse « l'intempérance ou l'ivrognerie est le défaut qui dégrade l'homme », « l'assimile aux bêtes les plus féroces », ou encore le transforme en lâche. La probité est également « le premier principe de la conduite de l'homme, dans l'état militaire, il doit toujours être présent à la mémoire », parce que dans la vie de caserne, les effets des uns et des autres ne sont pas sous clé et sont autant de tentations pour le voleur⁷² ». Toutes ces valeurs insistent sur la modération, le sens de la responsabilité, la droiture morale, et le respect des biens d'autrui. Ces valeurs construisent un modèle de masculinité militaire qui permet d'« élev[er] au-dessus des autres hommes » le soldat, en créant ainsi une hiérarchie masculine qui oppose les citoyens qui s'engagent dans les armées et les autres.

La tempérance, la capacité à se maîtriser, doivent évidemment être l'apanage des chefs qui guident leurs hommes dans les combats, comme l'explique Guyard qui rappelle l'importance de faire preuve de « beaucoup de sang-froid » et d'être capable de voir le danger sans le craindre. Cet auteur se plaint que « Beaucoup de chefs n'ont point alors qu'ils sont à l'ennemi toute la présence d'esprit qu'il convient qu'ils aient dans ces circonstances », soit parce qu'il sont « trop soldats » et ne pensent qu'à se battre, plutôt que de guider leurs hommes, ou alors parce qu'ils sont incapables de « montrer à leurs soldats cette air de sérénité qui est le principe de la confiance que tous les Français ont l'habitude d'avoir dans leur chef⁷³ ». Cette

⁷¹ SHD, 1 M 2009, GUYARD, Commandant du 16e bataillon d'infanterie légère, *Instructions pour tous les grades...* *op. cit.*, p. 2-5.

⁷² *Ibid.*, p. 8-10.

⁷³ *Ibid.*, p. 44-45.

description distingue clairement l'attitude de l'officier de celle du soldat au combat. L'officier doit savoir se contenir davantage que ses hommes. Ce modèle du bon militaire n'est pas sociologiquement neutre, mais propre aux classes dominantes qui instituent cette norme du contrôle de soi au sein du monde militaire. La différence d'idéal entre officier et soldat, est donc la trace d'une distinction sociale entre la bourgeoisie, qui occupe majoritairement les grades, et les hommes des catégories sociales plus modestes, souvent simples soldats ou sous-officiers.

Dans l'essai du général de division Krieg, on retrouve des conseils qui montrent concrètement aux officiers comment marquer une distance avec leurs soldats. Tout d'abord, tout soldat qui devient officier doit éviter de succomber à l'orgueil, mais surtout, il lui faut « renoncer à cette familiarité dans laquelle il a précédemment vécu avec ses camarades », elle doit être « bannie », pour obtenir la considération et les égards des soldats. Par exemple, il ne peut plus se permettre d'aller boire au cabaret et doit s'abstenir de jouer avec eux. Enfin dans sa pratique de l'autorité, il doit faire preuve de « fermeté sans rudesse », sans jamais céder à la violence⁷⁴. L'officier a alors une aura bien supérieure à celle du sous-officier, y compris sous la Révolution française. Le commandant Guyard qui, nous l'avons vu, reconnaît d'ailleurs le rôle important de ces grades fustige cependant les hommes qui les occupent en leur reprochant d'avoir été bien mal choisis :

Quand on voit dans un caporal, dans un sergent, un homme qui ne sait pas lire, un ivrogne, un homme sans mœurs qui pour se mériter l'estime du soldat le flattera dans ses désordres et n'aura enfin d'autres mérites à ses yeux que celui de donner des ridicules au chef pour pouvoir le devenir un jour⁷⁵.

Il les accuse d'avoir tous les défauts, notamment l'ivrognerie qui marque l'intempérance, l'absence de mœurs qui s'oppose à la probité et un manque de sévérité, pourtant nécessaire. Si on peut remarquer une reconnaissance de l'importance de la fonction de sous-officier, elle est contredite par un mépris pour les hommes qui l'occupent et qui sont souvent issus de catégories sociales plus populaires, comme nous l'avons constaté chez les officiers nobles de l'ancien régime⁷⁶.

⁷⁴ SHD, 1 M 2018, KRIEG Jean-Frédéric, général de division, *Quelques observations sur la composition actuelle de l'état militaire...* op. cit. p. 5.

⁷⁵ SHD, 1 M 2008, Guyard, Commandant du 16^e bataillon d'infanterie légère, *Travail relatif à l'infanterie ... op. cit.*, p. 3.

⁷⁶ Mathieu Marly montre que cette hiérarchie morale entre officiers et sous-officiers persiste même dans les armées de la troisième République où les sous-officiers ont toujours le mauvais rôle dans le travail disciplinaire. Ils sont à la fois susceptibles d'être punis autant qu'ils punissent les soldats et l'officier intervient « à la manière d'un deus ex machina terrible et bienveillant », s'opposant parfois à la rigueur des sous-officiers. Il en découle une division morale où l'officier éducateur de la troupe serait freiné par les sous-officiers à cause de leur incompétence mais surtout de la brutalité dont ils feraient preuve avec les soldats. Ils sont même soupçonnés d'être moins intelligents que les officiers : MARLY Mathieu, *Distinguer et soumettre ... op. cit.*, pp. 174, 201.

2. Nouveaux fondements et permanence du paternalisme des officiers.

L'écart souligné entre officiers et sous-officiers est aussi représentatif d'une différence de conception de leur autorité. Lorsque le général de division Krieg évoque la figure du sergent, il lui conseille d'être « un bon frère aîné », qui « doit vivre avec ses cadets⁷⁷ », alors que quelques pages plus loin, il affirme que « l'officier doit se regarder comme le père du soldat », mobilisant ici la figure paternelle déjà évoquée sous l'Ancien Régime. Cependant, cette figure du père prend une signification bien différente sous la Révolution, parce qu'elle ne découle pas de la possession des compagnies par les capitaines ou d'une résurgence seigneuriale. L'officier, chez le général Krieg, est « le défenseur des droits du soldat et il doit sa position à la loi et au gouvernement qui l'ont institué⁷⁸ ». Ce père est donc une figure d'autorité bien moins absolue et dominante que ne l'étaient les officiers de l'Ancien Régime, mais demeure, un exemple moral à suivre pour ses hommes. Il semble surtout incarner une figure de protection et d'attachement pour les soldats.

Il n'est pas étonnant de trouver cette référence à l'officier père chez Vernère, encore attaché aux structures et aux valeurs de l'armée d'Ancien Régime. Cet auteur critique l'action de Saint-Just et Le Bas qui ont éloigné les nobles de l'armée du Rhin, malgré le patriotisme de ceux qui sont restés et se sont battus pour la patrie. Il regrette particulièrement son capitaine, Monsieur de Mortagne en Perche, qui avait fait preuve d'une grande bonté pour lui et que « tous les soldats de la compagnie [...] pleurèrent comme un père qu'on leur aurait arraché »⁷⁹. Le jeune Commandant Couture quant à lui, fait une promesse aux parents qui voient partir leur enfant sous son autorité :

vos enfants vous quittent, mais ils sont les miens ; nos cœurs sont à vous et notre sang à la patrie⁸⁰.

Il rapporte aussi les paroles de Hoche qui demande « ne suis-je pas le père des Français qui servent sous mes ordres ?⁸¹ ». De même Duthilt évoque le général Vandamme, et son « amitié toute paternelle qu'il avait vouée aux anciens chasseurs » et qui lui assurait leur reconnaissance⁸².

⁷⁷ SHD, 1 M 2018, KRIEG Jean-Frédéric, général de division, *Quelques observations sur la composition actuelle de l'état militaire...* op. cit., p. 13.

⁷⁸ SHD, 1 M 2008, KRIEG Jean-Frédéric, général de Division, *Essai d'une instruction élémentaire dans l'art militaire, offert aux jeunes guerriers républicains français de l'arme de l'infanterie, par un ancien militaire un de leurs frères d'armes*, Choisy-sur-Seine, 30 nivôse an IV 20 janvier 1796, p.18-19.

⁷⁹ VERNÈRE Xavier, *Cahiers d'un volontaire de 1791 ... op. cit.*, p. 74.

⁸⁰ COUTURE Louis Jean Baptiste Mathurin, *Quelques-uns de souvenirs*, Saint-Omer, Fleury-Lemaire, 1857, p. 10.

⁸¹ *Ibid.*, p. 34.

⁸² DUTHILT Pierre-Charles, *Mes campagnes et mes souvenirs*, Paris, LCV, Services, 2008, p. 181.

Girard, qui s'était engagé comme simple soldat dans les armées monarchiques, une fois officier dans les troupes révolutionnaires, se comporte en bon père, avec un de ses caporaux, natif de son pays et à qui il avait « fait quelque bien » et qui lui était « très attaché ». Ce caporal se présente à lui en montrant une grande tristesse. Girard lui tape d'abord sur l'épaule, lui demande s'il lui manque du tabac ou d'une bouteille à vider. Il se place dans le rôle du père bienveillant qui offre généreusement des produits associés aux loisirs et à la détente pour les soldats. Mais le caporal se met à pleurer en lui disant que la situation est bien plus grave et qu'il craint pour la vie de Girard qu'il qualifie de « père » et d' « ami »⁸³. En effet, il lui apprend que les soldats fomentent une révolte, car ils ne reçoivent plus leur solde, il a décidé de le prévenir pour lui sauver la vie. Cet exemple montre le dévouement absolu de ce fidèle combattant à son supérieur qui est comme un père pour lui.

Jean-Pierre Bial, en logeant et en mangeant avec ses soldats, est parvenu à se les attacher en gagnant « leur confiance et leur affection », méthode qu'il appliquera toute sa carrière. Il conclut :

*Aussi étais-je adoré de la compagnie que je considérais comme ma famille*⁸⁴.

Cette métaphore de la famille, bien présente sous l'Ancien Régime ne disparaît donc pas complètement sous la Révolution⁸⁵ et on la retrouve dans les doléances faites par les officiers auprès de l'Assemblée nationale. Par exemple, dans cette proposition anonyme de 1789, pour une *Nouvelle constitution proposée pour l'infanterie française*, l'auteur affirme que les officiers doivent apporter pour la subsistance du soldat, « les soins qu'un père de famille prend pour la nourriture de ses enfants ». Ils ont une responsabilité dans les conversations qu'ils entretiennent avec eux, car ils doivent « observer cette aménité, cette franchise, cette bonté paternelle, les quelles savent si bien gagner les cœurs et ramener même les hommes égarés par leurs passions dans la route du devoir »⁸⁶. Cette exemplarité morale de l'officier sur les soldats, associée à un rôle éducatif, est encore extrêmement prégnant sous la Révolution⁸⁷. Dans le même mémoire anonyme, il est précisé que le capitaine, comme le chef de la compagnie, doit faire usage dans sa conduite, comme dans ses paroles, de la raison et du bon sens et « sa conduite publique et privée doivent servir de boussole à toute sa compagnie, elles doivent prêcher la vertu, les talents, et le mérite⁸⁸ ». Chez le général de Division Krieg, l'officier a une grande

⁸³ GIRARD Etienne-François, *Souvenirs militaires du colonel Girard ... op. cit.*, p. 73-74.

⁸⁴ BIAL Jean-Pierre, *Les carnets du colonel BIAL ... op. cit.*, p. 45.

⁸⁵ HUNT Lynn, *Le Roman familial de la Révolution française*, Paris, Albin Michel, 1995.

⁸⁶ SHD, 1 M 1718, Sans nom d'auteur, *Nouvelle constitution proposée pour l'infanterie française*, 1789, p. 22.

⁸⁷ HIPPLER Thomas, *Soldats et citoyens ... op. cit.*, p. 55-56

⁸⁸ SHD, 1 M 1718, Sans nom d'auteur, *Nouvelle constitution ... op. cit.*, p. 22-23.

influence sur le soldat au moment du combat, « lequel voyant son chef ferme et courageux le devient naturellement lui-même⁸⁹ ». Les officiers supérieurs, en particulier, doivent « être le modèle de la vertu, du talent, et du mérite⁹⁰ ». Le citoyen Vezu estime que, si les officiers « n'ont point de vertu morale », ils seront incapables de « les inspirer à leurs soldats ». Pour lui, « l'exemple est toujours plus fort que les préceptes⁹¹ ».

L'officier est donc bien plus qu'un homme qui applique et fait respecter la loi, il est un guide moral qui doit former les hommes, notamment des milieux populaires, à acquérir le comportement et les vertus du citoyen-soldat, qui se situe au-dessus des autres hommes par ses vertus. Ainsi, si la figure de l'officier père peut être légitimée par d'autres fondements idéologiques que l'éthos aristocratique, tels que le respect de la loi et l'intérêt général, elle donne cependant une position surplombante aux officiers et notamment les officiers supérieurs, qui doivent exercer un rôle moral envers les soldats en leur donnant l'exemple de la vertu. Pierre Girardon, fils d'un propriétaire aisé, issu de la bourgeoisie de Bar Sur Aube et d'une famille où plusieurs de ses oncles ont été brigadiers et maréchaux des logis du roi⁹², prend justement ce rôle d'officier très à cœur. Alors qu'il est loué par ses supérieurs, devant les Hussards qu'il commande en tant que lieutenant, il avoue être fier « de donner l'exemple » et se montre intransigeant sur le comportement de ces hommes, qui doivent l'imiter scrupuleusement, sous peine d'être traité « de manière à ce qu'ils ne puissent rester avec lui »⁹³.

Certains officiers exercent également des formes de protection qui consolident des relations personnelles, plus qu'elles n'incitent à respecter le porteur du grade. On peut y voir aussi certaines formes de clientélisme, par exemple, quand les relations familiales entrent en jeu. C'est ainsi que le général Compère prend sous son aile Charles François car « Ce général était Picard et avait connu [s]on père⁹⁴ » et à ce titre il lui témoigne de l'intérêt, jusqu'à le recommander à ses chefs et lui donner de l'argent⁹⁵. Le jeune Ladrix jouit également de la protection de ses supérieurs, comme il le fait savoir à son père, dans une de ses lettres :

Le général de division, chef de l'état-major, Lagrange, m'a fait appeler chez lui hier et m'a annoncé que toute la famille se portait bien. Il m'a témoigné beaucoup d'amitié et, m'a offert tous ses services. Je ne les refuserai point, tant

⁸⁹ SHD, 1 M 2018, KRIEG Jean-Frédéric, général de division, *Quelques observations sur la composition actuelle de l'état militaire... op. cit.*, p. 22.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 28.

⁹¹ SHD, 1 M 2018, *Mémoire sur les abus qui se commettent à l'armée, par le citoyen Vezu ... op. cit.*, p. 3.

⁹² GIRARDON Pierre, *Lettres de Pierre Girardon, officier barsuraboïis, Pendant les Guerres de la Révolution (1791-1799)*, Publiées et annotées par Louis Morin, Bar-sur-Aube, 1898, p. 2-3.

⁹³ *Ibid.*, p. 40.

⁹⁴ FRANÇOIS Charles, *Journal du capitaine François dit le dromadaire d'Égypte d'après le texte de l'édition originale établie par Charles Grolleau, Première réédition depuis 1903*, Paris, Tallandier, 2003, p. 105.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 125.

*pour sa protection que pour les petits besoins que je pourrais avoir. Je vous remercie infiniment de l'attention que vous avez pour moi. Vous avez bien voulu vous transporter chez le père du général et ce pour me faire avoir les secours qui pourraient m'être nécessaires*⁹⁶.

Ce général lui donne donc des nouvelles de sa famille, tout comme le père de Ladrix a été prendre de ses nouvelles auprès de celle du général. Ce supérieur se soucie de la vie privée et des affaires particulières de ses hommes et peut leur fournir des avantages et de l'aide, sans doute matériels, mais aussi des opportunités de carrière.

Girault, jeune tambour engagé au début de la Révolution, quant à lui, se fait offrir une paire de chaussures par son colonel, qui fait preuve de « bonté » envers lui, après avoir appris certaines mésaventures qu'il a traversées⁹⁷. Il en est de même pour Gervais, qui s'engage très jeune dans les armées, en 1793, et voit son capitaine, la veille de son départ « visiter son sac » pour lui faire enlever une paire de souliers et une chemise qu'il prendra lui-même dans son propre portemanteau, afin de lui alléger son paquetage pour la route du lendemain, trop lourd pour un si frêle jeune homme⁹⁸. Le capitaine prend donc en charge le jeune Girault, qui aura le privilège d'être moins chargé que les autres soldats. Il s'occupe personnellement de ses effets. Ces liens personnels d'hommes à hommes, ce soin matériel auprès des soldats, renvoie à ce même paternalisme, déjà décrit sous l'Ancien Régime, où la protection du supérieur appelle la reconnaissance et l'obéissance totales du subordonné. D'ailleurs le général Dampierre ne cache pas, lorsqu'il s'adresse à ses hommes, sa conception seigneuriale de la guerre, comme le rapporte Jean-Pierre Bial en rapportant son discours :

*Après avoir parcouru les rangs et parlé aux officiers, il nous fit mettre en colonne serrée pour former le cercle. Puis, placé au centre, d'une voix retentissante, il harangua l'armée en ces termes . « S'il se trouve parmi vous quelqu'un dont les parents habitent la Terre de Dampierre, qu'il dise franchement et sans arrière-pensée, si mes ancêtres ont laissé le souvenir de mauvais maîtres ou de mauvais voisins, si enfin ils exerçaient d'autre influence que celle d'une véritable bienveillance et d'un réel dévouement à tous. ». À ce moment, toute l'armée s'écria à plusieurs reprises « Vive le Général Dampierre ![...] ». Ce fut une explosion d'enthousiasme indescriptible, jamais général ne conquit plus vite la confiance et l'estime de ses soldats. Dès ce moment, l'armée lui fut toute dévouée*⁹⁹.

Ici ce général fait clairement référence à ses origines nobiliaires et à des habitudes seigneuriales, pour justifier ses qualités de général, son engagement auprès de ses hommes et de la patrie pour

⁹⁶ LADRIX Alexandre, « Lettres d'Alexandre Ladrix volontaire de l'an II ... », *op. cit.*, p. 195.

⁹⁷ GIRAULT Philippe-René, *Mes campagnes sous la Révolution ... op. cit.*, p. 17-18.

⁹⁸ GERVAIS Capitaine GERVAIS, *À la conquête de l'Europe Souvenirs d'un soldat de l'Empire*, Paris, Éditions du Grenadier, 2009, p. 41.

⁹⁹ BIAL Jean-Pierre, *Les carnets du colonel BIAL ... op. cit.*, p. 74-75.

obtenir l'adhésion de ces subordonnés. Les militaires sont donc encore attachés à des liens d'homme à hommes qui rappelle les obligations et les fidélités de l'Ancien Régime.

Si les fondements à l'origine de la figure de l'officier père ont évolué dans le contexte révolutionnaire et si cette position est conférée par la loi, plus que par une origine sociale, cette figure du père demeure cependant un outil efficace pour s'attacher les soldats, prendre soin d'eux et finalement leur faire accepter la discipline et assoir son autorité. Dans la pratique, elle amène tout de même à une consolidation des liens d'homme à homme qui traduisent un attachement à la personnalité du supérieur, à des petit gestes, des dons, qui obligent les soldats envers leurs officiers et qui dépassent le simple principe de l'obéissance à la loi et au grade. Il semble nécessaire de préserver cette figure surplombante et bienveillante pour faire accepter l'autorité et la discipline. Cette attitude paternaliste perdure en démocratie, car elle s'avère efficace dans les armées, permettant aux officiers de maintenir une certaine dépendance entre eux et leurs hommes, en jouant sur les leviers du favoritisme et des sentiments, pour faire accepter aux citoyens le renoncement à une part de leur liberté.

3. Accepter la discipline, un habitus des hommes de la bourgeoisie

Les différences sociales entre les hommes de la bourgeoisie et ceux des classes populaires peuvent aussi se remarquer par des attitudes différentes face à la discipline. Une caractéristique des militaires qui sont issus de la bourgeoisie est l'importance qu'ils attachent à l'obéissance, pour mieux montrer leur discipline et le contrôle qu'ils ont sur eux-mêmes. Ils se décrivent comme de bons élèves, qui s'impliquent dans l'apprentissage de leurs fonctions, eux qui ont souvent, par leurs études, été soumis à la discipline scolaire. Ainsi, Gabriel Noël se montre très appliqué pour s'entraîner aux exercices, les répétant en espérant être rapidement intégré dans le rang, avec les autres recrues¹⁰⁰. Jean-Pierre Bial remarque que « peu d'officiers connaissent à fond leur théorie, [car] beaucoup ne sentaient pas la nécessité de l'apprendre », contrairement à lui, que le commandant cite souvent en exemple pour son apprentissage consciencieux¹⁰¹.

Thomas Hippler explique que dans les armées de la République, « l'obéissance est considérée comme une force de l'âme et la pratique de la discipline doit renforcer l'âme du soldat », car elle lui permet de lutter contre des passions antisociales et de respecter les lois de la République. Il remarque que ce sont surtout les volontaires issus de la bourgeoisie qui, dans

¹⁰⁰ NOËL Joseph-Louis-Gabriel, *Au temps des Volontaires ... op. cit.*, Lettre du mardi 24 janvier 1792 à 6 heures et demie du soir, p. 35.

¹⁰¹ BIAL Jean-Pierre, *Les carnets du colonel BIAL ... op. cit.*, p. 46.

leurs écrits personnels, montrent le plus d'attachement à la discipline et insistent sur leur obéissance. Cette habitude de la discipline militaire libèrerait même, selon lui, ces jeunes volontaires des contraintes de la responsabilité¹⁰². C'est en tout cas ce que formule le jeune Gabriel Noël, quand il affirme qu' « Il est bien plus facile et plus agréable d'obéir que de commander », car il n'a « de compte à rendre à personne », il n'a qu'à faire « [son] service avec exactitude pour que personne n'y trouve rien à redire¹⁰³. »

Le respect de la hiérarchie devient aussi un attribut de la fraternité, car le moindre doute sur la légitimité de l'autorité est considéré comme un crime par les autorités militaires et toute délibération intempestive, comme une menace pour l'ordre de la liberté¹⁰⁴. Les combattants insistent alors sur leur obéissance pour montrer leur patriotisme, comme Duthilt, qui admet qu'il sera nécessaire, pour monter les échelons, « d'apprendre à obéir pour savoir mieux commander¹⁰⁵ ». Girardon également insiste sur son obéissance et celui de son bataillon :

Les généraux ont grande confiance dans notre bataillon, ils le considèrent beaucoup ; nous cherchons à mériter de plus en plus leur confiance par le zèle que nous avons d'obéir à nos chefs, respecter les loix et servir la patrie¹⁰⁶.

Jean-Pierre Bial partage aussi cette volonté de se démarquer par son obéissance et celle de ses hommes. Il insiste sur le parfait respect qu'il a su leur inculquer lorsqu'il a été nommé capitaine et rappelle que la tâche n'était pas facile « par ces temps de liberté, d'égalité et de fraternité à outrance ». Il est fier de voir que ses soldats « résistèrent à toutes les suggestions » pour n'écouter que ses conseils et ses ordres et de constater que « ce dévouement se transmettait et se perpétua par tradition dans l'esprit des jeunes recrues »¹⁰⁷. Il souligne ici que ses hommes ne se sont jamais laissés emporter par des conspirations ou des mouvements de rébellion. S'il est favorable à la Révolution et aux nouvelles valeurs de la République, on peut voir dans ce passage qu'il se méfie de la trop grande liberté qui pourrait être donnée aux soldats, des hommes des catégories populaires, qu'il semble juger trop influençables et pas assez raisonnables, pour être véritablement crédibles dans leurs revendications. Il met en doute le bien fondé d'une égalité strictement appliquée qui amènerait un certain désordre, une remise en cause de l'autorité des supérieurs. Gabriel Noël semble partager ce constat et apparaît comme fatigué de

¹⁰² HIPPLER Thomas, *Soldats et citoyens ... op. cit.*, p. 106.

¹⁰³ NOËL Joseph-Louis-Gabriel, *Au temps des Volontaires ... op. cit.*, p. 95.

¹⁰⁴ HIPPLER Thomas, *Soldats et citoyens ... op. cit.*, p 107-108.

¹⁰⁵ DUTHILT Pierre-Charles, *Mes campagnes et mes souvenirs ... op. cit.*, p. 18.

¹⁰⁶ GIRARDON Pierre, *Lettres de Pierre Girardon ... op. cit.*, p. 17.

¹⁰⁷ BIAL Jean-Pierre, *Les carnets du colonel BIAL ... op. cit.*, p. 80.

devoir prouver à tous qu'il ne bénéficie d'aucun traitement de faveur, alors que son capitaine, Monsieur de Charlemont l'invite à dîner chez lui :

J'irai pour ne le point désobliger ; c'est un excellent homme. Mais j'aurai soin d'éviter ces réceptions le plus possible parce que mes camarades pourraient en avoir quelque ombrage. Ici pour maintenir sa liberté et sa tranquillité, il ne faut être distingué en rien dans les choses extérieures. Les hommes se blessent si aisément ! Il ne faut se distinguer que par des qualités, et encore est-il indécent de leur donner un tour modeste¹⁰⁸.

Cette exigence d'égalité, de modestie et le refus du favoritisme gênent sans doute son habitude d'un certain entre-soi qui lui permet de se placer dans les bonnes grâces des chefs et de se faire remarquer favorablement.

L'idéal du soldat révolutionnaire est bien un idéal de tempérance, de modération et semble correspondre particulièrement aux habitudes et comportements des hommes de la bourgeoisie, prêts à démontrer leur patriotisme par une soumission parfaite aux lois et aux ordres. Ils maintiennent également un certain entre-soi, dont les hommes de catégories trop populaires sont encore partiellement exclus. S'ils demeurent favorables aux valeurs de liberté et d'égalité, ils semblent être aussi convaincus, comme Jean-Pierre Bial, du rôle de guide aussi bien moral que militaire que les hommes de la bourgeoisie doivent jouer auprès des soldats, d'une origine sociale plus populaire.

III. La masculinité des hommes du peuple : des soldats plus rétifs à l'autorité ?

Se plier aux ordres et aux principes militaires, alors que l'on est un citoyen nouvellement libre peut constituer une importante contradiction, malgré la volonté des autorités militaires de justifier l'obéissance par l'intérêt général et le respect de la loi. Hervé Dré villon rappelle d'ailleurs que lorsque le juriste et député Jean-Baptiste Chabroud présente son projet de code militaire devant l'Assemblée, il précise que « la liberté du citoyen est modifiée dans l'état social ; celle du soldat est aliénée par son engagement. Tant que dure l'engagement, il est presque esclave¹⁰⁹ ». Si les hommes de la bourgeoisie acceptent particulièrement bien la discipline, il est sans doute moins évident que des hommes de milieux plus populaires, surtout lorsqu'ils sont volontaires et donc conscients de leur liberté et de leurs nouveaux droits, se soumettent à une telle autorité. Sébastien Évrard, qui a étudié la justice des armées des côtes de Cherbourg, constate que l'indiscipline augmente en 1793, après la levée de mars des 300 000

¹⁰⁸ NOËL Joseph-Louis-Gabriel, *Au temps des Volontaires ... op. cit.*, p. 65.

¹⁰⁹ DRÉVILLON Hervé, *L'individu et la Guerre... op.cit.*, p. 152-153.

hommes puis à la levée en masse du 23 août de la même année, car les difficultés en terme d'encadrement, d'armement et de subsistance sont accrues. Il constate que des unités militaires sont plus touchées que d'autres et les poursuites intentés par la justice militaire sont plus nombreuses chez les volontaires, qui représentent 25% des délits enregistrés. Viennent ensuite les unités de requis représentant 21% des cas. Il faut noter cependant qu'au regard de leur effectif global dans cette armée, les unités de volontaires ne sont pas surreprésentées. Les militaires de l'infanterie de ligne les suivent de près, représentant 20 % des affaires. Les raisons de cette indiscipline sont cependant difficiles à cerner car elle peut être liée à de nombreux facteurs telles que les conditions de vie et la logistique, la compétence des chefs, ou encore le moral des troupes¹¹⁰.

1. Provocation et excès, la figure du soldat d'origine populaire

Dans les récits des combattants cependant, la masculinité plus raisonnée des militaires issus de la bourgeoisie est aussi mise en tension avec des démonstrations viriles plus populaires, qui reposent davantage sur des actes de provocations passant par le langage, des démonstrations de force physiques, allant jusqu'à des bagarres ou des agressions. Ainsi le citoyen Rossignol, issu d'un milieu très modeste se plaît à incarner, dans son récit, une virilité querelleuse et se bat de nombreuses fois en duel contre ses camarades, comme lorsqu'il perd à un jeu et fini par « [vomir] des injures » à son adversaire. Il conclut que « tout le monde sait ce qu'un soldat peut dire en injures¹¹¹ ». Rossignol peint ici les traits d'un soldat vulgaire qui se répand en insulte à la moindre vexation et semble en faire un sujet de plaisanterie, voire de fierté.

Les excès face à l'alcool peuvent aussi générer des conflits. Cette question de la consommation d'alcool et de la résistance à l'ivresse est plus largement développée dans le huitième chapitre, puisqu'elle fait partie des éléments constitutifs de la sociabilité masculine et militaire, mais elle trace aussi les contours d'une masculinité différente entre les combattants issus de milieux populaires et ceux, plus sobres, issus de la bourgeoisie. François Dumez rapporte, une révolte au sujet du vin, que « des officiers avaient dit de ne point [...] vendre aux soldats ». Mais « des grenadiers se mutinèrent¹¹² » et les autorités militaires ont alors des difficultés réelles à limiter sa consommation. Ces excès se vérifient effectivement dans les affaires judiciaires car, pour l'Ancien Régime, comme pour la Révolution, les prévenus prétendent, dans l'immense majorité des cas, avoir commis les délits ou les crimes dont ils sont

¹¹⁰ ÉVRARD Sébastien, *Chouans contre Bleus (1793-1795). La justice militaire sous la Révolution française*, Paris, Mare & Martin, 2018, p. 136-137.

¹¹¹ ROSSIGNOL Jean-Antoine, *Vie de Jean Rossignol ... op. cit.*, p. 43.

¹¹² *Ibid.*, p. 611.

accusés, sous l'influence de l'alcool. Ils peuvent ainsi mettre en avant leur oubli total des faits qui leur sont reprochés. Les juges se montrent alors très souvent cléments, comme l'explique Sébastien Evrard, puisque l'ivresse est une « cause exonératoire » que reconnaît d'ailleurs le tribunal criminel militaire de l'Armée des Côtes de Cherbourg qu'il étudie, à partir de 1795¹¹³. Cet argument de l'ébriété peut alors être mobilisé stratégiquement par les prévenus pour se défendre devant la justice.

La liberté de boire et de se divertir au cabaret, peut devenir un objet de désobéissance, comme dans l'affaire concernant les deux prévenus Mathurin Meunier caporal et François Masseron, tous deux grenadiers au 3^e bataillon d'Ille et Vilaine¹¹⁴, qui s'opposent à leur Capitaine. La plainte de ce dernier résume les faits et il explique qu'il a trouvé les deux compères en train de boire dans un cabaret « au Bourg de Georges des mines ». Il leur rappelle qu'ils doivent se retirer au Camps pour la revue, qui aurait lieu à trois heures. Cependant ces derniers le provoquent :

ils m'ont répondu qu'ils ne le feroient pas, qu'ils boiroient tandis qu'ils auroient de l'argent & que je n'étois pas foutu pour les empêcher de boire ; sommation leur est faite de se retirer, mêmes réponses que les précédentes & à l'instant ont demandé a Boire en frappant la Bouteille sur la table et se sont mis a chanter, en conséquence j'ai été chercher la garde & a son aproche ils se sont enfuis & retirés dans un autre cabaret .

Ils ne sont finalement pas rentrés pour l'appel et n'auraient même pas dormi au camp. Ces deux hommes semblent considérer comme une évidence, en tant qu'hommes adultes, d'avoir le droit de disposer de leur temps et de se divertir comme ils l'entendent. Cette conception de leur liberté et de leur autonomie les poussent à défier et même à refuser de reconnaître l'autorité de leur supérieur, ainsi que les règles de vie contraignantes de l'institution militaire. Dans cette plainte on voit bien comment ces deux hommes mettent même en scène leur désobéissance en faisant plus de bruit encore, en provoquant, pour montrer ostensiblement leur refus d'obéir aux ordres. On retrouve aussi dans cette affaire des aspects caractéristiques de la sociabilité villageoise où le cabaret peut être aussi un lieu d'ivresse et de conflictualité, comme le souligne Robert Muchembled¹¹⁵.

Certains militaires issus d'un milieu bourgeois portent un regard très sévères sur leurs camarades issus de milieux plus populaires, et qu'ils jugent trop indisciplinés. C'est notamment

¹¹³ ÉVRARD Sébastien, *Chouans contre Bleus ... op. cit.*, p. 158.

¹¹⁴ SHD, 2 J 5, affaire Mathurin Meunier et François Mauron, 26 Nivôse an III.

¹¹⁵ MUCHEMBLED Robert, *La violence au village, Sociabilité et comportements populaires en Artois du XVe au XVIIe siècle*, Paris, Brepols, 1998, p. 32.

le cas de Gabriel Noël, jeune bourgeois volontaire, qui supporte assez mal les habitudes et les comportements de certains de ses camarades. Dans une lettre datée du 18 janvier 1792, il se plaint de ceux qui fument dans la chambrée :

Quel plaisir peut-on donc avoir à s'emplir la bouche et le gosier d'une fumée puante ? D'autres ont le goût singulier de mâcher du tabac. En vérité tabac dans le nez, tabac dans la bouche, tabac en fumée, c'est toujours une vilaine drogue ! Il n'y a presque pas de jeune volontaire qui ne fume comme les vieux soldats ; mais le vôtre espère ne jamais prendre cette mauvaise habitude¹¹⁶.

Il trouve cette pratique plutôt sale et désagréable et n'en comprend pas l'importance chez les soldats, alors que la consommation de tabac, avec celle du vin, fait partie des loisirs et des moments de détente de ces derniers. Mais il se chagrine surtout de constater leur impatience et leur propension à la plainte, qui les poussent à critiquer les chefs, à tel point qu'il s'est « fâché contre plusieurs de [s]es camarades qui étaient irrités de rester ici¹¹⁷ », parce qu'ils espéraient avoir de meilleures distractions à Thionville, estimant que c'était, selon les décrets, à la troupe de ligne d'être « en avant ». Gabriel Noël décide alors de leur faire la leçon en leur expliquant qu'il est très honorable d'être les premiers exposés aux dangers en surveillant les ennemis. S'il reconnaît qu'ils ont un bon fond, il souligne aussi qu'il ne faut pas les laisser s'égarer. Il est pourtant du même grade qu'eux mais prétend tout de même leur faire une leçon de morale. Il essaie de les comprendre et conclut que ce sont surtout « des gens qui ne savent pas se faire une occupation à eux-mêmes s'ennuient d'être dans une petite ville dont on ne peut sortir à cause du mauvais temps et où il n'y a pas d'autres maisons à fréquenter que des cabarets où l'on n'est guère bien reçu sans argent¹¹⁸ ». Gabriel Noël se présente au contraire en homme patient qui sait supporter l'ennui et se contraindre, en particulier quand les enjeux de cette attente consistent à servir des intérêts plus grands que lui, alors que le manque d'activité ronge ses camarades qui ont forcément besoin de distraction.

Il a surtout des difficultés à supporter que ces jeunes gens remettent en question la position des supérieurs et cèdent aux rumeurs et aux suspicions, notamment envers l'état-major « qui n'est pas aimé ». Selon lui ses camarades ont tort et sont « d'un caractère indocile », détestant « la sévérité dans la discipline ». Sur cette question, il abandonne les leçons car il craint d'être lui-même exclu. Il s'en désespère en ajoutant que « Quand on est sûr en parlant raison de s'attirer des difficultés sans gagner la moindre chose, il vaut mieux ne rien dire du

¹¹⁶ NOËL Joseph-Louis-Gabriel, *Au temps des Volontaires ... op. cit.* p. 12, 18 janvier 1792.

¹¹⁷ NOËL Joseph-Louis-Gabriel, *Au temps des Volontaires ... op. cit.*, p. 30.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 30-31, Lundi 23 janvier 1792.

tout¹¹⁹ ». La raison est une valeur essentielle du bon soldat et du bon citoyen et il s'en sert pour marquer une distance entre lui et ses camarades, dont il a de plus en plus de mal à supporter les excès, notamment au sujet des élections des membres du conseil d'administration du bataillon :

Par fausseté d'esprit, par une funeste cabale, on a répandu parmi nous l'opinion qu'il ne fallait nommer comme volontaires que des gens ennemis des officiers et qui leur sauraient tenir tête. Comme si nous devions regarder nos chefs comme des ennemis ! C'est pourtant là l'esprit général. Les chefs ne sont pas aimés ; il est rare d'en entendre dire du bien, tant l'esprit de méfiance est grand contre eux. Je suis sûr que pour notre conseil, les choix seront mauvais ; on prendra des têtes exaltées. La multitude se laisse toujours tromper par les flatteurs du peuple qui font les désintéressés : ce sont des hommes masqués. [...] Ils pensent qu'en choisissant des ennemis de leurs officiers, ou ce qu'ils appellent des bons garçons, ils ne seront plus volés¹²⁰.

Gabriel Noël relate les mêmes tensions lorsqu'il s'agit d'élire un caporal, il s'inquiète de « leur attitude menaçante » et se désole qu'une de ces têtes brûlées ait finalement été élue, à la place d'un autre candidat, Botta, qui a « plus d'esprit et de maturité¹²¹ ». Il ajoute :

Quant aux soldats, on va chercher des exaltés, des crânes, des beaux parleurs qui ne veulent rien entendre. J'ai été presque honteux d'avoir obtenu un grand nombre de voix dans ma compagnie : j'espère pourtant qu'elles ne m'ont pas été données comme étant un exalté¹²².

Lui-même candidat déçu ne veut pas être associé à ses hommes dans l'esprit de ses supérieurs, étant tout le contraire de ces hommes qu'il désigne comme « des exaltés », « des flatteurs », « des beaux parleurs », qui démontrent qu'ils ont le verbe haut, se mettent en colère, et savent surtout convaincre le groupe. Ce sont aussi des « crânes », qui se mettent en avant, c'est-à-dire des hommes « fanfarons », « fiers et téméraires », qui peuvent se montrer vaniteux¹²³ et se font remarquer, plutôt que de se fondre dans la masse et s'affirment en défiant les cadres. Il utilise d'ailleurs plusieurs fois ce sobriquet, notamment pour qualifier les membres d'une autre chambrée où le désordre et les conflits règnent :

Je serai peut-être dégoûté du régime et de la vie de soldat si j'étais dans la chambrée voisine. Il n'y a point d'ordre. Ils sont toujours en querelle. Il y a là trois ou quatre crânes qui ne cessent de crier à tue-tête et sont insupportables¹²⁴.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 36-37.

¹²⁰ NOËL Joseph-Louis-Gabriel, *Au temps des Volontaires ... op. cit.*, p. 110-111, lettre du 1^{er} mars 1792.

¹²¹ *Ibid.*, p. 112.

¹²² *Ibid.*, p. 113.

¹²³ Crâne, proche de crâner (familier), définition Ortolang (Outils et Ressources pour un traitement Optimisé de la LANGue, du Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales. <https://www.cnrtl.fr/definition/cr%C3%A2ne//1>

¹²⁴ *Ibid.*, p. 14.

Ici les plaintes de Gabriel Noël dessinent des comportements masculins qui font de l'opposition à l'autorité, de l'exaltation, de la capacité à provoquer, à crier, et à soutenir les conflits, des qualités qui permettent aux hommes de montrer leur force et leur détermination. D'ailleurs ces jeunes gens survoltés se désignent comme de « bons garçons », alors qu'ils ont des compétences aux antipodes de la modération et de la discipline prônées par les cadres de l'armée. Ils se sont donc forgés leur propre échelle de valeurs. Bien que Gabriel Noël respecte les codes et les comportements prescrits par l'armée et qui devrait lui assurer une place de choix, il est désavantagé dans ce groupe restreint, dominé par les provocateurs et préfère se mettre en retrait. Pourtant il se présente toujours comme un grand frère ou un père, toujours plus sage que ces hommes agités. Il a pleinement conscience de la distance qui le sépare de ses camarades. Il en fait d'ailleurs part à sa correspondante en analysant les différentes origines des hommes qu'il côtoie au quotidien :

Nous avons dans notre compagnie des gens de la ville et d'autres de la campagne. Je préfère les campagnards aux autres, tout en n'aimant pas de badiner avec eux parce qu'ils sont grossiers. Mais il est plus facile de leur faire entendre raison que les autres ; ils observent mieux la discipline et sont plus justes¹²⁵.

Finalement, il est contraint de choisir entre la grossièreté des ruraux ou l'immaturation et les excès de ses autres compagnons et, par cette analyse, il se place dans une position surplombante, s'arrogeant le devoir de les faire changer, avant d'abandonner finalement. Il résume son opinion sur les catégories populaires masculines, dans une lettre où il rapporte l'attitude des « habitants de la Campagne sur la frontière », face à trois émigrés qui viennent d'être capturés. Ces habitants veulent les pendre sans autre forme de procès, ce qui choque beaucoup le narrateur :

Mais une autre remarque, c'est de voir que le peuple et les volontaires mêmes n'ont ni raison, ni modération. [...] Cette façon d'être est bien dangereuse. Le peuple est injuste ; il s'irrite facilement, et dans sa colère se porte aux derniers excès. J'ai représenté à ces furieux qu'avant de prendre un homme il convenait de l'entendre ; [...] que le premier venu n'était pas autorisé à rendre la justice, et qu'il fallait renvoyer les accusés devant les tribunaux compétents¹²⁶.

Il place sur le même plan les volontaires et le peuple et dénonce leur comportement qu'il juge excessif, irraisonné, « furieux », violent. On peut observer toute la distance et même l'incompréhension, ou une certaine condescendance exprimé par ce jeune homme d'origine bourgeoise, qui s'illustre par sa raison et sa parfaite obéissance, ainsi que son patriotisme, mais qui a bien du mal à s'adapter à des camarades d'origine plus populaire, qui affirment de manière

¹²⁵ *Ibid.*, p. 37.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 80-81.

plus provocatrice leurs opinions et leurs revendications, avec des attitudes corporelles, des manières de parler, plus sonores et plus conflictuelles. Thomas Hippler remarque que « Les volontaires, en particulier ceux d'origine bourgeoise, ont l'impression que l'expérience militaire fait régresser le standard de « civilisation qu'ils avaient acquis dans la vie civile ». Il doivent mettre de côté certaines habitudes, une certaine délicatesse qui vole en éclat au contact du monde militaire¹²⁷. Joseph Dumez juge également que le service militaire ne contribue pas au raffinement des manières. Thomas Hippler cite les vers qu'il écrit pour se distraire :

Le métier de soldat est une bonne école/ Où se corrige plus d'un drôle/ Du défaut d'être délicat¹²⁸.

Gabriel Noël note également qu'il doit s'endurcir, notamment lorsqu'il se retrouve contraint de coucher sur une vieille paille, sur laquelle les différents régiments ont déjà dormi et qui est généreusement garnie de poux. Malgré ses plaintes, il rappelle qu'en cette double qualité [de soldat et de citoyen], toute délicatesse [lui] est défendue¹²⁹ ». On voit donc bien ici que le statut, non seulement du militaire, mais aussi du citoyen mâle est caractérisé par la sobriété, qui doit mener à un certain endurcissement. Deux types de masculinités, définies socialement, peuvent donc continuer à coexister dans les armées de la Révolution et montrant la persistance de certains préjugés envers les hommes les plus populaires. Ils sont les mieux adaptés peut-être pour faire face à la dureté du milieu militaire et supporter certaines confrontations mais ils ne semblent pas toujours les plus à même de diriger et d'encadrer les autres hommes, incapable de se discipliner.

2. Une autorité plus difficile à exercer pour les officiers ?

Gabriel Noël se plaint particulièrement de ces hommes lorsqu'il doit les commander en tant que sous-officier. Il avoue dans une de ses lettres être très soucieux d'avoir été mis « à la tête d'une chambrée de dogues » et de devoir prendre un air tout aussi agressif pour se laisser « croqu[er] » à son tour¹³⁰. Dans cette atmosphère de suspicion qu'il décrit dans ses lettres, la tâche des officiers est sans doute plus ardue que sous la Monarchie. Ils doivent faire face à de multiples soupçons de la part des troupes, mais aussi des autorités républicaines et peuvent être accusés de trahison avec l'ennemi, complaisance avec les aristocrates, ou d'incapacité à diriger... De plus, la loi du 24 juin 1791 autorise un général à suspendre tout officier « dont la conduite semble suspecte ». Suivront les commissaires du conseil exécutif envoyés par le

¹²⁷ HIPPLER Thomas, *Soldats et citoyens ... op. cit.*, p. 162.

¹²⁸ HIPPLER Thomas, *Soldats et citoyens ... op. cit.*, p. 163.

¹²⁹ NOËL Joseph-Louis-Gabriel, *Au temps des Volontaires ... op. cit.*, p. 20, Jeudi 19 janvier 1792 Poste d'Apaché.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 132, Lettre du 18 mars 1792.

ministre de la guerre pour surveiller tout officier qui manifeste des opinions contraires aux principes de liberté et d'égalité¹³¹. Ce sont ces suspicions qui sont d'ailleurs à l'origine des écrits de Rossignol qui, prisonnier au Fort de Ham suite aux accusations de ses ennemis politiques, tente de justifier sa conduite. André Corvisier précise également que le 14 septembre 1793 est décidée la révocation des officiers nobles, en particulier dans les armées du Nord ou une simple dénonciation pour incivisme venant des soldats peut constituer un motif valable¹³². La figure et l'autorité de l'officier père, incarnation d'une certaine masculinité hégémonique, peuvent donc être rapidement fragilisées, et les officiers doivent s'adapter à ces nouvelles conditions d'exercice de leur autorité. Les écrits personnels des combattants de la Révolution font souvent référence à l'opinion qu'ils ont de leurs chefs et particulièrement les critiques qu'ils développent à leur encontre.

Ainsi Vernère raconte, comment le baron de Ferrette, colonel imposé par Custine, alors en disgrâce, est renvoyé, sur la demande des officiers mais surtout par le vote des soldats :

[D]evant chaque bataillon, successivement, il fut ordonné de rester au port d'armes à ceux qui voulaient conserver M. de Ferrette pour leur chef de brigade, tandis que ceux qui désiraient lui voir abandonner son commandement se reposeraient sur leurs armes. Ce dernier mouvement fut exécuté avec une telle spontanéité, que les représentants ne purent conserver aucun doute sur le sentiment de la brigade, et ils ne balancèrent pas à prononcer le renvoi du chef qu'elle aimait si peu¹³³.

Ces pratiques démocratiques nouvelles passent par une sorte d'évaluation publique, qui met parfois les officiers et les généraux dans des situations délicates. C'est notamment le cas du général Dumouriez lorsque les rumeurs de trahison, suite aux accords qu'il aurait passés avec le Prince de Cobourg, se diffusent dans les armées auprès des soldats. Jean-Pierre Bial relate le moment où il tente d'haranguer la foule des militaires qui est assemblée autour de lui :

Il termina en criant : vive la France ! Mais les troupes gardèrent un silence glacial. Quand il arriva à Saint-Amand, même allocution même silence. Lorsque le cortège passa sur le front du Bataillon de la Côte-d'Or on entendit les cris : À bas le traître ! Suivis de huées formidables et même de quelques coups de fusils. Cette réception significative ne demandait pas d'explications. Aussi, toute cette troupe dorée jugea prudent de filer au plus vite et de prendre le galop vers l'Escaut qu'elle passa en toute hâte, sans craindre de se noyer, pour rejoindre l'armée autrichienne¹³⁴.

¹³¹ LYNN John A., *The Bayonets Of The Republic ... op. cit.*, p. 83.

¹³² CORVISIER André, *Histoire militaire de la France ... op. cit.*, tome 2, p. 204.

¹³³ VERNÈRE Xavier, *Cahiers d'un volontaire de 1791 ... op. cit.*, p. 58.

¹³⁴ BIAL Jean-Pierre, *Les carnets du colonel BIAL ... op. cit.*, p. 73.

Cet auteur relate d'autres humiliations publiques concernant les généraux, semblant ainsi égayer son récit par les déboires des chefs, comme ceux de Houchard qui remplace le général Custine. Il passe les troupes en revue, avec deux représentants du peuple, et se lancent tous les trois dans de longs discours, à grand renfort de métaphores antiques. La longueur de la harangue, mais surtout l'apparence des orateurs « coiffés du casque phrygien », considéré comme « passablement ridicule » par les soldats, donne de « l'humeur » à ces derniers. Puis vient le tour du général Houchard, qui « parlait assez mal ». Enfin, lorsque les orateurs se mettent à caracoler au milieu des soldats en criant « Vive la République ! Vive la Convention ! Personne ne répondit. Il répéta, même silence...¹³⁵. »

Pierre Dumey quant à lui, raconte les mésaventures du Général Decaen qui s'en prend violemment à un capitaine qui obéissait aux ordres d'un autre général. Il bâtonne ce capitaine en étant « pris de vin », ce qui pousse les officiers à déposer une plainte. Decaen les accuse d'être des lâches et ajoute « qu'il était las de commander une demi-brigade animée d'un aussi mauvais esprit¹³⁶ ». Charles François résume cette suspicion généralisée chez les soldats, en confirmant qu'ils accusaient tous leurs généraux de trahison « principalement Pichegru contre lequel on murmurait, peut-être parce que sa discipline était trop sévère. Il faisait fusiller les maraudeurs et les pillards¹³⁷ ». L'extrême sévérité de ce général est un exemple des contradictions de l'institution militaire dans un contexte démocratique nouveau rendant difficile la cohabitation entre la liberté du citoyen et ses devoirs de protection de la Nation. Cette discipline de fer, seule solution appliquée contre l'indiscipline et la désertion, est parfois durement ressentie par les soldats qui prennent conscience de leurs nouveaux droits de citoyens et qui craignent d'intégrer les régiments de l'ancienne armée monarchique, comme le rappelle le requis Lecler soulagé de ne pas intégrer un régiment d'Ancien Régime à cause de « la discipline sévère de la ligne »¹³⁸. Un cas de conflit concernant des soldats et des caporaux qui s'opposent à leur capitaine est particulièrement intéressant pour comprendre l'évolution de l'autorité des officiers. Le capitaine Guillaume Vacher, cinquante-trois ans est accusé, par une plainte déposée par deux de ses caporaux, d'avoir « injurié et maltraité des inférieurs », c'est-à-dire trois volontaires, qu'il aurait envoyés en prison. Quand les caporaux demandent au capitaine Vacher pourquoi il a appliqué cette sanction, il s'étonne qu'ils s'intéressent « à ces

¹³⁵ *Ibid.*, p. 78.

¹³⁶ DUMEY François, « Lettres de campagne du sergent major DUMEY ... », *op. cit.*, p. 673-674.

¹³⁷ FRANÇOIS Charles, *Journal du capitaine François ... op. cit.*, p. 103.

¹³⁸ LECLER Jean-Antoine, « Journal d'un lieutenant de sapeurs auxiliaires de l'armée des Alpes et de l'armée d'Italie, Jean-Antoine LECLER (septembre 1793 à juin 1796) », in *Mémoires de la société des Sciences Naturelles & Archéologiques de la Creuse*, Tome 19, 1913, p. 102.

gueux là ». L'un des deux caporaux, nommé Maupas, exige des excuses au nom des volontaires qu'il vient d'insulter. Le Capitaine traite alors Maupas de « Jean-Foutre » et que s'il se souciait tant d'eux, qu'il « alloit aussi se faire foutre en prison et même le faire conduire à château briant », lieu où sont enfermés les trois volontaires. Maupas répond qu'il est normal qu'il défendent « de Braves militaires ». Le second caporal rappelle au capitaine qu'il « faut avoir égard a des vrais camarades ». Et Vacher de répondre : « Toi tu n'es qu'un Jean Foutre retourne à l'hôpital dont tu n'es qu'un pilier », avant de lui promettre de « le faire casser et même fusiller dans l'église », lui donnant des coups de pieds et de poings et lui arrachant son arme et son Baudrier, pour enfin le conduire en prison. Plusieurs volontaires lui dirent que « c'étoit mal d'agir ainsi » et qu'il « se faisoit plutôt mepriser que respecter en brutalisant ainsi les volontaires ». Suite à cette plainte, Vacher se défend devant le conseil de guerre en prétextant que les caporaux étaient « pleins d'humeur », et qu'ils se mêlaient de ce qui ne les regardait pas. Il nie les avoir frappés et les accuse d'avoir monté une cabale contre lui, pour le perdre « parce qu'il s'attache à faire respecter les propriétés et faire le service en règle et que depuis trente un ans qu'il sert, il a toujours mérité l'estime de ses frères d'armes »¹³⁹. La justice tranche en reconnaissant que Vacher est coupable, mais excusable car il a réagi à une provocation. Son autorité est donc bien reconnue par le conseil de guerre, mais pas par les volontaires et ses inférieurs. Ces derniers n'auraient, sous l'Ancien Régime, pas eu la latitude pour protester, porter plainte et mettre ainsi en doute les décisions disciplinaires de leur supérieur. Mais l'on voit surtout ici deux conceptions de la discipline et de l'autorité qui s'opposent. Si Vacher se prévaut de ses trente ans de service dans les armées monarchiques et de son grade de capitaine pour appliquer une stricte discipline, en combattant le pillage des soldats, les volontaires, eux, font valoir leur dignité de citoyen et de combattants qui, selon eux, les protège de traitements qu'ils jugent dégradants, et d'une discipline qu'ils estiment trop sévère.

La fragilité grandissante de l'autorité des chefs se retrouve effectivement dans les archives de la justice militaire et les multiples cas d'insubordination. Il est cependant impossible d'évaluer les variations du nombre de ces cas entre l'Ancien Régime et la Révolution, puisque le fonctionnement de la justice militaire a beaucoup changé entre ces deux périodes. Par exemple, sous l'Ancien Régime, tout délit ou crime qui concernait un officier, parce qu'il était le plus souvent un homme noble, n'était pas traité devant les conseils de guerre, mais devant un tribunal qui leur était dédié¹⁴⁰. Les cas d'insubordination dont nous disposons, dans les archives

¹³⁹ SHD, 2 J 1, dossier Finistère, Affaire Guillaume Vacher, 24 vendémiaire an III.

¹⁴⁰ GUINIER Arnaud, *L'honneur du soldat, Éthique martiale et discipline guerrière dans la France des Lumières (1748-1789)*, Paris, Champ Vallon, 2014, p 251-253.

de la justice militaire d'Ancien Régime, ne concernent donc que des conflits entre des soldats et des petits gradés ou bas-officiers¹⁴¹, mais presque aucun cas entre des soldats et des officiers. En revanche les cas sont relativement nombreux sous la Révolution, car ils sont traités, cette fois, par les conseils de guerre. Dans l'étude de Sébastien Évrard sur la justice de l'armée des Côtes de Cherbourg, l'insubordination arrive en troisième position avec 21% des cas d'infractions étudiés, après successivement le vol (42%) et la désertion (36%). Un certain nombre d'affaires d'insubordination peuvent avoir fait l'objet d'une plainte ou d'interrogatoires qui permettent de mieux saisir les causes, mais beaucoup de celles que nous avons retrouvées ne nous sont connues que par un jugement sommaire qui donne peu de détail sur les causes du conflit. Cependant même très succinctes, certaines mentions peuvent s'avérer intéressantes. Par exemple plusieurs affaires montrent clairement que les prévenus refusent de reconnaître le bien fondé des contraintes qui leur sont imposées, mais surtout l'autorité de la personne qui leur impose, dont ils ne reconnaissent pas toujours la légitimité. Ainsi un certain Jean-Baptiste Lebée, volontaire de la 4^e Compagnie, du 2^e Bataillon de la 24^e demi-brigade de l'armée du Rhin et de Moselle est désigné comme un « très mauvais sujet », dans une lettre de son chef, lors de son procès pour désertion. En effet, il a déjà manqué de respect à ses supérieurs, réclamant un autre logement que celui qu'on lui avait attribué. Il répond « qu'il se futoit du Commandant, du Capitaine et de tous ses chefs et qu'il ne reconnaît que la loi »¹⁴². Il utilise l'argument du respect de la loi auquel sont soumis les citoyens pour justifier cette désobéissance, mais il refuse de reconnaître son incarnation dans les chefs qui lui donnent des ordres. Antoine Génin quant à lui, carabinier au 3^e Régiment d'infanterie légère de l'armée de Moselle et âgé de 22 ans, accusé d'insubordination, affirme qu'il ne connaît « pas de maître et qu'il ferait ses volontés¹⁴³ ». Il considère ainsi la liberté des citoyens comme absolue et reprend à son compte, mais littéralement, la rhétorique qui fait des Français des citoyens libres, en opposition aux esclaves soumis aux maîtres et aux tyrans.

Les officiers voient alors leur légitimité régulièrement remise en question par des volontaires qui interprètent, très personnellement leurs devoirs, comme dans le cas du capitaine Pouillande qui est insulté « de la manière la plus outrageante », « à la tête de la compagnie » par un certain Brissot, cavalier du 7^e régiment de l'armée de Sambre et Meuse, parce qu'il a refusé que ce cavalier échange son cheval avec un trompette. Il récidive avec son sous-lieutenant, le citoyen Ducrocq qu'il insulte, « jusqu'à le faire ôter à plusieurs reprises de sa place

¹⁴¹ Voir le chapitre 4.

¹⁴² SHD, 2 J 336, Affaire Lebée, 1^{er} Germinal an 5.

¹⁴³ SHD, B1 311, Affaire Antoine Génin, 5 septembre 1795.

de bataille, disant pour raison qu'il ne le reconnaissait point pour officier¹⁴⁴ ». On peut penser que soit l'élection ou la nomination est ici contestée ou qu'il refuse d'obéir à cet homme en particulier, qu'il n'estime pas digne ou capable de le commander, ou avec lequel il s'est peut être disputé. Ici l'intérêt supérieur de la loi disparaît, et c'est à l'homme que ce soldat refuse d'obéir. Le Caporal Lamart, en revanche, est plus mesuré dans sa justification, mais pas dans ses injures, puisqu'il clame qu'il « se foutait du sergent major et se moquait de lui à pied et à cheval, le menaçant et lui disant qu'il n'avait rien à lui commander que lorsqu'il était de service ». Ici, il ne refuse pas, sur le principe de se soumettre à l'autorité de son supérieur, mais il estime que cette autorité, parce qu'elle n'est pas personnelle, a des bornes et qu'elle disparaît, une fois le service terminé¹⁴⁵. Le chef d'escadron Siebeck, voit, pour la même raison, sa plainte peu considérée par la justice. Il accuse « Jacques Lecler capitaine d'une compagnie franche » de l'avoir frappé, puis un certain « Alexandre Piot, sous-lieutenant du 211^{ème} régiment de Chasseur à Cheval », d'avoir frappé Lecler à son tour.

Bien que la culpabilité de ces deux hommes soit reconnue par le conseil de guerre, ils sont absous et n'auront aucune peine supplémentaire, qui aurait pourtant pu s'ajouter aux deux mois de détention qu'ils ont déjà effectués en attendant leur procès. Le conseil de guerre justifie sa décision par le fait que « ni les uns ni les autres n'étoient de service, que ce n'a été qu'une rixe produite par un moment Déferescence », mais également parce que « le citoyen Lecler n'étoit point en uniforme » et qu'enfin « il seroit malheureux que des hommes qui ont bien servi leur pays et dont les services lui sont encore utile », soit exclus de l'armée. On retrouve le fait qu'en dehors des heures de service, la hiérarchie des grades ne s'applique pas, ce qui montre qu'il s'agit d'une dignité due au grade et non attachée à la personne qui le porte. L'autorité des officiers est donc bornée dans le temps et dans l'espace.

En tout cas, la défense employée par les prévenus d'insubordination, consistant à affirmer la non reconnaissance de l'autorité d'un chef, en particulier pour justifier les libertés qu'ils se sont accordés, est totalement absente des interrogatoires des soldats dans la justice militaire d'Ancien Régime. Au contraire, dans les archives de la justice militaire révolutionnaire, on retrouve plusieurs occurrences de ce type de défense. C'est le cas, par exemple, de Barthélemy d'Avenet, sergent de la troisième compagnie, condamné à 5 ans de fer pour insubordination contre son capitaine, mais qui déclare « ne pas le reconnaître pour son

¹⁴⁴ SHD, 1B 312, Affaire Brissot, 25 prairial an 4.

¹⁴⁵ SHD, 2 J 153, Dossier 6^e demi brigade du Finistère, Affaire Caporal Lamart, An V.

supérieur¹⁴⁶ ». Quant à Laramée, François et Husson, tous les trois soldats du 1^{er} Régiment du 3^e Bataillon de l'armée de Sambre et Meuse, ils ont essayé de soulever toute la compagnie contre leurs chefs, alors qu'elle était en marche. Laramée avait refusé de « tirer son sac de dessus une voiture », comme le lui demandait son sous-lieutenant, et lui a répondu « qu'il étoit trop jeune pour le commander ». Il aurait ensuite refusé d'aller en prison pour subir sa punition, se portant au contraire à la tête de la compagnie, qui s'est mise à crier « il n'ira pas »¹⁴⁷.

Ces justifications montrent bien que certains hommes qui s'engagent ont du mal à accepter la discipline militaire et celui qui l'incarne, parce qu'ils ont souvent conscience de leur nouveau statut de citoyen, et des droits afférents, qu'ils possèdent. Le citoyen-soldat, comme le rappelle Thomas Hippler, se considérait avant tout comme citoyen, plutôt que comme soldat et montre une certaine méfiance envers la discipline militaire, que certains considèrent comme inhumaine et dégradante¹⁴⁸.

L'égalité et la liberté entre les citoyens semblent ainsi modifier en profondeur les relations d'autorité entre les officiers et les soldats. Ces derniers se considérant comme plus légitimes de s'opposer ou de refuser une autorité s'ils jugent que leur dignité n'est pas reconnue. Les officiers perdent de leur aura, leur rôle de puissants pères de famille, de guide qui transmet un modèle éthique et moral ne disparaît pas, mais leur autorité est bien plus soumise aux critiques, ce qui reconfigure les rapports de force entre hommes dans les armées révolutionnaires.

¹⁴⁶ SHD, 1B 312, Barthélemy d'Avenet, 13 nivôse an IV.

¹⁴⁷ SHD, 1B 312, Affaire Laramée, François, Husson, 27 Ventôse an IV.

¹⁴⁸ HIPPLER Thomas, « Service militaire et intégration nationale pendant la Révolution française », *Annales historiques de la Révolution française*, n°329, 2002, p 16.

L'armée Révolutionnaire, selon les principes démocratiques qu'elle intègre, devrait être une instance de confirmation de toute la jeunesse masculine, ses membres étant désormais tous égaux. Cette démocratisation des armées est visible concrètement par l'ouverture des grades et la rénovation du code de justice militaire. Cependant, l'idéal masculin de tempérance, d'obéissance de sobriété et de probité prôné par les cadres de l'armée, pour le citoyen-soldat, correspond à un idéal proche des habitudes et de l'éducation des hommes bourgeois qui obtiennent une majorité des postes d'officiers. Ils semblent recréer des espaces d'entre-soi, mieux accepter la discipline, et s'opposer, en cela, à des hommes de catégories plus populaires qu'il doivent commander.

Mais si les officiers et les plus grands généraux usent d'un paternalisme toujours efficace pour se faire aimer des soldats, la figure du père incarne une autorité moins absolue, moins hégémonique. Les officiers rencontrent alors plus de difficultés pour asseoir leur autorité, face à des hommes qui sont souvent plus conscients de leur liberté, en particulier lorsqu'ils sont volontaires. Ces derniers n'hésitent pas à critiquer, voir à défier les chefs, campant une masculinité plus exaltée, qui se réalise dans le défi et les oppositions avec les autres hommes, en particulier ceux qui incarnent l'autorité. Si l'égalité entre hommes reconfigure les relations d'autorité, différentes masculinités cohabitent toujours au sein de l'institution militaire, en fonction de l'origine sociale des hommes. Mathieu Marly interroge d'ailleurs la pertinence de parler d'un modèle militaro-viril, avant, comme pendant le XIX^e siècle, car il est avant tout le produit des attentes de l'institution militaire, dont les valeurs sont en convergence avec celles des classes dominantes qui prônent la maîtrise des affects et le sacrifice individuel au nom de valeurs universelles. Ce modèle n'est pas forcément intériorisé et adopté par tous les militaires et participerait surtout à « l'universalisation du genre pour mieux généraliser la contrainte militaire » et pour justifier une relation de domination¹⁴⁹.

¹⁴⁹ MARLY Mathieu, « L'armée rend-elle viril ?... », *op. cit.*

Chapitre 6 : la hiérarchie des âges entre militaires : des modèles masculins opposés entre jeunes et vieux.

Sous l’Ancien Régime, les jeunes hommes n’incarnent pas un modèle de perfection masculine. Dans les dictionnaires des XVII^e et XVIII^e siècles, ainsi que dans les traités de physiognomonie, la virilité est définie comme un âge, compris entre 30 et 50 ans, où l’homme atteint une complexion parfaite¹. En effet, dans la théorie des humeurs, le jeune garçon possède des caractères féminins dans l’enfance et l’adolescence, du fait des humeurs chaudes et humides qui prédominent dans son organisme. Il s’assèche et élimine l’humidité en grandissant et devient un homme viril accompli, avant de se refroidir dans sa vieillesse². Comme le rappelle Renata Ago, les adolescents sont considérés comme moralement fragiles, car la maîtrise de soi, qualité virile par excellence, est encore en formation. Ces considérations les assimilent d’une certaine manière aux femmes, et il n’est donc pas étonnant qu’on les exhorte à respecter ces vertus féminines que sont la modestie et la réserve et qu’on les surveille, comme les jeunes filles³. Ces considérations sur l’âge et le statut virils peuvent donc avoir des conséquences sur l’organisation de l’armée et sur les relations entre jeunes et vieux militaires. Durant la Révolution française, les bouleversements sociaux de l’institution, l’engagement de la jeunesse sous les drapeaux à partir de 1793, date de la première levée en masse et sa glorification dans les fêtes ou les chansons, pourraient participer à un inversement de ces valeurs. L’armée permet-elle aux jeunes hommes d’accéder au statut d’homme adulte ? Cette institution se destine-t-elle à l’accueil de la jeunesse masculine pour œuvrer à sa disciplinarisation, à son intégration dans

¹ FURETIÈRE Antoine, *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts, par feu Messire Antoine Furetière*, La Haye, A. et R. Leers, 1690, p. 2133 : article viril, ile : « Qui convient, qui appartient à l’homme. L’âge viril, c’est la force de l’âge de l’homme, depuis 30 ans jusqu’à 45 ans ». Dictionnaire de l’Académie française, édition 1762, Tome 2, p 745 : « VIRILITÉ, age viril. Il est parvenu à la virilité. On le dit aussi pour signifier dans l’homme La puissance la capacité d’engendrer. »

PERNETY Antoine-Joseph, *La connaissance de l’homme moral par celle de l’homme physique*, A Berlin, chez G.J. Decker, 1777, Tome 2, pp. 162-163. Pour l’abbé Pernety l’âge de la virilité est celui de 28 à 40 ans. Le tempérament de l’homme est alors “au point de perfection” pour le corps comme l’esprit “L’impétuosité & la pétulance de la jeunesse ont fait place à la modération, & le froid qui l’énerve & l’engourdit dans la vieillesse, ne s’est pas encore emparé de ses facultés.

² SHEPARD Alexandra, *Meanings of Manhood in Early Modern England*, Oxford, Clarendon, 2003, p 9, p 23 et 56-58.

³ AGO Renata, « La liberté de choix des jeunes nobles au XVII^e siècle » in LEVI Giovanni, SCHMITT Jean-Claude, *Histoire des jeunes en Occident*, Paris, Tome 1, p 347. Voir aussi SHEPARD ; Alexandra, *Meanings of Manhood... op. cit.*, p. 58. sur les vices des jeunes hommes, assimilé aux femmes, partageant une même incapacité à faire preuve de raison à cause de leur froideur et de leur humidité.

la société civile et à la valorisation d'un modèle masculin qui, en particulier pendant la période révolutionnaire, transcenderait les âges des individus masculins ?

1. Une hiérarchie des âges au sein de la communauté militaire sous l'Ancien Régime

Sous l'Ancien Régime, cette hiérarchie masculine des âges pourrait créer des groupes masculins différenciés. Les médecins militaires qui veulent former des corps de soldats endurants et les officiers, soucieux de discipline et de mérite, s'intéressent particulièrement à la gestion et aux particularités des différentes classes d'âge des combattants. Les militaires eux-mêmes racontent leur jeunesse, leurs relations avec les soldats plus âgés, leur progression et leur désir d'émancipation et de progression au sein de l'institution militaire, dès la seconde moitié du XVIII^e siècle. Quelles conceptions de la jeunesse masculine, mais aussi de la valeur des vieux soldats sont exposées dans ces sources ?

1. Des jeunes hommes fragiles et excessifs

Les Armées d'Ancien Régime ne s'adressent pas précisément à la jeunesse. En effet, pour Sabina Loriga, cette institution pouvait accueillir un certain nombre d'hommes âgés, comme de jeunes enfants⁴. Dans son étude de la composition sociale des armées, André Corvisier établit également des statistiques sur les âges des militaires dans différents corps en 1763. Il constate que la plupart des combattants, soit 31,8% d'entre eux, ont un âge compris entre 21 à 25 ans. La deuxième catégorie est celle des jeunes hommes de 26 à 30 ans qui représentent 27,1% des effectifs. Les très jeunes hommes de moins de 20 ans ne sont que 14,6%, et plus de 20% des combattants ont entre 31 et 40 ans⁵. Les soldats sont donc en grande majorité des jeunes gens de moins de 30 ans.

Mais, alors que pendant la longtemps, la question de l'âge était considérée comme négligeable, elle commence à être posée avec plus d'acuité dans la seconde moitié du XVII^e siècle et ce pour deux raisons : un taux élevé de mortalité dans les garnisons des jeunes hommes, et les difficultés des officiers à discipliner leurs troupes⁶. Les médecins militaires et les officiers qui écrivent au secrétariat d'État de la guerre pour réformer l'institution s'en inquiètent, ils tentent de déterminer un âge idéal où les jeunes hommes pourraient s'engager dans l'armée.

⁴ LORIGA Sabina, « l'épreuve militaire » in LEVI Giovanni, SCHMITT Jean-Claude, *Histoire des jeunes en Occident...*, op. cit., Tome II, p 24

⁵ CORVISIER André, *L'armée française de la fin du XVII^e siècle au ministère de Choiseul. Le soldat*, Tome 1 Brive, Chastrusse, 1964, p. 624-625.

⁶ *Ibidem*.

Ainsi Jean Colombier, dans les années 1770 propose d'accepter l'entrée des recrues entre « dix-huit ans jusqu'à vingt-cinq » car « Plutôt, leur corps n'est pas assez fort pour supporter les travaux de cet état ; & plus tard, il s'y forme très-difficilement⁷ ». Le Cointe, qui écrit en 1790, propose un intervalle beaucoup plus large durant lequel un homme peut servir :

L'âge le plus propre au métier des armes, c'est depuis seize ans jusqu'à cinquante ; plus tôt, le corps n'a pas assez de force, plus tard, il commence à la perdre insensiblement⁸.

Il s'agit dans les deux cas de trouver un âge idéal où le corps n'est pas trop âgé et peut supporter les difficultés de la guerre, et où il est encore assez jeune pour être formé sans difficulté, au moment où il est encore malléable. C'est ce que propose Le Cointe quelques pages plus loin lorsqu'il rappelle qu'entre 12 et 15 ans :

C'est l'époque moyenne entre l'enfance & la virilité, où les muscles souples & les mouvement faciles sont propres à mieux recevoir toutes les impressions qu'on veut leur donner⁹.

Les âges évoqués sont donc compris dans des limites assez larges et peuvent varier d'un auteur à l'autre. Par exemple le Baron de Vietinghoff, colonel du régiment Royal-Bavière, dans son mémoire rédigé entre la fin des années 1770 et le début des années 1780, aborde la question des « Enrollemens et Engagemens de l'âge de Seize ans ». Selon lui, « une Recrue de cet âge-là, n'est pas encore en état de soutenir les Exercices forcés et contraires à ses habitudes et allures, que l'on lui fait faire en arrivant au Régiment¹⁰ ». Ces âges semblent englober la fin de la puberté masculine, correspondant, selon Buffon, à l'âge de 16 ans chez les garçons¹¹ et recouvrent aussi celui de la virilité chez les médecins et physiognomonistes. Pernetty, bénédictin qui se tourne vers l'illumination et écrit des ouvrages très divers, s'inspire de la physiognomonie, et affirme que l'âge de la virilité s'étend de 28 ans à 40 ans et qu'il s'agit de l'âge où « Son tempérament [celui de l'homme] est alors au point de perfection, pour le corps ; l'esprit, développé comme le corps, se fent de cette vigueur, qui se manifeste dans tout ce qui est réfléchi. L'impétuosité & la pétulance de la jeunesse ont fait place à la modération, & le

⁷ COLOMBIER Jean, *Préceptes sur la Santé des Gens de guerre ou L'Hygiène Militaire, Par M. C. Docteur Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, &c, Colombier*. Publication après le code de médecine Militaire, Paris, Chez Lacombe, 1775, p 157.

⁸ LE COINTE, Jourdan, *Docteur en Médecine, La santé de Mars, Ou moyens de conserver la Santé des Troupes*, Chez Briand, Paris, 1790, p. 50.

⁹ *Ibid*, pp. 75-76.

¹⁰ VIETINGHOFF, le baron de, colonel du régiment Royal-Bavière, *Tableau et Etat des Déserteurs d'après les signalements envoyés à la Maréchaussée depuis 1776 jusqu'à 1783*. SHD, 1M 1783 n°1311, p. 5.

¹¹ OZOUF Mona, « Symboles et fonction des âges dans les fêtes de l'époque révolutionnaire », *Annales historiques de la Révolution française*, 42e Année, No. 202 (Octobre Décembre 1970), p. 573.

froid qui l'énerve & l'engourdit dans la vieillesse, ne s'est pas encore emparé de ses facultés¹²». Alexandra Shepard rappelle également que la virilité est l'âge où il est possible de contrôler la chaleur encore trop forte dans la jeunesse, précédant également le déclin de la vieillesse¹³

Mais la jeunesse reste sujette à caution pour de nombreux auteurs, médecins et militaires. Ils sont souvent d'accord pour décrire les jeunes hommes comme plus fragiles et plus sensibles aux maladies, infectieuses comme psychologiques. Le médecin aliéniste Philippe Pinel, dans sa *Nosographie Philosophique*, rédigée en 1798, établit un parallèle entre les jeunes adolescents et les femmes :

Ce n'est guère qu'à la puberté, ou postérieurement à cette époque, que l'hypocondrie, la mélancolie ou la manie se déclarent [...]. Les femmes aussi, par leur extrême sensibilité et l'énergie de leurs affections, peut-être aussi par la vivacité incoërcible de leur imagination, sont les plus exposées aux mêmes maladies nerveuses¹⁴.

Ces jeunes hommes auraient des organismes encore faibles et selon Le Cointe, il est nécessaire de « les endurcir sans cesse aux fatigues & à la douleur [...] les rendre intrépides à tous les genres de dangers, ... infatigables par l'habitude des travaux pénibles, & indomptables par des paroles & des exemples qui font éclore les actes de valeur ; ... éloigner de l'enfance, de l'adolescence & de la virilité, toutes les causes physiques qui affoiblissent le corps, & toutes les causes morales qui avilissent l'esprit militaire¹⁵. » Il est donc nécessaire de contrôler leur développement aussi bien physique que moral pour développer chez eux les valeurs du militaire et de l'homme viril qui sont ici associées. Cette faiblesse corporelle des jeunes hommes est également évoquée dans un mémoire anonyme écrit entre 1748 et 1750. Il y est précisé que : « l'extrême jeunesse des sujets qui composent les recrues est un mal d'autant plus grand qu'il est la triste cause de la mort de ces pauvres enfans qui ne peuvent même pas soutenir les fatigues du premier mois de Campagne ; S'ils étoient plus ménagés. Ils deviendroient des hommes capables de bien servir l'État¹⁶. » Il faut donc attendre un certain âge, pour espérer en faire des hommes, qui plus est propre à faire de bons militaires.

¹² PERNETY, Antoine-Joseph, *La connaissance de l'homme moral ... op. cit.*, pp. 162-163.

¹³ SHEPARD Alexandra, *Meanings of Manhood in Early Modern England*, ... op.cit, p. 23.

¹⁴ PINEL Philippe, *Nosographie philosophique ou la méthode de l'analyse appliquée à la médecine*, Paris, Maradan, 1797, p. 9-10.

¹⁵ LE COINTE, Jourdan, *Docteur en Médecine, La santé de Mars ... op. cit.*, p 242.

¹⁶ SHD 1M 1705 ANONYME, *Mémoire contenant les moyens de remédier aux défauts qui se trouvent dans l'Infanterie françoise, de la rendre en tout temps aussi nombreuse que complète et d'épargner à l'État des sommes considérables*, entre 1748 et 1755, 1M 1705, p. 9.

Ces jeunes hommes sont surtout sensibles à la nostalgie et au mal du pays, bien plus que les anciens soldats. Considérée comme une maladie aux conséquences graves par les médecins qui les répertorient dans leur manuels, le mal du pays préoccupe les cadres de l'armée car il semble faire dépérir les hommes. Colombier, comme un certain nombre de médecins de la fin du XVIII^e siècle, évoque ce mal dans sa *Médecine Militaire*, rédigée en 1778 : « Cette maladie n'attaque ordinairement que les jeunes gens expatriés : on connoit qu'ils y ont de la disposition, lorsqu'on s'apperçoit qu'ils se promènent souvent avec un air rêveur, qu'ils ont en aversion les mœurs & les coutumes du pays où ils sont, qu'ils ne prennent aucun plaisir aux divertissemens auxquels ils assistent, qu'ils supportent avec peine les plus légères incommodités & les plaisanteries, qu'ils vantent par-dessus tous les délices de leur patrie, & que tout les importune¹⁷. » Cette nostalgie semble toucher les hommes jeunes en priorité, de même que les femmes. Selon Pinel, la cause en serait un manque de raison, car il faut lutter contre « l'empire des passions¹⁸ » pour s'en extirper et un homme adulte serait alors mieux armé pour mener ce combat, l'âge viril lui apportant la raison et le contrôle de soi¹⁹.

Surtout, Jean Colombier évoque les possibles difficultés des jeunes hommes à s'habituer à un nouvel environnement et un mode de vie inédit, à établir des nouveaux liens de sociabilité, changements auxquels ils doivent faire face en quittant leur environnement familial pour s'adapter à un nouveau monde professionnel qui nécessite de s'intégrer au sein d'un groupe, de prendre des responsabilités, de faire ses preuves. Dans ces conditions, le problème de la nostalgie des jeunes gens devient crucial pour les cadres de l'armée qui l'abordent dans leurs mémoires techniques. Reneaume de La Tache, capitaine réformé à la suite du Régiment de Bouillon, décoré de l'ordre de Saint Louis, évoque également ces « jeunes, d'un naturel doux et timides », qui regrettent leurs parents et se dégoutent vite du métier. Mais surtout les conséquences de la nostalgie l'inquiète car, elle « conduit à l'hôpital et de l'hôpital au tombeau ; on perd en eux des sujets d'espérance²⁰ ». Pour le capitaine Didelot, c'est la réalité du métier à laquelle sont confrontés les jeunes recrues qui cause leur effondrement psychique, car elle est bien loin de leur fausses espérance. Le jeune soldat serait « enthousiasmé de lui même et de son attirail guerrier », ce qui met « son coeur est dans la joye ». L'argent qu'il reçoit lors de l'engagement prolongerait même « le délire » dans lequel il se trouve, se réjouissant « de son

¹⁷ COLOMBIER, Jean, *Médecine militaire ou Traité des maladies tant internes qu'externes auxquelles les militaires sont exposés dans leurs différentes fonctions de paix ou de guerre*, Paris, de Cailleau, 1778, p. 254.

¹⁸ *Ibid*, p. 256.

¹⁹ SHEPARD Alexandra, *Meanings of Manhood in Early Modern England*, ... *op.cit*, p 23.

²⁰ SHD, 1 M 1783, RENEAUME DE LA TACHE, capitaine réformé de l'ordre royal et militaire de Saint Louis, *De la désertion*, 1er Juillet 1774, p. 2-3.

etourderie », jusqu'à ce que ses illusions disparaissent et que cet engagement devienne « une source de chagrins et d'ennuis, éloigné de sa famille et de son lieu natal ». Il décrit alors la nostalgie et ses symptômes :

il soupire, il gemit (car combien sont morts de la maladie du païs, les regrets, les repentirs viennent l'assaillir, les larmes couent, mais il n'est plus temps d'en dédire, il est soldat²¹.

On retrouve dans cette description l'étourderie et l'imagination débordante qui caractériseraient les jeunes hommes. Des signes de folies peuvent aussi apparaître chez eux, lorsqu'ils ne supportent pas ces changements et ces contraintes. Cela semble être le cas de Jean Sottenay, dit Saint-François, âgé seulement de 16 ans, engagé dans la Compagnie de Marengo et natif d'Irlande. Sa désertion est excusée, car il est « accusé d'avoir l'esprit en demance et par imbecillité a sauté le rempart de la ville de Rocroy, et a donné des preuves de sa folie dans nombres d'occasions²² ». Il est simplement renvoyé dans sa famille avec une cartouche portant la mention « incapable de servir ».

L'idée s'impose qu'il faut s'adapter à la fragilité des jeunes hommes nouvellement recrutés en les intégrant progressivement dans les rangs. Le Baron de Vietinghoff propose, par exemple, de limiter les entraînements d'une jeune recrue car « Des exercices outrés affoiblissent également son tempérament encore trop délicat : lui donnent la maladie de son ché lui : ne pouvant pas y retourner : il déserte, ou tombe malade, et finit par mourir à l'hôpital. D'une manière ou d'autre c'est un homme perdu pour l'armée et pour l'État²³. » Cette fragilité est, selon lui, liée à un « tempérament encore trop délicat », le concept de tempérament est directement issu de la science physiognomonique et le terme « délicat », désigne une qualité considérée comme spécifiquement féminine. Elle est pourtant présente chez les jeunes hommes qui, selon ces théories possèdent des caractéristiques féminines à cause des humeurs humides et froides qui composent encore leur tempérament qui ne s'est pas encore suffisamment chauffé et asséché²⁴. Le capitaine Didelot affirme que ces jeunes hommes, lorsqu'ils contractent la maladie du pays, cherchent à en finir et « perdent même tellement la raison qu'ils affrontent les périls les plus grands et souvent sans prendre beaucoup de précautions pour les éviter, c'est un

²¹ SHD, 1M 1783, DIDELOT Capitaine réformé du Régiment des Volontaires de Soubise, Mémoire raisonné sur la nécessité de Commuer la peine de mort pour les déserteurs, 1765.

²² SHD, 1 J 10, affaire Jean Sottenay, du 22 février 1748.

²³ VIETINGHOFF, le baron de, colonel du régiment Royal-Bavière, *Tableau et Etat des Déserteurs... op. cit.*, pp. 5-6.

²⁴ SHEPARD Alexandra, *Meanings of Manhood in Early Modern England, ... op.cit.*, p 9 et p56.

vrai délire²⁵ ». On retrouve ici le thème de l'excès et l'incapacité à faire preuve de raison, défaut qui sont les mêmes que chez les femmes²⁶.

Outre la nostalgie et la fragilité de l'organisme de jeunes hommes, ce sont leurs excès qui inquiètent les officiers qui veulent maintenir la discipline. C'est dans le domaine de la sexualité, que nous avons déjà évoquée dans la première partie, que les risques sont grands car les excès de jeunesse peuvent mener vers l'immoralité et les vices, mais aussi endommager le corps. Jean Colombier l'affirme dans *Le code de médecine militaire*²⁷ et dans les *Précèptes des gens de guerre* :

*La jeunesse, naturellement portée à la débauche, se fait un tort irréparable lorsqu'elle s'y livre inconsidérément ; & l'on n'a que trop d'exemples de jeunes Militaires qui ont été obligés de quitter le service, ou qui ont péri, par les suites du libertinage*²⁸.

Certains théoriciens militaires partagent le même avis, et l'accusation de débauche de la jeunesse est aussi récurrente, comme dans ce mémoire anonyme qui accuse les recruteurs de « séduire des jeunes gens que leur libertinage rend plus susceptibles de séduction, que des sujets d'un âge plus avancé qui ont plus de raison et des mœurs plus réglées ; or ces libertins souvent épuisés par les débauches, n'ayant pas assez de force pour soutenir les fatigues inséparables de l'État de soldat, y succombent et y périssent, ou ceux qui peuvent y résister sont le plus souvent des scélérats qui se livrent à la désertion »²⁹.

De plus cette débauche ne stigmatiserait pas seulement les jeunes hommes issus d'un milieu modeste. En effet, le capitaine Didelot, qui reconnaît que « l'état de soldat soit composé de gens de différente espèce », comme les paysans, les artisans, évoque surtout les « jeunes gens de famille », expression qui désigne les garçons de l'élite sociale, et affirme qu'ils auraient « tous aussi peu de jugement les uns que les autres, et des motifs aussi peu raisonnés³⁰ » de s'engager. La hiérarchie des âges est donc structurante dans la société d'Ancien Régime et au sein de l'institution militaire, car elle transcende même la hiérarchie sociale. La jeunesse est ainsi perçue par les autorités comme un facteur de désordre moral et sanitaire, qui doit être

²⁵ SHD, 1 M 1783, DIDELOT, capitaine réformé des volontaires de Soubise, *Mémoire sur la nécessité ...* op. cit., p. 2.

²⁶ SHEPARD Alexandra, *Meanings of Manhood in Early Modern England*, ... op.cit, p. 58.

²⁷ COLOMBIER Jean, *Code de médecine militaire*, Paris, J.-P., Costard, 1772, p 141.

²⁸ COLOMBIER Jean, *Précèptes sur la Santé des Gens de guerre ou L'Hygiène Militaire...* op.cit, pp. 28-29..

²⁹ SHD, 1M 1705, ANONYME, *Mémoire contenant les moyens de remédier aux défauts qui se trouvent dans l'Infanterie françoise, de la rendre en tout temps aussi nombreuse que complète et d'épargner à l'État des sommes considérables*, p 33.

³⁰ SHD, 1 M 1783, DIDELOT, capitaine réformé des volontaires de Soubise, *Mémoire sur la nécessité de commuer la peine de mort pour les déserteurs*, 1765, p 2

canalisé. En effet, l'obéissance amène un jeune homme à la virilité en lui apprenant à maîtriser ses passions³¹.

Le lien entre débauche, libertinage et jeunesse est également repris par certains militaires eux-mêmes dans leurs écrits autobiographiques. Ainsi, Charles-Etienne Bernos, soldat engagé de 1741 à 1748, raconte les déboires de son Ami, qu'il surnomme « l'ex-Jésuite », avant qu'il ne s'engage dans les armées. Il le fait parler dans ses mémoires :

« j'étois connu pour le plus grand libertin de la ville et ce n'étoit pas sans raison, étant adonné au jeu, aux parties de débauches avec des filles, à la séduction d'une de nos domestiques que j'avois engrossée ; et enfin à celle d'une cousine germaine que j'avois fait le projet d'enlever ce dont mon père fut assez tôt informé pour le rompre. Il m'en fit une sévère réprimande sans cependant y ajouter des menaces, mais, ayant appris qu'il sollicitoit en sous-main une lettre de cachet pour me faire enfermer, je pris le parti de décamper et de me rendre à Périgueux où je m'engageai dans le régiment de Médoc pour six ans. [...] Ce récit de l'ex-Jésuite me le fit regarder comme un jeune homme qui s'étoit jetté par la fougue des passions dans la société de mauvais sujets, plutôt par l'effervescence d'un sang bouillant que par un coeur vicié³².

On retrouve, dans ce passage, la description des débordements spécifiques à la jeunesse masculine, en particulier le jeu et la multiplication des aventures sexuelles, ayant pour conséquence une grossesse imprévue. Mais Charles-Etienne Bernos, qui connaît bien son ami, sait que ces comportements passagers ne sont pas représentatifs de sa personnalité profonde. Il est, selon lui, un homme honnête, prêt à tout pour soutenir ses camarades. De fait, ses frasques de jeunesse sont une erreur vite réparée et excusable. Elles sont liées à un « sang bouillant », expression qui traduit les considérations de la médecine physiognomonique sur la jeunesse masculine, dont les excès sont expliqués par un humidité trop forte, provoquée par un afflux soudain de chaleur. Ces écarts n'ont donc pas empêché Victor de devenir un camarade fiable.

Mais plus largement, durant l'Ancien Régime, les adultes sont enclins à considérer avec indulgence les frasques temporaires des jeunes hommes. Les cadres de l'armée, s'ils formulent des mises en garde font également preuve d'une grande compréhension envers cette jeunesse qui manque de contrôle de soi. Il est largement admis dans la société civile que la jeunesse est l'âge des excès, l'âge où un jeune homme cherche sa place, avant de pouvoir se défaire de l'autorité paternelle et assumer à son tour de nouvelles responsabilités qui mobiliseront sa modération et sa raison. Ainsi le capitaine Didelot des Volontaires de Soubises, évoque « la

³¹ SHEPARD Alexandra, *Meanings of Manhood in Early Modern England*, ... *op.cit.*, p 26

³² BERNOS Charles Etienne, « Souvenirs de campagne d'un soldat du régiment de Limousin (1741-1748) », *Carnet de la Sabretache*, vol.x, Paris, Berger-Levrault, 1902, p. 682.

foiblesse de l'homme, à la jeunesse toujours étourdie »³³, qui, par conséquent n'est pas pleinement conscient de ses actes :

« Communément les garçons s'en rollent d'après l'âge de dix-sept jusqu'à l'âge de vingt à vingt-deux ans ; est-il possible qu'à un âge si tendre ils puissent connoître la force de l'étendue des engagements qu'ils contractent ? ».

S'ils désertent alors, ils devraient, selon cet auteur, être pardonnés, car ils n'ont pas les capacités intellectuelles et morales nécessaires pour prendre conscience pleinement de leur faute, ils ne sont pas responsables. Cet âge d'irresponsabilité, semble s'étendre tardivement bien au-delà de l'âge de l'adolescence ou de la sortie de l'enfance, puisque le capitaine Didelot propose que l'on refuse de qualifier la désertion de « trahison » « car ce ne sont pas les intentions des jeunes hommes de vingt-cinq ans qui désertent³⁴ ». Il existe donc une véritable complaisance envers la jeunesse, y compris au sein de l'armée, où les cadres acceptent la faiblesse, les excès, dans l'optique de mieux les former à la profession. L'indulgence envers les jeunes hommes est particulièrement visible dans les lignes rédigées par le Lieutenant-colonel Cheminade de Bonnet, qui demande « peut-on confondre et punir dans le même genre le jeune homme de 17 à 18 ans », qui rapidement contracte « ce mal estre caractérisé, maladie du pays et le porte a quitter ses drapeaux pour aller chez luy, cet enfant arrêté doit il être puny de mort comme le vieux soldat connoissant et accoutumé à son milieu quelque fois déserteur de vingt régiments et pris les armes à la main contre sa nation³⁵ ». Il propose alors des punitions, en cas de désertion, qui se durcissent avec l'augmentation de l'âge et de l'expérience, alors que les jeunes recrues peuvent « être excusées ». Le sergent Desrivières tient le même discours, en précisant « Qu'un premier faux pas occasionné par quelque injustice ou par de mauvais conseils auxquels la jeunesse ne se livre que trop facilement, mérite quelque indulgence » et invoque la clémence du Roi³⁶.

Des officiers nobles eux-mêmes, portent un regard à la fois amusé et réprobateur sur le jeune homme emporté qu'ils ont été. Le chevalier de Mautort, dans ses mémoires, reprend ces considérations sur le manque de contrôle des jeunes hommes, en rapportant avec complaisance ses propres excès. Lorsqu'il va rejoindre son régiment, son oncle lui recommande de ne pas

³³ DIDELOT, capitaine réformé des volontaires de Soubise, *Mémoire sur la nécessité de commuer la peine de mort pour les déserteurs*, ... op. cit., p 1

³⁴ *Ibid.*, p 4.

³⁵ SHD, 1 M 1783, CHEMINADES DE BONNET Lieutenant-colonel au Régiment d'infanterie Des Chartres, mémoire concernant la désertion, 1769, p. 8-9.

³⁶ DESRIVIÈRES Ferdinand, *Loisirs d'un soldat du régiment des gardes françoises*, Amsterdam et Paris, 1767, p. 164

traverser en bateau le passage du Rhône sous le pont du Saint-Esprit à Lyon, car les remous sont dangereux. Mais, il préfère affronter le danger et affirme :

L'honneur d'un jeune homme de seize ans qui entre dans un régiment est, comme on va voir, souvent une chose bien ridicule ; et comme il est rare qu'à cet âge il ait eu à faire parade de son courage dans des occasions essentielles, il croit de son devoir de le montrer dans les plus petites circonstances.

En effet, de jeunes officiers « forts étourdis » le défient, en insultant ceux qui choisissent de débarquer et Mautort préfère alors défendre sa réputation, d'autant plus qu'il arrive tout juste au régiment et tient à être accepté par ses pairs du même âge³⁷.

Bonardi du Ménil quant à lui présente, pendant sa jeunesse un visage plus calme. Enfant curieux, voulant plaire à ses parents, il recherche la « vertu ». Il ne confie ses excès que sur ses amours enfantines et adolescentes³⁸. Surtout, il se compare souvent à son plus jeune frère ambitieux qui contrairement à lui, connaît une carrière prestigieuse à l'armée en devenant général dans la cavalerie. C'est lui le grand homme de la famille et non Jean-Balthazar, le rédacteur des mémoires³⁹. Pour valoriser son image, dans son récit de jeunesse, Jean-Balthazar insiste alors sur les excès de son jeune frère, qui, selon lui n'apprend rien :

je me sentois par mes connaissances et mon caractère très au-dessus des autres enfants et même de beaucoup d'hommes. Mon frère ne savoit rien que plaire, il n'a jamais rien appris que dans le grand livre du monde. [...] Mais il avoit le caractère d'un enfant et en avoit la légèreté, la frivolité, l'insouciance, la faiblesse. Il étoit beaucoup plus enfant que moi⁴⁰.

L'auteur insiste donc sur sa maturité en se comparant à un homme fait, contrairement à son frère qui endosse les stéréotypes de la jeunesse. Ce frère ne sait pas non plus gérer convenablement son argent, contrairement à l'auteur, réfléchi et économe⁴¹. Si L'auteur ne se met pas ainsi en scène comme un jeune homme flamboyant, c'est sans doute parce qu'il est en concurrence avec ce frère qu'il critique régulièrement dans ses mémoires, tout en faisant preuve d'une certaine condescendance à son égard. Il choisit de valoriser sa maturité et sa raison, alors

³⁷ MAUTORT, Louis François de Paule Tillet Chevalier de, *Mémoires du chevalier de Mautort capitaine du régiment d'Austrasie chevalier de l'ordre royale et militaire de Saint-Louis 1752-1802*, Paris, Plon, 1895, p 14.

³⁸ LE BOZEC Christine, « Mémoires (1760-1820) de Jean-Balthazar de Bonardi du Ménil, gentilhomme normand, Paris, Honoré Champion, 2001, 904 p. », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 330 | octobre-décembre 2002, mis en ligne le 16 avril 2008, consulté le 20 avril 2019, p 1.

³⁹ BONARDI DU MENIL, Jean-Balthazar de, *Mémoires (1760-1820) de Jean-Balthazar de Bonardi du Ménil gentilhomme normand, édités pour la société de l'histoire de France par Claude Hohl*, préface de André Corvisier, Paris, 2001, p. X.

⁴⁰ *Ibid.*, pp. 35-36.

⁴¹ STEINBERG, Sylvie (dir), *Une histoire des sexualités*, Paris, PUF, 2018, p. 39.

qu'il a du mal, nous le verrons, à s'intégrer lui-même parmi les autres jeunes officiers de son âge, lorsqu'il entre à son tour à l'armée.

La jeunesse masculine ne semble donc pas être un critère de choix dans le recrutement au sein de l'institution militaire. Les officiers et les médecins déplorent surtout les excès, la fragilité et la débauche. Le jeune homme n'incarne donc pas un modèle militaire et masculin idéal, à l'inverse de l'homme mûre, soutenu par la raison et la modération et qui incarne un certain ordre patriarcal, structurant les relations entre hommes aux armées.

2. La critique de la jeunesse noble, des enfants de famille et des jeunes des villes : Jeunesses masculines et catégories sociales

Cependant, à la fin de l'Ancien Régime, les critiques que nous avons abordées dans le quatrième chapitre et qui fustigent les membres de la haute noblesse, concernent aussi leurs enfants, les très jeunes nobles qui obtiennent des grades élevés dans les armées. Certains officiers subalternes, ainsi que les médecins critiquent l'amollissement et le goût du luxe des jeunes hommes issus de la plus haute noblesse. Derrière ces discours de dénonciation de la jeunesse aristocratique, on retrouve surtout une critique des modes de promotion dans l'armée, où les grades sont encore très attachés à la condition sociale de ceux qui les occupent. Selon les médecins militaires, les enfants et jeunes hommes issus de la haute noblesse présentent certaines faiblesses liées à leur genre de vie et à leur éducation, car ils sont exposés aux mauvaises influences du luxe dès leur plus tendre enfance⁴². Cette critique de la haute noblesse se répand à la fin du XVIII^e siècle, y compris chez les penseurs et les intellectuels des Lumières. En effet, les aristocrates sont critiqués pour leur goût du luxe et leur vie « molle » qui provoquerait un épuisement sexuel. Le libertinage, associé à la haute noblesse, affaiblirait les corps, les rendraient stériles et surtout incapables d'assumer leur fonction guerrière, vocation de leurs ancêtres⁴³.

Le médecin Jourdan Le Cointe en 1790 critique fortement les jeunes gens de famille. Ces derniers sont accusés d'être pervertis par un mode de vie urbain qui les conduit à user leur corps et à sombrer dans la débauche, ils sont relégués au même rang que les artisans désœuvrés, « consumés de paresse, de misère ou de faim, & les mauvais sujets en tout genre⁴⁴ ». Le Cointe conclut ainsi en associant cette jeunesse masculine privilégiée au féminin :

⁴² COLOMBIER Jean, *Préceptes sur la Santé des Gens de guerre ou L'Hygiène Militaire... op.cit.*, p. 7-8.

⁴³ STEINBERG, Sylvie (dir), *Une histoire des sexualités*, Paris, PUF, 2018, p. 237.

⁴⁴ LE COINTE, Jourdan, Docteur en Médecine, *La santé de Mars ... op. cit.*, p 45

*tant que l'on ne voudra que des jeunes élégans & d'agréables efféminés, on ne fera jamais, avec cent mille hommes y ce qu'on auroit exécuté facilement avec dix mille guerriers robustes & courageux*⁴⁵.

Surtout, dans son ouvrage, il demande aux pères qui destinent leurs garçons à la guerre et qui leur ont transmis un « sang corrompu », par une mauvaise éducation, de prendre leurs responsabilités :

*Pères sensibles & bienfaisans, c'est à vous que j'ose parler : s'il vous reste encore quelque commisération pour ces innocentes victimes de vos plaisirs, hâtez-vous de corriger de son principe ces germes destructeurs qui vont le consumer insensiblement, si vous le négligez ; anéantissez avec soin ce poison lent que vous avez peut-être déposé dans leurs veines, & corrigez-en les influences meurtrières par une éducation plus mâle & une nourriture plus saine*⁴⁶.

Les propos de ce médecin répond aux critiques des officiers militaires qui semblent partager les mêmes références autour des craintes de l'effémination des militaires par le luxe. Ils mobilisent, par exemple, une anecdote qui décrédibilise les armées Perses. Le capitaine Laissac évoque ainsi les combats d'Alexandre contre les « Nations efféminés d'Asie »⁴⁷. Louis de Boussanelle ancien capitaine, compare également les Perses à des femmes à cause de leur parure et du luxe de leur équipement en campagne dans chacun de ses ouvrages⁴⁸. Le Cointe et Colombier font aussi référence à ce peuple dans leurs ouvrages respectifs⁴⁹. Le sergent Desrivières critique l'éducation efféminée des nobles les plus riches, même s'il n'est pas favorable non plus à une jeunesse trop campagnarde⁵⁰. Mais surtout, ces officiers militaires critiquent fortement les très jeunes officiers, qui occupent des postes de colonels alors qu'ils n'ont aucune expérience. Ces attaques véhémentes contre la jeunesse de cour s'expliquent surtout, au XVIII^e siècle, car l'armée, nous l'avons vu, est le théâtre de rivalités sociales qui s'aggravèrent à la fin de la guerre de Sept ans. Le ressentiment des officiers augmente, en particulier celui des capitaines qui ne pouvaient équiper ou entretenir leur compagnie avec les faibles appointements qu'ils recevaient. Ils voyaient leurs espoirs de promotion très réduits, comme le rappelle le comte d'Hérouville

⁴⁵ *Ibid*, p. 49.

⁴⁶ *Ibid*, p. 36-37.

⁴⁷ LAISSAC, Mr de, *De l'Esprit militaire*, Troisième édition, augmentée et dirigée par l'auteur, Buisson, 1789, p. 275.

⁴⁸ BOUSSANELLE Louis de, *Le Bon Militaire, par Mr de Boussanelle*, paris, Lacombe, 1770, p. 133-135.

BOUSSANELLE Louis de, *Réflexions militaires*, Paris, Duschesne et Durand, 1764, p 82

BOUSSANELLE Louis de, *Observations militaires*, Paris, Jombert et Cellot, 1761, p. 86.

⁴⁹ LE COINTE, Jourdan, *Docteur en Médecine, La santé de Mars ... op. cit*, p 49 et p 86-87.

COLOMBIER Jean, *Préceptes sur la Santé des Gens de guerre ou L'Hygiène Militaire... op.cit*, préface p IV.

⁵⁰ DESRIVIERES, Ferdinand, *Loisirs d'un soldat au régiment des gardes françoises*, Paris, Charles Saillant, 1767, p 24.

qui fustige le rôle de l'argent dans l'obtention d'une compagnie⁵¹, ce qui favorise les familles les plus fortunées des noblesses de province mais surtout de la Cour. Les officiers se font des reproches mutuels en condamnant la transgression des valeurs morales et des critères sociaux qui définissent la vocation des armes⁵².

Nombreux sont les officiers qui agitent, comme un repoussoir, la figure du jeune colonel sans expérience ni mérite, fortuné et imbu de sa personne. Pour illustrer ces critiques, Boussanelle fait parler Turenne, figure paternelle souvent mobilisée dans les traités militaires, exemple du bon général humble et économe de la vie de ses hommes, menant ses troupes en évitant les batailles frontales. Il s'en moque ouvertement :

En effet on ne voit que trop de jeunes militaires bouffis d'un petit orgueil & d'un air d'importance & de capacité, qui prêteroient à rire, si on ne gémissoit avec raison sur ce qu'ils vont devenir ; car cette petite espèce est désespérée, elle est perdue à jamais ; cela doit être, elle est par trop suffisante & par trop ignorante. Pourroit-on compter un jour sur des écoliers indociles & vains (par la seule raison qu'ils sont incapables)⁵³ ?

Le comte d'Hérouville, lieutenant général des armées du roi en 1756, décrit aussi sévèrement, après avoir fait également l'éloge de Turenne en tant que général⁵⁴, ces jeunes colonels qui se débauchent et fuient leurs responsabilités :

nous ne voyons plus à la tête des Régimens que de jeunes gens sans expérience & souvent sans application. [...] Dès que la cérémonie est faite, ils commencent à s'ennuyer dans leur Garnison ; ils courent aussi-tôt promener leur ennui dans toutes les villes voisines, quoyque cela soit expressement deffendu, mais les egards que l'on croit devoir à un jeune colonel, empechent les commandants des places d'en informer la cour, et ce qu'il ya de plus singulier, c'est que plus un colonel est jeune, plus ils ont pour luy de ces sortes de complaisances.

Un de ces jeunes colonels est ainsi très vite « excédé du soldat, et de la garnison, content d'avoir fait bonne chère aux officiers de son Regt » et « au bout de deux mois part dans la ferme résolution d'y revenir le plus tard qu'il pourra ». Ces colonels ne s'astreignent pas au travail et ne se préoccupe que d'entretenir des formes de sociabilités qui marque leur distinction auprès de leurs pairs. On confie ainsi l'armée aux gens « les moins sensés⁵⁵ ». Bien qu'Hérouville

⁵¹ HEROUVILLE DE CLAYE, Antoine de Ricouart, Comte d', *Traité des Légions ou Mémoires sur l'infanterie*, La Haye, Chez Antoine Giber, 1777, p. 32-33 : Pour passer capitaine « on s'informe des facultés de la famille : si elle est en état de lui donner de quoi faire la retraite d'un Capitaine, c'est-à-dire dix mille livre ; c'est un Sujet à ménager. »

⁵² CORVISIER André, *Histoire militaire de la France, De 1715 à 1871*, Dir, DELMAS, Jean, Paris, 1997, p. 103.

⁵³ BOUSSANELLE Louis de, *Aux soldats... op.cit.*, pp. 77-78.

⁵⁴ HEROUVILLE DE CLAYE, Antoine de Ricouart, Comte d', *Traité des Légions ...op. cit.*, p 17.

⁵⁵ Ibid, pp. 23-24.

possède lui-même un des plus hauts grades militaires, étant officier général et issu d'une importante famille noble, il reprend cette critique sociale comme un contre modèle à éviter absolument. On retrouve ce discours qui valorise le mérite dans les préoccupations des philosophes militaires qui appartiennent pourtant souvent aux rangs de la vieille aristocratie militaire, comme Henri de Boulainvilliers ou le chevalier d'Arc. Ces derniers sont favorables à une affirmation de la nature noble traditionnelle, qui doit cependant abandonner les expressions mal placées de la supériorité sociale et les manières méprisantes envers les autres militaires de moins haute lignée⁵⁶.

Laissac intègre cette réflexion et utilise ce motif caricatural de la jeunesse favorisée pour dénoncer « cette honteuse vénalité » des charges de capitaines ou de colonels « qui subordonne la maturité, la sagesse, à l'enfance et à l'étourderie : qui dégoûte décourage, avilit les vieux officiers, et les condamne pour jamais, s'ils n'ont de l'or à offrir, à l'obscurité des derniers grades, pour placer à la tête des corps, des hommes qui souvent n'y portent d'autres titres que le coffre-fort de leurs pères⁵⁷. » La dénonciation des jeunes colonels est donc un motif récurrent chez les officiers comme les médecins militaires qui veulent réformer la profession des armes. Cette critique des jeunes colonels devient alors une critique de la jeunesse noble favorisée que l'on retrouve aussi sous la plume de Zimmerman qui construit son manuel comme des conseil donné par un officier noble à son neveu destiné à la même carrière. Le vieil oncle expose, dans une tirade le portrait, au vitriol, de la jeunesse aisée :

Ah ! Mon ami, s'écria l'oncle, que vous allez paraître étrange, si vous ne vous réconciliez au plus vite avec les ténèbres ! Nos jeunes Chevaliers sont enfants de la Nuit & de l'Erebe ; le tissu de leurs nerfs est si délicat, que la lumière offense leurs yeux, et les assouit comme l'opium ; elle influe sur leur esprit, les rend lourds & stupides ; mais le vaste océan n'a pas plutôt éteint les derniers rayons du soleil, qu'une lumière plus douce donne du ressort à leurs tendres organes, les rend vifs & brillants. Le vin, la bonne chère, les yeux pétillans, de jolies femmes, dissipent leur léthargie ; elle fait place à un mouvement perpétuel qui ne les quitte qu'au lever de la tendre aurore⁵⁸.

Si cette jeunesse favorisée est souvent présente sous la plume des officiers subalternes et plus rarement chez certains officiers généraux, on la retrouve également dans les récits autobiographiques des officiers nobles qui cherchent à justifier leur parcours, au regard de leur

⁵⁶ VILA, Anne C., « Elite Masculinities in Eighteenth-century France », in FORTH, Christopher E. et TAITHE Bertrand (dir), *French Masculinities: History, Culture and Politics* - New York, 2007, p. 21.

⁵⁷ LAISSAC, Mr de, *De l'Esprit militaire*,... op. cit., p. 56.

⁵⁸ ZIMMERMANN Christian-Emanuel, *Essais de principes d'une morale militaire et autres objets*, Amsterdam, 1769, p 12-13.

origine sociale. Le Chevalier de Mautort, reprend précisément tous les éléments de cette critique des jeunes officiers qui mènent un genre de vie tourné vers le luxe les excès et l'oisiveté :

Plusieurs causes les amènent à ce genre de vie. Les uns, et c'est le grand nombre, entrés fort jeunes au service, ont eu, avant de commencer leur carrière, une éducation négligée. Sans talent quelconque, incapables d'aucune occupation utile, d'aucune espèce d'étude, accablés du poids de leur oisiveté, tout genre de dissipation leur convient. Séduits par la passion du jeu, amorcés par quelques succès qu'ils auront eus d'abord, ils courent à grands pas à leur perte. Que d'exemples je pourrais citer d'officiers que cette funeste passion a perdu ! Que de fortunes détruites ! Combien de jeunes gens, après avoir mis la désolation dans leurs familles et s'être vus obligés d'abandonner leur emploi, ont été réduits à s'engager comme soldat ou à fuir chez l'étranger, laissant après eux la réputation de banqueroutiers ! Combien aussi de ces joueurs qui, d'honnêtes qu'ils étaient avant d'avoir été ou dupes ou malheureux, ont fini par devenir escrocs et fripons !⁵⁹

Une jeunesse mal éduquée et mal encadrée, confrontée à la liberté nouvelle des armées et surtout empoisonnée par le jeu, peut alors causer la perte d'un héritier pourtant bien né qui perdra tous les avantages de son nom pour « s'engager comme soldat ». Pour le chevalier de Mautort, le jeune noble, même issu d'une bonne famille a donc tout à prouver et doit construire son mérite.

Si Bonardi du Ménil veut se montrer plus raisonnable et mûre que son jeune frère, il rappelle en revanche ses excès de jeunesse concernant le luxe dans lequel il évolue et se montre critique envers ses propres comportements. Il se plaint de sa mauvaise éducation, due à la négligence de ses parents, ces derniers passant leur temps à se disputer :

Mais cette éducation, je ne la reçus pas. Je me la donnai moi-même et elle ne fut pas excellente. J'avois toujours désiré de contenter ceux qui m'entouroient, je désirai de plaire à tout le monde ou plutôt de paraître, de fixer les yeux et d'être trouvé très aimable. [...] La toilette devint pour moi une très grande affaire, ma coiffure une étude très sérieuse. Je consultois à tout moment, j'écoutois mon miroir, je m'arrêtois devant toutes les glaces. J'aurois fait pitié à un homme sensé. J'étois trouvé charmant par la plupart des femmes⁶⁰.

Avec son regard d'adulte et dans une démarche proche de celle des confessions de Rousseau, il admet ses torts et ses erreurs, il donne un exemple édifiant des effets néfastes du luxe et d'une mauvaise éducation telles qu'ils sont dénoncés dans les traités médicaux⁶¹, lorsque les parents

⁵⁹ MAUTORT Louis François de Paule Tillette Chevalier de, *Mémoires du chevalier de Mautort... op. cit.*, p. 67.

⁶⁰ BONARDI DU MÉNIL, Jean-Balthazar de, *Mémoires (1760-1820)... op.cit.*, pp. 36-37.

⁶¹ COLOMBIER Jean, *Préceptes sur la Santé des Gens de guerre ... op. cit.* : selon lui les défauts des jeunes nobles sont dûs à p 6 « 1° La faiblesse trop ordinaire de leur constitution, & les soins mal entendus qu'on prend de leur enfance ; 2° La somptuosité qui règne dans tout ce qui les environne, les délices de la table, les occasions fréquentes

qui ne guident pas correctement leurs enfants, et les entraînent dans une vie trop délicate, développant dans leur corps et leur esprit une mollesse problématique. Il associe d'ailleurs son amour de la parure et de l'apparence à la fréquentation des femmes qui apprécient ses excentricités. Il avoue même s'être adonné avec passion dans sa jeunesse, à la broderie et au « filet » :

Je me livra avec tant d'ardeur cette frivole occupation que mes yeux se fatiguèrent et s'affaiblirent et que j'ai failli contracter l'habitude de loucher. Quelle occupation pour un homme ! J'en suis encore honteux⁶².

Cette critique de la fréquentation des femmes et leurs activités peut être liée à la condamnation de la mixité des sociétés aristocratiques, qui émerge à la fin du XVIII^e siècle, et qui tend à discréditer la masculinité des hommes nobles. Jean Clément Martin rappelle ainsi que, pendant la Révolution française, ces sociétés sont désignées sous le terme de « salons » à partir de 1794 et la place que les femmes y tiennent en devient un symbole dépréciatif, comme le terme de « salonnière », qui se teinte de mépris⁶³. D'ailleurs, Bonardi dans son récit, juge sévèrement sa mère qui fréquente ces milieux⁶⁴. Plutôt favorable aux bouleversements de la Révolution, il a pu être influencé par cette critique et la retranscrit postérieurement, dans ses mémoires, à travers le récit de ses égarements de jeunesse.

En revanche, Le marquis de Valfons, qui écrit avant 1786, certain de sa supériorité sociale et de ces compétences militaires ne voit aucun problème à évoquer dans ses mémoires ses amitiés avec les femmes comme avec la comtesse de Broglie avec laquelle il s'entend très bien pendant sa jeunesse. Alors qu'il la fréquente assidument, le père de la jeune femme s'inquiète mais le marquis de Valfons le rassure. Il affirme que dans son âme « elle y eût trouvé de l'honnêteté, la plus tendre amitié pour sa fille, point d'amour, et peut-être quelques désirs passagers, effet de ma jeunesse plutôt que de la tentation ». Il lui répond qu'on ne peut confondre leur complicité avec de l'amour : « il n'y a que de la gaieté et de l'amusement dans le cœur de Mme de Broglie ; jusqu'à ce jour, pas une de ses expressions n'a révélé le moindre goût pour moi ; l'amour porte avec lui un sérieux qui ne ressemble point à notre joie⁶⁵. » Il défend ainsi une amitié possible entre hommes et femmes d'une même condition sociale, une fréquentation chaste, même pendant sa jeunesse. Ces amitiés mixtes sont défendues par les

de plaisirs, de mollesse & de luxe. 3° Enfin la manière dont ils sont dirigés dans leurs premiers exercices militaires. »

⁶² BONARDI DU MÉNIL, Jean-Balthazar de, *Mémoires (1760-1820) ... op.cit.*, p 40.

⁶³ MARTIN Jean-Clément, *La révolte brisée, ... op. cit.*, p 42.

⁶⁴ BONARDI DU MÉNIL, Jean-Balthazar de, *Mémoires (1760-1820) ... op.cit.*, pp. 20, 31, 37.

⁶⁵ VALFONS, Charles de Mathéi de, *Souvenirs du Marquis de Valfons, Vicomte de Sebourg Souvenirs du Marquis de VALFONS, Vicomte de Sebourg, lieutenant général des armées du roi 1710-1786*, Paris, 2003, p. 56.

hommes de l'aristocratie qui prétendent incarner la figure d'honnête homme capable de fréquenter les femmes sans en éprouver du désir et de la passion tout en les traitant convenablement et avec raison, au regard de leur rang.⁶⁶ Ce dernier, cependant, n'a aucun mal à admettre dans sa jeunesse une certaine recherche des plaisirs :

J'avais besoin de la guerre pour ma fortune, je le sentais ; mais quand on est jeune, le plaisir a la préférence. Je menais une vie délicieuse, et il me semblait quitter tous les bonheurs⁶⁷.

Bien que condamné par les théoriciens militaires et les médecins, il admet ici que la préférence pour « une vie délicieuse » dans sa jeunesse passe avant ses devoirs professionnels malgré ses hautes responsabilités aux armées, puisqu'il obtient une charge de lieutenant dès son entrée à 17 ans. Certain de ses privilèges aristocratiques, il semble regarder avec complaisance les travers de ces jeunes officiers nobles tant critiqués à la fin du XVIIIe siècle. Il ne dissimule pas, d'ailleurs, dans ses mémoires, ses fréquents séjours à la cour qui lui permettent d'approcher le roi et d'espérer faire avancer sa carrière.

Cette critique de la jeunesse dans les armées sous l'Ancien Régime, recoupe plusieurs conceptions sociales qui se retrouvent aussi bien dans la société civile que militaire. La faiblesse de la constitution et du tempérament de la jeunesse masculine, portée aux excès, est un lieu commun que l'on retrouve dans des sources de nature différentes et qui relaient notamment des conceptions médicales très diffusées dans la société⁶⁸. Toutes les catégories sociales semblent parcourues par ce présupposé, aussi bien les jeunes des catégories populaires que les jeunes nobles, et particulièrement les citadins. Cette conception de la jeunesse renvoie à des formes de masculinités subordonnées à un ordre patriarcal représenté par la rationalité et l'autorité du père de famille, au sommet de la hiérarchie sociale et masculine d'Ancien Régime⁶⁹. Mais une critique s'attache particulièrement à la jeunesse noble favorisée, participant d'une critique sociale plus vaste sur la dégénérescence et l'effémination des membres de la noblesse. Elle permet également de dénoncer des tensions sociales inhérentes au monde militaire, en cette fin

⁶⁶ VILA, Anne C., « Elite Masculinities in Eighteenth-century France », in FORTH, Christopher E. et TAITHE Bertrand (dir), *French Masculinities...* op. cit., p. 15 : Au XVIIIe siècle, alors que la masculinité anglaise dans un contexte de rivalité nationale, se construit en opposition aux Français, les accusant de passer trop de temps à discuter ac les femmes dans les salons ou pc ils pratiquent l'art de l'honnêteté, les aristocrates français, ne considèrent pas cette fréquentation comme une forme d'émasculation, l'honnêteté était une idéologie en plein renouvellement, et un moyen ultime de se distinguer en tant qu'homme et spécifiquement français.

⁶⁷ VALFONS, Charles de Mathéi de, *Souvenirs du Marquis de Valfons...*op. cit., p 66.

⁶⁸ STEINBERG Sylvie, « Sexe et genre au XVIIIe siècle Quelques remarques sur l'hypothèse d'une « fabrique du sexe », in THÉRY Irène, BONNEMERE Pascal, *Ce que le genre fait aux personnes, Voir ce que le genre fait aux personnes*, Paris, éditions de l'EHESS, 2008, p 206.

⁶⁹SHEPARD Alexandra, *Meanings of Manhood in Early Modern England, ... op.cit.*, pp. 3-4.

de XVIII^e siècle, où les carrières des nobles de provinces et les plus modestes sont bloquées, alors que de jeunes aristocrates, présentées à la cour accèdent aux plus hautes responsabilités. Ces différentes considérations sur la jeunesse, au sein de l'institution militaire, font des hommes plus vieux et surtout expérimentés, des référents de sagesse et de discipline, qui ont une autorité naturelle sur les jeunes combattants. Ils sanctionnent également certains comportements par des rites de passage, encadrent les plus jeunes, assurant une véritable hiérarchie masculine des âges au sein de l'institution.

3. L'autorité des vieux soldats, le règne de l'expérience

Face aux excès des jeunes hommes et au manque de mérite des très jeunes officiers favorisés par la Cour, les hommes plus âgés et pourvus d'une certaine expérience apparaissent, dans différents types de sources, comme les détenteurs d'une certaine autorité. Les hommes d'âge mûr sont pourtant extrêmement rares dans les armées, puisqu'André Corvisier a dénombré seulement 3,1% de recrue ayant entre 36 à 40 ans, 1,4% pour les 41 à 45 ans et seulement 1,3% pour les plus de 46 ans⁷⁰. Ils dispensent de bons conseils et sont une source de sagesse pour les novices.

Cette prise en charge des plus jeunes par les plus expérimentés est particulièrement bien acceptée, sous l'Ancien Régime, par les membres de la noblesse, qui sont confiés très jeunes à de vieux amis de leur famille. Joly de Saint Valier, Lieutenant-Colonel d'infanterie, dans un mémoire envoyé au secrétariat d'État de la guerre à la fin des années 1770, encense les « vieilles troupes à la guerre » qu'il juge invincibles :

c'est avec de pareilles troupes que M de Turenne a fait avec de très petites armées des choses qui paroissent incroyables aujourd'hui que lon emploie tant de bras avec si peu de succès c'est avec 40 milles hommes de ces vieux macédoniens qui avaient combattus longtems sous Philippe qu'Alexandre fit la conquête de toute l'Azie.

En note de bas de page, il précise que beaucoup étaient âgés « de 60 et 70 ans et ceux-là étaient réputés invincibles ». Il ajoute l'exemple de César qui a battu Pompée avec des « vieux soldats qui avaient conquis les Gaules⁷¹ ». Cet idéalisation des hommes d'un âge avancé est surtout une manière d'insister sur l'importance de l'expérience dans le métier des armes. Elles serait seule garante de l'efficacité des soldats, qui pourraient être limités à un nombre plus faible que les

⁷⁰ CORVISIER André, *L'armée française de la fin du XVII^e siècle au ministère de Choiseul. Le soldat*, Tome 1 Brive, Chastrusse, 1964, p 476.

⁷¹ SHD, 1 M 1786, JOLY DE SAINT-VALIER Monsieur de, *Traité sur la discipline militaire et sur les évolutions*, 1770, p. 9.

armées du XVIII^e siècle. Finalement la force physique de la jeunesse n'apparaît pas ici comme une nécessité dans l'art militaire. De même, Le chevalier de Mautort, après s'être plaint du comportement des jeunes officiers, comme nous l'avons vu, se réjouit de constater que « le régiment comptait, chose précieuse, beaucoup d'anciens soldats qui avaient fait la guerre ⁷² ».

Louis de Boussanelle rappelle également qu'un vieux soldat expérimenté devrait pouvoir dispenser ses conseils à de plus haut gradés que lui-même. Dans une de ses anecdotes, il valorise plutôt la figure du lieutenant-colonel, qui bien que de grade inférieur à celui du colonel, est un meilleur militaire que son « jeune supérieur, qui venoit d'acheter [sic] son Régiment cent vingt mille livres ». Alors que ce jeune chef se comporte en despote, le lieutenant-colonel lui rappelle qu'« Un homme comme vous, Monsieur se fait avec quarante mille écus, & un homme comme moi ne se fait qu'avec quarante ans de service⁷³ ». Il s'agit, là encore, d'une critique des jeunes colonels favorisés par la cour et leur fortune, mais elle s'appuie sur l'idée, en particulier dans l'armée, que l'ancienneté et l'expérience sont valorisées et justifient que le jeune noble prenne exemple et tire des leçons du savoir d'un vieux militaire, peu importe son grade :

Jeunes Officiers ! Voilà ce que c'est que l'expérience, & assez communément ces soldats, ces hommes parvenus, respectez-les, écoutez-les : fussent-ils dépourvus d'une certaine éloquence, de certains agréments dans le langage, leur vie, leurs faits, leurs services parlent⁷⁴.

Il oppose clairement l'expérience et l'âge, à la naissance, mais surtout la hiérarchie des grades est effacée ici par le savoir-faire des bons soldats. Même si les soldats ne possèdent pas les compétences sociales de la noblesse, ils peuvent être de bons professeurs dans le métier des armes. Mais surtout cette écoute et ce respect permettent de mettre en place des liens de fidélité et d'amour entre l'officier et les soldats, liens caractéristiques de l'autorité paternelle au sein des compagnies et des régiments :

Écoutez-les surtout, ils vous aimeront, ils s'attacheront à vous, & vous verrez tout ce qu'on peut en apprendre.

Le sergent Desrivères prodigue les mêmes conseils et rappelle qu'« un jeune homme qui entre au service, doit d'abord en étudier l'esprit [...] & écouter fréquemment les guerriers qui ont blanchi sous le harnois⁷⁵ ». Le fait de respecter ces vieux soldats est surtout lié à l'âge

⁷² MAUTORT, Louis François de Paule Tillette Chevalier de, *Mémoires du chevalier de Mautort... op. cit.*, p. 19.

⁷³ BOUSSANELLE Louis de, *Le Bon militaire ... op.cit.*, pp. 71-72.

⁷⁴ BOUSSANELLE Louis de, *Aux soldats... op.cit.*, pp. 76-77.

⁷⁵ DESRIVIÈRES Ferdinand, *Essais sur le vrai mérite de l'officier Par l'Auteur des Loisirs d'un Soldat*, Dresde, 1769, p 171

qui, comme nous l'avons vu précédemment, est un critère essentiel de la définition de la virilité et qui donne une grande importance à la maturité et à la sagesse. L'âge est donc un critère à l'origine d'une hiérarchie masculine particulièrement importante dans le monde militaire où l'expérience est valorisée et la jeunesse est synonyme d'un âge de désordre, d'excès et de fragilité. Un jeune officier se « couvrirait d'un ridicule qui sans doute ne s'effacerait jamais » s'il se permettait de regarder avec suffisance un vieux soldat⁷⁶. Ces exemples de vieux soldats parvenus méprisés par un jeune colonel se retrouvent chez d'autres auteurs, comme Douazac, qui évoque le dégoût « des anciens & vieux Officiers », qui se voient « exposés au despotisme d'un Colonel, sans oser se plaindre de ses injustices, par la crainte des fuites les plus fâcheuses de son ressentiment ». Ces injustices pousseraient même les anciens officiers à partir à la retraite plutôt que de subir « cet état d'humiliation & d'avilissement ». Il souligne alors la différence de compétence et de qualité entre les vieux et les jeunes officiers :

pour un vieux Officier qui se dégoûte & quitte le service, on trouve à la remplacer par dix jeunes gens ? Est-il bien difficile de sentir la différence qu'il y a d'un ancien Officier, qui a l'expérience du métier & la confiance du soldat avec ce jeune homme de quinze ans qui le remplace, que le soldat regarde comme un enfant & un novice ; qu'il ne craint, qu'il ne respecte ni en qui il n'a nulle confiance⁷⁷ ?

L'âge est un élément indispensable pour acquérir de l'autorité et donc pour commander les hommes. On devine ici les tensions qui doivent naître entre de vieux soldats habitués à leur chef et à leur métier, et des jeunes hommes inexpérimentés qui prétendent les diriger et leur imposer de nouvelles habitudes.

L'âge apparaît donc comme un facteur déterminant de la configuration des relations entre hommes au sein de l'institution militaire, susceptible parfois de s'imposer face à la domination des grades et de la noblesse, car ces vieux soldats parvenus viennent d'un milieu bien plus modeste que celui des jeunes officiers nobles. La maturité, la sagesse et l'expérience, propres à l'âge de virilité permettrait donc de transcender les hiérarchies sociales et des grades au sein de l'institution militaire.

Cette logique d'exemplarité des vétérans est toujours présente lors de la Révolution française et semble faire de l'expérience une valeur essentielle du milieu militaire, du moins lorsqu'il s'agit de soldats roturiers et non d'officiers nobles soupçonnés, nous le verrons, de

⁷⁶ *Ibid.*, pp. 76-77.

⁷⁷ DOUZAC, *Dissertation sur la subordination avec des réflexions sur l'exercice et sur l'art militaire Par Monsieur ****, Avignon, 1754, p. 25-26.

mauvaise volonté et de velléités d'émigration. Ainsi Gabriel Noël, lorsqu'il écrit à sa marraine montre son admiration pour un vétéran avec lequel il discute régulièrement au corps de garde : « Tous les corps de garde ont des visiteurs, à ce qu'il me paraît, ou des fumeurs d'habitude ; je viens d'en voir un qui m'a fait beaucoup de plaisir, c'est un vieil invalide accablé par les années et par les fatigues de la guerre. Il a combattu à la bataille de Fontenoy. Il est si âgé qu'à peine il peut parler. Il ne peut plus rendre aucun service à la nation, mais il est juste qu'elle le nourrisse parce qu'il a employé sa vie à la défendre. La nation doit se faire une gloire d'honorer et de bien traiter les vieux guerriers⁷⁸. » Il raconte également les conseils que lui donne un vieux sergent qui fait office « d'homme de Dieu » dans le régiment :

Il a servi longtemps et a été à huit batailles dans la guerre de Hanovre. Il nous conte parfois ce que c'est que le métier de la guerre ; c'est un dur métier mais qui ne nous effraie pas⁷⁹.

Le culte des vieux soldats pendant la Révolution peut s'expliquer par l'idée qu'ils ont défendu la patrie, à l'image des volontaires, plus que la monarchie elle-même ou la personne du roi, comme cela est supposé pour les officiers nobles qui sont plus souvent méprisés. Cette valorisation s'accorde avec une certaine place donnée aux hommes âgés dans la société révolutionnaire, que l'on peut notamment étudier à partir des fêtes révolutionnaires. Mona Ozouf rappelle ainsi que les vieillards ne sont jamais ridiculisés, comme les barbons de Molières qui veulent se marier avec une jeune femme et incarnent volontiers la sagesse pendant ces cérémonies⁸⁰.

Source d'expérience, chargé de la transmission des fondamentaux du métier de la guerre, les vieux soldats ont donc une place spécifique auprès des jeunes recrues, tout au long de la période étudiée et elle se traduit aussi par le rôle particulier d'agent disciplinaire. Ils sont censés être modérés et raisonnables, le propre de l'homme mûre et canaliser ainsi la fougue des jeunes soldats. Les théoriciens et les médecins militaires l'affirment, comme Jean Colombier, dans son *Code de médecine*. Il propose de mettre « les jeunes & les nouveaux, pour ainsi dire, sous la tutelle des vieux, qui, par leur exemple & leurs remontrances, les retiennent ou du moins avertissent les supérieurs, lorsque leurs leçons n'ont pas de succès⁸¹ ». Il suggère ainsi que chaque nouveau Soldat ait « un camarade de chambrée ancien & sage⁸² ». Encore à la

⁷⁸ NOËL Joseph-Louis-Gabriel, *Au temps des Volontaires, 1792, lettres d'un volontaire de 1792, présentées et annotées par J. Noël*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1912, p. 7-8.

⁷⁹ Ibid. p 6.

⁸⁰ OZOUF Mona, « Symboles et fonction des âges dans les fêtes de l'époque révolutionnaire », ... op.cit., pp. 574-575.

⁸¹ COLOMBIER Jean, *Code de médecine militaire... op.cit.*, pp. 139-140.

⁸² Ibid, p. 153.

fin du XIX^e siècle, l'historienne Odile Roynette explique que ce sont les anciens qui sont chargés d'accueillir les recrues, de protéger les jeunes soldats, mais aussi de participer à l'endurcissement physique et moral de leurs camarades⁸³.

Les officiers proposent les mêmes méthodes d'encadrement, les vieux combattants ayant une fonction d'exemplarité qui correspond à une volonté, prégnante dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, de valoriser le statut militaire en le rendant exemplaire et en héroïsant les soldats d'expérience, que la fondation des invalides, par Louis XIV avait déjà mis à l'honneur. Les services rendus à l'État doivent être récompensés par des formes d'honneur et de prises en charge à la hauteur du sacrifice⁸⁴. Ce sont ces principes qu'affirment ainsi le Baron d'Aigalliers dans son mémoire :

C'est alors qu'il est indispensable que les vieux serviteurs servent d'exemple aux nouveaux, c'est alors qu'ils doivent faire connoître que leur réputation est bien méritée, qu'ils peuvent ajouter de nouveaux lauriers à ceux dont ils sont déjà couverts, et qu'il faut qu'ils montrent et facilitent aux jeunes soldats les moyens de s'en couronner eux-mêmes. Je ferois tort à ces respectables Vétérans, à ces Grenadiers pleins de courage, à tous les vieux soldats, et généralement à tous les bons serviteurs du Roi, si je m'étendois davantage sur cet article⁸⁵.

Plus concrètement, l'auteur propose finalement une formation intergénérationnelle, où l'autorité des plus vieux serait renforcée par une réputation formée tout au long de leur carrière, particulièrement importante dans le monde militaire et où ils doivent manifestement transmettre le sens de l'honneur aux jeunes soldats.

Cette fonction d'exemplarité des vieux soldats n'est pas seulement un projet moral des cadres de l'armée, elle semble faire partie de leurs pratiques disciplinaires, et elle est peut être aussi intégrée par les soldats eux-mêmes, comme dans cette affaire judiciaire concernant un combat à l'épée, à l'origine d'un homicide entre soldats, que l'intendant de Champagne tente de soustraire à la justice civile du baillage. Plusieurs lettres sont échangées entre le Subdélégué de l'intendant, l'intendant lui-même et le lieutenant-colonel du régiment concerné, au sujet d'un certain Nicolas Delaporte, soldat au régiment de Languedoc Infanterie, qui, après une dispute avec Pierre Roze, soldat au même régiment, l'a tué alors qu'ils étaient « très hyvres ». Le

⁸³ ROYNETTE Odile, « Bons pour le service » : l'expérience de la caserne en France à la fin du XIX^e siècle, Paris, Belin, 2000, p. 272.

⁸⁴ GUINIER Arnaud, *L'honneur du soldat, Éthique martiale et discipline guerrière dans la France des Lumières (1748-1789)*, Paris, 2014, p. 327-328.

⁸⁵ SHD, 1 M 1783, AIGALLIERS, Baron d', Cap. Aide major du Régiment de Forez, *Discours aux soldats Français (sur la désertion)*, mars 1773, p. 9.

lieutenant-Colonel cherche à innocenter Delaporte qu'il juge « for sage et mesme propre a quelque chose de plus que destre soldat⁸⁶ ». Il compte peut-être en faire un sous-officier. Toujours est-il qu'il cherche à excuser ce jeune soldat auprès du subdélégué. Ce dernier reprend les arguments de la demande de rémission que Delaporte a soumis aux sceaux, espérant obtenir une grâce. Il insiste sur l'ivresse de tous les participants, argument souvent mobilisé dans les interrogatoires des suspects, mais il fait également remarquer la différence d'âge entre le suspect et Roze : « le dit Roze insulta de nouveau Delaporte qui étoit depuis peu au service [...] Le suppliant qui est un jeune étudiant qui n'a rien fait que dans le vin et qu'après avoir esté excité et maltraité par Roze ancien Soldat⁸⁷ ». Alors que les jeunes sont excusés, les anciens semblent devoir se montrer plus responsables et surtout ne pas provoquer de conflits.

Mais cet exemple montre aussi que les relations entre hommes d'âges différents peuvent s'avérer compliquées dans les armées. Il semble que des tensions récurrentes opposent les nouveaux et les anciens, les jeunes et les vieux soldats, à tel point que Roze a provoqué Delaporte qui venait d'arriver au régiment.. Certains auteurs de mémoires militaires, envoyés au secrétariat d'État de la guerre, en font mention. Comme ce mémoire anonyme rédigé entre 1748 et 1755, portant le titre « Mémoire contenant les moyens de remédier aux défauts qui se trouvent dans l'Infanterie françoise, de la rendre en tout temps aussi nombreuse que complète et d'épargner à l'État des sommes considérable ». Il évoque l'arrivée des jeunes dans les armées, trop vite dégoûtés du métier car « le mépris ne fait qu'augmenter, Lorsqu'ils se trouvent comme tombés des nues, dans un régiment ou ils ne connoissent personne, ou ils sont souvent baffoués par les vieux soldats dans lesquels ils ne trouvent que de la dureté, Un si mauvais traitement détruit le peu de bonne volonté qu'ils pourroient avoir⁸⁸. »

Les vieux soldats seraient ainsi responsables d'une sorte de bizutage voire de violence, à l'encontre des nouvelles recrues. Ils peuvent aussi refuser de les fréquenter pour marquer une sorte de hiérarchie des âges, creusée par l'expérience. Dans ses mémoires, Rossignol qui s'engage d'abord dans les armées d'Ancien Régime, relate une amitié paradoxale avec un vieux soldat. Ce dernier le soutient et lui apprend les secrets du tir, mais refuse de rendre public leur amitié. Alors que l'auteur veut le remercier pour ses conseils en l'invitant à boire un verre, il

⁸⁶ A. D. Haute Marne, série C Intendance de Champagne, lettre du Lieutenant-Colonel, C 32, 1732.

⁸⁷ AD Haute Marne P 2-3 Lettre A Monsieur Le Pelletier de Beaupré Intendant De la Province et frontiere de Champagne, C 32, 1732.

⁸⁸ SHD 1M 1705, ANONYME, *Mémoire contenant les moyens de remédier aux défauts qui se trouvent dans l'Infanterie françoise, de la rendre en tout temps aussi nombreuse que complète et d'épargner à l'État des sommes considérables*, entre 1748 et 1755.

refuse car il pense que « l'on trouverait à redire si l'on voyait un vieux soldat aller au cabaret avec des jeunes gens⁸⁹ ». Son ami lui fait donc comprendre qu'il ne peut fréquenter les cabarets et avoir un comportement excessif comme les plus jeunes, ce qui entacherait sa réputation. Quelques jours plus tard, lorsque ce même Rossignol décroche un duel contre un autre membre de sa chambrée, un de ses camarades refuse de lui servir de témoin, sous prétexte que l'auteur est trop jeune et que « cela le compromettrait⁹⁰ ». Odile Roynette démontre d'ailleurs qu'un siècle plus tard, ces mêmes tensions entre jeunes et vieux existe toujours, et que l'expérience de la caserne soumet la recrue à une « série d'épreuves souterraines » imposées par les anciens⁹¹.

On peut ainsi émettre l'hypothèse que la volonté des cadres de l'armée de lier les anciens et les nouveaux combattants se heurte à des freins, ancrés dans une définition de l'honneur propres aux soldats, qui semblent évoluer dans des sociabilités différentes définies par des groupes d'âge et en fonction de l'ancienneté au service. D'ailleurs, Vernère au tout début de la Révolution et alors qu'il s'engage dans les troupes de ligne de l'armée royale décrit également des sociabilités séparées entre jeunes et vieux soldats. Alors que lui et ses jeunes camarades sont occupés à « faire des ribotes de lait et manger des galettes de blé noir », les « vieux camarades, selon la coutume des anciens soldats, allaient vider bouteille⁹² ». En opposant le lait et l'alcool, sans doute pour faire sourire le lecteur, l'auteur marque bien ici les différentes habitudes de vie des soldats en fonction de leur âge.

Sous la Révolution française, la faveur donnée à l'expérience dans le milieu militaire semble se maintenir, à travers les récits de certains combattants. Par exemple Jean-Pierre Bial se bat en duel après avoir été traité de « Carmagnole », ainsi que ses camarades des nouveaux bataillons de volontaires de 1792, par un officier de l'armée de Lafayette. Le conflit repose ici bien plus sur des oppositions politiques et de statut au sein de l'armée que sur une hiérarchie des âges mais à la fin du combat, dont Bial sort victorieux, son adversaire s'excuse et se réconcilie avec le jeune volontaire :

Mon adversaire finit par souscrire à cette décision et reconnut même ses torts en ajoutant que, plus âgé que moi il aurait dû me donner l'exemple de la

⁸⁹ ROSSIGNOL, Jean-Antoine, *Vie de Jean Rossignol vainqueur de la Bastille, Edition présentée et annotée par Antoine de Baecque*, Paris, Mercure de France, 2011, p 40.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 41.

⁹¹ ROYNETTE Odile, « Bons pour le service »... *op. cit.*, p 272.

⁹² VERNÈRE Xavier, *Cahiers d'un volontaire de 1791, publiés par M. X. Gerin-Roze, son petit-fils*, Paris, Fayard, 1911, p. 30.

modération, mais qu'il avait agi ainsi sous l'influence de trop copieuses libations.

On retrouve cette excuse récurrente de l'ivresse, ainsi que l'idée que l'homme plus âgé doit donner l'exemple et agir avec modération, sans exciter les jeunes recrues au duel, comme dans l'affaire du Soldat Pierre Delaporte.

Si l'expérience demeure valorisée sous la Révolution, on trouve en revanche, dans les récits autobiographiques des démonstrations de la valeur de la jeunesse, qui étaient absente des mémoires comme des traités de la fin du XVIII^e siècle. En effet, sous l'Ancien Régime, il semble bien qu'une hiérarchie des âges s'impose entre les individus masculins au sein de l'armée. La jeunesse apparaît comme un handicap, car la constitution trop fragile des corps et les excès ne permettent pas de trouver de bonnes recrues. Si ces considérations négatives sur une jeunesse masculine et la valorisation d'un âge viril de la maturité, se retrouve dans les opinions médicales et populaires de la sphère civile, elles prennent, dans les armées, un sens particulier pour dénoncer les entorses à l'évaluation de la valeur guerrière et du mérite, au sein d'une noblesse militaire divisée, dont la part la moins fortunée dénonce la naissance et la fortune comme critère d'ascension, à travers la dénonciation d'une jeunesse de la haute noblesse affaiblie et dégénérée. Ces accusations rejoignent aussi des craintes diffuses, au XVIII^e siècle, de l'effémination d'une noblesse gangrénée par le luxe et condamnée à la mollesse. Tous ces éléments participent cependant à la définition, dans les armées, d'une hiérarchie des âges où la maturité et l'expérience du soldat en font un exemple et un guide, occultant aussi des tensions latentes, qui poussent les jeunes hommes à prouver leur valeur face aux anciens.

II. L'armée une institution pour guider la jeunesse ?

Sabina Loriga rappelle que seulement 11, 8% des recrues, dans l'armée du XVIII^e siècle avait moins de 21 ans et 1,6 % plus de quarante ans. Si l'armée accueille peu de très jeunes hommes, elle est composée en majeure partie de gens dans la fleur de l'âge, de jeunes mercenaires qui n'avaient pas forcément trouvé les moyens de s'établir⁹³. À l'époque moderne, cette période de jeunesse se prolongeait assez tard, puisque l'âge du mariage ne cesse de reculer, les jeunes ayant des difficultés à s'établir en couple marié tant que leurs parents sont encore en activité. Ainsi un jeune villageois se mariait en général entre 27 et 29 ans à la fin du XVIII^e siècle et dans la population du village, le nombre d'hommes célibataires était toujours relativement élevé⁹⁴.

⁹³ LORIGA Sabina, « l'épreuve militaire » in LEVI Giovanni, SCHMITT Jean-Claude, *Histoire des jeunes en Occident...*, op. cit., Tome II, p 24.

⁹⁴ ZEMON-DAVIS, Natalie, *Les Cultures du peuple : rituels, savoirs et résistances au 16e siècle*, Paris, Aubier, 1979, p.167.

Sous l’Ancien Régime, l’armée rassemble donc de nombreux hommes assez jeunes, issus de milieux sociaux différents, aussi bien des membres de l’aristocratie la plus ancienne qui se forment pour faire honneur à leur vocation militaire, que des hommes pauvres, sans emploi, qui tentent de survivre. De même, la période révolutionnaire semble renforcer le rôle de l’armée comme lieu d’accueil de la jeunesse masculine de tous les milieux, notamment après le décret de la levée en masse de 1793 où les jeunes célibataires de 18 à 25 ans doivent servir la patrie en prenant les armes⁹⁵. L’âge idéal pour entrer dans les armées semble alors être réévalué à la baisse et tend à concerner une classe d’âge, même si cela ne sera vraiment effectif qu’au XIX^e siècle. Cependant, cette concentration de jeunes hommes célibataires, entre l’enfance et l’âge adulte peut poser des questionnements spécifiques, concernant l’encadrement de la jeunesse au sein de l’institution militaire.

1. Discipliner et rééduquer la jeunesse au sein de l’institution militaire.

Nous avons vu, dans la première partie de cette thèse que l’armée française de la monarchie était très majoritairement composée de jeunes hommes célibataires, de même la plupart des écrits autobiographiques que nous avons étudié ont pour auteurs des militaires qui sont rentrés assez jeunes et célibataires dans les armées, mêmes si certains se sont mariés pendant leurs campagnes. Leur profil est donc assez similaire à celui des membres des abbayes, bachelierie et royaumes de jeunesse, que l’on retrouve dans les campagnes et villes d’Europe dès le XII^e siècle et jusqu’à la fin du XVIII^e siècle. Selon Natalie Zemon-Davis⁹⁶, les groupes d’hommes qui participent à leur fonctionnement sont définis moins par une classe d’âge que par la situation sociale de leurs membres, qui sont tous célibataires⁹⁷. En effet, la jeunesse est plus un statut social qu’une classe d’âge, elle se manifeste par une sociabilité parfois agressive, composée de jeunes garçons célibataires qui travaillent sans posséder de terres. Ces jeunes se regroupent dans une entre-soi qui fait face à la société des adultes et à leurs pères pour lesquels, souvent, ils travaillent. En effet, les sociétés européennes ont souvent exercé une pression sur les jeunes hommes qui devaient attendre longtemps leur tour pour s’établir et se soustraire à l’autorité paternelle⁹⁸. Les historiens peinent d’ailleurs à définir un âge précis d’admission dans ces groupes et à identifier des rites d’initiation. Ces sociétés de jeunesse donnent un rôle social aux jeunes hommes qui les composent exclusivement. Elles prennent en charge la rupture entre

⁹⁵ FORREST Alan, *Au service de l’Empereur*, Paris, Vendémiaire éditions, 2014, p. 24.

⁹⁶ ZEMON-DAVIS, Natalie, *Les Cultures du peuple... op.cit.*, p 173.

⁹⁷ *Ibid*, p. 172 : Précisé chez ARIÈS Philippe, *L’enfant et la vie familiale sous l’Ancien Régime*, Paris, Seuil, 1973. Pour lui, la rupture se fait surtout entre les mariés et les non mariés.

⁹⁸ VINCENT-BUFFAUT Anne, *Une histoire de l’amitié*, Paris, Decitre, 2010, p. 158.

le groupe d'origine tout en les préparant à être réintégrés dans le groupe des adultes, après une période d'apprentissage de leurs rôles masculins⁹⁹.

L'armée d'Ancien Régime, quant à elle, n'a pas vocation à accueillir la jeunesse puisqu'il y règne une grande diversité dans les âges des recrues. Cependant, elle regroupe un grand nombre d'hommes dans la fleur de l'âge, qui ne sont plus des enfants, sans pour autant être des adultes établis socialement, avec femme et enfants et ce groupe de jeunes hommes célibataires préoccupe spécifiquement les autorités militaires.

Cependant, certains officiers dans leurs traités, à la fin du XVIII^e siècle, voient dans l'institution militaire une possibilité d'accueillir plus spécifiquement la jeunesse masculine et même de discipliner et rééduquer les jeunes hommes turbulents. Le sergent Desrivières rappelle ainsi l'importance d'« échauffer l'imagination de la jeunesse par le récit des combats [...] éclairer le Bourgeois sur l'étendue de ses devoirs, lui inspirer du dégoût pour une vie molle & sans éclat¹⁰⁰ » et éviter au contraire que l'armée, par un défaut d'organisation et d'entraînement, ne fasse perdre leurs forces aux jeunes gens et effraie leurs parents. En effet, il s'inquiète tout particulièrement de la mauvaise réputation de l'engagement militaire dans la société française et décrit les réticences des parents. Ainsi, si les nobles se pressent aux places d'officiers, espérant en tirer de l'honneur « un vil Bourgeois regarde comme une distinction, & achète à grand prix le privilège qui l'exempte de servir son Roi ». Même un simple fils d'artisan s'exposeraient à « l'indignation paternelle », car « le seul mot de Milice jette la consternation parmi le peuple¹⁰¹ ». Le chevalier de Bruni, quant à lui, propose d'inciter les jeunes hommes à s'engager en rassemblant « tous les jours de fête et de dimanche « tous les jours de fête et dimanche les jeunes gens de chaque village », « sous les ordres de leur vétéran » pour les instruire et les habituer au monde militaire¹⁰².

Cependant, ces démonstrations risquent aussi de tromper les jeunes hommes, dont certains s'engagent en espérant satisfaire leur besoin de liberté en s'engageant dans les armées. Contre toute attente, le capitaine Didelot rappelle que ce sont la discipline et l'autorité, souvent brutale des sous-officiers, qui attendent les jeunes recrues :

⁹⁹ ARIÈS Philippe, DUBY Georges, dir., AYMARD Maurice, *Histoire de la vie privée, T. 3. De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, 1999, p. 472-473.

¹⁰⁰ DESRIVIERES, Ferdinand, *Loisirs d'un soldat au régiment des gardes françaises ...* op. cit., pp. 75-74.

¹⁰¹ *Ibid.*, p 51-52

¹⁰² SHD, 1 M 1783, BRUNI chevalier de, *Discours expositif d'un projet contenant le choix et l'éducation des hommes destinés à faire des soldats*, 1790, p. 6.

*C'est qu'à l'obéissance il faut qu'il y ajoute le respect. c'est icy ou l'on voit combien il est important d'avoir de bons sujets pour montrer l'apprentissage des armes aux jeunes soldats, car c'est de la forme hideuse sous laquelle on leur montre la discipline que naît d'abord la haine pour les bas officiers, ensuite le dégoût pour le metier*¹⁰³.

Didelot propose donc une meilleure formation des jeunes hommes dans les armées, pour leur apprendre la discipline et l'obéissance, sans les dégoûter. Il est nécessaire de donner aux recrues le goût de cette profession difficile, qui ne doit plus effrayer les familles. Ces dernières seraient prêtes alors à envoyer leurs garçons dans cette institution qui en fera de bons citoyens. Zimmermann propose même des compensations financières pour encourager la jeunesse à servir sous les armes. Ainsi des familles et même des mariages pourraient être financées par les rois de France. Lorsqu'ils auraient des enfants, les pères, en remerciement, « s'empresseraient d'avoir des enfans pour les aider, & dès leurs jeunes ans ces peres reconnaissants, leur diraient : mes enfants, il est juste que quelqu'un d'entre vous aille sacrifier de tout son coeur une partie de sa vie au service du bon Prince qui vous a fait naître » et les fils ne s'engageraient plus dans l'armée pour défier leur père mais bien pour les satisfaire¹⁰⁴.

Bussenne de Schlagberg voit au contraire la discipline comme une démonstration très sévère qui doit impressionner les jeunes hommes, afin qu'ils ne désertent pas. Dans son mémoire rédigé dans les années 1780, il est favorable à une peine de galères à vie pour le soldat déserteur, afin qu'il soit déshonoré auprès des siens et dans son village, il « servira d'un exemple frappant à toute la jeunesse, qui aura en horreur la désertion, avant même d'entrer au service ; les préjuges de l'Enfance ne s'effaçant pour ainsi dire jamais, surtout dans cette classe de citoyen¹⁰⁵ [il parle des paysans] ».

Ainsi, progressivement, la conception d'une institution dans laquelle la jeunesse masculine turbulente serait prioritairement accueillie apparaît chez les théoriciens militaires. Dans les récits biographiques des combattants comme dans celui de Charles-Etienne Bernos qui, nous l'avons vu, relate le parcours de jeunesse chaotique de son ami Victor, surnommé l'ex-jésuite. Il incarne le stéréotype du « fils de famille », c'est-à-dire de bonne famille, qui fuit l'autorité paternelle pour faire oublier ses frasques de jeunesse en s'abritant dans les armées.

¹⁰³ DIDELOT, capitaine réformé des volontaires de Soubise, *Mémoire sur la nécessité de commuer la peine de mort pour les déserteurs*, ... *op. cit.*, pp. 2-3

¹⁰⁴ ZIMMERMANN Christian-Emanuel, *Essais de principes d'une morale militaire* ... *op. cit.*, p 287-289 et p 291.

¹⁰⁵ BUSSENNE DE SCHLAGBERG, *Mémoire sur la désertion*, 11 février 1780 p. 11. SHD 1M1783, n° 128 ,

Lorsque Bernos rapporte les paroles de Victor, ce dernier conclut le récit de sa jeunesse tumultueuse ainsi :

Le temps que je passe dans le service est une bonne leçon pour moi, et je ne doute pas d'avoir mon congé à notre rentrée en France en employant des amis de mon père pour obtenir le pardon de mes incartades¹⁰⁶.

Victor admet donc que son passage à l'armée lui a donné une leçon, lui a permis de s'assagir, de faire ses preuves auprès des adultes qui pourront l'accepter parmi eux et lui redonner un statut social privilégié au sein de la société civile, dans laquelle il souhaite se réinsérer. À la toute fin du XVIII^e siècle, le soldat Girardon qui sert dans les armées révolutionnaires semble avoir un parcours similaire et admet avoir eu une jeunesse mouvementée, dans sa lettre du 19 décembre 1791 :

J'ai fait des sottises, je m'en mords tous les jours les doigts. Crier, tempêter, ça ne me rendra pas la fortune que j'ai mangée. Ce n'est que par ma conduite que je peux récupérer les pertes que j'ai faites.

En fait, dès 1786, avant les événements révolutionnaires, ses parents avaient fait une demande de certificat d'aptitude au service, faisant valoir les carrières militaires de ses oncles et une fortune suffisante pour s'engager dans le métier des armes¹⁰⁷. Ils espéraient sans doute faire cesser ses excès de jeunesse en l'envoyant dans les armées. La réaction de Girardon montre bien qu'il prend conscience de ses frasques et de son mauvais comportement et il cherche à se racheter une conduite. André Corvisier, dans son étude de l'armée des XVII^e et XVIII^e siècles a effectivement démontré que l'armée pouvait être un refuge « non seulement pour ceux qui veulent fuir une contrainte sociale ou familiale, mais également pour ceux qui acceptent mal les obligations imposées par leur lieu de naissance ou de domicile ou par leur condition sociale »¹⁰⁸.

Certains officiers, pendant l'Ancien Régime conçoivent l'institution militaire comme un lieu de rééducation pour une jeunesse populaire qu'ils considèrent comme dangereuse et à l'origine de l'agitation urbaine. Si le capitaine Laissac s'inquiète que la lie du peuple rejoigne les armées pour échapper à la misère¹⁰⁹, l'auteur d'un *Mémoire contenant les moyens de remédier aux défauts qui se trouvent dans l'Infanterie française ...*, propose, au contraire de

¹⁰⁶ BERNOS Charles Etienne, « Souvenirs de campagne d'un soldat du régiment de Limousin (1741-1748) », ... op. cit., p. 682.

¹⁰⁷ GIRARDON Pierre, *Lettres de Pierre Girardon, officier barsuraubois, Pendant les Guerres de la Révolution (1791-1799)*, Publiées et annotées par Louis Morin, Bar-sur-Aube, 1898, p. 2-3.

¹⁰⁸ CORVISIER André, *L'armée française de la fin du XVII^e siècle ... op. cit.*, p. 338.

¹⁰⁹ LAISSAC, Mr de, *De l'Esprit militaire*, ... op. cit., p 21.

recruter les jeunes hommes issus de cette frange de la société, pour débarrasser les villes des « hommes sans aveu, des libertins et des paresseux qui s’y retirent pour éviter le service militaire, et y faire toutes sortes de mauvais commerces qui troublent la société ». Il demande la coopération des magistrats et de la maréchaussée dans le but de les enrôler pour éviter qu’ils errent sans autre but que de semer le désordre. Il propose également d’engager les domestiques sans emploi, ainsi que « tout écolier mis hors du collège par sa mauvaise conduite¹¹⁰ » et surtout « les enfans masles des pauvres manouvriers des villes ou des villages ainsi que les orphelins qui seroient sans parens assez aisés pour les faire vêtir convenablement pour l’hiver »¹¹¹. Ces jeunes, parfois même des enfants, issus de milieux populaires pourraient ainsi être placés jeunes, dans l’armée qui rééduquerait cette jeunesse pauvre et la modèlerait pour en faire de parfaits soldats, tout en purgeant les villes des populations marginales. Jean Colombier reprend ce même argument en proposant de créer des dépôts pour « former de bons Soldats » et « décharger plusieurs peres qui sont dans le besoin, d’une quantité d’enfans qui périssent de misere¹¹². » Dans les faits, comme le rappelle Sabina Loriga, les enfants ont toujours été présents dans les armées et ont eu des rôles bien spécifiques. L’historien André Corvisier, montre d’ailleurs que les orphelins sont faciles à repérer dans les contrôles de troupe, où il est mentionné si les parents sont morts ou vivants. Ils sont assez nombreux dans certains régiments, les chiffres variant beaucoup de l’un à l’autre. Ils sont par exemple 20% avant l’âge de 21 ans et 25% dans la tranche d’âge des 21 à 25 ans dans le régiment La Reine-Cavalerie et dans le régiment de Vivarais-Infanterie, on compte environ 46% d’orphelins dans les mêmes tranches d’âge. Les orphelins de père sont les plus nombreux, ce qui peut s’expliquer par le manque de ressources que ce genre de décès occasionne dans une famille. Dans les régiments qui recrutent en ville, la proportion est plus élevée à cause de la surmortalité urbaine et du meilleur soutien de la communauté rurale, qui limite le départ des orphelins vers les armées¹¹³. Ainsi, à la fin du XVIII^e siècle, l’idée s’impose que la présence des enfants aux armées peut être utile si l’on donne une éducation militaire aux orphelins, aux enfants trouvés et, surtout, aux enfants de soldats, pour qu’ils aient l’envie de s’engager. Dans les années 1780, le démographe Moheau

¹¹⁰ SHD, 1M 1705 Sans nom d’auteur traité n° 6308, *Mémoire contenant les moyens de remédier aux défauts qui se trouvent dans l’Infanterie française, de la rendre en tout temps aussi nombreuse que complète et d’épargner à l’État des sommes considérables*, entre 1748 et 1755, p. 21.

¹¹¹ *Ibid.*, p. 20-22.

¹¹² COLOMBIER Jean, *Code de médecine militaire... op.cit.*, p. 154.

¹¹³ CORVISIER André, *L’armée française de la fin du XVII^e siècle ... op. cit.*, p 343-347.

rêve ainsi de façonner ces enfants pour en faire de parfaits soldats¹¹⁴. Il est alors crucial, comme le rappelle Jean Colombier, que les officiers apprennent à gérer et former ces jeunes hommes :

J'ai vu des Chefs de Corps avoir soin que toute leur Jeunesse se rendît, à des heures marquées, aux assemblées dans les maisons les plus honnêtes de la garnison. On ne sauroit croire combien cette pratique est avantageuse. Si l'on n'inspire pas aux jeunes gens le coût de la bonne compagnie, dans leurs momens de loisir, ils s'occuperont à jouer, ou ils se livreront à la débauche¹¹⁵.

Dans cette utopie d'assainissement de la société par l'armée, il est nécessaire de savoir transmettre à la jeunesse masculine les bonnes valeurs et occupations, celles du militaire mais aussi d'un homme adulte raisonnable et responsable.

Thierry Wanegfellen rappelle également que, depuis le Moyen-Âge, à travers la variété des groupes de jeunesse, essentiellement masculins, s'effectuait une éducation faite essentiellement par les « pairs » du même âge. Alors que les hommes adultes et mariés régissaient collectivement la vie du village, du quartier ou de la paroisse, s'imposant dans l'espace public, ils tolèrent souvent les agissements de ces jeunes dans les ruelles sombres, le cimetière ou la campagne alentour. L'espace public ou semi-public, celui de l'ordre ou celui du désordre toléré est donc masculin. Cependant, à la fin du XVI^e siècle et durant l'époque moderne, on constate une nouvelle volonté d'encadrer ces jeunes, « futurs adultes, en les intégrant le plus étroitement possible à un univers mental désormais masculin et pétri de certitudes à croire et à répéter. » L'acculturation des jeunes passe alors par un nouveau mode d'éducation, régit surtout par le père, ou la figure de certains éducateurs significativement masculins¹¹⁶. Justement, l'armée présente cet aspect hiérarchique et éducatif fortement disciplinaire, qui s'impose aux jeunes, autant qu'aux catégories sociales basses, au XVIII^e siècle. Elle réunit des hommes dans un lieu de vie et d'apprentissage commun en promouvant l'exclusion des femmes. Les soldats roturiers sont placés sous l'autorité des officiers nobles qui, comme nous l'avons montré dans le chapitre 3, sont désignés et considérés comme les pères de leurs soldats et dont l'ascendant est justifié autant par leur grade que par leur origine sociale¹¹⁷. Pour les cadres et les administrateurs de l'armée, cette institution pourrait alors

¹¹⁴ LORIGA Sabina, « l'épreuve militaire » in LEVI Giovanni, SCHMITT Jean-Claude, *Histoire des jeunes en Occident...*, op. cit., Tome II, p. 27.

¹¹⁵ COLOMBIER Jean, *Préceptes sur la Santé des Gens de guerre ou L'Hygiène Militaire...* op.cit., p 29.

¹¹⁶ WANEGFFELLEN Thierry, « Former des adultes, inventer la jeunesse. L'entrée dans la modernité, ou de la civilité et du processus de normalisation », *Relire les productions pour la jeunesse*, Mai 2006, Clermont-Ferrand, France, 2008, p. 1-4.

¹¹⁷ BOUSSANELLE Louis de, *Réflexions militaires...* op. cit., p. 42. BOUSSANELLE, Louis de, *Aux Soldats...*, op. cit., p 38-39 et 67, DESRIVIERES Ferdinand, *Loisirs d'un soldat au régiment des gardes françaises ... op. cit.*, p. 85, LAISSAC, Mr de, *De l'Esprit militaire, ... op. cit.*, pp. 213-214.

permettre de normaliser la jeunesse, alors que les excès, autrefois tolérés dans des structures collectives, gérées par les pairs, sont de plus en plus criminalisées. En effet, à la fin de XVIII^e siècle, dans les sociétés occidentales, les adultes cherchent à mieux encadrer la jeunesse. Les historiens notent des réactions croissantes face aux groupements de jeunesse, notamment dans les campagnes où les conflits entre jeunes et adultes se manifestent, davantage devant les institutions judiciaires de la fin de l'Ancien Régime. Ces organisations de jeunesse résistent tout de même pour préserver leur rôle de gardiens de la coutume locale au nom de la rationalité du gouvernement. Dans ces conditions, le jeune homme, peut devenir une figure menaçante, surtout lorsqu'il s'agit d'un jeune vagabond¹¹⁸. En période de crise du marché du travail, « l'engagement militaire paraît le seul moyen de canaliser cette force au service du Prince. La violence du jeune soldat est utile au Prince, les dérapages en sont excusables, mais la discipline vise à diminuer les conséquences de la culture virile de l'honneur¹¹⁹ ».

Dans ses mémoires Bonardi du Ménil donne un bon exemple des perturbations et des conflits que peuvent provoquer ces bandes de jeunes hommes dans les villes. Il relate par exemple les frasques d'une « une jeunesse nombreuse et pétulante », qui met à l'épreuve son colonel, Monsieur de Malseigne et lui cause bien des ennuis, occasionnés « par l'étourderie de deux enfants qui s'étoient fait chérir de toute cette jeunesse ». Les deux jeunes hommes vont importuner des femmes dans la rue, en leur montrant des parties de leur anatomie qui doivent normalement rester cachées. Alors qu'ils s'en prennent à une jeune femme, le jeune marchand qui l'accompagne « trouva ce geste fort malhonnête et le leur dit, leur donnant le titre qu'il croyoit leur appartenir, celui de canaille ». Les deux jeunes militaires se moquent de lui et excédé il se prépare à les frapper avec sa canne, les faisant fuir, car ils étaient « effrayés et sans armes ». Dans cet extrait, Bonardi les désigne comme des enfants pour minimiser leurs actes, montrant ainsi sa tolérance envers ces plaisanteries de jeunesse, mais l'affaire ne s'arrête pas là, puisque les camarades des deux jeunes hommes se révoltent :

Une trentaine d'autres jeunes gens, furieux du malheur et de la honte de leurs camarades, assiègent la maison du marchand dans l'intention de lui rendre avec générosité les coups de bâton qu'il avoit distribués. Malseigne vient au secours du marchand, consigne au quartier les jeunes gens. Le deux malheureux enfants restent un mois en prison et n'en sortent que pour s'éloigner à jamais. On ne les a plus revus au régiment¹²⁰.

¹¹⁸ ROUSSEAU Xavier, « Jeunes et violences : pour une histoire de rapports de force », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, n° 9, 2007, p. 133-135.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 135.

¹²⁰ BONARDI DU MÉNIL Jean-Balthazar de, *Mémoires (1760-1820) de Jean-Balthazar de Bonardi du Ménil ... op. cit.*, p 202-203.

Cette anecdote montre des comportements collectifs et masculins assez proches des charivaris exercés par les groupes de jeunesse dans les villes et villages. Le colonel joue ici le rôle du père qui punit sévèrement les « enfants » désobéissants. Cependant la portée éducative de la punition semble bien limitée, puisque les jeunes hommes s'enfuient définitivement des armées.

Pendant la Révolution, la jeunesse masculine, avec les levées successives, apparaît comme la cible privilégiée de l'institution militaire, qui pourrait devenir un lieu d'éducation à la citoyenneté et au patriotisme pour les hommes de 18 à 25 ans. C'est du moins ce que propose le député Bertrand Barère, qui affirme que la liberté aurait une mauvaise influence pour les jeunes gens. Avec le rapport du 13 prairial an II, soit le 1^{er} juin 1794, il élabore les bases de l'école de Mars, qui doit accueillir des jeunes hommes de 16 à 17 ans, issus de milieux modestes, pour « y recevoir, par une éducation révolutionnaire, toutes les connoissances et les mœurs d'un soldat républicain¹²¹ ». Cette formation militaire doit, selon lui, produire « une race de républicains authentiques » et ne compter dans ses rang aucun « muscadins », ces jeunes hommes élégants, associé à la jeunesse contre-révolutionnaire, ni un seul « hermaphrodite ». Par opposition, donc, l'idéologie qui sous-tend la création de l'École de Mars est celle de la virilité, doit forger des hommes Dans tous les cas, ces deux termes, pour les révolutionnaires, fustige ceux qui tentaient d'échapper, en se cachant, au « combat viril » pour la défense de la République¹²². Les Jacobins particulièrement, voient dans l'école de Mars la possibilité de façonner la jeunesse sur le modèle de la jeunesse spartiate, en les obligeant à supporter des conditions de vie difficile. Mais l'école sera rapidement fermée par la Convention thermidorienne le 2 brumaire an III soit le 23 octobre 1794, seulement quelques mois après son ouverture, alors que les élèves ne sont pas réceptifs à cette discipline, ne supporte pas l'isolement dans lequel on les maintient pour les soustraire à la mauvaise influence d'une société corrompue et regrettent les commodités de la vie familiale¹²³. Cette première exercice de formation de très jeunes hommes pour en faire de valeureux combattants est donc un échec.

2. Progresser dans la profession militaire, se former pour prouver sa valeur

Mais l'armée n'est pas seulement une institution rééducatrice de la jeunesse déviante, elle accueille surtout des jeunes de toutes les catégories sociales qu'elle entend former, pour en

¹²¹ BARRÈRE DE VIEUZAC Bertrand, *Décret sur la formation de l'École de Mars, lors de la séance du 13 prairial an II (1er juin 1794)*, (éd.) GUT Philippe et ALQUIER Aline, *Archives Parlementaires de la Révolution Française*, n°91, Tome XCI, Paris, 1976, p 217-218.

¹²² LUZZATO Sergio, « Jeunes révoltés et révolutionnaires 1789-1917 », in LEVI Giovanni, SCHMITT Jean-Claude, *Histoire des jeunes en Occident...*, op. cit., Tome II, p 215-216.

¹²³ *Ibid.*, p. 218-219.

faire de bons soldats. Les recrues doivent rapidement s'habituer à l'obéissance et à la discipline et accepter d'apprendre et de se former pour donner la preuve de leur valeur et de leurs compétences. Mais dans l'armée monarchique du XVIII^e siècle, cette expérience est encore bien différente pour le jeune officier noble et pour le soldat roturier, ce dernier semblant se heurter à une discipline sévère qui contraint son corps, limite ses initiatives, ses déplacements et son autonomie, malgré une volonté nouvelle des cadres de réaffirmer l'honneur du soldat, loin d'une servitude infâmante¹²⁴. L'officier noble en revanche se doit d'apprendre l'autorité pour l'exercer envers ses hommes, autorité qui fait partie de ses attributs de chef et présente des similitudes avec celle du père de famille envers ses enfants¹²⁵. Elle lui permet de contrôler et dominer d'autres hommes d'un grade inférieur, mais aussi souvent d'une condition sociale inférieure à la sienne. En même temps, il doit accepter de se placer sous l'autorité de ses supérieurs, en particulier lorsqu'il est jeune et qu'il entre dans la carrière.

En effet, sous l'Ancien Régime, les jeunes nobles qui font leurs premiers pas sous les drapeaux ont conscience que l'obéissance qu'ils vont vouer à leurs chefs n'est pas infamante. Elle est pleinement liée à leur apprentissage, dans un milieu social homogène et noble. Ils ont assimilé l'honneur que constitue l'obéissance à des chefs exemplaires et renommés. Il s'agit d'une nécessité pour progresser dans une profession valorisante et naturelle pour la noblesse. Le Chevalier de Mautort le résume ainsi dans ses mémoires :

Il ne faut cependant pas se faire illusion ; en embrassant l'état militaire, au lieu d'un supérieur ; on en trouve mille avec lesquels il faut se vouer à une obéissance passive. Cependant, comme le motif qui vous fait remplir vos devoirs est tout autre que celui d'un écolier qui voit toujours le châtement prêt à fondre sur lui à la moindre faute, quoique le service ait ses devoirs minutieux, un jeune homme s'y plie bien plus facilement parce qu'il a devant les yeux l'exemple de ses camarades et de ses anciens.

Selon Mautort, cette obéissance n'est que provisoire, elle permet de se nourrir de l'exemple des « anciens », pour finalement pouvoir accéder pleinement à ses privilèges, au terme de son apprentissage. Il l'oppose à l'humiliation de la punition de l'écolier, opposition mobilisée par d'autres auteurs qui dénigrent la figure du maître d'école, ou du maître de pension, violent, imbu de sa personne et ignare. Le chevalier de Mautort¹²⁶ se remémore ainsi ses épouvantables souvenirs d'école et d'apprentissage des lettres, tout comme Bonardi¹²⁷,

¹²⁴ GUINIER Arnaud, *L'honneur du soldat, Éthique martiale et discipline guerrière... op. cit.*, Chapitre 8 Un nouvel idéal pédagogique, p.198-199.

¹²⁵ Voir lien avec l'officier présenté comme un père au Chapitre 4.

¹²⁶ MAUTORT, Louis François de Paule Tillette Chevalier de, *Mémoires du chevalier de Mautort... op. cit.*, p. 3.

¹²⁷ BONARDI DU MÉNIL, Jean-Balthazar de, *Mémoires (1760-1820) ... op.cit.*, pp 26-28.

Gervais¹²⁸ ou Bial¹²⁹, qui se plaignent tous de la sévérité d'un régent ou d'un précepteur, dans leurs jeunes années. Cette autorité-là, qui n'est pas chargée du sens de leur vocation, leur apparaît comme insupportable et humiliante. Ces critiques sont liées au développement, dès le XVIIe siècle, de la scolarisation des élites nobles et bourgeoises dans les collèges jésuites, proposant un système disciplinaire strict qui contraste avec l'atmosphère libérale du XVIème siècle. Les absences sont contrôlées, il est défendu d'entrer au collège avec des armes, de dégrader les murs et le matériel scolaire¹³⁰. Cette critique du milieu scolaire est même reprise dans la littérature, dans *l'Académie militaire* de Godard d'Aucourt, où le héros « Parisien » décrit les raisons qui ont poussé son ami « Picard » à s'engager dans l'armée, alors qu'il est destiné, par son père, à une carrière ecclésiastique, il est plutôt « convaincu que rien n'étoit plus noble que de servir son prince ». Il décide alors de « sacrifier son tems à la défense de sa Patrie » :

Il écouta peu les sages avis de Monsieur son pere, qui souhaitoit qu'il retournât passer la plus belle saison de sa vie dans un Collège à vivre dans l'indolence & la paresse, avec un tas de fainéans qui se croyent autorisés par le rabat qu'ils portent, à vivre inutiles à l'état qui daigne les nourrir. [...] Picard, au-dessus des préjugés d'un vulgaire aveugle, aima mieux être bon Soldat, que mauvais Prêtre¹³¹.

On retrouve dans cet extrait les stéréotypes d'une mollesse et d'une paresse dangereuse, qui gagneraient l'élite de la société urbaine. A l'inverse, la discipline semble moins stricte pour les jeunes nobles qui arrivent aux armées et l'autorité de leurs commandants, capitaines ou colonels est bien plus facile à accepter dans ces conditions, où cette institution apparaît comme un lieu de formation prestigieux entre pairs pour la jeunesse nobiliaire. Les combattants nobles ont à cœur de faire leurs preuves afin de développer et montrer leurs compétences au combat et pour le commandement.

Selon Louis de Boussanelle Les jeunes officiers doivent obéir aux ordres et respecter la discipline. Mais cette obéissance semble transitoire, car il qualifie ces jeunes nobles de « jeunes officiers, tendres élèves¹³² ». Il ne les désigne pas comme des enfants qui doivent obéir à un

¹²⁸ GERVAIS Capitaine GERVAIS, *A la conquête de l'Europe Souvenirs d'un soldat de l'Empire*, Paris, Éditions du Grenadier, 2009, p. 13-14.

¹²⁹ BIAL Jean-Pierre, *Les carnets du colonel BIAL 1789-1814, Souvenirs des Guerres de la Révolution et de l'empire, rédigés à Leipzig au dépôt des prisonniers*, Paris, 2003, pp. 19-20.

¹³⁰ ROUSSEAU, Xavier, « Jeunes et violences ... », op. cit., p. 133.

¹³¹ GODARD D'AUCOURT, Claude, *L'Académie Militaire ...*, Livre 1, p. 43-44.

¹³² BOUSSANELLE Louis de, *Aux soldats... op. cit.*, p.72-73.

père, comme il le fait pour les soldats, mais comme des jeunes gens en formation auprès de leurs professeurs.

Le marquis de Valfons, en particulier raconte sa première confrontation avec ses hommes où il est contraint, par M. de Flacourt son supérieur, de faire la démonstration de son autorité, sous le regard de ses camarades, alors que la compagnie des Grenadiers de Piémont et celle de Lorraine menacent de se disputer :

M. de Flacourt, par son sang-froid, me donna la foi et la confiance. J'arrivai au quartier où régnait le tumulte. A la simple voix d'un jeune officier, tout rentra dans le devoir ; les soldats de Piémont, à qui je parlai d'abord, obéirent sur-le-champ ; ceux de Lorraine les imitèrent sans insister. Le calme rétabli, je retournai en rendre compte à mon commandant, qui me dit : « J'ai voulu vous montrer à quel point l'autorité du Roi, placée même dans de jeunes mains, doit être respectée ; ce n'est que quand on a l'air d'en douter que le soldat ose y manquer¹³³.

Il démontre aussi par cet exemple l'importance de sa fonction d'officier, qui est dépositaire de l'autorité royale, une autorité paternelle, doit s'imposer aux sujets comme aux soldats. Cette fonction le transfigure et ses compétences semblent presque évidentes, innées, comme sa vocation et sa distinction sociale. Il évoque ces épreuves comme étant fondatrices de sa vocation, comme quand, quelques mois plus tard, en septembre 1732, il doit assurer seul la discipline d'un régiment au départ pour Verdun, en l'absence de l'état-major :

je fus chargé seul, de la discipline, et c'est à cette première épreuve que je dois le zèle et le goût que j'ai mis depuis à mon métier¹³⁴.

Mautort également montre son enthousiasme à l'idée de se confronter le plus tôt possible au combat et à la réalité de sa vocation, alors qu'il entend les premiers coups d'une fusillade entre les volontaires de son bataillon et les Corses. Il se remémore ainsi cet instant comme une première fois marquante et une occasion de s'illustrer malgré sa jeunesse :

Ce sont les premiers coups de fusil que j'ai entendu tirer à la guerre. J'espérais, et uniquement parce que je le désirais, que dans quelques moments nous aurions notre tour. Quel plaisir pour un jeune homme de dire : Je me suis trouvé à telle affaire, et nous avons mis en fuite l'ennemi !¹³⁵

Ces jeunes hommes nobles, dans leur apprentissage, sont aussi accompagnés, encadrés par des proches, des amis, des connaissances qui les aident à acquérir la maturité pour endosser les responsabilités auxquelles ils sont destinés. Ils sont toujours entourés d'hommes issus de leur

¹³³ VALFONS, Charles de Mathéi de, *Souvenirs du Marquis de Valfons, ... op. cit.*, p. 21-22.

¹³⁴ *Ibid*, p 22.

¹³⁵ *Ibid*, p 43.

milieu qui peuvent tantôt endosser le rôle de figure paternelle, d'exemple ou d'autorité. Il s'intègre donc au monde militaire masculin à travers un réseau de pairs sur le plan social et professionnel, mais qui sont souvent plus âgés. Jean-Baptiste d'Aleyrac, issu d'une famille de la noblesse militaire de province vouée à la carrière des armes, s'engage à 17 ans dans le régiment de Languedoc en 1754 et quitte l'armée en 1792, pour raison de santé, comme lieutenant-colonel¹³⁶. Dans ses mémoires, il fait allusion à son attachement pour son capitaine et sa vocation militaire :

je m'engageai dans la compagnie du chevalier Beaulaincourt, capitaine du premier bataillon. Il a bien voulu me donner les premières leçons dont un jeune homme a toujours besoin en entrant au service. Je désirai suivre la trace de mes ancêtres qui ont toujours eu la valeur en partage et un attachement infini au service du Roi et de la Patrie¹³⁷.

Pour Balthazar Bonardi du Menil, son mentor est le Marquis de Saint-André, lieutenant général des armées, qu'il rencontre grâce au cercle de connaissance de son père. Il met en valeur leur relation en se considérant comme son enfant¹³⁸, et rappelle qu'il lui a tout appris :

J'allois tous les jours chez Monsieur de Saint-André. Il me donnoit d'excellents conseils sur la manière de me conduire avec mes chefs et mes camarades. Conseils qui m'ont été aussi utiles, au moins, que les lettres de recommandation qu'il me remit pour un très grand nombre d'entre eux¹³⁹.

Ces jeunes nobles sont ainsi pris en charge, conseillés et recommandés pour avancer dans la profession et ils acceptent mieux cette autorité des adultes car ils en comprennent l'utilité professionnelle et savent se sentir honorer de cette protection. De la même manière Mautort est heureux de pouvoir compter sur son cousin, d'Auberville, qui lui trouve une place dans le régiment de Champagne infanterie¹⁴⁰. Lorsqu'il le retrouve, alors qu'il ne l'a pas vu depuis 6 ans, il espère profiter d'un soutien pour faire ses premiers pas dans le régiment :

Je retrouvai en lui un bon parent plus jaloux du titre d'ami que de celui de mentor¹⁴¹.

Il est, grâce à lui, présenté au colonel et à chaque officier du corps et placé dans la compagnie où son cousin est lieutenant. Mais devant ses difficultés d'intégration au sein d'un régiment qu'il juge hautain et où même les jeunes gens le fuient, son cousin ne lui est pas d'une grande

¹³⁶ ALEYRAC, Comte d', *Aventures militaires au XVIIIe siècle d'après Les mémoires de Jean-Baptiste d'Aleyrac, publiés par Charles Coste*, Paris, Berger-Levrault, 1935, p. 7-8.

¹³⁷ *Ibid*, p 12

¹³⁸ BONARDI DU MÉNIL Jean-Balthazar de, *Mémoires (1760-1820)...* *op.cit.*, p. 148.

¹³⁹ *Ibid*, p. 155.

¹⁴⁰ MAUTORT Louis François de Paule Tillette Chevalier de, *Mémoires du chevalier de Mautort...* *op. cit.* p.6.

¹⁴¹ *Ibid*, p. 17

d'aide car « la différence d'âge et ses allures particulières¹⁴² » ne pousse pas d'Auberville à fréquenter son cousin. La hiérarchie des âges et de l'expérience sépare ainsi ces deux hommes alors qu'ils sont pourtant du même régiment et de la même famille, elle divise même au sein des individus masculins d'un même groupe social.

Cependant cette cooptation et ce fonctionnement traditionnel de prise en charge par les proches ou les fidèles des parents du jeune homme semble critiquée dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, du fait des tensions au sein de la noblesse militaire entre les nobles de cour et la noblesse provinciale plus modeste. Cette insertion professionnelle contrôlée et facilitée par les liens familiaux semble contraire au mérite, et surtout inefficace comme l'affirme d'Hérouville dans son traité :

À son arrivée, il [le jeune officier] trouve un ancien Capitaine choisi par ses Parens pour être son tuteur, qui commence par lui dire qu'il faut songer à ménager sa bourse, à être poli avec les Officiers, doux avec les Soldats, & surtout à ne les pas frapper; d'ailleurs pas un mot de tout ce qu'il est nécessaire qu'il apprenne, & comment lui en parleroit-il, lui qui l'ignore & ne sait ni ce dont il faut l'instruire, ni comment il pourroit le faire. Cependant le Lieutenant-Colonel ou le Major lui disent qu'il est nécessaire qu'il apprenne à faire l'exercice ; & voilà à quoi se bornent toutes ses Etudes militaires¹⁴³.

Ces vieux officiers qui prennent sous leur aile les plus jeunes sont, selon cet auteur, peu compétents pour former les recrues. Dans son traité, il ne remet pas en cause la valeur de l'expérience qui doit procurer sagesse, compétences et responsabilité¹⁴⁴, seulement, ici ces vieux officiers sont surtout trop complaisants et montrent aux jeunes une manière de faire qui découle d'habitude liées à leur distinction sociale qui les poussent à se comporter sans violence et à remettre cette tâche aux sous-officiers, ils promeuvent ainsi une certaine douceur pédagogique et paternelle, alors qu'Hérouville prône une discipline rude, inspirée des armées prussiennes¹⁴⁵ et critique les facilités des jeunes nobles de cour à obtenir des charges importantes.

De plus, cette remise en cause des réseaux familiaux s'intègre dans un questionnement plus vaste sur la formation des jeunes nobles destinés au métier des armes, à partir des années 1750. Plusieurs projets d'école militaire sont élaborés dès 1726, puis 1737 et 1751 avec l'École royale militaire. Ils ont pour but de valoriser la noblesse pauvre qui s'est montrée dévouée et

¹⁴² *Ibid*, p. 18

¹⁴³ HEROUVILLE DE CLAYE Antoine de Ricouart, Comte d', *Traité des Légions ... op.cit.*, pp. 30-31

¹⁴⁴ *Ibid*, p. 21.

¹⁴⁵ *Ibid*, p. 12.

qui n'aurait pas les moyens de recevoir une éducation convenable. Mais ces projets échouent, faute de moyens ou de débouchés¹⁴⁶. En 1764 est fondée l'école de La Flèche, où la sévérité de la discipline est particulièrement importante et doit préserver la vertu et la pureté d'enfants qui n'auraient pas encore été atteints par le luxe et la corruption du monde¹⁴⁷. À partir de là, les expériences pédagogiques à l'intention des militaires vont se multiplier. En 1776, le Comte de Saint-Germain, secrétaire d'État à la guerre, ferme l'école militaire de Paris pour répartir 600 cadets dans 12 Écoles royales militaires. L'éducation militaire y est partout à l'honneur puisque figurent dans les programmes l'enseignement de l'attaque, et de la défense des places, des évolutions des troupes, des notions d'artillerie, de topographie et de maniement des armes. L'École militaire de Paris devient une école supérieure de guerre où les meilleurs élèves des douze collèges sont appelés à compléter leur formation.

Mais dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, l'idée d'une formation nécessaire pour tous les militaires, y compris les simples soldats, s'impose chez les théoriciens militaires¹⁴⁸ et les médecins rappellent l'importance des exercices pour dresser les corps des hommes de tous les milieux sociaux, le plus tôt possible, mais pour des raisons différentes selon leur origine sociale, comme nous le verrons dans le dernier chapitre de cette thèse. Le médecin Jean Colombier propose ainsi de placer les plus jeunes recrues, âgées de treize ou quatorze ans au dépôt pour leur faire faire des exercices et les former¹⁴⁹. Pour le médecin Jourdan Le Cointe, l'armée, par la formation qu'elle dispenserait doit transformer des « enfans bien constitués » en « hommes infatigables » en développant les corps des combattants mais aussi leur caractère, courageux et intrépide¹⁵⁰. Elle les fait donc grandir du statut de garçon à celui d'homme viril. Dès leur enfance les recrues seraient habituées à la hiérarchie des armées car il propose d'enrôler des jeunes hommes de milieux populaires entre 12 et 15 ans, pour les soumettre à la subordination des cadets gentilshommes, destinés « à les commander »¹⁵¹. Les rôles seraient donc déjà distribués, entre les jeunes hommes nobles, futurs gradés, et les jeunes roturiers, de simples soldats destinés à obéir. Il semble considérer l'armée comme un lieu qui pourrait s'adresser à la jeunesse masculine de toutes les catégories sociales pour la prendre en charge, la guider, la former, en les amenant vers des valeurs propres à une masculinité guerrière dont

¹⁴⁶ CORVISIER André, *Histoire militaire de la France ... op. cit.*, pp. 70-71.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 71-72.

¹⁴⁸ GUINIER Arnaud, *L'honneur du soldat, Ethique martiale et discipline ... op. cit.*, Partie « dresser les corps », p. 107 à 216 qui aborde la question de l'enseignement des exercices aux soldats, de la possibilité de former pédagogiquement les soldats, de former leur corps également ?

¹⁴⁹ COLOMBIER Jean, *Code de médecine militaire, ... op. cit.*, p. 153

¹⁵⁰ LE COINTE, Jourdan, Docteur en Médecine, *La santé de Mars... op. cit.*, p. 61.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 62.

les compétences sont partagées entre tous ses membres. L'armée doit ainsi prendre en charge ces combattants à tous les âges de la vie d'homme pour « éloigner de l'enfance, de l'adolescence & de la virilité, toutes les causes physiques qui affoiblissent le corps, & toutes les causes morales qui avilissent l'esprit militaire¹⁵² ».

Cette idée que l'apprentissage et les exercices permettent aux soldats de progresser, de devenir de bons militaires et des adultes raisonnables, sérieux et volontaires semble s'affirmer à la toute fin de l'Ancien Régime mais surtout pendant la Révolution. Elle est intégrée par les militaires dans leurs mémoires et leurs journaux grâce auxquels ils cherchent à prouver leur application face aux devoirs quotidiens du militaire, leur patriotisme, leur maturité et leur mérite.

Le colonel Girard qui s'engage en 1784 dans les armées d'Ancien Régime mais connaît une ascension fulgurante durant les guerres révolutionnaire raconte une anecdote au sujet du comte de Guibert, qui est alors colonel de son Régiment. Guibert est aussi, depuis 1772, l'auteur de l'essai général de tactique qui connaît un grand succès et tente de modifier en profondeur le système et les techniques militaires. Pour tester ses innovations, ce dernier demande qu'on lui amène des jeunes hommes « bien conformés et suffisamment intelligents¹⁵³ » pour expérimenter ses théories. Girard, encore tout jeune homme, est fier de pouvoir lui exposer ses suggestions, tirées de sa propre expérience de soldat :

Deux jours après il m'envoya chercher, et me voulut seul pour continuer ses essais. Nous nous occupâmes du pas de deux pieds à la cadence de soixante-seize à la minute. Il me demanda ce que j'en pensais. Je lui répondis que ce pas était facile, mais que la lenteur convenait mal au caractère français, que l'impatience des soldats, les murmures qu'on entendait quand on le leur faisait prendre dans la relève des gardes et des sentinelles en étaient bien la preuve.

S'en suit un dialogue avec Guibert, où Girard n'hésite pas à le contredire et se présente finalement comme l'initiateur des théories du colonel, tout en insistant sur sa modestie et son humilité, nécessaires en raison de son jeune âge :

Je lui dis mon sentiment en toute liberté tout en m'excusant de n'avoir pas encore l'expérience de la guerre.

Guibert lui demande son âge, étonné qu'un jeune homme de 21 ans, sous les armes depuis 2 ans et quelques mois en sache autant. Il conclut pourtant :

¹⁵² *Ibid*, p. 242.

¹⁵³ GIRARD Etienne-François, *Souvenirs militaires du colonel Girard 1766-1846*, Paris, B. Giovanangeli éditeur, 2010, p. 38.

*C'est trop peu pour ce que je voudrais faire de vous. Continuez à vous instruire, conduisez-vous bien, je ne vous oublierai pas*¹⁵⁴.

Cette mise en scène est peu plausible mais elle permet à l'auteur de valoriser son expérience, son sérieux et ses capacités intellectuelles, tout en montrant qu'il est pourtant bien jeune, mais observateur, motivé et doué pour sa profession. De plus, il n'est pas étonnant qu'il choisisse de faire référence à Guibert dans ses mémoires car ce dernier est particulièrement attaché à la promotion et l'honneur du simple soldat qui doit être mieux traité, poussé par l'honneur et l'attachement à sa patrie et non contraint par une discipline trop sévère. Selon lui, tous les citoyens seraient naturellement vertueux, et pourrait améliorer leurs prédispositions grâce à une meilleure éducation¹⁵⁵. Or, dans ses mémoires, Girard insiste sur son parcours, lui qui est issu d'un milieu populaire et qui a perdu très tôt ses parents. Il n'a pu apprendre à lire et à écrire que tardivement. Lorsqu'il écrit ses mémoires, probablement à la fin de sa vie, après sa retraite en 1815, il a pourtant atteint le grade de colonel. Dans son récit, il raconte des anecdotes qui ont une fonction prémonitoire, comme lorsqu'il répond à un camarade qui lui affirme qu'il ne sera jamais officier :

- Quoi, vous ne savez ni lire, ni écrire et vous croyez parvenir au grade d'officier ! Nous ne sommes plus au temps des miracles.

*Le miracle s'est accompli ! Je n'ai revu mes frères que lorsque j'étais capitaine et M. Molard m'a vu colonel*¹⁵⁶.

Ce procédé, souvent utilisé dans les récits autobiographiques pour donner une cohérence à un parcours de vie et créer une sorte de destinée, lui permet également de démontrer son mérite, dans un contexte révolutionnaire où des opportunités nouvelles, inimaginables dans l'armée d'Ancien Régime, ont permis à des hommes du peuple d'obtenir des responsabilités militaires sans précédent. D'ailleurs, par opposition, il souligne que Guibert, fils d'un soldat parvenu, est peu respecté par ses pairs dans cette armée d'Ancien Régime, alors qu'il est pourtant le plus capable de tous, selon lui¹⁵⁷.

D'autres soldats de la Révolution ont insisté, dans le récit de leur jeunesse, sur leur volonté d'apprendre et de progresser pour faire carrière. L'application aux exercices est particulièrement forte pour certains d'entre eux, par exemple Gervais et Gabriel Noël¹⁵⁸, comme

¹⁵⁴ *Ibid.*, p 39

¹⁵⁵ HIPPLER Thomas, *Soldats et citoyens, Naissance du service militaire en France et en Prusse*, Paris, 2006, p. 65-67.

¹⁵⁶ GIRARD, Etienne-François, *Souvenirs militaires du colonel Girard... op. cit.*, p. 31.

¹⁵⁷ *Ibid.*, p 39.

¹⁵⁸ Gervais p. 37-38 et NOEL, Joseph-Louis-Gabriel, *Au temps des Volontaires, 1792, ... op. cit.*, pp. 35-36.

nous le verrons dans le dernier chapitre sur la formation du corps des militaires. Certains combattants, très jeunes montrent leur intrépidité et leur envie d'apprendre, comme le jeune Jean-Pierre Bial, qui s'engage à 19 ans et se porte volontaire pour participer au siège de Liège et apprendre sur le terrain le rude métier de la guerre, tout en démontrant son intrépidité¹⁵⁹. Pierre-Charles Duthilt insiste également sur ses ambitions de jeune homme et son désir de progresser à « l'âge de l'effervescence », alors qu'il n'est pas protégé « par un protecteur élevé ». Il comprend qu'il doit « monter l'échelle hiérarchique des grades militaires, et surtout apprendre à obéir pour savoir mieux commander ¹⁶⁰ ». Il rappelle plus généralement que les jeunes combattants sont particulièrement pressés de faire leurs preuves en arrivant aux armées :

Animés du désir de se mesurer avec l'ennemi, en peu de temps nos jeunes soldats se virent assez instruits pour prétendre à l'honneur de rivaliser avec les anciens établis au camp de Cassel et sur la frontière¹⁶¹.

Tous ces combattants des guerres révolutionnaires veulent donc prouver leur implication et leur engagement en évoquant leurs épreuves de jeunesse et leur progression, leur travail pour gagner leur statut de militaire, dans cette institution qui prend nouvellement en compte le mérite. On retrouve alors le même empressement à se confronter aux dangers et à la pratique du métier que dans les écrits des jeunes officiers sous l'Ancien Régime. Cette éducation militaire, réservée aux jeunes officiers nobles sous la monarchie semble donc s'ouvrir à une jeunesse masculine plus populaire dans les années 1790.

3. S'émanciper et devenir un homme aux armées ?

Pris en charge dans son apprentissage par ses supérieurs qui lui apprennent la discipline, le jeune soldat s'éloigne cependant de sa famille et quitte les dépositaires de l'autorité familiale ou villageoise qui l'environnent depuis son enfance. Alors, dans leurs récits autobiographiques, certains militaires rappellent que l'engagement leur permet d'acquérir une certaine émancipation, une liberté nouvelle face à la surveillance paternelle. Ainsi, les écarts à la discipline perdurent parmi les jeunes recrues qui rejoignent l'armée, y compris pendant la Révolution, où les soldats perçoivent ce départ comme une nouvelle étape de leur vie, loin des adultes qu'ils connaissaient.

¹⁵⁹ BIAL, Jean-Pierre, *Les carnets du colonel BIAL 1789-1814, Souvenirs des Guerres de la Révolution et de l'empire, rédigés à Leipzig au dépôt des prisonniers*, Paris, 2003, p 59.

¹⁶⁰ DUTHILT Pierre-Charles, *Mes campagnes et mes souvenirs*, Paris, LCV Services, 2008, p. 17-18

¹⁶¹ Ibid., p 26.

L'armée serait alors une institution qui permet à un jeune garçon de devenir un homme, comme le rappelle Hervé Drévilion, en analysant la pièce de théâtre de Sedaine, *Le déserteur*, où le jeune Alexis, héros de cette pièce, aurait cessé d'être un simple paysan pour devenir un homme et un serviteur du roi¹⁶². On retrouve cette même idée dans le roman de Godard d'Aucourt, qui rappelle à travers les paroles de « Parisien » que « Une campagne fait bien un homme ». Ce héros ajoute qu'« Il est bon que l'on sache [qu'il] est maintenant un guerrier fait, & non plus comme l'année précédente, un jeune morveux à minois délicat¹⁶³. »

Mais l'institution militaire pourrait surtout promettre une émancipation nouvelle pour les jeunes hommes, loin de la surveillance des adultes. Charles-Etienne Bernos, à travers l'exemple de son ami Victor, que nous avons déjà évoqué à plusieurs reprises, mobilise dans son récit le stéréotype du jeune homme débauché qui s'engage aux armées pour fuir la réprimande de son père, à une époque où l'autorité paternelle est remise en question, à la fin du XVIII^e siècle. Les figures de pères autoritaires envahissent les pièces de théâtre, Voltaire traite notamment de cette question dans deux pièces, *Oedipe* en 1714 et *Brutus* en 1730 qui connaîtront un regain de popularité dans les années 1790 au moment où Bernos rédige ses aventures¹⁶⁴. Voltaire, Rousseau dans *Le Contrat social*, ainsi que d'autres philosophes, notamment dans l'*Encyclopédie*, prônent une autorité paternelle où la relation de pouvoir est remplacée par un contrat moral qui règle les liens de famille, où la tendresse des parents doit répondre à la piété filiale¹⁶⁵.

En 1790, le Sieur Gigot, ancien militaire, affirme également que « Beaucoup de jeunes gens de famille s'engage par des réprimandes que les parents leur font pour des petits tours de jeunesse, où souvent ils sont engagés par la vivacité de leurs tempéraments[...] ». Ces jeunes hommes cherchent alors à faire « de la peine à leurs Parents » et ils s'engagent, persuadés que leurs parents viendront les récupérer¹⁶⁶. Le capitaine Didelot tient sensiblement les mêmes propos, affirmant que bien souvent, un jeune homme cherche à s'engager pour échapper à « une Correction de son maître, un mauvais traitement de son père ou de sa mère ». Ainsi, ils seraient toujours « prompte à braver tous les dangers pour jouir de quelques jours d'indépendance » :

un jeune homme de dix-sept à dix-huit ans a-t-il reçu quelques prétendus désagréments dans sa famille ? [...], il s'engage, il croit briser ses fers, et ne

¹⁶² DRÉVILLON Hervé, « Des virilités guerrières à la masculinité militaire (France, XVIIe-XVIIIe siècles) », in SOHN Anne-Marie, *Une histoire sans les hommes est-elle possible ?*, Lyon, ENS éditions, 2014, p. 246.

¹⁶³ GODARD D'AUCOURT, Claude, *L'Académie Militaire... op. cit.*, Livre 3, p. 2-3.

¹⁶⁴ DELUMEAU Jean, ROCHE Daniel, *Histoire des pères et de la paternité*, Paris, Larousse, 2000, p. 242-247.

¹⁶⁵ *Ibid.*, p. 252-253.

¹⁶⁶ SHD, 1 M 1783, GIGOT Sieur, ancien militaire, *Mémoires sur la désertion*, 1790. p. 1-2.

voit ceux qui vont l'enchaîner que sous un appareil séduisant pour sa faible imagination.

Ces stéréotypes sur les jeunes hommes semblent cependant proche de la réalité, puisque André Corvisier confirme que l'armée représente, au XVIII^e siècle, une opportunité pour les jeunes hommes qui souhaitent échapper aux contraintes de tout ordre, pour les fils révoltés contre l'autorité paternelle, fuyant des réprimandes et qui se soustraient aux contraintes familiales. Ils supporteraient mal les contraintes sociales, l'encadrement de la paroisse, de la communauté d'habitants et auraient un goût modéré pour le travail¹⁶⁷.

Certains mémorialistes ne cachent pas non plus ces intentions. Ainsi, au début des années 1780, Girard souhaite aller à l'école. Cependant, comme ses deux parents sont morts, son cousin germain, qui est devenu son tuteur, refuse de le laisser apprendre à lire¹⁶⁸. Il est finalement placé au service d'un monastère où il est maltraité par un chapelain et une abbesse¹⁶⁹. Il souhaite depuis de nombreuses années s'engager dans les armées d'Ancien Régime et attend désespérément d'avoir atteint la taille recherchée¹⁷⁰. Il est finalement recueilli par son parrain et sa femme, qui vivent à Paris, où il s'engage à l'insu de ces derniers. Alors qu'il s'inquiète de leur réaction, le capitaine le rassure :

J'étais tout troublé encore de ma fuite quand j'arrivai chez le capitaine. Il le remarqua.

*Rassurez-vous, me dit-il, vos parents n'ont plus aucun droit sur vous*¹⁷¹.

Il s'engage ainsi, en 1784, à 18 ans, au régiment de Neustrie et ressent une franche satisfaction d'échapper à sa situation antérieure. Durant la Révolution, un certain nombre de jeunes hommes peuvent aussi avoir saisi cette opportunité de départ, en le cachant à leurs parents. On le remarque dans les correspondances des volontaires de l'Ariège, avec un soldat, prénommé Jean Daleur qui écrit à ses parents, pour la première fois depuis un an, en 1793. Il commence donc par s'excuser :

Je dois vous demander grandement pardon de ma négligence qui ne provient certainement d'un mauvais fils, n'y d'un mouvement d'ingratitude. Je sais qu'après Dieu c'est à vous que je dois certainement les plus grandes obligations. Vous saurez donc que par un coup de tête de jeunesse j'ay pris le parti du service militaire pour trois années dans le Régiment royal corse, dans le 4e Bataillon ; [...] j'aurais pu éviter de prendre ce parti, cependant je ne

¹⁶⁷ CORVISIER André, *Armées et sociétés en Europe 1494-1789*, Paris, PUF, 1976, p. 144.

¹⁶⁸ GIRARD, Etienne-François, *Souvenirs militaires du colonel Girard... op. cit.*, p 16.

¹⁶⁹ Ibid., p. 20-22

¹⁷⁰ Ibid., p. 22-23

¹⁷¹ Ibid., p. 27.

*peut m'en plaindre n'étant point mal et dans un païs ou que les vines soyent fort chers ont y vis pour la tranquillité d'une manière assés aisée*¹⁷².

Il tente de rassurer ses parents et justifie ce départ comme étant « un coup de tête de jeunesse », dont il n'est toutefois pas mécontent, puisque ce mode de vie semble lui convenir, puisqu'il a accès notamment à l'alcool. Cette nouvelle liberté est également ressentie par le chevalier de Mautort, qui vient pourtant d'un milieu social plus élevé. Il prend conscience d'échapper à l'autorité des adultes et de passer une nouvelle étape de sa vie d'homme :

Mon début dans la carrière militaire me tira de la tutelle de mes parents et de la servitude des maîtres [d'école].

Il réalise que le jeune officier a accès à une certaine liberté car « son service fini, il est libre et à peu près son maître lorsqu'il a une conduite exempte de blâme¹⁷³ ». Alors que cet auteur se montre raisonnable et docile, ce n'est cependant pas le cas de tous les jeunes hommes nobles qui s'engagent sous les armes, comme s'en plaint d'Hérouville dans son traité, où il formule une critique contre de jeunes « lieutenants », nobles de provinces, envoyés dans les régiments à l'âge de 12 ou 13 ans :

*Alors délivré du joug & de l'autorité paternelle , emporté par la folie de la jeunesse & la fougue des passions, excité par l'exemple de ses Camarades, il embrasse avidement la vie oisive & libertine qu'il leur voit mener continuellement ; & selon ceux avec lesquels il est lié, il la passe en bonne ou mauvaise compagnie, au Billard ou au Caffé. C'est là qu'il entend à tout moment fronder la discipline murmurer contre l'autorité gémir de ce que les soldats sont trop fatigués par les exercices où par les gardes*¹⁷⁴.

On retrouve dans cet extrait la peur des excès propre à la jeunesse, mais surtout la critique des membres de cette haute aristocratie, trop habitués au luxe et qui ne s'adaptent pas aux exigences et à la rudesse du métier. Mais au-delà d'une critique sociale, s'impose une crainte de voir des jeunes hommes ensemble, au contact de leurs pairs. Ainsi, le nouvel officier pourrait évoluer dans un cadre qui le détournerait de son devoir, sous l'influence de ses semblables, loin d'une « autorité paternelle » qui était en mesure de contrôler ses ardeurs. Cependant les critiques sur la formation des jeunes au sein même des régiments d'infanterie sont assez anciennes. Dès le XVI^e siècle, François de La Noue en fait la critique. Pour lui ce type de formation gangrène la jeunesse, cantonne l'apprentissage de la vie aux jeux, aux blasphèmes et aux querelles entre amis, qui fréquenteraient ensemble des prostituées et harcèleraient les pauvres gens¹⁷⁵. Face à

¹⁷² S.H.D XW 7, Lettres 12 , 1793, à St Ybars par Jean Daleur.

¹⁷³ MAUTORT, Louis François de Paule Tillette Chevalier de, *Mémoires du chevalier de Mautort... op. cit.*, p 9.

¹⁷⁴ HEROUVILLE DE CLAYE, Antoine de Ricouart, Comte d', *Traité des Légions... op. cit.*, p.33.

¹⁷⁵ DAUMAS Maurice, *Des Trésors d'Amitié de la Renaissance aux Lumières*, Paris, Armand Colin, 2011, p 90.

ces préjugés, les collèges ou les Académies militaires semblent plus appropriés et propices à faire acquérir de l'honneur aux jeunes élèves. Ces jeunes reproduiraient les conditions d'un groupe masculin juvénile, ayant certaines libertés et comportements excessifs, comme dans les abbayes de jeunesse, alors que la noblesse et les élites urbaines tentent d'extraire leurs enfants de ces pratiques¹⁷⁶. Cette crainte est aussi relayée par Bonardi au sujet de son frère, alors, que ce jeune cadet d'à peine 15 ans obtient un brevet de sous-lieutenant dans le régiment des dragons de Monsieur :

On se réjouissoit, hélas ! Faiblesse humaine ! Aveuglement prodigieux ! Un malheureux enfant, qui n'étoit jamais sorti de dessous l'aile paternelle, lancé à quinze ans dans un monde nouveau, absolument inconnu, abandonné à l'autorité d'un colonel que nous connaissions peu, à la surveillance d'un mentor que nous ne connaissions point, aux soins d'un jeune domestique que nous avons depuis trois mois, livré à ses camarades, à tous les caprices, à tous les exemples d'une jeunesse folle et dissolue, livré sans guide, presque sans frein à l'inexpérience de son âge, à la faiblesse de son caractère, à toutes les folies, à toutes les erreurs, à toutes les séductions, à toutes les passions !¹⁷⁷

L'auteur ressent une forte appréhension parce que son frère se retrouve au sein d'un groupe de jeunes garçons qui pourraient le soumettre à une éducation masculine alternative, qui échapperait à l'autorité d'une hiérarchie. Si l'institution militaire ne semble pas constituer, pour Bonardi, un lieu propice à la régulation de cette jeunesse, c'est uniquement parce que les liens de fidélité entre la famille et les supérieurs de son frère ne sont pas encore assurés, ce qui coupe toute possibilité d'information et de surveillance. En effet, lorsque les jeunes nobles arrivent aux armées, ils s'insèrent dans des liens de confiance et de fidélité propres à leur structure familiale et nobiliaire.

Cet entre-soi masculin et juvénile pose encore certains problèmes de discipline pendant la Révolution. Ainsi le jeune Vernère reconnaît qu'il subit la mauvaise influence de certains de ses camarades qui le poussent à commettre des mauvaises actions bien éloignées de l'éducation qu'il a pourtant reçu :

Entraîné par la fougue de la jeunesse et par la contagion de l'exemple, je me livrai, pendant notre séjour dans la ville de Maëstricht, à quelques écarts assez répréhensibles et qui, s'ils eussent continué, auraient pu altérer la douceur et la délicatesse des principes qu'on m'avait inculqués dans mon enfance ; ils n'auraient pas manqué de dénaturer mon caractère et de faire de moi un franc mauvais sujet. Je m'associai à quelques-uns de mes camarades qui avaient déjà acquis cette qualification ; ils étaient mes professeurs, et avaient en moi

¹⁷⁶ ZEMON-DAVIS, Natalie, *Les Cultures du peuple...* op.cit., p. 177-178.

AGO Renata, « La liberté de choix des jeunes nobles au XVIIe siècle » ... op. cit., p. 347-348.

¹⁷⁷ BONARDI DU MÉNIL, Jean-Balthazar de, *Mémoires (1760-1820)* ... op.cit., p. 94.

un écolier qui paraissait devoir bientôt être leur émule. Je luttai avec eux d'ivrognerie et d'impertinence. Je devenais querelleur, avide de disputes ; il me semblait obligatoire de figurer dans toutes celles qui avaient lieu. Si bien qu'un jour, en un lieu où je n'avais rien à faire, je voulus me mêler de la bagarre et réussis à me faire administrer un coup d'épée à la joue, au-dessous de l'œil gauche, qui faillit en être crevé.

Il va jusqu'à perdre des opportunités d'avancement à cause de son comportement et perd même « l'estime et l'affection » de ses supérieurs. Il les retrouve cependant, lorsqu'il qu'il prend conscience de la gravité de sa conduite, à l'occasion d'une querelle provoqué par ses camarades et qui engendre des blessés et des morts. Ils se félicite de ne pas y avoir participer, mais ce drame le fait réfléchir et murir d'un coup¹⁷⁸.

Ces moments de débordements de la jeunesse masculine semblent survenir à des instants précis du parcours d'une recrue, notamment lorsqu'elle doit prendre la route pour rejoindre son dépôt où son régiment, au moment de son entrée dans l'institution. Jean Colombier insiste sur le risque que les soldats de recrues se débauchent mutuellement¹⁷⁹ et Jourdan Le Cointe, médecin, le rappelle aussi, dans son ouvrage de 1790 :

Les jeunes gens qui ayant été accoutumés a un peu d'aisance & de liberté dans leurs familles, s'enrôlent par dépit ou par crainte : ils commencent par faire, une route ou la joye bruyante & la bombance les enivre ou les étourdit¹⁸⁰.

Les soldats racontent des scènes similaires dans leurs écrits autobiographiques et ces pratiques se maintiennent y compris pendant la Révolution. Ainsi, Charles François raconte son départ :

La nuit se passa ainsi à courir, boire, chanter, aimer et pleurer, et le 5, dès 3 heures du matin, le sac sur le dos et le fusil sur l'épaule, je me rendis au lieu de rassemblement, accompagné de plusieurs amis.

Avec ses amis, ils parcourent la ville, consomment de l'alcool et font du bruit. Vaxelaire, un jeune campagnard, insiste, dès le début de ses mémoires, sur son envie, durant son adolescence, de participer aux veillées dans son village :

À l'Âge de quatorze ou quinze ans, l'âge de puberté commençait déjà à se faire sentir chez moi ; j'aurais voulu commencer d'aller aux veillées et aux assemblées nocturnes¹⁸¹.

¹⁷⁸ VERNÈRE Xavier, *Cahiers d'un volontaire de 1791 par Xavier Vernère, publiés par M. X. Gerin-Roze, son petit-fils*, Paris, 1911, p. 108.

¹⁷⁹ COLOMBIER Jean, *Code de médecine militaire ... op. cit.*, p. 152.

¹⁸⁰ LE COINTE, Jourdan, *Docteur en Médecine, La santé de Mars ... op. cit.*, p. 325.

¹⁸¹ VAXELAIRE, J.C., *Mémoire d'un vétéran de l'ancienne armée 1791-1800 siège de Mayence-pacification de la Vendée campagne d'Égypte, publiés et annotés par Henry Gauthier-Villars*, Paris, Delagrave, 1900, p. 15.

Son père s'y oppose. Dans son journal, des décennies plus tard, il approuve cette décision qui lui a épargné une « jeunesse orageuse ». Il porte ce regard avec le recul des années, alors qu'il est lui-même un père âgé, cherchant à donner une leçon à ses enfants, à l'intention desquels il couche sur le papier le récit des grands événements de sa vie. En effet, dans sa préface, il évoque le temps qui passe, l'expérience qu'on acquiert de la jeunesse à la vieillesse et affirme que « Si l'on savait à dix ans ce que l'on sait à 60 ans, on éviterait bien des excès¹⁸² ». Toujours est-il que lorsqu'il s'engage en 1791, il profite, sur la route de sa nouvelle liberté pour courir, crier et boire, tout comme Charles François :

On me donna de l'argent pour aller à l'auberge. Etant à courir dans les rues, on se débaucha à dire : « Partons partons pour Epinal. [...] Nous voilà en route. En arrivant à Arches, nous y logeâmes ; il s'y trouva un violon, il fallut danser, la nuit se passa ainsi. [...] Après quelques jours, on nous mit à la caserne. Je trouvais ce logement bien drôle. C'était à courir dans les rues et à chanter. Les habitants riaient de nous, avaient-ils raison !¹⁸³.

Des rites de départ semblent donc animer cette jeunesse qui tente sans doute de compenser la tristesse et la peur avec des pratiques de divertissement collectives qui leur permettent de montrer leur résistance à la consommation d'alcool, de souder le groupe des nouveaux et surtout de faire remarquer leur présence dans l'espace public par le bruit qu'ils provoquent. Ils annoncent ainsi leur départ. Ces comportements exubérants, peuvent rappeler les charivaris ou cortèges des abbayes de jeunesse sous l'Ancien régime, qui permettent aux jeunes hommes de rappeler leur place et d'occuper un rôle dans la communauté. Ils signalent leur présence et se défoulent pour canaliser leur excitation, tout en insistant ici sur leur passage dans un nouveau monde, sur cette nouvelle étape de leur vie d'homme. Mais même pendant les campagnes, Vaxelaire fait référence aux veillées de jeunes qui ont lieu dans son pays, alors que lui et les autres volontaires sont logés dans un château en Suisse :

Nous fîmes bientôt des connaissances ; la jeunesse faisait des veillées comme dans les montagnes des Vosges ; je croyais être dans mon pays¹⁸⁴.

Le soldat Joliclerc revendique particulièrement son indépendance vis-à-vis de sa mère qui lui reproche, par courriers interposés, sa consommation d'alcool. Il s'indigne dans une lettre du 30 mai 1794 :

Je suis fâché d'être obligé de vous parler de cela, parce que vous me faites une espèce de défense de vous en jamais rien dire [...]. Mes boissons ne m'ont point déshonoré, et je crois avoir plus d'honneur que tous vos buveurs d'eau

¹⁸² *Ibid.*, p. XI.

¹⁸³ *Ibid.*, p. 17

¹⁸⁴ *Ibid.*, p. 51.

qui n'ont jamais rien dit ni rien fait qu'à tête reposée. Mais je vous demanderai : mes boissons m'ont-elles engagé dans quelque embarras, dans quelque danger ? Me suis-je battu ? Ai-je fait quelque mauvais coup ayant bu ? Tout ce qu'il en est résulté est je mangeais mon bien, mon bien...et j'avais quelquefois mal à la tête. Voilà ce qu'il en est résulté ; et puis, de mon bien, je n'en ai pas encore assez mangé.[...] Et puis, d'ailleurs, si je bois dans ce pays, c'est ma solde, c'est du bien qui m'appartient en propre. Vous ne devez me reprocher que je bois trop. Depuis que je suis dans les volontaires, voici la troisième année qui court, vous ne m'avez pas encore envoyé de quoi faire chanter un aveugle ; ainsi je peux bien boire un coup sans que cela vous regarde¹⁸⁵.

Il insiste sur le fait que, malgré la boisson, il garde un bon comportement, qui convient à ses responsabilités de sous-officier. Il souligne surtout sa nouvelle indépendance matérielle que l'armée lui a permis d'acquérir. Il gagne son propre argent et estime donc pouvoir le dépenser comme bon lui semble. L'institution militaire apporte à Joliclerc une autonomie d'autant plus satisfaisante que, depuis la mort de son père, sa mère possède l'usufruit de la ferme familiale et n'écoute pas les conseils de son fils quant à la gestion de ses biens. Alors qu'elle lui demande de rentrer, il lui rétorque :

Je sais bien qu'à votre âge vous n'êtes plus en état de courir çà et là et que vous n'avez plus guère de forces. Vous me dites de prendre mon congé absolu pour aller gérer mes affaires ; mais si j'étais chez nous, ce serait comme en 1787-91. Il me faudrait aller à mes journées pour faire à votre guise et je n'aurais pas seulement l'autorité de vendre une douzaine d'oeufs ou une demi-livre de chevret. Vous sauriez bien me dire que vous avez l'usufruit du bien de Pierre-Joseph-Joliclerc¹⁸⁶.

Sa volonté de rester dans les armées n'est donc pas tant guidé par le patriotisme que par son désir d'indépendance. Pour un jeune homme qui souhaite contrôler son existence et ne plus dépendre de ses parents, l'armée de la Révolution peut donc apporter des opportunités d'émancipation sans précédent.

Mais, il semble que même sous l'Ancien Régime, à la fin du XVIIIe siècle, l'armée ait pu être un lieu de l'émancipation de la jeunesse masculine. Car même pour les hommes des classes plus populaires, elle est une opportunité dans un monde où l'on retardait progressivement l'âge légal donnant le droit de faire un testament, de prêter serment ou de prononcer des vœux religieux. De la même manière, comme le souligne Sabina Loriga, les autorités militaires veulent réguler aussi l'âge des soldats et soumettre l'engagement volontaire au consentement

¹⁸⁵ JOLICLERC, *Volontaire aux armées de la Révolution, ses Lettres (1793-1796), Recueillies et publiées par Etienne Joliclerc, avec une introduction et des notes par Frantz Funck-Brentano*, Paris, Perrin, 1905, p. 165-166.

¹⁸⁶ Ibid., p. 227.

paternel. Ainsi, si un mineur s'enrôlait outre la volonté de ses parents, ceux-ci avaient le droit de demander l'annulation du contrat d'engagement¹⁸⁷. Cette volonté de contrôle parental pourrait expliquer, dans les traités, la présence du stéréotype du jeune homme, parfois de bonne famille, qui fuit l'autorité familiale en s'engageant. Mais certains théoriciens militaires peuvent aussi considérer l'engagement comme une preuve de maturité et de sagesse. Ainsi un certain Cadenel, dans un mémoire adressé au Comte d'Artois, frère de Louis XVI et envoyé au secrétariat d'État de la guerre à plusieurs reprises entre 1773 et 1774, propose que « Tout Soldat qui auroit servi, sans interruption l'espace de 20 ans, en se retirant du service, [...] seroit emancipé de droit, et il auroit celui de Porter l'Epée Sa vie Durant, et de se marier sans le consentement n'y de Pere n'y de Mere ; encore moins de celui d'aucun parent ». Il deviendrait également héritier principal parmi ses frères et sœurs¹⁸⁸. Le soldat gagnerait, grâce à son dévouement, son émancipation et sa dignité de même que d'importants privilèges faisant de lui un homme indépendant, en ayant accompli son devoir au service de la patrie. Cette idée que le service militaire permet de gagner des droits se retrouve à la Révolution où, à partir de 1793, ceux qui se retiraient après 16 ans de service étaient alors citoyens actifs de droit¹⁸⁹.

Pour conclure, dès la seconde moitié du XVIII^e siècle, l'institution militaire connaît des évolutions longues qui prennent leurs racines à la fin de la monarchie absolue, quand les officiers, influencés par le mouvement des Lumières, remettent en question les structures de l'armée. Ils prennent conscience que cette institution peut canaliser et former les jeunes gens, même si elle ne s'adresse pas spécifiquement à eux, en tant que classe d'âge, comme ce fut le cas après la loi Jourdan Delbrel qui impose la conscription en 1798. Par la suite, les différentes levées révolutionnaires, à partir de 1793, semble faire coïncider un âge, celui de la jeunesse, avec le service militaire. L'idée d'éduquer et de discipliner spécifiquement la jeunesse de toutes les classes sociales pour l'éloigner des vices de la misère ou du divertissement de la ville et du luxe, commence à s'imposer au XVIII^e siècle. Cependant, cette jeunesse masculine est scindée socialement en deux sous la monarchie. En effet, s'il est normal pour les jeunes nobles de supporter une autorité qui leur permet d'accéder à leur vocation et aux grades qui leur sont destinés, l'idée de former les simples soldats roturiers et de développer leur honneur est nouvelle. Ce principe s'impose à la Révolution française, où certains des auteurs étudiés, entrés jeunes au service et issus de milieux modestes connaissent une ascension fulgurante. Surtout,

¹⁸⁷ LORIGA Sabina, « l'épreuve militaire » in LEVI Giovanni, SCHMITT Jean-Claude, *Histoire des jeunes en Occident...*, op. cit., Tome II, p 25.

¹⁸⁸ SHD 1M 1783, CADENEL, *Moyens pour qu'en France, les soldats ne désertent plus*, 2 oct 1773, p 6

¹⁸⁹ CORVISIER André, *Histoire militaire de la France 2...* op. cit., p 208.

l'armée réunit massivement, sur l'ensemble de la période étudiée, des groupes de jeunes hommes, éloignés de leurs familles qui pensent pouvoir saisir une certaine indépendance dans les armées, loin de la surveillance des adultes de leur famille.

III. L'âge dans les armées révolutionnaires, un critère effacé par l'universel masculin ?

La Révolution française amène cependant certains changements dans la pyramide des âges, Beaucoup de jeunes gens s'engagent comme volontaires. Jean-Paul Bertaud, qui a réalisé une étude sociologique de l'armée révolutionnaire, rappelle que les volontaires de 1791 étaient globalement des hommes jeunes, 79% avaient moins de 25 ans. Près de 3% étaient même des adolescents de moins de 15 ans¹⁹⁰. Ensuite, les volontaires de 1792 sont, dans l'ensemble, plus jeunes que ceux de 1791 car les trois-quart ont 25 ans ou moins et les moins de 18 ans passent de 10 à 15%, mais il y a aussi plus d'hommes d'âge mur, avec un taux des hommes de 36 ans qui passe de 3,8 à 6,7%. La pyramide des âges s'écarte. L'âge des officiers, en revanche, se maintient. Ils sont globalement jeunes puisque 60 % d'entre eux ont moins de 34 ans et un tiers des capitaines ont déjà une expérience militaire, à l'instar de Girard ou Rossignol¹⁹¹.

La crainte de la radicalisation dissuade les plus modérés de s'engager dans les armées et les difficultés de recrutement augmente en même temps que la guerre se prolonge, rendant nécessaires, mais plus difficiles, les différentes levées qui suivent, expliquant le rajeunissement des recrues. Ainsi, lors de la levée en masse de 1793, 66 % des nouveaux combattants ont entre 18 et 25 ans, ce qui est l'âge de la levée, et l'on compte une forte minorité d'hommes plus jeunes, ainsi qu'une baisse de leur niveau social¹⁹². Dans les levées suivantes, les requis n'eurent pas toujours l'âge légal. 87 % des recrues avaient entre dix-huit et vingt-cinq ans, mais plus de 2 % étaient des jeunes adolescents et même des enfants. Plus de 10 % avaient dépassés les vingt-cinq ans et parmi eux près de 1 % avaient 36 ans et plus. Les requis font donc baisser la moyenne d'âge¹⁹³.

L'armée connaît un autre bouleversement, celui de l'épuration des officiers nobles, qui nécessite de nouvelles méthodes de recrutement pour les sous-officiers et les officiers. D'ailleurs, les plus vieux militaires ont souvent forgé leur expérience dans les armées d'Ancien

¹⁹⁰ BERTAUD Jean-Paul, *La Révolution Armée. Les soldats-citoyens et la Révolution française*, Paris, Robert Laffont, 1979, p 67.

¹⁹¹ *Ibid.*, p. 82-82.

¹⁹² *Ibid.*, p 103.

¹⁹³ *Ibid.*, p. 137-138.

Régime et un certain nombre d'entre eux sont monarchistes. Beaucoup émigrent, d'autres restent malgré tout. Les relations entre les hommes de différentes générations, entre les jeunes et les vieux est donc un problème important dans les armées révolutionnaires.

1. Se moquer des vieux officiers nobles : tensions politiques et conflits générationnels dans l'armée de la Révolution

Jean-Paul Bertaud montre que l'âge des officiers diminue entre 1791 et 1793, sur cette période, notamment à cause de l'émigration des officiers nobles, qui avaient pour la plupart beaucoup d'expérience et qui partent dès le début de la Révolution. Ainsi, durant ces années, entre 40 et 50% des capitaines, lieutenants et sous lieutenants ont entre 21 et 30 ans. Pour les chefs de bataillon, 30 % d'entre eux ont entre 31 et 40 ans¹⁹⁴. Si dans l'armée révolutionnaire l'expérience des vieux soldats semble toujours respectée, cependant les officiers qui, par leurs propos ou leurs attitudes, trahissent une opinion royaliste sont parfois malmenés. Il s'établit alors une certaine opposition entre des officiers subalternes âgés et expérimentés provenant de l'armée de ligne et des plus jeunes, inexpérimentés dans les bataillons de volontaires. Les anciens soldats de lignes sont d'ailleurs souvent réticents face à l'amalgame qui les met en concurrence avec les officiers des bataillons de volontaires¹⁹⁵.

Nous proposons alors l'hypothèse que certaines tensions générationnelles entre militaires seraient surtout liées aux oppositions politiques que l'on peut observer dans l'armée révolutionnaire.

Girard, qui a connu l'armée d'Ancien Régime et tient absolument à marquer la rupture entre elle et l'armée révolutionnaire, dénigre les vieux officiers de cette armée monarchique, pour valoriser sa propre attitude de chef pendant la Révolution. Alors que ces officiers monarchistes méprisent le comte de Guibert, Girard affirme :

*Le temps et les circonstances nous ont cependant prouvé qu'il était rare de rencontrer, parmi les Français à vieux parchemins, un bon capitaine, alors qu'à toutes les époques les autres classes en ont abondamment fourni*¹⁹⁶.

L'expression « Français à vieux parchemins » désigne ici la noblesse, par opposition au « autres classes » de la population.

¹⁹⁴ BERTAUD Jean-Paul, « Le recrutement et l'avancement des officiers de la Révolution », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 210, 1972, p. 535.

¹⁹⁵ *Ibid*, p. 516.

¹⁹⁶ GIRARD, Etienne-François, *Souvenirs militaires du colonel Girard ... op. cit.*, pp. 39-40

Dans ces circonstances, la critique de l'âge trop avancé de certains officiers ne remet pas vraiment en question la valorisation de l'expérience et de l'ancienneté militaire. Les vieux officiers sont surtout accusés d'appartenir à un autre monde, qui ne correspond plus à la communauté idéologique et politique qu'est devenue l'armée de la Révolution. Ils sont jugés méprisants et attachés à leurs privilèges, ignorants et indisciplinés. Ils insultent ainsi les jeunes et nouveaux officiers de « Carmagnoles », comme le raconte Jean-Pierre Bial, qui critique ceux du Régiment du Beaujolais qui « étaient nobles » selon lui, et « n'allaient jamais à la cantine » car « ils avaient une tente pour se réunir, boire et jouer¹⁹⁷. ». Ces anciens nobles refusent de se mélanger aux nouveaux soldats, fuyant la fraternité nouvelle des troupes. Alors qu'un de ses amis les lui présente, il souligne à quel point, ils sont ignorants :

Il m'avait bien recommandé de ne parler à ces vieux officiers ni science ni littérature (car ils étaient d'une ignorance crasse), et surtout de s'abstenir de causer des affaires du temps présent.

Il ajoute même qu'ils sont « tout à fait illétrés ». Mais ces officiers sont surtout stigmatisés à cause de leurs manières qui sont en décalage avec les nouvelles sociabilités militaires issues de la Révolution. Elles apparaissent alors comme ridicules et vides de sens :

Ils s'en tenaient à de bonnes manières acquises par l'usage de la société. Ils aimaient les jeux de mots et les calembours sans y ajouter beaucoup d'esprit.¹⁹⁸

Jean-Pierre Bial utilise également des anecdotes qui les ridiculisent ouvertement pour montrer leur aigreur et leur bêtise :

Un jour, j'entendis un vieux capitaine qui disait : « F... ! On ne veut pas que tu sois noble ! Eh bien ! Quand on me saignerait des quatre veines pour me tirer tout mon sang et pour y mettre du sang de cochon, je n'en resterais pas moins noble envers et contre tout ». – « Parbleu, disait un autre, depuis que mon cheval mange le foin de la République il devient gras comme un porc ». « Et moi, répliquait alors un autre vieil officier, j'engraisse de même¹⁹⁹.

Beaucoup d'officiers royalistes accumulent les conflits avec leurs hommes à cause d'une divergence d'opinion importante entre les soldats, acquis très majoritairement à la Révolution ; et les officiers nobles qui lui étaient opposés dans la même proportion²⁰⁰. Mais cette opposition politique pourrait bien se superposer à des catégories générationnelles puisque Jean-Pierre Bial

¹⁹⁷ BIAL, Jean-Pierre, *Les carnets du colonel BIAL, ... op. cit.*, p 75.

¹⁹⁸ *Ibid*, p. 75-76.

¹⁹⁹ *Ibid*, p. 76-77.

²⁰⁰ CORVISIER André, *Histoire militaire de la France, ... op. cit.*, p 201.

reconnait que de jeunes officiers nobles sont plus méritants et plus ouverts aux idéaux révolutionnaires :

Tous les jeunes officiers, même les cadets nobles faisaient contraste avec les vieux officiers qui regrettaient amèrement leurs titres et leurs croix de St-Louis. Ils étaient désolés de n'avoir pas émigré et prétendaient que ceux qui n'avaient pas eu ce courage avaient manqué de dévouement. Ils s'attendaient à un châtimement mérité au retour prochain des Princes²⁰¹.

Il nuance cependant son jugement négatif à leur égard quand il évoque le sens de l'honneur de ces vieux nobles. Il semble surtout conscient des tensions intergénérationnelles, qui amènent de jeunes ambitieux à accaparer des postes de commandement. Il raconte ainsi que, dans chaque régiment, les gradés inférieurs « intrigants » s'allient pour devenir officier. Ils cherchent ainsi à dégouter les anciens en « répandant contre eux force calomnies ou fomentant des émeutes et même l'indiscipline²⁰² ». En effet, un certain nombre de sous-officiers, issus d'une catégorie sociale modeste, rejoignirent la Révolution par idéologie ou par intérêt, car le nouveau régime leur ouvrait largement l'accès aux grades d'officiers. Ils dirigèrent parfois des comités de soldats qui réclamaient le départ des officiers nobles, diffusaient les idées révolutionnaires et provoquaient les insurrections²⁰³.

Les tensions entre jeunes et vieux combattants semblent donc se cristalliser pour des raisons conjoncturelles et spécifiques au contexte politique et social de la Révolution. Il semble que cette opposition des âges ait un poids important dans l'institution puisque les jeunes, même nobles, cherchent à écarter les plus anciens pour saisir des opportunités professionnelles au sein des armées. La question de l'âge est d'autant plus prégnante que cette communauté professionnelle est en pleine redéfinition, notamment dans ses modalités de promotion et d'avancement. En effet, avec le décret du 28 avril 1790 tous les citoyens peuvent être admis aux emplois et aux grades militaires. L'ancienneté pour les capitaines et les colonels est maintenue dans les anciens régiments de ligne de l'armée monarchique, où l'on récompense d'un grade d'officier les sous-officiers qui s'étaient montrés fidèles au roi. À l'inverse dans les bataillons de volontaires, les sous-officiers et les officiers étaient élus. Lors du vote de la loi sur l'amalgame en août 1793, on adopta un système d'avancement mixte, résultat d'un compromis entre les positions des différents groupes politiques. Dès 1794, un tiers des emplois sont pourvus par l'élection avec présentation des candidats et les deux tiers des emplois furent donnés à

²⁰¹ BIAL, Jean-Pierre, *Les carnets du colonel BIAL, ... op. cit* p. 76.

²⁰² Ibid., p 77.

²⁰³ CORVISIER André, *Histoire militaire de la France 2, ... op. cit*, p 199

l'ancienneté. Seuls les caporaux étaient élus et la nomination des chefs de brigade laissée au choix de l'exécutif. L'avancement à l'ancienneté, repose alors sur l'ancienneté des services « dans l'état de soldat » et non sur l'ancienneté dans le grade et propulse à des postes importants des sous-officiers inaptes ou trop vieux²⁰⁴. Ainsi, dans ces années de questionnement sur les institutions militaires, des critiques s'élèvent sur la promotion à l'ancienneté, qui encouragerait la promotion d'hommes âgés, qui n'ont pas forcément les connaissances et les compétences nécessaires pour mener des hommes et souffrant de blessures et d'infirmités qui les rendent incapables d'exercer leurs fonctions. La lecture des dossiers des demi-brigades, dépeint des hommes édentés, cumulant des problèmes de vue, des hernies, des descentes d'organes et des rhumatismes. Un grand nombre de sous-officiers, ayant servi dans les armées d'Ancien Régime ne savaient pas non plus lire et écrire²⁰⁵. Cette critique de l'ancienneté peut donc alimenter celle portée contre les vieux officiers nobles et reléguer les hommes mûres et vieillissants dans une catégorie masculine dépréciée, face à la jeunesse des nouvelles recrues, issues des bataillons de volontaires et des différentes levées, loués pour leur enthousiasme et leur fougue. Les jeunes officiers ambitieux dénoncent d'ailleurs la loi d'avancement en vigueur, comme le sous-lieutenant Galdon, qui critique les vieux officiers « blanchis sous le harnois, mais malhabiles et inaptes », et valorise « les jeunes pleins de ressources et qui ne ménageaient pas leur peine pour se perfectionner dans l'art de la guerre »²⁰⁶. Le lieutenant Simon, affirmait que cette mesure allait, concernant l'avancement « culbuter tous les jeunes. Il faudrait avoir 60 ou 80 ans pour devenir capitaine, 200 pour être colonel ! »²⁰⁷.

Les vieux combattants peuvent aussi être moqués pour leur vantardise et leur assurance qui leur fait pourtant défaillance dans la réalité. Ainsi, Gervais se mesure en duel à un soldat plus âgé qui l'accuse de lui avoir volé son arme. Il est notamment effrayé par « ce grand diable » et sa « paire de moustache rouge [...] d'une longueur démesurée », un indice de sa maturité et un symbole de son courage. Pourtant c'est Gervais, encore enfant qui « n'avai[t] pas de barbe » qui montre le plus grand courage. Il se rend sur le lieu du duel et son adversaire intimidé, tente d'esquiver en lui lançant la réplique suivante :

²⁰⁴ Ibid., pp. 292-293.

²⁰⁵ BERTAUD Jean Paul, *La Révolution Armée. ... op. cit.*, p. 178- 179.

²⁰⁶ SHD, 1 M 1160, GALDON Pierre, *Opinions sur les abus qui se glissent dans les armées de la République et sur les moyens à prendre pour les corriger*, 27 janvier 1795, cité in BERTAUD Jean-Paul, « Le recrutement et l'avancement des officiers... », *op. cit.*, p 520.

²⁰⁷ SIMON lieutenant, *Correspondance du lieutenant Simon* éditée par E. Delorme, Paris, s.d., in BERTAUD Jean-Paul, « Le recrutement et l'avancement des officiers... », *op.cit.*, p 521.

- Pauvre gamin, c'est dommage de te tuer : tu es si jeune ! Paye un bouteille de bière, et tout sera terminé.

Cependant Gervais refuse et son adversaire, trop peureux, disparaît sous les injures, effrayé par le possible affrontement²⁰⁸. La jeunesse révolutionnaire apparaît comme bien vaillante, malgré son très jeune âge. Un fossé entre les âges, alimenté par la concurrence et les tensions sociales et politiques, semble ainsi se creuser dans les armées révolutionnaire et alimente les moqueries des combattants dans leurs mémoires. Cependant les opinions sur les vieux officiers nobles varient d'un auteur à l'autre notamment en fonction des contextes d'écriture de leurs mémoires. Si Bial écrit en 1814, alors qu'il est prisonnier en Allemagne, certains soldats rédigent plus tardivement leurs aventures, notamment sous la restauration, et se montre, de ce fait, plus complaisants envers les nobles engagés dans les armées, dans un souci de concorde, face au retour de la monarchie.

2. Le culte de la jeunesse révolutionnaire sous les armes : l'armée, principale interlocutrice de la jeunesse masculine ?

Si la maturité masculine ne semble plus être une condition nécessaire pour bien servir dans les armées, la jeunesse en revanche, pourrait être considérée comme un atout pendant la Révolution. La définition d'une classe d'âge, qui se doit de servir sous les drapeaux, semble s'imposer avant même la loi Jourdan-Delbrel de 1798 sur la conscription. Selon les statistiques de Sabina Loriga pour l'Ancien Régime, comme ceux de Jean-Paul Bertaud pour la révolution, l'âge des combattants semble indiquer un rajeunissement progressif des recrues, même si cela reste difficile à mesurer précisément. De plus, une catégorie d'âge, comprise entre 18 et 25 ans, ainsi qu'un statut social, celui de célibataire, sont explicitement définis pour les textes concernant les levées successives.

La figure du jeune citoyen français sous les armes apparaît dans les discours à l'assemblée, comme celui effectué par « une députation du bataillon des jeunes patriotes du Cul-de-Sac-Saint-Pierre » dès le 3 juillet 1790, et qui affirme que « Toutes les villes sont en armes ; notre enfance, même au sein de la capitale, est forte des vertus belliqueuses de notre général magnanime et du courage invincible de nos pères ; toute la nation enfin est prête à consommer le grand pacte fédératif sur l'autel de la patrie ». Si tous les âges d'homme sont évoqués ici, ce sont particulièrement les très jeunes hommes dont les « tendres années sont encore bien précoces » qui sont valorisés, et qui doivent aller se battre, comme dans la suite de ce discours ; qui affirme que « tout est viril chez de jeunes patriotes brûlant d'ardeur pour le salut et la gloire

²⁰⁸ GERVAIS, Capitaine GERVAIS, *A la conquête de l'Europe...*, op. cit., p. 45-47

de la patrie ; toujours forts et invincibles quand il s'agit de lui procurer la victoire et d'assurer son bonheur, même au prix de leur sang²⁰⁹ ».

Dans leurs écrits personnels, les combattants aussi insiste sur la jeunesse des troupes de volontaires. Louis Couture qui relate son expérience militaire en 1857 décrit cette jeunesse masculine, mobilisées sous les drapeaux en 1793, alors que la France est en guerre :

Il lui fallait un coup d'épaule, et l'on n'en vit pas d'autre que de mettre en campagne le cœur de sa population, c'est-à-dire toute sa jeunesse virile de dix-huit à vingt-cinq ans.

Il reprend ici les âges réglementaires de la levée, qualifiant cette jeunesse de virile, ce qui était encore antinomique sous la monarchie. La jeunesse des volontaires est aussi associée à des stéréotypes positifs, elle est souvent mentionnée et utilisée comme un élément de distinction dans les écrits autobiographiques des combattants et certains auteurs, souscrivent au mythe des jeunes volontaires fougueux et enthousiastes qui s'enrôlent par patriotisme²¹⁰. La jeune recrue encore proche de l'enfance semble devenir un modèle masculin valorisé à partir de la Révolution française, alors qu'elle était soupçonnée d'être menaçante, indisciplinée ou fragile sous l'Ancien Régime. François Charles se plaît à évoquer une anecdote sur la jeunesse d'un soldat qui ramène de nombreux prisonniers du champ de bataille :

J'ai vu au combat de Lannoy un jeune tambour d'un bataillon de volontaires âgé de quatorze à quinze ans ramener sept Anglais, dont un tambour-major²¹¹.

Pour Pierre-Charles Duthilt, les « jeunes soldats » sont « Animés du désir de se mesurer avec l'ennemi » et pressés de « prétendre à l'honneur de rivaliser avec les anciens établis au camp de Cassel et sur la frontière²¹² ». En effet, selon les dires de la plupart des anciens combattants de la Révolution, les jeunes hommes sont donc pressés de faire leurs preuves face aux combattants expérimentés d'Ancien Régime. Cependant, cet engouement de la jeunesse pour la défense de la patrie est grandement exagérée, recomposée après les faits. Lorsque la date de rédaction de ces écrits est contemporaine des faits, on constate d'importantes nuances qui écorne cette image d'Épinal. Ainsi Jean-Antoine Lecler, qui écrit en 1797, se montre peu motivé

²⁰⁹ Discours des jeunes Patriotes du Cul-de-Sac-Saint-Pierre, lors de la séance du 3 juillet 1790, Archives Parlementaires de la Révolution Française, Archives Parlementaires de 1787 à 1860-Première série (1787-1799), n° 16, Année 1883, p 688.

²¹⁰ HIPPLER Thomas, "Volunteers of the French Revolutionary Wars : Myths and Reinterpretation", in KRUGER, Christine, G. et LEVSEN Sonja, *War volunteering in modern times, from the French revolution to the second world war*, New York, Palgrave Macmillan, 2011, p. 24-25.

²¹¹ FRANCOIS Charles, *Journal du capitaine François dit le dromadaire d'Égypte d'après le texte de l'édition originale établie par Charles Grolleau*, Première réédition depuis 1903, Paris, Tallandier, 2003, p. 89.

²¹² DUTHILT Pierre-Charles, *Mes campagnes et mes souvenirs*,... op. cit., p. 26.

lui-même par l'engagement, qu'il est contraint d'accepter à contre cœur. Il est un des rares auteurs étudiés à ne pas être volontaire. Il évoque « l'enthousiasme qui s'étoit emparé des esprits et surtout de celui des jeunes gens » dans les premiers temps de la Révolution. Mais il ajoute rapidement que dès 1792, « l'enthousiasme n'étant plus le même parmi les jeunes gens »²¹³, il reste malgré tout. Il se montre franchement critique sur le fonctionnement de la levée en masse.

Malgré ces nuances, les écrits du for privé des combattants révolutionnaires valorisent le jeune âge des soldats, leur ambition et leur courage précoce. Ces récits de jeunesse sont bien différents de ceux des auteurs nobles qui se sont engagés dans les armées d'Ancien Régime, tels que Bonardi ou le Chevalier de Mautort, alors qu'ils écrivent sensiblement à la même époque. Les militaires nobles d'Ancien Régime associent leur jeunesse à un âge d'excès, les livrant parfois à un certain ridicule, alors que les révolutionnaires insistent sur leur quête de l'engagement, leur dévouement et leur sérieux, alors même qu'ils ne sont, bien souvent, que des enfants.

Jean Pierre Bial, qui rédige rapidement ses mémoires après ses campagnes dès 1814 est un exemple flagrant de ce changement d'opinion sur la jeunesse masculine. Il veut, malgré son jeune âge, justifier son impressionnante ascension dans l'institution militaire. En effet, il occupe, dès son entrée à l'armée, un poste de lieutenant à 19 ans. Il est capitaine à 20 ans. Il insiste alors sur ses capacités précoces et il affirme : « malgré [s]a jeunesse » ses hommes lui sont entièrement dévoués²¹⁴. Bon chef, respectueux de ses soldats, possédant une autorité solide, il réitère, à chaque promotion, cette démonstration de compétences, même face à des militaires plus vieux et expérimentés. Lorsqu'il est chargé du commandement de quatre Compagnies dans la région de Duisbourg à 22 ans il précise :

*je sus néanmoins me faire aimer, respecter et obéir, même par un vieux capitaine qui avait plus de 30 ans de services*²¹⁵.

Dans cet exemple, les rapports de force entre les âges masculins sont ainsi inversés, son autorité naturelle semble ne rencontrer aucun obstacle, et il plaît même aux hommes d'expérience. Surtout, il décrit, rétrospectivement, les effets que le service militaire a eu sur sa jeunesse et note, le 1er novembre 1793 :

²¹³ LECLER Jean-Antoine, « Journal d'un lieutenant de sapeurs auxiliaires de l'armée des Alpes et de l'armée d'Italie, Jean-Antoine LECLER (septembre 1793 à juin 1796) », in *Mémoires de la société des Sciences Naturelles & Archéologiques de la Creuse*, Tome 19, 1913, p 96.

²¹⁴ BIAL Jean-Pierre, *Les carnets du colonel BIAL, ... op. cit.*, p. 72.

²¹⁵ *Ibid.*, p. 80-81.

Depuis mon départ du Limousin, une transformation complète s'était opérée en moi et j'avais acquis en ces quinze mois une certaine maturité d'esprit qui surprenait mes camarades.

Pour cet auteur, l'armée est une école qui lui apprend les responsabilités, le fait grandir, lui permettant même de se démarquer des autres jeunes de son âge. La plupart des auteurs étudiés pour la période révolutionnaire s'engage à un âge proche de l'enfance. Ils racontent précisément les échecs qu'ils essuient pour être engagés et les stratagèmes qu'ils emploient pour se vieillir. Bial ne fait pas exception en mentionnant l'opposition première de ses parents, son père faisant annuler une première fois son engagement. Cependant, il persiste auprès d'un certain Monsieur Lachèze qui l'admet finalement :

Il est bien jeune, dit-il, mais il serait dommage qu'il ne partît pas ! » -Je fus examiné avec bienveillance par ces messieurs et accepté à l'unanimité. J'étais, en effet, le plus jeune de tous, à l'exception de 2 ou 3 gamins de 15 à 16 ans que l'on prit pour en faire des tambours²¹⁶.

Il n'est pas le seul à raconter ce type d'épisodes. Ainsi, Philippe-René Girault commence sa carrière de tambour à 14 ans, si jeune que son colonel le refuse dans un premier temps car « il avait assez d'enfant dans son régiment ²¹⁷ ». Gervais tente également de suivre la voie militaire, à l'insu de son père, qui considère sa vocation comme des enfantillages :

J'avais, dès mon jeune âge, des dispositions très prononcées pour l'état militaire. Aussi devais-je entrer dans cet état avant l'accomplissement de ma quinzième année. [...] J'aurais donné tout au monde pour être de force à partir, mais je ne le pouvais, tout au plus, que comme tambour. Je pris, à cet effet, quelques leçons de cet harmonieux instrument. Mon père en fut informé ; il me frotta les oreilles suffisamment pour m'en dégoûter. Cependant, le désir d'être militaire avait sur moi un tel empire qu'il dominait toutes mes actions. J'en avais la tête constamment en ébullition ²¹⁸.

Il débauche un camarade, sensiblement du même âge et après maintes tentatives, et un voyage périlleux, ils finissent par être acceptés dans l'infanterie.

Etienne-François Girard, avant de connaître une ascension militaire fulgurante sous la Révolution, s'engage en 1784, à 18 ans, malgré les réticences du capitaine, qui estime qu'il n'a que quinze ans. Lui aussi, très tôt, souhaite s'engager dans la carrière :

Je grandissais et le désir de me faire soldat me tourmentait plus que jamais. Je suppliais Dieu dans mes prières de me donner la taille convenable. Dans mon

²¹⁶ BIAL Jean-Pierre, *Les carnets du colonel BIAL, ... op. cit.*, pp. 35-37.

²¹⁷ GIRAULT, Philippe-René, *Mes campagnes sous la Révolution et l'Empire*, Paris, Le Sycomore, 1983, p. 14.

²¹⁸ GERVAIS, Capitaine GERVAIS, *A la conquête de l'Europe ... op. cit.*, p. 14-15.

impatience je me toisais tous les mois. Je commençais ma dix-septième année lorsque je crus que j'avais déjà plus de cinq pieds.

Alors qu'il trouve un sergent recruteur qui l'accepte enfin malgré ses airs d'enfants, il se heurte aux préjugés du colonel lorsqu'il le rencontre :

- Qu'est-ce que vous me présentez là ? Un enfant à allaiter ? Il n'a ni l'âge, ni la taille ! Je n'en veux pas ! [...] Je protestai de mon côté de mon désir de servir, de ma bonne volonté, de ma certitude de grandir.

Girard s'engage à la fin de l'Ancien Régime et la réaction négative du colonel peut justement s'expliquer par les préjugés encore liés à la jeunesse au XVIII^e siècle et la préoccupation constante des recruteurs et des officiers d'enrôler des soldats de bonne taille, garant d'un maintien et d'une distinction qui rejoignent les valeurs nobiliaires de l'esthétique corporelle. Plus généralement, le récit détaillé des efforts que font les militaires pour s'engager, malgré leur jeune âge constitue une preuve supplémentaire de leur patriotisme et de leur désir de devenir militaire. Cette carrière est présentée dans ces extraits comme une vocation.

Mais certains auteurs insistent tout particulièrement sur leur précocité. C'est le cas de Jean-Pierre Bial qui critiquait déjà le comportement des vieux officiers de l'armée du roi. Il évoque même l'admiration que suscite son jeune âge chez ses contemporains. Lorsqu'il retourne dire au revoir à ses parents, ses proches sont « émerveillés de [sa] nouvelle position²¹⁹ ».

Sans doute pour amuser le lecteur, il fait référence à son absence de pilosité faciale, sa taille encore juste, qui trahissent sa grande jeunesse :

Avec un brin d'orgueil, je m'efforçais de ne pas perdre un pouce de ma taille et j'aurais bien donné quelque chose d'avoir un peu de moustache²²⁰.

Lors de son voyage pour rejoindre les armées, il est invité par ses hôtes, qui l'accueillent pour la nuit, à un dîner où tout le monde s'étonne de son jeune âge :

Je saluai et chacun me dit les choses les plus aimables : que je débutais bien jeune dans la carrière des armes, que c'était beaucoup d'être officier à mon âge... Tous ces compliments me remirent un peu et je repris mon aplomb²²¹.

Il tente également de faire preuve de politesse et d'esprit auprès des femmes de l'assemblée et notamment de sa voisine de table qui le taquine sur son jeune âge :

Elle me plaisantait aimablement, me demandant d'où je venais, si j'allais à l'armée... - « Je croyais, me dit-elle, qu'il fallait avoir des moustaches et vous

²¹⁹ BIAL, Jean-Pierre, *Les carnets du colonel BIAL*, ... op. cit., p 41.

²²⁰ *Ibidem*.

²²¹ *Ibid.*, p. 44.

n'en avez guère... ! » - Je ripostai : « Mais j'espère, Mademoiselle, qu'elles pousseront aussi vite que les galons ! » Je n'étais pas mécontent de ma réponse qui fut applaudie de toute la table²²².

Il utilise ici la dérision pour insister sur sa jeunesse et montrer qu'elle est une preuve supplémentaire de sa motivation et de son ambition. Cette jeunesse, si elle peut prêter à sourire, n'apparaît jamais comme un défaut.

Cette insistance sur la vocation précoce pour la carrière militaire semble montrer que l'individu masculin, même lorsqu'il est encore un enfant, a sa place dans l'institution militaire, sous la Révolution. La jeunesse, si elle est encore associée à une forme de naïveté et d'innocence ne semble plus être synonyme de dangers et d'excès comme sous la monarchie. Elle est regardé comme un atout et une preuve de ténacité. Les cadres de l'armée semble même chercher à s'adapter à ces jeunes enfants qui entrent au service. C'est le cas pour Gervais qui raconte dans ses mémoires la complaisance de ses supérieurs qui tentent d'adapter sa formation et son équipement à sa constitution d'enfant de 14 ans. Alors qu'on lui donne, dans un premier temps, un uniforme bien trop grand qui provoque les moqueries de ses camarades, son capitaine intervient :

Il demanda au sergent-major qui nous avait conduits au magasin s'il n'avait pas fait quelques observations sur la dimension des objets qui nous avaient été distribués²²³.

Il obtient ainsi un uniforme à sa taille. De même son caporal qui le forme à l'exercice se montre compréhensif face à ses difficultés d'apprentissage liées à son jeune âge, précisant que ses chefs « avoient pour nous, sans doute en raison de notre âge, beaucoup de complaisance²²⁴. »

Son capitaine accepte, malgré ses faiblesses, de le garder et tente d'adapter également son armement pour qu'il puisse faire des progrès :

À Gravelines, que nous rejoignîmes le lendemain, on recommença les exercices. Je fus mis à l'école de peloton. Le sergent-major, ayant remarqué que le fusil dont j'étais armé était d'un poids au-dessus de mes forces, en rendit compte au capitaine qui me fit donner un petit fusil, modèle de dragon. Il pesait au moins trois à quatre livres de moins que celui que j'avais eu jusqu'à présent²²⁵.

Lors du départ, son capitaine décide, à nouveau, de l'aider :

²²² *Ibidem*.

²²³ GERVAIS, Capitaine GERVAIS, *A la conquête de l'Europe Souvenirs d'un soldat de l'Empire...* op. cit., p. 36.

²²⁴ *Ibid.*, p 37.

²²⁵ *Ibid.*, p 40.

La veille du départ, mon capitaine vint de nouveau visiter mon sac. Il eut la bonté de me faire porter chez lui une paire de souliers et une chemise qu'il plaça dans son portemanteau, de sorte qu'il ne me restait à porter que très peu d'effets. Aussi cette nouvelle route-là se fit-elle sans trop de grandes fatigues. Je ne quittai pas un instant mon rang²²⁶.

Caporal, capitaine, sergent-major, tous semblent vouloir s'adapter à la jeunesse de Gervais en adaptant son équipement, en prenant soin de sa santé, en limitant sa fatigue. L'auteur loue ainsi dans ses mémoires ses chefs, les qualifiant de « bonnes pâtes d'hommes²²⁷ ». Cette idéalisation des chefs se retrouvent souvent dans les écrits révolutionnaires mais il semble tout de même que ces derniers se préoccupent particulièrement des plus jeunes recrues, pour les maintenir dans leurs effectifs. Ils réfléchissent à une adaptation matérielle et pédagogique pour les accueillir, ce qui laisse à penser que ce cas de figure a été envisagé par les cadres de l'armée.

3. Le soldat sans âge et l'universel masculin

Plus largement, dans d'autres sources que les écrits du for privé, le symbole des jeunes garçons, encore dans l'enfance, qui portent les armes, est récurrent durant cette période. Joseph Bara et Joseph Agricola Viala, âgés respectivement de 14 et 12 ans, sont morts en s'opposant à des Vendéens et deviennent des caractères révolutionnaires presque mythiques, célébrés dans de nombreuses pièces de théâtres²²⁸. François Charles relaie également dans ses mémoires, l'exemple d'un jeune tambour d'un bataillon de volontaire au combat de Lannoy « âgé de quatorze à quinze ans », qu'il a vu « ramener sept Anglais, dont un tambour-major²²⁹ ». Dans l'imagerie révolutionnaire, la jeunesse masculine armée est très présente. Mona Ozouf rappelle, par exemple, que lors des fêtes révolutionnaires, à partir de l'adolescence, les jeunes hommes portent des sabres, des piques ou des bâtons pour se donner un air martial, tandis les jeunes filles, dans un symbolisme inverse, défilent en portant un vase, « avec un chêne naissant »²³⁰. Les jeunes filles et les jeunes garçons sont donc séparés dans les cortèges et ont des rôles distincts²³¹. Les procès-verbaux des fêtes s'accordent à souligner l'importance, pour les garçons, de l'étape des seize ans, âge de la puberté selon Buffon, âge où un jeune homme fait sa première fête de la jeunesse, qui symbolise son aptitude physique à tenir une arme²³². Cette fête comporte

²²⁶ *Ibid.*, p. 41.

²²⁷ *Ibid.*, p. 37.

²²⁸ JOY MANNUCCI Érica, « Le Militaire dans le théâtre de la Révolution française », in BOURDIN Philippe, LOUBINOUX Gérard, *Les Arts de la scène & La Révolution française*, Presses Universitaires Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand et Vizille, Presses universitaires Blaise Pascal et Musée de la Révolution française, 2004. p. 393-394

²²⁹ FRANÇOIS Charles, *Journal du capitaine François dit le dromadaire d'Égypte*, Paris, 2003, p. 89.

²³⁰ OZOUF Mona, « Symboles et fonction des âges dans les fêtes de l'époque révolutionnaire », ... op. cit., p. 581.

²³¹ *Ibid.*, p. 575-581.

²³² *Ibid.*, p. 573-574

des rites d'initiation, comme à celle de Moulin, où les jeunes garçons de seize ans doivent entrer dans l'autel de la patrie, deux par deux. Il entre avec une fleur à la main qui symbolise l'enfance et en ressortent porteur d'une arme²³³.

Ces rites de passages sont censés débiter à 16 ans, et se clôturer à 21 ans lors de l'inscription sur le registre civique. L'âge de l'immaturation est alors terminé et le jeune homme peut être pleinement citoyen. Dans ses gouaches, Jean-Baptiste Lesueur représente d'ailleurs ces jeunes garçons, encore enfants, qui s'entraînent déjà au maniement des armes dans une représentation des différents âges de la vie.



Figure 1 LESUEUR Jean-Baptiste, « Théroigne de Méricourt en habits d'amazone », Gouaches révolutionnaires, Musée Carnavalet, entre 1792 et 1795, Paris Musées collections.

Les plus âgés de ces jeunes gens sont les élèves de l'école de Mars, dont nous avons déjà parlé plus haut, respectivement en quatrième et cinquième position en partant de la gauche, puis le sixième personnage est légendé « Institu [sic] national », le septième « Ellèves, ou enfant de la patrie/ enfant de Pitié » et le huitième « élèves surnommés petits bourdons ». Ces différentes

²³³ Ibid., p 577.

appellations font sans doute référence aux différents projets scolaires qui éclosent pendant la Révolution française et qui comportent le plus souvent un volet militaire pour les jeunes garçons. On peut évoquer les « bataillons scolaires » créés par la loi du 14 octobre 1791 qui permet, dans chaque canton l'établissement d'une compagnie de jeunes garçons de moins de 18 ans, où les enfants pouvaient être admis dès l'âge de 10 ou 12 ans et qui étaient inspectés par des vétérans²³⁴. L'école de Léonard Bourdon établie au printemps 1792, la « Société des jeunes Français », accueille des fils d'artistes et de militaires, des boursiers, mais aussi des orphelins désignés justement comme « Enfants de la Patrie »²³⁵ et leur inculque une éducation patriotique, qui donne la part belle aux exercices physiques et militaires²³⁶. Léonard Bourdon, responsable de la publication du *Recueil des actions héroïques et civiques des républicains français* est d'ailleurs très influencé par les principes pédagogiques de Jean Jacques Rousseau et partage avec les hommes des Lumières la confiance dans les vertus de l'éducation, pour permettre une régénération du citoyen pendant la Révolution²³⁷.

Les cérémonies publiques et martiales semblent avoir marqué les esprits, puisque plusieurs auteurs de mémoires et de journaux y font référence Jean-Baptiste Couture décrit ainsi, dans ses « Souvenirs » le cortège de départ des jeunes recrues qui, comme lui, viennent de s'engager :

La garde nationale était sur pied avec son état-major et ses commandants de bataillon ; elle s'était empressée de se dépouiller de ses armes de calibre pour les remettre aux mains de ces enfants. [...] La bannière du district destinée à guider ces jeunes défenseurs de la patrie dans les champs de l'honneur, était portée à la tête des corps²³⁸.

Il les qualifie d'enfants et insiste sur leur jeunesse. Le sergent Fricasse, quant à lui, décrit une fête révolutionnaire du 1er Vendémiaire an VI, qui célèbre la fondation de la République. On y retrouve, à nouveau de très jeunes garçons qui paradent en maniant des armes :

Puis une compagnie de chasseurs à pieds de la garde nationale, qui était formée de petits garçons de dix à douze ans très instruits, venait après. Puis, une soixantaine de jeunes citoyennes du même âge marchaient sur deux rangs ; elles étaient vêtues en blanc, avec un ruban tricolore en écharpe, et tenaient dans leurs mains des panetières remplies de fleurs, de branches de chêne et d'olivier. [...] Après, venaient les généraux, la municipalité, les commandants, les officiers, puis un peloton de grenadiers de lignes et la garde nationale ;

²³⁴ REY Aristide, « Les bataillons scolaires et la Révolution française », *Revue pédagogique*, Année 1882, p.574

²³⁵ MONNIER Raymonde, « L'école du citoyen » in LEVY Marie-Françoise (dir.), *L'enfant, la famille et la Révolution française*, Paris, Plon, 1989, p. 196.

²³⁶ *Ibid*, p. 200.

²³⁷ OZOUF Mona, *L'homme régénéré. Essais sur la Révolution française*, Paris, Gallimard, 1989.

²³⁸ COUTURE Louis Jean Baptiste Mathurin, *Quelques-uns de souvenirs*, Saint-Omer, Fleury-Lemaire, 1857, p 9.

*ensuite un assez grand nombre d'hommes de cinquante à soixante ans, armés de piques*²³⁹.

La présence de ces très jeunes garçons armés est bien sûr symbolique, ils sont minoritaires dans les armées. Mais ce symbole prépare chaque petit garçon à sa fonction militaire future, en tant que citoyen. Dans ses mémoires, Jean-Pierre Bial raconte comment, dans la paroisse de Meyssac, au moment où une colonne de 2 à 3000 hommes est levée, il forme en parallèle un groupe des jeunes adolescents de 15 à 18 ans, armés de bâtons avec une lame de couteau :

*Nous marchions en ordre comme les autres et j'étais un des chefs de cette juvénile cohorte. Nous exécutions tout ce que faisaient nos aînés et Monsieur de Friac nous complimenta avec promesse de nous faire monter la garde*²⁴⁰.

Ainsi ces jeunes hommes jouent déjà à la guerre, tant qu'ils ne peuvent pas encore y participer véritablement. Jean-Pierre Bial démontre aussi ses qualités de futur chef.

De plus, si la jeunesse est présente dans la description du défilé par Fricasse, on retrouve également tous les âges de la vie d'un homme et tous ces groupes masculins portent des armes, y compris les hommes plus âgés de 60 ans. Les jeunes filles en revanche portent des fleurs et des rameaux, elles ne peuvent prétendre à la défense de la patrie. Dans les représentations de la période révolutionnaire, la figure du combattant révolutionnaire, n'est donc pas circonscrite à une catégorie d'âge spécifique, elle peut correspondre à de nombreux âges masculins mais aussi à des positions sociales variées. On le remarque dans le défilé en l'honneur du général Hoche, alors décédé, dans une fête du 30 vendémiaire an VI, à Neuf Brisach. Cette procession est à nouveau décrite par le sergent Fricasse dans ses mémoires :

*Le cortège était ouvert par un détachement de cavalerie de la garde nationale, ensuite venaient les vieillards rangés sur deux rangs ; le premier qui marchait à la tête portait une bannière sur laquelle était : Nos enfants suivront son exemple. Marchaient après eux des jeunes femmes habillées de blanc, un crêpe en écharpe ; un petit garçon de sept à huit ans portait une bannière, sur laquelle était écrit : - Il était bon père et bon époux.- Après eux marchaient une quantité de jeunes filles de huit à onze ans, aussi habillées de blanc ; elles portaient dans leurs mains des guirlandes de laurier et de chêne, et de petites corbeilles remplies de toutes sortes de fleurs*²⁴¹.

On remarque, un fois de plus, la présence de tous les âges masculins (vieillards, enfants), alors que seules des « jeunes femmes » sont présentes, à nouveau elle porte des fleurs et des rameaux,

²³⁹ FRICASSE Sergent, *Journal de Marche du Sergent Fricasse, de la 127e Demi-Brigade, publié pour la première fois par Lorédan Larchey, d'après le Manuscrit original déposé à la bibliothèque de l'Arsenal, Paris, à la librairie, 1882, pp. 129-130.*

²⁴⁰ BIAL, Jean-Pierre, *Les carnets du colonel BIAL,...* op. cit., p 30

²⁴¹ *Ibid.*, pp. 134-135.

représentant la pureté, la fertilité. Elles ne semblent symboliser qu'une seule fonction. Au contraire Hoche est désigné comme « un bon père et un bon époux », il n'est donc pas réduit à son rôle de militaire et à l'inverse, la fonction militaire ne s'incarne pas seulement à travers la figure d'un jeune homme célibataire, il peut être un père et un mari. C'est également ce que note Mona Ozouf, dans son analyse des cérémonies révolutionnaires : les hommes, à l'âge adulte, incarnent à la fois la figure du père, du mari, du guerrier et du citoyens²⁴². On retrouve ces figures conjugales et paternelles dans les représentations picturales du départ des volontaires de 1792, contemporaines de la Révolution. Elles comportent souvent une scène d'adieux du père de famille à sa femme et ses enfants. C'est le cas du tableau représentant le *Départ des volontaires* peint par Watteau de Lille, mais encore ceux de Guillaume Guillon dit Lethière, ou Jean Baptiste Isabey²⁴³.

²⁴² OZOUF Mona, « Symboles et fonction des âges dans les fêtes de l'époque révolutionnaire », ... *op. cit.*, p 581-582.

²⁴³ WATTEAU François dit Watteau de Lille, *Le départ des volontaires*, peint vers 1792, Musée Carnavalet.
GUILLON dit LETHIERE Guillaume (1760 - 1832), *La patrie en danger*, peint vers 1799, Musée de la Révolution française de Vizille.

ISABEY Jean-Baptiste, *Le départ des Volontaires*, Musée des Beaux- arts d'Orléans, XVIII^e siècle.

LESUEUR Jean-Baptiste *Le cri français ; départ pour la frontière d'un citoyen volontaire*; Musée Carnavalet vers 1792-1797.



Figure 2 Anonyme, attribué à François WATTEAU, dit Watteau de Lille, *Le départ des Volontaires*, 1792 environ, Musée Carnavalet, Paris Musées collections.



Figure 3 ISABEY Jean-Baptiste, *Le Départ des Volontaires*, Orléans, musée des Beaux-Arts, XVIII^e siècle, RMN-GP.



Figure 4 GUILLON DIT LETHIÈRE Guillaume, *La patrie en danger*, vers 1792, Musée de la Révolution française de Vizille. Détail.

Cette variété des âges et rôles sociaux des volontaires de la Révolution se retrouvent également dans les chansons de cette période. Dans *la Marseillaise* de Rouget de Lisle, les combattants de la liberté sont de « jeunes héros » et un « couplet des enfants » les montrent déjà prêts à défendre la patrie :

Nous entrerons dans la carrière, / Quand nos aînés n'y seront plus ;/ Nous y trouverons leur poussière/ Et la trace de leurs vertus. (Bis)/ Bien moins jaloux de leur survivre /Que de partager leur cercueil / Nous aurons le sublime orgueil/ De les venger ou de les suivre.

On retrouve également des combattants des différents âges, comme dans le *Chant du départ* de Chenier écrit en 1794²⁴⁴. Chaque couplet est chanté par un groupe d'individus différents, hommes ou femmes, et les guerriers eux-mêmes. Les épouses pleurent le départ de leurs époux, les mères de leurs fils, les sœurs encouragent leurs frères et les jeunes garçons promettent de suivre les exemples de Bara et Viala. Enfin, le couplet des guerriers les fait jurer de défendre leurs épouses, leurs fils et leurs parents. Ces guerriers sont donc à la fois des fils, des frères, des maris et des pères.

Dans le chant révolutionnaire « ça ira », écrit par Ladré, ancien soldat devenu chanteur de rue, alors que les femmes « Pierrette et Margot » chantent et attendent les hommes « à la guingette », les hommes incarnent indirectement « le peuple armé, qui tou-jours se gardera ». En effet, au couplet suivant, les hommes de tous âges, « Petits comme grands sont soldats dans l'âme » et « Pendant la guerre aucun ne trahira/ Avec cœur tout bon Français combattra ». Les termes employés ici ne semblent donc pas inclure les Françaises qui sont mentionnées à part dans le couplet précédent. Ce chant est populaire dans les armées révolutionnaires, comme le rappelle Girault, alors tambour au régiment de Perche en 1792, qui raconte que l'ordre leur est donné, par un représentant du peuple, de jouer cet air, au moment où les soldats français doivent joindre l'ennemi entre Longwy et Bitche²⁴⁵.

Dans ses mémoires, Jean-Pierre Bial décrit le départ des volontaires de sa région en ces termes :

*On, voyait les femmes apporter à boire et à manger à leurs maris en les engageant à bien veiller à la sécurité de tous*²⁴⁶.

²⁴⁴ CHENIER, Marie-Joseph Chenier et MEHUL, Etienne Nicolas, *Le Chant du départ*, 1794.

²⁴⁵ GIRAULT Philippe-René, *Mes campagnes ... op. cit.* p. 23.

²⁴⁶ BIAL Jean-Pierre, *Les carnets du colonel BIAL, ... op. cit.*, pp.29-30.

Dans les correspondances de volontaires réunis par Bouscayrol dans son recueil, un soldat, Gaspart Bousset, engagé au 2^e Bataillon du Puy de Dôme, écrit à sa mère pour qu'elle transmette des nouvelles d'un volontaire à sa femme et ses enfants :

Je vous prie de dire à la citoyenne Lagarde que son mari l'embrasse bien au plus profond de son cœur ainsi que son petit. Il a eu une douleur à la main droite qui lui a fait retirer les nerf des deux petits doigts ; il ne peut ouvrir la main ; s'il voulait, il pourrait se retirer avec sa retraite comme ayant gagné cette infirmité au service ; mais il veut voir, si cela peut attendre la fin de la guerre pour se retirer près de sa famille qu'il aime tendrement²⁴⁷.

Contrairement à l'Ancien Régime, la jeunesse masculine sous les drapeaux est certes célébrée dans les symboles et l'iconographie révolutionnaire, mais l'on y retrouve aussi le tout jeune garçon, autant que le père de famille et l'homme de cinquante ans, portant tous les armes, au moins de manière symbolique. Le combattant révolutionnaire ne semble plus avoir d'âge, car c'est avant tout le citoyen masculin qui doit défendre la patrie, contrairement aux citoyennes qui pleurent leur départ. Les hommes doivent se résoudre très jeunes à l'éventualité du combat pour être de bons citoyens et doivent être prêt à quitter femme et enfants pour les protéger.

²⁴⁷ BOUSCAYROL René, *Cent lettres de soldats de l'an II*, Paris, Aux amateurs de livre, 1987, p. 55-56.

Pour conclure, si l'institution militaire, à la fin du XVIII^e siècle, s'interroge sur son rapport à la jeunesse masculine célibataire et son rôle d'encadrement, cette dernière suscite encore la méfiance à cause de ses excès. C'est surtout la Révolution française qui semble appeler cette jeunesse sous les drapeaux, notamment avec les textes de la levée en masse. Cependant nombre de représentations font aussi la part belle aux chefs de famille, aux époux et aux pères. Finalement, la figure du soldat révolutionnaire, dans les chansons, les tableaux ou les cérémonies, n'a plus d'âge. S'il est question aussi bien des enfants que des pères de famille, c'est parce que tous les individus de sexe masculin doivent endosser cette vocation militaire qui répond à des enjeux sociaux et politiques. Défendre la patrie garantit aux hommes leurs droits de citoyens actifs. En effet, progressivement, à partir de la Révolution, l'armée est de moins en moins constituée de professionnels de la guerre. Avec les différentes levées en masse, mais surtout l'instauration de la conscription en 1798, le service militaire devient un passage obligé pour le citoyen mâle. Comme l'évoque Dominique Godineau, certaines femmes, avaient bien compris ce lien entre citoyenneté et service militaire et réclament alors la possibilité de porter les armes pour gagner leurs droits politiques²⁴⁸. C'est ce devoir militaire que les petits garçons doivent accepter et apprendre symboliquement dès leur plus jeune âge, pour comprendre leur place dans une société hiérarchisée par le genre. Leur devoir est de servir, pour ensuite devenir des citoyens libres et égaux, à l'exception des citoyennes.

²⁴⁸ GODINEAU Dominique, « De la guerrière à la citoyenne. Porter les armes pendant l'Ancien Régime et la Révolution française », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n°20, 2004, p. 4-5.

Partie 3 : La construction d'un entre-soi masculin et égalitaire au sein de l'institution militaire : amitié, intégration au groupe et mise à l'épreuve des corps.

S'ils partagent la même profession, la communauté des combattants demeure divisée pendant l'Ancien Régime, du fait de leur différence de condition sociale et si la Révolution française amène l'égalité entre hommes devant la loi, différents types de masculinités, incarnées par des hommes bourgeois, ou des hommes de catégories plus populaires continuent à cohabiter.

Cependant, malgré ces différences persistantes, les hommes qui intègrent l'institution militaire, partagent une expérience commune, nouent des relations d'amitiés fortes, dans un contexte de survie parfois difficile. L'armée peut alors devenir une institution masculine qui renforce les liens entre hommes. Nous pouvons analyser un certain nombre de facteurs qui, sur l'ensemble de la période, participent à une uniformisation des valeurs, des pratiques, des modes de vie, des caractéristiques corporelles, qui doivent être adoptés par tous les militaires, et qui renforcent un entre-soi masculin de plus en plus égalitaire, avant même les bouleversements révolutionnaires. Pendant cette période, cependant, certains théoriciens idéalisent ces sociétés masculines, qui mettent à distance le féminin perçu comme un élément perturbateur. Thomas Hippler, montre à quel point, avant et pendant la Révolution française, le vice et la vertu sont des catégories genrées et participent à l'exclusion des femmes des institutions et de l'espace public, l'armée ne faisant pas exception. Par exemple Gabriel Bonnot de Mably, en 1776, dans *De la législation*, identifie le vice comme féminin, synonyme d'égoïsme et de défaut antisociaux. Selon lui, la présence des femmes dans la société constitue un péril permanent pour l'établissement d'un ordre moral. Il est donc nécessaire de contenir leur présence dans la sphère publique, afin de diminuer le risque que le principe féminin n'entraîne la République, dans le sens ancien de la chose publique, vers la dégénérescence¹. Cette idée d'un environnement masculin nécessaire au service, se remarque encore à travers une anecdote de Joliclerc, volontaire de la Révolution. Dans sa correspondance avec sa mère, il se moque de l'obsession que son cousin Xavier a développé pour une femme, dans une lettre du 24 octobre 1793 :

J'ai été bien réjoui d'apprendre que la Thérèse Dôle était mariée ; Xavier n'y pensera plus. Il ne me parlait que d'elle ; même il a écrit une lettre au père tandis que j'étais auprès de lui. Il lui demandait de lui faire un mot de réponse. Un oui ou non lui suffirait ; le premier le rendrait un heureux mortel, le dernier

¹ BONNOT DE MABLY Gabriel, Abbé, *De la législation. Ou Principe des Loix*, Lausanne, 1776, p 376, cité dans HIPPLER Thomas, *Soldats et citoyens, Naissance du service militaire en France et en Prusse*, Paris, 2006, p. 56.

lui ôterait toute ressource. A la première approche des ennemis, il se précipiterait dans leurs rangs et mourrait ainsi glorieusement. Voilà ses expressions. Je l'ai traité de fou, comme il le méritait ; mais je ne crois pas que cela ait diminué ses feux².

Jolicierc se réjouit surtout de l'indisponibilité de cette femme parce qu'elle occupait bien trop leurs conversations et prenait une place trop grande dans sa relation avec son cousin ; venant troubler leurs moments de loisir et de camaraderie entre hommes.

L'armée peut alors, pendant la période étudiée, s'affirmer comme le lieu du renforcement de l'amitié masculine, consolidée par des pratiques quotidiennes telles que les repas, la consommation d'alcool, les chants et les veillées et tout autre moment de loisirs. Cette bonne entente entre soldats est renforcée par les autorités militaires qui cherchent à organiser précisément la vie quotidienne des soldats. Pendant la Révolution également, la fraternité est favorisée par le rassemblement des hommes d'une même origine géographique dans les mêmes bataillons par exemple. Ces pratiques amicales, entretenues au sein d'une vie quotidienne commune, doivent permettre de resserrer les liens entre hommes et pousser les individus à s'intégrer dans un groupe masculin dont il faut gagner la confiance, dans lequel il est nécessaire de trouver sa place en intégrant ses codes. L'arrivée dans les armées est aussi marquée par la transformation du corps, certes par le port de l'uniforme, mais aussi par des exercices qui permettent l'apprentissage d'une nouvelle économie corporelle, propre à une communauté professionnelle spécifique. Tous ces éléments participent à l'uniformiser du corps des soldats pour le rendre efficace au combat, adapté à une réalité professionnelle spécifique, qui gomme aussi les différences sociales. Ce sont tous ces facteurs qui rapprochent les combattants autour d'un modèle masculin et corporel commun et qui tendent à unifier la communauté militaire, sur l'ensemble de la période.

Chapitre 7 : L'institution militaire, Une communauté masculine sociable, amicale et fraternelle ?

L'imaginaire militaire est souvent lié aux principes de camaraderie et d'amitié, que l'exercice même de la guerre, la violence des combats et la menace perpétuelle de la mort rendent indissociables. Les combattants seraient unis face au danger. Ainsi, Anne Vincent-Buffault convoque George Duby pour rappeler que depuis le Moyen-Âge et la chevalerie « L'amitié s'éprouvait idéalement dans le feu et l'ivresse des combats, jusqu'à éloigner la peur de la

² JOLICLERC, *Volontaire aux armées de la Révolution, ses Lettres (1793-1796), Recueillies et publiées par Etienne Jolicierc, avec une introduction et des notes par Frantz Junck-Brentano*, Paris, Perrin, 1905, p. 130.

mort³ ». Dans ce chapitre, il sera question des liens de camaraderie et de sociabilité masculines qui lient les combattants au sein de l'institution. À partir du milieu du XVIII^e siècle, les officiers se posent, avec une plus grande acuité, la question des attaches sentimentales et d'une harmonie quotidienne des relations entre les hommes, au sein des chambrées et des ordinaires, mais aussi entre simples soldats et officiers. Ces relations pacifiées, voire réconfortantes, doivent forger le caractère des hommes qui font face aux combats et maintenir une atmosphère fraternelle, virile et enjouée dans les régiments. De nombreuses réflexions sur les mérites de la camaraderie s'épanouissent dans les mémoires techniques envoyés au secrétariat d'État de la guerre, ou dans les traités militaires rédigés par des officiers et publiés. Ces réflexions se retrouvent également, comme le souligne John A. Lynn⁴ dans les bataillons révolutionnaires pour développer l'enthousiasme et le patriotisme du soldat autour du groupe primaire. Ces relations d'affection masculines peuvent prendre différentes formes et se développent selon différents niveaux d'intensité, dans des lieux et à travers des pratiques spécifiques. Anne Vincent-Buffault discerne ainsi d'un côté les termes de camaraderie et de sociabilité, qui sont « des pratiques d'être ensemble qui font le tissu des relations sociales quotidiennes » et de l'autre côté l'amitié « un sentiment exalté, une relation exceptionnelle et singulière »⁵. Ce sont ces différentes déclinaisons des pratiques et sentiments affectifs que nous aborderons ici. En effet, l'armée rassemble des individus masculins qui, dans leurs écrits personnels racontent très souvent les relations qu'ils forgent avec leur bataillon, ou, de manière plus exclusive avec un ami qui incarne bien souvent la figure du compagnon idéal.

Même en dehors de l'institution militaire, l'amitié trace les contours d'un territoire jalousement gardé par les hommes. Anne Vincent-Buffault⁶ souligne, en effet, la rareté des amitiés mixtes, bien différentes des amitiés exclusivement féminines ou masculines. Ces amitiés masculines sont également plus valorisées dans les représentations artistiques et la littérature. On constate une prééminence sur la longue durée de l'amitié virile, qui a laissé de nombreuses traces, depuis l'amitié des Grecs qui constituent un lien central pour caractériser l'héroïsme et la citoyenneté, jusqu'à la fraternité de la Révolution française, qui devient une vertu cardinale du citoyen. L'amitié et la camaraderie apparaissent d'ailleurs comme un

³ VINCENT-BUFFAULT Anne, *Une histoire de l'amitié*, Paris, Decitre, 2010, p 201.

⁴ LYNN John, A., *The Bayonets of the Republic : motivation and tactics in the army of revolutionary France, 1791-1794*, Urbana, Westview Press, 1984, p. 163-184.

⁵ VINCENT-BUFFAULT Anne, « L'histoire de l'amitié féminine, masculine et mixte aux XVIII^{ème} siècle et XIX^{ème} siècle ou la loi des genres », in RAVI-GIORDANI Georges (dir.), *Amitiés : Anthropologie et Histoire*, Marseille, Presses de l'université de Provence, 1999, p. 129.

⁶ VINCENT-BUFFAULT Anne, *L'exercice de l'amitié : pour une histoire des pratiques amicales aux XVIII^e et XIX^e siècle*, Paris, Seuil, 1995, p. 193.

privilège masculin⁷. L'institution militaire est alors le lieu des liens naissant au combat, que la conscription généralisera à l'ensemble de la population masculine, influençant considérablement l'expérience amicale des hommes⁸. Si l'amitié féminine est décrédibilisée par des lieux communs sur le bavardages, des stéréotypes décrivant les femmes comme querelleuses et jalouses, critiques intériorisées par les femmes elles-mêmes, elles sont surtout empêchées de composer des groupes solidaires, car elles ne possèdent pas de structures qui favorisent ces rencontres. Leurs habitudes sont considérées comme trop banales, contrairement aux figures mythiques de l'amitié masculine⁹. À l'inverse, cette dernière illustre la nature d'un lien et d'un ordre social et pas seulement intime. En particulier parmi les élites, l'honneur, l'hospitalité qui régissent l'amitié sont affaires d'homme¹⁰. Maurice Daumas le confirme, expliquant ce déséquilibre comme étant l'une des manifestations de « l'emprise masculine sur la manière de penser le lien social ». Le rêve de fraternité de l'époque moderne doit être envisagé dans le cadre de l'appropriation de l'amitié par les hommes, définie comme un ciment du lien social et politique pendant la Révolution. Maurice Daumas désigne ainsi l'amitié comme un « pré-carré masculin », dont les femmes sont exclues à cause de leur « nature », leur « complexion », leur « âme », car elles ne seraient pas aptes à éprouver la véritable amitié¹¹.

Comment cette camaraderie militaire et ces liens d'amitié sont encouragés par les cadres de l'armée afin de permettre un rapprochement des individus masculins au sein d'une institution où ils sont plus difficilement en contact avec les femmes ? En effet, Ces relations affectives homosociales doivent à la fois apporter un soutien psychologique nécessaire aux combattants et préserver la motivation de ces derniers, en les unissant au sein d'un même idéal masculin et fraternel, encouragé par les cadres de l'armée dès la seconde moitié du XVIII^e siècle.

1. L'armée d'Ancien Régime, une institution masculine propice à l'amitié et à la camaraderie ?

Au XVIII^e siècle, les écrits des philosophes des Lumières, qui inspirent les théoriciens militaires, ravivent l'idéal d'une amitié de groupe, pouvant être aussi profonde que celle entre deux personnes. Il s'appuie sur la notion de contrat, développé par Rousseau et considérée

⁷ VINCENT-BUFFAULT Anne, *Une histoire de l'amitié... op. cit.*, p. 201.

⁸ *Ibid.*, p. 202-203.

⁹ *Ibid.*, p. 205

¹⁰ *Ibid.*, p. 202-204.

¹¹ DAUMAS Maurice, *Des Trésors d'Amitié de la Renaissance aux Lumières*, Paris, Armand Colin, 2011, pp. 23 et 205-207.

comme une condition nécessaire à toute forme de sociabilité. Ce siècle développe en plus de nombreuses institutions : les académies, les sociétés littéraires ou les loges maçonniques¹². Ces institutions trouvent justement leur légitimité à travers ces valeurs. Mais dans le même temps, elles se montrent réticentes à accepter les femmes. Maurice Daumas précise que la mixité des salons n'est pas plus égalitaire que celle des Cours : les femmes sont respectées à la condition qu'elles ne sortent pas de leur rôle de confirmation de la carrière masculine, elles demeurent des muses et non des auteurs. Les cercles organisés par les femmes ne deviennent pas des académies, véritables institutions masculines qui édictent les normes de l'art ou de la science¹³. La franc-maçonnerie, quant à elle, entretient l'idée qu'il faut préserver une certaine harmonie pour que l'amitié puisse naître et l'intégration des femmes, qui représentent l'altérité, est donc impossible. Les constitutions originelles des loges maçonniques ne concernent pas les femmes qui sont toujours soupçonnées de ne pas savoir garder un secret. La fraternité se construit donc entre individus masculins qui se cooptent, tout en définissant paradoxalement cette communauté comme une société universelle¹⁴. Les normes amicales proposées par les officiers pourraient ainsi valoriser l'armée, caractérisée par ses liens francs, transparents et nobles entre individus masculins.

1. L'Amitié entre tous les militaires : l'influence de la pensée des Lumières.

L'amitié et la fraternité apparaissent comme des valeurs fondamentales de l'identité militaire et cela bien avant la période révolutionnaire. En effet, dans les mémoires techniques écrits dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, le vocabulaire de l'amitié et de la fraternité est déjà très présent.

Ainsi, dans les traités rédigés par les officiers figurent très fréquemment les termes d'« amis », de « camarades » et « frères ». Dans son introduction aux *Réflexions militaires*, Louis de Boussanelle s'adresse à ses anciens camarades en les qualifiant « d'élite de vrais Amis », « ces vrais Compagnons d'honneur & d'armes », il affirme enfin que cette amitié est aussi le corollaire de l'égalité et que « le général est le premier soldat¹⁵ ». Ainsi « Le Militaire doit à ses égaux l'amitié la plus tendre », il doit être « un vrai camarade¹⁶ ». Il emploie encore fréquemment le terme de « compagnon¹⁷ » et consacre même un chapitre entier à ce sentiment,

¹² *Ibid.*, p. 200.

¹³ *Ibid.*, p. 216.

¹⁴ *Ibid.*, p. 218. Voir aussi VINCENT-BUFFAULT Anne, « L'histoire de l'amitié féminine, masculine et mixte aux XVIII^e siècle et XIX^e siècle ou la loi des genres », ... *op. cit.*, p. 136.

¹⁵ BOUSSANELLE Louis de, *Aux soldats*, Paris, Knapen, 1789, p. 1-2. Première édition en 1786.

¹⁶ BOUSSANELLE Louis de, *Le bon militaire*, Paris, Lacombe, 1770, p. 12

¹⁷ BOUSSANELLE Louis de, *Aux soldats* ... *op. cit.*

intitulé « De l'Amitié »¹⁸. Les soldats sont également désignés comme des frères, dans un mémoire anonyme qui traite de la discipline et qui date du 10 novembre 1775 :

*Si nous vivons dans un siècle assez barbare pour ignorer que tous les hommes sont frères, l'humanité réclamerait ses droits en faveur des deffenseurs de la patrie*¹⁹.

Plus loin, l'auteur précise que la peine de mort à laquelle est condamné un soldat qui a déserté est particulièrement inhumaine quand elle est exécutée par d'autres soldats car « la loi qui l'oblige de fusiler son camarade prouve plus de sévérité dans la discipline que de respect pour les droits de l'amitié²⁰ ». Enfin, Reneaume de La Tache, capitaine réformé du régiment de Bouillon, dénonce l'application de la peine de mort pour punir la désertion, arguant, en 1774, que cette peine est une « loi fratricide », qui « force des guerriers innocens à devenir les assassins de leurs camarades²¹ ». Il cite, plus loin dans son propos, les mots d'un certain Monsieur de Bilstein qui justifie son aversion pour les exécutions pratiquées par les soldats eux-mêmes, en invoquant des valeurs qui soutiennent la pensée des militaires philosophes :

J'en appelle à la nature, à l'humanité, au coeur, au sentiment, à l'honneur, à la charité fraternelle, à la sociabilité, à l'amour de soi-même, d'où naît celui de son semblable, à la religion, aux loix divine et humaines.

Il justifie surtout son opposition à cette pratique qui oblige à « condamner 4 ou 6 braves gens à tuer tranquillement leur camarade, leur ami, déguisant ce mot par celui d'arquebuser », avec des arguments qui soulignent la spécificité du métier des armes et des valeurs qui y ont cours : « qui peut donc être condamné, être forcé à tuer son camarade pour lequel on a peut-être une fois exposé sa vie, ou qui l'a peut être exposée autant de fois pour nous, en combattant avec honneur, dans un péril égal²² ». Cet argument souligne l'importance d'une égalité entre les combattants, peu importe leur grade, car ils s'exposent tous aux risques de connaître la mort lors des combats. Une entraide est également nécessaire pour espérer préserver la vie des combattants. Les valeurs évoquées par cet auteur, telles que « l'humanité », « l'honneur », « la charité fraternelle » ou « la sociabilité », sont incarnées et revendiquées par une certaine élite sociale. En effet, comme le souligne Christy Pichichero, l'expression de « société militaire » s'impose de plus en plus au XVIII^e siècle pour désigner les membres de l'armée et est principalement utilisée par les officiers nobles, de plus en plus sensibles à la pensée des

¹⁸ *Ibid.*, p.107-117.

¹⁹ SHD, 1 M 1783, ANONYME, *Réflexions sur les peines décernées contre les déserteurs*, 1775, p.3

²⁰ *Ibid.*, p. 4

²¹ SHD, 1 M 1783, RENEAUME DE LA TACHE, *De la désertion*, 1774.

²² *Ibid.*, p. 9-10.

Lumières. Elle permet la critique de la culture nobiliaire du XVII^e siècle, des mauvais traitements et de la brutalité envers les soldats et fait référence au développement de la sociabilité, qualité propre aux élites françaises, mettant en avant la capacité de former des liens et des communautés, organisées par la raison et les sentiments de compassion, de sensibilité et d'humanité. Spécifiquement au sein de l'armée, cette sociabilité française naturelle doit rendre la vie militaire plus vivable et pourrait être une des bases de l'identité martiale²³.

Boussanelle rappelle également l'importance de l'égalité et de l'amitié, justifiées par les sacrifices qu'endurent les simples soldats dans les armées, en s'adressant en ces termes aux officiers :

Compagnons des soldats ! Soldats d'un autre grade, quelque élevé qu'il soit, n'oubliez jamais ce titre honorable ; il est votre essence ; honorez, chérissez vos compagnons d'armes, vos patriotes, vos vrais amis ; ils sont tous vos camarades, & dignes de l'être par tous les sacrifices qu'ils ont fait comme vous, avec vous, & plus que vous²⁴.

Les liens amicaux caractériseraient donc tout particulièrement l'institution militaire, comme il le souligne lui-même, affirmant que « nulle autre société n'a tous [ces] liens, l'honneur, l'intrépidité, l'estime la plus mutuelle, l'intérêt le plus commun, tout [leur] parle en faveur de la gloire des armes !²⁵ ». L'amitié constituerait donc une vertu supplémentaire pour composer le modèle masculin spécifique du militaire français, tous grades confondus. S'appuyant sur ces mêmes réflexions, l'exemple du roi Henri IV, est souvent mobilisée, jusqu'à la Révolution même, car il incarne une figure humble et paternelle du chef de guerre qui n'oublie pas ce qu'il doit à ses hommes, qui sont ses compagnons dans le combat. Ainsi Ferdinand Desrivières, qui se présente comme sergent des gardes françaises, affirme que ce Roi « traitoit les gens de guerre d'Amis et de Camarades, vivoit familièrement avec eux, & ne cherchoit à paroître leur Roi, que dans un jour de bataille ou par ses bienfaits. »²⁶. De même, le capitaine de Laissac rappelle que Henri IV était « plus camarade que Roi de tous ceux qui combattoient sous ses drapeaux, son étude et son talent étoient de gagner les cœurs²⁷ ». Cette apparente égalité s'affiche particulièrement chez ces auteurs qui fréquentent différents cercles

²³ PICHICHERO Christy, *The Military Enlightenment, War and Culture in the French Empire from Louis XIV to Napoléon*, Ithaca et Londres, Cornell University Press, 2017, p. 76.

²⁴ BOUSSANELLE Louis de, *Aux Soldats, ... op. cit.*, p. 64.

²⁵ *Ibid.*, p. 115.

²⁶ DESRIVIÈRES Ferdinand, *Loisirs d'un soldat du régiment des gardes françoises*, Amsterdam et Paris, Charles Saillant, 1767, p. 21.

²⁷ LAISSAC De, *De l'Esprit militaire, Troisième édition, augmentée et dirigée par l'auteur*, Bruxelles et Paris, Buisson, 1789, p. 240. La première édition date de 1783.

de sociabilité qui s'imposent au XVIII^e siècle, en dehors de l'armée²⁸, comme Louis de Boussanelle, brigadier des armées du roi. En dehors de l'armée, il est membre de l'académie Royale des Sciences et Belles Lettres de Béziers. De même, Christian Emmanuel Zimmerman, colonel d'Infanterie, ayant été lieutenant au Régiment des Gardes Suisses du Roi est membre de la loge maçonnique de Guillaume Tell et évoque aussi dans ses écrits les liens d'amitié qui doivent s'établir entre les membres d'un régiment. L'influence de la Franc-maçonnerie est particulièrement forte dans les armées car, dans certains régiments, la proportion d'officiers francs-maçons est extrêmement importante²⁹. Jean-Luc Quoy-Bodin évalue à environ 11% le nombre d'officiers francs-maçons dans les régiments d'infanterie, soit 546 officiers et essentiellement particuliers (capitaines, lieutenant, sous-lieutenant), en 1789. Pour la cavalerie, le pourcentage serait beaucoup plus élevé, entre 29 et 59% des officiers selon les régiments. Certaines loges maçonniques possèdent l'appellation spécifique de loges militaires, 69 sur 689 en 1789³⁰. Il s'y déploie la notion de sociabilité, chère aux membres de la noblesse, qui est à l'origine d'un horizon utopique où se déploie la généralisation de l'amitié comme ciment d'un lien social dégagé des hiérarchies et des liens de dépendance, permettant l'égalité³¹.

Si cette association entre la profession militaire et l'amitié est souvent défendue par les cadres de l'armée, elle semble aussi importante pour les simples soldats, comme Charles-Étienne Bernos, soldat de l'Ancien Régime qui a rédigé des mémoires pour relater son expérience militaire. Il décrit les amitiés qu'il forge à l'armée, pendant la Campagne de succession d'Autriche (1740-1748). Il raconte ses retrouvailles avec des amis militaires dont il a été séparé pendant quelques mois en précisant qu'ils le reçurent « comme leur frère³² ». Lors de son retour en France, après une captivité dans les territoires autrichiens, il décrit la manière dont les officiers rassemblent les soldats pour qu'ils vivent ensemble :

Arrivés à Arras nous fûmes reçus par nos camarades avec toute la joye qu'inspire une séparation de deux ans ; nous fîmes en frèerie ensemble pendant une quinzaine ; on nous fit habiller de neuf dont nous avions grand besoin, les exercices et les manœuvres nous occupèrent pendant six semaines

²⁸ CORVISIER André, Histoire militaire de la France 2, De 1715 à 1871, DELMAS, Jean, (Dir.), Paris, Presses Universitaires de France, 1997, p. 120.

²⁹Ibid., p. 120-121.

³⁰ QUOY-BODIN Jean-Luc, *L'Armée et la Franc-Maçonnerie dans la seconde moitié du XVIII^eme siècle*, résumé d'une thèse de 3e cycle, 1987, p. 2-3.

³¹ VINCENT-BUFFAULT Anne, *Une histoire de l'amitié... op. cit .*, p. 123-124.

³² BERNOS Charles-Etienne, « Souvenirs de campagne d'un soldat du régiment de Limousin (1741-1748) », *Carnet de la Sabretache*, vol.x, Paris, Berger-Levrault, 1902, p. 741.

*après lequel temps le comte d'Estaires vint se faire recevoir à la tête du régiment qui passa sa revue et manœuvra en sa présence*³³.

Nous n'avons pas trouvé d'autres mentions du terme de « frèerie » dans nos sources, il est peut être inventé par Bernos, où issu d'un vocabulaire régional et peut faire penser aux fraternités de jeunesse. Toujours est-il que l'institution semble favoriser un rapprochement entre les soldats en organisant des groupes dont les membres se côtoient, vivent et s'entraînent ensemble.

L'association de valeurs fraternelles avec l'institution militaire semble également s'imposer dans les représentations partagées par le monde dès le milieu du XVIIIe siècle. En effet, au lendemain de la bataille de Fontenoy, en 1745, Claude Godard d'Aucourt, forge l'expression de « héros subalternes » pour valoriser le courage anonyme des simples soldats, dans son roman du même nom³⁴. Elle connaîtra un certain succès les années suivantes, car cette expression est reprise pour le titre d'une pièce de théâtre³⁵. Les Héros subalternes sont ceux dont on ne parle jamais, mais sans lesquels la victoire ne serait pas possible. Godard d'Aucourt n'est pourtant pas militaire, il est le fils d'un officier de finance munitionnaire, parent éloigné de Mme de Pompadour. Dans sa jeunesse, il ambitionne de faire une carrière littéraire, mais son père le menace, s'il n'embrasse pas le parti de la finance, de lui couper les vivres. Il finira par intégrer les Fermes générales³⁶. Le héros, un soldat surnommé Parisien, raconte comment évolue son lien avec ses amis, alors qu'il vient d'obtenir un grade de sous-officier :

*De Péronne, je me rendis à Lille où étoit notre Régiment ; je fus reçu de mes camarades avec toutes les distinctions que méritoit ma nouvelle dignité ; chacun me fit accueil : Picard, Bourguignon, Champenois, le Normand, le Breton, se disputèrent entr'eux à qui me seroit le plus d'amitié. Je le crois bien vraiment ; je les regarde tous comme si j'étois encore leur pareil ; je suis populaire, & cela n'est pas commun au siècle où nous vivons ; combien ne voit-on pas de gens qui ne valent pas mieux que moi, méconnoître leurs anciens amis dans la prospérité ? Je ne suis pas de ces faquins-là ; je bois avec Picard, & les autres, ni plus ni moins que si j'étois simple Dragon*³⁷.

Parisien insiste sur la force des liens qui l'unissent à ses camarades. Amitié que même la réussite et l'autorité d'un nouveau grade ne pourront détruire. Il précise que cette amitié sincère que rien

³³ *Ibid.*, p. 745.

³⁴ CORVISIER André, « Les “ héros subalternes ” dans la littérature du milieu du XVIIIe siècle et la réhabilitation du militaire », *Revue du Nord*, tome 66, avril-septembre 1984, p. 261-262.

GODARD D'AUCOURT Claude, *L'Académie militaire ou les Héros subalternes, par P***, auteur suivant l'armée*, 2^e édition, Amsterdam, Par la Société, 1749. (la date de la première édition est inconnue).

³⁵ ANONYME, *Les Héros subalternes, tragédies en trois actes et en vers libres suivies des notes historiques*, Paris 1766.

³⁶ CORVISIER André, « “ Les héros subalternes ” dans la littérature du milieu du XVIIIe siècle... », ... *op. cit.*, p. 828.

³⁷ GODARD D'AUCOURT Claude, *L'Académie militaire ou les Héros subalternes, par P***... op. cit.*, Troisième Partie, p. 14-15.

n'ébranle est rare et surtout permet de maintenir une position égalitaire entre les différents militaires. Cependant on peut se demander si cette égalité soutenue par des sentiments amicaux recherchée et revendiquée dans les discours militaires, recouvre une réalité tangible dans les armées monarchiques où l'abîme social qui sépare soldats et officiers demeure important.

2. L'Amitié, une valeur qui soutient la distinction nobiliaire

Si l'amitié et l'égalité sont fortement soulignées dans les écrits théoriques des officiers et dans certaines œuvres littéraires, son application au sein des régiments semblent limitée. La distinction sociale demeure essentielle parmi les officiers nobles et correspond aux structures sociales de l'armée durant tout le XVIII^e siècle. Cette rhétorique amicale est surtout employée par les officiers particuliers issus de la petite noblesse, trop pauvres pour obtenir un grade plus élevé que celui de capitaine, ils critiquent notamment les colonels issus de la noblesse de Cour parisienne, qui monopolise les postes les plus élevés. L'influence de la franc-maçonnerie accentue également les distinctions sociales. En effet, comme le précise Pierre-Yves Beaurepaire, « si la Franc-maçonnerie revendique la formation d'une République universelle et fraternelle, la loge constitue, elle, une micro-société, protégée du chaos profane - couverte selon l'expression maçonnique -, une communauté de pairs, d'amis choisis qui se reconnaissent comme frères ». Ces loges refusent alors des professions considérées comme viles et il est donc impensable d'y intégrer les soldats, ni même les bas-officiers³⁸. Cette hiérarchie est confirmée par Jean-Luc Quoy-Bodin, qui remarque que les bas-officiers sont regroupés dans trois loges distinctes qui ne se mélangent pas avec celle des officiers particuliers. La plupart des officiers francs-maçons sont issus de la noblesse de province qui possède ses quatre quartiers de noblesse, celle-là même qui dénonce le manque de mérite de la haute noblesse de Cour. Cette dernière préfère les loges aristocratiques parisiennes qui regroupent noblesse d'épée et noblesse d'office, de grands financiers et des artistes³⁹. Pour Quoy-Bodin, la franc-maçonnerie militaire, contrairement à son discours égalitaire, est très cloisonnée socialement, et il semble que le grade de sous-lieutenant soit le plus bas pour être accepté dans une loge⁴⁰.

De plus, l'amitié que les officiers nobles devraient cultiver envers leurs soldats ne semble pas être un don désintéressé. Elle pourrait constituer la marque d'une supériorité sociale de l'homme noble qui sait parler poliment à tous, même au gens de basse extraction. Dans ces

³⁸ BEAUREPAIRE Pierre-Yves, « Officiers "moyens", sociabilité et Franc-maçonnerie ; Un chantier prometteur », *Histoire, économie et société*, 2004, 23^e année, n°4, p. 544.

³⁹ QUOY-BODIN Jean-Luc, *L'Armée et la Franc-Maçonnerie dans la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle... op. cit.* pp. 2 et 4.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 10.

situations, où la différence entre les statuts sociaux de deux individus est particulièrement grande, Maurice Daumas explique qu'un type d'amitié existe mais qu'elle est asymétrique, comme celui entre le maître et ses domestiques. Il s'agit avant tout d'une bonne entente, non d'une franche amitié, qui préfigure la relation entre un père et ses enfants⁴¹, qui est notamment décrite dans les traités sur la famille au XVII^e siècle, où le père de famille a l'autorité sur tous les membres de la maisonnée. Dans ces manuels, on peut voir que les maîtres et les serviteurs, doivent se choisir et s'aimer mutuellement. Cependant, il n'existe pas, dans ce cas, une égalité, car le maître cultive un « amour » de bienveillance, tandis que le serviteur doit surtout une forme de déférence à son maître, reposant sur l'obéissance, la fidélité et l'honnêteté⁴². Ainsi, que l'on soit domestique, client ou créature, la clé de la relation au maître est à rechercher dans la notion de service plutôt que dans celle d'amitié, même si ce vocabulaire est utilisé⁴³. Ces écarts sociaux et ce type de relation se retrouvent entre soldats roturiers et officiers nobles. Ces relations asymétriques sont décrites dans cet extrait du traité de Christian-Emanuel Zimmerman :

Chez les Nations où, depuis près d'un siècle, on perfectionne la discipline, j'ai vu les Officiers, dans les chambres de leur Compagnie, se dépouiller de leur autorité pour converser familièrement avec les Soldats. Ils s'informaient affectueusement de leurs affaires, de leur famille, de leurs petits intérêts⁴⁴.

Ce rapprochement, en particulier des capitaines, qui ont eux-mêmes recrutés leurs hommes s'inscrit dans une tradition de fidélité hiérarchique d'homme à homme, semblable à l'attitude d'un maître envers ses serviteurs, de relations féodales aussi entre un supérieur qui s'enquiert des besoins et des possibles difficultés de son obligé, pour démontrer sa générosité et sa protection⁴⁵. Plus loin, il rappelle d'ailleurs que le régiment doit constituer une famille dont on peut déduire que l'officier est une sorte de père et l'attachement « du Guerrier » pour son Régiment, « doit être celui d'un fils tendre pour sa famille⁴⁶ ».

De plus, l'amitié, associée à la politesse apparaît plutôt comme un levier utile à l'application de la discipline et à l'amélioration des relations entre soldats et officiers. Ainsi

⁴¹ La relation entre soldat et officiers, est traitée auparavant dans la Partie 2 chapitre 4 : l'officier prend une figure de père.

⁴² DAUMAS Maurice, *Des Trésors d'Amitié de la Renaissance aux Lumières...* op. cit., p. 184-185. Il mentionne notamment FLEURY Claude, l'abbé de, *Les devoirs des maîtres et des Domestiques*, Paris, 1688.

⁴³ *Ibid.*, p. 187.

⁴⁴ ZIMMERMANN Christian Emanuel, *Essais de principes d'une morale militaire et autres objets*, Amsterdam et Paris, Merlin, 1769, p. 35.

⁴⁵ GUINIER Arnaud, « De l'autorité paternelle au despotisme légal : pour une réévaluation des origines de l'idéal du soldat-citoyen dans la France des Lumières », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol 61, n°2, 2014, p.157.

⁴⁶ ZIMMERMANN Christian-Emanuel, *Essais de principes d'une morale militaire et autres objets...* op. cit., p. 78.

quand Boussanelle conseille à ces derniers de traiter leurs hommes comme des amis, il ajoute qu'il est important de gagner « leurs cœurs », avec des manières douces, une grande politesse, tout en valorisant leurs belles actions par des louanges. « Ce ton les temperera, les rendra aimables » et ainsi, « Tous les ménagements de l'amitié s'allient avec la noblesse & la dignité du commandement »⁴⁷. Cette amitié participe donc à une éducation du soldat où l'officier, détenteur de compétences sociales spécifiques, l'amène vers des mœurs policées qui correspondent au modèle imposé par une élite sociale. Christian Emmanuel Zimmerman écrit, en 1769 des propos qui font référence à des valeurs similaires, en s'adressant, dans son ouvrage aux officiers nobles :

Les hommes de tous les états, de toutes les conditions & de toutes les Religions doivent avoir part à notre affection ; aucunes raisons ne peuvent nous en dispenser : mais à ce sentiment on substitue le plus souvent les dehors d'une veine politesse. Ceux qui en agissent ainsi, sont gens qui, connoissant les devoirs de l'honnête-homme, se contentent de le paraître sans avoir assez de courage pour l'être en effet. Ils sont très coupables sans doute ; mais que penser de ceux qu'on voit tous les jours protester de zèle & d'amitié, &, qui sous ces protestations, cachent des desseins perfides ? » « Par quelle fatalité les hommes n'ont-ils pas pour leurs freres ces mêmes sentimens qu'ils en exigent ?⁴⁸

Si l'auteur fustige ici ceux dont les sentiments d'amitié ne seraient pas sincères et dissimuleraient un mépris pour des hommes d'origine sociale inférieure, le modèle qui doit être respecté est celui de « l'honnête-homme », cher à la noblesse française.

On constate aussi une conscience affirmée, chez les officiers, de leur condition sociale noble dans les mémoires de ceux qui servent dans les armées monarchiques. Bonardi du Ménil décrit le groupe des officiers dont il fait partie, ainsi que leurs relations avec leurs supérieurs :

Une réunion d'hommes enfin qui, comptant la vie pour rien, l'honneur pour tout, étoient aussi aimables que braves, qui vivoient entre eux dans la plus grande intimité, qui tous étoient pénétrés de respect pour les chefs dont les ordres étoient toujours accompagnés de la politesse la plus exquise et dont le ton, toujours ferme et paternel, commandoit l'attachement autant que l'obéissance, voilà ce qu'étoit un corps d'officiers français⁴⁹.

Il insiste clairement sur l'amabilité des officiers, qui n'entrave pas cependant leur bravoure, ainsi que la politesse « la plus exquise » de leur chef, pour peindre une société militaire dont

⁴⁷ BOUSSANELLE Louis de, *Aux soldats ... op. cit.*, p. 64-65.

⁴⁸ ZIMMERMANN Christian Emanuel, *Essais de principes d'une morale militaire et autres objets... op. cit.*, p. 113-114.

⁴⁹ BONARDI DU MÉNIL Jean-Balthazar de, *Mémoires (1760-1820) de Jean-Balthazar de Bonardi du Ménil gentilhomme normand, édités pour la société de l'histoire de France par Claude Hohl, préface de André Corvisier*, Paris, Honoré Champion, 2001, p. 167.

les cadres maîtrisent parfaitement les qualités et les codes de communication de l'honnêteté nobiliaire. Il conclut ce passage en affirmant qu'il est frappé de cet « ordre admirable », « cette franchise » et « cette élégance de manières et de ton » qu'il n'imaginait pas. La qualité des liens entre militaires est d'ailleurs particulièrement valorisée à travers cette notion de franchise, qui idéalise les relations entre hommes, comme l'expose également le sergent Desrivières, qui affirme qu'un soldat « ne dit que des vérités, & ses éloges ingénus sont bien différents des viles & criminelles adulations » des flatteurs⁵⁰.

Mais chez Bonardi du Ménil, ces relations franches et transparentes s'établissent surtout entre officiers nobles. Il conclut d'ailleurs en ces termes pour décrire l'amitié qui l'unit aux autres hommes :

*La bienveillance de mes camarades m'avoit donné une telle confiance que je leur parlois comme à des anciens amis*⁵¹.

Cette institution serait alors productrice de liens sentimentaux et masculins purs et idéaux, correspondant bien à l'imaginaire social de la franc-maçonnerie militaire que décrit Quoy-Bodin, affirmant que cette revendication de l'égalité « correspond à une époque d'utopie sociale où la franc-maçonnerie militaire développe une conception de la société parfaite qui est surtout esthétique et accumule les contradictions de son temps en tentant, en vain, de combiner aristocratie et égalitarisme⁵² ». C'est d'ailleurs cet imaginaire de la sociabilité parfaite avec des camarades respectables, qui attire Bonardi vers la vocation militaire. Il raconte ainsi sa rencontre avec les camarades de son frère, déjà engagé depuis quelques mois :

*Nous vîmes et fréquentâmes pendant notre séjour presque tous ses camarades. Il y en avoit de très aimables qui eurent la bonté de rechercher ma conversation, d'en paraître très contents et de le dire à mon frère*⁵³.

Lui-même se fixe les objectifs suivants en entrant au service :

*J'étois certain de posséder bientôt l'amitié de tous mes camarades, l'estime de tous mes chefs, j'espérois être recherché des femmes et chéri d'une seule*⁵⁴.

Il expose ici les exigences de son groupe social, de la noblesse militaire, en tant que jeune homme qui veut faire carrière et donc faire ses preuves auprès de ses chefs. L'amitié de ses

⁵⁰ DESRIVIÈRES Ferdinand, *Loisirs d'un soldat ... op. cit.*, p. 162.

⁵¹ *Ibid.*, p. 171.

⁵² QUOY-BODIN Jean-Luc, *L'Armée et la Franc-Maçonnerie dans la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle... op. cit.* p. 11.

⁵³ BONARDI DU MÉNIL Jean-Balthazar de, *Mémoires (1760-1820) de Jean-Balthazar de Bonardi du Ménil...op. cit.*, p. 142.

⁵⁴ *Ibid.*, p.162.

semblables masculins est ici une étape importante de la construction de sa réputation, de son intégration au groupe des officiers. Cette amitié masculine est mise en opposition avec le groupe des femmes, énoncé en dernière place, qu'il s'agit cette fois de conquérir.

Cette valorisation de l'amitié et ce partage de sentiments forts entre militaires semblent donc réservés, dans les armées d'Ancien Régime, à un entre-soi, certes professionnel mais surtout social. L'amitié ne peut se développer qu'avec un semblable et dessine une sociabilité propre aux officiers, malgré leur discours de respect et d'égalité envers leurs hommes.

3. L'Amitié, un outil de cohésion et de discipline dans les armées d'Ancien Régime.

Durant la seconde moitié du XVIII^e siècle, si les théoriciens militaires s'intéressent particulièrement aux liens d'amitié au sein des régiments et des compagnies, ce n'est pas uniquement pour des raisons philanthropiques et philosophiques mais aussi pour des raisons utilitaires. Anne Vincent-Buffault souligne que la représentation d'une « camaraderie virile » s'est souvent forgée dans le combat, autour de la nostalgie des épreuves guerrières, des amitiés intenses qui permettraient de soutenir la motivation des combattants face à des conditions extrêmes⁵⁵. De ce fait, les officiers débattent, dans leurs mémoires techniques, sur les avantages et les inconvénients de l'esprit de corps, qui permettrait de stimuler la motivation et la solidarité auprès des combattants. Pour Christy Pichichero, on peut constater une certaine volonté, de la part des cadres de l'armée, d'augmenter la familiarité des membres de la troupe, alors qu'au XVIII^e siècle justement, l'armée française multiplie les garnisons pérennes sur le territoire. Ainsi, en 1775, certaines baraques militaires pouvaient abriter près de 2000 hommes et avec la réforme de Choiseul de 1763, les soldats restaient dans la même garnison pendant 2 ans, avant d'être transférés ailleurs. À la veille de la Révolution, en 1788 une loi instaure des garnisons permanentes qui doivent permettre un rapprochement entre le militaire et les populations civiles⁵⁶. Ces nouveautés nécessitent de nouvelles mesures de contrôle et la présence plus fréquente des officiers auprès de leur troupe⁵⁷. Certains penseurs militaires introduisent pour la première fois le terme de « groupe primaire » dans la pensée militaire. Une attention nouvelle est portée à la cohésion des membres d'une même chambrée qui partagent un quotidien commun⁵⁸. Arnaud Guinier précise à ce sujet, que les officiers voulaient éviter que le soldat ne

⁵⁵ VINCENT-BUFFAULT Anne, *Une histoire de l'amitié ...op.cit.*, p. 203.

⁵⁶ GUINIER Arnaud, *L'honneur du soldat, Éthique martiale et discipline guerrière dans la France des Lumières (1748-1789)*, Paris, 2014, p. 310-311.

⁵⁷ PICHICHERO Christy, *The Military Enlightenment, War and Culture in the French Empire from Louis XIV to Napoléon*, Ithaca et Londres, 2017, p. 85-86.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 87.

tombe dans de simples aspirations individualistes ; il devait être au service de la réputation du corps au sein duquel devait s'opérer une multiplication des liens entre l'individu et son unité⁵⁹. Les officiers des Lumières cherchent alors les moyens de créer une union consciemment construite, par exemple avec certaines dispositions, comme dans l'ordonnance de 1788, qui fait coïncider l'escouade (unité administrative et de combat) et la chambrée, cadre de vie quotidien, en mettant le pain en commun au sein de l'ordinaire. Un esprit de fraternité doit ainsi régénérer la chambrée⁶⁰.

Cependant, l'élaboration et l'intégration d'un esprit de corps présentent certaines ambiguïtés. Il s'agit d'abord d'une notion complexe qui peut revêtir plusieurs sens. Ainsi, dans *l'Encyclopédie méthodique*, Jean-Girard Lacuée définit l'esprit de corps comme un esprit de classe qui unit tous les militaires français, mais il peut aussi être spécifique à une arme en particulier et même unir uniquement les membres d'un régiment ou de plus petites unités comme les bataillons⁶¹. L'esprit de corps peut donc constituer un ferment d'animosité entre des groupes (compagnies, régiment...) qui entrent en compétition et entretiennent des formes d'indiscipline parfois violentes. Ainsi, Arnaud Guinier a étudié les tensions entre les régiments du Maine et d'Auvergne, qui éclatent à la suite d'un graffiti mentionnant « vive l'Auvergne et Merde pour le Maine ». Ce geste de défi entraîne un autre, puisqu'un caporal du Maine enterre un uniforme du régiment d'Auvergne, en représailles. Cette concurrence dégénère en un assaut violent entre les deux régiments⁶². On retrouve également le récit de ces rivalités entre régiment dans les mémoires du soldat Charles-Etienne Bernos :

Je passai tout le temps de mon congé ainsi que mes camarades assés agréablement à quelques querelles près que nous avions avec ceux des soldats aux gardes du Mein à cause qu'ils passèrent cette rivière à la nage à la bataille de Dettingen⁶³.

On constate par cet exemple que l'animosité entre régiments porte sur la défense d'une réputation à travers des actions et des attitudes précises, revendiquées par les soldats au combat. Cette concurrence peut même entraîner des règlements de compte, en dehors de la vie militaire, comme dans cet exemple, au moment des congés.

⁵⁹ GUINIER Arnaud, *L'honneur du soldat, ... op.cit.*, p. 320-321.

⁶⁰ SHD / GR, X1 64, Règlement provisoire [...] d'infanterie p. 16-17. Cité dans GUINIER Arnaud, *L'honneur du soldat, ... op.cit.*, p. 321.

⁶¹ PICHICHERO Christy, *The Military Enlightenment ... op. cit.*, p. 87.

⁶² Cité dans GUINIER Arnaud, *L'honneur du soldat, ... op.cit.*, p. 303-304. Lettre de Jolly du 1er avril 1776 et lettre de Jolly du 4 avril 1776 : SHD A4.

⁶³ BERNOS Charles-Etienne, « Souvenirs de campagne d'un soldat du régiment de Limousin (1741-1748) » ... *op. cit.*, p. 745.

Grâce à l'esprit de corps, le régiment représente surtout un lieu rassurant pour le combattant qui peut y retrouver ses amis et donc un ressort émotionnel important, avec ses amis. Charles-Etienne Bernos souligne dans ses écrits personnels, l'importance du soutien sentimental et même matériel des amis rencontrés à l'armée, en particulier Benoît et Victor avec lesquels il forme un trio inséparable. En parlant de Victor, il précise :

*Il nous a fait connaître la bonté, par l'attention à aider et secourir ses camarades dans leurs besoins : aussi en fis-je mon intime ami, nous liâmes une amitié peu commune entre nous autres militaires*⁶⁴.

Certains auteurs soulignent aussi dans leurs traités la force des sentiments amicaux entre militaires, en particulier dans une relation exclusive entre deux ou trois combattants. Ainsi Boussanelle élabore-t-il une anecdote décrivant deux amis militaires, dont l'un a été condamné à la peine de mort pour une tentative de désertion afin de retrouver sa maîtresse. Un officier tombe sur eux dans la prison :

*un ancien camarade du déserteur qui pleure à ses côtés, l'Officier lui ordonne de se retirer : laissez-moi, dit alors le Cavalier condamné, à l'Officier Major, laissez-moi mon ami Guichard, il l'est depuis vingt ans, il s'afflige, & je le console*⁶⁵.

L'auteur met ici en scène une amitié indestructible entre deux amis que même la faute ultime de désertion n'efface pas. La peine et les émotions sont intenses. Le condamné est décrit positivement, comme un homme fidèle en amitié, bien qu'il ait succombé aux attraits d'une femme. Il apparaît comme un homme héroïque et courageux qui supporte la peine et la perspective de la mort, afin de reconforter son ami. De son côté, lorsque Zimmermann décrit le portrait du parfait soldat, il énumère ainsi ses qualités :

*sa fidélité envers ses camarades, dont le sentiment doit être si vif, que la vue du péril ne puisse l'affaiblir pour les en tirer, sa charité en les aidant à supporter leurs maux, en souffrant gaiement les siens*⁶⁶.

L'amitié et la fidélité au groupe sont ici clairement considérées comme des leviers pour maintenir le courage et permettre à chaque combattant de supporter les difficultés de la vie militaire, de neutraliser la peur dans la mêlée et de stimuler la gaieté et le courage.

Individuellement, les combattants semblent très préoccupés par le fait de s'attacher des camarades. Girard également, lorsqu'il commence sa carrière sous l'Ancien Régime, en

⁶⁴ *Ibid.*, p.682

⁶⁵ BOUSSANELLE Louis de, *Le bon militaire*, Paris, 1770, p. 253.

⁶⁶ ZIMMERMANN Christian Emanuel, *Essais de principes d'une morale militaire et autres objets... op. cit.*, p. 78-79

s'engageant en 1784, cherche très vite l'appui d'une connaissance familière. Au moment d'entrer au régiment, il demande à y être accompagné par son ami Molard, qui vient du même village que lui. Son capitaine fait tout pour l'arranger et il lui répond :

Je ferai mon possible pour vous maintenir près de lui, il vous conseillera et vous pourrez le remplacer. D'ailleurs C'est ma compagnie et j'aurai plaisir à vous garder⁶⁷.

Cet extrait montre que certains officiers semblent comprendre l'utilité et les enjeux des affinités entre leurs hommes et ici le recrutement dans une même région est, semble-t-il, favorisé pour faciliter la consolidation de liens d'amitié qui préexistent à l'expérience militaire. On retrouve ces considérations dans les écrits théoriques des officiers comme dans ce mémoire anonyme, pour « remédier aux défauts de l'infanterie française », qui souligne l'importance d'opérer un recrutement régional :

Un gascon n'a aucun interrest qui puisse l'engager à aimer un normand et à luy procurer les petits secours dont il auroit besoin même par ses Conseils ; souvent la jalousie règne entre eux ; elle est mère de la discorde ; Rien ne retenant des génies si différens. Ils se portent facilement à toutes sortes d'excès, qui contribuent toujours à la destruction des troupes et empêchent l'union qui en doit faire la force[...]. On comprend assez que l'amitié naturelle entre gens d'un même Canton qui se connoissent et qui sont souvent parents ou amis établit entre eux une confiance qui, par leur union, fait la principale force des troupes⁶⁸.

Selon cet auteur, il est primordial d'assembler des hommes semblables, de la même origine, ayant des références culturelles communes pour développer la solidarité et l'amitié pour obtenir une efficacité infaillible des combattants. Cette harmonie semble tellement nécessaire, que les auteurs militaires estiment qu'il est normal pour un soldat de changer de régiment s'il ne s'y sent pas à sa place. Ainsi, un dénommé Richard, capitaine commandant des Grenadiers dans les volontaires de Luxembourg affirme que le tempérament du soldat peut changer du tout au tout selon le régiment dans lequel il se trouve :

pourvu qu'ils servent [la patrie] avec zèle et avec courage. Combien de braves gens plongés en certains régiments dans une espèce d'inertie, ne sont pas

⁶⁷ GIRARD Etienne-François, *Souvenirs militaires du colonel Girard 1766-1846*, Paris, B. Giovanangeli éditeur, 2010, p. 30-31.

⁶⁸ SHD, 1M 1705, ANONYME, *Mémoire contenant les moyens de remédier aux défauts qui se trouvent dans l'Infanterie françoise de la rendre en tout temps aussi nombreuse que complète et d'épargner à l'État des sommes considérables*, 1750, pp. 8-9 et 13.

*plutôt entrés dans un autre que leur âme à pris l'essor et s'est élevée assez haut pour mériter les distinctions les plus glorieuses ?*⁶⁹

Fort de cette affirmation, il précise que les soldats devraient pouvoir choisir le régiment auquel ils appartiendront. Et cela ne concerne pas que les soldats. En effet, certains officiers eux-mêmes avouent leur désarroi lorsqu'ils sont forcés de changer de régiment, alors qu'ils s'étaient lié d'amitié avec d'autres camarades. Le chevalier de Mautort s'en plaint particulièrement quand il doit entrer dans le régiment d'Austrasie :

*Nous fûmes prévenus dans le mois de juin [1776], par une lettre de M. de Saint-Germain, ministre de la guerre, que nous allions subir une désorganisation et, de nos quatre bataillons, former deux régiments. Cette nouvelle était une des plus fâcheuses qu'on pût nous annoncer. Nous ne pouvions nous faire à l'idée de nous séparer pour ne nous revoir peut-être jamais. On nous avait, à la vérité, laissé la faculté de nous arranger entre nous, mais toute espèce d'arrangement était extrêmement difficile. On ne pouvait, en effet, changer qu'avec celui du même grade et de la même ancienneté que soi, autrement c'était ouvrir la porte à l'injustice et à des difficultés infinies. Pour mon compte, je me déterminai, avant de savoir dans lequel des deux régiments le hasard me porterait, à rester dans celui où je serais placé. Le sort me servit bien, au moins pour l'instant, car je tombai dans le corps où mes meilleurs amis se trouvaient*⁷⁰.

Il n'hésite pas à témoigner de la peine que leur cause à tous la séparation et il avoue être soulagé et heureux de se retrouver, finalement par hasard, avec les meilleurs de ses amis. Être soutenu par des camarades appréciés, pouvoir les côtoyer quotidiennement, se battre à leurs côtés et se défendre mutuellement contre l'ennemi, semble primordial, dès l'Ancien Régime, pour les soldats, comme pour les officiers.

Cependant, l'amitié n'a pas seulement pour fonction d'assurer un soutien émotionnel aux hommes. Un certain nombre d'officiers voient dans cette solidarité régimentaire un atout pour faire régner la discipline et développer la vertu des soldats. L'amitié doit alors guider les actions des individus au sein du groupe, dans un esprit de respect et de confiance mutuels. Louis de Boussanelle dans son traité *Le Bon militaire*, lie explicitement vertu et amitié :

*c'est que comme vous devez mettre la vertu au-dessus de tout, & d'autant plus que sans vertu, il n'y a point d'amitié ; vous devez aussi mettre l'amitié au-dessus de tout le reste*⁷¹.

⁶⁹ SHD, 1M 1783, RICHARD, Capitaine commandant de Grenadiers dans les volontaires de Luxembourg et pensionnaire de la marine du roi, *Le patriote où Moyens de diminuer la désertion dans les troupes de France*, 22 Août 1784, p. 21.

⁷⁰ MAUTORT Louis François de Paule Tillette Chevalier de, *Mémoires du chevalier de Mautort capitaine du régiment d'Austrasie chevalier de l'ordre royale et militaire de Saint-Louis 1752-1802*, Paris, Plon, 1895, p. 92.

⁷¹ BOUSSANELLE Louis de, *Le bon militaire, ...op.cit.*, p. 60.

Il réitère des propos similaires quelques décennies plus tard dans *Aux Soldats*, en précisant qu'il n'y a « Point d'Amitié sans vertu ; l'union de deux amis sans mœurs, n'est point de l'amitié c'est une association odieuse qui les fait entrer en commerce de vices ». L'amitié est ainsi, « faite pour le sage, les cœurs vils & corrompus n'y ont aucun droit⁷² ». Ces sentiments seraient donc un bon moyen de développer la vertu, par une surveillance mutuelle, qui conditionne la réputation de chacun et permet d'assurer la discipline militaire. C'est ce que confirme l'auteur anonyme du mémoire évoqué précédemment qui affirme que, pour les soldats, « l'exemple anime leur courage et la crainte du déshonneur est un motif puissant qui excite leur émulation et les retient dans leur devoir⁷³ ». L'amitié permettrait donc de normaliser les rapports entre hommes dans un contexte où chacun doit assurer sa réputation. Boussanelle met aussi en scène une discussion fictive entre un soldat et un prêtre. Ce dernier soutient l'idée que le soldat est incapable de vivre selon les préceptes de Dieu, mais le militaire lui démontre sa sagesse et son attachement à la discipline :

J'empêche tant que je puis les duels, je ne les demande ni ne les accepte jamais, parce que je ne me bats pas avec mes amis, & que je n'ai point d'autres ennemis que les ennemis de mon Prince⁷⁴.

L'amitié entre soldats devrait donc permettre d'éviter que les soldats ne se battent pour un honneur personnel ou s'affrontent à travers l'identité de corps des différents régiments, car l'unique honneur acceptable du soldat est celui qu'il met au service du souverain. Girard, qui s'engage comme soldat, en 1784 dans le régiment de Neustrie, relate également comment l'amitié qu'il porte à un de ses camarades empêche ce dernier de désertir. En effet, ce camarade lui fait la confidence qu'il s'échappera le lendemain pour rejoindre « le pays de la reine ». Mais au moment où il doit le quitter, le candidat à la désertion se ravise et déclare :

- Ah ! Tant pis, quoi qu'il arrive je reste avec vous... D'ailleurs je crois que vous me porterez bonheur⁷⁵.

L'auteur insiste sur les émotions qui les secouent, alors qu'ils se connaissent depuis le début de leur aventure militaire lorsqu'ils se sont rencontrés sur la route qui les menaient à leur régiment. Cette amitié, outil de la discipline et d'une harmonie indispensable entre camarades est aussi mobilisée dans l'interrogatoire d'un certain « Jean Jacob Henry, dit Maréchal », anspessade de la Compagnie Franche des Fusiliers de Dulimont, jugé devant le conseil de guerre pour avoir attaqué au couteau des membres de sa compagnie. Il a justement voulu défendre son honneur

⁷² *Ibid*, p. 108.

⁷³ SHD, 1M 1705, ANONYME, *Mémoire contenant les moyens de remédier aux défauts... op. cit.*, p. 13.

⁷⁴ BOUSSANELLE Louis de, *Aux soldats ... op. cit.*, p. 267.

⁷⁵ GIRARD Etienne-François, *Souvenirs militaires du colonel Girard ... op. cit.*, p. 29.

personnel, en s'en prenant violemment, à un certain « Bellfleur », soldat de sa compagnie, qui s'est moqué de lui. Un de ses camarades, surnommé Pied Ferme, blessé dans l'altercation, précise que Maréchal s'est adressé à lui en ces termes :

*te voila mon ami, pied ferme, vient me revanger, ou je te donneraj mon
Couteau de dans le ventre.*

Au nom de leur amitié, le soldat outragé réclame son aide, mais Pied Ferme se défend de toute participation volontaire, en affirmant avoir tenté de raisonner Maréchal en lui répondant « qu'il fallait le laisser, Et qu'il ne falloir pas avoir de dispute avec son camarade⁷⁶ ». Pied ferme se présente donc comme un soldat discipliné, respectueux de la bonne entente du régiment, et ne se laissant pas entraîné par un camarade trop excessif et violent qui chercherait une vengeance personnelle.

Cette amitié permet surtout de faire s'entendre les générations au sein des compagnies et des régiments, afin d'en préserver l'harmonie. L'officier Maltzen affirme qu'il faut exiger « la politesse la défférence des jeunes soldats pour les anciens » afin de cimenter l'esprit de corps et recommande d'offrir des « distinctions pour les vieux et bons sujets ». Cette stratégie permet de juguler « l'amour propre » qui serait à l'origine des conflits et des tensions dans les corps⁷⁷. »

On constate également l'efficacité du jugement des pairs sur le comportement des soldats, à travers une affaire des archives de la justice militaire. Ainsi, Louis-Claude « Bonamant » Bouton, soldat fusilier au régiment des gardes françaises, déserte en 1788. Dans une lettre de son capitaine, on apprend qu'il est accusé par ses camarades d'avoir volé une bouteille d'eau-de-vie dans la caisse commune du régiment et une vergette chez un marchand. Ancien serrurier, il se vante de posséder une clé qui ouvre toutes les portes, ce qui attise les soupçons de ses camarades au sujet du larcin. Ils « lui dirent des horreurs et voulurent le jeter par la fenêtre ». Au moment de sa sortie de la caserne, lorsqu'il est renvoyé, ses camarades lui jettent des « savattes » et le huent⁷⁸. Il a en effet rompu une des formes de solidarité les plus élémentaires de la compagnie et ses compagnons le punissent immédiatement. Par ces actes d'exclusion, le groupe des soldats expulsent ici un individu néfaste à la dynamique du groupe par ses comportements vaniteux et individualistes. Pour permettre cette régulation disciplinaire et l'harmonie des régiments, certains officiers proposent que les soldats choisissent le groupe

⁷⁶ SHD, 1 J 2 dossier Avril 1742 procédures du 3- 5 avril 1742.

⁷⁷ SHD, 1M 1786, MALTZEN officier dans la légion de Lorraine, *Discipline*, 5 Juin 1776, p 46-47.

⁷⁸ SHD, 1 J 65, Procédure du 28 novembre 1788.

qui leur convient. C'est le cas du capitaine Richard qui précise, dans l'article III de son mémoire, qu'il faudrait permettre aux Grenadiers, un corps d'élite, de « se choisir des camarades et de chasser ceux que par de bonnes raisons, ils prouvent ne pas être dignes de l'honneur de leur être associés⁷⁹ », pour favoriser des relations de confiance.

À travers ces arguments sur l'utilité disciplinaire de l'amitié, les officiers sont majoritaires à défendre l'esprit de corps permettant à ce sentiment de se développer parmi les hommes. Arnaud Guinier a montré que ces officiers s'opposent ainsi aux administrateurs du secrétariat d'État de la guerre et du ministre qui souhaite développer d'autres modes de surveillance. Il s'agit d'une conception de l'influence de la communauté caractéristique de l'Ancien Régime qui préfère une surveillance entre les pairs à l'usage d'un surveillant extérieur⁸⁰.

Ces principes disciplinaires qui reposent sur l'amitié s'appliquent aux officiers comme aux soldats. En effet, les officiers doivent former, avec leurs camarades gradés, des communautés sages et obéissantes. En effet, selon Boussanelle, un jeune officier qui entre au corps doit avoir comme première préoccupation de rechercher « l'amitié du corps » pour assoir sans doute son autorité et maintenir la discipline, tout en choisissant bien ses propres amis parmi les officiers. Pour cela il « s'attache des hommes d'expérience⁸¹ ». Ferdinand Desrivières prodigue les mêmes conseils :

Dès qu'un Gentilhomme a la force de porter une épée & de monter à cheval, son intérêt autant que son devoir l'appelle à l'armée. Si vous craignez pour sa jeunesse, choisissez-lui des amis capables de le soutenir par leurs conseils, & dont la sagesse puisse lui servir de phare. Au camp comme à la ville, les mœurs sont en sûreté lorsque l'on a continuellement la vertu sous ses yeux⁸².

Cet encadrement amical est d'autant plus important pour les jeunes officiers dont les excès liés à l'âge doivent être rapidement canalisés, pour qu'il progresse dans leur vocation et soient eux-mêmes capables d'encadrer des hommes. Il est d'autant plus nécessaire que le genre de vie mené par les officiers, lorsqu'ils se réunissent pour se divertir est la source de nombreuses tentations. Le chevalier de Mautort, soucieux de donner l'exemple dans ses mémoires, condamne les loisirs de certains de ses camarades de la garnison de Metz, dont l'oisiveté des temps de paix les pousse à s'adonner aux jeux :

⁷⁹ SHD, 1M 1783, RICHARD, Capitaine commandant de Grenadiers ... op. cit., p. 6.

⁸⁰ GUINIER Arnaud, « De l'autorité paternelle au despotisme légal... », op.cit., p. 170.

⁸¹ BOUSSANELLE Louis de, *Aux soldats ... op. cit.*, p. 79.

⁸² DESRIVIÈRES Ferdinand, *Essais sur le vrai mérite de l'officier Par l'Auteur des Loisirs d'un Soldat*, A Dresde, Dufour, 1769, p. 37.

*Ce tableau n'est pas uniquement celui de Metz ; c'est celui de toutes les villes de garnison un peu considérables. Un homme sensé se garde de ces coupe-gorge et se fait un genre de société plus honnête. [...] Les cafés, les billards, les tripots, sont les lieux que se partagent les nombreux officiers qui, incapables de se suffire à eux-mêmes ou de se faire entre eux une société choisie de quelques amis, se jettent ou souvent se laissent entraîner dans un tourbillon dont il est rare qu'ils n'aient pas à se repentir*⁸³.

À défaut de parvenir à se faire quelques amitiés sûres et sincères, et en prenant la mauvaise habitude de fréquenter des civils, certains officiers s'oublieraient, entraîné par le groupe, qui leur fait oublier la discipline, leur statut et les pousse au vice. En contrepoint de cette critique, Mautort, qui semble avoir du mal à se faire des amis au début de son séjour à l'armée, se présente lui-même comme un ami raisonnable qui conseille ses compagnons, en particulier sur la gestion de leur argent. Il décrit, en effet, les problèmes d'endettement de ses camarades, qui empruntent régulièrement aux créanciers juifs. Il affirme que ces derniers trompaient les officiers avec des contrats désavantageux, ce qui le pousse à refuser systématiquement de se porter caution auprès de ses amis, lorsqu'ils voulaient établir un prêt :

*Lorsque j'étais requis par quelqu'un de mes amis que j'avais réellement envie d'obliger, en lui refusant ma signature, je lui disais : « Prends ma montre et mon épée d'argent; mets-les en gage, c'est tout ce que je peux faire pour toi. » Je puis dire que ces deux objets ont été souvent entre les mains des Hébreux*⁸⁴.

Il estime que son refus leur est bénéfique, leur évitant ainsi la ruine. Pour autant, il n'abandonne pas ses amis, mais les dissuade de s'adresser aux prêteurs. La discipline que permet l'amitié semble donc utile aussi bien aux soldats, qu'aux officiers qui risquent eux aussi de se perdre à cause de mauvaises fréquentations.

En définitive, l'amitié est présentée dans les traités militaires de la fin du XVIII^e siècle comme une valeur essentielle de l'institution. Semblant propre au métier des armes, elle est une source de réflexion chez les officiers, un outil d'organisation des régiments. Les militaires eux-mêmes y sont particulièrement sensibles dans leur parcours personnel, qu'ils soient officiers ou soldats. Certains auteurs militaires voient dans ce sentiment une étape possible pour l'instauration d'une plus grande égalité entre les combattants, qui semble cependant se cantonner à un type de discours patriotique et idéaliste, que nous allons approfondir dans la partie suivante. En revanche, dans les faits, l'amitié effective entre soldats et officiers et même

⁸³ MAUTORT Louis François de Paule Tillette Chevalier de, *Mémoires du chevalier de Mautort ...op. cit.*, p. 66-67.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 70.

entre officiers nobles et bas-officiers semble encore impossible au sein des régiments, malgré des efforts nouveaux pour renforcer l'esprit de corps.

II. Une fraternité militaire nouvelle pendant la Révolution française

La Révolution française porte des idéaux de fraternité et d'égalité qui n'imprègnent pas seulement la société civile mais se développent également dans l'armée et répondent aux aspirations d'un certain nombre d'officiers, en particulier les bas-officiers, qui espèrent profiter des bouleversements révolutionnaires pour faire valoir leur mérite et connaître une carrière qui leur était impossible, en tant que roturier, sous l'Ancien Régime⁸⁵.

Mais cette fraternité, qui est une notion clé pour comprendre le fonctionnement du nouveau système politique issu de la Révolution, est aussi genrée et excluante, comme le montre Bérangère Kolly et déjà avant elle Lynn Hunt dans *Le Roman familial de la Révolution française*⁸⁶. Cette fraternité aurait pu se comprendre comme l'union des frères et des sœurs, incluant les citoyens et les citoyennes, mais dans les discours ou les écrits à teneur politiques que Bérangère Kolly a étudiés, elle constate que la Révolution française n'a pas pensé la place des sœurs politiques, qui aurait pu être les égales des frères. Les citoyennes sont dépeintes avant tout comme des mères républicaines éduquant leurs enfants dans un idéal patriotique et révolutionnaire, préfigurant la division des sphères politiques et domestiques⁸⁷. Les relations amicales et fraternelles entre hommes s'imposent en revanche dans l'espace politique et public, comme le rappelle Anne Vincent-Buffault⁸⁸. Sean M. Quinlan, précise également que l'historiographie a souvent décrit, à raison, la masculinité révolutionnaire comme un facteur d'exclusion sociale, puisque les femmes étaient absentes de la représentation et privées des droits politiques. Mais, d'un autre côté, il rappelle que cela a fait oublier que cette période est aussi porteuse de sentiments positifs, permettant le développement des liens de fraternité masculins⁸⁹, pour créer un nouvel idéal qui ne serait plus soumis à l'autorité verticale du roi, père du peuple. Les hommes s'insèrent dans un dialogue nouveau avec d'autres hommes, qui modifie la compréhension et le comportement de soi⁹⁰. L'amitié et la fraternité apparaissent

⁸⁵ BERTAUD Jean-Paul, *La Révolution Armée. Les soldats-citoyens et la Révolution française*, Paris, Robert Laffont, 1979, p. 45-46.

⁸⁶ HUNT Lynn, *Le Roman familial de la Révolution française*, Paris, Albin Michel, 1995.

⁸⁷ KOLLY Bérangère, « Frères et sœurs politiques. La fraternité à l'épreuve des femmes, 1789 – 1793 », *Genre & Histoire* [Online], 3 | Automne 2008, §10.

⁸⁸ VINCENT-BUFFAULT Anne, « L'histoire de l'amitié féminine, masculine et mixte... », *op. cit.*, p. 130.

⁸⁹ QUINLAN Sean M. « Men Without Women ? Ideal Masculinity and Male Sociability in the French Revolution, 1789-1799 » in FORTH Christopher E. & TAITHE B., *French Masculinities History, Culture and Politics*, New York, 2007, Palgrave Macmillan, p 32-33.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 33.

aussi, à travers les écrits de Saint-Just par exemple, comme des valeurs qui garantissent les liens sociaux et politiques entre hommes, permettant l'acquisition d'une vertu citoyenne nécessaire pour la cohésion de la société révolutionnaire. Dans son texte inachevé sur les *Institutions Républicaines*, écrit entre 1793 et 1794, prenant la forme d'un projet de législation qui ne sera jamais appliqué, Saint-Just fait de l'amitié un élément juridique qui doit organiser la société. Dans un paragraphe titré « Des Affections », il propose que « Tout homme âgé de vingt et un ans » soit « tenu de déclarer dans le temps quels sont ses amis⁹¹ » et cette déclaration devra être renouvelée tous les ans. La déclaration officielle des amitiés n'est pas pensée pour s'effectuer entre citoyens et citoyennes, mais bien « entre hommes », la possibilité d'amitiés féminines ou mixtes, n'est même pas envisagée. Ces liens masculins d'amitié doivent aussi s'exercer dans la défense de la patrie puisqu'il ajoute que « Les amis sont placés les uns près des autres dans les combats⁹² ». Il fait ainsi le lien entre l'amitié masculine, le statut de citoyen et de combattant, qui défend sa patrie. La fraternité associée à l'amitié pourrait s'imposer logiquement comme une vertu cardinale du volontaire et de tous militaires et citoyens, tous égaux, qui défendent la République. Nous ne disposons pas cependant, pour la période révolutionnaire, de traités militaires ou de sources théoriques qui permettraient d'étudier l'évolution du lien entre amitié et égalité, comme pour la fin de l'Ancien Régime. Cependant, dans les écrits du for privé des combattants, certains récits peuvent constituer des réflexions sur le lien entre l'institution militaire et l'amitié. Dans quelles mesures les formes de distinction sociale qui parcourent l'institution militaire sous l'Ancien Régime s'estompent ou au contraire persistent dans les armées révolutionnaires ? La fraternité et l'amitié sont-elles liées à l'égalité dans les armées révolutionnaires ? Quels peuvent être les moteurs ou au contraire les freins d'une amitié et d'une harmonie entre les militaires sous la Révolution ?

1. La fraternité patriotique au service du roi puis de la patrie révolutionnaire.

Un des traits constants sur l'ensemble de notre période d'étude, concernant les réflexions autour de l'amitié et de la fraternité, est l'association entre ces valeurs et le patriotisme des Français.

Nous avons expliqué, dans la partie précédente, comment la promotion récurrente de l'égalité, dans certains traités militaires, en association avec l'amitié, est contredite par les tensions et l'organisation sociale de l'armée d'Ancien Régime. Cette valeur est en fait surtout

⁹¹ SAINT-JUST Louis-Antoine de, *Saint-Just, L'esprit de la Révolution, suivi de Fragments sur les institutions républicaines*, Paris, Union Générale d'éditions, 1963, p. 160-161.

⁹² *Ibid.*, p. 161.

associée à une exaltation patriotique qui s'appuie sur la défense du roi et du royaume. Comme l'a souligné Jay Smith⁹³, les écrits militaires de la seconde moitié du XVIII^e siècle prônent un rapprochement entre le soldat et l'officier pour défendre un principe d'égalité morale entre les citoyens. L'amitié et l'égalité sont en fait mobilisées pour appuyer un discours patriotique qui nationalise l'honneur aux lendemains de la guerre de Sept Ans qui a sanctionné l'échec de la France contre la Prusse. Le modèle prussien est alors débattu en France et Boussanelle fait d'ailleurs explicitement référence à un « roi du Nord » qui a réduit ses soldats « dans la servitude la plus honteuse » et dont les armées « n'ont que des esclaves », créant une Nation qui « ne peut rien par elle-même ». On retrouve ici les stéréotypes associés à l'homme prussien et que nous avons abordé dans la première partie de cette thèse⁹⁴ incapable de se conduire seul, par l'honneur, guider par les coups et par une autorité tyrannique. Il lui oppose alors un stéréotype national du soldat français :

Il n'est jamais esclave pendant son service, & il est toujours libre à l'expiration de son engagement ; il n'est point né soldat par la loi, c'est par volonté qu'il le devient, c'est par instinct qu'il est Guerrier, aussi a-t-il l'âme d'un soldat, & jamais le chagrin dévorant, la timidité, la bassesse de l'esclave ; ses sentimens, pourvu qu'on ne les avilisse point par les châtimens honteux, ou par des sermones dures & fâcheuses, sont de la plus grande élévation ; tout respire naturellement en lui l'amour de son Roi, & de sa Nation l'honneur, la Noblesse, le désintéressement, & la sensibilité la plus respectable⁹⁵.

Ce modèle du citoyen-soldat correspond au retour du héros militaire, éclipsé un temps par l'homme de cour poli et le philosophe, qui réapparaît à la moitié du siècle, comme un exemple de patriotisme et un des éléments de la grandeur française⁹⁶. Il sert avec dévouement son roi et sa patrie. C'est en effet au nom de ce patriotisme que Louis de Boussanelle rappelle que les militaires de tout grade doivent se respecter et se traiter comme des égaux :

Chers compagnons ! Soldats du plus haut comme du dernier grade, vous aimez votre Roi, votre nation ! Aimez-vous donc réciproquement, ou vous n'aimeriez pas véritablement votre maître & votre patrie [...]. Ecoutez la voix de l'amitié, elle est la plus forte, elle est celle de la nature, elle est l'espoir, le salut de l'État : par-tout où l'amitié ne trouveroit pas d'abord entre vous cette égalité parfaite, que cette même amitié l'y mette ; ce sentiment trouva par-tout, ou fit toujours par-tout des égaux⁹⁷.

⁹³ SMITH Jay M., *Nobility reimagined : the patriotic Nation in Eighteenth-Century France*, Ithaca, Cornell University Press, 2005, p. 200-205.

⁹⁴ Voir dans le Chapitre 2. « Le militaire français et les femmes, un stéréotype national » p 92-101.

⁹⁵ BOUSSANELLE Louis de, *Le bon Militaire... op. cit.*, pp. 17-21

⁹⁶ VILA Anne C., "Elite Masculinities in Eighteenth-century France" in FORTH Christopher E., TAITHE B., *French Masculinities History, Culture and Politics*, New York , Palgrave Macmillan, 2007, p. 17.

⁹⁷ BOUSSANELLE Louis de, *Aux soldats ... op. cit.*, p. 114-115.

Le patriotisme et la fidélité envers le roi, l'égalité et l'amitié sont ici clairement liés. Cet auteur réitère cette association dans son ouvrage *Le Bon militaire*, affirmant qu'« un vrai patriote est facilement un vrai camarade, & le vrai camarade est patriote à coup sûr ». Ces liens d'amitiés font alors la force « des armées, & la gloire des Nations⁹⁸. » Mais ce discours sert avant tout à glorifier le roi et la monarchie, à développer le sens de l'honneur du soldat, sans pour autant proposer la mise en place de structures professionnelles qui permettraient une véritable égalité et une reconnaissance du mérite des soldats, ouvrant de possibilités de carrière. L'impossibilité de récompenser le mérite maintient les soldats dans un régime de minorité civique qui empêche une réelle égalité entre les individus⁹⁹.

Ce discours qui lie le patriotisme, l'amitié, la fraternité et l'égalité se maintient pendant la Révolution mais dans un contexte politique et institutionnel nouveau où tous les militaires possèdent le statut de citoyen et peuvent espérer être récompensés par leur mérite. Cette égalité deviendrait effective et l'armée pourrait apparaître comme une institution propice au développement de la fraternité et de l'amitié entre hommes égaux. La fraternité citoyenne, militaire et masculine est d'ailleurs mise en scène dans de nombreux moments révolutionnaires symboliques. Comme le fait remarquer Bérengère Kolly, on peut observer que des serments se multiplient dès 1789 dans les futures Gardes Nationales, qui sont ensuite remplacés par des serments de frères d'armes plus traditionnels par leur forme, dans les fêtes civiques, liant le statut militaire, le politique et la fraternité. Accompagnés parfois d'échanges d'armes, ils font référence aux serments d'armes de la chevalerie, tout en possédant une teneur politique très forte. Ainsi, « frères d'armes et frères politiques se confondent et se superposent¹⁰⁰ ». D'ailleurs, la Constitution du 3 septembre 1791, mentionne, au Titre I qu'« Il sera établi des fêtes nationales pour conserver le souvenir de la Révolution française, entretenir la fraternité entre les citoyens, et les attacher à la Constitution, à la Patrie, et aux lois. ». Les fêtes sont donc particulièrement nécessaires pour célébrer la fraternité et la patrie qui sont associées dans cet article¹⁰¹.

Chez certains militaires dont nous avons étudié les écrits, les liens entre fraternité, amitié sincère, monde militaire et nouveau régime politique sont évidents. C'est le cas notamment du

⁹⁸ BOUSSANELLE, Louis de, *Le bon Militaire... op. cit.*, p. 12.

⁹⁹ DRÉVILLON Hervé, *L'individu et la guerre. Du chevalier Bayard au soldat inconnu individu dans la guerre*, Paris, Belin, 2013, p. 142.

¹⁰⁰ KOLLY Bérengère, « Frères et sœurs politiques. La fraternité à l'épreuve des femmes, 1789 – 1793 » ... op. cit., § 30.

¹⁰¹ QUIVIGER Pierre-Yves, « Droit, fraternité et révolution française », in BRAHAMI Frédéric et ROYNETTE Odile (dir.), *Fraternité. Regards croisés*, Besançon, 2009, p. 89.

citoyen Rossignol. « Né d'une famille pauvre¹⁰² », comme il le souligne lui-même au début de ses mémoires, il s'engage d'abord dans l'armée d'Ancien Régime où il constate, amer, l'impossibilité, pour un homme tel que lui, de connaître une ascension professionnelle. Il dénonce d'ailleurs les injustices de la condition des soldats au sein de l'armée royale¹⁰³ et se plaint abondamment des vengeances injustifiées qu'exerce sur lui un major qu'il déteste¹⁰⁴. Il quitte une première fois l'armée avant la Révolution en déclarant :

je ne voulais plus rien revoir de ce qui avait rapport au métier de soldat, tant je le détestais¹⁰⁵.

Il élabore ainsi un récit qui dénigre l'armée d'Ancien Régime pour mieux peindre en positif une armée révolutionnaire idéale, celle qui lui offre une brillante carrière, lorsqu'il s'y engage à nouveau en 1792, en tant que capitaine. Au sujet de l'amitié et de la fraternité qui règnent dans cette nouvelle institution égalitaire et démocratique, il dépeint la vie dans les campements et les garnisons comme étant « le contraire de l'hypocrisie et des cabales politiques ». Il ajoute :

Quant à moi, habitué à vivre au milieu des camps où tout genre de dissimulation est un crime, où l'amitié et la fraternité ne sont pas de vains mots, où l'on n'embrasse pas hypocritement celui que l'on voudrait étouffer[...], je regarde comme un lâche, comme un fourbe, comme un fléau social, celui qui me serre la main, m'appelle son ami, et qui l'instant d'après me fait charger des fers !¹⁰⁶.

Le manque de sincérité dans l'amitié est même désigné ici comme un « fléau social », comme si l'amitié était nécessaire à la cohésion et au fonctionnement de la nouvelle société démocratique. On retrouve cette même idéalisation des relations amicales entre militaires chez Pierre-Charles Duthilt, qui introduit ses mémoires en rendant hommage à ses camarades. Il dit écrire pour reconstituer les actions des braves qu'il a connus et qui meurent de vieillesse les uns après les autres. Il veut rappeler leur « talent, leur courage », mais surtout :

je m'attache plus fortement que jamais au peu qui en reste, et c'est pour moi une grande joie que de m'occuper d'eux, et de pouvoir quelquefois me rappeler à l'affection de ceux dont j'ai le bonheur d'être connu¹⁰⁷.

Cette idée que l'armée serait le lieu d'une transparence des sentiments, de relations franches et d'une sincère amitié est concrétisée par la pratique du tutoiement révolutionnaire qui s'impose

¹⁰² ROSSIGNOL Jean-Antoine, *Vie de Jean Rossignol vainqueur de la Bastille*, Édition présentée et annotée par Antoine de BAECQUE, Paris, 2011, p. 7.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 11.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 51-52.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 72.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 210-211.

¹⁰⁷ DUTHILT Pierre-Charles, *Mes campagnes et mes souvenirs*, Paris, LCV Services, 2008, p. 13.

jusque dans cette institution. Jean-Pierre Bial relate le premier moment où il se trouve confronté à cette nouvelle pratique qui l'étonne tout d'abord :

En arrivant à une lieue d'Arras, nous rencontrâmes le Représentant Lebon avec toute une escorte. - « Combien conduis-tu de prisonniers, citoyen Capitaine, me demanda-t-il brusquement ? » - « Deux cents, citoyen ! » répondis-je, un peu surpris néanmoins de son tutoiement car nous n'étions pas encore habitués à ces nouveaux usages¹⁰⁸.

Mais surtout cette fraternité est corrélée au patriotisme et à la défense nécessaire des libertés, elle en est le moteur et l'assurance. La confiance, la solidarité doit s'établir pour permettre à ces hommes de mieux sauver une patrie et une liberté menacées par les ennemis. Girardon souligne ainsi le lien de confiance qui l'unit à ses hommes, venant comme lui de Bar-sur Aube, et à qui il confierait sa vie :

Je n'ai qu'à me louer de la conduite de nos braves Barsuraubois ; ils ont montré tout le courage qu'on peut attendre d'eux ; je mets toute ma confiance en eux et je suis sûr de leur bravoure comme de la mienne¹⁰⁹.

Il poursuit ses déclarations de courage et de patriotisme pour défendre la liberté en comptant sur la fraternité des autres soldats. Il affirme alors qu'il « marche d'un pas tranquille et ferme quand il s'agit d'assurer la liberté d'un peuple qui gémit dans les fers ». Il promet de lutter contre « l'aristocratie », qu'il désigne comme des « ennemis », qui ne doivent pas se mélanger aux révolutionnaires car « ils sont indignes de vivre avec des frères et de respirer un air sain qu'ils pourraient empoisonner ». Il appelle une dernière fois ses camarades à se battre, au nom de la fraternité :

Généreux Barsuraubois, armez-vous de courage, tenez-vous serrés par les nœuds de l'amitié, et que ses liens soient indissolubles. Nous sommes sûrs de la victoire, les nations étrangères ne tourneront jamais les armes contre nous, elles sentent trop bien que nous défendons la cause commune qui est celle de l'empire de la liberté¹¹⁰.

Dans ce passage, amitié et patriotisme sont clairement liés. L'amitié, permettent de consolider le patriotisme.

Mais ces sentiments, qui permettent de s'entourer d'hommes sûrs, se méritent et mettent à l'épreuve les individus qui doivent prouver leur courage. En effet, c'est aussi l'investissement

¹⁰⁸ BIAL Jean-Pierre, *Les carnets du colonel BIAL 1789-1814, Souvenirs des Guerres de la Révolution et de l'empire, rédigés à Leipzig au dépôt des prisonniers*, Paris, Les éditions de l'officine, 2003, p. 88.

¹⁰⁹ GIRARDON Pierre, *Lettres de Pierre Girardon officier barsuraubois, Pendant les Guerre de la Révolution (1791-1799)*, Publiées et annotées par Louis Morin, Bar-sur-Aube, 1898, p. 15.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 15.

dans la protection de la patrie qui peut procurer la dignité nécessaire pour mériter l'amitié des autres hommes, comme le souligne Joliclerc, quand il répond à sa mère qui voudrait le voir revenir dans son foyer. Il refuse, en affirmant qu'il ne pourrait jamais supporter d'être chez lui, alors que la guerre fait rage :

je ne pourrais jamais m'y voir [chez lui] sans gêne avec un ami, y épancher librement mes opinions ; jamais, ce qui est bien pis, je ne pourrais y partager une bouteille de vin : il faudra toujours que je m'adresse à des mains mercenaires ; voilà ce qui trouble mon cerveau et me fait vieillir dans mes jeunes jours ; voilà ce qui me retient ici et qui est cause de ce que j'y suis.

Il considère qu'il ne pourrait soutenir dignement une amitié, partager des moments fraternels et festifs, s'il n'a pas fait son devoir de citoyen en se défendant lui-même, ainsi que la patrie. L'amitié et la fraternité apparaissent donc comme des leviers efficaces pour développer le patriotisme des hommes, qui sont aussi des citoyens qui défendent leur patrie contre un ennemi « aristocrate », exclu de la communauté des frères.

Certaines anecdotes, sans doute inventées, sont aussi rapportées par Fricasse pour montrer que la fraternité se crée avant tout dans l'engagement patriotique. Il met en scène l'affrontement de deux frères issus du même sang et qui pourtant combattent dans des camps opposés. En effet, un volontaire français reconnaît, parmi les ennemis hollandais, son propre frère et dit à ses camarades : « Laissez-moi voir ce coquin ! C'était autrefois mon frère. ». Le frère qui se bat pour la Hollande réplique : « Si j'ai été ton frère, je le suis encore ». Le soldat français rappelle alors à ce dernier qu'il avait promis de s'occuper de leur mère au moment de son départ et lui réplique : « tu es indigne de vivre, tu n'es pas un humain, mais un vrai barbare ». Le frère qui s'est engagé pour la France n'hésite pas d'ailleurs à armer son fusil et à tirer sur son frère de sang dans la cuisse, alors qu'il s'enfuit¹¹¹. Cette anecdote permet de bien montrer que les liens du sang ne peuvent concurrencer les liens de fraternité qui se créent au service de la patrie, car ce soldat n'hésite pas à tirer sur son frère précisément parce qu'il est un traître, mais aussi un mauvais fils envers sa mère, sans doute une métaphore de la patrie. Cette dernière est la seule famille à défendre, composée de tous ces frères qui se battent pour la liberté. L'historien John A. Lynn insiste d'ailleurs sur la volonté des cadres de l'armée d'entretenir ces liens, aussi forts que ceux du sang. Il affirme que les troupes sont encouragées à se voir comme une grande famille. Les chansons, les journaux distribués dans les armées dessinent un

¹¹¹ FRICASSE Sergent, *Journal de Marche du Sergent Fricasse, de la 127e Demi-Brigade, publié pour la première fois par Lorédan Larchey, d'après le Manuscrit original déposé à la bibliothèque de l'Arsenal, Paris à la librairie, 13 Quai Voltaire, 1882, p. 15-16.*

imaginaire des soldats comme une bande de frères¹¹². Il souligne l'importance de ces représentations portées notamment par le gouvernement entre 1792 et 1794, qui demande alors aux citoyens qui s'engagent comme soldats de mourir en martyr pour la patrie, entretenant des cérémonies qui insistaient sur ces ressorts émotionnels et notamment des serments publics qui consistent à promettre de mourir pour défendre la liberté¹¹³.

Mais cette amitié et cette fraternité ne sont pas seulement mobilisées, sous la Révolution, dans un objectif patriotique. Ces sentiments servent aussi à maintenir la motivation des troupes en jouant sur un ressort émotionnel qui attache le soldat à son bataillon.

2. La camaraderie et l'Amitié, entre soutien moral et émulation sous la Révolution

Dans les armées de la Révolution, les cadres militaires réfléchissent, à la manière de créer des liens d'amitié et de solidarité entre les hommes, dans le but d'améliorer l'efficacité des troupes. Dans le traité de Guyard par exemple, « l'honnêteté envers les camarades » fait partie des vertus cardinales propres au militaire :

l'honnêteté est plus essentielle dans un soldat s'il est possible de le dire, que dans tout autre homme ; dans un soldat parce que cette classe est pour l'ordinaire composée de jeunes gens qui sont dans la force des passions et que dans cet âge, si l'on ne tenoit strictement la main à ce que les soldats fussent respectivement honnêtes entre eux, ils en suivraient tous les jours dès que querelle et des rixes qui porteraient atteinte à l'harmonie qui doit exister entre des hommes qui combattent pour la même cause. On a senti de tous les temps la nécessité d'être honnête dans la troupe ; dans ses troupes même ou le soldat ne servait qu'un despote à plus forte raison quand il est l'homme de la loi et membre de la société qu'il défend¹¹⁴.

Selon Guyard, l'harmonie entre les hommes est un outil pour imposer la discipline à des jeunes hommes considérés comme querelleurs et qu'il faut absolument encadrer. Il faut également remarqué que ce principe d'harmonie au sein des troupes et d'honnêteté entre les hommes étaient déjà essentiels sous l'Ancien Régime, comme nous l'avons d'ailleurs démontré. Ainsi, la cause que ces hommes servent au combat doit passer avant les querelles personnelles. Si un entre-soi régional peut permettre, dans un premier temps, de constituer un milieu rassurant pour les combattants qui quittent leur ville ou leur village natal, souvent pour la première fois, John Lynn précise aussi que cette composition régionale, voire même très

¹¹² LYNN John A., *The Bayonets of the Republic : motivation and tactics in the army of revolutionary France, 1791-94*, Urbana, Westview Press, 2017, p. 172-173.

¹¹³ *Ibid.*, p. 174-175.

¹¹⁴ SHD, 1 M 2009, GUYARD Commandant du 16e bataillon d'infanterie légère, *Instructions pour tous les grades de l'Infanterie républicaine par Guyard Chef du 16e bataillon d'infanterie légère*, 1794, p. 39.

locale, peut aussi provoquer une pression sociale plus forte, car elle entraîne la surveillance des camarades qui rapporteront au pays, jusque dans les maisons, les actes de bravoure, comme les actes de couardise. La force morale de la communauté civile devait ainsi insuffler une force morale au groupe primaire dans les armées¹¹⁵.

Ces réflexions sur la cohésion et la bonne entente entre les militaires portent notamment sur le groupe primaire, une structure élaborée au sein des compagnies, dès la seconde moitié du XVIII^e siècle et nommée l'ordinaire¹¹⁶. Composé d'individus appartenant à la même escouade ou section de combat, il s'impose comme le groupe élémentaire de l'armée française sous la Révolution. Sur ce point, les règlements, comme l'a montré John. A. Lynn, sont directement inspirés, de ceux de la monarchie, voir même copiés à partir de celui de 1778 sur le service des armées en campagne¹¹⁷. Selon le règlement du 24 juin 1792¹¹⁸ concernant le service intérieur de l'infanterie, l'ordinaire est composé de quatorze à seize hommes, dirigé par un caporal qui commande aussi l'escouade. Au sein de l'ordinaire, les soldats mettent en commun la paie reçue et préparent ensemble leurs repas, et lorsqu'ils sont en garnison, la caisse est gérée administrativement par le caporal. Lorsque les armées sont en campagne, de grandes tentes pouvaient abriter six hommes qui partageaient le même ordinaire et occupaient un emplacement précis. Cette cellule primaire de l'ordinaire doit influencer directement le comportement des hommes au combat, car les membres d'un même ordinaire partagent une même ligne d'infanterie dans les batailles¹¹⁹.

Ces stratégies, élaborées par les autorités militaires pour souder les groupes d'hommes, ne sont, en réalité, pas nouvelles et on en retrouve des traces dès la seconde moitié du XVIII^e siècle, comme le montre, par exemple, la pratique collective du serment, réaffirmée sous la Révolution. Arnaud Guinier note justement que cette pratique est favorisée par le ministre Choiseul, à l'intention des nouvelles recrues, dès les années 1760. Les officiers s'efforcent alors d'en renforcer l'apparat. Ainsi Joseph Servan propose une cérémonie pour marquer l'engagement, qui doit ensuite être renouvelée tous les ans, le jour de la Saint-Louis, en présence des officiers municipaux, des vétérans et des invalides. Le but est aussi de lier le soldat à la nation¹²⁰. Christian-Emmanuel Zimmerman en rédige d'ailleurs une version dans son *Essai de*

¹¹⁵ LYNN John, A., *The Bayonets of the Republic ... op. cit.*, p. 171.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 163.

¹¹⁷ Cité dans LYNN John A., *The Bayonets of the Republic, ... op. cit.*, p. 169, (AG, MR 1897 « Service des armées en campagne : Comparaison des règlements antérieurs à 1809, jusqu'à et y compris 1809.)

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 164.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 165.

¹²⁰ GUINIER Arnaud, *L'honneur du soldat, ... op.cit.*, p. 322-323.

morale militaire. Les soldats devraient, en arrivant au corps « jurer sur les drapeaux¹²¹ » et être surtout soumis à une autorité verticale à travers des conférences qui seraient données par les officiers car « leur valeur echaufferaient tour-à tour ces ames qui s'atiédissent, quand on les abandonne long-tems à elles-mêmes ; soit par le récit des belles actions de leurs prédécesseurs, soit par des raisonnemens assez pleins de force & de chaleur pour les convaincre de toute l'importance des engagements de leur état¹²² ». Les soldats doivent être pris en charge comme s'ils ne pouvaient eux-mêmes préserver leur motivation et les officiers sont encouragés à développer la chaleur, qui, selon les sciences physiognomoniques, développent des qualités viriles telles que la force, le courage et l'enthousiasme. Zimmerman retranscrit alors le discours que devraient tenir les officiers à leurs hommes. Il attribue les mêmes qualités aux officiers et aux simples soldats en précisant qu'il ne sert à rien de leur « donner de la considération » en les appelant « Messieurs », mais qu'ils devraient tous se désigner comme « soldats ». Tous les combattants devraient avoir « une ame capable de braver tous les dangers, & qui ne soit sensible qu'à l'honneur & à la gloire » et doivent être animés « de ces sentimens qui vous rendent supérieurs aux hommes dans les périls & les travaux », tout en possédant une fierté « tempérée par la douceur de [leurs] mœurs ; cet air audacieux qui inspire la terreur, & qui vous emporte du sein de la pais dans l'horreur des combats ; & cette assurance que l'aspect de la mort ne peut alterer¹²³ ». On retrouve dans cette description un modèle masculin spécifique, qui renferme toutes les vertus viriles aussi bien le courage, la force physique, alliés à une tempérance et une raison constante jusque dans le feu des combats. Se dessine ainsi un modèle masculin qui est désigné comme supérieur aux autres « hommes » et qui correspond aussi, dans les traités de physiognomonie au tempérament sanguin, considéré comme le meilleur, car alliant toutes les qualités à la modération associée à une élite sociale¹²⁴. À la fin du serment, les soldats doivent jurer « obéissance au Roi & à [leurs] Officiers. ». Si ce rapprochement à travers des conférences dont le discours brosse un unique portrait du militaire, elle semble surtout nécessaire pour assurer la discipline et maintenir l'autorité des officiers. D'autant plus qu'il propose des conférences organisées en fonction des grades, où chaque chef de corps s'adresseraient à ses hommes :

Outre cette Conférence générale, il serait bon que les Officiers en eussent de particulieres dans leurs Compagnies ; les Sergens & les Caporaux les plus

¹²¹ ZIMMERMANN Christian Emanuel, *Essais de principes d'une morale militaire et autres objets... op. cit.*, p.71.

¹²² *Ibid.*, p. 71-72.

¹²³ *Ibid.*, p. 72-73.

¹²⁴ STEINBERG Sylvie, *La confusion des sexes : Le travestissement de la Renaissance à la Révolution*, Paris, Fayard, 2001, p. 282.

instruits dans leur section & leur escouade ; & ce qui serait encore plus admirable, les Soldats les uns avec les autres. C'est alors que le même esprit les animant, semblables au bataillon sacré des Thébains, ils mourraient plutôt mille fois que de s'abandonner dans le combat ; alors il n'y aurait plus, presque point de désertion à craindre, parce que chaque Soldat devenant, pour ainsi dire le garant de la fidélité de son camarade, il s'en constituerait le gardien¹²⁵.

Il est intéressant de noter que Zimmerman envisage une forme d'organisation autonome entre les soldats qui pourront discuter entre eux. Cependant on retrouve cette idée de contrôle collectif, car le serment sert ici à former des « gardiens » qui se surveillent tous mutuellement pour imposer le respect au serment de fidélité juré. Il n'est pas étonnant que l'institution militaire recourt au geste du serment, car comme le souligne Anne Vincent-Buffault, il revêt une grande importance au XVIII^e siècle pour souder les confréries, les corporations. Parce que les liens du groupes permettent de renforcer les appartenances sociales et professionnelles, le geste du serment accompagne bien souvent les déclarations d'amitié¹²⁶.

Sous la Révolution, la pratique des serments entre militaires se diffuse. On en retrouve la trace dans les mémoires de Fricasse qui relate le moment de son départ pour les armées et souligne qu'après la bénédiction à l'église paroissiale « on a fait faire le serment de fidélité à tout le bataillon devant le drapeau. Le Drapeau avait pour emblème une épée surmontée d'un bonnet de liberté, et pour devise : Huit cents têtes dans un bonnet¹²⁷ ». Le drapeau et la devise montrent une volonté d'unité, de rassembler plusieurs hommes qui, par ce serment, ne feraient plus qu'un. Plus loin dans son récit, Fricasse et ses camarades attendent qu'ait lieu le siège autour de Maubeuge au camp de Falise. Pour donner du courage aux soldats, un serment patriotique est organisé et « au moment du blocus, on a fait le serment de mourir les armes à la main plutôt que de se rendre aux ordres d'un tyran ». Ici le serment doit pousser les soldats à se sacrifier pour la nation. Il apparaît donc, pour certains officiers, comme un outil pour inciter les soldats à se faire confiance, à se protéger mutuellement et à créer une dynamique de groupe que les jeunes volontaires ou les recrues, découvrent. Ils prennent alors conscience de devoir vivre dans un groupe où ils sont redevables et responsables les uns envers les autres, espérant s'y intégrer en faisant leurs preuves et en se montrant à la hauteur de leur serment. Girardon évoque,

¹²⁵ ZIMMERMANN Christian Emanuel, *Essais de principes d'une morale militaire et autres objets... op. cit.*, : p.74 : « Désormais, nobles & généreux guerriers, vous vous souviendrez sans cesse que tous ensemble nous ne formons plus qu'une famille qui fait cause commune. Qu'il n'en soit pas un de vous qui ne desire protéger & défendre son frère ; le succès de tous paroîtra celui d'un seul ; puisque nous ne voulons faire qu'un corps & qu'une ame : famille chérie & respectable, puisse la victoire nous couronner toujours... ».

¹²⁶ VINCENT-BUFFAULT Anne, *Une histoire de l'amitié... op. cit.*, p. 104.

¹²⁷ FRICASSE Sergent, *Journal de Marche du Sergent Fricasse, ...op. cit.*, p. 8.

dans sa correspondance, ses premières impressions lors de son entrée au bataillon. Ainsi, dans une lettre du 10 avril 1792, il expose ses intentions et sa volonté de « faire connaître au régiment, où je vais entrer, mon patriotisme, ma conduite, ma vertu et mes mœurs¹²⁸ ». Si l'enjeu d'intégration au groupe est important, celui-ci peut également constituer un soutien important quand il est harmonieux et cohérent, et peut déterminer le maintien d'un volontaire dans les armées. C'est en tout cas ce que signifie Gabriel Noël dans ce passage :

Tous les jours je me félicite d'être dans la chambrée où je suis ; c'est pourtant le sort seul qui en a décidé ; il m'a bien servi. Je serai peut-être dégoûté du régime et de la vie de soldat si j'étais dans la chambrée voisine. Il n'y a point d'ordre. Ils sont toujours en querelle¹²⁹.

Le groupe semble, pour Gabriel Noël, lui apporter un important réconfort pour persévérer dans ce nouvel environnement militaire. Il avoue sa chance d'être tombé dans une chambrée solidaire où tout le monde s'entend bien, ne dissimulant pas les conflits qui peuvent se dérouler avec des personnalités trop fortes.

En effet, les sentiments partagés entre hommes sont essentiels, sur toute la période étudiée, pour maintenir le moral des individus, pour leur permettre de surmonter les difficultés de la vie militaire. Ces sentiments sont d'ailleurs célébrés dans la littérature et très présents dans les écrits personnels des combattants. Dans les correspondances masculines, étudiées par Anne Vincent-Buffault, les épistoliers écartent volontairement « les fades compliments qui servent de fin de lettre » et les remplacent par des formules inédites où dominent la tendresse et les embrassades comme : « Je vous embrasse tendrement », « de tout mon coeur » « avec un sincère attachement »¹³⁰. Ces déclarations valorisent des liens forts d'une amitié masculine qui ne pourrait être surpassée par les relations entre hommes et femmes, y compris entre mari et épouses. C'est ce que souligne également Marie-Claire Grassi qui s'est intéressée à la correspondance de Monsieur d'Escagnolles, capitaine de cavalerie dans les armées du Roi. Elle analyse l'ensemble de sa correspondance entre les années 1750 et 1775¹³¹. Alors qu'elle comporte près d'une centaine de destinataires différents, Marie-Claire Grassi constate que les courriers adressés à des militaires sont plus démonstratifs du point de vue des sentiments. Elle précise que leurs démonstrations d'amitié reposent sur des notions de « vénération », de

¹²⁸ GIRARDON PIERRE, *Lettres de Pierre Girardon officier barsuraboais ...op.cit.*, lettre du 10 avril 1792, p. 20.

¹²⁹ NOËL Joseph-Louis-Gabriel, *Au temps des Volontaires 1792, lettres d'un volontaire de 1792, présentées et annotées par J. Noël*, Paris, Poln-Nourrit et Cie, 1912, p. 14-15.

¹³⁰ VINCENT-BUFFAULT Anne, *Une histoire de l'amitié... op. cit.*, p. 111-112.

¹³¹ GRASSI Marie-Claire, « Un révélateur de l'éducation au XVIIIe siècle : expressions de la vie affective et correspondances intimes », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 28 N°1, Janvier-mars 1981, p. 179.

« partage » et de « réciprocité », mots dominants du vocabulaire affectif masculin. Pour elle, il n'est donc pas étonnant de les rencontrer, dans une correspondance entre camarades de régiment et essentiellement entre capitaines, membres de la noblesse. Il s'établirait un type particulier d'amitié, fondé sur une attitude d'empathie, c'est-à-dire d'écoute et de partage des sentiments qui serait l'assurance d'une amitié réciproque reposant sur « une vision commune du monde ». La profession militaire permet alors une meilleure compréhension entre ces hommes, qui partagent les mêmes expériences professionnelles¹³². Les correspondances avec des hommes non militaires et même avec sa femme semblent beaucoup moins profonds et affectueux. Les larmes sont aussi présentes dans le récit de Bonardi, quand, avec son père ils disent adieu à son frère cadet qui part pour la première fois à l'armée, avouant que « quelques larmes coulèrent en nous embrassant¹³³ ». Les larmes coulent aussi chez Monsieur de Poyanne, son protecteur, qui vient lui rendre visite à son chevet lorsqu'il est malade :

Je vis sur sa figure mâle et guerrière le sourire de la bienveillance au milieu de quelques larmes qui s'échappoient¹³⁴.

Les larmes scellent aussi les amitiés, toujours chez ce même auteur, alors qu'il se trouve en conflit contre un certain « comte de B », car ils convoitent la même jeune fille. Ils trouvent finalement un accord, plutôt que de se battre et le jeune comte se précipite dans les bras de Bonardi « en versant un torrent de larmes¹³⁵ ». On retrouve cette même effusion de sentiments dans le récit de Girard, engagé d'abord dans les armées monarchiques mais ensuite convaincu par les valeurs révolutionnaires et défenseurs de la République. Alors qu'il y entre en 1784 à 18 ans, il se lie d'amitié avec un jeune homme, engagé comme lui dans le même régiment. Ils font la route ensemble pour rejoindre l'armée alors qu'ils viennent d'être recrutés. Mais son camarade, pris de désespoir, lui annonce qu'il veut fuir, il se ravise le lendemain car il ne veut pas quitter Girard. Ce dernier raconte ainsi la scène :

Son visage était baigné de larmes. J'étais plus ému encore. Je lui sautai au cou et l'embrassai du plus profond de mon cœur.¹³⁶

Cette mention des larmes peut étonner, pourtant, dans les romans du XVIII^e siècle, les hommes pleurent abondamment, et ces scènes pleines d'émotions se retrouvent aussi dans les

¹³² *Ibid.*, p. 180-181.

¹³³ BONARDI DU MÉNIL Jean-Balthazar de, *Mémoires (1760-1820) de Jean-Balthazar de Bonardi du Ménil...op. cit.*, p. 94.

¹³⁴ *Ibid.*, p. 174.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 198-199.

¹³⁶ GIRARD Etienne-François, *Souvenirs militaires du colonel Girard ... op. cit.*, p. 29.

correspondances et les mémoires¹³⁷. D'ailleurs les larmes de Monsieur de Poyanne coulent sur un visage « guerrier et mâle », il n'est donc pas ridiculisé par ces émotions. En effet, au XVIII^e siècle, l'échange de larmes est récurrent, elles se partagent, et il existe un véritable « aspect public des larmes », qui n'ont alors aucune connotation féminine, « les hommes pleurent et aiment le faire savoir¹³⁸ ». Ces larmes sont la preuve que les préceptes moraux imprègnent les âmes, que les individus sont sensibles à la compassion et aux malheurs des autres. La mode des lectures qui tirent les larmes est lancée par la *Nouvelle Héloïse*, le roman épistolaire de Jean-Jacques Rousseau¹³⁹, il n'est donc pas étonnant que les larmes soient abondantes chez Bonardi du Ménil qui s'en inspire. Les larmes se partagent surtout entre amis, car l'amitié apparaît comme « le refuge inconditionnel où les âmes tendres peuvent verser des larmes », car les amis sont toujours compatissant et se pardonnent l'un l'autre et les larmes traduisent la transparence toujours recherchée¹⁴⁰. Cette recherche des larmes, notamment collectives se prolonge, sous la Révolution où l'effusion sentimentale prend alors un sens sociopolitique. Elles sont la preuve du lien social qui anime ces hommes conscients de fonder une société nouvelle, ils mêlent leurs larmes, par « une habitude de mœurs qui veut que l'on pleure avec autrui ». L'émotion n'est alors pas une faiblesse, ni un excès mais témoigne de la participation à des scènes de sociabilité généralisée¹⁴¹. »

Comme sous l'Ancien Régime, être envoyé dans le bon bataillon ou la bonne compagnie est un enjeu très important pour les combattants de la Révolution, qui évoquent très souvent ces questions dans leurs mémoires et leurs correspondances. À chaque fois que Girard doit changer de corps, il fait part de ses angoisses à ce sujet. Sergent, il est nommé officier à l'État-major de Dugommier à l'armée des Pyrénées-Orientales, grâce à un coup d'éclat accompli pendant un combat, en 1793. Il hésite franchement et pense refuser pour la raison suivante :

*Laissez-moi dans mon régiment où je serai plus utile et où camarades et soldats veulent bien m'accorder leur confiance. [...] j'aimais le régiment où j'avais débuté ; je regrettais mes camarades devenus tous mes amis*¹⁴².

¹³⁷ VINCENT-BUFFAULT Anne, *Histoire des larmes (XVIII^e-XIX^e siècles)*, Marseille, Rivages, 1986, p. 7.

¹³⁸ *Ibid.*, p. 8-9.

¹³⁹ *Ibid.*, pp. 14 et 18-19.

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 32-33.

¹⁴¹ *Ibid.*, pp. 85-87 et 93.

¹⁴² GIRARD Etienne-François, *Souvenirs militaires du colonel Girard ... op. cit.*, p. 53.

Il réitère son attachement à son régiment lorsqu'il reçoit l'ordre, par courrier, de reprendre son service d'aide de camp auprès du général de brigade Guillot, alors qu'il était en Italie. Il reprend le bateau pour aller à Saint-Malo :

J'éprouvais tant d'attachement pour mon régiment et d'amitié pour mes camarades que mon premier mouvement fut de cacher cette lettre et de n'en pas tenir compte¹⁴³.

Ces déclarations d'amitié s'inscrivent dans une logique de démonstration de la fraternité révolutionnaire, sans doute pour construire aussi l'image d'un officier proche de ses hommes et de ses camarades du même grade, mais on peut aussi y déceler une certaine déstabilisation émotionnelle et une peur de devoir se créer, à nouveau, un groupe d'amis solidaires. Lecler est même prêt à sacrifier son ascension dans les armées pour rester auprès de ses camarades. En effet, on lui donne le choix, ainsi qu'à ses compagnons du même bataillon, d'entrer au 25^e régiment d'infanterie, ou de retourner à Lyon pour rejoindre le 1^{er} Bataillon de l'Aude. Dans les deux cas, leur formation ne sera pas transformée en compagnie et il perd tout espoir d'y obtenir un grade. « Un jeune homme du pays nommé Lachaise », qu'il rencontre à Grenoble, lui propose alors d'entrer dans son corps où il est certain d'obtenir une place d'officier « en peu de temps ». Cependant il refuse :

Le désir de ne point abandonner mes camarades m'empêcha d'agréer ses offres et je les suivis à Lyon, où notre conducteur nous remit entre les mains du commandant du bataillon de l'Aude qui nous répartit dans les différentes compagnies¹⁴⁴.

Il élabore peut-être ici une démonstration de modestie dans son récit, en montrant qu'il préfère rester solidaire de ses amis, plutôt que d'obtenir une meilleure place. Toujours est-il que ces récits autour du choix des régiments ou de la compagnie semblent récurrents et montrent une préoccupation pour les recrues de garder autour d'eux des visages familiers et des amis sûrs, plutôt que de tenter l'aventure dans un autre bataillon. D'ailleurs, Lecler souligne toujours les moments où il croise ses anciens amis, comme en sortant du « Mont Genève » où il eut « le plaisir de voir quelques-uns de [ses] anciens camarades¹⁴⁵ », ou encore de passage à Embrun, où il prend le temps d'aller à la caserne voir des anciens camarades qui lui « témoignèrent le plaisir que leur faisoit [sa] visite¹⁴⁶ ».

¹⁴³ *Ibid.*, p. 80-81.

¹⁴⁴ LECLER Jean-Antoine, « Journal d'un lieutenant de sapeurs auxiliaires de l'armée des Alpes et de l'armée d'Italie, Jean-Antoine Lecler (septembre 1793 à juin 1796) », *Mémoires de la société des Sciences Naturelles & Archéologiques de la Creuse*, Tome 19, Limoges, 1913, p. 102.

¹⁴⁵ *Ibidem*

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 107.

La rupture avec les amis du régiment est aussi décrite comme une épreuve si difficile par Girardon, qu'il en fait une preuve de patriotisme en écrivant à son frère le 10 avril 1792 :

Je vais quitter un bataillon qui s'est distingué depuis sa création jusqu'à présent, il a reçu l'éloge le plus satisfaisant du ministre, ainsi que de tous les généraux. J'abandonne les meilleurs de mes amis pour porter mon patriotisme dans un autre pays. Le moment de mon départ sera pour moi violent, mais ma philosophie est assez grande pour partir, puisque le roi m'appelle à un autre régiment¹⁴⁷.

Cependant, un an plus tard, il commence à être las de la guerre, en particulier fin avril 1793, où, dans une lettre à son frère, il explique que depuis quelques temps son service est très dur. Il va chaque jour au combat, voit ses amis blessés et sa santé décline. Il finit par avouer :

Je vous dirai que je suis fatigué de ce service-là. Mes camarades me redemandent au régiment je viens d'écrire au général Lamarche, lui demandant la permission d'y retourner¹⁴⁸.

Retrouver ses amis est, pour lui, une priorité pour aller mieux, quitte à sacrifier son patriotisme, il a besoin du soutien de ses plus proches compagnons. Même sous forme de correspondances, les relations d'amitié sont essentielles pour les deux volontaires Rouvière et Maurin, qui écrivent, à deux mains, à leur ami Desalles. Ils se plaignent de ne pas avoir de réponse de sa part, comme dans cette lettre du 20 octobre de l'An I :

c'est cet ami, dis-je, qui se croit quitte avec deux lettres qu'il nous écrit durant un intervalle de cinq mois ! Et cela dans un tems où, privés de tout ce qui nous est cher, loin de notre famille et de nos amis, nous aurions le plus besoin des entretiens consolants de l'amitié, pour charmer, autant qu'il est possible, l'ennui de l'absence et remplir en partie le vuide de la privation !¹⁴⁹.

Ils expriment clairement le manque que leur cause l'éloignement de leur ami, surtout dans ce contexte où ils sont loin de leurs proches et où ils auraient bien besoin de ce soutien émotionnel et moral. La solidarité amicale est cependant entretenue par la composition des bataillons qui se fait à l'échelle régionale, pour mieux cimenter l'ordinaire, en particulier avec les levées des volontaires de 1791 et 1792, puis avec la conscription. Les réseaux familiaux et amicaux de la vie civile sont alors importés dans la vie militaire et de manière plus marquée que sous l'Ancien Régime¹⁵⁰. John Lynn évoque l'exemple de Bricard qui décrit son engagement en 1792, en précisant que les volontaires amènent leurs frères ou leurs amis. Lui-même s'engage avec son

¹⁴⁷ GIRARDON Pierre, *Lettres de Pierre Girardon officier barsuraboïse ...op. cit.*, p. 20.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 34.

¹⁴⁹ MAURIN, ROUVIÈRE, « Deux volontaires de Sambre et Meuse : lettres de Maurin et de Rouvière à Desalles (1792-1797) », in *Nouvelle revue rétrospective*, Tome XVI, Janvier-Juin, Paris, 1902, p. 78-79.

¹⁵⁰ LYNN John, A., *The Bayonets of the Republic ... op. cit.*, p. 170.

frère Honoré¹⁵¹. Lecler est toujours heureux de retrouver des têtes connues d'Aubusson, sa ville natale :

En passant à Briançon, j'y vis deux de mes pays, partis quelques mois avant moi, l'un lieutenant et l'autre sergent major dans le bataillon des côtes maritimes. Cette rencontre me fit grand plaisir, d'autant mieux que leur corps étoit dans la vallée du Malsain et celle de Bardonneche, ce qui me faisoit espérer de les y voir de temps en temps¹⁵².

Vernère également est particulièrement heureux de se retrouver dans une compagnie d'hommes originaires, comme lui, du Jura. Il explique d'ailleurs son élection en tant que sous-lieutenant car il a été élu par ses « compatriotes ». Il conclut même :

le capitaine et le lieutenant étoient aussi du Jura, ce qui accrut extrêmement le plaisir que mon avancement pouvait me causer. Quatre jours après ma nomination, je montai ma première garde d'officier dans l'une des redoutes établies sur les bords du Rhin¹⁵³.

Joliclerc est aussi entouré de nombreux enfants du pays et dans plusieurs passages de ses lettres, il donne à sa mère des nouvelles de chacun d'entre eux, « Hugon de Nozeroy » « Carrez, de communailles », « Le petit Chavi », « Vernier, de Mognovillard », « Un Ducret, d'Arsurette », « un Tinot, de Nozeroy », « Le frère de Magnien, de Nozeroy¹⁵⁴ ». On peut voir ici que ses amis d'enfance, ceux qu'il fréquentait dans la vie civile et que sa mère connaît aussi, l'accompagnent jusqu'au sein de la chambrée, où ils ont tous pu se réunir. De même Alexandre Ladrix transmet au pays toutes les nouvelles concernant ses camarades par l'intermédiaire de son père, « le fils du citoyen Cézerac » avec qui il s'est lié d'amitié car ils sont dans la même compagnie¹⁵⁵, ainsi que le « citoyen Touzet » et « plusieurs jeunes gens d'Auch », ville dont il est originaire¹⁵⁶. De même Joliclerc cherche à fréquenter le plus souvent possible son cousin, qui s'est engagé avec lui¹⁵⁷. Lecler est nommé sous-lieutenant dans une compagnie de Sapeurs auxiliaires, grâce à un de ses cousins et se réjouit d'être accompagné par un de ses parents :

¹⁵¹ Cité dans LYNN John, A., *The Bayonets of the Republic ... op. cit.*, p 170, BRICARD *Journal du canonnier Bricard, 1792-1802, publié pour la première fois par ses petits-fils Alfred et Jules Bricard, avec introduction de Lorédan Larchey*, Paris, 1891, p. 2.

¹⁵² LECLER Jean-Antoine, « Journal d'un lieutenant de sapeurs auxiliaires ... » *op. cit.*, p.106.

¹⁵³ VERNÈRE Xavier, *Cahiers d'un volontaire de 1791 par Xavier Vernère, publiés par M. X. Gerin-Roze, son petit-fils*, Paris, Fayard, 1911, p.112, 1e 3 fructidor, an 3 [29 août 1795].

¹⁵⁴ JOLICLERC, *Volontaire aux armées de la Révolution, ses Lettres (1793-1796), Recueillies et publiées par Etienne Joliclerc, avec une introduction et des notes par Frantz funck-Brentano*, Paris, 1905, p. 129, Lettre à sa mère du 24 octobre 1793.

¹⁵⁵ LADRIX Alexandre, « Lettres d'Alexandre Ladrix volontaire de l'an II avec une introduction et des notes par M. Jean Barada », *Carnet de la Sabretache*, vol 9, 1926, p.71.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 72.

¹⁵⁷ JOLICLERC, *Volontaire aux armées de la Révolution, ses Lettres (1793-1796),... op. cit.*, p. 15.

J'avois pris pour camarade un parent qui se trouvait dans le même cas que moi et dont je ne me suis jamais séparé¹⁵⁸. » « Mon parent et camarade fut nommé sergent dans les mêmes compagnies. Je quittai le bataillon la veille de son départ pour les avant-postes je n'y regrettois que les jeunes gens du pays avec lesquels j'étois parti et quelques autres que nous y avions trouvé¹⁵⁹.

Si le fait d'être entouré d'amis est une source de joie et rassure les militaires, la perte des camarades au combat est, en revanche, une épreuve psychologique douloureuse. L'émotion est forte lorsque Gervais perd son ami Tolin au combat, alors que ce dernier vient tout juste de le retrouver au régiment. Après la bataille, il le cherche longtemps, essaie de savoir s'il est mort ou s'il a été fait prisonniers. Il est finalement porté disparu dans le contrôle du corps le 6 mai 1799 :

Je regrettai sincèrement mon ami. Je n'étais certainement pas la cause de sa mort. Si j'avais contribué à le faire enrôler en même temps que moi, ce n'était toutefois qu'à titre de camaraderie qu'il y avait consenti. Il avait adhéré à ma première offre comme, en pareille circonstance, j'aurais adhéré à la sienne. Quelle singulière fatalité ! J'étais depuis cinq ans aux armées, où il ne m'était pas arrivé de malheurs marquants, et ce brave garçon, arrivant à l'armée, parut et disparut en quelques jours¹⁶⁰.

Il insiste sur leur camaraderie réciproque, le regret que lui cause sa mort, qu'il compare à une fatalité, alors que leur séparation, longue de plusieurs années venait de s'achever.

Lorsque Joliclerc décrit méthodiquement les blessures et le décès de certains de ses compagnons, alors qu'il écrit à sa mère, il tente de la provoquer :

J'oubliai de vous dire ceci : Vous me blâmiez quand, il y a deux ans, je fus au pays. Je vous dis que j'étais en chambrée avec Michaud, Compte, Fourquier, Girod, Lamy, Vuillet et moi ... que c'était sept ivrognes. Eh bien, ma pauvre mère, de ces sept-là je suis le seul resté dans la compagnie. Trois ont été tués et les autres sont tirés de côté. Lamy, le maçon, qui est assez connu de tout le monde, a été tués ces jours derniers par les brigands. Il a reçu une balle qui lui a traversé le corps ; il a langué quinze jours et enfin il est mort. Quand est-ce que je serai auprès de lui ainsi que les autres ? Il m'en a bien fâché, c'était un homme de service¹⁶¹.

Il décrit la perte de ses amis comme si cela ne l'affectait pas et préfère montrer au contraire son courage, car il est le seul survivant, le seul qui n'a pas non plus déserté. Cette posture peut s'expliquer par sa relation compliquée avec sa mère, car, dans ses lettres, il se dispute souvent avec elle, répond à ses reproches et insiste sur sa nouvelle autonomie. Mais derrière les bravades

¹⁵⁸ LECLER Jean-Antoine, « Journal d'un lieutenant de sapeurs auxiliaires ... » *op. cit.*, p. 98-99.

¹⁵⁹ *Ibid.*, p. 106.

¹⁶⁰ *Ibid.*, p. 61.

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 201.

qu'il lui adresse, on peut déceler la peine derrière ses mots, car dans une ultime provocation, il affirme vouloir mourir pour retrouver son ami le plus cher. Pierre Girardon décrit aussi à ses proches les blessures de ses amis et finit par avouer qu'il est « fatigué de ce service-là¹⁶² ». La perte des amis apparaît comme une étape difficile et décourageante dans cette expérience guerrière.

Au contraire, l'amitié exclusive entre deux militaires, plus qu'au sein d'une chambrée ou d'un groupe primaire est surtout un élément important de la survie au sein des combats. Les amis sont plus susceptibles de se secourir dans un moment critique. C'est en tout cas l'amitié qui a permis à Jean-Pierre Bial d'être extrait d'une situation délicate lors d'un assaut où il est blessé d'une balle dans la jambe, en voulant repérer la situation depuis le sommet d'une dune :

On me considéra comme perdu et c'est alors qu'à travers les boulets et les balles, mon brave et valeureux ami, adjudant-major Devaud de Ségur, vint me relever et me ramena au milieu de mille dangers à notre bataillon. Je n'oubliai pas que ce vaillant compatriote m'avait sauvé la vie, et, plus tard, j'eus la joie de lui rendre service à mon tour¹⁶³.

Ce sauvetage crée des liens d'obligation et de solidarité forte, puisque Bial est redevable à son ami, qui a pris tous les risques pour le sauver. Pour autant, les amitiés ne sont pas toujours aussi exemplaires que celle qui unit Bial et Devaud de Ségur. Le jeune Vaxelaire, en fait volontaire de la Révolution, en fait l'amer expérience. Il vient de recevoir deux balles, une dans le bras et une dans le cou et tombe face contre terre. Lorsqu'il se réveille, il espère obtenir de l'aide d'un de ses amis qu'il aperçoit un peu plus loin :

j'aperçois un nommé L..., qui était du troisième bataillon et que nous étions intimes amis, mais il aima mieux pour lui que pour d'autres, il avait raison ; dans les moment semblables : sauve qui peut, chacun pour soi¹⁶⁴.

Cette harmonie fraternelle recherchée au sein de l'armée révolutionnaire est mise à rude épreuve, quand la peur étreint les combattants et la figure du frère d'arme, du camarade fidèle qui donnerait sa vie pour sauver son compagnon d'arme, ne résiste pas toujours à l'épreuve de la réalité. Mais l'idéal amical et fraternel est aussi menacé par certaines tensions, car l'institution militaire est bouleversée lors de la Révolution et doit réunir des troupes aux origines et aux convictions politiques très diverses.

¹⁶² GIRARDON Pierre, *Lettres de Pierre Girardon officier barsuraubois ...op.cit.*, p. 34.

¹⁶³ BIAL Jean-Pierre, *Les carnets du colonel BIAL ... op. cit.*, p. 136.

¹⁶⁴ VAXELAIRE J. C., *Mémoire d'un vétéran de l'ancienne armée 1791-1800 siège de Mayence-pacification de la Vendée campagne d'Égypte, publiés et annotés par Henry Gauthier-Villars*, Paris, Delagrave, 1900, p 118-119.

3. Une fraternité difficile à établir au sein de l'armée révolutionnaire.

Il est difficile de constater, à travers les écrits du for privé si les sociabilités entre militaires sont réellement plus égalitaires que sous l'Ancien Régime. Nous pouvons cependant remarquer que les différents grades semblent se fréquenter plus franchement au quotidien. Ainsi, dans sa correspondance, Gabriel Noël décrit à sa marraine ses loisirs avec ses camarades et surtout le brouhaha permanent dans lequel il se trouve, en particulier dans la chambre de son capitaine :

*Le sous-lieutenant y loge. Les sergents et beaucoup de volontaires y viennent sans cesse. On parle, on chante, on joue, on se dispute autour de moi*¹⁶⁵.

Dans ce passage, on voit bien que, dans les bataillons de volontaires du moins, les différents grades se côtoient quotidiennement. Les officiers, en particulier les capitaines, semblent recevoir spontanément les sous-officiers, comme les simples volontaires. Cependant, cette fraternité dans l'armée révolutionnaire est particulièrement fragile et peut être difficile à préserver. Les généraux révolutionnaires se méfiaient de l'esprit de corps, car il était alors connoté aux pratiques de l'Ancien Régime. Par exemple, Bouchotte estime que la première fonction de l'amalgame, procédure qui doit unir des régiments de ligne, avec des bataillons révolutionnaires, est d'inhiber l'esprit de corps, pour déjouer les manœuvres des officiers monarchistes qui tenteraient de provoquer la révolte chez leurs soldats pour s'opposer à l'État. L'esprit de corps menacerait surtout le statut de citoyen, car il doit se battre pour la nation, s'identifier au peuple et pas à un groupe restreint¹⁶⁶.

La fraternité militaire est d'autant plus menacée que cette institution est bouleversée par de nombreuses tensions, entre les nouvelles troupes de volontaires, les troupes de lignes, puis les jeunes hommes qui entrent plus ou moins volontairement dans les armées suite à la levée en masse, à partir de 1793. Les motivations, les origines sociales, les convictions politiques peuvent diverger. Comme le rappelle Jean-Paul Bertaud, l'armée est traversée par les mêmes contradictions et connaît les mêmes crises que la société civile¹⁶⁷. Ces tensions sont aussi le revers de la notion même de fraternité. Pierre-Yves Quiviger évoque l'ambiguïté de cette valeur pendant la Révolution, qui peut recouvrir deux définitions différentes. Il peut s'agir d'une vision universaliste où tous les hommes sont frères, selon une logique inspirée du christianisme ou d'une vision communautariste de la fraternité où les frères s'opposent à ceux qui ne font pas

¹⁶⁵ NOËL Joseph-Louis-Gabriel, *Au temps des Volontaires, ... op. cit.*, p. 28-29, Lettre à Sierck lundi 23 janvier 1792, 10 heures un quart du matin.

¹⁶⁶ LYNN John, A., *The Bayonets of the Republic ... op. cit.*, p. 181-182.

¹⁶⁷ BERTAUD Jean-Paul, *La Révolution Armée, ... op. cit.*, p. 32.

partie de la communauté. On peut donc discerner une version inclusive d'une version exclusive de la fraternité, cette dernière étant à l'origine de la création de factions. C'est d'ailleurs cette dernière que défend Saint-Just. En effet, il propose que « Celui qui dit qu'il ne croit pas en l'amitié est banni ». De même, « Si un homme commet un crime, ses amis sont bannis », tout comme celui qui n'a pas d'ami, devient suspect et sera banni lui aussi¹⁶⁸. L'amitié et la fraternité dessinent ici des lignes de fracture qui peuvent rendre l'institution militaire particulièrement vulnérable, du fait de l'hétérogénéité des combattants. L'ami est le patriote qui part en guerre avec ses camarades pour défendre les libertés et la Révolution, les autres deviennent des ennemis. Les tensions entre bataillons de volontaires et régiments de ligne sont particulièrement nombreuses et souvent décrites dans les mémoires des militaires. L'amalgame des régiments de ligne et des bataillons de volontaires devait d'ailleurs résoudre ces tensions et il commence à être mis en place à partir du décret du 10 juin 1793, qui autorise les généraux à assembler quarante volontaires et vingt soldats de ligne pour former de nouvelles demi-brigades¹⁶⁹

Xavier Vernère est initié, dès ses 16 ans, à la vie militaire par son oncle, officier dans les armées d'Ancien Régime, qui le prend sous son aile et le place dans un ordinaire de soldats de sa compagnie¹⁷⁰. Vernère, bien que servant exclusivement sous la Révolution française, fréquente plutôt des militaires des régiments de ligne et semble attaché à l'idéal de distinction des officiers d'Ancien Régime, prenant exemple sur son oncle. Il entre d'ailleurs, en 1791, dans le régiment de ce dernier, qui refuse de le voir s'engager parmi les volontaires¹⁷¹. Il se décrit, ainsi que ses camarades, comme des « jeunes gens bien nés et bien élevés, que l'amour des armes y appelait, mais que l'attachement à l'ordre, et un peu encore aux anciens principes, éloignaient des corps de volontaires qui se formaient souvent au milieu du tumulte et de la licence¹⁷² ». Il oppose ici clairement l'ordre et l'exactitude des régiments de ligne, au chaos et à l'immoralité des bataillons de volontaires, avec lesquels il semble difficile de fraterniser. Cette opposition est aussi manifeste dans la correspondance de Gabriel Noël qui décrit les conflits entre les régiments de lignes et ceux de volontaires dont il fait partie. Les points de vues sont inversés et ce sont cette fois-ci les grenadiers de Picardie qui provoquent les volontaires :

J'ai appris à Lunéville des détails de l'affaire de notre bataillon avec le Régiment de Picardie. En général ce régiment est très peu patriote, pour ne rien dire de plus. Voici ce qui s'est passé. Le jour de l'an les grenadiers de

¹⁶⁸ QUIVIGIER Pierre-Yves, « Droit, fraternité et révolution française » ... *op. cit.*, p. 81-86.

¹⁶⁹ BERTAUD Jean-Paul, *La Révolution Armée*, ... *op. cit.*, p. 159.

¹⁷⁰ VERNÈRE Xavier, *Cahiers d'un volontaire de 1791* ... *op. cit.*, p. 25.

¹⁷¹ *Ibid.*, p. 30.

¹⁷² *Ibid.*, p. 32-33.

Picardie ont dit qu'ils allaient souhaiter la bonne année aux soldats de quinze sols. Ce premier propos en a amené d'autres, puis des rixes ; on est venu à des combats. Nos grenadiers à qui l'insulte avait été faite particulièrement se sont battus avec ceux de Picardie. Seize de ces derniers ont été blessés. Quatre sont déjà morts de leurs blessures. Les volontaires n'ont point eu de blessés. Ces cruels combats se sont terminés par une réconciliation ; mais elle est froide et on ne se regarde avec bienveillance ni d'un côté ni de l'autre. Sans doute que c'est l'aristocratie qui a jeté entre les corps le flambeau de la discorde. De pareil exemples font frémir ! Combien un seul mot peut entraîner de malheurs ! Beaucoup de nos grenadiers vont être renvoyés ; d'autres ont donné leur démission. Il y avait dans cette compagnie bien des têtes indisciplinées. On tâche de la reformer¹⁷³.

L'on voit bien ici que certains vieux régiments n'étaient pas favorables aux idées révolutionnaires et aux nouvelles institutions militaires qui en émergent. Même si, selon Jean-Paul Bertaud, beaucoup de soldats et de sous-officiers de l'armée sont acquis aux nouveaux principes révolutionnaires, il existe aussi de nombreuses oppositions entre régiments de ligne et bataillons de volontaires, ces derniers accusant les premiers d'aristocratie¹⁷⁴. D'autres points de friction existaient, comme le sujet de la paie évoqué dans cet extrait où les grenadiers de Picardie surnomment les volontaires « les soldats de quinze sols », faisant référence au montant de leur solde plus élevée que celle des régiments de ligne. Les conflits et les préjugés mutuels sont donc nombreux, la défense de l'honneur et l'esprit de corps peuvent encore accentuer les rixes et les conflits. Vaxelaire décrit aussi l'hostilité des régiments de ligne qui les « regardaient comme des Brigands¹⁷⁵ » lorsqu'ils arrivaient à l'armée. Jean-Pierre Bial constate aussi ces tensions chez les officiers, en particulier lors de l'amalgame où son bataillon de volontaires a été réuni au régiment de Beaujolais, issu de l'armée royale. Il souligne que « la plupart des officiers du Régiment du Beaujolais étaient nobles et ils se tenaient à l'écart des officiers « Carmagnoles », comme ils les appelaient. Ils n'allaient jamais à la cantine et ils avaient une tente pour se réunir et boire et jouer¹⁷⁶ ».

Face aux tensions que pouvait générer l'amalgame, les autorités militaires tentent d'organiser des scènes de fraternité, des cérémonies entre soldats et officiers¹⁷⁷, pour développer l'esprit de fraternité au sein des troupes. Fricasse décrit une de ces cérémonies à laquelle il assiste, en 1794 :

¹⁷³ NOËL Joseph-Louis-Gabriel, *Au temps des Volontaires, ... op. cit.*, p. 2-3. Lettre du 14 janvier l'an IV de la liberté à 5 heures du soir (1792). A Sierck.

¹⁷⁴ BERTAUD Jean-Paul, *La Révolution Armée, ... op. cit.*, p. 45-47.

¹⁷⁵ VAXELAIRE J. C., *Mémoire d'un vétéran ... op. cit.*, p.19.

¹⁷⁶ BIAL Jean-Pierre, *Les carnets du colonel BIAL 1789-1814... op. cit.*, p. 75.

¹⁷⁷ BERTAUD Jean-Paul, *Guerre et société en France*, Paris, 1998 Colin , 1998, p. 40.

C'est dans ce camp que nous avons été amalgamés avec le régiment de Beauce et un bataillon du Haut-Rhin. Les officiers et sous-officiers se sont rassemblés ; on a fait la fête pendant deux jours, on a bu le vin d'alliance, on s'est juré de même que la fraternité régnerait entre nous jusqu'à la mort ; et comme on servait la même patrie, on s'est promis de vivre toujours en paix comme des frères et de vrais soutiens de la République française. Le numéro que cette demi-brigade a eu dans ce moment était 127 ; elle a été commandée en premier lieu par le général de brigade et le général de division Poncet¹⁷⁸.

On remarque la mise en place de nombreux gestes cérémoniels et caractéristiques de la fête révolutionnaire. Elle est organisée par les officiers, pour symboliser, aux yeux de tous les participants, l'unité nouvelle de la demi-brigade et donc la fraternité du corps où tous ses membres s'engagent dans une lutte commune pour servir « la même patrie », « jusqu'à la mort ». Le partage du vin est effectué, pratique amicale et masculine sur laquelle nous reviendrons, le but est surtout d'obtenir la « paix », au sein de l'armée. Cependant l'application de l'amalgame dans les armées révolutionnaires reste difficile car, comme le souligne Jean-Paul Bertaud, ce processus prend du temps et entre juin 1793 et janvier 1794, seulement vingt demi-brigades sont créées et principalement dans les armées du Nord et de Moselle. Dans les autres armées, comme celle des Pyrénées, par exemple, l'unité est loin d'être générale sous la Révolution¹⁷⁹.

De plus, pour faire face à l'indiscipline, le principe de l'incorporation est adopté le 22 septembre 1793. Les requis sont d'abord versés dans les demi-brigades existantes pour les porter à un effectif de près de 3 200 hommes. Les autres requis doivent être réunis ensuite dans les anciens bataillons en commençant par les plus anciens. De nombreux bataillons protestèrent alors par des adresses, refusant d'être divisés ou mélangés à d'autres, révélant un certain « esprit de clocher », ce qui montre que le bataillon demeure la projection de la communauté d'origine¹⁸⁰. On constate ces tensions dans les lettres des volontaires du bataillon de l'Ariège, qui écrivent à leur famille en reprenant tous les mêmes plaintes. Ainsi, le 3 Ventôse an 2 (1794), un certain Pierre Duffaut écrit à son père qu'ils ont été « encadré dans le quatrième Bataillon de l'Ariège » et c'est cela qui leur « a fait bien de peigne à tous ¹⁸¹ ». Quelques jours après, Paul Darbas, émet les mêmes regrets auprès de ses parents en affirmant qu'ils « heu beaucoup de la paine parce qu'on nous a enquadré dans le 4e Bat^{on} de l'Ariège ». Il s'est d'ailleurs rebellé contre cette mesure :

¹⁷⁸ FRICASSE Sergent, *Journal de Marche du Sergent Fricasse, ...op. cit.*, p. 43-44.

¹⁷⁹ BERTAUD Jean-Paul, *La Révolution Armée, ... op. cit.*, p. 159.

¹⁸⁰ *Ibid.*, p. 167.

¹⁸¹ SHD, XW7, Volontaires de l'Ariège, lettre n° 28.

*je vous dirai que je resté huit jours sans vouloir m'y metre*¹⁸².

Enfin, Jean Gaubert exprime aussi sa peine à son père, le 18 Ventôse an 2 dans les même termes, lorsqu'ils ont su que leur bataillon « été pour compléter ce bataillon qui est donc le 4e de la liège [comprendre Ariège]¹⁸³. »

Mais les oppositions qui menacent la fraternité et l'amitié dans les armées ne sont pas seulement le fait des tensions entre bataillons de volontaires et régiments de ligne de l'ancienne armée royale. Les clivages divisent également les révolutionnaires entre eux, et laissent deviner les nombreuses tensions entre les généraux et au sein des troupes entre les modérés, les jacobins, les sans-culottes.... Ce sont ces oppositions que rapporte Jean-Pierre Bial dans ses mémoires :

*Un soir, j'étais au café avec le capitaine Crauffon et le sous-lieutenant, en train de faire une partie de billard, lorsqu'un officier de l'armée de La Fayette en compagnie de deux jeunes gens se mit à déblatérer contre les bataillons des nouvelles levées en les traitant de Carmagnoles. Quant à leurs officiers, il s'exprimait à leur égard d'une façon tout à fait inconvenante et même outrageante*¹⁸⁴.

Cette altercation sera suivie d'un duel, le lendemain, durant lequel Bial défendra son honneur. Mais cette anecdote montre surtout des oppositions au sein même des bataillons révolutionnaires, en fonction des fidélités de leur chef. En effet, La Fayette, alors à la tête de l'armée du Nord depuis mars 1792, défend le roi face aux jacobins, alors que la monarchie constitutionnelle est en crise. Ces oppositions de l'arène politique se transposent ici aux armées, où les officiers de Lafayette s'en prennent aux bataillons qui viennent d'être levés, sans doute plus proche des Jacobins. Il les traite de « Carmagnoles », expression qui peut désigner des révolutionnaires considérés comme fanatiques, par métonymie avec la veste spécifique et reconnaissable que certains d'entre eux portaient¹⁸⁵.

De plus les tensions idéologiques entre modérés et révolutionnaires convaincus augmentent après le décret du 29 juillet 1793 et la venue des jeunes hommes désignés lors de la levée en masse. Elle sera suivi d'autres levées et réquisitions qui envoient aux armées des jeunes hommes contraints par l'impossibilité de payer un remplaçant, ou que la pression locale a désigné. C'est par exemple le cas de Lecler qui ne souhaitait pas partir et l'affirme clairement. Après avoir élaboré plusieurs stratagèmes pour échapper à la levée et se faire remplacer, il finit

¹⁸² SHD, XW7, Volontaires de l'Ariège, lettre n° 18.

¹⁸³ SHD, XW7, Volontaires de l'Ariège, lettre n°3.

¹⁸⁴ BIAL Jean-Pierre, *Les carnets du colonel BIAL 1789-1814... op. cit.*, p. 47.

¹⁸⁵Centre National de Ressources Textuelles et Lexical, entrée Carmagnole, <https://www.cnrtl.fr/lexicographie/carmagnole>

par accepter son départ pour échapper aux commérages et à la mauvaise réputation qu'il devrait essayer à Aubusson, sa ville natale. Il se plaint alors d'une « cabale »¹⁸⁶ contre lui. Une fois à l'armée, il rencontre des difficultés d'intégration :

Imaginez-vous ma situation parmi des jeunes gens que je connaissais à peine, obligé de paraître gai et la tristesse dans le cœur, contraint de fraterniser avec ceux qui étoient cause de mon départ. (Je dois dire que cependant ils m'ont en général montré beaucoup d'attachement)¹⁸⁷.

Il considère ceux qui devraient être ses camarades comme les responsables de son malheur, la fraternisation sera donc difficile, même si elle finit par s'opérer.

Au-delà des oppositions politiques ou celles liées aux différents modes d'entrée au service, certains combattants décrivent des comportements individuels ou collectifs, dont la mesquinerie est bien peu exemplaire pour des soldats de la Révolution. Vaxelaire par exemple ne rapporte aucun récit d'amitié sincère, ni de gestes de fraternisation entre militaires, mais montre plutôt le revers de cette solidarité à laquelle il ne semble pas croire. Ainsi au siège de Mayence, il affirme que lorsqu'il fallait prendre le risque d'aller chercher des vivres dans la ville, « il ne se trouvait personne pour dire : «j'irai à ta place»¹⁸⁸ ». Il décrit les comportements hypocrites et manipulateurs de certains soldats, dont il fait lui-même parti, occasionnés par les difficultés du quotidien et le manque de nourriture, comme dans la ville de Nancy où ils sont en garnison :

Les paysans qui avaient des garçons au service militaire venaient nous demander si nous n'avions pas vu des tels ou des tels, et pour avoir quelques coups à boire ou quelques bons morceaux à manger, l'un disait : « Je connais votre fils, c'est un de mes meilleurs amis, il est entré à l'hôpital de Metz, n'en soyez pas en peine, il reviendra bientôt ». D'autres, pour jouer aussi leurs rôles, les consolait autant qu'ils pouvaient, et avec ces paysans généreux, nous étions presque aussi bien que nous aurions été si nous avions été à la noce.¹⁸⁹

L'image du soldat révolutionnaire, solidaire et fraternel est ici bien écornée et Vaxelaire semble tout à fait accepter cet état de fait, car il pardonne même à un de ses « intimes amis », de l'avoir laissé pour mort sur le champ de bataille, préférant sauver sa peau plutôt que de lui venir en aide, en concluant par ces mots :

¹⁸⁶ LECLER Jean-Antoine, « Journal d'un lieutenant de sapeurs auxiliaires ... » *op. cit.*, p. 97.

¹⁸⁷ *Ibid.*, p. 98-99.

¹⁸⁸ VAXELAIRE J. C., *Mémoire d'un vétéran de l'ancienne armée 1791-1800 ... op. cit.*, p. 24.

¹⁸⁹ *Ibid.*, p. 26.

*il avait raison ; dans les moments semblables : sauve qui peut, chacun pour soi*¹⁹⁰.

Peut-être s'agit-il ici d'une bravade pour ne pas montrer sa déception à l'évocation d'un moment difficile de son expérience militaire, mais toujours est-il que l'amitié et la solidarité des volontaires semblent être mises à rude épreuve. Pour toutes ces raisons, politiques, personnelles, psychologiques, l'amitié et la solidarité militaire, si elles ne sont pas de vains mots, ont sans doute été difficiles à préserver dans les armées révolutionnaires et les expériences personnelles des soldats et des officiers permettent de nuancer l'image d'Épinal de combattants unis dans une même fraternité masculine et révolutionnaire. Cependant, dans les faits, l'armée demeure une institution dans laquelle des hommes sont réunis pour vivre et combattre ensemble et sont donc amenés à se faire des amis, à entretenir des relations amicales au quotidien, autour de pratiques et d'habitudes spécifiques nées de l'expérience militaire mais aussi de la vie civile, que nous pouvons étudier aussi bien pendant l'Ancien Régime que pendant la Révolution française.

Durant la période étudiée, entre la fin de l'Ancien Régime et la Révolution, l'armée apparaît comme une institution propice au développement de relations amicales entre hommes, qu'elles soient exclusives ou collectives. Les représentations littéraires, les chansons, les pièces de théâtre, semblent insister sur cette idée et l'idéalisation amicale du milieu militaire est particulièrement visible dans les traités des officiers nobles de l'Ancien Régime. Ils considèrent l'amitié comme un sentiment nécessaire pour faire face aux dangers des combats et à la mort, pour assurer la discipline, elle serait surtout propre au militaire. Cependant, les divisions sociales de l'armée monarchique entre officiers nobles et soldats roturiers limitent fortement les rencontres et l'égalité, défendue par ces mêmes officiers, soutient avant tout le patriotisme, mis au service de la monarchie. De même, les tensions politiques menacent la fraternité révolutionnaire, malgré des idéaux nouveaux et plus égalitaires. Cependant l'armée apparaît alors comme un lieu qui favorise le rapprochement des citoyens mâles qui partagent un même quotidien. Les difficultés de la vie militaire et des combats semblent rendre nécessaires des relations d'amitié, parfois des relations émotionnelles particulièrement fortes, qui permettent aussi aux individus de partager une estime mutuelle et de construire leur réputation.

¹⁹⁰ *Ibid.*, p. 118-119.

Chapitre 8 : Les pratiques de l'amitié au sein de l'armée : s'intégrer dans une nouvelle sociabilité masculine ?

Dans ce chapitre, nous allons nous pencher plus précisément sur les pratiques d'amitié, que l'on retrouve dans divers sociétés masculines que nous étudierons dans ce chapitre. En effet, comme le souligne Yves Castan, les espaces et les pratiques de sociabilités et de complicités masculines sont bien différentes de celles des femmes dans la société du XVIII^e siècle. Alors que ces dernières sont absorbées par des tâches toute la journée, les hommes intègrent « les relations humaines dans le tissu de leurs obligations normales », ils s'installent dans le discours, choisissent des lieux pour discuter et prennent plaisir aux débats. Ils profitent avec plaisir des occasions qui les réunissent pour construire une estime mutuelle, par exemple autour du partage du pain et du vin¹. Il ajoute que les hommes ont même une inclination particulière à se porter « vers la société de leurs semblables, celle qu'ils ont le plaisir de constituer selon leur libre choix ou selon l'intérêt de leur œuvre, d'animer de leurs défis ou de leurs enjouements² ». Cependant ces sociabilités masculines imposent également à ceux qui y entrent une sélection, une adoption de codes, de valeurs, de compétences qui leur permettent de s'intégrer. Elles peuvent donc mettre à l'épreuve les individus qui peuvent être rejetés, qui peuvent échouer à se lier d'amitié, ou surmonter des épreuves difficiles pour y parvenir. La compétition et la concurrence ne sont pas non plus absentes de ce groupe masculin. C'est pourquoi nous nous intéresserons aux parcours individuels de certains combattants qui peuvent se heurter à des difficultés d'intégration et nous verrons aussi comment cela peut provoquer certains conflits qui amènent parfois leurs protagonistes devant les conseils de guerre.

Nous avons déjà évoqué, dans le chapitre précédent, la manière dont les cadres de l'armée choisissent, pendant les guerres révolutionnaires, de regrouper dans les mêmes bataillons et compagnies des hommes issus des mêmes régions, voire des mêmes villages, pour soutenir les liens d'amitié et de solidarité. Cette organisation transpose alors une bonne part des sociabilités déjà tissées dans le monde civil, au sein de l'institution militaire. L'armée rassemble des hommes qui vivent ensemble et tissent des liens d'amitié à travers des pratiques individuelles et collectives, qui soudent déjà les groupes masculins dans la vie civile. Maurice Daumas souligne d'ailleurs que l'amitié masculine, « lien de mâle à mâle », est souvent celle que l'on partage en bande, qui « prend ses quartiers à la taverne, qui est fondée sur le partage

¹ CASTAN Yves, *Honnêteté et relations sociales en Languedoc (1715-1780)*, Paris, Plon, 1974, p. 186-188.

² *Ibid.*, p. 200.

des plaisirs terrestres et des gçons³ ». Cette amitié masculine est d'autant plus célébrée au moment de la Révolution, alors que de nouvelles formes de sociabilité telle que l'activisme populaire, les clubs politiques, les réunions de section et le service militaire les favorisent. Ce sont des instances de débats des grands principes de la Révolution Française, qui créent des occasions de relations égalitaires entre hommes⁴.

1. La gaîté et l'humour, un gage de motivation et d'émulation.

1. Le rire et la gaîté : des outils pour souder le groupe masculin

Dans leurs traités, les officiers sont particulièrement préoccupés par le fait d'entretenir une atmosphère, une ambiance particulière au sein des troupes. Ils sont nombreux à insister sur l'importance de maintenir la bonne humeur des troupes en toutes circonstances. Cette société d'amis que constituent les militaires doit être traversée par une gaîté et un humour qui soudent le groupe, car « La gaieté est nécessaire au Militaire », « cette gaieté l'affranchit de ces noires réflexions qui l'affligent, qui, au moins, le dégoûtent, & qui souvent le dégradent ». Selon l'officier Louis de Boussanelle, elle permet d'éviter une « société de misanthropes, une école de gens sérieux & pensifs qui se plaignent sans cesse de leur état, qui exagèrent indéceamment les dangers de la guerre⁵ ». Cette gaîté s'oppose ainsi à un tempérament flegmatique que l'oisiveté développerait et qui provoquerait la langueur, la peur, l'exagération, la paresse. Ce tempérament flegmatique est d'ailleurs souvent associé au féminin et à la pire des complexions humaines, à partir des années 1760-1770, mais il serait aussi à l'origine de la mélancolie tant redoutée par les médecins militaires, qui tentent d'en préserver les plus jeunes recrues, en les maintenant dans une atmosphère joyeuse. Enfin, ce tempérament flegmatique serait responsable la dégénération des hommes de la noblesse⁶. Au contraire la gaîté est soutenue par les humeurs chaudes, caractéristiques du masculin et qui maintiennent les hommes dans un enthousiasme permanent, pour qu'ils soient prêts à l'action. D'ailleurs même les médecins la préconisent. Pour Jourdan Le Cointe, l'amitié et la gaîté permettent de lutter contre ce mal, déjà évoqué, qu'est la nostalgie du soldat⁷. Il précise que c'est bien la chaleur, maintenue dans le corps du

³ DAUMAS Maurice, *Des Trésors d'Amitié de la Renaissance aux Lumières*, Paris, 2011, p. 207.

⁴ QUINLAN Sean M. « Men Without Women ? Ideal Masculinity and Male Sociability in the French Revolution, 1789-1799 », in FORTH Christopher E. and TAITHE B., *French Masculinities History, Culture and Politics*, New York, 2007, p. 34.

⁵ BOUSSANELLE Louis de, *Réflexions militaires*, Paris, Duschesne et Durand, 1764, p. 102-103.

⁶ STEINBERG Sylvie, *La confusion des sexes. Le travestissement de la Renaissance à la Révolution*, Paris, 2001, p. 285-286.

⁷ LE COINTE Jourdan, *La santé de Mars, Ou moyens de conserver la Santé des Troupes*, Paris, Briand, 1790, p. 326.

soldat, qui le rend impétueux⁸ et le Médecin Meyserey propose d'utiliser une « poudre de joie » mystérieuse pour faire circuler le sang du soldat⁹.

Desrivères dans ses deux ouvrages fait l'éloge de la gaité, en prenant pour modèle Henri IV et ses guerriers qui portaient « l'enjouement & la gaieté au milieu de la mêlée », tout en faisant preuve d'une certaine modération, d'une valeur qui « sans être fanfaronne, ne doit rien à l'emportement ni à la férocité¹⁰ ». On le voit, cette gaîté permet surtout de conjurer la peur dans les combats, comme il le précise dans les *Loisirs d'un soldat*, décrivant le pas approprié pour aller se jeter dans la mêlée « posement & gaiement » pour « affronter les plus grands périls¹¹ ». Laissac prend l'exemple de Catinat, général de Louis XIV, réputé pour son humilité et son origine modeste, qui « excitoit la gaieté des siens en se mêlant à leurs jeux¹² ». Mais pour lui, la gaîté est surtout une spécificité du « génie français » :

Qu'on a changé de maximes depuis ce tems-là ! Cette gaieté militaire dont Catinat sentoit si bien le prix, qui entretient la santé du Soldat, qui écarte toute idée de désertion. Cette heureuse gaieté, si naturelle à notre caractere, si inséparable même de notre valeur, on l'étouffe aujourd'hui de mille manieres. C'est là sans doute, un très grand mal, dont ne se doutent pas ces imitateurs fanatiques d'un système étranger : ces ineptes admirateurs d'un grand homme qu'ils ne comprennent pas ; qui n'ont jamais su voir la différence qu'une infinité de causes doivent apporter dans le génie des Peuples, et combien cette différence de génie en exige dans la législation.

Si la « gaieté militaire » est le propre du soldat, elle l'est plus généralement du peuple français dont le caractère national est ici comparé à celui des Prussiens, ennemis de la France, qui sont réputés, au contraire, flegmatiques, sans énergie et soumis aux coups. Ce caractère national caractérise aussi les généraux français, comme le montre cet exemple du duc de Vendôme, rapporté par le capitaine Laissac, qui se fend d'une plaisanterie alors que la situation de la bataille est critique, puisque les soldats français fuient le champ de bataille. Il réplique à l'officier qui tente désespérément de les faire revenir « Laissez-les faire, ils ne fuient pas, ils vont à cet arbre pour se rallier¹³ ». Le capitaine Didelot affirme également que « Le françois est

⁸ *Ibid.*, p. 396.

⁹ MEYSEREY Guillaume Mahieu de, *La Médecine d'armée contenant des moyens aisés de préserver des maladies, sur terre et sur mer et d'en guérir ... les gens de guerre, & autres de quelque condition qu'ils soient...* Paris, Vve Cavalier et fils, 1754, Tome 1, p. 27.

¹⁰ DESRIVIÈRES Ferdinand, *Essais sur le vrai mérite de l'officier Par l'Auteur des Loisirs d'un Soldat*, Dresde, Dufour, 1769, p. 81.

¹¹ DESRIVIÈRES Ferdinand, *Loisirs d'un soldat du régiment des gardes françoises*, Amsterdam et Paris, Charles Saillant, 1767, p. 24.

¹² LAISSAC Mr de, *De l'Esprit militaire, Troisième édition, augmentée et dirigée par l'auteur*, Paris, Buisson, 1789, p. 241.

¹³ *Ibid.*, p. 242.

une nation gaye¹⁴ », tout comme un auteur anonyme, dans le traité intitulé *Observations sur le rétablissement de la discipline militaire*, qui affirme que « notre discipline ne sert qu'à étouffer la gayeté naturelle à la nation, et qui suppléant à la foible complexion des françois, et aux forces que la nature leur a refusées, leur tient lieu de patience et de courage dans les travaux que L'espagnol et L'allemand flegmatiques supportent avec plus de constance que nous¹⁵ ». La gaieté permettrait donc de donner aux Français la persévérance qui leur manque, sans briser leur énergie, caractériserait le métier de militaire, ainsi qu'un modèle masculin typiquement français, défini par la dérision face au danger et le refus de la peur et de l'oisiveté. Le chevalier de Mautort caricature, dans ses mémoires, cette exigence pour la bonne humeur qui manifestement se transforme, selon lui, en une sorte d'injonction absurde :

Un officier naturellement sérieux et à qui, d'ailleurs, l'acte de monter la garde ne devait pas donner de gaieté, défilait la parade. Le maréchal [d'Armentières] appelle de toute sa voix le major de son régiment : « Major! cet officier est triste, mets-le aux arrêts ! » Quelques jours après, le major va demander sa sortie. « Bon ! dit le maréchal, c'était pour plaisanter, il ne fallait pas le punir ; fais-le sortir bien vite. » Comment qualifier de pareilles bizarreries ?¹⁶

Mais cette critique ne semble pas tant être destinée à nier l'utilité de maintenir la gaieté des troupes, qu'à critiquer l'obsession des manœuvres des généraux et notamment du maréchal d'Armentières, commandant de Metz, qui selon l'auteur, ne devrait sa charge qu'au fait d'être du même âge que Louis XV et d'avoir élevé avec lui. Si le chevalier de Mautort lui reconnaît le fait d'être « Brave de sa personne », « naturellement bon » et « généralement aimé des troupes », il affirme qu'il « ne s'attachait pas à la bonté des manœuvres de guerre. Il lui fallait de la cavalerie en mouvement, beaucoup de maniement d'armes, de bruit d'artillerie et de mousqueterie. Quand on avait brûlé bien de la poudre il était content¹⁷ ». En effet, hormis ces critiques adressées spécifiquement à ce général, il décrit une sociabilité entre les officiers qui demeure particulièrement gaie et enjouée au sein de la caserne :

Logés aux casernes, nous étions toute la matinée les uns chez les autres à rire et à nous divertir¹⁸.

¹⁴ SHD, 1M 1783, DIDELOT capitaine réformé des volontaires de Soubise, *Mémoire sur la nécessité de commuer la peine de mort pour les déserteurs*, 15 Novembre 1765, p. 10-12.

¹⁵ SHD, 1M 1786, ANONYME *Observations sur le rétablissement de la discipline militaire et un projet d'instruction pour messieurs les officiers généraux*, 25 décembre 1766, p. 16.

¹⁶ MAUTORT, Louis François de Paule Tillet Chevalier de, *Mémoires du chevalier de Mautort capitaine du régiment d'Austrasie chevalier de l'ordre royale et militaire de Saint-Louis 1752-1802*, Paris, Plon, 1895, p. 62.

¹⁷ *Ibid.*, p. 61-62.

¹⁸ *Ibid.*, p. 71.

Louis de Boussanelle rappelle la nécessité du rire en donnant l'exemple des troupes allemandes, où « des Soldats conteurs, gagés pour faire des histoires & des contes dans tous les postes » que l'on appelle « les Loustics » sont « chargés de faire rire les autres, & par-là tout se tient éveillé sans peine & sans murmure¹⁹ ».

On constate donc que les cadres de l'armée favorisent, surtout en campagne, des activités communes, des rassemblements qui soutiennent une sociabilité masculine et une ambiance joyeuse et cordiale entre les militaires. Yves Castan précise aussi que dans la vie villageoise, les sociabilités masculines doivent être parcourues par une atmosphère agréable qui préserve de bons accords entre les individus. Il précise que « cet art de la bonne compagnie ressemble très peu à celui qu'enseignent les manuels de savoir-vivre, plus préoccupés de prudences, de discrétions, qui guident le langage et le contraignent à l'insignifiance. Il permet de parler de tout ce qui intéresse habituellement les hommes auxquels il est adapté mais il exige un parti pris solide de bonhomie joviale, [...] un goût commun des bonnes choses que l'on partage et une sage limitation à des perspectives divertissantes »²⁰. Ces divertissements sont d'ailleurs décrits par Charles-Étienne Bernos qui évoque les loisirs des soldats alors qu'ils sont prisonniers en Autriche et surveillés par le commandant de la ville où ils se trouvent, accompagné de sa famille :

Le roulement pour la sortie se faisoit immédiatement après le diné de notre commandant qui aparoissoit à son Balcon, avec sa femme et ses deux filles pour se divertir de nos jeux militaires qui commençoient par des leçons d'armes au fleuret et à l'espadon ; ensuite la danse en branle de chansons grivoises ; à la cloche, à coupe-tête, aux sauts autour du cercle, sur les mains, accrochés ensemble et bras tendus ; nos spectateurs riaient à gorge déployée et surtout notre commandant dont la bedaine rebondissoit sur le balcon.²¹

Ici, on remarque l'importance des activités de groupes, des entraînements mêlés de danses et de chants, autant de loisirs qui distraient et resserrent les liens entre soldats. Les « jeux militaires » sont aussi mentionnés chez Didelot, Capitaine réformé du Régiment des Volontaires de Soubise, qui écrit en 1765. Selon, lui, un général doit savoir « mêler aux exercices militaires des jeux d'amusement », car ces activités ludiques permettraient d'« inspirer de la gayeté et du goût pour leur État », aux recrues. Il affirme que « toutes ces petites choses-là », pourraient avoir « d'admirables effets », car il existerait de nombreux exemples historiques de généraux qui utilisent ces ressources pour « distraire les soldats de

¹⁹ BOUSSANELLE Louis de, *Réflexions militaires*, Paris, 1764, p. 22.

²⁰ CASTAN Yves, *Honnêteté et relations sociales ... op. cit.*, p. 185-186.

²¹ BERNOS Charles-Etienne, « Souvenirs de campagne d'un soldat du régiment de Limousin (1741-1748) » *Carnet de la Sabretache*, vol.X, Paris, Berger-Levrault, 1902, p. 675.

leurs peines », en maniant « le grand art [qui] est de savoir allier le plaisir avec le devoir²² ». Le Comte de Montbarey fait des propositions similaires précisant que les chefs doivent savoir transformer les exercices militaires en « un amusement » et « ne pas rebuter par sa longueur l'officier ni épuiser les forces du soldat, qui souvent d'une constitution faible a peine à soutenir un exercice immodérée²³ ». Cette exigence d'amusement, de gaîté et de distraction s'appuie essentiellement sur le caractère national des Français, que les autorités militaires veulent conserver car elles le jugent efficace pour le combat. Si l'énergie considérée comme masculine, la témérité, l'exaltation caractéristiques du caractère des hommes français peuvent, d'un côté, amener à des excès qui entravent la discipline, comme nous l'avons vu dans la partie précédente, d'un autre côté cette force brute, cet élan joyeux et excessif doit être conservé chez le soldat pour maintenir le moral des troupes, l'attire pour le service et la cohésion du groupe.

2. Des chansons pour réchauffer le cœur des hommes

Un autre divertissement pratiqué par les soldats français pendant leur détention et évoqué par Charles-Étienne Bernos est le chant et plus particulièrement « les chansons grivoises ». Le chant peut, aussi bien par ses paroles que par son rythme, provoquer l'entrain, permettre un certain défoulement et même une transgression morale, surtout quand il aborde le champ de la sexualité ou de la pornographie. Ces chants grivois exclus d'ailleurs toute audience féminine et montre bien que ces moments ne se passent probablement qu'entre hommes qui peuvent d'ailleurs faire des allusions peu flatteuses, voir humiliantes sur les femmes, en leur absence. Les thèmes précis des chansons grivoises mentionnées chez Bernos sont cependant difficiles à connaître dans le détail puisqu'elles constituent un répertoire particulier, certainement nourri des sociétés chantantes civiles particulièrement développées aux XVIII^e et XIX^e siècles. Selon Thierry Bouzard, leur pratique relèverait d'une sorte de rituel qui sert à « exorciser les angoisses des soldats ». Il précise d'ailleurs que ces chants grivois ne figurent pas dans tous les carnets de chants, mais participent d'une tradition orale, ou le chant est pratiqué dans les chambrées ou au moment de faire la cuisine. La pratique de ces chants serait directement liée au fait de vivre dans une société masculine, où ils sont chantés par des hommes et pour des hommes²⁴.

Plus généralement, dans l'armée, les soldats sont encouragés à chanter dans des situations précises, par exemple pour supporter les longues marches qui peuvent se pratiquer

²² SHD, 1M 1783, DIDELOT capitaine réformé des volontaires de Soubise, *Mémoire sur la nécessité...* op. cit., p. 9.

²³ SHD, 1 M 1783, MONTBAREY Comte de, *Observations sur désertion générale*, Octobre 1766, p. 2.

²⁴ BOUZARD Thierry, « Sexualité et chansons de soldats », *Revue Inflexions, civils et militaires : pouvoir dire*, 2018/2 n° 38, 2018, p. 17.

quotidiennement²⁵. Les chansons participent aussi à l'apprentissage du pas militaire, car elles permettent de « marquer la cadence » et le chant « tient gais²⁶ », les recrues. Christian-Emmanuel Zimmermann décrit ainsi des moments spécifiques de la vie du soldat qui doivent être accompagnés par des chansons :

Pendant ce temps le Soldat, qui vient de marcher & de combattre, se reposera & mangera la halte qu'il aura apportée. Cette restauration ranimant leur joie & leur courage, ils entonneront des hymnes guerriers, que les Chefs changeront de tems en tems, pour que l'habitude de dire toujours les mêmes choses ne les ennuient pas. Ces hymnes seront composées dans un stile qui soit propre à l'esprit du Soldat. Les faits en seront tirés des exploits sublimes des guerriers de leur nation²⁷.

Les chansons doivent égayer les repas, les bivouacs, pour maintenir la motivation des hommes, mais aussi pour stimuler le dévouement guerrier des recrues, grâce à des paroles édifiantes, soigneusement sélectionnées, des exemples de courage qu'ils sont incités à imiter. Mais surtout le chant doit rassembler l'ensemble des militaires, en insistant précisément sur les vertus masculines que cette activité stimule :

Le chant en sera mâle, simple, [...] car la mélodie, jointe aux paroles de caractère, touche le cœur, élève l'âme, & rend l'homme supérieur à lui-même.

Il précise aussi que les régiments seront « égayés & pleins du feu que ces chants leur auront inspiré²⁸ ». On retrouve à nouveau cette association entre la gaîté et la chaleur, qualité humorale associée au masculin dans la tradition physiognomonique et qui permet de développer les qualités viriles et de soutenir le courage. De même, à la fin des conférences qu'il propose, Zimmermann voudrait les terminer par « un hymne militaire à l'obéissance, accompagnée des instrumens de guerre », où « les Officiers se joindront à ces chœurs de guerriers, pour en animer les expressions²⁹ ». Officiers et soldats doivent donc être réunis par le chant, tout en célébrant l'obéissance. Il propose même une partition avec les paroles d'un chant, dans son traité. Il est avant tout patriotique, bien différent des chansons grivoises décrites par Bernos, c'est une marche, qui doit rappeler aux combattants qu'ils sont de « Braves soldats, fils chéris de Bellonne ». Cette chanson insiste clairement sur la description du courage dans la bataille, intimant aux soldats de « marchez fierement au combat » sans que « Rien ne [les] trouble ». Il fait également référence à la « gloire » des « fiers guerriers ». Ce chant décrit les soldats

²⁵ BOUZARD Thierry, « Le chant militaire français : un patrimoine vivant », *Revue historique des armées*, n° 242, 2006, p. 102-103.

²⁶ ZIMMERMANN Christian-Emanuel, *Essais de principes d'une morale militaire et autres objets*, Amsterdam, 1769, p 260.

²⁷ *Ibid.*, p.58-59.

²⁸ *Ibid.*, p. 60.

²⁹ *Ibid.*, p. 75.

français comme des hommes à l'aspect impressionnant, à tel point que l'ennemi est troublé à leur vue et « sa frayeur en redouble³⁰ ». Cependant l'autre partie du chant est aussi prévu pour une éventuelle retraite et les qualités mises en avant sont surtout liées à l'obéissance. Ainsi le soldat doit être « soumis aux chefs », pour quitter le champ de bataille en bon ordre, en évitant les pertes inutiles. Enfin le sacrifice patriotique est mentionné, rappelant dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, l'importance pour le soldat, de trouver son honneur au service de son roi³¹, puisqu' « il faut bien mourir plutôt que de fuir l'ennemi ». Le dernier couplet conclut d'ailleurs « Fiers soldats, combattons,/ Et, s'il le faut, mourons ³² ». La subordination aux chefs, et à travers eux, au roi est primordiale dans le second chant proposé par Zimmerman et qui porte comme titre « Hymne à l'obéissance », la présentant comme « la vertu qui forme les héros ».

Mais il reste difficile de cerner quelles étaient les chansons que les soldats partageaient. Le répertoire est particulièrement ouvert aux chansons populaires et aux compositions des chansonniers parisiens, à la mode de leur temps. Ainsi sous la Monarchie, le Pont Neuf est un lieu important de la vie chansonnière française et des chansonniers connus voient leurs créations reprises dans le domaine militaire, comme Favart avec *La marche du Royal-Soissonnais*, Vadé qui écrit *Les Gardes françaises*, François-Joseph Panard, avec sa chanson *Le grenadier*, ou encore l'abbé de l'Atteignant auteur de *Fanchon*. Dans son roman sur les simples soldats qu'il qualifie de « héros subalternes », Godard d'Aucourt décrit les soirées de ses héros subalternes, c'est-à-dire des soldats et des bas-officiers, durant lesquelles « Le Breton mange un morceau de pain du meilleur appétit du monde, en fredonnant une chanson nouvelle, arrivée depuis peu de l'Opéra Comique³³ ». Le recueil *Clairambault-Maurepas, chansonnier historique du XVIII^e siècle*, publié entre 1879-1884 et qui constitue une intéressante compilation de l'œuvre des chansonniers du XVIII^e siècle, souvent anonymes, montre un intérêt des artistes pour les affaires militaires, car de nombreux textes évoquent les actualités des campagnes de Louis XV et n'hésitent pas à brocarder un certain nombre de généraux³⁴. De plus les soldats continuent d'interpréter des chansons de leur pays, en reprenant les airs qui sont adaptés à des paroles militaires de circonstance pour fêter une victoire, comme *la bataille de Fontenoy de 1745*, dont les paroles sont écrites sur le timbre, en vogue à l'époque, de *Catiau dans son*

³⁰ *Ibid.*, p. 296.

³¹ GUINIER Arnaud, *L'honneur du soldat, Éthique martiale et discipline guerrière dans la France des Lumières (1748-1789)*, Paris, 2014, p. 320.

³² ZIMMERMANN Christian Emmanuel, *Essais de principes d'une morale militaire ...op.cit.*, p. 297.

³³ GODARD D'AUCOURT Claude, *L'Académie militaire ou les Héros subalternes, par P***, auteur suivant l'armée*, 2^e édition, Amsterdam, 1749, deuxième partie, p. 3.

³⁴ BOUZARD Thierry, « Le chant militaire français : ... op. cit. », p. 5.

*galeatas*³⁵. Certaines chansons populaires comme *Auprès de ma blonde* ou *Sur la route de Dijon*³⁶ sont aussi chantées dans les armées d'Ancien Régime. Plus largement, les répertoires écrits de chansons militaires n'apparaissent pas avant la fin XVIII^e siècle, le premier est le chansonnier Berssous, certainement rédigé par un soldat des gardes suisses et déjà évoqué dans la première partie de cette thèse³⁷. Certains soldats ont noté des paroles de chansons pour un usage personnel, mais ces documents ne sont conservés qu'à partir de la Première Guerre mondiale et, à leur lecture, on constate une grande différence entre ces écrits et les chants des recueils imprimés. Seulement 30 % des chants sont communs, donc 70 % du répertoire des soldats ne figurent pas dans ces recueils. L'on peut penser que le tri effectué lors de la publication des recueils a permis d'éliminer les chansons trop banales qui ne semblaient pas spécifiques au champ militaire, mais aussi les chansons grivoises³⁸.

Le registre des chansons patriotiques, comme celles proposées par Zimmerman, semble surtout s'imposer sous la Révolution. Les soldats eux-mêmes évoquent les moments de chants collectifs dans leurs écrits personnels. Ainsi Jean-Pierre Bial décrit le départ des volontaires dont il fait partie en précisant que la route « se fit gaiement tout en chantant des hymnes patriotiques³⁹ ». Cependant, il ne chante pas que ce répertoire puisque, plus loin dans ses mémoires, même s'il se plaint des problèmes que pose la paye donnée en assignats et de la difficulté à trouver des vivres et des vêtements, et de la soupe trop claire qu'il mange, il ajoute que « Cela n'empêchait pas que l'on fût toujours gai et que l'on ne chantât la "Mère Gaudichon" à tous les repas »⁴⁰. Le sens de cette dernière expression est difficile à cerner mais peut signifier aussi bien faire bombance, que faire la fête, chanter ou fréquenter des femmes⁴¹. Girault qui est tambour, raconte qu'au moment de défendre le territoire entre Longwy et Bitche, avec l'armée de la Moselle, un représentant du peuple leur fait jouer « Ça ira ⁴² ». Vaxelaire raconte son arrivée, avec ses camarades à Chambéry dans la bonne humeur :

³⁵ BOUZARD Thierry, *Histoire du chant militaire Français De la Monarchie à nos jours*, Paris, Decitre, 2005, p. 17.

³⁶ BOUZARD Thierry, *Anthologie du chant militaire français*, Paris, 2000, p. 298-301.

³⁷ Voir Chapitre 1 p. 61 sur le chansonnier Berssous.

³⁸ BOUZARD Thierry, « Le chant militaire français : ... *op. cit.*, p. 4.

³⁹ BIAL Jean-Pierre, *Les carnets du colonel BIAL 1789-1814, Souvenirs des Guerres de la Révolution et de l'empire, rédigés à Leipzig au dépôt des prisonniers*, Paris, 2003, BIAL, Jean-Pierre, *Les carnets du colonel BIAL ... op. cit.*, p. 39.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 115.

⁴¹ ENCKHELL Pierre, « Sur la piste de la mère Gaudichon », *Revue des deux mondes*, avril 1999, p. 167-171.

⁴² GIRAULT Philippe-René, *Mes campagnes sous la Révolution et l'Empire*, Paris, 1983, p. 23.

Quand on eut du vin, qu'on fut un peu réchauffé, on commença à chanter une chanson qu'à la fin de chaque couplet, on répétait toujours : « Les vainqueurs d'Italie⁴³.

Il célèbre ainsi la première campagne d'Italie entre 1796 et 1797, menée par Bonaparte. La musique patriotique prend une place importante dans la vie politique et militaire sous la Révolution. Dès 1794, le Comité de Salut Public incite les artistes et les poètes à produire des chants civiques pour les fêtes nationales, des pièces de théâtre ou de la musique guerrière. L'Association des artistes musiciens collabore alors pour proposer « un recueil de chansons de romances civiques en forme de journal, à l'usage des communes, des armées de terre et de mer et des colonies ». Cette association propose un abonnement de douze mille exemplaires qui consisterait en un journal, composé de cahiers mensuels. Ce projet a été accepté par le Comité de Salut public le 9 juillet 1794, des exemplaires devant être fournis à l'école de Mars⁴⁴. En 1796, le ministre de l'Intérieur Benezecq propose au ministre de la guerre de commander deux mille exemplaires d'un nouveau recueil, considérant que les chansons patriotiques sont « très analogues à l'esprit du militaire français par leur gayté, et très convenables aux bons républicains par les bons sentimens qu'elles renferment ». L'association propose cette même année un nouvel exemplaire, compilant des chansons pour « maintenir l'esprit républicain, en retraçant aux défenseurs de la patrie les modèles des vertus héroïques qui ont illustré la Révolution », puis le ministre de la Marine en commande 600 exemplaires⁴⁵. La Marseillaise s'impose également dans les armées, car le 26 messidor, an III (14 juillet 1795), l'assemblée décréta que cet hymne serait exécuté par les corps de musique des gardes nationales, des troupes de ligne et le Comité militaire, qui était chargé de le faire jouer chaque jour à la garde montante⁴⁶. Bien avant cette date, il s'était répandu d'abord entre août et novembre 1792 dans les provinces et aux armées. Il est chanté dans de nombreuses armées, après la bataille de Valmy, les soldats le reprennent souvent pendant les campagnes militaires, aussi à Jemmapes, à Mons, à Liège, à Wissembourg, à Wattignies et à Neerwinden. Dans la Chronique de Paris en octobre 1792, Roussel propose même de lier quatre chanteurs à chacune des armées « pour dire la Marseillaise et autres chants patriotiques⁴⁷. Le *Chant du départ*, quand à lui aurait peut-être été exécuté le jour de la bataille de Fleurus, pour « stimuler la bravoure des jeunes guerriers »⁴⁸.

⁴³ VAXELAIRE J. C., Mémoire d'un vétéran de l'ancienne armée 1791-1800 siège de Mayence-pacification de la Vendée campagne d'Egypte, publiés et annotés par Henry Gauthier-Villars, Paris, p. 49.

⁴⁴ CONSTANT Pierre, *Les Hymnes et chansons de la Révolution, Aperçu général et catalogue, avec notices historiques, analytiques et bibliographiques*, Paris, Imprimerie nationale, 1904, p. 128-129.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 138.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 234.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 235.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 342-343.

La Carmagnole, comme le *ça ira*, ont des paroles assez sanguinaires et sont généralement joués sur un air gai par tous les régiments⁴⁹.

3. Aller au théâtre, se déguiser et imiter les femmes pour se divertir

Si les chansons patriotiques ou plus grivoises, permettent de souder la communauté militaire masculine, il semblerait que les cadres de l'armée, dès la fin de l'Ancien Régime, s'intéressent aussi à l'utilité des spectacles et du théâtre dans les troupes. Pour le capitaine Didelot, le Français appartient à une « nation » qui a besoin « des spectacles comme [le] peuple romain non avec d'autant d'appareil et de frais, mais une mauvaise troupe de Baladins suffiroit pour empêcher la désertion dans les armées ⁵⁰ ». Assister à des pièces de théâtre semble constituer un loisir approprié pour les troupes, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Maurice de Saxe, général au service de la France, durant la guerre de succession d'Autriche emploie le théâtre comme une « technologie émotionnelle », selon les mots de Christy Pichichero, qui évoque ainsi les stratégies des officiers pour mieux encadrer la psychologie et la sensibilité des soldats, afin d'atteindre une plus grande efficacité militaire. Elle explique que dès janvier 1746, le maréchal de Saxe envoie une lettre à Charles-Simon Favart, comédien et directeur de l'opéra-comique de Paris, pour l'inviter à venir au front à Bruxelles, pour être le directeur de son « théâtre de guerre ». Saxe précise dans sa lettre que le théâtre n'est pas selon lui un simple amusement, mais fait partie de ses vues politiques et de son plan concernant les opérations militaires. Comme beaucoup d'autres officiers, il veut conjurer l'ennui qui, au sein des troupes, peut avoir de dangereuses conséquences sur la santé des soldats qui seraient alors en proie à la nostalgie et le mal du pays. Il mise donc sur un répertoire léger et comique pour préserver le « génie français », déjà évoqué, fait d'impatience, de frivolité, d'ardeur et d'amour de la liberté, qui permet aux soldats de dominer dans l'attaque. Dans ses mémoires, Favart décrit son travail au service du maréchal de Saxe. Il propose des vers prédisant une victoire prochaine pour exciter la motivation des soldats juste avant la bataille de Rocoux en 1746⁵¹. Il adapte les pièces à son auditoire, en choisissant des personnages militaires, traités comme des héros romantiques. En 1746, la pièce *La Brabançonne généreuse* met en scène une femme des Pays-Bas qui tombe amoureuse d'un officier français. En 1748, l'opéra-comique joue *Cythère assiégée*, pièce qui compare la conquête de la ville à celle d'une femme⁵². Le théâtre est conçu comme une pratique permettant de souder la communauté, autour du rire, de l'irrévérence, qui doit surtout apporter

⁴⁹ *Ibid.*, p. 555.

⁵⁰ SHD, 1M 1783, DIDELOT capitaine réformé des volontaires de Soubise, *Mémoire sur la nécessité de commuer la peine de mort ... op. cit.*, p. 10.

⁵¹ PICHICHERO Christy, *The Military Enlightenment, ... op. cit.*, p. 93-94.

⁵² *Ibid.*, p. 94-95.

la gaîté dans les armées. Selon le Maréchal de Saxe, le théâtre aurait même des vertus disciplinaires car il rassemblerait les officiers, à l'occasion des spectacles, ces derniers préférant le théâtre plutôt que la fréquentation des femmes⁵³. Charles-Étienne Bernos qui a combattu dans les armées du Maréchal de Saxe rappelle dans ses mémoires la présence de l'épouse du metteur en scène, l'actrice Justine Favart, alors qu'il se trouve à un « camp de plaisance », affirmant que « rien n'y manquait, le quartier général étoit abondamment pourvu de tout, un spectacle formé par le maréchal dont la Favart étoit première actrice, entretenue par ce général, devint une troupe excellente dans le genre comique, opéra burlesque⁵⁴ ». Le chevalier de Mautort, dans ses mémoires, insiste aussi sur cette habitude, prise par l'ensemble du régiment, d'aller au théâtre. Alors qu'il dénonce les dérives du jeu dans le corps des officiers, il vante les mérites du théâtre, seul loisir approprié :

J'excepte la comédie, passe-temps agréable et peu dispendieux, dont on peut, à tout âge, faire son amusement. Mais, de deux jours l'un, il n'emploie que trois ou quatre heures ; c'est trop peu pour ne pas laisser le moyen de donner dans bien des écarts. À Metz, le spectacle est ordinairement bon. Les régiments sont obligés de s'abonner ; le prix est modique. Chacun paye au prorata de ses appointements, de manière qu'un capitaine ne donne pas au-delà de quatre francs et un sous-lieutenant plus de quarante sols. Les officiers de fortune et les volontaires profitent de cet abonnement sans payer⁵⁵.

On constate dans ce passage qu'il existe des abonnements pour les régiments, et que le prix est adapté aux moyens financiers de chacun, y compris des simples soldats. Il devait donc s'agir d'un loisir très répandu, en particulier dans les armées en garnison. Bonardi, lui aussi, dans les années 1770, évoque une troupe de théâtre qui suit l'armée, troupe dont il va voir les spectacles, ajoutant que le régiment avait justement « une troupe de comédiens ambulants qui jouoient dans une espèce de jeu de paume⁵⁶ ».

De plus, certains soldats, n'hésitent pas à se divertir en montant eux-mêmes sur les planches. C'est le cas des camarades de Charles-Etienne Bernos, ce dernier racontant avec un certain plaisir les petites pièces qu'il monte avec ses deux autres amis, pour passer le temps, alors qu'ils sont prisonniers au sein de l'armée autrichienne. Victor, son ami, « choisit parmi les prisonniers des pères nobles, des amoureux, des valets, des rôles à manteaux, des confidents,

⁵³ *Ibid.*, pp. 90-92 et 94.

⁵⁴ BERNOS Charles-Etienne, « Souvenirs de campagne d'un soldat du régiment de Limousin (1741-1748) » ... *op. cit.*, p. 749.

⁵⁵ MAUTORT Louis François de Paule Tillette Chevalier de, *Mémoires du chevalier de Mautort* ... *op. cit.*, p. 66.

⁵⁶ BONARDI DU MÉNIL Jean-Balthazar de, *Mémoires (1760-1820) de Jean-Balthazar de Bonardi du Ménil*...*op. cit.*, p. 197.

pour les rôles de femmes, il prit six jeunes militaires imberbes⁵⁷ ». Il ajoute que les habitants de la ville où ils sont captifs, curieux de voir comment se débrouille le dit Victor, demande au commandant de la place d'établir un petit théâtre, ce qu'il accepte sans plus tergiverser car « il trouvoit que ces sortes d'amusements dissipoient l'ennui d'une captivité qui peut porter à la rébellion ». Le théâtre apparaît bien ici, comme un moyen fort utile de discipliner les troupes et ces militaires investissent si sérieusement leur rôle, que « chaque pièce avoit plusieurs représentations, une dans la semaine pour le militaire et l'autre pour la ville le dimanche »⁵⁸. La nature des pièces jouées par ces derniers est difficile à évaluer, mais au vu des personnages énumérés, il pourrait s'agir de pièces comiques ou populaires, avec des rôles variés.

Dans l'exemple de Bernos et ses amis, le fait de travestir en femme des militaires peut surprendre, mais cette pratique n'a pas pour but de moquer, d'exclure ou d'humilier les jeunes hommes ainsi déguisés, il s'agit de faire rire les participants et les spectateurs. Cela fait plutôt référence à une pratique assez courante, que l'on retrouve dans les fêtes carnavalesques, qui mettent en scène la transgression et l'inversion des rôles et procure un amusement bon enfant et accepté moralement. Ces divertissements sont d'ailleurs souvent organisés par les sociétés de jeunesse, exclusivement masculines et le théâtre prend une grande place dans les festivités du carnaval⁵⁹. On peut ainsi penser que ces militaires reproduisent ces types d'événements qu'ils ont bien connu dans la vie civile. Ainsi Bernos n'hésite pas à ajouter un trait d'esprit pour accentuer l'ironie de cette situation en ajoutant que « Les jeunes soldats actrices, par leurs figures et leurs ajustements auroient séduit à Paris des coureurs de coulisses⁶⁰ ». Si les jeunes soldats se prêtent si bien au jeu, c'est parce que selon les théories physiognomoniques, les très jeunes hommes présenteraient des caractéristiques physiques plus proches de ceux des femmes, ce qui rendrait le travestissement plus aisé⁶¹.

Les camarades de Bernos ne sont pas les seuls à se déguiser en femmes. En effet, Girard, alors qu'il vient de s'engager dans les armées d'Ancien Régime et qu'il est encore très jeune et simple soldat, veut participer à un bal organisé pour Mardi gras, dans le village près duquel sa garnison est installée. Il espère pouvoir flirter avec une amie qu'il vient de rencontrer. Mais son

⁵⁷ BERNOS Charles-Etienne, « Souvenirs de campagne d'un soldat du régiment de Limousin (1741-1748) » ... *op. cit.*, p. 683.

⁵⁸ *Ibidem.*,

⁵⁹ ARIÈS Philippe, DUBY Georges et CHARTIER Roger (dir.), *Histoire de la vie privée, 3, De la Renaissance aux Lumières*, Paris, 2001 p. 472-473.

FABRE Daniel, *Carnaval ou la fête à l'envers*, Paris, Gallimard, 1992, p. 66-67.

⁶⁰ BERNOS Charles-Etienne, « Souvenirs de campagne d'un soldat du régiment de Limousin (1741-1748) » ... *op. cit.*, p. 683

⁶¹ STEINBERG Sylvie, *La confusion des sexes ... op. cit.*, p. 168-169

capitaine refuse de lui donner son accord et les jeunes filles, avec lesquelles il a fait connaissance, décident de le déguiser en femme, lui qui n'a encore que 18 ans, pour contourner la surveillance des supérieurs et faire le mur⁶². Il renforce l'aspect comique de cette situation en ajoutant les répliques taquines de cette jeune fille qui lui avoue :

c'est bien plutôt à moi à n'être pas tranquille. Nous avons comploté de vous déguiser en femme et j'ai bien peur qu'on ne vous enlève !

Girard continue la suite de l'anecdote :

Toutes s'occupèrent de ma toilette. Ma jeunesse et ma taille se prêtaient admirablement au travesti. Dans la salle du bal, mon propre capitaine fut le premier qui m'abordat. Bien qu'il ne me dit que des amabilités, je tremblais malgré le masque, qu'il ne me reconnût. Un officier de hussard me tira d'embarras en m'invitant à danser. Après cette première valse mon major me demanda la seconde. J'étais bouleversé, je frissonnais dans ses bras. Il s'en aperçut facilement et mettant mon trouble au compte d'une pudeur effarouchée, s'efforça de me rassurer⁶³.

Il donne une coloration burlesque à cette anecdote, par le fait qu'il trompe tous les hommes, qui le fréquentent durant cette soirée, à tel point qu'ils tentent de le séduire, alors qu'ils sont aussi ses supérieurs hiérarchiques. Mais son absence a été remarquée pendant la nuit et il est puni de vingt coups de sabre, par le même major, avec qui il a pourtant dansé durant la soirée. Pour espérer éviter ou amoindrir sa punition, il décide d'avouer son travestissement au major et au capitaine qui l'ont convoqué. Contre toutes attentes, il échappera finalement aux coups de plats de sabre à cause de la réaction de son capitaine :

Les deux officiers se retirèrent dans un coin de la pièce. Le capitaine crevait de rire. Ils se parlèrent bas. Puis le major rappela le sergent, lui dit de me laisser rentrer dans ma chambrée, et se tournant vers moi, l'air encore furieux :

- Allons c'est bon ! Je te fais grâce...

Il ne se doutait pas que c'était à lui-même qu'il faisait grâce...

C'est bien le major, que Girard déteste d'ailleurs, qui est humilié pour n'avoir pas décelé la supercherie, et non l'auteur, qui aurait pu être moqué par son aspect féminin et son manque de virilité. Dans des mémoires, rédigés entre 1738 et 1745, le chevalier de Quincy, combattant des guerres de Louis XIV, rapporte les mêmes plaisanteries et insiste sur le même effet comique du travestissement. En effet, lorsque les troupes françaises arrivent dans la ville de Vesoul, en mai 1701, toutes les habitantes ont pris la fuite, de peur d'être importunées par des soldats :

⁶² GIRARD Etienne-François, *Souvenirs militaires du colonel Girard, 1766-1846*, Paris, 2010, p. 35.

⁶³ *Ibid.*, p. 35.

Pour nous moquer de ces dames, les plus jeunes mousquetaires s'habilloient le soir en femmes, et, ainsi vêtus, nous les promenions dans les rues et dans les promenades. Au bout de quelques jours, elles apprirent qu'on leur en avoit imposé : ce qui leur fit prendre le parti de revenir à la ville et de nous recevoir chez elles⁶⁴.

On retrouve ce travestissement des plus jeunes hommes, pratique qui ne semble nullement infamante pour ces jeunes mousquetaires, mais sert au contraire à se moquer de la crainte, de la pudeur et de la prudence des femmes, en utilisant l'inversion des rôles et la dérision. Ces militaires jugent ces précautions féminines ridicules et le leur font comprendre en les provoquant, et en partageant un moment de franche camaraderie, entre hommes, pour marquer leur autonomie face à la gent féminine méfiante. Ces mêmes anecdotes autour du théâtre et du travestissement se retrouvent aussi durant la période révolutionnaire, notamment avec cet extrait des mémoires de Jean-Pierre Bial, où la pratique théâtrale intervient spontanément, lors d'une soirée bien arrosée entre militaires, logés temporairement au château de Loo, résidence d'été du Prince d'Orange :

Le bon vin aidant, la gaieté s'en mêla et on se mit à chanter des chansons patriotiques. Les plus curieux s'enhardirent à visiter le rez-de-chaussée du château et s'introduisirent dans la salle de Théâtre, puis pénétrèrent dans le foyer où se trouvaient des costumes et des décors. À cette découverte, nos enfants de la joie décidèrent de jouer la comédie. Chacun s'affubla du costume qui lui convenait, les uns en arlequin, en pères nobles, en seigneurs ou princes, enfin d'autres en costumes de femmes. [...]. Finalement, on s'arrêta à une espèce de Revue. Pendant ce temps, on sabrait le champagne et acteurs et actrices étaient passablement excités. Quand j'arrivai dans la salle, avec quelques officiers qu'on avait également prévenus, tout le parterre était occupé par nos grenadiers qui s'esclaffaient de rire en entendant les acteurs débiter leurs tirades et parfois improviser quand la mémoire leur manquait [...]. Comme nous, le Commandant ferma les yeux sur tout cela. Nos pauvres diables de soldats avaient supporté héroïquement de si grandes privations qu'il y aurait presque injustice à les punir d'avoir bu le bon vin du Prince d'Orange.⁶⁵

On retrouve ici tous les éléments de la description stéréotypée des soldats révolutionnaires d'origine populaire, à l'image des sans-culottes, fêtant joyeusement leurs amitiés viriles, en chantant des chansons patriotiques et en buvant ensemble. Soldats issus du peuple se déguisant en prince, hommes se déguisant en femme, on retrouve également la subversion carnavalesque, décrite ici presque explicitement, où l'inversion des symboles et des rôles s'impose. Les jeunes hommes ont bonne place dans ces festivités traditionnelles et si certains s'amuse à mettre

⁶⁴ QUINCY Joseph Sevin, Comte de, *Mémoires du chevalier de Quincy*, (ed Léon Lecestre), Renouard, Paris, Tome. I, p. 133-134.

⁶⁵ BIAL Jean-Pierre, *Les carnets du colonel BIAL ... op. cit.*, p. 104-105.

leurs habits à l'envers, ou « s'engoncer dans un sac » d'autres « préfèrent se glisser dans de vieilles robes de femmes ». Ce genre de processions joyeuses sont d'ailleurs le propre du « jovent », c'est-à-dire de la jeunesse masculine, des bacheliers, qui hurlent dans les rues et font toutes sortes de tapages⁶⁶. Dans ces sociétés masculines, comme à l'armée, ces caractéristiques féminines sont ainsi tournées en dérision . De plus, Ces grenadiers, corps militaire d'élite souvent associés à une image de férocité et d'indiscipline, semblent connaître des répliques et des textes de pièces de théâtre, ce qui montre leur présence assidue à ces spectacles.

Durant la Révolution se développe d'ailleurs un répertoire de théâtre patriotique, qui est fortement contrôlé par le Comité de Salut Public dans le but de faire des spectacles une « école primaire pour adulte » et participer à la régénération des citoyens⁶⁷. Ce genre théâtral met en scène des personnages comme des représentants du peuple, des maires, des officiers, des instituteurs, des pères et mères de famille anonymes mais exemplaires qui prononcent un discours moral, proposant des modèles d'héroïsme républicain⁶⁸. Selon Philippe Bourdin, beaucoup de ces pièces traduisent « l'expression des vertus mâles et républicaines », mettent en scène parfois des combats à la baïonnettes⁶⁹. Pour les figures masculines de ces pièces, les simples hommes de troupes, boivent et peuvent se montrer vulgaires, mais leur gaîté et leur optimisme caractéristiques sont exposés et on les voit très attachés à l'égalité, discutant en faisant fi de la hiérarchie des grades. Ils plaisantent, boivent du vin, discutent de leurs conquêtes et de leur futures prouesses, en faisant la fête, plutôt que l'exercice⁷⁰. C'est bien ainsi que l'officier Bial décrit ses soldats qui s'amuse dans l'extrait précédent où ils se déguisent pour jouer une pièce. Il les désigne d'ailleurs avec une bienveillante condescendance, lui qui vient de la moyenne bourgeoisie, en insistant sur l'enthousiasme naturel de ces Français, sur la « gaieté » qui s'en mêle, les surnommant « les enfants de la joie », ou encore « Nos pauvres diables de soldats » et plus loin « nos lascars ». Ces débordements arrosés d'alcool et cette indiscipline bon enfant sont décrits de manière positive car ils correspondent au stéréotype largement diffusé, dans les milieux militaires mais aussi dans l'ensemble de la société française, du citoyen soldat, libre et enthousiaste, emporté dans l'offensive à l'arme blanche, par un élan patriotique. C'est ce mythe du « culte de la bayonnette » étudié par John Lynn, qui s'impose alors. S'il peut faire partiellement référence au modèle de la gaîté française du maréchal de Saxe ou de la *furia francese* de la Renaissance, pour certains révolutionnaires, cet enthousiasme

⁶⁶ FABRE Daniel, *Carnaval ou la fête à l'envers*, Paris, 1992, p. 37.

⁶⁷ BOURDIN Philippe, *Aux origines du théâtre patriotique*, Paris, CNRS Éditions, 2017, p. 29.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 35.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 41.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 387.

est nouveau et dû à la nouvelle condition des citoyens libres et patriotes qui défendent la République⁷¹. Bial justifie d'ailleurs la clémence des officiers envers le pillage de ces grenadiers en précisant qu'ils « avaient supporté héroïquement de si grandes privations ». Cet esprit de fête soutient donc leur moral et permet une meilleure motivation et une discipline correcte, même si elle n'est pas parfaite. L'enthousiasme et la gaîté des soldats révolutionnaires est d'ailleurs souvent mentionnée chez Bial qui, idéalise particulièrement ce moment révolutionnaire, comme lorsqu'il fait le récit du début de la campagne de 1796, décrivant la motivation des hommes :

plus le danger était grand, moins on le craignait, je crois. On chantait, on plaisantait comme à l'ordinaire, on voulut changer les croyances et établir un nouveau culte, mais le Français frondeur se moquait des nouveaux sectaires ; et tout cela sombra dans le ridicule. [...] On a méconnu et calomnié ce temps d'héroïsme. Jamais armée ne fut plus mal tenue et plus mal payée et pourtant jamais elle ne montra plus d'activité et de dévouement⁷².

Cette réputation est aussi défendue par Vaxelaire :

Les habitants de la Suisse s'inquiétaient infiniment de notre arrivée, car on leur avait dit que nous mangions les petits enfants ; étant arrivés sur la place, plusieurs jeunes gens s'empressèrent de sortir de leurs maisons pour nous considérer, et nous voyant avec une gaieté très agréable, ils se hasardèrent à nous approcher et à nous entretenir. Ils arrivent au petit village d'Aigle. [...] Nous restâmes là pendant quelque temps avec beaucoup de gaieté. L'on y dansait souvent ; comme je jouais du violon, l'on m'en procura un, j'y gagnais de l'argent⁷³.

Il tente ici de conjurer la mauvaise réputation des soldats français qui se répand, en pays étrangers. L'enjeu est de ne pas apparaître comme des envahisseurs et faire apprécier les idéaux révolutionnaires que la France diffuse en Europe, justifiant ainsi ses conquêtes. Thomas Hippler décrit l'ambiguïté des représentations du soldat révolutionnaire : les volontaires incarnaient une forme d'indiscipline, une force animale brute assimilée à de la canaille, image traditionnelle de l'indiscipline des soldats, mais ces défauts démontraient paradoxalement un sens de l'honneur héroïque, qui aurait été la conséquence de l'engagement politique des citoyens. C'est la combinaison de ces deux stéréotypes contraires qui serait le secret de leurs victoires sur le champ de bataille. Il remarque que ce stéréotype est d'ailleurs entretenu dès le début de la Révolution, car les volontaires deviennent rapidement le sujet de représentations qui servent à

⁷¹ LYNN John A., *The Bayonets Of The Republic : Motivation And Tactics in the Army of Revolutionary France, 1791-1794*, Urbana, Westview Press, p. 185-188.

⁷² BIAL Jean-Pierre, *Les carnets du colonel BIAL ... op. cit.*, p. 112.

⁷³ VAXELAIRE J. C., *Mémoire d'un vétéran de l'ancienne armée 1791-1800... op. cit.*, p. 50.

des fins politiques diverses⁷⁴. Cependant ce mythe de l'enthousiasme des soldats français a été déconstruit par un certain nombre de recherches, démontrant que la société civile était souvent hostile aux demandes de l'État qui cherchait toujours plus de recrues pour combler les besoins militaires⁷⁵. Dans ces travaux d'Alan Forrest estime que la désertion dans l'armée de la Révolution atteint un taux proche de 50% et montre que bon nombre de jeunes gens enrôlés contre leur gré sont contraints de survivre sur les routes, commettant des actes de brigandages tout en évitant la gendarmerie qui cherche les déserteurs⁷⁶. Cependant, les moments de divertissement, les rires collectifs et les plaisanteries semblent tout de même participer quotidiennement à cette communauté masculine. Ainsi Gabriel Noël, dans ses lettres à sa marraine retranscrit l'atmosphère des chambrées de cette manière :

Il y a là trois ou quatre crânes qui ne cessent de crier à tue-tête et sont insupportables ; c'est pourquoi nous les surnommons par dérision les « muets ». Quelquefois, on se fait des plaisanteries ; mais le meilleur moyen de les faire cesser, c'est d'en rire soi-même ; rien ne dégoûte tant un mauvais plaisant que d'abonder dans son sens. J'ai déjà essayé cela plusieurs fois et m'en suis toujours bien trouvé⁷⁷.

La dérision et la plaisanterie permettent d'une part de faire ses preuves face aux crânes, les prétentieux dont parle souvent Noël et qui lancent des défis, mais aussi de désamorcer de possibles conflits en pacifiant les relations parfois électriques entre ces jeunes hommes. En effet ici, Gabriel Noël et ses camarades plus introvertis trouvent le moyen de limiter la domination des hommes les plus forts en gueule par la dérision. Les plaisanteries apportent aussi un réconfort quotidien chez Maurin et Rouvière qui écrivent à leur ami Dessalles dont ils sont séparés :

À Charleville nous faisons de petits galats en pomme de terre, où l'amitié présidoit. Nous plaisantions beaucoup. [...] Quand je serai de retour, j'espère passer des instans agréables avec toi, en te parlant de nos discours soldatesques, mais auparavant il faut faire reconnaître la République de gré ou de force, et rendre la liberté à quelque peuple⁷⁸.

⁷⁴ HIPPLER Thomas, « Volunteers of the French Revolutionary Wars : Myths and Reinterpretation », in KRÜGER Christine G. et LEVSEN Sonja (dir.), *War volunteering in modern times, from the French revolution to the second world war*, New York, 2011, p 24.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 34.

⁷⁶ FORREST Alan, *Déserteurs et insoumis sous la Révolution et l'Empire*, Paris, Perrin, 1988.

FORREST Alan, « Déserteurs et brigands sous la Révolution et l'Empire : état de la question », in SOTTOCASA Valérie (dir.), *Les Brigands. Criminalité et protestation politique (1750-1850)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2019, p 100-101.

⁷⁷ NOËL Joseph-Louis-Gabriel, *Au temps des Volontaires 1792, lettres d'un volontaire de 1792, présentées et annotées par J. Noël*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1912, p. 14-15.

⁷⁸ MAURIN, ROUVIÈRE, « Deux volontaires de Sambre et Meuse : lettres de Maurin et de Rouvière à Dessalles (1792-1797) », in *Nouvelle revue rétrospective*, Tome XVI, Janvier-Juin, Paris, 1902, p. 94-95.

Plus loin dans une nouvelle lettre :

Il ne se passe aucun jour sans que nous parlions de notre Dessalles, de nos conversations gaies et familières, de nos petites parties où les ris n'avaient pas la dernière part, et sans que nous nous plaignions de son long silence⁷⁹.

Plaisanteries et rires apparaissent bien ici comme le ciment de l'amitié et comme un soutien moral essentiel. Ils sont aussi associés à la figure du soldat comme le montre l'expression « discours soldatesque », qui ferait référence à un franc parler populaire, à une habitude de la discussion animée qui permet de relater convenablement les exploits militaires, ajoutant un critère de plus à la description du volontaire de la Révolution.

Sur l'ensemble de notre période, la réflexion sur l'atmosphère joyeuse, amicale et chaleureuse qui doit régner dans les troupes semble donc s'imposer dans les armées. L'amitié, la gaieté et l'enthousiasme sont attachés à une image stéréotypée du soldat, aussi bien sous l'Ancien Régime que pendant la Révolution, participant à la construction d'un modèle masculin typiquement français, empreint d'un dynamisme et d'une ardeur virile qui soutient la motivation du soldat. Cette convivialité est donc favorisée par les cadres de l'armée qui organisent des chants et des divertissements collectifs pour entretenir cet état d'esprit. Mais de nombreuses habitudes de la vie quotidienne participent aussi à soutenir l'amitié et la fraternité entre les hommes, en particulier les repas, souvent arrosés d'alcool, qui peuvent célébrer aussi certains événements, dans un environnement essentiellement masculin.

II. Vivre entre hommes : boire et manger ensemble pour souder les amitiés

La vie quotidienne des soldats de la Révolution a été étudiée par Jean-Paul Bertaud, qui montre l'importance des moments passés ensemble pendant les repas, qui font des soldats des « compagnons de la Marmite⁸⁰ », et leur permettent de lutter contre la dépression et l'envie de désertion. La marmite est, selon lui, le symbole de la fraternité qui lie chaque petite unité de combat. Elle est le lieu des rites d'initiation pour y accueillir le nouveau qui doit « la graisser », c'est-à-dire aller chez la cantinière ou la vivandière pour acheter quelques morceaux de viande, des flacons de vin et d'eau de vie⁸¹. John Lynn a également proposé des analyses sur ce thème dans son étude de l'ordinaire dans les armées révolutionnaires⁸². C'est à travers deux pratiques, celles du repas et de la consommation d'alcool que semblent en effet se nouer, pour les soldats de l'Ancien Régime comme pour ceux de la Révolution, de nombreux liens d'amitié. Ils

⁷⁹ *Ibid.*, p. 78-79.

⁸⁰ BERTAUD Jean-Paul, *La vie quotidienne des soldats de la Révolution 1789-1799*, Paris, Hachette, 1985, p. 104.

⁸¹ *Ibid.*, p. 134.

⁸² LYNN John, A., *The Bayonets of the Republic ... op. cit.*, p. 163-182.

peuvent aussi participer à l'institution de rites d'intégration des nouvelles recrues au sein de l'ordinaire ou de la compagnie. D'ailleurs Dans les écrits des militaires, tout au long de la période étudiée, nous retrouvons, en effet, ces moments de vie collective encadrés par les repas et la consommation d'alcool.

1. Les défis de la boisson et de l'ivresse.

Ann Tlusty précise, au sujet du partage de l'alcool, que les lieux de débit de boissons sont des institutions importantes dans la vie sociale, culturelle et professionnelle de la population masculine en Europe, pendant l'époque moderne car « pour les hommes, boire en société faisait partie de leur identité sociale⁸³ ». L'idée que la consommation d'alcool serait essentiellement réservée aux hommes est liée à la théorie des humeurs. En effet, de nature plus froide, les femmes sont considérées comme étant plus sensibles à l'alcool, alors que « Le vin exalte la nature sanguine de l'homme, purgeant même les humeurs flegmatiques associées au féminin ». Les hommes qui boivent deviendraient alors plus virils, plus sensuels, plus grivois et spirituels⁸⁴. Si ces traits sont incompatibles avec les exigences de retenue et de pudeur qui s'imposent aux femmes, ils correspondent, en revanche, à l'attitude enjouée et enthousiaste qui doit être celle des soldats, attitude favorisée par les cadres de l'armée pour maintenir le courage, comme nous l'avons démontré précédemment. Les divertissements que nous avons décrits sont souvent accompagnés par une consommation d'alcool parmi les participants. Selon Yves Castan, le rapport à l'alcool et au vin est typique des sociabilités masculines et forge les amitiés, puisque l'invitation à boire, consacre entre hommes cette bonne entente nécessaire⁸⁵.

Pourtant cette habitude masculine de consommation d'alcool est envisagée de manière plutôt négative par les autorités militaires dans les armées monarchiques, comme révolutionnaires. Sur l'ensemble de la période étudiée, les officiers prônent plutôt la sobriété et l'abstinence. Desrivères, dans les *Loisirs d'un soldat* conseille, pendant les jours de repos, et notamment le dimanche, de bien surveiller les soldats pour « qu'ils ne se livrent point à l'ivrognerie », car les excès liés à l'alcool sont « indignes de l'homme, dans quelques état & condition qu'il soit », et il est surtout impossible de les tolérer spécifiquement dans les armées, car elle empêche l'exécution de missions vitales en temps de guerre ⁸⁶. La critique de l'ivrognerie est également très présente dans les écrits des cadres de l'armée pendant la

⁸³ TLUSTY B. Ann, « Consommation d'alcool et culture masculine dans l'Europe de l'époque moderne », in SOHN Anne-Marie (dir.), *Une histoire sans les hommes est-elle possible ?*, Lyon, ENS Éditions, 2013, p. 122.

⁸⁴ *Ibid.*, p 123.

⁸⁵ CASTAN Yves, *Honnêteté et relations sociales en Languedoc... op. cit.*, p. 185.

⁸⁶ DESRIVIÈRES Ferdinand, *Loisirs d'un soldat du régiment des françaises gardes*, Amsterdam et Paris, Charles Saillant, 1767, p.105-106.

Révolution, comme dans le mémoire du commandant Guyard⁸⁷, qui la considère comme « un déffaut qui dégrade l'homme et l'assimile aux bêtes les plus féroces », et surtout qui le pousse à « commettre toutes les sottises et les crimes possibles » ; il rend furieux les soldats ou en fait des « lâches », car ils sont incapables de faire leurs devoirs militaires. Le Général Krieg, qui écrit en 1796 est du même avis et rappelle que « l'hivrognerie dégrade l'homme dans toutes les classes de la société⁸⁸ ».

Pour autant, on touche à une contradiction importante au sein de l'institution militaire au sujet de l'alcool, car malgré toutes ces oppositions théoriques, il est quotidiennement distribué aux soldats, et souvent considéré comme un moyen de redonner de la force et du courage. Ainsi, le sergent Desrivères qui condamnait l'ivresse, quelques lignes plus haut, préconise la prise de « boissons fortes », qui peuvent être consommées, « avec sobriété & précaution », car elles « dissipent la mélancolie, augmentent les forces, & raniment le courage ». Elles deviennent même « salutaires aux Soldats dans le travail & dans les routes⁸⁹ ». Au contraire, la consommation d'eau engendrerait « le relâchement des fibres, & les sueurs [...], & ôte la vigueur », elle serait même mortelle, lorsqu'elle est bu trop fraîche ou qu'elle est de mauvaise qualité⁹⁰. Les médecins tiennent la même position, comme Jean Colombier, par exemple, qui présente le vin comme une boisson « très saine, nourrissante & fortifiante », qui est même « un puissant confortatif pour le Soldat, qui n'y est pas habitué, s'il en buvoit peu, & s'il le buvoit bon ». Ces auteurs critiquent, en fait, les excès et l'ivresse, mais pas la consommation d'alcool dans une proportion raisonnable. C'est l'intempérance que condamne surtout Colombier dans ces lignes⁹¹. Ainsi, il reconnaît qu'il est bon qu'un soldat puisse « boire un peu d'eau de vie le matin », et recommande la consommation de la « bière », qui est selon lui, la boisson la plus saine⁹². Ces contradictions au sujet de l'alcool perdurent puisque Odile Roynette fait le même constat, lorsqu'elle évoque, encore à la fin du XIX^e siècle, des préoccupations croissantes de l'institution militaire au sujet de l'alcoolisme du soldat, qui fait craindre une véritable épidémie, alors que, dans le même temps, l'alcool est considéré

⁸⁷ SHD, 1 M 2009, GUYARD, Commandant du 16e bataillon d'infanterie légère, *Instructions pour tous les grades de l'Infanterie républicaine par Guyard Chef du 16e bataillon d'infanterie légère*, 1794, p. 8-9.

⁸⁸ SHD, 1 M 2018, KRIEG Jean-Frédéric général de division, *Quelques observations sur la composition actuelle de l'état militaire de la République française*, 1796, p. 5.

⁸⁹ DESRIVIÈRES Ferdinand, *Loisirs d'un soldat ... op. cit.*, p. 107.

⁹⁰ *Ibidem*.

⁹¹ COLOMBIER Jean, *Préceptes sur la Santé des Gens de guerre ou L'Hygiène Militaire, Par M. C. Docteur Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, Publication après le code de médecine Militaire*, Paris, Chez Lacombe, 1775, p. 73.

⁹² *Ibid.*, p. 74 et 77.

comme un remontant nécessaire au militaire⁹³. Cette contradiction est, sans doute, liée au fait que les autorités militaires veulent obtenir la discipline et l'efficacité des soldats, tout en étant bien conscientes que les habitudes et la sociabilité de ces hommes reposent aussi sur le partage de l'alcool et les divertissements des cabarets. Leur enlever ces espaces de jouissance et de loisir serait une menace à la gaîté et l'enthousiasme si nécessaires au courage et au moral des combattants. Selon Michel Heichette, le cabaret est un domaine masculin, où se noue une sociabilité et des formes de loisirs que les femmes viennent peu partager. Elles ne s'y aventurent que pour chercher un mari absent ou pour s'abriter ponctuellement⁹⁴.

L'historien Matthieu Lecoutre parle quant à lui de « culture de l'enivrement » entre les XVI^e et XVIII^e siècles en France, expliquant alors que les autorités politiques et judiciaires doivent se montrer pragmatiques, en cherchant à encadrer la consommation plutôt que de tenter, en vain, de l'éradiquer⁹⁵. Cette consommation d'alcool est bien souvent décrite, par les combattants eux-mêmes ou dans la littérature, comme une pratique positive et conviviale. Ainsi, dans les scènes de partage entre les héros du roman de Godard d'Aucourt, qui dépeint les soirées des humbles soldats courageux, issus de la petite bourgeoisie parisienne, les soldats s'occupent en « vidant quelques pots de bière » et en viennent « à parler de la gloire⁹⁶ ». D'ailleurs, si le bavardage des femmes n'est jamais vraiment considéré, les discussions des hommes, en revanche, constituent un loisir sérieux et confortable, y compris autour de verres d'alcool⁹⁷. Le citoyen Rossignol quant à lui, loue chez ses hommes, « l'intrépidité de ces pauvres bougres », alors qu'il est sergent. Il apprécie tout particulièrement leur capacité de « bien boire et de bien se battre »⁹⁸. Le volontaire Joliclerc, issu de la paysannerie du Jura, se réjouit, sans détour, de l'accès facilité à l'alcool, dont il peut bénéficier dans l'armée, notamment lorsque son bataillon est en étape à Mayence, non loin d'une colline avec des vignes où « l'on y boit, l'on y fait les cent coups dans les caves, où l'on enfonce les tonneaux de cinquante muids, l'on y est dans le

⁹³ ROYNETTE Odile, « *Bons pour le service* » : l'expérience de la caserne en France à la fin du XIX^e siècle, Paris, p. 118

⁹⁴ HEICHETTE Michel, *Société, sociabilité, justice. Sablé et son pays au XVIII^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 116-117.

⁹⁵ LECOUTRE Matthieu, *Ivresse et Ivrognerie dans la France moderne*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011, p. 267-268.

⁹⁶ GODARD D'AUCOURT Claude, *L'Académie militaire ou les Héros subalternes, par P***, auteur suivant l'armée*, 2^e édition, Amsterdam, Par la Société, 1749, partie 1, p. 19.

⁹⁷ CASTAN Yves, *Honnêteté et relations sociales en Languedoc... op. cit.*, p. 186.

⁹⁸ ROSSIGNOL Jean-Antoine, *Vie de Jean Rossignol vainqueur de la Bastille, Edition présentée et annotée par Antoine de Baecque*, Paris, Mercure de France, 2011, p. 20.

vin jusqu'aux jambes. Il y a du vin en abondance⁹⁹ ». Joliclerc considère lui-même le vin comme un soutien absolument nécessaire, qui le maintient en vie :

je bois de bons coups, je mange mes prêts (paye). Je crois que c'est ce qui me préserve. Je suis fait au vin, il m'en faut. Quand je suis dans un pays à bière ou à cidre, je suis à demi mort¹⁰⁰.

Sa dépendance à l'alcool peut être clairement décrite comme de l'alcoolisme, mais il ne l'identifie pas ainsi, parce qu'il parvient à se contrôler lorsqu'il boit. Il se dispute d'ailleurs avec sa mère sur ce sujet :

Je suis fâché d'être obligé de vous parler de cela, parce que vous me faites une espèce de défense de vous en jamais rien dire ; cependant il convient mieux de s'entretenir comme l'on se gouverne, que de parler mal de quelqu'un point du tout ! Mes boissons ne m'ont point déshonoré, et je crois avoir plus d'honneur que tous vos buveurs d'eau qui n'ont jamais rien dit ni rien fait qu'à tête reposée. Mais je vous demanderai : mes boissons m'ont-elles engagé dans quelque embarras, dans quelque danger ? Me suis-je battu ? Ai-je fait quelque mauvais coup ayant bu ? Tout ce qu'il en est résulté est je mangeais mon bien, mon bien ... et j'avais quelquefois mal à la tête. Voilà ce qu'il en est résulté ; et puis, de mon bien, je n'en ai pas encore assez mangé¹⁰¹.

Ici Joliclerc assume son penchant pour l'alcool, n'entend pas diminuer sa consommation et se vante finalement de ne pas se laisser gagner par l'ivresse malgré les quantités importantes de vin qu'il consomme. On voit bien alors que la capacité de résistance à l'alcool est mise en parallèle avec la bravoure et l'habileté au combat ; elle permettrait donc de repérer un bon soldat.

De plus, le fait d'aller boire ensemble, entre hommes, resserre les liens et soude la communauté masculine, dans une complicité qui n'admet pas les femmes. Chez Vaxelaire, c'est le vin qui réchauffe et qui pousse les hommes à chanter¹⁰². Xavier Vernère qui, à la veille de la Révolution, hésitait à s'engager à cause d'une jeune femme dont il était tombé amoureux, est finalement conquis par la sociabilité qu'il découvre à l'armée :

Je trouvai parmi ces nouveaux compagnons quelques bons et aimables amis, dont la société me fit bientôt oublier tout à fait l'intéressante personne qui avait pendant quelque temps enchaîné mes pensées. Exacts à nos devoirs, gardes, revues, parades, exercices, appels, nous allions courir les champs lorsqu'ils étaient finis, et, tandis que nos vieux camarades, selon la coutume des anciens soldats, allaient vider bouteille, nous allions, nous, faire des ribotes de lait et

⁹⁹ JOLICLERC, *Volontaire aux armées de la Révolution, ses Lettres (1793-1796), Recueillies et publiées par Etienne Joliclerc, avec une introduction et des notes par Frantz Junck-Brentano*, Paris, Perrin, 1905, lettre à sa mère du 23 juillet 1793, p. 105.

¹⁰⁰ *Ibid.*, Lettre à sa mère du 25 janvier 1794, p. 156.

¹⁰¹ *Ibid.*, Lettre à sa mère du 30 mai 1794, p. 165-166.

¹⁰² VAXELAIRE J. C., *Mémoire d'un vétéran de l'ancienne armée 1791-1800... op. cit.*, p. 49

*manger des galettes de blé noir, que notre appétit toujours en éveil nous faisait trouver excellentes*¹⁰³.

Même si ses jeunes camarades et lui se contentent de « lait », ils se retrouvent tout de même pour boire et manger ensemble, la consommation d'alcool étant élevée au rang de « tradition » pour les anciens soldats. Ces moments entre hommes sont mis en opposition, dans cet extrait avec « l'intéressante personne », cette femme qu'il fréquentait avant son départ. La compagnie de cette dernière semble bien inintéressante et secondaire en comparaison de cette communauté masculine où il trouve de « bons et aimables amis ». Charles-Étienne Bernos montre également que la boisson consolide l'amitié masculine, en particulier quand il raconte ses retrouvailles avec ses amis, dont il a été séparé pendant plusieurs semaines. Pendant leur captivité, pour obtenir un revenu, ils avaient monté ensemble une école :

*Je vis mes trois amis qui me reçurent comme leur frère. Je ne pus vider bouteilles que deux fois avec eux pendant ces huit jours, mais je leur promis de revenir seul et de passer plusieurs jours avec eux ; ce que je fis trois fois avec d'autant plus d'agrément pour eux et pour moi que j'avois obtenu du commissaire un ordre de logement et un billet de liberté pour mes trois amis, de passer le temps en ville pendant que j'y séjournais. Ils me traitèrent toujours sans me permettre de faire aucun déboursé parce que je ne leur avois point caché que je ne gagnais en travaillant pour le commissaire que ma liberté, « et nous, me dirent-ils, nous avons toujours nos écoliers, même les tiens, et comme tu as droit à notre gain tu ne dois point faire de difficulté à le dépenser avec nous*¹⁰⁴.

Dans ce passage, il résume ses entrevues avec ses amis, au fait de « vider bouteilles », ils négocient ensuite la prise en charge des dépenses autour de la boisson et de la nourriture pour rivaliser de générosité pour payer les dépenses, preuve supplémentaire d'amitié. En effet, Ann Tlusty souligne, dans les pratiques de consommation de l'alcool, l'importance de la solidarité, de la générosité qui consiste à dépenser pour les autres, en particulier lorsqu'il s'agit de subvenir à des besoins essentiels tels que la nourriture et la boisson. Elle permet, pour un homme, de montrer publiquement sa largesse et de mettre en place des liens de réciprocité et d'amitié¹⁰⁵. Il s'agirait même d'une certaine compétition économique dans le fait de pouvoir « payer sa tournée », pour assurer sa réputation sociale et morale¹⁰⁶. Ainsi, quelques jours après, Bernos reçoit de l'argent de sa mère et paye à son tour à boire à ses camarades :

¹⁰³ VERNÈRE Xavier, *Cahiers d'un volontaire de 1791 par Xavier Vernère, publiés par M. X. Gerin-Roze, son petit-fils*, Paris, 1911, p. 30.

¹⁰⁴ BERNOS Charles-Etienne, « Souvenirs de campagne d'un soldat du régiment de Limousin (1741-1748) » ... *op. cit.*, p. 741.

¹⁰⁵ TLUSTY B. Ann, « Consommation d'alcool et culture masculine ... », *op. cit.*, p. 129.

¹⁰⁶ *Ibid.*, §. 13.

*Ma mère avoit fourni mon gousset de deux louis qui ne durèrent pas longtemps au régiment, non plus que la demie-paye qui m'étoit due du temps de mon congé et qu'on me paya, parce qu'il est d'usage de traiter ses camarades tant que la bourse reste garnie*¹⁰⁷.

Il est donc contraint, dès qu'un peu d'argent lui parvient, de le dépenser pour ses amis, qui ont auparavant subvenu à ses besoins. Même les officiers sont aussi contraints à ces dépenses pour plaire à leurs camarades. C'est en tout cas ce qu'affirme Bonardi du Ménil, alors qu'il tombe malade et que ses amis viennent à son chevet :

*Mes camarades affluèrent chez moi, je fis des frais incroyables pour leur plaire. Jamais je ne m'étois senti autant d'énergie, de vivacité, de gaieté même, je me serois cru bien portant si je n'avois brûlé de toutes les parties de mon corps*¹⁰⁸.

Ces pratiques de réciprocité se retrouvent également dans l'armée révolutionnaire, en particulier quand il est question, de « graisser la marmite », lorsqu'un novice arrive au sein de l'ordinaire ou du bataillon. Ainsi lorsque Gervais et son jeune ami Tolin entrent dans l'armée en 1794, leur sergent leur annonce qu'ils vont devoir « graisser la marmite », comme il est de coutume pour ceux qui entrent pour la première fois dans la caserne. Mais ils ne comprennent pas bien de quoi il retourne :

*Nous nous regardâmes l'un l'autre. Le sergent, pour nous tirer d'embarras, nous dit : « Voici ce dont il est question : vous me remettez à moi, chef de la subdivision, telle somme que vous jugerez convenable. Cette somme sera employée en eau-de-vie pour toute la subdivision. » Nous trouvâmes, sans cependant en faire l'observation, que c'était une drôle de manière de graisser la marmite. Mais Tolin, sans plus attendre, porta la main à la poche, et exhiba le reste de notre fonds*¹⁰⁹.

Au sein de l'armée, payer sa tournée permet de célébrer les premières fois d'un individu qui s'intègre à un groupe. C'est aussi le cas pour Pierre Girardon, jeune officier qui s'engage dans les armées révolutionnaires et explique à son frère, dans une lettre du 29 mai 1792, qu'il a célébré sa première garde en payant trente bouteilles de vin à ses camarades. Comme il en a bu une partie, il prie son frère de l'excuser si sa lettre s'en ressent et conclut par ces mots :

¹⁰⁷ BERNOS Charles-Etienne, « Souvenirs de campagne d'un soldat du régiment de Limousin (1741-1748) » ... *op. cit.*, p. 746.

¹⁰⁸ BONARDI DU MÉNIL Jean-Balthazar de, *Mémoires (1760-1820) de Jean-Balthazar de Bonardi du Ménil*...*op. cit.*, p. 174.

¹⁰⁹ GERVAIS, *Capitaine GERVAIS, A la conquête de l'Europe, Souvenirs d'un soldat de l'Empire*, Paris, Éditions du Grenadier, 2009, p. 29-30.

*Je trouve le service charmant je vis avec tous les officiers comme avec mes amis. Il n'y a que ce diable d'allemand qui me chagrine; j'espère le savoir dans dix ou douze ans...*¹¹⁰

L'alcool semble donc permettre son intégration au sein du corps des officiers, malgré la barrière de la langue qui existe entre eux. Mais la consommation d'alcool peut aussi être un moyen, par des rituels amicaux de limiter et résoudre des conflits, entre des hommes très soucieux de leur honneur et de leur réputation. Charles-Étienne Bernos raconte ainsi qu'à la suite d'un conflit entre un caporal et un grenadier, qui vire au combat, la querelle est vidée alors que les deux duellistes se retrouvent « à la cantine où il est d'usage entre militaires de sceller la réconciliation avec une bouteille de vin »¹¹¹. Bernos présente d'ailleurs cette réconciliation, obtenue par des libations, comme un rituel habituel pour les militaires.

Si l'exemple de Bernos correspond à l'Ancien Régime, l'on peut également souligner que la figure du volontaire sous la Révolution française est souvent associée à de copieuses libations qui permettent de célébrer la République et sa liberté nouvelle mais aussi la fraternité et l'amitié qui règnent au sein des volontaires qui se portent au secours de la patrie. Cette consommation d'alcool fraternelle est particulièrement visible dans le théâtre patriotique de cette période, où le thème du vin, associé à la culture populaire, participe notamment à la représentation des sans-culottes qui sont souvent présents dans les pièces concernant les soldats. C'est particulièrement le cas dans *Le déjeuner des Volontaires* de Louis Jardin¹¹². En effet, dès le début de la pièce le soldat « La Tulippe » prononce ces vers :

*Voulez-vous suivre un bon conseil ? / Buvez avant que de combattre : / De Sang-froid je vaut mon pareil, / Mais quand je suis gris j'en vaut quatre. / Versez donc, mes amis, versez, / Je n'en puis jamais boire assez*¹¹³.

La Tulippe prétend que l'alcool, même jusqu'à l'excès, lui donne du courage et fait de lui un meilleur combattant. Il se vante ainsi de tenir parfaitement à l'alcool, mais surtout, les personnages de la pièce insistent sur les liens très forts qui les unissent, proposant leur complet soutien à leur camarade Julien, qui pleure d'avoir laissé seul son père aveugle, auquel il fait envoyer toute sa paye, pensant ne manquer de rien aux armées car « au milieu des défenseurs de la République [il] ne crain[t] pas de manquer d'amis et de soutiens¹¹⁴ ». Il ajoutera même

¹¹⁰ GIRARDON Pierre, *Lettres de Pierre Girardon officier barsuraboïse, Pendant les Guerre de la Révolution (1791-1799), Publiées et annotées par Louis Morin*, Bar-sur-Aube, 1898, p. 22.

¹¹¹ BERNOS Charles-Etienne, « Souvenirs de campagne d'un soldat du régiment de Limousin (1741-1748) » ... *op. cit.*, p. 738.

¹¹² JOY MANNUCCI Érica, « Le Militaire dans le théâtre de la Révolution française », in BOURDIN Philippe et LOUBINOUX, Gérard (dir.), *Les Arts de la scène & La Révolution française*, Clermont-Ferrand, 2004, p. 387.

¹¹³ JARDIN, *Le Déjeuner des Volontaires, scène patriotique mêlée de musique. Par le citoyen J ****, Paris, Pollet, 1793, p. 3, 1793.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 11.

plus loin, devant la solidarité de ses camarades, qu'il appelle « mes amis », qu'en venant à l'armée, au milieu des volontaires, il ne « sortois pas de [sa] famille¹¹⁵ ». Le partage de l'alcool mais aussi de la nourriture apparaît ici comme étant la base de la solidarité des volontaires unis par l'amitié et la fraternité.

Cependant, ce goût immodéré pour la boisson, valorisant le courage des volontaires sans-culottes, ne semble pas si acceptable, dans le théâtre patriotique, lorsqu'il s'agit des officiers. En effet, comme le souligne Erica Joy Mannucci, l'attitude des officiers bourgeois et celle des soldats issus du peuple diffèrent face à la consommation d'alcool. Si les premiers acceptent le goût du vin comme une recherche conviviale de réconfort, ils ne doivent pas en abuser, parce qu'ils doivent rester lucides pour combattre. Chez les seconds, on retrouve l'image populaire de « la beuverie monumentale », qui rend courageux et invincible, et dessine une conception du patriote bien éloignée de l'idée intellectuelle et bourgeoise privilégiant l'austérité¹¹⁶. Cette attitude distanciée de l'officier bourgeois se retrouve d'ailleurs chez Jean-Pierre Bial, dans le passage étudié plus haut, où il décrit les amusements des grenadiers au château de Loo¹¹⁷. Si ces soldats étaient si joyeux, c'est justement parce qu'ils avaient pillé les caves du château où ils logeaient :

Je constatai qu'on avait fait bombance à l'office avec la garde établie dans le grand vestibule d'honneur. Un malin dépisteur avait dû s'introduire dans les caves ou bien l'intendant débonnaire en avait facilité l'accès ? Je ne sais, mais ce qu'il y avait de certain, c'est que de nombreux paniers de bouteille circulaient dans les logements des grenadiers¹¹⁸.

Bial et les autres officiers concèdent ces débordements à leurs hommes, mais eux-mêmes s'en tiennent à l'écart. On retrouve aussi cette différence dans certaines correspondances. Joliclerc, dont nous avons vu l'exemple plus haut, simple sous-officier, caporal, et issu du monde paysan, se vante de sa consommation d'alcool et montre sa fierté de se contenir, malgré les litres angloutis¹¹⁹. À l'inverse, Alexandre Ladrix, lieutenant issu d'une famille de la bourgeoisie, plus élevée socialement, dans laquelle père et frère se sont investis dans une carrière militaire, écrit à ce dernier, le 25 novembre 1796 et lui raconte qu'il est en compagnie de son cousin et de plusieurs Gascons, pour manger et trinquer ensemble. Il ajoute cependant qu'ils boiront « à la

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 13.

¹¹⁶ JOY MANNUCCI Erica, « Le Militaire dans le théâtre ... », *op. cit.*, p. 388-389.

¹¹⁷ Voir partie précédente I. 3. Aller au théâtre, se déguiser et imiter les femmes pour se divertir.

¹¹⁸ BIAL Jean-Pierre, *Les carnets du colonel BIAL ... op. cit.*, p. 104.

¹¹⁹ Voir plus haut dans la partie II. 1. Les défis de la boisson et de l'ivresse.

santé de [leurs] parents, mais toujours sobrement¹²⁰ ». L'alcool permet ici de rendre hommage aux parents et sa consommation demeure prudente.

La prise d'alcool seule ou en commun demeure donc toujours ambiguë dans les armées de la monarchie, comme de la Révolution. D'un côté l'alcool apparaît comme une nécessité pour le moral et la convivialité des troupes, mais aussi un moyen, pour les combattants aux origines les plus populaires, de démontrer leur résistance à l'ivresse. Mais le militaire, pour des raisons d'efficacité doit surtout faire preuve de modération et ce comportement est particulièrement mis en avant par les officiers souvent issus de l'élite sociale noble ou bourgeoise et.

2. Les tables de l'amitié : manger entre hommes.

Si la consommation d'alcool semble importante pour maintenir une bonne entente dans les troupes et multiplier les occasions de célébrer des amitiés, les repas pris en commun et le partage de la nourriture le sont tout autant. Entre l'Ancien Régime et la Révolution, la symbolique des repas prend une importance cruciale, avec le développement de la mode des banquets révolutionnaires qui ponctuent les fêtes républicaines et symbolisent particulièrement la fraternité et l'amitié. On retrouve cependant la description des repas des militaires, qui font table commune pendant toute la période étudiée. C'est même l'institution militaire, à travers l'organisation de l'ordinaire, dès la seconde moitié du XVIII^e siècle, qui incite les militaires à partager ces repas où la nourriture est mise en commun.

Sous l'Ancien Régime, les soldats et les officiers ne semblent pas manger ensemble, à l'exception de quelques grandes occasions sur lesquelles nous reviendrons. En effet, dans les mémoires des officiers de l'armée royale, ces derniers mangent dans des lieux distincts et créent une sociabilité autour de leurs tables. Cet entre-soi des officiers est décrit par le Marquis de Valfons qui voyage avec deux autres camarades « trop riches pour des capitaines d'infanterie¹²¹ ». Il décrit leur équipage composé d' « une grande tente » où ils mangent, et qui abrite aussi leurs « gens ». Il affirme que « C'était l'ordinaire et l'équipage les mieux entendus de l'armée ». Il est lui-même chargé de « L'intérieur et la dépense », qu'il tient scrupuleusement. Il conclut qu'ils vivent ainsi « très bien¹²². » Comme pour l'ordinaire des soldats, ces trois officiers mettent en commun leurs revenus et leur argent pour organiser leur

¹²⁰ LADRIX Alexandre, « Lettres d'Alexandre Ladrix volontaire de l'an II ... », *op. cit.*, p. 78, le 25 novembre 1796.

¹²¹ VALFONS, Charles de Mathéi de, *Souvenirs du Marquis de Valfons, Vicomte de Sebourg Souvenirs du Marquis de VALFONS, Vicomte de Sebourg, lieutenant général des armées du roi 1710-1786*, Paris, Mercure de France, 2003, p. 65.

¹²² *Ibidem*.

vie quotidienne, qui est cependant bien plus confortable et luxueuse que celle des soldats, puisqu'ils ont, par exemple, des domestiques à leur service.

Cette différence entre soldats et officiers se retrouve chez le chevalier de Mautort. En allant en ville, il croise une cuisine gérée par un traiteur français qui sert des soupes pour les officiers :

Je trouvai dans la salle plusieurs de mes camarades et officiers d'autres régiments, que le hasard avait comme moi conduit dans cette maison. Je fis un fort bon souper qui me dédommagea de toute l'irrégularité et de la modicité des repas que j'avais faits dans la journée, et me mit à même de supporter moins désagréablement mon bivouac¹²³.

Les officiers semblent ici fuir le « bivouac » et les repas médiocres, pour trouver des alternatives pour déguster des mets plus fins et finalement se rassembler uniquement entre eux. Ils sont aussi invités régulièrement par le marquis de Seignelay, leur commandant, qui établit, pour chaque jour de marche, un repas réunissant la centaine d'officiers du régiment à sa table, ne lésinant pas sur les moyens pour combler les estomacs et assurer les fidélités :

À cet effet, son cuisinier et quelques domestiques suivaient la queue de la colonne avec deux ou trois mulets chargé de pain, de vin, de viandes froides de toute espèce. Rien n'égalait les délices de ce repas champêtre, auquel on arrivait toujours muni d'un bon appétit et d'une soif à l'avenant de la grâce et de l'aménité de celui qui l'offrait. Les autres colonels de l'armée l'ont beaucoup jalosé, mais aucun ne s'est piqué de l'imiter. Il n'était pas le plus riche de ces messieurs, mais sans contredit, le plus généreux¹²⁴.

Seignelay reproduit ici des repas raffinés et riches, bien que « champêtres ». Il fait ainsi des officiers nobles ses obligés, dont il obtient la fidélité grâce à ses largesses. Ces preuves de générosité répondent à sa condition sociale et à son grade, dans une société militaire et nobiliaire, structurée par des liens qui se rapprochent d'une forme de féodalité. Il est aussi question de concurrence avec les autres colonels, qui cherchent, de la même manière, à assurer leur réputation auprès des autres officiers. Les simples soldats sont bien sûr exclus de cet entre-soi. Mautort dessine les contours colorés des divertissements de cour ou de salon, que sont les soirées organisées par le marquis, loin de l'image austère d'une vie de garnison. En effet, c'est pendant son séjour à la garnison de Thionville qu'il profite de nombreux divertissements. Une fête s'organise pour la venue de la femme du Marquis. Le régiment d'Orléans-Cavalerie se charge d'accueillir cérémonieusement le couple, puis s'ensuit la visite des différents corps d'armée. Mais lorsque le protocole militaire se termine, les soldats disparaissent de la fête. Le couple Seignelay et les officiers rejoignent le bâtiment du « Gouvernement » où est donné un

¹²³ MAUTORT Louis François de Paule Tillette Chevalier de, *Mémoires du chevalier de Mautort ... op. cit.*, p. 37

¹²⁴ *Ibid.*, p. 44.

souper à « une table de cent couverts magnifiquement servie », suivie d'un bal, qui « fut si animé qu'on y était encore assez tard le lendemain ». Ces festivités rondement menées attisent la jalousie des officiers de Metz, qui décident de relever le défi en organisant leur propre fête, « surtout parmi les colonels qui, probablement, se rendant justice, sentaient parfaitement que leurs officiers ne sauraient être mus pour eux du même sentiment qui nous faisait agir¹²⁵ ». La concurrence entre les colonels et la nécessité de fidéliser les officiers sont encore au centre des préoccupations et des festivités.

Les soldats sont cependant invités à la fête suivante, qui permet de faire concurrence à la garnison de Metz, qui avait elle-même défiée celle de Thionville. Trois semaines plus tard, un souper et un bal « qu'il offrit aux dames de la ville et à tous les officiers » ont lieu, et les soldats de son propre régiment, ainsi que les cavaliers de celui d'Orléans qui l'avaient accueilli à Thionville, sont cette fois-ci invités :

On fit dresser sur la place du quartier des tables, environ pour trois mille personnes. Ces tables, rangées avec ordre, étaient parfaitement illuminées avec des pots à feu. On avait désigné l'emplacement de chaque compagnie. Les cavaliers invités par les soldats se trouvaient répartis dans ces compagnies. Il en était de même pour les maréchaux des logis qui se trouvaient placés avec les sergents à des tables particulières. Quant à l'approvisionnement, on avait passé marché avec un boucher pour trois mille livres de viande de différentes espèces. Un boulanger fournissait le pain; et le vin était donné à raison d'une bouteille par tête¹²⁶.

Ces impressionnantes festivités, qui nous donne une idée plus précise des quantités consommées, ne servent pas tant à démontrer la fraternité et l'amitié au sein des régiments, qu'à damer le pion aux officiers de la garnison de Metz, en multipliant le nombre de convives et à renouveler les démonstrations de générosité à l'égard des officiers mais cette fois-ci également des soldats. Ainsi pendant le repas Mautort décrit « Une joie vive, mais sans licence », accompagné de nombreux toasts :

On porta beaucoup de santés ; les cris de Vive le Roi! vivent notre colonel, madame la marquise et tous nos officiers! Furent fréquemment poussés. Nous leur rendîmes avec reconnaissance leurs heureux souhaits en buvant avec eux. [...] Sur la fin du repas, on chanta. [...] Lorsque toutes les cruches furent vidées, on donna le signal de se lever de table ; en un clin d'œil, plats et assiettes furent enlevés, et il s'organisa des danses sur la place. Nous nous rendîmes au Gouvernement pour souper, et, au sortir de table, le bal commença. Cette fête d'un genre assez nouveau fut très intéressante. La gaieté la plus franche en fut la compagne¹²⁷.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 87-88.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 89.

¹²⁷ *Ibidem.*

Ainsi, ce sont principalement les soldats qui célèbrent colonels et officiers, renouvelant leurs liens de respect et d'obéissance à ces derniers et surtout à la monarchie. On retrouve les chants et les danses, ainsi que la gaîté nécessaires à de tels divertissements, mais ce sont avant tout les officiers nobles qui en retirent les plus grands bénéfices honorifiques. En effet, comme le rappelle Matthieu Lecoutre, sous la Monarchie des rois Bourbons, « Chez les aristocrates, « tenir table est une obligation sociale ». Partager la table avec des puissants reflète la propre puissance de l'hôte. Ainsi se construit une réputation, un réseau¹²⁸ ».

Ce sont des dynamiques hiérarchiques entre officiers et soldats qui animent donc ce grand banquet qui est bien différent des banquets fraternels qui se développent sous la Révolution et qui auront lieu également dans les armées. Pierre Birnbaum comme Mona Ozouf les ont étudiés et remarquent que, dès octobre 1789, des banquets célèbrent, sous une forme quasi religieuse, la Révolution et ses valeurs, tout en excluant les ennemis de cette dernière¹²⁹. Au tout début des événements, les citoyens rassemblés lors de ces banquets célèbrent la naissance d'une nation unie au sein de laquelle les intérêts particuliers disparaissent, pour communier autour des vertus républicaines, de l'amitié, de la fraternité et de la transparence entre citoyens. Se déroulant en plein air, ils ont une véritable dimension populaire et instaurent une « fraternité horizontale¹³⁰ ». Comme le souligne Mona Ozouf, les menus ont disparu mais « on boit à la gamelle en vrais sans-culottes¹³¹ ». Le chant militaire, *La Gamelle*, publié dans le périodique *La soirée du camp*, dans un numéro du 9 Thermidor de l'an II, reprend cette thématique des banquets et de la fraternité qui s'en dégage. Ce journal s'adresse précisément aux militaires, publié sous l'initiative de Carnot qui n'hésite pas à utiliser la presse comme outil de propagande et de diffusion de ses principes politiques auprès des soldats¹³². Cette chanson décrit le repas idéal de bons citoyens soldats républicains. Ces derniers mangent simplement et chichement « à la gamelle » :

Savez-vous pourquoi, mes amis (bis)/ Nous sommes tous si réjouis ? (bis)/ C'est qu'un repas n'est bon/ Qu'apprêté sans façon ;/ Mangeons à la gamelle.

Ils insistent sur l'absence de hiérarchie lors de ces repas puisqu'il n'y règne « Point de froideur, point de hauteur ». La fraternité est absolument nécessaire car « sans fraternité,/ Il n'est point

¹²⁸ LECOUTRE Matthieu, *Le goût de l'ivresse : boire en France depuis le Moyen-Âge (V^{ème}-XXI^{ème} siècle)*, Paris, Belin, 2017, p. 217.

¹²⁹ BIRNBAUM Pierre, « Des banquets révolutionnaires aux banquets républicains », in CARDON Philippe (dir.), *Quand manger fait société*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 2017, p 117-128.

OZOUF Mona, *La Fête révolutionnaire : 1789-1799*, Paris, Gallimard, 1976.

¹³⁰ BIRNBAUM Pierre, « Des banquets révolutionnaires... », *op. cit.*, p. 117-118.

¹³¹ OZOUF Mona, *La Fête révolutionnaire ... op.cit.*, p. 19.

¹³² MARTIN Marc, « Les journaux militaires de Carnot », in *Annales historiques de la Révolution française*, n°229, 1977, p. 405.

de gaîté ». Ces soldats révolutionnaires préfèrent la gamelle au « met le plus friand » et au « vase brillant » opposant ainsi un type de repas, trop riche, trop luxueux, comme ceux organisés par les officiers d'Ancien régime pour rivaliser de magnificence, à la simplicité des banquets révolutionnaires. Ils utilisent d'ailleurs une comparaison avec les Romains, qui mangeaient à la gamelle et auraient ainsi vaincu les Carthaginois, qui avaient abandonné cet usage. Ce chant oppose également les modèles corporels du « plus mince soldat », valant bien mieux que ceux qui se nourrissent trop, car « Tous les peuples n'en feroient qu'un ; (bis)/ Loin de s'engorger,/ Ils viendroient tous manger,/ Manger à la gamelle ». Ces repas simples égalitaires et collectifs caractériseraient le genre de vie des militaires mais plus largement celui des simples citoyens. Les termes d'amis sont aussi répétés à de nombreuses reprises pour conclure la chanson sur ce vers :

*Jurons tous, mes amis,/ D'être toujours unis,/Vive la république, etc*¹³³.

Cependant, rapidement ces cérémonies de l'égalité et de la fraternité disparaissent dans la sphère civile. Vers l'été 1794, les banquets fraternels ne se tiennent déjà plus dans l'espace public mais dans des salles fermées. Ils sont organisés par les différents partis politiques et marquent les divisions de la société française¹³⁴. L'armée pourrait alors offrir une occasion de perpétuer cet esprit des banquets fraternels qui s'étiole. Anne Vincent-Buffault rappelle, en effet, que la conscription et même auparavant les expériences de levées de la Révolution ont fait des jeunes gens de la même classe des personnes prédisposées à vivre des liens d'amitié durables, organisant banquets et sociétés chantantes¹³⁵. L'importance de ces banquets et repas communs transparaît également dans les écrits personnels des soldats de la Révolution qui mentionnent ces moments de partage. Ils permettent notamment de rencontrer des jeunes hommes du pays que chacun est heureux de retrouver, comme autant de repères familiers dans ce nouveau milieu militaire. Delaporte les mentionne à plusieurs reprises dans son journal, comme à Bailleul, où il retrouve les camarades incorporés dans le 1^{er} régiment d'infanterie. Pour fêter « le plaisir » de se revoir, ils dînent ensemble « au nombre de vingt-deux », ajoutant que « la plus vive gaité » était parmi eux et que tout ce qui leur rappelle le Neufchâtel et leurs parents « y est répété avec enthousiasme¹³⁶ ». Il saisit une autre opportunité quelques mois plus

¹³³ *La soirée au Camp*, n° VIII, du 9 Thermidor An II.

¹³⁴ BIRNBAUM Pierre, « Des banquets révolutionnaires ... », *op. cit.*, p. 120.

¹³⁵ VINCENT-BUFFAULT Anne, *Une histoire de l'amitié*, Paris, 2010, p. 159.

¹³⁶ DELAPORTE Pierre, « Campagne de l'an II Journal du conscrit Pierre Delaporte », in *Nouvelle Revue Rétrospective*, juillet-Décembre, 1899, p. 339.

tard quand il retrouve plusieurs camarades au camp du Mont-Cassel, où ils se réunissent « à plus de trente du pays ». Il décrit ainsi ce moment :

*nous déjeunons ensemble. Pendant ce repas fraternel où la gaité règne, chaqu'un fait faire ses compliments à leurs parents, plusieurs écrivent des lettres. Après plusieurs heures passées ainsi, nous nous séparons et retournons à notre camp*¹³⁷.

On retrouve ici la gaité caractéristique des volontaires et l'expression « repas fraternel » qui montre bien l'importance de ces retrouvailles pour les enfants du pays qui cultivent les valeurs de la Révolution. Jean-Paul Bertaud confirme d'ailleurs que les Volontaires ou requis rompent les rangs pour se regrouper par affinité régionale, chanter ou discuter. Un musicien joue souvent des airs du pays qui sont repris en cœur¹³⁸.

Mais au-delà d'une simple solidarité régionale, les repas revêtent aussi un sens politique important, et plusieurs militaires distinguent et opposent les repas fraternels, révolutionnaires, aux repas aristocratiques. C'est le cas notamment de Rossignol, en 1789, qui traque les tables trop aristocratiques à son goût et en vient à provoquer un conflit, au sujet d'un repas organisé par le général Hullin :

*Les Hullin, Maillard, Richard Dupin et autres s'étaient distribués les grades ; on accaparait déjà les suffrages. Je m'en aperçus, et un jour que nous allions pour souper à la dernière table (il y en avait deux alors et la première était toujours mieux servie que l'autre, parce que c'était la table où allaient tous ceux qui se croyaient les officiers, et l'on servait à la dernière table ce que les autres n'avaient pas voulu), je fis un train terrible, et je renvoyai les restes de ces messieurs. L'aubergiste fut chercher Hullin comme commandant. Hullin entra avec un air impertinent et commença à nous mépriser tous par ses propos d'arrogance. Je lui parlai d'un ton ferme et je lui dis qu'aucun de nous ici n'était fait pour manger ses restes. Il sortit et je fis servir un autre souper*¹³⁹.

Rossignol refuse catégoriquement toute forme de hiérarchie lors de ces repas, qui irait à l'encontre du mérite et de l'égalité révolutionnaire. Sa colère est d'autant plus forte que cette hiérarchie est mise en place de manière abusive, par quelques hommes qui « se croyaient les officiers », alors que les grades ne sont pas encore officiellement attribués et que beaucoup souhaitent l'élection des officiers par les soldats eux-mêmes. Vaxelaire également critique la table des officiers, car manifestement, ces derniers ne mangent pas comme leurs soldats :

*les généraux font toujours bonne chère. Malheureux les paysans qui se trouvent sur le théâtre de la guerre*¹⁴⁰ !

¹³⁷ *Ibid.*, p. 352, 323.

¹³⁸ BERTAUD Jean-Paul, *La vie quotidienne des soldats ... op. cit.*, p. 105.

¹³⁹ ROSSIGNOL Jean-Antoine, *Vie de Jean Rossignol ... op. cit.*, p. 101-102.

¹⁴⁰ VAXELAIRE J. C., *Mémoire d'un vétéran de l'ancienne armée 1791-1800 ... op. cit.*, p. 41.

Il évoque ainsi le sort des simples paysans qui trouvent, selon lui, plus difficilement leur place à table, dans un monde auquel ils sont étrangers. Jean-Pierre Bial, se retrouve, un soir, à un repas particulièrement raffiné parce que son colonel offre quelques permissions aux officiers pour aller au spectacle :

Le souper était délicat, surtout pour moi dont l'ordinaire républicain ne comportait qu'un mauvais potage avec un peu de viande dure et coriace...Et puis le Bourgogne et le Champagne aidant, quand on est à table, en bonne et joyeuse compagnie, le temps passe vite, et celui que nous employâmes à ce repas « aristocratique » ne nous dura guère¹⁴¹.

Il insiste bien sur la différence entre ce repas raffiné et luxueux qu'il désigne sous le qualificatif « d'aristocratique », et « l'ordinaire républicain », c'est-à-dire les repas habituels des soldats, faits de mauvaise viande et d'une simple soupe. Il oppose ainsi la frugalité de la vie militaire, associée à la simplicité et la robustesse du citoyen mâle, au luxe de la nourriture des nobles, qui affichent un genre de vie désapprouvé par les révolutionnaires et responsable de leur dégénérescence et de leur effémination. Cette distinction, dans la pièce de théâtre des Chouans de Vitry permet également de repérer les traîtres, déguisés en soldats de la république, qui sont trahis par leur palais trop difficile. Thomas est un soldat révolutionnaire qui rencontre un certain Hullot, qu'il soupçonne d'être un chouan et lui demande ce qu'il veut pour manger. Hullot, pour plaisanter lui répond « Ce qu'il y a de plus fin ». Thomas devient encore plus méfiant et lui répond qu' « un soldat n'est ni délicat, ni gourmand »¹⁴².

Cependant l'éloge de la frugalité ne date pas seulement de la révolution. Elle est élaborée dès la seconde moitié du XVIII^e siècle, en réaction à la diffusion du luxe dans les armées, et concerne aussi les tables des officiers. Ainsi Laissac compare la table simple de Turenne à celle des officiers actuels. Alors que le premier servait des viandes communes dans des assiettes de fer, dans les années 1760-1770, la table d'un Officier Général est « servie et décorée, sur un champ de Bataille, avec la délicatesse et la magnificence d'un festin ». Il fustige le marquis d'Humieres qui, « à la tranchée devant Arras, donna l'exemple scandaleux de se faire servir des ragoûts et des entremets dans de la vaisselle plate, eût dû être cassé sur le champ, et renvoyé de l'Armée avec ignominie »¹⁴³. Surtout ces préoccupations luxueuses risquent de détourner les officiers de tâches bien plus importantes pour les mener à la victoire¹⁴⁴.

¹⁴¹ BIAL Jean-Pierre, *Les carnets du colonel BIAL ... op. cit.*, p. 85.

¹⁴² DESFONTAINES François-Georges, *Les Chouans de vitry, fait historique en un acte en prose par F. G Desfontaines, Représenté, pour la première fois, à Paris, sur le Théâtre du Vaudeville, le 24 Prairial de l'an second de la République*, Paris, Chez le Libraire, 1794, p. 9-10.

¹⁴³ LAISSAC Mr de, *De l'Esprit militaire... op. cit.*, p. 215-216.

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 219-220.

Vernère, bien qu'attaché à l'armée de ligne et aux valeurs aristocratiques, anticipe ces critiques et intègre également cette valorisation de la frugalité dans ses mémoires, en montrant qu'il s'enthousiasme pour le mode de vie simple et rude du soldat. Il décrit un repas rustique, avec des militaires, alors qu'il n'a que 13 ans, en 1790, et que son oncle, officier, lui propose de vivre dans l'ordinaire de ses soldats pour qu'il prenne la mesure du quotidien qui l'attend s'il s'engage :

Cette disposition me plut extrêmement. Debout autour d'une table avec douze ou quinze soldats, je trouvais charmant d'assaillir à mon tour une grande gamelle pleine de bonne soupe, jusqu'à ce que les attaques répétées de nos impitoyables cuillères l'eussent mise hors d'état d'en soutenir la continuation; après cela, toujours dans la même attitude, je trouvais charmant de manger, sans avoir besoin ni d'assiettes ni de fourchettes, ni d'autres ustensiles, un bon gros chiffon de pain de munition accompagné d'un morceau d'excellent bouilli sous le nom de portion et, par là-dessus, un coup d'eau claire et limpide, bu dans la cruche commune placée sous la table du banquet. Je n'aurais pas changé ce repas, pour le plus succulent qu'on aurait voulu me faire faire ¹⁴⁵.

Ainsi dans ses mémoires, il montre qu'il a pris ses distances avec les officiers nobles auxquels on reproche, sous la Révolution, un train de vie et des habitudes trop luxueuses, se distinguant des simples citoyens. Le moment du repas semble ainsi constituer tout un symbole, une incarnation de l'esprit révolutionnaire que l'on retrouve déjà dans la chanson « la gamelle ». Vernère, dans son récit en adopte tous les codes, avec des manières de manger simples et rustiques (il les trouve d'ailleurs « charmantes »), collectives et égalitaires puisque tous mangent au même plat et boivent à la même cruche. La description qu'il fait de ce repas est presque la métaphore d'une bataille, valorisant ainsi l'énergie et l'émulation qui émanent de ces hommes. Ce sont ces manières qui doivent s'imposer dans les armées et unir les citoyens dans un esprit de simplicité, d'égalité et de fraternité. Les moments de partage et de collectivité, qui sont des pratiques amicales habituelles des sociétés masculines dans la vie civile, sont donc transposées dans les armées et participent à l'organisation de la vie collective dans une communauté homosociale, qui se présente comme plus égalitaire. Ces pratiques s'opposent ainsi aux habitudes aristocratiques des officiers nobles de l'Ancien Régime, qui deviennent ici des ennemis, incapables de défendre la patrie.

Ces pratiques collectives d'amitié et sociabilité, doivent permettre de souder le groupe des combattants, de tisser des relations fortes et solides, qui peuvent se révéler vitales lors des combats. Mais elles font aussi partie de l'expérience individuelle des recrues qui doivent s'intégrer au sein de l'institution militaire, en faisant leurs preuves dans une société

¹⁴⁵ VERNÈRE Xavier, *Cahiers d'un volontaire de 1791 ... op. cit.*, p. 25.

majoritairement masculine. À l'échelle de l'individu, le risque d'échec, menant au rejet ou à l'humiliation existe aussi lorsqu'il faut faire face aux défis et provocations lancés par ses camarades. Cette belle amitié est alors parfois écornée par les tensions, la compétition qui règnent dans le groupe. L'émulation entre hommes est d'ailleurs favorisée par les autorités militaires, qui espèrent ainsi tirer le meilleur de leurs hommes.

III. S'intégrer au groupe : entre amitiés et conflits

Dans les deux premières parties de ce chapitre, nous avons surtout abordé des pratiques collectives, mais pour les individus, les nouvelles recrues qui arrivent pour la première fois dans les armées, l'intégration dans cette collectivité joyeuse est parfois un long chemin semé d'embûches, où les nouveaux arrivants doivent faire leurs preuves et s'intégrer en relevant de nombreux défis lancés par les autres membres de la chambrée, en se trouvant des amis fiables ou en faisant face aux conflits et aux provocations.

1. Premières fois et premières rencontres à l'armée : un parcours initiatique ?

Beaucoup de combattants, dans leurs écrits personnels décrivent les étapes de leur arrivée dans les armées, qui marquent leur apprentissage et leur intégration. Pour Xavier Vernère, qui insiste sur sa vocation militaire depuis son plus jeune âge, sa première découverte, fortuite, de la société militaire est une agréable surprise. Encore enfant, il va observer les exercices du régiment en garnison près de chez lui. Les soldats le remarquent grâce à sa « physionomie assez heureuse » et ils viennent le voir pendant leurs moments de repos. Il est surpris de l'empressement de ces soldats, qui lui proposent même de venir avec eux dans leur caserne. Il est hésitant mais se souvient qu'il avait déjà rencontré un soldat qui lui avait rendu service et lui avait fait entrevoir « la générosité militaire ». Il raconte alors ses impressions :

je fus choyé, fêté par ces braves gens autant que leurs faibles moyens le permettaient ; ils me firent loger avec eux, manger à leur ordinaire que je trouvai excellent, ils m'associèrent à leurs parties, et, je dois le dire, pour faire revenir bien du monde de préjugés répandus contre les mœurs militaires, jamais mon innocence ne courut risque d'être corrompue. Je restai ainsi avec eux une huitaine de jours, content de la vie que je menais et des attentions dont j'étais le continuel objet, mais malgré cela je résistai aux efforts qu'ils firent pour me déterminer à ne pas les quitter, impatient de voir l'oncle que j'allais rejoindre, et près duquel au surplus je comptais bien pouvoir donner essor au goût qui se formait déjà en moi pour la vie militaire¹⁴⁶.

En effet, son oncle est capitaine dans un régiment de ligne. Il cherche ici à donner une image valorisante de la société militaire, accueillante, humble et généreuse, dans laquelle, il se sent

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 24.

forcément bien. Lorsqu'il s'engage réellement dans l'armée, quelques années plus tard, son enthousiasme est sans borne et il note toutes les premières fois où il doit exécuter « les différents devoirs de [son] nouvel état » :

Ma première garde, la première fois que je dus faire la cuisine, furent pour moi des événements de la plus haute importance. Le premier officier à qui je dû rendre les honneurs, étant en faction, fut mon oncle ; on s'imagine avec quel orgueil je lui portais les armes, lorsqu'il passa devant moi¹⁴⁷.

Mais toutes les recrues ne s'enthousiasment pas pour ces nouvelles tâches, qui sont perçues comme des corvées parfois pénibles, comme le rappelle Odile Roynette, pour une période ultérieure. Il est cependant indispensable de les accepter pour le bon fonctionnement de la collectivité. Il faut effectuer l'entretien de la chambrée, préparer à manger et apporter la soupe¹⁴⁸. Gabriel Noël, volontaire de la Révolution, ne cache pas sa répulsion à préparer le repas, puisqu'il trouve que « C'est un sale et ennuyeux métier d'être cuisinier », mais par discipline, « à cause de l'exemple », qu'il estime devoir donner à ses camarades, il s'astreint « à faire ces sortes de corvée avec plaisir et bonne humeur », alors que les autres volontaires s'en plaignent sans cesse. Pour montrer son dévouement, il fait alors « la cuisine de bon cœur » et prétend faire la meilleure soupe de la chambrée¹⁴⁹. Il doit aussi supporter le bruit incessant de cette dernière, auquel il n'est pas habitué et qui le prive de concentration pour écrire :

On parle, on chante, on joue, on se dispute autour de moi et bien que je sois entièrement à vous en vous écrivant, le bruit gêne toujours un peu. Je n'en suis pas fâché cependant ; il faut s'accoutumer à être seul au milieu d'une foule¹⁵⁰.

Ce passage montre aussi l'agitation incessante et surtout l'absence d'intimité dont peuvent souffrir certaines recrues, plus solitaires que d'autres. Pour Girard en revanche, c'est le couchage collectif qui est un peu plus difficile à supporter puisque « les soldats couchaient à trois par lit ». Il pense être le plus malin en choisissant la place du milieu pour ne pas tomber pendant son sommeil, mais il se retrouve coincé entre deux hommes à la carrure imposante, ne pouvant dormir que sur un côté, en touchant à peine le matelas¹⁵¹. Le couchage collectif peut également être un véritable calvaire pour certaines recrues qui souffrent d'incontinence, comme Denis Jugnet, âgé de 18 ans et qui souffre d'énurésie depuis son enfance « aggravé par la fatigue du service ». Son père devait trouver un remplaçant, son fils ne supportant plus la situation, il est retourné à Paris, et a donc déserté « par désespoir par rapport à ses camarades qui ne pouvoient

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 27

¹⁴⁸ ROYNETTE Odile, « Bons pour le service » ... *op. cit.*, p. 314.

¹⁴⁹ NOËL Joseph-Louis-Gabriel, *Au temps des Volontaires* ... *op. cit.*, Lettre du Dimanche 29 janvier, l'an IV, p. 45.

¹⁵⁰ *Ibid.*, Lettre du lundi 23 janvier 1792, 10 heures un quart du matin, p. 28-29.

¹⁵¹ GIRARD Etienne-François, *Souvenirs militaires du colonel Girard* ... *op. cit.*, p. 30.

le souffrir¹⁵² ». Le groupe de la chambrée, s'il peut être le lieu de l'amitié, peut aussi devenir un lieu d'humiliation, où ceux qui ont des difficultés, des différences, vivent une expérience particulièrement éprouvante.

De plus, l'arrivée dans les armées est synonyme d'entrée dans un monde professionnel nouveau qui demande un certain apprentissage à commencer par celui du vocabulaire, qui peut être parfois très spécifique, comme le fait remarquer le jeune Gervais qui se sent perdu lorsque le sergent de leur subdivision leur apprend que l'on « cassait le ventre », à ceux qui n'étaient pas à l'heure au moment de l'appel. Il imagine le pire, avant de comprendre qu'il serait simplement privé de repas¹⁵³.

Si la connaissance du vocabulaire est une première étape, la nouvelle recrue doit surtout cerner rapidement les personnalités des membres de la chambrée, les hiérarchies, celle des grades mais aussi les rapports de force informels entre les individus masculins. C'est ce que rappelle notamment Odile Roynette, qui explique que « le premier défi du jeune soldat qui prend place dans une chambrée est de comprendre la nature des liens qui le relie désormais à ceux qui l'entourent¹⁵⁴ ».

Pour les officiers nobles de l'Ancien Régime, il s'agit d'entretenir les liens avec les autres officiers et surtout les supérieurs ou les amis ou membres de la famille qui leur ont permis d'intégrer le régiment et d'obtenir un grade. Ainsi Balthazar Bonardi du Ménil, juste avant d'entrer aux armées va voir assidument son protecteur, Le marquis de Saint-André, lieutenant général des Armées, pour que ce dernier lui donne « d'excellents conseils sur la manière de [se] conduire avec [ses] chefs et [ses] camarades ». Il mentionne également les lettres de recommandation dont il bénéficie de sa part¹⁵⁵

Pendant la Révolution, c'est une atmosphère bien différente que découvre Gabriel Noël, bien loin de ce besoin de distinction évoqué précédemment, le jeune volontaire comprend qu'il faut au contraire savoir se fondre dans la masse, lui qui a eu comme marraine et pour son éducation du monde, une femme de la noblesse, à qui il écrit ici :

Je commence à voir clair sur l'état dans lequel je suis entré : son esprit, bien entendu, se résume à l'égalité. Je sens maintenant combien il eût été déraisonnable que je fusse en chambre séparée comme nous le désirions d'abord, et cela quand même mes chefs me l'auraient permis. C'eût été

¹⁵² SHD, 1 J 24, affaire Denis Jugnet, 1759.

¹⁵³ GERVAIS, *Capitaine GERVAIS, A la conquête de l'Europe ... op. cit.*, p. 29.

¹⁵⁴ ROYNETTE Odile, « Bons pour le service » ... *op. cit.*, p. 304.

¹⁵⁵ BONARDI DU MÉNIL Jean-Balthazar de, *Mémoires (1760-1820) de Jean-Balthazar de Bonardi du Ménil...op. cit.*, p. 155.

m'attirer, non pas peut-être la haine de mes camarades, mais c'eût été du moins me faire regarder par eux d'un mauvais œil et sans doute m'attirer des querelles. Il y a dans le bataillon un jeune homme qui a obtenu une faveur, et il y est mal vu. Il est vrai qu'il ne mange pas à la chambrée, et c'est une grande sottise de sa part : cette délicatesse des goûts n'est pas digne d'un vrai soldat. Quand on sera cantonné ou campé, il sera bien obligé d'être mêlé avec ses camarades, et il y sera alors très mal accueilli.

Il dépeint cet esprit d'égalité révolutionnaire qui est à l'origine d'une nouvelle sociabilité masculine qui ne tolère plus les distinctions sociales. Cette exigence d'égalité et d'intégration engendre une certaine pression sur les individus qui doivent accepter, peu importe leur origine, l'apprentissage d'une vie collective au confort et à l'intimité limités, qui sera exacerbée pendant les campagnes militaires.

Sous l'Ancien Régime, tout autant que pendant la Révolution, si les normes de comportement et les valeurs changent, la surveillance mutuelle des membres de la chambrée ou de la compagnie peut générer un certain nombre de contraintes, voire des formes de coercition, auxquelles les individus doivent se plier, en adaptant leur personnalité et leurs attitudes, comme le « chevalier de J. », un camarade de Bonardi du Ménil, un homme de quarante ans, qui a commencé sa carrière comme soldat et qui, à force de persévérance, est devenu lieutenant, bien qu'il soit issu d'une « famille de pauvres gentilshommes gascons ». Ce dernier est décrit comme ayant un caractère « violent, humoriste, hautain », ce qui lui provoquait « beaucoup d'affaires », c'est-à-dire des disputes et des duels. Il est encore « un Gascon furieux, un brave spadassin, un véritable héros de salle d'armes », mais pas forcément un héros des champs de bataille. Mais si « Dans son pays et partout on le regardait comme un fléau », dans son régiment, il se contraignait énormément pour se rendre « assez supportable », à cause de « l'extrême désir de plaire à ses camarades¹⁵⁶ ». Cette contrainte du regard des autres oblige donc les individus à se tenir, à se montrer plus conciliant et sans doute, pour cet homme probablement issu d'un milieu plus populaire que ses camarades officiers, apprendre une nouvelle manière de sociabiliser.

Si les soldats de la fin du XVIII^e siècle ne sont pas aussi strictement casernés qu'à la fin du XIX^e siècle, l'on peut tout de même suivre l'analyse d'Odile Roynette, qui décrit la chambrée, comme « en vase clos ou rien n'échappe au regard de l'autre ». Il ne faut jamais penser qu'à soi, car l'individualisme est inacceptable, tout comme le fait de mentir sur sa condition ou de faire bande à part. Ces attitudes peuvent même déclencher l'hostilité des autres

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 184.

soldats¹⁵⁷, comme nous l'avons vu dans le cas de Gabriel Noël, qui évoque cette jeune recrue qui se met à l'écart et est mal vue de ses camarades.

Certains soldats ont d'ailleurs échoué à obtenir la confiance de ces derniers, à cause de leur comportement, de leur incapacité à s'adapter à la vie collective, ou parce qu'un groupe déjà constitué se montre peu accueillant. Ainsi, le Chevalier de Mautort fait part de sa déception dans ses mémoires, lorsqu'il rencontre les membres du régiment de Champagne qu'il vient d'intégrer. Lui-même admet qu'il est « Naturellement timide » et « peu accueillant », mais qu'il se heurte quand même à un groupe d'hommes hostiles, puisque ce régiment avait « la réputation d'être hautain », et que même s'il s'était montré plus hardi, ce tempérament aurait été interprété comme une « familiarité » mal venue¹⁵⁸. Les jeunes officiers, à peine arrivés au régiment, se moquent de leurs supérieurs et semblent peu disposés à accueillir le jeune chevalier de Mautort, qui a pourtant conscience que ces jeunes gens vont constituer sa « société habituelle » et qu'ils sont les premiers avec lesquels il doit se lier. Finalement, il subit une période d'adaptation assez désagréable :

Enfin, je puis dire que j'ai fait pendant deux ou trois mois un noviciat bien dur. Les moments les plus heureux étaient ceux que je passais dans ma chambre ou seul à la promenade ; j'avais un maître d'armes et un d'exercice qui me distraient pendant deux heures chaque jour. [...] Je ne restais pas un jour sans passer quelques moments au café, au milieu de mes camarades. Je sentais la nécessité de les habituer à me voir ; je pensais bien que c'était le seul moyen de faire des connaissances. Peu à peu cela me réussit. J'étais enchanté quand j'avais causé un quart d'heure avec quelqu'un. Enfin le temps, la patience, tous les frais et les avances que je fis, l'habitude de me voir, le bien que l'on pouvait dire de moi, toutes ces circonstances réunies firent que je commençai à me mettre au courant, et mon sort devint beaucoup moins fâcheux. »

Cette intégration est difficile et nécessite de nombreux efforts, la mise en place de stratégies, y compris financières, pour se faire voir, se faire connaître, se faire apprécier dans un quotidien très solitaire et très exigeant où les plus intégrés mettent à l'épreuve les autres. Bonardi du Ménil rencontre des difficultés similaires pour se faire apprécier et défendre sa réputation au sein du régiment. Ses échecs sont surtout liés aux actions malveillantes d'un de ses camarades, qu'il croit d'abord être un ami fiable et qu'il nomme dans ses mémoires le « Marquis de Lu ». Ce dernier est d'abord intéressé par Bonardi parce qu'il avait une bonne réputation au régiment et parce que son père « avoit une assez bonne table »¹⁵⁹. Mais à cette époque Bonardi tombe

¹⁵⁷ ROYNETTE Odile, « Bons pour le service » ... *op. cit.*, p. 318.

¹⁵⁸ MAUTORT Louis François de Paule Tillette Chevalier de, *Mémoires du chevalier de Mautort* ... *op. cit.*, p. 18.

¹⁵⁹ BONARDI DU MÉNIL Jean-Balthazar de, *Mémoires (1760-1820) de Jean-Balthazar de Bonardi du Ménil*...*op. cit.*, p. 181.

malade d'une mystérieuse fièvre qui change autant sa physionomie que son tempérament. Languissant, à la diète, il déçoit le Marquis de Lu qui, de retour au régiment, le trahit, montrant ainsi la pression qui règne dans ce milieu professionnel :

Il avoit déjà eu le temps de me faire une réputation parmi les jeunes gens dont il étoit le coryphée. Elle ne fut pas brillante. J'ai su depuis qu'il avait publié que j'étois un fort honnête garçon, mais l'être le plus ennuyeux qu'il eût jamais connu, assommant surtout par mon impitoyable instruction. Ce n'étoit pas le moyen de me faire rechercher par cette vive et folle jeunesse¹⁶⁰.

Il confesse ne plus être le brillant officier qu'il était avant sa maladie, son visage pâle et décharné, sa toilette « négligée », ses yeux « éteints », des propos « sensés et sérieux ». Il se plaint d'être devenu « une espèce de sage sous les traits d'un invalide »¹⁶¹. Ici, le portrait qu'il peint de lui-même n'est pas forcément négatif, puisqu'être sérieux et sage peut être une qualité pour les individus masculins, mais ce modèle est en décalage avec la « vive et folle jeunesse » qu'il cotoie et qui s'est adaptée aux valeurs de l'armée, telles que l'émulation, la joie, l'enthousiasme et cette gaîté si nécessaire au métier des armes. Au contraire, en devenant mélancolique et sérieux, Bonardi sort de ce cadre et perd l'attention de ses camarades.

La fraternité révolutionnaire ne facilite pas toujours les relations interpersonnelles ou amicales. Gabriel Noël ne parvient pas non plus à se lier franchement d'amitié avec quelqu'un et se contente de ne pas se quereller avec les autres hommes de la chambrée :

Je suis bien avec chacun et je tâcherai qu'il en soit toujours ainsi. Mais je ne suis lié particulièrement avec personne. Je n'ai pas ce qu'on appelle des amis et n'en veux avoir d'autres que vous deux. Quand je suis à la chambrée je parle à ceux qui le méritent, aux gens raisonnables ; et il y en a quelques-uns, dans notre chambrée surtout. Je ne dis rien ou presque rien aux criards et aux crânes, en évitant toutefois que cette conduite ait quelque chose d'affecté¹⁶².

Cette méfiance envers les autres, trop différents de soi pour trouver des points communs, des sujets de complicité, se retrouve aussi chez d'autres combattants comme Lecler. Il vit mal cette expérience, car il ne voulait pas partir à l'armée, avait réussi à être exempté pour raison médicale, mais renonce à cette exemption à cause de la pression sociale des autres jeunes gens qui le critiquent dans sa ville. Le plus difficile est de « paraître gai », alors qu'il a « la tristesse dans le cœur », et est « contraint de fraterniser » avec ceux qui avait provoqué son départ¹⁶³. La pression sociale est donc importante pour les recrues qui doivent endosser des normes de

¹⁶⁰ *Ibid.*, p. 182.

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 182-183.

¹⁶² NOËL Joseph-Louis-Gabriel, *Au temps des Volontaires ... op. cit.*, p. 36-37.

¹⁶³ LECLER Jean-Antoine, « Journal d'un lieutenant de sapeurs auxiliaires de l'armée des Alpes et de l'armée d'Italie, Jean-Antoine LECLER (septembre 1793 à juin 1796) », in *Mémoires de la société des Sciences Naturelles & Archéologiques de la Creuse*, Tome 19, 1913, p. 98-99.

caractère, des attitudes qui les obligent à se faire violence. La méfiance et la concurrence sont même parfois palpables, dans une armée, où la suspicion demeure importante. Joliclerc parle même d'hommes qu'il croit « mauvais et méchants », à tel point qu'il doit être sur ses gardes en permanence¹⁶⁴.

En effet, si certains échouent ou ont des difficultés à se faire des amis, beaucoup y parviennent et le consignent soigneusement dans leurs écrits, cette amitié, exclusive avec un camarade semblant constituer une étape importante de leur parcours et de leur intégration. Jusqu'à présent nous avons surtout abordé des pratiques collectives de l'amitié, qui réunit quelques dizaines d'hommes au sein de l'ordinaire, mais John Lynn précise que l'ordinaire demeure une structure trop large pour le développement de liens d'amitié forts. En effet, Les soldats français, semblent avoir des relations amicales avec deux ou trois hommes de leur ordinaire, constituant ainsi un groupe primaire restreint¹⁶⁵. Dans les mémoires et les correspondances des militaires, sous la monarchie, comme pendant la Révolution, la vie de l'ordinaire est rarement décrite, contrairement aux relations amicales avec un ou deux camarades. Charles-Etienne Bernos par exemple, emploie le terme « ordinaire » pour qualifier un groupe de seulement quatre amis dont il fait partie :

nos noms de guerre étoient l'ex-Jésuite, Victor, l'ex-carne Benoit, celui de mon associé, la Règle et le mien La Rose, nous formâmes un ordinaire ; un militaire étoit notre cuisinier à 10s. par jour et notre table¹⁶⁶.

Beaucoup de combattants relatent leur rencontre avec un ami en particulier qui les suivra pendant leur expérience militaire, facilite leur intégration dans le groupe et permet de supporter l'expérience militaire. Ici nous allons montrer comment cette amitié est un enjeu d'intégration à l'échelle des individus et peut aussi constituer une preuve de la valeur d'un homme parmi ses pairs. Beaucoup de combattants relatent leur rencontre avec un ami, celui dont ils seront inséparables. Ils sont souvent très jeunes lors de cet engagement et ce premier ami représente alors un soutien émotionnel important, renforcé par le fait que l'entrée au service coïncide souvent avec leur adolescence. Comme le souligne Anne Vincent-Buffault, ce temps de la jeunesse permet des amitiés intenses avec enthousiasme, et elles reposent, en général, sur des engagements durables. Ces amitiés aident à se construire en dehors du cercle de la famille et des parents¹⁶⁷, elle est donc d'autant plus utile quand la jeune recrue arrive dans le nouveau

¹⁶⁴ JOLICLERC, *Volontaire aux armées de la Révolution, ses Lettres (1793-1796)*,... *op. cit.*, p. 145.

¹⁶⁵ LYNN John, A., *The Bayonets of the Republic ... op. cit.*, p. 168.

¹⁶⁶ BERNOS Charles-Etienne, « Souvenirs de campagne d'un soldat du régiment de Limousin (1741-1748) » ... *op. cit.*, p. 682.

¹⁶⁷ VINCENT-BUFFAULT Anne, *Une histoire de l'amitié...* *op. cit.*, p. 153.

monde qu'est l'institution militaire. Au XVIII^e siècle, l'amitié adolescente commence d'ailleurs à être pensée comme une étape essentielle de la construction de la personnalité, en particulier chez les jeunes hommes. Cette idée est développée chez Jean-Jacques Rousseau qui évoque l'importance de l'amitié dans *l'Émile*, où l'exercice de ce sentiment permet de tirer le meilleur parti d'un état d'innocence prolongée, ainsi « le premier sentiment dont un jeune homme élevé soigneusement est susceptible n'est pas l'amour, mais l'amitié¹⁶⁸ ». Bonardi du Ménil, qui avoue lui-même s'inspirer des écrits de Rousseau dans ses mémoires, insiste beaucoup sur sa quête de l'ami parfait lorsqu'il entre à l'armée. Avant de connaître la disgrâce à cause du marquis de Lu, il se présente rapidement comme un jeune homme apprécié de tous, pour montrer une parfaite intégration :

J'étois enchanté de tous mes chefs, je l'étois de tous mes camarades parce que je me sentois aimé et considéré par eux. Accueillie d'abord à cause de Monsieur de Saint-André, je le fus bientôt pour moi-même. Une figure douce, un ton rempli d'aménité joint à un caractère dont j'eus bientôt l'occasion de montrer la fermeté, le plus grand zèle pour mon métier, l'enthousiasme de l'honneur, l'aptitude à tous mes exercices, quelques mots heureux qui furent répétés, une conversation intéressante et soutenue inspirèrent de l'intérêt et de l'estime¹⁶⁹.

Il met en avant sa capacité à plaire à tous, son tempérament conciliant, et son investissement dans sa vocation. L'appréciation positive des amis permet de se valoriser soi-même. Cependant cette première impression si positive ne lui évitera pas, comme nous l'avons vu, certaines déconvenues. Il accumule de nombreuses déceptions, mais exprime sa joie quand il pense avoir enfin rencontré la véritable amitié grâce au chevalier de Borda :

Un ami ! un ami véritable ! Je le cherchois depuis longtemps, enfin je le trouvai. Au moins, il le fut bien longtemps, et jusqu'au moment où la Révolution nous a totalement séparés, il l'a même été depuis et je crois qu'il l'est encore¹⁷⁰.

Il s'agit d'un jeune garçon de 18 ans, un Gascon qui réunit toutes les qualités d'un parfait camarade selon Bonardi. Un jeune homme disposant d'« un esprit prodigieux, extrêmement plaisant et supérieurement aimable » ; il avait également « l'humeur la plus douce, le caractère le plus gai ». Il sait maintenir une atmosphère agréable par le rire, propre à l'entre-soi militaire, sans pour autant verser dans la vulgarité car « jamais une épigramme ni un mot satirique ne sortoit de sa bouche ». Surtout, tout en sachant défendre sa réputation, il ménage également les

¹⁶⁸ *Ibid.*, p. 154.

¹⁶⁹ BONARDI DU MÉNIL Jean-Balthazar de, *Mémoires (1760-1820) de Jean-Balthazar de Bonardi du Ménil...op. cit.*, p. 168-169.

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 208.

susceptibilités, évitant tout conflit et respectant ainsi l'idéal d'harmonie et d'entente amicale qui doit régner dans les armées. En effet, pendant dix ans au régiment, « il n'a pas eu une seule querelle et en a beaucoup empêchées ». Il est apprécié aussi pour « son accent gascon, son imagination méridionale et hyperbolique », qui font de cet homme une personnalité affirmée mais joviale¹⁷¹. Bonardi ne tarit pas d'éloges sur cet homme parfait. Les deux amis constatent qu'ils ont des capacités et des tempéraments complémentaires qui les lient particulièrement et permet une complicité presque instantanée, puisqu'il leur suffit de discuter une heure pour se déclarer « amis pour la vie¹⁷² ».

Ces relations exclusives sont une étape importante pour l'intégration des militaires dans l'institution, car elles constituent des soutiens émotionnels importants, les sentiments partagés entre hommes étant particulièrement forts. Le chevalier de Borda lui-même le reconnaît, en décrivant une relation presque fusionnelle :

Combien nous sommes nécessaires l'un à l'autre, me disoit-il souvent, je te communique la vivacité, l'enjouement qui te manquent, et tu me donnes le fruit de ton instruction, de tes observations, de tes méditations, toutes choses nécessaires dont je ne suis guère pourvu. Ne faisons qu'un¹⁷³.

Cette exaltation des sentiments entre jeunes hommes, qui sont si liés qu'ils aimeraient se confondre, n'est pas surprenante au XVIII^e siècle, où s'opère une révolution sentimentale qui fait de l'amitié une sorte de « passion douce et une vertu bienheureuse » qui définit un lien sacré entre deux personnes¹⁷⁴. Ces sentiments n'ont cependant rien à voir avec une forme d'homosexualité, qui selon Daumas serait un non-sens, car il n'est pas question d'orientation sexuelle dans ce contexte, mais de combler les besoins affectifs intenses de jeunes hommes, qui sont soumis à des mariages tardifs¹⁷⁵. D'ailleurs cette amitié masculine exclusive n'entrave en rien la poursuite de conquêtes amoureuses. Dans le cas de Bonardi du Ménil la fusion est parfaite au point qu'il n'existe aucune compétition entre les deux hommes pour accéder aux femmes. En effet, lorsque l'auteur des mémoires tombe éperdument amoureux d'une jeune fille de 18 ans, Borda, qui rencontre habituellement un grand succès auprès de la gent féminine, se met à l'écart avec « assez de générosité pour craindre de troubler [les] succès et de nuire [au] bonheur » de son camarade¹⁷⁶. L'auteur présente ainsi une relation d'amitié parfaite, qui se

¹⁷¹ *Ibid.*, p. 208-209.

¹⁷² *Ibid.*, p. 209.

¹⁷³ *Ibidem.*

¹⁷⁴ DAUMAS Maurice, *Des Trésors d'Amitié ... op. cit.*, p. 200.

¹⁷⁵ *Ibid.*, pp. 87 et 210.

¹⁷⁶ BONARDI DU MÉNIL Jean-Balthazar de, *Mémoires (1760-1820) de Jean-Balthazar de Bonardi du Ménil...op. cit.*, p. 210.

comprend mieux dans le contexte du XVIII^e siècle qui idéalise ces sentiments et voit la naissance d'amitiés exclusives très fortes¹⁷⁷.

Alors qu'il entre à l'armée en 1784 à 18 ans, le jeune Girard se lie d'amitié avec un jeune homme du même âge, engagé comme lui dans le même régiment. Ils font la route ensemble pour rejoindre l'armée alors qu'ils viennent d'être recrutés. Comme chez Girard, les amitiés des militaires dont nous étudions les mémoires se forment souvent au moment du recrutement ou sur la route qui précède l'entrée au régiment, lorsqu'ils rencontrent le premier camarade qui les accompagne dans leur aventure. Ainsi, c'est aussi au moment d'entrer dans les armées révolutionnaires qu'Alexandre Ladrix se lie d'amitié avec un certain M. Jouanne, parce qu'ils sont nommés, mais aussi reçus le même jour au corps, provoquant « une singulière surprise, qui a produit une grande amitié entre [eux] deux¹⁷⁸».

Lorsque Rossignol s'engage, il le fait en même temps qu'un jeune boulanger, et il note dans ses mémoires :

j'arrivai avec mon camarade le 13 aout 1775, et le 14 on nous signala tous deux dans la même compagnie de Jumécourt¹⁷⁹.

Ainsi, lorsqu'il doit se battre en duel et qu'il cherche un témoin, après avoir essuyé un premier refus, il trouve finalement du soutien auprès de ce même camarade avec lequel il s'est engagé. Il ajoute : « celui-là ne me refusa pas¹⁸⁰ ».

Les amis sont donc aussi ceux qui protègent, soutiennent et secondent dans les duels, qui sont fréquents entre les militaires, durant toute la période étudiée et qui peuvent constituer l'acte de fondation d'une amitié durable. Cette période initiatique que constituent les premiers instants passés à l'armée sont souvent évoqués chez les auteurs d'écrits personnels et associés à la rencontre du premier ami. L'apprentissage du monde militaire est décrit par Gervais qui s'engage en 1794, alors qu'il n'a que 14 ans. Il redoute d'y aller seul, d'autant plus que son père y est opposé :

Cependant, malgré mon désir bien prononcé de partir, il m'en coûtait beaucoup de partir seul. Courant du mois de mars 1794, je me mis en tête de chercher un compagnon de voyage. J'étais jeune et court. [...] Toujours occupé de satisfaire ma passion dominante, je me mis en campagne pour chercher un acolyte ayant autant que possible les mêmes dispositions que moi¹⁸¹.

¹⁷⁷ VINCENT-BUFFAULT Anne, *Une histoire de l'amitié... op. cit.*, p. 202.

¹⁷⁸ LADRIX Alexandre, « Lettres d'Alexandre Ladrix volontaire de l'an II ... », *op. cit.*, p. 9-10.

¹⁷⁹ ROSSIGNOL Jean-Antoine, *Vie de Jean Rossignol vainqueur de la Bastille ... op. cit.*, p. 40.

¹⁸⁰ *Ibid.*, p. 41.

¹⁸¹ GERVAIS, Capitaine GERVAIS, *A la conquête de l'Europe Souvenirs d'un soldat ... op. cit.*, p. 16.

Après des recherches infructueuses, il finit par débaucher un autre camarade, un certain « Tolin » avec lequel il part. Avec lui, il raconte les différents refus qu'ils essuient pour s'engager, car ils sont bien jeunes¹⁸². Sur leur chemin, ils doivent déjouer les pièges de prostituées qui les assiègent dans leur chambre d'auberge¹⁸³. Enfin, ils doivent supporter les exercices auxquels ils sont entraînés dans la caserne, contraints d'apprendre le maniement d'armes bien trop lourdes pour leurs frêles carrures de jeunes garçons de quatorze ans¹⁸⁴. Suite à cet épisode, Gervais est engagé dans la compagnie du capitaine qui les a recruté, mais Tolin est contraint de rester dans la compagnie auxiliaire, à la suite du corps. Après toutes ces épreuves qu'ils ont affrontées ensemble, ils sont très peinés de cette séparation et profitent des deux jours qui leur restent pour passer le plus de temps ensemble et se « consoler mutuellement sur [leur] prochaine séparation¹⁸⁵ ». L'ami, le compagnon de voyage, tout aussi perdu et nouveau que soi, rassure donc dans les premiers temps aux armées, avant d'être celui sur qui s'appuyer pour la suite de la campagne militaire, qui protège dans les combats et qui constitue un soutien émotionnel important, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent.

2. Le sens du défi et de la provocation : défendre l'honneur masculin

Dans les récits d'amitié, il est aussi une autre étape importante, qui est celle d'une première confrontation entre deux ennemis, qui forge finalement des liens amicaux. Pour évaluer la qualité d'une relation amicale, il semble important pour les militaires, d'avoir la certitude du courage, de l'honnêteté et de la générosité de celui qui prétend se lier à soi. En particulier dans une profession où les vies sont exposées, les démonstrations de bravoure, qui répondent à des défis lancés entre hommes, semblent essentielles pour sceller les amitiés, mais aussi pour donner à chaque individu sa place dans le groupe masculin. L'honneur joue un rôle structurant dans la construction de l'identité masculine, et ces confrontations constituent autant de moyens de prouver sa valeur, au sein d'une dynamique de groupe très concurrentielle. Les hommes doivent confirmer leur statut dominant par une défense physique de leur réputation. Ils ne peuvent laisser les défis lancés, les insultes ou les bousculades sans réponse, au risque de passer pour des lâches, comme le rappelle Robert Shoemaker, soulignant la sensibilité extrême des hommes aux affronts, qui se concrétise par le recours régulier au duel, une manière retardée et semi-ritualisée de régler les différents sur un pied d'égalité¹⁸⁶.

¹⁸² *Ibid.*, p. 17-22.

¹⁸³ *Ibid.*, p. 25-27.

¹⁸⁴ *Ibid.*, p. 38 -39.

¹⁸⁵ *Ibid.*, p. 40.

¹⁸⁶ SHOEMAKER Robert, "Male honour and the decline of public violence in eighteenth-century London", *Social History*, Vol 26, 2001/2, p. 193-195.

Il n'est alors pas rare que les amitiés masculines se consolident après un duel entre deux individus mâles, qui se sont ainsi prouvés mutuellement leur valeur et sont donc en mesure de devenir des amis fiables l'un pour l'autre. Le citoyen Rossignol, qui s'engage sous l'Ancien Régime, est un spécialiste des duels, il commence dès ses dix-sept ans, puis relève au moins cinq provocations en duel et affronte de nombreux adversaires. Il est de toutes les disputes et de toutes les bagarres¹⁸⁷. Un de ses ennemis jurés est un dénommé Malfilâtre. Il se dispute avec lui à cause d'un jeu d'argent durant lequel cet homme lui prend un liard qu'il venait de gagner. La réaction de Rossignol est immédiate et il injurie son ennemi¹⁸⁸. Alors qu'ils sont punis tous les deux par leur caporal, Malfilâtre menace Rossignol et ils se battent en duel une première fois. C'est d'abord Rossignol qui est en difficulté. Ils s'engagent, quelques jours plus tard dans un second duel où, cette fois-ci, c'est lui qui a l'avantage. Il conclut finalement en précisant que :

*Depuis ce temps nous avons toujours été amis ensemble sans plus jamais avoir aucune discussion.*¹⁸⁹

En effet, la querelle a pu être vidée et chacun a eu l'occasion de montrer à l'autre sa maîtrise de l'épée, ainsi que son courage. On retrouve le même type d'affrontement, mais avec une forme de duel originale, dans le récit de Charles Bernos, à propos de l'affaire qui oppose un caporal de sa compagnie et un grenadier, dont nous avons évoqué le dénouement heureux autour de bouteilles de vin. Étant tous les deux dépourvus d'armes, les duellistes décident d'exécuter un duel avec des bâtons, qu'ils auraient ferrés en pointe. Le combat s'arrête dès que le grenadier est blessé à la main par le caporal¹⁹⁰. On voit bien ici, qu'il s'agit d'un simulacre de duel, qui permet de régler une dispute sans trop de dommage et qui ramène l'amitié et l'harmonie dans le groupe, une fois les différents réglés. À travers le récit de Bernos, on constate l'importance de cette pratique de confrontation pour ces militaires qui, à cause des interdictions, l'adaptent avec de simples bâtons pour le rendre inoffensif tout en permettant aux deux adversaires de se mesurer l'un à l'autre. Ces affrontements s'organisent presque comme des cérémonies qui permettent à chaque protagonistes de montrer sa valeur et de préserver sa dignité, tout en mettant fin aux conflits.

¹⁸⁷ ROSSIGNOL Jean-Antoine, *Vie de Jean Rossignol vainqueur de la Bastille ... op. cit.*, pp. 10, 41, 57-58, 65, 110.

¹⁸⁸ *Ibid.*, p. 43.

¹⁸⁹ *Ibid.*, p. 43-44.

¹⁹⁰ BERNOS Charles-Etienne, « Souvenirs de campagne d'un soldat du régiment de Limousin (1741-1748) » ... *op. cit.*, p. 738.

Nous retrouvons la même configuration, pendant la période révolutionnaire, dans le duel que nous avons déjà évoqué entre Jean-Pierre Bial et un officier de l'armée de Lafayette¹⁹¹. Il suffit d'une blessure à la main pour arrêter le combat et finalement réconcilier les deux opposants et mettre un point final à cette querelle d'honneur entre deux régiments. Bial est même invité à déjeuner par son adversaire et conclut qu'ils se sont finalement quitté « fort bons amis ». Il le décrit d'ailleurs comme « un bon vivant, ami de la joie, aimant à boire et à chanter », résumant ainsi toutes les activités qui permettent la gaîté et l'amitié au sein des régiments. De plus, ce duel est particulièrement profitable à l'auteur, puisque « cette histoire fit plus de bruit qu'elle ne le méritait » et il reçoit les félicitations de tous ses camarades et même du commandant Souham « pour avoir défendu l'honneur des nouveaux Bataillons¹⁹² ». On voit bien ici que ces affrontements sont des moyens de réguler les groupes masculins en organisant une compétition entre régiments, compagnies ou bataillons. Les duels sont un modèle de confrontation masculine récurrent dans les armées de l'Ancien Régime, comme de la Révolution, car cette institution, est un espace circonscrit et public où circulent les renommées, où les nouvelles se transportent de compagnies en régiments, par la contribution des compagnons d'armes, des officiers ou même des parents qui sont présents dans les armées¹⁹³. Robert Nye rappelle également que ce code de l'honneur masculin survit à la Révolution et est repris par la bourgeoisie, bien qu'il s'agisse, à l'origine, d'une pratique associée à la noblesse. En effet, l'honneur n'est jamais pleinement assuré et requiert une constante réaffirmation, en particulier dans une société gouvernée par lui et où la masculinité, fixée comme un but inatteignable est donc toujours en construction¹⁹⁴ et on remarque une certaine complaisance de la part des autorités militaires qui semblent voir ces combats comme une saine émulation pour maintenir la motivation des soldats. On le voit avec tous ces exemples, le duel, au sein de l'armée revêt une importance singulière, en effet, pour les nouveaux venus, il représente une sorte de rite de passage, une phase d'initiation essentielle. Ainsi, les combattants sont nombreux à se battre en duel à l'armée, sans distinction de grades, toutes catégories sociales confondues. Des mesures ont beau être prises pour interdire le duel, il continue à s'imposer même au XVIII^e siècle. Hervé Dré villon, Pascal Brioi st et Pierre Serna, dans l'ouvrage *Croiser le fer*, montrent

¹⁹¹ Voir chapitre 6, dans le I. 3. L'autorité des vieux soldats, le règne de l'expérience. Bial est provoqué en duel par un vieil officier de l'armée de Lafayette, qui le traite de Carmagnole. Il se batte nt en duel, Bial est victorieux et son adversaire reconnaît qu'il n'aurait pas dû le provoquer car il est plus âgé.

¹⁹² BIAL Jean-Pierre, *Les carnets du colonel BIAL ... op. cit.*, p 48

¹⁹³ DRÉVILLON Hervé, BRIOIST Pascal, SERNA Pierre, *Croiser le fer, Violence et culture de l'épée dans la France moderne XVI^e- XVIII^e siècles*, Paris, Champ Vallon, 2008, p. 286-287.

¹⁹⁴ NYE Robert A., *Masculinity and male Codes of Honor in Modern France*, Oxford, Oxford University Press, 1993, p. 8-13.

la persistance d'une culture de la violence, qui fait de cette dernière une valeur positive, en particulier dans les milieux militaires et remet en cause la diminution, seulement officielle, des duels¹⁹⁵.

Maurice Daumas souligne que les fraternités d'armes n'ont pas toujours besoin de la guerre pour se manifester, l'amitié est aussi présente dans les démonstrations de force, qu'il s'agisse d'expéditions punitives, d'enlèvements, de duels, et d'autres situations où il ne faut pas hésiter à manier l'épée¹⁹⁶. D'ailleurs ces confrontations entre hommes qui soudent les liens d'amitié peuvent prendre des formes différentes parfois assez éloignées des duels à l'épée. Ainsi l'amitié entre Charles-Etienne Bernos et son camarade Victor débute par un conflit. En effet, pour gagner quelques sous alors qu'il est prisonnier en Autriche, Bernos décide de monter une école. Cependant, d'autres militaires ont eu cette même idée, dont Victor, un ex-jésuite et Benoît, un ex-carême :

Cet établissement, comme on peut bien penser, excita la jalousie des ex-jésuite et carme ; nous avions donc pour ennemi, un maître -escrimeur et danseur soutenue par ses écoliers apprentis tapageurs, mais comme ils n'avoient point d'armes offensives non plus que nous, la force étoit de notre côté ayant au moins quarante écoliers propres et disposés à faire le coup de poing ou à jouer du bâton à la première attaque de leur part. Ils commencèrent par des billets injurieux et menaçants, en nous traitant de J. f. ... d'ignorants ; nous leur répondîmes poliment, en les traitant de chers camarades, leur disant que des menaces et des injures n'étaient point des raisons, que celles-ci étoient les seules armes que nous devions employer pour nous concilier, surtout dans l'état où nous nous trouvions, qu'à cette fin, nous les invitations à se trouver dimanche prochain, jour de congé, à la cantine du centre à deux heures après-midi¹⁹⁷.

Contre toute attente, Bernos propose, en guise de duel, une compétition d'arithmétiques et d'écriture. Mais le lendemain, au lieu d'ouvrir les hostilités, il s'engage finalement dans un dialogue avec ses adversaires. Il est assez convaincant pour éviter le conflit :

Cet exposé fait d'un ton très tranquille, et demandant à l'ex-jésuite ce qu'il avoit à y répondre, il se frotta le front, se leva précipitamment et me sauta au cou en me disant : tu as par D ... raison [...]. De ce moment je devins l'ami intime de l'ex jésuite.¹⁹⁸

Bernos a prouvé sa raison et son honnêteté, ce qui a suffi à faire fléchir Victor et à créer une amitié nouvelle. On retrouve cette même modération chez Bonardi du Ménil qui désamorce

¹⁹⁵ DRÉVILLON Hervé, BRIOIST Pascal, SERNA Pierre, *Croiser le fer ... op. cit.*, p 284-288.

¹⁹⁶ DAUMAS Maurice, *Des Trésors d'Amitié ... op. cit.*, p. 154.

¹⁹⁷ BERNOS Charles-Etienne, « Souvenirs de campagne d'un soldat du régiment de Limousin (1741-1748) » ... *op. cit.*, p. 680-681.

¹⁹⁸ *Ibid.*, p. 681.

plusieurs provocations en duels, rappelant que cela est interdit par le Roi, y compris quand son ami veut défendre son honneur, alors qu'il a été insulté¹⁹⁹. Surtout il use du conflit comme d'une stratégie pour se faire apprécier. Ainsi, il entreprend de vexer sciemment un jeune comte, « le comte de B » qui convoite la même jeune fille que lui. Le jeune homme outragé provoque Bonardi en duel mais ce dernier lui fait la leçon et lui propose une alternative entre « embrasser [son] ami » et se « défendre contre [son] ennemi ». Le jeune comte abdique en le qualifiant d'ami et en reconnaissant qu'il avait agi comme « un malheureux fou ! ». Bonardi est ravi de cette réaction :

Je crois que ce fut un des plus beaux moments de ma vie. Je profitai de son attendrissement pour lui faire un vigoureux sermon, je lui dis avec beaucoup de véhémence que si nous portions une épée, c'étoit pour défendre notre honneur, notre roi, notre pays et non pour venger notre amour propre. Il m'écouta avec soumission et devint mon ami. Il ne me quittoit plus. Je l'obligeai à retourner chez mademoiselle B. à qui j'avois raconté son aventure. Je gagnai un ami, je perdis une maîtresse²⁰⁰.

Ici l'auteur prend l'ascendant et démontre une fois de plus la raison, la modération et la diplomatie auxquelles il est si souvent attaché et qui correspondent aux qualités des hommes de l'aristocratie, maître dans l'art de la civilité. Il fait la leçon à son adversaire qui semble accepter instantanément sa proposition et reconnaît en Bonardi un bon guide et un bon ami. L'auteur des mémoires utilise aussi cette anecdote pour montrer son dévouement à la monarchie par la même occasion. Il arbitre même leur conflit au sujet de la jeune femme qu'ils se disputent, en abandonnant la partie, privilégiant l'harmonie masculine à la conquête féminine, l'amitié semblant prévaloir sur les amours.

La provocation et le défi sont d'ailleurs utilisés, par cet auteur, comme des stratégies pour s'attacher des camarades. Alors qu'il a du mal à s'intégrer dans son régiment, il tente un stratagème pour s'attacher un camarade qui possède déjà une réputation avantageuse :

Il y avoit un de mes camarades, hommes de 30 ans, ayant eu des succès près des femmes, d'une figure agréable, d'un esprit distingué, d'un ton avantageux. Il se trouvoit à la tête de la jeunesse et ses décisions étoient les arrêts du destin. Il n'avoit jamais daigné me regarder, je crois qu'il ignoroit mon existence. Ce fut lui que je résolus de gagner et je me décidai à faire tout au monde pour m'en faire remarquer, dussé-je m'exposer à avoir une affaire avec lui. Il avoit fait un livre sur son métier. Ce livre étoit manuscrit, il l'avoit prêté à quelques-

¹⁹⁹ BONARDI DU MÉNIL Jean-Balthazar de, *Mémoires (1760-1820) de Jean-Balthazar de Bonardi du Ménil...op. cit.*, p. 187-188.

²⁰⁰ *Ibid.*, p. 198-199.

*uns des plus distingués d'entre nous. Ce fut sur ce livre que j'établis mes espérances. S'il me le prête, l'auteur est à moi*²⁰¹.

Dans cet extrait on constate que le fait de plaire aux femmes est bien un critère qui permet d'évaluer la valeur d'un homme dans le groupe de ses pairs, comme nous l'avons abordé dans la première partie. Il s'établit également une hiérarchie masculine, car certains militaires sont naturellement des meneurs et influencent ou impressionnent leurs camarades, et il est flatteur d'évoluer dans leur cercle proche, afin d'être auréolé de leur succès et de construire à son tour sa réputation. Bonardi, quant à lui, compte sur ses compétences littéraires, qu'il cherche à mettre en avant tout au long de son ouvrage et qui lui permettent de se distinguer socialement. L'opportunité de lire ce livre, lui permet de faire partie des « plus distingués » des militaires. Cependant, au moment de faire son compte rendu, il change d'attitude en critiquant rudement la prose de son camarade, jusqu'à « dépecer son ouvrage » et « à en faire la critique la plus sévère et à le tourner en ridicule sur tous les points », jusqu'à lui faire venir les larmes aux yeux, de douleur et de colère. La victime est sur le point de provoquer Bonardi en duel, mais ce dernier désamorce, une fois de plus la situation :

*Je lui répondis par un éclat de rire. Riez, je vous prie, de ma critique comme j'en ris moi-même, je ne pense pas un mot de tout ce que je vous ai dit, votre ouvrage est charmant. Vous savez qu'on peut tout critiquer, tout ridiculiser. l'Enéide elle-même a été tournée en ridicule. Vous m'aviez humilié en dédaignant mon suffrage, j'ai voulu vous faire connaître le mal que vous m'aviez fait, et vous faire apercevoir que je ne méritois pas tout à fait ce dédain. - Je vous demande pardon, me dit-il en me tendant la main, j'étois bien loin de vous connaître, accordez-moi votre amitié !*²⁰²

Contre toutes attentes, ce curieux stratagème fonctionne et lui attire les bonnes grâces de son camarade, qui semble le considérer comme un modèle. On constate dans cette anecdote, malgré la volonté de respecter la discipline militaire en évitant les affrontements violents, montre le sens du défi propre à l'honneur nobiliaire et au milieu militaire et qui porte ici sur le domaine de la littérature. Selon Robert Shoemaker d'ailleurs, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, il constate à Londres une baisse des actes violents et conclut ainsi que tous les hommes ne s'accordent pas sur l'usage de la violence physique et au contraire tentent de pacifier les disputes en se fixant sur des cérémoniels, des rituels, en particulier parmi les membres de l'aristocratie²⁰³.

²⁰¹ *Ibid.*, p. 194-195.

²⁰² *Ibid.*, p. 196.

²⁰³ SHOEMAKER Robert, "Male honour and the decline of public violence ..." op. cit., p. 201.

Pendant la période révolutionnaire, on constate que ces défis masculins, à l'origine des relations amicales, peuvent prendre encore d'autres formes, qui permettent toujours aux protagonistes de faire leurs preuves. Pour Jean-Pierre Bial, cette pression commence dès l'entrée dans les armées où il rencontre ses collègues officiers, notables de la région comme lui, qui s'organisent pour le départ des troupes. Nous avons vu, dans le chapitre 5 qu'il engageait un débat, avec une jeune homme au sujet du choix des chefs des bataillons de volontaires. Lui qui favorise l'élection parvient à convaincre son opposant et conclut ainsi :

Mon petit discours produisit de l'effet et réunit tous les suffrages. D'Ayne [celui qui a pris la parole] lui-même se rangea à mon avis et m'accompagna ensuite jusqu'à mon logement. Dès ce moment, nous fûmes liés d'amitié²⁰⁴.

Bial se montre charismatique et valorise ses capacités à discourir, à raisonner, qui font forte impression auprès de ses camarades, en particulier auprès d'Ayne qui s'opposait à lui. Dans ce duel oratoire il a su convaincre et cet affrontement a permis l'élaboration d'une relation amicale et de confiance.

Avec ces différents exemples, on peut voir que la compétition semble être au cœur des amitiés masculines qui doivent se mériter, aux prix de la démonstration du courage, de l'honnêteté et de l'esprit. Les tensions entre hommes sont donc toujours sous-jacentes dans leurs relations. Anne-Marie Sohn souligne d'ailleurs que « les provocations et défis tissent [...] la vie des jeunes gens » et plus précisément des jeunes hommes, encore au XIX^e siècle²⁰⁵.

Mais ces comportements de défi et de provocation ne sont pas cantonnés au milieu militaire, car ils sont aussi fréquents dans les groupes masculins, comme le rappelle Yves Castan, pour le XVIII^e siècle, où les démonstrations de force entre hommes permettent de défendre un certain honneur masculin, auquel les amis prennent part. Mais il précise que ce « sens de l'honneur plus souple et plus compréhensif » au sein de la « société virile » nécessite des preuves constantes pour rétablir les équilibres des relations²⁰⁶.

Cela peut expliquer que ces scènes d'affrontements soient aussi récurrentes dans les écrits personnels et s'intègrent au récit autobiographique, comme une étape de formation indispensable dans le parcours des individus, en particulier au moment où ils arrivent dans un nouvel environnement professionnel et social.

Cependant, si ces provocations débouchent sur des réconciliations et des amitiés, de nombreux conflits demeurent aussi au sein des régiments, conflits qui peuvent entraîner des

²⁰⁴ BIAL Jean-Pierre, *Les carnets du colonel BIAL ... op. cit.*, p. 38.

²⁰⁵ SOHN Anne-Marie, « *Sois un Homme !* » ... *op. cit.*, p 98.

²⁰⁶ CASTAN Yves, *Honnêteté et relations sociales en Languedoc... op. cit.*, p. 185.

actes violents. Alexandra Shepard propose d'explorer le sens culturel de la violence entre hommes, dans son quotidien plutôt que dans ses formes extrêmes, de manière à éclairer ses fonctions, qui tendent à conférer aux individus mâles leur intégrité et leur autorité, dans un système relationnel particulièrement compétitif, et certains peuvent ainsi être exclus du groupe²⁰⁷.

Par exemple Rossignol en vient à jouer des poings, alors que ses camarades lui demandent de raconter « un conte », avant l'extinction des feux. Alors qu'il s'exécute, il dérange un des membres de la chambrée, qui est pressé que tout le monde s'endorme afin d'aller retrouver sa maîtresse. Alors que cet homme s'énerve en le menaçant de le faire taire, Rossignol admet qu'il aime « être en contradiction » et pour le provoquer, s'amuse à parler de plus en plus fort. Son camarade, comprenant qu'il le nargue, lui décoche un coup de poing, que Rossignol lui rend. Ils se battent, jusqu'à ce que le caporal se réveille et les punisse²⁰⁸ ». Une attaque physique telle qu'un coup de poing, est considérée comme particulièrement infamante et ne peut être oubliée sous peine de perdre son honneur viril. Il est un des pires outrages à l'intégrité physique des hommes ; comme le souligne Anne-Marie Sohn pour le XIX^e siècle. Ces atteintes sont considérées comme des offenses particulièrement mortifiantes, car plus que la force, ces gestes expriment un mépris profond²⁰⁹.

Dans les archives de la justice militaire, les confrontations violentes entre camarades sont rares, la plupart des affaires sanctionnant plutôt des cas d'insubordination entre des soldats et des bas ou sous-officiers²¹⁰. Cependant, certains soldats se disputent et sont même prêts à organiser des vengeances, comme François Nicolas dit Villefranche, dix-neuf ans, qui a donné un coup de couteau à un autre soldat « de guet apens et méchamment »²¹¹, mais sans que le jugement ne mentionne la raison de cette agression. Des mauvais propos ou des insultes, peuvent être le déclencheur d'actes violents. C'est ce qui provoque l'ire du soldat, Julien Guérin de la Compagnie de Desgrée, dit Labonté, et âgé de 22 ans, alors qu'il rentre dans sa chambrée où il vient chercher un camarade pour manger à l'ordinaire. Mais il entend un certain Pierre Guillois, qui discute alors avec ce camarade, prononcer ces mots : « Voilà le Jean Foutre de Guérin quy entre ». Guérin accuse alors Guillois de vouloir récupérer ce camarade dans sa propre chambrée. Ils se menacent finalement et Guérin saisit sa baïonnette, la porte sous le

²⁰⁷ SHEPARD Alexandra, *Meanings of Manhood in Early Modern England*, Oxford University Press, Clarendon, 2003, p. 140.

²⁰⁸ ROSSIGNOL Jean-Antoine, *Vie de Jean Rossignol vainqueur de la Bastille ... op. cit.*, p.41.

²⁰⁹ SOHN Anne-Marie, « *Sois un homme!* »..., op. cit, p. 110.

²¹⁰ Voir le chapitre 4 la sous partie sur les relations entre soldats et bas-officiers.

²¹¹ SHD, 1 J10, Affaire François Nicolas, 1748.

menton de Guillois, qui se défend en attrapant, en retour, les cheveux de Guérin, « luy tenant les pieds sur le visage et luy arachant les cheveux poignée a poignée et le mordit au doigts », jusqu'à ce que leurs camarades les séparent²¹². Ici ces insultes puis cette violence extrême, comme dans l'anecdote de Rossignol, sont provoquées par des événements anodins du quotidien, un désaccord, un soupçon, un agacement, entre des hommes contraints de vivre en communauté. Robert Muchembled rappelle d'ailleurs que la violence extrême de l'homicide n'est que « la partie émergée d'un système de confrontation entre pairs qui se règle généralement par de simples coups et plus encore par des parades de défis entre « jeunes coqs ». Il est l'indice d'une « culture de la violence masculine dont il traduit les dérapages mortels »²¹³. Surtout Guérin passe à l'agression physique à cause des insultes de Guillois, qui ont été proférées assez fortement pour que ce dernier l'entende, tout comme les autres membres de la chambrée qui sont présents. Comme le rappelle Renaud Morieux l'insulte est d'autant plus offensante qu'elle est publique et qu'elle peut être prononcée devant des témoins, parfois des pairs²¹⁴. Michel Heichette qui étudie la vie villageoise au XVIII^e siècle, à travers les archives judiciaires, qualifie les échanges d'insultes de « combat de paroles », ces dernières pouvant être considérées comme des armes, d'autant plus redoutées qu'elles sont diffusées au sein d'une société de connaissance où la rumeur enfle rapidement²¹⁵. Cette hypothèse est d'autant plus vraie pour le monde militaire qui forme, comme le rappelle Hervé Drévilion, le « réceptacle des réputations », un véritable tribunal de l'opinion où chacun doit se trouver des alliés, des spectateurs qui rapporteront les exploits et les diffuseront, des amis qui alimenteront le « bruit public »²¹⁶.

Les injures, comme celles proférées contre Guérin, sont fréquentes dans les affaires d'insubordination et d'agressions qui arrivent devant les conseils de guerre, mais elles ne sont que très rarement citées dans les interrogatoires, les plaintes ou les procès-verbaux. Sur dix-sept occurrences d'insultes que nous avons trouvées dans les fonds de la justice militaire, celle qui est la plus fréquente est « Jean Foutre », avec quatre occurrences, puis celle de « gueux » et « foutu gueux » à trois reprises, autant que « Polisson ». Le « bougre » revient à deux reprises

²¹² SHD, 1 J21, Affaire Julien Guérin, 1757.

²¹³ MUCHEMBLED Robert, *Une histoire de la violence*, Seuil, Paris, 2008, p. 33.

²¹⁴ MORIEUX Renaud, « French Prisoners of war, conflicts of honour, and social inversions in England, 1744-1783 », *The historical Journal*, n°56, 1, 2013, p. 70.

²¹⁵ HEICHETTE Michel, *Société, sociabilité, justice. Sablé et son pays au XVIII^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005 p 197-198

²¹⁶ DRÉVILLON Hervé, « « Publier nos playes et valeurs », Le fait d'armes et sa notoriété pendant la guerre de Trente Ans (1635-1648) » in *La noblesse du XVI^e siècle au déclin du XX^e siècle, un modèle social ?*, Tome 1, Atlantica, Angelet, 2002, p. 294.

et enfin un soldat se fait traiter de « mâtin », deux autres de « gremlin », ou encore « d'assommeur », et un caporal de cochon. Toutes ces insultes, à part l'affaire de Guérin, ont été relevées dans les archives de la période révolutionnaire et sont très caractéristiques de celles échangées entre hommes au XVIII^e siècle. Michel Heichette précise que les insultes les plus communes ont souvent une connotation sexuelle, y compris quand elles sont portées contre les hommes, comme les termes « bougre », « Jean-Foutre » (ou foutu) et « cosnard »²¹⁷. Par exemple le terme de « Bougre » sous-entend une possible déviance sexuelle, de même que « Jean Foutre » fait référence au sperme, mais est souvent synonyme d'homme paresseux et inutile. Ces termes se banalisent d'ailleurs au XVIII^e siècle, prenant aussi le sens de maraud ou de lâche²¹⁸. Selon Yves Castan, ces insultes très fréquentes marquent le mépris envers un homme considéré comme incapable. De même le « gueux » est celui qui est tombé dans la pauvreté et n'est plus capable de subvenir à ses besoins ou à celui de ses proches, le polisson est dénué de sens moral, tout comme le gremlin qui ne mérite aucune considération. Toutes ces insultes attaquent les hommes sur leur place dans la hiérarchie sociale et masculine et leurs capacités à remplir leurs devoirs, à assumer leurs responsabilités ou à inspirer confiance²¹⁹.

Pour préserver l'harmonie des militaires mais surtout l'honneur attaché à cette profession, la plupart des officiers proscrirent les injures, comme le sergent Desrivières qui considère que cette habitude trop fréquente dans les armées est un « scandale », affirmant même que le « ton mâle » qu'elles soutiennent n'est pas une justification valable, car ces imprécations « ne doivent pas sortir de la bouche d'un honnête homme »²²⁰. Ici une distinction sociale est clairement sous-entendue entre des hommes qui seraient plus rustres, au point de s'insulter et des hommes de l'élite, qui se considèrent comme plus civilisés et ne reconnaissent pas le langage grossier comme une marque de virilité.

Souliart, sous aide major au régiment de Condé préconise de ménager « les sentiments du soldat », qui dépendent souvent « de l'estime et de l'attachement qu'on a pour lui », il est donc indispensable de proscrire les insultes pour préserver sa confiance car « un soldat insulté sans raison est à la fois humilié et deshonoré et on ajoute au cruel sentiment de l'affront le désespoir de ne pouvoir s'en laver ». Ici, il évoque le fait que, soumis à la discipline et à l'autorité de ses chefs, le soldat insulté ne peut se comporter comme dans la vie civile et obtenir

²¹⁷ HEICHETTE Michel, *Société, sociabilité, justice... op. cit.*, p. 200-201.

²¹⁸ MORIEUX Renaud, « French Prisoners of war ... » *op. cit.*, p. 70

HEICHETTE Michel, *Société, sociabilité, justice... op. cit.* p. 200.

²¹⁹ CASTAN Yves, *Honnêteté et relations sociales en Languedoc... op. cit.*, p. 170-171.

²²⁰ DESRIVIÈRES Ferdinand, *Loisirs d'un soldat ... op. cit.*, p. 15-16.

de laver son honneur en retournant l'insulte ou en faisant preuve de violence physique, face à des supérieurs à qui ils doivent une obéissance absolue. Les soldats vivent donc dans un cadre contraignant qui limite leur possibilité de défendre leur honneur masculin, en particulier face aux possibles abus de leurs chefs. Souliart propose plutôt aux officiers de gagner le cœur du soldat en agissant avec « avec franchise, avec candeur, avec confiance » et surtout d'entretenir « ce sentiment de dignité qu'il tient de la nature »²²¹. On retrouve ici ce discours inspiré de la philosophie des Lumières qui tend à définir un honneur propre au soldat-citoyen.

La compétition masculine peut donc être exacerbée dans les armées, d'abord parce qu'elle regroupe beaucoup de jeunes hommes dont l'honneur est fragile, mais aussi parce que cette communauté masculine fonctionne de plus en plus en vase clos, avec ses hiérarchies ses tensions, mais surtout cette nécessité de prouver sa valeur, d'assurer sa place au sein d'un groupe restreint et très hiérarchisé.

3. Supporter la plaisanterie et la moquerie

Une autre épreuve attend aussi les recrues et peut avoir des conséquences considérables sur leur honneur. Il s'agit des brimades ou des moqueries qui peuvent s'exercer au sein de la chambrée, ou de la compagnie. Elles doivent les éviter ou à défaut les supporter. Odile Roynette démontre qu'au XIX^e siècle, les brimades pouvait être courantes et avoir, parfois, de graves conséquences, allant jusqu'au décès de certaines recrues. Mais elles sont la plupart du temps de simples farces bon enfant qui s'appuient sur la naïveté et la méconnaissance des jeunes recrues, dans le but de les débarrasser de leur crédulité et forger leur caractère²²². Mais ces brimades sont difficiles à juguler, car elles se déroulent au sein des chambrées et se dérober aux regards des officiers, tout en étant parfois encouragées par les sous-officiers²²³.

Les exemples de brimades sont inexistant dans les écrits personnels, sans doute trop honteuses pour être racontées. Seul Bonardi du Ménil évoque une sorte de rite d'initiation réservé aux nouvelles recrues et qu'il désigne tout de même comme une « petite disgrâce », qui lui fit forte impression. Lors d'un repas du corps, pour amuser les anciens, les recrues doivent « sauter sur la couverture » :

Quatre de mes camarades des plus vigoureux en prennent une chacun par un coin, je m'y jette en riant, m'étends au beau milieu et suis lancé à plus de vingt pieds de haut par quatre paires de bras qui la tirent à la fois. Je crus que j'étois pour jamais établi dans le vague des airs et que je ne retournerois plus sur terre. Je restai en l'air un temps fort court qui me parut une éternité et je

²²¹ SHD, 1M 1712, SOULIART Sous aide major au régiment de Condé, I, 1771-1774, p. 18.

²²² ROYNETTE Odile, « Bons pour le service » ... *op. cit.*, p. 324.

²²³ *Ibid.*, p. 320-322.

*retombai avec une grande satisfaction, enchanté de me voir encore habitant de ce globe*²²⁴.

S'il prend le parti d'en rire, il admet qu'il a fait semblant, étant en fait véritablement apeuré, il désigne d'ailleurs cette expérience comme étant une « vexation » qu'il a dû « endurer ». Un de ses camarades a été si effrayé qu'il s'est écrié, une fois en l'air, « Je laisse tout à ma sœur! », pensant qu'il allait mourir.

Durant l'Ancien Régime, les théoriciens militaires semblent assez partagés sur la place à donner à la plaisanterie et à la moquerie dans les régiments et l'éducation du soldat. Pour certains, la moquerie et l'habitude de ridiculiser les autres doivent être proscrites. C'est le cas du Sergent Desrivières, qui dénonce « l'horreur du sarcasme » qui ne sert qu'à « émouvoir des âmes privées de la noblesse du sentiment ». Avec cette mauvaise habitude, « les marques de la plus honorable distinction deviennent de vils instruments d'opprobre dans les mains d'un peuple grossier ». Le sarcasme, tout comme l'insulte et les coups affaiblissent l'honneur du soldat et ne peuvent être acceptés dans les armées²²⁵. Ici l'auteur associe cette utilisation du rire comme étant le propre d'un « peuple grossier » qu'il oppose sans doute aux hommes plus distingués, d'une naissance plus élevée. Au contraire, certains auteurs préconisent l'usage du ridicule pour stimuler la compétition entre hommes et pour édifier les soldats. C'est le cas de Christian-Emanuel Zimmermann qui explique comment, au moment des repas, il serait utile de distinguer les plus capables en les servant en premier, pour faire leurs louanges publiquement, et au contraire humilier les recrues les plus lentes en les laissant se faire « bernés & condamnés par leurs propres camarades, à faire les jours de fatigues de la chambrée »²²⁶. On voit bien ici comment la pression que ces hommes exercent les uns sur les autres devrait être mise en scène pour pousser les individus à faire mieux. La peur de l'humiliation doit devenir un moteur d'apprentissage pour Zimmermann, qui propose, lors des entraînements des manœuvres, de ridiculiser les plus mauvais :

*Si parmi [l]es recrues il s'en trouve d'indolents & paresseux, les autres tiennent conseil [...], & sur le champ on leur administre une petite correction qui occasionne des propos plaisants, & fait naître la gaieté, de façon que nous faisons une ou deux lieues sans nous en apercevoir*²²⁷.

²²⁴ BONARDI DU MÉNIL Jean-Balthazar de, *Mémoires (1760-1820) de Jean-Balthazar de Bonardi du Ménil...op. cit.*, p. 172.

²²⁵ DESRIVIÈRES Ferdinand, *Loisirs d'un soldat ... op. cit.*, p. 61-62.

²²⁶ ZIMMERMANN Christian Emmanuel, *Essais de principes d'une morale militaire ...op.cit.*, p. 260.

²²⁷ *Ibid.*, p. 261.

Naoko Seriu a d'ailleurs relevé, dans les écrits des officiers, des punitions qui doivent humilier le soldat en le comparant à une femme et donc mettre en doute sa masculinité. Ainsi, un officier anonyme propose d'exposer publiquement le soldat qui s'est comporté comme un lâche « couvert d'une jupe de femme ». Un autre rappelle un usage antique qui consiste, à humilier « les poltrons » « dans la rue du camp appelée principia, avec leur ceinture détachée et dans une posture molle et efféminée ». Les déserteurs seraient aussi amenés sur la place publique « vêtus de robe de femme²²⁸ ». Selon Louis de Boussanelle dans ses *Réflexions militaires*, il serait utile de reprendre l'exemple des Romains qui « habilloient les Soldats malfaiteurs en femmes²²⁹ ». Plus que la tenue féminine en elle-même, c'est l'inversion des rôles qui semble ici humiliant en particulier pour une militaire qui doit montrer son courage et qui est associé à la lâcheté et la faiblesse qui seraient des attributs féminins. Pour Laissac, les punitions « part le ridicule », comme celle d'habiller à l'envers ceux qui commettent des fautes ordinaires, sont particulièrement adaptées à l'homme français, si susceptible aux attaques que subiraient sa réputation et son honneur²³⁰.

Se moquer des autres, lancer des plaisanteries à leur sujet devient alors synonyme d'émulation mais surtout de joie et de divertissement pour les militaires, du moins pour ceux qui ne sont pas humiliés et stigmatisés. On peut imaginer alors, que ce type de procédés pousse les jeunes hommes à trouver parfois des souffre-douleurs pour ne pas, eux-mêmes, devenir celui d'un autre camarade. Jean Paret dit Lyonnais, soldat au régiment de Rohan Prince, admet à demi-mots, dans son interrogatoire du 12 janvier 1756, être devenu celui de sa chambrée. Fils de cultivateur, âgé seulement de 17 ans, il s'est décidé à désertir après avoir été « inquiété et maltraité » par ses camarades. Impuissant, il n'a pas osé en avvertir ses supérieurs à cause de « la crainte que ses camarades ne le maltraitassent davantage »²³¹. Ne réussissant pas à s'intégrer et ne supportant plus les brimades, il a tenté de s'engager dans un autre régiment.

Pour ceux qui surmontent ces difficultés, ces diverses formes de bizutage, de plaisanteries peuvent constituer un véritable rite de passage qui, une fois franchi a endurci et finalement intégré la recrue au groupe d'hommes. Arnold Van Gennep est le premier à employer l'expression de « rite de passage », en 1909. L'individu, endosse, au cours de sa vie, plusieurs statuts dont la transition est souvent marquée par des rites, y compris pour atteindre

²²⁸ Cité dans SERIU Naoko, « Du féminin dans les discours militaires au XVIIIe siècle », *Genre & Histoire*, n° 1 Automne 2007 : SHD, 1M 1711 Anonyme, *Notes sur l'infanterie*, 1769, p. 15 et SHD, 1 M 1709, Anonyme, *Réflexions militaires*, p. 48.

²²⁹ BOUSSANELLE Louis de, *Réflexions militaires*, Paris, Duschesne et Durand, 1764, p. 114.

²³⁰ LAISSAC Mr de, *De l'Esprit militaire... op. cit.*, p.151.

²³¹ SHD, 1 J 20, Affaire Jean Paret, dit Lyonnais, Janvier 1756.

un statut professionnel. Cette transition se divise en trois étapes ; une phase de séparation où l'individu sort de son état antérieur, une phase de latence, où il se situe entre deux statuts et enfin, une phase d'agrégation, où ce dernier acquiert son nouvel état²³². Il souligne également le rôle de la souffrance physique et morale dans ce processus. L'individu adhère d'autant plus à une institution que l'initiation qu'elle impose a été sévère et douloureuse, mettant en valeur les qualités dont il a dû user pour se séparer des autres²³³.

La tradition du ridicule prend aussi ses racines dans une culture aristocratique de la civilité et des traits d'esprit, que partage Bonardi du Ménil. Les bons mots doivent amuser sans trop heurter, comme sait si bien le faire son ami Borda, qui « menoit [...] très bien l'arme du ridicule, il s'en servoit avec beaucoup d'avantage dans la discussion, il faisoit rire aux éclats son adversaire lui-même et ne l'offensoit jamais²³⁴ ». La plaisanterie est tout un art, qui doit divertir sans offenser, faire prendre conscience à son interlocuteur de ses petits défauts sans tomber dans l'humiliation. C'est sans doute cette utilité que Louis de Boussanelle sous-entend, lorsqu'il recommande l'usage de la raillerie pour mieux servir la vertu. Il souligne ainsi son utilité :

La plaisanterie, la raillerie, qui quelquefois ne s'en tiennent point à saisir de légers ridicules, qui trop souvent aiment à s'appesantir sur des défauts, sur des imperfections réelles, redoutent, honorent la vertu, même en l'offensant²³⁵.

Nous comprenons que la raillerie peut permettre de révéler les défauts des militaires en l'exposant au jugement du groupe par la moquerie, permettant alors de les corriger.

Ainsi Vernère ne se prive pas de railler son capitaine, M. Goutelle, qu'il juge lâche et couard lors d'un assaut. En effet, cet officier s'est réfugié dans un fossé et Vernère l'interpelle :

Me plantant tout à découvert au feu de l'ennemi, sur le bord du fossé au fond duquel M. Goutelle était si prudemment établi, j'osai m'amuser à le mystifier un peu en le félicitant de son talent à bien choisir de bonnes positions ; puis je lui demandai avec ironie s'il fallait amener sa compagnie autour de lui pour le défendre. Assez éhonté, ou, faut-il le dire, poltron, pour ne pas sentir ce que mes plaisanteries avaient de mordant, il ne craignit pas de m'engager à prendre place à côté de lui, me représentant qu'il était désormais inutile de continuer un combat qui n'avait d'autre résultat que de sacrifier un grand nombre d'hommes sans aucune chance de succès. [...] Il ajouta que j'étais un évaporé, un enfant de ne pas vouloir suivre son conseil, et que je m'en repentirais. Je lui annonçai que, craignant de ne pouvoir pas déterminer les

²³² BONTE Pierre et IZARD Michel, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, Presses universitaires de France, 2007, p. 633.

²³³ ROYNETTE Odile, *Bon pour le service... op. cit.*, p. 269

²³⁴ BONARDI DU MÉNIL Jean-Balthazar de, *Mémoires (1760-1820) de Jean-Balthazar de Bonardi du Ménil...op. cit.*, p. 208-209.

²³⁵ BOUSSANELLE Louis de, *Le Bon Militaire, par Mr de Boussanelle*, Paris, 1770, p. 78.

*soldats de sa compagnie à venir le joindre, j'allais au milieu d'eux attendre, sinon avec tant de sûreté qu'auprès de lui, du moins avec plus d'honneur, l'ordre qu'il présumait devoir être donné bientôt, et je le quittai pour courir près de ceux qui travaillaient si bien sans le chef qu'ils auraient dû avoir à leur tête*²³⁶.

Son capitaine semble avoir bien compris la pique qui lui est adressé, mais préfère faire semblant de n'avoir pas saisi, devant l'humiliation que lui fait ressentir Xavier Vernère. Dans cette société masculine, où chaque action d'un de ses membres est scrutée et peut détruire une réputation, la plaisanterie, ou pire la moquerie, peuvent devenir des épreuves à endurer. Anne-Marie Sohn définit d'ailleurs la plaisanterie comme une épreuve virile, un apprentissage masculin et juvénile²³⁷. Le jeune Gabriel Noël l'a bien compris et décrit son attitude face aux plaisanteries de ses camarades, qu'il ne trouve pas toujours de très bon goût. Il désigne ceux qui les réfléchissent et les exécutent comme des « crânes », ces soldats expérimentés et imposants, qui ne cessent de « crier à tue-tête et sont insupportables » :

*Quelquefois, on se fait des plaisanteries ; mais le meilleur moyen de les faire cesser, c'est d'en rire soi-même ; rien ne dégoûte tant un mauvais plaisant que d'abonder dans son sens. J'ai déjà essayé cela plusieurs fois et m'en suis toujours bien trouvé*²³⁸. »

On décèle, à travers son témoignage, une société masculine hiérarchisée, entre ceux qui agissent et mettent leurs camarades à l'épreuve, occupant une position dominante, et ceux qui subissent les farces. Cet auteur livre alors sa méthode pour se sortir d'embarras face à ce genre de situation. Il faut aiguïser son esprit « savoir badiner » et éviter de « se fâcher contre ceux qui font des niches ». Il reconnaît d'ailleurs que « leurs plaisanteries sont généralement honnêtes, mais pas toujours amusantes ». Il conclut que « Ce sont presque toujours des tapes » et qu'il évite d'y être mêlé²³⁹. On retrouve l'attitude raisonnable et mesurée de Gabriel Noël. En revanche Gervais supporte plus mal les moqueries de son camarade. Au moment où il s'engage, avec son ami Tolin, ils sont très jeunes, petits et ont une carrure très frêle. La première fois qu'ils essayent leur uniforme, il est trop grand et leur donne une allure un peu ridicule, « accoutrés comme de véritables mannequins » :

Les habits nous faisaient une vaste redingote, les culottes nous servaient de pantalons, les vestes nous tombaient sur les genoux, un soulier aurait été, à peu de chose près, suffisant pour loger nos deux pieds. Mais le plus ridicule était le casque avec chenilles, à peau d'oursin, que portait alors ce corps. Les

²³⁶ VERNÈRE Xavier, *Cahiers d'un volontaire de 1791 ... op. cit.*, p. 99.

²³⁷ SOHN Anne-Marie, « *Sois un homme!* »... *op. cit.*, p. 93-94.

²³⁸ NOËL Joseph-Louis-Gabriel, *Au temps des Volontaires ... op. cit.*, p. 14-15.

²³⁹ *Ibid.*, p. 37.

bombes de casques étaient si vastes et profondes que nous avions la figure entièrement recouverte, y compris les oreilles.

S'il admet qu'ils ont une bien curieuse apparence, il est irrité de voir que ses camarades « sans respect pour [leur] dignité de soldats républicains, avaient la méchanceté de rire de [leurs] costumes ». Il est surtout fâché qu'on ne respecte pas son nouveau statut de militaire, dont il est très fier. Mais comme Gabriel Noël, entre rire ou se fâcher, les deux amis se résignent à choisir la première option, « persuadés qu'il n'y avait rien à gagner en agissant autrement »²⁴⁰. Anne-Marie Sohn rappelle que ne pas répondre agressivement à une plaisanterie est effectivement la meilleure méthode pour un jeune homme chahuté par ses camarades, car la plaisanterie incite celui qui la reçoit à faire « contre mauvaise fortune bon cœur », elle a pour but de vérifier « la capacité de résistance à l'affront » de chacun²⁴¹. On sent donc bien que ces combattants sont quelque peu contraints de rire avec les autres pour faire bonne figure et doivent ravalier leur orgueil pour ne pas apparaître comme encore plus ridicules. Mais, comme le rappelle Anne-Marie Sohn, la frontière est bien tenue entre dérision et atteinte de l'honneur, car le rire peut être interprété comme une offense exigeant riposte²⁴² et être à l'origine de conflits violents, comme lorsque Jean Jacob Henry dit Maréchal, anspessade à la compagnie Franche des Fusiliers de Dulimont qui attaque un membre de sa compagnie, un certain Bellfleur, avec un couteau et se bat aussi contre Collet. La cause de cette rixe n'est pas clairement mentionnée mais un témoin affirme que Maréchal jurait en allemand et qu'il avait demandé à un de ses amis de l'aider à se « revanger », en allant « tuer tous les Français »²⁴³. Il est fort possible que les camarades de « Maréchal » se soient moqués de son manque de maîtrise du français ou de son accent, lui qui est originaire de Lorraine allemande, et qu'ils aient, par-là, déclenché sa colère, ce dernier ne supportant pas ces humiliations.

Dans tous les cas, si l'humour est censé maintenir une atmosphère gaie et joyeuse dans les chambrées et les compagnies, son revers, la moquerie, peut aussi être utilisée pour tester les jeunes hommes qui arrivent dans les armées. Ils doivent mesurer la moindre de leur réaction pour ne pas perdre la face, d'un côté éviter d'être le sujet des moqueries à cause de leur conduite ou de leur incompétence, mais aussi savoir faire le dos rond quand il faut supporter l'inévitable plaisanterie réservée aux nouveaux, aux timides. Une hiérarchie, par le rire se dessine alors, entre les hommes qui dominant et organisent les humiliations et qui sont à l'abri de toute atteinte, ceux qui suivent le mouvement pour éviter d'être un jour victimes et ceux qui doivent

²⁴⁰ GERVAIS, Capitaine GERVAIS, *A la conquête de l'Europe Souvenirs d'un soldat ... op. cit.*, p. 35-36.

²⁴¹ SOHN Anne-Marie, « *Sois un homme!* »... *op. cit.*, p. 94-95.

²⁴² *Ibid.*, pp. 95 et 97-98.

²⁴³ SHD, 1 J2, Affaire Jean Jacob Henry dit Maréchal, 1742.

résister à la colère et à la honte d'être moqués. On peut imaginer qu'une fois bien intégrée dans le régiment, en excluant les inimitiés tenaces, la jeune recrue ridiculisée participe à son tour à se moquer des nouveaux arrivants, ces « niches » constituant en quelques sortes des rites d'intégration.

Plus généralement, le parcours des jeunes recrues est semé d'embûches pour être finalement acceptées dans une société masculine qui forge ses valeurs et ses règles sur l'ensemble de la période. Les jeunes hommes doivent supporter la vie en collectivité, ses conflits, ses humiliations, mais aussi s'attacher des amis sûrs, dans un contexte très concurrentiel.

En définitive, À l'échelle des individus ou des groupes d'hommes les moments de partage amicaux, les preuves de complicité sont très présents dans les récits personnels et semblent constituer des étapes importantes dans la vie des combattants. Sur l'ensemble de la période étudiée, cette vie quotidienne des combattants est de plus en plus réfléchi par les autorités militaires, qui cherchent des moyens concrets pour l'organiser, pour soutenir le moral des soldats mais surtout leur émulation, une forme de compétition entre hommes qui pousse les individus à se dépasser pour trouver leur place, pour se faire apprécier de tous et surtout pour faire leur preuve, comme le demande une virilité exigeante qui ne peut souffrir la lâcheté ou le ridicule. Les méthodes proposées, la diffusion de la gaîté, du rire, des chants collectifs, la promotion d'une manière simple et rude de vivre ensemble, de boire et de manger, dessine également une figure masculine qui s'oppose au raffinement, au luxe et à la distinction des sociétés masculines des élites. Ces attitudes et ces façons de vivre doivent être adoptées par les cadres comme par les subordonnés. Cette atmosphère virile de la caserne, décrite par les conscrits du XIX^e siècle, prend naissance dans ce XVIII^e siècle tardif et participe à dessiner une identité masculine et professionnelle et un entre-soi spécifique. Ces pratiques sont cependant semblables, par certains aspects, à celles des sociabilités masculines civiles, en particulier sous la Révolution où les combattants ont souvent nourri des liens d'amitié antérieurs à ceux des combats.

Chapitre 9 : Vers l'uniformisation du corps militaire : entre distinction, rudesse et sacrifice.

L'identité masculine du militaire, soldat ou officier ne se réduit pas uniquement aux valeurs qu'il partage avec ses pairs et aux actions qu'il accomplit, elle s'inscrit dans son corps. Le corps du militaire porte d'une part les attributs de son sexe, mais également le conditionnement corporel imposé par son milieu social. Mais les exigences du métier des armes possèdent également leurs propres critères corporels, auxquels les combattants doivent être formés pour faire la preuve de leurs compétences guerrières et montrer leur capacités à supporter les obligations de la vie militaire et plus spécifiquement les peines et les douleurs. Selon Odile Roynette au XIXe siècle, l'intégration de la recrue passe par la transformation de son apparence physique et un travail sur le corps¹. Les combattants doivent s'entraîner et façonner leur corps pour l'adapter aux nécessités de la guerre, et surtout aux douleurs qu'ils pourraient subir et qu'il faudra endurer, comme autant de preuves de courage. Le développement de l'histoire du corps² a permis de montrer comment ce dernier, jusqu'alors perçu comme un invariant biologique, était finalement façonné par des normes collectives, qui évoluent et influent sur l'enveloppe individuelle. Les cultures, les apprentissages et les expériences de la vie s'inscrivent aussi dans le corps et conditionnent les gestes qui semblent les plus naturels, qui sont autant de techniques du corps, comme le soulignait déjà Marcel Mauss³. Ces techniques du corps sont aussi le résultat d'une socialisation genrée des individus, qui apprennent à incarner corporellement et à performer leur genre.

Plus spécifiquement, pour le combattant, son corps constitue son arme de guerre la plus primitive, grâce à des techniques corporelles qu'il doit maîtriser et il subit de plein fouet la violence des combats, arborant les stigmates de ses actions guerrières, tels que les blessures. Ces techniques corporelles du monde militaire lissent-elles les différences sociales entre les corps des soldats, issus d'un milieu populaire et les corps des officiers issus de la noblesse ou de la bourgeoisie ? Permettent-elles d'atteindre un idéal corporel propre au métier des armes,

¹ ROYNETTE Odile, « *Bons pour le service* » : l'expérience de la caserne en France à la fin du XIXe siècle, Paris, Belin, 2000, p. 272.

² Par exemple, voir : CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques, VIGARELLO Georges, *Histoire du corps*, Paris, 2005. VIGARELLO Georges, *Le propre et le sale : l'hygiène du corps depuis le Moyen Âge*, Paris, 2013,

VIGARELLO Georges, *Le corps redressé : histoire d'un pouvoir pédagogique*, Paris, 2001.

³ MAUSS Marcel, « Les techniques du corps », *Journal de psychologie*, XXXII, n° 3-4, 15 mars- 15 avril, 1936.

différent, voire considéré comme supérieur aux corps des autres hommes et surtout à celui des femmes ?

Comme le souligne Frédérique Briot, les corps sont très présents dans les récits des mémorialistes qui racontent souvent « les morts, les maladies, les accidents ou les infirmités » qu'ils subissent⁴. Ces récits participent à faire la preuve de leur engagement dans le combat et leur courage et à forger une certaine incarnation corporelle de la masculinité militaire.

1. L'épreuve de la formation du corps : redresser le paysan, endurcir l'officier.

Pour s'adapter aux exigences militaires, les corps des hommes qui sont destinés aux combats doivent se transformer, qu'il s'agisse du corps de l'officier, comme de celui du simple soldat, pour apprendre les savoirs corporels de la profession. Cette transformation peut représenter une véritable épreuve pour le combattant, qui doit développer de nouvelles capacités physiques, et dessine aussi un corps spécifique du combattant, marqué autant par les nécessités militaires que par certains préjugés sociaux sur les corps masculins, décrits par les auteurs de mémoires techniques ou les médecins militaires.

1. Une critique croissante des marqueurs corporels nobiliaires dans le monde militaire

Sous la monarchie, le guerrier est avant tout un homme noble, un officier qui, notamment dans la seconde moitié du XVII^e siècle, doit maîtriser les techniques corporelles qui montrent sa civilité, sa distinction sociale, tout autant que sa force et son courage, qui allient la grâce et la distinction corporelle, et donc traduit la supériorité du corps noble masculin, fait de grâce, de droiture et d'élégance. Pour René de Ceriziers, qui écrit au mitan du XVII^e siècle, l'apparence physique du héros guerrier reflète principalement la noblesse de ses origines. De ce fait, il est différent des corps des « hommes du commun » fait par la nature, alors que ce sont les « Dieux » qui composent « celui des Illustres », caractérisés « la noblesse de leur forme ».

Le corps et le visage de l'homme noble apparaissent donc comme parfaits, la beauté virile le transcende. Une des spécificités du corps du combattant noble est alors sa haute taille, que le médecin Cureau de la Chambre intègre dans sa description du corps viril, dans laquelle, la taille haute et droite est associée au « marcher noble » et aux « yeux vifs », qui « designent la Gloire ». Cet aspect physique garantit les « puissances de l'ame⁵ ». Il associe donc la haute taille avec des qualités comme la gloire ou encore les vertus. On retrouve ces mêmes

⁴ BRIOT Frédérique, *Usage du monde usage de soi: Enquête sur les mémorialistes de l'Ancien Régime*, Paris, Seuil, 1994, p. 161-162.

⁵ CUREAU DE LA CHAMBRE, Marin, *L'art de connoistre les hommes*, Amsterdam, Chez Jacques Le Jeune, 1669, p. 39-40.

associations chez René De Ceriziers, qui souligne également l'importance de la taille du capitaine qui « possède ce qu'il faut de corps, pour loger une grande ame », il lui faut également une « bonne grace, pour s'acquérir les libertez ⁶».

Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, ces critères de la haute taille et de la grâce sont encore importants dans les écrits de certains militaires, surtout ceux qui se sont engagés dans les armées monarchiques et qui les remarquent lorsqu'ils décrivent d'autres combattants. C'est notamment le cas du Marquis de Valfons qui relate sa rencontre avec le roi Louis XV, à la Cour. Ce dernier le couvre de compliments et le félicite notamment pour son « air mâle⁷ ». La conversation dérive ensuite sur ses frères, dont l'un d'eux est dans le régiment commandé par Monsieur de Fleury qui le décrit comme « plus grand, beau, bien fait, très appliqué et plein d'intelligence⁸ ». Charles Bernos décrit le tambour-major de son régiment, La Roche, et il estime qu'il était « un des plus beaux hommes de l'armée, il avoit 5 pieds 11 pouces ; il étoit remarquable à la tête de ses tambours dont le plus bas avoit 5 pieds 4 pouces »⁹, soit respectivement environ 1,90 mètre pour le premier et 1,73 mètre pour le second. La grande taille est d'ailleurs associée ici à la beauté, tout comme chez Bonardi du Ménil qui décrit son ami, le marquis de Lu, « un jeune homme de vingt-cinq ans, d'une fort jolie figure, de la taille la plus élégante, de la mise la plus soignée¹⁰ », ou encore son camarade Borda, « favorisé de la nature tant au moral qu'au physique. La taille la plus avantageuse et la plus élégante, la figure la plus distinguée et la plus agréable, les plus beaux yeux du monde et remplis de l'expression la plus douce et la plus aimable¹¹ ». À chaque fois, les amis de Bonardi du Ménil ont une apparence physique remarquable, mélange de haute taille et d'une élégance qui marque la distinction, à laquelle s'ajoutent des valeurs morales qui définissent l'homme vertueux. Cette analogie, présente également chez le médecin Cureau de la Chambre ou Cériziers s'explique par une conception du corps lié à la physiognomonie, où l'apparence reflète les qualités psychologiques et morales d'un individu.

⁶ CERIZIERS de, père René, *Le Héros François ou l'idée du grand capitaine*, Paris, Veuve Camusat, 1645, p. 21-22.

⁷ VALFONS Charles de Mathéi de, *Souvenirs du Marquis de Valfons, Vicomte de Sebourg Souvenirs du Marquis de VALFONS, Vicomte de Sebourg, lieutenant général des armées du roi 1710-1786*, Paris, Mercure de France, 2003, p. 96

⁸ *Ibid.*, p. 97.

⁹ BERNOS Charles-Etienne, « Souvenirs de campagne d'un soldat du régiment de Limousin (1741-1748) » *Carnet de la Sabretache*, vol.x, Paris, Berger-Levrault, 1902, p. 748.

¹⁰ BONARDI DU MÉNIL, Jean-Balthazar de, *Mémoires (1760-1820) de Jean-Balthazar de Bonardi du Ménil gentilhomme normand, édités pour la société de l'histoire de France par Claude Hohl*, préface de André Corvisier, Paris, 2001, Honoré Champion, p. 180.

¹¹ *Ibid.*, p. 208.

Cependant, dès le début du XVIII^e siècle, la haute taille et l'apparence élégante et distinguée semblent être bien moins plébiscitées par les théoriciens et les médecins militaires. Si la taille est toujours un critère de sélection, les exigences de hauteur reculent, comme chez Jean Colombier, qui mentionne une « taille la plus avantageuse », mais qui doit être comprise entre « cinq pieds deux pouces, jusqu'à cinq pieds six pouces », soit entre 1, 67 mètre et 1,78 mètre, justifiant ce choix car, selon lui, « Ceux qui sont au-dessous de cette mesure, n'ont pas toute la force & l'énergie qui conviennent ; & ceux qui sont au-dessus, sont rarement bien constitués ou proportionnés¹² ». Quant à Ferdinand Desrivières, il estime que la taille des recrues n'est pas un bon critère d'évaluation de la valeur corporelle et qu'il faut privilégier « la juste proportion des membres » dont dépend « la force du corps humain ». Les soldats doivent, avant tout, être « des hommes bien faits, sans égards à la grandeur de la taille »¹³.

La taille demeure tout de même un critère important de sélection pendant toute la période étudiée puisque ceux qui souhaitent s'engager sont mesurés et peuvent être réformés s'ils sont trop petits, les ordonnances de Choiseul fixant des tailles limites pour les différentes armes, comprises entre 5 pieds 2 pouces et 5 pieds 4 pouces (soit entre 1, 67 mètre et 1, 73 mètre). Ce ministre ordonne, d'ailleurs, de refaire des mesures sur les hommes en service, l'année 1763 et certains soldats, alors déjà en service depuis plusieurs années, sont réformés pour « défaut de taille »¹⁴. François Girard, qui s'engage en 1784, se préoccupe d'ailleurs de sa croissance dès l'enfance, lui qui insiste sur sa vocation précoce pour le métier des armes. Il en vient à supplier Dieu de lui donner « la taille convenable » et espère arriver à son but en se mesurant tous les mois, jusqu'à ses dix-sept ans, où il croit avoir enfin « plus de cinq pieds¹⁵ » (plus de 1,62 mètre). André Corvisier, dans sa thèse, évalue les tailles moyennes des soldats dans les armées d'Ancien Régime grâce aux contrôles de troupes. Il estime ainsi que dans un régiment d'infanterie, en 1774, la taille moyenne est de 5 pieds, 2 pouces et 7 lignes (environ 1, 69 mètre) et un régiment de dragon en 1769 possède une moyenne de 5 pieds, 4 pouces et 11 lignes (environ 1,75 mètre), avec cependant une importante variation entre les différents régiments mais aussi en leur sein¹⁶. Il faut cependant garder à l'esprit que les militaires sont en moyenne plus grands que les hommes de la population civile, car il s'agit de volontaire

¹² COLOMBIER Jean, *Code de médecine militaire*, Paris, J. P. Costard, 1772, p. 157.

¹³ DESRIVIÈRES Ferdinand, *Essais sur le vrai mérite de l'officier Par l'Auteur des Loisirs d'un Soldat*, Dresde, Dufour, 1769, p. 178-179.

¹⁴ CORVISIER André, *L'armée française : de la fin du XVII^e siècle au ministère de Choiseul. Le soldat*, Brive, Chastrusse, 1964, p. 638-639.

¹⁵ GIRARD Etienne-François, *Souvenirs militaires du colonel Girard, 1766-1846*, Paris, B. Giovanangeli éditeur, 2010, p. 23.

¹⁶ CORVISIER André, *L'armée française : de la fin du XVII^e siècle au ministère de Choiseul... op. cit.*, pp. 639 et 642.

sélectionnés justement sur ce critère de la taille, les recruteurs recevaient une prime variable en fonction de ce critère¹⁷. Mais surtout des différences de tailles importantes s'observent entre les hommes des différents groupes sociaux, ceux issus de catégories sociales supérieures et intermédiaires sont en moyenne plus grands de 2,9 centimètres par rapport aux paysans et de 3,6 centimètres par rapport aux artisans¹⁸. Ces différences de tailles, liées au mode de vie et d'alimentation pourraient alors renforcer la position des officiers nobles au sein des armées d'Ancien Régime, qui dominent leurs soldats également par la taille, un élément essentiel de l'autorité.

Bien qu'issu de la noblesse, Balthazar Bonardi du Ménil est dépourvu de cet atout et tente de composer sa petite taille, lorsqu'il rentre au régiment :

Ma taille même fut un avantage pour moi, elle produisit de l'étonnement. L'officier le plus petit du régiment où j'arrivois avoit plus de cinq pieds quatre pouces. On l'appeloit le nabotasse et moi je n'avois guère plus de cinq pieds deux pouces. On étoit confondu de surprise de voir une aussi petite créature avoir le sens commun et l'énergie d'un homme¹⁹.

Il espère ainsi faire de cette particularité un avantage et susciter l'étonnement, en compensant cette petite taille par d'autres qualités. Il semblerait donc que la taille demeure un élément discriminant et un sujet de moquerie pour les militaires, puisque l'officier le plus petit avant son arrivée, était tout de même affublé du sobriquet bien peu flatteur de « nabotasse », dérivé du terme nabot, péjoratif et insultant pour désigner une personne de petite taille. Il admet tout de même que l'on riait volontiers de son manque de hauteur, qu'il compensait cependant par « la grâce », « la justesse » de ses mouvements « délibéré et satisfait²⁰ ». Il sauve ainsi les apparences en mettant en avant les qualités du corps noble, gracieux et distingué, mais doit supporter les plaisanteries au sujet de sa taille.

En revanche, Gabriel Noël, qui sert dans les armées révolutionnaires s'attriste de voir un de ses amis refusé à cause de son défaut de taille. Il trouve « bien malheureux, parce qu'on est petit, de ne pouvoir servir sa patrie quand on s'en sent le courage ». Pour lui ce qui compte est d'enrôler des « patriotes généreux » qui sont assez forts physiquement²¹. Pour le commandant Guyard, qui rédige un mémoire en 1794, « la grande taille n'est pas celle dans laquelle se rencontre ordinairement les hommes les plus robustes », et pour les chasseurs, il

¹⁷ *Ibid.*, p. 644.

¹⁸ *Ibid.*, p. 648.

¹⁹ BONARDI DU MÉNIL, Jean-Balthazar de, *Mémoires (1760-1820) de Jean-Balthazar de Bonardi du Ménil ... op. cit.*, p. 169.

²⁰ *Ibid.*, p. 170.

²¹ NOËL Joseph-Louis-Gabriel, *Au temps des Volontaires 1792, lettres d'un volontaire de 1792, présentées et annotées par J. Noël*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, p. 107, lettre du 28 février 1792.

faudrait choisir une taille dans la moyenne, avec des « hommes de cinq pieds à cinq pieds deux pouces », soit entre 1,62 et 1,67 mètre, et préférer surtout qu'ils soient « nerveux et fort agiles, dans les mouvements²² ».

Pourtant, pendant la période révolutionnaire, le critère de la taille est maintenu et évalué lors de visites médicales. Odile Roynette, pour le XIX^e siècle, explique que cet examen peut constituer une épreuve redoutable, voire humiliante pour les recrues. Lors de la mise en place du service militaire au début des années 1870, elle est opérée devant des médecins et parfois les autres camarades ou les officiers, alors que les recrues sont nues. Le rasage de la tête et la vaccination pouvaient effrayer et être une première modification du corps dans le processus d'intégration, au sein de la communauté militaire, gommant les spécificités des individus dans le monde civil.²³ Certes, l'Ancien Régime et la période révolutionnaire ne connaissent pas toutes ces étapes, cependant, ces visites de contrôle sont fréquentes pendant la Révolution et ont laissé des traces dans les écrits des combattants. En juillet 1792, Jean-Pierre Bial décrit cette visite médicale où l'on « réformait les faibles de constitution ou ceux qui étaient trop âgés, à moins qu'ils ne fussent anciens soldats ». Il précise que ces opérations sont d'une ampleur importante puisqu'ils sont plus de mille volontaires à passer²⁴ et ce tri, selon lui, désole ceux qui sont exclus du recrutement, ces deniers faisant des adieux déchirants aux jeunes gens qui ont eu le privilège de pouvoir s'engager « larmes dans les yeux, désespérés de ne pouvoir [les] suivre²⁵ ». Ils ont, en effet, échoué face à la première étape d'intégration dans les bataillons de volontaires et ils ne pourront pas prouver leurs vertus civiques au service de la patrie. Pour Lecler en revanche, qui ne souhaite pas s'engager, elle constitue un échappatoire, puisqu'il fait valoir « les hémorragies fréquentes que la fatigue ne pouvoit que rendre plus dangereuses », dont il souffre, pour être exempté. Cependant, il subit la pression de ses concitoyens :

Las de l'état d'incertitude et de perplexité dans lequel je vivois, désirant mettre un terme à l'acharnement que montraient contre moi plusieurs de mes concitoyens et surtout désirant assurer à mes parents une tranquillité dont mon séjour les eut privés et que mon éloignement ne put leur procurer, je me décidai à partir et renonçai au bénéfice de mon certificat dont les raisons de validité subsistoient toujours²⁶. »

²² SHD, 1 M 2008, GUYARD, Commandant du 16^e bataillon d'infanterie légère, *Travail relatif à l'infanterie légère*, 1794, p. 1 et 2.

²³ ROYNETTE Odile, « Bons pour le service »... *op. cit.*, p. 274-280.

²⁴ BIAL Jean-Pierre, *Les carnets du colonel BIAL 1789-1814, Souvenirs des Guerres de la Révolution et de l'empire, rédigés à Leipzig au dépôt des prisonniers*, Paris, les éditions de l'Officine, 2003, p. 37.

²⁵ *Ibid.*, p. 38.

²⁶ LECLER Jean-Antoine, « Journal d'un lieutenant de sapeurs auxiliaires de l'armée des Alpes et de l'armée d'Italie, Jean-Antoine LECLER (septembre 1793 à juin 1796) », in *Mémoires de la société des Sciences Naturelles & Archéologiques de la Creuse*, Tome 19, 1913, p. 97-98.

Être exclu de l'engagement militaire, même pour des raisons sanitaires valables peut ainsi être une véritable disgrâce, une menace pour la réputation et pour l'intégration dans sa propre communauté.

Mais d'autres critères que la taille entrent en jeu dans l'évaluation du corps idéal chez le militaire. En effet, si les médecins du XVII^e siècle conçoivent la physiologie du corps à travers la théorie des humeurs, les médecins des Lumières y ajoutent un intérêt supplémentaire pour les fibres qui parcouraient le corps humain et qui doivent être tendues pour permettre un durcissement physique et moral, de plus en plus recherché, gage d'un organisme solide. La faiblesse de la constitution, mentionnée par Bial, est d'ailleurs une grande crainte du XVIII^e siècle, qui associe la faiblesse des organismes avec une dégradation de la civilisation, qui entraînerait la dégénérescence de la société. Au contraire, les idées hygiénistes qui s'imposent durant cette période entretiennent l'espoir de perfectionner l'espèce humaine afin d'améliorer la société²⁷. La peur d'une dégénérescence corporelle des militaires se répand et concerne en premier lieu les officiers, les plus hauts gradés, en particulier ceux issus de la plus haute noblesse, fréquentant la Cour et la ville, corruptrices par le luxe qui s'y déploie. D'ailleurs, dans les traités écrits par les officiers, on retrouve une critique fréquente du luxe qui ne semble plus acceptable au sein de l'institution militaire. Dès la fin du règne de Louis XIV, Vauban émet des réserves quant à la tenue des officiers, y compris les moins gradés, qui combattent « endentellés » et « coiffés d'une perruque à long cheveux, poudrée et frisée avec grand soin ». Il condamne ainsi « Le luxe » qui « s'est emparé des gens de guerre », alors qu'il n'est pas adapté aux exigences de cette profession. Il craint même l'arrivée du rouge et des mouches²⁸. Cette critique du luxe s'affirme particulièrement à la fin du XVIII^e siècle, étoffée par des considérations morales. Des penseurs, démographes ou médecins, redoutent l'effémination de la société. C'est le cas du docteur Roussel, qui en 1775, dans son *Système physique et moral de la femme* s'inquiète particulièrement du risque de stérilité des classes élevées de la société française²⁹. Le capitaine Laissac affirme que si « Louis XIV lui-même dans ses premières campagnes, alloient au rendez-vous de l'Armée à cheval », dans les campagnes militaires actuelles, « l'Officier particulier, l'Officier subalterne ne veulent plus voyager qu'en voiture ». Il se plaint des mêmes problèmes au sujet des tables des officiers qui sont passées d'une certaine

²⁷ CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques, VIGARELLO Georges (dir.), *Histoire du corps, De la Renaissance aux Lumières*, tome 1, Paris, Seuil, 2005, p. 382-383.

²⁸ LE PRESTRE DE VAUBAN, Sébastien, « Moyens d'améliorer nos troupes et de faire une infanterie perpétuelle et très excellente » (notes et introduction par H. Drévilion), M. Virol éd., *Les Oisivetés de M. de Vauban*, Seyssel, Champ Vallon, 2007, p. 1018-1019. Cité dans DRÉVILLON Hervé, « Des virilités guerrières... », *op. cit.*

²⁹ *Ibid.*, p. 28.

frugalité dans les armées de Turenne, à une abondance déraisonnable ces dernières décennies. Les responsables de ces habitudes néfastes seraient justement Louis XIV et Louvois, qu'il accuse sans détour, affirmant qu'ils sont « inexcusables d'avoir souffert l'introduction du luxe et de la molesse dans [les] Armées³⁰ ».

Alors que le luxe était traditionnellement un outil de distinction sociale pour la noblesse, il est, à la fin du XVIII^e siècle, surtout associé à l'influence féminine qui entraînerait cette dégénérescence tant redoutée de la noblesse, groupe social trop exposé aux caprices des femmes. Jean-Clément Martin fait justement un bilan des critiques faites au luxe et aux femmes nobles dans la société française entre les années 1770 et 1790. Alors que le vêtement aristocratique fait de dentelles et de tissus onéreux servaient à distinguer le rang social de ceux et celles qui les portent, l'introduction de nouveaux tissus et l'enrichissement général des élites françaises, nobles comme bourgeoises, choquent certains observateurs qui ont peur d'un brouillage social, si le luxe gagne les couches populaires de la société. Le luxe vestimentaire n'apparaît plus comme un moyen de distinction pour l'aristocratie mais il devient l'apanage des femmes. Progressivement, et surtout à partir de la Révolution, seules les femmes gardent l'usage des couleurs, tandis que les hommes uniformisent leurs vêtements et adoptent le noir, le marron ou le vert, surtout dans la classe moyenne. Jean-Jacques Rousseau par exemple prend parti pour la mode anglaise, plus sobre pour les hommes et permettant de « lutter contre l'hypocrisie de la noblesse, son amoralité et son absence de naturel »³¹. La critique du luxe et la peur d'une dégénérescence de l'aristocratie militaire encouragent donc la valorisation des hommes du peuple, associés à un nouveau modèle de masculinité militaire qui refuse la distinction par le luxe de la table, des vêtements ou des bijoux³².

Certains auteurs de traités militaires rappellent alors que le luxe de la parure ne peut plus être associé à la profession des armes, dès la fin de l'Ancien Régime. Boussanelle affirme cette séparation manifeste des sexes, confirmée par l'apparence que doivent avoir les hommes et les femmes, à travers le personnage de Salluste qui aurait déclaré :

J'ai appris de mon pere & d'autres personnes vertueuses, que la parure est le partage des femmes, comme le travail est celui des hommes ; que les gens de bien doivent plutôt aspirer à la gloire qu'aux richesses ; que de belles armes

³⁰ LAISSAC, Mr de, *De l'Esprit militaire, Troisième édition, augmentée et dirigée par l'auteur*, édition de 1789, Buisson, p. 215-216.

³¹ MARTIN Jean-Clément, *La révolte brisée, Femmes dans la Révolution française et l'Empire*, Paris, Armand Colin, 2008, p. 22-24.

³² GALLIANI Renato, « l'idéologie de la noblesse dans le débat sur le luxe (169-1756) », in MORTIER Roland, HASQUIN Hervé (ed.), *Études sur le XVIII^e siècle*, Volume XI, Bruxelles, éditions de l'Université de Bruxelles, 1984. p. 60-63.

*font plus d'honneur, que les vêtements les plus magnifiques... qu'ils nous laissent à nous autres la poussière, la fureur & les autres fatigues militaires, que nous préférons à tous leurs délices*³³.

On constate ici une rupture avec l'idéal physiognomonique d'une apparence qui refléterait les qualités de l'âme, ainsi que l'origine sociale. Surtout le masculin est associé aux fatigues de la guerre, qui salissent le corps, contrairement aux femmes, qui, dans le confort de leur logis peuvent se préoccuper de leur apparence. Ce risque de l'effémination inquiète également les spécialistes de médecine militaire comme Jean Colombier, en particulier pour la haute noblesse de Cour qui doit occuper les postes d'officiers supérieurs et qui semble condamné à une dégénérescence corporelle. Les facteurs de leur faiblesse physique croissante sont les suivants :

*Parmi les causes qui rendent leur éducation physique défectueuse, les plus familières sont, 1° la faiblesse trop ordinaire de leur constitution ; 2° les soins mal entendus qu'on prend de leur enfance ; 3° la somptuosité qui règne dans tout ce qui les environne, les délices de la table, les occasions fréquentes de plaisirs, de luxe & de mollesse ; 4° enfin, la manière dont ils sont dirigés dans leurs premiers exercices militaires. La faiblesse du tempérament paroît être parmi les Grands une suite de la dégénération de l'espèce, occasionnée par leurs mariages précoces, par la mauvaise santé des parens, qu'une vie trop molle & trop voluptueuse affoiblit nécessairement, & par la transmission des vices particuliers qui naissent dans les humeurs, en raison du dérèglement auquel on s'est livré*³⁴.

Dans cet extrait, on remarque bien la peur d'une transmission de la faiblesse corporelle sur plusieurs générations. Elle inquiète particulièrement les médecins hygiénistes qui, au XVIII^e siècle, estiment que la santé passe par la force physique, qui doit se renforcer dans les générations futures³⁵. Les mêmes critiques d'une vie trop luxueuse qui entraîne la « mollesse », et qui se transmettrait de père en fils à cause d'une mauvaise éducation se retrouvent sous la plume de Jourdan Le Cointe, auteur d'un ouvrage médical à destination des « gens de guerre ». Il s'adresse directement à la « noblesse française », en dénonçant « le luxe » qui transforme les nobles en « Céladons » et les pousse à gaspiller leur fortune pour vivre dans « la mollesse qui achève d'anéantir la santé, le courage & la force ». Ce mode de vie fait « végéter » les « rejets » de la noblesse et donne un bien mauvais exemple aux soldats, que les officiers sont censés diriger. Selon lui, ces problèmes sont directement la cause des défaites militaires³⁶. Cette dégénérescence du corps qui effraie est décrite, avec force détails, par Jean Colombier à travers

³³ BOUSSANELLE Louis de, *Aux soldats, par M. de Boussanelle*, Paris, Knapen, 1789, pp. 25 et 27.

³⁴ COLOMBIER Jean, *Préceptes sur la Santé des Gens de guerre ... op. cit.*, p. 6-8.

³⁵ CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques, VIGARELLO Georges, *Histoire du corps ... op. cit.*, Tome 1, p. 384.

³⁶ LE COINTE Jourdan, *La santé de Mars, Ou moyens de conserver la Santé des Troupes*, Paris, 1790, p. 33-34.

l'exemple d'un « jeune Seigneur sur la santé duquel on n'aura pas assez travaillé, pour le rendre propre à la guerre » :

La cuirasse ou le casque sont des fardeaux insupportables, sous lesquels ils plient & succombent ; de manière qu'on les voit préférer de s'exposer imprudemment à tous les coups, plutôt que d'en éviter la plus grande partie, en portant ce harnois. Les injures de l'air, les bivacs, les marches forcées, la disette, &c ; attaquent enfin successivement, ou ensemble, leur foible machine, qui est soutenue uniquement par l'effort du courage, mais qui bientôt s'affaisse sous le poids dont elle est accablée³⁷.

Le corps du jeune noble est donc bien trop faible et ne peut même plus supporter les protections nécessaires au combat. Alors que le refus de porter la cuirasse pouvait, avant le mitan du XVII^e siècle, être perçu comme un acte de bravoure montrant l'absence de peur, il devient ici un signe d'un grave affaiblissement. De même, le corps du guerrier noble décrit par Ceriziers vers 1650 était presque désincarné et supportait tous les aléas et toutes les contraintes matérielles et physiques de la guerre, par la seule force de l'âme et de la grandeur d'esprit, puisque « Tous ceux qui jugent bien des choses, savent que les Esprits n'ont point de corps, les Spirituels fort peu³⁸ ». Ce modèle corporel était destiné à faire connaître l'excellence miraculeuse de l'esprit du noble³⁹, qui pouvait dépasser les contingences physiologiques du corps humain pour atteindre des buts élevés. Il domine ainsi les organismes matériels que sont les corps de ses soldats et qui ne supportent pas aussi bien le froid, la faim, la fatigue et toutes les épreuves de la guerre. Mais dans l'exemple de Jean Colombier, un siècle plus tard, « l'effort du courage », ne suffit plus pour supporter la rudesse du métier des armes. Le Cointe écrit également que « Quel que soit le courage d'un officier, si la force ne peut seconder sa valeur [...] il ne possède ni le sang froid capable de profiter de tous les événements imprévus, ni la vigueur nécessaire pour s'avancer à la tête d'une troupe, ou monter le premier à l'assaut⁴⁰ ». Le lien entre le corps et l'esprit est ici inversé, puisque c'est la faiblesse corporelle fait perdre le sang-froid. L'homme noble doit donc absolument fortifier son corps afin d'affronter les épreuves de la vie militaire.

2. L'idéal d'un corps militaire endurci et résistant

Dès la fin du XVII^e siècle et encore plus au XVIII^e siècle, un nouveau modèle de corps militaire s'impose, comme l'a déjà souligné Hervé Dréwillon, qui remarque la volonté croissante des officiers d'endurcir les corps de leurs pairs pour les rendre plus aptes à la guerre et plus proches

³⁷ COLOMBIER Jean, *Code de médecine militaire ... op. cit.*, p. 19-20.

³⁸ CERIZIERS de, père René, *Le Héros François ... op. cit.*, p. 25.

³⁹ CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques, VIGARELLO Georges, *Histoire du corps ... op. cit.*, Tome 1, p. 24.

⁴⁰ LE COINTE Jourdan, Docteur en Médecine, *La santé de Mars ... op. cit.*, p. 71-72.

de ceux des soldats⁴¹. Ainsi, selon Louis de Boussanelle, les officiers doivent promettre de ne point faire « vivre à l'étroit » leurs soldats, de ne pas leur confier les seules travaux ingrats, car cela serait indigne des « citoyens » qu'ils sont. Ils doivent surtout prendre leur part de tâches pénibles. Il conclut avec des vers empruntés à Salluste « Vivre soi-même dans la mollesse, & exiger du soldat de rudes travaux, c'est agir en maître et non en Général ». Laissac idéalise également les armées de l'Antiquité où « Des citoyens Romains, aussi riches que des Rois, se soumettoient dans les camps à la vie austère et sobre du simple Soldat, logeoient comme lui sous la tente, se nourrissoient des mêmes aliments, marchaient à pied à la tête des Légions ». Il présente ainsi cette sobriété comme la cause première des réussites militaires des armées romaines et approuve également les ordonnances du roi de Prusse qui restreignent le nombre de couverts et la richesse des tables tenues par les officiers. Il dessine alors la figure d'un soldat, dont la « trempe » est garantie par « cette classe » d'homme, « tiré[e] du Peuple » et qui est « trop garantie par la misère des effets pernicieux de la mollesse ». Ces hommes soutiennent parfaitement, selon lui, le travail et les fatigues, ils sont actifs, nerveux, bien constitués⁴².

Mais plus largement dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, les théories médicales prônent l'endurance, l'endurcissement même, comme une qualité corporelle essentielle pour lutter contre la mollesse, notamment grâce à une plus forte tension des fibres. L'affinement de la silhouette, pourtant preuve de distinction, est de moins en moins recherché⁴³.

À partir de ces critères, les médecins militaires classent les corps des hommes, en fonction de leurs aptitudes supposées pour la guerre. Si, nous l'avons vu, les hommes de la haute noblesse et leur mode de vie trop luxueux ont des corps trop dégradés et efféminés, la noblesse « seconde », vivant plus souvent sur ses terres, à la campagne, qu'à la ville ou à la Cour, trouve davantage grâce aux yeux de Jean Colombier qui admet que « quoiqu'élevé plus mollement encore qu'il ne convient », elle est « moins exposée aux effets dangereux du luxe & des plaisirs ; soit parce que les moyens lui manquent, soit parce qu'elle n'a pas des occasions si fréquentes de s'y livrer »⁴⁴. Il affirme que les anciens officiers subalternes sont « tellement endurcis, que rien ne dérange leur santé, même dans les cas les plus dangereux ». Ajouté à une

⁴¹ DRÉVILLON Hervé, « Des virilités guerrières à la masculinité militaire (France, XVII^e-XVIII^e siècles) », in SOHN Anne-Marie, *Une histoire sans les hommes est-elle possible*, Lyon, 2018, p. 248.

⁴² LAISSAC Mr de, *De l'Esprit militaire ... op. cit.*, pp. 217-218 et 220.

⁴³ CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques, VIGARELLO Georges (dir.), *Histoire du corps ... op. cit.*, Tome 1, p. 384.

⁴⁴ COLOMBIER Jean, *Code de médecine militaire... op. cit.*, p. 23-24.

vie « bien réglé », ils sont assurés de garder longtemps « la force, la vigueur & l'agilité de la fleur de l'âge⁴⁵ ».

Mais c'est surtout la « Jeunesse de campagne », « élevée plus durement que celle des Villes » et qui mène déjà une « vie frugale », qui est la plus apte à la vie militaire, habituée à être « levée et couchée de bonne heure »⁴⁶. Selon Jean Colombier, mais aussi de nombreux théoriciens militaires, il s'agit « d'une classe d'hommes qui s'occupent à des travaux pénibles, & qui elle-même y est entretenu dans sa profession⁴⁷ ».

Des hommes d'autres catégories sociales peuvent être plébiscités. Par exemple, Souliart, sous aide major au régiment de Condé, qui rédige un mémoire, entre 1771 et 1774, est favorable à l'engagement de la petite et moyenne bourgeoisie, qui n'est pas encore trop exposée au luxe. Mais il préfère tout de même la classe « des paysans, particulièrement propre à la guerre ». C'est donc dans les campagnes, « qu'on trouve ces hommes robustes qui nourrissent l'État pendant la paix, et qui sont les plus propres à le défendre pendant la guerre ». Souliart loue leur « vie simple et laborieuse » qui « les endurent aux travaux pénibles, [...] accoutumés à manier le feu, à remuer la terre, à porter des fardeaux ». Ils seraient donc capable de résister « sans peine aux courses, aux marches, et à toutes les fatigues insupportables aux soldats élevés dans l'oisiveté des villes⁴⁸ ». Les critères de classement qu'il propose pour recruter des hommes sont les mêmes que chez les médecins militaires et reposent sur les conditions de vie et d'exercice des différentes professions ou « classes d'hommes ». En cela, Souliart, comme de nombreux autres officiers de cette deuxième moitié du XVIII^e siècle sont représentatifs de cette noblesse militaire, sensible aux idéaux des Lumières, soutenant les hypothèses environnementalistes qui insistent sur l'influence des modes de vie pour former les capacités des individus ou qui s'intéressent à la psychologie sensationnisme, affirmant que les sensations peuvent modifier l'âme⁴⁹. D'autres auteurs louent aussi les qualités des paysans et de leur corps robuste adapté aux exigences de la vie militaire et qu'il suffirait de former et d'exercer pour le rendre plus performant⁵⁰, tel Zimmerman qui affirme qu'un « gros paysan » peut être « métamorphosé en héros⁵¹ ». Le baron de Vietinghoff, préconise également d'employer le

⁴⁵ COLOMBIER Jean, *Préceptes sur la Santé des Gens de guerre ... op. cit.*, p. 26-27.

⁴⁶ COLOMBIER Jean, *Code de médecine militaire ... op. cit.*, p. 24-25.

⁴⁷ COLOMBIER Jean, *Préceptes sur la Santé des Gens de guerre ... op. cit.*, p. 55-56.

⁴⁸ SHD, 1M 1712, SOULIART Sous aide major au régiment de Condé, *Sans Titre*, 1771-1774, p. 2.

⁴⁹ SMITH Jay, M., *The culture of merit : nobility, royal service, and the making of absolute monarchy in France, 1600-1789*, Ann Arbor, University of Michigan Press, p. 220.

⁵⁰ GUINIER Arnaud, *L'honneur du soldat, Éthique martiale et discipline guerrière dans la France des Lumières (1748-1789)*, Paris, 2014, p. 135.

⁵¹ ZIMMERMANN Christian Emanuel, *Essais de principes d'une morale militaire ... op. cit.*, p. 254.

paysan comme soldat⁵², tout comme Le comte d'Hérouville pense que la « meilleure espèce » pour faire le soldat est « le paysan » qui est « pour l'ordinaire fort ingambe, brave et vigoureux⁵³ ». Ferdinand Desrivières évoque également la vie saine des paysans, en idéalisant l'ensemble de la population rurale, pensant qu'à la campagne « toutes les mères sont nourrices » et que « l'homme croît & vit presque toujours exposé aux vicissitudes du temps, où l'on dort la nuit & travaille pendant le jour ; le rustre ne jouit-il pas d'une santé vigoureuse ?⁵⁴ ». Joseph Servan, dans le *Soldat-citoyen*, préconise également de faire les recrues en les faisant « entrer dans [la classe] des agriculteurs, pour se procurer par-là des soldats plus utiles & bien meilleurs⁵⁵ ». Cette valorisation du corps des paysans s'inscrit surtout dans une logique d'opposition entre les populations des villes et celles des campagnes, caractéristique de la médecine et des traités démographiques ou moralistes du XVIII^e siècle. En effet, durant cette période, les discours hygiénistes sur les périls moraux et physiques de la ville se multiplient, car la densité des villes, provoquerait un manque d'air sain et surtout l'accumulation des miasmes qui expliqueraient la surmortalité de ses habitants, selon les théories d'Hippocrate, encore défendues par les médecins⁵⁶. Les hommes des cités sont cantonnés « à l'oisiveté & aux excès », ils ont « les yeux encore appesantis par la débauche du jour précédent », les malades paraissent en meilleure santé qu'eux, ils ont juste assez de force pour respirer, « & quoique vivans, ils ont une chair de mort ». Cette mauvaise santé est causée par « leurs orgies nocturnes⁵⁷ » qui seraient le signe irréfutable de leur corruption morale. Si Hérouville, l'auteur du *Traité des Légions*, envisage cependant l'engagement des artisans au sein des armées, il pense que ces recrues sont instables car « Élevé[es] dans les Villes, énérvé[s] par la débauche & le libertinage ». Même s'il reconnaît que le citadin est souvent « plus intelligent que les autres », « il ne peut acquérir qu'au bout d'un certain tems les mêmes qualités⁵⁸ ».

Finalement c'est un véritable éloge des corps rudes et solides que l'on retrouve dans les écrits des militaires. Sous l'influence des hygiénistes, les jeunes hommes doivent s'habituer aux exercices pénibles, profiter du bon air de la campagne et éviter l'environnement vicié, rempli

⁵² SHD, 1 M 1783, VIETINGHOFF, le baron de, colonel du régiment Royal-Bavière, *Tableau et État des Déserteurs d'après les signalements envoyés à la Maréchaussée depuis 1776 jusqu'à 1783*, p. 11.

⁵³ HÉROUVILLE DE CLAYE, Comte d', *Traité des Légions ou Mémoires sur l'infanterie*, quatrième édition, La Haye, 1777, p. 50.

⁵⁴ DESRIVIÈRES Ferdinand, *Essais sur le vrai mérite de l'officier...op.cit.*, p. 86.

⁵⁵ SERVAN Joseph, *Le soldat citoyen, ou Vues patriotiques sur la manière la plus avantageuse de pourvoir à la défense du royaume*, Neufchâtel, 1780, p. 53.

⁵⁶ BARLES Sabine, « Les villes transformées par la santé, XVIIIe-XXe siècle », *Les tribunes de la santé*, Presses de Sciences Po n° 33, 2011/4, p. 31-32.

⁵⁷ DESRIVIÈRES Ferdinand, *Essais sur le vrai mérite de l'officier...op.cit.*

⁵⁸ HÉROUVILLE DE CLAYE, Comte d', *Traité des Légions ... op. cit.* p. 51.

de miasmes des villes, propice au luxe et à la débauche. Au début des années 1790, Jourdan Le Cointe définit ainsi le corps idéal du combattant qui doit avoir :

les membres nerveux, les épaules écartées & charnues, la poitrine large, le visage plein, le teint mâle, les yeux animés, le ventre peu saillant, les dents blanches, les cheveux touffus, la peau velue, la jambe ferme ; on examinera s'ils marchent avec aisance, ploient facilement leur corps dans toutes sortes de situations ; si après un peu de fatigues, ils ne sont pas long - tems essoufflés, & conservent leur forces & leur gaieté durant une course un peu longue⁵⁹.

Le critère de la taille a disparu pour préférer la nervosité, la vigueur, la largeur du corps, et surtout l'endurance dans l'effort. Le teint est qualifié de « mâle », sans doute tanné par le soleil et le vent, par opposition à la pâleur des femmes, mais aussi des hommes qui s'enferment dans l'oisiveté, plutôt que de s'exercer au grand air. Ce corps doit d'ailleurs être associé à un « courage constant & mâle », tout comme la force, pour laquelle il emploie les mêmes qualificatifs⁶⁰. L'emploi de ce terme « mâle » à plusieurs reprises, montre bien que le corps du militaire ne doit plus incarner une forme de distinction sociale mais bien des qualités genrées qui sont celles d'un individu masculin. D'ailleurs, dans les théories médicales des physiognomonistes, les poils visibles et foncés et les cheveux épais sont des attributs masculins, développés par la chaleur d'un corps viril⁶¹. Ce changement de paradigme concernant les capacités corporelles du militaire semble également prendre une importance symbolique et politique lors de la Révolution pour valoriser la puissance physique et le courage des simples citoyens. Ainsi, le jeune Gabriel Noël, engagé comme volontaire, a lui aussi compris la nécessité d'adapter son corps aux compétences nécessaires lors des combats. En effet, dans ses lettres, il explique à sa marraine qu'il est capable de tout supporter, notamment le froid en plein hiver, en janvier 1792, quand il a dû déblayer de la neige avec un camarade, en affirmant qu' « il ne le sent pas, il ne veut pas le sentir, c'est un dur soldat⁶² ».

Il faut dire que les conditions de vie durant la guerre, sous l'Ancien Régime, tout autant que pendant la Révolution française sont assez difficiles à supporter. Pour le Chevalier de Mautort, ce sont les longues marches en Corse, chargé de « l'attirail du militaire », sous le soleil et tarauté par la faim qui sont les plus pénibles :

Pendant deux lieues, nous ne fîmes que monter et descendre des montagnes très hautes. Pour les gravir, on suait à grosses gouttes et l'on était glacé lorsqu'on

⁵⁹ LE COINTE Jourdan, Docteur en Médecine, *La santé de Mars ... op. cit.*, p. 54.

⁶⁰ *Ibid*, pp. 238 et 240

⁶¹ STEINBERG Sylvie, *La confusion des sexes : Le travestissement de la Renaissance à la Révolution*, Paris, Fayard, 2001, p. 180.

⁶² NOËL Joseph-Louis-Gabriel, *Au temps des Volontaires ... op. cit.*, À Sierck Dimanche 15 janvier 1792, p. 5

arrivait au sommet. » « Je ne me rappelle pas avoir jamais fait une marche plus pénible. Je sentais mes forces m'abandonner par le besoin que j'avais de prendre quelque nourriture. Vingt fois j'ai cru que je ne pourrais pas arriver et que j'allais tomber sur la place⁶³.

La faim est encore plus terrible pour Vaxelaire, jeune combattant des guerres révolutionnaires, lorsqu'il explique les stratégies des soldats pour manger les chevaux pendant le siège de Mayence⁶⁴. Pour le volontaire Delaporte, résister à la faim est une marque de courage, alors qu'« un peu de pain glacé » était leur seule nourriture, pendant une « quarantaine », où « le vrai républicain s'est distingué, en y tenant son rang avec bravoure ; malgré le temps rigoureux de la saison d'hiver et la misère qui [les] poignardait de tous côtés ». Sans bois pour se chauffer, ces « pauvres héros », vivent dans le dénuement, car « les habillements et les chaussures manquaient depuis très longtemps⁶⁵ ». Le récit de ces misères de la guerre, bien loin de dessiner un militaire plaintif, montre au contraire aux lecteurs, toutes les souffrances endurées et la résistance des organismes. Le volontaire Joliclerc est d'ailleurs bien conscient des transformations qui s'opèrent en lui :

Aujourd'hui les malheurs et les afflictions commence à m'affermir. Je commence à prendre de la constance. Le bien ou le mal m'est égal⁶⁶.

Ces corps de plus en plus endurants semblent changer la physionomie des troupes au cours de notre période. En tout cas les différences corporelles entre les combattants de la ligne et les volontaires sont soulignées par Le citoyen Rossignol, qui décrit justement sa division de gendarmerie de 800 hommes, le 26 août 1792, dans laquelle il est lui-même capitaine :

Un schisme en résulta, parce que ces deux compagnies étaient disciplinés et ne comptaient que des hommes riches en taille, tous anciens serviteurs. Le moindre avait huit ans de service dans la ligne. Ils ne pouvaient pas croire que des bossus et des bancals, car il y en avait plusieurs dans nos rang, fussent capables de soutenir et la fatigue et le feu avec un courage pareil au leur. Cependant ceux-là l'ont prouvé en donnant l'exemple en plus de vingt occasions. Les gardes-françaises eux-mêmes, qui les ont vus, et les représentants du peuple peuvent attester l'intrépidité de ces pauvres bougres. [...] Rien ne les arrêtait ; le danger

⁶³ MAUTORT, Louis François de Paule Tillette Chevalier de, *Mémoires du chevalier de Mautort capitaine du régiment d'Austrasie chevalier de l'ordre royale et militaire de Saint-Louis 1752-1802*, Paris, Plon, 1895, p. 36.

⁶⁴ VAXELAIRE J. C., *Mémoire d'un vétéran de l'ancienne armée 1791-1800 siège de Mayence-pacification de la Vendée campagne d'Egypte, publiés et annotés par Henry Gauthier-Villars*, Paris, Delagrave, 1900, p. 23

⁶⁵ DELAPORTE Pierre, « Campagne de l'an II Journal du conscrit Pierre Delaporte », in *Nouvelle Revue Rétrospective*, juillet-Décembre, 1899, p. 116

⁶⁶ JOLICLERC Etienne, *Volontaire aux armées de la Révolution, ses Lettres (1793-1796), Recueillies et publiées par Etienne Joliclerc, avec une introduction et des notes par Frantz funck-Brentano*, Paris, Perrin, 1905, p. 144.

n'était pour rien quand j'étais à leur tête ; je ne leur connaissais que deux défauts : de bien boire et de bien se battre⁶⁷ ».

Les soldats de la ligne, qui ont forgé leur expérience dans l'armée monarchique se distinguent par leur haute taille, incarnant le souvenir de l'Ancien Régime, mais les volontaires de la Révolution, malgré leur corps courts et disgracieux sont capables de supporter la fatigue et la violence de la guerre et font preuve d'un grand courage. Dans cet extrait, où Rossignol insiste sur la rupture que constitue la Révolution, la belle apparence ne reflète plus forcément la valeur, au contraire, elle devient inutile et même le signe d'un temps révolu.

3. Former le corps des recrues

Les corps des futurs militaires et des recrues doivent, certes, supporter les longues marches avec un lourd paquetage et les fatigues de la guerre mais il faut surtout les façonner pour qu'ils maîtrisent les techniques spécifiques du combat. Arnaud Guinier, qui étudie l'armée du XVIII^e siècle, comme Odile Roynette, pour celle de la fin du XIX^e siècle, évoquent un véritable « dressage » corporel qui peut parfois être sévère⁶⁸. Arnaud Guinier décrit les exercices répétitifs et saccadés, imposés aux soldats dans les armées monarchiques, considérés comme nécessaires pour mettre en mouvement de grandes formations qui se déploient sur le champ de bataille⁶⁹. Le maniement des armes est alors uniformisé et découpé en une série de gestes précis que le soldat doit maîtriser comme un réflexe. Mais l'apprentissage de ces techniques corporelles fait perdre au soldat toute forme de spontanéité corporelle, y compris pour la marche, où la position des pieds et du mollet est définie avec précision et s'oppose à tout mouvement naturel⁷⁰. Une des premières exigences des cadres de l'armée est de faire perdre à la recrue « son air paysan », qui serait caractérisée par la courbure du dos et ses épaules penchées en avant⁷¹. M. de Cambis, Colonel du régiment du même nom, se plaint du nombre croissant de recrues qui, venant de la campagne et « accoutumés aux travaux de la Terre ont contractés des attitudes totalement opposées à celle qu'un soldat doit avoir sous les armes ». Ils sont « voutés et cagneux » et ont des « habitudes vicieuses », mais qu'il est « très possible de [...] corriger », pourvu qu'on prenne la peine de les « redresser »⁷². Il est alors demandé au soldat de mieux se tenir droit, pour atteindre un équilibre entre la raideur et la grâce, afin de

⁶⁷ ROSSIGNOL Jean-Antoine, *Vie de Jean Rossignol vainqueur de la Bastille, Edition présentée et annotée par Antoine de Baecque*, Mercure de France, Paris, 2011, p. 126.

⁶⁸ ROYNETTE Odile, « *Bons pour le service* »... *op. cit.*, p. 330.

⁶⁹ GUINIER Arnaud, *L'honneur du soldat ... op. cit.*, p. 110.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 130-133.

⁷¹ *Ibid.*, p. 114.

⁷² SHD, 1 M 1705, CAMBIS, M. de, Colonel du régiment de Cambis, *Mémoire sur les éléments de l'école du soldat*, 1753, p. 1-2.

mieux représenter la dignité de la fonction militaire. Le soldat doit maîtriser son corps comme celui des élites, se rapprocher de celui du noble, parce qu'il évolue dans un monde qui garde des repères de la culture aristocratique⁷³. Cette exigence de droiture et de grâce persiste même si progressivement le soldat est de moins en moins traité comme un automate et que la recherche d'un certain dynamisme, d'une aisance dans les mouvements, plus naturels et plus déliés revient à partir des années 1770, où les officiers prêtent plus d'attention à la morphologie et aux limites physiologiques du soldat. Des débats se cristallisent autour de certaines pratiques très contraignantes pour le corps du soldat, inspirées d'exercices venant de Prusse, comme celui de la muraille qui consiste à placer le soldat dos à un mur, les talons, les jambes, les épaules et la taille, de même que le dos des mains, devant y être collés. Il doit alors régler sa posture sur la rectitude du mur⁷⁴. Tous ces exercices, comme ceux destinés à apprendre la marche ou le maniement des armes, constituent une nouvelle culture corporelle et un ensemble de mouvements et de techniques qui ne sont pas familiers à la nouvelle recrue. Leur apprentissage est donc long et parfois difficile. Les exigences d'immobilité et de rectitude se maintiennent après la fin de la monarchie et même après la Révolution, comme le rappelle Odile Roynette qui analyse, sous la Troisième République, cette volonté des autorités militaires, de forger un corps droit et immobile, issu de l'apprentissage d'une nouvelle culture somatique⁷⁵.

Si le citoyen Rossignol affirme être particulièrement doué pour les exercices, qu'il aime d'ailleurs pratiquer⁷⁶, Gabriel Noël ne cache pas la lassitude des longues heures d'entraînement qu'il leur sont imposées « à outrance » selon lui, avec un « adjudant », venu spécialement pour exercer leurs jambes. Pendant huit jours, ils vont ainsi s'entraîner, de huit heures à dix heures du matin et de deux à quatre heures du soir⁷⁷. Mais surtout, il insiste sur la pression exercée par le regard des camarades, qui le pousse à s'entraîner seul, en plus des moments où les sous-officiers les accompagnent. Le plus difficile pour lui est d'obtenir dans « tous ces mouvements plus d'adresse et de promptitude que de force », ainsi que « la célérité et la rectitude ». Son but est de pouvoir rapidement intégrer le rang, mais il redoute qu'en étant le plus grand de la compagnie, il soit placé en « premier à la droite du rang », car « c'est une place où il faut avoir l'habitude du maniement des armes⁷⁸ », puisque tous les regards seront braqués sur lui. Il a d'ailleurs bien compris le but de ces exercices au sein des mouvements tactiques, qui « tendent

⁷³ GUINIER Arnaud, *L'honneur du soldat ... op. cit.*, p. 135-136.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 139.

⁷⁵ ROYNETTE Odile, « Bons pour le service »... *op. cit.*, p. 340 .

⁷⁶ ROSSIGNOL Jean-Antoine, *Vie de Jean Rossignol ... op. cit.*, p. 39.

⁷⁷ NOËL Joseph-Louis-Gabriel, *Au temps des Volontaires ... op. cit.*, Lettre du mardi 20 mars 1792, p.135.

⁷⁸ *Ibid.*, Lettre du mardi 24 janvier 1792, p. 35.

tous à faire occuper à l'homme qui est sur le rang le moins de place possible sans toutefois être gêné ni gêner ses voisins »⁷⁹.

Le volontaire Gervais, quant à lui, doit accepter une certaine désillusion, alors qu'il pensait être fait pour le métier et posséder une « conformation » adaptée aux exercices, car son père le lui avait suggéré. Il lui avait dit qu'il levait la tête « comme le fils d'un avocat », sans jamais la baisser et en regardant droit devant lui, attitude de fierté qui doit transparaître dans le regard du militaire. Mais il s'étonne d'abord de la difficulté du pas militaire :

Nous apprendre à marcher, cela nous semblait une plaisanterie. Les premiers jours, nous marchions comme de véritables dindons embourbés, et cela sans que notre maladresse indisposât nos instructeurs, qui nous reprenaient toujours avec bonté⁸⁰. »

Alors qu'il juge cet apprentissage ridicule, il est rapidement mis en difficulté par son caporal qui « trouva beaucoup à dire sur toutes les parties de [son] individu ; et partout, plusieurs corrections à faire⁸¹ » :

Il commença par me faire tourner les pieds, la pointe dehors, tendre les jarrets, rentre la ceinture, porter le haut du corps en avant, tenir la tête droite, les bras pendants près du corps. Mon Dieu, Il me semblait que j'avais fait cela toute ma vie, et cependant ce brave homme de caporal ne trouvait rien à sa place. Je pensais d'abord qu'il faisait cela pour s'amuser ou pour m'ennuyer. Mais voyant que les autres étaient traités de la même manière je fus forcé de reconnaître que c'était sérieux, et je m'y conformai de bonne grâce⁸².

Dans cet extrait on peut voir comment chaque partie du corps du soldat est scrutée, positionnée, alignée avec précision et à quel point ce nouvel apprentissage est contre-intuitif et difficile pour toutes les recrues.

Gervais raconte ensuite son expérience du maniement des armes. C'est lui qui, avec son ami Tolin, s'est enrôlé très jeune, vers 14 ans. Malgré leur petite taille et leur frêle constitution, ils se retrouvent contraints de porter des armes bien trop lourdes pour eux :

En arrivant sur le terrain, on nous forma en bataille, la face au soleil. On nous mit au port d'armes. Mon ami Tolin tomba à terre, complètement évanoui. On fut obligé de le tirer hors des rangs. Je tenais bon, mais si en ce moment on n'avait pas fait reposer les armes, je me serais trouvé dans le même cas que mon camarade⁸³.

⁷⁹ *Ibid.*, Lettre du mardi 24 janvier 1792, p. 36.

⁸⁰ GERVAIS, Capitaine GERVAIS, *À la conquête de l'Europe Souvenirs d'un soldat de l'Empire*, Paris, Édition du Grenadier, 2009, p. 38.

⁸¹ *Ibid.*, p. 36.

⁸² *Ibid.*, p. 37.

⁸³ *Ibid.*, p. 39.

Suite à cet échec ils ont la mauvaise surprise d'être inscrits dans une compagnie auxiliaire « où on laissait ordinairement les hommes faibles, fatigués ou non instruits du maniement des armes⁸⁴ ». Mais Gervais, après maintes supplications auprès de son capitaine obtient finalement de rester dans sa compagnie, à l'inverse de Tolin qui est maintenu dans la compagnie auxiliaire. La rectitude des mouvements, maîtrisés comme autant de réflexes, l'agilité, la rapidité et surtout l'endurance, nécessaires pour effectuer ces gestes de nombreuses fois sans faiblir sont donc des critères qui perdurent pour « dresser » le corps de la recrue.

Mais les simples soldats ne sont pas les seuls à être concernés par la transformation des corps pour les adapter aux nécessités de la guerre. Les officiers et les médecins militaires, dans les dernières décennies de l'Ancien Régime, se préoccupent particulièrement de l'éducation et de la formation du corps des nobles et des élites pour leur permettre de conjurer l'inquiétante dégénérescence qui les menacerait, et voudraient former, dès le plus jeune âge, le corps de ceux qui sont destinés à encadrer des hommes, comme Jourdan Le Cointe le propose⁸⁵. Il faut, selon lui, les habituer aux travaux pénibles, les familiariser avec les « opérations simulées de la guerre » pour finalement « éloigner de l'enfance, de l'adolescence & de la virilité, toutes les causes physiques qui affoiblissent le corps, & toutes les causes morales qui avilissent l'esprit militaire »⁸⁶.

Le médecin militaire Jean Colombier consacre également un chapitre sur « l'éducation des enfants de qualité », c'est-à-dire des jeunes hommes nobles, destinés à devenir officiers, il met en garde les parents contre une éducation qui rendrait leurs rejetons impropres à la carrière militaire, alors même qu'ils y sont socialement destinés. La faiblesse de leur composition corporelle peut être évitée, en limitant drastiquement « le luxe considérable qui s'est glissé dans tous les états »⁸⁷. Cette critique d'une éducation trop douillette est également portée par Ferdinand Desrivères dans son traité sur les mérites de l'officier :

Quel moyen que des hommes, la plupart du temps nés sans force, ou à qui le défaut d'habitude a fait perdre l'usage de leurs jambes, puissent se passer de voitures, & que des estomacs délabrés se soutiennent sans le secours des restaurants ; pour détruire la mollesse, il faut l'attaquer dans ses principes. Autant de temps qu'on verra des pères de famille petit maître, nos matrones coquettes, des enfans végéter à peine, dans des appartemens hermétiquement fermés, la jeunesse ériger en gentillesse les vices les plus grossiers : tant que

⁸⁴ *Ibid.*, p. 40.

⁸⁵ LE COINTE Jourdan, Docteur en Médecine, *La santé de Mars ... op. cit.*, p. 240.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 242.

⁸⁷ COLOMBIER Jean, *Préceptes sur la Santé des Gens de guerre ou L'Hygiène Militaire, Par M. C. Docteur Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, &c, Colombier. Publication après le code de médecine Militaire*, Paris, Chez Lacombe, 1775, p. 6.

*nos nobles devront leur appétit à d'homicides ragoûts, que les Médecins leur vendront le sommeil, & que la mode subsistera de passer le jour enseveli dans une alcove & de donner aux plaisirs le temps destiné au repos, le luxe, au moins dans quelques-unes de ses branches, sera toujours d'une absolue nécessité parmi les Officiers*⁸⁸.

Cette critique aborde la perte d'autorité des pères, devenus des « petits maîtres », des contre-modèles masculins, d'hommes trop efféminés. La superficialité des mères, les pousse à délaisser la bonne éducation de leurs enfants, futurs officiers, car elles sont trop préoccupées par leur seule apparence. Livrés à eux-mêmes, leurs enfants sont incapables de fortifier leurs corps et leurs esprits pour affronter les rudesses du métier des armes. Les critiques émises par Ferdinand Desrivères, s'amplifient dans les écrits des militaires à partir des années 1760-1770.

Louis de Boussanelle préconise également une « éducation mâle & vigoureuse » qui serait « la seule capable de former de grands Hommes, en quelque genre que ce soit⁸⁹ ». Jourdan Le Cointe, utilise les mêmes termes « d'éducation mâle » et associe cela à « une nourriture simple & grossière », mais aussi dès l'enfance de « l'exercice des marches, des courses, des armes & du cheval⁹⁰ ». Il préconise même des exercices physiques, pour les soldats qui doivent fortifier le corps et qui sont bien différents des activités aristocratiques, comme l'escrime ou l'équitation. Il doivent surtout apprendre, pendant la paix « à sauter des ruisseaux, courir avec vitesse, escalader des murailles, passer des rivières à la nage, faire des fascines, des retranchemens, des tranchées, entâmer une brèche, combler des fossés, monter à l'assaut⁹¹ ... ». Il s'agit d'activités qui doivent permettre de développer la force physique l'endurance, l'habileté et qui permettent de s'entraîner pour des actions adaptées au combat. Certains théoriciens de la fin du XVIII^e siècle, comme Gabriel Bonnot de Mably, préconisent cette éducation, composée d'exercices physiques, de sport, de jeux, de compétition et d'exercices militaires. Pour Mably, ces derniers sont particulièrement importants, puisqu'ils font naître le sens de la « gloire », qui participe à une politique de la vertu qui doit tenir compte de la différence sexuelle, en restreignant l'influence des femmes en société et en renforçant la virilité des individus masculins⁹².

Certains auteurs font aussi références aux activités pratiquées par les Grecs et les Romains, comme Ferdinand Desrivères qui propose d'entraîner les soldats à la lutte, la course,

⁸⁸ DESRIVIÈRES Ferdinand, *Essais sur le vrai mérite de l'officier... op. cit.*, p. 84-85.

⁸⁹ BOUSSANELLE Louis de, *Réflexions militaires*, Paris, Duschêne et Durand, 1764, p. 80.

⁹⁰ LE COINTE Jourdan, Docteur en Médecine, *La santé de Mars ... op. cit.*, p. 33.

⁹¹ *Ibid.*, p. 64.

⁹² MABLY Gabriel Bonnot de, *De la législation*, Paris, 1775, p 373-374, cité dans HIPPLER Thomas, *Soldats et citoyens, Naissance du service militaire en France et en Prusse*, Paris, 2006, p. 56,

« la nage dans la Seine », dans le but de s'habituer « à porter la cuirasse » que « la mollesse » leur a fait quitter⁹³. Le Cointe fait l'éloge de l'éducation rurale, qui devrait être proposée aux « enfans des grands & de la noblesse militaire » et qui consiste selon lui en une « éducation mâles & vigoureuse⁹⁴ ». Il propose une vie très rude, où les hommes doivent s'accommoder du minimum de confort. Cette conception montre comment ces officiers ont tendance à idéaliser la vie vertueuse des ruraux qui, selon lui, « n'ont presque d'autres lits dans les champs paternels qu'un grenier à foin ou une simple paille », alors que les couchages disponibles pour les soldats sont bien trop mous, et propices à une « sensualité nuisible au soldat »⁹⁵.

L'éducation défendue par les médecins militaires pour les officiers relève des théories hygiénistes, qui favorisent la fortification des fibres, avec des méthodes popularisées par le Docteur Tronchin. Pour tendre les fibres du corps, il faudrait absolument éviter la chaleur et le confinement des corps et au contraire favoriser le froid de l'air ou de l'eau, qu'il saisisse le corps, comme il saisit l'acier pour le durcir. Même le port d'un chapeau serait contre indiqué, ne laissant pas le crâne assez exposé à l'air⁹⁶. C'est pour cela que Jean Colombier prohibe pour les enfants de la noblesse, les vêtements serrés comportant des baleines, les berceaux et les chambres fermés. Pourtant ces vêtements contraignants qui maintenaient les corps étaient les instruments qui soutenaient le port altier des membres de la noblesse. Il sont perçus à présent comme une contrainte qui empêche le développement harmonieux des parties du corps des enfants. Comme Le Cointe, il fustige la « couchette molle » qui « rend le corps délicat & foible »⁹⁷.

Pour mieux s'adapter au monde militaire, le jeune homme doit aussi être habitué à la nourriture qu'il mangera pendant les campagnes, le plus tôt possible, dans son enfance. On retrouve alors les conseils similaires au régime alimentaire préconisé par le docteur Tronchin qui doit être une nourriture très frugale⁹⁸. En effet, beaucoup de maladies auxquelles sont exposés les nouveaux soldats « dépendent du changement de nourriture ». Les plus exposés seraient les « jeunes gens de famille », qui sont trop délicats, car « Accoutumés à manger du pain léger, & de pure farine » et ne supportent pas le pain de munition donné au soldat et

⁹³ DESRIVIÈRES Ferdinand, *Loisirs d'un soldat du régiment des gardes françoises*, Amsterdam et Paris, Charles Saillant, 1767, p. 41.

⁹⁴ LE COINTE Jourdan, Docteur en Médecine, *La santé de Mars ... op. cit.*, p. 44-45.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 470-471.

⁹⁶ CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques, VIGARELLO Georges (dir.), *Histoire du corps ... op. cit.*, Tome 1, p. 382.

⁹⁷ COLOMBIER Jean, *Préceptes sur la Santé ... op.cit.*, p. 7-9.

⁹⁸ CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques, VIGARELLO Georges, *Histoire du corps ... op. cit.*, Tome 1, p. 383.

composé de son et de blé de moins bonne qualité, provoquant des dysenteries⁹⁹. Au contraire « Les jeunes gens de la lie du Peuple, & les Paysans, n'ont pas en général une meilleure nourriture chez eux, que celle de la chambrée, & sont conséquemment moins incommodés de ce changement¹⁰⁰. Jean Colombier conclut donc que « La frugalité est l'apanage d'un Guerrier¹⁰¹ ». Le médecin Meyserey est du même avis et la liste des prescriptions est longue. Une nourriture sobre bien sûr mais aussi le refus de l'oisiveté et de la sédentarité. Il faudrait éviter le blé pour privilégier le riz et le poisson, des aliments « grossiers », utilisés dans les pays froids, ainsi que des aliments aigres¹⁰². Cette formation des corps doit commencer le plus tôt possible, pour ne pas qu'ils s'imprègnent d'un milieu social néfaste pour la carrière. Selon Joseph Servan, il serait même nécessaire d'enrôler des jeunes hommes dès l'âge de 16 ans, en choisissant les plus robustes, ayant la complexion la plus vigoureuse. Il s'agit ensuite de leur proposer des exercices adaptés à leur âge, pour qu'ils s'habituent progressivement à la dureté de la vie militaire¹⁰³.

À travers les conseils pour l'éducation et les exercices destinés à former les corps des soldats, on assiste à une convergence des modèles corporels à la fin de la monarchie, entre le soldat et l'officier. Le premier est invité à quitter ses attitudes paysannes pour se redresser et faire preuve d'un minimum de grâce, et le second doit s'endurcir pour gagner en force et en endurance. Cette formation doit amener à une uniformisation des corps de tous les combattants, gommant ainsi les spécificités des origines sociales. Surtout, ces conseils sur l'éducation, la nourriture ou le mode de vie sont de plus en plus caractérisés par l'adjectif « masle », utilisé par le Cointe, comme par Boussanelle ou Colombier. Il s'agit donc bien de marquer la distinction entre la fonction militaire, dévolue aux individus masculin et la préoccupation du luxe et de l'apparence propre au féminin et inutile dans les armées.

II. L'uniforme, un attribut viril et valorisant ?

Un autre outil d'unification des corps des combattants est l'uniforme et plus largement l'apparence extérieure du militaire, ainsi que son attitude corporelle. La propreté du corps et de l'uniforme semble être aussi importante dans la culture militaire car tous ces éléments doivent permettre d'assurer la dignité de la profession aux yeux des civils. L'uniforme peut alors faire

⁹⁹ COLOMBIER Jean, *Code de médecine militaire ... op. cit.*, p. 146-147.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 147.

¹⁰¹ COLOMBIER Jean, *Préceptes sur la Santé ... op.cit.*, p. 15.

¹⁰² MEYSEREY Guillaume Mahieu de, *La Médecine d'armée contenant des moyens aisés de préserver des maladies, sur terre et sur mer et d'en guérir ... les gens de guerre, & autres de quelque condition qu'ils soient...*, Paris, Vve Cavalier et fils, 1754, p. 167-169.

¹⁰³ SERVAN Joseph, *Le soldat citoyen, ou Vues patriotiques sur la manière la plus avantageuse de pourvoir à la défense du royaume*, Paris, 1780, p. 42.

pleinement partie d'une masculinité professionnelle en singularisant le corps du militaire, par rapport à celui des civils. Quels usages peuvent alors en faire les individus masculins qui le portent ? Quelle place tient-il dans leur identification personnelle, en particulier au moment de la Révolution, où l'engagement militaire est valorisé et où le volontaire peut incarner un modèle masculin vertueux ?

1. L'uniforme un vêtement fonctionnel ou une contrainte esthétique ?

Hervé Dré villon rappelle que le port de l'uniforme s'est imposé très progressivement dans l'armée française, à partir des années 1680 jusqu'à l'uniformisation décrite par le Comte de Ségur en 1760. Cette uniformisation rencontre de nombreuses résistances, en particulier de la part des officiers nobles. En effet, dans l'armée d'Ancien Régime, la hiérarchie est une organisation complexe entre la fonctionnalité des grades et la dignité sociale de ceux qui les portent et qui doit, comme dans le reste de la société, transparaître à travers le vêtement¹⁰⁴. Le hausse col et l'esponton permettent d'identifier les officiers par rapport à la troupe, mais aucune distinction réglementaire n'existe entre eux, pour distinguer les différents grades, jusqu'à l'instauration de l'épaulette en 1759. La hiérarchie des grades se repérait alors par la qualité des tissus, l'abondance des rubans ou de la dentelle, la richesse des armes et des équipages¹⁰⁵. Les règles de la préséance se mêlaient donc aux principes de subordination et la hiérarchie entre combattants n'était donc pas réductible à la hiérarchie des grades. Christy Pichichero, comme d'autres historiens¹⁰⁶, rappelle alors que les officiers nobles combattaient dans les armées de Louis XIV, habillés comme à un bal, avec des justaucorps brodés d'or et des perruques volumineuses, pour marquer leur distinction sociale ; c'est d'ailleurs souvent sur ce point que se cristallise la critique croissante faite contre le luxe dans les armées, au XVIII^e siècle¹⁰⁷. Mais en 1729, une ordonnance royale impose aux officiers de porter un uniforme semblable à celui du soldat, avec pour seule différence un justaucorps en drap d'elbeuf et des boutons en or et argent, des chapeaux et des manches réhaussés de galons¹⁰⁸. Enfin l'ordonnance de 1737 oblige l'officier à porter la tenue uniforme en garnison et lui en interdit le port hors de l'armée, avant

¹⁰⁴ DRÉVILLON Hervé, « La tenue militaire entre uniformité et distinction sous les règnes de Louis XIV et de Louis XV », in TURREL Denise, AURELL Martin, MANIGAND Christine, GRÉVY Jérôme, HABLLOT Laurent, GIRBEA Catalina, *Signes et couleurs des identités politiques : du Moyen Âge à nos jours*, Rennes, 2008, p. 381-382.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 384

¹⁰⁶ SERIU Naoko, « Du féminin dans les discours militaires au XVIII^e siècle », *Genre & Histoire* [En ligne], n°1 | Automne 2007, en ligne depuis le 19 Novembre 2007, §10-14.

DRÉVILLON Hervé, « Des virilités guerrières à la masculinité militaire (France, XVII^e-XVIII^e siècles) », in SOHN Anne-Marie, *Une histoire sans les hommes est-elle possible ?*, Lyon, 2014, p. 252-253.

¹⁰⁷ PICHICHERO Christy, *The Military Enlightenment, War and Culture in the French Empire from Louis XIV to Napoléon*, Ithaca et Londres, 2017, p. 68-70.

¹⁰⁸ DRÉVILLON Hervé, *L'individu et la Guerre ; du chevalier Bayard au soldat inconnu*, Paris, 2013, p. 120.

qu'elle soit finalement imposée aux officiers généraux en 1744¹⁰⁹. Lors de la Révolution française il est cependant difficile, matériellement, d'habiller tous les volontaires, comme le raconte Jean-Pierre Bial, en voyant les nouvelles recrues partir. Il décrit le « spectacle singulier » de « cette colonne d'hommes bizarrement accoutrés, les uns dépenaillés, en sabots, d'autres en blouse ou vêtus d'uniformes variés de l'Ancien Régime, tous enflammés du désir de servir la Patrie¹¹⁰ ». Pour autant, pendant la Révolution française l'uniforme des volontaires prend une autre signification, il distingue l'homme libre qui lutte contre les tyrans et l'aristocratie, les bas sont remplacés parfois par les pantalons rayés, également portés par les sans-culottes et la cocarde s'expose fièrement. La mise en place très progressive de l'uniforme remet en cause la distinction sociale, qui comptait tant pour les guerriers nobles, au profit d'une uniformisation de l'apparence du militaire qui permet d'identifier rapidement les grades, dans une logique fonctionnelle propre à l'armée.



Figure 3 LESUEUR Jean-Baptiste, *Joyeux départ des volontaires aux armées*, gouache, Paris, Musée Carnavalet, entre 1792 et 1795. On voit ici les pantalons rayés qui ont remplacé les bas et les culottes et la cocarde.

Figure 4 LESUEUR Jean-Baptiste, *Départ d'un volontaire pour les armées de la Révolution*, Gouache, Paris, Musée Carnavalet, entre 1792 et 1795.



¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 120-121

¹¹⁰ BIAL Jean-Pierre, *Les carnets du colonel BIAL ... op. cit.*, p. 38-39.

Dans les mémoires techniques rédigés par les officiers, dans les dernières décennies de la monarchie, comme pendant la Révolution, la préoccupation principale au sujet de l'uniforme demeure sa résistance et surtout son prix. De nombreuses propositions tentent de rationaliser les coûts de fabrication des uniformes. Des méthodes pour contrôler la confection mais aussi l'usage et l'entretien des vêtements sont proposées dans le fond des mémoires et reconnaissances du Service historique de la Défense, comme dans ce « Devis d'habillement uniforme pour le Régiment Royal Barrois », avec des comptes détaillés ou encore un « Aperçu de ce que peuvent coûter les effets qui composent le sac d'un soldat »¹¹¹. Le capitaine Bouthillier, rédige un mémoire, en décembre 1787, pour savoir s'il convient « d'habiller l'infanterie soit tous les deux ans, soit tous les trois ans »¹¹². Un autre texte anonyme propose même une « police d'établissement du détail d'habillement dans un régiment », pour vérifier la provenance des draps, limiter au maximum la quantité utilisée pour chaque habit, organiser le recrutement des maîtres tailleurs, et tenir un « livre d'habillement », afin de vérifier que chaque soldat est bien équipé et protège correctement ses affaires¹¹³.

Mais la deuxième préoccupation des cadres de l'armée est surtout de proposer un uniforme qui soit plus adapté aux nécessités du métier de la guerre, rejoignant les préoccupations des hygiénistes que nous avons évoquées dans la partie précédente. En effet, il faut que le soldat soit à l'aise dans ses vêtements qui ne doivent pas serrer son corps ou le faire transpirer à outrance. Hervé Drévilion signale que le Maréchal de Saxe, dans *Ses rêveries*, s'en préoccupe déjà, et propose un uniforme bien peu esthétique mais qui protège le soldat de la pluie et ne le gêne pas dans ses mouvements, tranchant également avec l'élégant habit, près du corps et cintré qui a cependant perduré dans les armées¹¹⁴.

¹¹¹ SHD, 1 M 1772, ANONYME, *Devis d'habillement uniforme pour le Régiment Royal Barrois*, Sans date et Régiment R^{al} des Vaisseaux, *Aperçu de ce que peuvent coûter les effets qui composent le sac d'un soldat*, 1784.

¹¹² SHD, 1M 1716, BOUTHILLIER, Mémoire sur la question d'habiller l'infanterie, soit tous les deux ans, soit tous les trois », 1787.

¹¹³ SHD, 1 M 1772, ANONYME, *Projet d'économie sur la Tenue du soldat*, Sans date.

¹¹⁴ DRÉVILLON Hervé, « La tenue militaire entre uniformité et distinction ... », *op. cit.*, p. 385.



Figure 5 Propositions pour l'uniforme du soldat par Maurice Maréchal de Saxe, dans son traité posthume "Mes rêveries", 1757. BNF/ Gallica.



Figure 7 : ANONYME Planche 91 "Uniformes militaires des troupes françaises sous Louis XVI, 1779, Paris Musée de l'Armée.



Figure 6 ANONYME Planche 85 "Uniformes militaires des troupes française sous Louis XVI, 1779, Paris, Musée de l'Armée.

Pour le médecin Jean Colombier, l'uniforme doit surtout permettre au militaire d'être à l'abri des intempéries, sans pour autant l'étouffer pendant les grandes chaleurs¹¹⁵. Le chevalier de Grimoard s'intéresse quant à lui à divers éléments de la tenue du soldat, tels que la chaussure. Il préconise d'abandonner la guêtre qui « empêche la circulation du sang » parce qu'elle serre le mollet et laisse les pieds du soldat trempés à la moindre averse. Il préfère au contraire une chaussure « fine et solide », qui doit résister au moins dix-huit mois, à de longues marches¹¹⁶. Un autre de ces mémoires est destiné à réinventer la giberne du soldat pour qu'elle ne le gêne plus¹¹⁷. Le Sieur Saint-Sauveur réfléchit quant à lui à un sac à dos qui ne comprimerait pas la poitrine, ni ne gênerait la respiration du soldat, tout en évitant que le paquetage pèse trop lourd sur les épaules¹¹⁸. La coiffure, entendue au sens du couvre-chef, est également au cœur des préoccupations, car le chapeau ne doit pas se déformer ou être imprégné par l'humidité, mais il ne doit pas non plus gêner le soldat « dans le port et dans le mouvement de son Arme¹¹⁹ ».

Les médecins militaires partagent les mêmes avis concernant l'aisance nécessaire aux soldats. Jourdan Le Cointe proscrit « le luxe des habits élégans, dont les formes étroites, resserrées par vingt ligatures, s'opposent à la libre circulation du sang, l'empêchent de porter à tous les membres la nutrition nécessaire à développer leur vigueur¹²⁰ » et il alerte contre les dangers des jarretières et plus généralement « les ceintures, qu'elles se trouvent au col, au bas, à la culotte¹²¹ ». Jean Colombier tient les mêmes propos et met en garde contre un uniforme serré qui peut causer des maladies sérieuses « telles des hémorragies, des vertiges, l'apoplexie, &c ». La laine tiendrait trop chaud et serait « nuisibles à la santé », car elle retient les miasmes et s'imprègne de la sueur, nocive pour les organismes, selon les hygiénistes¹²².

L'opposition entre l'esthétique, la rectitude héritées de la culture corporelle nobiliaire et les préoccupations fonctionnelles au sujet de la tenue des militaires est récurrente à la fin de l'Ancien Régime et est à l'origine de certaines contradictions. Par exemple au sujet des cheveux, plusieurs officiers préconisent de raser les soldats et Jean Colombier voudrait faire couper leurs cheveux très courts, car si le soldat « n'est pas toujours bien peigné la vermine le gagne ; la crasse naturelle, la pluie & la sueur forment une espèce de glu qui bouche les pores

¹¹⁵ COLOMBIER Jean, *Préceptes sur la Santé ... op.cit.*, p. 36.

¹¹⁶ SHD, 1 M 1772, GRIMOARD chevalier de, *Mémoire sur une nouvelle chaussure imaginée par le chevalier de Grimoard*, 1784.

¹¹⁷ *Ibidem*.

¹¹⁸ SHD, 1 M 1772, SAINT-SAUVEUR, Sieur de, *Réflexion relative à l'armement l'équipement et l'habillement des chasseurs à pied*, 1784.

¹¹⁹ LAISSAC Mr de, *De l'Esprit militaire ... op. cit.*, p. 74-75.

¹²⁰ LE COINTE Jourdan, Docteur en Médecine, *La santé de Mars ... op. cit.*, p. 38.

¹²¹ *Ibid.*, p. 81.

¹²² COLOMBIER Jean, *Préceptes sur la Santé ... op.cit.*, p. 38.

de la tête, & elles causent des maladies ». Il cite d'ailleurs le Maréchal de Saxe, qui affirme qu'en « Campagne les cheveux sont un ornement très-sale pour le Soldat, & que lorsque la saison pluvieuse est une fois arrivée, sa tête ne sèche plus ». Mais cette solution entre en conflit avec l'importance que les soldats attachent à leurs cheveux et que Colombier comprend puisqu'il rappelle qu'on « sent à merveille que la chevelure est le plus bel ornement & la parure la plus naturelle de la tête »¹²³. Le mémoire sur *l'habillement l'équipement et la tenue de l'infanterie*, rédigé par un auteur inconnu, en 1787, rappelle également que chez les soldats « il y en a beaucoup qui sont très attachés à leurs cheveux et qui seraient très fâchés qu'on les leur fit couper¹²⁴ ». L'exigence de netteté et de propreté qui s'impose dans la tenue du soldat amène ces derniers à adopter des pratiques nocives pour leur santé. Ainsi, En 1772, le ministère de la guerre envoie un courrier à l'intendant de Moselle pour rappeler l'intention du Roi de « proscrire entièrement l'usage de la Colle qui a été établi pour assujettir les cheveux parce qu'elle a été reconnue destructive, Dangereuse à la Santé et incompatible avec l'intention que le Soldat doit avoir de se peigner et d'être tenu dans une propreté convenable à son Etat »¹²⁵. Cette propreté qui doit démontrer la dignité attachée à la fonction militaire est bien difficile à appliquer pendant les campagnes où, nous l'avons vu, les conditions de vie et d'hygiène sont particulièrement précaires. Il est donc particulièrement difficile de faire coïncider ces deux objectifs d'élégance et d'efficacité.

Un problème similaire se pose au sujet du col du soldat. Le médecin Le Cointe s'y oppose surtout quand il est rigide, le jugeant inutile et dangereux, car « il comprime les veines jugulaires, qui s'engorgent & produisent des coups de sang ; il resserre les vertèbres du col, met obstacle aux mouvemens de sa tige nerveuse, & contrarie toute la souplesse & l'agilité du corps »¹²⁶. Colombier est du même avis dans le passage suivant :

je ne puis concevoir la raison qui a engagé à leur donner de ces cols roides, qu'on leur fait souvent serrer à l'excès, sans doute pour augmenter les couleurs du visage ; mais on ne sent pas que ces couleurs ne peuvent venir qu'aux dépens de la santé. J'ai vu plus d'une fois des Sergents & même des Officiers faisant la revue de leurs troupes sous les armes, serrer le col des Soldats dont les couleurs n'étoient pas assez vives¹²⁷. »

Il évoque ensuite un exemple d'un capitaine danois qui aurait poussé les soldats de sa compagnie « à serrer très-fort leurs cravates, & à porter des jarretières très serrées au-dessus

¹²³ *Ibid.*, p. 41.

¹²⁴ SHD, 1M 1772, Sans Auteur, *Mémoire sur l'habillement l'équipement et la tenue de l'infanterie*, 1787.

¹²⁵ A.D. Meurthe et Moselle, , Gouvernement militaire de Metz, 1772, C 23.

¹²⁶ LE COINTE Jourdan, Docteur en Médecine, *La santé de Mars ... op. cit.*, p. 92.

¹²⁷ COLOMBIER Jean, *Préceptes sur la Santé ... op.cit.*, p. 45-46.

du genou, afin que par la haute couleur de leurs visages & par la grosseur du mollet de leurs jambes, ils parussent plus vigoureux & mieux nourris ». On voit bien dans ces exemples que cette obsession pour l'apparence des « belles troupes », que condamne le médecin, a pour fonction d'assurer aux soldats un corps droit et contraint, jugé beau selon les critères d'une élite nobiliaire. Cette apparence rend fiers les officiers et impressionnent les ennemis, comme les civils, mais sacrifie la bonne santé des militaires, qui devrait être pourtant une priorité. Les troupes doivent être habillées dans les meilleurs conditions pour laisser toute liberté de mouvement à leur corps. Faute de bon sens, les soldats du capitaine danois auraient fini par tomber « tous malades, & ils périrent d'une espee d'affection scorbutique putride¹²⁸ ». Colombier bannit donc le col qui ne serait « d'aucune utilité » et qui n'a été inventé que « pour la bonne grâce¹²⁹ ». Il cite à nouveau le maréchal de Saxe qui fustigeait déjà « L'amour du coup-d'œil », qui « l'emporte sur les égards que l'on doit à la santé¹³⁰ ». Le col des soldats et des officiers est, en effet, renforcé par un morceau de carton qui doit maintenir le cou, comme le fait remarquer le courrier, envoyé à l'intendant de Moselle, et qui précise aussi que « le Carton dont on se servoit pour soutenir le col étoit incommode et contraire à la Conservation de la Santé ». Il a, par conséquent, été interdit par le roi¹³¹. Mais la nécessité de rappeler cette décision royale montre qu'elle n'est sans doute pas appliquée et que bon nombre d'officiers restaient attachés à ces pratiques. Hervé Drévilon signale, en effet, que le manque de fonctionnalité de l'uniforme est un sujet constant de débat pendant tout le XVIII^e siècle, car il reste proche du vêtement civil élégant mais aussi incommode¹³².

De plus, ce col raide et cartonné n'est toujours pas abandonné pendant la Révolution française, puisque le volontaire Gabriel Noël demande de l'argent à sa marraine pour acheter trois cols de « basin blanc », comme le demande « l'ordonnance ». Il précise que ce sont des cols « dans lesquels on met du carton » et qu'il se sent dedans « comme au carcan »¹³³. D'ailleurs, ces critiques concernant les vêtements trop serrés semblent se maintenir pendant la Révolution, comme le signale le mémoire du capitaine adjoint aux adjudants généraux, Vautré, qui le rédige en 1799 et décrit la manière dont l'uniforme entrave les mouvements du soldat lorsque l'on observe une troupe marcher :

ces culottes dont les boutonnères et les boucles de jarretières viennent lui arrêter la circulation du sang et l'articulation du genou et l'empêchent de

¹²⁸ *Ibid.*, p. 45-46.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 46.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 48.

¹³¹ A.D. Moselle, Gouvernement militaire de Metz, C 23

¹³² DRÉVILLON Hervé, « La tenue militaire entre uniformité et distinction ... », *op. cit.*, p. 386.

¹³³ NOËL Joseph-Louis-Gabriel, *Au temps des Volontaires ... op. cit.*, Lettre du lundi 6 février 1792, p. 64.

marcher (Qu'on observe une troupe en marche, on lui verra les guêtres rabattues sur les mollets, les boucles des jarretières et les boutons défaites, ou bien le bas, et la guêtre et la culotte sont imprimés sur la chair et la boucle la plus souvent aura déchiré la peau)¹³⁴.

Il critique également les souliers qui ne sont pas d'assez bonne qualité et s'embourbent dans les marais que les soldats doivent traverser. Il préconise plutôt le port d'un pantalon, de brodequins et surtout des vêtements pour se protéger de la pluie¹³⁵. Ces remarques qui persistent à la toute fin de la période révolutionnaire montrent bien que les recommandations des officiers et des médecins dans les années 1770 à 1780, visant à offrir des vêtements plus confortables et plus fonctionnels pour s'adapter aux fatigues de la guerre, ont eu peu d'effets sur l'évolution de l'uniforme, qui demeure très cintré. Cette contradiction touche ici à la volonté des cadres de l'armée de soigner l'apparence du soldat, rapprochant son corps de celui des membres de l'élite sociale, caractérisé par le maintien et l'élégance, pour assurer la réputation sur le territoire et à l'étranger, de la profession militaire, mais aussi de la nation française. Cette rectitude de l'apparence est finalement ce qui fait la spécificité du corps du militaire.

Les écrits de Joseph Servan sur la question de l'habillement sont particulièrement intéressants, puisqu'il attache des considérations morales au sujet du vêtement du soldat. S'il admet que ce vêtement doit permettre au soldat d'être à l'aise, Il ne doit pas être trop long non plus car « ce vêtement [long] n'est bon que pour les femmes & les hommes oisifs ; il faut à l'homme qui travaille, un vêtement lesté, qui couvre le corps en suivant la forme, & lui laisse une grande liberté dans ses mouvemens¹³⁶ ». Dans ce passage, on voit bien que Joseph Servan propose un juste milieu entre l'ajustement excessif du costume inspiré par le traditionnel justaucorps civil et l'amplitude préconisée par le maréchal de Saxe et les médecins. Mais sa proposition est aussi guidée par une vision genrée du corps où les hommes, qui ne seraient pas capables de travailler durement, sont comparés à des femmes, sont associés à l'immobilité et l'oisiveté. Au contraire, il est nécessaire de masculiniser le militaire, par le vêtement en le distinguant des femmes et des paresseux, il doit être confortable mais tout de même ajusté, flatteur mais pas trop extravagant.

Sur l'ensemble de la période, le maintien de l'élégance semble toujours étroitement associée à la dignité de la fonction militaire, qui sert le pouvoir monarchique puis la République et perdure donc au détriment de l'aisance et des questions sanitaires, malgré les oppositions des

¹³⁴ SHD 1 M 2008, VAUTRÉ, capitaine adjoint aux adjudants généraux, *Vues sur l'infanterie française*, , et réponse à ce mémoire, 24 fructidor an VII-10 septembre 1799, p. 24-25.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 24-27.

¹³⁶ SERVAN Joseph, *Le soldat citoyen ...op. cit.*, p.140- 141.

médecins et de certains officiers. Cette élégance est, certes, liée à des habitus corporels aristocratiques, mais en imposant le même uniforme à tous les membres de l'armée, il opère aussi une convergence entre les corps de tous les militaires, en limitant d'un côté les débauches de luxe qui féminisent et en modifiant, d'un autre côté, l'apparence de l'homme du commun, pour finalement en faire une spécificité militaire, qui tout à la fois civilise et masculinise le corps.

2. La propreté du militaire : entre féminin et masculin, entre superficialité et dignité.

Les préoccupations esthétiques des cadres de l'armée que nous venons d'évoquer au sujet du vêtement se retrouvent, pendant toute la période étudiée, au sujet de la propreté du corps du militaire et du soin de son vêtement, de sa coiffure et de son apparence. Comme le rappelle Hervé Drévilion, cette préoccupation est rendu nécessaire par la diminution du nombre de femmes dans les régiments, qui oblige le soldat à effectuer des tâches de blanchisserie ou d'entretien des vêtements, guidé par de nombreuses ordonnances à la fin du XVIII^e siècle¹³⁷ et ces exigences se maintiennent pendant la Révolution. Le volontaire Gabriel Noël ironise d'ailleurs au sujet des corvées, lui qui a la tâche d'aller chercher de la viande pour le dîner. Il termine sa lettre à sa marraine par ces mots :

En ma qualité d'homme de ménage je vous dirais qu'on a bien du mal à s'en procurer. Quel sot métier ! Mais gai ! Gai ! Gai ! Madame la mariée ! Point d'humeur [...] !¹³⁸

Il se désigne ici comme un homme de ménage, se comparant à une femme mariée, dans une situation où les rôles genrés sont inversés et les tâches domestiques assurées par des hommes. Devant l'incongruité de cette situation, il préfère en rire.

La place importante donnée à la propreté dans les armées s'est d'ailleurs maintenue après la période étudiée, comme l'a montré Odile Roynette, qui rappelle que ces préoccupations autour de l'entretien et du blanchissage du linge se sont accrues au XIX^e siècle et ont modifié le rapport des hommes des classes populaires à leur corps et à leur intimité, qu'ils sont forcés de dévoiler en confiant leurs sous-vêtements, toutes les semaines, au blanchissage, assuré par l'administration militaire. Le soldat doit surtout conserver une propreté extérieure irréprochable en dépit d'une vie salissante et maîtriser de petits travaux de couture afin de rapiécer un vêtement ou de recoudre un bouton¹³⁹.

¹³⁷ DRÉVILLON Hervé, *L'individu et la Guerre ... op. cit.*, p. 124-125.

¹³⁸ NOËL Joseph-Louis-Gabriel, *Au temps des Volontaires ... op. cit.*, Lettre du jeudi 23 février 1792, p. 99 ;

¹³⁹ ROYNETTE Odile, « Bons pour le service »... *op. cit.*, p. 311.

Cette exigence de propreté dessine une ligne de crête ténue entre féminisation et masculinisation du corps militaire, et un rapport à l'hygiène qui peut être bien différent de celui des civils, notamment des milieux populaires et ruraux.

Au XVIII^e siècle, les préoccupations pour l'entretien du corps, des vêtements et des cheveux sont parfois teintées de considérations morales. Ferdinand Desrivières, par exemple, décrit le comportement de certains soldats qui, pour se coucher, ne prendraient même pas la peine d'ôter leurs vêtements, des semaines durant, « pour ne pas recommencer chaque jour à s'habiller ». Il affirme que « d'autres préfèrent dormir sur la terre et dans la fange, plutôt que de se donner la peine d'aller à la paille, & de nettoyer leurs tentes ». Certains se laisseraient même mourir de faim, faute d'avoir assez de courage pour se trouver à manger. Desrivières occulte ici les problèmes d'approvisionnement, les installations insuffisantes pour se protéger des intempéries et surtout l'extrême fatigue que les soldats peuvent connaître après des journées de marche difficiles, qui peuvent expliquer ces comportements. Il préfère considérer que ces hommes sont le résultat d'une « ame indolente » pour qui le moindre effort est un supplice. Le manque de propreté et d'hygiène devient alors le signe d'une dépravation morale et d'une paresse inacceptable¹⁴⁰.

Mais s'il ne faut pas tomber dans ce manque d'hygiène excessif, la posture inverse est également condamnable puisque selon Desrivières toujours, « Il ne sied qu'à des femmes, ou à des êtres inutiles, de donner plusieurs heures à leur toilette ; celle d'un Guerrier, & sur-tout d'un Soldat, doit être l'affaire d'un quart-d'heure ; pour cet effet, il faut s'étudier à simplifier sa coëffure & son habillement ». Il reste donc nécessaire d'assurer « la beauté d'une troupe », mais pour cela une propreté minimale suffit. Elle consiste en une « noble uniformité », sans « agrémens superflus »¹⁴¹. La beauté militaire consiste donc en une propreté irréprochable mais sans débauche de luxe et repose surtout sur un effet de masse où aucun individu ne doit se démarquer, où la similitude rend encore plus impressionnant l'ordonnancement des corps, qui doivent se tenir droits, soignés et coordonnés. Desrivières continue la métaphore quelques pages plus loin en qualifiant « l'afféterie » de « vice bourgeois », sans doute parce qu'il estime que cette catégorie sociale vit dans un confort matériel, contraire à la vie plus rude du militaire. Mais il utilise aussi une métaphore genrée en comparant les hommes et les femmes :

¹⁴⁰ DESRIVIÈRES Ferdinand, *Loisirs d'un soldat ... op. cit.*, p. 109-110.

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 110.

*Quelque supériorité que nous nous donnions sur les femmes, l'oisiveté nous met bientôt de niveau avec elles. Mars & Vénus furent pris dans un même filet*¹⁴².

Le risque de tomber dans le narcissisme, la superficialité et l'obsession de l'apparence est donc décrit comme un piège pour le soldat, qui doit savoir se modérer dans ce domaine, sous peine de se ridiculiser en étant assimilé à une femme, en possédant les défauts de cette dernière. Le soin de la parure n'est clairement plus ici associé à une distinction sociale valorisante, mais à une forme d'effémination. Des officiers comme Christian-Emanuel Zimmermann dissertent sur les femmes et leur parure pour bien montrer la superficialité de ces dernières et l'incompatibilité de leurs ornements avec les enjeux du métier de la guerre. Il opère un parallèle ironique en décrivant une mise en beauté féminine :

*Une armée est plus rapidement mise en bataille, que les parfums & les pomades n'ont trouvé leur place, ainsi que les essences, les grands & petits miroirs, les peignes de toutes especes, de fleurs, les rubans, les poudres de toutes les couleurs, dont les odeurs violentes sont la source de leurs vapeurs, de leurs caprices, & de leurs mauvaises humeurs*¹⁴³.

Il décrit ainsi toute les étapes de la préparation matinale d'une femme du monde, en la tournant en ridicule, en la comparant à un siège militaire. Ces femmes en deviennent même antipathiques et agacées. Surtout Zimmermann insiste sur la duplicité d'une femme qui utilise pour sa coiffure « des fleurs, qui sont aussi fausses que le sont devenus ses beaux cheveux, & que va le devenir son teint ». Son caractère est empreint d'un « faux enjouement dont elle contracte l'habitude ». Les femmes, par leur usage des artifices pour leur toilette, deviendraient elles-mêmes fausses et manipulatrices, ce que ne doit jamais être un homme, franc et fiable.

Le médecin Jourdan Le Cointe trouve que la propreté exigée du soldat est déjà excessive et il compare les militaires trop élégants à « Paillasse vêtu en petit maître », personnage ridicule de la *commedia dell arte* qui arrive au théâtre français à la fin du XVII^e siècle et qui est vêtu d'un costume trop grand, grotesque. Pour lui ces soldats trop soignés seraient imbus de leur personnes et mépriseraient leurs concitoyens qui pourtant le nourrissent. Cette vanité les entraîne à trahir leur rôle et leur place, au service de ces derniers. Il rappelle surtout que cette propreté est bien impossible à tenir dans une campagne militaire, où les conditions de vie sont très spartiates¹⁴⁴.

¹⁴² *Ibid.*, p. 166.

¹⁴³ ZIMMERMANN Christian-Emanuel, *Essais de principes d'une morale militaire et autres objets*, Amsterdam, Merlin, 1769, p. 167.

¹⁴⁴ LE COINTE Jourdan, Docteur en Médecine, *La santé de Mars ... op. cit.*, p. 60-61.

Louis de Boussanelle résume finalement l'apparence et le niveau de propreté que doit avoir un militaire, avec des exemples historiques de soldats ayant abandonné toute forme de parure, tels que Mithridate, ou le dictateur romain Papirius qui « disoit à ses Troupes, qu'il faut que le soldat ait quelque chose de hérissé, & que la dorure lui sied mal ». Il aurait affirmé qu'une parure faite d'or et d'argent « devient hideuse à travers le sang & le carnage », car la seule décoration qui convienne à un Soldat, est sa « bravoure »¹⁴⁵. Le courage du militaire peut donc se lire sur son apparence physique, qui doit donc être rugueuse et simple, s'opposant au luxe et à la parure, qui deviennent le propre des femmes, ou des courtisans trop efféminés.

Mais malgré cette réalité salissante du métier, les standards de propreté et de soin du corps demandés aux soldats dans les règlements militaires sont assez élaborés. Les principes d'hygiène de base sont le lavage quotidien des mains et du visage, mais aussi les pieds en été. On pense même à mettre à disposition un essuie main dans chaque escouade. Mais cette propreté suppose aussi une attention à de nombreux détails. Le soin des cheveux nécessite que le soldat « se peigne et se fasse la queue tous les jours », mais aussi « qu'il se poudre et frise proprement », sans oublier le rasage et le soin des moustaches. La coiffure est particulièrement réglementée et assez complexe puisque que les militaires ne doivent pas couper leurs cheveux « en toupet », mais il est conseillé « de les faire tenir dans la queue » et de faire des « petites tresses » avec « les petits cheveux qui ne pourront y entrer », pour les attacher plus facilement. Enfin tout un paragraphe détaille l'entretien de l'habit, pour « Que chaque soldat soit bien propre et tenu depuis la tête jusqu'aux pieds ». Ainsi, il faut que « le chapeau soit retapé », les boutons « nettoyé », « que son col joigne et aille bien, son habit bien retroussé nettoyé et battu, sa veste et sa culotte bien blanchies », mais débarrassées des tâches de craies utilisées pour cela. Enfin « les culottes et les bas » doivent être bien tirés et les souliers « bien bouclés et graissés à noir », les trous doivent immédiatement être repris et les tâches effacées¹⁴⁶. Tous ces détails doivent quand même prendre un temps important aux soldats et semble particulièrement irréalistes et inapplicables en campagne. Mais ce soin est primordial, car ces opérations doivent finalement permettre « qu'un soldat ait l'air d'un soldat et non d'un Paysan¹⁴⁷ » ou encore montre « l'honneur d'un Regiment et sa Reputacion », car on peut voir ainsi que les officiers et bas-officiers font leurs devoirs¹⁴⁸. À travers le soin des vêtements, s'impose donc la volonté de

¹⁴⁵ BOUSSANELLE Louis de, *Réflexions militaires ... op. cit.*, p. 84-85.

¹⁴⁶ SHD, 1 M 1786, *Règlement concernant les devoirs les plus essentiels de MM les Lieutenants et sous lieutenants, sergents et caporaux de l'Infanterie pour maintenir leur Compagnie Conformément à la dernière ordonnance*, 1764, p. 3-4.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 4.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 6.

montrer à tous, immédiatement, la dignité militaire qui doit transparaître sur le corps et distinguer les combattants des hommes du commun. Cet objectif est renforcé par le travail des bas-officiers, chargés de « surveiller l’habillement », afin d’être « assuré que jamais un soldat hors ou en service ne paroisse malproprement et autrement qu’on vient de le prescrire »¹⁴⁹. Ils assurent donc par ce contrôle la bonne réputation de la profession militaire, notamment auprès des civils.

Le soin de l’apparence est aussi un enjeu disciplinaire important, puisque les soldats peuvent être sévèrement punis en cas de malpropreté. Gervais, lorsqu’il se trouve en difficulté dans l’apprentissage du maniement des armes et que son instructeur lui fait remarquer qu’il manque de patience, s’agace et trouve cette accusation injuste. Il répond à son caporal qu’il se trompe et ce dernier entreprend alors de le corriger :

Arrivé au bas de l’escalier, il me dit : « Je vais vous donner une patience. » Alors il tira de sa poche un morceau de bois semblable à un bout de forte latte, de sept à huit pouces de long sur deux de large, ayant au centre, sur sa longueur, une rainure, et près d’une forme, dans lequel il passa l’un de mes boutons, qu’il frota d’une brosse. En une seconde, le bouton fut nettoyé. Après cela, mon bon caporal me dit : « Tenez, en voilà une de patience. Si vous avez des assignats, il vous faut acheter une brosse et du tripoli. Vous serez alors en mesure de nettoyer vos boutons¹⁵⁰.

Le soin attentif apporté à l’entretien des vêtements a ici une visée éducative et morale. Il pousse les soldats à être attentifs au détail, à s’attacher à la précision, à apprendre l’obéissance et probablement la patience. Dans le règlement de 1764 déjà évoqué précédemment, le temps consacré à la coiffure et à la coupe des cheveux est aussi présenté comme un moyen de renforcer la convivialité car les soldats expérimentés doivent expliquer aux autres comment s’y prendre :

Ce petit exercice les amuse les occupe et leur fait passer agréablement un temps qu’ils employent toujours mal quand ils sont oisifs¹⁵¹.

Bien occupé, ils évitent donc de se livrer à la débauche et de commettre des infractions.

Pendant la période révolutionnaire, le soin du vêtement et la propreté semblent même avoir une portée civique en permettant de d’exposer aux yeux de tous la vertu du citoyen. Ainsi, dans le manuel rédigé par le commandant Guyard, « la propreté » fait partie des valeurs cardinales du citoyen sous les armes. En effet, elle « intéresse l’ordre social, puisque le soldat qui n’est pas propre expose sa santé », car « s’il vient à être blessé, étant malpropre il court les risques d’avoir une plaie incurable et même d’en mourir. Or, c’est comme on voit manquer à

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 9.

¹⁵⁰ GERVAIS, Capitaine GERVAIS, *À la conquête de l’Europe ... op. cit.*, p. 37-38.

¹⁵¹ SHD, 1 M 1786, *Règlement concernant les devoirs les plus essentiels de MM les Lieutenants ... op. cit.*, p. 6.

l'ordre social que d'exposer l'humanité qui en est le premier principe ». La santé des individus est ici ramenée à une préoccupation collective, puisque le citoyen soldat de la Révolution est nécessaire à la nation et doit lui être dévoué, jusque dans le soin qu'il prend de son corps. Mais le soldat peu soigneux n'expose pas seulement sa santé, il gaspille aussi les deniers publics :

Le soldat qui n'est pas propre dans la tenue des effets d'habillement et d'équipement que la République lui donne, en compromet les jours, parce qu'il a moins de soins de ses effets, il en use infiniment plus [...] ; alors la République payeroit plus pour lui que pour un autre ce qui ne doit pas être ; Car le gouvernement en tolérant ainsi les malpropres commettrait une injustice, en accordant pas une indemnité à celui qui aurait plus de soin de ses effets, et il s'exposerait à des réclamations sans nombre¹⁵².

Dans ce cadre, le soin de l'apparence et de ses effets personnels perd toute forme de superficialité, dont les femmes sont alors accusées. Le citoyen mâle, défenseur de la patrie doit agir de manière responsable et prendre au sérieux la propreté pour ne pas ruiner la République et léser ses concitoyens plus soigneux. Il ne s'agit pas seulement d'assurer son image et d'assumer la dignité de son état, mais de soigner sa santé pour ne pas mettre en difficulté ses camarades et la nation par ses faiblesses corporelles, mais aussi de respecter l'égalité en n'usant pas impunément des ressources de l'État. Gabriel Noël, le jeune volontaire discipliné, a intégré l'importance de ces soins corporels et le spécifie dans sa correspondance, en rappelant que la propreté est pour lui « un besoin¹⁵³ » et qu'il est même remarqué par ses chefs pour sa tenue et le bon entretien de son arme pendant la revue. Il faut préciser qu'une arme mal entretenue met aussi la vie du soldat en péril, car elle peut lui exploser dans les mains, le blesser ou le tuer. Par contre, il avoue que les soldats ne sont propres « qu'à l'écorce » et que c'est essentiellement à la revue que l'on voit « une troupe très propre », alors que dans les chambrées, on y trouve « la plus repoussante malpropreté »¹⁵⁴. Il touche ici à la contradiction du corps militaire, sans cesse sali par des exercices et des tâches pénibles, mais qui doit rester beau et propre pour la parade.

Mais l'exigence de propreté et le soin de l'uniforme ne sont pas toujours vécus comme des contraintes par ceux qui les supportent. Dans les écrits personnels notamment, l'uniforme est de plus en plus un élément de distinction des hommes engagés sous les armes et peut constituer une véritable fierté.

¹⁵² SHD, 1 M 2008, GUYARD, Commandant du 16^e bataillon d'infanterie légère, *Travail relatif à l'infanterie légère*, 1794, p. 35 à 38.

¹⁵³ NOËL Joseph-Louis-Gabriel, *Au temps des Volontaires ... op. cit.*, p. 32.

¹⁵⁴ NOËL Joseph-Louis-Gabriel, *Au temps des Volontaires ... op. cit.*, Lettre du jeudi 23 février 1792, p. 99.

3. Porter l'uniforme avec fierté et assurer la réputation du militaire

Pour les autorités militaires, l'uniforme est le moyen de distinguer les membres de l'armée au sein de la société civile et aussi d'en faire un symbole de dignité et de fierté pour les hommes qui le portent. En effet, comme l'a souligné Hervé Drévilion, l'uniforme rapproche le soldat et l'officier dans une communauté d'apparence et aucune autre communauté, sous l'Ancien Régime, ne possédait un signe aussi distinctif pour reconnaître ses membres¹⁵⁵. Certains officiers réfléchissent même à des marques indélébiles qui seraient inscrites sur le corps de tout militaire pour rendre immédiatement visible leur appartenance à cette communauté professionnelle. Ces mesures sont surtout conçues comme des solutions pour lutter contre la désertion, pour que les soldats en fuite ne puissent jamais cacher qu'ils ont été engagés dans les armées. Ainsi, M. de Villiers, capitaine au régiment des gardes françaises, propose, dans un mémoire de 1767, de percer l'oreille gauche de tout militaire « qui ne serait pas décoré de la croix de St Louis ». Il estime que cette marque ne serait pas déshonorante, parce qu'« il n'y auroit aucun préjugé à vaincre, puisque cet usage a de tous temps été adopté pour la parure des femmes et que bien des hommes en font ornement ». Il fait cependant remarquer que pour reconnaître un militaire par rapport à un civil, il suffirait de « donner aux troupes un anneau plus fort qu'on ne le porte ordinairement aux oreilles, afin que la marque fut plus ostensible, et ne put se refermer lorsque le déserteur auroit cassé le dit anneau ». Enfin pour que ce signe soit bien distinctif, « il seroit deffendu à tout citoyen, de se faire percer à l'avenir l'oreille gauche à peine d'amende pecuniaire, où de huit ans de service, pour tout sujet du Roy, qui n'auroit pas privilège de noblesse ». S'il semble accepter que les nobles contournent cette mesure, il aimerait cependant que les jeunes officiers, qui ne sont donc pas encore décorés de la croix de Saint-Louis, donnent l'exemple de se faire percer l'oreille, afin que les soldats les suivent avec confiance et honneur dans cette démarche¹⁵⁶.

Le marquage du corps du militaire, pour le différencier des civils, est aussi abordé par Louis de Boussanelle qui rappelle que lors de l'enrôlement, les officiers de la Rome antique marquaient au fer chaud leurs soldats¹⁵⁷. Il cite le Maréchal de Saxe, qui comme M. de Villiers, estime qu'il serait préférable de marquer d'abord les officiers, pour y engager ensuite les soldats, « d'un chiffre à la main droite d'une composition comme font les Indiens, & comme faisoient les Romains avec un fer chaud, pour empêcher la désertion ». Pour faire de cette

¹⁵⁵ DRÉVILLON Hervé, *L'individu et la Guerre ... op. cit.*, p. 120.

¹⁵⁶ SHD, 1M 1783, VILLIERS, Capitaine au régiment des gardes françaises, *Mémoire concernant les déserteurs*, 1767, p. 3-4.

¹⁵⁷ BOUSSANELLE Louis de, *Aux soldats ... op. cit.*, p. 134.

pratique une fierté, alors qu'elle porte pourtant atteinte à l'intégrité physique des individus, les Romains « en faisoient une fête¹⁵⁸ ». Ce marquage prendrait donc des allures de rite de passage, avec son lot de douleurs physiques, mais aussi des festivités pour célébrer l'entrée de nouveaux venus dans une communauté fermée et dont la marque resterait inscrite, de manière indélébile, sur le corps du soldat, qui finalement resterait toujours attaché à cette communauté. De manière moins extrême et définitive, alors que l'ordonnance de 1737 interdit le port de l'uniforme en dehors du service, certains officiers, au contraire, souhaiteraient qu'une ordonnance obligeât les soldats à porter l'uniforme partout, comme étant « la marque extérieure de son état » et pour « Annoncer par tout le Maître qu'il sert & la gloire de sa Profession, aux pieds du Trône comme à son Régiment, dans les Pays étrangers comme dans sa famille¹⁵⁹ ». Dans cette suggestion, portée par Louis de Boussanelle, l'uniforme doit donc inspirer la fierté à celui qui le porte, et qui incarne, alors un modèle de masculinité honorable, car il est au service du roi de France.

Cette appartenance modifie profondément l'apparence de la nouvelle recrue, comme le souligne le règlement de 1764, où il est précisé que le nouveau soldat doit être arrangé et ajusté « de façon que ses propres parens ne le reconnoissent plus le lendemain et qu'il se regarde luy même avec surprise et un contentement intérieur¹⁶⁰ ». Le changement d'apparence, par le simple port de l'uniforme et une nouvelle coupe de cheveux, doit marquer une rupture avec la communauté d'origine, car le jeune homme s'est intégré à une autre forme de « famille ». Mais surtout ce changement doit le rendre satisfait et fier de lui-même, car il a atteint une position sociale honorable. Son nouvel apprentissage militaire doit lui permettre d'afficher les spécificités de sa profession, qui fait partie intégrante, et de manière permanente, de sa nouvelle identité. C'est en tout cas ce que sous-entend ce même règlement, qui affirme que le soldat est « au-dessus du peuple et doit se donner un air et un ton au-dessus de luy ». Cette supériorité doit se ressentir jusque dans sa démarche, allant « se présenter partout comme un homme bien élevé et donner à chacun une bonne idée de luy, marchant bien droit sans chanceler à droite et à gauche comme un paysan et en ne se familiarisant avec personne au-dessous de luy ». Dans ce passage on voit bien que l'homme qui a intégré l'armée est censé se séparer des autres individus masculins, qu'il domine, notamment des hommes des campagnes dont il a quitté le monde pour une nouvelle sociabilité. D'autres auteurs insistent aussi sur le regard ou l'attitude que le militaire doit adopter pour en imposer aux autres hommes, comme le précise le comte de

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 135.

¹⁵⁹ BOUSSANELLE Louis de, *Réflexions militaires... op. cit.*, p. 109.

¹⁶⁰ SHD, 1 M 1786, *Règlement concernant les devoirs les plus essentiels de MM les Lieutenants et sous lieutenants... op. cit.*, p. 18-19.

Séguir en 1766, pour qui l'air fier est celui que « doit avoir un soldat ». Ce dernier doit « envisager hardiment ceux devant lesquels ils passent, et jamais fixer les yeux à terre »¹⁶¹. Le Chevalier de Mautort raconte une anecdote à ce sujet et explique qu'il a été puni par un maréchal lorsqu'il dirigeait la revue en tant que caporal volontaire, car :

*En défilant devant le maréchal, occupé de conserver mon alignement, je ne le fixai pas assez effrontément. Il s'en aperçut; le lendemain, je fus démis de mon grade de caporal pour quinze jours*¹⁶².

Le soldat doit donc présenter un air de défi qui montre son courage et sa supériorité par rapport aux civils. Un autre élément du visage caractérise le militaire et il s'agit de sa moustache, qui à la fin du XVIII^e siècle, est portée principalement par les grenadiers, qui y sont autorisés dans un règlement de 1786. Ce privilège est confirmé par un règlement du 1^{er} janvier 1792, qui précise qu'il ne faut pas utiliser de matière grasseuse pour l'entretien de cette dernière. Elle est alors un signe de distinction pour les combattants particulièrement prestigieux, que sont les grenadiers, connus pour leur intrépidité, mais n'est presque pas portée par les officiers. C'est aussi le cas pour les Hussards, qui bénéficient d'une réputation similaire, dans le règlement des troupes à cheval du 24 juin 1792, de même que pour les carabiniers, les cavaliers et les chasseurs. La moustache apparaît donc comme un signe distinctif pour les corps les plus prestigieux et considérés comme les plus courageux¹⁶³. Jean-Pierre Bial, qui s'engage comme volontaire pendant les guerres de la Révolution, plaisante d'ailleurs à ce sujet, lui qui ne dispose pas de cet ornement du fait de son jeune âge. Alors qu'il retourne dire au revoir à ses parents avant de partir sous les drapeaux, il fait part de sa fierté, en précisant que ses concitoyens sont « émerveillés de [sa] nouvelle position ». Avec orgueil, il s'efforce ne pas perdre « un pouce de [sa] taille », mais aurait bien voulu avoir « un peu de moustache¹⁶⁴ ». Il arrive ensuite chez ses premiers hôtes lorsqu'il est sur la route, avec ses camarades. Il participe alors à un repas avec des membres de la bourgeoisie locale, qui eux aussi s'étonnent de son jeune âge et une jeune fille le taquine justement son absence de pilosité faciale, en lui répliquant :

Je croyais, me dit-elle, qu'il fallait avoir des moustaches et vous n'en avez guère... ! » - Je ripostai : « Mais j'espère, Mademoiselle, qu'elles pousseront

¹⁶¹ SHD, 1 M 1711, DE SÉGUIR, capitaine aide major du Régiment des recrues d'Abbeville, *Catéchisme du soldat, dédié à Monseigneur le duc de Choiseul*, 1766, p. 11.

¹⁶² MAUTORT, Louis François de Paule Tillette Chevalier de, *Mémoires du chevalier de Mautort ... op. cit.*, p. 62.

¹⁶³ MIHAELY Gil, *L'émergence du modèle militaro-viril. Pratiques et représentations masculines en France au XIX^e siècle*, Thèse de l'EHESS, soutenue en 2004, p. 247.

¹⁶⁴ BIAL Jean-Pierre, *Les carnets du colonel BIAL... op.cit.*, p. 41.

aussi vite que les galons ! » Je n'étais pas mécontent de ma réponse qui fut applaudie de toute la table¹⁶⁵.

On peut alors comprendre que la moustache est de plus en plus attachée à la représentation du soldat. Dès la fin du XVIII^e siècle, la question de la moustache est abordée dans le traité militaire du Baron de Bohan, publié en 1781, il affirme que « la moustache donne l'air martial et terrible à l'homme de Guerre »¹⁶⁶. Mais le port de la moustache ne sera autorisé pour tous les militaires qu'en 1832.

Le corps du soldat devient ainsi une sorte de support de promotion de l'état militaire, qu'il doit valoriser partout où il va. Cette supériorité doit s'incarner dans le corps, se voir à travers des manières d'être, de regarder les autres, des façons de parler, associés à celles de l'élite sociale, puisqu'il faut être « bien élevé », mais surtout grâce à des techniques corporelles telles que la marche, si durement apprise et si spécifique au monde militaire.

Et inversement, si un militaire enfreint les règles et fait preuve d'un comportement inapproprié, commet un délit ou un crime et donc salit la dignité de l'uniforme, certains généraux peuvent mettre en place des punitions symboliques pour signifier à tous l'indignité d'un individu qui ne mérite plus de porter l'uniforme. C'est le cas du Général Souham qui, dans les armées révolutionnaires, humilie publiquement un soldat coupable de pillage. Jean-Pierre Bial explique que ce général veut « faire acte d'autorité disciplinaire et donner un exemple » :

Au moment de la revue, le Commandant fit conduire le soldat coupable au centre du bataillon et nous dit qu'il avait été content de nous jusqu'ici, mais qu'il ne pouvait souffrir dans son bataillon de mauvais sujets, que le coupable avait manqué à l'honneur, qu'il était indigne de servir avec de braves gens et qu'en conséquence il allait le dégrader, comme indigne de porter l'habit militaire, et il coupa lui-même la queue de ses cheveux, lui arracha ses revers et ses boutons enfin le fit sortir de la ville escorté par quatre hommes et un caporal¹⁶⁷.

Souham supprime alors tous les attributs qui le reliaient à l'armée et qui marquaient sa place dans la hiérarchie professionnelle, en lui arrachant les boutons et les revers, symboles des grades. Il s'en prend même à sa chevelure, à laquelle, nous l'avons vu, les militaires sont particulièrement attachés. Cette exemplarité du militaire, qui transparaît à travers son corps et s'expose ainsi dans l'espace public, explique que, dans le règlement de 1764, il soit précisé que tout officier est autorisé à réprimer dans la rue un soldat si ce dernier « marche mal » ou « n'est pas bien mis ». Il peut également le renvoyer dans ses quartiers, y compris quand il n'est pas au

¹⁶⁵ BIAL Jean-Pierre, *Les carnets du colonel BIAL... op.cit.*, p. 44.

¹⁶⁶ BOHAN François-Philippe Loubat, *Examen critique du militaire françois*, 1781, Tome 1, p. 94-95, cité dans MIHAELY Gil, *L'émergence du modèle militaro-viril... op. cit.*, p. 242.

¹⁶⁷ BIAL Jean-Pierre, *Les carnets du colonel BIAL... op.cit.*, p. 53.

service ¹⁶⁸. L'identité militaire doit donc être endossée et promue en permanence par les combattants qui doivent afficher une certaine fierté de l'uniforme, pour consolider la dignité de l'état qu'ils ont embrassé.

Parmi les combattants qui ont rédigé des écrits personnels, cette fierté de l'uniforme transparait, d'abord chez les auteurs nobles de l'Ancien Régime, qui réalisent la vocation de leur ordre et montrent, assez logiquement leur fierté. Ainsi Balthazar Bonardi du Menil raconte assez longuement le moment où il se fait faire son uniforme et quand il le porte pour la première fois :

Je crois que jamais on a été aussi content que je le fus ce jour-là. Être un membre utile et distingué de la société, commander à de braves gens, distingués eux-mêmes des autres militaires par leur paye, par leurs superbes habits et par leurs privilèges et plus encore par leur parfaite réputation, porter moi-même un habit magnifique, brodé, une épaulette, signe éclatant de mon grade, une dragonne à mon épée qui me distinguoit même en habit de bourgeois, faire enfin le métier de l'honneur, j'étois dans l'enchantement et je me regardois comme un personnage fort important¹⁶⁹. »

Ici Bonardi du Ménil met en avant toute la distinction que représente l'uniforme, mais il insiste aussi sur les « privilèges » des officiers, que cet uniforme ne semble pas totalement effacer. Il reconnaît cependant la simplicité du costume qu'il assimile à un « habit de bourgeois » et qui tranche avec les habitudes somptuaires de la noblesse. Il insiste sur les éléments typiquement militaires qui lui donnent sa spécificité professionnelle tels que l'épaulette qui affiche le grade, la dragonne et l'épée qui démontrent à tous qu'il s'est engagé dans « le métier de l'honneur », vocation naturelle de la noblesse. Il est d'autant plus fier que le régiment qu'il intègre, celui des Carabiniers de Monsieur, à un recrutement très aristocratique et a comme colonel le Comte de Provence, frère du futur Louis XVI. Plus loin, il souligne mêmes toutes les valeurs qui doivent être attachées à l'uniforme. Il est un « signe éclatant de loyauté, d'honneur et de courage » ; il lui garantit « l'amitié de tous ceux qui en portoient un pareil et la considération de tous les autres ». Il montre, par cette expression qu'il appartient à une communauté spécifique d'amis, qui se distingue cependant des autres hommes. Cette uniforme fait de lui « le compagnon de tout être fort, le soutien de tout être faible, et le frère de tout honnête homme¹⁷⁰ ».

Cet attrait pour l'uniforme semble d'ailleurs être utilisé par les recruteurs, sous l'Ancien Régime, pour pousser les jeunes hommes à s'enrôler. Ce sont en tout cas ces promesses qui

¹⁶⁸ SHD, 1 M 1786, *Règlement concernant les devoirs les plus essentiels de MM les Lieutenants et sous lieutenants...* op. cit., p. 9.

¹⁶⁹ BONARDI DU MÉNIL, Jean-Balthazar de, *Mémoires (1760-1820) de Jean-Balthazar de Bonardi du Ménil ...* op. cit., p. 154.

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 162.

finissent de convaincre le jeune Girard de s'engager, lorsqu'un recruteur, lui propose de « prendre parti pour le plus beau régiment de France », en décrivant « un habit blanc comme neige, revers et parements de velours noir et passepoil rose », qu'il présente comme ce qui existe de « plus seyant »¹⁷¹.

La fierté de l'uniforme se remarque aussi par le contentement qu'il suscite chez ceux qui le porte, comme Bonardi du Ménil qui compte bien séduire avec ce dernier. Il veut surtout faire pâlir d'envie une ancienne conquête à qui il entreprend de rendre visite : Ne l'ayant pas vu depuis deux ans, il voulait « se montrer à ses yeux dans tout l'éclat de [sa] nouvelle gloire » et l'uniforme semble faire son effet :

*Elle parut enchanté de me voir, elle admira mon habit, mon maintien et fut charmante*¹⁷².

Bonardi essaie de susciter le désir auprès des femmes, partant du principe que l'uniforme leur plait particulièrement. De même, le jeune Girard, très fier de sa nouvelle situation, entreprend, avec d'autres camarades soldats, de tester l'effet de l'habit militaire dans la rue. Ils partent faire une promenade en ville en prenant un « air martial, le sabre au côté¹⁷³ ». De même Vernère, alors qu'il vient de s'engager à 17 ans dans les armées de ligne, se promène dans la ville de Fougères et admet avoir eu « un petit mouvement d'orgueil » en rentrant dans cette ville et en s'apercevant qu'il était « l'objet de l'attention des nombreux habitants accourus pour admirer la beauté du régiment, émerveillés de voir dans ses rangs un si petit soldat¹⁷⁴ ». Les soldats en uniforme semblent bien susciter une certaine attraction auprès de la population, en rapport à une esthétique particulière. Et là encore, les jeunes militaires sont remarqués par des femmes :

*Je promenais avec quatre de mes camarades dans une des grandes allées du parc, lorsque nous vîmes près de nous quatre dames que leurs riches vêtements et leur air de grandeur nous firent prendre avec raison pour des dames de château. Nous passâmes près d'elles, les saluant avec toutes les démonstrations de respect possible, observés très attentivement par ces dames, qui semblaient voir avec assez de plaisir cinq jeunes militaires dont l'air et la figure avaient, même sous l'habit de soldat, quelque chose d'assez distingué*¹⁷⁵.

S'il reconnaît que l'habit militaire n'est pas forcément le plus remarquable, leurs attitudes attirent l'attention des dames et provoquent une certaine admiration. L'uniforme est donc parfois utilisé dans des rapports de séduction avec les femmes, pour provoquer l'attention ou

¹⁷¹ GIRARD Etienne-François, *Souvenirs militaires du colonel Girard ... op. cit.*, p. 25.

¹⁷² BONARDI DU MÉNIL, Jean-Balthazar de, *Mémoires (1760-1820) de Jean-Balthazar de Bonardi du Ménil ... op. cit.*, p.155-156.

¹⁷³ GIRARD Etienne-François, *Souvenirs militaires du colonel Girard ... op. cit.*, p. 35.

¹⁷⁴ VERNÈRE Xavier, *Cahiers d'un volontaire de 1791 par Xavier Vernère, publiés par M. X. Gerin-Roze, son petit-fils*, Paris, 1911, p. 36.

¹⁷⁵ VERNÈRE Xavier, *Cahiers d'un volontaire de 1791 ... op. cit.*, p. 36.



Figure 8 : Lettre du Caporal Garnier à Françoise, B 10 501
Procès-verbaux d'arrestation et états d'internement dans le
dépôt de mendicité, 1780.

l'envie. Le Caporal Garnier, nous l'avons vu dans la première partie de cette thèse, est particulièrement fier de son statut militaire et écrit à une certaine Françoise pour lui enjoindre de ne pas trop pleurer, en attendant le retour du héros victorieux. Au centre de sa lettre, surmonté par la devise « La gloire le Conduit, La victoire le suit¹⁷⁶ », il a dessiné son propre portrait, en prenant soin de représenter les détails de l'uniforme, jusqu'aux couleurs et bien sûr les galons qui indiquent son grade de caporal. Son arme est également mise en évidence. On ne peut savoir cependant si la rectitude du corps et la position des pieds est sciemment représentée, dans le but de symboliser la position du militaire au garde à vous, ou si cette posture rigide est le résultat des capacités limitées du dessinateur, pour représenter l'anatomie du corps humain. Il est en tout cas très fier de son uniforme et tient à laisser cette image de lui à la femme qu'il aime avant de partir en campagne. Ces exemples montrent que l'uniforme apparaît de plus

en plus comme un objet de fierté pour les combattants, qui se plaisent à incarner un modèle masculin spécifique qui ne laisserait pas les femmes indifférentes.

L'uniforme participe donc à faire converger grâce à une apparence commune, le corps du simple soldat, comme celui du général. Cependant, sur l'ensemble de la période, il demeure bien peu fonctionnel, comme le montre l'usage, encore très répandu du tissu blanc, puis bleu sous la Révolution, qui manque de discrétion et est surtout très salissant. Les cadres de l'armée sont attachés à l'esthétisme et la distinction, hérités de la culture nobiliaire, au détriment de l'aisance du soldat. La propreté et l'attitude corporelle du militaire tournée vers la rectitude, semble également s'éloigner d'une fonctionnalité nécessaire au métier de la guerre. Mais ces caractéristiques corporelles confèrent une plus grande dignité au militaire, et traduit, même sous la Révolution, une certaine vertu citoyenne masculine, qui donne au soin de l'apparence un sens

¹⁷⁶ A.D Moselle, B10501, Maréchaussée de Metz, Procès-verbaux d'arrestation et états d'internement dans le dépôt de mendicité, 1780, Lettre du caporal Garnier.

civique bien différent de la superficialité et du narcissisme, associés au féminin. Enfin l'uniforme a comme fonction de distinguer le militaire du simple civil. Sa dignité doit être correctement endossée par chaque militaire qui est finalement chargé de sa promotion et incarne un type masculin spécifique. Cependant la spécificité du corps combattant ne se limite pas à la propreté et au corps de l'uniforme, il porte également les marques que le combat et la vie rude ont inscrit sur son corps.

III. Les spécificités du corps masculin du combattant : résistance à la douleur et sacrifice

Si nous avons vu à quel point les autorités militaires étaient attachées à l'élégance et à la distinction du soldat, notamment lorsqu'il s'agit de se présenter à la revue, d'évoluer en garnison ou sur la place publique, en revanche, lors des campagnes militaires et surtout des combats, le corps du soldat doit supporter d'importantes épreuves, de l'épuisement physique, à l'effort intense, jusqu'à la douleur causée par la blessure. Chez les théoriciens militaires de la seconde moitié du XVIII^e siècle, ces considérations sur le cœur même du métier, le combat, sont relativement absentes. Si les officiers dissertent sur les tactiques, sur les formations sur le champ de bataille, la violence du combat est souvent éludée. Pourtant elle marque durablement le corps du militaire qui, au cours de sa carrière, doit supporter la blessure, la maladie et les rudes conditions du métier.

1. La laideur et la blessure : des marques de valeur militaire opposées au féminin.

Si nous avons vu que la dignité de la fonction militaire s'inscrit en partie dans l'apparence, par la propreté de l'uniforme, par une posture et des techniques corporelles mêlant agilité, vigueur et grâce, nous pouvons déceler également, pendant la période étudiée, une tendance à valoriser des corps qui sont à l'opposé de ce modèle, plus aptes à endurer les fatigues de la guerre. Certaines sources montrent même une valorisation des physionomies militaires considérées comme laides et difformes. En effet, la dureté de la vie militaire, les blessures peuvent enlaidir le corps, sans devenir pour autant un sujet de moquerie ou de honte, bien au contraire. La guerre telle qu'elle est pratiquée sous le règne de Louis XIV remet fortement en question l'idéal de grâce et de proportion du corps aristocratique. Il lui est préféré un corps mieux adapté aux nouvelles conditions du combat, exposé à ses injures et qui transforme l'approche traditionnelle au corps. La beauté, celle du héros noble, cède progressivement la place à la laideur qui, cette fois, n'est pas obtenue par la naissance mais acquise dans le chaos des combats. Dès la fin du XVII^e siècle, Vauban affirme que, pour les actions d'éclat « où il entre beaucoup de hardiesse et de courage », ce sont plutôt des hommes « de cette espèce qu'on

appelle chats brûlés à cause de la bassesse de leur mine¹⁷⁷ » qui ont la bravoure et la capacité suffisante pour monter à l'assaut. « La bassesse de la mine » est pour Vauban un gage d'efficacité et de courage et, si la prestance aristocratique était un indice symbolique de dignité et de valeur, la laideur en devient la preuve concrète, grâce aux blessures reçues. Cette éloge de la laideur se prolonge chez certains auteurs à la fin du XVIII^e siècle. Comme chez Ferdinand Desrivières, qui rappelle qu'aux « beaux corps », aux « tailles élégantes » et aux « visages ornés des grâces de la première jeunesse », doivent être préférés « des hommes courbés sous le poids des travaux militaires, [...] des faces cicatricées & couvertes d'honorables rides¹⁷⁸ ». Les rides, les cicatrices au visage sont au contraire la preuve de la valeur et de l'expérience. Les valeureux soldats sont même « si peu élégans que leur vue seule inspiroit la terreur »¹⁷⁹. Dans une citation, Desrivières décrit la réalité des corps des militaires dans les combats « Accoutumés au sang & couverts de blessures leur fer & leurs mousquets composoient leur parures ». Pour illustrer le lien entre valeur militaire et laideur, Louis de Boussanelle rapporte l'anecdote d'un inspecteur qui se plaint à un capitaine qu'un de ses dragons est trop laid, trop « vilain », pour une compagnie aussi « distinguée » et bien tenue. Sur ces propos injurieux, le dragon, « sans sortir des rangs, ni de la subordination, n'attendit pas la réponse de son capitaine, & dit à l'Inspecteur : mon Général, j'étois né aussi beau garçon que vous ; ce sont les ennemis du Roi qui m'ont rendu aussi vilain... ». C'est alors que l'inspecteur remarque que le visage du Dragon était « couvert de coups de sabre, & que s'il étoit défiguré, c'étoit par les cicatrices les plus honorables ». L'inspecteur s'excuse alors publiquement des propos qu'il a tenus et tient à récompenser financièrement le soldat, qui refuse l'argent, dévoilant ainsi sa grandeur d'âme¹⁸⁰. De plus, il est précisé que le dragon est blessé de coups de sabre au visage et non d'impact de balles, ce qui signifie qu'il s'est sans doute battu au corps à corps, ce qui représente une preuve de vaillance supplémentaire et c'était aussi les blessures les plus communes des membres de la cavalerie qu'étaient les dragons, car ils se battaient contre la cavalerie adverse à coup de sabre, ces derniers étant souvent portés à la tête ou aux avant-bras et aux mains¹⁸¹.

De plus, la beauté est une qualité genrée, considérée avant tout comme l'attribut des femmes. Cette beauté féminine peut cependant être le propre des jeunes hommes, parce qu'ils

¹⁷⁷ VAUBAN Sébastien Le Prestre de, « Moyens d'améliorer nos troupes et de faire une infanterie perpétuelle et très excellente »..., op. cit., pp. 1078-1079

¹⁷⁸ DESRIVIÈRES Ferdinand, *Loisirs d'un soldat...* op. cit., 1767, p. 68.

¹⁷⁹ DESRIVIÈRES Ferdinand, *Essais sur le vrai mérite de l'officier...* op. cit., p. 5.

¹⁸⁰ BOUSSANELLE Louis de, *Le Bon Militaire, par Mr de Boussanelle*, Paris, 1770, p. 63.

¹⁸¹ BELMAS Elisabeth, COSTE Joël, *Les soldats du Roi à l'Hôtel des Invalides. Etude d'épidémiologie historique (1670-1791)*, Paris, CNRS Éditions, 2018, p. 160.

n'ont pas atteint l'âge viril et qu'ils gardent des caractères corporels féminins¹⁸². Il s'agit d'un modèle de beauté juvénile masculine, très prisé et auquel fait allusion le dragon, en évoquant sa jeunesse, avant ses blessures. Il ne revêt aucun caractère péjoratif, et ne repose sur aucune ambiguïté d'orientation sexuelle. Elle n'est pas non plus un signe d'effémination. Mais arrivé à l'âge de virilité, cette beauté s'atténue en même temps que les caractères masculins s'imposent. L'homme viril, d'un âge plus avancé, doit supporter de plus grandes responsabilités et ne peut se laisser emporter par des préoccupations esthétiques. L'homme de guerre justement, renonce à la beauté physique qui lui est inutile, pour privilégier les signes de l'expérience combattante et donc les cicatrices qui l'enlaidissent, mais prouvent ses compétences.

Les blessures sont d'autant plus impressionnantes qu'elles changent considérablement à l'époque moderne, comme le rappelle Frédérique Verrier, qui remarque que dès le XVI^e siècle, et l'apparition de l'arme à feu, l'impact de la violence guerrière se fait plus forte sur les corps des combattants, notamment avec des membres arrachés par l'impact des mousquets et des boulets¹⁸³. En étudiant les militaires entrés aux invalides, Élisabeth Belmas établit qu'à la fin du XVII^e et au XVIII^e siècle, 54% des blessures causées par une arme le sont par une arme à feu et seulement 14% par l'artillerie. Mais ces blessures par balles changent aussi de physiologie dans la seconde moitié du XVII^e siècle, avec la généralisation du fusil et le recul du mousquet. Les balles des fusils sont de plus petit calibre et provoquent des blessures moins délabrantes, n'arrachant plus les membres. En revanche, les blessures sont plus profondes et plus souvent mortelles¹⁸⁴.

Face à la violence spécifique de la carrière militaire, le questionnement sur la blessure de guerre est un point essentiel pour aborder le système de valeurs et de pensée du monde militaire, qui peut dessiner une certaine masculinité que la violence et la force éloignent des exigences de contrôle de soi de la masculinité civile. Les représentations et les usages de la blessure sont cependant difficiles à analyser, ils varient dans le temps en fonction de nombreux facteurs¹⁸⁵. Elles dépendent de l'endroit où se situe la blessure, des circonstances dans lesquelles elle a été infligée, de celui qui a porté le coup, du type d'arme qui l'a causée. Ainsi, l'arrivée de l'arme à feu bouleverse la signification de la blessure, assénée par un inconnu, aveuglement,

¹⁸² STEINBERG, Sylvie, *La confusion des sexes : le travestissement de la Renaissance à la Révolution*, Paris, 2001, p. 166-168.

¹⁸³ VERRIER Frédérique, *Les armes de Minerve, L'humanisme militaire dans l'Italie du XVI^e siècle*, Presses de l'Université de Paris Sorbonne, Paris, 1997, p. 143-144.

¹⁸⁴ BELMAS Elisabeth, COSTE Joël, *Les soldats du Roi... op. cit.*, p. 158-159.

¹⁸⁵ LAMY Jérôme, MOUNIER Matthieu, « La chair et le canon : problématiques pour une histoire des blessures de guerre », in JAHAN Sébastien, CORDIER Pierre, (eds.), *La blessure corporelle. Violences et souffrances. Symboles et représentations, Actes de la journée d'étude du GERHICO*, Poitiers, 6 juin 2000, in *Les Cahiers du GERHICO*, n° 4, 2003, p. 25-39.

bien loin du duel à l'épée entre deux adversaires. Les lésions qui atteignent le dos, par exemple, peuvent, pour celui qui les reçoit, être des preuves d'une fuite face au danger et pour celui qui la donne, le geste indigne d'un lâche qui frappe un ennemi dans le dos¹⁸⁶. Mais la blessure, dans tous les cas, témoigne du comportement du combattant au cœur de la bataille, preuve irréfutable de ses actions et de son courage, elle est donc en rapport étroit avec la question de l'honneur et de la réputation virile. Les cicatrices laissées par ces blessures, mieux que n'importe quel récit de guerre, font l'éloge de la valeur de l'individu qui les arbore¹⁸⁷. Elisabeth Belmas forge même l'expression de « cicatrices des régiments », car les régiments sont comme des familles où l'on partage les peines et les blessures et où les récits des cicatrices ont bonne place dans les discussions et montrent la valeur collective du régiment. Sous l'Ancien Régime, elle remarque d'ailleurs que certains régiments « privilégiés » avec un recrutement aristocratique, comme celui des gardes françaises, le régiment des Grenadiers royaux ou le royal Carabiniers, dont fait partie Bonardi du Ménil, voient leurs membres beaucoup moins exposés aux blessures que celui du Piémont et Dauphin, ou le Royal cravate et le dauphin dragon, bien plus sollicités et exposés dans les batailles et les sièges des règnes de Louis XIV et de Louis XV.

Le jeune Vernère, volontaire dans l'armée de ligne, engagé dans le 36^e régiment d'infanterie ci-devant Anjou le 18 octobre 1791, a pleinement conscience de l'importance symbolique de la blessure et célèbre dans ses mémoires sa première blessure :

Au milieu de ces braves, je fus à la vérité atteint d'une balle-au bas-Ventre, qui avait sans doute déjà rencontré quelque résistance avant de me frapper, puisqu'elle tomba aplatie à mes pieds, ne me faisant qu'une plaie peu profonde. Fier de cette marque honorable, je ne quittai pas le champ de bataille ; Continuant au contraire avec plus d'ardeur à animer mes camarades dans la lutte qu'ils soutenaient si. Courageusement depuis le matin¹⁸⁸.

Cette blessure n'est ni dangereuse ni profonde, ce qui permet à Vernère de rester sur le champ de bataille, mais ne le prive pas de la grande fierté de posséder une « marque honorable », qui fait de lui un vrai guerrier, comme un rite de passage. Au lieu de l'affaiblir, elle lui donne encore plus de courage et il ne mentionne aucune sensation de douleur et aucun sentiment négatif. Charles François éprouve la même fierté, après avoir reçu une balle au-dessus de l'oreille droite qui lui effleure la peau en traversant son chapeau de part en part :

¹⁸⁶ *Ibidem*.

¹⁸⁷ DRÉVILLON Hervé, *L'impôt du sang. Le métier des armes sous Louis XIV*, Paris, 2005, p. 423.

¹⁸⁸ VERNÈRE Xavier, *Cahiers d'un volontaire de 1791 ... op. cit.*, p. 99.

*J'en étais fier et j'ai conservé longtemps ce chapeau. C'est ainsi qu'après seize jours de service, nous fûmes mis au nombre des vainqueurs de Valmy*¹⁸⁹.

Il est d'autant plus fier que cette balle est reçue lors de la bataille de Valmy, une victoire française qui lui permet d'ailleurs d'obtenir la reconnaissance de la nation française, puisque les vainqueurs sont inscrits officiellement sur une liste. Il garde son chapeau comme un trophée pour commémorer cette blessure glorieuse. La blessure est alors presque joyeuse. L'évaluation du mérite est effectivement essentielle pour les combattants, qui risquent leurs vies et les blessures constituent une preuve, tout comme les cicatrices peuvent se lire comme un langage censé exprimer la valeur¹⁹⁰. C'est du moins ce que dit explicitement un mémoire rédigé par Monsieur de Flavigny dans les années 1760, qui précise qu'en France s'impose « la coutume de considérer pour les plus vaillants ceux qui ont le plus de blessures apparentes »¹⁹¹.

Pourtant la blessure est aussi source de douleur et de peurs, celle de mourir en particulier. Contrairement à l'enthousiasme des exemples précédents, certains auteurs se placent à l'autre bout du spectre des émotions et font part de leur traumatisme face à leur corps violenté. C'est le cas de Gervais, volontaire de la Révolution, qui raconte un combat où il échappe de justesse à un cavalier mais reçoit un coup de feu au pied droit. Il pense pouvoir supporter la douleur pour rester dans son rang, mais il admet qu'elle fut si forte qu'il quitte finalement son poste et rejoint un officier de santé. Ce dernier lui apprend que son pouce étant fracassé, il va falloir lui amputer la première phalange. Sans le prévenir le chirurgien arrache l'ongle et « La douleur fut si vive » qu'il en a été ébranlé¹⁹². Vaxelaire, lui est au désespoir lorsqu'il arrive à l'hôpital après avoir reçu deux balles de fusil dans le bras :

Ah cher lecteur, le charmant hôpital ! L'un criait d'un côté, l'autre criait d'un autre endroit. Ah ! Mon Dieu, combien la nuit fut longue ! Hélas ! Lorsque j'y pense, quelle misère ! Quelles souffrances ! Combien de fois je regardai venir le point du jour ! Mon bras droit était en travers sur mon estomac, quand je faisais de gros soupirs, j'entendais le sang qui sortait de derrière le bras droit. Enfin, finissons ce discours, je tremble encore quand j'y pense.

Ce souvenir semble particulièrement traumatique car il en ressent des désagréments physiques, lorsqu'il se le remémore plusieurs décennies après les événements, au moment de l'écriture. Suite à cette nuit difficile, il cherche le chirurgien pour qu'il le soigne mais on lui répond que son cas n'est pas le plus urgent. Il fond en larme et se lamente qu'il ne reverra jamais sa patrie.

¹⁸⁹ FRANÇOIS Charles, *Journal du capitaine François dit le dromadaire d'Égypte d'après le texte de l'édition originale établie par Charles Grolleau, Première réédition depuis 1903*, Paris, Tallandier, 2003, p. 68.

¹⁹⁰ DRÉVILLON Hervé, *L'impôt du sang ... op. cit.*, p. 424.

¹⁹¹ SHD, 1M 1784, FLAVIGNY, *Réflexions sur la désertion et sur la punition des déserteurs en forme de lettre à Monseigneur le duc de Choiseul Ministre et secrétaire d'État au département de la guerre, 1761-1770*, p.19.

¹⁹² GERVAIS, Capitaine GERVAIS, *À la conquête de l'Europe ... op. cit.*, p. 50-51.

Quelques lignes plus tard, il évoque aussi sa peur de devoir être amputé, puis l'infection et le pus qui sort de son bras¹⁹³. Mais Vaxelaire est le seul militaire, dont nous avons étudié les écrits, qui s'épanche autant sur ses douleurs et sur ses peines. Si les combattants des armées d'Ancien Régime que nous étudions n'ont pas reçu de blessure, mis à part le citoyen Rossignol, lorsqu'il se bat en duel avec ses camarades, les combattants de la Révolution sont plus nombreux à évoquer les injures des armes sur leur corps, mais de manière bien différente du récit de Vaxelaire.

2. Supporter la douleur : le corps surhumain du militaire

Comme dans le récit de Vernère et de Charles François, que nous avons vus précédemment, la description des blessures ou de la violence de guerre dans les mémoires reste particulièrement impersonnelle. Les auteurs ne font pas étalage des émotions ou sensations qui les traversent lorsqu'ils sont blessés ou qu'ils assistent à la violence que subissent leurs camarades. Pourtant, ils décrivent avec parfois un grand souci du détail les blessures et la destruction des corps par le feu, les balles ou les boulets. Par exemple Charles Bernos raconte la mort violente de ses camarades, sans s'appesantir sur l'émotion qu'il peut ressentir. Il se disputait amicalement avec l'un d'eux sur leur ordre de passage au piquet, pour aller faire sauter une mine. C'est finalement son camarade qui a gain de cause et se retrouve au premier piquet et Bernos au deuxième. Mais les membres du premier piquet sont surpris par une contre-mine :

En revenant pour prendre possession de la mine, nous eûmes la douleur de voir que nos piquets avoient sauté par l'explosion d'une contre-mine que les ennemis avoient pratiquée sous la notre ; il n'y eut de notre premier piquet qu'un sergent et le tambour qui ne furent pas enterrés ; nous leur arrachâmes leurs vêtements qui brûloient, on les porta à l'hôpital d'où ils revinrent guéris au bout de six semaines y ayant laissé leur première peau. Je trouvai M. d'Ebenne, mon lieutenant, qui par l'explosion avoit sauté en l'air et étoit tombé à plat ventre sur un gabion dont un des piquets lui étoit entré dans la poitrine ; nous déterrâmes tous ceux qui avoient péri dans cette mine, ils étoient tous méconnoissables, grillés et noirs comme des nègres¹⁹⁴.

S'il fait part de leur « douleur » psychologique au début de l'extrait, il ne mentionne ni peur, ni tristesse, ni cris, ni pleurs. Les blessures et l'état des cadavres sont décrits cependant avec beaucoup de réalisme, ce qui impressionne forcément le lecteur. Le sergent Fricasse, lorsqu'il

¹⁹³ VAXELAIRE, *Mémoire d'un vétéran de l'ancienne armée 1791-1800 siège de Mayence-pacification de la Vendée campagne d'Egypte, publiés et annotés par Henry Gauthier-Villars*, Paris, 1900, p. 122-127.

¹⁹⁴ BERNOS Charles-Etienne, « Souvenirs de campagne d'un soldat du régiment de Limousin (1741-1748) », *Carnet de la Sabretache*, vol.x, Paris, Berger-Levrault, 1902, p. 753-754.

est blessé par balle, précise juste qu'elle a traversée « l'avant-bras gauche » et l'a « mis hors du combat¹⁹⁵ », sans plus de précision.

Même dans une correspondance personnelle, comme celle de Pierre Girardon qui écrit à son frère, la description des blessures est toujours aussi clinique, quand dans une escarmouche à Verdun, en janvier 1793, il entend les balles qui sifflaient autour de ses oreilles :

J'en ai reçu deux, l'une m'a coupé la figure, l'autre le chapeau et une autre aplatie sur l'épaule, Ce n'était pas mon jour pour être tué. Je peux dire que j'ai joué d'un grand bonheur¹⁹⁶.

Aucune mention de douleur physique dans ce récit, pas plus que chez Vernère qui reçoit une blessure au siège de Gradisca en 1797, lors d'un attaque où un boulet frappe un pan de mur et fait voler des éclats de pierre qui ont l'effet d'une volée de mitraille. Un de ces éclats frappe Vernère « à la cuisse gauche au-dessus du genou » et lui fait « une large et assez profonde blessure, sans pourtant attaquer l'os qui fut découvert ». Malgré cette entaille allant jusqu'à l'os, il s'arrête uniquement « pour étancher le sang et bander la plaie » avec son mouchoir et rejoint ses camarades qui se préparent à monter à l'assaut. Joliclerc quant à lui préfère même rire des risques qu'il prend quand il écrit à son oncle. Il évoque un trait familial en affirmant que « C'est de race que les Joliclerc marchent large », en faisant référence à ses jambes arquées qui lui ont sauvé la vie, puisqu'un boulet, qui a tué un camarade juste derrière lui est passé entre ses cuisses « et n'a fait que [les] meurtrir un peu légèrement¹⁹⁷ ». Dans une autre lettre, il fait la liste froide des blessures de ses camarades, des jeunes hommes connus de sa région, dont il donne probablement ici des nouvelles :

Hugon de Nozeroy, a eu une cuisse percée d'une balle. Carrez, de Communailles a eu une balle au col. Le petit Chavi en a eu une qui lui est entrée plus bas que l'oreille et lui est sortie par la bouche, lui fracassant la mâchoire. Vernier, de Mognovillard a eu la cuisse un peu effleurée d'un coup de biscailien. Un Ducret, d'Arsurette, a eu une balle dans le pied. Notre tambour, un Tinot, de Nozeroy, en a eu une dans le genou. Le frère de Magnien, de Nozeroy, parent aux poux a eu une balle derrière l'épaule. Nous en avons qui ne sont pas de chez nous qui sont restés sur le carreau, tués raide ; d'autres qui ont été enlevés du champ de bataille, mais qui sont morts quelques heures après ; il y en a un qui a eu la langue coupée d'une balle. Tous ces gens-là sont de notre compagnie. Moi, j'ai reçu un coup de mitraille sur le nez. Comme il

¹⁹⁵ FRICASSE Sergent, *Journal de Marche du Sergent Fricasse, de la 127e Demi-Brigade, publié pour la première fois par Lorédan Larchey, d'après le Manuscrit original déposé à la bibliothèque de l'Arsenal, Paris, à la librairie, 1882, p. 169.*

¹⁹⁶ GIRARDON Pierre, *Lettres de Pierre Girardon officier barsuraubois, Pendant les Guerre de la Révolution (1791-1799), Publiées et annotées par Louis Morin, Bar-sur-Aube, 1898, p. 28.*

¹⁹⁷ JOLICLERC Etienne, *Volontaire aux armées de la Révolution ... op. cit., p. 121.*

*était un peu bossu, cela m'ôtera que que j'avais de trop ; j'en serai quitte à bon compte, à ce que je crois*¹⁹⁸.

Là encore, aucune plainte n'émerge de cette énumération, aucune lamentation, ni tristesse, mais la description précise des impacts de balles. Il use une fois de plus d'un peu d'humour pour mettre à distance les injures faites à son corps en plaisantant sur son nez bossu, pour finalement se déclarer heureux de cette blessure. L'année d'après, en avril 1794, il raconte à sa mère sa sortie d'hôpital alors qu'il a été blessé au bras par une balle. Si elle n'a fracturé heureusement aucun os, elle « est restée entre cuir et chair » et il a fallu lui « fendre la peau pour l'avoir », mais il ne fait toujours aucune mention d'une douleur quelconque et admet même que cela ne l'empêche pas de courir partout¹⁹⁹. Fricasse fait l'éloge de ses camarades et notamment « tous ceux qui ont perdu la vie » lors d'un siège et qui « au milieu des douleurs les plus aiguës », n'ont montré « aucun signe de plaintes ». La raison de ce courage en est bien sûr le patriotisme puisque leurs dernières paroles étaient « Vive la République ! ». Il précise que cette résistance et cette sérénité face à la mort est le fait d'hommes libres qui ne maudissent pas « la cruelle ambition de leurs maîtres », c'est-à-dire des souverains autoritaires, avant de mourir²⁰⁰. L'absence de description des souffrances a donc une visée idéologique dans le récit des volontaires, puisque ce sont, selon Fricasse, le patriotisme et la lutte pour la démocratie et la liberté qui sont à l'origine de cette résistance peu commune à la douleur et cette absence de peur face à la mort.

Pourtant cette résistance à la douleur et cette persistance dans le combat malgré la blessure n'est pas nouvelle et n'est pas uniquement mobilisée par les combattants de la Révolution qui luttent pour la liberté. On trouve cette même attitude idéalisée chez les officiers de l'Ancien Régime, comme ceux qui ont combattu sous les guerres du règne de Louis XIV. Par exemple, quand Monsieur de la Colonie reçoit ainsi une balle dans la mâchoire au siège de Schelemberg, sa préoccupation première est d'évaluer les dégâts causés par la balle :

*« [E]n même tems je reçûs un coup de bale sur la machoire droite inférieure, qui me fit une playe & me l'endormit de manière à me faire croire que je l'avois cassée. Je sondai au plus vite ma playe avec le bout du doigt, & trouvant ma machoire entière, je ne fis pas grand cas de ma blessure*²⁰¹. »

¹⁹⁸ JOLICLERC Etienne, *Volontaire aux armées de la Révolution ... op. cit.*, p. 129.

¹⁹⁹ Ibid., p. 158-160.

²⁰⁰ FRICASSE Sergent, *Journal de Marche du Sergent Fricasse, ... op. cit.*, p. 37.

²⁰¹ LA COLONIE Jean-Martin de, Maréchal de Camp, *mémoires de M. de la Colonie, ... contenant les événemens de la guerre depuis le siège de Namur en 1692 jusqu'à la bataille de Bellegrade en 1717... avec les aventures et les combats particuliers de l'auteur*, Bruxelles, 1737, tome 2, p. 231.

Monsieur de la Colonie n'évoque ici aucune douleur. Sa seule inquiétude est la fracture qui représente effectivement un risque grave d'infection, qui nécessiterait des soins urgents. Mais une fois rassuré, il retourne au combat. Cette indifférence à la douleur et à la blessure semble tout aussi forte chez le chevalier de Quincy, qui reçoit une balle dans le bras droit. Il décrit la trajectoire de la balle qui après avoir heurté deux boutons de sa veste perce sa chemise et sa cravate pour pénétrer son bras « au-dessus du coude jusqu'à l'os ». Lui aussi vérifie que le bras n'est pas cassé et continue à poursuivre les ennemis²⁰².

Dans son ouvrage sur les sources de l'écriture de soi, Margaret Mac Gowan propose une interprétation intéressante sur cette mise à distance de la souffrance physique, et la simple description clinique des blessures, chez les combattants de l'époque moderne. Elle s'appuie notamment sur les cas de Bassompierre et de Pontis, qui présentent le même sang-froid, la précision des détails physiques et surtout la même absence d'émotion et d'expression de la douleur. Elle note que la réaction est toujours « pratique, point du tout intériorisée ». En fait la description très précise de la blessure et des dégâts causés au corps par le feu suffit pour dresser un tableau qui provoque l'émotion du lecteur, et qui contraste avec l'absence de cette dernière chez le narrateur. Bassompierre par exemple, regarde ses entrailles tomber à terre, comme si elles appartenaient à un autre, après un coup d'épée qui lui a entaillé le ventre. La description est atroce mais la souffrance est absente. Finalement, cette souffrance est implicitement présente à travers la description de la blessure, mais elle est muette, car elle doit être supportée et le narrateur peut en tirer gloire. Elle résume ainsi ces passages des écrits du for privé sur la blessure comme un « art de ne pas tout dire mais de tout suggérer », pour démontrer la sagesse et la résistance de ces hommes²⁰³. Cette distanciation des émotions des combattants, durant l'Ancien Régime et la Révolution contraste avec les récits de guerre des combattants du XX^e siècle, où la description de la blessure et de la souffrance personnelle peut être exposée sur plusieurs pages. Les seules souffrances qui sont décrites chez les auteurs étudiés sont des souffrances communes telles que les conditions de vie difficiles, le froid, la faim, comme nous l'avons vu précédemment²⁰⁴, mais pas la douleur de la blessure obtenue sur le champ de bataille, si spécifique à l'expérience militaire. Si pendant la Révolution, cette résistance est une preuve de patriotisme, pour l'Ancien Régime, dont les combattants sont étudiés par Yuval Harari, ce mutisme sur la douleur doit montrer, dans les esprits des combattants, la force du corps qui ne

²⁰² QUINCY Joseph Sevin, Comte de, *Mémoires du chevalier de Quincy*, Paris, tome 2 p. 203.

²⁰³ MAC GOWAN Margaret, « Découverte de soi ou poursuite de la Gloire? Le dessein ambigu des mémorialistes. », in HEPP Noémi et HENNEQUIN Jacques, *Les valeurs chez les mémorialistes français du XVII^e siècle avant la Fronde*, Strasbourg-Metz, Klincksieck 1978, p. 215.

²⁰⁴ Voir dans ce chapitre le I. 2 sur l'endurcissement des corps face aux misères de la guerre

doit pas être démentie, même par la souffrance causée par une blessure²⁰⁵. Il décrit une société masculine de jeunes guerriers nobles, dans laquelle chaque homme est, jugé sur ses capacités et son habileté physique. Ces récits ne doivent pas dévoiler une individualité, mais correspondre à des attentes collectives, pour prouver sa valeur²⁰⁶. La douleur, les souffrances causées par le corps, sont donc souvent absentes des mémoires, ou relatées avec ironie et humour.

Du point de vue des médecins et philosophes, le ressenti de la douleur serait également lié à des considérations morales. Au XVII^e siècle et le physiognomoniste Marin Cureau de la Chambre, consacre un volume entier à ce sentiment de douleur qu'il définit comme étant une passion. Pour Descartes, comme pour Marin Cureau de la Chambre la douleur provient d'une atteinte portée à l'âme. Mais le ressenti de cette douleur chez les individus qui sont atteints dépend de leur « faculté estimative ». C'est-à-dire que si l'âme de la personne atteinte par la douleur a le sentiment que son corps est fort, elle résiste à cette dernière, alors qu'en cas de faiblesse au contraire, elle a peur et perçoit le mal plus fort qu'il n'est réellement. C'est ce que ressentent par exemple « les melancholiques & les vieillards, ceux qui ont le corps délicats & sujet aux maladies, & principalement les naturels mols & effeminez ; parce que toutes ces sortes de personnes ayant peu de forces & peu de courage, ne croient pouvoir supporter les maux par leur foiblesse & n'osent se roidir contr'eux par leur lascheté²⁰⁷ ». Ce sont bien les faibles, les efféminées et les lâches qui ressentent fortement les douleurs et ne peuvent les supporter. La douleur est donc bien, pour le physiognomoniste, un indice de hiérarchisation genrée de la valeur des corps et des âmes. Mais cette conception animiste de la douleur devient minoritaire dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle et le vitalisme, qui s'intéresse à la question de la sensibilité, s'impose. On assiste à une laïcisation de la douleur dans la conscience médicale²⁰⁸. Un de leur représentant est le médecin Cabanis qui affirme cependant que la douleur peut servir à fortifier le corps, à apporter plus de stabilité, d'équilibre et d'aplomb au système nerveux et musculaire. Donc l'exposition à la douleur peut rendre le corps plus fort et moins sensible à cette dernière. Pour lui, la douleur n'est pas seulement un phénomène purement physiologique de réaction à un stimulus externe blessant, elle met aussi à contribution le sujet et son activité mentale. Chaque individu pourrait alors refuser ou céder à la douleur, selon l'attention que le sujet porte à son corps et son activité interne²⁰⁹. Résister à la douleur peut ainsi être une marque

²⁰⁵ HARARI Yuval, N. *Renaissance Military Memoirs: war, history and identity, 1450-1600*, Woodbridge, The Boydell Press, 2004, p. 45

²⁰⁶ *Ibid.*, p. 48.

²⁰⁷ CUREAU DE LA CHAMBRE Marin, *Les Caractères des Passions par le Sieur (M. Cureau) de la Chambre*, Paris, 1662, p.129-131.

²⁰⁸ REY Roselyne, *Histoire de la douleur*, Paris, Éditions la Découverte, 2011.

²⁰⁹ *Ibid.*

d'endurcissement physique et moral, une marque de la volonté, autant de qualités nécessaires au guerrier pour affronter les épreuves du combat. Dans *le recueil des actions héroïques*, publié pendant la Révolution et analysé par Michel Biard, on ne trouve aussi que des guerriers inaccessibles à la souffrance quand ils ont des blessures, ils se mélangent à des héros de l'Antiquité, des martyrs chrétiens, plusieurs militaires français du Moyen Âge et des temps modernes, montrant une certaine continuité dans l'exemplarité. L'évocation des corps meurtris ne peut alors s'accompagner de plaintes, comme si le conflit devenait presque une guerre qui ne tue pas ou peu, alors même que ces récits héroïques témoignent de la brutalité du champ de bataille. Aucun cri, aucun pleur ou organe détruit, aucun spasmes d'agonie ne figurent dans ces récits²¹⁰. Cette résistance à la douleur, cette acceptation à perdre des parties de son corps, jusqu'à la vie sur le champ de bataille, s'inscrit dans une histoire du sacrifice du militaire et de son corps pour une cause plus grande que lui, que ce soit le roi ou la République.

3. *Le corps sacrificiel du militaire*

Durant toute la période étudiée, aussi bien à la fin de la monarchie que pendant la Révolution française, les exemples de combattants qui restent sur le champ de bataille, pour continuer à se battre malgré une blessure grave, sont récurrents. Louis de Boussanelle, dans la dernière partie de son traité intitulé *Aux soldats*, rédigé en 1786, sous le règne de Louis XVI, propose même une collection de ces exemples édifiants de combattants sacrifiant leur corps pour le service du roi, tels que ce soldat du Régiment de Rohan, blessé d'un coup de feu à la tête en 1734, mais qui demande à rester sous les drapeaux, malgré son incapacité à servir avec cette blessure. Ce n'est qu'en 1739 qu'un poids qui le gênait dans sa tête et qui descendait progressivement, lui apporte du soulagement. Il s'agissait de deux balles qu'on lui retira par l'oreille gauche. Contre toute attente « il s'en empara aussi-tôt, les arrachant vivement des mains des Chirurgiens, & dit : Je vais les garder bien précieusement, ce seront les premières que je renverrai aux ennemis à la première occasion²¹¹ ». On retrouve une histoire très similaire, moins d'une décennie plus tard, dans le recueil écrit par Jean-Etienne Championnet, *le Recueil des actions héroïques, ou Le livre du soldat français*, paru pour la première fois en 1793, avec la bravade de l'adjudant-major Bigaut à la 45^e, qui retire les balles qui lui ont fracassé la cuisse et dit à son colonel en les lui remettant : « Gardez-les, pour les renvoyez à l'ennemi²¹² ». D'après

²¹⁰ BIARD Michel, « Une guerre qui ne tue pas ou si peu... Les blessures et la mort dans le *Recueil des Actions héroïques et civiques des héros français* (1794) », in COSME Pierre, COUVENHES Jean-Christophe, JANNIARD Sylvain, TRAINA Giusto, VIROL Michèle (Dir.), *Le récit de guerre comme source d'histoire, de l'Antiquité à nos jours*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2014, p. 80.

²¹¹ BOUSSANELLE Louis de, *Aux soldats... op. cit.*, p. 225-226.

²¹² CHAMPIONNET Jean-Étienne, *Recueil des actions héroïques, ou Le livre du soldat français* publ. pour la première fois avec une préf. et des notes par Marcellin Pellet, 1885, p. 116.

Biard, ce renvoi des balles à l'adversaire s'inscrit dans une tradition ancienne qui évoque des projectiles envoyés contre l'ennemi, portant des injures. Dans le recueil des actions héroïques ces anecdotes sont très nombreuses²¹³.

Chez Boussanelle, ces sortes d'*exempla* militaires montrent des combattants qui se sont sacrifiés pour préserver les vies de leurs camarades, comme ce soldat qui s'assoit sur une bombe pour éviter qu'elle explose et sauve un magasin de poudre²¹⁴. Nombreux sont ceux qui continuent à combattre, même avec plusieurs balles dans le corps, comme ce soldat, aide & garçon du Chirurgien major de son Régiment qui, blessé de deux coups de fusils à la cuisse et au bas-ventre, saute de son brancard pour rester dans la tranchée et panser et soigner ceux qui en avaient le plus besoin. Il ne s'arrête que lorsqu'il tombe « en défaillance par tout le sang qu'il avoit répandu ». L'anecdote se termine par les mots du soldat qui justifie son geste :

*Pourquoi me plaint-on si fort ? Quel mal y a-t-il donc que je meure ? Je pouvois n'en pas mourir, si je m'étois laissé panser ; mais je n'aurois sauvé que moi, je n'aurois pas sauvé au Roi beaucoup plus que cinquante hommes*²¹⁵.

Dans cet exemple, il est question de sacrifice, une forme de don de soi, véritable modèle dominant de la culture de guerre à partir de la fin du règne de Louis XIV²¹⁶. Si le sacrifice guerrier a toujours été présent dans l'éthos aristocratique des officiers, pour couronner une belle carrière et obtenir une gloire individuelle, elle doit à présent être exemplaire et utile à la victoire et à l'État. L'éthique du sacrifice s'adapte ainsi à l'idéal de service, dans lequel l'officier est incité à servir l'État en préservant sa vie et celle de ses soldats pour être utile tout le long de la campagne militaire²¹⁷. La mention du sang, dans cet exemple est aussi important, car perdre son sang est une preuve, comme pour la blessure, de sacrifice et de dévouement. Comme le rappelle Hervé Drévilleon « Faire couler le sang de ses mains et voir son propre sang s'écouler sont les deux faces d'une même conception de la valeur²¹⁸ ».

Pendant les guerres de la Révolution, la mention du sang est présente dans les récits, comme Vaxelaire, près de Saint Jean d'Acre qui reçoit une balle dans le bras droit, avant qu'elle ne ressorte. Il insiste sur le sang qu'il voit jaillir, alors qu'une autre balle entre dans le cou et sort derrière l'oreille gauche :

Malgré le sang qui sortait de mon corps, je pris courage, il fallait sortir, je partis tout seul. Il fallait sortir par la porte que nous étions entrés. Les balles

²¹³ BIARD Michel, « Une guerre qui ne tue pas ou si peu ... », *op. cit.*, p. 83.

²¹⁴ BOUSSANELLE Louis de, *Aux soldats...* *op. cit.*, p. 230.

²¹⁵ *Ibid.*, p. 234-235.

²¹⁶ DRÉVILLEON Hervé, *L'impôt du sang ... op. cit.*, p. 338.

²¹⁷ *Ibid.*, p. 340-343.

²¹⁸ *Ibid.*, p. 301.

venaient à la porte comme des grêlons au commencement d'une tempête. j'en sortis cependant sans être attrapé davantage ; une fois sorti de la porte dont je parle, l'on était sauf ; de suite, j'allai à l'ambulance me faire panser. Quand le chirurgien me vit venir de loin ensanglanté comme j'étais, il dit aux autres : « En voici un qui est bien arrangé ».

Il s'adresse alors au lecteur, pour décrire une nouvelle fois tout le sang qu'il a versé sur sa chemise entièrement rouge. Il en est fier puisqu'il rappelle qu'il en porte les cicatrices, affirmant que « c'est un souvenir que l'on ne peut pas oublier »²¹⁹.

De plus, si dans les récits des exploits militaires, un soldat dont le corps est criblé de balles, continue à combattre et à faire son devoir, il en est de même pour ceux qui ont perdu un membre. Ainsi Bousannelle raconte l'histoire d'un Caporal « qui ayant un bras emporté à la tranchée de Milan, secourut de celui qui lui restoit, le fils de son Major blessé, le conduisant, le portant de son mieux jusqu'au dépôt ». Il demande ensuite que l'on pense en priorité son jeune officier avant que l'on ne s'occupe de lui ²²⁰. Ces corps ont une résistance hors du commun, portés presque seulement par la force de leur esprit mais surtout par leur dévouement pour le roi ou, comme dans cet exemple, pour leurs officiers.

Ces scènes sont aussi présentes dans le *Recueil des actions héroïques* pendant la période révolutionnaire, mais cette fois pour illustrer le sacrifice du citoyen pour la République. L'emploi de l'artillerie est de plus en plus important dans les guerres révolutionnaires, ce dont témoigne cette source, notamment les quatrième et cinquième fascicules qui regorgent d'exemples de combattants dont un membre a été emportés par des boulets ou brisé. À chaque fois, les protagonistes de ces histoires font les louanges de la République et proclament qu'il leur reste toujours un bras ou une jambe pour continuer à se battre²²¹.

Les soldats de la Révolution, dans leurs récits personnels relatent des épisodes similaires pour montrer le dévouement des volontaires. Le citoyen Rossignol par exemple, décrit le refus d'un de ses gendarmes, qui a eu le nez coupé par un coup de feu, de monter dans un chariot qui doit le conduire à l'hôpital. Il répond au narrateur que « Cela ne sera rien », car il peut marcher et veut les suivre²²². Le sergent Fricasse décrit quant à lui des combattants qui refusent d'être soignés et qui préfèrent sacrifier leur vie, comme le capitaine Cailac, qui « eut la jambe fracassée par un boulet, et mourut au bout de trois semaines », il aurait déclaré : « Ma vie n'est rien ; je la donnerais mille fois pour que la république triomphe ». Même un simple grenadier, atteint au ventre d'un éclat d'obus, refuse qu'on lui porte secours déclarant : « Laissez-moi,

²¹⁹ VAXELAIRE, *Mémoire d'un vétéran de l'ancienne armée ... op. cit.*, p.118-120.

²²⁰ BOUSSANELLE Louis de, *Aux soldats... op. cit.*, p. 248-249.

²²¹ BIARD Michel, « Une guerre qui ne tue pas ou si peu ... », *op. cit.*, p. 81.

²²² ROSSIGNOL Jean-Antoine, *Vie de Jean Rossignol ... op. cit.*, p. 131.

mes amis, laissez-moi mourir ! Je suis content, j'ai servi ma patrie. Et il expire²²³ ». Si Joliclerc écrit à sa mère pour lui dire qu'il est « prêt à monter la-haut²²⁴ ». Girardon, dans sa correspondance avec un ami, affirme que rien ne l'épouvante :

je tire sur l'ennemi avec plus de courage que sur les perdreaux et les lièvres lorsque je chassais avec toi. J'ai un de mes camarades qui a été tué avant-hier : un boulet lui a emporté la tête. Il est bien heureux, il n'a pas souffert. Il était lieutenant-colonel d'une nouvelle légion ; il est mort le sabre à la main, étendu sur le dos. J'ai vu beaucoup de sans-culottes, ayant reçu des balles aux bras et à la cuisse, oublier leurs blessures et crier « Vive la République ! » tout le long chemin. Voilà les Républicains que j'aime²²⁵.

Surtout les Républicains ne doivent jamais se rendre, comme ce fusilier de la compagnie d'Horiot, qui combat un hussard autrichien et reçoit deux coups de sabre sur la tête, et sur le poignet gauche. Alors que le Hussard lui ordonne de se rendre, il refuse, se relève et « prend son fusil de la main droite, met le canon sur la saignée du bras gauche, pose le doigt sur la détente et tue le hussard ». Il meurt finalement un mois après, ses blessures étant trop graves. Fricasse dans son récit accumule les exemples patriotiques, événements auxquels il n'a certainement pas toujours assisté et l'achève avec la description d'une image poignante, où « de braves républicains couverts de blessures » rassemblent « toutes leurs forces au moment où ils allaient exhaler le dernier soupir », pour s'élancer et embrasser la cocarde, symbole de la liberté des citoyens²²⁶. Un canonnier se serait écrié au moment de mourir qu'il verse son sang pour la République et pour la liberté²²⁷. »

L'auteur conclut ces anecdotes en affirmant que « le défenseur de la liberté bénit le coup qui l'a frappé ; il sait que son sang ne coule que pour la liberté, la gloire et pour le soutien de sa patrie »²²⁸. Comme chez Girardon, on retrouve l'image du sacrifice, de la vie ou du sang pour la liberté, la République et non plus, comme avec Boussanelle, pour le roi.

L'honneur de mourir sur le champ de bataille est tel, qu'en revanche, la maladie effraie les combattants, qui ne veulent pas être abandonnés à l'hôpital. Alors que dans leur récit, ils n'évoquent ni peur ni douleur corporelle, face à la blessures, ils sont nettement plus loquaces lorsque la maladie les frappe et les inquiète davantage. En effet, elle empêche de combattre et de montrer sa valeur. C'est d'ailleurs pour cela que le chevalier de Mautort refuse de rester à Aubagne malgré la fièvre et « les fortes douleur d'entrailles » qu'il ressent. Il monte, dès 5

²²³ FRICASSE Sergent, *Journal de Marche du Sergent Fricasse*, ... *op. cit.*, p. 29.

²²⁴ JOLICLERC Etienne, *Volontaire aux armées de la Révolution* ... *op. cit.*, p. 125.

²²⁵ GIRARDON Pierre, *Lettres de Pierre Girardon officier barsuraboisis* ... *op. cit.*, p. 40.

²²⁶ FRICASSE Sergent, *Journal de Marche du Sergent Fricasse*, ... *op. cit.*, p. 28-29.

²²⁷ *Ibid.*, p. 36-37.

²²⁸ *Ibid.*, p. 37.

heures du matin sur un mulet d'ordonnance, pour suivre son régiment et ne regrette pas de ne pas être resté derrière²²⁹. Vernère quant à lui repousse le moment de se soigner alors qu'il a la gale, « craignant que le traitement, qu'il [lui] faudrait faire pour la guérir » ne l'oblige à interrompre son service²³⁰. Alors que Fricasse s'enorgueillit des blessures, il craint une maladie qu'il a eue à Metz et qui l'a « porté à deux doigts de la mort²³¹ ». La sociologue Claudine Herzlich montre que l'inactivité à laquelle est contraint le malade du fait de son état est souvent plus insupportable, pour ce dernier, que la douleur physique qu'il peut ressentir, car cette inactivité perturbe la relation à autrui, en provoquant l'isolement et l'arrêt des tâches quotidiennes qui le maintenaient en relation avec les autres. Le rôle et la position du malade, dans le groupe auquel il appartient, sont modifiés et il risque d'en être exclu²³². La volonté des combattants de suivre absolument leur régiment, comme le fait le chevalier de Mautort, plutôt que de rester en arrière peut s'expliquer par cette peur de l'exclusion, d'autant plus quand le groupe des camarades est un facteur de survie primordial pendant les campagnes militaires.

Dans les traités, comme dans les écrits personnels des combattants, il semble bien plus acceptable de mourir sur le champ de bataille que de maladie, comme dans cet exemple rapporté par Louis de Boussanelle, concernant un certain caporal Desandrieux, vieux et malade, que ses soldats proposent de porter à tour de rôle pour arriver jusqu'à Ruremonde depuis l'hôpital de Valenciennes. Il rejoint ainsi son corps, le régiment de Navarre, et tient à faire son service. Mais il meurt un mois après, blessé d'un coup de carabine. Au moment d'expirer il dit à ses camarades « qu'il est bien différent de mourir ici, ou de laisser son pauvre cadavre à Valenciennes »²³³, sous-entendu à l'hôpital. Un canonnier de royal artillerie, dont les deux jambes ont été emportés par un boulet, refuse que le chirurgien major le soigne et demande au contraire à être traîné sur le champ de bataille, pour souffrir et ainsi mourir dignement et annuler les offenses qu'il aurait pu faire à Dieu²³⁴.

Girardon ne semble ressentir aucune douleur lorsqu'il est blessé mais se plaint de souffrir, d'être « un malheureux », lorsqu'il est malade, à tel point qu'il appelle de ses vœux d'être touché par « Une balle ou un boulet », pour n'avoir rien à se reprocher. Il affirme :

²²⁹ MAUTORT, Louis François de Paule Tillette Chevalier de, *Mémoires du chevalier de Mautort ... op. cit.*, p. 55-57.

²³⁰ VERNÈRE Xavier, *Cahiers d'un volontaire de 1791 ... op. cit.*, p. 94.

²³¹ FRICASSE Sergent, *Journal de Marche du Sergent Fricasse, ... op. cit.*, p. 10.

²³² HERZLICH Claudine, *Santé et maladie. Analyse d'une représentation sociale*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2005, p. 111-112

²³³ BOUSSANELLE Louis de, *Aux soldats... op. cit.*, p. 249-250.

²³⁴ *Ibid.*, p. 241-242.

*j'aurai travaillé en vrai républicain et je mourrais avec plaisir les armes à la main*²³⁵.

Les combattants sont assez démunis devant la maladie, car elle ne constitue pas toujours un motif valable d'abandon du combat et les expose à être perçu comme des lâches qui ne supportent pas les aléas et les faiblesses du corps, ou qui trouvent une excuse pour fuir leur devoir. La maladie les prive de la possibilité de bien se battre et d'en tirer une bonne réputation.

Mais surtout, lorsqu'ils sont malades, les combattants semblent ressentir une grande impuissance et beaucoup de peur, car la maladie apparaît comme moins intelligible que la blessure. Pour Claudine Herzlich, dans les temps plus anciens, la maladie est hors de la nature de l'homme : altérité et impuissance caractérisent la situation du malade et de sa personne, il subit son mal, il est le jouet du destin, n'est plus maître de sa vie²³⁶. Pour les militaires, la blessure est sans doute mieux connue et plus intelligible.

Il faut ajouter à cela le risque de mourir dans des conditions dégradantes, notamment à l'hôpital, loin de son régiment. Ainsi nous avons vu que Vaxelaire, lorsqu'il était blessé, était un des seuls combattants de la Révolution à exprimer un réel désespoir. Mais ce qui provoque véritablement cette réaction semble être surtout son séjour à l'hôpital, où il cotoie d'autres blessés qui crient, où il est négligé par le chirurgien qui affirme que son cas n'est pas urgent ... Il s'effraie de la longueur de son séjour et craint de ne jamais en ressortir²³⁷. La peur de l'hôpital ou d'être laissé en arrière est palpable chez les volontaires, comme chez Chatton qui, lorsqu'il tombe malade, se demande :

*Quoi faire ? Quoi devenir ? Rester entre les mains des brigands, c'était fait de moi, car tous nos pauvres blessés ou malades qu'on laissait dans des petites ambulances, sitôt nos troupes parties, on les assommait ou on les brûlait*²³⁸.

Le séjour à l'hôpital de Girault est particulièrement cauchemardesque. Il tombe malade alors qu'il est logé chez l'habitant où il dort dans un bon lit et est bien soigné. Il est tellement mal qu'il perd connaissance et se réveille deux jours plus tard, mais cette fois-ci « sur une paille par terre, sans draps, sous une mauvaise couverture pleine de poux », dans un hôpital. Il prie ses camarades de l'envoyer dans un autre, à Juliers, où il espère être mieux traité, mais il est contraint de faire le trajet « couché sur la paille, en butte aux intempéries de la saison et aux mauvais traitements des conducteurs ». Il se réveille, après quelques jours dans ce nouvel

²³⁵ GIRARDON Pierre, *Lettres de Pierre Girardon officier barsuraubois ... op. cit.*, p. 40.

²³⁶ HERZLICH Claudine et PIERRET Janine, *Malades d'hier, malades d'aujourd'hui. De la mort collective au devoir de guérison*, Paris, Payot, 1984, p.168.

²³⁷ VAXELAIRE, *Mémoire d'un vétéran de l'ancienne armée ... op. cit.*, p. 121-123.

²³⁸ CHATTON Jean, *Cahiers de Vieux Soldats de la Révolution et de l'Empire, publiés et annotés par E. Gridel et le Capitaine Richard*, Paris, Chapelot & Cie, 1903, p. 75.

hôpital, « dans un état pitoyable », avec « des mouches aux quatre membres, et pour surcroît de misères n'ayant plus ni sac, ni effets, ni argent ». Finalement, sans souliers, mais avec des poux, il est envoyé à Aix-la-Chapelle, entassé avec d'autres malades dans une charrette. Leur attelage glisse dans un fossé et il est abandonné là. Girault se retrouve seul car ses autres camarades, qui eux sont en état de marcher et s'en vont. Il appelle désespérément de l'aide et n'est trouvé que plusieurs heures plus tard, pour être finalement amené « aux trois quarts mort, dans l'hôpital Saint-Laurent »²³⁹. Alors qu'il parvient à aller mieux, il est à nouveau transporté vers un autre hôpital. Au moment de l'emmener dans un bateau, on le fait tomber dans la rivière, puis on lui vole ses affaires, il est à nouveau laissé dans le bateau, se réveille avec les deux pieds gelés. Son voisin de lit meurt pendant la nuit et il se couvre d'excréments, en tentant d'aller faire ses besoins, car il est contraint de se trainer par terre, ne trouvant personne pour l'aider²⁴⁰. Son calvaire est infini et le pousse à supplier un médecin de le laisser mourir, plutôt que d'être à nouveau transporter dans un énième hôpital, à cause d'un manque de place. Il se remet finalement de cette « première maladie » et de cette « triste expérience des maux qu'ont à souffrir les soldats malades en campagne²⁴¹ ». Cet exemple pourrait expliquer en grande partie la crainte des combattants face à la maladie, dont ils parlent bien plus que de leurs blessures. La maladie prolonge les souffrances, provoque l'incertitude quant au sort qui attend le patient, qui n'a aucun contrôle sur son mal et sa guérison et le condamne à l'hôpital, qui effraie par le dénuement, le manque de soin et de dignité qui y règnent, souvent faute de moyen. Les poux, la galle et tout autres sortes de parasites y sont assurément présents. Côté la mort misérable des autres, sur leur paille, parfois dans le même couchage, en attendant la sienne, la rend sans doute insupportable, comparée à la gloire et à la reconnaissance de la mort violente sur le champ de bataille. La peur de la maladie et de l'amoindrissement du corps peut aussi être un des éléments qui explique le sacrifice du soldat, sous les balles et les boulets et le refus de l'action des chirurgiens ou des médecins.

²³⁹ GIRAULT Philippe-René, *Mes campagnes sous la Révolution et l'Empire*, Paris, 1983, p. 38-40.

²⁴⁰ *Ibid.*, p. 42-43.

²⁴¹ *Ibid.*, p. 38.

Le corps du militaire est donc un corps spécifique, un corps différent de celui des autres hommes, présentant un modèle de masculinité à part, marqué par la violence de la guerre, il est couvert de cicatrices et sa laideur peut être un objet d'admiration car elle démontre son abnégation et son courage, il est résistant au-delà de la blessure, de la perte d'un membre ou du sang, car la cause qu'il sert, la monarchie, puis la République, l'exige. La douleur ne constitue pas une limite, montrant ainsi sa force d'âme, sa volonté. Ce corps est presque surhumain, porté par un patriotisme qui le transcende jusqu'au sacrifice. Ce corps sacrifié du militaire a une histoire longue qui ne commence pas avec l'ère des démocraties et du service militaire, pour mener aux morts et aux blessés de la Grande Guerre. On peut remarquer une véritable continuité dans ce domaine, depuis l'idéal de service monarchique, qui prend une couleur patriotique dès le XVIII^e siècle, et qui se tourne vers l'idéal de liberté et de défense de la République pendant la Révolution. Ces enjeux moraux et patriotiques préparent le soldat à la mort et à la blessure, en dépassant son propre individu et son incarnation concrète dans un corps, dont il peut perdre des parties, ainsi que son sang.

Dès le début du XVIII^{ème} siècle avec Vauban et plus encore dans ses dernières décennies, les théoriciens militaires appellent de leurs vœux une convergence du modèle corporel des officiers et des soldats, pour corriger l'influence de leur milieu social et former un corps fonctionnel, endurant et résistant, adapté aux exigences du métier. Si l'officier noble doit abandonner le luxe auquel l'aisance de son milieu a pu l'habituer, le soldat paysan doit se redresser, gagner en agilité et acquérir les compétences corporelles nécessaires pour le maniement des armes, mais aussi pour incarner la dignité du militaire qui réside dans la droiture et la maîtrise du corps, plutôt inspirées de la culture nobiliaire. Le modèle corporel militaire est alors bien différent de la masculinité rurale ou populaire, elle est un mélange de rudesse, de force et d'endurance, mais aussi de distinction. La recrue doit quitter l'air paysan. C'est ce paradoxe entre fonctionnalité et attachement pour les apparences, pour une certaine beauté militaire, qui préside aux réflexions sur l'uniforme. Il lisse les différences sociales au sein de l'armée pour exiger de tous les militaires, officiers comme soldats, nobles comme roturiers, la même apparence. D'un côté il doit privilégier l'aisance des mouvements pour rester fonctionnel dans les marches et dans les combats, mais en même temps, il doit être élégant, pour mettre en valeur la rectitude de la corporalité des combattants et assurer la dignité de la fonction militaire, pour en faire sa promotion auprès des civils. Cette spécificité de la propreté, du soin de l'apparence et de l'uniforme distingue le modèle corporel du soldat, de celui de l'homme du peuple, sans pour autant tomber dans l'effémination, une juste modération étant de rigueur. Mais ces principes esthétiques volent en éclat face à la violence des combats, la blessure, la mort et à la douleur qu'il faut supporter. Le modèle esthétique décrit précédemment laisse place, en dehors de la parade, à des corps cicatrisés et estropiés. Mais pour supporter cette violence, les traités militaires, les catéchismes patriotiques du soldat, sur l'ensemble de la période, insistent sur la valorisation d'un corps insensible et puissant, presque surhumain. Mais paradoxalement, le corps du militaire n'appartient plus vraiment à celui qui l'incarne et qui devient « une victime emblématique d'une juste cause²⁴² », qui peut être arraché, découpé, pulvérisé. Il donne cependant un prestige et provoque de l'admiration, celle pour le héros national qui se sacrifie, pour que d'autres vivent. Mais ce patriotisme et ce sacrifice ne commence pas à l'âge des démocraties occidentales, il prend ses racines sous la monarchie ou déjà la défense de la patrie et du Roi encourage au sacrifice. C'est peut-être en héroïsant un modèle masculin au corps

²⁴² ALBERT Jean-Pierre, « Mort héroïque et sacrifice XIXe XXe siècle entre religion et politique », in BENOÎT Christian, BOËTSCH Gilles, CHAMPEAUX Antoine, DEROO Éric (dir.), *Le sacrifice du soldat, corps martyrisé, corps mythifié*, Paris, CNRS Éditions, 2009, p. 17.

surhumain et très viril, pourtant outragé par la violence des combats, privé de son individualité, que le sacrifice peut-être mieux accepté.

Conclusion générale

Entre la fin de la Monarchie et la Révolution française, l'institution militaire apparaît comme un lieu de sociabilité masculine, qui accueille un nombre croissant de jeunes hommes. Le soldat des armées monarchiques, souvent un jeune homme célibataire, fuyant l'autorité paternelle, parfois redouté par les civils et par les femmes en particulier, devient pendant la Révolution française un bon fils, un bon mari et un bon citoyen qui prouve sa vertu civique en défendant la patrie. Le citoyen mâle doit même se préparer, dès son plus jeune âge à être admis, au milieu de ses égaux, pour entraîner son corps et son esprit à faire face à la violence des combats. Mais derrière ce bouleversement des représentations de la masculinité militaire, il nous a semblé pertinent d'interroger aussi la résistance de certaines hiérarchies sociales, la construction, sur un temps long de cette institution masculine et professionnelle, à la hauteur de la vie des hommes qui la traverse. À l'échelle de l'expérience sociale des individus, les changements sont plus lents et amènent aussi certaines contradictions.

Une masculinité militaire paradoxale entre virilité exacerbée et impuissance.

Au XX^e et au XXI^e siècles, la figure du militaire apparaît souvent comme l'archétype de la virilité, un mélange de force physique et de volonté, un modèle masculin qui séduit les femmes, un bon père de famille heureux de retrouver les siens après les avoir défendus pendant des mois, voire des années. Mais elle est aussi très paradoxale, au regard d'autres formes de masculinités civiles, car elle comporte des spécificités, liées au monde professionnel auquel elle appartient et qui peuvent limiter son adoption. Ce stéréotype viriliste du soldat a également une histoire qui se construit justement en parallèle des évolutions politiques que connaît la France et qui influence fortement son système militaire.

Sous l'Ancien Régime, au XVIII^e siècle, le guerrier viril est avant tout un homme noble. C'est moins la force physique, l'intrépidité qui font sa vertu que sa distinction sociale, sa naissance, dans une société d'Ancien Régime où la noblesse domine la pyramide sociale. La virilité guerrière n'est pas attachée strictement au masculin, mais a des vertus socialement définies, associée à la raison et à la fermeté d'esprit. Le simple soldat, quant à lui, incarne une masculinité exacerbée et incontrôlée qui le pousse à l'indiscipline. Il peut aussi être considéré comme une victime de châtiments humiliants et de la trop grande sévérité de l'institution militaire. Les travaux de Christy Pichichero, d'Arnaud Guinier et Thomas Hippler¹ montrent

¹ GUINIER Arnaud, *L'honneur du soldat, Éthique martiale et discipline guerrière dans la France des Lumières (1748-1789)*, Paris, Champ Vallon, 2014, 416 p.

bien cependant l'émergence d'une reconnaissance nouvelle de l'homme du rang chez les officiers, qui promeuvent la figure du soldat citoyen, montrent un intérêt nouveau pour la sensibilité et surtout un honneur propre à ce dernier. Le soldat serait capable de faire preuve d'une discipline intériorisée, soutenue par une adhésion morale, qui s'oppose à une obéissance passive et contrainte. Entre la seconde moitié du XVIII^e siècle et la fin de la Révolution française, il est indéniable qu'un rapprochement s'effectue entre soldats et officiers, pouvant participer à la construction d'un modèle unique de masculinité professionnelle.

Cependant certains sujets préoccupant les autorités militaires sous l'Ancien Régime montrent les limites de cette volonté d'intégration nouvelle du soldat, comme les préjugés sociaux persistants des officiers à leur égard, ou encore leur réticence au sujet du mariage du soldat. La jeunesse des recrues n'est pas non plus perçue comme une potentialité positive, mais est considérée comme un risque de fragilités corporelles et morales, ainsi qu'une cause d'indiscipline. Sous l'Ancien Régime, les autorités militaires sont prises dans une contradiction difficilement surmontable. Elles favorisent une virilisation de leurs hommes pour cultiver l'impétuosité, la gaîté, la séduction et la violence du soldat, autant de caractéristiques qui le rendraient efficace au combat, maintiendraient le moral des troupes et permettraient son adhésion aux valeurs militaires, tout en cherchant à canaliser les débordements de ces jeunes hommes, afin de maintenir, concrètement, la discipline, dans la vie quotidienne, comme au combat.

Différents objets de débats entre militaires que nous avons étudiés dans ce travail de thèse révèlent justement cette contradiction. L'usage de l'alcool dans les armées de l'Ancien Régime, en est un bon exemple. Les autorités militaires prônent la sobriété, la tempérance au sujet de sa consommation tout en faisant de ces boissons un ingrédient indispensable des moments de loisirs et de convivialité de la vie du soldat. Les conflits entre militaires et contre les civils se déroulent d'ailleurs souvent autour du cabaret et sont régulièrement liés à la consommation d'alcool. L'usage d'un langage grossier et provocateur est tantôt condamné par les officiers qui veulent rappeler l'exemplarité du soldat, mais aussi régulièrement valorisé comme étant un exemple d'intrépidité, par les militaires dans leurs récits personnels et parfois par certains officiers pour motiver leurs hommes.

HIPPLER Thomas, *Soldats et citoyens, Naissance du service militaire en France et en Prusse*, Paris, Presses Universitaires de France, 2006, 379 p.

PICHICHERO Christy, *The Military Enlightenment, War and Culture in the French Empire from Louis XIV to Napoléon*, Ithaca et Londres, Cornell University Press, 2017.

Le modèle du soldat galant ou séducteur montre aussi la position contradictoire des cadres de l'armée. La plupart des officiers d'Ancien Régime prône l'abstinence sexuelle totale du soldat, préconisant de le couper de tout contact avec les femmes pour éviter la débauche, la désertion et surtout la diffusion des maladies vénériennes. Même le mariage, dans la seconde moitié de XVIII^e siècle est considéré comme une institution incompatible avec le métier des armes, ce qui éloigne le militaire d'un modèle de masculinité patriarcale, où le chef de famille exerce son autorité sur les membres de sa famille. Cependant, dans les écrits personnels des militaires, y compris des officiers, comme dans certains traités militaires ou des chansons, la figure du soldat séducteur, parfois manipulateur envers les femmes est valorisée. Cette image est surtout mobilisée dans le cadre d'une comparaison entre le militaire français et ses homologues européens pour dessiner une masculinité galante, mais aussi conquérante, qui ridiculise les hommes allemands en particulier, principaux ennemis de la France, à la fin du XVIII^e siècle. Les femmes servent ici de faire-valoir pour les soldats français, au sein d'une compétition entre hommes à l'échelle européenne. Sous la Révolution encore, le volontaire français, célibataire, plaît aux femmes étrangères, les séduit et accumule les propositions de mariage, faisant concurrence aux hommes hollandais par exemple. La fréquentation des femmes est alors particulièrement valorisante, voire même encouragée, comme étant la manifestation d'un savoir-faire français, concernant la séduction. Cette valorisation du soldat séducteur est cependant en contradiction avec la nécessité d'éviter sous l'Ancien Régime, comme pendant la Révolution les violences perpétrées envers les femmes et les débordements occasionnés par la sexualité de jeunes hommes célibataires, en particulier dans des territoires étrangers. Si officiellement, les autorités condamnent le viol et les agressions perpétrées contre les femmes pendant la Révolution, jusqu'à définir ce crime dans le code de justice militaire, les conseils de guerre font preuve d'un certain laxisme dans l'application des lois. Surtout la distinction entre la séduction pratiquée par les militaires et des formes d'agression ou de contrainte est souvent brouillée par cette réputation favorable aux hommes français, qui n'auraient qu'à insister pour convaincre les femmes de céder à leurs assauts. Si l'abstinence sexuelle peut composer une virilité traditionnelle, stoïcienne faite de tempérance et imprégnée par les fondements du catholicisme, cette valorisation du soldat séducteur, pose à l'inverse la question de l'encadrement de la sexualité de ces jeunes hommes célibataires, qui se tournent alors vers les services des prostituées dont la fréquentation demeure fortement condamnée par les autorités militaires jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, mais qui semble se banaliser dans les écrits personnels des combattants.

Là encore un paradoxe est manifeste dans la représentation du militaire comme un séducteur, un conquérant amoureux plus performant dans ce domaine que les autres hommes européens, mais qui doit aussi endosser le rôle de protecteur de la veuve et de l'orphelin, au service de la communauté nationale. Les femmes qui sont victimes de leur violence sexuelle, notamment quand elles sont étrangères, peuvent alors être rendues responsables des agissements des soldats, car elles les auraient provoqués².

Concernant les qualités et le caractère du soldat, dès la seconde moitié du XVIII^e siècle, les fondements d'une masculinité combattante typiquement française, peuvent être décelés dans les écrits des officiers qui reprennent les théories des physiognomonistes sur les caractères nationaux. Ces théories participent à la définition d'un modèle de masculinité caractérisé par le courage, l'impulsivité, l'absence de peur face à la mort, qui forgerait un caractère national tout aussi impétueux, qu'inconstant. Ce mythe de l'impulsivité nationale n'est alors pas nouveau au XVIII^e siècle et fait des émules, y compris sous la Révolution avec le mythe du combat au corps à corps à la baïonnette, preuve de l'enthousiasme triomphant des soldats révolutionnaires³. Pourtant en analysant les relations entre officiers et soldats et les habitudes disciplinaires dans les régiments sous l'Ancien Régime, ces soldats impulsifs et courageux, sont considérés et traités comme des enfants irrationnels, dépendants des officiers nobles qui les encadrent et les tempèrent.

Une grande partie de ces contradictions s'effondre avec les bouleversements révolutionnaires qui transforment l'institution militaire et changent profondément les structures sociales de l'armée, permettent de repenser la justice militaire et associe la figure du volontaire à celui du citoyen qui dispose de nouveaux droits. Il est alors un bon candidat au mariage, un chef de famille, un bon père, un bon fils et le mariage du soldat, autorisé depuis 1788, est une préoccupation importante, dans une société qui cherche à forger chez les enfants un attachement nouveau à la patrie et aux principes révolutionnaires.

Dans les essais théoriques sur l'organisation militaire, les préoccupations sur le mariage et la fréquentation des femmes semblent disparaître. Dans leurs écrits personnels, les combattants sont mêmes souvent préoccupés par de possibles unions qu'ils espèrent concrétiser pendant ou après leurs campagnes, planifiant ainsi leur retour au pays. La jeunesse sous les drapeaux est particulièrement valorisée. L'armée devient au contraire une école de la vertu

² Voir le Chapitre 2 : II. 2. La violence physique contre les femmes : imposer sa supériorité d'homme et de militaire.

³ LYNN John A., *The Bayonets Of The Republic : Motivation And Tactics in the Army of Revolutionary France, 1791-1794*, Boulder, Westview Press, 1996.

citoyenne et un lieu de socialisation pour ces jeunes hommes. L'écart entre les masculinités civiles et militaires se réduisent.

Mais une contradiction demeure pendant la période révolutionnaire. La « spécificité militaire » ou « l'esprit militaire »⁴ sont définis par les contraintes que l'institution impose aux individus et qui sont souvent étrangères au monde civil, telles qu'une forte limitation de la liberté de déplacement, l'obéissance à des chefs, la discipline très stricte, y compris pendant la Révolution. Cette particularité professionnelle entre en contradiction avec les nouveaux idéaux révolutionnaires. Bien que la discipline soient justifiée par le bien commun et la vertu citoyenne, il semble parfois difficile de faire obéir des citoyens qui sont censés être libres et égaux. Les officiers semblent bien plus contraints par l'opinion que leurs hommes ont sur eux⁵. Il semble donc paradoxal de faire de cette masculinité un modèle pour tous les citoyens mâles de la République qui sont des individus libres par ailleurs⁶. Thomas Hippler montre d'ailleurs que cet état militaire est parfois vécu comme une servitude, lorsqu'il se prolonge, chez un certain nombre de volontaires. C'est le cas dans les écrits du volontaire Joseph Dumez qui, en croyant lutter pour la liberté, se découvre finalement retenu contre son gré à l'armée et se compare à un captif, cette situation étant inconciliable avec la situation des hommes dans la sphère civile⁷.

Le corps du soldat apparaît d'ailleurs comme le lieu de ce paradoxe. Si les corps des soldats et des officiers se rapprochent au cours de la période, mettant progressivement à distance la distinction du corps noble élégant et redressé, pour lui préférer un corps plus robuste et endurant pour les hommes de tout grade, cette distinction ne disparaît jamais totalement et ce mélange forge une corporalité spécifique au métier des armes. Les débats autour de l'uniforme illustre particulièrement cette tension entre représentation esthétique et fonctionnalité. Mais le corps du soldat porte surtout la contradiction d'un corps hyper viril, fort et puissant, insensible aux douleurs et aux violences du combat, tout en subissant, impuissant les injures du feu. Ce corps est alors profondément aliéné et n'appartient plus tout à fait à son propriétaire, il est blessé, parfois démembré au nom de la vertu civique. Ce sacrifice corporel du soldat participe à la disparition de l'individu dans les guerres de la modernité contemporaine, comme l'a souligné Hervé Drévilion, qui montre comment, pendant la Révolution, l'honneur militaire se mue en un modèle de civisme pour convaincre les combattants de la nécessité du sacrifice individuel au bénéfice de la collectivité. Ainsi, « L'armée avait contribué à forger une image

⁴ MARLY Mathieu, « L'armée rend-elle viril ? »... op. cit., p. 231.

⁵ Comme exposé dans le chapitre 5 : III. 2. Une autorité plus difficile à exercer pour les officiers ?

⁶ KRÜGER Christine G. et LEVSEN Sonja (dir.), *War volunteering in modern times, from the French revolution to the second world war*, New York, Palgrave Macmillan, 2011, p. 2.

⁷ HIPPLER Thomas, *Soldats et citoyens*... op. cit., p. 164.

pure de la République, celle d'un ordre collectif auquel des individus dignes et libres consentaient à se soumettre sans s'y aliéner⁸ ».

L'armée un lieu d'une sociabilité égalitaire sans cesse contrariée par la hiérarchisation des hommes.

Nous avons également choisi d'aborder l'institution militaire en tant que lieu favorisant une sociabilité masculine, qui serait de plus en plus égalitaire, car fondé sur le mérite et le partage d'une même expérience guerrière, et ce avant même le moment révolutionnaire. En suivant les parcours de différents combattants, nous pouvons comprendre les étapes de leur intégration, dans un monde masculin qui devient aussi plus hermétique, à l'égard du féminin. Les officiers sont nombreux, dès le mitan du XVIIIe siècle, à promouvoir l'égalité et la fraternité entre tous les combattants, comme Boussanelle qui insiste sur la nécessité de traiter le soldat comme un égal et de reconnaître son mérite, lui qui fait face à des conditions de vie et de combat souvent plus pénible que les officiers.

L'invocation constante à une amitié masculine entre les militaires serait une solution pour retenir les hommes dans les armées et ces questionnements parcourent toute la période avant même l'affirmation croissante de la fraternité républicaine et révolutionnaire, car elle permet aux cadres de l'armée de faire accepter la discipline et la hiérarchie militaire et de favoriser la solidarité et le respect des règles chez les soldats, tout en stimulant une certaine émulation favorable à l'élaboration d'une atmosphère agonistique où les individus masculins veulent prouver leur mérite et se défient les uns et les autres tout en préservant la camaraderie. S'intégrer à cette communauté amicale doit donc participer à forger le bon militaire et peut devenir un rite de passage pour la jeunesse. En effet, réunissant surtout de jeunes hommes, l'armée pourrait devenir un lieu de sociabilité et de formation pour la jeunesse masculine, comme l'était auparavant les fabriques ou royaumes de jeunesse, en particulier après les divers levées en masse et réquisitions révolutionnaires qui se font sur la base de l'âge.

Si les contacts entre officiers et soldats sont sans doute plus fréquents au quotidien pendant la Révolution, les occasions de construire des liens amicaux sont réfléchis et favorisés dès l'Ancien Régime par les cadres de l'armée, pendant les moments de divertissement, pendant des repas où les convives entonnent les mêmes chants. Ces rituels quotidiens sont conçus comme des occasions calculées pour favoriser le mélange et le partage entre soldats et officiers, pour construire une relation de proximité plus forte.

⁸DRÉVILLON Hervé, *L'individu et la Guerre ... op. cit.*, p. 146.

Pourtant, dans les faits, ces appels à l'égalité et au mérite demeurent un vœu pieux sous l'Ancien Régime, puisque les grades sont la plupart du temps réservés aux hommes nobles qui demeurent les chefs naturels, par leur origine sociale, des hommes roturiers qui sont sous leurs ordres. Ils incarnent une forme de masculinité hégémonique à travers la figure de l'Officier noble, père de ses hommes, capable de maintenir la discipline tant par sa sagesse, sa raison que par l'attention et l'amour qu'ils portent à leurs hommes qui sont finalement leurs obligés autant que leurs subordonnés. Cette métaphore paternelle permet d'exalter des liens d'hommes à hommes qui dépassent largement le respect dû à un grade qui serait uniquement professionnel et fonctionnel.

Pendant la Révolution tous les militaires sont des citoyens égaux qui ont accès aux grades. Les réformes autour de l'élection ou de la nomination des officiers permettent à de nombreux hommes issus de la bourgeoisie d'investir des postes de commandement, même si les nobles restent encore nombreux. Beaucoup de ces officiers bourgeois, comme Jean-Pierre Bial veulent montrer leur respect de l'égalité, leur attachement au mérite et leur proximité avec les soldats. Cependant les tensions sociales peuvent perdurer, par exemple entre ces cadres et des hommes issus de catégories sociales plus populaires, des villes ou des campagnes et dont les comportements ne correspondent pas toujours aux attendus de contention et d'obéissance de l'institution militaire. Incarnant une masculinité querelleuse, conflictuelle qui se plie plus difficilement à la discipline. Dans ces conditions parfois difficiles pour l'exercice de l'autorité, l'usage des sentiments et l'attachement personnel au chef semble toujours nécessaires y compris pendant la période révolutionnaire. Si la justification de la soumission des soldats à l'autorité de leurs supérieurs s'appuie sur la vertu civique et le bien commun, et non plus sur une conception hiérarchisée de la société, le recours au paternalisme apparaît comme un levier toujours utile. En effet, il permet sans doute d'obtenir concrètement l'obéissance de soldats qui doivent abandonner temporairement leur liberté pour obéir à la discipline. L'attachement personnel qu'il produit, peut rendre moins visible la hiérarchie et la faire plus facilement accepter en s'appuyant sur des formes de protection, une sorte de clientélisme très concret, qui rend l'autorité plus humaine et conciliante. La figure du père est donc toujours très utile pour générer une affectivité qui permet l'adhésion et traverse les bouleversements politiques.

De la nécessité d'ouvrir la chronologie pour étudier des masculinités militaires

L'étude d'une période chronologique qui englobe la fin de l'Ancien Régime et la Révolution française nous a permis d'observer des changements fondamentaux dans la sociabilité masculine au sein des armées et d'analyser les évolutions importantes de l'idéal masculin et

militaire, qui permet d'intégrer le soldat à la communauté nationale, par son statut de citoyen, mais aussi par sa capacité à se marier et à fonder une famille.

Mais de cette chronologie surgissent également des mécanismes qui se mettent en place sur l'ensemble de la période, sur un temps plus long que les dix années de la rupture révolutionnaire, et qui pourraient donc dessiner des spécificités de la masculinité et de l'expérience militaire pour les hommes qui y entrent. Cette masculinité spécifique pourraient même constituer un argument pour attirer la jeunesse sous les drapeaux. Certains questionnements auxquels nous avons essayé de répondre dans ce travail ont été abordés par d'autres historiens travaillant sur les armées du XIX^e et du XX^e siècles ou même par des sociologues pour les armées contemporaines. Les travaux d'Odile Roynette interrogent la construction de l'identité masculine dans les armées à partir des années 1870 en évoquant le parcours des jeunes recrues qui tentent de s'intégrer au groupe, de forger leur corps et de s'adapter aux exigences de l'institution, parfois au prix d'humiliations qui peuvent constituer certains rites de passages. Le travail de thèse de Mathieu Marly sur le groupe social des sous-officiers dans les armées de la Troisième République met aussi en lumière le maintien d'une distinction sociale et symbolique entre les officiers issus des élites sociales et les sous-officiers, d'origine bien plus modeste. Cette dichotomie entre grades, doublée d'une différence sociale crée toujours des tensions dans l'institution militaire un siècle plus tard. Les sous-officiers, issus des milieux populaires sont souvent dénigrés pour leur brutalité. Ils reçoivent, par exemple, des cours de maintien, et sont incités à garder la maîtrise de leur volonté devant leurs hommes. Les officiers sont exemptés de cette formation, car ils maîtriseraient déjà ces compétences sociales⁹. Ce portrait est très proche de celui que les officiers du XVIII^e siècle peignent des caporaux et des sergents pendant notre période.

Mathieu Marly démontre également la persistance de la figure du père associée aux officiers dans les armées françaises entre 1872 et 1914. Il insiste sur le fait qu'un « ethos aristocratique » dans les armées de la Troisième République est encore bien présent et reproduit, par certains aspects, un « rapport de domesticité » et le maintien de « la bienveillance » et des « idéaux paternalistes ». Même s'ils sont « teintés du modernisme », ces derniers persistent car ils permettent de consolider l'emprise des supérieurs sur leurs subordonnés. Les officiers conservent un grand pouvoir sur leurs hommes, faisant coexister difficilement le principe de liberté, attaché au citoyen et une forme de domination traditionnelle, assise sur la « loi du père ».

⁹ MARLY Mathieu, *Distinguer et soumettre. Une histoire sociale de l'armée française (1872-1914)*, Rennes, 2019, p. 206.

Le pouvoir de l'officier, en démocratie a alors quelque chose de singulier puisqu'il est proche du principe de patrimonialisme défini par Max Weber, qui caractérise une « direction collégiale dans laquelle les dominés deviennent sujets d'une autorité personnelle qui règne par le favoritisme, l'arbitraire et la grâce¹⁰ ».

Les questionnements sur le corps du soldat traversent également la période que nous étudions et certaines caractéristiques de ce corps militaire sont encore pertinentes dans l'armée française contemporaine. Nous avons, par exemple, souligné l'exigence de maintenir la propreté et l'esthétisme du corps du combattant, en dépit des conditions de vie et de combat difficiles. La sociologue Jeanne Teboul, dans son article intitulé « Combattre et parader » décrit justement les « injonctions contradictoires » qui sur le terrain, façonnent la « virilité militaire »¹¹. Elle décrit le « devoir de beauté¹² » que les formateurs expliquent, en ces termes, aux jeunes recrues, qui développent des techniques pour préserver leur uniforme des salissures. Par exemple, ils réservent un de leur treillis uniquement pour les « cérémonies », alors que les deux autres sont utilisés pour les entraînements sur le terrain. Ils doivent aussi apprendre des usages du corps parfois opposés, comme se tenir droit pour les exercices de marche au pas, accompagnés de chants, alors qu'il leur est ordonné d'être le plus discret et le plus silencieux possible lors de simulation d'opération sur le terrain¹³. Cette chercheuse souligne alors l'existence des « deux corps du soldat », l'un incarnant « l'impératif opérationnel » pour faire face aux exigences du combat et l'autre destiné aux parades répondant à un « impératif esthétique ».

De même, la question de la sexualité des jeunes hommes célibataires qui s'engagent dans les armées nécessite d'être posée sur le long terme. Car même si carrière militaire et mariage ne sont plus incompatibles pendant la Révolution et les périodes historiques postérieures, l'éloignement des soldats en campagne fragilise leur vie de couple et leur vie familiale. Si les officiers de l'armée monarchique prônent essentiellement l'abstinence, elle ne semble plus d'actualité sous la Révolution. L'idée pourrait alors s'imposer d'ouvrir l'accès à une sexualité encadrée et tarifée pour le soldat, un jeune homme bien souvent célibataire. Cette sexualité permettrait de continuer à présenter le soldat comme un séducteur, un homme viril dont les besoins sexuels décrits par certains médecins comme naturels et inévitables, doivent être assouvis, sans qu'ils mettent en danger les femmes civiles considérées comme respectables.

¹⁰ *Ibid.*, p. 175-176.

¹¹ TEBOUL Jeanne, « Combattre et parader, Des masculinités militaires plurielles », *Terrains & travaux*, n° 27, 2015/2, p. 101.

¹² *Ibid.*, p. 102.

¹³ *Ibid.*, p. 104-105.

Ainsi les travaux sur les bordels militaires de campagne de l'armée française, en particulier en situation coloniale¹⁴, montrent que cette question est particulièrement importante pour les autorités militaires et elles correspondent aussi à une certaine banalisation, dans les classes bourgeoise, de la fréquentation des maisons de prostitution au XIXe siècle, dans la vie civile, et qui peut participer à la construction de la masculinité¹⁵. Ce passage de l'abstinence à la prise en compte de supposés « besoins sexuels » du soldat montre un changement profond de la figure du militaire dont la sexualité pourrait être considéré comme une preuve de virilité, même un argument positive pour inciter à l'engagement dans l'institution militaire, plutôt qu'une menace pour l'ordre de la société civile.

Étudier ces différentes questions sur un temps long, en comblant notamment la période allant des campagnes napoléoniennes à la guerre de 1870, encore peu étudié, en commençant même dès la fin du XVII^e siècle, pourrait permettre de saisir les spécificités d'une masculinité militaire qui prétend préparer le citoyen mâle à la vie d'adulte.

¹⁴ BRANCHE Raphaëlle « la sexualité des appelés en Algérie », in Jauffret, Jean-Charles, *Des Hommes et des femmes en guerre d'Algérie*, Paris, Autrement, 2003, p.402-415.

BRANCHE Raphaëlle, « La masculinité à l'épreuve de la guerre sans nom », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n°20, p. 2004, p 7.

WEIMANN Daniel, « Le dernier BMC », *Inflexions*, n°38, 2018/2, p 103-112.

¹⁵ ROYNETTE-GLAND Odile, « La construction du masculin, De la fin du 19e siècle aux années 1930 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, Presses de Sciences ; n°75, 2002/3, p. 92.

Annexes

1. Différents uniformes des armées de Louis XVI, peints à l'aquarelle en 1779



Figure 9 Planche 158 Uniformes militaires des troupes française sous Louis XVI, 1779 aquarelle, Paris, Musée de l'Armée. RMN-GP.



Figure 10 Planche 172 Uniformes militaires des troupes françaises sous Louis XVI 1779, aquarelle, Paris Musée de l'armée, RMN-GP.

2. Des dessins attribués à HOFFMAN Jonas, *Costumes militaires : Uniformes de l'infanterie française*, peints vers 1780.

Ils représentent les soldats de différents régiments et surtout, ils sont représentés dans des moments de loisirs collectifs entre hommes, caractéristiques de la sociabilité militaire analysée dans le chapitre 8.

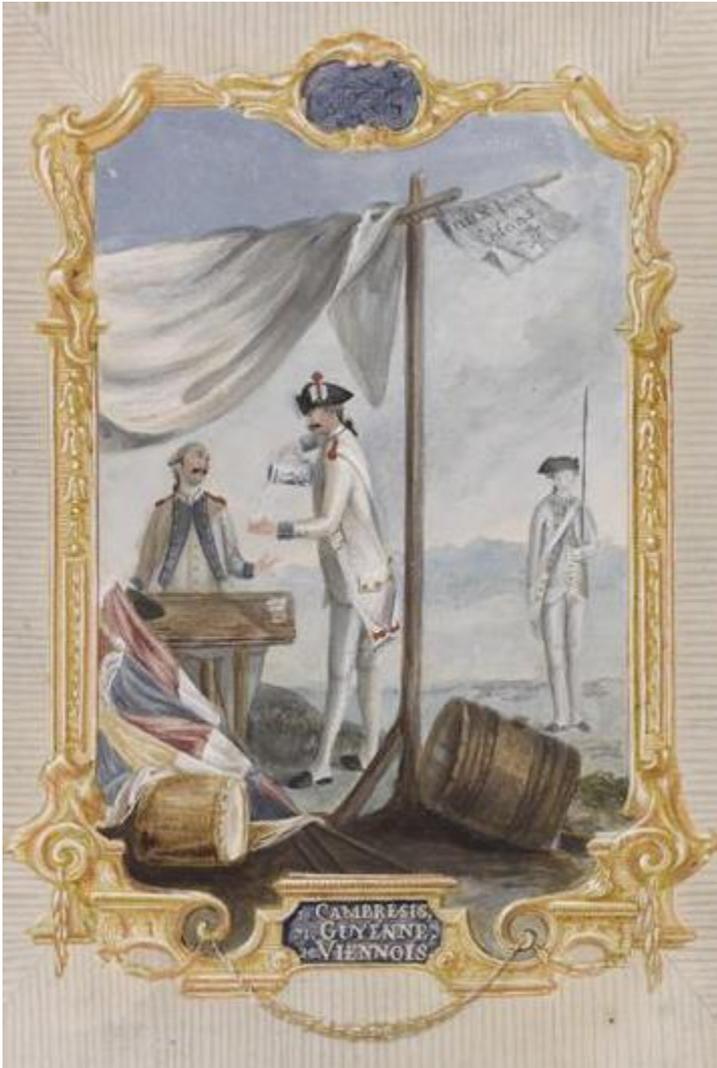


Figure 12 Régiment de Cambresis, de Guyenne et de Viennois, HOFFMAN Jonas, *Costumes militaires : Uniformes de l'infanterie française*, gouache, Château de Versailles, soldat chez le vivandier, peints vers 1780, RMN-GP.



Figure 11 Régiment du Vivarais, du Vexin et du Beaujolais, soldats fumant la pipe en discutant, HOFFMAN Jonas, *Costumes militaires : Uniformes de l'infanterie française*, gouache, Château de Versailles, soldat chez le vivandier, peints vers 1780, RMN-GP.



Figure 13 : Régiment de Lorraine, du Berry et du Hainaut, Gouache, Château de Versailles, Soldats discutant et buvant du vin, HOFFMAN Jonas, Costumes militaires : Uniformes de l'infanterie française, gouache, Château de Versailles, soldat chez le vivandier, peints vers 1780, RMN-GP.

3. Les Lettres des militaires à « Françoise », près de la garnison de Phalsbourg.

Lettres datant d'avant 1780, récupérées lorsque François Kremer est arrêté par la Maréchaussée de Metz, pour être envoyée au dépôt de Mendicité. B 10 501 Procès-verbaux d'arrestation et états d'internement dans le dépôt de mendicité, 1780.



Figure 14 La lettre du Caporal Garnier à « Françoise au bois de chêne », Photographie personnelle, Archives de Moselle.

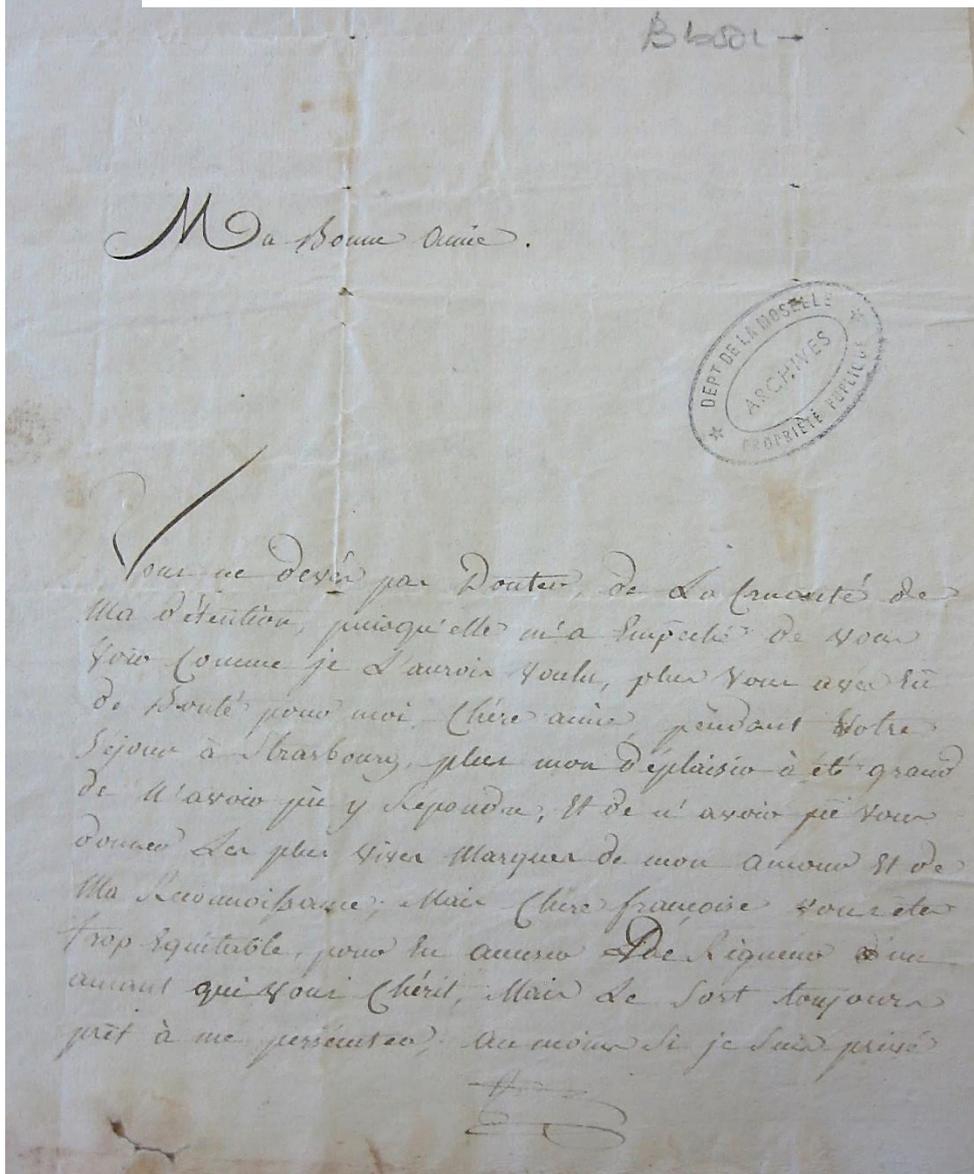
En haut : La gloire le conduit, La victoire le suis.

À droite : C'est bien un faible gage de mon amour que de vous laisser un portrait tandis qu'un ordre rigoureux vous enlève L'original. C'est cependant le seul que je puisse vous laisser. Il vous représentera le plus sensible de tous les hommes et jetant les yeux sur cette image vous vous en rappellerai la manière, malgré la distance votre Amour et le mien. (À gauche) n'en seront pas moins violents. Vous devez vous consoler vous remettant devant les yeux que vous futes éprise d'un homme que la gloire vous enlève et conduit dans des lieux a lui Insoumis vous ne devez plus pleurer en songeant aux victorieux. Il peut revenir vers vous et que vous pourrez un jour vous reposer à l'ombre de ses Lauriers Mille et mille jours Adieu.

je vous laisse mon portrait attendant que vous puissiez jouir de la personne qu'il représente.

Garnier Caporal au régiment de Brie.

Figure 15 Lettre de Soldat à Françoise signée Saint Paul, Photographie personnelle, Moselle.

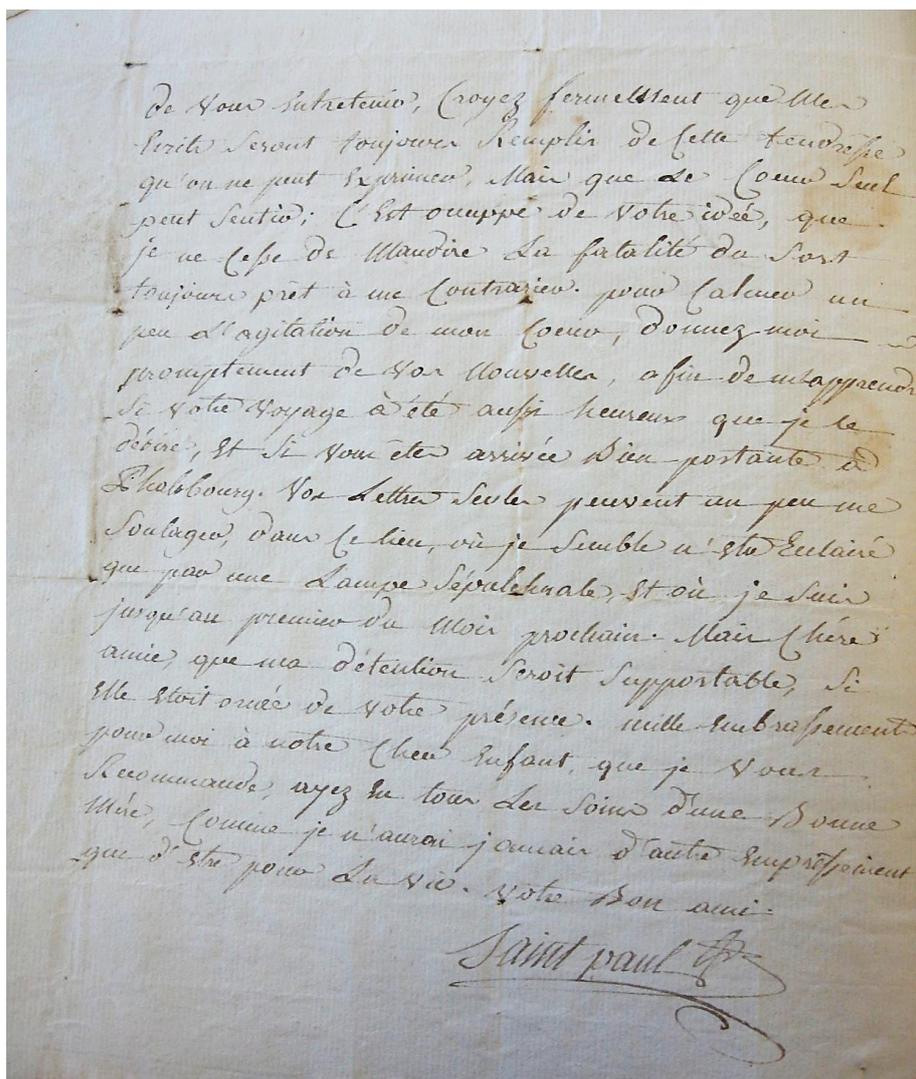


« Ma Bonne amie

Vous ne devez pas douter de la cruauté de ma détention, puisqu'elle m'a empêché de vous voir comme je l'avois voulu, plus vous avez eu de bonté pour moi Chère amie pendant votre séjour à Strasbourg, plus mon déplaisir a été grand de n'avoir pu y répondre, Et de n'avoir pu vous donner les plus vives marques de mon amour et de ma reconnaissance, mais chère Françoise, vous êtes trop équitable, pour en avoir de rigueur d'un amant qui vous chérit. Mais le sort toujours prêt à me persécuter, au moins si je suis privé....

de vous entretenir, croyez fermement que mes écrits seront toujours remplis de cette tendresse qu'on ne peut exprimer mais que le cœur seul peut sentir. c'est occupé de votre idée que je ne cesse de maudire la fatalité du sort toujours prêt à me contrarier pour calmer un peu l'agitation de mon cœur, donnez moi promptement de vos nouvelles, afin de m'apprendre si votre voyage a été aussi heureux que je le désire, et si vous êtes arrivée bien portante à Phalsbourg. Vos lettres seules peuvent un peu me soulager dans ce lieu où je semble n'être éclairé que par une lampe sépulchrale et où je suis jusqu'au premier du mois prochain. Mais chère amie, que ma détention seroit supportable, si elle étoit ornée de votre présence. Mille embrassements pour moi à votre cher enfant, que je vous recommande, ayez en tous les soins d'une bonne mère, comme je n'aurai jamais d'autre empressement que d'être pour la vie votre bon ami.

Saint Paul »



de vous entretenir, croyez fermement que mes
écrits seront toujours remplis de cette tendresse
qu'on ne peut exprimer, mais que le cœur seul
peut sentir; C'est occupé de votre idée, que
je ne cesse de maudire la fatalité du sort
toujours prêt à me contrarier. pour calmer un
peu d'agitation de mon cœur, donnez moi
promptement de vos nouvelles, afin de m'apprendre
si votre voyage a été aussi heureux que je le
désire, et si vous êtes arrivée bien portante à
Phalsbourg. Vos lettres seules peuvent un peu me
soulager, dans ce lieu, où je semble n'être éclairé
que par une lampe sépulchrale, et où je suis
jusqu'au premier du mois prochain. Mais chère
amie, que ma détention seroit supportable, si
elle étoit ornée de votre présence. mille embrassements
pour moi à votre cher enfant, que je vous
recommande, ayez en tous les soins d'une bonne
mère, comme je n'aurai jamais d'autre empressement
que d'être pour la vie votre bon ami.

Saint Paul »

Ma chere amie
 J'ai bien la lettre que vous
 ma mavez envoyez elle ma
 donne l'unique plaisir que
 j'aye eu depuis que j'ai
 quitte votre aimable Personne
 que de Regrets ne me cause
 par le malheureux éloignement.
 Le ciel ne pourra t'il donc pas
 en exauçant mes prieres, faire
 couler plus vite le peu de temps
 que j'ai à faire au Régiment
 pour que je puisse jouir du
 plaisir de vous voir, et vous
 dire de bouche. Bien plus
 que je ne peux que vous écrire

Figure 16 Lettre de Soldat à Françoise signée "Nancy", Photographie personnelle, Archives de Moselle

Page 2 : Je vais vous informer actuellement de la situation que mon départ m'a causé en arrivant à Nancy J'y ay tombé malade et le seul auteur de cette maladie est en partie le desespoir de vous avoir quitte. Voilà Comme j'ai fait ma route sans avoir en un seul moment de santé, n'y D'agrément cependant J'essaye à chaque jour de prendre de nouvelles forces et je fais mes efforts pour que le chagrin ne me cause pas de nouvelles peines. Je suis encore en attendant la santé parfaite, cependant je vais beaucoup mieux qu'à mon arrivée.

Page 1 : « Ma chere amie,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez envoyez elle ma donné l'unique plaisir que J'aye encore depuis que j'ai quitté votre aimable personne. Que de regrets ne me cause par ce malheureux éloignement. Le ciel ne pourra t'il donc pas en exauçant mes prieres, faire couler plus vite le peu de temps que j'ai à faire au Régiment pour que je puisse jouir du plaisir de vous voir et vous dire de bouche, bien plus que je ne peux que vous écrire.

Je vais vous informer
 actuellement de la situation
 que mon départ m'a causé
 en arrivant à nancy j'y ay
 tombe malade et le seul auteur
 de cette maladie est en partie
 le desespoir de vous avoir
 quitte. voilà Comme j'ai fait
 ma route sans avoir en un
 seul moment de santé, n'y
 D'agrément cependant j'essaye
 à chaque jour de prendre
 de nouvelles forces. et je
 fais mes efforts pour que
 le chagrin ne me cause pas
 de nouvelles peines. Je suis
 encore en attendant la santé
 parfaite, cependant je vais
 beaucoup mieux qu'à mon arrivée

Oh! ma Chere! qu'il me en coûte
de vous aimer. et il seroit bien
plus dur pour moi si vous
me deveniez infidelle, mais
non, je sais que vous m'êtes
sincere. et si je vous parle
ainsi c'est que la trop grande
amitié que j'ai pour vous, que
ça ne vous afflige point en
aucune façon. et si mon absence
vous chagrine. Jouissez du
moins d'avoir un amant sincere
et fidele à jamais. Je vous
aime ma chere voila pour le
present la satisfaction qui
me reste adieu ma chere
maitresse adieu
Je suis toujours
votre
Daire en artois
à 1 juillet 1779 Nancy

Page 3 : Oh ma chere ! qu'il m'en coûte de vous aimer et il seroit bien plus dure pour moi si vous me deveniez infidelle, mais non, je sais que vous m'êtes sincere et si je vous parle ainsi, ce n'est que la trop grande amitié que j'ai pour vous ; que ça ne vous afflige point en aucune façon. Et si mon absence vous chagrine Jouissez du moins d'avoir un amant sincere et fidele à Jamais. Je vous aime ma chere voila pour le présent, la satisfaction qui me reste adieu ma chere maitresse adieu.

Je suis toujours, ton ami.

Daire en artois 1 juillet 1779

Nancy.

Procès-Verbal d'arrestation de François Kremer :

18 juin 1780

La nommée Françoise Kremer de 32 ans [...] Native de Toul, mariée et demeurant actuellement aux baraques du bois de Chêne Près Phalsbourg. »

« laquel ayant été trouvé aux dites baraques du bois de chène [...] avec un sergent du Régiment de brie garnison en cette ville, où nous l'aurions arrêté et conduit chez nôtre brigadier qui l'auroit a l'instant fait metre en liberté, vû que son cas présent ne lui paroissoit pas assé suffisant pour la détenir et le moment d'après nous l'aurions arrêté de nouveaux dehors et a la proximité de cette même ville faisant une vie la plus déréglé possible avec plusieurs soldats de cette garnison, ayant avec elle pour lors un petit enfant âgé d'environ quatre mois qui lui appartient ; cette femme d'ailleurs, ne faisant uniquement d'autre metier que de s'abandonner continuellement a la troupe qu'elle attire et qu'elle derenge visiblement, donnant au surplus par cette raison un scandale abominable dans le public et un mauvais exemple à la jeunesse ce qui étant de la connaissance de Monsieur Gerard subdélégué en cette ville. C'est donc en fin pourquoi le S. Pirolle notre brigadier nous auroit en joint de la conduire dans les prisons de cette ville, où elle étant, le nommé Joseph Wakard son mary en ayant été informé il auroit promptement venir le même jour chés le dit notre brigadier, le prier de ne pas relacher la ditte Françoise Krêmer sa femme, en lui demandant de la faire conduire en toute assurance dans les Prisons de Metz. Pour y être détenue suivant son désir et s'il étoit possible Pendant plusieurs années, et pour y pouvoir parvenir, il aurait réunis audit sieur Pirolle des pièces y toutes d'une suite du derèglement de sa femme qui pouroient servir d'apuis aux exposés très certains relatés au contenu du présent procès verbal de capture que nous aurions crû devoir faire et nous l'avons constitué prisonnierre ès prison de Phalsbourg pour être ensuite transferrés de brigade en brigade en celle de Metz.

Précisions du subdélégué à Phalsbourg : « certifions qu'il y a plusieurs année que la femme libertine icy dénommée donne le plus grand scandale au public, que son mary lui auroit fait faire son procès comme adultère si ses facultés le lui avoient permis, et qu'en fais il n'y a sorte d'horeure et de libertinage aux quels elle ne se livre point. **Son mari demande qu'elle** « soit renfermée pour sa vie dans une maison de force Phalsbourg »

le 20 juin 1780.

4. La série des Gouaches révolutionnaires de Jean-Baptiste Lesueur.
 Conservées au musée Carnavalet. Elles mettent en scène de nombreux personnages de la Révolution, en particulier les volontaires. Peintes entre 1792 et 1795.



Figure 17 LESUEUR Jean-Baptiste, « Citoyens à l'exercice militaire », Gouaches révolutionnaires, Musée Carnavalet, entre 1792 et 1795, Paris Musées collections. À gauche, des citoyens s'exerçant aux armes. On retrouve ici l'idée que tous les citoyens mâles doivent savoir défendre la patrie. À droite, le départ d'un volontaire entouré de sa famille (son père, sa sœur et sa mère).



Figure 18 : LESUEUR Jean-Baptiste, « Joyeux départ des volontaires aux armées », Gouaches révolutionnaires, Musée Carnavalet, entre 1792 et 1795, Paris Musées collections.



Figure 19 : LESUEUR Jean-Baptiste, « Le serment des enfans ». Gouaches révolutionnaires, Musée Carnavalet, entre 1792 et 1795, Paris Musées collections.

Lors des fêtes et cérémonies, les jeunes garçons participent et sont déjà armés, incarnant déjà leur rôle de défenseurs de la patrie.

I. Sources

1. Sources Imprimées

A. Écrits du for privé

ALEYRAC, Comte d', *Aventures militaires au XVIIIe siècle d'après Les mémoires de Jean-Baptiste d'Aleyrac*, publiés par Charles Coste D'Aleyrac, Paris, Berger-Levrault, 1935.

BARDET Jean-Pierre, RUGGIU François Joseph (dir.), *Les Écrits du for privé en France De la fin du Moyen Age à 1914*, Paris, CTHS, 2015.

BARDET Jean-Pierre, RUGGIU François Joseph (dir.), *Au plus près du secret des cœurs ? Nouvelles lectures historiques des écrits du for privé*, Paris, Presses Universitaires de Paris Sorbonne, 2005.

BERNOS Charles-Etienne, « Souvenirs de campagne d'un soldat du régiment de Limousin (1741-1748) », *Carnet de la Sabretache*, vol.x, Paris, Berger-Levrault, 1902.

BIAL Jean-Pierre, *Les carnets du colonel BIAL 1789-1814, Souvenirs des Guerres de la Révolution et de l'empire, rédigés à Leipzig au dépôt des prisonniers*, Paris, les éditions de l'Officine, 2003.

BONARDI DU MÉNIL Jean-Balthazar de, *Mémoires (1760-1820) de Jean-Balthazar de Bonardi du Ménil gentilhomme normand, édités pour la société de l'histoire de France par Claude Hohl, préface de André Corvisier*, Paris, Honoré Champion, 2001.

BOUSCAYROL René, *Cent lettres de soldats de l'an II*, Paris, Aux amateurs de livres, 1987.

CHATTON Jean, *Cahiers de Vieux Soldats de la Révolution et de l'Empire , publiés et annotés par E. Gridel et le Capitaine Richard*, Paris, Chapelot & Cie, 1903.

COUTURE Louis Jean Baptiste Mathurin, *Quelques-uns de souvenirs*, Saint-Omer, Fleury-Lemaire, 1857.

DELAPORTE Pierre, « Campagne de l'an II Journal du conscrit Pierre Delaporte », in *Nouvelle Revue Rétrospective*, juillet-Décembre, 1899, p. 337-415.

DUMEY François, « Lettres de campagne du sergent major DUMEY de la 8e demi-brigade, et lettres qui lui furent adressées », in *Les carnets de la Sabretache*, série 3, 1, 1913, p 609-618.

DUTHILT Pierre-Charles, *Mes campagnes et mes souvenirs*, Paris, LCV Services, 2008.

FLEURU DE CATILLON Jacques-François, *Journal de route d'un volontaire de 1792 : le capitaine Jacques-François Fleuru de Catillon*, DELOFFRE (A.). dans les Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai, 65 (1911), p. 435-482.

FRANÇOIS Charles, *Journal du capitaine François dit le dromadaire d'Égypte d'après le texte de l'édition originale établie par Charles Grolleau, Première réédition depuis 1903*, Paris, Tallandier, 2003.

FRICASSE Sergent, *Journal de Marche du Sergent Fricasse, de la 127e Demi-Brigade, publié pour la première fois par Lorédan Larchey, d'après le Manuscrit original déposé à la bibliothèque de l'Arsenal*, Paris, à la librairie, 1882.

GERBAUD capitaine, *Le Capitaine Gerbaud, 1773-1799. Les Volontaires de la Creuse en 1791*, Documents publiés et annotés, par Maxime Mangerel, Paris, Plon, 1910.

GERVAIS Capitaine GERVAIS, *À la conquête de l'Europe Souvenirs d'un soldat de l'Empire*, Paris, Éditions du Grenadier, 2009.

GIRARD Etienne-François, *Souvenirs militaires du colonel Girard 1766-1846*, Paris, B. Giovanangeli éditeur, 2010.

GIRARDON Pierre, *Lettres de Pierre Girardon officier barsuraubois, Pendant les Guerre de la Révolution (1791-1799)*, Publiées et annotées par Louis Morin, Bar-sur-Aube, 1898.

GIRAULT Philippe-René, *Mes campagnes sous la Révolution et l'Empire*, Paris, Le Sycomore, 1983.

JOLICLERC, *Volontaire aux armées de la Révolution, ses Lettres (1793-1796), Recueillies et publiées par Etienne Joliclerc, avec une introduction et des notes par Frantz funck-Brentano*, Paris, Perrin, 1905.

LA COLONIE Jean-François Martin de, *Mémoires de Monsieur de La Colonie : maréchal de camp des armées de l'électeur de Bavière, édition présentée et annotée par Anne-Marie Cocula*, Paris, Mercure de France, 1992.

LA COLONIE Jean-Martin de, *Maréchal de Camp, mémoires de M. de la Colonie,... contenant les événemens de la guerre depuis le siège de Namur en 1692 jusqu'à la bataille de Bellegrade en 1717... avec les aventures et les combats particuliers de l'auteur*, Bruxelles, aux dépens de la Compagnie, 1737, 2 vol.

LADRIX Alexandre, « Lettres d'Alexandre Ladrix volontaire de l'an II avec une introduction et des notes par M. Jean Barada », *Carnet de la Sabretache*, vol 9, 1926.

LEBERTON Pierre, sergent, *Voyage militaire (1793-1814), par le sergent Pierre LEBERTON, de la 89ème demi-brigade d'infanterie de ligne, Histoire d'un charentais, soldat de l'an II, Carnet de route du sergent Leberton*, société archéologique et historique de la Charente, 2001.

LECLER Jean-Antoine, « Journal d'un lieutenant de sapeurs auxiliaires de l'armée des Alpes et de l'armée d'Italie, Jean-Antoine Lecler (septembre 1793 à juin 1796) », *Mémoires de la société des Sciences Naturelles & Archéologiques de la Creuse*, Tome 19, Limoges, 1913

MAURIN, ROUVIÈRE, « Deux volontaires de Sambre et Meuse : lettres de Maurin et de Rouvière à Dessalles (1792-1797) », in *Nouvelle revue rétrospective*, Tome XVI, Janvier-Juin, Paris, 1902.

MAUTORT Louis François de Paule Tillette Chevalier de, *Mémoires du chevalier de Mautort capitaine du régiment d'Austrasie chevalier de l'ordre royale et militaire de Saint-Louis 1752-1802*, Paris, Plon, 1895.

MOPINOT DE LA CHAPOTTE Antoine-Rigobert, *Sous Louis le Bien-Aimé, correspondance amoureuse et militaire d'un officier pendant la guerre de Sept-Ans (1757-1765)*, Paris, Calmann-Lévy, 1905.

NOËL Joseph-Louis-Gabriel, *Au temps des Volontaires 1792, lettres d'un volontaire de 1792, présentées et annotées par J. Noël*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1912.

PRILLY Monsieur de, *Un soldat de la Guerre de sept ans d'après ses lettres par M. L'abbé Puisieux*, chalons sur Marne, 1889.

QUINCY Joseph Sevin, Comte de, *Mémoires du chevalier de Quincy*, Léon Lecestre (éd), Paris, Renouard, 3 vol., 1898.

ROSSIGNOL Jean-Antoine, *Vie de Jean Rossignol vainqueur de la Bastille*, Édition présentée et annotée par Antoine de BAECQUE, Paris, Mercure de France, 2011.

VALFONS Charles de Mathéi de, *Souvenirs du Marquis de Valfons, Vicomte de Sebourg Souvenirs du Marquis de Valfons, Vicomte de Sebourg, lieutenant général des armées du roi 1710-1786*, Paris, Mercure de France, 2003.

VAXELAIRE J. C., *Mémoire d'un vétéran de l'ancienne armée 1791-1800 siège de Mayence-pacification de la Vendée campagne d'Égypte, publiés et annotés par Henry Gauthier-Villars*, Paris, Delagrave, 1900.

VERNÈRE Xavier, *Cahiers d'un volontaire de 1791 par Xavier Vernère, publiés par M. X. Gerin-Roze, son petit-fils*, Paris, Fayard, 1911.

B. Traités d'Art militaire

ARCQ Philippe-Auguste de Sainte-Foix, *La Noblesse militaire, ou le Patriote français opposé à la noblesse commerçante*, Paris, Michel Lambert, 1756.

BOHAN François-Philippe Loubat, Baron de, *Examen critique du militaire françois. Suivi des principes qui doivent déterminer sa constitution, sa discipline et son instruction*, Genève, [s. n.], 1781.

BOUSSANELLE Louis de, *Aux soldats, par M. de Boussanelle*, Paris, Knapen, 1789.

BOUSSANELLE Louis de, *Le bon militaire, Par Mr de Boussanelle*, Paris, Lacombe, 1770.

BOUSSANELLE Louis de, *Réflexions militaires*, Paris, Duschesne et Durand, 1764.

CERIZIERS de, père René, *Le Héros François ou l'idée du grand capitaine*, Paris, Veuve Camusat, 1645.

CHAMPIONNET Jean-Étienne, *Recueil des actions héroïques, ou Le livre du soldat français*, publié pour la première fois avec une présentation et des notes par Marcellin Pellet, 1885.

DESRIVIÈRES Ferdinand, *Loisirs d'un soldat du régiment des gardes françoises*, Amsterdam et Paris, Charles Saillant, 1767.

DESRIVIÈRES Ferdinand, *Essais sur le vrai mérite de l'officier Par l'Auteur des Loisirs d'un Soldat*, A Dresde, Dufour, 1769.

DOUAZAC, *Dissertation sur la subordination avec des réflexions sur l'exercice et sur l'art militaire Par Monsieur ****, Avignon, Aux Dépens de la Compagnie, 1754.

HÉROUVILLE DE CLAYE Antoine de Ricouart, Comte d', *Traité des Légions ou Mémoires sur l'infanterie*, quatrième édition, La Haye, Chez Antoine Gibert, 1777.

LAISSAC De, *De l'Esprit militaire, Troisième édition, augmentée et dirigée par l'auteur*, Bruxelles et Paris, Buisson, 1789.

REMOND DES COURS, Nicolas, *Les véritables devoirs de l'homme d'épée, particulièrement d'un gentilhomme qui veut réussir dans les Armées, par l'Auteur de la lettre d'Éloïse à Abélard*, Amsterdam, Adrian Braakman, 1697.

SAXE Maurice de, *Mes rêveries ouvrage posthume de Maurice comte de Saxe, duc de Curlande et de Sémigalle, maréchal général des armées de Sa Majesté Très-Chrétienne : augmenté d'une histoire abrégée de sa vie, & de différentes pièces qui y ont rapport, par monsieur l'abbé Pérau*, A Amsterdam et a Leipzig, chez Arkstée et Marcus, 1757.

SERVAN Joseph, *Le soldat citoyen, ou Vues patriotiques sur la manière la plus avantageuse de pourvoir à la défense du royaume*, Neufchâtel, Dans le pays de la Liberté, 1780.

VARENNES Pierre Augustin de, *Réflexions morales relatives au soldat Français*, Paris, Cellot et Jombret, 1779.

ZIMMERMANN Christian Emanuel, *Essais de principes d'une morale militaire et autres objets*, Amsterdam et Paris, Merlin, 1769.

C. Traités de médecine et Littérature médicale

COLOMBIER Jean, *Code de médecine militaire*, Paris, J. P. Costard, 1772.

COLOMBIER Jean, *Médecine militaire ou Traité des maladies tant internes qu'externes auxquelles les militaires sont exposés dans leurs différentes fonctions de paix ou de guerre*, Paris, de Cailleau, 1778.

COLOMBIER Jean, *Préceptes sur la Santé des Gens de guerre ou L'Hygiène Militaire, Par M. C. Docteur Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, Publication après le code de médecine Militaire*, Paris, Chez Lacombe, 1775.

CUREAU DE LA CHAMBRE Marin, *L'art de connoistre les hommes*, Amsterdam, chez Jacques Le Jeune, 1669.

LIGNAC, M. de, *De l'Homme et de la Femme considérés physiquement dans l'État du mariage*, tome 1, Lille, C.-F.-J. Le Houcq, 1778.

LE COINTE Jourdan, *La santé de Mars, Ou moyens de conserver la Santé des Troupes*, Paris, Briand, 1790.

LAVATER Jean-Gaspard, *Essai sur la Physiognomonie destiné à faire connoître l'homme et à le faire aimer*, La Haye, [s. n.], 1783.

LEVACHER DE LA FEUTRIE A.-F.-Th., MOYSANT F., et LA MARCELLERIE E. de, *Dictionnaire de chirurgie*, Paris, Lacombe, 1767.

MEYSERREY Guillaume Mahieu de, *La Médecine d'armée contenant des moyens aisés de préserver des maladies, sur terre et sur mer et d'en guérir ... les gens de guerre, & autres de quelque condition qu'ils soient...*, Paris, Vve Cavalier et fils, 1754.

PERNETY Antoine-Joseph, *La connoissance de l'homme moral par celle de l'homme physique*, Berlin, G. J. Decker, 1777.

PINEL Philippe, *Nosographie philosophique ou la méthode de l'analyse appliquée à la médecine*, Paris, Maradan, 1797.

VARENNE De la, « Observation sur les funestes effets de la Masturbation Par M. De La Varenne, Chirurgien-major du régiment de Lorraine », *Journal de Médecine*, 1782.

D. Littérature

Dictionnaires

ACADÉMIE FRANÇAISE, *Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, J.-B. Coignard, 1740, tome 2, p 70 et édition de 1762.

FURETIÈRE Antoine *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts, par feu Messire Antoine Furetière*, La Haye, A. et R. Leers, 1690.

Traité divers

SAINT-JUST Louis-Antoine de, *Saint-Just, L'esprit de la Révolution, suivi de Fragments sur les institutions républicaines*, Paris, Union Générale d'éditions, 1963.

BARRÈRE DE VIEUZAC Bertrand, *Décret sur la formation de l'Ecole de Mars, lors de la séance du 13 prairial an II (1er juin 1794)*, (éd.) GUT Philippe et ALQUIER Aline, *Archives Parlementaires de la Révolution Française*, n°91, Tome XCI, Paris, 1976.

Recueils de Chansons

DIFFÉRENTS AUTEURS, *Le chansonnier de la Montagne ou recueil de chansons, vaudevilles, Pots-pourris et hymnes patriotiques, seconde édition*, Paris, chez Favre, An II de la République.

CHARRIERE Georges, MAXIT Bernard, JACQUIER Jean-Marc, PERRIER Catherine (éd.), BERSOUS Charles, *Chansonnier dit « Berssous »*, rédigé entre 1785-1786, découvert en 1998. <http://f.duchene.free.fr/berssous/i6180.htm>

Le Chansonnier national ou recueil des chansons choisies et patriotiques sur la constitution Française & les Droits de l'Homme, A Paris, chez Valleyre, 1790.

MAUREPAS, Jean-Frédéric Phélypeaux, *Recueil Clairambault-Maurepas : chansonnier historique du XVIIIe siècle, publié par Emile Raunié*, Paris, 1880-1884.

SANS AUTEUR, *Recueil d'hymnes patriotiques chanté aux séances du conseil général de la commune, par les Citoyens de la première réquisition et de l'armée révolutionnaire*, Paris, [s.n], 1793.

SAUVREZIS Alice, *Autres chants de Soldats 1200-1916*, Paris, Berger-Levrault, 1916-1917.

Romans et Pièces de Théâtre

BERTON Henri-Montan, *Agricol Viala*, Paris, 1794.

BRIOIS, *La mort du jeune Barra ou Une journée de la Vendée*, Paris, 1793-1794.

DESFONTAINES François-Georges, *Les Chouans de vitré, fait historique en un acte en prose par F. G Desfontaines, Représenté, pour la première fois, à Paris, sur le Théâtre du Vaudeville, le 24 Prairial de l'an second de la République*, Paris, Chez le Libraire, 1794.

FAVART, Charles-Simon, *Cythère assiégée, Opéra-comique en un acte représentée à Bruxelles pour la première fois le 7 juillet 1748*, Bruxelles, [S.I] : [s.n], 1748.

GODARD D'AUCOURT Claude, *L'Académie militaire ou les Héros subalternes, par P***, auteur suivant l'armée*, 2^e édition, Amsterdam, Par la Société, 1749.

HOFFMAN François-Benoît, *Callias ou Nature et patrie : drame héroïque en un acte et en vers mêlé de Musique, représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-comique national, le deuxième jour complémentaire, l'an second de la République*, Paris, chez Maradan, 1794-1795.

JADIN Louis, *Agricol Viala*, Paris, 1794.

JADIN Louis, *L'apothéose du jeune Barra : tableau patriotique en un acte, mêlé d'arriettes*, Paris, 1793-1794.

JARDIN, *Le Déjeuner des Volontaires, scène patriotique mêlée de musique. Par le citoyen J ****, Paris, Pollet, 1793.

MERCIER Louis-Sébastien, *Le déserteur, drame en 5 actes et en prose, par M. Mercier*, Paris, chez Le Jay, 1770.

PATRAT Joseph, *L'officier de fortune ou les deux militaires, Comédie en vers et en deux actes mêlée d'ariettes. Représentée pour la première fois à Paris, sur le Théâtre de la rue Feydeau, le 24 Septembre 1792*, Paris, chez le citoyen Caillau, 1792-1793.

PHILIPON DE LA MADELEINE Louis. *Agricol Viala ou Le jeune héros de la Durance : fait historique et patriotique, acte en prose mêlé de chant*, Paris, 1794.

PIGAULT-LEBRUN, *Les dragons ou les bénédictines*, Paris, Barba, 1793.

PIGAULT-LEBRUN, *Les dragons en cantonnement, ou La suite des Bénédictines , comédie en un acte et en prose Dragon en cantonnement*, Paris, Barba, 1793.

RADET Jean-Baptiste, *Le canonnier convalescent, fait historique en un acte et en Vaudevilles ; Par JB Radet ; représentée pour la première fois, à Paris, sur le Théâtre du Vaudeville, le 11 Messidor de l'an second de la République*, Paris, Chez le Libraire, An III.

SEDAINE Michel-Jean, MONSIGNY Pierre-Alexandre, *Le déserteur : opéra-comique en trois actes, quatre tableaux*, Paris, 1769.

VALCOURS Aristide, *Charles et Victoire, Les Amans de Plailly Anecdote historique comédie en trois actes et en prose, Par le citoyen Aristide Valcour. Représentée pour la première fois à Paris sur le théâtre de la cité le 30 Brumaire an second de la République Française*, chez le citoyen Caillau, 1793.

VALCOURS Aristide, *La discipline Républicaine, Fait historique en un acte en prose, mêlé d'ariettes, Par Aristide Valcour, Musique du citoyen Foignet*, Paris, chez le citoyen Cailleau, 1793.

2. Archives

A. Service Historique de la Défense (SHD)

Série J Justice militaire

Sous série 1 J Conseils de guerre d'Ancien Régime 1740-1792

1 J 2 Minutes de Jugements, 1742-1743.

1 J 10 Minutes de Jugements, janvier-mai 1748.

1 J 15 Minutes de Jugements, Janvier à Juin 1752.

1 J 20 Minutes de Jugements, 1756.

1 J 21 Minutes de jugements, 1757.

1 J 22 Minutes de Jugements, 1758.

1 J 23 Minutes de jugements, janvier-juillet 1759.

1 J 24 Minutes de jugements, Août à décembre 1759.

1 J 25 Minutes de jugements, janvier à juin 1760.

1 J 26 Minutes de jugements, Juillet-décembre 1760.

1 J 27 Minutes de jugements, 1761.

1 J 28 Minutes de jugements, janvier à juin 1762.

1 J 29 Minutes de jugements, juillet décembre 1762.

1 J 30 Minutes de jugements, 1763-1764.

1 J 44 Minutes de jugements, 1780-1781.

1 J 45 Minutes de Jugements, 1781.

1 J 46 Minutes de jugements, 1782.

1J 47 Minutes de jugements, 1782.

1 J 48 Minutes de jugements, 1782-1783.

1 J 50 Procédures complètes suivies à l'encontre des soldats des gardes françaises, 1784.

1 J 51 Procédures complètes suivies à l'encontre des soldats des gardes françaises, janvier-février 1784.

1 J 52 Procédures complètes suivies à l'encontre des soldats des gardes françaises, mars 1784-novembre 1786.

1 J 64 Procédures complètes, 1788.

1 J 65 Procédures complètes, 1788.

1 J 67 Minutes de jugements, mai-août 1789.

1 J 69 Minutes de jugements, 1790

1 J 70 Minutes de jugements, Janvier 1791-juillet 1792.

Sous-série 2 J, Conseils de guerre 1793-1814

2 J 1 Jugements divers : armée de Haute-Loire (Issingaux), armée des côtes de Brest (Rennes, Vannes, Laval, Brest, Quimper, etc), Drôme, Deux-Sèvres, Hautes-Pyrénées, Gard, l'Hérault, Hautes-Alpes, Haute-Saône, an II-an IV

2 J 2 Idem (Aisne, Landes, Vienne, Loire, Loiret, Oise, Pas-de-Calais, Manche, Marne, Mayenne, Meurthe, Meuse, Nièvre, Nord, Lot) an II-an IV.

2 J 3 Idem : plusieurs dossiers : vie politique en France (menées contre-révolutionnaires), rapports avec la population (rixes, vols, assassinats etc), registres des deux demi-brigades, d'un régiment de dragons an II-an IV.

2 J 4 Idem (Rhône, Sarthe, Vosges, Tarn, Vendée, Var, Vaucluse), an II-an IV

2 J 5 Idem : armée de l'Ouest, Indre-et-Loire (Tours) an II-an IV

2 J 152 13^e division militaire. (éléments de procédures : interrogatoires d'inculpés, de témoins, victimes, procès-verbaux, inventaires, correspondances entre magistrats ; conseils militaires : Rennes, Vannes, Port-Briec, Saint-Omer, Bruges, Abbeville), an V-an VIII

2 J 153 13^e division militaire. (jugements de tous les conseils de guerre de Brest, avec les éléments de procédures, délits envers l'armée, éléments de procédures de Saint-Briec) an V.

2 J 154 13^e division militaire. (jugements de conseils de guerre de Brest, avec éléments de procédures, délits envers les populations civiles) an V.

2 J 155 13^e division militaire. (délits politiques, éléments de procédures, délits envers les populations civiles : Saint-Briec) an V.

2 J 156 13^e division militaire. (conseil de guerre de Brest, conseil militaire, conseil de guerre de Rennes, conseil de guerre de Saint-Briec), an V-an VI.

2 J 157 13^e division militaire. (conseil de révision de Rennes, jugements du conseil de guerre de Brest avec des éléments de procédures) an VI

2 J 158 13^e division militaire. (délits envers populations civiles, jugements avec les éléments de procédures des conseils de guerre de Brest et de Saint-Brieuc) an VI

2 J 159 13^e division militaire. (1^{er} conseil de guerre de Saint-Brieuc, 2^e conseil de guerre de Rennes, conseil de guerre de Brest, conseil de révision de Rennes) an VI-an VII

2 J 162 13^e division militaire. (délits envers les populations civiles, 2^e conseil de guerre de Rennes, 1^{er} conseil de guerre de Saint-Brieuc, conseil de révision de Rennes, éléments de procédures) an VII.

2 J 163 13^e division militaire. (délits envers l'armée, 2^e conseil de guerre de Rennes, 1^{er} conseil de guerre de Saint-Brieuc, conseil de révision de Rennes, éléments de procédures), an VII.

2 J 231 17^e division militaire (éléments de procédure, conseils militaires de Paris : École militaire, Invalides, Châtelet, Vincennes, rue de Provence, palais de justice, Versailles), an II-an V.

2 J 239 17^e division militaire (conseil de guerre de Paris : Place de Grève, conspiration royaliste) an V. Conseils militaires du Temple (rébellion de Grenelle 1796), de l'École militaire (rébellion de Versailles), éléments de procédures, an IV-an V.

2 J 240 17^e division militaire (conseil de guerre de Paris : place de Grève, jugements, éléments de procédures) an V.

2 J 243 17^e division militaire (1^{er} conseil de guerre de Paris siégeant place de Grève, éléments de procédures) an VI.

262 18^e division militaire. (jugements, éléments de procédures, conseil de guerre d'Auxonne, conseils militaires : Dijon, Auxonne, Nevers), an IV-an XII.

2 J 336 Armée de Rhin-et-Moselle : conseil de guerre (Strasbourg) et éléments de procédures. an V.

2 J 338 (Dossier 1) Armée de Rhin-et-Moselle : éléments de procédures et jugements du conseil de guerre (Strasbourg) ; (d. 2) armée d'Allemagne : conseils de guerre (Mayence, Coblenz, Bingen, Höchst, Ribeaupville, Solingen, Zulpich, Westerbourg, Burgweiler, Lintz, Cologne, Luxembourg, Ortenberg, Mulheim, Ensisheim, Wilstedt), 2^e conseil de guerre et de révision (Strasbourg). an V-an VI.

Série B1 : Série chronologique de la Révolution

B1 310 Armée des Ardennes justice militaire 1793-1797.

B1 311 Armée de Sambre et Meuse Justice militaire 1793-1797.

B1 312 Armée de Sambre et Meuse Justice militaire 1793-1797.

B1 317 Armée du Nord Flandre justice militaire 1792-1795.

B1 326 Armée du Nord Flandre Justice militaire 1793-1797.

B1 327 Armée du Nord Flandre Justice militaire 1793-1797

B1 336 Armée de l'Ouest et des côtes de Brest Justice militaire 1792-1793.

B1 337 Armée de l'Ouest Justice militaire 1793-1795.

Fonds des volontaires nationaux de la Révolution française (GR XW)

GR XW 7 : Fonds des volontaires nationaux Ariège

GR XW 29 : Fonds des volontaires nationaux de la Creuse

GR XW 30 : Fonds des volontaires nationaux Drôme

GR XW 57 : Fonds des volontaires nationaux Loiret

Fonds Manuscrits du Ministère de la Défense

GR 1 M 1701-1789 : Mémoires techniques

Carton 1M 1705

1M 1705, ANONYME, *Mémoire contenant les moyens de remédier aux défauts qui se trouvent dans l'Infanterie française de la rendre en tout temps aussi nombreuse que complète et d'épargner à l'État des sommes considérables*, 1750.

SHD, 1 M 1705, CAMBIS, M. de, Colonel du régiment de Cambis, *Mémoire sur les éléments de l'école du soldat*, 1753.

Carton 1 M 1708

1M 1708, ANONYME, *Mémoire contenant les moyens de remédier aux défauts qui se trouvent dans l'infanterie française*, 1756-1759.

Carton 1 M 1711 :

1 M 1711 Anonyme, *Nottes sur l'infanterie*, 20 juillet 1769

1 M 1711, FAUVILLE, M. de, *Réflexions militaires sur l'organisation et la discipline*, 30 juin 1774.

1 M 1711, DE SÉGUR, capitaine ayde major du Régiment des recrues d'Abbeville, *Catéchisme du soldat, dédié à Monseigneur le duc de Choiseul*, 1766.

1M 1711, SAINT AULAS, ancien capitaine d'infanterie, *Observations Politiques et militaires sur la disposition actuelle de nos troupes, discipline, administration d'un Regt*, 20 mai 1768.

Carton 1 M 1712 :

1 M 1712, ANONYME, *Essai sur quelques projets tendans à perfectionner le militaire français*, Sans date.

1 M 1712, BELLONSUS, Monsieur de, *Instruction concernant les devoirs des bas officiers, officiers : subalternes, capitaines, majors & commandants du Régiment, par Mr de Bellonsus à M le Prince de Salms*, 1772.

1M 1712 , SOULIART Sous aide major au régiment de Condé, *Sans Titre*, 1771-1774

1 M 1712, MONTEYNARD, *Infanterie*, date estimée entre 1771 et 1774.

Carton 1 M 1716 :

SHD, 1M 1716, BOUTHILLIER, *Mémoire sur la question d'habiller l'infanterie, soit tous les deux ans, soit tous les trois*, 1787.

Carton 1 M 1718

1M 1718, *Lettre des bas officiers de la Garnison de Lille contenant leurs réclamations pour le bien être militaires*, 1789.

1M 1718, DU PUY LAURON, Lieutenant-colonel d'infanterie, *Le mal et le remede ou organisation militaire pour les troupes française* 1791.

1M 1718, *Lettre des bas officiers du régiment de Languedoc infanterie contenant les articles qu'ils soumettent à la considération de l'Assemblée nationale*, 1789.

1 M 1718, Sans nom d'auteur, *Nouvelle constitution proposée pour l'infanterie française*, 1789.

Carton 1 M 1772 :

1 M 1772, ANONYME, *Devis d'habillement uniforme pour le Régiment Royal Barrois, Sans date et Régiment R^{al} des Vaisseaux, Aperçu de ce que peuvent couter les effets qui composent le sac d'un soldats*, 1784.

1M 1772, Sans Auteur, *Mémoire sur l'habillement l'équipement et la tenue de l'infanterie*, 1787.

1 M 1772, ANONYME, *Projet d'économie sur la Tenüe du soldat*, Sans date.

1 M 1772, GRIMOARD chevalier de, *Mémoire sur une nouvelle chaussure imaginée par le chevalier de Grimoard* , 1784.

1 M 1772, SAINT-SAUVEUR, Sieur de, *Réflexion relative à l'armement l'équipement et l'habillement des chasseurs à pied*, 1784.

Carton 1 M 1783 :

1 M 1783, ANONYME, *Projet d'une ordonnance pour rassembler en différents titres les delits et autres cas interresants le service, la discipline et la subordination dont il deviendrait avantageux de faciliter la connoissance aux officiers lorsqu'ils peuvent être appelés dans un conseil de guerre*, 1774.

1 M 1783, ANONYME, *Mémoire Pour Prévenir et empêcher la Désertion avec quelques réflexions sur le défaut de discipline et d'exercice des Troupes*, 1753.

1M 1783, ANONYME, *Nottes sur le mémoire ayant pour titre Discours sur ce que l'on doit faire pour eviter la désertion et pour la punir dans des circonstances presentes*, 1772.

1 M 1783, ANONYME, *Réflexions sur les peines décernées contre les déserteurs* 1775.

1M 1783, AIGALLIERS, Baron d', Capitaine Aide major du Régiment de Forez, *Discours aux soldats François (sur la désertion)*, 1773.

1 M 1783, AULAN, Chevalier d', *Réflexions sur la désertion*, 1764.

1M 1783, BRUNI Chevalier de, *Discours expositif d'un projet contenant le choix et l'éducation des hommes destinés à faire des soldats*, 7 janvier 1790.

1 M 1783, DE BUFFEVENT capitaine au régiment de Lorraine infanterie, *Projet pour arrêter la désertion*, 1772.

1 M 1783 BUSSENNE DE SCHLAGBERG, commissaire des guerres, *Mémoire sur la désertion*, 1780.

1M 1783, CADENEL, *Moyens pour qu'en France, les soldats ne désertent plus*, 1773.

1M 1783, CHEMINADES DE LORMET Lieutenant-colonel au Régiment d'infanterie de Chartres, *mémoire concernant la désertion*, 1769.

1 M 1783, DE LA BALME Sieur de, Écuyer Lieutenant de la Maréchaussée de Senlis, *Moyens d'empescher la Désertion au moins de la réduire a très peu de chose*, 1761.

1 M 1783, DIDELOT, capitaine réformé des volontaires de Soubise, *Mémoire sur la nécessité de commuer la peine de mort pour les déserteurs*, 1765.

1 M 1783, DUVAURE, ancien officier de Cavalerie, *Projet pour prevenir ou diminuer la désertion, proposés par M. Duvaure ancien officier de Cavalerie*, 1768.

1 M 1783, FLAVIGNY, *Projet pour remédier à plusieurs abus A Monseigneur le Marquis de Monteynard*, Sans date.

1 M 1783, FLAVIGNY, *Discours sur ce que l'on doit faire pour arrêter la désertion, et pour la punir dans les circonstances présentes*, Après 1772.

1 M 1783, GIGOT, Sieur de, ancien militaire, 1790, *Mémoire sur la désertion*, 4 mai 1790.

1 M 1783, Merlu Monsieur de, *Mémoires sur la Desertion tant Générale que particuliere, au Regiment de Recrue de la Ville de Paris, et Sur les moyens que l'on pourroit prendre pour la rendre moins considerable et moins onereuse au Roy et à l'État !*, mai 1765.

1 M 1783, MONTBAREY Comte de, *Observations sur désertion générale*, Octobre 1766.

1 M 1783, RENAUME DE LA TACHE Capitaine réformé de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, *De la désertion*, 1 juillet 1774.

1M 1783, RICHARD, Capitaine commandant de Grenadiers dans les volontaires de Luxembourg et pensionnaire de la marine du roi, *Le patriote où Moyens de diminuer la désertion dans les troupes de France*, 22 Août 1784.

1 M 1783, VIETINGHOFF, le baron de, colonel du régiment Royal-Bavière, *Tableau et État des Déserteurs d'après les signalements envoyés à la Maréchaussée depuis 1776 jusqu'à 1783*.

1M 1783, VILLIERS, Capitaine au régiment des gardes françaises, *Mémoire concernant les déserteurs*, 1767.

Carton 1 M 1784 :

1 M 1784 ANONYME, *Extrait d'un Mémoire sur les moyens les plus efficaces de prévenir la désertion*, 1761-1770

1 M 1784 ANONYME, *Mémoire concernant les moyens de remédier à la désertion, de supprimer les corvées et d'améliorer le sort du soldat françois*, Sans date.

1 M 1784 ANONYME, *Mémoire concernant la levée des recruës*, sans date.

1 M 1784 ANONYME, *Mémoire concernant les recrües de l'Infanterie moyens d'arrêter la désertion*, sans date.

1 M 1784 ANONYME, *Mémoire sur la peine de mort contre les déserteurs*, probablement vers 1760

1 M 1784 ANONYME, *Principes généraux d'où doit partir le titre de l'ordonnance des délits concernant la désertion*, Sans date.

1 M 1784 ANONYME, *Réflexions d'un militaire sur les peines portées contre les Déserteurs*, Sans date.

1 M 1784 ÉPINOIS CHEVALIER DE, Lieutenant-Colonel du Régiment de Laroche foucauld, *Mémoires sur la desertion dans lequel ce qui est déjà réglé par differantes ordonnances est sousigné*, 1761-1770 (date estimée).

1 M 1784, FLAVIGNY, *Réflexions sur la désertion et sur la punition des déserteurs en forme de lettre à Monseigneur le duc de Choiseul Ministre et secrétaire d'Etat au département de la guerre*, 1761-1770.

1 M 1784, JAUCOURT, Chevalier de, *Mémoire sur les moïens de détruire l'Esprit de desertion qui existe en France*, vers 1760.

1 M 1784, MENONVILLE, Monsieur de, capitaine au régiment de Chartes infanterie, *Mémoire sur des Moyens de prévenir la désertion*, Sans date.

Carton 1 M 1785 :

ANONYME, *Mémoire sur les Conseils de guerre*, 4 janvier 1778.

ANONYME, *Réflexions qui tendent l'établissement des conseils de guerre toujours permanent pour les officiers de quelque grade qu'ils soient*, 1776.

Carton 1 M 1786 :

ANONYME, *Mémoire sur l'importance de détruite une des branches du luxe qu'on a toléré jusqu'à présent dans les troupes du Roy*, 1774.

1 M 1786, ANONYME, *Observations sur le rétablissement de la discipline militaire et un projet d'instruction pour messieurs les officiers généraux*, 1766.

1 M 1786, BUFFEVENT, Chevalier de, Capitaine au régiment de Lorraine, *Projet Réflexions sur la discipline*, 14 Février 1772.

1M 1786, MALTZEN officier dans la légion de Lorraine, *Discipline*, 5 Juin 1776.

1 M 1786, *Reglement concernant les devoirs les plus essentiels de MM les Lieutenants et sous lieutenants, sergents et caporaux de l'Infrie pour maintenir leur Compagnie Conformément à la dernière ordonnance*, 1764.

1 M 1786, JOLY DE SAINT-VALIER Monsieur de, *Traité sur la discipline militaire et sur les évolutions*, 1770.

Carton 1 M 2008

1 M 2008, *Réflexion sur la formation prescrite par l'arrêté du directoire exécutif du 18 Nivôse dernier pour les demi-brigades d'infanterie*, 8 Janvier 1796.

1 M 2008, GUYARD Commandant du 16e bataillon d'infanterie légère, *Instructions pour tous les grades de l'Infanterie républicaine par Guyard Chef du 16e bataillon d'infanterie légère*, 1794.

1 M 2008, GUYARD, Commandant du 16e bataillon d'infanterie légère, *Travail relatif à l'infanterie légère*, 1794.

1 M 2008, KRIEG Jean-Frédéric , général de Division, *Essai d'une instruction élémentaire dans l'art militaire, offert aux jeunes guerriers républicains français de l'arme de l'infanterie, par un ancien militaire un de leurs frères d'armes*, Choisy-sur-Seine, 30 nivôse an IV 20 janvier 1796.

1 M 2008, VAUTRÉ, capitaine adjoint aux adjudants généraux, *Vues sur l'infanterie française*, , et réponse à ce mémoire, 24 fructidor an VII-10 septembre 1799.

1 M 2008, COLOMBET Le citoyen, quartier-maître trésorier à la 95e demi-brigade, au Comité de salut public, *Organisation et administration de l'infanterie*, devant Mannheim, 1er frimaire an III-11 novembre 1794 (15 pages).

Carton 1 M 2009 :

1 M 2009, GUYARD Commandant du 16e bataillon d'infanterie légère, *Instructions pour tous les grades de l'Infanterie républicaine par Guyard Chef du 16e bataillon d'infanterie légère*, 1794.

Carton 1 M 2017

1 M 2017, CHAVARDÈS Citoyen, *Projet du citoyen Chavardès, ancien dragon du 17e régiment, pour se procurer de bons officiers*, 6 août 1793

1M 2017, CHAVARDÈS citoyen, *Pétition et plan militaire présenté au citoyen prosper Jijay adjoint au ministre de la guerre, par le citoyen Chavardès ...sortant du regt des dragons le 7 août 1793* », 1793.

Carton 1 M 2018 :

1 M 2018, VEZU Citoyen, *Mémoire sur les abus qui se commettent à l'armée, par le citoyen Vezu, chef du 3e bataillon de Paris*, 1792.

1 M 2018, KRIEG Jean-Frédéric général de division, *Quelques observations sur la composition actuelle de l'état militaire de la République française*, 1796.

1 M 2018, VIAL, *Réflexions sur divers sujets militaires, par Vial, ancien soldat*, après 1793.

B. Archives départementales

Cours et juridictions d'Ancien Régime Série B

Maréchaussée générale de champagne et Brie en résidence à chalons sur Marne.

13B 17 à 13 B 21 : 1740 à 1766

13 B 32 Procès-verbaux de désertions de soldats.

Baillage royal et présidial de Châlons-Sur-Marne.

Juridiction criminelle (1647-1790) : 2 B 402, 2 B 403, 2 B 408.

Maréchaussée de Reims (26B) déserteurs (1716-1791) : 26 B 95 à 26 B 100-2

Administrations provinciales, série C

intendance de Champagne

Police : Élection de Châlons (1703-1785) : C 287, C 291, C 292, C 293, C 294

Police : Élection d'Épernay (1718-1788) : C 304

Police : Élection de Sézanne (1712-1788) : C 336

Police militaire (1708-1789) : C 1453, C 1454, C 1457, C1459

Administrations provinciales série C.

Intendances, Subdélégations, Élections et autres divisions administratives ou financières, Bureau des finances, États provinciaux, Principautés, Régences.

Communauté de Chaumont : C32

Subdélégation de Chaumont /Luzy : C46

Subdélégation de Chaumont/ Manois : C 47, C 73, C 75

Subdélégation de Joinville : C 77, C78, C 79, C 80, C 81

Subdélégation de Joinville / Leschères : C 85, C87

Subdélégation de Joinville / Poisson : C90

Subdélégation de Langres Andilly : C117

Subdélégation de Langres / Bussières les Belmont : C 122

Subdélégation de Courcelles en Montagne C127

Subdélégation de Langres Cusey : C 128, C140, C155

Subdélégation de Langres/Nogent le roi : C 158

Subdélégation de Montérendier/ Droyes : C187

Subdélégation de Saint Dizier/Alliancelles : C 196, C 197, C 200

[Archives départementales de Moselle](#)

Cours et juridictions d'Ancien Régime Série B

Série B Maréchaussée de Metz

B 10 468 – Procédures criminelles 1752-1756.

B 10 469 – Procédures criminelles 1758-1763

B 10 470 – Procédures criminelles 1763-1766

B 10 471 – Procédures criminelles 1767-1770

B 10 472 – Procédures criminelles 1771- 1773

B 10 476 – Procédures criminelles 1779-1780

B 10 478 – Procédures criminelles 1782-1783

B 10 500 : Procès-verbaux d'arrestation et états d'internement dans le dépôt de mendicité, 1779.

B 10 501 Procès-verbaux d'arrestation et états d'internement dans le dépôt de mendicité, 1780.

Série B, Maréchaussée de Sarreguemines

B 10 522 – Procédures criminelles 1759

B 10 523 – Procédures criminelles 1760

B 10 524 – Procédures criminelles 1761-1766

B 10 537 – Procédures criminelles 1773

B 10 553 – Procédures criminelles 1782.

Administrations provinciales série C

Gouvernement militaire de Metz

Affaires militaires diverses (1572-1786) : C 18, C 19, C 23.

Intendance de Metz

Affaires des villes et communautés 1728-1789 : C 69

[Archives départementales d'Ille et Vilaine](#)

Cours et juridictions d'Ancien Régime Série B

Justice seigneuriale de Redon (4 B)

4 B 4263 procédures criminelles 1767.

Maréchaussée de Bretagne (8B) :

8 B 551– Procédures criminelles 1752 – 1760

8 B 552 – Procédures criminelles 1761 – 1767

8 B 553 – Procédures criminelles 1768 – 1770

8 B 554 – Procédures criminelles 1771-1773

8 B 555 – Procédures criminelles 1774- 1776

8 B 556 – Procédures criminelles 1777-1778.

II. Bibliographie

AGO Renata, « La liberté de choix des jeunes nobles au XVIIe siècle » in LEVI Giovanni, SCHMITT Jean-Claude (dir.), *Histoire des jeunes en Occident*, Paris, Paris, Seuil, Tome 1, 1996.

ARIÈS Philippe, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Seuil, 1973.

ARIÈS Philippe, DUBY Georges, dir., AYMARD Maurice, *Histoire de la vie privée, T. 3. De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, 1999.

ARTIÈRES Philippe et KALIFA Dominique, « L'historien et les archives personnelles : Pas à pas », *Sociétés et Représentations*, n°13, 2002/1, p. 7-15.

ASTBURY Katherine, PLAGNOL-DIÉVAL Marie-Emmanuelle, *Le Mâle en France 1715-1830, Représentations de la masculinité*, London, Peter Lang, 2005.

BAECHLE Jean, TRÉVISI Marion (dir.), *La guerre et les femmes, actes des journées d'études, 13-14 janvier 2016*, Paris, Hermann, 2018.

BALZER Laura, « Des militaires en couple. La conjugalité des officiers et des soldats, face aux évolutions de l'institution militaire, dans les armées françaises (1650-fin des années 1780) », *Hypothèses*, n°20, 2017/1, p. 283-293.

BARLES Sabine, « Les villes transformées par la santé, XVIIIe-XXe siècle », *Les tribunes de la santé*, Presses de Sciences Po n° 33, 2011/4, p. 31-37.

BEAUREPAIRE Pierre-Yves, « Officiers "moyens", sociabilité et Franc-maçonnerie ; Un chantier prometteur », *Histoire, économie et société*, 2004, 23^e année, n°4, p. 541-550.

BEAUXVALET-BOUTOUYRIE Scarlett, *La population française à l'époque moderne : XVIe-XVIIIe siècle : démographie et comportements*, Paris, Belin, 2008.

BELMAS Élisabeth, « Les relations médecin-malade dans la France des XVIIe-XVIIIe siècles : le rôle de l'institution hospitalière militaire », in BELMAS Élisabeth et NONNIS-VIGILANTE Serenella, *Les relations médecin-malade des temps moderne à l'époque contemporaine*, Villeneuve d'Ascq, Les presse Universitaires du Septentrion, 2013.

BELMAS Elisabeth, COSTE Joël, *Les soldats du Roi à l'Hôtel des Invalides. Etude d'épidémiologie historique (1670-1791)*, Paris, CNRS Éditions, 2018.

BERCÉ Yves-Marie, CASTAN Yves (eds), *Les archives du délit : empreintes de société*, Toulouse, Université du Sud, 1990.

BERTAUD Jean-Paul, *Guerre et société en France de Napoléon à Louis XIV*, Paris, Armand Colin, 1998.

BERTAUD Jean-Paul, *La Révolution Armée. Les soldats-citoyens et la Révolution française*, Paris, Robert Laffont, 1979.

BERTAUD Jean-Paul, « L'armée et le brevet de Virilité », in CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques, VIGARELLO Georges, *Histoire de la virilité, De l'Antiquité aux Lumières, Le triomphe de la virilité le XIXe siècle*, Tome 2, Paris, Seuil, 2011.

BERTAUD Jean-Paul, *La vie quotidienne des soldats de la Révolution 1789-1799*, Hachette, Paris, 1985.

BERTAUD Jean-Paul, « Le recrutement et l'avancement des officiers de la Révolution », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 210, 1972, p. 513-536.

BERTAUD Jean-Paul et ROUCAUD Michel, *Registres matricules des sous-officiers et hommes de troupe des unités d'infanterie de ligne et d'infanterie légère de la Révolution, sous-série 17Yc des archives de la guerre*, Château de Vincennes, Service Historique de la Défense, 2009.

BIARD Michel, « Une guerre qui ne tue pas ou si peu... Les blessures et la mort dans le *Recueil des Actions héroïques et civiques des héros français (1794)* », in COSME Pierre, COUVENHES Jean-Christophe, JANNIARD Sylvain, TRAINA Giusto, VIROL Michèle (Dir.), *Le récit de guerre comme source d'histoire, de l'Antiquité à nos jours*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2014.

BIEN David, D., "The Army in the French Enlightenment : Reform, Reaction and Revolution", *Past & Present*, n° 85, nov 1979, p. 68-98.

BIRNBAUM Pierre, « Des banquets révolutionnaires aux banquets républicains », in CARDON Philippe (dir.), *Quand manger fait société*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 2017, p 117-128.

BLANC Olivier, « Visibilité du libertinage féminin sous Louis XVI », in RICHARDOT Anne (dir.), *Femmes et libertinage au XVIIIe siècle. Ou les caprices de Cythères*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2004.

BLAUFARB Rafe, « Le Conseil de la Guerre (1787-1789). Aspects sociaux de la réforme militaire après l'édit de Ségur », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t.43, n°3, Juillet-septembre 1996, p. 446-463.

BLAUFARB Rafe, « Une révolution dans la Révolution : Mérite et naissance dans la pensée et le comportement politiques de la noblesse militaire de province en 1789-1790 », *Histoire, économie & société*, 2014/3 33^e année, p. 32-51.

BOURDIN Philippe, *Aux origines du théâtre patriotique*, Paris, CNRS Édition, 2017.

BOURDIN Philippe, LOUBINOUX Gérard, *Les Arts de la scène & La Révolution française*, Presses Universitaires Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand et Vizille, Presses universitaires Blaise Pascal et Musée de la Révolution française, 2004.

BOURQUIN Laurent, « La noblesse du xviii^e siècle et ses cadets », *Dix-septième siècle*, 2010/4 (n° 249), p. 645-656.

BOUZARD Thierry, *Anthologie du chant militaire français*, Nîmes, édition Grancher, 2000.

BOUZARD Thierry, *Histoire du chant militaire Français De la Monarchie à nos jours*, Paris, Decitre, 2005.

BOUZARD Thierry, « Le chant militaire français : un patrimoine vivant », *Revue historique des armées*, n° 242, 2006, p 98-113

BOUZARD Thierry, « Sexualité et chansons de soldats », *Revue Inflexions, civils et militaires : pouvoir dire*, 2018/2 n° 38, 2018, p. 11-21.

BRANCHE Raphaëlle, « La masculinité à l'épreuve de la guerre sans nom », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n°20, 2004, p. 111-122.

BRANCHE Raphaëlle « la sexualité des appelés en Algérie », in Jauffret, Jean-Charles, *Des Hommes et des femmes en guerre d'Algérie*, Paris, Autrement, 2003, p.402-415.

BRANCOURT Jean-Pierre, « Un théoricien de la société du XVIII^e siècle : le chevalier d'Arcq », *Revue Historique*, t. 250, Octobre/ décembre, 1973, p. 337-362.

BRAUDY Léo, *From chivalry to terrorism : war and the changing nature of masculinity*, New York, A. A. Knopf, 2003.

BRIAN Isabelle, LETT Didier, SÉBILLOTTE-CUCHET, Violaine et alii, « Le genre comme démarche », *Hypothèses*, Paris, Publications de la Sorbonne, n°1, 2004, p. 277-295.

BRIOIST Pascal, DRÉVILLON Hervé, SERNA Pierre, Croiser le fer, *Violence et culture de l'épée dans la France moderne XVI^e- XVIII^e siècles*, Paris, Champ Vallon, 2008.

BRICE Raoul, *La femme et les armées de la Révolution et de l'Empire (1792-1815), D'après des Mémoires, Correspondances et Documents inédits*, deuxième édition, Paris, l'édition moderne, 1935.

BRIOT Frédérique, *Usage du monde usage de soi: Enquête sur les mémorialistes de l'Ancien Régime*, Paris, Seuil, 1994.

BRIX Michel, « Stratégies amoureuses masculine : du libertinage des Lumières au pétrarquisme romantique », in ATSBURY Catherine, *Le mâle en France 1715-1830*, Paris, 2004.

BRUBAKER Rogers et JUNQUA Frédéric, « Au-delà de L'« identité » », *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 139, septembre 2001, p 66-85.

CAPDEVILA Luc, ROUQUET François, VIRGILI Fabrice et VOLDMAN Danièle (dir.), *Hommes et femmes dans la France en guerre (1914-1945)*, *Clio, femmes, genre, histoire*, Paris, Payot, 2003, n°9, 2014.

CARDOZA, Thomas, *Intrepid Women. Cantinières and Vivandières of the French Army*, Bloomington, Indiana University Press, 2010.

CASTAN Yves, *Honnêteté et relations sociales en Languedoc (1715-1780)*, Paris, Plon, 1974.

CHAGNIOT Jean, *Paris et l'armée au XVIII^e siècle. Étude politique et sociale*, Paris, Economica, 1985.

CHAPPEY Jean-Luc, « La révolution française dans l'ère du soupçon. L'enjeu des mémoires révolutionnaires », dans *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 65, 1996.

CHARTIER Roger, *Les origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Le Seuil, 1990.

CHÉRY Aurore, « Du souverain sans femme à la peur de l'onanisme, une crise de la masculinité royale dans l'Europe du XVIII^e siècle ? », *Circé. Histoire, savoirs, sociétés*, Guyancourt, 2014.

CONNELL Raewyn W., MESSERSCHMIDT, James W., « Faut-il repenser le concept de masculinité hégémonique ? » Traduction coordonnée par BÉTHOUX Élodie et VINCENSINI Caroline, *Terrains & travaux*, n°27, 2015/2.

CONNELL, Raewyn, *Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie*, HAGÈGE Meoïn et VUATTOUX Arthur (dir.), Paris, 2014, p. 9-10.

CONSTANT Pierre, *Les Hymnes et chansons de la Révolution, Aperçu général et catalogue, avec notices historiques, analytiques et bibliographiques*, Paris, Imprimerie nationale, 1904.

CORBIN Alain, *Violences sexuelles, collection Mentalités Histoire des cultures et des sociétés*, Paris, PUF, 1989.

CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques, VIGARELLO Georges, *Histoire du corps, De la Renaissance aux Lumières, T. 1.*, Paris, Seuil, 2005.

CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques, VIGARELLO, Georges, *Histoire de la virilité, Tome 1, L'invention de la virilité, L'Antiquité aux Lumières*, Paris, Points, 2015.

CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques, VIGARELLO Georges, *Histoire de la virilité, Tome 2, Le triomphe de la virilité. Le XIX^{ème} siècle*, Paris, Points, 2015.

CORNUT Jasmina, « Genre et engagement en temps de guerre (XVI^e-XXI^e siècles) Implications féminines dans l'entrepreneuriat militaire et familial en Suisse romande (XVII^e -XVIII^e siècles) », *Genre & Histoire, Printemps*, 2017, Online since 01 July 2017.

CORVISIER André, *Armées et sociétés en Europe 1494-1789*, Paris, PUF, 1976.

CORVISIER André, « Célibat et service militaire au XVIII^e siècle », in BARDET Jean-Pierre, LEBRUN François, LE MÉE René (dir.), *Mesurer et comprendre, Mélanges offerts à Jacques Dupâquier*, Paris, PUF, 1993, p 87-98.

CORVISIER André (Dir.), *Dictionnaire d'art et d'histoire militaires*, Paris, Presses Universitaires de France, 1988.

CORVISIER André, « Hiérarchie militaire et hiérarchie sociale à la veille de la Révolution », *Revue internationale d'Histoire militaire*, n°30, p. 71-79.

CORVISIER André, *Histoire militaire de la France 2, De 1715 à 1871*, DELMAS, Jean, (Dir.), Paris, Presses Universitaires de France, 1997.

CORVISIER André, *L'armée française : de la fin du XVII^e siècle au ministère de Choiseul. Le soldat*, Brive, Chastrusse, 1964.

CORVISIER André, « Les “ héros subalternes “ dans la littérature du milieu du XVIII^e siècle et la réhabilitation du militaire », *Revue du Nord*, tome 66, avril-septembre 1984, Liber Americum. Mélanges offerts à Louis Trenard.

CORVISIER André, « Service militaire et mobilité géographique au XVIII^e siècle », *Annales de Démographie Historique*, 1971, p 185-204.

COUDREUSE Anne, « Les mémoires de la Révolution sont-ils lisibles ? », in ZANONE Damien, *Le sens du passé Pour une nouvelle approche des Mémoires*, Rennes, La Licorne, 2013.

CROQ Laurence , « L'autre noblesse, Paris XVIII^e siècle », *Génèses*, n°76, 2009/3, p. 8-29.

CROUTHAMEL Jason, *An intimate history of the front : masculinity, sexuality, and German soldiers in the First World War*, New York, Palgrave Macmillan, 2014.

DAUMAS Maurice, *Des Trésors d'Amitié de la Renaissance aux Lumières*, Paris, Armand Colin, 2011.

DAUMAS Maurice, « La place de l'enfant dans les traités sur le mariage en France aux XVI^e et XVII^e siècles », in BARDET Jean-Pierre, LUC Jean-Noël, ROBIN-ROMERO Isabelle, ROLLET Catherine (dir.), *Lorsque l'enfant grandit, entre dépendance et autonomie*, Paris, Presses de l'Université de Paris Sorbonne, 2003.

DELUMEAU Jean et ROCHE Daniel, *Histoire des pères et de la paternité*, Paris, Larousse, 2000.

DESAN Suzanne, *The Family on Trial in Revolutionary France*, Berkley, University of California Press, 2004.

DEVOS Jean-Claude, CORVISIER DE VILLELE Marie-Anne, SARMANT Thierry, GIBIAT Samuel, *Guide des archives et de la bibliothèque*, Château de Vincennes, 2001

DRÉVILLON Hervé, « Des virilités guerrières à la masculinité militaire (France, XVII^e-XVIII^e siècles) », in SOHN Anne-Marie, *Une histoire sans les hommes est-elle possible*, Lyon, ENS éditions, 2018, p. 245-263.

DRÉVILLON Hervé, « Du guerrier au militaire », in CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques, VIGARELLO Georges, *Histoire de la virilité, De l'Antiquité aux Lumières, L'invention de la virilité*, Tome 1, Paris, Seuil, 2011, p 248-250.

DRÉVILLON Hervé, « La tenue militaire entre uniformité et distinction sous les règnes de Louis XIV et de Louis XV », in TURREL Denise, AURELL Martin, MANIGAND Christine, GRÉVY Jérôme, HABLOT Laurent, GIRBEA Catalina, *Signes et couleurs des identités politiques : du Moyen Âge à nos jours*, Rennes, 2008.

DRÉVILLON Hervé, *L'impôt du sang. Le métier des armes sous Louis XIV*, Paris, Tallandier, 2005.

DRÉVILLON Hervé, *L'individu et la guerre. Du chevalier Bayard au soldat inconnu individu dans la guerre*, Paris, Belin, 2013.

DRÉVILLON Hervé, « « Publier nos playes et valeurs », Le fait d'armes et sa notoriété pendant la guerre de Trente Ans (1635-1648) » in *La noblesse du XVIe siècle au déclin du XXe siècle, un modèle social ?*, Tome 1, Atlantica, Angelet, 2002, p. 289-308.

BRIOIST Pascal, DRÉVILLON Hervé, , SERNA Pierre, *Croiser le fer, Violence et culture de l'épée dans la France moderne XVI^e- XVIII^e siècles*, Paris, Champ Vallon, 2008.

DRÉVILLON Hervé, WIEVIORKA Olivier, *Histoire militaire de la France. Des Mérovingiens au Second Empire*, Paris, Perrin, 2018.

DUDINK Stefan, HAGEMANN Karen, TOSH John, *Masculinities in politics and war : gendering modern history*, Manchester, University press, 2004.

DUDINK Stefan, HAGEMANN Karen, CLARK Anna, *Representing masculinity. Male Citizenship in Modern Western Culture*, Londres, Palgrave Macmillan, 2008.

ÉVRARD Sébastien, *Chouans contre Bleus (1793-1795). La justice militaire sous la Révolution française*, Paris, Mare & Martin, 2018.

FABRE Daniel , *Carnaval ou la fête à l'envers*, Paris, Gallimard, 1992.

FARGE Arlette, LAÉ Jean François, CINGOLANI Patrick, MAGLOIRE Franck, *Sans Visages. L'impossible regard sur le pauvre*, Paris, Bayard, 2004.

FAUDEMAY Alain, « Mots français et « caractère » national des français dans les littératures européennes de la fin du XVIIIe siècle au début du XIXe : quelques exemples quelques réflexions », in MONTANDON Alain, *L'Europe des politesses et le caractère des nations Regards croisés*, Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal, 1997.

FLETCHER Anthony, *Gender, sex and subordination in England 1500-1800*, Londres, Yale University Press, 1995.

FOOTE Lorien, *The gentlemen and the roughs : manhood, honor, and violence in the Union Army*, New York, New York University press, 2010.

FORREST Alan, *Au Service de l'Empereur*, Paris, Vendémiaire éditions, 2014.

FORREST Alan, « Citizenship and Masculinity The Revolutionnary Citizen-Soldier and his legacy », in DUDINK Stefan, HAGEMANN Karen, CLARK Anna, *Representing masculinity. Male Citizenship in Modern Western Culture*, New-York, Palgrave Macmillan, 2007.

FORREST Alan, *Déserteurs et insoumis sous la Révolution et l'Empire*, Paris, Perrin, 1988.

FORREST Alan, « Déserteurs et brigands sous la Révolution et l'Empire : état de la question », in SOTTOCASA Valérie (dir.), *Les Brigands. Criminalité et protestation politique (1750-1850)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2019,

FORREST Alan, *Napoléon's men. The Soldiers of the Revolution and Empire*, Londres et New York, Hambledon and London, 2002.

FORTH Christopher E. & TAITHE Bertrand., *French Masculinities History, Culture and Politics*, New York, Palgrave Macmillan, 2007.

FORTH Christopher E., *Masculinity in the Modern West Gender, Civilization and the Body*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2008.

FOYSTER Elizabeth A., *Manhood in Early Modern England: Honour, Sex and Marriage*, Londres, Longman, 1999

FRAISSE Geneviève, *Muse de la raison, démocratie et exclusion des femmes en France*, Aix-en-Provence, Alinea, 1989.

FROELHY Françoise, *Quand la pauvreté était un crime, Les gueux dans le Sud-ouest au siècle des Lumières (1763-1789)*, Morlass, Cairn édition, 2018.

GALLIANI Renato, « l'idéologie de la noblesse dans le débat sur le luxe (169-1756) », in MORTIER Roland, HASQUIN Hervé (ed.), *Études sur le XVIIIe siècle*, Volume XI, Bruxelles, éditions de l'Université de Bruxelles, 1984, p. 53-64.

GARAPON Jean, ZONZA Christian, dir., *L'idée de justice et le discours judiciaire dans les mémoires d'Ancien Régime (XVI-XIXe siècle)*, Nantes, éditions Cécile Defaut, 2010.

GARNOT Benoît, *Histoire de la Justice, France, XVIe-XXIe siècle*, Paris, Folio Histoire, 2009.

GARNOT Benoit, « Le regard de la société sur la délinquance de la jeunesse masculine dans la France du XVIIIe siècle Jeunes », in VIMONT Jean-Claude (dir.), *Déviances et identités XVIII-XXe siècle*, Mont-Saint-Aignan, Publication des universités de Rouen et du Havre, 2005, p. 15-22.

GAUDILLAT-CAUTELA Stéphanie, « Le corps des femmes dans la qualification du « viol » au XVIe siècle. », in MCCLIVE Cathy et PELLEGRIN Nicole (dir.), *Femmes en fleurs, femmes en corps Sang, Santé, Sexualités, du Moyen Âge aux Lumières*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2010.

GAUDILLAT-CAUTELA Stéphanie, « viols et guerres au XVIe siècle, un état des lieux », in TRÉVISI Marion et NIVET Philippe, *Les femmes et la guerre de l'Antiquité à 1918*, Paris, Économica, 2011.

GODINEAU Dominique, *Citoyennes tricoteuses: les femmes du peuples à Paris pendant la Révolution française*, Paris, Perrin, 2004.

GODINEAU Dominique, « De la guerrière à la citoyenne. Porter les armes pendant l'Ancien Régime et la Révolution française », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n°20, 2004.

GODINEAU Dominique, « “ Qu’y a-t-il de commun entre vous et nous ? ” Enjeux et discours opposés de la différence des sexes pendant la Révolution française (1789-1793) », in THÉRY Irène, (dir.), *La Famille, la Loi, l’Etat de la Révolution au Code Civil*, Paris, Criv-C.N.R.S.,1989, p.72-81

GOUPIL-TRAVERT, Maria, *Braves combattantes, humbles héroïnes. Trajectoires et mémoires des engagés volontaires de la Révolution et de l’Empire*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2021.

GOURARIER Mélanie, *Alpha mâle. Séduire les femmes pour s’apprécier entre hommes*, Paris, Seuil, 2017.

GRANDIERE, Marcel, « Quelques observation sur l’enfant au XVIII^e siècle », *Annales de Bretagne et des pays de l’Ouest*, 1980, 87-1, p. 51-63.

GRASSI Marie-Claire, « Un révélateur de l’éducation au XVIII^e siècle : expressions de la vie affective et correspondances intimes », in *Revue d’histoire moderne et contemporaine*, tome 28 N°1, Janvier-mars 1981, p. 174-184.

GUINIER Arnaud, « De l’autorité paternelle au despotisme légal : pour une réévaluation des origines de l’idéal du soldat-citoyen dans la France des Lumières », *Revue d’histoire moderne et contemporaine*, vol 61, n°2, 2014, p. 150-175.

GUINIER Arnaud, *L’honneur du soldat, Éthique martiale et discipline guerrière dans la France des Lumières (1748-1789)*, Paris, Champ Vallon, 2014.

GUINIER Arnaud, *Les Lumières de la Guerre, Vol. 1, Mémoires militaires du XVIII^e siècle conservé au service historique de la Défense (sous série 1- mémoires techniques)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2015.

GUINIER Arnaud, « Une folle raison ? Les Lumières militaires et la crise de la rationalité géométrique », in TRÉVISI Marion, VISSIÈRE Laurent (dir.), *Le feu et la folie. L’irrationnel et la guerre (fin du Moyen Âge - 1920)*, Rennes, 2018, p. 217-230.

GUTTON Jean-Pierre, « Enfermement et charité dans la France de l’Ancien Régime », *Histoire, économie & société*, 10-3, 1991, p 353-358.

HABIB Claude, *Galanterie Française*, Paris, Gallimard, 2006.

HARARI Yuval, N. *Renaissance Military Memoirs: war, history and identity, 1450-1600*, Woodbridge, The Boydell Press, 2004

HEICHETTE Michel, *Société, sociabilité, justice. Sablé et son pays au XVIII^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005.

HERZLICH Claudine et PIERRET Janine, *Malades d’hier, malades d’aujourd’hui. De la mort collective au devoir de guérison*, Paris, Payot, 1984.

HERZLICH Claudine, *Santé et maladie. Analyse d'une représentation sociale*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2005.

HEUER R. Jennifer, *The Family and the Nation. Gender and Citizenship in Revolutionary France, 1789-1830*, Ithaca, 2005.

HIPP Marie-Thérèse, *Mythes et réalités : enquête sur le roman et les mémoires 1660-1700*, Paris, Klincksieck, 2000.

HIPPLER Thomas, *Soldats et citoyens, Naissance du service militaire en France et en Prusse*, Paris, Presses Universitaires de France, 2006.

HIPPLER Thomas, « Service militaire et intégration nationale pendant la Révolution française », *Annales historiques de la Révolution française*, n°329, 2002, p. 1-16.

HIPPLER Thomas, "Volunteers of the French Revolutionary Wars : Myths and Reinterpretation", in KRUGER, Christine, G. et LEVSEN Sonja, *War volunteering in modern times, from the French revolution to the second world war*, New York, Palgrave Macmillan, 2011, p. 24-35.

HUFTON Olwen, *Women and the limits of citizenship in the French Revolution*, Toronto, University of Toronto Press, 1992.

HUNT Lynn, *Le Roman familial de la Révolution française*, Paris, Albin Michel, 1995.

JEFFORDS Susan, *The remasculinization of America : gender and the Vietnam war*, Bloomington, Indiana university press, 1989.

JOY MANNUCCI Érica, « Le Militaire dans le théâtre de la Révolution française », in BOURDIN Philippe et LOUBINOX, Gérard (dir.), *Les Arts de la scène & La Révolution française*, Clermont-Ferrand, 2004, p. 381-394.

KOLLY Bérengère, « Frères et sœurs politiques. La fraternité à l'épreuve des femmes, 1789 – 1793 », *Genre & Histoire*, n°3, Automne 2008.

KALIFA Dominique, « Représentation et pratiques » in *Historiographies, Concepts et débats*, Paris, Folio Histoire, 2014, Tome 2, p. 877-882.

LABRUDE Pierre, « Jean Colombier (Toul 1736 – Paris 1789), médecin, chirurgien et hygiéniste, inspecteur des hôpitaux et réformateur du Service de santé militaire », *Études Toulouses*, no 132, 2009.

LAMY Jérôme, MOUNIER Matthieu, « La chair et le canon : problématiques pour une histoire des blessures de guerre », in JAHAN Sébastien, CORDIER Pierre, (eds.), *La blessure corporelle. Violences et souffrances. Symboles et représentations, Actes de la journée d'étude du GERHICO*, Poitiers, 6 juin 2000, in *Les Cahiers du GERHICO*, n° 4, 2003.

LANDES Joan B., « Masculinity un revolutionary France », in DUDINK Stefan, HAGEMANN Karen and TOSH John, *Masculinities in Politics and War. Gendering Modern History*, Manchester, Manchester University Press, 2004 p. 96-113.

LANDES Joan B., *Women and the Public Sphere in the Age of the French Revolution*, Ithaca, NY, Cornell University Press, 1988.

LE BOZEC Christine, « Mémoires (1760-1820) de Jean-Balthazar de Bonardi du Ménil, gentilhomme normand, Paris, Honoré Champion, 2001, 904 p. », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 330 | octobre-décembre 2002, mis en ligne le 16 avril 2008, consulté le 20 avril 2019.

LECOUTRE Mathieu, *Ivresse et Ivrognerie dans la France moderne*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011.

LECOUTRE Matthieu, *Le goût de l'ivresse : boire en France depuis le Moyen-Âge (V^{ème}-XXI^{ème} siècle)*, Paris, Belin, 2017.

Le GALL Jean-Marie, *Un idéal masculin ? Barbes et moustaches (XVe-XVIIIe siècles)*, Payot, Paris, 2011.

LORIGNIER Jacques, *Les Juges Bottés. Maréchaussée, histoire d'une révolution judiciaire et administrative*, Tome 1, Paris, L'Harmattan, 1995.

LORIGA Sabina, « l'épreuve militaire » in LEVI Giovanni, SCHMITT Jean-Claude, *Histoire des jeunes en Occident*, Tome 2, Paris, Seuil, 1996.

LORIGA Sabina, *Soldats, un laboratoire disciplinaire : l'armée piémontaise au XVIIIe siècle*, Paris, Belles lettres, 2007.

LUZZATO Sergio, « Jeunes révoltés et révolutionnaires 1789-1917 », in LEVI Giovanni, SCHMITT Jean-Claude, *Histoire des jeunes en Occident*, Tome 2, Paris, Seuil, 1996.

LYNN John, A., *The Bayonets of the Republic : motivation and tactics in the army of revolutionary France, 1791-1794*, Urbana, Westview Press, 1984.

LYNN John A., *Women, Armies, and Warfare in Early Modern Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.

MAC GOWAN Margaret, « Découverte de soi ou poursuite de la Gloire? Le dessein ambigu des mémorialistes. », in HEPP Noémi et HENNEQUIN Jacques, *Les valeurs chez les mémorialistes français du XVII^e siècle avant la Fronde*, Strasbourg-Metz, Klincksieck 1978.

MAIRA Daniel et ROULIN Jean-Marie, *Masculinités en révolution de Rousseau à Balzac*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2013.

MARLY Mathieu, *Distinguer et soumettre. Une histoire sociale de l'armée française (1872-1914)*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2019.

MARLY Mathieu, « L'armée rend-elle viril ? Réflexions sur le « modèle militaro-viril » à la fin du XIX^e siècle », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n°47, 2018/1, p. 229-247.

MARTIN Jean-Clément, *La révolte brisée, femmes et hommes dans la Révolution française et l'Empire (1770-1820)*, Paris, Armand Colin, 2008.

MARTIN Jean-Clément, « Travestissements, impostures et la communauté historique, À propos des femmes soldats de la Révolution et de l'Empire », *Politix*, n°74, 2006/2, p. 31-48.

MARTIN Marc, « Les journaux militaires de Carnot », in *Annales historiques de la Révolution française*, n°229, 1977, p. 405-428.

MAUSS Marcel, « Les techniques du corps », *Journal de psychologie*, XXXII, n° 3-4, 15 mars-15 avril, 1936.

MAZEAU Guillaume, PLUMAUZILLE Clyde, « Penser avec le genre : Trouble dans la citoyenneté révolutionnaire », *La Révolution française, cahiers de l'Institut d'histoire de la Révolution française*, n°9, 2015.

MEYER Jessica, *Men of war : masculinity and the First World War in Britain*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2009.

MICHON Georges, « La justice militaire sous la Révolution : I. Constituante et législative, » *Annales révolutionnaires*, T. 14, No. 1 (Janvier-Février 1922), p. 1-26

MICHON Georges, « La justice militaire sous la Révolution : II La Convention », *Annales révolutionnaires*, T. 14, No. 2 (Mars-Avril 1922), pp. 99-130.

MICHON Georges, « La justice militaire sous la Révolution : III Le Directoire », *Annales révolutionnaire*, T. 14, No. 3 (Mai-Juin 1922), pp. 197-22.

MIHAELY Gil, *L'émergence du modèle militaro-viril : pratiques et représentations masculines en France au XIXe siècle*, Thèse de l'EHESS, soutenue en 2004.

MONNIER Raymonde, « L'école du citoyen » in LEVY Marie-Françoise (dir.), *L'enfant, la famille et la Révolution française*, Paris, Plon, 1989, p. 193-206.

MORÈRE, Pierre, « L'idée d'éducation chez Locke et ses fondements empirique », *Revue de la Société d'études anglo-américaines des XVII^e et XVIII^e siècle*, n° 61, 2005, p 71-92.

MORIEUX Renaud, « French Prisoners of war, conflicts of honour, and social inversions in England, 1744-1783 », *The historical Journal*, n°56, 1, 2013, p. 55-88.

MOSSE Georges L., *L'image de l'homme, L'invention de la virilité moderne*, Paris, Édition Abbeville, Paris, 1997.

MUCHEMBLED Robert, *La violence au village, Sociabilité et comportements populaires en Artois du XVe au XVIIe siècle*, Paris, Brepols, 1998.

MUCHEMBLED Robert, *Une histoire de la violence*, Seuil, Paris, 2008.

MURET Pierre, *Souvenirs du Marquis de Valfons, vicomte de Sebourg, lieutenant général des armées du Roi (1710-1786)*, 1907, *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, Année 1908, 10-1, p. 46-48.

NGAIRE- HEUER Jennifer, *The Family and the Nation. Gender and Citizenship in Revolutionary France, 1789-1830*, Ithaca, Cornell University Press, 2005.

NYE Robert A. *Masculinity and male Codes of Honor in Modern France*, Oxford, Oxford University Press, 1993.

OZOUF Mona, *La Fête révolutionnaire : 1789-1799*, Paris, Gallimard, 1976.

OZOUF Mona, *L'homme régénéré. Essais sur la Révolution française*, Paris, Gallimard, 1989.

OZOUF Mona, « Symboles et fonction des âges dans les fêtes de l'époque révolutionnaire », *Annales historiques de la Révolution française*, 42e Année, No. 202 (Octobre Décembre 1970), p. 596-593.

PAUL Christophe, *Les pauvres et la pauvreté. Tome 2, du XVIIe Siècle à nos jours*, Paris Desclée, 1987.

PERRÉON Stéphane, *L'armée en Bretagne au XVIII^e siècle. Institution militaire et société civile au temps de l'intendance et des États*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005.

PERRÉON Stéphane, « “ Un vaste et superbe tableau... ”, Description et pittoresque dans les écrits des soldats et officiers du siècle des Lumières », in LETHUILLIER, Jean-Pierre, *Le Pittoresque Métamorphoses d'une quête dans l'Europe moderne et contemporaine*, Paris, Classiques Garnier, 2012.

PETITEAU Natalie, *Écrire la mémoire. Les mémorialistes de la Révolution et de l'Empire*, Paris, Les Indes Savantes, 2012.

PICHICHERO Christy « Le soldat sensible : military psychology and social egalitarianism in the Enlightenment French army », *French Historical Studies*, 31, 2008, p. 553-580.

PICHICHERO Christy, *The Military Enlightenment, War and Culture in the French Empire from Louis XIV to Napoléon*, Ithaca et Londres, Cornell University Press, 2017.

PLUMAUZILLE Clyde, *Prostitution et Révolution. Les femmes publiques dans la cité républicaine (1789-1804)*, Paris, Champ Vallon, 2016.

QUINLAN Sean M. « Men Without Women ? Ideal Masculinity and Male Sociability in the French Revolution, 1789-1799” in FORTH Christopher E. & TAITHE B (dir.), *French Masculinities History, Culture and Politics*, New York, Palgrave Macmillan, 2007, p. 31-46.

QUIVIGER Pierre-Yves, « Droit, fraternité et révolution française », in BRAHAMI Frédéric et ROYNETTE Odile (dir.), *Fraternité. Regards croisés*, Besançon, 2009

QUOY-BODIN Jean-Luc, *L'Armée et la Franc-Maçonnerie dans la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle*, résumé d'une thèse de 3e cycle, 1987.

RAUCH André, *Le Premier sexe, mutations et crise de l'identité masculine*, Paris, Hachette, 2000.

REVEL Jacques (dir), *Jeux d'échelle. La Micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard-Le Seuil, « Hautes Études », 1996.

REY Aristide, « Les bataillons scolaires et la Révolution française », *Revue pédagogique*, Année 1882, p. 554-580.

REY Roselyne, *Histoire de la douleur*, Paris, Éditions la Découverte, 2011.

RIOT-SARCEY Michèle, *Le genre en question – Pouvoir, politique, écriture de l'histoire (recueil de textes 1993-2010)*, Paris, Créaphis, 2016.

RIOT-SARCEY Michèle, « L'historiographie française et le concept de « genre » », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 47, N°4, Octobre-décembre 2000, p. 805-814.

RIVOAL Haude, « Virilité ou masculinité ? L'usage des concepts et leur portée théorique dans les analyses scientifiques des mondes masculins », *Travailler*, n° 38, 2017/2, p 141-159.

ROBB Linsey, PATTINSON Juliette (Eds.), *Men, masculinities and male culture in the Second World War*, London, Palgrave Macmillan, 2018.

ROGER Nadine, *La prostitution sous le règne de Louis XIV à Paris (1661-1715)*, Thèse de doctorat sous la direction d'André Corvisier, Paris 4, 1991.

ROGER Nadine, « Soldats et prostituées : un couple indissociable dans la société de Louis XIV », *Revue Historique des Armées*, 1995, 1, p. 19-23.

ROSSIAUD Jacques, « Prostitution, jeunesse et société dans les villes du Sud-Est au XVI^e siècle », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, n° 2, 31^e année, 1976, p. 289-325.

ROUSSEAU Xavier, « Jeunes et violences : pour une histoire de rapports de force », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, n° 9, 2007, p. 127-140.

ROYNETTE Odile, *Bons pour le service : l'expérience de la caserne en France à la fin du XIX^e siècle*, Paris, Belin, 2000.

ROYNETTE-GLAND Odile, « La Construction du Masculin, De la fin du 19^e siècle aux années 1930 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 75, 2002/3, p 85-96.

SALÉRIAN-SAUGY Ghogas, *Les conseils de guerre judiciaires en France sous l'Ancien régime*, Dissertation, Bourges, Imprimerie des Orphelins du centre, 1925.

SERIU Naoko, « Du féminin dans les discours militaires au XVIII^e siècle », *Genre & Histoire*, n° 1 Automne 2007.

SERIU Naoko, *Faire un soldat, Une histoire des hommes à l'épreuve de l'institution militaire (XVIII^e siècle)*, Thèse de doctorat, EHESS, 2005.

SERIU Naoko Seriu, « Le regret d’avoir déserté : une posture du soldat au XVIIIe siècle (France) », *Nuevo Mundo Mundos Nuevos* [Online], 16 mars 2006.

SERIU Naoko, “The paradoxical masculinity of French soldiers : representing the soldier’s body in the age of the enlightenment”, *EUI Working Paper*, MWP 2009/ 32.

SHEPARD Alexandra, *Meanings of Manhood in Early Modern England*, Oxford, Clarendon Press, 2003.

SHOEMAKER Robert, “Male honour and the decline of public violence in eighteenth-century London”, *Social History*, Vol 26, 2001/2, p 190-208.

SMITH Jay M., *Nobility reimagined : the patriotic Nation in Eighteenth-Century France*, Ithaca, Cornell University Press, 2005.

SMITH Jay, M., *The culture of merit : nobility, royal service, and the making of absolute monarchy in France, 1600-1789*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1996.

SOHN Anne-Marie, « Sois un Homme ! » *La construction de la masculinité au XIXème siècle*, Paris, Seuil, 2009.

STEINBERG Sylvie, « Hiérarchies dans l’Ancien Régime », in RIOT-SARCEY, Michèle (dir), *De la différence des sexes Le genre en histoire*, Paris, Larousse, 2010, p. 131-152

STEINBERG Sylvie, *La confusion des sexes : Le travestissement de la Renaissance à la Révolution*, Paris, Fayard, 2001.

STEINBERG Sylvie, « Lire et interpréter les récits de viol dans les archives judiciaires (Europe, époque moderne) », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n°52, 2020, mis en ligne le 01 janvier 2022.

STEINBERG Sylvie, « Sexe et genre au XVIIIe siècle Quelques remarques sur l’hypothèse d’une « fabrique du sexe », in THÉRY Irène, BONNEMÈRE Pascal, *Ce que le genre fait aux personnes, Voir ce que le genre fait aux personnes*, Paris, éditions de l’EHESS, 2008.

STEINBERG Sylvie (dir), *Une histoire des sexualités*, Paris, PUF, 2018.

TAITHE Bertrand O., « La question du genre: l’approche du masculin », *Revue Européenne d’histoire*, Volume1, Issue 2, Automne 1995, p 233-238.

TEBOUL Jeanne, « Combattre et parader, Des masculinités militaires plurielles », *Terrains & travaux*, n° 27, 2015/2, p . 99-115.

TLUSTY B. Ann, « Consommation d’alcool et culture masculine dans l’Europe de l’époque moderne », in SOHN Anne-Marie (dir.), *Une histoire sans les hommes est-elle possible ?*, Lyon, ENS Éditions, 2013, p. 121-134.

TOSH John & ROPER Michael, *Manful Assertions. Masculinities in Britain*, Londres, Routledge, 1991.

VERJUS Anne, *Le bon mari. Une histoire politique des hommes et des femmes à l'époque révolutionnaire.*, Fayard, Paris, 2010.

VERRIER Frédérique, *Les armes de Minerve, L'humanisme militaire dans l'Italie du XVI^e siècle*, Presses de l'Université de Paris Sorbonne, Paris, 1997.

VIENNOT Éliane, « Le genre, cet inconnu. Le mot et la chose dans l'étude de l'Ancien Régime. », in FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL Dominique, PLANTÉ Christine, RIOT SARCEY, Michèle, et alii. (dir.), *Le genre comme catégorie d'analyse: Sociologie, histoire, littérature*, Paris, L'Harmattan, 2003.

VIGARELLO Georges, *L'Histoire du Viol, XVIe-XXe siècles*, Paris, Seuil, 2000.

VIGARELLO Georges, *Le propre et le sale : l'hygiène du corps depuis le Moyen Âge*, Paris, Points, 2014.

VIGARELLO Georges, *Le corps redressé : histoire d'un pouvoir pédagogique*, Paris, Armand Colin, 2001.

VILA Anne C., "Elite Masculinities in Eighteenth-century France" in FORTH Christopher E., TAITHE B., *French Masculinities History, Culture and Politics*, New York, Palgrave Macmillan, 2007, p 15-30.

VINCENT-BUFFAULT Anne, *L'exercice de l'amitié : pour une histoire des pratiques amicales aux XVIII^e et XIX^e siècle*, Paris, Seuil, 1995.

VINCENT-BUFFAULT Anne, « L'histoire de l'amitié féminine, masculine et mixte aux XVIII^{ème} siècle et XIX^{ème} siècle ou la loi des genres », in RAVI-GIORDANI Georges (dir.), *Amitiés : Anthropologie et Histoire*, Marseille, Presses de l'université de Provence, 1999.

VINCENT-BUFFAULT Anne, *Une histoire de l'amitié*, Paris, Decitre, 2010.

VINCENT-BUFFAULT Anne, *Histoire des larmes (XVIII^e-XIX^e siècles)*, Marseille, Rivages, 1986.

VOVELLE Michel, *Piété Baroque et déchristianisation en Provence au XVIII^e siècle. Les attitudes devant la mort d'après les clauses des testaments*, Paris, Plon, 1973.

WANEGFFELEN Thierry, « Former des adultes, inventer la jeunesse. L'entrée dans la modernité, ou de la civilité et du processus de normalisation », *Relire les productions pour la jeunesse*, Mai 2006, Clermont-Ferrand, France, p. 29-40.

WEIMANN Daniel, « Le dernier BMC », *Inflexions*, n°38, 2018/2, p 103-112.

ZANONE Damien, *écrire son temps, Les mémoires en France de 1815 à 1848*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2006.

ZEMON-DAVIS, Natalie, *Les Cultures du peuple : rituels, savoirs et résistances au 16^e siècle*, Paris, Aubier, 1979.

